Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/lecorrespondant42unse

LE

CORRESPONDANT

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1

LE CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME QUARANTE-DEUXIÈME

DE LA COLLECTION.

NOUVELLE SÉRIE — TOME SIXIÈME

PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-EDITEUR

29, RUE DE TOURNON, 29.

1857

LE

CORRESPONDANT

DU

GOUVERNEMENT PONTIFICAL

TROISIÈME ARTICLE [1].

Voyage du Saint-Père, dans ses États.

Je sentais que ce sujet ne vieillirait pas et que les plus vifs arguments de circonstance étaient peu de chose devant l'institution revêtue de l'éternité de ses fins. C'est pourquoi j'ai négligé certaines rudesses en des recueils où figurent d'anciens ministres étrangers émus par la passion de leur entreprise [2]. Mon complice éloquent, M. de Montalembert, sera du même avis. Laissons de côté ce qui blesse la modération, ce langage de l'expérience. Notre place est ailleurs. Il s'agit de nos droits de conscience, des racines mêmes de toute liberté et moralité sur la terre. La tranquille défense de tels biens est assurément une satisfaction intérieure, une occasion d'incliner les esprits incertains vers de bonnes pensées ; l'Église n'a pas besoin de tumultueuses apologies. A ceux qui ont le malheur de la méconnaître jusqu'à l'outrager, la Providence répond.

Dix-sept mois ont passé sur les délibérations du Congrès de Paris.

[1] Voy. les nos du *Correspondant*, du 25 juillet et du 25 août 1856.

[2] *Rivista contemporanea*, publiée à Turin, no de janvier 1857 : *Il signor di Corcelle*

Que reste-t-il des accusations portées contre le Saint-Siége? Lord Clarendon et M. le comte de Cavour alléguaient la nécessité d'une intervention pour contraindre les gouvernements de la Péninsule, en désignant particulièrement celui de Pie IX, à des procédés humains envers les insurrections vaincues, et à des réformes. Je pensais dès lors « *que leurs blâmes, hautement proclamés, ne seraient pas sans périls* « *personnels et publics en Italie*[1]. » M. le comte de Cavour lui-même, dans sa note du 16 avril 1856, n'avait-il pas exprimé la crainte de *l'ardeur méridionale du parti révolutionnaire et d'un vaste foyer de subversion*[2]? Il s'est affligé, j'en suis convaincu, des attentats qui ont justifié ses pressentiments, non sa prudence, et troublé la politique qu'il voulait suivre.

Dès le 22 novembre de la même année, en effet, les troupes napolitaines réprimaient la prise d'armes de Céfalu, en Sicile; au mois de juin, l'assassinat politique était ouvertement loué dans un journal publié en Piémont[3]. Le 8 octobre, le roi de Naples restait calme devant le fer brisé de Milano. A Parme aussi, on passait de l'éloge à l'exécution.

M. le comte de Cavour voyait la cause unique du mal dans le refus des réformes et la mauvaise volonté de la diplomatie à les exiger. Or les réformes étaient refusées par les gouvernements dénoncés, soit parce qu'ils les tenaient, à tort ou à raison, pour accomplies dans la mesure dont ils se croyaient juges, soit parce qu'ils n'attribuaient pas les provocations à leur régime intérieur, et prétendaient défendre leur dignité, comme leur sécurité, contre les apparences d'un commandement.

Le vrai désordre, en réalité, tenait et tient encore à un état général que de semblables interventions ne peuvent corriger; car, la faute que le Congrès s'est évidemment proposé d'atténuer n'eût-elle pas été commise, le péril eût continué. Notre intention est de le démontrer dans la suite de cet écrit.

Quoi qu'il en soit, qui n'aurait prédit, à la fin de 1856 et dans les premiers mois de 1857, que la principale explosion partirait de l'Italie du sud et que le Piémont en serait exempt, pour quelque temps du moins? Et voilà que la plus récente attaque surgit dans les États mêmes d'où sont venues les accusations!

La direction des conjurés abuse étrangement de l'hospitalité de Londres; leurs bandes, formées des débris de la légion anglo-italienne, s'en prennent d'abord au gouvernement sarde, osent tenter la surprise de Gênes; puis une partie de l'expédition porte en Toscane des col-

[1] *Correspondant*, n° du 25 juillet 1856.
[2] Note de M. de Cavour. — *Correspondant*, même n°.
[3] Lettre de J. Mazzini : *Italia e Popolo*, 19 juin 1856, n° 169.

lisions sanglantes; l'autre se jette sur l'île de Ponza et va perdre sa bataille sur la côte napolitaine. La cour d'assises de Paris achève d'éclairer ce qui s'est fait.

En regard de ces avertissements, on me permettra de rappeler le grand bruit de la barbarie romaine auquel a succédé, pour le moment, le silence de ses auteurs.

Le brigandage impuni des Légations était alors un grave motif de remontrances. Où sont, en 1857, les brigands de ce désolé pays? apparemment aux pieds du pape, qui rencontre là d'unanimes témoignages de vénération. On en a cité qui avaient pris ce bon parti; ailleurs, ils sont moins édifiants. A Ponza, notamment, ils se recrutent par la délivrance d'un bagne; mais la plupart des condamnés refusent de les suivre.

Rien ne trouble cependant la visite triomphale du père universel. Les coups de fusil tirés à Gênes, Livourne et Sapri, n'ont aucun retentissement dans ces Légations, « *où jamais les rigueurs de l'état de siége* « *n'ont été plus insupportables, les cachots plus remplis de condamnés* « *politiques, les recherches de la police plus tracassières pour les hon-* « *nêtes gens, plus insuffisantes pour les malfaiteurs*[1]. » Comment se fait-il que cette effroyable misère se soit changée, tout d'un coup, en marques de respect, d'attachement, de satisfaction? Les intimidations de la police expliqueraient mal un semblable accueil, car il ne devrait pas être impossible de s'y dérober dans la retraite et le silence. Mais, bien loin de là, les habitants connus par leur esprit d'opposition s'unissent à la joie de leurs concitoyens, à ce point, que des conservateurs craintifs s'en inquiètent à Rome, et croient que l'ancienne conspiration de l'amour va recommencer. Il faut au moins convenir qu'il y a deux peuples chez ce peuple, comme en bien d'autres contrées, et que la partie satisfaite n'est pas inférieure en nombre à celle qui ne l'est pas. S'il en est ainsi, sur quoi fonder une intervention étrangère?

Heureuse et confiante inspiration du souverain Pontife! L'honneur lui en appartient entièrement, et il ne pouvait représenter plus à propos aux détracteurs de son gouvernement combien il eût été plus sage de veiller sur leur propre pays que d'admettre, sans preuves, des imputations maintenant démenties. Ce résultat est considérable; il serait imprudent, toutefois, de l'exagérer. Oui, les populations ont témoigné une disposition contraire à celle qu'on supposait, une paix et une religion véritables qui ne les préserveraient pas de manifestations moins naturelles et sincères, si la tyrannie révolutionnaire, sans cesse aidée par les imprudents, parvenait à renverser l'œuvre des réparations accomplies en 1849.

[1] Note de M. de Cavour. *Correspondant* du 25 juillet 1856.

Qui le sait mieux que Pie IX? Avec quel accent, qui ne s'oublie pas, il s'exprimait, dans son exil, sur les épreuves nécessaires de l'Église, ses victoires toujours menacées, sa faiblesse toujours soutenue, et l'infirmité de la fausse gloire! Mais sa bonté, sa grâce ingénieuse, accueillent les réelles consolations de ce fond des choses dont sa piété pénètre et supporte les tristesses. Quand on lui présentait, il y a peu de jours, le registre ouvert près du tombeau où Dante repose, il y écrivait cette sentence du poëte, digne citation d'un Pape en pareil lieu :

« Non è il mondan romore altro ch'un fiato
« Di vento ch'or vien quinci, ed or vien quindi,
« E muta nome, perché muta lato. »

« La renommée n'est que le souffle du vent qui change de nom en changeant de direction. »

(Dante, *Purgatorio*, canto XI.)

Hélas! on peut répéter encore, au sujet des continuels mécomptes dont notre siècle est témoin, cette autre plainte que Dante adressait à sa patrie :

« Verso di te che fai tanto sottili
« Provedimenti, ch'a mezzo novembre.
« Non giunge quel che tu d'ottobre fili. »

(*Purgatorio*, canto VI.)

« Ce que tu as filé en octobre n'arrive pas à la mi-novembre! »

En octobre, la police des Légations était insuffisante contre un petit nombre de bandits; *avant la mi-novembre* elle suffit; mais la police de Londres, bien pourvue de toutes façons, celle de Turin, appuyée sur une belle armée, ne savent pas discerner des atteintes à la sûreté de plusieurs États. Avec quelle aisance les conciliabules, les achats de matériel et les expéditions nautiques leur échappent! Ces entreprises pouvaient cependant susciter des révolutions et des guerres. La note de M. le comte de Cavour n'avait pas d'autre fondement.

N'y a-t-il là que les inconvénients attachés aux usages des peuples libres? On ne saurait médire davantage de leurs nobles institutions que nous croyons défendre. Ah! nous leur souhaitons ardemment la constante et ferme justice, l'intégrité des mœurs chrétiennes, sans lesquelles aucune forme élevée de gouvernement, celle-là surtout, ne subsistera longtemps; mais plus on s'honore d'un libéralisme sincère, plus on doit lui vouloir d'autres preuves et mérites que le laisser aller du désordre.

Les institutions libres ont précisément pour objet d'assurer au dedans

la sécurité des bons citoyens, au dehors le respect du droit des gens et des traités.

Il ne s'agit point ici, d'ailleurs, d'un parallèle entre divers gouvernements : c'est un cas particulier de leur conduite qu'il faut juger.

Tous les peuples, quelles que soient leurs circonstances présentes et les diversités de leur éducation, peuvent-ils s'abriter sous les mêmes lois? Nul homme sensé ne l'admettra; mais chaque pouvoir, indépendamment de sa forme, est responsable du bon usage de ses attributions.

Or, si l'on accuse les souverains de l'Italie du sud d'avoir exaspéré le parti révolutionnaire par des excès d'autorité, ils ont à répondre que l'autorité sarde ne l'a pas calmé. Si le cabinet de Turin démontre sa force morale par la facilité de sa victoire, qui ne voit que le grand-duc de Toscane et le roi de Naples ont eu le même avantage sans avoir laissé naître l'agression? Si l'on veut absolument que ces troubles soient les petites misères de la liberté, de quel droit se réservera-t-on deux poids et deux mesures, en poursuivant chez ceux que l'on répute inférieurs les détails de leur administration, les défauts de leur police, au point d'y trouver le motif d'une sommation diplomatique? Vous vous déclarez fièrement plus éclairés, plus secondés par l'énergie de l'opinion publique, plus puissants et plus justes que ces pauvres États, et, lorsqu'ils ont à souffrir de votre propre impuissance à contenir les insurrections, vous leur imputeriez leur faiblesse dans la répression des crimes qui n'ont pas le danger d'une propagande[1]! En peu de temps, on le reconnaîtra, le grief du brigandage a disparu, et la situation des accusés, comme celle des accusateurs, a bien changé.

La diplomatie anglaise et sarde, à leur suite toute la presse hostile à l'Église, s'apitoyaient sur le nombre toujours croissant des condamnés patriotes dans les États pontificaux, et bientôt les crimes politiques affluent dans les prisons de Gênes! Dans le royaume sarde, en ce qui concerne les crimes et délits ordinaires, si l'on en juge par la progression des dépenses pour les prisons, par de nombreux témoignages produits à la Chambre de Turin, et la circulaire ministérielle de

[1] Encore est-il nécessaire d'ajouter que la multiplicité de ces crimes s'est fait remarquer seulement pendant les premières années qui ont suivi les fureurs de 1849; qu'elle a cessé; et qu'enfin, dans un pays qui a le tempérament de son soleil, les mauvaises visites de ses voisins, de grands espaces inhabités, il ne faudrait pas s'étonner que, à un certain moment d'agitations, d'embarras financiers causés par les révolutions, on eût manqué de complets moyens répressifs. Pour tous les cas de violence du ressort de la justice criminelle, le territoire pontifical ne devrait être équitablement comparé, et ce serait à son incontestable avantage, qu'à des régions à peu près situées sous la même latitude : l'Espagne, la Grèce, la Corse, etc., qui n'ont jamais donné lieu, sous ce rapport, à des interpellations devant l'Europe assemblée.

M. Rattazi, qui signalait surtout l'accroissement des agressions contre les propriétés rurales[1], M. le comte de Cavour avait mal choisi son moment pour appeler l'attention publique sur l'encombrement des prisons romaines. Le Piémont ne dépensait pour les siennes, en 1851, que 1,624,378 l.; elles lui ont coûté 2,894,764 l. en 1854; 3,113,997 l. en 1855; et en 1856, l'année de la plainte en Congrès, 3,528,741 l.

Or nous avons sous nos yeux les derniers états du mouvement des prisons, mois par mois, dans les États pontificaux. Non-seulement le nombre des détenus, pour crimes et délits ordinaires, n'y a pas augmenté, mais il a diminué. En 1854, il était de 6,480, et de 6,315 en 1855. La diminution est très-remarquable sur le nombre des emprisonnements préventifs ou passagers : en 1854, il s'élevait à 6,526; en 1855, il est descendu à 5,608[2].

Aussi le gouvernement pontifical, en même temps qu'on l'accusait, faisait-il, sur les frais d'entretien d'un moindre nombre de prisonniers, une économie qui s'est élevée à 200,000 fr. pour l'année 1855 comparée à l'année 1851.

Continuons le tableau de ces vicissitudes. Les diatribes de lord Clarendon et de lord Palmerston sur les cruautés du Saint Siége sont à peine refroidies, que la Grande-Bretagne, en d'affreux malheurs dont les dernières extrémités lui seront épargnées, je l'espère pour la civilisation du monde, est réduite à fulminer les plus terribles châtiments contre ses possessions de l'Inde! Incarcération des rois et rajahs soupçonnés; récompense de 50 roupies par tête à quiconque saisirait des déserteurs; proclamation de la loi martiale dans ses plus implacables rigueurs; projet d'abolition des écoles natives du gouvernement, etc. : voilà ce qu'on annonce.

Nous ne le garantissons pas dans toutes ses parties; mais le rugissement des meetings[3] fait appréhender plus que cela. Assurément les

[1] Voyez, sur tous ces faits, l'instructif ouvrage de l'abbé Margotti, docteur en théologie, Turin, 1857. — Chap. XVI, XVII, XVIII. — Il les a recueillis dans les pièces suivantes : *Circolare del ministro di grazia e giustizia*, del 27 di agosto 1854; — Atti ufficiali della camera dei deput, del 24 di maggio 1854; — Atti del parlamento, n° 222, p. 815; — *L'Opinione* del 1854, n° 221; — *La Voce della liberta*, del 16 di settembre 1854; — *La Gazetta dei Tribunali*, del di settembre 1854.

[2] C'est 1 prévenu sur 560 habitants, 1 détenu sur 500, proportion plus faible que celle qui a été constatée en Angleterre. (Voyez la note de la p. 729 du *Correspondant*, n° du 25 août 1856.)

[3] Discours de M. Beresford Hope, membre du Parlement, au festival de Maidstone :

« ... Faire grâce à *un seul* des rebelles de l'armée indienne, par un sentiment « de philanthropie mal entendu, ce serait préparer, pour la suite, d'autres mas- « sacres. — Donc, en tirant le glaive de la justice, en dressant le gibet, en pen- « dant à ce gibet tout homme qui a manqué à sa fidélité vis-à-vis de l'Angleterre,

procédures, dans un pays barbare, au milieu des atrocités d'une telle guerre, ne peuvent être celles des pays parfaitement civilisés et en pleine paix. Nous nous bornerons à cette seule réflexion : quand des dangers extraordinaires menaçaient le Saint-Siége, qui gouverne spirituellement, dans la Grande-Bretagne et ses possessions lointaines, au moins neuf millions d'habitants attachés à la foi catholique [1], les ministres anglais lui ont-ils reconnu, à titre de pouvoir temporel, le légitime usage des plus nécessaires moyens de défense, non pour lui seul et son peuple, mais pour les droits de conscience d'environ deux cents millions de catholiques dans le monde ? Lui ont-ils épargné les calomnies ? Plusieurs membres du parlement accusent le gouvernement d'avoir contribué au désastre actuel par sa tolérance pour des actes de cupidité et d'oppression, car c'est l'honneur de cette assemblée qu'on y puisse librement parler des intérêts publics. Les récriminations seraient donc faciles; aucun gouvernement, aucune nation catholique n'y a recours.

Puisse l'Angleterre sortir de la révolte de l'Inde aussi généreusement que l'auteur de deux amnisties, en quatre années de violence et d'ingratitude, s'est acquitté de ses obligations comme Pontife, Père et Souverain ! Les revers devraient apprendre la justice, et il serait temps, ne fût-ce que par respect pour la foi de ses propres concitoyens, de nous donner de moins tristes exemples.

Quels mois pleins d'enseignements ! Si la vue de tous ces contrastes ne nous y amenait naturellement, j'éprouverais quelque embarras à passer de la Grande-Bretagne à Neufchâtel. Il n'est pas jusqu'à ce tout petit canton qui n'ait eu soixante-six détenus politiques, c'est-à-dire plus de rigueurs, pour peu de temps, il est vrai, qu'on n'en a eu pendant les six premiers mois de notre occupation romaine, puisque après une entente avec le Saint-Siége nous avons pu délivrer des passe-

« depuis le dernier des Cipayes jusqu'au grand Mogol lui-même, saisi dans son « palais (*applaudissements*); en faisant cela, dis-je, nous accomplissons à la fois « une *œuvre de justice et de miséricorde*. (*Applaudissements.*) » — Plusieurs autres membres du Parlement étaient présents et ont parlé de la même façon à cette réunion de 1,200 personnes.

[1] Nombre des catholiques de l'Angleterre et de ses possessions :

Irlande	5,000,000
Angleterre et Écosse	1,300,000
Ile Maurice	100,000
Indes orientales	900,000
Guyane britannique et l'île Barbade	400,000
Canada	1,100,000
Australie	200,000
	9,000,000

ports à tous les exclus de l'amnistie qui ne s'étaient pas enfuis à l'étranger, et leur éviter ainsi des arrestations[1].

Notre affirmation, nous en avertissons nos lecteurs, a été contredite à Turin, avec des usages qui nous dispensent d'un long examen. Nous répondons par une seule note sur un point qui touche à des faits matériels dont nous avons été témoin. L'emportement à froid, quand on le regarde à distance, n'offre qu'un pénible intérêt; il ne doit pas déranger notre récit au delà des limites que nous nous sommes tracées.

On a pu contester ce que nous avons dit de la clémence de Pie IX et de la générosité de l'intervention française; mais il semble que le pays le plus maltraité, d'après les notes et discours de 1856, est de notre avis. Si l'on en juge par ce qui s'y passe, il ne croit guère à son oppression.

Les écrivains piémontais parleront-ils des Légations avec plus de ménagement? Nous ne l'espérons pas. Ils feraient bien, toutefois, de

[1] 66 détenus, dans le canton de Neufchâtel, sans compter les exilés, c'était un peu plus de 1 par 1,000 habitants. Cette proportion aurait élevé à 3,000 les détenus politiques dans les États pontificaux. Or, je l'ai affirmé (*Correspondant* du 25 juillet 1856), en m'appuyant sur des pièces recueillies par le gouvernement français, il n'y a eu aucune arrestation, à cette époque, par suite des exceptions très-restreintes de l'amnistie, et le nombre des passe-ports que nous avons donnés ne dépasse pas 38.

C'est ici l'occasion de bien expliquer deux situations différentes tout à fait confondues dans les réfutations piémontaises de mon témoignage : 1° celle du commencement de l'occupation; 2° celle des temps postérieurs, que je connais moins, puisque ma responsabilité a bientôt cessé; mais je peux l'éclairer encore par des états officiels.

Dans la première période, le 18 septembre 1849 (date de la promulgation de l'amnistie) fixe le moment où l'on aurait pu procéder légalement à des poursuites en vertu des exceptions prononcées. Combien cet acte de souveraineté a-t-il excepté de membres du gouvernement provisoire, de la Constituante, de chefs de corps, etc.? 262, en y comprenant les 38 qui ont été préservés d'arrestation. Je ne mentionne que les sujets pontificaux, parce qu'on n'exile pas des étrangers; on les renvoie chez eux, et, en tout pays, on a toujours admis, pour ce qui les concernait, des précautions particulières. Combien, sur les 262 exilés, le souverain Pontife avait-il accordé de grâces en 1855? — 59. — Il n'en restait donc alors que 203, et, comme des grâces nouvelles ont été faites depuis 1855, ce nombre est encore diminué. Les états qui me sont parvenus ne vont pas jusqu'à 1857. — Tels sont les résultats de la première période dans laquelle M. de Tocqueville, ministre des affaires étrangères, a eu raison de dire devant l'Assemblée législative : « Il n'y a eu ni exécutions, ni confiscations, ni emprisonnements! »

Passons à la seconde. A partir de 1850, de nouveaux complots, crimes et délits ont déterminé de nouvelles peines qui n'ont plus de rapport avec l'acte d'amnistie et doivent être considérées comme les sanctions de l'ordre, sous une autorité qui croit, en se défendant, sauvegarder beaucoup de peuples et de gouvernements.

Nous allons rectifier, à cet égard, ou plutôt compléter les renseignements que

renoncer au bel effet de l'inquisition romaine. Puisqu'ils ont, en effet, de la ferveur pour les traditions du temps où ils étaient incorporés, eux aussi, mais associés à la gloire de nos armes, nous leur rappelerons un mot du général Bonaparte en réponse aux instructions du Directoire : « *Faire la guerre à l'Inquisition, c'est, comme don Quichotte, se battre contre des moulins à vent*[1]. »

Nous ne sommes pas à bout de surprises diplomatiques : il reste à parler des plus graves et des plus délicates.

Tout le procès, par-devant le congrès de Paris, aboutissait, on s'en souvient, au projet de séparation législative, administrative, militaire et entièrement laïque des Légations, sous un vicaire ou vice-roi ne relevant que de la suzeraineté nominale du Pape[2]. Cela s'appelait aussi, en termes plus discrets : *la décentralisation des États pontificaux.* Singulière décentralisation !

Nous demandons aux représentants du Piémont et de l'Angleterre

nous ne possédions pas en 1856. On n'y trouvera rien qui fasse voir l'excessive sévérité du gouvernement pontifical, si l'on considère la permanente conjuration dont il est l'objet, au dedans comme au dehors, les haines irréligieuses, les rivalités sectaires, les ambitions nationales et privées, enfin les téméraires accusations répandues par de puissants personnages.

En 1855, on comptait, dans les États du Saint-Siége, 526 détenus politiques; mais là-dessus figuraient dans une proportion considérable des crimes et délits communs, rixes, coups de couteaux, outrages, etc., mêlés d'esprit de parti. Cette complication est assez fréquente en Italie dans les temps qui suivent les révolutions. Aucun réfugié vraiment politique ne voudrait paraître en compagnie de tels martyrs. Que si l'on y ajoute 3 à 400 autres délinquants du même genre, artisans de complots à l'étranger, agitateurs, ou fugitifs de la justice ordinaire, que l'on aime mieux ne pas avoir l'occasion de détenir, et à qui leur rentrée sur le territoire pontifical est passagèrement interdite; on se demandera ce qu'il y a dans ce complet exposé qui puisse servir de base à une contrainte diplomatique.

Il y avait 1,600 exilés sous Grégoire XVI, que la postérité n'accusera pas de tyrannie. En un plus grand péril, sous Pie IX qui les a amnistiés et qui a vu retourner son bienfait contre lui, le cinquième de ce nombre n'est pas atteint! plusieurs gouvernements, en France, ont sévi bien davantage, à des époques récentes. Reprochera-t-on à la majorité de l'Assemblée constituante d'avoir défendu la société, en 1848, par de plus énergiques moyens?

On m'a opposé, à Turin, avec une grande publicité, l'énumération nominative de 43 officiers exilés, en ne tenant nul compte de la date, des causes et du terme de leur peine. J'ai comparé le contenu de cette pièce avec l'état, nominatif aussi, des grâces du Saint-Père. Voici ce que j'ai constaté : le document piémontais comprend, parmi les exilés actuels, douze personnes graciées, quatre officiers rentrés avec leur grade dans l'armée pontificale, un officier suisse, et un homme chez qui l'on a saisi, à Rome, lorsque j'y étais, grand nombre d'objets volés à des établissements publics. Que penser d'une liste ainsi faite?

Ce qui est vrai, c'est que sur 28 grâces demandées dans la catégorie des officiers, 24 ont été accordées. Puissent-ils rentrer tous dans leur devoir et dans leur patrie!

[1] A l'époque du traité de Tolentino, en 1797 (*Mémoires de Montolon*, t. IV).

[2] Note du 27 mars de M. de Cavour. *Correspondant* du 25 juillet 1856.

si les provinces dont il s'agit leur paraissent actuellement bien disposées pour cette incision de souveraineté tout aussi juste que le seraient les séparations de l'Irlande et de la Grande-Bretagne, de Gênes, de l'île de Sardaigne et du Piémont. Ce sera encore une des questions entièrement éclaircies par le voyage du Saint-Père, si la bonne foi et la sagesse sont seules consultées.

Qu'en pense surtout le cabinet de Londres, à présent qu'il est l'auxiliaire de l'empire antrichien dans les affaires orientales, avec ses douloureuses perplexités de l'Inde, de la Chine, et ne peut songer à faire en même temps une bien rude guerre à sa récente alliée?

Verrons-nous lord Palmerston faire l'éloge du Pape et déclarer que son peuple est bien gouverné?

Si son gouvernement a conseillé à l'Autriche une commune retraite à l'occasion du démêlé des principautés danubiennes, il a fort prudemment agi; mais sur les affaires d'Italie tout est plus difficile. L'Autriche serait-elle abandonnée par l'Angleterre? Le cabinet de Vienne céderait-il sans guerre ou sans compensation? se coirait-il compensé d'un changement de régime, peu bienveillant pour lui, dans les Légations, par une extension vers les provinces danubiennes? Nous en doutons; mais nous ignorons bien des choses, et peut-être de plus éclairés que nous ne savent-ils pas davantage ce que nous n'avons pas la moindre prétention de pénétrer.

L'idée de la séparation des Légations n'est pas nouvelle. M. le prince de Metternich eut le tort de la cultiver en 1832, de donner, du moins, à croire qu'il y visait sérieusement; et, pour qu'on ait eu l'espoir de la retourner contre l'Autriche, en 1836, de faire converger Bologne, non plus du côté de Vienne, mais vers Turin, il fallait qu'on crût la situation de l'Europe aussi changée qu'elle l'était réellement. Or, depuis ce temps si court, de nouvelles alliances particulières, ou, si l'on ne veut pas aller jusque-là, d'autres tendances l'ont changée encore.

Il se peut que la politique de Turin aperçoive une revanche dans cette instabilité. Qu'on nous permette de dire pourquoi nous conservons l'espérance contraire. Aucune arrière-pensée n'aura place dans cette étude. Nous aimons trop l'Église et notre pays pour mêler l'amertume d'une préoccupation quelconque à l'honnête liberté d'exprimer ici de religieuses convictions.

La sécurité de l'Église est au plus haut degré le premier intérêt de la France, comme celui du royaume sarde mieux dirigé. Il n'entre donc nullement dans notre pensée de combattre, avec une étroite animosité, les prospérités du Piémont lui-même. S'il pouvait s'agrandir par une habileté pacifique ou par de nobles guerres, de même que nos rois nous ont fortifiés par tant d'acquisitions, sans atteindre l'autorité temporelle qui garantit l'indépendance du Saint-Siége, sans opprimer pro-

fondément les consciences dans le monde catholique tout entier, et répandre partout l'anarchie morale et la désolation, nous n'aurions pour l'ambition de son gouvernement que de la sympathie ; mais il n'en est malheureusement pas ainsi.

En cet état de choses, qui pourrait présenter d'extrêmes périls, nous nous rassurons pourtant. Le gouvernement impérial a su contenir jusqu'ici les injustes envahissements de la Russie et se modérer dans sa victoire. Des complications nouvelles, des rivalités, des embarras inouïs chez de grandes puissances qui nous étaient autrefois hostiles, ont mis de plus en ses mains la principale conduite des affaires européennes. En un mot, il a l'arbitrage de cette situation extérieure, à la condition d'en bien user.

Qui oserait penser qu'un gouvernement, en possession de ces immenses avantages, irait les compromettre pour détruire la restauration du Saint-Siége, procéder à une nouvelle distribution d'États et susciter des guerres universelles ?

M. le comte de Cavour lui-même n'a point exprimé de telles énormités : sa note du 27 mars 1856 contenait simplement, sous la seule responsabilité du cabinet de Turin, des propositions de nature à provoquer des craintes sérieuses pour le domaine pontifical, et M. le comte Walewski les a passées sous silence dans son résumé des délibérations du Congrès. C'était condamner le projet sarde.

Cela est si vrai, que la note postérieure du 16 avril, également présentée par M. le comte de Cavour, tout en affectant une confiance sans fondement dans l'appui de la France, déclarait, sur le ton d'une plainte amère, « *que son espoir avait été déçu, et que les Italiens resteraient convaincus qu'ils n'avaient plus rien à attendre de la diplomatie*[1]. »

Au moment où le souverain Pontife vient de mettre en lumière, de son côté, le véritable état des Légations, nous ne voulons donc examiner, avec une attention nouvelle, que la portée des plans contenus dans la note du 27 mars.

M. le comte de Cavour les a parfaitement expliqués. Il ne pouvait dire avec plus de netteté qu'il n'admettait point la perpétuité du gouvernement temporel du Saint-Siége comme la condition nécessaire du libre exercice de son pouvoir spirituel, et que, dans son opinion, la combinaison de la séparation des Légations serait plus ou moins durable, mais passagère.

Selon lui, « une réforme complète du gouvernement pontifical est impossible : la cour de Rome pourrait bien se prêter, *en apparence*, à des réformes civiles et politiques, *mais elle comprend trop bien que la sécularisation et le*

[1] Voir la note du *Correspondant* du 25 juillet 1856.

Code Napoléon, là même où l'édifice de la puissance temporelle repose, le saperait dans sa base et le ferait crouler.

« On ne doit, pour éviter ce risque, introduire les réformes que dans les Légations. — Sans nous flatter, ajoute M. le comte de Cavour, que leur séparation, au moins administrative, *pourrait durer éternellement*, nous sommes d'avis *qu'elle pourrait suffire pour longtemps et par cela même assurer le gouvernement temporel du Saint-Siége*, sans la nécessité d'une armée permanente étrangère [1]. »

Le commencement de la note expose le *maximum* des réformes à introduire dans les Légations, c'est-à-dire une complète séparation législative, administrative, militaire; mais elle s'accommoderait, comme *minimum*, d'une séparation simplement administrative.

On le voit, la pacification des Légations ne peut résulter que de leur séparation plus ou moins radicale; quant aux autres provinces laissées au souverain Pontife, elles n'obtiendront jamais les réformes nécessaires, à moins que son gouvernement temporel ne consente *à être sapé dans sa base et à s'écrouler*. La note veut, néanmoins, assurer ce gouvernement si peu sincère et si condamné à une incurable immobilité dans les abus; c'est pour cela, sans doute, que la combinaison ne doit pas durer éternellement, mais un temps assez long, en sorte qu'un état de transition est la base de ce respectueux projet, et il a pour but cependant de garantir l'institution dont la perpétuité et la liberté importent à tant de nations.

L'excès des contradictions ne saurait voiler les conséquences de ces vues émanées du gouvernement sarde, et l'on doit s'en rendre compte, car il est assez fort pour se complaire à de hautes aventures, assez exposé à des revers pour engager gravement l'Europe dans la réparation de ses imprudences ou de ses faiblesses.

Si le temps de l'œuvre proposée allait s'écouler plus vite qu'on ne l'a conjecturé, si cette prétendue pacification des Légations, au lieu de s'étendre au domaine pontifical réservé, n'était qu'une agitation croissante, illimitée pour les deux parties, et allait précipiter le cours des événements, quel serait alors le dernier mot de l'état qu'on a présenté comme durable, quoique provisoire?

Ce dernier mot, M. le comte de Cavour avait ses raisons de ne pas le dire, comme tous les catholiques ont les leurs, et aussi le droit de le demander.

Il est d'ailleurs hautement avoué en Italie, et il résulte tellement de la force des choses, dans la combinaison de M. de Cavour, que nous démontrons ici l'évidence.

Nous en prendrons la formule dans une brochure fort connue à l'é-

[1] *Correspondant* du 25 juillet 1856.

tranger, et rédigée par des écrivains sans malveillance pour le cabinet de Turin :

« *Nous ne nions pas que l'autre moitié des États pontificaux se plain-*
« *drait d'être abandonnée et demanderait part égale à celle des Légations.*
« *— Du reste, si l'expérience d'une administration administrative par-*
« *tielle réussissait, nous ne voyons pas pourquoi on ne pourrait pas*
« *l'étendre aux autres provinces*[1].»

La brochure a mille fois raison : elle révèle les tendances, et, à vrai dire, le dénoûment des conceptions de M. le comte de Cavour, alors même qu'il s'y opposerait. De plus forts que lui l'attendent dans les grandes crises qu'il ne saurait dominer.

Oui, la séparation partielle conduirait fatalement à la séparation totale. Ce domaine pontifical réservé serait à l'instant enveloppé de plus près, soufflé, excité de toutes parts ; on sait comment les minorités résolues amènent le silence des majorités intimidées ; à Rome, aussi, on réclamerait donc le régime des Légations, le *maximum* qui ôte au pape la législation, les finances, la justice, l'administration tout entière, ou, si l'on veut aller plus doucement pour marcher plus vite au jour propice, le modeste *minimum* qui conserve au gouvernement pontifical une partie de cette administration qu'on n'a pas même définie.

En fin de compte, quel que fut le degré de réduction opérée sur l'autorité de Pie IX, il y aurait peu d'endroits au monde où il ne fût mieux placé qu'à Rome, où réapparaîtraient aussitôt les vindications longtemps contenues, les affluences étrangères d'autrefois et la plus complète oppression du principat sacré.

Il est fort étrange que M. le comte de Cavour appelle *pacification* l'état qui rendrait une vie nouvelle à toutes les attaques, ne fût-ce que par les résistances obligées du souverain Pontife ; qu'il y trouve la garantie de la paix du Saint-Siége et le seul moyen de hâter le terme de l'occupation française et autrichienne, comme si le mal ainsi organisé ne devait pas déterminer bientôt des occupations plus vastes ! L'évacuation des armées étrangères semble le préoccuper tellement, qu'il en fait son point de départ. Le Piémont ne saurait souffrir, sur ses flancs, les quelques mille soldats qui l'inquiètent. Peut-être le préservent-ils plus qu'on ne le croit, ou qu'on ne le dit. De véritables armées ne sont-elles pas ailleurs autour de ses frontières ? Cet inconvénient ne diminuerait pas avec l'accroissement des désordres politiques. Dans tous les cas, si une pareille objection avait la moindre valeur pour la nationaltié piémontaise, il faut avouer qu'on ne peut subordonner davantage à sa cause les intérêts du genre humain.

[1] Publication du 29 mars 1857.

Au point de vue de la séparation partielle des Légations, se figure-t-on exactement ce que serait la situation transitoire du Saint-Siége? Si l'on considère combien le Piémont, aidé par la Grande-Bretagne, a exercé une déplorable influence en Italie, on peut juger les funestes effets du voisinage de ce vice-roi ou vicaire, moniteur de discordes par institution, poussé sans cesse et intéressé peut-être, à se distinguer, à se dilater, à faire de continuelles leçons au suzerain ; de ce prince à part, armé, pour la propagande, des forces de son gouvernement, de l'appui de ses alliés secrets ou publics, et de toutes les ressources qu'on a sur des concitoyens de la veille. Convenons que le vicaire serait renversé s'il n'obéissait pas à ce rôle, et que l'expérience partielle, avec ses partisans ralliés dans les deux pays, ne peut manquer de réussir, soit qu'on la conduise lentement, soit qu'on la brusque.

Par l'un ou l'autre procédé, elle envahit le territoire pontifical tout entier.

Mais, alors, serait-ce le vicaire institué pour les seules Légations qui obtiendrait l'extension de son autorité au delà de ces provinces, ou bien ferait-on deux vicaires, un pour chaque région? Le Pape serait-il le sujet temporel de celui de Rome?

C'est assez de ces folies, dont on ne soucie guère ; allons au but : Le vicaire ne peut être que roi ou président de république ; mais il n'y a pas de milieu possible, l'histoire l'atteste, entre la séparation et l'incorporation. Plusieurs gouvernements, et peut-être le Piémont aussi, réduiraient promptement la nouvelle république. Un roi de Rome aurait-il plus de chance d'être agréé? De quelle puissance il aurait besoin pour se maintenir! Il serait donc nécessaire qu'il fût roi d'Italie, et encore le dernier mot n'est pas prononcé. C'est roi d'Italie et maître de la terre qu'il fallait dire.

Ah! si les changements de la carte européenne, sur de grands États, sont toujours convulsifs, voici un royaume bien peu étendu qu'il est plus difficile assurément de ranger sous un nouveau souverain. Dominer ou déplacer le Pape, c'est, d'une faible main d'homme, toucher à l'Éternel et à l'infini. L'atteinte peut durer quelque temps, en effet ; mais les abîmes sont ouverts.

Les hauts conquérants qui oublient Dieu ne peuvent laisser Rome en dehors de leurs desseins ; ils s'y promettent l'assistance que donnerait le directeur spirituel de deux cents millions d'âmes; mais, comme celui-ci ne peut s'y prêter, sa résistance certaine leur paraît un obstacle d'une importance au moins égale à celle de la chimérique facilité qui se dérobe à leurs poursuites. Que s'ils prétendent, au début, gêner seulement le Pape, lui faire une demi-grâce, une incomplète sûreté, afin de le ployer à leurs vues, cette illusion, entretenue par l'orgueil, ne s'arrête pas; ils rencontrent encore l'obstacle dont ils s'irritent, et

sont conduits, d'une exigence de plus en plus tyrannique, aux attentats que, tôt ou tard, la catholicité ne saurait supporter.

Quelle ruse puérile la brochure que je citais tout à l'heure recommande en regard de ces formidables nécessités! Voici la flatterie, d'avance rejetée, qu'elle ose présenter comme la garantie de sa méthode :

« M. de Cavour a cru qu'en rattachant, autant que possible, la nouvelle organisation des Légations aux *traditions du régime napoléonien*, on serait sûr d'obtenir *un très-considérable effet*[1]. »

Ainsi, c'est pour charmer l'empire français qu'on se couvre d'amour pour la tradition napoléonienne et que les libéraux patriotes lui demandent, pour leur plus grande gloire, ou plutôt en faveur d'une insondable anarchie, des actes dont Napoléon s'est repenti à son heure suprême.

A quel moment, d'ailleurs, prendre la tradition napoléonienne? Le premier consul pensait fort différemment du vainqueur de toute l'Europe quand il prononçait, en 1802, ces remarquables paroles :

« On reproche au Pape d'être un souverain étranger. Ce chef est étranger, en effet, et il faut en remercier le ciel. Le Pape est hors de Paris, et cela est bien; il n'est ni à Madrid ni à Vienne, et c'est pourquoi nous supportons son autorité spirituelle. A Vienne, à Madrid, on est fondé à en dire autant. On est donc heureux qu'il réside hors de chez soi, et qu'il ne réside pas chez des rivaux. — Ce sont les siècles qui ont fait cela, et ils l'ont bien fait. Pour le gouvernement des âmes, c'est la meilleure, la plus bienfaisante institution qu'on puisse imaginer[2]. »

Déjà, cependant, la république Cisalpine, érigée plus tard en royauté d'Italie, existait; mais, quand la logique de la conquête universelle et l'aveuglement du pouvoir absolu eurent leur tour, les bons raisonnements firent place au sophisme, dont on peut lire l'expression dans la *Correspondance de M. Fiévée* :

« L'indépendance temporelle du Saint-Siége était parfaitement motivée par l'indépendance des nations catholiques. Maintenant celles-ci sont incorporées ou subordonnées à l'Empire. L'Église est donc régulièrement revenue à la situation où elle se trouvait vis-à-vis de Charlemagne et au temps de Constantin : un pape étroitement uni à un empereur et résidant, sans le moindre inconvénient, dans les possessions impériales. »

On rappelle que de grandes puissances y consentaient; que de 1797 à 1814, sauf de courtes interruptions, l'Italie septentrionale, les États

[1] Même brochure du 27 mars 1857.
[2] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers.

pontificaux, ont successivement joui des bienfaits de l'administration française; et l'on assure qu'il y aurait moyen de reproduire prudemment l'œuvre violente d'autrefois. La plus habile prudence ne dispenserait point les imitateurs de ramener l'Europe au joug brisé de 1813.

De régulières améliorations, quelques parties heureuses de l'administration conquérante, sont en effet restées, même à Rome. Ces bons résultats absolvent-ils le Directoire de l'exil de Pie VI, et l'Empire de la captivité de Pie VII? Le Piémont, qui veut agrandir sa nationalité, regrette-t-il les temps où il n'en avait point? Bizarre hommage à la croix de la maison de Savoie!

Cet ancien état d'incorporation générale, qui a coûté tant de soucis au génie de son auteur, qui a tant contribué au déclin de sa fortune, a duré dix-sept ans, cela est vrai; puis, le jour même où le grand empereur passait le Niémen, le cardinal Pacca l'a remarqué dans ses mémoires, Pie VII arrivait à Fontainebleau; quelques mois plus tard, le captif de ce palais rentrait dans ses États, et les voiles du *Northumberland* s'enflaient pour atteindre le tombeau de Sainte-Hélène.

Le second Empire n'ignore pas que le pire des expédients, à l'égard des Légations pontificales, serait d'y laisser pénétrer, directement ou indirectement, l'influence qui entraîne le Piémont, parce qu'elle y serait accompagnée d'un esprit de turbulence dont les conquêtes disciplinées de Napoléon Ier étaient exemptes. Alors l'*italianisme* dormait dans son berceau; l'unité révolutionnaire, discordante en ses théories, mais uniforme dans leurs applications, telle enfin qu'elle se manifeste de nos jours aux dépens de la véritable unité et des progrès si désirables pour la Péninsule, n'était pas née; à Rome, aucune émeute ne troublait la statistique de son préfet, M. de Tournon; le Piémont servait vaillamment, de Londres à Genève et à Gênes, ces ardents foyers de l'*idée nouvelle;* l'opposition philosophait avec d'autres accents.

Vous aimez les traditions napoléoniennes! Eh bien, le premier empereur se fût arrêté devant les symptômes qui n'ont apparu qu'après son règne. L'exemple de sa chute et de ses regrets, ces complications qu'il ne prévoyait pas, rendraient plus coupables et plus aveugles encore les entreprises dont on sollicite en vain le renouvellement.

L'Autriche elle-même, qui a toléré, aussi longtemps qu'elle a été faible, la domination française en Italie, la préférerait, dans ses plus mortels accablements, aux acquêts du gouvernement sarde. Quant à l'Église, elle n'a jamais choisi entre ses oppresseurs; sa force est toute jeune de dix-huit siècles, et c'est pour cela qu'elle est confiante.

Notre tranquillité est donc sincère. Qu'on ne se figure point surprendre ici un *Miserere* dans les effusions d'un *Te Deum*. Nous n'avons pas rêvé, dans notre pays, des dangers imaginaires; mais nous devions

combattre l'une des principales causes des troubles de l'Italie. Si nous avons trop insisté, peut-être, sur ce point, c'est que les pièces diplomatiques dont nous avons développé les conséquences n'ont pas été retirées, et qu'elles étaient fort récemment commentées par de notables écrivains avec une obstination égale à la nôtre; c'est aussi que nous n'avons pas quitté les provinces où Pie IX devait être si mal reçu.

Que disait-on encore en 1856? Que les finances des États pontificaux étaient en désordre, les impôts et les déficits toujours croissants, les travaux publics négligés, les comptes tenus cachés, sans contrôle efficace de la Consulte, et que les Légations en souffraient plus que les autres provinces, parce que, étant plus riches, elles étaient cependant plus délaissées, au profit de Rome, des pays voisins de cette métropole, des églises et du clergé. Si ce tableau avait été véritable, l'empressement des Légations eût-il été ce qu'il a paru dans ce voyage? Mais, bien avant que l'on traitât de la sorte le gouvernement du souverain Pontife, il avait préparé et ordonné la publication d'un grand nombre de documents qui jettent une vive lumière sur cette population, ses accroissements, sa composition, sa répartition, ses ressources comparées à celles des autres peuples[1], et le Saint-Siége était parfaitement absous par la démonstration des avantages qui recommandent son autorité. Nous en réservons l'analyse; pour le moment, contentons-nous d'indiquer à grands traits les principaux résultats.

Les comptes déclarés secrets sont annuellement imprimés; nous les ouvrons. La seule affirmation ennemie qui soit exacte, c'est que les impôts ont augmenté, mais dans une proportion inférieure aux bénéfices provenant de l'abaissement des tarifs de la douane, de l'augmentation des produits indirects, et de l'amélioration remarquable du mouvement général des affaires.

Les nouveaux impôts ne sont point imputables au gouvernement pontifical. Il n'a jamais figuré, dans les états de finances, que par ses patientes économies, ses efforts incessants pour solder les charges de la conquête ou des révolutions.

Nous avons déjà parlé de l'origine de la dette, qui est aujourd'hui d'environ 300 millions[2]. On peut tenir pour certain que ses causes

[1] *Statistica della populazione dello Stato pontificio dell' anno* 1855, *Roma*, 1857. Ce volume, de 519 pages, magnifiquement imprimé, est rempli de renseignements précis présentés sur le modèle de nos meilleurs recueils de statistique, et de très-nombreux tableaux. Il est le résultat des travaux d'une commission de plus de 200 membres, choisis, en 1855, parmi les conseillers les plus notables et les plus expérimentés de chaque province, sous la présidence du ministre des travaux publics.

[2] *Correspondant* du 25 août 1856, p. 728 et suiv.

doivent être attribuées, en trois parts presque égales, à trois bouleversements, et jamais aux abus ni aux dilapidations des Papes : 1° les envahissements territoriaux et rançons de 1797 à 1814; 2° les soulèvements de 1831 et de 1832; 3° la république de 1848.

Fallait-il, à cette dernière époque, laisser les transactions dans les empêchements inextricables du papier-monnaie, ou bien imposer et emprunter pour le retirer de la circulation? On a imposé, un peu aliéné sur les biens caméraux, et beaucoup emprunté. A qui la faute?

C'est ainsi que plus de 42 millions de francs de ce papier-monnaie, émis en dix-huit mois par la république, ont été remboursés et les services assurés. A qui l'honneur?

Reprenons les comptes secrets (*Conto consuntivo generale della publica administrazione et bilancio generale. Roma*, 1856).

Voici la progression des recettes : de 53,600,000 fr., en 1850, elles se sont accrues successivement de plus d'un dixième en six années. En 1857, elles montent à 64,505,147 fr.

Les dépenses les ont malheureusement surpassées, surtout dans les premières années qui ont suivi 1848, et il en est résulté d'annuels déficits, qui se sont élevés pendant quelque temps à plus de 9 millions de francs; à partir de 1854, ils décroissent. En 1856, le déficit tombe à 3,931,000 fr. En 1857, il n'est plus que de 2,856,000 fr., et, si les poursuivants de conquêtes, de dynasties ou de républiques nouvelles veulent bien le permettre, il aura probablement disparu en 1858. La somme totale de ces déficits, depuis 1849, est presque entièrement représentée par les charges de l'occupation étrangère, surtout de celle des Autrichiens, qui auraient dû se faire honneur d'une générosité égale à la nôtre.

Le Saint-Siége a, devant Dieu, la responsabilité de ces réparations, non de ces maux.

Depuis 1854, les dépenses sont en décroissance. Cette partie du budget s'élevait alors à près de 75 millions. En 1856, elle n'était plus que de 71,954,000 fr.; en 1857, elle se réduit encore à 66,858,000 fr. Ainsi, pendant qu'on accusait les abus financiers des États pontificaux à Turin, à Londres et à Paris, le souverain Pontife, aidé de sa consulte, réalisait sur les dépenses une économie de 3 millions, et il en fait une autre, cette année, de 5 millions. Il est vrai qu'il ne veut rien ajouter à son territoire, mais seulement le faire prospérer en le préservant de tout mauvais dessein.

Le budget sarde est loin d'une pareille situation.

Je vois, en outre, dans ces mêmes pièces, on ne peut plus ténébreuses, quoique le gouvernement pontifical n'ait rien à y perdre, que les produits nets de la douane se sont élevés de 14,825,193 fr. en 1849, à près de 27 millions en 1856; que ses recettes excèdent de plus d'un

cinquième celles de l'époque comprise entre 1843 et 1847; que le mouvement de la marine marchande, qui n'était que de 26,280 tonneaux en 1846, avec un personnel de 8,086 hommes, est monté progressivement en 1854 à 31,637 tonneaux et 9,711 hommes d'équipage; que tous les monopoles abolis ont rendu à l'État d'importants bénéfices; je constate le nombre toujours croissant des plantations primées, des sociétés d'agriculture et des encouragements qui leur sont accordés.

On demandait avec indignation des chemins de fer, et le réseau romain, comprenant les lignes de Rome à Civita-Vecchia, à Ancône, à Bologne et Ferrare, sur une étendue de 619 kilomètres, est concédé, en voie d'exécution; le cours de ses actions est excellent.

Aperçoit-on dans tout ceci des motifs de vitupérations et de démembrements?

J'oubliais un grief, la *sécularisation*. On commente ainsi à Turin et à Gênes la répartition de tous les emplois publics des États pontificaux entre 6,836 laïques qui touchent 7,506,210 francs de traitements, et 289 ecclésiastiques ne recevant que 628,114 francs. « Ces laïques ne doivent pas compter, attendu qu'ils n'ont pas l'esprit de leur siècle, mais du Saint-Siége. » Quel est le gouvernement, à commencer par celui du Piémont, où les fonctionnaires ne doivent pas avoir l'esprit des supérieurs dont ils acceptent la confiance, et, s'il en était autrement, quelle serait son autorité? Les progrès de notre siècle exigent-ils absolument l'anarchie?

Et maintenant, si j'examine, bien sommairement, la statistique officielle que j'indiquais plus haut, je ne suis pas moins frappé de plusieurs contrastes entre les réquisitoires et les conditions économiques du peuple sur lequel on gémit.

En France, nous commençons à remarquer que la population des grandes villes s'accroît au préjudice des campagnes privées de main-d'œuvre; que le nombre des mariages diminue en même temps que les ouvriers agricoles désertent les champs, et même on assure que, depuis notre avant dernier recensement, la population générale reste stationnaire ou s'accroît peu.

On conteste le plus ou le moins; je n'entre pas dans ce débat, qui a sa tristesse.

Dans les États pontificaux, la population était de 2,732,426 habitants en 1833; de 2,929,807 en 1844; et de 3,124,668 en 1853. Comparez et dites si une augmentation d'un sixième en 20 années seulement annonce une détestable administration et la misère.

De plus, la commission pontificale a constaté que cette population se composait de 608,280 familles, qui ont en moyenne 5.14 enfants.

Cette fécondité des mariages dépasse celle de Belgique, et notablement celle de France.

Le nombre des mariés et des veufs s'élève à plus du tiers de tous les habitants, proportion également supérieure à celle de beaucoup de pays qu'on ne plaint pas.

Enfin la même statistique montre 206,558 propriétaires fonciers représentant, avec leurs enfants, 1,032,000 parties intéressées, et la fortune moyenne de ces propriétaires, d'après le cadastre dont les estimations ne donnent plus qu'environ le tiers des valeurs véritables, est de 5,597 francs. La population agricole est de 1,585,715 habitants ; la population agglomérée est de 1,538,953[1].

Voici encore un tableau, province par province, qui mérite d'être médité : ce pays de mendiants asservis n'a que 37,015 indigents allant chercher des secours, ce qui n'empêche pas qu'il y ait à Rome, par exemple, proportionnellement plus de charité publique chrétienne et libre qu'à Paris, et que, sur 1,500 mariages qui s'y font dans l'année, plus de 1,000 soient dotés par des associations bienfaisantes. N'oubliez pas le médecin et le chirurgien gratuits dans toutes les communes, l'avocat des pauvres près de chaque tribunal. *Autant d'hôpitaux que d'arcs de triomphe* chez les papes! La poétique et surprenante délicatesse de cette expression de Voltaire exprime bien l'espèce de gloire qui environne là toutes les maisons de charité ; une multitude de confréries veillent affectueusement sur elles ; on sent qu'il ne s'agit pas d'y traiter ou séquestrer une espèce incommode, mais de consacrer l'*éminente dignité des pauvres dans l'Église*[2].

Pie IX, avant sa visite aux Légations, avait augmenté encore, par d'admirables fondations, les établissements que ses prédécesseurs ont ouverts aux souffrances ; le temps nous manque pour les décrire ; mais nous ne pouvons passer sous silence la première pierre posée récemment à San-Alessandro pour une ferme-modèle destinée à l'assainissement de la campagne romaine au moment où l'on entreprenait le desséchement des marais d'Ostie.

L'accueil reçu est une mémorable réponse aux plus furieuses accusations. Il paraît, ce roi, dans la charité, et, pour me servir de l'expression d'un Père des premiers siècles, ce doux pontife « *si gracieusement orné de l'Esprit-Saint!* » Les plus froids sont émus.

[1] A l'exception de Rome et de Bologne, il n'y a pas de grandes villes dans les États pontificaux; mais leur population y est heureusement répartie. Ainsi, tandis que la Belgique a 73 villes de 5 à 10,000 habitants, 13 de 10 à 20,000, 11 qui dépassent ce nombre, les États pontificaux en ont 74 de la première catégorie, 32 de la seconde, 15 de la troisième. La France n'a que 43 villes au-dessus de 20,000 habitants.

[2] C'est le titre d'un sermon de Bossuet.

Que fait-il sur son passage, si ce n'est de continuer sa vie de tous les jours? Les lieux de piété et de refuge, les malades, les malheureux, les prisonniers, ont ses premières attentions; puis il interroge les manufactures, les établissements scientifiques, les écoles. Rien n'échappe à sa tendresse et à sa sollicitude. Nous jouissons de ces témoignages; mais nous ne saurions cependant nous élever jusqu'à la sérénité de ceux qui ont vu dans de si belles circonstances et dans l'état général des populations la fin de toute inquiétude.

Un apaisement complet et durable n'a jamais été servi par la négation du péril. Celui-ci, nous l'avouons donc, nous paraît encore puissant, redoutable, prêt à éclater par les secousses qui ébranleraient de grands États. Au fond, il en est ainsi d'une bien grande partie de l'Europe. Pourquoi cela n'existerait-il pas dans une contrée ouverte et commune à toute les nations, qui ressent plus particulièrement les influences et les moindres contre-coups du mal que les plus hautes puissances ne savent pas contenir?

Nul pape n'a été plus réformateur, plus trahi, plus mal secondé, et n'est aujourd'hui plus environné d'obstacles pour le bien que sa grande âme voudrait accomplir. L'attaque est partout : deux ou trois ambitions nationales, soutenues par les haines de ceux qui savent parfaitement que le renversement du Saint-Siége serait la condition indispensable de leurs destructions sociales, et par les efforts des religions séparées qui sont animées de l'espoir, autrefois inconnu, de survivre à l'Église; les préventions et les inconséquences des beaux esprits, aigris pour de bien petits chagrins sans relation avec la charité et la sollicitude universelle du souverain Pontife, aussi injustes à son égard et envers la liberté que pour eux-mêmes; enfin l'ambition interne de ce pauvre pays poussé de tous côtés à refaire, sur ses propres ruines, un grand peuple italien. L'appui est dans les promesses divines qui ne failliront pas, mais qui ne préservent ni des expiations, ni des épreuves, dans l'attachement de toutes les nations catholiques. A un point de vue tout humain, l'attaque peut être plus rapide que le secours.

Aussi inclinerions-nous pour ce résumé d'un spirituel écrivain qui disait récemment, à son retour de Rome : « *J'ai trouvé là beaucoup de progrès et beaucoup d'opposition.* »

Nous croyons, en un mot, à toutes les contradictions et complications de cet état de choses; mais il faut distinguer, dans l'opposition de la petite minorité qui veut la ruine, celle qui ruinerait sans le savoir et celle qui naît, à divers degrés, des embarras publics, en des rangs variés, parmi les conservateurs eux-mêmes, chacun voulant alors, par dévouement inactif et inquiétude de ce qu'il ignore,

quelquefois, par un secret mécompte, donner son remède à la direction qui n'est pas en ses mains !

On exige du Saint-Siége, soit de vastes et rapides réformes, soit de nouvelles participations modérées à ses conseils. Je suis porté à croire qu'il y a des réformes désirables et possibles, à la condition qu'elles soient appropriées fort prudemment aux tempéraments et aux dangers de ce pays, à son éducation tourmentée par trois ou quatre révolutions qu'il a toujours subies sous une pression étrangère.

Ce qui est si large devient trop étroit, ce qui va si vite succombe promptement ; ce qui serait trop lent et trop circonscrit ne risquerait pas le même sort, puisqu'il s'agit de l'Église, mais pourrait amener des réactions et des épreuves. Quant aux accessions demandées dans les pouvoirs, je les admets aussi, à la condition qu'elles ne s'opposent pas trop à la nécessité regrettable, mais évidente, d'une forte concentration exécutive, aussi longtemps que le gouvernement pontifical sera exposé à toute autre chose que les délibérations et contradictions salutaires des temps paisibles.

On veut, d'un autre côté, qu'il s'associe des modérés. La recette est bonne, mais son exécution n'est pas facile, là plus qu'ailleurs. Il y en a, sans doute, mais en bien petit nombre, avec les qualités qui les rendraient précieux, c'est-à-dire l'expérience et la fermeté. M. Rossi comptait sur eux en 1847 ; en 1848 beaucoup moins. Comment les trouver et les former en unjour, et en d'incessants dans gers qui exigent précisément une éducation toute faite ?

Comment élargir, avec l'élection dans les conseils communaux, provinciaux, les bases de la Consulte, appeler de nouveaux laïques dans les administrations et magistratures dont ils ont déjà la plupart des emplois, si l'on est certain d'accroître en même temps le nombre et la force des mécontents ? C'est un cercle vicieux. Les mécontents critiquent l'état actuel, et si on leur donnait toutes les satisfactions qu'ils souhaitent, non-seulement ils seraient encore moins satisfaits, mais le gouvernement dont l'indépendance est nécessaire à toute la catholicité serait livré à leur inexpérience, à leurs contradictions, puis aux rêves guerriers de l'italianisme, aux suggestions de divers pays et aux entraînements dont on connaît les résultats.

Je ne m'étonne donc nullement de ce qui est refusé ou ajourné. Ce qui me frappe, au contraire, c'est qu'en face des agitations produites par le retentissement des admonestations, réputées collectives quoiqu'elles ne le fussent pas, cette sainte autorité, mise à l'index par deux gouvernements, livrée aux outrages quotidiens de la presse anglaise, piémontaise, française, belge, suisse, etc., ait pu réaliser, en si peu de temps et au milieu de si cruelles difficultés, tant d'améliorations.

Si l'on voulait sincèrement ou sensément qu'elle améliorât davan-

tage, on lui accorderait la première et la plus indispensable réforme : celle de l'agitation elle-même, qui, du dehors au dedans, est le principal obstacle aux vrais redressements administratifs et politiques. Point de réformes sans liberté d'action, sûreté et dignité des pouvoirs. Autrement, elles ne sont que séniles concessions, abaissements dans la peur, et, avec cela, elles ont tous les effets de la témérité.

La seconde réforme extérieure qui se lie à celle-là, c'est que l'on évite jusqu'aux plus éloignées apparences d'une leçon publique et d'un concert précédant la contrainte. Les attributions spirituelles et universelles du Saint-Siége exigent plus que du respect; mais, dans les rapports temporels, il appelle lui-même les avertissements de la diplomatie ordinaire, afin que chaque état se présente avec de régulières communications, qui n'ont, à ses yeux, que plus d'autorité, puisqu'il est impossible d'y apercevoir l'oubli de ce que l'on doit à l'incomparable majesté de sa faiblesse.

La troisième réforme préalable qui serait la garantie, le glorieux complément des autres, et faciliterait toute la suite des corrections et des perfectionnements, devrait consister dans une intervention commune des puissances catholiques, mais, cette fois, avec un esprit bien différent, pour garantir l'inviolabilité intérieure et extérieure du Saint-Siége. Il y aurait là une belle mission à remplir pour la France! Nous en avons dit un mot au début de ces études. C'est un sujet qui mérite un historique et des considérations que nous essayerons d'aborder en leur temps. Les préoccupations présentes en sont tout l'opposé.

Faites enfin quelque paix dans ce lieu où résident la lumière permanente et la règle volontaire de nos âmes, les fondamentales conditions de votre propre repos, de vos prospérités ; ne le troublez pas, du moins, si vous n'êtes résolus ni à le préserver individuellement, ni à le garantir en commun, et vous verrez si les améliorations s'y feront attendre!

Des réformes! mais qu'est-ce que l'Église, si ce n'est la réforme elle-même, infaillible et illimitée, le seul combat livré partout, et sans trêve, aux passions mauvaises? car les peuples, comme leurs gouvernements, sont, à cet égard, aussi impuissants qu'incorrigibles en dehors de la source intarissable des remontrances évangéliques? Si vous voulez de meilleures institutions et de meilleures mœurs qui peuvent seules les soutenir, n'affaiblissez pas la cause première de toutes les corrections efficaces.

L'Église n'a jamais cessé de vouloir ardemment se réformer elle-même. Où trouvera-t-on plus de sévérité, pour les clercs et les réguliers, que dans les Pères et les conciles, celui de Trente notamment?

Pie IX était élu le 16 juin 1846, et, le surlendemain, il annonçait,

par une lettre encyclique, la réforme des ordres religieux, en louant leurs héroïques vertus, mais s'efforçant de redresser ceux qui étaient oublieux de leur état[1].

Pourquoi ne le dirai-je pas? Rome entière l'a su. Le jour même où notre armée relevait le drapeau pontifical, le journal officiel du Saint-Siége reparaissait, et, en des conjonctures si graves, j'ai dû croire que son rédacteur n'écrivait pas une ligne qui ne fût approuvée. Lisez, dans le premier numéro de ce recueil, le passage qu'il empruntait à une feuille religieuse de France[2] :

« *Le ciel peut laisser aux auteurs de cette révolution un certain temps de* « *règne : il ne faut pas croire que la chute de Rome terminera tout. La Pro-* « *vidence, qui s'est servie d'eux pour châtier les croyants imparfaits, les mon-* « *signors ambitieux ou paresseux, les prêtres mauvais ou indévots, les moines* « *sans discipline ou sans ferveur, peut prolonger la tâche des persécuteurs :* « *elle le fera tant que la leçon sera nécessaire. Mais eux, dès que la tâche de* « *correction qu'ils accomplissent, sans le savoir, sera finie, ils seront brisés* « *comme une verge désormais inutile.* »

Souvent j'y ai pensé avec une profonde émotion, et je ne sais rien de si grand que cette préoccupation persistante, en de tels moments, non dans la défaite, mais dans la victoire. — « *Les insurgés seront* « *peut-être bien méchants : comme nous allons devenir bonnes !* » disait la sœur du douzième arrondissement[3].

La sincérité des âmes saintes se reconnait au même élan.

J'ai vécu douze années dans les assemblées politiques et assisté fort humblement à bien des vicissitudes. Rarement j'ai entendu le noble aveu d'une faute. Les partis passent leur temps à démontrer la beauté de leurs erreurs, et, quand ils s'accusent eux-mêmes, c'est contre un adversaire.

Combien les progrès de l'industrie humaine et de la richesse recèlent de calamités, s'ils ne sont relevés, sanctifiés par le soin des âmes! Nous voyons des merveilles remplies d'épouvantes, et il est fort nécessaire que la chaire chrétienne multiplie ses austères avertissements sur le rapide entraînement des basses vanités, de ce luxe et de ces convoitises dont *l'infinité*, dans le langage de Bossuet, « *se fâche de* « *n'être jamais assouvie.* »

[1] Cette réforme s'est accomplie par le décret du 25 janvier 1848.

[2] L'*Espérance de Nancy*, n° 158, 3 juillet 1849. — Elle a mérité cet honneur; mais c'est elle qui parle dans le journal de Rome. Le Saint-Siége eût-il employé tous ces termes en exprimant directement ses pensées? Je l'ignore; mais la seule autorisation de reproduire révèle un sentiment dont j'ai cru pouvoir donner la preuve.

[3] *Vie de la sœur Rosalie*, par M. A. de Melun.

Les prédications des souverains Pontifes sont leurs exemples : en regard des orgueilleuses magnificences de Louis XIV et de ses désordres, quatre papes, ses contemporains, Clément IX, Innocent XI, Innocent XII, Clément XI, se prennent d'amour pour la pauvreté, adoptent les affligés pour leur société habituelle ; ils se mettent au pain et à l'eau ; se font avares, afin de grossir les épargnes des œuvres utiles et bienfaisantes.

Clément XI admet chaque jour 12 pauvres à ses repas ; Innocent XII les appelle *ses neveux* et leur abandonne son patrimoine. C'est lui qui en réunit jusqu'à 5,000 dans le palais de Saint-Jean de Latran. En même temps, il fait disparaître la mendicité et laisse 800,000 écus d'économies après avoir doté les missions de Chine, d'Éthiopie, et le grand hospice de Saint-Michel pour le rachat des captifs.

La dépense de table de Clément XI est de 15 baïoques par jour (un peu plus de 16 sols de France). « *Le roi mon maître a les bras longs !* » lui dit un ambassadeur. « *Dieu les a plus longs que lui, et je crains sa* « *justice*, » répond le Pontife.

En face des débauches du régent et à l'avénement de Louis XV, Benoît XIII apparaît. A peine élu, il fait porter au Vatican ses draps de religieux, en laine grossière ; sa première visite est à l'hôpital du Saint-Esprit, où il administre un moribond, et les pauvres ne le quittent plus.

Fénelon s'inspirait de ces exemples quand il adressait au petit-fils du grand roi des conseils dont la hardiesse ne sera jamais dépassée[1], et quand il arrêtait les splendides constructions d'un nouveau palais archiépiscopal à Rouen, par ce peu de mots : *Dic ut lapides isti panes fiant.* « Dites à ces pierres de se changer en pains ! » Que voit-on à cet égard, dans les rangs philosophiques, jusqu'à la Révolution française ? De pernicieuses alliances avec les vices mêmes de la cour.

[1] « Avez-vous soin de réprimer le luxe et d'arrêter l'inconstance ruineuse des « modes? C'est ce qui corrompt la plupart des femmes : elles se jettent à la cour « dans des dépenses qu'elles ne peuvent soutenir sans crime; le luxe augmente en « elles la passion de plaire, et leur passion pour plaire se tourne principalement « à tendre des piéges au roi. N'avez-vous point souffert que les personnes les plus « vaines et les plus prodigues aient inventé de nouvelles modes pour augmenter « les dépenses? N'avez-vous pas vous-même contribué à un si grand mal par une « dépense excessive? Vous devez éviter ce qui coûte beaucoup et que d'autres « voudraient avoir comme vous. — Personne ne se mesure et ne se fait justice. « Le seul moyen d'arrêter tout court le luxe, c'est de donner vous-même l'exemple « que saint Louis donnait, d'une grande simplicité. L'exemple seul peut redresser « les mœurs de toute la nation. — N'avez-vous pas appelé besoins de l'État vos « propres prétentions? Le despotisme des souverains est un attentat sur les droits « de la fraternité humaine. » (*Direction pour la conscience d'un roi*, Fénelon.)

Voltaire s'en effraya pourtant. Quand il revint à Paris pour y mourir, le 15 mars 1778, voici ce qu'il écrivait, dans l'une de ses dernières lettres, à M. de Florian : « *Il y a ici un luxe révoltant et une affreuse misère. Paris est le rendez-vous de toutes les horreurs possibles.* »

Incomplète sévérité, judicieux et tardif pressentiment !

Pie IX a conservé les grandes traditions de ses prédécesseurs. J'aurais hésité à rapporter ce que j'en savais; mais l'honorable M. Maguire, membre du parlement anglais, était plus libre qu'un témoin de Gaëte et de Portici pour imprimer ce qui suit : Le budget personnel de Sa Sainteté ne dépasse pas 25,000 francs, un peu moins que le traitement d'un employé secondaire de l'île de Malte. Et pourtant ses charités se sont élevées à environ 8 millions de francs depuis six ans. Comment cela se peut-il ? dit M. Maguire. Il l'explique en montrant que la presque totalité des libres souscriptions de la catholicité en 1849 a reçu cet emploi[1].

Avez-vous bien réfléchi à ce que vous vouliez et pouviez mettre en place de cette autorité sainte? Un état de choses où chacun serait son prêtre et son philosophe : mais, nous avons lieu de le craindre, une vaste société de haines, de jalousies et de mépris réciproques, inévitablement livrée aux alternatives de l'anarchie et de la servitude.

La glorieuse république des États-Unis a ses infirmités ; mais, nous aimons à le rappeler avec la fierté de nos chers souvenirs, elle est tout l'opposé de l'oppressive démocratie dont vous préférez les maximes. Traditionnelle par ses croyances, elle l'est encore par la puissance morale de ses innombrables communautés civiles, par son génie d'association, son obéissance à la loi, et, malgré de passagères atteintes qui n'ont rien de fondamental ni de systématique, par son respect habituel de cette *liberté du voisin* sans laquelle la liberté générale n'est qu'un non-sens. Elle ne dépouille pas les lieux de prières : En 1830, on ne comptait, sur son immense territoire, que 11 évêchés, 230 prêtres et autant d'églises catholiques ; aujourd'hui 3,500,000 catholiques, répartis en 41 diocèses, y possèdent en paix 1,872 prêtres et 2,053 églises.

Et vous recommandez l'ambitieuse discipline d'un parti fort mal représentatif, puisqu'il donne en gage les droits de conscience d'une portion si considérable des nobles populations piémontaises à toutes les violences de la Péninsule, et prétend de la sorte se recruter, s'agrandir en menaçant la liberté même du monde catholique !

[1] Il m'est impossible de ne pas grossir le récit de M. Maguire par la mention d'une générosité qui m'est particulièrement connue : en 1850, un général français qui avait servi avec une grande distinction sous les murs de Rome, ne laissait à sa veuve et à son fils que beaucoup d'honneur et très-peu de fortune. Quelques semaines après sa mort, 18,000 francs leur étaient envoyés par le Saint-Père sur le fonds des souscriptions catholiques.

Pie IX faisait mieux que vous lorsqu'il envoyait aux Américains le bloc de marbre destiné au buste de Washington.

Daignez examiner l'origine et les actes de cette institution dans le cours des siècles. Elle a fait la civilisation que vous voulez retourner contre elle, en la condamnant soit à une lente mort, soit à de promptes catastrophes.

Sur 259 papes, 82 ont été déclarés saints par l'Église; c'est le tiers. Vous n'admettez pas les canonisations; mais vous reconnaîtrez peut-être qu'ils n'ont pas été canonisés pour leurs vices.

44 ont été choisis parmi des religieux qui se proposaient l'imitation rigoureuse de la vie évangélique.

Plus de 50 ont été élus absents, ou malgré leurs vives supplications pour se dérober à l'effrayante charge des âmes.

Onze fois des papes élus ont fait recommencer le scrutin pour des irrégularités dont les conclaves ne voulaient pas tenir compte, ou l'ont été parce que des cardinaux assurés de leur élection se retiraient devant eux. Connaissez-vous beaucoup de traits semblables dans l'histoire des dynasties et des républiques?

Un bien petit nombre, sans altérer jamais le dépôt de la foi, a donné de coupables exemples qui ont montré clairement quelle sorte de secours soutient l'Église.

Il semble qu'entre la sainteté et la persécution, le partage soit égal : 82 papes, en effet, un sur trois encore, ont été martyrs, ou bien exilés, captifs, chassés de leur siége.

Pie IX est le dernier de ceux-là. C'est pourquoi il dictait, à Florence, cette inscription qui est le complément de la sentence empruntée au Dante, le fidèle souvenir des préoccupations de ce voyage et de tout ce règne :

Super firmam petram : petra Christus est.

F. DE CORCELLE[1].

[1] Nous nous sommes interdit de faire allusion, dans ce travail, à aucune des pièces dont la reproduction n'a pas été permise en France. Celles qui concernent le gouvernement pontifical ont été publiées à Turin par M. l'abbé Margotti. On reconnaîtra sans peine que nous avons parlé librement, sans autre autorisation que celle de la vénération et du devoir, et n'ayant pas même, dans notre profonde retraite, l'assistance des conseils les plus précieux.

DES ASSURANCES AGRICOLES

Le projet soumis à l'examen du conseil d'État pour la formation d'une caisse générale des Assurances agricoles a été accueilli avec une certaine faveur par les esprits inattentifs. On est encore douloureusement impressionné au souvenir des inondations de 1856; on lit tous les matins dans les journaux le récit des ravages exercés par la grêle sur quelques points de l'est ou du centre de la France; une institution qui se propose pour but de venir en aide à ces calamités éveille naturellement des sympathies. D'ailleurs, les déclarations explicites du *Moniteur* semblaient écarter les objections et les alarmes qu'avaient soulevées des projets antérieurs. D'une part, en effet, le journal officiel annonçait que l'assurance serait purement facultative, ce qu rassurait les populations contre la perspective d'un nouvel impôt. D'un autre côté, le *Moniteur* consacrait expressément, et en excellents termes, ce très-sage principe, déjà proclamé et heureusement appliqué à l'occasion des approvisionnements de grains à l'étranger, que le gouvernement ne doit point gêner l'essor de l'industrie privée, ni lui faire concurrence : « La spéculation existe dans les assurances contre « l'incendie, contre les risques maritimes et sur la vie. Ces assurances « ont donné lieu à de grandes compagnies qui répondent à leur but « d'une manière assez efficace pour que l'État *ne doive ni ne veuille* se « substituer à leur action, ou leur créer une institution rivale. *C'est « parce qu'il n'en est point ainsi pour les sinistres de l'agriculture que « le gouvernement a cru de son devoir d'intervenir.* » (*Moniteur* du 22 juillet 1857.) Les nombreux intérêts engagés dans l'industrie des assurances pouvaient donc ne pas se croire menacés. Le projet créait une institution nouvelle, toute favorable à l'agriculture, qui ne lésait aucun intérêt sérieux, et qui méritait d'être encouragée. C'était pour le moins une expérience à faire, un essai à tenter. Dût-il ne pas réussir, il n'avait pas de graves inconvénients, et il se justifiait par son but éminemment louable et bienveillant. Telle a été, si je ne me trompe, l'impression assez calme de la plus grande partie du public.

Toutefois les personnes que leurs études antérieures, leurs théories

ou leurs intérêts spéciaux appelaient à un examen plus approfondi du projet, s'en sont aussi plus vivement émues, et en sens contraires. Le journal, la *Presse*, quoique reprochant au projet d'être trop timide, a sonné des fanfares victorieuses. Il y a vu un premier pas engageant l'État dans cette voie tant préconisée de l'assurance générale et obligatoire de tous les accidents par l'État. Tous les adeptes de l'école égalitaire ont approuvé un projet qui, suivant eux, contient en germe la réalisation d'une de leurs plus chères utopies. Il était naturel que leur espérance même devînt une appréhension pour les adversaires de cette école. Sans parler des intérêts particuliers faciles à alarmer, quiconque tient à la libre expansion des facultés humaines dans tout ce qui n'est pas offensif pour autrui a vu avec inquiétude l'annonce d'une attribution nouvelle dont l'État serait investi. Malgré les déclarations rassurantes du *Moniteur*, le projet est apparu comme un danger et une menace.

Ces inquiétudes sont-elles fondées ou chimériques? Y a-t-il lieu de donner ou de refuser son assentiment au projet des assurances agricoles? C'est ce que je me propose de rechercher, en étudiant avec soin le projet d'abord en lui-même, et tel qu'il est présenté au public; en second lieu, dans ses tendances et dans les conséquences qu'il entraîne.

I

Il ne saurait y avoir qu'un sentiment d'approbation sur le but du projet. Il serait désirable que le bienfait de l'institution des assurances pût être étendu aux désastres agricoles. A cet égard tout le monde est d'accord. Mais, dans la manière dont on parle de *réparer* les pertes de l'agriculture, il y a très-souvent une confusion de langage qu'il ne me paraît pas futile de signaler, car elle indique aussi quelque confusion dans les idées. A entendre les chaleureux partisans du projet, il semblerait parfois qu'il serait donné à l'État ou à une institution quelconque de *réparer* effectivement les désastres agricoles. Hélas! il n'en est pas ainsi, et ce pouvoir n'a pas été donné à l'homme. Les pertes dont on gémit à bon droit sont de leur nature irréparables. Les récoltes inondées par le fleuve ou saccagées par la grêle sont à jamais détruites; aucune institution ne les rétablira, et la diminution de la production agricole demeurera un grand dommage public. Il ne s'agit donc pas de réparer les pertes de l'agriculture, mais d'indemniser les cultivateurs plus spécialement atteints par le fléau dans leurs intérêts particuliers, et cela ne peut se faire qu'en imposant à la masse un sacrifice. Il s'agit, en un mot, de répartir sur la masse

des pertes trop lourdes pour les particuliers qu'elles atteignent directement. La confusion que je signale est visible, même dans les rapports officiels. La Commission nommée par le ministre de l'agriculture parle de désastres non réparés ou incomplétement réparés; elle trouve le projet d'autant plus opportun, qu'il vient « après une série d'années pendant lesquelles l'insuffisance des produits alimentaires a été si manifestement constatée. » Bien qu'elle explique ailleurs sa pensée, l'argument a peu de valeur. Les assurances agricoles les plus répandues n'empêcheraient ni les inondations ni la grêle, et n'auraient guère d'influence sur la production alimentaire.

Si j'insiste sur cette distinction, c'est que j'y vois tout d'abord une indication très-nette des limites naturelles qui me paraissent devoir déterminer et circonscrire l'action de l'État en ces matières. L'État, représentant et tuteur des intérêts généraux du pays, a dans son domaine tout ce qui tend à prévenir ou à diminuer les désastres eux-mêmes. C'est ainsi que, pour diminuer les chances du naufrage, l'État établit des balises, allume des phares, organise le pilotage, soumet les navires et les machines à vapeur à des inspections périodiques. Pour arrêter les progrès de l'incendie, l'État multiplie les engins et perfectionne sans cesse le service des pompiers. Pour diminuer les chances de la mortalité, l'État institue les quarantaines, les conseils d'hygiène et de salubrité; il assainit les villes par tous les moyens en son pouvoir. Pour prévenir le fléau de l'inondation, l'État creuse des réservoirs, construit des écluses et des digues, fait appel aux lumières de ses ingénieurs. Si l'on découvrait des moyens de conjurer la grêle et la gelée, nul doute que l'État n'y eût aussitôt recours. Telle est, à l'égard de tous les fléaux auxquels la société est exposée, la mission tutélaire de l'État. Avec l'impôt, c'est-à-dire avec les contributions de tous, il fait, dans l'intérêt de tous, ce que les efforts individuels seraient impuissants à faire. Mais sa mission ne va pas au delà; si le fléau qu'il s'est attaché à prévenir éclate, il n'est pas tenu d'indemniser les intérêts privés qui en ont été atteints. Il ne doit pas surtout s'y engager, car ce serait favoriser l'imprévoyance et la paresse, ce serait décourager l'industrie, détruire l'émulation, altérer profondément même la dignité de l'intelligence humaine en lui enlevant l'initiative et la responsabilité. Ainsi étendu comme le demande l'école égalitaire, le rôle de l'État deviendrait funeste et immoral.

Les promoteurs du projet paraissent d'accord sur ces principes, puisque ce n'est qu'en s'attachant à démontrer l'impuissance radicale de l'industrie privée qu'ils arrivent à proposer l'institution des assurances agricoles comme répondant à un intérêt général du pays.

Cette institution ne s'appliquerait d'ailleurs dans leur pensée qu'à quatre seulement des fléaux qui désolent l'agriculture : la grêle, la gelée,

les inondations et les épizooties. « *Ce sont de beaucoup les plus funestes,* » dit le rapport de la commission nommée par le ministre. Cette proposition est plus que contestable, et l'on est surpris d'avoir à relever, dans un document rédigé à loisir, une erreur aussi capitale. Il est certain, en effet, que d'autres causes mentionnées dans le même rapport entraînent des pertes bien plus graves. Une sécheresse trop prolongée arrêtant le développement de la plante, une série de pluies intempestives qui empêchent le grain de se former ou de mûrir, et ces mystérieuses maladies qui s'attaquent aux pommes de terre, à la vigne, aux vers à soie, au blé lui-même, sont des calamités bien autrement effrayantes que les accidents toujours locaux contre lesquels on cherche à garantir le cultivateur. Ce n'est jamais la grêle ni la gelée qui, dans un grand pays comme la France, sera une cause de disette ; ces fléaux sont presque inconnus en Angleterre, sans que pour cela les récoltes soient plus régulières. Même les inondations si exceptionnellement désastreuses de 1856 ont eu peu d'influence sur le prix des denrées. On a payé le blé moins cher que l'année précédente ; on l'aurait eu à très-bon marché si la récolte n'avait pas manqué en Espagne et dans tout le midi de la France. On peut dire aussi que depuis trois ou quatre ans la maladie de la vigne a plus nui à la production qu'un demi-siècle de grêle et de gelées. Il ne faut donc pas s'exagérer la portée du projet, il faut le ramener à des proportions plus modestes. Ce serait une étrange illusion que de se flatter que l'institution projetée, eût-elle un plein succès, écarterait les chances les plus menaçantes qui affectent l'agriculture.

Pourquoi n'a-t-on pas essayé de rendre l'institution plus complète en y introduisant aussi la garantie des dommages provenant du brouillard, des pluies, des sécheresses, des insectes, des ouragans, des maladies diverses des plantes? Évidemment, parce qu'on a compris, et très-judicieusement, que ces causes trop générales de désastres échappent à toute appréciation et à toute possibilité de garantie. Or je me crois en mesure de démontrer que des quatre risques auxquels on s'est arrêté, il y en a deux, l'inondation et la gelée, qui sont absolument *inassurables*, à l'égal de la sécheresse et de la pluie ; qu'un troisième, la mortalité des bestiaux, assurable en principe, ne l'est pas en fait sans un ensemble de précautions minutieuses qui excluent l'action trop générale de l'État, et réclament toute la vigilance de l'industrie privée ; qu'un seul, la grêle, est vraiment assurable d'une manière générale et permanente, mais que l'industrie privée s'applique déjà avec succès à assurer les dangers de grêle ; que cette industrie est en notable progrès, et qu'il n'y a qu'à la laisser se développer.

Ceci exige une discussion un peu technique, pour laquelle je demande pardon d'avance aux lecteurs peu familiers avec l'indus-

trie des assurances. La grande majorité du public est dans ce cas. C'est une raison de plus de s'efforcer d'établir clairement quelques principes.

L'assurance est la garantie d'un *risque*, de la chance d'une perte accidentelle. La prime est l'expression du degré de probabilité de cette chance. Pour qu'il y ait lieu à une assurance, trois conditions sont indispensables. Il faut d'abord qu'il y ait un danger actuel de nature à inquiéter sérieusement un homme sage et prévoyant. Évidemment il repoussera ou ajournera toute proposition d'assurance si le sentiment d'un danger n'existe pas. Il faut de plus que l'événement soit incertain, improbable même, pour chaque cas particulier; qu'il ait un caractère fortuit et accidentel, qu'il ne se présente à la pensée que comme un *risque*. Si le danger est imminent, presque irrésistible, s'il est seulement probable[1], aucun assureur n'en peut assumer la responsabilité, l'assurance est impossible, ou ne serait qu'une audacieuse gageure. Il faut enfin que le fléau qu'on assure exerce inégalement ses ravages, frappant çà et là des coups imprévus, mais épargnant la grande majorité des valeurs assurées. Alors les primes ou cotisations de la majorité épargnée servent à indemniser la minorité atteinte. Si un fléau est assez général dans son action pour atteindre à la fois tous ou presque tous les assurés, l'assurance serait aussi vaine, aussi illusoire que celle d'un danger qui ne menacerait personne. Et, pour le dire en passant, c'est la principale raison qui rend *inassurable* la sécheresse ou l'oïdium.

Ces trois conditions se rencontrent dans toutes les assurances connues. Tout navire sur mer affronte le péril du naufrage. Toute habitation est exposée au danger de l'incendie. Tout père de famille peut craindre une mort prématurée qui laisserait ses enfants dans la gêne. Toute récolte sur pied, *dans les régions seulement où se produit le phénomène de la grêle*, peut être hachée par le fléau. Et cependant les accidents qui se produisent demeurent heureusement exceptionnels, et n'atteignent qu'une très-faible minorité des assurés.

Or le fléau de l'inondation n'a aucun de ces caractères. Il ne menace qu'une partie très-restreinte du sol, les terrains bas et les vallées. Le rapport de la commission énonce le fait d'une manière assez naïve, en accordant que les inondations « désolent *plus fréquem-* « *ment* les terrains bas que ceux que leur élévation protége, » vérité qui ne rencontrera pas de contradicteurs. Les dix-neuf vingtièmes des cultivateurs de France, et je ne dis pas assez, sont absolument à l'abri du fléau. Il ne menace même pas les riverains des

[1] Un événement *probable* est celui dont la chance de réalisation, dont la *probabilité* dépasse 50 pour 100.

cours d'eau d'une manière permanente et *actuelle;* il les laisse pendant des années, des séries d'années, dans une entière sécurité. A certaines époques, et dans certaines conditions, les inondations, comme celles du Nil, sont plutôt un bienfait qu'un désastre. Je lis dans le rapport de la commission que « ce fléau ne produit de sérieux ra-« vages qu'environ tous les dix ans, » et l'on ajoute « qu'une catastro-« phe comme celle de 1856, *contre laquelle toutes les prévisions sont* « *impuissantes*, ne se présente pas deux fois en un siècle! » Comment la commission n'a-t-elle pas compris que ces lignes suffisent à frapper de stérilité l'institution projetée? A qui persuadera-t-on que le cultivateur, si économe de ses deniers, ira s'imposer une contribution annuelle pour se garantir d'un danger aussi éloigné?

Tant que les eaux du fleuve ne dépassent pas un certain niveau, il dort tranquille, et toutes vos sollicitations se briseront contre sa sécurité. Le sentiment du danger ne sera éveillé chez lui que lorsque les eaux grossiront d'une manière menaçante, lorsqu'elles auront déjà envahi les terres qui l'avoisinent. Oh! alors, je n'en doute pas, les demandes d'assurance afflueront chez les préposés de la caisse, oisifs depuis dix ans peut-être; mais alors aussi la caisse se ruinerait en accueillant ces demandes, car ce n'est plus d'un risque qu'il s'agit, et le sinistre, non encore consommé, est presque inévitable. Quand on apprend par le télégraphe que la Loire est débordée à Roanne, on est *certain* qu'elle le sera demain à Orléans, après-demain à Tours, le jour suivant à Angers. Dans de telles conditions il n'y a pas d'assurance possible. Mais fera-t-on comprendre cela aux cultivateurs alarmés qui viendront en foule assiéger les bureaux de la caisse et réclamer le bienfait de l'institution qu'on leur aura si chaudement recommandée?

Enfin je suppose que par impossible la caisse ait recueilli en temps utile une masse notable de cotisations, il est hors de doute qu'elles s'appliqueront aux terres les plus basses et les plus exposées. Si un sinistre éclate, il sera nécessairement général. L'inondation n'épargne personne, elle n'a pas les caprices de la grêle, les foyers circonscrits de l'incendie, les particularités du naufrage; elle n'est jamais un accident isolé, et le niveau des eaux est une loi inflexible. Tous les associés seront frappés ensemble, ce qui revient exactement au même que s'ils n'avaient pas songé à s'associer.

On le voit donc, les conditions de l'assurance font ici complétement défaut. Si les désastres des inondations ont jusqu'à présent manqué d'assureurs, qu'on n'en accuse pas l'impuissance de l'industrie privée. C'est la force des choses qui exclut ces désastres du domaine de l'assurance. L'État ne pourrait que se compromettre gravement en tentant une pareille entreprise. Obligé de refuser la garantie de la caisse aux seuls jours où elle serait recherchée, aux jours des grands périls,

il ne recueillerait que des plaintes amères, peut-être tumultueuses, et des malédictions. Il a mieux à faire que de s'appliquer à fonder pour les désastres des inondations un système d'indemnité que la nature des choses ne comporte pas; c'est de s'attaquer directement au fléau lui-même pour le prévenir ou en amoindrir les effets. Chacun sait d'ailleurs que c'est une des plus vives sollicitudes personnelles de l'Empereur. Les ingénieurs sont à l'œuvre. On doit espérer qu'ils réussiront à contenir les fleuves. C'est le grand but à atteindre, et je crois pouvoir ajouter que c'est le seul à poursuivre.

Des observations analogues me paraissent exclure aussi la gelée du domaine de l'assurance, quoique d'une manière un peu moins évidente en principe. La gelée ne menace que les vignes, les arbres fruitiers et quelques cultures spéciales. Le rapport de la commission, par une étrange préoccupation, mentionne les prairies et les céréales : on ne trouvera pas un seul cultivateur en France disposé à payer une cotisation quelconque, fût-elle minime, pour garantir contre le péril imaginaire de la gelée ses blés et ses prairies. Ainsi restreint quant aux objets qu'il affecte, le danger de la gelée l'est aussi quant à sa durée : un mois à peine, à l'époque de la floraison. On peut en préserver, avec quelques frais, les cultures précieuses : les espaliers des environs de Paris, les vignes des riches crus du Médoc, sont à l'abri de la gelée. Si leurs propriétaires trouvaient une économie à s'affranchir de ces frais en payant une prime d'assurance, l'assurance serait donc funeste à la production; mais je reconnais que ces moyens de préservation ne peuvent pas être généralisés aux cultures étendues. Tant que le vent sera au sud et la température douce, le cultivateur espérera traverser heureusement la période critique, il ajournera le sacrifice d'une cotisation. Si le vent se fixe au nord, si le thermomètre s'abaisse rapidement, il accourra aussitôt au bureau de la caisse pour proposer son assurance, alors que le sinistre sera imminent, presque inévitable. Encore exceptera-t-il les coteaux qu'une exposition favorable protége, dont une longue expérience lui a appris à ne rien redouter; il n'offrira à l'assurance que les cultures les plus compromises. Puis, si la gelée sévit, elle frappera à la fois des régions, des provinces, des zones entières. La gelée n'a sans doute pas l'inexorable niveau du fleuve débordé, mais elle n'a pas non plus les caprices inégaux de la grêle, moins encore les hasards isolés du naufrage et de l'incendie. La caisse n'assurerait que les plus mauvais risques, et tout sinistre qui l'atteindrait serait désastreux. J'ajoute que les caractères propres des dégâts commis par la gelée sont souvent très-difficiles, presque impossibles à saisir. C'en est assez pour conclure que la gelée, de même que l'inondation, n'est pas un risque *assurable*.

Je serai moins absolu au sujet de la mortalité des bestiaux. Au pre-

mier abord et en principe, rien ne s'oppose à ce que ce risque soit considéré comme éminemment assurable. Il réunit les trois conditions que j'ai posées. Le danger est permanent, toujours actuel. En même temps il est incertain et fortuit. Enfin les sinistres semblent devoir se particulariser dans des accidents isolés. Puisqu'on assure la vie des hommes, pourquoi n'assurerait-on pas celle des animaux ?

Et cependant j'aperçois aussitôt deux différences capitales. Le sentiment de la conservation et la sollicitude affectueuse des familles sont la garantie des compagnies qui assurent la vie des hommes. Quand il n'y aura plus d'intérêt à la conservation des animaux, quand souvent le cultivateur, la bête étant affaiblie, aura un intérêt contraire, où sera la garantie des ménagements dus à la faiblesse et à l'âge, de la bonne hygiène, des soins empressés aux sujets malades ? Je crains vraiment que la Société protectrice des animaux n'eût à s'inquiéter vivement des conséquences de l'institution projetée. Je crains que la mortalité ne s'en trouvât assez sensiblement accélérée, ce qui serait un dommage public, une diminution de la production, un résultat bien différent de celui qu'on se propose. On s'est mille fois indigné de la brutalité, de la cruauté des anciens propriétaires d'esclaves : se figure-t-on ce qu'eussent été des négriers, des trafiquants, des planteurs dont le *bétail* aurait été assuré ?

En second lieu, les épidémies qui affligent l'espèce humaine semblent avoir perdu de nos jours et dans notre pays le caractère dévastateur qu'elles avaient autrefois. Les accidents de mort qu'elles entraînent sont demeurés, malgré leur fréquence, de rares exceptions sur la masse. Nous avons subi en un quart de siècle trois invasions du choléra sans que la population ait été notablement diminuée, sans que le crédit des compagnies d'assurance sur la vie ait été un seul instant ébranlé. Elles profitaient même des inquiétudes répandues pour multiplier leurs affaires sans augmenter leurs primes. Mais il en est tout autrement des épizooties. Elles sont demeurées dévastatrices presqu'à l'égal des inondations. Aussi les risques de la mortalité ordinaire et ceux des épizooties sont absolument distincts ; il y a des assureurs qui ont essayé de garantir les uns sans les autres, d'assurer la mortalité en exceptant l'épizootie. Cette distinction fondamentale paraît avoir échappé à la Commission et aux auteurs du projet.

J'incline à croire que l'assurance ne trouvera pas à s'appliquer d'une manière générale à l'*épizootie*, et par les mêmes raisons que j'ai déduites à l'occasion des inondations et de la gelée. Ces trois fléaux ont le caractère commun de laisser le cultivateur dans une parfaite sécurité pendant des années entières, jusqu'au moment où le danger apparaissant n'est plus un *risque*, mais l'imminence d'un désastre. Tant que le bétail sera sain dans sa région, le cultivateur s'abstiendra.

et l'on n'obtiendra certainement pas du paysan breton qu'il se cotise au profit des bergeries du Berry. Mais, si la maladie envahit les cantons voisins et gagne de proche en proche, aussitôt la panique s'emparant des campagnes, la caisse sera assiégée de demandes d'assurances. Il importera assez peu qu'elles soient accueillies ou repoussées. Quand il y a sinistre pour tout le monde, l'assurance est illusoire.

Voici d'ailleurs ce que je lis dans le rapport de la Commission :

« Beaucoup de raisons expliquent l'éloignement des capitaux pour « ce genre d'assurances. D'abord les sinistres *ne dépendent pas ici* « *d'accidents météorologiques*. De mauvais fourrages, des eaux insalu- « bres, la privation ou la trop grande abondance de nourriture, l'excès « de travail, de mauvaises conditions de stabulation, le défaut de soins, « de mauvais traitements, l'absence de vétérinaires instruits dans les « campagnes, etc., amènent souvent la perte des animaux. En outre, « le retour périodique des épizooties dans certaines localités, la facilité « de tromper l'assureur, les ventes fréquentes de bestiaux, les contes- « tations auxquelles donnent lieu les augmentations ou diminutions « de valeurs en cas de sinistres, sont autant de causes qui détournent « les capitaux de ce genre de spéculation. »

Que pourrais-je ajouter à cette énumération? Elle est vraiment effrayante, et si je m'étonne d'une chose, ce n'est pas de l'éloignement des capitaux, c'est plutôt de ce qu'on puisse songer à compromettre l'État dans une tentative aussi périlleuse, pour assurer des sinistres qui, on le déclare, *ne dépendent pas d'accidents météorologiques*, et ne proviennent souvent que de mauvaises conditions de soins, que l'assurance aurait évidemment pour effet de rendre plus mauvaises en détruisant l'intérêt à la conservation. Ici encore, comme pour les inondations, l'administration a mieux à faire. C'est de combattre directement le mal lui-même, au grand avantage de la production, en s'attachant à assainir les campagnes comme elle assainit les villes.

Toutefois, je le répète, ces observations en ce qui concerne la mortalité des bestiaux n'ont pas dans ma pensée un caractère aussi absolu qu'en ce qui touche aux inondations et à la gelée. Il y a de bons esprits qui croient à la possibilité d'assurer les bestiaux, mais à la condition que l'indemnité ne soit jamais intégrale, et aussi à la condition de laisser à l'assureur une entière liberté pour choisir et apprécier ses risques, pour écarter surtout ceux qui présenteraient un danger trop imminent.

Des essais sérieux ont été tentés dans ce but, en France et en Angleterre. Ils ont eu jusqu'à ce jour peu de succès. J'avoue qu'en cette matière je m'en rapporterais volontiers à l'exemple et à l'expérience de la Grande-Bretagne. De tous les pays du monde, c'est celui où d'une part l'institution des assurances a pris le plus de développe-

ments, où d'une autre l'industrie de l'élève du bétail est aussi le plus avancée. Les assurances sur la vie particulièrement, fondées depuis un siècle et demi, se sont tellement répandues, ont tellement multiplié leurs combinaisons, qu'elles ont pénétré dans toutes les familles. On connaît bien peu en France ce côté des mœurs anglaises, et l'influence des assurances sur les dispositions testamentaires et la conservation des héritages. Ce n'est pas le lieu de traiter cette question, j'y reviendrai peut-être spécialement quelque jour. Mais on reconnaîtra qu'il était impossible que l'esprit d'association et l'esprit de spéculation, si ingénieux à rechercher toutes les applications du principe de l'assurance, négligeassent en Angleterre les intérêts de l'agriculture. Et pourtant l'assurance contre la mortalité des bestiaux a poussé peu de racines chez nos voisins. On ne découvre que deux compagnies à Londres, tandis que les assureurs maritimes, contre l'incendie et sur la vie des hommes s'y comptent par centaines. J'ai sous les yeux les prospectus les plus récents, qui constatent expressément que l'assurance contre la mortalité des bestiaux n'a encore fait que peu de progrès. L'institution paraît à son début. On doit lui souhaiter d'heureux développements, en Angleterre comme en France. Mais certainement ce n'est pas trop de toute la vigilance de l'industrie privée pour garantir l'institution elle-même des périls qu'a si bien énumérés le rapport de la Commission. Tout en les détaillant, la Commission semble reprocher aux compagnies de s'entourer de précautions trop prudentes, et notamment de n'accorder aux assurés qu'une indemnité *partielle*, ordinairement les trois quarts de la valeur assurée. Elle ne réfléchit pas que cette condition est indispensable pour maintenir chez les propriétaires de bestiaux l'intérêt à la conservation, tellement indispensable qu'il serait d'une bonne police que l'autorité l'imposât aux assureurs, s'ils n'avaient pas la sagesse de la stipuler eux-mêmes. Autrement l'assurance deviendrait une prime d'encouragement offerte à l'ignorance, aux mauvais soins et à la brutalité des propriétaires d'animaux. Les compagnies anglaises ont adopté aussi cette précaution de ne rembourser que les trois quarts ou les deux tiers de la valeur assurée. Je remarque de plus que, dans toutes les demandes d'assurances, qui leur sont adressées, le proposant doit déclarer sous son affirmation et celle d'un inspecteur *s'il existe une épizootie dans le voisinage et à quelle distance*, aucun assureur quelconque ne pouvant se charger, sous peine de ruine, des risques d'une épizootie qui a déjà éclaté. J'ai donc le droit de conclure que l'assurance générale et intégrale, telle que la Commission l'a comprise, est impossible.

J'arrive enfin au risque de la grêle. Ici, plus de doute possible, ce fléau est essentiellement du domaine de l'assurance. Il réunit bien positivement les trois conditions requises. Rien de plus incertain, de plus

fortuit, de plus proprement accidentel qu'un dommage de grêle; la nuée passe, saccageant votre champ, épargnant celui du voisin. La main coupable ou négligente de l'individu ne peut rien pour produire la grêle; toutes les lumières de la science, toutes les ressources de l'État ne peuvent rien pour la prévenir. Il n'y a donc qu'une seule chose à faire : associer les cultivateurs que le fléau menace, afin d'en indemniser les victimes.

Aussi s'est-on préoccupé depuis longtemps de fonder des assurances contre la grêle. Pour cela, comme pour les autres natures d'assurances, deux systèmes sont en présence, la mutualité et les compagnies à engagements fixes. Ces deux systèmes ont chacun leurs partisans; ils correspondent en quelque sorte à des habitudes d'esprit différentes, et leur rivalité est la garantie du public contre les exigences des compagnies fondées dans un but de spéculation. Il faut qu'elles se contentent d'un bénéfice modéré, sous peine de se voir débordées par la concurrence de la mutualité. Il y aura toujours des esprits plus confiants qui préféreront les chances de la mutualité, et des esprits plus timorés qui choisiront un contrat rigoureux par lequel leur sacrifice sera défini à l'avance et les chances de l'imprévu, en bénéfice ou en perte, rejetées sur une compagnie. Le public, comme je le disais tout à l'heure, profite de la co-existence et de l'émulation des deux systèmes.

Le rapport de la commission a constaté l'existence de nombreuses sociétés d'assurances contre la grêle, mais pour en affirmer bien lestement l'impuissance. Afin de rester conséquent avec les sages doctrines du gouvernement, qui a déclaré, par l'organe du *Moniteur*, que l'État *ne veut ni ne doit* se substituer à l'action de l'industrie privée là où cette action est efficace, il était nécessaire de démontrer l'inefficacité des efforts des sociétés. Or, la démonstration est hazardée. On s'est borné à rapprocher sommairement quelques chiffres très-hazardés eux-mêmes. La matière assurable contre la grêle est évaluée, dit on, à cinq ou six milliards. L'importance des valeurs assurées n'atteint pas deux cents millions; donc l'institution est impuissante. En supposant ces chiffres aussi exacts qu'ils le sont peu, là ne serait pas la question. Toute institution nouvelle a besoin de temps pour se développer, et alors surtout qu'elle a à vaincre les défiances et l'esprit de routine des campagnes. Si on avait appliqué ce procédé d'argumentation aux assurances contre l'incendie et sur la vie des hommes quelques années après leur établissement en France, on aurait conclu à l'impuissance de l'industrie privée, qui cependant couvre aujourd'hui la France de ses mille ramifications, et suffit amplement, on le reconnaît, à sa tâche. Il n'y a pas une seule industrie, parmi les plus prospères, depuis la filature jusqu'à la sucrerie indigène, qui n'ait eu des débuts laborieux et qui eût pu échapper à un *veto* aussi expéditif. La question n'est

donc pas telle qu'on l'a posée. Il s'agit de savoir si les sociétés d'assurances contre la grêle sont d'anciens essais déjà condamnés par l'expérience, ou une industrie jeune et vivace; si elles sont en décadence ou en progrès; si, dès aujourd'hui, en 1857, tout cultivateur prévoyant a pu faire assurer ses récoltes contre la grêle par des compagnies solvables, et à des conditions raisonnables; voilà les vrais termes du problème, et je ne doute pas qu'ils ne fussent acceptés avec confiance par l'industrie privée.

Mais, de plus, je ne saurais laisser passer sans rectification les chiffres allégués. Il se peut que la totalité des produits du sol en France soit évaluée annuellement à cinq ou six milliards. La valeur assurable contre la grêle est bien différente. Il y a d'abord à défalquer les régions où ce fléau est heureusement inconnu, les cinq départements de la Bretagne, presque toute la Normandie, le littoral du Poitou, etc. Dans les départements où le fléau sévit le plus cruellement, il y a des cantons entiers qu'il n'atteint jamais; il y a, le long des cours d'eau, des coteaux qu'il épargne constamment pour frapper le coteau voisin. — « Vous voyez cette pointe de rocher, disait un cultivateur à un agent d'assurances qui le sollicitait, l'orage s'y brise toujours, la grêle va ravager l'autre côté de la rivière, et il ne tombe que de la pluie sur mes champs; aussi je n'ai aucune inquiétude, et ne serai pas si sot que de me faire assurer. » Il y a enfin, par toute la France, à déduire la valeur des produits qui n'ont rien à craindre de la grêle, les bois, les prairies, les pommes de terre, les betteraves. Toutes ces déductions opérées, il ne reste pas plus de deux milliards environ de valeurs assurables, d'après les appréciations des compagnies. Quant aux valeurs assurées, au lieu de deux cents millions, elles ont atteint quatre cent cinquante millions. C'est une proportion fort considérable, si l'on réfléchit à la date récente de l'institution, très-récente surtout des compagnies à engagements fixes. Ce dernier système n'est guère inauguré que depuis trois ans, et déjà, en 1857, plus d'un million de francs de dommages auront été remboursés aux cultivateurs qui ont choisi la prime fixe de préférence à la mutualité. Je le demande, est-ce là une industrie impuissante, et dont on ait le droit de parler avec dédain, que celle qui, à ses débuts, dans ses trois premières années d'organisation et d'essais, a obtenu de pareils résultats? N'est-ce pas plutôt une industrie jeune, qui se développe dans une progression rapide, qui est pleine de vitalité et d'avenir?

La commission n'a pas été mieux inspirée dans ses dédains pour les sociétés mutuelles : elle leur reproche d'exclure les plus mauvais risques et de n'avoir pas toujours remboursé l'intégralité des dommages, sans s'apercevoir qu'elle fait ainsi le procès du projet qu'elle recommande; car, dans ce projet, l'association étant mutuelle, et cependant

la cotisation limitée et invariable, la caisse, qui s'interdirait de plus la faculté de refuser les mauvais risques, serait exposée bien plus que toutes les sociétés existantes à ne rembourser qu'une faible proportion des dommages. D'ailleurs, le reproche est singulièrement exagéré. Je lis dans le rapport : « Si, grâce à l'élévation des cotisations, à « l'exclusion de beaucoup de valeurs assurables, quelques-unes ont pu « distribuer des indemnités intégrales, le plus grand nombre n'ont pu « réparer, sauf de rares exceptions, qu'une part proportionnelle des « sinistres. La plupart n'ont donc, au point de vue des services rendus, « que peu ou point de titres à la bienveillance du gouvernement. » Or il se trouve qu'au bas de cette même page une note détaillée, résumant les résultats des sociétés mutuelles, donne le plus éclatant démenti aux affirmations que je viens de transcrire, en démontrant que l'*exception* a été précisément le remboursement partiel, et que, sauf une ou deux années désastreuses, *la plupart* des compagnies mutuelles ont remboursé intégralement les dommages.

Les assurances contre la grêle fournissent une observation de tous les jours, qui vient bien confirmer ce que j'ai dit à l'occasion des autres fléaux dont l'assurance m'a semblé impossible. Ce n'est jamais que dans la saison même de la grêle que l'on recueille des assurances, le plus souvent quand le temps est orageux et que le cultivateur est impressionné par l'orage de la veille qui a dévasté les champs du voisin. Si le ciel est serein et le vent fixé au nord, il n'y a guère d'assurances à faire. On voit des cultivateurs qui, après avoir laissé passer presque tout l'été, viennent solliciter l'assurance huit jours avant la moisson. Le tonnerre a roulé la nuit précédente, a troublé leur sommeil et leur quiétude, et ils se sont dit que leur premier soin, le jour venu, serait de se faire assurer. C'est encore ainsi que les compagnies contre l'incendie ne font jamais autant d'affaires nouvelles qu'au lendemain d'un grand désastre qui a impressionné la population.

Le sentiment d'un danger *actuel* est donc toujours ce qui détermine à s'imposer un sacrifice ou simplement l'embarras d'un déplacement ou d'une démarche. En matière de grêle, comme en matière d'incendie, les assureurs n'ont aucun motif de se tenir en garde contre cette disposition naturelle des esprits, ils en profitent au contraire pour étendre leurs affaires. L'orage et l'incendie de la veille ont eu de l'action sur les imaginations, ils n'en auront aucune sur les événements du lendemain. Pour s'affranchir du péril trop imminent, du désastre déjà consommé peut-être, il suffit à l'assureur contre la grêle de stipuler que sa garantie ne commencera que le lendemain de la souscription, et cette précaution si légitime excite encore de vives réclamations chez les cultivateurs. Mais, en matière d'inondation, de gelée, d'épizootie, quand le fleuve grossit d'heure en heure, quand le thermomètre baisse

graduellement, quand la maladie gagne de proche en proche, cette précaution serait bien insuffisante. L'assureur n'aurait d'autre ressource contre la ruine que de s'abstenir, c'est-à-dire de refuser les risques aux seuls moments où on les lui proposerait.

En résumé, rien de moins établi pour ce qui concerne la grêle que la prétendue impuissance de l'industrie privée. Et pourtant c'est sous ce rapport le seul argument invoqué en faveur du projet. L'industrie privée est vivace, elle est en progrès, et, si une chose doit étonner, c'est la rapidité même de sa progression depuis deux ans. Cela indique que la période d'élaboration, de tâtonnement, est finie, et que les campagnes ont compris le bienfait de l'institution. Laissez-lui encore quelques années, encouragez-la au lieu de l'inquiéter, et elle suffira bientôt à sa mission. L'industrie privée fait comme ce philosophe devant qui on niait le mouvement, elle marche.

Au reste, s'il arrivait que, contrairement à toutes les apparences et à une expérience, suivant moi, déjà suffisamment décisive, l'industrie des assurances contre la grêle, après de si sérieux essais, pratiqués sur près de cinq cents millions de valeurs, dût reculer et laisser constater son impuissance, bien loin de conclure de cet insuccès en faveur de la création de la caisse publique, j'en tirerais cette conséquence inverse que la grêle, comme la gelée et l'inondation, est *inassurable*. Car ce serait une erreur complète que de s'imaginer que l'État offre ici plus de garanties que les compagnies, excepté aux mauvais risques que celles-ci refusent ou écartent par l'élévation de leurs primes. Quant à présent, il n'est pas question d'engager ses finances. Le projet que je discute n'est pas même un projet de loi, mais de simple décret, et n'a pas besoin d'être soumis à la sanction du Corps législatif. Il ne s'agit que d'établir, par voie administrative et sous le patronage de l'administration, une vaste caisse d'assurances mutuelles vivant de sa vie propre et des seules ressources fournies par les cotisations des assurés; on ne peut mentionner que pour mémoire les dons et legs qu'elle serait apte à recevoir et qui ne sauraient manifestement avoir aucune importance. Sauf l'appui moral d'un si haut patronage, la caisse des assurances agricoles serait donc exactement dans les mêmes conditions, soumise aux mêmes principes que les compagnies particulières. Ce qui est impossible à celles-ci par la nature même des risques à garantir ne le serait pas moins à celle-là.

A la vérité, les populations ne comprendront pas facilement cette distinction entre un engagement de l'État et un patronage administratif. Les cultivateurs croiront fermement que le gouvernement s'est obligé à les indemniser. Si l'expérience les détrompe, les ressources de la caisse se trouvant insuffisantes, la déception sera complète, et nuira sans doute au crédit et à la bonne renommée de l'État. Ils croi-

ront obstinément, bien qu'à tort, que le gouvernement aura manqué à ses promesses, et ceci, pour le gouvernement lui-même, est un des plus graves périls de la situation qu'on lui propose de prendre. Il perdrait toute sa popularité dans les campagnes, si les sinistres dont la caisse était atteinte ne lui permettaient de répartir que des indemnités partielles.

Or je ne crains pas d'affirmer de nouveau que ce danger d'une insuffisance de ressources menacerait bien plus encore la caisse générale des assurances agricoles que toute autre mutualité, et cela par plusieurs raisons très-sensibles. Une compagnie particulière étend ses opérations successivement de proche en proche, après avoir étudié avec soin chaque localité, tandis que la caisse générale offrirait de prime abord sa garantie à la France entière. De là tous les inconvénients, tous les périls de l'inexpérience. Une compagnie particulière *mutuelle* proportionne les cotisations aux sinistres jusqu'à un certain maximum, tandis que, suivant le projet, les cotisations de la caisse générale seraient fixes et invariables. On comprend de suite que les ressources de la caisse, dans les années calamiteuses, seraient moindres que celles des mutualités particulières, de tout le supplément de cotisation que celles-ci se sont réservé la faculté d'appeler. Enfin, les compagnies particulières, n'étant pas formées dans un but de philanthropie, mais dirigées par l'intérêt de leur propre sûreté, demeurent libres de *choisir* leurs risques, d'y *proportionner* leurs primes, de *refuser* même les risques trop dangereux. La caisse générale, obéissant à d'autres mobiles et n'ayant pas cette faculté de *refuser les mauvais risques*, qui est la sauvegarde de tout assureur expérimenté, recueillerait donc, on n'en saurait douter, tous les plus mauvais risques que refuserait une compagnie particulière, et serait donc certainement atteinte d'une bien plus grande proportion de sinistres.

Ceci mérite de nous arrêter quelques instants, car il n'est pas de question plus mal comprise. Il y a un préjugé très-répandu contre les compagnies d'assurances qui refusent des risques comme trop dangereux ou qui élèvent proportionnellement leurs primes; c'est même un des principaux arguments des partisans du projet. Les intérêts qui se croient lésés par les exigences des compagnies sont surtout ardents à réclamer l'intervention de l'État. Le rapport de la commission présente à plusieurs reprises les traces de ce singulier préjugé. Autant vaudrait reprocher à un banquier de se préoccuper de la solvabilité de ses correspondants, à un marchand quelconque de ne pas faire uniformément crédit à tous les acheteurs; autant vaudrait voir tous les emprunteurs et les débiteurs insolvables demander la création d'une banque publique spécialement destinée à leur faire des avances. Concevrait-on une compagnie d'assurances sur la vie qui n'exigerait pas la

justification du bon état de santé de ses assurés? Elle aurait aussitôt pour clients tous les mourants et les malades. Les mauvais risques seraient la ruine de tout établissement d'assurances, à moins qu'il n'en obtînt la compensation par un procédé d'une injustice flagrante, et d'une exécution pratiquement impossible, en faisant payer deux ou trois fois trop cher la garantie des bons risques. Supposez deux industriels qui présentent en même temps leurs usines à assurer contre l'incendie. L'une a des constructions en pierres et des charpentes de fer, des bâtiments isolés et séparés par des cours spacieuses, des réservoirs d'eau dans ces cours, plusieurs corps de pompes et un personnel d'ouvriers exercés à les manier. L'autre, au contraire, est un amas de bâtiments à pans de bois, aux escaliers huileux, aux salles malpropres, aux ruelles étroites, où tout annonce le désordre et l'incurie. Faudra-t-il que l'assureur accepte indistinctement ces deux risques si dissemblables? Serait-ce juste? Serait-ce moral? Non, sans doute. Bien loin de reprocher aux compagnies contre l'incendie leurs exigences pour le choix des risques, on doit s'en féliciter dans l'intérêt général, car ces exigences tendent sans cesse à améliorer les conditions matérielles des choses, et par suite à écarter les dangers que courent les personnes. Elles sont pour beaucoup dans les progrès des constructions, dans leur assainissement même, dans la disparition successive des chaumes, etc; elles concourent avec les règlements d'administration et de police à ce but éminemment désirable : la diminution des chances d'incendie.

Il en sera de même en matière d'assurances maritimes, et ici la vie des équipages est encore bien plus directement en jeu. Tant qu'on trouvera des assureurs complaisants, on exposera aux dangers des tempêtes des navires que leur vétusté ou leur mauvais entretien rend incapables de les supporter. Les exigences des assureurs forceront presque seules des armateurs à démolir un trop vieux navire ou à lui faire les réparations indispensables à la sûreté de la navigation. Des armateurs français essayèrent, il y a quelques années, de se soustraire à ces exigences au moyen d'une vaste association mutuelle où tous les navires étaient admis. Après quelques années d'épreuve, cette association a succombé sous l'immensité des pertes. En même temps continuait à prospérer une compagnie mutuelle plus restreinte, qui assure les navires des seuls ports de Dieppe, Fécamp et Saint-Valery en Caux, destinés à la pêche de Terre-Neuve. Cette mutualité Dieppoise obtint un plein succès et les sinistres sont très-rares. Mais aussi la direction en est extrêmement sévère pour le choix des risques; elle repousse tous les navires qui ont dépassé un certain âge ou qui ne sont pas trouvés réunir les conditions d'une entière sécurité, et c'est grâce à cette sévérité que l'on rencontre à Dieppe, moins que dans les ports où s'achètent les na-

vires que la mutualité repousse, des familles de marins en deuil.

Cette digression semble m'écarter de mon sujet; cependant elle l'éclaire, car les principes de l'assurance sont toujours les mêmes, qu'il s'agisse d'une mutualité ou d'un corps de capitalistes, d'une industrie privée ou d'une caisse publique patronnée par l'administration, de risques maritimes ou de risques agricoles.

C'est en matière de grêle surtout qu'il y a de bons et de mauvais risques, et que doit varier la prime qui en est l'expression. Dans le département du Finistère, où le risque peut être réputé nul, ce serait trop que de demander *un pour mille*, et l'on n'obtiendrait pas des cultivateurs ce sacrifice minime. Dans certaines régions du Gers ou du Rhône, ce ne serait pas assez que de demander pour les vignes jusqu'à *trente pour cent*. Le rapport de la commission mentionne des localités où en moyenne une récolte est grêlée sur trois. Qu'est-ce à dire, sinon que la prime d'assurance, pour ne laisser aucun bénéfice à l'assureur, y vaut mathématiquement trente-trois pour cent? Sans doute ici les précautions et les soins ne peuvent rien contre la fatalité du fléau; mais le plus simple bon sens indique clairement que le cultivateur n'a que deux partis à prendre. Si le produit de ses vignes est assez riche pour pouvoir supporter une prime de trente-trois pour cent, ou, ce qui revient au même, si deux récoltes représentent un rendement avantageux pour trois années, il continuera de cultiver la vigne; s'il en est autrement, il se soumettra à la loi de la nécessité, tout comme le Normand ou le Picard, à qui la nature n'a pas permis de se faire vigneron, il arrachera les ceps, il aura des herbages, des pommes de terre, des betteraves, tout ce qui ne craint pas la grêle. Je n'aperçois pas sous quel prétexte quelconque la société devrait lui garantir la culture de la vigne plutôt qu'au Normand ou au Picard; en vertu de quelle loi, avec quel semblant de justice la masse aurait à se cotiser pour violenter ainsi la nature.

Répétons-le donc encore une fois, car on ne saurait trop insister sur ce principe fondamental et pourtant si méconnu des assurances. Toujours il faudra proportionner aussi équitablement que possible la prime, qui est l'expression du risque, aux chances de l'accident, et conséquemment repousser, par l'exigence d'une prime très-élevée, les risques dangereux, et refuser absolument ceux qui ne présenteraient que de mauvaises chances. C'est parce que la gelée, l'inondation, les maladies des plantes, celles des vers à soie, dont un éleveur demandait naguère, dans un journal, la garantie à l'État, ne présentent que de mauvaises chances, que ces fléaux ne sont pas assurables, ni par l'industrie privée, ni par une caisse publique. C'est parce que la mortalité des bestiaux présente, suivant les espèces, les localités, les conditions de soins, etc., des chances trop inégales, trop dis-

proportionnées, les unes assurables, les autres manifestement désastreuses, qu'une caisse publique, où afflueraient aussitôt tous les mauvais risques, courrait rapidement à sa ruine. Et l'on en peut dire à peu près autant de la grêle.

Tous les ans on inscrit au budget une somme de deux millions de francs environ pour secours à l'agriculture. On peut proposer de décupler, de centupler cette somme, s'il le faut, pour combler les vides de la caisse d'assurances agricoles et indemniser intégralement de tous les désastres. Mais, alors, nous ne sommes plus sur le terrain du projet, il n'est plus question d'une institution d'assurances : c'est un nouveau droit à l'assistance qu'on proclamerait. Et, alors aussi, quelle raison aurait-t-on de limiter les fléaux garantis? Pourquoi cette faveur accordée aux propriétaires de bestiaux et non aux éleveurs de vers à soie, aux prairies inondées et non aux prairies desséchées, aux vignes gelées ou grêlées, et non aux vignes ravagées par la maladie? La question change donc de face, et je suis naturellement conduit à examiner le projet, non plus en lui-même, mais dans ses inévitables tendances.

II

Il y a, dans le projet de décret joint au rapport de la commission, un article qui en indique la tendance, qui dépasserait même singulièrement le but qu'on s'est proposé, et qui n'irait à rien moins qu'à détruire le caractère de nos institutions municipales. C'est celui qui dispose que, dans chaque commune, la déclaration d'assurance serait reçue *soit par le maire ou son délégué*, soit par un agent de la caisse générale, et inscrite immédiatement sur un registre *déposé à la mairie*.

L'auteur du projet avait été bien plus explicite encore, mais aussi plus logique. Voulant faire de l'assurance une attribution de l'État, il constituait de plein droit tous les maires agents de la caisse générale. C'était ajouter une fonction nouvelle aux fonctions municipales, c'était les agrandir sans en altérer le caractère. Les maires demeuraient les agents gratuits et honorés d'un service public. Accepteraient-ils une semblable mission et seraient-ils en état de la remplir? C'est ce dont ne s'embarrassait pas l'auteur du projet. La Commission s'en est embarrassée. « Le concours forcé des muni-« cipalités à la réception du contrat d'assurance, à la constatation des « sinistres et à l'expertise, dit le rapport, ne semble pas admissible. « Dans certaines localités, en effet, *leur insuffisance*, leur défaut de « responsabilité pourrait nuire à la bonne administration de la caisse

« ou léser la mutualité. » Et plus loin : « Nous avons dit précédem-
« ment pourquoi ce concours forcé des municipalités ne nous pa-
« raissait pas acceptable, mais nous n'avons pas cru devoir aller jus-
« qu'à le refuser d'une manière absolue... Lorsque la caisse le jugera
« nécessaire, elle aura un agent dans la commune, mais dans beau-
« coup de cas l'intervention du maire *lui épargnera cette dépense*. Elle
« lui procurera *gratuitement* un représentant naturel et permanent dans
« un grand nombre de pays où ses agents ne passeraient qu'à de
« rares intervalles, et elle aura l'avantage précieux pour le crédit de
« la caisse de les placer partout *sous le patronage visible du gouver-*
« *nement*. »

Je le déclare franchement, je ne sache rien de plus anarchique qu'une pareille combinaison. Je la combats au nom de la dignité des magistrats de nos plus humbles villages. Des maires libres d'accepter ou de refuser une attribution nouvelle de fonctions, des maires acceptés eux-mêmes comme agents d'assurances par raison d'économie, ou écartés pour leur insuffisance, pouvant donc être admis et ensuite remplacés, des maires inspectés, stimulés, morigénés, révoqués par les commis salariés d'une caisse d'assurances, et ces commis balançant les avantages de la gratuité des services avec les inconvénients de l'*insuffisance* de zèle ou de lumières; non, je ne comprendrai jamais qu'on ait pu songer à proposer une situation semblable aux municipalités de nos communes rurales. De deux choses l'une : ou il faut que le législateur, remaniant la loi municipale, place les assurances rendues obligatoires dans les attributions des mairies, ou il faut que la caisse libre d'assurances ait à se pourvoir partout d'agents spéciaux et salariés. Ces agents pourront être maires de leurs communes, qu'importe? Beaucoup de représentants des compagnies sont dans ce cas, et un maire peut être assureur aussi bien que négociant, industriel ou cultivateur. Mais, pour qu'il n'y ait pas désordre administratif, il faut que la profession privée demeure distincte de la fonction publique, et que la mairie soit complétement étrangère aux opérations de la caisse.

La Commission se flatte donc bien vainement d'une économie de gestion. Il est évident que, dans son système, la caisse serait amenée à n'avoir que des agents salariés, car des fonctions ne peuvent pas être rétribuées quelque part sans l'être partout. Les maires acceptés comme agents ne tarderaient pas à réclamer les émoluments attribués aux autres représentants; on n'aurait aucune raison quelconque de les leur refuser, et les fonctions municipales cesseraient d'être gratuites, puisqu'elles entraîneraient comme corollaire un mandat salarié. Ce serait une perturbation complète de nos institutions.

Je ne signale du reste l'article critiqué du projet de décret que comme

l'expression ingénue de l'esprit qui a présidé au travail de la commission. Cet esprit est celui d'une transaction entre les partisans de la liberté de l'industrie et ceux des monopoles de l'État, et moins encore d'une transaction que d'une *transition*, d'un acheminement, d'un accommodement provisoire qui doit préparer tout doucement le public, sans grandes émotions, sans vives alarmes, et par l'insuccès même des tentatives, à accepter de plus en plus l'intervention et finalement le monopole de l'État. Voilà le danger, le très-grave danger du projet. « La Commission, dit le « rapport, a reconnu que le principe de l'assurance obligatoire n'avait « en soi rien d'absolument injuste et qu'il était le moyen le plus expé- « ditif, *le plus sûr peut-être*, pour fonder l'institution que réclame de- « puis longtemps l'industrie agricole. Mais, si ce principe n'est pas « injuste, il aurait l'inconvénient de le paraître... Chaque fois que « l'assurance obligatoire a été proposée, elle a excité des réclamations « et des alarmes. Il serait *impolitique* de ne pas tenir compte de cet « état de choses, et la Commission estime que, décrétée tout à coup, « *sans préparation*, l'assurance forcée pourrait occasionner un trouble « de nature à compromettre le succès de l'institution. »

Écoutons maintenant le langage plus brutal de la secte égalitaire.

L'*État*, *grand assureur !* C'est l'intitulé d'un des articles de la *Presse;* c'est une des formules favorites de cette école, qui, par une des plus audacieuses profanations du langage, continue à se dire libérale, alors même qu'elle s'attache à dépouiller l'individu de toute spontanéité pour réduire les sujets du monstrueux pouvoir de ses rêves à la condition de fellahs du pacha d'Égypte ! L'État, grand instituteur ! l'État, grand aumônier ! disait la même secte aux partisans de la liberté d'enseignement et de la liberté de la charité.

« Il n'y a véritablement d'utile et de complet, lit-on dans la *Presse* du « 31 juillet, que l'assurance par l'État... En fait, l'État possède déjà « cinq monopoles, qui sont du plus pur communisme, et contre les- « quels les bonnes gens n'ont jamais songé à réclamer. Ces monopoles « embrassent les postes, les tabacs, les cartes à jouer, les poudres et « les télégraphes électriques. Pourquoi donc les assurances ne vien- « draient-elles pas grossir cette liste déjà passablement complète ? « Pourquoi l'État, grand maître de poste, grand colporteur de dépê- « ches, grand fabricant de tabac, de cartes à jouer, de poudres, ne « serait-il pas le grand assureur ? » Pourquoi ? La question est presque plaisante. Si l'on demandait à la *Presse :* « Pourquoi l'État ne serait-il « pas le seul journaliste ? » je pense qu'elle saurait répondre. Les bonnes raisons tirées de l'intérêt public et social qu'a le gouvernement à ne pas laisser égarer les populations par des utopistes et des sectaires ne manqueraient pas cependant aux partisans du monopole du journalisme entre les mains de l'État. Pourquoi l'État ne serait-il

pas le seul marchand de vin? On éviterait par là, dans l'intérêt de la moralité et de la salubrité publiques, toutes les falsifications de boissons, et tant d'affligeantes révélations, et les perquisitions de l'exercice, et l'on faciliterait singulièrement l'action de la police. Pourquoi l'État ne serait-il pas le seul boulanger et le seul boucher? Toutes les questions qui touchent à l'alimentation publique ont pour lui une haute importance, et l'État ne saurait leur donner une solution plus facile et plus intégrale. Pourquoi enfin l'État ne serait-il pas le seul propriétaire et le seul cultivateur du sol? Il n'y aurait plus besoin d'assurances, et ce serait à la fois bien plus simple et plus complet que de chercher péniblement à garantir les cultivateurs contre la moindre partie des fléaux qui les menacent.

Ces hypothèses paraissent à bon droit absurdes. On se tromperait cependant si l'on pensait qu'elles embarrasseraient les partisans quand même des monopoles de l'État. Un écrivain vient bien de proposer très-sérieusement de monopoliser la boucherie. « Avec un pareil sys-« tème, — dit le *Constitutionnel* du 27 août dernier, — il n'y a pas de « raison pour qu'on ne mette tous nos approvisionnements entre les « mains de l'administration, et qu'on ne la charge même de nous pré-« parer notre dîner. » C'est à merveille, mais comment se fait-il que ce même journal, qui raille si agréablement la proposition de faire de l'administration une bouchère, et qui conclut en faveur de la liberté de la boucherie, soit un de ceux qui se sont prononcés le plus bruyamment en faveur de la caisse des assurances agricoles?

Il serait, d'ailleurs, aisé de montrer qu'aucun des monopoles dont l'État est déjà investi, et qu'énumérait complaisamment la *Presse*, n'a le caractère oppressif de celui dont on nous menace. L'intérêt politique, plus encore que l'intérêt fiscal, explique le monopole du transport des lettres et dépêches, et il est même de la force des choses que ce transport soit un monopole, puisqu'il n'a lieu que par des voies uniques, chemins de fer ou lignes télégraphiques. Il ne pourrait cesser d'être le monopole de l'État que pour devenir celui d'une compagnie, et la concurrence ne se comprend pas en cette matière. L'intérêt de police explique le monopole des poudres. L'État n'est aucunement fabricant de cartes à jouer. La régie des contributions indirectes fournit seulement le papier et surveille la fabrication, qui est soumise à l'exercice, dans un double intérêt de fiscalité et de moralité, afin d'empêcher les tricheries avec des cartes frauduleuses. C'est quelque chose d'analogue au contrôle des bijoux. On conviendra que cet impôt est peu oppressif et soulève peu de réclamations. Le seul monopole critiquable est celui des tabacs. C'est bien franchement un impôt, et des plus productifs. On peut certainement regretter en principe qu'il soit établi sous cette forme, et que l'État se soit érigé en fabricant de ta-

bacs ; c'est un mauvais exemple, qu'on ne doit citer que pour détourner de le suivre. Après tout, cependant, chacun est libre, s'il ne consomme pas de tabac, de ne rien payer de cet impôt; chacun demeure libre même d'importer directement des cigares exotiques en acquittant les droits de douane. Mais nul n'échapperait à l'impôt d'assurance; impôt arbitraire, l'État n'ayant aucune base fixe pour l'établir; impôt oppressif, car l'État, si son crédit était ébranlé, serait impuissant à donner la garantie dont il exigerait le prix. Le temps n'est pas si loin de nous où les engagements du Trésor, en 1848, perdaient 50 pour 100. Les engagements des compagnies d'assurances, à la même époque, gardaient toute leur valeur. Il est donc bien naturel que, chaque fois que l'assurance obligatoire a été proposée, elle ait excité des alarmes, comme le constate le rapport de la commission.

Que dire aussi de cette situation de l'État, juge et partie en sa propre cause, tarifant les primes dans son omnipotence, fixant les indemnités par ses employés et les remboursant quand et comme il lui plaira? Le public assuré ne se gêne guère pour payer à ses heures les primes d'assurance; il sait que les compagnies tiennent à conserver leur clientèle et sont lentes à poursuivre. Désormais ce serait avec le percepteur et le porteur de contraintes qu'il faudrait compter. En cas de sinistres aussi, les compagnies ont intérêt à régler promptement à la satisfaction de leurs assurés; elles y seraient poussées par la concurrence, par le désir de maintenir et d'étendre leurs affaires, si leur loyauté n'y suffisait pas; elles procèdent commercialement, sommairement, redoutant les procès, évitant d'accumuler les frais et les paperasses inutiles. Après tout, s'il surgit des contestations, les tribunaux sont là pour les vider, et l'on sait qu'ils ne pèchent pas par excès de bienveillance pour les compagnies en lutte contre des intérêts privés. Avec l'État, où serait le recours contre une fin de non-recevoir, contre une offre d'indemnité jugée insuffisante par l'assuré, contre le zèle ou la minutie des fonctionnaires? Où serait la garantie d'un payement immédiat, si le budget était obéré, si la guerre ou les révolutions dévoraient les ressources du Trésor, si seulement le crédit voté en prévision l'année précédente était épuisé?

Arbitraire et oppressif, le monopole des assurances entre les mains de l'État aurait encore un caractère frappant d'iniquité, car l'impôt atteindrait toutes les parties du territoire et ne profiterait qu'à quelques localités. Les autres monopoles, du moins, sont les mêmes pour tous. Tous les Français sont égaux devant la poste aux lettres et la régie, mais le sont-ils devant la grêle, devant l'inondation, devant la gelée?

Ici la question s'agrandit singulièrement, et de hautes considérations se présentent à l'esprit. La nature a inégalement réparti ses dons, inégalement aussi ses fléaux. Il y a des terres fécondes et des

landes arides; il y a des coteaux bénis du soleil où la grappe dorée fournit une liqueur précieuse, et d'autres où mûriront à peine quelques gerbes de seigle. Il en sera éternellement ainsi, jusqu'à ce que l'école égalitaire ait réussi à cultiver sous les glaces du pôle l'olivier de Provence et la vigne de Sauterne. Mais, par une sorte de compensation qui est comme une justice de la Providence, les terres les moins riches sont les moins exposées aux fléaux de la nature. De toutes ces chances combinées, de tous ces éléments divers, se compose la valeur des terres. Le propriétaire des maigres pâturages de montagne où errent quelques moutons et quelques vaches est sans doute à l'abri de l'inondation. Demandez-lui pourtant s'il ne les échangerait pas avec empressement contre les riches herbages de la vallée qu'engraisse le limon même du fleuve, au risque de les voir inondés tous les dix ans? La chance de l'inondation empêche-t-elle ces belles prairies de valoir, à contenance égale, vingt fois plus que les landes qui les dominent? Quoi donc de plus manifestement injuste que d'imposer le pâtre de la montagne pour indemniser l'herbager de la vallée?

Il en sera de même pour tous les autres fléaux. Il y a une vaste province qui nourrit plus du quinzième de la population totale de la France, et qui est dans une situation tout à fait singulière, c'est la Bretagne. Le soleil y est avare de ses rayons, la terre ingrate dans une grande partie de la province, les pâturages maigres, toutes les races de bestiaux de petite taille. Le cultivateur ne recueille, sous un ciel brumeux, que les fruits d'un dur et opiniâtre labeur. Mais du moins il n'a rien à craindre des fléaux qui menacent d'autres contrées plus favorisées, ni la grêle, ni l'inondation, ni la gelée. Même son bétail robuste est peu sujet aux maladies. De quel droit viendrait-on lui imposer une assurance contre des calamités qu'il ignore? Et ce seul exemple ne suffit-il pas à montrer combien il serait profondément inique de généraliser, de rendre obligatoire une précaution qui doit rester facultative, sous peine de violer les lois mêmes de la nature? Autant vaudrait voir le gouvernement napolitain frapper d'un impôt tous les cultivateurs des Deux-Siciles pour les assurer forcément contre les éruptions volcaniques.

Enfin, car les arguments se pressent en foule, n'y a-t-il en France que des producteurs agricoles? A-t-on réfléchi que les consommateurs sont encore plus nombreux? A-t-on réfléchi surtout qu'un déficit dans la production, toujours désastreux pour les consommateurs, est souvent très-avantageux aux producteurs? Il est notoire, en effet, que ce que redoutent le plus les cultivateurs, après la destruction de leurs propres récoltes, c'est une trop grande abondance générale, qui avilit le prix des denrées. On a vu laisser pourrir les pommes et la vendange comme ne valant pas les frais de manipulation et d'enfûtaillement. Ce que désirent les cultivateurs, c'est une production générale

un peu au-dessous des besoins, ce qui enfle aussitôt les prix. La disette de ces dernières années a enrichi les producteurs de céréales ; même l'oïdium a fait la fortune de plus d'un vigneron partiellement atteint par le fléau, et n'ayant obtenu, par exemple, qu'une demi-récolte. Dans des cas semblables, se représente-t-on les cultivateurs demandant à l'État une indemnité pour les dégâts éprouvés par leurs récoltes? On ne saurait la leur refuser, puisqu'ils auraient payé l'impôt d'assurance; et, cependant, c'est le consommateur seul qui aurait souffert du dommage : c'est à lui qu'il semblerait juste d'accorder des réparations.

Ce n'est pas, du reste, le lieu de traiter dans tous ses développements cette question de l'assurance obligatoire, puisque le gouvernement a pris soin d'en écarter la menace par ses déclarations. Il suffit de montrer que, de l'aveu de la commission, le projet qu'elle recommande aurait pour résultat, sinon pour but, d'y *préparer* les esprits. C'en est assez pour que tous les partisans de la liberté de l'industrie repoussent résolument le projet.

Me voici parvenu au terme de cet examen. Si je ne me trompe, la conclusion est celle-ci :

Le projet, inspiré par une pensée noble, généreuse, bienveillante pour l'agriculture, conçu sous l'impression vive encore des désastres de l'année dernière, n'est point pratique et soulève des objections qui doivent le faire écarter.—Quant à la grêle, il s'appuie uniquement sur une erreur de fait : l'impuissance de l'industrie privée. — Quant à la mortalité des bestiaux, l'assurance n'en serait pas possible dans les conditions libérales du projet, et comme une garantie offerte à tous: elle ne l'est qu'avec les précautions, les restrictions, la vigilance de l'industrie privée.—Quant à l'inondation et à la gelée, le projet ne pourrait aboutir qu'à des déceptions, ces fléaux ne rentrant pas dans les conditions de l'assurance, non plus que la sécheresse, la pluie ou l'oïdium, que les auteurs du projet ont reconnus eux-mêmes *inassurables*.

Enfin le projet, compromettant le gouvernement dans une tentative qui n'a pas de chances de succès, qui lui ferait perdre sa popularité dans les campagnes, a de plus une funeste tendance, celle de préparer les esprits, par son insuccès même, à voir proposer de rendre l'assurance obligatoire, c'est-à-dire d'établir un impôt inique et oppressif.

On doit remercier le gouvernement d'avoir, dans sa sollicitude pour l'agriculture, provoqué une étude pleine d'intérêt. Elle ne sera pas stérile. Elle dissipera des illusions et des préjugés, elle rectifiera des idées qui s'égaraient à la poursuite d'une entreprise chimérique. Elle sera utile au gouvernement lui-même en précisant les limites de son

action, en la concentrant tout entière sur le vrai but, le champ grandiose de sa mission, sans la détourner vers des expérimentations décevantes. A l'État le soin de combattre directement, dans l'intérêt public, tous les fléaux qu'on peut prévenir ou amoindrir ; à lui la mission d'assainir les villes et les campagnes et de contenir les fleuves. A la prévoyance individuelle et à l'industrie privée, rassurée, encouragée, le soin de protéger les intérêts privés dans les limites du possible. Et, comme il n'est donné ni à la puissance publique, ni à la science, ni à la prévoyance, ni à l'industrie, de supprimer toutes les misères, il restera à la bienfaisance soit publique, soit privée, l'honneur d'intervenir à l'heure des grandes calamités, de faire entendre sa voix d'un bout du monde à l'autre, et d'atténuer par ses largesses l'effet des fléaux qu'aucune institution n'aura pu conjurer.

ALFRED DE COURCY.

LA HONGRIE

I

DEVEN. — PRESBOURG. — ESTERHAZ. — LE HANSAG.

Le voyageur qui connaît les beautés pittoresques du haut Danube éprouvera peut-être quelque déception tout d'abord, s'il descend le fleuve en aval de Vienne. De toutes parts, devant ses yeux, se déroulent de vastes plaines monotones, entrecoupées de petits bois de sapins, attristant le paysage de leurs grâces mélancoliques. Si déjà les nuages gris de l'automne estompent de leur duvet cotonneux la courbe incertaine de l'horizon, vous pouvez vous croire sur les bords froids de l'Océan du Nord. Au milieu de ces sombres dunes, un village s'élève portant le nom de MISÈRE, (Élend), comme pour résumer en soi toutes les désolations du paysage qui l'environne. Mais ces rives indifférentes que le touriste voudrait voir s'effacer devant lui dans la distance, elles sont grandes dans la mémoire des hommes. Elles ont sonné sous le pied des conquérants, et l'épée de la Victoire a écrit sur leur sable plus d'un chapitre de l'histoire du monde. Cette ruine, c'est Attila qui l'a faite. Fondé par les Romains, que l'on retrouve en Europe au commencement de tout ce qui est grand, Carnuntum est tombé sous le Fléau de Dieu. Au pied de cette colline, Rodolphe de Hapsbourg a établi sa maison sur la défaite d'Ottocar de Bohême. C'est dans cette prairie que les empereurs d'Allemagne recevaient les ambassadeurs turks venant traiter de la rançon de l'Europe, c'est dans cette île que la lutte héroïque d'Aspern a précédé le triomphe de Wagram ; ici tonna le canon français d'Essling ; là campèrent les insurgés de 49, allant mettre le siége devant la capitale de la monarchie.

Mais, à travers tous ces souvenirs, la vapeur et le courant vous emportent ; encore un tour de roue, et vous serez dans les eaux de la Hongrie. Voici déjà les ruines de Deven — car Deven n'est plus qu'une ruine. — Mais cette ruine immense, que domine le confluent du Danube et de la March, est posée comme une fière limite entre l'Autriche et

la Hongrie. Sous la colline qui lui sert d'assise, le Danube étroit se resserre et se soulève entre des rives de rochers, comme pour défendre l'accès de la terre aimée qu'il arrose. Ainsi fera-t-il encore vers le sud, entre les Portes de Fer d'Orsowa, opposant aux navires ses mugissements, son écume et ses flots. Ces colères jalouses ne font-elles point songer à l'*uxorius amnis* du poëte latin, au Tibre amoureux de l'Italie?

Le château a pour base une immense roche de calcaire que domine au loin une tour sans créneaux; un donjon démantelé, un mur d'enceinte hérissé de bastions et percé de meurtrières, auquel le canon a fait plus d'une brèche, voilà tout ce qui reste des antiques splendeurs de Deven. C'est assez pour que l'on puisse juger encore de sa force et de son étendue. Les ruines couvrent la moitié de la colline, le village, à ses pieds, ne paraît plus qu'une fourmilière. La grandeur morte du passé fait paraître bien petite la vie du présent.

Deven est cher à la nation magyare; il lui rappelle une ancienne gloire. Dès qu'on approche, tous les passagers montent sur le pont et le saluent; quand on passe devant lui, le capitaine fait amener le pavillon jaune et noir de l'Autriche et hisser les trois couleurs de la Hongrie patriote. Ce nom de Deven (les Allemands, qui altèrent si volontiers les consonnes dentales, en font *Heben*), ce nom de Deven (on disait autrefois Dewina) est d'origine slave et signifie château de la Vierge. — Les érudits prétendent que Dewina était une déesse; les autres se contentent d'en faire la fille d'un roi. Quoi qu'il en soit, Deven fut le premier établissement des Magyares en Hongrie. Arnold, l'empereur d'Allemagne, embarrassé dans sa lutte avec les Moraves, cria vers les Magyares alors campés en Bulgarie; ils accoururent sous la conduite de leur duc, Arpad, culbutèrent tout sur leur passage et s'emparèrent du pays qu'ils ont depuis conservé toujours. Apanage des plus grandes familles hongroises, Deven fut le théâtre de maints exploits. Il appartint en dernier lieu aux Palffi, aussi célèbres par la valeur des hommes que par la beauté des femmes. En 1809, les Français, qui faisaient une promenade militaire en Hongrie, désarmèrent et démantelèrent le château. Ils ne purent lui enlever ni la grandeur de son aspect, ni la grâce de son site, ni la poésie de ses souvenirs; et si un jour peut-être on oublie son histoire, on se souviendra de ses légendes.

Un jeune chevalier qui habitait un château des environs s'éprit d'une religieuse d'un couvent voisin. Il se fit aimer. Il y eut enlèvement et mariage, malgré les vœux. Mais l'Eglise poursuivit le chevalier ravisseur et la religieuse parjure. Il fallut s'enfuir. Deven les accueillit et les abrita sous ses fortes murailles. On en fit le siége. Bientôt la faim décima la garnison qui murmurait; — la garnison n'aimait pas. — On parla de se rendre. — A la mort! répondit le chevalier; et, prenant

la jeune femme dans ses bras, il la porta jusqu'au sommet de la tour; puis, lui montrant le Danube, qui roulait à leurs pieds : — Choisis, lui dit-il, vivre sans moi ou mourir avec moi. — Avec toi ! répondit-elle en fermant les yeux. Ils s'enlacèrent dans une dernière étreinte; on entendit comme un sanglot, puis le bruit d'une lourde chute ; il y eut un bouillonnement à la surface des flots; puis la masse limpide et verte se referma bientôt et roula deux cadavres jusqu'à la mer lointaine. Un légat brisa l'écusson du chevalier, le couvent chanta l'office des morts. Le peuple se tut, trembla et se souvint.

C'est ainsi que la Hongrie vous accueille avec des récits de gloire et d'amour, qui sont comme un prélude de ce que vous entendrez chez elle. — Aimer, chanter, se battre, voilà, pendant des siècles, la Hongrie tout entière.

La grande tour de Deven n'a pas encore disparu à l'horizon, que déjà vous abordez les quais de granit de Presbourg.

Presbourg est la première ville hongroise que rencontre le voyageur venant d'Autriche. Les Romains l'appelaient Possonium ; les Hongrois l'appellent Pozony. La ville est bâtie au pied d'une colline ; sur la colline on a élevé un lourd château qui l'écrase.

Les entrées sont cependant assez belles, plantées d'arbres, et semblent dans leur cordial accueil garder quelque chose encore de la bienvenue allemande. — Capitale politique de la Hongrie, puisqu'elle était le siége de sa diète nationale, la ville de Presbourg, trop rapprochée, sans doute, des frontières autrichiennes, offre un caractère de cosmopolitisme assez étrange, où domine encore cependant l'élément germanique.

C'est peut-être pour cela que les patriotes hongrois ne l'ont jamais aimée. — Alors même qu'ils avaient une vie politique, concentrée dans la diète, ils s'en éloignaient dès que la session était finie, et c'est à Pesth, création purement magyare, qu'ils fondaient tous ces établissements de littérature, d'art, de commerce et d'industrie dans lesquels se résume la civilisation d'un peuple.

Presbourg, malgré certains édifices prétentieux, a je ne sais quel air rustique qui vous fait songer à une ville à la campagne. Les maisons s'agglomèrent çà et là par petits groupes, sans tenir compte des prescriptions de l'alignement municipal; les rues, sans macadam et sans pavé, semblent la continuation des grandes routes. Çà et là les tuyaux de drainage font des saillies de deux ou trois pouces dans la poussière et dans la boue. Les places sont assez nombreuses, mais trop petites; les églises, irrégulières et sans grandeur, le *Landhauss*, ou palais de la diète, insignifiant; celui de l'archevêché, destiné aux séjours de l'empereur et roi, a plus de lourdeur que de majesté. En un mot,

pour trouver quelque chose dans la ville, il y faut chercher autre chose que la ville même.

Il y faut chercher ses souvenirs.

C'est à Presbourg, dans la vieille cathédrale mi-partie romane et gothique, qu'avait lieu le couronnement solennel des rois de Hongrie. La couronne de saint Étienne était apportée en grande pompe de Bude par ses trois gardiens, et placée sur le front du roi par l'archevêque-primat de la Hongrie; on mettait dans ses mains l'épée de saint Étienne; il s'élançait sur son cheval de bataille, gravissait le sommet du Kœnigsberg, et tournait la pointe du glaive vers les quatre vents du ciel, en jurant de défendre et de protéger son pays. Le même usage se retrouve aujourd'hui dans les tribus poétiques de la Circassie.

Je voulus monter au Château-Royal, le premier objet qui ait attiré mon attention quand j'entrai dans la ville. En approchant, je ne trouvai plus que quatre murs percés à jour et flanqués de bastions à leurs angles. L'intérieur n'est qu'un amas de décombres. La garnison italienne, fatiguée de porter incessamment le bois et l'eau jusqu'au sommet de cette colline aride, mit le feu à l'édifice et eut grand soin de ne pas l'éteindre. On n'a jamais tenté de relever ses ruines, qui gardent la mémoire d'une des plus hautes illustrations de la maison de Hapsbourg.

Quand Marie-Thérèse, attaquée de toutes parts, abandonnée de ses alliés, menacée dans sa capitale, et, dans toute l'Autriche, n'ayant plus une ville où faire ses couches, vint en appeler au courage et à la loyauté des Hongrois, c'est dans le château de Presbourg qu'elle reçut leurs députés. Vêtue de deuil, portant fièrement le costume des nobles hongroises, ceinte du glaive et couronnée du diadème de saint Étienne, jeune, éloquente et belle, elle enflamma les cœurs au feu de son regard et de sa parole, et, se levant comme un seul homme, une main sur l'épée, l'autre sur la poitrine, les magnats s'écrièrent, avec un sublime solécisme : *Moriamur pro* REGE NOSTRO *Maria Teresa!* « Mourons pour notre roi Marie-Thérèse! »

Et, encore émus de ses larmes, ils coururent à la diète, votèrent libéralement des subsides, et, appelant à eux, des frontières lointaines de la Hongrie, les tribus sauvages qui boivent les eaux du Waag, de la Drave, de la Save et de la Theiss, ils versèrent sur l'Europe ces Croates et ces Pandours qui poussaient l'effroi devant leurs lances. L'Autriche fut sauvée.

Devant nos yeux, un horizon immense s'étend. Le Danube se déroule en longs replis étincelants sous le soleil; tantôt il se répand, sans limites précises, dans la campagne plate, tantôt il se resserre et glisse dans des rives de rochers; çà et là, comme des corbeilles de fleurs, il porte de petites îles dans ses bras humides; tantôt s'attarde

et s'arrête, se complaisant en ses détours, et tantôt se précipite. La plaine hongroise se déroule à l'infini par ondulations molles, semées de bouquets d'arbres et soulevant du sol les vignes savoureuses. Le regard s'arrête devant les cimes des Carpathes tour à tour ombragées de forêts et crénelées de rochers, et, ne pouvant les franchir, il revient là tout près, vers la ville, chercher la trace des anciens murs ébréchés par les rues nouvelles et des vieilles portes dont l'ogive ou le cintre pointe encore entre des groupes de maisons.

Les beaux jours de Pozony s'évanouirent quand les portes de la diète se fermèrent devant les magnats et les députés. Aucune capitale de l'Europe n'éclipsait les splendeurs de Presbourg pendant les sessions. C'était un éclatant pêle-mêle d'uniformes et de livrées, un tourbillon de plumets et d'aigrettes, un éblouissement de perles et de diamants. A chaque instant, dans les rues, on voyait déboucher le gros britscha de Vienne avec ses quatre postillons chamarrés de broderies orange, les légères calèches de Pesth menées à grandes guides par des paysans secouant leurs longs cheveux comme des crinières; puis, autour du palais, passaient et repassaient les haiduks et les chasseurs couverts d'or, la moustache relevée, le shako sur l'oreille, le sabre au côté, bottés et éperonnés comme des housards. Les patriotes prenaient possession des tribunes publiques, et l'on écoutait dans un silence frémissant l'éloquence parfois ampoulée, mais toujours colorée et vive, des Andrassys, des Klausals, des Deaks, des Winkhums et des Bathyanis.

Le soir venu, c'étaient des réunions sans fin, danses, bals et festins où se déployait dans son faste l'hospitalité hongroise. La ville était tenue de fournir des logements à tous les membres de la diète ; mais tous ceux qui avaient un certain état de fortune prenaient une maison qu'on appelait un palais, et, avec leur or, ils répandaient autour d'eux l'animation et la vie.

Presbourg en revient aujourd'hui à des divertissements plus bourgeois. Les députés du tiers sont retournés à leurs affaires, les évêques à leurs églises, les magnats à leurs châteaux.

Il ne reste guère à Presbourg que sa bourgeoisie plus ou moins riche : celle-ci travaille assidûment toute la semaine et s'amuse de son mieux le dimanche. Un de ses divertissements préférés,— et il est à la portée de toutes les bourses, — c'est la promenade et la flânerie de l'après-midi sous les beaux arbres de l'*Au-Garten*, sorte de parc anglais d'une fantaisie heureuse. Tantôt les allées aux souples détours enferment dans leurs spirales des gazons de velours vert inondés de soleil, tantôt elles s'enfoncent sous des fourrés épais, où l'on trouve la solitude avec le mystère. Ici de hautes futaies rassemblent toutes les essences d'arbres répandues sous les latitudes tempérées, oppo-

sant dans un désordre qui n'est point sans art leur ramures et leurs feuillages divers ; çà et là, dans des clairières habilement ménagées, on isole quelques géants des forêts, un chêne deux ou trois fois centenaire, ou un platane aux larges feuilles, étendant ses grands bras sur la table des buveurs, — car l'Au-Garten est un peu ce que les Allemands appellent un *jardin à bière* : au lieu de fruits, ce sont des bouteilles que l'on y cueille. — On s'attable par familles ou par écots d'amis, et l'on fait sauter les bouchons en écoutant la musique des bandes de Zingaris qui parcourent le jardin dans tous les sens. Cependant les enfants s'ébattent dans les grandes herbes qui leur montent jusqu'au menton, et les jeunes bourgeoises, coiffées sur l'oreille d'un chapeau à fleurs aux larges ailes, se penchent au parapet des ponts et regardent couler l'eau mélancoliquement. A l'extrémité du jardin, un théâtre en plein air, nommé l'*Aréna*, rassemble une foule compacte autour de ses tréteaux. On a ménagé des coulisses dans une allée de cytises et d'acacias ; trois peupliers servent de rideau, des frênes, des ormes et des sapins plantés en hémicycle occupent le fond de la scène et forment tableau : comme plafond, on a le ciel bleu peint d'étoiles, et pour lustre la lune qui se lève ; on y ajoute bien quelques lampions fumeux dans les arbres et cinq ou six quinquets devant la rampe. L'enceinte réservée aux spectateurs n'a rien qui rappelle les constructions quasi cyclopéennes des cirques romains et leurs gradins de marbre éternel : on se contente de quelques planches trop respectées de la varlope et que l'on façonne en murailles, en escaliers, en loges, en parterre et en paradis. L'Aréna remplace, avec plus ou moins d'avantage, la Comédie-Française, le Grand-Opéra... et le Cirque-Olympique ; on y joue la tragédie et l'on y fait le saut du tremplin, on y chante et l'on y voltige, on y danse et on y boxe, on y applaudit tour à tour une prima donna et un cheval en liberté.

La foule se presse, toujours nombreuse, aux représentations de l'Aréna. Je le comprends, et j'aimerais comme elle, pendant les beaux soirs, venir prendre le frais à la tragédie, écoutant d'une oreille la tirade de don Carlos, et, de l'autre, le murmure des feuilles ou la chanson du vent dans les arbres. Je me rappelais que, quelques années auparavant, ces théâtres sous le ciel m'avaient fort réjoui dans les jardins de Copenhague.

Du reste, la soirée du dimanche est entièrement et partout consacrée à la joie. Les faubourgs sont en fête. S'il vous arrive de hasarder une reconnaissance aventureuse dans leurs longues rues étroites, vous verrez toutes les fenêtres éclairées, partout vous entendrez le rire et les chansons : ici des danses nationales, plus loin des chœurs de voix bien timbrées chantant à l'unisson des mélodies sauvages ; puis aussi les églises s'ouvrent à la prière pour ceux à qui le ciel a réservé la

béatitude mal appréciée des larmes : *Beati qui lugent !* Dans la vieille cathédrale, les orgues pleurent leurs cantiques; le saint sacrement, exposé dans l'or au-dessus du tabernacle, appelle et reçoit l'adoration des croyants, et, au milieu des nuages d'encens que traverse la lueur mystique des cierges, la colossale statue équestre de saint Martin, en costume de magnat, se cabre sur l'autel, comme un fier archange qui permet à peine au sabot de son cheval de toucher la terre des hommes.

Outre ses nombreuses églises, catholiques et protestantes, Presbourg a conservé plusieurs couvents d'hommes et de femmes. On cite celui des Franciscains, où l'on créait jadis les chevaliers de l'Éperon d'Or, et celui de Notre-Dame, fondé pour l'éducation des jeunes filles nobles par l'impératrice Marie-Thérèse, dont le trésor renferme un des plus curieux objets d'art de toute la Hongrie. C'est un tableau, bijou d'un demi-mètre, peint sur une plaque de lapis et symbolisant, dans une série de miniatures exquises, les poétiques invocations des litanies de la Vierge. Elle-même, souriante et couronnée, la reine des anges et des femmes, s'avance dans l'azur de l'empyrée semé d'étoiles. Au pied du tableau, des martyrs et des saints en extase contemplent le triomphe de la mère de Dieu ; au-dessus de sa tête rayonne une gloire d'anges adorateurs. Deux colonnes de vert antique et deux colonnes de jaspe portent le tableau, surmonté d'une large bande d'or, dans laquelle on a enchâssé une immense opale irisée de lueurs changeantes, et deux émeraudes merveilleuses lançant leurs flammes vertes par tous les angles. Un autre tableau plus petit, également peint sur lapis, nous montre Dieu le Père et Jésus tenant un diadème d'or entre leurs mains pour couronner la Vierge à son entrée dans le paradis. La couronne est formée par les veines brillantes de la pierre artistement fouillée. Ce second tableau, placé au-dessus du premier, se termine en cône de pierres précieuses amoncelées et serties dans l'or; un gros rubis jette ses feux au sommet de la pyramide étincelante.

Depuis la *reich-capelle* du palais de Munich, je n'avais pas vu semblable magnificence.

La ville n'a guère d'autre ornement que quelques statues bizarres, cinq ou six fontaines de mauvais goût, et deux colonnes que l'on appelle *Dreifaltig keitsäule*, colonnes de la Trinité. — Tout le sol de la Hongrie est hérissé de pareilles colonnes; ce sont des piliers de pierres de différentes formes, toutes couvertes de sculptures représentant la Vierge et les saints, et plus particulièrement saint Roch et son fidèle compagnon, qui fut presque son ami, et que les légendes slaves nous montrent sous les grands arbres du paradis, à côté de l'âne de saint Joseph, écoutant le coq de saint Pierre. Ces colonnes s'appelaient jadis les colonnes de la Peste. Les Turks, dans leurs invasions, apportaient

avec eux tous les maux : ils semaient la mort et répandaient la contagion. Le peuple courbait la tête sous le fléau de Dieu, et il élevait ces piliers qui portaient au ciel ses supplications et ses vœux. Aujourd'hui les Turks ne passent plus le Danube, et la peste épargne désormais la race des Magyares. Mais les colonnes sont restées debout, comme un avertissement et un souvenir; et maintenant encore, dans les pompes de la procession religieuse, elles servent de station à la prière qui s'arrête à leurs pieds.

Bien qu'aujourd'hui l'éloquence se taise en Hongrie, je voulus voir la tribune où elle parlait.

La Chambre des députés est une longue salle aux murs blancs, sans aucune décoration. A deux tables qui s'étendent d'un bout à l'autre, couvertes d'un tapis vert, s'asseyaient les députés, devant lesquels, chaque matin, on posait l'encre, les plumes et le papier. A l'extrémité de la salle, une estrade élevée recevait le président, le vice-président et le secrétaire. Derrière eux siégeaient les juges de la table royale. Le président portait le nom assez singulier de *personnal*, parce qu'il représentait la personne du roi. On sait que la Révolution de 1849 est sortie de cette Chambre que bouleversait le souffle passionné de Kossuth.

Les deux journaux de Presbourg, qui ne s'occupent guère de politique, ne font pas beaucoup parler d'eux. Je leur dois cependant une mention en passant, comme politesse de confrère à confrère. L'un d'eux nous présente cette particularité piquante d'être écrit en latin. — L'*Ephemeredes Posoniensis* paraît deux fois par semaine, et compte assez de lecteurs dans un pays où les enfants bégayent la langue de Cicéron. Les *faits divers* luttent assez vaillamment contre la règle du *que retranché*, mais les questions industrielles, les tarifs de douane et les annonces du chemin de fer se défendent mal contre les envahissements du barbarisme. Quant aux arrêtés de la municipalité et les règlements de la police, ils s'y trouvent parfois exprimés avec cette concision du commandement qui rappelle l'*imperatoria brevitas* des formules romaines.

Quand on quitte le waggon du chemin de fer ou le paquebot du Danube, il devient aussi difficile de voyager en Hongrie qu'en Suède et en Norvége, et il est bon de se résigner d'avance à tous les ennuis et se prémunir contre toutes les impatiences. On peut être sûr que l'on aura également à se plaindre et des choses et des gens, des routes et des chevaux, des voitures et des auberges; il faut renoncer à la mollesse de ses aises et à ses petites habitudes de confortabilité douce.

Je le savais avant de quitter Presbourg pour une excursion assez longue à ce beau lac de Fertö-Tava, que les Allemands appellent Neusiedler-See. Il était convenu que je ferais ce voyage en poste. Je

m'accommodai d'une vieille chaise peinte en jaune et juchée sur des roues immenses, que j'avais déterrée dans les remises du Bœuf-Rouge, tolérable hôtel, où j'avais pris mes quartiers. Le lac peut être à quelques soixante milles de Presbourg, et je comptais faire le trajet dans ma journée; en tout autre pays ceci n'aurait rien d'impossible.

Dès six heures du matin, le postillon était en selle, sonnant des fanfares et faisant claquer son fouet. Nous partîmes. Pendant les deux premiers relais, tout alla bien. La route était moins douce et moins égale que le gazon rasé tous les huit jours d'un bowling-green anglais; mais enfin, dans les environs d'une grande ville, on répare toujours un peu ses chemins, et, en doublant les guides, j'obtenais un trot assez soutenu des deux grands chevaux allemands que fouillait impitoyablement un petit postillon en grandes bottes, en veste rouge aux revers de pourpre, coiffé d'un large chapeau dont le plumet eût fait l'orgueil d'un feld-maréchal. J'avais relevé la capote, et de la route, un peu élevée, je dominais la campagne s'abaissant et se relevant par grands plis de terrain souples et onduleux. Bientôt nous franchîmes les premières collines toutes plantées de vignes, et la plaine s'étendit devant nous large, coupée de sillons bruns que la charrue déjà ouvrait aux semences de l'automne précoce; des plantations de blé turk se déroulaient comme des écharpes, agitant leurs grandes feuilles aiguës et secouant dans le vent leurs panaches légers. Cette terre est aux mains laborieuses des Allemands, et, bien que le sol soit ingrat et rebelle, cependant ils lui arrachent leur vie. Des champs de pommes de terre, trop éclaircis par la maladie, contrastaient par leur maigreur avec la végétation inégale, mais opulente, des houblons, qui semblait être la meilleure partie de l'héritage. Un peu plus loin, comme pour animer le paysage, d'immenses troupeaux de moutons tondaient l'herbe des pâtures sous la garde de leurs bergers vêtus de *bundas*, sorte de longs manteaux de fourrures tournant le poil en dedans, et montrant le cuir tout brodé d'arabesques en fil de couleur. Incessamment des bandes de bœufs et de longues files de chariots passent à côté de nous. Le paysan soulève son chapeau à larges bords, nous regarde et baisse les yeux en murmurant avec l'emphase du salut oriental : Dieu soit loué!

A la seconde poste, les difficultés commencèrent sérieuses.

On peut voyager en Hongrie de quatre manières : — par la poste royale, comme je fais, mais seulement sur les grandes routes; — par la poste des paysans, dont le service ne s'étend pas dans toutes les directions; par le *vorspann*, c'est-à-dire au moyen d'une sorte de réquisition forcée qui vous fait donner des chevaux dans les fermes sur le vu d'un ordre du gouvernement, toujours accordé aux nobles hongrois et aux étrangers qui savent le demander; — enfin dans de petites

voitures de paysan qui vous conduisent d'une ferme à l'autre. La poste impériale ne marche que dans la direction des grandes villes : à chaque relais elle met au moins une heure à changer de chevaux ; le vorspann vous donne des bêtes assez mauvaises et des conducteurs assez indolents. J'ai déjà dit que l'on ne trouvait pas partout la poste des paysans la meilleure de toutes à beaucoup près. Souvent donc il faut se résigner à la petite voiture et au service à volonté.

A la deuxième station, je dus quitter la grand'route ; j'entrai chez le maître de poste et je lui demandai deux chevaux.

— Pour aller où ?

— A Fertö-Tava...

— Ce n'est pas deux chevaux qu'il vous faut, c'est quatre.

— Je suis seul et la voiture est légère.

— Possible ! mais la route est mauvaise.

— Je n'ai pas de bagage...

— Vous pourriez en avoir ; le règlement est quatre chevaux..... Voyez !

Et il me montra son tarif de poste...

— Si encore tu étais vu de quelqu'un ! me soufflait l'incorrigible vanité... Mais quatre chevaux pour toi seul ! ajoutait l'intérêt.

Enfin, comme après tout le plus grand malheur eût été de rester en route :

— Va pour les quatre chevaux ! dis-je en frappant du pied.

— Ferencz (prononcez François) ! attelez les *trois* chevaux à la chaise de monsieur.

— Eh mais ! vous disiez *quatre*.

— Oui, mais je n'en ai que trois... Oh ! c'est indifférent ; vous payerez pour quatre ! Le tarif...

— Non, par saint Étienne ! je ne payerai que ce que j'aurai pris, ou je ne prendrai rien.

— Ferencz, remets les chevaux à l'écurie, dit le maître impassible.

Le postillon fit rentrer ses bêtes...

Je ne savais trop que devenir, mais j'étais d'assez méchante humeur pour prendre le plus mauvais parti. Je sortis de la cour et je fis quelques pas dans le village ; c'était, par bonheur, un village allemand. J'aperçus à la porte d'un paysan une espèce de panier à salade monté sur deux roues. J'appelai. Un homme d'une cinquantaine d'années parut. Je fis des concessions, lui-même se montra vraiment accommodant, et vite le marché fut conclu. L'homme fit sortir de l'écurie deux misérables petits chevaux, grands comme des poneys, vacillant sur leurs boulets arqués et s'appuyant l'un contre l'autre pour ne pas tomber. Je ne dirai jamais qu'il les attela ; il les lia comme il put, avec des cordes, au brancard et au timon, leur passa, en guise de mors,

une autre corde dans la bouche, s'arma d'un long fouet aux nœuds redoutables, jeta deux bottes de foin dans le fond du panier, et d'un geste m'invita bientôt à monter. Lui-même s'assit à côté de moi, et nous partîmes, à la stupéfaction du maître de poste, et laissant la voiture jaune dans sa cour et à la grâce de Dieu.

La route, si on peut lui donner ce nom, était bien la plus mauvaise que j'aie encore rencontrée en Europe. Il faudrait aller jusque dans les sentiers perdus de la Palestine ou du Liban pour retrouver une pareille incurie; la voie publique n'est qu'une succession d'obstacles. Ici c'est une ornière profonde de deux pieds; plus loin un tas de pierres oublié sur le chemin, ou un arbre jeté en travers; là c'est une flaque où les roues enfonceront jusqu'aux essieux.

La loi hongroise, toute de privilége, a, depuis des siècles, dispensé d'impôts l'aristocratie. Elle appelle cela tenir librement la terre. Le paysan, misérable, est obligé d'entretenir la route, seul et à ses frais. Aussi le fait-il malgré lui et le moins possible. Il prend dans le champ voisin quelques pelletées de terre et de cailloux, les jette à la place qu'on lui indique, et s'en va. Peu importe si le voyageur se rompt le cou. Ce n'est pas lui que le voyageur vient voir. Ainsi arrive-t-il qu'au milieu des forêts où tous les matériaux abondent, au pied des plus belles montagnes de basalte et de granit qui paveraient le monde entier, on n'a que des voies impraticables.

Mais peut-être, après tout, cela contribue-t-il à la beauté pittoresque du paysage.

Dans le voisinage de ses montagnes, la Hongrie est arrosée par une quantité de torrents. Leurs ponts de pierre, qui n'ont pas été réparés depuis Jean Huniade ou Mathias Corvin, tombent en ruines de toutes parts. Leurs parapets se détachent, chancellent, s'écroulent et obstruent leur lit, contraignent les eaux à se répandre à travers les champs, à s'éparpiller en ruisselets ou se rassembler en lacs, selon les caprices du terrain. Isolées sur la pile des arches qui restent debout, de grandes statues de saints regardent cette ruine d'un air impassible : l'humidité des siècles a jeté sur leurs épaules un manteau de verte mousse; parfois la hache ou le mousquet des guerres a balafré leurs fronts et mutilé leurs membres, et ils élèvent pour prier, ils étendent pour bénir des bras sans mains ou des mains sans doigts; mais, presque tous, ils ont gardé je ne sais quel air héroïque et chevaleresque. Le voyageur, devant eux, s'arrête pour rêver.

Les ponts de bois ne sont guère en meilleur état. Le plus souvent, ce sont trois ou quatre planches mal jointes, sans parapet, tremblant sous le pied des chevaux ou retenant tout à coup, dans une fente, la roue qui s'y hasarde. Quand le pont est jeté sur un abîme, le moindre faux pas est immédiatement puni de mort. Si l'on n'est pas sûr de ses

nerfs et du pas de son cheval, on fait de longs détours pour aller chercher un gué plus ou moins perfide, où la roue parfois se brise sur les pierres cachées et inégales.

A mesure que nous avancions vers le sud-ouest, à travers ces obstacles, le paysage prenait un caractère de plus en plus sauvage. Les torrents se roulaient avec des mugissements sur un lit de rochers; de petits bois de chênes et de hêtres empiétaient plus souvent sur les cultures moins riches ; le saule des marais croissait plus abondant sur le bord des ruisseaux; les hommes que nous rencontrions nous laissaient voir comme un étonnement inquiet. A chaque instant, le pauvre conducteur était obligé de descendre pour surveiller son misérable attelage; c'était tantôt une cheville qui partait, tantôt une corde qui rompait: on reclouait et on renouait à la diable. Les poneys profitaient de tout pour ne pas marcher. Je vis bientôt qu'il fallait renoncer à l'espoir d'atteindre le lac dans la journée, et je laissai aller les choses avec plus de résignation que je n'en ai d'habitude. Une avenue de peupliers mêlée de frênes nous annonça bientôt l'approche d'un village. Dix minutes plus tard, nous faisions une entrée assez piteuse dans une large rue bordée de petites maisons basses, tournant la face vers le passant ; ces maisons, assez pauvres, n'avaient qu'un étage, parfois même elles se contentaient de simples rez-de-chaussée; mais, sur leurs murs blanchis à la chaux, la boiserie verte des fenêtres se détachait vivement. La porte, profondément encaissée dans le mur, formait par sa retraite une niche où deux ou trois personnes pouvaient tenir à l'aise. Au milieu du cimetière, le clocher rouge pointait comme une flèche entre les cimes arrondies des acacias et des bouleaux. C'était un village mixte, comme on en rencontre beaucoup en Hongrie, moitié hongrois, moitié allemand. On peut, à première vue, distinguer la maison hongroise de la maison allemande. Celle-ci a toujours quelque chose de plus intime et de plus cordial ; elle est entourée d'un jardin, et sur les clôtures d'osier, tressées comme les nattes d'un panier, les pommes d'amour étendent leurs verts feuillages et laissent retomber leur fruit d'or. Dans les petits parterres, ingénieusement découpés, les dahlias et les tournesols s'épanouissent bourgeoisement au milieu des légumes et des arbres à fruit. Autour des maisons hongroises, la cour, sans arbre, est réservée aux instruments rustiques; seulement, sous les fenêtres, on accorde une plate-bande de quelques pieds à la plante du tabac, dont la fleur éclate dans sa blancheur de lis au milieu des feuilles empourprées.

Une de ces maisons un peu plus grande que les autres, et retirée de la route, nous indiquait, par les trois pommes de pin suspendues à une branche de saule, que l'on y trouvait toujours le vivre et le couvert.

Les chevaux entrèrent d'eux-mêmes dans une grande cour, où nous

apercevions des tables et des chaises de bois sous des tonnelles de houblon. Deux ou trois chiens aboyèrent, mais personne ne vint à notre rencontre. Pendant que le paysan dételait, j'entrai dans la maison. Une femme travaillait à côté de la cheminée sans feu. Elle se leva, et je vis à son geste et à son air qu'elle eût mieux aimé n'être pas dérangée. Je lui adressai la parole. Elle me fit signe qu'elle ne comprenait pas. J'étais dans une auberge hongroise. J'appelai le paysan allemand, qui parlait les deux langues. Il demanda tout d'abord ce que l'on pouvait avoir pour souper.

— Rien ! répondit la femme.

Je trouvai que c'était trop peu, et je commençai l'inspection des buffets, à la grande indignation de mon hôtesse, qui suivait tous mes mouvements d'un œil inquiet. J'eus le regret de voir qu'elle ne m'avait point trompé. Ma visite domiciliaire n'eut aucun résultat.

— C'est toujours comme cela, dit l'Allemand en haussant les épaules, mais, patience ! je vais aller marauder dans le village. En attendant, allez voir votre chambre. Il donna un ordre à la femme qui me précéda dans un large escalier de pierre. Arrivée sur le palier du premier, ou plutôt de l'unique étage, elle fit tourner la clef dans une énorme serrure de bois et m'introduisit dans la chambre.

Un commissaire priseur en eût fait l'inventaire assez vite, car elle ne possédait pour tout mobilier qu'une chaise de bois et un lit. Je courus au lit... les draps étaient cousus, celui de dessous au matelas, celui de dessus, à la couverture. Dans les auberges de campagne, on ne change les draps que quatre fois par an... et encore s'il a passé beaucoup de monde. J'exprimai très-clairement mon désir de voir faire une exception en ma faveur. Le geste de la femme pouvait se traduire par une négation des plus formelles. Mais, grâce à Dieu, je sais me passer des autres, et ne crains pas de me servir moi-même. J'ouvris mon couteau, et, en moins de temps que je n'en mets à le dire, les draps décousus furent jetés au milieu de la chambre. Je renonce à dépeindre la stupéfaction de la pauvre hôtesse. Elle m'eût assez volontiers mis à la porte par la fenêtre. Un billet de vingt kreutzers que je lui offris fort civilement l'eut bientôt rassérénée, et j'obtins immédiatement une paire de draps blancs tout parfumés de lavande et d'iris sauvage. Mon Allemand, de son côté, avait mené l'aventure assez habilement chez ses compatriotes, et, grâce au crédit d'un florin que je lui avais ouvert, il nous rapporta de quoi finir la journée tant bien que mal, mais, du moins, sans mourir de faim.

Le lendemain, à deux heures du matin, nous arrivions sur les bords du lac Neusiedler, le Fertö-Tava des Hongrois.

Le lac peut avoir vingt-quatre milles de long sur douze de large. La rive du nord est montagneuse et boisée. Elle domine le lac sur lequel

la vue s'étend au loin. Le rayon oblique glissait sur le miroir des flots immobiles; au-dessus d'eux, et à mes pieds, roulaient de grosses vapeurs argentées. Comme solitude et comme tristesse, involontairement je me rappelai la mer Morte, avec moins de grandeur, sans doute, et moins d'éclat. Quelques barques dormaient sur leurs ancres dans une petite crique : j'en fis détacher une et fis une promenade sur le lac. A travers les mille nuances de ses eaux changeantes, on retrouve comme ton dominant le vert sombre du Danube; le sable de ses bords a aussi la couleur verte des bancs mobiles du grand fleuve. Le moyen âge prétendit que, par des drainages puissants, l'empereur Galérius avait absorbé le Fertö-Tava dans le Danube, et que le lac fut reformé seulement après la destruction des ouvrages romains. La supposition ne semble guère admissible, mais il est assez probable que le lac a communiqué avec les marais vaseux situés entre ses bords et les rives du fleuve. Tout le sol de la contrée est percé de crevasses et mobile à l'excès; les parapets dont on veut munir les petits ports du Fertö-Tava s'enfoncent et peu à peu disparaissent. Le niveau des eaux est sujet à des élévations et à des abaissements dont on n'a pas encore déterminé les lois. Parfois, dans des crues subites, il inonde les campagnes voisines et les ensevelit sous une couche de sable stérile; et le sable et les eaux couvrent la terre pendant plusieurs années.

Le Fertö-Tava ne baigne que la seule ville de Rust, la plus petite des villes libres de Hongrie, mais une des plus célèbres pour l'excellence de ses vins. Tout près de la ville, on aperçoit la montagne de Marguerite; on a creusé dans ses flancs les carrières qui ont bâti Vienne. La pierre est une sorte de calcaire pareil à celui du bassin de Paris; on ne peut lui reprocher qu'une texture trop molle, et il est peut-être insuffisant pour les fondations et les angles. Il est excellent pour le corps mince du bâtiment, et sa taille facile le fait rechercher des architectes.

A l'extrémité méridionale du lac, se trouvent la terre et le château d'Esterhaz, antique domaine et siége séculaire de la famille presque royale des Esterhazy.

Le château actuel a été commencé dans la dernière année du dix-septième siècle. On prit Versailles pour modèle : c'était une ambition dangereuse. Le règne de Marie-Thérèse vit la gloire d'Esterhaz. L'impératrice s'y plaisait; elle y venait souvent. L'opulent magnat avait fait bâtir pour elle une salle de fête qui brûla avant même que le souverain l'eût honorée d'un regard; une seconde, à la même place, s'éleva comme par enchantement.

— Charmant! dit l'impératrice en le visitant; mais voyons, prince, qu'est-ce que cela peut bien vous avoir coûté?

— Quatre-vingt mille florins, répondit le prince en s'inclinant devant Sa Majesté.

— Ah bah! quatre-vingt mille florins pour un Esterhazy, c'est une bagatelle.

Le pavillon garda depuis le nom de Bagatelle.

Le mot de l'impératrice-reine fut écrit sur la porte en lettres d'or.

Au-dessus de la salle de fête on en a bâti une autre si ingénieusement disposée, que la musique que l'on y fait est entendue de l'étage supérieur comme de celui même où on l'exécute. On voulait ménager à la souveraine, comme une délicate surprise, le plaisir d'un concert invisible. Elle pouvait écouter une symphonie d'Haydn sans que la grimace du violon, les efforts de la basse ou les mouvements de la flûte troublassent en rien son auguste attention.

Haydn fut longtemps le maître de chapelle du prince Esterhazy; il vivait presque dans l'intimité de la famille; quand il entra dans la troupe du prince, Haydn était aussi pauvre qu'il était inconnu. Le maestro Friedberg, grand amateur de son talent naissant, et familier du château, l'engagea vivement à composer une symphonie pour le jour de naissance du prince. L'Allemagne célèbre toujours avec éclat ces anniversaires des fêtes de la famille. Haydn se mit à l'œuvre et apporta bientôt la partition. On la joua, et avec un tel succès, que le prince interrompit dès l'andante pour demander l'auteur. Freidberg prit Haydn par la main, le tira du coin où il s'était blotti tout tremblant, et l'amena devant le prince...

— Quoi! cette tête de nègre! s'écria l'altesse. N'importe! il a bien du talent! Voyons, veux-tu entrer dans ma troupe? Ton nom?

— Joseph Haydn...

— Eh mais! je te croyais déjà depuis longtemps à mon service. Vite! qu'on habille ce pauvre garçon; une veste de satin, une perruque à boucles flottantes, un col en dentelles et des talons rouges! Ah çà, jeune homme, n'oubliez pas les talons... et un peu hauts... Vous ne serez jamais aussi grand que votre musique!

A partir de ce jour, Haydn fut transformé en damoiseau de cour; la gloire le prit bientôt et en fit un grand homme.

Voilà soixante ans qu'Esterhaz n'est plus habité; les pavillons du parc tombent en ruines, les chalets sont renversés, les étangs comblés, les ruisseaux débordés, les plates-bandes envahies par les mauvaises herbes, les arbres rares, étouffés sous les ronces. On a dépouillé le château de ses trésors artistiques pour orner d'autres habitations de la famille, mais on n'a pu enlever les fresques des murailles, les dorures des lambris, le marbre des pavés; et, par ce que l'on voit encore, l'on peut juger des magnificences de ce que l'on ne voit pas. Esterhaz a jeté pendant un siècle un éclat de splendeur

royale. Il pouvait recevoir près de quatre cents hôtes à la fois. Haydn dirigeait ses concerts; une troupe italienne desservait son théâtre, les empereurs et les reines assistaient à ses fêtes, les plus grands noms retentissaient, les plus illustres beautés rayonnaient dans ces vastes salons, dont les grenadiers d'Esterhazy gardaient la porte d'or.

Pour retrouver un peu de vie aujourd'hui, il faut descendre jusque dans les écuries du château, où des grooms anglais pansent, brossent et amusent une centaine de chevaux de leur pays, au grand étonnement du paysan hongrois, qui ne parvient pas à comprendre qu'un animal puisse avoir besoin de tant de soin.

Je fus, du reste, averti par les grooms que l'écurie d'Esterhaz n'était qu'un dépôt. L'établissement principal est au sud du lac Balaton, et compte huit cents têtes de premier choix.

Le concierge du château n'oublie jamais de vous faire visiter le chenil après l'écurie. Le chenil mérite au moins une mention honorable, car c'est incontestablement le plus beau de la Hongrie et un des plus beaux de toute l'Europe. Toutes les espèces célèbres y sont représentées. J'y regretterais cependant une prédominance trop absolue de l'élément anglais, qui n'y compte pas moins de quatre-vingt-douze têtes féroces. Les chiens anglais mènent le courre trop rapidement, en dix minutes ils sont sur la bête; adieu la tactique et la ruse savante des anciennes veneries. La chasse avec eux n'est plus qu'une affaire de jarret. Même en Hongrie, les grandes traditions sont de jour en jour plus abandonnées.

Le chenil d'Esterhaz peut, du reste, être rangé parmi les établissements modèles. C'est comme un petit château à côté du grand; les lices destinées à la reproduction de chaque race ont leurs appartements particuliers; il y a, comme dans les pensionnats bien tenus, deux ou trois cours pour la promenade et la récréation des grands, des petits et des moyens. Une cuisine spéciale est attachée à l'établissement, qui reçoit chaque semaine la visite du docteur, ou tout au moins de l'officier de santé.

Je voudrais bien savoir ce que pense de tout cela le pauvre chien de garde couché devant la grande porte de la première cour, qui ne reçoit qu'une maigre pitance et des coups de bâton pour tout salaire de ses loyaux services.

Esterhaz a été récemment détrôné par Eisenstadt, un autre château des environs, qui est aujourd'hui la principale résidence de la famille. Aller de l'un à l'autre est une excursion de quelques heures et vraiment intéressante. Le château est d'une architecture un peu lourde, dans le style assez orné des maîtres italiens. Dans sa vaste salle des fêtes, en stuc blanc et or, le prince actuel, à l'occasion de son entrée en fonctions comme gouverneur héréditaire du comté d'Oldenbourg,

convia toute l'aristocratie magyare à une fête comme la Hongrie n'en avait point vu, même au temps de ses rois.

Courtoisement ouvert aux visiteurs, le château d'Eisenstadt est un véritable musée national, où l œil cherche d'abord le buste d'Attila, dont le gardien garantit l'authenticité.

La bibliothèque est peut-être la plus riche du monde en musique d'Église. Elle renferme deux mille cent compositions religieuses, messes, psaumes, cantiques et motets, et deux mille oratorios, parmi lesquels plusieurs manuscrits de Haydn, que l'on dirait tracés par la main légère et délicate d'une femme. Cette belle bibliothèque musicale fut organisée par l'illustre maître Hummel, qui, de 1806 à 1812, fut chargé des concerts du prince.

Situé au pied du mont Lactha, le château englobe une partie de la montagne dans son parc. J'ai rarement vu de plus beaux arbres, massés avec plus d'art et un sentiment plus vrai des grandes conditions décoratives. Le parc tout entier n'est qu'une vaste exposition de toutes les richesses du règne végétal.

Grâce à des serres nombreuses et d'un aménagement bien entendu, toutes les saisons s'y trouvent représentées avec tous les climats; un seul chiffre peut faire juger du reste : les serres chaudes contiennent soixante-dix mille espèces exotiques!

Si presque tous les grooms sont Anglais, de même presque tous les jardiniers sont Bohêmes.

Comme j'exprimais assez souvent mon admiration pour cette richesse, qui devient une puissance quand elle est par hasard entre des mains intelligentes : — Vous ne voyez ici, me dit un jeune secrétaire fort intelligent qui m'accompagnait: vous ne voyez ici qu'une très-petite partie de la fortune de nos maîtres, et vous ne voyez rien de leur grandeur. Allez à Forchtenstein, vous y retrouverez, en plein dix-neuvième siècle, le dernier débris de la féodalité qui soit resté debout en Europe.

A la frontière de l'Autriche et de la Hongrie, sur un roc inaccessible et qui domine la plaine immense, défendu par une ceinture de murailles et une couronne de créneaux, gardé par un détachement de grenadiers, le château de Forchtenstein sert aujourd'hui de prison aux paysans des domaines du prince. Les Esterhazy ont gardé ce terrible *jus gladii*, le droit de vie et de mort sur leurs hommes, qui fut le plus redoutable privilége des hauts et puissants seigneurs du moyen âge.

Ici comme partout les cachots occupent les parties basses du château. Les étages supérieurs sont un véritable arsenal. On y trouve l'armement complet des deux régiments (infanterie et cavalerie) que les Esterhazy avaient et entretenaient jadis à leurs frais; l'équipement de gala de la troupe de cavaliers qui escortait les princesses de la mai-

son le jour de leur mariage; des armures noires d'un aspect étrange, pour plusieurs centaines d'hommes; trente pièces d'artillerie de campagne, de curieux échantillons des anciennes armes d'Allemagne, et une prodigieuse quantité d'armes turques de toute nature. Les murs sont tapissés de drapeaux; les uns sont des trophées de victoires, arrachés à l'ennemi sur les champs de bataille; les autres abritèrent sous leurs plis les bataillons d'Esterhazy; ils portent pour enseigne la croix et une grande image du Christ.

Une salle, qui est comme le sanctuaire de la famille, nous offre, dans un cadre richement sculpté, un arbre généalogique à rendre modeste tous les potentats assis sur la pourpre. Planté dans la poitrine d'Adam, au milieu même du jardin de volupté, *paradisus voluptatis*, comme dit l'Ecriture, l'arbre symbolique dresse un tronc vigoureux où s'enlacent en nœuds puissants toutes les familles héroïques de l'antiquité. Moïse apparaît à la bifurcation des grosses branches, Attila sort de lui comme un rameau, qui porte à son tour une tige de magnats hongrois, dont les Esterhazy sont l'éclosion et la fleur brillante. La courtoisie de l'hospitalité rendrait le doute trop inconvenant pour qu'on puisse se permettre de l'exprimer. Ne vaut-il pas mieux d'ailleurs, laissant ces prétentions pour ce qu'elles sont, aller, sans faire de peine à personne, étudier tout à côté de ce chêne orgueilleux une série de portraits de *famille*, qui commence par Attila et sa femme, et qui nous amène, par une série de personnages intéressants et de modes vénérables, jusqu'au siècle présent et à la famille actuelle.

On sait qu'après les têtes couronnées ce sont les femmes de la maison d'Esterhazy qui portent les plus beaux diamants du monde. Ces joyaux sont gardés dans le trésor de la famille au château de Forchtenstein. Jadis on regardait comme une sorte d'usage, ayant force de loi, que chaque nouveau prince, en devenant à son tour chef du nom et des armes, enrichît le trésor de quelques nouveaux bijoux précieux et rares. L'aliénation n'était permise que dans le seul but de racheter le prince captif des Turcs. Ainsi s'accroissant toujours, le trésor des Esterhazy a maintenant une célébrité européenne. On l'ouvre dans les grands jours, et il jette son éclat au milieu des fêtes du sacre des empereurs et des rois, éblouissant l'âme des femmes. On se rappelle encore les splendeurs de l'ambassade autrichienne au couronnement de la reine Victoria, et tout dernièrement le luxe déployé par elle dans les fêtes de Moscou.

La maison d'Esterhazy possède le plus grand domaine territorial de toute l'Europe. Ses *États*, comme on dit ici, sont aussi grands que le royaume de Wurtemberg. Ils renferment cent trente villages, quarante villes et trente-quatre châteaux.

Un jour que le prince se promenait en Angleterre dans les domaines

d'un riche agriculteur : — Savez-vous, lui dit le gentleman, que j'ai deux mille moutons?

— C'est juste autant que j'ai de bergers, répondit le prince.

Il se faisait tort de cinq cents, car il a deux cent cinquante mille mérinos, et un berger par cent têtes de bétail.

L'administration d'une pareille fortune est un véritable gouvernement, qui a son siége au château d'Eisenstadt. L'administrateur général de cette liste civile porte le nom de *président*, et est assisté de quatre *conseillers*. La masse des biens est divisée en cinq grands districts territoriaux, ayant chacun un préfet à leur tête. Ces districts, à leur tour, sont divisés en régies domaniales confiées à des directeurs, qui ont sous leurs ordres une armée de receveurs, d'économes et autres gens d'affaires. Le dernier apurement de comptes a révélé vingt millions de dettes, dont le prince ne s'est pas montré le moins du monde embarrassé. On paye exactement l'intérêt, et les créanciers se persuadent qu'ils ont fait un placement. On verra peut-être quelque jour coter leurs titres à la Bourse, comme le tiers consolidé.

Le prince serait plus heureux que les rois si, avec une pareille fortune, il n'avait point à craindre les malversations. Il sait qu'un grand seigneur doit être volé. Dernièrement je me présentai dans un de ses palais pour voir une célèbre collection de peinture. Je ne fus point reçu, et, comme je demandais la cause de ce crime de lèse-hospitalité :

— Que voulez-vous, me dit un ami, il n'y a plus de tableaux? L'intendant a vendu les originaux, qu'il a remplacés par des copies. J'en sais à qui la chose serait à peu près égale. Le prince s'y montra sensible. On n'improvise pas les musées, même avec de l'or, et il faudra bien trois ou quatre générations pour reformer le trésor que quelques jours ont dissipé.

Si la rive occidentale du Fertö-Tava est montagneuse et sèche, le bord oriental présente un tout autre caractère. A mesure que l'on s'en approche, on voit l'eau troublée s'épaissir; bientôt le batelet s'engage avec précaution entre des bancs de sable et des îles de vase; bientôt ces bancs et ces îles se rapprochent; puis le sable et la vase se confondent; déjà ce n'est plus un lac, c'est une vaste plaine de boue liquide qui va, de proche en proche, s'étendant du lac jusqu'au Danube. Les Hongrois l'appellent *Hansag* et affirment qu'il mesure de huit à neuf milles carrés.

On comprend que dans cette étendue vaste l'eau, le sable et la vase doivent se combiner de différentes façons. Tantôt c'est l'eau qui domine plus abondante, et alors on a des courants, des ruisseaux, des rivières, et même des étangs et de petits lacs; parfois il y a comme des îles de sable, recouvertes d'un humus végétal; parfois aussi sur

des atterrissements mieux consolidés les arbres ont poussé : une forêt s'élance du sein des eaux.

Dans les endroits plus particulièrement marécageux, voici ce que l'on peut observer : c'est d'abord, à la surface, un lit de mousse et de plantes aquatiques, épais de cinq ou six pieds. Au-dessous, une couche de turf, étendue sur un fond solide d'argile, recouvrant des graviers ou des pierres, comme on en rencontre au fond du Fertö-Tava. Avec les pluies du printemps, le marais devient de plus en plus liquide ; les végétations se soulèvent et flottent à la surface des eaux ; parfois aussi des racines plus vigoureuses les enchaînent à leur couche d'argile ; on n'aperçoit que l'eau partout. Mais, si l'on revient le lendemain, déjà peut-être les courants souterrains auront détaché la plante voyageuse, et l'on n'apercevra plus qu'une sorte de prairie flottante.

Deux grands propriétaires se partagent la presque totalité du Hansag : le comte d'Altenbourg et le prince Esterhazy. On a calculé que le Hansag était pour les trois quarts une prairie marécageuse, et pour le dernier quart des forêts mêlées d'une imperceptible fraction de terres labourables.

Depuis un demi-siècle on entreprend d'immenses travaux pour conquérir le Hansag à la culture ; le prince Esterhazy et le comte d'Altenbourg ont jeté des millions dans ses sables mouvants ; mais toutes les saisons ne sont pas également propres à ces travaux. L'œuvre du desséchement et du drainage ne peuvent s'accomplir que dans les étés sans pluies. Dès que surviennent les gros temps, il faut renoncer à creuser les canaux, à élever les digues, à tracer les chemins. Un des plus magnifiques ouvrages du Hansag, c'est la grande digue qui va du nord au sud, réunissant les deux extrémités du marais. Cette digue a vingt-trois ponts, dont les arches de granit entendent passer en grondant les grandes crues de mars et d'avril. Mais parfois le cours torrentiel prend une direction inattendue, et, sur le chemin qu'il s'est frayé, il entraîne des avalanches de terre éboulée.

De la terrasse d'Esterhaz j'avais une vue magnifique de cette grande scène de désolation sauvage. Je voulais m'en approcher davantage, et je le pus grâce à l'obligeance d'un conducteur de travaux. Nous suivîmes d'abord la grande digue, que nous quittâmes au bout d'un quart de lieue pour aller visiter d'autres ouvrages, poussés vivement dans des directions diverses. Le Hansag, complétement désert en certains cantons, présentait dans d'autres l'image d'une fièvreuse activité. Ici, on abattait le bois ; là, on fauchait le foin ; plus loin, on coupait les joncs ou l'on préparait des terrassements nouveaux. Bientôt notre voiture, si légère qu'elle fût, roula difficilement sur le sol détrempé, puis elle ne roula plus du tout : les roues s'embourbèrent, et il nous fallut le secours des bergers et des faucheurs pour nous débarrasser. Nous

mêmes pied à terre, n'avançant plus que difficilement, avec précaution et pas à pas, toujours prêts à nous abîmer. Les travailleurs avaient sous les pieds des espèces de patins larges et plats qui les soutenaient sur la terre détrempée; autour de leurs têtes, d'énormes couronnes de feuillages et de joncs marins qui les défendaient contre le rayon brûlant et contre les piqûres envenimées des insectes. De loin, avec leurs bras musculeux et nus et leur torse bronzé, on les eût pris pour ces dieux marins qui escortent le char de Neptune ou d'Amphitrite autour de nos fontaines monumentales; çà et là, entre de vastes étendues toutes couvertes de joncs, on apercevait de petites prairies sur la lisière des bois. Le Hansag tout entier paraissait couvert d'une vapeur blanche qui à peine se soulevait, puis retombait. Au-dessus des monceaux de foin, par essaim sans nombre, semblables à des nuées légères, les insectes voltigeaient, tourbillonnant en hautes colonnes, et montaient jusqu'au ciel, dansant dans la lumière d'or. Les exhalaisons du Hansag semblent, du reste, attirer ou produire toutes les espèces malfaisantes. Les paysans redoutent surtout une sorte de taon qu'ils appellent minkerln, et qui, dans les chaleurs de l'été, devient le fléau des animaux et des hommes; mais il rend, au printemps, de véritables services. Mal nourris pendant l'hiver et l'un sur l'autre entassés, les troupeaux, quand ils retrouvent l'herbe abondante du printemps, s'en gorgent et développent par la pléthore tous les germes de maladie qu'ils ont ramassés. La mortalité est grande; mais, dès que le menkerln arrive avec les chaleurs, il fait l'office de sangsue ailée et pompe le mauvais sang : l'équilibre se rétablit et la mortalité s'arrête.

L'herbe que l'on ne peut pas faucher est abandonnée aux troupeaux. Les bœufs du Hansag sont de vrais bœufs sauvages; leur corne n'a jamais porté le joug; ils n'ont jamais respiré l'odeur de l'étable. Quand vient l'hiver, les bergers regagnent avec leurs troupeaux les bords du marais et les enferment près des villages, sur la lisière des bois, dans de grands enclos à ciel ouvert. Les génisses y vèlent en février, et le petit animal tombe de la chaleur maternelle dans la neige glacée. Tant que dure l'hiver, c'est à peine s'il est nourri : il a besoin de ces rudes commencements pour supporter plus tard la vie du Hansag. Le bétail né ailleurs n'y résisterait point. Les Hongrois distinguent ces troupeaux des autres par des noms particuliers : ils les appellent des *Gulyas*. Chez tous les peuples du sud-est de l'Europe on trouve une grande richesse de terminologie pour désigner toutes les espèces et toutes les variétés des troupeaux avec lesquels et par lesquels ils vivent.

Nous quittâmes les travailleurs pour nous avancer dans le Hansag. Bientôt nous rencontrâmes un troupeau de quatre cents têtes, jeunes bœufs et génisses. Tous nous regardèrent d'un œil inquiet. Comme

nous avancions toujours, ils cessèrent de paître et se serrèrent les uns contre les autres en mugissant. Deux énormes chiens, au poil blanc hérissé, nous montrèrent les crocs en aboyant : chiens et troupeaux se tenaient sur la défensive la plus hostile. Je ne sais trop comment la chose se serait terminée si les bergers ne fussent venus à notre secours. Dès qu'ils nous virent causer avec leurs gardiens, chiens et troupeaux se montrèrent rassurés ; les molosses rentrèrent leurs crocs et les génisses recommencèrent à tondre l'herbe fraîche, comme si leur instinct les avait avertis que nous étions des amis, puisque nous causions avec leurs maîtres.

Ces bergers étaient de vrais Magyares en longues chemises blanches, pendant sur la culotte, en courtes vestes s'arrêtant à la taille : sous les ailes de leurs larges chapeaux, on voyait briller comme des charbons leur prunelle ardente. Il y avait je ne sais quoi de farouche dans leur visage aigu, accentué à l'excès et fièrement encadré dans de longs cheveux noirs et lisses. Comme toutes les races errantes de l'Orient, les Magyares se sentent un attrait passionné pour la vie pastorale. Quand ils n'ont pas de troupeaux à garder, ils gardent ceux des autres ; même dans les villages allemands, ce sont eux qui remplissent les fonctions de berger.

Grâce à mon guide, fort en crédit dans le Hansag, je pus accompagner chez eux quelques-uns de ces bergers. On y parvenait par un étroit sentier dont la vase à demi liquide n'offrait aucun point d'appui résistant. « Excepté quand il gèle, me dit un de ces bergers, nous ne sentons jamais la terre ferme sous nos pieds. » Cette habitude du terrain marécageux et perfide donne à leur marche quelque chose d'incertain et d'hésitant. Ils s'avancent lentement, ne posant un pied que si l'autre est assuré, les jambes écartées, comme les marins qui luttent contre le tangage et le roulis avec la grâce d'un cygne hors de l'eau. Toutes les maisons du Hansag sont de petites huttes coniques faites de joncs entrelacés. A l'intérieur, le sol est couvert de paille. Au milieu de la hutte, quatre pierres, scellées dans l'argile, tiennent lieu de foyer et portent la batterie de cuisine, dont l'inventaire tient en deux lignes : une poêle et quatre à cinq écuelles. La paille, amoncelée sur les côtés, sert de lit ; un billot, recouvert d'un morceau de laine, remplace l'oreiller de plume. Quand le berger se tourne trop brusquement dans son lit, il sent que le sol se creuse sous le poids de son corps. Cette vie, si pénible qu'elle soit, n'altère pas la santé robuste des bergers : les exhalaisons du Hansag ne portent point la fièvre sur leur aile invisible. La principale nourriture de ces durs compagnons consiste en une sorte de pâtée qu'on appelle *gulyashus*, faite de petits morceaux de bœuf, assaisonnée d'oignons et relevée de *paprika*. Le paprika est une espèce de poivre rouge fort en usage en Hongrie, et qui concentre dans son grain

étroit et long tous les feux des épices orientales. Grâce au paprika, un morceau de gulyashus dans une bouche délicate, c'est un charbon ardent : le Danube y passerait sans éteindre ses cuisantes brûlures ; pour les bergers, c'est un cher régal, et, quand ils peuvent y ajouter un petit verre de *slworitz* — c'est le wisky hongrois, — ils jurent qu'ils ont mieux dîné que Sa Majesté l'empereur et roi; mais le slworitz n'est que pour les grands jours : leur boisson habituelle est l'eau du marais, embourbée et vaseuse. On ferait dix lieues dans le Hansag sans rencontrer une source claire. Quand le berger veut boire, il coupe un roseau, l'enfonce dans la vase de toute sa longueur, s'agenouille ou même se couche sur le ventre, et il aspire ; les premières gorgées sont brunes, épaisses et saumâtres : on les rejette. Peu à peu l'eau se purifie ; au bout de quelques minutes elle est buvable. On retire alors le roseau, on le garnit à son extrémité inférieure d'une petite pièce de toile claire faisant filtre, on le plonge de nouveau, et l'on a désormais, pendant une heure ou deux, une eau abondante, fraîche et douce. Dans toutes les huttes, à la tête de chaque lit, on voit un de ces filtres de roseaux fiché dans le sol même de la cabane. Le premier soin du berger à son réveil, c'est d'aspirer quelques gorgées et de faire sa libation matinale. Il ne faut toucher le roseau qu'avec une précaution extrême : si on le remue trop brusquement, la vase s'agite et de nouveau l'eau se trouble. Avec quelques frais de première installation on pourrait établir en divers endroits de petites pompes aspirantes d'une grande utilité. J'en fis l'observation au surveillant qui m'accompagnait. « Que voulez-vous, me dit-il, ils sont depuis des siècles accoutumés à leurs roseaux : ils ne se montrent guère curieux de progrès, et je suis à peu près certain qu'ils ne voudraient pas changer même pour être mieux ! »

Le Hansag est peu lettré. Je n'ai pas vu un seul livre dans les diverses huttes que j'ai visitées, et l'on m'assure que, dans cette étendue de dix milles carrés, il n'y a pas dix personnes qui sachent lire. Je me trompe : ils épèlent chaque soir les pronostics du lendemain dans l'alphabet d'or des étoiles.

Depuis les steppes de la Russie jusqu'aux gorges des sierras d'Aragon, depuis les plaines de Finmark jusqu'aux marais de la Thessalie, il n'y a pas dans toute l'Europe une race plus inculte et plus grossière que ces pasteurs du Hansag. Ainsi vivaient jadis, sur les plateaux de l'Asie centrale, les tribus nomades dont ils descendent. Grâce à eux, nous avons au centre de l'Europe un échantillon de la vie primitive et sauvage. Et cette existence bizarre, digne des pampas de l'Amérique et des jongles du Gange, se déroule sous les yeux du voyageur à quelques lieues d'une capitale trop civilisée !

Le Hansag s'est personnifié pour le peuple dans une créature étrange,

un homme-type cher au conte et à la légende, sorte de Han d'Islande, à qui le poëte seul a manqué. On l'appelle en hongrois *Han-Istok*, comme qui dirait Étienne du Marais.

Ce Han-Istok, s'il faut en croire les récits, fut pris au filet par des pêcheurs dans le plus grand étang du Hansag, le Königsee, en 1749. Il vivait toujours dans l'eau. Son portrait, que l'on conserve soigneusement au château d'Esterhaz, nous montre une tête presque chauve, à l'exception de quelques mèches rares à l'occiput, une face large et bestiale; toute la partie inférieure du corps grossière et lourde, un ventre énorme, des jambes courtes ainsi que les bras, qu'il rassemblait à la façon des grenouilles; il avait de longues dents et de longs doigts, réunis par une sorte de membrane de palmipède : tout son corps était couvert d'une peau rude et écailleuse. Dans les premiers temps, il ne voulait manger autre chose que de l'herbe, du foin, des grenouilles et du poisson cru, dont il suçait le sang. Il mettait en pièces tous les vêtements qu'on lui présentait, et ce fut seulement au bout de huit mois de séjour au château qu'on put lui faire garder une couverture sur les reins. Dès qu'on le laissait libre, il courait se jeter dans les fossés. Il fut impossible de lui apprendre à parler, et jamais il ne fit entendre autre chose qu'une sorte de sifflement aigu. Enfin, au bout d'un an, on le crut apprivoisé, on le fit descendre aux cuisines et on le chargea de tourner la broche; le feu le gênait beaucoup, et il regardait souvent du côté de la porte. On dit cependant qu'il avait un cœur et qu'afin de prouver qu'il était homme il devint amoureux. L'objet de sa flamme était une femme de chambre de la princesse, une Allemande qui avait des préjugés; elle se montra peu touchée de ce singulier hommage. Le désespoir s'empara d'Istok, et, voyant qu'il sifflait inutilement ses plus beaux airs, il tomba dans une mélancolie noire et disparut un jour de pluie. Le prince Nicolas Esterhazy, alors chef de la maison, promit des sommes considérables à qui le ramènerait : on ne le ramena pas. Trois ans plus tard, on l'aperçut de nouveau dans le Hansag, mais sans pouvoir en approcher. Les bergers prétendent qu'il n'est pas mort, quoi qu'il ait bien aujourd'hui cent trente ou cent quarante ans; ils assurent qu'il reparaît à certains moments; plusieurs l'ont vu dans les nuits sombres d'automne, triste au bord des étangs, les yeux tournés vers Esterhaz, comme s'il espérait toujours voir reparaître sa blonde adorée, et au moindre bruit toujours prêt à se précipiter dans les eaux profondes. On parle de lui dans les contes d'hivers, et les ballades du Danube l'appellent le roi des ondes et l'esprit du marais. On craint sa colère et on adore sa faveur, car sa main puissante peut également répandre ou des bienfaits ou des malheurs.

Au milieu de ces récits que la poésie altère, il serait assez difficile de discerner la limite précise de la fable et de l'histoire. Han-Istok est

tout à la fois une réalité et un mythe. Il a existé. Les papiers de la maison d'Esterhazy en font foi ; des personnes dignes de confiance l'ont vu et l'ont étudié : elles ont même dressé le procès-verbal de leurs impressions, et ce procès-verbal a paru dans les gazettes de Vienne. L'humanité par ses frontières, si j'ose m'exprimer ainsi, touche à plusieurs points du règne animal inférieur. Dans l'Amérique du Sud, l'homme habite sur les arbres, comme les oiseaux ; dans l'Afrique, repaire des monstres, il se cache dans le fourré des bois, et, comme le tigre, déchire une proie vivante ; dans le Hansag, il devient presque amphibie comme le castor et la loutre. Il y a sur les bords du Danube des crétins de marais, comme il y a des crétins de montagne. Ceux de la Suisse passent leur vie au pied d'un mur au soleil, tournant leurs pouces, et d'une épaule à l'autre dodelinant leur tête béate ; ceux du Hansag se plongent à chaque instant dans l'eau bourbeuse des étangs, moins troublée que leur âme. Chez les uns comme chez les autres on retrouve la même cause avec des effets différents. Ici et là, c'est le même fait psychologique : la lumière de l'intelligence éteinte dans l'âme, la volonté sans raison, et l'instinct perverti.

LOUIS ÉNAULT.

L'INDE ET LES ANGLAIS

La question qui se débat en ce moment sous les murs de Delhi est avant tout une question anglaise ; mais elle est aussi une question universelle. Le monde ne s'y trompe pas, et la sollicitude qu'il témoigne montre bien qu'au fond de ce sanglant conflit il aperçoit de grands problèmes, posés depuis longtemps devant l'humanité et dont la solution est peut être réservée à notre âge.

Il est assurément très-intéressant de savoir à qui restera la victoire? si la lutte se prolongera? si l'insurrection s'étendra? si les renforts envoyés aux Indes suffiront? si la puissance britannique trouvera en elle-même les ressources nécessaires pour soutenir cette guerre, ou bien si, comme pour la campagne de Crimée, elle devra faire appel aux enrôlements étrangers? enfin combien de milliards, de temps et d'hommes il lui faudra dépenser pour maintenir sa conquête indienne?

Toutes ces questions et bien d'autres du même genre préoccupent à juste titre les hommes d'État; mais l'attention publique pourrait aller plus loin et demander à connaître la condition faite aux Indiens par la conquête anglaise.

L'Europe a longtemps cru que le peuple anglais était le peuple colonisateur par excellence ; on l'a répété sur tous les tons, jusqu'à en faire un axiome ; cependant, aujourd'hui, des voix autorisées dans la presse britannique prétendent que tout est compromis par l'insurrection de l'armée du Bengale, et que la conquête de l'Inde est à recommencer.

Il y a sans doute, dans ce cri d'alarme, une part à faire à l'exagération ; mais, s'il ne faut pas prendre de telles appréhensions au pied de la lettre, il faut du moins reconnaître qu'elles trahissent une situation moins assise, moins affermie qu'elle paraissait l'être au moment où les derniers événements ont éclaté.

Quand, au printemps de cette année, l'armée indigène a levé l'étendard de la révolte, on a prétendu que le mouvement était déterminé par le froissement de quelques préjugés, de quelques superstitions indiennes. A ce propos, on a reproché au gouvernement

britannique d'avoir montré un trop grand zèle pour la conversion des Hindous.

Aucun reproche ne pouvait être plus mal fondé; si les Anglais sont aujourd'hui lâchement assassinés par ceux qu'ils ont armés, ce n'est assurément pas pour leur avoir fait entendre la parole de l'Évangile, leur avoir prêché l'amour de Dieu et enseigné les douces pratiques de la charité envers le prochain. Non, le gouvernement anglo-hindou n'a fait aucune tentative sérieuse pour christianiser l'Inde ; il a cru plus habile de laisser les peuples dans l'état moral où il les avait trouvés, et il s'est contenté de tirer du pays tout les avantages matériels qu'il a pu réaliser au profit de l'Angleterre.

Les Anglais ont employé plus d'un siècle à faire la conquête de l'Inde. Pendant cette longue période, ils auraient pu donner à l'éducation publique une impulsion généreuse, faire disparaître peu à peu les honteuses superstitions du paganisme, et mettre fin à un état social dans lequel les Indiens ont croupi comme des brutes, jusqu'au moment où ils se sont levés pour agir avec une cruauté inconnue aux animaux les plus féroces.

Le sentiment d'horreur et de compassion qui saisit tous les cœurs au récit des scènes dont chaque courrier de l'Inde apporte l'histoire lamentable ne doit pas empêcher l'attention de se porter vers l'origine du mal ; il importe d'en sonder la profondeur et surtout de ne pas laisser perdre les enseignements d'une expérience si chèrement payée.

Les Anglais triompheront de l'insurrection, si, comme tout porte à l'espérer, elle ne se propage pas dans les présidences de Madras et de Bombay; mais, quand elle aura été vaincue, le grand problème sera-t-il résolu? La position des Anglais aux Indes n'aura-t-elle subi aucune altération? Les choses reprendront-elles leur cours habituel? Les marchands de la cité continueront-ils à exploiter les richesses de l'Inde, sans se soucier du sang qu'il aura fallu verser pour protéger le libre exercice de leur trafic, et le gouvernement britannique ne se demandera-t-il pas enfin s'il n'a rien de mieux à faire que de reprendre la marche suivie depuis cent ans vis-à-vis des peuples de l'Inde, en la protégeant par quelques régiments et quelques canons de plus? S'il fallait en croire les journaux anglais, ceux mêmes qui passent pour prendre leurs inspirations au *Foreing-office*, il ne s'agirait pas d'autre chose : Noyer l'insurrection dans le sang des coupables, frapper des coups assez implacables pour que cette répression, selon l'expression du *Times*, reste le plus formidable souvenir d'une histoire pleine d'égorgements et de massacres; augmenter l'armée indigène et ouvrir quelques lignes de chemins de fer pour transporter rapidement des troupes sur les points où il y aurait des actes

de coërcition à exercer. Voilà tout ce que les publicistes de Londres ont imaginé de plus efficace pour maintenir l'autorité de leur pays sur une contrée plus vaste que la moitié de l'Europe, et dont les habitants se comptent par centaines de millions; mais de la moralité des événements, pas un mot. Les journaux anglais répètent avec raison que les Hindous se conduisent comme des démons; et ils ne paraissent pas se douter qu'ils ne font en cela que pratiquer les préceptes de leur religion, imiter les exemples de ces dieux abominables dont le gouvernement anglais souffre le culte hideux quand il ne l'honore pas lui-même par des respects publics[1].

Comment l'Angleterre ne voit-elle pas que le moment est venu de se demander si Dieu ne lui avait confié l'Inde que pour en tirer de l'or, sans rien faire pour arracher ces peuples dégradés à l'abjection morale dans laquelle ils sont plongés?

Pour comprendre à quel point l'Angleterre a tenu peu de compte des lois de la justice et de l'humanité dans les combinaisons de sa politique coloniale, il suffit de jeter un coup d'œil rapide sur ce qu'elle a fait aux Indes.

I

Les livres publiés sur ce vaste pays sont aujourd'hui dans les mains de tout le monde; il serait donc facile de trouver ailleurs des renseignements géographiques, statistiques et administratifs plus complets que ne les comportent les limites de cet article : toutefois un résumé de ces questions ne paraîtra pas déplacé ici.

Avant tout, pour suivre avec intérêt ce qui se passe dans un pays, il faut connaître, aussi bien que possible, sa forme et son étendue. « L'Inde anglaise, selon l'idée ingénieuse de sir William Jones[2], peut être divisée en deux immenses triangles dont la base commune est la ligne de jonction des bouches de l'Indus à celles du Gange et du Brahmapoutra, ligne dont le développement n'a pas moins de sept cents lieues. Le triangle septentrional a son sommet à Leh, sur l'Indus supérieur; le triangle méridional a le sien au cap Comorin, et ces deux sommets sont respectivement éloignés d'un peu plus de huit cents lieues. » « Le triangle du nord, ajoute M. de Warren, contient trois fois la superficie de l'empire d'Autriche; celui du sud trois fois celle de la France; et les deux réunis feraient à peu près la moitié de l'Europe. »

[1] Voyez les détails donnés à ce sujet par un ancien officier de l'armée des Indes, M. le comte de Warren, dans son livre intitulé : *l'Inde anglaise*, t. III, 2e part., ch. XII, p. 267.

[2] *L'Inde anglaise*, vol. III, ch. I, par M. le comte de Warren.

A cet empire, l'Angleterre vient d'ajouter le royaume d'Oude en employant des procédés qui ont révolté la conscience d'une partie du peuple anglais, et ont puissamment contribué à déterminer l'insurrection de l'armée du Bengale.

C'est sur cet espace immense que la compagnie des Indes orientales est parvenue à asseoir son autorité : et, quand on pense qu'elle dispose là des destinées de la moitié des peuples de l'Asie, on comprend quel intérêt il y a, pour le reste du monde, à surveiller l'usage qu'elle fait de son pouvoir.

Dans l'origine, les associations occupées du commerce des Indes songeaient uniquement aux profits qu'elles pourraient réaliser ; mais, depuis 1689, le but constant de la compagnie à laquelle fut accordé le monopole de ce trafic fut d'accroître ses attributions, de se transformer en une compagnie de gouvernement. « Qui donc, se demande le comte de Biornstierna, a été le conquérant? Quel est aujourd'hui le redoutable possesseur de ce vaste domaine, créé comme par magie, et qui surpasse en grandeur les empires engloutis d'Alexandre, de Tamerlan et de Nadir-Shah? Qui? Une compagnie de marchands et d'actionnaires pacifiques, habitant une petite île dans une autre partie du monde, siégeant dans une rue étroite où le soleil à peine à se faire jour au travers des brouillards et de la fumée de charbon[1]. »

Cette compagnie de marchands fut investie du pouvoir souverain, qu'elle convoitait depuis longtemps, par un acte du parlement, sanctionné par la couronne le 28 août 1833. Ce privilége, accordé d'abord jusqu'au 30 avril 1854, lui a été maintenu depuis par une nouvelle charte, à la condition de soumettre ses actes à un comité de contrôle dont les membres portent le titre de « commissaires de Sa Majesté pour les affaires de l'Inde, » et dont le président a sa place au conseil des ministres.

La cour des directeurs de la compagnie a le droit de nommer le gouverneur général, les présidents secondaires ou les généraux commandant en chef; mais, comme ces nominations sont soumises à la sanction royale, le choix appartient en réalité au gouvernement. Le gouvernement s'est également réservé, par une disposition de la charte de 1833, la faculté de racheter toutes les actions de la compagnie dont le capital s'élève à 150 millions de francs au taux de 200 pour 100; mais, comme il n'a pas usé de ce droit au premier terme de 1854, il ne peut plus en réclamer le bénéfice qu'en 1874 au plus tôt; et, jusqu'à cette époque, la compagnie restera chargée du gouvernement immédiat de l'Inde. Toutes les propriétés acquises par la compagnie au mois d'avril 1834 ont été transférées à la couronne ;

[1] Cité par M. de Warren, *Inde anglaise*, vol. III, ch. II, p. 11.

mais elle en conserve la jouissance jusqu'en 1874, et se trouve assurée, pour vingt ans au moins, de l'exploitation des immenses ressources de l'Inde.

Le total de ces revenus s'élève, bon an mal an, à 550 millions de francs. Cette somme est absorbée en grande partie par le traitement des fonctionnaires publics, l'armée, et les payements faits aux actionnaires qui ont droit à un intérêt de 10 pour 100 sur le prix de leurs actions. Ainsi la plus forte portion des revenus de l'Inde se dépense en Angleterre; c'est le même système qui a miné l'Irlande et causé sa ruine.

La compagnie est principalement représentée dans l'Inde par un gouverneur général, résidant à Calcutta, et à qui sont soumis les présidences de Madras, de Bombay, du Bengale, ayant chacune un gouverneur particulier. Les provinces de l'ouest ou d'Agra, le gouvernement de Pissang, Malacca et Singapour, ont à leur tête des gouverneurs relevant aussi de l'autorité du gouverneur général. Ce chef suprême de l'Etat commande les forces de terre et de mer, nomme aux emplois, change les ordonnances, les règlements, et exerce le pouvoir le plus absolu; mais il doit en rendre compte au gouvernement suprême, c'est-à-dire à la cour des directeurs, au-dessus de laquelle s'élève encore le *board of control*, représentant l'influence prédominante de la couronne et du parlement.

En résumé, dans les grandes questions de politique étrangère ou intérieure agitées dans le domaine indien, le dernier mot finit par rester à la couronne, exerçant son influence par le moyen du board of control.

Chacune des présidences de l'Inde anglaise est divisée en zillahs ou départements.

La présidence du Bengale ou du fort William dont le chef-lieu est Calcutta renferme, avec celle d'Agra qui lui est annexée, 54 zillahs; celle de Madras 22 et celle de Bombay 20.

Chaque zillah est divisé en talouka ou arrondissement, et chaque talouka en communes ou villages.

Dans chaque présidence, le gouverneur est assisté de trois ou quatre conseillers; deux cours suprêmes rendent la justice civile et criminelle. Dans chaque zillah on compte un receveur des deniers publics et plusieurs sous-collecteurs, deux cours de justice civile et criminelle; dans chaque talouka, un dasildar ou sous-préfet et un juge de paix nommé mounsiff; dans chaque commune, un maniagar ou maire, un kauaken ou adjoint, et un mounsiff ou juge de paix.

Le magistrat, le collecteur et le juge forment les rouages principaux de l'administration de la compagnie; viennent ensuite les départe-

ments des douanes, du sel et de l'opium, services spéciaux occupant un grand nombre d'employés.

Telle est à peu près l'organisation politique et civile de l'Inde ; disons maintenant un mot de son armée.

II

Chacune des présidences a son armée parfaitement distincte, complétement organisée et commandée par un général en chef ; cependant le général qui commande au Bengale est général en chef des trois armées qui forment ensemble l'armée de l'Inde.

Cette armée, dont le chiffre a varié selon les temps et les circonstances entre cent cinquante et trois cent mille hommes, est composée de troupes anglaises et de troupes indigènes ; celles-ci, beaucoup plus nombreuses que les premières, entrent au moins pour les quatre cinquièmes dans le chiffre total de l'armée.

« En 1842, l'armée, dit M. de Warren, qui la connaissait bien puisqu'il y servait lui-même, comptait plus de trois cent mille hommes, à peu près le chiffre qu'elle avait atteint en 1826 ; mais avec cette différence essentielle, ajoute-t-il, que, sur un nombre égal, elle présente *cinquante mille* Européens au lieu de *trente mille*. » C'est un nouvel indice du peu de confiance qu'inspirent les Cipayes, indice qui donne à réfléchir, quand on considère l'énorme dépense qu'entraîne l'emploi des troupes européennes. Pour s'en faire une idée, il suffit de savoir que chaque soldat européen, transporté sur le sol de l'Inde, équipé et discipliné, au moment de commencer son service, coûte à la compagnie la somme de 2,500 fr [1].

« Quant à la facilité de recruter l'armée indigène, dit encore M. de Warren, elle est prodigieuse, sans limites. S'il fallait un million d'hommes, on les aurait en six mois, sans enrôlement forcé. Bien que toutes les classes de la population indigène contribuent à la formation de l'armée de l'Inde, c'est surtout l'*élément hindou* qui domine dans l'armée du Bengale et en général dans l'infanterie des trois armées. Ce sont précisément les hommes qui viennent de se révolter, et que, d'une voix unanime, les personnes compétentes dénoncent comme devant être désarmés et chassés à jamais des rangs de l'armée indo-britannique.

La cavalerie régulière des trois présidences se recrute principalement de Mahométans. Ce sont les descendants des Hindous conver-

[1] *L'Inde anglaise*, 2e part., ch. IX.

tis à l'époque des conquêtes affghanes et mogoles, et chez lesquels on retrouve le type physique des races brahminiques.

Quant aux Musulmans descendant des Arabes, des Persans ou des Tartares, ils ont généralement trop de fierté pour accepter du service chez les kafirs (les infidèles), et leur nombre est toujours extrêmement limité dans l'armée anglaise.

C'est donc, à vrai dire, presque exclusivement parmi les Hindous que se recrute l'armée, et ce n'est assurément pas une race militaire; il y a dans leurs manières, dans leurs discours, une timidité, une mollesse, dues en grande partie au régime alimentaire que la religion leur impose, et surtout au sensualisme dont leurs dieux impudiques leur donnent l'exemple. Les Hindous s'abstiennent de toute nourriture substantielle; ils ne mangent pas de viandes, ne boivent pas de liqueurs généreuses; et, s'ils s'enivrent, c'est avec des boissons délétères, comme l'arak, le kalou, l'opium. Dénués de forces musculaires, ils ont pourtant en général de l'agilité et une adresse extrême. Ils ont de beaux traits, sont bien proportionnés; mais leurs membres sont grêles et fragiles. « Leur poitrine, écrivait Jacquemont, étroite et chétive, paraît creusée entre la saillie antérieure des épaules. »

« J'ai eu l'occasion de voir les Cipayes sur le champ de bataille, dit M. de Warren; ils me semblaient toujours éprouver pour leur officier européen le sentiment du mouton pour le bélier du troupeau, la crainte de rester en arrière plutôt que l'élan de se porter en avant[1]. »

Cette mollesse ou cette délicatesse de constitution entretient chez les Indiens une irritabilité nerveuse qui donne souvent lieu aux plus étranges contrastes. Quand leurs passions sont excitées, il n'y a rien dont ils ne soient capables : tel Indien qui aura tremblé devant la cravache d'un Européen se précipitera sans sourciller sous les roues du char de Jagarnath pour y trouver une mort agréable aux dieux : animé par la chasse, tel autre poursuivra bravement les bêtes les plus féroces; et, même à la guerre, dans un moment donné, il montrera un courage impétueux, mais qui ne sera pas de longue durée, et sur lequel on ne pourra jamais faire un grand fond. C'est bien de l'Hindou qu'on peut dire : « Il fut brave un tel jour. »

Les indigènes ne peuvent pas s'élever au delà du grade de lieutenant et de sous-major; ces officiers, dans aucun cas, ne sauraient jamais commander à des Anglais; le sous-major lui-même est inférieur au dernier sous-lieutenant européen.

Le Cipaye est bien payé; il reçoit, en garnison, dix-sept francs par mois, et en marche environ vingt et un francs. Grâce au très-bas prix des denrées à son usage, il peut faire vivre sa famille tout en écono-

[1] *L'Inde anglaise*, 2e part., ch. IX.

misant une bonne partie de sa solde. L'engagement d'un soldat indigène est de trois ans; au bout de cette période, il est libre de rentrer dans ses foyers, mais il ne peut obtenir une pension de retraite qu'après quinze ans de service. Le gouvernement anglais a institué deux ordres militaires, celui du *Mérite* et celui de l'*Inde anglaise* pour récompenser les longs services et les actions d'éclat des officiers et soldats indigènes.

Quant à l'instruction militaire, elle est bientôt terminée: sept ou huit mois y suffisent. L'équipement est parfait, l'armement admirable; mais, chose remarquable, ces soldats qui, sous l'uniforme de l'honorable compagnie, pourraient faire illusion et paraître à des yeux peu exercés comme des hommes transformés, n'ont rien changé dans leurs idées, dans leurs habitudes : « La main des siècles, dit M. de Valbezen dans son livre intitulé : *Les Anglais et l'Inde*, l'influence civilisatrice de la discipline militaire ont glissé sur la nature immuable de l'Indien comme l'huile sur le marbre. » Cette remarque, fort judicieuse et bien justifiée par les derniers événements, aurait dû peut-être faire pressentir au publiciste à qui nous l'empruntons qu'il n'y avait pas lieu de priser si haut l'œuvre d'admirable patience qui consiste à donner à un Indien l'apparence d'un soldat européen. Il y aurait eu plus de mérite et de profit pour l'Angleterre à s'occuper un peu moins de l'apparence extérieure des Cipayes et un peu plus du fond de leurs idées. Une seule pensée chrétienne, infusée dans ces cœurs dégradés par le paganisme, aurait plus fait pour asseoir l'établissement des Anglais dans l'Inde que tous les succès obtenus au champ de manœuvre sur des milliers de conscrits. Armer un Indien, lui apprendre à manier un fusil, à manœuvrer un canon, et laisser dans son âme ce que le paganisme y a mis, n'était-ce pas préparer fatalement les monstrueuses scènes qui viennent d'épouvanter le monde?

Le sentiment universel honore le courage des Anglais qui luttent dans l'Inde pour protéger leurs femmes, leurs enfants, leurs vieillards; mais en même temps il a bien le droit de demander à cette fière nation ce que, depuis un siècle, elle a fait pour moraliser la vaste colonie dont elle garde les issues avec tant de jalousie : elle a organisé le négoce et la force; mais qu'a-t-elle entrepris pour l'âme de ces millions d'hommes asservis à sa puissance? Cette question nous conduit naturellement à nous occuper des écoles.

III

La civilisation d'un peuple dépend en grande partie du système de ses écoles; c'est sur l'enfance qu'il faut agir pour changer le cou-

rant des idées. On n'obtient rien ou presque rien des hommes faits ; on peut tout espérer, tout attendre d'une jeunesse bien dirigée. Tout le monde sait cela ; l'Angleterre et l'honorable Compagnie ne l'ignorent pas. Voyons ce qu'elles ont fait de sérieux dans cette voie.

« Quant à ces écoles anglaises dont on nous fait tant de bruit, dit M. de Warren, établies à Calcutta, Madras, Bombay, Agra, Delhi, Bénarès, où les fils des babous (riches Hindous) et des sercars (courtiers) envoient seuls leurs enfants, quel est leur but réel et avoué? quelle est leur direction, leur influence sur la société? Leur nomenclature suffira pour nous la faire comprendre[1]. »

C'est d'abord le *collége mahométan* fondé à Calcutta en 1781, par Warren-Hastings. Il peut contenir cent élèves soumis à l'étude du Coran, de la philosophie naturelle, des sciences mathématiques, de la médecine, des langues persane, arabe et anglaise.

Le collége hindou sanscrit de Calcutta ouvert en 1821. Cent élèves y étudient le rituel brahmanique, la médecine, les sciences mathématiques, la métaphysique et les lois d'après les Védas ;

Le collége hindou sanscrit de Bénarès fondé en 1791; ceux d'Agra et de Delhi, dans lesquels la discipline intérieure est réglée d'après le Dherma-Shestra (chapitre de l'*éducation* dans les Védas).

Le collége anglo-hindou à Calcutta destiné aux études supérieues, et enfin le *Bishops-Collége*, le seul collége chrétien fondé avec le concours de la compagnie, en 1817, à Calcutta.

Le système d'instruction, établi au Bengale, est le même dans les présidences de Bombay et de Madras, quoique sur une moindre échelle.

Tous les encouragements, tous les sacrifices, on le voit, sont réservés aux établissements dans lesquels on enseigne le Coran ou le paganisme. Quant à l'unique collége chrétien fondé aux frais de la compagnie, il est entièrement délaissé. Soit que le programme des études paraisse défectueux, soit tout autre motif, les élèves ne s'en approchent pas; c'est à peine s'il y en a une douzaine, année moyenne.

L'éducation des femmes de l'Inde a été l'objet de plusieurs tentatives privées ; mais il faut reconnaître que, de ce côté, les résultats sont absolument négatifs.

En ce qui touche l'instruction primaire des garçons, les Anglais auraient grand tort de s'attribuer la moindre part à la situation vraiment remarquable qu'elle occupe dans l'Hindoustan, où la proportion des enfants sachant lire et écrire est environ de 1 sur 5. Cette situation existait avant l'arrivée des Anglais aux Indes. Elle est, d'ailleurs, à peu près la même dans tous les pays orientaux.

[1] *L'Inde anglaise*, 2e part., ch. XII.

Le gouvernement de la compagnie n'a donc introduit aux Indes aucun nouvel élément de civilisation, et ce qui a été fait en ce genre l'a été par les efforts privés des sociétés évangéliques de l'Angleterre et de l'Amérique.

« Vingt-deux sociétés anglaises, américaines ou allemandes, dit M. de Valbezen[1], entretiennent des missionnaires dans l'Inde anglaise et fournissent le magnifique subside annuel de 187,000 livres sterling (4,675,000 fr.) aux dépenses de la propagande chrétienne. » L'état major des missions protestantes, composé de 853 missionnaires, dirige 1,039 écoles fréquentées par 74,000 élèves, dessert 309 chapelles et administre les secours spirituels à une communauté de plus de 103,000 âmes. Tels sont, d'après les comptes rendus adressés, en 1851, par les missionnaires eux-mêmes, aux sociétés métropolitaines, les résultats de leurs travaux, au milieu d'une population de plus de 150 millions d'âmes !

« Les missionnaires anglais, dit Victor Jacquemont, qu'on ne saurait accuser de prédilection pour les catholiques, s'étonnent de ne pas faire de conversions! Ils ont une femme, des chevaux, des domestiques; ils habitent une maison commode et se disent missionnaires! Quelques missionnaires catholiques (généralement portugais de Goa, Français de Chandernagor ou du collége des Jésuites de Pondichéry) courent le pays à pied et nu-pieds pour convertir les infidèles. Ils en ont converti beaucoup, ils en convertissent encore. Ils s'y prennent comme les apôtres et, comme eux, souvent ils réussissent. »

Cet aveu a été arraché à la conscience d'un homme éminent à bien des égards, mais qui avait le malheur d'être sceptique et perdait rarement l'occasion de le dire dans sa correspondance ; il répond victorieusement à la tirade dans laquelle un écrivain plus moderne a parlé du grand apôtre des Indes et des missions de la Compagnie de Jésus à Madura, avec une légèreté regrettable et une ignorance complète des faits qu'il a mis en avant.

IV

Cette étude, à laquelle il manquera toujours beaucoup de choses, serait trop incomplète si on n'y trouvait quelque renseignement sur l'importance de la population de l'Inde anglaise et des principaux éléments dont elle se compose.

L'empire indo-britannique, d'après les données les plus correctes, disait M. de Warren en 1843, compte une population de cent cinq mil-

[1] *Les Anglais et l'Inde*, p. 162.

lions de sujets immédiats de l'Angleterre, et quarante-sept millions de simples protégés, sans comprendre les acquisitions sur les côtes méridionales d'Ava, qui sont détachées du bloc principal[1].

Sur cette masse de cent cinquante-deux millions d'êtres humains, on compte seize millions de musulmans et seulement cinq ou six cent mille chrétiens ; le reste appartient à la religion de Brahma.

Il serait impossible de donner ici une analyse même sommaire de la religion des Hindous; cependant nous en dirons les principaux traits qui rendent compte de la division du peuple en castes.

L'unité divine est au fond des dogmes des Védas : elle fut d'abord symbolisée dans les trois grands attributs du Tout-puissant : CRÉER, CONSERVER et DÉTRUIRE, désignés sous les noms de BRAHMA, VISCHNOU et SIVA.

Ces trois parties du grand tout furent personnifiées; chacun de ces dieux trouva des partisans.

Brahma, pouvoir inactif, est surtout adoré dans le sanctuaire des temples par les brahmes, auxquels il a donné son nom. Vischnou et Schiva se partagent les autres castes et leurs subdivisions. Bientôt la tradition fit descendre Vischnou et Siva sur la terre, sous diverses formes, pour prendre part à différents événements dans l'histoire de l'humanité. Ces apparitions furent nommées *avatars* ou incarnations. Vischnou en fit neuf et Siva deux. On attribua un nom particulier à chaque avatar : il en résulta onze dieux nouveaux. Une fois lancée sur cette pente, l'humanité ne s'arrête pas facilement, son histoire en fait foi; aussi le nombre des dieux alla toujours croissant : les héros, les fleuves, les éléments et surtout les passions fournirent un nombreux personnel à l'Olympe des Hindous qui compte aujourd'hui plus de trois millions de divinités.

Les castes qui partagent la société hindoue doivent leur origine au Créateur qui, d'après les livres de Brahma, aurait créé quatre espèces d'hommes. La première, il la tira de sa tête; c'est celle des brahmes, chargés de diriger et d'éclairer le genre humain; la seconde, sortie de son bras (khatry), devint la secte des khatryas qui doit le défendre; la troisième, sortie de son ventre (vaysias), doit le nourrir, et la quatrième, tirée de ses pieds (sudras), fut créée pour obéir aux autres et les servir.

D'après cette division, les brahmes se sont exclusivement réservé le sacerdoce, la médecine, la justice, l'instruction. De ces différentes vocations il est né parmi eux des classes dont les prêtres occupent la plus élevée.

Pour rendre les démarcations permanentes, le mélange des castes

[1] *L'Inde anglaise*, vol. III, Appendice, p. 368.

par l'union des sexes fut rigoureusement interdit. Mais la nature ne pouvait manquer de triompher de la loi; le mélange était inévitable. Les enfants nés des unions prohibées, n'appartenant à aucune caste, on imagina d'en faire des castes nouvelles, chargées d'exercer telles ou telles professions spéciales.

Le nombre des castes mélangées, d'abord limitées à trente-six, finit par s'étendre considérablement. Le principe une fois admis devait donner naissance à une division infinie : « Sans cesse on découvre de nouvelles castes à mesure qu'on pénètre profondément dans la connaissance des Indes. »

La plus méprisée de toutes ces castes est celle des pariahs, issue du mélange des sudras avec les femmes des classes supérieures. Les pariahs, regardés avec horreur, doivent se tenir en dehors des lieux habités et ne peuvent pénétrer dans les villes et les villages des autres castes que pour enlever les morts, exécuter les criminels, et remplir les fonctions réputées infâmes.

La race des Hindous est généralement débile, efféminée, pusillanime; toutefois, à côté des peuplades molles et paresseuses, il en est qui sont braves, guerrières, pleines d'activité, comme celles du Punjab, du Rajpountana et les noirs des montagnes, les tribus mahrates, les Sikhs, etc., etc.

Près de ces éléments principaux de la race hindoue, il faut ranger aussi les Guèbres ou Parsies, adorateurs du soleil, sectateurs de Zoroastre, descendus il y a trois siècles de l'Asie centrale dans l'Inde et répandus plus particulièrement dans la partie occidentale de la péninsule, vers Surate et Bombay. C'est une race superbe; elle compte environ cinq cent mille âmes. Après la population anglaise, c'est la plus importante dans le pays pour ses richesses, son industrie, l'étendue de son commerce; c'est aussi celle qui montre les meilleures dispositions pour accueillir la civilisation européenne et la propager. Les Parsies ne sont pas agriculteurs; ils ne servent pas non plus dans les armées de terre et de mer, et témoignent une grande horreur pour les armes à feu.

Comme intermédiaire entre les sociétés indiennes et européennes se trouve la communauté des chrétiens syriaques. Plus importants par l'industrie que par le nombre, ces chrétiens sont spécialement répandus dans la présidence de Madras, où ils possèdent plus de cent quatre-vingts chapelles.

Quand les Portugais arrivèrent dans l'Inde, ils furent tout surpris de trouver sur les côtes de Malabar et de Coromandel plus de deux cent mille chrétiens qui s'appelaient disciples de saint Thomas; ils possédaient alors plus de quinze cents églises et se rendaient chaque année en pèlerinage au lieu où l'apôtre avait consommé son martyre.

Cette communauté, à travers des vicissitudes diverses, est arrivée jusqu'à nos jours où elle compte encore deux cent trente mille âmes environ, partagés en :

1° Chrétiens syriaques séparés de Rome. Ils sont gouvernés par un métropolitain et un clergé peu instruit. Montgomery-Martin estime leur nombre à soixante-dix mille âmes. Depuis 1815, ils ont accepté la tutuelle des missionnaires anglais protestants, sans toutefois rien changer à leur propre rite.

2° Chrétiens syriaques unis à Rome, mais en conservant, avec l'approbation du Saint-Siége, leur ancien rite. Ils ont quatre-vingt dix-sept églises et une congrégation de quatre-vingt seize mille âmes.

3° Syriaques catholiques latins. Ceux-ci ont quarante églises et cinquante-quatre mille âmes.

Quant aux Hindous convertis par les missionnaires catholiques, ils sont au nombre de cent mille environ, dans chacune des trois présidences, sans compter ceux des États de Nizam, du Maïssore, du territoire de Pondichéry, des autres établissements français, portugais, hollandais, etc. Malheureusement ce ne sont pas, pour la plupart, des chrétiens bien exemplaires. Ils vont à l'église, mais conservent jusqu'à un certain point leurs anciens préjugés de castes.

Il faut surtout attribuer le peu de progrès de ces malheureux, dans la voie spirituelle, à l'état de misère et d'ignorance dans lequel se trouve leur clergé. A l'exception de quelques prêtres irlandais et d'un petit nombre de jésuites de Pondichéry, le clergé de ces églises se compose de pauvres noirs ou mulâtres portugais, élevés à Goa, où ils ne reçoivent qu'une instruction fort incomplète et tout à fait au-dessous de la haute mission qui leur est confiée.

Si le gouvernement de l'honorable compagnie se montrait aussi libéral envers le clergé catholique qu'à l'égard des sectateurs du Coran et des Védas, s'il daignait se souvenir de l'instruction des ministres de Jesus-Christ autant que de l'instruction des mollahs et des brahmanes, si largement dotés dans les écoles musulmanes ou païennes de Calcutta et de Bénarès, dans les mosquées d'Agra et de Delhi, ou dans les temples de Jagarnath, il en serait assurément mieux récompensé par les fruits qu'il recueillerait, non-seulement au point de vue de l'honneur chrétien, mais même dans l'intérêt de la consolidation de son pouvoir. C'est là un ordre d'idées dans lequel l'honorable compagnie n'a fait jusqu'ici aucun pas. Espérons que les derniers événements lui ouvriront les yeux et lui feront enfin comprendre que c'est en s'appuyant sur le christianisme qu'une nation chrétienne peut asseoir ses conquêtes.

V

« La puissance anglaise dans l'Inde ne périra pas, je pense, écrivait Victor Jacquemont en 1831, par une agression étrangère. De la force physique, les Anglais en auront toujours plus qu'on ne pourra leur en opposer sur le Sutledge ou sur l'Indus ; mais leur force matérielle n'a d'autre base qu'une force morale, aujourd'hui très-puissante, et qu'un caprice peut ébranler. Alors tout croule à la fois ! Quel événement produira ce choc?... Le réveil de l'esprit religieux, sans doute. Cela pourrait être demain, comme cela n'arivera peut-être pas avant un siècle ! »

Les pensées contenues dans ce peu de lignes auraient mérité de fixer l'attention du gouvernement de la compagnie ; il aurait dû se répéter sans cesse que sa force matérielle n'avait d'autre base que sa force morale, et que par conséquent c'était celle-ci qu'il fallait s'attacher à entretenir et à développer ; mais la compagnie, réduite par les dispositions de la charte de 1833 à une possession temporaire, semble avoir joui de son autorité comme ces dissipateurs égoïstes qui se disent : « Bah, il y en aura toujours assez pour moi ; quand je n'y serai plus, les autres feront comme ils pourront. »

Si une compagnie de spéculateurs a pu se conduire comme un homme qui aurait fait ce raisonnement, comment le cabinet britannique ne s'est-il pas montré plus soucieux des intérêts de l'avenir ?

Les avertissements ne lui ont pas manqué ; non-seulement les publicistes lui ont répété sur tous les tons qu'il compromettait sa force morale en excitant par des cruautés inouïes la haine des populations ; mais encore ses agents de l'ordre le plus élevé le lui ont dit ; le parlement a retenti, à cet égard, des révélations les plus formidables, et tout dernièrement les journaux ont reproduit à l'envi une lettre écrite en 1850 par sir Charles Napier, et que tout le monde a lue. « Vous vivez à Calcutta, dans un cercle enchanté, écrit à son correspondant l'honorable général ; vous ne connaissez le gouvernement indien qu'en théorie... *Les atrocités qui se commettent ici sont impossibles à décrire*... Il n'est pas un régiment dont la marche ne soit une série d'horribles oppressions, et cela, non par le fait de l'indiscipline des soldats, *mais par le fait du système de gouvernement*... » Si nous entrions dans le récit de toutes les exactions commises au nom de la compagnie par ses agents natifs ou anglais, et des cruautés exercées pour forcer le payement de l'impôt, ce serait à faire monter la rougeur au front des lecteurs.

« Si les Anglais dans l'Inde sont détestés dans leur généralité et comme gouvernement, dit M. de Warren[1], le sont-ils moins dans les relations de la vie privée? Non : et, s'ils ne sont aimés dans aucun pays, c'est dans l'Inde surtout, ajoute le même écrivain, que la certitude de l'impunité leur fait commettre des insolences et des oppressions à faire pleurer les anges, selon l'expression de Shakspeare : *Such fantastic tricks, as to make the very angels weep.* »

A ces causes générales de haine qui enlèvent à l'occupation anglaise la base morale qui aurait dû faire sa force, vient aussi se joindre l'autre danger signalé par Victor Jacquemont dans les lignes citées plus haut, *le réveil de l'esprit religieux*, non pas peut-être de l'esprit religieux des Hindous, mais de celui des musulmans.

Le *Journal des Débats* publiait dernièrement[2] une conversation curieuse qui avait eu lieu entre un Anglais qui a vieilli dans l'Inde, et l'un des brahmines les plus fins de sa race. Le brahmine, après avoir traité de sottise le discours prononcé à la chambre haute par lord Ellenborough, dans lequel sa seigneurie attribuait la révolte des Cipayes aux efforts du prosélytisme chrétien, dénonçait cette révolte comme étant entièrement le résultat d'une conspiration politique, tramée par les musulmans, pour anéantir la puissance anglaise à leur profit. Ce sont eux qui ont alarmé et soulevé les cipayes, ajoutait le vieil Indien; il y a longtemps qu'ils y pensent, et depuis cent ans on prie tous les jours dans les mosquées de l'Inde pour le rétablissement de la maison de Timour et du roi de Delhi!...

Que les musulmans soient les seuls instigateurs de la révolte des cipayes, ce serait aller trop loin de l'affirmer. Les cipayes, dont un bon nombre étaient sujets du roi d'Oude, ont eux-mêmes à venger la spoliation dont leurs princes ont été victimes, malgré la fidélité et la générosité de leur conduite envers le gouvernement anglais; mais que les musulmans soient au fond de cette insurrection, cela est évident pour qui connaît l'état des esprits, non-seulement aux Indes, mais dans tout l'Orient.

Depuis que les padischahs de Stamboul, longtemps considérés par les musulmans comme les chefs de la religion, ont pactisé avec les gouvernements chrétiens et tenté d'introduire les réformes inaugurées par Mahmoud, les vrais croyants ont déclaré l'Islam en danger et organisé à la Mecque un centre de résistance, qui se flatte d'en finir, tôt ou tard, avec les envahissements du christianisme.

C'est de là qu'est toujours parti le mot d'ordre qui déjà, à plusieurs reprises, alluma dans l'Arabie et le Yémen des mouvements insurrec-

[1] *L'Inde anglaise*, vol. III, 2e part., ch. XIV.
[2] Numéro du 8 septembre.

tionnels contre l'autorité des pachas réformateurs de l'Égypte. Chaque année, des milliers de sectateurs de Mahomet rapportent du pèlerinage de la Mecque les excitations qui s'allument à ce foyer de fanatisme implacable; ils les propagent en tous lieux, et quiconque connaît un peu les choses de l'Orient, sait que les plus chères espérances des disciples de l'Islam se tournent vers l'Inde, où ils espèrent frapper le premier coup de la revanche si ardemment désirée.

Oui, le vieux brahmine a raison, les musulmans sont pour quelque chose, pour beaucoup même dans l'insurrection de l'armée du Bengale; mais ils n'y sont pas seuls; et c'est ici le moment de rappeler le grand problème dont nous parlions au commencement de cette étude, le problème du rapprochement des deux grandes fractions de la famille humaine, depuis longtemps attendu par le monde, préparé par les grandes découvertes de ce siècle et que notre âge semble appelé à réaliser.

La réconciliation des fractions disjointes de l'humanité ne peut s'opérer que par l'initiative de la chrétienté, c'est elle qui possède tous les moyens d'action : la force, l'intelligence, la charité; qu'elle en use donc avec grandeur et générosité.

Est-ce là ce que fait l'Angleterre?

Nous avons vu comment elle use de son influence dans les Indes; si nous regardons vers la Chine, nous apercevons ses flottes, escortant des cargaisons d'opium, et forçant, à coups de canons, le Céleste Empereur à laisser empoisonner ses sujets. Aux îles Ioniennes, la protection du gouvernement britannique se change en une oppression insupportable; dans le mont Liban, les Maronites sont persécutés, de par l'influence anglaise, tantôt par les Druzes, tantôt par les Musulmans. Enfin, au lendemain d'une guerre entreprise au nom de l'indépendance de l'empire de Constantinople, l'omnipotence britannique retient la main du sultan prête à signer le firman qui allait assurer la fortune de ses états en autorisant l'ouverture du canal de Suez.

L'Angleterre veut enfermer l'Asie au profit de son commerce, et, pour n'être pas troublée dans son exploitation, elle veut maintenir la barrière qui sépare l'Orient de l'Occident et empêche l'ancien et le nouveau monde de se réunir pour s'embrasser dans l'unité chrétienne.

La France ne saurait suivre l'Angleterre dans cette voie égoïste; elle a une autre mission à remplir, et, pour ne pas se tromper de route, il lui suffira de se souvenir d'elle-même.

J. de Bertou.

CÉCILE[1]

XIV

Parmi les attractions que présentait le séjour de Redburn-Hall, il nous faut signaler ici la prochaine arrivée de lady Templedale, amie intime de toute la famille, comme de toutes les personnes qui ont le plaisir de la connaître. Et ce n'est pas sans cause! Nul n'apporte avec soi plus d'agrément, d'animation et de charme. Elle sait tout, dit tout, écrit tout, et cela sans arrière-pensée ni malice, et de manière à éveiller le plus d'intérêt, à provoquer le plus d'amusement. On assure encore que lady Templedale est un parfait politique, très-sagace et très-habile; mais notre sphère d'action étant fort éloignée de cette voie, nous nous garderons de l'aborder, de peur de trahir notre incompétence. Nous suivrons la même ligne de conduite prudente et modeste en ce qui regarde son talent de controverse, nous bornant à admirer la modération remarquable qu'elle apporte dans la discussion, et la parfaite sincérité avec laquelle elle s'efforce de pénétrer les véritables sentiments et les opinions d'autrui.

On ne saurait s'étonner que la présence d'une personne de ce caractère dissipât soudain les nuages qui s'étaient amoncelés dans le ciel de Redburn-Hall. Au premier coup d'œil elle vit et comprit tout : elle se mit à l'œuvre sur-le-champ. Sir Charles ne tarda pas à savoir que jamais sa position dans le comté ni celle de son fils n'avaient été meilleures. Lady Hélène apprit qu'Édouard se montrait fort gai à Londres et ne donnait aucun symptôme de mutisme; et Cécile reçut l'assurance que la levée de boucliers contre les catholiques en général ne faisait que rendre chaque catholique en particulier plus intéressant. Quand la bonne humeur et la bonne harmonie eurent été rétablies, grâce à ces mesures officieuses, lady Templedale prétendit qu'ils étaient tous tristes comme des bonnets de nuit, et elle s'informa des familles du voisinage d'un ton qui ne permettait point de retard dans l'envoi des invitations. Aussi cardinal Wiseman, non de sa lettre pastorale, mais de son appel plus

[1] Voir le *Correspondant* des 25 juin, 25 juillet et 25 août.

vit-on bientôt les parties de cheval, les excursions en voiture, la musique et même la danse remplir toutes les journées et une partie des nuits à Redburn-Hall.

Ce nouveau régime salutaire à tout le monde ne produisit point le même effet sur lady Hélène; il l'empêchait de méditer à son aise sur les mesures rigoureuses qu'elle attendait du prochain parlement, aussi bien que sur les conseils bienveillants qu'elle voulait administrer à sa nièce, selon que le réclamait cette nature perverse. Il y a plus, en tante prévoyante et sage, elle fut si péniblement affectée de voir une enfant superstitieuse, idolâtre, ne possédant pas un sou vaillant, chanter, rire, danser et même jouir des attentions de la société, comme si sa position n'avait rien d'extraordinaire ni de révoltant, que son excellente santé en fut légèrement altérée, et qu'une violente migraine la força à garder la chambre pendant deux jours. Heureusement, grâce à l'infatigable activité de lady Templedale, son absence ne laissa aucun vide dans la société; nous serions plutôt disposé à lui attribuer l'effet contraire, puisque l'entrain, loin de diminuer, augmenta à tel point qu'un beau soir on vit Cécile danser le quadrille et... la valse !... Il est vrai que ce fut d'abord avec Conny; mais nos deux jolies cousines n'avaient pas achevé le premier tour, qu'elles étaient arrêtées par lady Templedale, soutenue de tous les jeunes gens présents, et contraintes d'accepter chacune un cavalier.

Conny, naturellement fort obéissante, quand cela lui convient, ne fit aucune résistance; il n'en fut pas ainsi de la rebelle Cécile. Elle protesta qu'elle n'avait jamais valsé et qu'elle ne le savait pas.

— Comment, petite papiste! s'écria lady Templedale, ne venons-nous pas de voir le contraire à l'instant même? Direz-vous que nous ne devons pas nous fier au témoignage de nos sens?

— Je ne dirai rien de semblable, répondit Cécile, riant et rougissant légèrement. Cependant je puis vous affirmer que je n'ai jamais valsé avec personne... excepté avec Conny.

— Voilà précisément pourquoi vous devez commencer sur-le-champ. N'est-ce pas absolument la même chose, petite sotte, ou tout au moins le même pas? Qu'avez-vous à dire à cela, lord Saint-Edmunds?

— Absolument rien, si non que je réclame comme une grâce ce que vous ordonnez si bien, milady.

— Mais que dirait lady Hélène? demanda en hésitant la craintive Cécile.

— Je la représente ce soir, mademoiselle la raisonneuse, et en cette qualité je vous ordonne de commencer sans plus tarder.

Une seconde de plus, et le bras de Saint-Edmunds entourait la taille élégante de la jeune fille; leurs mains s'unissaient, et lady Templedale pouvait s'applaudir de son insistance, car jamais couple n'avait été

mieux assorti. La réputation de Saint-Edmunds était depuis longtemps établie, mais le début de Cécile surpassa tout ce qu'on pouvait en attendre.

— J'ai valsé avec bon nombre de jeunes demoiselles, mais jamais comme avec vous, miss Cécile. Se peut-il que Conny ait été votre seule maîtresse ?

— Oui, ou plutôt ma complice, car lady Hélène n'aime pas beaucoup la valse.

— Il y a des gens qui, au bout de six mois, ne savent pas encore le pas.

— Pour ça, il faut être bien stupide, il me semble, répondit Cécile en riant. Je n'ai j'amais compris la difficulté d'apprendre à danser.

— Vous avez été quelquefois au bal, naturellement.

— Une seule fois.

— Et vous vous y êtes bien amusée ?

— Plus que je ne saurais dire.

— Pourquoi donc n'y êtes-vous pas retournée ?

— Parce que, dit-elle en souriant, lady Hélène trouva que je m'étais trop fatiguée, et que, faible comme je suis, il valait mieux pour moi rester à la maison.

— Je voudrais seulement que vous pussiez venir à Londres pendant une saison, dit Saint-Edmunds, voilà tout; mais vous n'y avez jamais songé, je pense?

— Jamais! répondit-elle en riant.

Et là-dessus le jeune couple s'élança de nouveau plus gracieux et plus harmonieux que jamais, et ne s'arrêta qu'avec la dernière note.

Plus tard, Cécile dut accepter un autre valseur de la main de lady Templedale; mais les talents rustiques du jeune Thornhill lui firent éprouver un de ces désappointements dont un bal même n'est pas exempt. Bientôt elle fut forcée d'avouer qu'elle était trop fatiguée pour continuer, et son danseur désolé eut le plaisir assez commun de rester debout près de sa chaise jusqu'à ce que la valse fût terminée.

Saint-Edmunds, au grand détriment de ses moustaches, avait suivi ces différents mouvements d'un regard attentif; et, à peine Cécile eut-elle repris sa place, que, s'asseyant près d'elle, il entra dans de longs détails sur les charmes divers des beautés de Londres. Cécile l'écoutait avec un intérêt visible. Le grand monde exerce un empire incontestable sur ceux qui l'ont fréquenté et même sur ceux qui ne le connaissent que par ouï-dire. A mesure que Saint-Edmunds parlait, la sérieuse et pensive Cécile croyait voir se développer à ses yeux enchantés des horizons charmants, et elle se plongeait avec ravissement dans le royaume de ses rêves. Aussi lui répondit-elle avec une certaine distraticon lorsqu'il ajouta en terminant :

— A Londres, j'ai vu bien souvent la forme extérieure de la beauté, mais ici seulement j'en ai compris tout le charme.

— Je ne saurais m'en étonner, répondit naïvement la jeune fille, Conny, bien que sans rivale dans un bal, ne peut être appréciée selon son mérite que dans l'intimité.

— Sans doute, sans doute, répondit Saint-Edmunds, recommençant de plus belle à tourmenter sa moustache, comme si une remarque inattendue l'eût surpris et soulagé à la fois, nulle n'est plus jolie ni plus agréable que Constance, et pourtant...

— Et pourtant, reprit Cécile d'une voix émue qui semblait indiquer qu'elle aussi venait d'être frappée par quelque soudaine révélation, et pourtant elle est en grand péril ! Voyez, vous ne pouvez la laisser valser avec M. Thornhill ; il me semble d'ailleurs que vous l'avez beaucoup négligée ce soir.

— Pas autant que vous le pensez, miss Cécile, car elle m'a donné l'ordre exprès de vous adresser plus particulièrement mes hommages, et vous savez que je dois avant tout lui obéir.

— N'importe, je compte que vous m'écouterez, moi aussi, et que vous la tirerez sur-le-champ du mauvais pas où elle se trouve.

Le ton dont ces paroles étaient dites avait quelque chose de si sérieux, qu'elles n'admettaient point de résistance. Toutefois, Saint-Edmunds, en s'y rendant, ne put s'empêcher d'insinuer que Constance lui ordonnerait probablement tout le contraire.

— Alors il faut lui désobéir, dit Cécile gravement.

— Et pourquoi donc, je vous prie ?

— Pourquoi, pourquoi... Certes, ce n'est pas pour passer son temps à causer avec une pauvre orpheline catholique que lord Saint-Edmunds a entrepris le voyage du Lincolnshire.

— Je ne sache pas, répondit-il étonné, que j'aie eu aucun motif particulier, si ce n'est une simple visite de politesse.

— Naturellement vous êtes seul juge en cette question, dit Cécile.

Et elle alla rejoindre à la table à thé la portion plus posée de la la société.

Saint-Edmunds se leva en même temps; toutefois l'impression causée sur lui par les dernières paroles de sa jolie danseuse était si forte, qu'il resta quelques minutes indifférent à ce qui se passait autour de lui. A la fin, ses yeux tombèrent sur Constance. Était-ce donc vrai? Cette visite que son père lui avait si manifestement imposée avait-elle donc un but, et ce but n'était-il autre que l'accomplissement du vœu si souvent formulé par lui? Constance était jolie, aimable, riche ; son rang dans le monde en parfaite harmonie avec tous ses autres avantages. Fallait-il s'étonner que lord Tewkesbury et sa sœur, restés fidèles à leur affection d'enfance, eussent arrangé entre eux une union

si bien d'accord avec leurs sentiments et le bonheur de leurs enfants? Comment voir Constance, souriant, dans tout l'éclat de sa beauté et ne point la souhaiter pour femme? Nous ne sommes donc nullement surpris que les yeux de notre héros, après être restés longtemps fixés sur elle, se reportassent ensuite sur l'humble Cécile avec une expression de tristesse, et que la comparaison de leurs deux positions lui arrachât un soupir. Il n'était pas le seul à payer ce tribut de sympathie à l'obscure destinée de la pauvre orpheline.

Comme ces choses se passaient un samedi soir, la danse finit à minuit sonnant, et chacun s'apprêta à partir.

— Heureusement que nous ne nous quittons pas pour longtemps, dit lady Templedale en faisant ses adieux aux Thornhill et autres visiteurs. Nous nous retrouverons lundi à Morland, n'est-il pas vrai?

— Où nous vous attendrons avec grande impatience, dit le jeune Thornhill.

— Si le temps le permet, toutefois, dit Constance qui, un jour de pluie, préfère le coin de son feu à tout le reste.

— Silence, petite paresseuse, dit lady Templedale. Ne prédisez point le mal, je suis sûre qu'il fera beau. Qu'en dites-vous, Cécile?

— Vraiment, je n'en sais rien, dit elle. C'est la nouvelle lune demain, et Herschell.....

— Que nous importe Herschell? il ne s'y connaît pas plus que nous... Consultez le baromètre, Saint-Edmunds, il remonte; je gage.

— Peut-être, répondit-il après quelques minutes d'examen.

— Ah! ah! dit Cécile en riant, rejeter la lune en faveur du baromètre! pour ma part, j'aime mieux la première; elle est plus ancienne et plus élevée.

— Très-bien! dit lady Templedale. Voyons, Saint-Edmunds, vous qui aimez les paris, m'a-t-on dit, pariez pour le baromètre. Je donnerais beaucoup moi-même afin de convaincre d'erreur une fois pour toutes cette petite papiste obstinée. Eh bien! madame Herschell, voulez-vous parier?

— Volontiers.

— Combien?

— Un schilling qu'il pleuvra lundi.

— Et un schilling qu'il ne pleuvra pas, s'écrièrent à la fois Saint-Edmunds et lady Templedale, voilà qui est entendu.

Là-dessus chacun se sépara.

Lady Hélène se trouva assez bien le jour suivant pour assister à l'office de l'après-midi et pour paraître au dîner; mais, épuisée par ce double effort, elle se retira de bonne heure. Sa réapparition ne fut pas le seul événement de cette journée pour Cécile. Au retour de l'église, lady Templedale lui demanda ce qu'elle pensait de la publication du

récent au peuple anglais. Elle répondit en toute sincérité qu'elle ne le connaissait pas, ce qui s'expliquait naturellement par la précaution qu'avait prise lady Hélène de détruire tous les journaux qui l'avaient reproduit ou seulement commenté. Lady Templedale en remit alors un exemplaire en grand secret à notre sainte, laquelle courut aussitôt s'enfermer dans sa chambre, d'où elle ne revint qu'après avoir dévoré chaque ligne. Il est inutile d'insister sur l'effet qu'une défense si éloquente de ses propres convictions dut produire sur l'esprit ardent de Cécile. Aussi, bien que silencieuse et préoccupée tout le temps du dîner, ses yeux brillaient d'un éclat qui n'échappa à personne, moins à lady Templedale qu'à toute autre.

XV

Ce soir-là, on récita la prière en commun plutôt qu'à l'ordinaire, afin que lady Hélène pût y assister avant de se retirer chez elle. Les autres personnes passèrent ensuite dans la bibliothèque, où elles causèrent avec le maître de la maison. Au bout de quelque temps, Cécile, s'apercevant qu'il se disposait à reprendre le petit somme interrompu par la prière, s'échappa sans bruit et alla reprendre, elle aussi, dans la pièce voisine, une lecture du plus haut intérêt. Mais elle ne devait pas trouver la solitude qu'elle cherchait. Dix minutes s'étaient à peine écoulées, que sa retraite fut envahie à la fois par Constance, Saint-Edmunds et lady Templedale, laquelle s'écria :

— Ah! ah! voici notre fugitive; je pensais bien que nous la trouverions plongée dans quelque gros bouquin. Nous venons adresser une question à votre sainteté.

— De quoi s'agit-il? demanda Cécile en riant.

— De savoir tout simplement si vous croyez ou non à la Vierge miraculeuse dont les journaux étrangers font tant de bruit et qui agite les yeux, disent-ils.

— Vraiment, cela me serait difficile; je ne connais pas assez les circonstances.

Et Cécile reprit son livre.

— Ma chère petite, dit lady Templedale en s'en emparant, je ne l'entends pas ainsi. Nous sommes venus pour nous chamailler, comme dit Édouard, et nous nous chamaillerons.

— Faites. Seulement permettez-moi de me retirer, car je ne vous serais bonne à rien.

— Il est inutile de feindre, petite hypocrite; vous savez fort bien que nous avons besoin de vous pour cela. Saint-Edmunds, empêchez-la

de sortir... Et maintenant, si vous essayez de bouger, nous vous attacherons sur votre chaise.

— Mais c'est de la persécution pure, chère madame.

— Pourquoi pas? Nous autres protestants, nous sommes grandement en reste avec vous sous ce rapport; il est bien temps que nous ayons aussi notre petite inquisition.

— Rappelez-vous pourtant, chère lady Templedale, dit Cécile plus gravement, que je suis liée par ma promesse solennelle envers lady Hélène, et que je ne puis toucher dans sa maison aux questions religieuses. N'est-il pas vrai, Conny?

— Pas précisement, que je sache, chère; tu es seulement obligée à ne pas chercher à nous convertir.

— Vous, peut-être, dit lady Templedale qui n'abandonnait pas facilement la partie; mais, lord Saint-Edmunds et moi, nous ne sommes pas de la maison. D'ailleurs, chère enfant, j'ai besoin d'avoir, pour mon usage particulier, l'explication de certains points de votre religion; et, comme je ne veux la chercher ni dans les livres qui m'ennuient, ni près de vos docteurs qui pourraient compromettre ma réputation et mon cœur si je m'enfermais avec eux, c'est vous qui devez me répondre. En vous donnant ce matin le nouvel appel de votre cardinal dont je n'ai pas lu un mot, mon seul but, sachez-le bien, était de réveiller votre ardeur papiste et de vous attirer dans une discussion dont je compte naturellement sortir victorieuse.

— Ceci vous sera facile, répondit Cécile en souriant, malgré son inquiétude visible.

— Eh bien, voyons, que pensez-vous de cette vierge aux yeux tournants?

— Je vous ai déjà dit que je n'avais aucune opinion à ce sujet.

— Pourtant, vous possédez bien une règle pour vous guider dans ces sortes de cas.

— Oui, certes.

— Quelle est-elle alors?

— Puis-je vous demander d'abord quelle est la vôtre, milady?

— Nullement; vous n'avez point à m'interroger, mais seulement à me répondre. Voyons, votre règle touchant l'authenticité des miracles?

— La décision de l'Église.

— Ainsi, si le pape déclarait que les yeux remuent, vous le croiriez?

— Sans nul doute.

— Et vous n'appelez pas cela de la superstition, Conny?

— Je ne dis rien du tout, répondit celle-ci un peu embarrassée.

— Superstition! dit Cécile, voudriez-vous au moins définir ce mot, lady Templedale?

— Non ; mais faites-le si vous voulez.

— Si je dis que c'est la croyance à ce qui ne peut pas être prouvé par le témoignage des sens ou le raisonnement, cela suffira-t-il ?

— Faute de mieux, cela peut aller.

— Eh bien, quiconque n'est pas un rationaliste pur ne devrait-il pas se défier de la facilité avec laquelle on emploie ce mot? Vous adhérez respectueusement à une religion pleine de mystères, vous rejetez comme nous l'autorité de la raison humaine, et vous n'êtes pas plus épargnés que nous par les rationalistes. Pouvez-vous repousser un principe qui est la base de votre foi comme de la nôtre?

— Prenez garde! prenez garde! Rappelez-vous que nous avons précisément repoussé comme indignes de respect certains points qui, selon nous, en imposeraient par trop à la crédulité des laïques.

— Selon vous, soit ; mais comment défendrez-vous contre d'autres attaques les articles de foi que vous conservez encore? Le péché originel, la triple nature de la divinité, la rédemption et jusqu'à la croyance en la révélation ne sont-ils pas chaque jour niés par d'innombrables sectes, comme en imposant par trop à la crédulité du vulgaire? Veuillez, je vous prie, me rendre pour un moment le livre que je lisais tout à l'heure. Le passage que j'avais précisément sous les yeux me servira.

— Votre livre, mon enfant? le voici. Comment! l'*Émile* de Rousseau! Avez-vous donc la permission de lire de semblables ouvrages?

— Oui.

— Voilà qui est étrange.

— Pas autant que vous le croyez. S'il m'eût été donné de vivre dans un pays où ma foi, étant celle de tous, n'aurait eu qu'à souffrir des attaques de l'incrédulité, je me serais trouvée heureuse de m'unir au culte universel sans en chercher davantage; mais ici, il en est autrement. En voyant incessamment attaquer et tourner en ridicule, par les personnes les plus respectées et les plus pieuses, ce que je tiens avec le monde catholique tout entier comme ce qu'il y a de plus sacré, je ne pouvais rester indifférente. Le seul instinct de défense personnelle devait me porter à étudier, à examiner et à juger beaucoup plus qu'on ne le fait d'ordinaire à mon âge et dans notre Église. C'est un mal sans doute, mais le moindre de ceux qui se présentaient à moi, je l'espère.

— Je l'espère aussi, ma chère enfant, tenez, voici votre livre.

— Je vous disais que la base fondamentale de toute religion, la croyance à une révélation divine, est très-souvent rejetée d'après le même principe et dans les mêmes termes que ceux dont vous vous êtes servie tout à l'heure contre ma crédulité. Écoutez plutôt :

« Apôtres de la vérité, qu'avez-vous donc à me dire dont je ne reste

le juge? Dieu lui-même a parlé; écoutez sa révélation. C'est autre chose. Dieu a parlé. Voilà certes un grand mot. Et à qui a-t-il parlé? Il a parlé aux hommes. Pourquoi donc n'en ai-je rien entendu? Il a chargé d'autres hommes de nous rendre sa parole. J'entends : ce sont des hommes qui vont me dire ce que Dieu a dit. J'aimerais mieux avoir entendu Dieu lui-même ; il ne lui en aurait pas coûté davantage, et j'aurais été à l'abri de la séduction. Il vous en garantit en manifestant la mission de ses envoyés. Comment cela? Par des prodiges. Et où sont ces prodiges? Dans les livres. Et qui a fait ces livres? Des hommes. Et qui a vu ces prodiges? Des hommes qui les attestent. Quoi, toujours des témoignages humains! toujours des hommes qui me rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté! Que d'hommes entre Dieu et moi! »

— Pauvre égaré, dit Cécile, en fermant le livre, n'est-ce pas beaucoup exiger de ma crédulité que de vouloir me faire rejeter toute espérance et toute foi, si elle ne m'est point communiquée par la divinité elle-même; et de condamner mon esprit inquiet à s'éteindre, à moins que la lumière ne lui soit apportée par la main du Tout-Puissant? Et pourtant, chère lady Templedale, ce sont là des conséquences de votre principe.

— Mais, dites-moi, vous, je vous prie, quel est votre principe; et voyons où il conduit.

— Tout à l'heure, dit Cécile en se levant; il faut d'abord que je vous montre encore quelque chose que j'ai lu pas plus tard qu'hier. N'ayez pas peur, je ne veux pas m'enfuir, seulement, je vais chercher un journal dans la bibliothèque.

Elle revint immédiatement après et reprit :

— D'après le *China-Mail*, il paraît que, des missionnaires chrétiens ayant fait plusieurs prosélytes dans la principauté de Canton, un certain Wan, gouverneur de la province, homme éclairé, dit-on, a rendu une ordonnance dans laquelle il déclare que, aussi longtemps que ces étrangers observeront entre eux leur culte, il n'y aura rien à dire; mais qu'ils ne peuvent s'introduire dans le Céleste Empire pour y propager leurs doctrines. Ceux des sujets dudit empire qui se sont ligués avec eux pour troubler l'esprit des peuples et les détourner de la foi de leurs ancêtres violent manifestement la loi de l'empire. Or quels sont les articles de foi particulièrement défendus comme indignes d'une société civilisée, dans cette proclamation fort étendue?

— La transsubstantiation peut-être, ou le culte des images, ou l'infaillibilité d'un homme?

— Point du tout, dit Cécile en souriant; c'est la croyance à la chute de l'homme, à sa rédemption, à son salut par la foi.

— Cela se peut; néanmoins je ne vois pas trop quel rapport

il y a là avec notre sujet. En admettant que nous accusions trop facilement notre prochain de superstition, et qu'aucune religion ne soit susceptible d'une démonstration absolue, devons-nous pour cela renoncer entièrement à notre raison, toute bornée qu'elle est?

— Non pas y renoncer, chère lady, mais la soumettre. Si j'étais témoin de quelque effet surnaturel, j'avoue que je serais plus portée à douter de moi que des lois constantes de la nature. A plus forte raison hésiterais-je à croire ce que d'autres me diraient sur le même sujet; et pourtant je ne dois pas oublier que je puis arriver ainsi à douter aussi des témoignages sur lesquels repose la divinité de notre religion. Comment éviter cet écueil : un scepticisme complet ou une crédulité aveugle? Je ne vois d'autre refuge que celui que j'invoquais tout à l'heure, c'est-à-dire l'autorité de l'Église, discernant maintenant, comme dans les temps primitifs, entre les impostures des hommes et les manifestations d'en haut.

— Fort bien ; mais nous séparons notre temps des temps inspirés.

— Et cette distinction nous amène, je suppose, à croire tous les miracles que nous n'avons pas vus et à nier ceux que nous voyons.

— Nullement, petite sophiste. Nous pensons seulement qu'il ne nous appartient pas de contester ceux dont des populations entières rendent témoignage, et que les hommes les plus saints ont rapportés.

— Quant au témoignage des populations, celui des Juifs vous serait, je crois, plutôt contraire que favorable. Reste le récit des hommes inspirés; mais en quoi cet argument diffère-t-il du mien?

— En ce que, ma chère enfant, nous ne sommes nullement disposés à avoir autant de confiance dans un de vos prêtres ou de vos évêques que dans les apôtres et les premiers Pères de l'Église.

— C'est une distinction que chacun peut faire pour son usage particulier, mais qu'il est difficile d'imposer aux autres. Et, à propos des siècles inspirés dont vous parliez tout à l'heure, milady, pourriez-vous me dire quand ils commencent et quand ils finissent?

— Pas précisément, mon enfant; cela regarde nos ministres, qui le pourraient, je pense.

— Au fait, il n'importe. Vous reconnaissez qu'il y eut un temps dont la croyance générale doit avoir plus d'autorité sur nous que celle du nôtre. Je n'examinerai point si ce temps était plus crédule, moins doué de l'esprit de critique et par conséquent plus exposé à l'erreur ; j'accorde volontiers que certaines époques sont plus favorisées que d'autres par les manifestations du pouvoir divin; seulement je n'admets pas que l'Église du Christ en soit jamais entièrement privée.

— Et pourtant, chère Cécile, dit Constance, l'époque où notre Sauveur s'est manifesté, où il a instruit ses apôtres, ne saurait manquer d'être considérée comme sainte entre toutes.

— Sainte par excellence, je le veux bien ; exclusivement, je le conteste. Parce qu'ils n'ont pas eu le bonheur de voir le Christ, voudras-tu, par exemple, récuser le temoignage de saint Paul, de deux évangélistes, et d'un grand nombre d'autres que tu proclames saints sur l'autorité de cette même Église si méprisée d'ailleurs? Ah! Conny, plus on examine les fatales différences qui nous ont si cruellement séparés, et plus on se convainc qu'elles se résument en une seule, à savoir : vous croyez que l'inspiration divine n'a été donnée à l'Église que pour un temps limité; nous croyons qu'elle lui appartiendra jusqu'à la fin des siècles.

— Cela se peut, mon enfant, reprit lady Templedale; nous nous dispensons ainsi de croire à l'infaillibilité du Pape, à la transsubstantiation et autres mystères infiniment trop profonds pour notre intelligence anglaise.

— Et pourtant les deux mystères que vous indiquez sont précisément ceux que l'Écriture proclame tout aussi positivement que l'Église, ceux que l'immense majorité des Chrétiens n'a jamais cessé d'admettre tout entiers.

— Ces deux derniers arguments n'ont pas grand poids sur nous, comme vous le savez, chère petite, et quant aux textes que vous pourriez invoquer, n'oubliez pas qu'il est dangereux d'expliquer trop littéralement des paroles prononcées d'abord dans une langue essentiellement figurée.

— Aussi les vérités auxquelles vous rendez le plus de respect sont-elles traitées par d'autres comme de simples métaphores orientales.

— Je conviens qu'il existe bien à ce sujet quelques petites différences entre nous et les unitairiens, mais il ne s'agit pas de cela maintenant. Ce qui m'occupe par-dessus tout en ce moment, c'est le pape, objet des préoccupations, sinon des respects de l'Angleterre entière. Expliquez-moi, une fois pour toutes, ce que vous entendez par son infaillibilité, et jusqu'où vous la reconnaissez. Vous devez avoir d'excellentes raisons à nous donner, si j'en juge par celles que j'ai déjà recueillies.

— Chère madame, vous en avez entendu beaucoup trop, je trouve, dit Cécile en riant, et comme il est minuit...

— Ceci ne signifiie rien ; je demande absolument mon explication ; vous ne m'échapperez point auparavant.

— Puisque vous y tenez tant, je vous la donnerai selon mes forces. Nous croyons qu'une direction d'en haut a été promise au monde chrétien, et que l'inspiration divine appartient au successeur de saint Pierre. De là son autorité suprême dans les choses spirituelles, autorité à laquelle tous les catholiques obéissent, non comme à celle

d'un homme mortel, mais comme à la direction qui ne doit jamais manquer à l'Église à l'heure du besoin.

— Vous êtes parfaitement libres de le faire, sans nul doute, permettez-moi pourtant de vous dire que votre doctrine se propagerait plus facilement parmi les Chrétiens sincères, s'ils en trouvaient la moindre allusion chez les apôtres ou chez les premiers Pères.

— Je ne sais pas comment ils auraient pu le faire d'une manière plus claire et plus précise que notre Sauveur lui-même en s'adressant à Pierre. Mais, si je vous demandais à mon tour, chère lady, où vous les avez entendus proclamer leur foi à la toute-puissance de l'Écriture, à l'existence des Églises nationales séparées, à l'autorité spirituelle des princes et autres choses de ce genre, que me diriez-vous? Votre Église catholique et apostolique, à vous, c'est une communauté de chrétiens divisés à l'infini; la nôtre, c'est l'Église une, universelle et toujours semblable.

— Semblable? non, ma chère enfant. Nous tenons pour assuré qu'une foule de méchants esprits, subtils et jésuitiques, comme celui d'une certaine petite personne de ma connaissance, ont corrompu et perverti les vraies doctrines jusqu'à ce que la glorieuse réformation soit venue réparer le mal.

— De deux choses l'une pourtant : ou, durant des siècles, la foi chrétienne a disparu de la surface de la terre, ou nous l'avons conservée fidèlement parmi nous?

— Non pas fidèlement : voilà précisément ce que nous contestons... Mais laissons cela, et parlons un peu de vos cérémonies. Ne pourrait-on les rendre plus rationnelles en faveur des fidèles éclairés qui y assistent?

— Ah! voilà le grand mot, rationnelle! Outre que ce serait une terrible entreprise, je doute qu'elle fût précisément d'accord avec les desseins de Dieu, lui qui appelle les simples d'esprit et les déclare bienheureux! Qu'est-il arrivé quand l'Église anglicane, après avoir rationalisé ses doctrines, a aussi rationalisé son culte? Imposé de force à l'Irlande, il a été rejeté par l'Écosse ; il n'a pu satisfaire l'Angleterre elle-même, et s'est vu repoussé par d'innombrables sectes. Quand l'homme sera un pur esprit, peut-être vos tentatives réussiront-elles mieux. Nous, nous en appelons, non à la raison humaine, mais à la nature humaine, et voilà pourquoi nous sommes universellement compris.

— Ce qui ne nous empêche pas d'avoir une Église forte et puissante par la confiance et l'affection d'un peuple loyal et résolu.

— Oui, et plus forte encore par l'appui des passions et des préjugés qui lui ont donné naissance. Mais il existe une base plus solide, même humainement parlant, que le pouvoir et l'orgueil d'une nation.

— Laquelle donc, de grâce?

— La tendance universelle de la chrétienté à l'unité. L'Europe n'est plus une terre inconnue. Tandis que chaque jour, chaque heure, établit un contact de plus en plus intime; que tous les intérêts se rapprochent et s'unissent, resterons-nous éternellement divisés sur un point où l'union est surtout naturelle et nécessaire?

— Il fallait que Rome y songeât, ma chère, avant d'amener cette séparation à force de folie et d'arrogance.

— Personne, sous ce rapport, ne le ressent plus amèrement que moi; heureusement je ne crois pas que nous en soyons entièrement responsables. Vous qui avez souvent résidé à l'étranger, n'avez-vous pas remarqué que le pouvoir civil, par de sages concessions, des compromis prudents, y a obtenu à peu près tous les priviléges, les droits et les immunités qui lui appartiennent naturellement?

— A vous dire le vrai, je n'ai jamais examiné ces choses de près; car nous ne pouvons, nous autres, considérer la grande réformation comme un mal.

— Elle ne l'a pas été pour notre Église, je le crois fermement. Épreuve difficile, mais salutaire, dont les résultats définitifs ne nous en sont point encore connus, bien que nous puissions les pressentir à la fureur avec laquelle vous attaquez chaque jour le monde catholique, afin de justifier le schisme. Passion, préjugés, ressentiments, tout est mis en jeu, les principes même de la foi que nous avons en commun doivent être incessamment insultés et foulés aux pieds, afin d'empêcher les âmes simples et droites de s'informer pourquoi tous les Chrétiens ne sont pas frères. N'est-ce pas là un mal, et la fin est-elle proche?

A ce moment la pendule sonna deux heures. Cécile se leva promptement, et, tendant la main à lady Templedale, elle lui dit :

— Nous avons tenté une dangereuse épreuve avec un merveilleux succès; mais il ne faudrait pas la recommencer. En tout cas, je n'ai point reçu de blessure, et j'espère n'en avoir infligé aucune.

— Aucune, chère enfant, dit lady Templedale en l'embrassant. Seulement, comme j'ai un peu plus d'expérience que vous, permettez-moi de vous glisser un secret à l'oreille... La torche de Latimer ne s'éteindra jamais en Angleterre.

— Je le crains, et me réjouis de penser que je n'ai ni l'étoffe d'un apôtre ni celle d'un martyr.

— Vous pourriez être l'un et l'autre, petite fée, avec ces yeux et cette voix inspirés... Toutefois il faut vraiment nous retirer pour ce soir, car voilà un vieux monsieur dans son cadre qui nous regarde de travers.

— Et avec raison, s'écria Constance en riant, puisque c'est le premier Basinstoke qui ait abandonné les erreurs de Rome.

— Non sans d'excellentes raisons, du reste, comme le témoignent encore aujourd'hui les riches domaines de sir Charles, dit Cécile.

— Je ne veux pas vous comprendre, malicieuse petite sainte, dit lady Templedale. Sans doute vous pensez que vos ancêtres auraient dû prendre le parti des Saint-Edmunds à la Boyne et à Shériffmuir[1]?

L'héritier de cette ancienne et respectable famille avait paru plongé, pendant toute cette conversation, dans la contemplation d'un immense volume de gravures, ce qui ne nous empêche pas de soupçonner ses pensées et ses regards de s'en être écartés quelquefois, comme à ce moment où, relevant soudain la tête, il dit :

— C'étaient des cœurs fidèles, en tout cas, et qui se sont montrés dévoués au parti vaincu. Je crois que notre première convertie fut une orpheline, miss Cécile.

— Je le crois aussi, répondit-elle.

— Une seule observation en nous séparant, dit Constance. Toi, chère Cécile, qui rejettes la raison avec tant de dédain, à quoi as-tu fait appel pendant toute cette discussion?

— Je ne la rejette pas entièrement, chère. Pour moi, c'est une esclave chargée d'éclairer la foi, mais non de la dominer.

XVI

Ce que Cécile avait prédit arriva le lendemain lundi : il plut toute la journée sans discontinuer. En conséquence, la partie projetée chez les Thornhill ne put avoir lieu, et chacun fut réduit à se créer tant bien que mal des distractions dans son appartement. Les dames, en pareil cas, ont un grand avantage sur les hommes, surtout quand elles sont aussi bien douées que celles que nous connaissons. Les deux cousines, lady Templedale et lady Hélène, passèrent donc, nous en sommes assurés, une matinée fort agréable dans leur chambre; il n'en fut pas tout à fait ainsi de notre héros.

Il joua d'abord si longtemps au billard avec sir Charles, que le tapis vert finit par lui paraître plus désolé que le ciel grisâtre et sombre

[1] Bataille perdue en Irlande (comté de la Reine), le 11 juillet 1690, par Jacques II, qui commandait en personne les troupes que lui avait données Louis XIV. Cette défaite, qui, avec un prince plus énergique, aurait pu être si aisément réparée et que compensait d'ailleurs suffisamment les victoires que remportait en même temps la flotte française, enleva définitivement le trône de l'Angleterre aux Stuarts. — L'affaire de Shériffmuir eut lieu en 1715, en Écosse, lors de l'invasion du Prétendant.

versant des torrents d'eau ; il lut ensuite le journal d'un bout à l'autre, y compris les annonces, et prit successivement trois volumes différents sur les rayons de la bibliothèque sans pouvoir y trouver le moindre intérêt. Après ces infructueuses tentatives, à bout d'expédient, il finit par se retirer, lui aussi, dans son appartement ; certes, il devait être dans une disposition d'esprit bien peu ordinaire, puisqu'il se plaça devant sa table à écrire et y resta trois heures. Bon Dieu ! qu'auraient dit le comte de Jarnac, ou le baron de Brunow, l'éminent diplomate, ou lord Foley, le respectable président du Coventry-House-Club, s'ils avaient surpris leur jeune collègue occupé comme il l'était ? Chose étrange ! après ces trois heures de travail, il n'eut point une seule lettre à envoyer à la poste, et le résumé d'un nombre infini de pages déchirées fut une toute petite demi-feuille de papier à lettre qu'il plia soigneusement et qu'il introduisit, avec un schilling tout neuf, dans une charmante bourse orientale. Cette grave et secrète affaire terminée, notre héros se mit à sa toilette et l'acheva avec tant de dextérité, que, contrairement à ses habitudes, il entrait dans la bibliothèque au moment où sonnait la cloche du dîner.

La première personne qui s'y présenta après lui fut Cécile. Connaissant la ponctualité de son oncle, elle arrivait invariablement avant tout le monde. Notre héros ne devait pas l'ignorer, car chacun le savait à Redburn. Pourquoi donc manifestait-il, en la voyant, un trouble peu en harmonie avec sa présence d'esprit habituelle ? Cécile aussi parut embarrassée, et répondit aux paroles qu'il lui adressa avec une hésitation fort différente du ton décidé qu'elle avait eu la veille. Cependant Saint-Edmunds tira de la poche de son gilet la susdite petite bourse ; mais, tandis qu'il la tenait dans sa main avec une certaine irrésolution, lady Templedale parut, suivie de près par sir Charles, et la pauvrette dut regagner sa prison.

Durant la soirée, la préoccupation du jeune vicomte et celle de Cécile étaient visible : elle n'échappa probablement pas à lady Templedale, qui voit tout. L'influence du temps y contribuait peut-être ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'avant onze heures Constance, lady Hélène et sir Charles lui-même s'étaient retirés sans bruit. Bientôt lady Templedale se prépara à en faire autant. Ce que voyant, Cécile s'empressa de plier son ouvrage et de se mettre en devoir de la suivre.

L'agitation du jeune vicomte augmenta alors sensiblement. Il se leva, se rassit, se leva de nouveau, frisa sa moustache avec un acharnement extraordinaire ; enfin, au moment où les deux dames se dirigeaient vers la porte, il s'écria :

— Pardon, miss Cécile, mais vous m'avez promis de me montrer où se trouve la collection du *Quarterly-Review*...

— Sur le second ou troisième rayon, je crois, casier E ou F, dans la salle des imprimés.

— Dites plutôt que vous n'en savez trop rien, ma chère enfant, et allez l'aider à la trouver; cela vous sera facile, vous qui connaissez la reliure aussi bien que le contenu de tous les livres ici. En attendant, j'irai tout doucement devant, et vous me rattraperez.

Cécile alors passa dans la pièce voisine, où elle indiqua immédiatement le recueil demandé. Elle se retirait, quand Saint-Edmunds lui dit à demi-voix :

— Miss Cécile, je n'ai pas oublié mon pari.

— Quel pari? dit-elle étonnée.

— Ne vous souvenez-vous plus du shilling que je devais payer si le baromètre avait tort et la lune raison?

— Oh! je l'avais oublié. Au fait, je croyais que c'était une plaisanterie.

— Du tout, c'était fort sérieux. Aussi je vous prie d'accepter le schilling : vous le trouverez dans cette petite bourse.

— Mais je ne peux pas accepter la bourse aussi; elle est beaucoup trop jolie.

— Elle vient de Smyrne, c'est sa seule recommandation. De grâce, ne la refusez pas!

— Je ne sais vraiment que faire... D'ailleurs, il y a autre chose que le schilling, ce me semble?

— Oh! rien absolument... quelques lignes que vous lirez quand vous serez seule.

La jeune fille devint pâle comme la mort; mais Saint-Edmunds, frappé de son émotion, voulut mettre fin à toute hésitation; il ferma la petite main qui tenait la bourse et la porta à ses lèvres.

— Que faites-vous, milord? dit Cécile d'une voix tremblante; puis elle s'enfuit de l'appartement.

Ce monde est un singulier mélange de contradictions! D'un côté, voici une jeune fille, distinguant à peine une pièce de six pence d'un souverain et donnant toutes ses petites épargnes aux pauvres; de l'autre, un jeune dissipateur prodiguant à Oscott les billets de cinq cents livres avec la plus grande indifférence, et tous deux tremblent, se déconcertent au simple échange d'un schilling! Et, quand ce bel exploit est accompli, que la petite main a gardé l'importante somme, quel triomphe sur le visage du jeune militaire! Le regard de Napoléon brillait d'un moindre éclat sur le champ de bataille d'Austerlitz!

Pendant qu'il est tout entier à la joie du succès, Cécile escalade les escaliers avec plus de rapidité que si des évêques réformés couraient à ses trousses; rapidité telle que lady Templedale, qui l'attend au haut, lui dit d'aller moins vite ou qu'elle va se rompre une veine. Hors

d'haleine, Cécile ne peut répondre que par un petit rire saccadé; surquoi notre expérimentée lady, jugeant qu'un peu de repos lui est fort nécessaire, l'accompagne jusqu'à sa chambre et lui recommande en souriant de ne point trop rêver au *Quarterly-Review*.

Une foi libre, notre petite sainte s'arrête sur le seuil jusqu'à ce qu'elle n'entende plus rien; alors elle ferme soigneusement sa porte, pousse le verrou, et, se laissant tomber sur son siége, ouvre d'une main tremblante la bourse orientale. Le schilling ressemblait fort à ses pareils, peut-être brillait-il davantage, voilà tout; mais la feuille de papier, qu'était-ce?

Immortelle Thalie! si souvent invoquée par l'auteur aux abois, nous aussi nous t'adressons nos prières, non pour que tu nous inspires, mais pour que tu nous couvre des plis de ton manteau dans la tâche ingrate qui nous est échue de rendre en prose vulgaire des sentiments exprimés en vers harmonieux. Voici ce que Saint-Edmunds avait écrit :

« J'ai perdu mon pari! Qui donc osera désormais lutter avec toi sur les secrets du ciel ou le présage des nuages obscurs? Pour ton regard illuminé, ils n'ont point de mystères! Tu vois les causes de cet état mortel d'où sont nées les œuvres merveilleuses de la création. Tu prédis le sort des générations aveugles; tu sais les décrets redoutés du Tout-Puissant, et ce que les siècles ont cherché en vain t'est connu. Oh! ne t'arrête pas là, toi qui peux révéler à mon âme ce qu'elle a soif d'apprendre. Parle encore! Ignorer ici-bas, c'est se perdre : ne me cache rien. Pour entendre ta voix, les anges suspendront aux pieds de l'Eternel leurs chants immortels. Instruis-moi, et jamais plus je ne douterai. Mon cœur sceptique s'humiliera devant toi seule; ta foi, ton espérance, ton culte, deviendront les miens pour toujours! »

Que fit Cécile après cette lecture? Hélas! nous regrettons de l'avouer, elle ne courut point, comme elle l'aurait dû, remettre entre les mains de lady Hélène cette pièce compromettante; elle ne songea même pas, fragile sainte, à la rendre à son auteur. Au contraire, elle la relut une seconde fois avec le sourire d'une joie ineffable et telle qu'on l'éprouve rarement sur la terre; puis une troisième d'un visage plus grave, et se couvrant de larmes de bonheur à mesure que le sens des mots pénétrait plus avant dans sa pensée. Enfin, pressant convulsivement le papier à ses lèvres, elle se jeta à genoux en murmurant d'une voix entrecoupée : Sauvé!

Qui rendra la prière qu'elle éleva alors vers le ciel, la ferveur de ses actions de grâces, l'élan de ses adorables supplications? Quand elle eut ainsi exhalé toute son âme, elle relut les vers, les pressa de nouveau à ses lèvres, et, levant les yeux vers le miroir, elle ne put s'empêcher de sourire à l'étrange aspect de son visage. Ses cheveux,

nous croyons l'avoir déjà dit, surpassaient en longueur, en éclat, en richesse, tout ce qu'on peut imaginer; dans l'agitation du moment, ils s'étaient dénoués et tombaient sur ses épaules en tresses abondantes et soyeuses, la couvrant comme du voile de la muse tragique. Nous ne saurions dissimuler que ce gracieux désordre n'était point fait pour désoler celle qui le présentait; toutefois le sourire de complaisance qu'il provoqua d'abord s'effaça bien vite. L'instant d'après, Cécile tombait de nouveau à genoux devant l'image de la Vierge, tenant dans sa main une paire de longs ciseaux. O Melpomène! c'est vraiment à cette heure qu'il faut t'invoquer!

Nous avons eu bien des maux à déplorer depuis quelques années; nous avons assisté à la perte de bien des espérances, à l'abaissement de bien des gloires, et la source de nos larmes s'est tarie devant tant de ruines; pourtant nous doutons que nous eussions pu assister d'un œil sec au sacrifice accompli par un acier barbare. Quoi donc! ces beaux cheveux, dont le plus court dépassait la longueur de notre bras démesurément long d'ailleurs, tombent par mèches épaisses sans qu'un seul puisse trouver grâce aux yeux du sacrificateur, à l'exception de deux maigres boucles laissées de chaque côté du front, mais si pauvres, si humbles, que la plus modeste mère de famille, relevant de la quinzième couche, aurait été saisie d'épouvante en ne s'en trouvant pas davantage! Quand notre sainte eut achevé cette exécution de telle sorte que le derrière de sa tête, si splendidement orné quelques secondes auparavant, ressemblait fort alors à une brosse usée par le temps, elle ramassa soigneusement les victimes et les suspendit aux pieds d'un grand crucifix devant lequel elle disait habituellement ses prières. Après qu'elle les eut renouvelées avec plus de ferveur que jamais, elle se mit au lit, non sans avoir préalablement garanti de tout regard indiscret l'œuvre poétique de notre héros, en la plaçant soigneusement sous son oreiller.

Quels sentiments faisaient battre le cœur de la jeune fille à la fin de cette journée mémorable? Bien que nous puissions en retrouver la trace dans le souvenir de notre propre jeunesse, alors qu'un sourire nous jetait pendant quinze jours dans une profonde rêverie, dont nul n'aurait pu nous tirer qu'au péril de sa vie, ou qu'un regard indifférent provoquait de tragiques projets de suicide, nous n'essayerons point de les décrire nous-mêmes, nous contentant d'emprunter pour cela les lignes brûlantes dues à une plume bien plus compétente que la nôtre et dont toute l'Angleterre admire le talent.

« Elle regagna sa couche, mais sans songer à dormir, jusqu'au matin, elle fut ballottée comme sur une mer orageuse, tantôt plongeant dans un abîme de maux, tantôt s'élevant sur un océan de délices. Parfois, il lui semblait apercevoir au delà des flots un rivage aussi riant

que les collines de Beulah, et une brise rafraîchissante, provoquée par l'espérance, la portait vers ce port, mais elle ne pouvait l'atteindre, même en imagination : un vent contraire soufflait de la côte et la rejetait au loin. La réalité détruisait le rêve, le bon sens dominait la passion ! »

Quand Cécile, aux premiers rayons du jour, sortit de son sommeil agité, son premier sentiment fut celui d'une joie profonde, troublée néanmoins par de vives inquiétudes. Évidemment il se préparait une grande crise dans sa vie, que le passé ne pouvait éclairer et dont l'avenir couvert de voiles cachait les résultats ; pourtant, comme son cœur bondissait sous l'émotion nouvelle qui l'agitait, un autre souvenir traversa son esprit : elle se leva précipitamment, courut à son miroir et rit tout haut en se voyant ; puis, s'agenouillant, elle resta quelques instants plongée dans la méditation. Après quoi, déployant le précieux papier, elle se remit à l'étudier avec attention ; mais, comme cela a lieu, même dans les moments de la plus grande exaltation, il fallut songer aux succès du jour. Elle pouvait ensevelir dans son sein tout ce qui s'était passé, sauf la suite d'une action impétueuse : avant peu, tout le monde le saurait ; avant peu, plus d'un regard moqueur interrogerait ce témoignage trop évident d'une impulsion irréfléchie ; et la pauvre enfant tremblait à la pensée des sarcasmes qui allaient tomber sur sa tête.

Que faire? Par bonheur elle possédait un petit bonnet qui lui avait servi pendant un très-gros rhume et qui pouvait lui servir encore dans la circonstance présente. A peine sa toilette était-elle achevée, que, contrairement à ses habitudes, Conny entra.

— Eh bien, chère, s'écria-t-elle, que fais-tu donc? je t'attends depuis plus de dix minutes. Tu n'es pas malade, j'espère?

— Je suis vraiment honteuse d'être si en retard, chère Conny; mais c'est que... j'ai un gros rhume.

— Un rhume dans cette chère petite tête! répondit Constance en l'embrassant tendrement. Mais, sa main s'étant posée un instant sur le bonnet vide, elle recula avec horreur comme si elle eût touché le dos gluant d'un boa constrictor.

— Tes cheveux ! s'écria-t-elle, qu'en as-tu fait?

— Je les ai un peu éclaircis, dit Cécile.

— Éclaircis ! mais il n'y en a plus ! reprit Constance en fixant ses yeux sur Cécile avec une inquiétude non affectée. Il faut que tu sois folle, folle à lier !

— Tu sais qu'on me l'a toujours dit.

— C'est possible; mais je ne m'en étais encore jamais aperçue. Il doit pourtant bien y avoir une cause quelconque dans un pareil excès de démence.

— Sans doute, s'il est possible d'accoupler ensemble la folie et la raison, on pourrait assigner à cela bien des motifs. Mes longs cheveux occasionnaient, je crois, les migraines dont je souffre depuis quelque temps; ils m'empêchaient peut-être bien aussi de dormir, et ils commençaient à tomber; et puis ils m'entraînaient à commettre beaucoup de fautes.

— Chansons que tout cela; tu sais que tu ne peux me tromper; d'ailleurs, à quoi cela servirait-il?

Mais, tandis qu'elle parlait, ses yeux rencontrèrent les tresses suspendues aux pieds du crucifix. Elle s'arrêta, resta quelque temps rêveuse; puis, embrassant de nouveau sa cousine, elle lui dit :

— Ce qui est fait est fait, et, comme il n'y a plus de remède, il faut tâcher de s'en tirer le mieux possible. Ne serait-il pas bon que j'allasse la première, afin de les préparer un peu?

— Vraiment ce serait bien, selon ta prudence ordinaire.

— Tu m'as parlé de différents motifs : lequel dois-je mettre de préférence en avant?... Les migraines?

— Comme tu voudras, chère.

— Fort bien! Et, en tous cas, il n'est pas nécessaire de me contredire.

— Je le pense aussi.

En entrant dans la salle où tout le monde était déjà réuni pour déjeuner, Constance annonça d'abord qu'elle avait du nouveau à leur apprendre, et finit, après une préparation, par leur annoncer que Cécile avait eu la sottise de se couper les cheveux dans un accès de mal de tête.

— Bon Dieu! s'écria le baronnet en se renversant sur sa chaise : mais c'était ce qu'elle avait de mieux dans toute sa personne.

— Vous pouvez même ajouter que c'était la seule chose qu'elle eût de bien.

Conny, sir Charles, lady Templedale, se récrièrent vivement contre cette assertion; Saint-Edmunds seul garda le silence, plongé qu'il semblait être dans une sorte de stupeur.

— Non, non, dit lady Templedale, ses cheveux, certes, étaient fort jolis; mais, pour qu'elle perde son principal attrait, il faudrait qu'elle arrachât ses yeux, si pleins d'expression; au reste, je ne répondrais pas que cela n'arrivât un jour. Eh bien, même alors, il y aurait encore en elle un charme indéfini qu'on rencontre bien rarement.

A peine achevait-elle de manifester cette opinion, que notre petite sainte entra d'un air fort peu rassuré et se glissa à sa place. Il y eut à ce moment quelqu'un dont le cœur battit de joie en reconnaissant qu'après tout la perte de ses cheveux ne faisait pas beaucoup de tort à

sa figure. Quel était ce quelqu'un? C'est ce que nous ne saurions dire au juste.

— Mais je soutiens, dit lady Templedale, que la migraine est un prétexte. Nous savons tous que c'est Constance qui a mal à la tête, et non Cécile. Mais notre sainte aura découvert que les catholiques sont un peu en baisse en ce moment, et elle aura voulu leur rendre un certain prestige au moyen de ce charmant petit bonnet.

— Les cheveux de derrière sont-ils réellement coupés? demanda lady Hélène en étendant la main pour s'en assurer.

Mais chacun s'y opposa vivement, et Constance s'écria d'un ton résolu :

— Non, non, chère maman, Cécile est sous ma protection et personne ne peut la molester. Déjeune tranquillement, chère, et ne t'inquiète point de ce qu'on dit.

— Très-bien, Conny, dit le baronnet, défends-la, comme une brave fille que tu es; seulement, prends garde qu'elle ne te morde; car, pour ma part, je suis convaincu qu'elle est positivement folle.

XVII

La sensation produite par le grave événement que nous venons de rapporter se serait prolongée plus longtemps, si des circonstances nouvelles et d'une importance encore plus grande ne lui avaient succédé presque immédiatement.

D'abord lady Templedale quitta Redburn, et ce départ, longtemps retardé, grâce aux instances de tous, laissa un grand vide dans la famille. On remarqua que le jour même elle fit mettre à la poste une lettre à l'adresse de lord Tewkesbury. Nous ignorons le contenu de cette missive; toutefois une circonstance a dû attirer notre attention : c'est que, par le retour du courrier, lady Hélène reçut l'annonce de l'arrivée immédiate de son frère.

Les visites du noble lord, peu fréquentes en général, causaient toujours une grande sensation à Redburn. Sir Charles, qui respectait tout pair d'Angleterre, quel qu'il fût, avait pour son beau-frère une déférence toute particulière, et ce sentiment était partagé par lady Hélène et Constance, quoique avec plus de familiarité. Dans cette occasion néanmoins, son arrivée était si soudaine, si imprévue, qu'elle produisit une sorte de perturbation sur tout le monde, perturbation dont son fils et même Cécile ne furent pas exempts.

La soirée était déjà avancée quand l'illustre pair fut déposé à la porte du vestibule par un modeste omnibus de chemin de fer, humble

véhicule qui fit soupirer l'aristocratique M. Cullens aussi profondément que nous le faisons nous-même en le comparant à la chaise de poste à quatre chevaux usitée autrefois. Soit l'effet du voyage, soit toute autre cause, les manières toujours polies de lord Tewkesbury ne semblèrent pas précisément aussi cordiales qu'à l'ordinaire ; du reste, comme nous l'avons dit, il était déjà trop tard pour laisser place à une conversation prolongée. Le jour suivant ce fut différent. A peine le déjeuner était-il fini, que, sur la demande de son frère, lady Hélène se retira seule avec lui dans la bibliothèque, où, après avoir soigneusement fermé la porte, il lui dit :

— Tu es infiniment trop polie et trop bonne, ma chère sœur, pour m'avouer ta surprise à mon apparition si subite ; mais moi, je dois reconnaître franchement qu'un autre motif que le plaisir de te voir m'amène ici. Il y a maintenant longtemps que Saint-Edmunds est avec vous : parmi les différents attraits de Redburn, lequel supposes-tu avoir le plus d'influence sur lui ?

— Je ne saurais dire précisément ; pourtant j'espère qu'en somme les choses marchent selon nos désirs.

— Je suis bien aise de t'entendre parler ainsi, dit le comte pensif ; personne mieux que toi ne doit connaître l'état réel des choses.

— Aurais-tu reçu quelque avis contraire ? demanda lady Hélène avec inquiétude.

— Oui, une certaine communication... Cette nièce que tu as là m'avait paru être, l'année dernière, une fille tranquille et tout à fait sans prétention.

— Tranquille, peut-être ; mais sans prétention, *c'est une autre affaire*. Qu'a-t-elle de commun avec ce qui nous occupe ?

— Simplement ceci : il m'est revenu que, depuis quelque temps, les yeux de maître Saint-Edmunds se sont occupés d'elle plus que de toute autre personne.

— Voilà qui serait curieux, dit lady Hélène avec un rire ironique. Pourtant, une pensée subite ayant probablement traversé son esprit, elle ajouta beaucoup moins gaiement : Si tu veux connaître mon opinion sur cette fille, je te dirai que c'est la plus astucieuse, la plus rusée et la plus dangereuse créature qui ait jamais été amenée de France pour la perversion de l'Angleterre.

— Tu ne parles pas sérieusement, j'espère. S'il en était ainsi, je ne vois point trop pourquoi nous croirions si fort que tout marche ici selon nos désirs.

— Ce qui me porte à le croire, c'est qu'il me semble simplement impossible que Saint-Edmunds, n'étant pas tout à fait aveugle, soit assez sot pour préférer cette fille à Constance. Toutefois, si tu as quelques doutes, plus vite nous les éclaircirons, et mieux cela vaudra ; car

ce ne serait pas une plaisanterie vraiment, si ce garçon s'égarait à ce point.

— Je le crois bien, sur mon honneur! Si Conny et lui se conviennent, rien de mieux; mais je préférerais qu'il ne se mariât jamais, à lui voir épouser cette petite catholique. Bref, il n'y a pas à y penser; ainsi il faut savoir la vérité sur-le-champ. Comment allons-nous nous y prendre?

— Parle toi-même à Saint-Edmunds.

— C'est un gaillard fort habile, ton cher neveu, et très-expérimenté dans ces sortes d'affaires. Il y a dix à parier contre un que je n'en tirerai aucun éclaircissement.

— Alors, peut-être, vaut-il mieux que je parle à Cécile, dit lady Hélène toujours bien disposée sous ce rapport.

— Je ne sais en vérité, c'est un sujet délicat pour elle et pour toi.

— Quant à moi, tu sais depuis longtemps que je ne trouve jamais un devoir trop délicat ou trop difficile à accomplir. Et, quant à elle, rassure-toi, le sang français n'est pas très-susceptible sur ce point.

La mauvaise fortune de Cécile l'amena précisément à la porte de la bibliothèque au moment où sa tante exprimait sur son compte cette favorable opinion. Elle venait chercher un livre. En s'apercevant qu'il y avait du monde dans l'appartement, elle se retira précipitamment; mais il était trop tard.

— Rien ne pouvait arriver plus à propos, murmura lady Hélène à son frère; puis elle ajouta plus haut : Cécile, approchez, je vous prie, et fermez la porte derrière vous.

La pauvre enfant obéit sans plus d'empressement qu'elle n'en éprouvait d'ordinaire à l'appel de sa tante. Celle-ci continua :

— Venez tout près de nous, s'il vous plaît, et regardez-nous bien en face, si vous ne croyez pas que ce soit une très-grande faveur pour deux hérétiques endurcis... Fort bien. Maintenant répondez à mes questions avec autant de sincérité que possible. Je dois vous avouer que nous ne sommes pas toujours très-véridique, ajouta-t-elle en s'adressant à son frère.

Pour expliquer la persévérance de lady Hélène dans ses accusations de fausseté envers sa nièce, nous devons dire que, très-peu de temps après l'arrivée de celle-ci à Redburn, on la surprit une fois faisant un léger mensonge. La faute reçut trois châtiments distincts dont chacun en particulier aurait parfaitement suffi à lui seul, et, bien que depuis ce temps on n'eût jamais eu rien de semblable à punir chez la jeune fille, lady Hélène, au bout de six ans, se croyait encore parfaitement autorisée à la présenter toujours comme une menteuse obstinée. Aussi elle continua en insistant :

— Malheureusement nous ne sommes pas très-véridique; c'est

pourquoi je suis obligée d'examiner la physionomie aussi bien que les paroles pour obtenir une information précise. Regardez-nous donc, ma chère, afin que nous puissions au moins apprendre ce que vous ne pourrez cacher. En disant cela, elle lui levait le menton d'un air moqueur. Et maintenant, dites-moi exactement ce qui s'est passé entre vous et lord Saint-Edmunds?

A cette question, Cécile pâlit tellement, qu'on aurait pu s'alarmer à juste titre d'une révolution si soudaine; mais lady Hélène était à l'épreuve d'une semblable faiblesse; elle continua comme si de rien n'était :

— Ma question a été droit à son adresse en tout cas, Tewkesbury, et nous avons obtenu une certaine réponse.

Le comte secoua la tête d'un air fort grave.

— Je sais parfaitement, ma chère, que vous avez causé avec lui pendant des heures, valsé contrairement à ma volonté, et tenu la maison debout jusqu'à je ne sais quelle heure. Mais ce que son père et moi désirons savoir, c'est si... comment dirai-je cela? si quelques communications plus intimes ont eu lieu entre lui et vous, telles, par exemple, que... bref, telles qu'une jeune fille ne doit point se les permettre avec un jeune homme qui ne peut être autre chose pour elle qu'une simple connaissance. Me comprenez-vous?

— Oui, murmura Cécile.

— Alors pourquoi ne me répondez-vous pas? Êtes-vous honteuse?

— Je suis honteuse, madame, pour la délicatesse de notre sexe, qu'une pareille conversation puisse avoir lieu.

— Grand merci, ma très-chère; mais vous me dispenserez peut-être de vous rappeler qu'avec vous je ne m'en fie pas plus à la délicatesse du sexe qu'à l'infaillibilité du pape de Rome. Soyez certaine que je ne me laisserai point détourner de mon but par une sensiblerie niaise. Vous ou plutôt votre physionomie ne pouvez nier que certaines communications ont eu lieu entre vous et Saint-Edmunds. Quelle en était la nature?... Point de réponse!... Alors, il nous faut procéder par ordre. Vous a-t-il fait quelque présent, par exemple?

Cécile allait le nier avec hauteur, quand la malheureuse bourse orientale lui revint à la pensée et glaça les paroles sur ses lèvres.

— Cela surpasse toute imagination! s'écria lady Hélène en levant les mains au ciel. J'ai averti cette fille de la manière la plus positive qu'une jeune demoiselle anglaise, surtout dans sa position, ne peut ni ne doit, si elle se respecte, rechercher ou accepter des présents de la part d'un jeune homme; mais cela n'a servi à rien. A peine m'étais-je interposée pour empêcher qu'elle ne fût chargée de présents par mon fils Edouard, que le courant se porta d'un autre côté!

— Madame, s'écria Cécile, vous n'avez point le droit de m'accuser

ainsi. Voici ce qui est arrivé : lady Templedale a voulu absolument me faire parier un schilling avec lord Saint-Edmunds à propos du temps, et lui, ayant perdu, il me l'a remis dans une petite bourse que je n'ai pas pu refuser.

— Si c'était là réellement tout, s'empressa de dire lady Hélène redoutant de perdre son avantage, ma question ne vous aurait pas jetée dans une semblable agitation. Certainement quelques paroles auront été échangées en même temps.

— Aucune, madame.

— N'y avait-il rien d'écrit?

Point de réponse.

— Je sens que mes questions sont très-indiscrètes, reprit lady Hélène triomphante; mais il faut m'excuser. Le soupçon seul de ce que nous venons de découvrir a fait venir mon frère de Londres, où des affaires très-importantes réclamaient sa présence. Il est bon peut-être de vous apprendre que ses idées sur sa future belle-fille diffèrent extrêmement des vôtres, et qu'il se croit obligé d'empêcher que son fils ne soit entraîné à commettre quelque faute irréparable. En conséquence, je continue mon interrogatoire sans plus de commentaire. Vous convenez que la bourse était renfermée dans un billet doux?

— Je ne suis convenue de rien de semblable.

— Alors le billet était renfermé dans la bourse, peut-être? Il faut être très-minutieux, Tewkesbury, avec la compagnie actuelle. Pas dans la bourse non plus? Pourtant il y avait quelque chose d'écrit... Des vers peut-être? Nous y voilà cette fois. Saint-Edmunds n'est pas poëte, il me semble?

— Non pas que je sache; et la sorcellerie seule pourrait lui donner cette faculté.

— Hé! le véritable amour fait des miracles? Et vous avez répondu, j'imagine, de la même manière?

— Je n'ai fait aucune réponse.

— Quoi! ni en prose ni en vers?

— Je vous l'ai déjà dit, madame.

La tante se tut un instant, puis elle reprit :

— Nous voulons voir ces vers.

Cécile garda le silence.

— Ce sujet est tout aussi pénible pour moi que pour vous; mais je ne puis pas permettre qu'une correspondance clandestine d'une nature si sérieuse se passe sous mon toit. Voulez-vous m'apporter ces vers?

— Non, madame; je ne le puis.

— Alors préparez-vous à ce que votre femme de chambre procède,

sous mes yeux, à une investigation complète dans votre appartement. Préférez-vous cela?

— Je le préfère, madame. Ainsi vous serez seule responsable de la violation des secrets les plus saints.

— Très-bien! De cette manière, nous serons satisfaites toutes les deux, et ceci peut se faire dans un moment. Auparavant, j'ai encore une ou deux questions à vous faire. Je suppose que Conny sait quelque chose de tout ceci?

— Je ne le pense pas, madame.

— Comment, Conny ne sait rien? Ce cher ange, celle qui était plus qu'une sœur, etc., etc.? Voilà qui m'étonne fort. Je voudrais que tu eusses été ici le mois dernier, Tewkesbury, pour voir cette tendre cousine à genoux devant son oncle et devant moi, nous suppliant, avec les accents d'une Didon de province, de n'avoir pas la cruauté, la barbarie de mettre quelque borne à son intimité avec notre fille. Maintenant je comprends pourquoi. Il faut éviter le soupçon, même en frappant dans l'ombre. L'amitié d'une sœur est un voile commode pour couvrir une semblable trahison. Oui, tous ont été trompés. Il y a eu là des manœuvres perfides et des provocations indignes. Commente tout cela : un jeune homme, doué d'une vue ordinaire, pourrait-il préférer à une jeune fille généralement considérée comme une des plus jolies de l'Angleterre, celle que nous avons devant nous? Je voudrais qu'elle fût ici pour rire tout à notre aise du contraste.

En parlant ainsi, lady Hélène enleva d'une main rapide le petit bonnet qui cachait la pauvre tête mutilée de Cécile, et le coup d'œil qu'elle présentait alors aurait pu, en effet, exciter l'hilarité du spectateur. Néanmoins il n'en fut point ainsi de lord Tewkesbury. Quelque singulier que cela puisse paraître, il ne sourit même pas. En regardant plus attentivement ce jeune visage, il y découvrit la trace de mainte larme solitaire, non de celles qui coulent abondamment dans un accès de douleur, mais de celles qui s'échappent une à une, tribut involontaire d'une âme fière succombant à une irrésistible angoisse. Cécile n'abaissa point ses yeux devant les siens. Ce fut un étrange regard qu'elle lui lança; il ne ressemblait pas mal à celui qu'Othello redoutait de rencontrer au tribunal suprême, de peur d'être entraîné par lui jusqu'au fond de l'abîme.

— Enfin, vous êtes ému, lui dit-elle de sa voix calme et dédaigneuse. J'étais curieuse de voir combien de temps un lord d'Angleterre, père lui-même, verrait tranquillement une orpheline sans appui, sans ressource, insultée, humiliée pour son amusement.

Lord Tewkesbury se sentit fort embarrassé en entendant ces paroles. Tout prévenu qu'il était contre Cécile par le portrait que lady Hélène en avait tracé, et vivement ému par la découverte qu'il venait

de faire, c'était un homme bien élevé et d'un caractère bienveillant ; aussi ne pouvait-il se dissimuler que les reproches de la jeune fille n'étaient point immérités.

— Mademoiselle lui dit-il, non sans quelque embarras, je serais véritablement désolé si cette conversation nécessairement pénible devait vous affecter outre mesure. Rappelez-vous, de grâce, qu'il est de notre devoir de vous épargner, aussi bien qu'à d'autres, des souffrances inutiles.

— Ah ! c'est dans mon intérêt alors, dit Cécile avec amertume, que l'on m'a imposé cette humiliation. Je ne savais pas que ce fût d'une si grande importance à Redburn que mon cœur se consumât lentement ou qu'il fût brisé d'un coup.

— Mais, chère mademoiselle, reprit le comte, puisque vous avez reconnu vous-même que mon fils prend un intérêt tout particuler et fort naturel à votre sort...

— Je n'ai rien admis de pareil, s'écria Cécile avec impétuosité. Les questions de lady Hélène étaient posées de manière à rendre toute dénégation impossible ; un aveu l'eût été également. La vérité reste entre les deux, et, je le dirai sans crainte, aujourd'hui comme toujours, votre fils a reconnu tout d'abord ce que vous venez de voir avec des sentiments bien différents, que j'ai ici mes épreuves et mes souffrances. Il a compris peut-être qu'il pouvait y avoir une intention cachée de me pousser au désespoir et à quelque acte irréfléchi dont la folie serait attribuée à une faiblesse héréditaire, et peut-être aussi à ma foi. De là, l'unique cause de l'intérêt qu'il a pu prendre à mon sort. Je me sers de vos propres expressions, afin de repousser l'interprétation que vous leur donnez. Je ne puis nier que j'ai reçu de lui des marques de sympathie ; mais je vous tromperais encore davantage si je vous laissais croire... que vos appréhensions sont fondées.

— Parfaitement, mon enfant, interrompit lord Tewkesbury ; je suis entièrement satisfait. Ne vous agitez pas inutilement.

— Encore un mot, dit Cécile. Maintenant que vous avez arraché le voile de mon cœur, je dirai tout. Je ne crois pas pouvoir vous montrer à présent la seule communication que j'aie jamais reçue de votre fils ; mais, avant peu, vous la verrez sans nul doute, et alors vous serez convaincu qu'elle n'a pas la portée que lady Hélène a voulu lui donner. Je vous ai dit que je n'ai fait aucune réponse, parce qu'on n'en demandait aucune. Pourtant, notez bien mes paroles, il y en aura une bientôt, et de nature à satisfaire lady Hélène et vous-même. Avez-vous encore besoin de moi ? ajouta-t-elle en s'adressant à ses deux interrogateurs.

— Oui, un moment, dit lady Hélène. Vous n'avez pas épargné aux autres les accusations, entendez, à votre tour, celles que j'aurais à porter contre vous. Vous êtes, comme il n'était pas nécessaire de le

rappeler, une pauvre orpheline, étrangère à nous par la foi, l'éducation, et je pourrais presque ajouter par la position compromise de vos parents. Malgré mes appréhensions, sir Charles ne se contenta pas de pourvoir à vos besoins, ce qu'il aurait pu faire largement ; il vous introduisit, comme une seconde fille, dans sa famille. Quelle a été notre récompense? Vous avez méprisé nos conseils, trahi notre confiance, compromis les intérêts et plus encore la paix de notre maison. Vous avez été pour moi et les miens un mauvais génie, et, le sachant, vous devriez au moins avoir la pudeur de garder le silence. Encore un mot, Édouard reviendra dans peu, je l'espère; Saint-Edmunds aussi a sa place marquée dans le cercle de la famille. Vous devrez apprendre à vivre avec eux et avec leurs pareils, à l'honnête affection desquels vous ne pouvez prétendre dans l'humble conscience de votre propre position. Je prendrai garde à l'avenir qu'il n'en soit ainsi, car je m'aperçois combien jusqu'ici j'ai négligé mon devoir.

— Puis-je me retirer maintenant? demanda Cécile en voyant que sa tante s'arrêtait.

— Vous le pouvez.

Pendant tout le reste de la journée, une suite de visites absorba tout le temps des habitants de Redburn et empêcha qu'on ne fît attention à l'absence de Cécile. A cinq heures seulement, Constance, se trouvant libre, courut à la chambre de sa cousine. Elle la trouva en conversation si intime avec le P. Athanase et un autre ecclésiastique plus âgé, qu'elle se retira promptement chez elle. A dîner, Saint-Edmunds et Cécile furent extrêmement pensifs ; mais le repentant lord Tewkesbury fut si poli envers elle, sir Charles, lady Hélène et Constance se montrèrent si gais, que la soirée s'écoula rapidement.

A dix heures et demie, lady Hélène se leva et dit :

— Cécile, je m'en vais ; venez avec moi.

La jeune fille plia immédiatement son ouvrage et se prépara à obéir. A ce moment, lord Tewkesbury, à l'autre bout du salon, regardait Constance qui jouait aux échecs avec son fils, et sir Charles faisait son petit somme au coin du feu. Cécile jeta autour d'elle un regard ému, et, courant à son oncle, elle déposa doucement un baiser sur son front, comme elle avait coutume de le faire dans de meilleurs jours.

— Qu'est-ce? murmura le baronnet.

— C'est moi, cher oncle, qui vous souhaite le bonsoir.

— Oh ! bonne nuit, mon enfant, bonne nuit.

Et sir Charles se retourna pour dormir.

Cécile accompagna lady Hélène jusqu'à la porte de sa chambre, et là, elle lui souhaita respectueusement le bonsoir, étendant en même temps une main timide vers elle. Mais celle-ci ne le vit probablement pas, car elle se contenta de répondre froidement : Bonsoir.

XVIII

Le jour suivant, les membres respectables de la famille étaient réunis dans la salle du déjeuner quand Saint-Edmunds et Constance y entrèrent; Cécile ne se montrant pas encore, sa cousine se chargea du soin de faire et de distribuer le thé.

— Qu'est devenue mademoiselle? dit sir Charles quand le déjeuner fut presque terminé. Cette enfant se gâte complétement. Depuis dix jours, c'est la seconde fois qu'elle est en retard.

— Je suis honteuse d'avouer que je ne l'ai pas vue ce matin, dit Constance en souriant, car j'étais en retard moi-même, et je suis accourue droit ici.

— Elle est sans doute occupée à couper ses mains maintenant, dit lady Hélène.

Quoique cette supposition fût plus ironique que sérieuse, elle parut faire impression sur Constance, car elle posa promptement la tasse qu'elle tenait dans sa main, et s'élança hors de la salle d'un air inquiet.

Quant elle revint quelque minutes après, elle était pâle comme la mort. Oui, c'est un fait positif, bien qu'il puisse étonner ceux qui connaissent l'éclat de son teint. Jamais pareille chose ne s'était vue auparavant; les joues de la belle Constance étaient littéralement décolorées. Elle s'écria en se laissant tomber sur sa chaise :

— C'est fait maintenant! J'étais sûre qu'on la pousserait à cela!

Un cri général d'étonnement lui répondit.

— Je savais bien que cela finirait par là, reprit Constance en présentant à son père un lettre cachetée à son adresse, et, se mettant en devoir d'en ouvrir une pour elle-même. « Voilà tout ce que j'ai trouvé. »

La lettre à sir Charles était ainsi conçue :

« Mon bien cher oncle,

« Je quitte pour toujours votre heureuse demeure. Conny vous dira tout; je n'ai ni le temps ni le courage de vous l'écrire maintenant. Ne me blâmez pas et ne vous affligez pas à cause de moi. Croyez qu'en vous donnant ce que je considère comme la preuve la plus sûre de mon éternelle reconnaissance pour toutes vos bontés, je consulte mon propre bonheur aussi bien que celui d'autrui.

« Veuillez présenter mes respects à lady Hélène. Ce serait une ironie de ma part de lui dire que je lui suis reconnaissante; toutefois, si elle croit avoir quelque chose à me pardonner, puisse-t-elle le faire d'aussi bon cœur que je le fais moi-même! Cher oncle, encore une commis-

sion. Dites, je vous prie, à lord Tewkesbury qu'il doit comprendre maintenant, je l'espère, pourquoi j'étais si émue hier. La lettre ci-incluse, pour lord Saint-Edmunds, que vous voudrez bien vous charger de remettre, acquittera, j'espère, la promesse que je lui ai faite.

« Et maintenant, bien cher oncle, ne vous inquiétez plus de la pauvre mademoiselle, dont le sort est heureusement et honorablement assuré. Pourtant, ne l'oubliez pas tout à fait. Songez quelquefois à elle, non comme elle a pu vous paraître pendant ces derniers misérables mois, mais comme elle était autrefois, dans le bon temps, quand elle s'asseyait sur vos genoux et que son rire joyeux vous rappelait celui de son père. Nul ne l'entendra plus rire, pourtant elle sera heureuse ; soyez-le aussi, cher oncle.

« Adieu ! J'appellerai chaque jour sur vous et sur les vôtres les bébédictions du ciel.

« CÉCILE. »

Bien que l'écriture fût effacée en plusieurs endroits par des gouttes d'eau peut-être, le digne baronnet la lut tout entière assez couramment ; mais, quand il eut fini, il porta les mains à son visage, et l'on entendit un sanglot si long et si fort, qu'il ne pouvait venir de Constance, quoique les larmes tombassent au même moment de ses yeux abondantes et pressées. Sir Charles Basinstoke ne pleure guère ; on ne l'a point vu verser de larmes depuis le jour où il promit à la mère de cette même Cécile, sur son lit de mort, de servir de père à son enfant. Ce souvenir provoqua-t-il cette explosion de sensibilité, ou est-ce bien de lui qu'elle vient ?

Nous avons dit que Constance aussi pleurait. Elle, non plus, n'est guère dans l'usage de sacrifier à cette humaine faiblesse sans de bonnes raisons. Voyons si elle en avait dans cette circonstance, et jetons un coup d'œil sur la lettre qu'elle lit :

« Chère Conny,

« Quand tu ouvriras ceci, je serai bien loin. Tu seras peut-être la première à apprendre mon départ en entrant gaiement dans ma chambre pour me gronder de n'être pas encore prête. Oh ! que cette pensée m'a fait mal, au milieu même de tant de souffrances ; et pourtant tu seras moins surprise que d'autres.

« Tu sais depuis longtemps, très-chère, que, grâce à la mauvaise disposition de ma nature, j'ai beaucoup souffert à Redburn. Tu ne sais cependant pas tout ; tu es trop sage et trop raisonnable pour permettre à ton cœur de saigner comme le mien l'a fait, sans malheur réel. N'importe, chez moi l'angoisse existait, me torturant toujours ;

seulement jusqu'ici elle n'avait pas encore dépassé mes forces. Mais, quand toutes mes appréhensions se sont réalisées ; quand on m'a dit, ce que je sentais déjà moi-même, que j'étais considérée comme le mauvais génie de la famille ; quand je me suis vue accusée de faire du mal à tous et même de te trahir, toi, Conny, alors mon parti, longtemps médité, fut pris irrévocablement.

« Il existe une famille pour les orphelins. Même ici bas, ceux qui sont fatigués peuvent trouver un refuge où ils n'entendront plus la voix du maître. Te rappelles-tu cette légende allemande que nous lisions ensemble dernièrement? Comment le poëte vint quand la terre et tous ses trésors étaient déjà partagés, et comment le Tout-Puissant l'appela près de lui, dans une demeure plus haute et plus pure? Je t'ai dit alors que cette fable avait plus d'une moralité et que cette demeure céleste pouvait se rencontrer même sur la surface inhospitalière et depuis longtemps habitée de notre globe.

« C'est là que je me rends. Mais je ne puis en dire davantage en ce moment ; j'ai promis de ne rien révéler et de n'avoir aucune communication pendant trois mois avec qui que ce soit. Après ce temps, je pourrai t'écrire et peut-être même te voir, bien que rarement.

« Je t'ai dit que tu ne savais pas tout. D'autres t'apprendront ce que je ne suis pas tout à fait libre de te dire. J'ai écrit à ton cousin, Conny. Parle-lui ; dis-lui, comme je l'ai fait moi-même, que je ne veux rien avoir de caché pour toi. Il sait bien ce que j'ai demandé à genoux depuis longtemps. Le bonheur est sous votre main, un bonheur tel que le monde en offre rarement. Ne tentez point la Providence par d'inutiles hésitations ou de vains scrupules. Tous ceux qui nous entourent le désirent encore plus que je ne le croyais, nul aussi ardemment que moi. En souvenir du passé et de la tendre affection qui nous unit, ne repousse pas mon conseil.

« Adieu ! bien chère ; le jour commence à poindre, et il est bien temps que la fugitive se mette en route. Dans trois mois, avec la grâce de Dieu, nous nous reverrons quelques instants, et alors, je l'espère, tu auras échangé ton nom contre un autre plus noble encore.

« Cécile. »

Nous avons dit que la lettre de sir Charles en contenait une autre adressée à Saint-Edmunds. La voici :

« Milord,

« Vous me pardonnerez, j'espère, d'avoir différé jusqu'à présent à vous remercier des jolis vers que vous m'avez communiqués. Quand Constance et votre père vous diront tout ce qui s'est passé, ils vous expliqueront pourquoi je ne l'ai pas fait plus tôt. Vous serez étonné d'ap-

prendre les appréhensions qui s'étaient élevées à cause de nous et combien on nous a jugés oublieux l'un et l'autre de ce que nous devons à notre foi et à notre position respective. Néanmoins je ne crois pas me tromper en comptant que vous me permettrez d'exprimer l'intérêt bien sincère que je prends à tout ce qui se rapporte à votre bonheur, et combien je me réjouis qu'il dépende de vous d'en obtenir, avec l'aide de Dieu, les conditions les plus essentielles. Bien peu ont connu aussi intimement que moi celle dont je souhaite que vous soyez assez heureux pour gagner l'affection. Personne ne peut dire mieux que moi le bonheur de celui qui pourra l'appeler sa compagne pour la vie. Il serait affreux, en vérité, d'hésiter quand un pareil trésor est en jeu.

« Je toucherais volontiers à un autre sujet qui est, je crois, au fond de vos pensées aussi bien que des miennes; mais, comme rien n'est plus important, rien, non plus, ne demande plus mûre réflexion. Ne vous laissez donc pas entraîner par aucune résolution hâtive, moins encore par aucune influence étrangère. La vérité fera son œuvre avec le temps.

« Adieu! nous ne nous reverrons jamais; mais votre bonheur et celui de Conny seront toujours l'objet de mes plus ardentes prières.

« Cécile Basinstoke. »

Le jour où ces lettres furent distribuées fut un bien triste jour à Redburn. L'atmosphère même semblait appesantie par quelque poids secret. Et ici nous ne parlons point au figuré... Ni sir Charles ni son neveu n'étaient d'humeur à demeurer inactifs en pareille circonstance. Domestiques, ouvriers, fermiers, furent interrogés un à un. La station du chemin fut visitée; chaque employé subit un interrogatoire sérieux; les plus actifs et les plus intelligents parmi les gens de la maison furent envoyés à la découverte de tous côtes. On fit venir le P. Athanase et on le livra aux pressantes questions de Constance. Tout fut vain. Celui qui seul aurait pu dire quelque chose avait juré de garder le silence, et, quant aux autres, ils étaient tous plongés dans un sommeil profond quand l'orpheline avait entrepris son triste pèlerinage. Ainsi s'écoula toute une semaine avant que le digne baronnet pût parvenir à savoir que sa nièce avait trouvé un asile dans le joli petit couvent de Clitherne, au nord du Lancashire. Il s'y rendit aussitôt et fut admis; mais, lorsqu'il voulut la voir, offres, promesses, menaces, restèrent infructueuses. Tout en convenant de l'arrivée récente d'une postulante, on s'excusa sur son désir exprès de n'avoir aucune communication avec le dehors avant trois mois. Force fut donc à sir Charles de s'en retourner sans beaucoup plus d'espoir qu'il n'était venu.

Et maintenant nous allons prendre congé de Reburn-Hall. Son

mauvais génie, une fois éloigné, la vie y reprit sa marche paisible. Douce pour ceux qui en jouissaient, elle serait peut-être trop monotone pour des étrangers. Ajoutons seulement que les derniers vœux de Cécile parurent accueillis avec toute la déférence qu'ils méritaient. Saint-Edmunds et son père prolongèrent leur séjour chez leurs parents. L'aimable Constance eut avec chacun de longues et fréquentes conférences, particulièrement avec Saint-Edmunds, à la grande satisfaction de lady Hélène, de sir Charles et d'Édouard, qui avait fait sa réapparition. Bientôt après la femme de chambre de lady Hélène annonça à la femme de chambre de miss Constance qu'il se préparait un événement heureux, et celle-ci n'en témoigna aucune surprise. Il y a plus, notre vieille connaissance, le *Lincoln-express*, ayant, suivant son habiltude, proclamé le prochain mariage de lord Saint-Edmunds avec sa jolie cousine, personne au château ne reçut cette annonce comme une nouvelle.

XIX

Notre récit tire à sa fin, nous pourrions même le terminer ici, car, qui donc n'est pas satisfait? Ce n'est certes pas lord Tewkesbury, ni sir Charles, ni lady Hélène dont les désirs vont se réaliser. Quant à miss Conny, quelque jolie qu'elle soit, elle ne pouvait, en conscience, exiger un mari plus comme il faut, plus élégant et d'un caractère plus honorable. Il est vrai qu'on a bien pu le soupçonner d'avoir porté ses vœux ailleurs dans un moment d'oubli; mais, comme l'a fort bien dit lady Hélène, il est loin d'être aveugle, et quiconque a suivi attentivement la description que nous avons faite des traits, de la taille et des autres qualités de Constance, conviendra que son futur époux n'avait point lieu de se désoler. Quant à Cécile, si nous la nommons la dernière, c'est que ses vœux sont évidemment plus entièrement satisfaits que ceux de tout le monde. Non-seulement elle s'est procuré cette longue vie de repos après laquelle elle a si ardemment soupiré, mais encore ce qu'elle a souhaité si vivement pour le bonheur des autres est sur le point de s'accomplir. Peut-être quelques-uns trouverons-ils que le couvent est une retraite un peu hasardée pour une nature si ardente et si entreprenante. Nous, nous le considérons comme un lieu très-convenable pour une petite personne aussi raisonneuse et aussi excitable. Et, après tout, qu'un oiseau si sauvage soit tué en se débattant contre les barreaux de sa cage ou perdu, comme tant d'autres, dans l'espace infini, la différence n'est pas grande. . . . . .

. . . . . .

Trois mois ce sont écoulés depuis que Cécile s'est enfuie de Redburn. Sir Charles y est retenu par une attaque de goutte et lady Hélène le soigne, tandis qu'Édouard et Constance sont à Londres chez lord Tewkesbury. La matinée s'avance, et Constance est assise dans l'étude où notre récit a commencé, attendant évidemment quelque événement longtemps souhaité. Ce jour est fort important, car c'est celui qui a été désigné par Cécile pour leur entrevue. Peut-être s'étonnera-t-on que cette réunion ait lieu à Londres plutôt qu'au petit couvent de Cliherne. Ce n'est pas la faute de Conny qui, à plusieurs reprises, a exprimé le désir d'aller en Lancashire; mais, bien qu'il en ait d'abord été décidé ainsi, le P. Athanase, en définitive, a préféré que Cécile vînt à Londres, un changement d'air lui étant conseillé à cause de sa santé un peu altérée par une transition trop brusque.

Un coup de marteau retentit; la porte de l'étude s'ouvre et les deux cousines sont dans les bras l'une de l'autre. Des larmes de joie et un moment de silence s'ensuivent; Constance se remet la première :

— Voici un beau jour, en vérité, ma Cécile!

— Bien doux, Conny.

— Assieds-toi et laisse-moi te regarder. Tu es bien pâle et maigrie aussi. Tu as été souffrante.

— Le voyage m'a un peu fatiguée, et la joie, tu le sais, me bouleverse toujours. D'ailleurs, le changement de vie ne peut manquer d'agir un peu.

— Je le crois bien. Ce doit être une terrible entreprise. Ne penses-tu pas quelquefois à l'air libre de Redburn, à nos promenades, à notre glorieuse indépendance?

— Oh! oui, bien souvent.

— Mais tu n'as pas prononcé encore aucun vœu irrévocable?

— Non. On ne l'aurait pas permis avant une année révolue ; mais ma détermination est inébranlable.

— Réellement? Je ne puis le comprendre.

— Ah! chère, ce monde offre plus d'une heure brillante sans doute, mais aussi que d'angoisses cruelles! Je n'oublierai jamais tout ce que je perds, mais je me souviens également de l'ironie amère, de l'indifférence glacée. J'en ai fini avec tout cela maintenant. Mais assez sur mon compte. Tu parais jouir d'une excellente santé et tu es plus jolie que jamais, Conny.

— Je n'ai pas eu le temps d'être malade depuis ton départ; cela est vrai. Je n'ai jamais été plus occupée, et j'ajouterais volontiers plus heureuse, n'eût été ton absence, méchante créature.

— Tout est... arrangé... m'a-t-on dit?

— Il y a eu de grands préliminaires, et nous avons fait tout ce que nous avons pu pour réaliser tes désirs.

Cécile allait en témoigner sa satisfaction et sa reconnaissance quand les deux jeunes filles tressaillirent au bruit d'un coup frappé à la porte.

— Ah! mon Dieu, s'écria Constance, j'ai tout à fait oublié de dire que nous n'y étions pas. Et elle courut pour avertir le domestique, mais celui-ci lui dit que c'était seulement lord Saint-Edmunds.

— Conny, dit Cécile d'une voix tremblante, aurais-tu oublié ta promesse?

— Quelle promesse, chère? que mon prétendu ne serait pas ici? Certainement non.

Ces paroles étaient à peine prononcées toutefois, que notre héros entrait d'un pas résolu dans la chambre.

— Oh! voilà qui est cruel de ta part, Conny, murmura notre héroïne sainte en pâlissant et perdant connaissance.

— Parfait, s'écria Constance, ne vous tourmentez pas; c'est ce que j'avais prévu; vous savez, elle se remettra bien vite. Asseyez-vous là et soutenez sa tête; un peu d'eau de Cologne suffira.

A peine le sentiment revint-il avec la vie, que la pauvre Cécile, apercevant devant elle la figure animée de ses deux compagnons, balbutia d'un ton de reproche :

— Quelle triste plaisanterie est ceci?

— Ce n'est pas une plaisanterie, mais une chose très-sérieuse, je l'espère.

Et, en parlant ainsi, l'aimable Constance prit la petite main de sa cousine et la mit dans celle de Saint-Edmunds ; après quoi, marmottant quelque chose à propos de son oncle, lord Tewkesbury, elle sortit gaiement de la chambre.

Une demi-heure après environ, quand elle revint avec ce noble personnage, notre jeune couple était encore sur le sopha, les mains enlacées et paraissant s'entendre parfaitement.

— Eh bien! tout est-il arrangé? demanda lord Tewkesbury.

— Je ne sais pas, répondit Saint-Edmunds ; je ne puis parvenir à la convaincre que tout ceci est sérieux.

— C'est ce que nous craignions, reprit son père, et voilà pourquoi nous vous avons interrompu sitôt, ma chère Cécile, et j'espère que bientôt vous me permettrez de dire ma chère fille; vous savez déjà sans doute combien le cœur de mon fils est vôtre; il faut que vous sachiez aussi que vous avez entièrement captivé le mien. Je ne veux pas vous rappeler dans quelle circonstance pénible; mais croyez-moi quand je vous affirme qu'après avoir tout fait pour assurer votre bonheur, je me considérerai encore en reste avec vous..

— De grâce, ne parlez pas ainsi, murmura Cécile. Je suis indigne de tant de bonté; comment pourrais-je vous en remercier?

— Si vous devez des remercîments à quelqu'un, ce n'est pas à moi en tout cas. Nous avons tous de grandes obligations à mon ami Fastruelle ou Athanasius comme on l'appelle maintenant. Il s'est montré dans tout ceci, je dois le dire, fort intelligent, fort prudent et fort discret. Pourtant il n'a pas la plus grande part. La première place appartient sans contredit à une certaine petite personne, véritable magicienne, si jamais il en fut, qui, avec une habileté consommée, a aplani tous les obstacles et ouvert la voie devant nous.

— Mon oncle, mon oncle, point de rapports, s'il vous plaît, dit Constance en riant.

— Tu peux te retirer, mon enfant, lui dit son oncle sur le même ton; il faut bien que je dise ce qui est. Cette petite fée, qui, dès le commencement, avait, à ce qu'il paraît, découvert le véritable état des choses, réussit, au moment de la catastrophe, à arracher au P. Athanase la confirmation involontaire de tous ses soupçons. Des aveux plus explicites ayant été fait par Saint-Edmunds, le plan fut bientôt arrêté, et je fus admis dans le secret. D'abord elle commença par me déclarer qu'il était tout à fait inutile d'espérer qu'elle prît jamais le moindre intérêt à mon fils...

— Comment pouvez-vous parler ainsi, cher oncle, s'écria de nouveau Constance?

— Faut-il être précis? Je vais tâcher de me servir de tes propres paroles. J'ai cru un moment, me dit-elle, que nous pourrions bien aller ensemble; mais je n'ai pas tardé à m'apercevoir du contraire. En premier lieu, il en aime une autre, ce qui ne me convient point du tout; et, en second lieu, il est catholique romain au fond du cœur, ce qui tranche la question. Reconnaissez-vous vos expressions, miss Conny?

— Pas tout à fait, cher oncle.

— J'ai fait de mon mieux, en tout cas, et je continue mon récit. Comme ses parents désiraient vivement son union avec son cousin, et qu'elle est trop bien élevée pour s'opposer à leur désir, elle imagina un plan de sa façon pour les faire changer d'avis. Tout en ayant l'air d'accepter les prétendues attentions de maître Saint-Edmunds, elle jeta les plus vives alarmes dans l'esprit de son père et de sa mère sur les tendances religieuses de son futur et leur fit craindre non moins sérieusement qu'Édouard n'allât un beau jour vous délivrer, Cécile, pour vous épouser à la face du monde entier. Je ne puis vraiment m'empêcher de rire quand je songe à la terreur profonde dans laquelle mademoiselle et son frère, car Édouard y mit aussi la main, réussirent à jeter ma pauvre sœur. Ses deux enfants mariés à des papistes, et qui,

plus est, tous deux fort exposés à être convertis par ce mariage! Ah! ah! ah!

Le rire du comte était si contagieux, que tous l'imitèrent. Il reprit bientôt :

— Les choses en étaient arrivées au point que tout devait paraître préférable à cette union si longtemps souhaitée ; aussi accueillit-on comme un bienfait l'idée d'un arrangement qui pouvait préserver Édouard et Constance de toute idolâtrie. Une condition très-importante restait encore à obtenir. Je ne vous dissimulerai point, chère Cécile, que je fus d'abord extrêmement affligé et mécontent en apprenant combien les convictions protestantes de Saint-Edmunds étaient ébranlées, et je me montrai tout à fait contraire à l'acte qu'il est sur le point d'accomplir; je ne cédai, en définitive, que lorsque Conny m'assura qu'autrement il fallait m'attendre à le voir devenir trappiste ou autre chose de ce genre. Cette grave responsabilité repose maintenant sur elle, sur vous, Cécile, et sur lui-même qui a atteint l'âge de discrétion.

— J'accepte bien volontiers ma part en tout ceci, dit Conny en souriant. Je suis très-fâchée que Saint-Edmunds diffère de nous tous, mais je crois que des esprits aussi inquiets sont aussi bien sans nous qu'avec nous, et il me permettra de lui dire que je n'imagine pas que notre Église périsse parce qu'elle le perd.

— Tu as parfaitement raison, répondit lord Tewkesbury. Et maintenant, chère Cécile, comme nous n'entendrons jamais, je l'espère, un mot de controverse, ni chez moi, ni chez Saint-Edmunds, permettez-moi de vous dire ma façon de penser une fois pour toute. Vous vous croyez plus sage que nous et vous condamnez sans scrupule tous ceux qui ne ne s'accordent point avec vous ; voyez quel en est le résultat. Voici Conny, que vous aimez plus qu'une sœur, avec raison : elle ne porte point de bracelet garni de pointes; ses cheveux n'ont rien à craindre de ses ciseaux ; elle adresse ses prières à Dieu seul, croit que la rédemption suffit pour expier ses péchés, et la Bible pour l'instruire et la diriger; et pourtant elle vous a égalée, peut-être surpassée dans la voie généreuse du sacrifice. Si le ciel est juste, ses portes ne se fermeront point devant elle.

— Oh! ne m'accusez pas d'en douter, murmura Cécile, abattue par tant d'émotions, et dont les larmes avaient coulé abondamment pendant toute cette explication. Je crois, comme je le dois, que la vérité est fixe, uniforme et toujours la même, mais je ne crois pas moins fermement que Dieu est tout miséricordieux. Si je me trompe, puisse-t-il avoir pitié de moi! Si elle se trompe, je me prosterne devant la sainteté de son erreur.

— Chère, que veux-tu dire? Tout cela t'a un peu ébranlée; je crois.

— Il est vrai. Vous êtes tous si bons pour moi; comment pourrai-je jamais m'acquitter?

— En étant à l'avenir aussi heureuse que possible, répondit Conny en l'embrassant tendrement. Et maintenant, cher oncle, ne ferions-nous pas mieux de les laisser tranquilles?

— Un moment encore, chère, j'avais compris qu'Édouard est à Londres; ne le verrai-je pas pour le remercier aussi?

— Non, dit Conny plus gravement. Il s'en tirera très-bien, j'en sui sûre, avec le temps, mais il préfère ne pas te voir en ce moment; ce dont je l'approuve. Tu ignores peut-être qu'il a donné sa démission et va partir pour l'étranger dès qu'il sera certain que sa présence n'est plus nécessaire. C'est un bon garçon, et il s'est très-bien conduit en tout ceci. A propos, j'ai un présent pour toi de sa part.

Constance tira d'un pupitre un écrin surmonté d'initiales et de couronnes.

— Connais-tu cela? dit-elle en riant. Ce sont les longues tresses que nous avons trouvées après le départ d'une certaine fugitive. Elles ont été recueillies avec le plus grand soin et confiées au talent de M. Réséda. C'est lui qui les a montées comme les voilà, et il affirme qu'au bout d'une heure de leçon, ta femme de chambre pourra planter sur ta tête, très-originale, les cheveux originaux, et cela de manière à surpasser de beaucoup la nature. Toutefois, de peur que l'art du coiffeur ne soit trop visible au grand jour de la présentation, Édouard y a ajouté cette parure en diamants. Je ne l'avais pas vue montée, et vraiment elle n'est pas mal.

— Elle est superbe, chère; beaucoup trop pour moi.

— Pas maintenant, du moins. Mais j'ai de meilleures nouvelles à te donner, ou plutôt à Saint-Edmunds. Le même M. Réséda m'a assuré hier au soir que d'ici à deux ans tes cheveux seront parfaitement repoussés. Même il s'engage à reconnaître la supériorité de M. Jasmin s'ils ne sont pas aussi beaux et aussi longs que jamais..... Tiens, ajouta-t-elle au moment de refermer le pupitre, j'avais tout à fait oublié cette lettre de mon père; tu pourras la lire à loisir.

Après des félicitations affectueuses et paternelles, sir Charles annonçait à sa nièce qu'avec le consentement d'Édouard il assurait à la future, lady Saint-Edmunds, une rente de trois cents livres sterling.

— Et lady Hélène me recevra-t-elle? dit Cécile avec un léger tremblement.

— Aussi souvent que tu voudras, chère. Maintenant tout est pour le mieux, quoiqu'elle ait été d'abord un peu contrariée, cela va sans dire. Entre nous, c'était assez sa faute, n'est-il pas vrai, mon oncle?

— Il faut bien en convenir, Hélène a oublié une grande vérité. En faisant de Cécile une victime, elle lui a attiré les sympathies des cœurs

impartiaux. Elle n'a pas compris que, si la persécution religieuse est impossible maintenant, les vexations religieuses n'atteignent pas mieux leur but. Nous sommes libres de ne pas penser comme vous, mais nous ne pouvons vous outrager impunément. Vous êtes trop célèbres dans l'histoire, trop puissants dans le monde, et vous tenez encore une trop grande place dans la chrétienté.

Traduit de l'anglais, par Mme Audley.

FIN.

MÉLANGES

FÊTE SÉCULAIRE DE L'ÉCOLE DE SORÈZE

SOUS LA DIRECTION DU R. P. LACORDAIRE.

A M. le Rédacteur du Correspondant.

Sorèze, 13 août 1857.

Vous m'avez invité, Monsieur, à vous rendre compte de la fête séculaire qui vient d'être célébrée à Sorèze pour le centième anniversaire de l'école fondée, en 1757, par D. Victor de Fougeras, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, et aujourd'hui sous la direction du R. P. Lacordaire. Le vif intérêt de cette solennité littéraire, qui, durant la dernière quinzaine écoulée, a tenu tout notre côté du midi de la France en émotion, a résidé surtout dans les harangues nombreuses, originales, éclatantes, par moment sublimes, du célèbre Dominicain, qui a choisi l'école de Sorèze pour y faire l'expérience laborieuse et y produire le type brillant de la puissance et de la fécondité de l'enseignement libre et catholique. Vous obtiendrez plus tard, on le souhaite et on l'espère, la communication textuelle, ou à peu près, de ces belles improvisations qui ont dû être soigneusement recueillies. En attendant, et seulement pour satisfaire la première curiosité, je vais essayer de vous adresser une simple narration de la fête séculaire de Sorèze, tâche séduisante pour un Languedocien que des traditions de famille et des sympathies de voisinage attachent à cette école, mais qui, par sa nature même et par diverses circonstances délicates, offre quelques difficultés de plus que le compte rendu, même poétisé, de l'inauguration d'une branche de chemin de fer.

Le nom de Sorèze est assez généralement connu, soit à raison de la part considérable des générations contemporaines qui fut élevée dans cette école, soit à raison des vicissitudes que l'école elle-même eut à subir en des temps encore récents. D'ailleurs, cette grande maison d'éducation, autrefois séparée du cœur du pays par quatre journées d'un voyage laborieux, mérite, aux diverses époques de son existence, de fixer l'attention par une certaine originalité d'indépendance que la direction actuelle, tout en la modifiant, vient mettre en plus haut relief.

L'abbaye de Sorèze fut primitivement une de ces mémorables colonies reli-

gieuses et agricoles fondées, avec tant de discernement, par les enfants de saint Benoît, au sein des plus beaux vallons de la France. Tout a changé bien souvent depuis que, au temps de Pepin le Bref, ces pieux cénobites vinrent pour la première fois défricher ces solitudes alors sauvages ; mais elles sont restées les mêmes, ces montagnes que la main de Dieu souleva, à son heure, comme pour embellir, en la diversifiant, l'œuvre de sa main. Le soleil ardent du Midi brûle toujours leurs sommets, tandis que les eaux vives, qui n'ont pas cessé de descendre avec bruit de la forêt de Ramondens, continuent à se pacifier en atteignant le niveau de la plaine, où elles baignent les racines des arbres deux fois séculaires qui étendent, autour du parc de l'école de Sorèze, leurs vastes rideaux de verdure. La flamme de l'esprit divin éclaira longtemps, sans altération, ces solennelles retraites; mais un moment vint où le siècle d'argent de l'étude et de la science dut succéder au siècle d'or de la prière et du pur amour. C'est alors que, obéissant aux lois mystérieuses de la Providence, la réforme de Saint-Maur surgit au dix-septième siècle pour vivifier, par de nobles et savantes écoles, la solitude qui commençait à dépeupler les cloîtres. Ce mouvement de transformation, secondé par la congrégation de la Doctrine Chrétienne, fit élever, sur divers points de la France, de grands colléges laïques dirigés par des religieux savants : Juilly, Tournon, Pont-Levoy, La Flèche, Sorèze, si bien accommodés, par leur caractère mixte, aux mœurs de la société nouvelle, en même temps qu'aux conditions essentielles de l'éducation catholique, qu'ils ne furent ébranlés qu'à demi par le torrent dévastateur des révolutions, et qu'on les vit, aux premières lueurs de calme, reprendre et continuer leur essor.

Fondée, comme nous l'avons dit, en 1757, sur les bases que nous venons d'indiquer, favorisée par la protection libérale de nos États de Languedoc, l'école de Sorèze atteignit sous peu d'années à l'apogée de sa gloire. En même temps que la noblesse de la province y envoyait ses enfants pour s'y former à l'honneur et à la science, grandissait à leurs côtés la jeunesse de notre tiers-état, lequel, en Languedoc et dès avant 1789, ne se distinguait qu'à peine, comme l'a remarqué Augustin Thierry, du commun de la noblesse avec laquelle il vivait familièrement. Ce premier âge de l'école de Sorèze fut une époque brillante. Ses exercices annuels étaient des fêtes élégantes et populaires, où l'on accourait depuis Toulouse jusqu'à Montpellier. Nul voyageur de distinction ne passait alors par nos contrées sans aller faire sa visite à Sorèze. L'empereur Joseph II et le comte de Provence, depuis le roi Louis XVIII, peuvent être nommés parmi ces illustres visiteurs. Louis XVI fondait à Sorèze cinquante bourses gratuites pour l'éducation de cinquante jeunes gentilshommes sans fortune, ce qui, dans les idées du temps, passait pour une mesure libérale. C'est alors que, dans les murs du même collége, se formaient en même temps ignorants de leurs futures destinées, Fleuri de la Rochejacquelein, Andréossy, Caffarelli, Dejean, que des drapeaux opposés, quoique simultanément glorieux, devaient séparer un jour, et qui ne se distinguaient alors que par la pacifique distinction du collet bleu et du collet rouge.

Cependant l'ouragan de la Révolution de 1789 se lève et appelle l'horrible tempête de 1793. D. Despaulx avait succédé à D. Fougeras à la tête de l'école de Sorèze; D. Despaulx que, vingt années plus tard, Napoléon, alors en re-

cherche de tous les noms distingués, devait appeler dans le premier conseil suprême de son Université impériale, afin d'orner la nouvelle institution du reflet de la vieille célébrité de Sorèze. D. Ferlus avait succédé à D. Despaulx et se trouva le contemporain de la période révolutionnaire. C'était l'époque où les académies furent fermées aussi bien que les églises; c'était le temps où sainte Geneviève s'appela le Panthéon, et où la Raison succéda à la Religion. Un bénédictin des anciens âges eût été tout à fait incompatible avec de telles occurrences. D. Ferlus se trouvait un de ces moines philosophes, comme il y en eut vers la fin du dix-huitième siècle. Moyennant des concessions aux exigences du temps, il resta intrépidement à son poste durant cette ère de vertige et de barbarie, et tint l'école de Sorèze ouverte comme une oasis au milieu du désert. Certes, au point de vue chrétien, on peut juger le bénédictin avec quelque sévérité; mais il est juste pourtant de remarquer cet héroïque dévouement à la culture des lettres et à l'éducation de la jeunesse; car il ne faut pas omettre de raconter que ce poste périlleux n'était pas gardé pour l'amour du lucre. A cette même époque où des lois draconiennes interdisaient les relations les plus indispensables avec tous les peuples civilisés auxquels la Convention avait déclaré la guerre (la jeune République américaine y comprise), D. Ferlus garda gratuitement, durant plusieurs années que sévit la guerre générale, les nombreux élèves que lui avaient confiés « les Espagnes et les Indes, » pour employer les pompeuses expressions que nous faisait entendre hier l'éloquent directeur de l'école de Sorèze. Aussi les Espagnes et les Indes, mémoratives et reconnaissantes d'un si rare dévouement, n'ont jamais cessé d'envoyer leurs enfants à l'école de Sorèze, et ils s'y forment si bien à notre civilisation, à nos mœurs, à notre langage, que nous avons vu cette année même les premières palmes de la grammaire et de la littérature françaises disputées avec avantage par de jeunes élèves portant les noms sonores de la Catalogne, de l'Andalousie et des diverses Républiques hispano-américaines.

Au péril de l'ère révolutionnaire succédèrent pour Sorèze les dangers de la jalousie universitaire. Cette simple école libre, qui se permettait de cumuler obstinément, en dehors des cercles symétriques de l'Université, les splendeurs de la popularité avec l'originalité de l'indépendance, troublait le sommeil des bureaux où l'on administre l'instruction publique de la France à Paris. En l'absence de l'Empereur, emporté bien loin par le tourbillon de la guerre, une conspiration s'ourdissait pour substituer au pouvoir paternel des Frères Ferlus, maîtres de pension, régnant et gouvernant à Sorèze, l'autorité officielle et réglementaire de l'Université impériale, en décorant l'école de Sorèze du titre de Lycée impérial, et l'un des MM. de Ferlus du manteau de proviseur. Heureusement le complot fut éventé : bon nombre des généraux qui entouraient l'Empereur sur les champs de bataille étaient des élèves de Sorèze; ils plaidèrent avec chaleur et firent triompher la cause de leur école bien-aimée. Un décret, daté de Moscou, reconnut et sanctionna l'existence indépendante de Sorèze, et, comme l'a dit avec son éloquence ordinaire le R. P. Lacordaire, devant un coup de foudre parti de si loin, l'Université dut cette fois abaisser les faisceaux de ses licteurs.

Vint la Restauration et, à sa suite, ce que l'esprit de parti appelle assez

inexactement la réaction religieuse, réaction, en tout cas, bien plus politique que religieuse. On se souvint alors que MM. Ferlus avaient tenu l'école de Sorèze ouverte durant les mauvais jours de la Révolution, et ce fut pour leur en faire un crime. Peut-être il restait encore à Sorèze quelque levain des traditions du dix-huitième siècle, dont ses maîtres avaient été les élèves, et, dans ce cas, c'était de quoi justifier la défiance de parents catholiques au moment d'exercer leur libre choix pour l'éducation de leurs enfants. Mais l'Université, qui faisait tant de bruit de la paille qu'elle voyait dans l'œil de son prochain, ne prenait pas garde à la poutre que tout le monde apercevait dans le sien. Alors, comme toujours, il s'agissait d'abolir l'existence indépendante de l'école de Sorèze, pour la placer sous le niveau du joug universitaire. Mais M. Ferlus, fort cette fois des institutions libres dont la France était en possession, trouva pour défenseurs d'anciens élèves de Sorèze aux tribunes retentissantes des deux Chambres et de la presse périodique. Résistant avec fermeté aux séductions aussi bien qu'aux menaces, il refusa nettement d'aliéner la virile liberté de sa glorieuse école pour des hochets de soie et d'hermine, et l'école de Sorèze, restée ce qu'elle était, put passer, à la suite d'une négociation bien conduite, sous la direction honorable de M. de Bernard, ancien officier de l'armée française, gendre de M. Ferlus.

Telle est la série des vicissitudes à travers lesquelles l'école de Sorèze a vu s'écouler son premier siècle, en distribuant à la jeunesse du Languedoc le double bienfait de l'éducation et de l'instruction. Cependant un siècle nouveau s'ouvrait pour tous; heure de fermentation et de rajeunissement, dans la pensée religieuse aussi bien que dans la pensée politique, dans la direction de la philosophie aussi bien que dans le mouvement de la littérature; l'école de Sorèze, restée colorée du reflet du dix-huitième siècle, qui fut l'ère de sa jeunesse et de son éclat, semblait désormais pencher vers le déclin d'une pâle maturité, lorsque, par une heureuse faveur de sa destinée, elle s'est vue adoptée par le R. P. Lacordaire.

Les conséquences de cette adoption furent aussitôt faciles à prévoir : un second siècle d'éclat et de prospérité s'ouvrait pour l'école de Sorèze. Ce ne pouvait pas être pour un but, ou médiocre ou banal, qu'un homme d'un grand esprit et d'un caractère vraiment original délaissait la tribune sacrée, où il avait recueilli tant de palmes glorieuses et méritoires, pour s'en venir voiler l'éclat de son nom et l'infatigable activité de sa parole sous les portiques d'un collége rural. Restituer à l'ordre religieux son influence active sur les destinées des sociétés chrétiennes, par l'éducation aussi bien que par la prédication, tel est notoirement le but de l'institution nouvelle du tiers-ordre de Saint-Dominique; pratiquer par un exemple notable la liberté de l'enseignement, après l'avoir revendiquée avec éclat dans toutes les lices ouvertes naguère aux nobles luttes de la pensée : telle est la raison motivée de l'adoption de l'école de Sorèze; recueillir tout ce qu'il y a de grand et d'impérissable dans le passé historique de la France, dans ses mœurs, dans sa littérature, afin de l'allier, avec un tact délicat et avec une profonde habileté, à l'esprit des générations nouvelles et aux inévitables nécessités de l'avenir : tel est le programme qui ressort naturellement des harangues du P. Lacordaire, de ses appels fréquents à nos ancêtres de la religion catholique, de

l'histoire française, de la littérature nationale. Ces rapprochements heureux, cette nouveauté de vues, cette audace des éloquentes paroles, cette ardeur sympathique, cette fierté et cette noblesse de la pensée, qui, en même temps qu'elle plane de haut, étend ses ailes sur l'universalité du peuple : tout cela explique à ceux qui viennent d'être les témoins favorisés de la fête séculaire de Sorèze, et qui en ont ressenti les vives émotions, comment il est donné à l'éloquent Dominicain d'enchaîner à sa robe d'un autre âge cette démocratie moderne, indomptable pour tout autre que lui, et d'entraîner le premier, dans le concert d'un même enthousiasme et des mêmes applaudissements, les petits-fils des croisés pêle-mêle avec les enfants de la Révolution française.

Mais c'en est assez sur la légende de l'école de Sorèze et sur le caractère spécial dont cet établissement est désormais marqué. Venons au simple récit de la fête séculaire, dont les détails seront désormais mieux compris et plus vivement appréciés.

On accède à Sorèze, du côté de la plaine, par le chemin de fer du Midi; du côté de la montagne, par les magnifiques réservoirs du canal de Languedoc, pour lesquels Riquet a barré les vallées avec des digues dont l'appareil superbe répète, en ces lieux sauvages, le profil de l'orangerie de Versailles. Le soir du 11 août, plus de deux cents personnes distinguées à divers titres, anciens élèves ou nouveaux amis de l'école, étaient exacts au rendez-vous du P. Lacordaire, au pied du grand escalier du palais abbatial de Sorèze. Là, on était accueilli par MM. les étudiants d'honneur, choisis, on le pense bien, parmi l'élite des écoliers de la maison, lesquels, avec des façons de pages de chambre royale, vous conduisaient dans le salon où le révérend Père debout, orné de son plus grand air et de sa belle robe de bure, recevait à mesure les arrivants, distribuant, à chacun et à son tour, ou la parole gracieuse ou le geste amical qui devait lui convenir.

Après l'installation de chacun des hôtes dans le logis bien accommodé que lui assigne le numéro de sa carte, la réunion se forme et se complète dans le salon de réception. Là, l'École vient complimenter les hôtes, très-heureusement personnifiés en M. le baron de Carrière, un élève de Sorèze, entré en l'anné 1780, et qui, par une rare faveur de la Providence, se trouve en état à son âge de répondre au compliment avec une élégante facilité. Cependant la croix d'or, portée devant le métropolitain, annonce Mgr l'archevêque d'Alby, diocésain de Sorèze, en habits pontificaux, accompagné de Mgr l'évêque de Carcassonne, un prélat que son expansive piété et son affabilité séduisante entourent à bon droit d'une universelle popularité. Les hôtes se forment en cortége des évêques et des religieux de la Maison, escortés par l'École en uniforme. On se rend processionnellement à la chapelle, à travers un parc magnifique, sous les rayons d'un soleil étincelant, tempéré par la fraîcheur des eaux vives et quelquefois voilé par les grands arbres. Toute la population de Sorèze, accrue du concours des villes environnantes, occupe les vastes espaces du parc et regarde défiler le cortége. L'ordre le plus parfait règne dans la foule, maintenue par la courtoisie des grands de l'École, par l'œil et par le doigt du P. Lacordaire. Pas une arme, pas un uniforme officiel : tout est libre, tout est privé dans cette imposante réunion. M. le sous-préfet

de Castres, arrondissement de l'École, homme d'esprit et du meilleur monde, est le seul présent en habit de ville et reçoit, selon la convenance politique, les déférences dues au représentant local de l'autorité publique. Un *Te Deum* en musique est exécuté dans la chapelle par les élèves et professeurs de l'École. C'est un beau début de la fête.

A six heures, un souper de deux cents personnes est servi dans la belle salle du banquet, décorée de peintures murales d'un bon effet. Ces deux cents hôtes du collége ont été logés et nourris dans l'intérieur de la maison deux journées entières durant. C'est un détail qui paraît minutieux à raconter; mais il signale l'organisation splendide et bien ordonnée qui, d'ailleurs, se révèle à chaque pas dans l'intérieur de l'école de Sorèze.

A huit heures, réunion à la salle des Arts. Cette salle est l'ancien théâtre, où se faisaient autrefois les exercices dramatiques, suivant les usages des congrégations enseignantes. Il s'agissait aujourd'hui de remplacer la comédie de collége par des exercices plus sérieux, et cependant non moins attachants. Le but a été atteint, on peut même dire dépassé. La réalité a remplacé la fiction. Par une rare faveur du hasard, M. le maréchal Pélissier, duc de Malakoff, se trouvait en villégiature aux environs de Sorèze : on l'a découvert. Le vainqueur de Sébastopol s'est vu enlever à l'improviste, non sans quelque résistance, suivant les usages de la guerre, par la première division de l'École, qui, en uniforme et en armes, était venue l'attendre au coin d'un bois. Il a fallu capituler; mais aussi quelle victoire pour la fête séculaire de Sorèze! Imaginez-vous bien, monsieur, quelle émotion de curiosité ce serait, je dis dans votre grand Paris, si le journal du matin venait lui annoncer que le soir du même jour, à l'Institut ou au Louvre, F. H. D. Lacordaire, des Frères Prêcheurs, aura l'honneur de haranguer en public M. le maréchal duc de Malakoff... qui lui répondra! Voyez-vous l'ardente poursuite des billets rouges ou bleus, sollicités par toutes les notabilités de la politique, de la littérature et des arts, arrachés par les duchesses du faubourg Saint-Germain! Eh bien, ce noble et curieux spectacle a été vu et entendu à Sorèze par une foule intelligente et passionnée. L'éloquent Dominicain a célébré les austères vertus de la profession des armes et la sainteté des sacrifices sanglants de la guerre, avec cette parole virile et brûlante que toute la France a connue. On aurait dit un de ces grands moines du moyen âge rappelé pour un moment au milieu de nous, et éveillant dans nos âmes les mâles passions de nos pères; toutefois, en les accommodant à nos idées, à nos mœurs, à notre langage. M. le maréchal Pélissier a repondu simplement et en bons termes à cette harangue digne de lui. Les applaudissements enthousiastes de la jeunesse et du public ont couronné en même temps l'orateur et le soldat.

Le reste de la soirée a été rempli par un second discours du R. P. Lacordaire sur le passé, le présent et l'avenir de l'école de Sorèze, rattaché au passé, au présent et à l'avenir des générations que ces trois mots symbolisent. Cette nouvelle harangue, semée de récits attachants et d'éclairs d'éloquence, mérite bien de vous être transmise textuellement. Je n'interromprai point mon récit pour en essayer l'analyse trop décolorée. Une première distribution de prix a clôturé cette première séance du soir : prix scientifique, médaille d'argent de trois cents francs; prix séculaire, médaille d'or

de mille francs. A Sorèze, institut de libre enseignement personnifié dans le P. Lacordaire, tout est simple, mais grand.

La seconde journée a commencé par une messe basse à la chapelle du collége, messe du sacre, musique de Cherubini. Après le déjeuner en commun, on s'est rendu au Champ de Mars de l'École. Les hôtes et les dames étaient placés sur des gradins disposés sous une tente qui s'étendait le long de la façade principale des bâtiments et se décorait des armes des principales villes de la France. Des exercices d'escrime, d'équitation, de manœuvres militaires, ont été exécutés, avec une élégante précision, par les élèves de l'École. Sorèze d'autrefois fut accusé de donner trop d'importance à cette partie de l'éducation des hommes; la direction du P. Lacordaire, qui assigne le premier rang aux lettres et aux sciences, attache néanmoins une juste importance à ces arts, qui développent et affermissent la virilité. Ils furent introduits dans l'école royale et militaire par les bénédictins de Saint-Maur; le tiers-ordre de Saint-Dominique entend recueillir tout entier l'héritage de ses devanciers; la devise de l'école le dit : *Religioni, scientiis, artibus, armis*. Ces mots, inscrits autour de la croix de Toulouse, écu de la province de Languedoc, composent le sceau de l'école.

A quatre heures, banquet de la deuxième journée dans la salle des fêtes : c'était le grand festin et la dernière agape en commun. Vous pouvez croire que les toasts n'ont pas manqué : il faudra les lire dans le récit complet de la fête séculaire, qui remplira un volume tout entier, déjà sous presse. Les divers toasts étaient annoncés et quelquefois répondus par le P. Lacordaire avec une gracieuseté originale et piquante. Les anciens et les nouveaux maîtres et professeurs de l'École, religieux et laïques, les anciens et les nouveaux élèves, les Espagnes par l'organe de M. Biada, de Barcelone, ancien élève de l'École, les Indes espagnoles, représentées par M. Thompson, chargé d'affaires de la République de la Plata près la cour de Madrid, ont parlé et *toasté* tour à tour. Le dernier toast, porté par le révérend Père, a été adressé aux élèves et aux amis absents. L'orateur y a trouvé une occasion naturelle de prononcer le nom de son illustre ami, le comte de Montalembert, le compagnon de ses travaux et de ses luttes d'autrefois pour la liberté religieuse et pour celle de l'enseignement, demeuré, comme lui, inviolablement fidèle à toutes les libertés qui consacrent la dignité du citoyen, en même temps qu'elles sauvegardent les droits du chrétien catholique. C'est ainsi que la réunion a été informée que des motifs sérieux de santé avaient privé M. de Montalembert, à son très-grand regret, d'assister à cette fête de la liberté d'enseignement, où l'attendaient des sympathies universelles, outre une curiosité flatteuse et légitime. Ce désappointement était le seul (mais il était généralement exprimé) qui attendait les hôtes du P. Lacordaire; tout le reste a dépassé leur attente.

Une seconde réunion a eu lieu le soir, à la salle des Arts, pour la distribution des prix de l'année. Elle a été précédée d'un dernier discours du P. Lacordaire, dans lequel, à propos du cycle centenaire de Sorèze, il a complété le tableau esquissé la veille des deux siècles contemporains, dont les anneaux annuels s'attirent graduellement vers le but assigné par la Providence aux destinées progressives de l'humanité. Le siècle voit éclore les idées, les idées

engendrent les hommes, les hommes font les événements. L'orateur contemple avec sérénité les résultats nécessaires de cet enchaînement mystérieux et s'efforce de concilier, dans nos respects et nos sympathies, les grandeurs du passé avec les promesses déjà vivantes de l'avenir. Devenu familier et attendri au moment de poser ses modestes couronnes sur le front des enfants de son adoption, le noble religieux les a remerciés avec effusion de l'affection filiale dont ils ont payé son paternel amour. L'instant était arrivé du ravissement des mères, lorsqu'elles ont entendu cette voix révérée parler aussi le langage de leur cœur, et l'orateur vaincu, enfin par la fatigue et par l'émotion, a vu la fin de sa dernière harangue submergée dans les clameurs d'un enthousiasme qui ne pouvait parvenir à se satisfaire et à se calmer.

La fête séculaire est terminée. Il ne reste plus qu'à inaugurer aux flambeaux l'obélisque commémoratif élevé au centre du parc, pour consacrer le centième anniversaire de l'école de Sorèze. Le monument, simple et de bon goût, est chargé d'inscriptions latines qui témoignent des soins donnés dans l'école à la culture des lettres anciennes. Ces inscriptions sont commandées par cette belle ligne de style lapidaire :

STA MOLES ET LOQUERE.

Agréez, monsieur le Rédacteur, etc.

A. Mahul.

BÉNÉDICTION

DE LA STATUE MONUMENTALE DE NOTRE-DAME DE BOULOGNE.

RÉTABLISSEMENT DE L'ANCIEN PÈLERINAGE.

Nous craignons, en parlant de la fête religieuse à laquelle nous venons d'assister, de rester bien au-dessous des impressions qu'elle a laissées dans tant de cœurs chrétiens, dans beaucoup d'âmes peut-être qui, émues, ébranlées, changées, écoutent, en ce moment, au fond de leurs consciences, les premières harmonies de cette vérité qu'elles ne connaissaient pas encore. Au moins, nous efforcerons-nous de faire partager à nos lecteurs le sentiment de consolation et de joie qui, le 30 août dernier, animait cette ville de Boulogne, la *cité de Marie*, comme Mgr l'évêque de Nevers l'a appelée, lorsqu'elle s'est trouvée, pour ainsi dire, consacrée de nouveau à la Reine du ciel ; au moins chercherons-nous à montrer, dans une solennité qui semblait toute locale, cette vertu d'expansion universelle qui est attachée au catholicisme comme le rayonnement de la lumière au soleil.

Comment Boulogne, la riante villa des bords de la mer, qui, dans la pensée de bien des oisifs, ne réveille que les souvenirs d'un été agréablement passé entre les vertes falaises et les fraîches brises de l'Océan, était-il devenu, ces jours

derniers, une ville sainte? Comment tant d'Anglais protestants qui l'habitent ne pouvaient-ils s'empêcher d'admirer les grandeurs de notre foi et d'écouter la parole de nos prêtres? Ah! il y a eu là certainement un concours de circonstances, un ensemble de faits où il faut reconnaître la providence de Dieu!

Depuis le 15 août dernier, Boulogne était à chaque instant traversé par des pèlerinages qui, de toutes ses paroisses, comme de toutes les localités voisines, montaient pieusement vers cette ancienne partie de la cité qu'on appelle la Haute-Ville. Ces pèlerinages, c'étaient des paroisses entières, prêtres et fidèles. Les curés, revêtus de leurs ornements sacrés, amenant leurs paroisses, les prières chantées dans les rues, les communions des pèlerins attendris et pleurant dans l'église inachevée, hier encore pleine d'ouvriers sous les ordres d'un saint prêtre, aujourd'hui devenue le but de tous ces pèlerinages, un tel spectacle aurait fixé l'attention la plus légère, la plus fermée aux impressions religieuses. A chaque instant on entendait ces mots : Voilà un pèlerinage! ou bien, « C'est, disait-on, Étaples, Neufchâtel, Calais qui arrive. » Heureuse expression qui, chaque fois, causait une émotion nouvelle : on sentait bien que tout l'ancien Boulonnais, villes et villages, venait se serrer autour de son vieux sanctuaire, ressaisir un saint et glorieux passé!

C'était en effet une grande et religieuse tradition reconquise et rétablie.

Le sanctuaire vers lequel nous avons vu tant de populations se diriger, c'est Notre-Dame de Boulogne arrachée à ses ruines et relevée par la foi et le dévouement d'un seul homme! Il y a trente ans que le zèle de l'abbé Haffreingue a entrepris et continué cette œuvre excellente, la reconstruction de l'antique cathédrale de Boulogne, détruite par le fanatisme révolutionnaire; trente ans qu'il lui donne tout et qu'il se donne lui-même; que son temps, sa fortune, son intelligence, servent de ciment à ces pierres qui montaient vers le ciel, à ce dôme qui devait porter la statue de Marie! Il y a trente ans que la foi de ce vénérable prêtre s'efforce de rendre au catholicisme un de ses plus anciens et de ses plus saints pèlerinages, un des centres les plus utiles, non-seulement à la piété locale, mais à cette vie religieuse qui, sur cette rive du Nord, comme le flux et le reflux, va de la France à l'Angleterre et de l'Angleterre à la France!

L'église, rebâtie sur le terrain où fut la cathédrale de Boulogne, au-dessus de sa vieille et remarquable crypte, au bout du collége de l'abbé Haffreingue, qui est l'ancien évêché de Boulogne, n'est pas encore terminée, nous l'avons dit. Il faut encore au moins quatre ans de concours de la part de tous les fidèles qui aideront M. Haffreingue dans sa sainte et glorieuse persévérance, et alors on verra une dernière cérémonie, celle de l'inauguration définitive de Notre-Dame de Boulogne et de sa consécration au culte paroissial. Mais, dès aujourd'hui, après les pèlerinages de Paris et de Londres, succédant à la quinzaine des pèlerinages locaux; après cette fête du 30 août dernier, à laquelle assistaient tous ces évêques qui représentaient la France, l'Angleterre, la Belgique, l'Amérique elle-même; après cette messe solennelle célébrée, il est vrai, sur un autel provisoire, dans une église qui n'a pas encore de dalles, près de ce dôme où l'on voit les échafaudages des ouvriers, mais au

milieu de tant de pèlerins, mais déjà avec de si heureux fruits ; après cette communion qui a duré cinq quarts d'heures, et où l'on a vu un si grand nombre d'hommes ; enfin, après cette magnifique procession, toute consacrée à la gloire de la Vierge des vierges, toute rayonnante de ses emblèmes et de ses couleurs, toute pavoisée de ses banderoles et de ses bannières triomphales, où cinq milles personnes, évêques, prêtres, frères et religieuses, jeunes enfants, membres des conférences et de la société de Saint-Vincent de Paul, matelots, pèlerins de Londres et de Paris ont donné la plus solennelle des adhésions à la plus sainte des œuvres, on ne peut douter que le zèle catholique ne lui apporte toute l'aide dont elle a encore besoin pour être glorieusement accomplie, pour que ce délai même de quatre ans dont nous avons parlé soit abrégé, et que Boulogne, après tant de révolutions diverses, rentre en possession de son antique cathédrale !

Pourquoi ne pouvons-nous pas, avec l'éloquence du R. P. Lavigne, l'orateur, le saint tribun de toutes les fêtes religieuses dont nous venons d'être témoin, en indiquer l'esprit et la portée? Il y aurait beaucoup à dire sur chaque détail, à plus forte raison sur l'ensemble ! Oh ! que notre émotion a été grande lorsque, au débarcadère du chemin de fer, nous avons vu arriver les pèlerins de Saint-Sulpice, si nombreux, avec leur pieux curé, et que tous, aussitôt rangés processionnellement, après le *Magnificat* chanté dans la gare, se sont réunis au cortége qui, de la Haute-Ville de Boulogne, était venu au-devant d'eux ! Le lendemain, l'Océan nous apportait les pèlerins de Londres. Il n'y avait plus de distance, Paris et Londres se touchaient à Boulogne ! Mon Dieu, telle est la grandeur de la religion, qui est, sur la terre, l'expression de votre unité, de votre bonté, de votre puissance ! Il lui appartient de tout rapprocher, de tout réunir, de tout transformer ! Quoi ! un homme, une initiative personnelle, a produit de tels résultats ! quoi ! dans cette ville où, pendant une révolution impie, on brûlait sur la place publique la sainte image de Marie, nous l'avons vue, sur cette même place, entourée, honorée par une foule immense, et puis bénie, placée sur le faîte de cette église reconstruite, ressuscitée, montrer à Boulogne, à la France, son ancienne patronne ! Et toute une ville était autour de nous, recueillie et enthousiaste, et l'on criait : Vive Marie ! sur la place publique. Et le protestantisme étonné suivait nos pompes religieuses en les admirant ; et nos évêques nous bénissaient, nous haranguaient dans les rues, et la fête, au milieu des illuminations, durait jusqu'à onze heures du soir ! Et l'on parlait, dans la chaire sacrée, à tous ces Anglais protestants qui assiégeaient notre cathédrale catholique inachevée, du jour où la même fête aurait lieu dans les rues de Londres; où nous rendrions aux pèlerins anglais la visite qu'ils venaient de nous faire avec nos évêques, nos prêtres, notre foi; où le catholicisme marcherait au secours de ce peuple puissant pour lequel les épreuves semblent venues aujourd'hui!

Non, ce n'est pas un homme qui a fait une telle œuvre, qui prépare de tels résultats, c'est Dieu ! Mais honorons celui dont il a voulu se servir et mettons-nous derrière lui ! Entrons à sa suite dans cette grande et sainte entreprise, dans ce pèlerinage admirable, dans ces levées en masse de la foi, dont la conversion de la France philosophique et de l'Angleterre protestante est le dernier mot ! O cathédrale de Boulogne ! en appelant à toi toutes tes an-

ciennes paroisses, tout l'ancien Boulonnais, en nous montrant l'impiété révolutionnaire vaincue, le protestantisme respectueux et incliné, Marie immaculée triomphante dans cette ville comme sur tant d'autres points de la France, tu nous appelles à l'unité, à la véritable adoration du Tout-Puissant, qui n'est que dans la foi catholique! C'est là toute la signification, tout l'esprit des fêtes auxquelles nous venons d'assister, de cette transformation d'une ville entière en un temple où notre foi seule parlait, où notre foi seule régnait! Nous nous sommes sentis transportés quand nous avons été cette grande masse de monde à bénir et à louer Dieu, quand nous avons pensé, suivant la parole du R. P. Lavigne, à *l'union de la France et de l'Angleterre dans une même religion, dans une même aspiration au Christ*. Et au milieu de ces grandes paroles, comme de ces grands spectacles religieux, les plus beaux, les plus faits pour le cœur de l'homme, toutes nos pensées, toutes nos impressions, se résumaient dans cet admirable psaume, qui chante les joies et les merveilles de la maison de Dieu : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus*. Qu'a fait un saint prêtre? Il a rebâti, rouvert une maison du Seigneur. Et voilà tout ce qu'il y a dans une église : deux grands pays changés, sauvés, peut-être! Oui, que le siècle où nous vivons marche dans cette voie, qu'il dise ce grand mot, qu'il entre vraiment dans la maison du Seigneur, qu'il revienne à l'unité sainte. Une église, sortie de ses ruines, aura pu lui en ouvrir le chemin!

FRANCIS NETTEMENT.

SÉANCE ANNUELLE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Deux fois, vers la fin du mois dernier, l'Institut a ouvert ses portes au public; et, malgré toutes les causes qui dépeuplent Paris dans cette saison, et celles qui l'ont rendu plus particulièrement désert cette année, la salle des séances s'est trouvée, chaque fois, remplie d'un auditoire d'élite accouru pour applaudir aux éloquentes et spirituelles paroles que lui promettait le programme. Ce goût persévérant des solennités oratoires, cet attrait toujours vif pour les manifestations animées de la pensée, ce sentiment délicat des beautés du discours public, sont des signes qui rassurent contre l'altération du vieil esprit français. Voilà pourquoi nous aimons les séances académiques : on s'y trouve, s'il est permis de s'exprimer ainsi, plus en France qu'ailleurs.

Nous étions donc à la séance annuelle des cinq académies du 17 août, et à celle de l'Académie française du 20. Bien que le souvenir de la première soit vivant encore, bien que l'émotion causée par le dis-

cours du président et l'accent profond de sa plainte sur la décadence de notre pays se soit calmée à peine, nous n'en parlerons pas, non plus que des lectures ingénieuses ou piquantes qui ont, durant trois heures, captivé ou égayé l'auditoire : le défaut d'espace et un sentiment de convenance qu'apprécieront ceux qui se rappellent le concours que prêtent au *Correspondant* M. le comte de Montalembert, de l'Académie française, et M. Lenormant, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, nous font un devoir de nous abstenir de toute appréciation sur ce point.

Trois jours après la séance plénière de l'Institut, l'Académie française a couronné publiquement les vainqueurs aux différents concours qu'elle avait ouverts, et distribué les prix de la fondation Monthyon en faveur des actes de vertu les plus méritoires.

Il appartenait à M. Villemain, en qualité de secrétaire perpétuel, de motiver les choix littéraires de l'Académie. On sait avec quelle distinction l'illustre académicien s'acquitte chaque année de cette tâche, dont chaque année augmente pour lui les difficultés ; avec quel bonheur il renouvelle un thème toujours identique; avec quel art il sait unir, dans le même rapport, l'appréciation des ouvrages les plus variés et les plus dissemblables. Sa supériorité en ce genre ne tient pas, comme pensent des esprits superficiels, à certains secrets de style, à une habileté consommée de langage, mais à la façon élevée dont M. Villemain entend et pratique la critique littéraire ; ceux-là seuls y sont stériles et monotones qui ne l'embrassent pas d'un large regard. Ce qui fait que le secrétaire perpétuel de l'Académie est perpétuellement neuf dans ses rapports, c'est qu'il domine toujours les sujets sur lesquels il a un jugement à formuler. S'agit-il, par exemple, de ce beau thème de la guerre d'Orient que l'Académie avait proposé aux poëtes, et dont ils se sont si mal inspirés, qu'il n'y a pas eu lieu à distribuer de prix, voici sous quel magnifique point de vue M. Villemain le conçoit :

La *guerre d'Orient*, ce grand événement, cette préoccupation dominante de la politique moderne, est, sous des points de vue divers, pour longtemps à l'ordre du jour du dix-neuvième siècle. Ce n'est pas seulement, en effet, la guerre de la force, le déploiement mémorable de la puissance militaire et navale : c'est surtout la guerre de la civilisation, la marche conquérante et tutélaire de la science et des arts, de la religion et de l'humanité étendant leur influence sur ces beaux climats comblés de tant de dons par la providence divine, et longtemps si misérables par la faute des hommes.

Nul doute que, dans les hommages rendus à l'action victorieuse de la France, cette généreuse attente d'un progrès pour le monde, cette grande œuvre que l'Occident trouve à faire ou à surveiller en Orient, ne doive s'offrir d'abord à la pensée de l'historien et du poëte. Cela même est une tradition de notre pays: c'était le principe de l'immortelle expédition d'Égypte,

en 1798; c'était le motif de cet armement scientifique qui accompagnait l'armement guerrier, le doublait avec grandeur, et, à côté des noms du général en chef et de ses glorieux lieutenants, les Desaix, les Davoust, les Kléber, faisait briller les noms des Monge, des Berthollet, des Malus, des Fourier, de ces hommes dont l'Institut de France était le sanctuaire et l'empire.

Dans un écrit sur la campagne d'Égypte, où Napoléon parle de lui-même en tierce personne, à la façon de Cesar dans ses *Commentaires*, la dernière postérité lira cette phrase mémorable : « Il avait jeté les fondements, désor- « mais solides, de la plus magnifique colonie; il avait ramené les arts et les « sciences à leur berceau. » L'événement a trompé cette espérance; mais la noble vocation qu'elle attribuait à la France subsiste toujours, et n'a cessé d'agir sous d'autres formes. Héroïque et désintéressée dans la guerre, la France, depuis plus d'un demi-siècle, a tour à tour attaqué l'apathie de l'Orient par la conquête passagère de l'Égypte, par la libération permanente de la Grèce, par la possession chaque jour plus stable et plus étendue de l'Algérie, enfin par le protectorat du Bosphore et de ses deux rivages. Elle continuera sans doute cette mission cosmopolite. La guerre n'est qu'un instrument; le progrès moral des pouvoirs, l'adoucissement du sort des peuples, le bien-être accru par l'ordre et le travail dans de fertiles contrées, le commerce réparant les maux destructeurs et civilisant le monde par les arts, c'est là ce qui doit sortir d'une guerre politique, et ce qui couronne la victoire elle-même; c'est là ce qui doit être de jour en jour mieux compris, et ce qui sera bientôt mieux célébré.

Le même art de présenter les choses se montre encore dans ce passage du même rapport où M. Villemain développe les motifs qui ont porté l'Académie à décerner un prix à M. Alexandre Monnier pour son *Histoire de l'assistance publique dans les temps anciens et modernes :*

« Un de ces ouvrages répond surtout à la sollicitude principale de notre temps, à ce besoin des esprits prévoyants et des nobles âmes, à la pensée constante d'alléger le malheur ici-bas, et d'améliorer le sort du plus grand nombre. Généreuse pensée, de si haute et si pure origine, qu'elle se mêlait pour une grande part, même à la rédemption toute spirituelle que le christianisme, il y a dix-huit siècles, venait annoncer au monde! Ce que l'âme de Cicéron, élève de la Grèce, avait appelé un vœu philosophique plutôt qu'un devoir, tout en y attachant le beau nom de *Caritas generis humani*, cette affection pour le genre humain, principe alors si peu connu, et que démentait si cruellement la dureté des mœurs romaines, devint, par l'apostolat évangélique, le plus vulgaire des préceptes et comme le signe infaillible de la loi nouvelle.

« Une fois entré dans le monde et reconnu par le cœur de l'homme, ce principe de l'*universelle charité* ne cessa plus d'agir, à travers tous les maux du despotisme, de la corruption servile, de l'invasion barbare, et dans le travail pénible du renouvellement des sociétés. Saisir et mettre en lumière les traits distincts de ce vaste tableau, faire servir l'érudition même à la bienfaisance

pratique, c'était là, messieurs, un beau sujet d'étude. C'est celui qu'a choisi M. Alexandre Monnier, en écrivant l'*Histoire de l'assistance publique dans les temps anciens et modernes*.

« Si parfois, pour l'antiquité surtout, il a semblé confondre des choses profondément disparates, les largesses ambitieuses et les libéralités secourables, les accaparements de la démocratie et la part que la pitié de l'homme faisait au malheur, même dans une société violente et corrompue ; s'il a rangé parmi les modes de l'assistance publique le *congiarium* et le *donativum*, ces primes que le pouvoir absolu jetait à la licence militaire, son livre n'en est pas moins rempli de notions précises et vraies. Deux grands points surtout y sont traités avec cette impartiale admiration qui étend les vues de l'esprit : c'est d'abord l'influence de l'Église sur le principe et le développement de la *charité*, les exemples et les leçons sublimes dont elle étonna le monde par les Ambroise et les Chrysostome, les créations tutélaires dont elle anima le moyen âge, en luttant de toute sa vertu contre l'accroissement des vices et des maux ; c'est aussi, vers le même but, l'action moins éclatante, moins vaste, mais utile et sage de l'autorité civile et judiciaire pour régler, pour affermir l'œuvre de la charité, pour l'incorporer à l'État, pour en faire la dette première des Sociétés modernes et la mesure de leur progrès moral. »

Si l'espace nous le permettait, nous aimerions à montrer dans les divers autres ordres de sujets cette même hauteur ou cette même finesse ingénieuse d'appréciation. Le rapport de M. Villemain a encore sur la poésie, à propos du dernier poëme de M. Autran, et sur la politique de Henri IV, à l'occasion de l'histoire de ce grand roi, par M. Poirson, des aperçus d'une grande justesse ou d'une grande nouveauté, mais que des citations incomplètes gâteraient, et qu'il faut relire dans tous leurs développements.

Ce même défaut de place qui nous oblige à borner ici nos extraits nous empêche aussi de parler du rapport de M. Vitet, sur les prix de vertu. Nous le regrettons sincèrement, car M. Vitet s'y est montré homme de cœur autant qu'homme d'esprit, en laissant se louer par elles-mêmes les belles actions qu'il avait à proclamer.

P. Douhaire.

POÉSIE

LES ÉTOILES

I

C'était dans une nuit immense et lumineuse :
Deux vieillards écoutaient, rêveurs et sans sommeil,
Des astres éclatants la voix harmonieuse,
Et passaient en esprit de soleil en soleil !

Leurs âmes s'élançaient vers la céleste voûte :
Mais l'un d'eux, effaré devant ce gouffre ouvert,
Laissait tomber des mots pleins d'angoisse et de doute,
Tandis que, des soleils étudiant la route,
L'autre exaltait le Dieu qui forma leur concert.

Ainsi tous deux sentaient frémir dans leur poitrine,
Devant les profondeurs de la splendeur divine,
Devant l'abîme où luit l'esprit mystérieux,
Où son verbe terrible alluma tant de flammes,
Ces contraires transports qui tourmentent les âmes,
Depuis qu'un œil mortel interrogea les cieux !

II

OTBERT.

Sombres immensités ! mondes sans fin ! abîme !
Insondable chaos pour nos faibles esprits !
Notre œil n'en aperçoit ni le fond ni la cime :
Il y pénètre en vain : tout demeure incompris.

L'infini ! mon regard s'y perd : j'ai le vertige !
C'est le commencement, la fin et le milieu,
C'est le simple encor plus obscur que le prodige,
Peut-être l'incréé : qui sait ? peut-être Dieu !

L'infini ! l'infini ! toujours ! après ! encore !
L'infini devant soi, derrière, en bas, en haut :
Partout ! au nord, au sud, au couchant, à l'aurore,
Mer dont un flot toujours couvre le dernier flot.

L'infini ! l'infini ! plus loin est-ce la borne ? —
— Pas encore. — Au delà de ce soleil terni,
Qu'est-ce donc, que vois-tu ? — L'espace vaste et morne !
— Plus loin ? — Ce sont les cieux ! — Plus loin ? — C'est l'infini !

Hélas ! c'était moins grand, mais aussi moins terrible,
Quand l'homme supposait au fond des sombres cieux,
Comme dans une fête, une main invisible
Qui, pour nous éclairer, faisait jaillir des feux !

Quel éblouissement plein de graves pensées
A dû sentir devant les astres découverts
Celui qui, dédaignant les sciences passées,
S'écria le premier : Ce sont des univers !

Je tressaille d'horreur devant ce gouffre immense :
J'égare dans les cieux mon esprit épuisé;
La contemplation m'entraîne à la démence;
Je me débats en vain, par l'espace écrasé!

RAYNOLD.

Gloire à Dieu! quel tableau! l'espace,
Larges chemins toujours ouverts,
Des mondes que son œil embrasse,
Des êtres dans ces univers!
Que de richesses, ô nature,
Il étale sur ta parure
Avec le mot qui les produit!
Gloire à Dieu! quel spectacle immense!
O splendeur! ô calme! ô silence!
O sérénité de la nuit!

Encor des univers! encore des étoiles!
Comptez-les : je m'égare au fond du sombre éther;
Vous en voyez si peu! vos yeux ont tant de voiles!
Vingt, trente millions, gouttes d'eau dans la mer!

Gloire à Dieu! c'est sa main qui règne
Sur tous ces mondes rassemblés :
Que notre âme l'aime ou le craigne,
La foi jaillit des cœurs troublés.
Quelles sont ces voix que j'écoute?
Quel cantique chante en sa route
L'astre d'or à l'astre de feu?
Que dit leur puissante harmonie?
Devant cette plaine infinie
Que dit la terre? Gloire à Dieu!

Salut, Seigneur! salut, mon maître!
Il suffit de lever les yeux pour te connaître;
Ton œuvre gigantesque a rayonné sur nous,
Et mes regards ont vu ta bonté souveraine
Briller sur l'étoile lointaine
Aussi bien qu'en ces lieux où je prie à genoux!

Oui, du haut des soleils il me vient une flamme
Qui m'explique le monde et son maître et sa loi;
Les astres dévoilés me gravent Dieu dans l'âme :
Ils m'apportent le jour, ils m'apportent la foi!

OTBERT.

Cercles de feu ! masses errantes,
Lueurs au fond des cieux mourantes,
Rayons d'or, abîmes béants !
Vide où l'œil jamais ne repose,
Cieux où l'esprit humain suppose
De fantastiques océans !

Constellations magnifiques !
Losanges, triangles, portiques
Ouverts sur des immensités !
En vain je regarde et j'écoute,
Et je ne rencontre que doute
Et ténèbres dans vos clartés !

Hélas ! là-haut tout est mystère !
L'homme aveugle attaché sur terre
Frémit d'effroi devant les cieux,
Les interroge en son délire,
S'inquiète et ne peut y lire
Qu'un problème prodigieux !

C'est que l'âme que Dieu dépasse
Sait bien qu'au delà de l'espace,
Pour qui saurait lire au travers,
Existe pur, entier, sans voiles,
Écrit sur le front des étoiles
Le mot profond de l'univers !

RAYNOLD.

Jupiter, Mars, Vesta, Saturne !
Chariots qui roulez dans le ciel taciturne !
Étoiles du ponant et du septentrion !
Étincelant Taureau ! Balances ! nébuleuses !
Plaine où des lignes lumineuses
Tracent l'une sur l'autre un tortueux sillon !

Vous tous, astres, frères du sage,
A mon émotion vous parlez un langage
Si doux, que je ne peux l'écouter sans des pleurs :
Le calme sur mon front descend du ciel immense !
Votre pure et douce influence
Comme un regard d'amour sourit à mes douleurs.

OTBERT.

Est-il des mortels sur ces plages?
Sont-ils pareils à nous? sont-ils fous? sont-ils sages?
Sont-ils importunés d'impatients désirs?
Poursuivent-ils aussi d'impossibles fantômes?
Enfin, pour n'être pas des hommes,
Comptent-ils moins que nous d'erreurs et de soupirs?

Savent-ils ton secret immense,
Seigneur? ainsi que nous cherchent-ils la science,
Flambeau devant les yeux toujours évanoui?
Penchent-ils quelquefois la tête dans l'espace,
Et, n'en voyant que la surface,
Ne reculent-ils pas leur regard ébloui?

Du moins sont-ils aussi débiles?
Leur bonheur est-il fait de vanités si viles?
Ont-ils leurs conquérants, leurs rêveurs, leurs soldats?
Leurs grandeurs de faiblesse et de vanité faites,
Leurs rois d'un jour et leurs poëtes,
Tout fiers dans leur néant de vivre un peu moins bas?

Ont-ils dans leur audace vaine
Forgé le créateur que la pensée humaine
Se figure épiant ses jours d'un œil jaloux,
Et ne savent ils pas qu'il ne saurait descendre
A quelque infime grain de cendre,
Égaré dans l'espace et faible comme nous!

RAYNOLD.

Seigneur, je le crois : en ces sphères
Ta main a répandu d'autres esprits, nos frères,
Également tes fils sans être à nous pareils :
Tu les as variés comme en notre nature
Tu fis pour chaque créature,
Et nous sommes pour eux l'un des moindres soleils!

Que sont-ils, Seigneur? je l'ignore!
La vérité pour eux n'est-elle qu'une aurore?
Est-elle un jour complet dont leurs yeux sont remplis?
Est-elle un sombre abîme où leur âme se noie?
Est-ce la douleur ou la joie
Que chaque jour naissant leur apporte en ses plis?

Aiment-ils comme nous le rêve
Qui, devant les esprits impatients, soulève
Les voiles radieux d'un monde éblouissant,
Et vont-ils reposer leurs yeux et leur courage
Sur quelque étrange paysage
Que notre nébuleuse éclaire en pâlissant?

Mais, je le sais et sans mystère :
Quelle que soit la forme inconnue à la terre,
Seigneur, que de ton souffle il te plut d'animer,
Sous n'importe quel nom, quel mythe obscur encore,
Leur intelligence t'adore,
Leur esprit sait penser et leur cœur sait aimer !

OTBERT.

Hélas ! qui sait ce que nous sommes !
Pauvres nains parés du nom d'hommes,
Entassés sur un point des cieux !
Seigneur, néant devant ta face,
Tandis que l'astre dans l'espace
Se balance devant tes yeux !

Tandis qu'en tous les points du monde,
A toute heure, ta voix féconde
Change son inspiration;
Tandis qu'en tout lieu tu varies
D'un mot les formes infinies
De l'immense création !

Tandis que soudain sur ta trace
Le jour illumine l'espace
Que ton âme seule comprit,
Où ton immensité s'agite;
Tandis que le temps sans limite
Est l'espace de ton esprit !

Que sommes-nous pour toi dans l'ombre ?
Insectes nés pour faire nombre
Au milieu des mondes géants !
Feuille des forêts, brin de paille,
Qui sous le dur fléau tressaille,
Flot perdu dans les océans !

Nous sommes moindres que l'écume
Sur la vague au loin dans la brume

Naissant et mourant à la fois,
Moindres que la flamme volage
Échappée au foyer sauvage
De bohémiens dans les bois !

Aussi ta splendeur nous oublie !
Qu'est-ce en effet que notre vie
Devant les soleils suspendus ?
Que sommes-nous pour toi ? poussière !
Foule inconnue à ta lumière !
Détails dans l'ensemble perdus !

RAYNOLD.

Quel immense désert, Seigneur, que ton ouvrage,
Si la matière seule en formait chaque page !
Oui, ces torrents de jour, ces astres rayonnants
Dans leurs sentiers profonds sur leurs axes tournants ;
Ces spirales de feu qui dans l'infini montent ;
Cette couche de cieux que d'autres cieux surmontent,
D'un palais radieux gigantesques degrés ;
Ces mondes à ta voix de leur néant tirés ;
Ces millions épars de vives étincelles
Que chaque soir naissant nous dévoile aussi belles ;
Ce foyer fécondant que ta droite a béni ;
Ces ondes dont l'espace, océan infini,
Déroule sous nos yeux les frémissantes lames
Et dont chaque sommet se couronne de flammes ;
Ces saphirs, ces rubis, cet or, ces diamants,
De ton céleste écrin célestes ornements ;
Ces beautés que d'un mot ta prodigue puissance
Répand sur leur surface avec magnificence,
Ces sphères murmurant un ineffable accord ;
Cet ensemble où l'esprit se brise en son effort,
A tes yeux, ô Seigneur, serait froid, serait sombre,
Indigne du regard qui le tira de l'ombre,
Indigne de l'amour par qui tout est produit,
Si, dans cette matière où rien de ce qui luit
N'est fait à ton image et ne te peut entendre,
Il manquait des esprits pour aimer et comprendre !

C'est pourquoi tu semas les mondes dans les cieux !

Semeur ! oui, tu le fus en ces champs spacieux :
L'homme sème le blé pour la moisson qui germe,
Et toi l'astre, ô mon Dieu, pour l'esprit qu'il renferme ;

Tu voulus que des grains à ta droite échappés,
Soleils dans les sillons de l'espace groupés,
Il surgît, non les seuls parfums de la matière,
Non les seuls éléments, non la seule lumière,
Misérables splendeurs que tu tiens en mépris,
Mais ce qui devant toi garde toujours son prix,
Ce qui s'identifie avec ton être immense,
Ce qui vit, ce qui sent, ce qui croit, ce qui pense,
La moisson que ta grange entasse chaque jour,
L'épi mystérieux : la prière et l'amour !

Hommes ! soyons donc fiers, même en notre faiblesse !
Les cieux en leur grandeur n'ont rien qui nous rabaisse,
Car l'espace n'est pas ce qui contient l'esprit ;
C'est l'être intelligent seul à qui Dieu sourit,
Et ce qui préoccupe et remplit sa pensée,
C'est bien moins les soleils et leur marche tracée,
Que nos douleurs, nos cris, notre agitation,
Nos inconstants efforts de méditation,
Nos profondes erreurs et les vices sans nombre,
Et les rares vertus qui se cachent dans l'ombre !
Oui, voilà le spectacle où se plaît son regard ;
La matière et l'esprit, sa main les pèse à part ;
Si notre corps est faible auprès de la nature,
L'esprit n'est pas sujet à la même mesure :
Fût-ce devant l'étoile, il se déclare grand.
Il le sait : l'astre en vain poursuit en murmurant
Les planètes, ses sœurs, l'une à l'autre attirées
Dans les sérénités des voûtes azurées,
Dieu, dont les yeux jamais n'abandonnent leur cours,
Dieu, qui connaît leur prix, préférera toujours
Nos voix, nos repentirs, nos erreurs infécondes,
Un seul être qui pense, au vaste accord des mondes !

C'est qu'en ces temps lointains dont nous entrevoyons
Dans un brouillard épais les étranges rayons,
Quand un trouble divin, circulant dans sa veine,
Fera trembler d'horreur la nature sereine ;
Quand tous les cœurs vivants se sentiront émus
Par des pressentiments jusqu'alors inconnus ;
Sur la branche où la séve attend et se recueille,
Quand le figuier mystique aura poussé sa feuille ;
Quand enfin le regard des mortels qui vivront
Aura vu du soleil pâlir le vaste front,
Les étoiles s'enfuir dans l'espace voilées
Et les vertus des cieux sur leur base ébranlées,
Alors tes yeux, Seigneur, parmi tout ce chaos,

Ces ruines, ces cris, ces tonnerres, ces flots,
Parmi ces ouragans de matière et de flammes,
Verront la fin du monde, et non la fin des âmes!
Alors nous tous, esprits invincibles au temps,
De ces astres détruits autrefois habitants,
Nous verrons, satisfaits d'admirer et nous taire,
L'espace sans limite et le vrai sans mystère,
Et connaîtrons le fond de ce qui nous surprit,
Ce que vaut la matière et ce que vaut l'esprit.
C'est pourquoi, soleils d'or aux lumineuses ailes
Moi, faible, mais épris de choses immortelles,
En vain je puis errer, en vain je puis souffrir,
Je vous prends en pitié, vous qui devez mourir !

III

Pendant que tous les deux, perdus en leurs pensées
Considéraient le ciel;
La fraîche nuit tombant sur les fleurs balancées
Les remplissait de miel !

Les bois sentaient en eux frémir l'ardente sève :
Les bluets dans les prés
Confiaient au zéphir leurs désirs et leur rêve
Vaguement murmurés !

Les oisillons dormaient, la tête sous leurs ailes,
Dans leurs nids printaniers,
Et les ruisseaux disaient leurs chansons éternelles
Aux roseaux familiers !

Les champs laissaient courber leurs moissons encor vertes
Par les zéphirs errants,
Et la brise emportait des fleurs à peine ouvertes
Les parfums enivrants!

Tous poursuivaient la loi qu'ils paraissaient comprendre,
Le ciel et les fourmis,
Et les hommes lassés sentaient la paix descendre
Sur leurs fronts endormis !

On voyait que la terre aussi bien que l'étoile
N'errait pas au hasard
Que Dieu les entourait comme d'un chaste voile,
D'un paternel regard ;

Ce que disaient la terre et la plaine infinie
Avait le même son :
Toutes deux à travers leur tranquille harmonie
Ne murmuraient qu'un nom !

Et la création ressentait ta présence,
O Seigneur, en tout lieu;
Et la terre et le ciel, à travers le silence,
Chantaient leur hymne à Dieu !

CHARLES DE MOUY.

On nous écrit de Berlin :

Je n'ai pas voulu vous envoyer aussitôt après la clôture des chambres mes appréciations sur l'ensemble de la dernière session, parce que je tenais à connaître auparavant le jugement qu'en porterait la presse d'Allemagne. En dehors des journaux officiels et officieux du gouvernement prussien dont l'influence est d'ailleurs fort limitée, malgré la profusion avec laquelle on y emploie les fonds secrets, la presse a été à peu près unanime à reconnaître l'importance et les résultats au moins relativement satisfaisants de cette session. Le parti libéral triomphe des échecs éprouvés par tous les ministres et s'applaudit surtout d'avoir vu se produire une certaine fermentation au sein d'une majorité parlementaire qui n'avait montré jusqu'à ce jour qu'une force d'inertie, et dont on peut aujourd'hui constater les divisions et les incertitudes. Le parti aristocratique, grâce à ses maladresses et à l'impopularité que lui ont attirée ses tendances piétistes, a échoué dans sa principale tentative, celle de la loi sur le divorce : néanmoins, malgré l'insuccès de cette réforme que M. de Gerlach considérait comme l'œuvre capitale de sa vie, l'organe de ce parti, la *Gazette de la croix*, fidèle à son ancienne tactique, entonne un chant de triomphe pour tromper le public, et vante les progrès de son influence dans les plus hautes sphères, comme ceux de sa popularité dans les régions inférieures. Elle exploite surtout l'attitude de la chambre haute dans les questions d'impôts. Il est vrai, en effet, que dans cette chambre la plupart des augmentations d'impôts proposées par le gouvernement ont été repoussées à la grande humiliation et au grand embarras du ministère. Seulement on risquerait fort de se tromper, si l'on cherchait, comme la *Gazette de la croix*, le principe de l'opposition des *hobereaux* dans l'amour du bien général et des libertés publiques. Tout porte à croire qu'ils n'ont d'autre but que d'écarter ou d'absorber le reste du vieux libéralisme prussien qui domine encore dans quelques hautes positions administratives, d'étouffer l'élément rhénan représenté dans le cabinet par le ministre de la justice et le ministre du commerce (malgré la docilité dont ces ministres ont le plus souvent fait preuve à l'égard de leurs adversaires), de remplacer le ministre des finances, M. de Bodelschwingh, par quelque homme d'État bien décidé à n'établir jamais l'égalité de l'impôt foncier entre les provinces de l'Est où

cet impôt n'existe pas, et les provinces de l'Ouest, enfin d'anéantir l'influence du président du conseil des ministres, homme à la fois flexible et tenace, disposé à louvoyer entre les partis, et particulièrement détesté de la *Gazette de la croix*, depuis l'affaire du vol des dépêches. En un mot, ce parti croit le moment venu pour lui de saisir les rênes de l'administration et d'asseoir sa domination sur des bases durables. Ce qui semble prouver qu'il ne se soucie guère de réaliser des économies et de diminuer les impôts, c'est que, malgré toute la résistance de la gauche, il a voté de bonne grâce le budget sans en excepter la somme énorme de 80,000 thalers affectés aux fonds secrets, et qu'il s'est également prononcé pour l'augmentation du budget de l'armée déjà si considérable. Ce qui prouve que l'amour des libertés publiques ne lui tient pas fort au cœur, c'est que ses coryphées, le ministre de l'intérieur, le premier président de la province du Rhin et le président du gouvernement de Minden soumettent le pays à l'oppression d'une police jusqu'alors inconnue; c'est qu'ils ont anéanti la presse catholique, et abattu la presse libérale; c'est qu'enfin ils ont combattu de toute leur énergie et fait repousser le projet présenté par le comte Schwerin au nom de la gauche tout entière pour assurer la liberté des élections. Là, comme ailleurs, comme chez tous les partis politiques de nos jours, on veut la liberté *pour soi*, mais non la liberté pour tous. L'histoire est là pour attester qu'une semblable conduite porte avec elle son châtiment, comme tout ce qui est faux et injuste. Peut-être le temps n'est-il pas éloigné pour la Prusse, où les paroles se retourneront comme des armes contre ceux qui s'en sont servis pour tromper les autres. Ces contradictions entre les actes et les paroles produisent à l'intérieur des divisions croissantes entre les pouvoirs publics, au dehors des hésitations qui ne sont pas de nature à grandir l'influence de la Prusse dans le conseil des nations. On sait comment a fini cette question de Neufchâtel qu'on avait fait revivre avec tant de fracas : la séparation de cette principauté de la couronne de Prusse, séparation de fait et purement provisoire jusqu'à ce jour, est devenue définitive et régulièrement consacrée. Voilà à quel résultat ont abouti les sacrifices des défenseurs de la royauté dans ce pays.

Ici, comme dans toutes les autres questions de politique extérieure, s'est fait sentir ce défaut d'unité nationale qui résulte principalement de l'antagonisme de la Prusse et de l'Autriche. Auquel de ces deux États faut-il imputer la responsabilité d'une division si funeste à la puissance de l'Allemagne et à son influence à l'intérieur? C'est là une question qu'il est difficile de résoudre. Si l'on songe à la rupture religieuse du seizième siècle, à la rébellion des grands vassaux contre l'Empereur, à la guerre de sept ans, à la paix de Bâle, au parlement d'Erfurth, on est tenté d'expliquer l'attitude de la Prusse par ces mots de Tacite : *Proprium humani ingenii est odisse quem læseris*. D'un autre côté, il ne faut pas se dissimuler que l'Autriche a aussi commis de graves fautes, et qu'elle a souvent fait sentir sa prépondérance d'une manière d'autant plus blessante pour le gouvernement prussien, qu'elle était moins déguisée. En garantissant généreusement à l'Église sa liberté et en exécutant successivement toutes ses promesses, en dépit de toutes les contestations et de tous les malentendus, l'empereur d'Autriche

s'est assuré les sympathies de millions de catholiques; il a montré aussi qu'il n'avait en principe aucune hostilité contre le libre développement de la vie nationale, et il a permis d'espérer qu'un jour, au point de vue politique comme au point de vue religieux, il travaillerait à l'émancipation nécessaire à son peuple. On voit donc que ce n'était pas seulement un acte de justice, mais aussi un acte de bonne politique qu'accomplissait le roi actuel de Prusse, quand il eut l'honneur de devancer l'Autriche dans la proclamation à la liberté religieuse en posant, dès 1841, les bases qu'il devait développer dans la constitution de 1850. Espérons que cette émulation pour tout ce qui est noble et bon ne se ralentira pas, et que si, pour le moment, l'Autriche semble avoir pris les devants, la Prusse ne tardera pas à l'atteindre. D'autres faits fortifient les espérances que nous fondons sur l'Autriche. C'est l'affranchissement du sol, l'administration des finances sur les bases d'une rigoureuse économie, l'abandon des priviléges surannés auxquelles les circonstances ont enlevé leur raison d'être. Il serait d'ailleurs trop long d'étudier à fond cette rivalité de la Prusse et de l'Autriche, et de chercher à en prévoir l'issue définitive. Une brochure récemment publiée à Francfort et intitulée *Des Réformes dans la confédération*, par K. Jurgens, donne un aperçu de l'état actuel de la question et en examine l'avenir probable. Malgré les racines profondes que trouve dans l'histoire cette rivalité, malgré les efforts de ce parti de la *petite Allemagne* (*Kleindeutschland*) qui travaille à constituer l'hégémonie de la Prusse, la force des choses et la puissance des intérêts matériels conduisent à asseoir l'*unité* de l'Allemagne sur les bases du *dualisme*. Tandis que les deux grandes puissances de la confédération se combattaient avec vivacité dans des dépêches ou dans des articles de journaux semi-officiels, il a été conclu entre elles et la plupart des États de l'Allemagne une union commerciale et douanière ; de même encore, dans la dernière session du parlement de Berlin, a été signée une convention relative aux monnaies, aux postes et aux poids et mesures, qui tend à rapprocher les intérêts et à les réunir en un indissoluble faisceau. Sur le terrain même de la politique, des intérêts communs ont été plus forts que les principes et les antipathies. L'Autriche et la Prusse sont intervenues de concert dans la question du Schleswig-Holstein, ont signé ensemble le protocole de Londres, et, suivant toutes les apparences, mèneront à bonne fin la lutte avec le Danemark.

Sans doute, sous plus d'un rapport, et particulièrement au point de vue de l'influence de l'Allemagne dans la politique étrangère, cette division est un grand mal, que tout Allemand doit déplorer; mais elle n'est pas sans quelques compensations qui méritent d'être appréciées. D'abord, elle rend impossible l'asservissement de la race germanique à l'ambition et à l'égoïsme d'un seul homme ou d'une seule dynastie. En outre, grâce à l'organisation fédérative de l'Allemagne, la liberté, méconnue sur un point, trouve, sur un autre, l'abri et la justice qu'elle recherche. On peut citer pour preuve le concordat tout récemment conclu entre le roi de Wurtemberg et le Saint-Siége, exemple qui doit être bientôt imité par le grand-duc de Bade, de telle façon que le duché de Nassau restera le seul pays de la province ecclésiastique du Haut-Rhin où l'Église demeure encore sous la domination oppressive de

l'État. Ces luttes religieuses et politiques, dans lesquelles le vénérable archevêque de Fribourg s'est fait remarquer par sa courageuse attitude, ont montré quel tort font à l'Église les catholiques qui, au lieu de se confier, pour la défense de leur cause, à leur bon droit et à la liberté, n'attendent de salut que de la protection de l'État, et brûlent devant les pouvoirs de la terre un encens qui n'appartient qu'à Dieu.

Pour extrait, P. Douhaire.

NÉCROLOGIE

Mme LA COMTESSE DE SWETCHINE.

Dans les œuvres posthumes qui ont révélé sous de nouveaux traits le comte de Maistre, et tempéré la sévère grandeur de cette noble figure par un sourire de finesse et de bonté, on lit plusieurs lettres[1] adressées à une jeune dame russe, dont la rare supériorité d'esprit excite l'étonnement de l'illustre écrivain. Elle cherche avec énergie la vérité religieuse au prix d'immenses labeurs; le comte l'encourage, l'avertit, la seconde, et lui témoigne une admiration mêlée d'affection et de respect... « *Votre absence*, lui écrit-il en 1816, *laisse un grand vide dans notre société. Il m'en coûtera bien moins de disparaître à mon tour, en songeant que vous n'y êtes plus... Votre amitié est faite pour donner à la fois orgueil et bonheur. Conservez-la-moi bien, bonne et respectable amie : savoir tout ce qu'elle vaut, n'est-ce point un peu la mériter?* »

En 1817, M. de Bonald écrit à M. de Maistre : « *Que je vous remercie de me l'avoir fait connaître !... C'est une amie digne de vous, et un des meilleurs esprits que j'aie rencontrés, effet ou cause des qualités du cœur les plus excellentes dont une mortelle puisse être douée.* »

Cette jeune dame était madame la comtesse de Swetchine, née Somoïloff, morte à Paris le 10 septembre dernier, à l'âge de soixante-quinze ans. Depuis l'époque où M. de Maistre l'appelait sa respectable amie, madame de Swetchine a appartenu à la France, et l'a tendrement aimée sans cesser de chérir la Russie; elle a pu appeler la guerre entre les deux nations une *guerre civile :* toutes deux, après le ciel, après l'Église, ont été sa patrie. Sur la tombe d'un guerrier français, tué en Allemagne, on lit ces belles paroles : « Celui qui « trouve la mort dans une sainte lutte, même à l'étranger, repose au sein de « sa patrie[2]. » Cette chrétienne, dont la vie fut aussi une sainte lutte, repose en France comme dans une terre fraternelle. Quel droit de cité que celui qui s'acquiert par quarante années d'une vie entièrement et passionnément occupée de la vérité et de la vertu !

[1] Lettres 78, 80, 95.

[2] Wer seinen Tod in heiligem Kampfe fand,
Ruht auch in fremder Erd' im Vaterland.

Mais il est ici-bas deux manières de servir la vérité et de pratiquer la vertu. De saintes âmes tiennent la vérité captive et s'enferment avec elle, de peur qu'on ne la leur ravisse ; elles gardent la vertu comme dans un vase fermé, de peur qu'elle ne s'échappe ou qu'elle ne s'altère. Pour d'autres, la vérité n'est jamais assez en pleine lumière : elles réunissent la science, l'éloquence, la poésie, comme autant de flambeaux groupés autour du sanctuaire ou la vérité repose, afin qu'on la voie toujours plus claire, plus splendide, plus rayonnante au loin. Pour ces âmes, la vertu est semblable à ces fleurs rares, toujours respectées, parce que leur beauté même les défend, qui s'épanouissent sans connaître l'éclat qu'elles répandent sur la terre et le parfum qu'elles envoient au ciel.

En madame de Swetchine la vertu porta cette fleur, et la vérité trouva ce sanctuaire. Depuis qu'elle fut en possession de toutes deux au sein de la foi catholique, elle ne cessa un seul jour d'être l'apôtre de cette religion lumineuse, et le modèle accompli de cette vertu simple et sympathique.

Or, pendant quarante années, elle a reçu tous les hommes principaux de l'Europe, empressés autour d'elle ; et, pour ne parler que des morts, M. de Maistre, M. Cuvier, Mgr Frayssinous, M. de Radowitz ; elle a vécu dans l'intimité de femmes supérieures, comme madame la duchesse de Duras ; elle a lu et analysé tous les livres de quelque valeur dus au mouvement intellectuel le plus fécond et le plus divers qui fût jamais ; elle a suivi et jugé tout ce que le siècle, plus fécond encore que les hommes, a produit, sous la main de Dieu, d'événements et de variations. En face de tels spectacles, au milieu de ces relations et de ces travaux, madame de Swetchine s'éleva sans y prétendre à un degré d'expérience, de savoir et d'autorité qui lui firent prendre rang parmi les femmes supérieures dont l'ascendant s'est fait le plus sentir à notre époque. Moins mêlées que les hommes aux événements, moins soucieuses des obstacles, douées d'un regard plus profond parce qu'il est plus pur, les femmes apportent en toutes choses un conseil délicat et une ardeur désintéressée.

A ces qualités de son sexe, madame de Swetchine joignait une intelligence qui pouvait tout comprendre, une mémoire qui savait tout retenir, et une bonté qui aimait à tout absoudre. Tout à la fois femme du monde, femme d'étude et femme chrétienne, sachant l'histoire comme la politique, et, au-dessous de la religion, n'aimant rien tant que la philosophie, toujours contenue, jamais contrainte par une foi lumineuse et ferme, plus hardie parce qu'elle était plus sûre, elle exerçait, sans le croire, un prestige irrésistible et une influence bienfaisante. Son salon devint un rendez-vous recherché.

Mais on eût fort déplu à madame de Swetchine en comparant son salon à ce que l'on a appelé des *bureaux d'esprit*, lieux réservés aux pompes étudiées du langage, à l'art de bien médire et aux oracles intimes de la politique. Le salon de madame de Swetchine ressemblait plutôt à une maison de charité à l'usage des gens du monde ; la porte était toujours ouverte, l'aspect riant, l'intérieur recueilli ; on y venait prendre un peu de repos, beaucoup de courage et chercher des conseils qui étaient aussi des bénédictions.

Des héritiers plus directs de son âme, des témoins plus anciens de sa vie,

diront quels furent les résultats de cette influence remarquable, quelles œuvres furent décidées dans ce salon, quels écrits y furent inspirés, quels cœurs y furent consolés. Pour moi, ami de la onzième heure, aussi bien traité que les plus anciens amis, mais privé du bonheur de l'avoir connue aussi longtemps, je ne puis que redire simplement quelle profonde impression m'a laissée cette sainte personne, qui a si pleinement réalisé le miracle de la sainteté au milieu du monde.

Je m'attendais à approcher d'une chrétienne austère et rigoureuse : telle elle était en effet; mais on la trouvait entourée de tableaux admirables et de fleurs nouvelles; car elle avait l'horreur du luxe, mais la passion du beau. Je savais être chez une grande dame russe, et je m'étonnais de son goût pour la liberté, de sa sympathie pour les idées modernes. Sa vie me reportait au passé; mais je la voyais particulièrement sensible au progrès de notre temps, émue de ce qui était ancien, émerveillée de ce qui était nouveau. Je demeurais timide devant une science si renommée; mais sa curiosité universelle surpassait encore son savoir : elle aimait à écouter pour chercher à apprendre. Chez elle, jamais l'entretien, même le plus vulgaire, n'était sans intérêt, et comme une lutte fatigante entre la bienséance et l'ennui. Sachant élever les faibles, égaler les plus forts, elle plaçait du premier coup le sujet au-dessus des interlocuteurs; elle s'y intéressait pour lui-même; elle s'y appliquait, s'y livrait; le labeur était visible : on se sentait excité ou ravi par des mots profonds et délicats, sages et ingénieux, en même temps qu'encouragé par une charité bien supérieure à la politesse. Madame de Swetchine excellait encore à cet exercice merveilleux de l'intelligence et de la bonté à soixante-quinze ans. Et qui donc eût deviné son âge? Elle semblait avoir traversé successivement tous les âges sans rien perdre de l'attrait particulier à chacun, enjouée comme un enfant, gracieuse comme une jeune fille, intelligente comme à quarante ans, ayant pris de la vieillesse, non le déclin, mais la majesté : merveilleux assemblage de sainteté, de génie et de simplicité!

On se demandait souvent où cette femme, isolée, âgée, souffrante, qui servait d'appui à tant de monde, trouvait elle-même son appui. C'est qu'à toute heure la règle était dans sa vie et Dieu dans son âme.

Un travail continuel, ordonné, opiniâtre, remplissait une grande partie de ses journées. Elle annotait tout ce qu'elle lisait, écrivait de longs extraits, puis ses opinions, ses remarques, ses méditations; trésor immense, qui peut-être sera (Dieu soit loué!) un jour ouvert à nos regards. Ce que son humilité nous a caché, sa charité nous l'a réservé; elle a laissé ses papiers à celui de ses amis que nous aurions tous désigné pour ce précieux héritage. M. de Maistre écrivait à madame de Swetchine : « En votre absence, je voudrais « qu'une de vos lettres fût posée sur un fauteuil, dans nos réunions; car rien « n'est plus *vous* que vos pensées. » Ainsi, nous la verrons, autant que cela est possible ici-bas, ressuscitée dans ses écrits.

Après le travail, tout le temps de madame de Swetchine n'appartenait pas encore à son salon; car elle avait deux sociétés, deux classes d'amis; ceux dont je n'ai pas parlé étaient les pauvres. Les premiers lui rendaient visite; elle rendait visite aux derniers. Elle avait la touchante coutume d'adopter un

pauvre à chaque événement heureux, et de lui donner un surnom qui pût rappeler cette bénédiction en même temps que voiler discrètement le nom de ses obligés. L'un d'eux, secouru depuis le jour où la guerre cessa entre la France et la Russie, était surnommé *la Paix*. Sans doute, ce sentiment délicat avait attiré toutes ses préférences aux pauvres sourds-muets, peut-être parce qu'ils sont incapables de nommer le bienfaiteur et de redire le bienfait.

Avant tout, la première partie de la journée de madame de Swetchine, et la plus grande partie de ses nuits, étaient données à la prière; avant le jour, elle assistait à la première messe ou l'entendait dans sa chapelle. Dieu seul sait avec quelle ardeur il a été servi par cette âme, et s'il est possible de tant aimer le ciel sans cesser d'aimer les hommes, et de porter dans la piété autant de raison unie à plus d'amour. En sa religion, fervente sans exaltation, infiniment consciencieuse sans scrupule, dominait comme en tout le reste la simplicité, parure de la vraie perfection. C'est simplement aussi qu'elle attendit la mort, qu'elle appelait une circonstance de la vie.

Après avoir demandé et reçu les sacrements de l'Église, madame de Swetchine ne fut plus occupée que de prier Dieu, et de remercier de leurs soins touchants ses neveux, ses amis et ses serviteurs; au milieu de cruelles souffrances, elle donna ses ordres; elle indiqua ses intentions; elle régla ses funérailles, chrétiennement composées de cérémonies modestes et de riches aumônes; elle fit ses adieux, et disposa doucement toutes choses comme pour passer d'une habitation à une autre. « Ma chère, disait-elle à l'une de ses « plus anciennes amies, priez Dieu pour moi, mais souvenez-vous de ne lui « demander ni une journée de plus, ni une souffrance de moins. » Le 10 septembre, après une nuit partagée entre l'agonie et la prière, elle demanda qu'on l'habillât pour aller à la messe. La messe! Ce fut sa dernière parole; quelques moments après, elle expira. Elle s'efforçait d'approcher encore de la table sainte, au moment où il plut à Dieu de lui dire, comme au convive de l'Évangile : « Mon ami, montez plus haut[1]. » C'est au ciel qu'elle devait adorer sans voiles la présence réelle du Seigneur.

... Quelles paroles froides et pâles pour une telle vie et une telle mort! Combien elles sont au-dessous d'une perte si incalculable! Combien elles appellent de plus amples récits et de plus complets hommages! Des amis, moins inférieurs à cette tâche, s'en acquitteront bientôt. Pour moi, trop ému pour trouver des paroles convenables, et tremblant de déplaire à celle que je pleure par la louange, je n'ai voulu tenter qu'une première effusion de douleur, de reconnaissance et de respect.

AUGUSTIN COCHIN.

LE Cte DE CHASTELLUX.

En passant sur la route pittoresque qui serpente autour de Chastellux, plus d'un voyageur se sera dit sans doute, en admirant son beau château : C'est là qu'habitent les favorisés du ciel, haute naissance, richesse, considération universelle, rien ne leur manque, qu'ils sont heureux! — Heureux!

[1] Saint Luc, ch. XIV, v. 1 et suiv.

Ah! qui que vous soyez, n'enviez pas ce bonheur, il est mêlé de trop de larmes.

Il y a trois ans, une population respectueuse, attristée, conduisait à sa dernière demeure le comte César de Chastellux, si aimé de tous, et aussi noble par le cœur que par la naissance. Quoique l'âge et les infirmités eussent préparé à l'idée de sa fin, c'était un grand deuil. Cette même population, plus triste encore, vient de rendre les derniers devoirs à son gendre et neveu, le comte Amédée de Chastellux, enlevé, plein de vie et de force, à ses cinq enfants qui avaient si besoin de lui, à sa chère et noble femme, à toute sa famille, qui ne pouvait, qui ne voulait pas croire à un malheur si grand, si imprévu, à cette famille dont les cruelles épreuves ne peuvent être adoucies que par les espérances du ciel, et à qui l'on pourrait appliquer ces mots d'un grand écrivain : On ne sait pas combien les yeux des princes renferment de larmes.

La mort du comte Amédée de Chastellux n'est pas seulement une perte irréparable pour les siens, elle est une grande perte pour tous. Il n'est déjà que trop petit, le nombre des hommes d'intelligence et de cœur, libres et indépendants par position et par caractère, capables de faire honneur à leur pays! et, lorsqu'un de ces hommes vient à tomber dans la force de l'âge et du talent, ce n'est pas seulement un deuil privé, c'est un deuil public.

M. de Chastellux n'était pas de ces jeunes gens dont la vie se traîne inutile et sans but, qui ne pensent qu'à jouir en prodigues de la considération amassée de siècle en siècle par leurs aïeux, et de la fortune conservée par l'esprit d'ordre et de famille. La vie était autre chose pour lui. Il regardait l'héritage d'honneur et de gloire qu'on lui avait laissé comme un trésor qu'il ne fallait pas dissiper follement, mais qu'il devait accroître à son tour. Il avait l'âme trop haute et un trop grand sentiment du devoir pour chercher à l'accroître par ces élévations qui abaissent; il suivait la belle devise d'une autre illustre famille : Plus d'honneur que d'honneurs.

Mais, plein de respect et d'attachement pour la majesté du passé et du malheur immérité [1], il ne pensait pas l'offenser mais la servir en se dévouant à ses concitoyens; il était le vrai gentilhomme, *gentis homo*. Lorsque au mois de juin 1848, dans ces jours de douloureuse et terrible mémoire où l'anarchie semblait devoir triompher, il n'hésita pas un instant à quitter son château, sa femme, ses enfants, pour marcher avec la garde nationale sur Paris, où il pouvait trouver la mort : il était bien l'homme de la nation! Depuis, dans des temps plus paisibles, il n'a pas cessé de se montrer tel un seul jour.

Il avait pour tous cette politesse du cœur trop rare aujourd'hui parmi la

[1] Il venait d'en donner un témoignage public dans le discours qu'il avait prononcé à la distribution des prix de l'école chrétienne d'Avallon. Après avoir examiné les études des élèves sur l'histoire et rappelé le souvenir des grands rois de France, il ajoutait : « A ce que l'histoire vous dit, c'est la France agrandie à chaque règne, par conquête ou par alliance, de quelques provinces nouvelles; son unité fondée et sa puissance établie; elle est grande au dehors, riche au dedans; la maison royale de France marche la première entre toutes les maisons royales du monde : les grands génies de la guerre, des lettres et des arts y abondent : voilà la France telle que les rois nous l'ont faite. Cette étude de l'histoire a formé votre jugement, et, en vous montrant ce que vos pères ont fait et ce qu'ils n'ont pu réaliser, vous aurez appris à respecter l'ordre et la patrie. »

jeunesse; être utile aux autres, c'était pour lui un bonheur. Sans doute, il s'occupait aussi sérieusement de ses affaires; il savait que plus et mieux il conserverait, plus il pourrait donner. Ses loisirs étaient remplis par des travaux d'agriculture : il trouvait ainsi le moyen d'améliorer le sort de nombreux ouvriers et de préparer l'amélioration générale du pays en donnant avec une sagesse et une intelligence rares les plus utiles exemples de progrès agricoles.

Mais, quoique passant sa vie à Chastellux, il ne se bornait pas à ces travaux; les œuvres de l'esprit avaient en lui un lecteur assidu, un juge éclairé; désireux de propager les bonnes lettres et les bonnes doctrines, il avait été l'un des fondateurs du *Correspondant*.

Pour un homme jeune, accoutumé aux jouissances d'une grande fortune, c'était une existence sévère, fort triste aux yeux des gens désœuvrés et frivoles; mais, aux yeux des hommes de bon sens et d'honneur, c'était une existence calme, digne, utile, qui lui attirait de plus en plus l'estime publique; aussi avait-il été déjà nommé plus d'une fois, et récemment encore, membre du Conseil général par les suffrages libres de ses concitoyens; plus tard il aurait été appelé sur un plus grand théâtre par un plus grand nombre de suffrages mérités et libres : il n'en aurait pas voulu d'autres.

On lui a reproché quelquefois d'être ambitieux de jouer un rôle politique. Sans doute, il n'était pas de ceux qui, après avoir exagéré les principes de liberté politique, ne veulent plus même aujourd'hui en entendre parler : il était impatient d'être utile, de faire le bien; mais cette impatience n'est pas donnée à tout le monde. Plût à Dieu qu'elle s'emparât de tant d'hommes qui végètent au lieu de vivre!

Dix jours avant sa mort, M. de Chastellux prononça, à la distribution des prix de l'École chrétienne d'Avallon, un discours justement applaudi et dont nous venons de citer un passage. En l'écoutant, je me disais avec bonheur : Voilà le descendant des Chastellux, de cette grande famille historique de la Bourgogne, dont l'origine se perd dans les profondeurs du moyen âge et qui seule peut-être en France s'est perpétuée depuis le onzième siècle sur la terre qui porte son nom. Il parle aux enfants du peuple, il s'occupe avec bonté d'eux et de leur avenir; celui-là comprend son rôle et son époque; il accroîtra un jour, dans de hautes fonctions où son intelligence pourra se déployer, la gloire de sa famille : ce ne seront pas les grands coups d'épée de ses aïeux, mais ce sera autre chose et aussi bien. En l'entendant, à la fin de son discours, prononcer ces paroles : *En tout lieu, comme à toute heure, faites votre devoir, soyez Français et soyez chrétiens,* je me disais : C'est bien dit et bien pensé, comte; vous n'êtes pas de ces comédiens de vertu et de religion qui prêchent au peuple les sentiments que leur conduite dément; vous êtes bien vous-même l'esclave du devoir; vous êtes bien un bon Français et un bon chrétien. Les grandes actions, comme les grandes pensées, viennent du cœur; vous ferez honneur à notre pays.

La mort a détruit ces espérances et donné de longs regrets à ses amis, à tous ceux qui l'ont connu. Il nous a laissé l'exemple d'une vie trop courte qui a protesté contre l'égoïsme du bien-être, l'abaissement des caractères, la bassesse et la peur. Il a laissé à ses enfants les enseignements de la vie; ils

sauront en profiter : bon sang ne peut mentir. Pour ceux-mêmes dont l'état inspire des regrets, une intelligence supérieure rachète ce qui leur manque. L'homme si respectable et si capable qui avait formé la jeunesse du comte de Chastellux, et qui sait conserver, même après le collége, l'amitié et le respect de ses nombreux élèves, me disait, il y a peu de jours : « Amédée a voulu me confier son fils aîné ; après un certain temps d'épreuve, il me demanda avec anxiété ce que je pensais de son enfant et ce que je pouvais en faire. Je lui répondis : Votre fils vaudra mieux que vous! Ce pauvre père, si ferme contre la douleur, versa des larmes de joie. » — Ce trait fait mieux comprendre le cœur de M. de Chastellux que tout ce que j'ai dit. Pour nos neveux, comme pour nous, les Chastellux seront toujours, j'en ai la ferme espérance, le modèle de ce qui est grand, généreux et pur.

RAUDOT,
Ancien représentant de l'Yonne.

BIBLIOGRAPHIE ÉTRANGÈRE

REVUES ANGLAISES ET AMÉRICAINES DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 1857.

The Quarterly-Review. — *The Edinburgh Review.* — *Brownson's quarterly Review* (July 1857). The *Rambler* August. 1858.

Un chroniqueur anglais, Robert de Glocester, raconte l'histoire de plusieurs chevaliers bannerets qui, poursuivis par leurs ennemis, se réfugièrent dans un château et s'y fortifièrent en attendant des jours meilleurs. En rappelant ce trait d'une époque lointaine, la *Quarterly-Review* y voit l'image de l'attitude noble et digne prise au milieu de la *réaction absolutiste*, par un certain nombre d'écrivains et d'hommes d'État français qui, *demeurés fidèles à la liberté abattue, continuent à fonder sur leurs plus chers souvenirs leurs aspirations pour de meilleurs jours* [1]. La revue anglaise recueille avec une patriotique fierté les hommages rendus à l'Angleterre par les écrivains de cette école. Ils n'ont pas détourné leurs regards du contraste éclatant que présentent d'une part la stabilité des institutions anglaises, de l'autre la perpétuelle mobilité des gouvernements et des caractères dans leur patrie incertaine et troublée, où tant de révolutions, tour à tour, ont *estampillé les convictions, les marquant d'un prix que détermine une si extraordinaire succession de serments* [2] C'est à cause de cette mobilité même que la

[1] Page 32. — [2] Page 3.

France doit *honorer*[1] son école libérale; car elle lui donne des enseignements dont elle a besoin, en lui apprenant à ne pas voir dans une centralisation énervante le gage du repos des nations. C'est ainsi que M. Villemain a montré l'empire s'écroulant sous le poids de *ses désirs illimités et de ses souhaits irresponsables*, et succombant de nouveau après un dernier et vain effort qui prolongea les malheurs de la France, et qui n'eût reussi qu'à *faire d'un second empire la parodie du premier*. C'est également ainsi que M. de Tocqueville, remontant plus loin, a retrouvé, jusque dans l'ancienne société française, cette centralisation excessive qu'on a nommée moderne par un étrange oubli du passé. La *Quarterly-Review* s'attache principalement à cette savante et lumineuse étude sur l'*Ancien régime et la Révolution* qu'un remarquable article de M. le vicomte de Meaux a fait connaître à nos lecteurs[2]. Avec M. de Tocqueville, elle constate dans la société française, avant 1789, *la substitution de l'action directe du gouvernement à toute énergie individuelle et à tout effort volontaire*[3]. La monarchie absolue debout sur les ruines de la féodalité vaincue, les terres déjà morcelées, la noblesse à la fois destituée d'influence politique et d'influence locale et ne conservant de son ancienne puissance que des priviléges onéreux pour elle-même par l'envie qu'ils allument, tandis que dans le luxe des cours s'*évapore toute sa vigueur avec toute ses vertus, excepté le courage des champs de bataille*[4]; le paysan, à son exemple, tourmenté du désir d'aller au sein des villes chercher ou engloutir sa fortune; la France gouvernée, administrée, taxée même par le conseil du roi, des intendants et des contrôleurs généraux: tel est le tableau trop fidèle que l'écrivain anglais, d'après le publiciste français, trace d'une société que ses révolutions n'ont que faiblement réformée. Mais la revue anglaise prend un guide beaucoup moins sûr lorsque, pour démontrer sans réplique la *faiblesse* et l'*incompétence* que la noblesse aurait montrée, d'après elle, entre 1815 et 1830, elle invoque l'autorité d'un roman de Balzac, la *Duchesse de Langeais*[5]. On ne saurait l'oublier : depuis le jour où la monarchie nous a donné la liberté, avec elle exilée, jusqu'à la ruine, encore récente, des institutions libres, la noblesse a compté dans son sein de généreux et intelligents esprits qui ont retrempé leur nom dans la gloire durable et les sérieux labeurs d'une vie politique et civile que leurs ancêtres, depuis longtemps, n'avaient plus connue. La *Quarterly-Review* semble au moins le reconnaître pour nos dernières années, quand elle montre, dans l'écrivain qu'elle étudie, l'apologiste convaincu de l'égalité croissante, et en même temps l'ardent ami d'une liberté qui prévienne l'égalité dans la servitude et le néant, et maintienne la dignité de la nature humaine. Associons-nous donc à la revue anglaise pour espérer avec elle que, dût l'aristocratie britannique périr sans retour, la liberté de l'Angleterre garderait encore son plus ferme appui, dans « la tradition anglo-saxonne de *self-government* et de confiance en soi-même, sanctionnée par dix siècles et attestée dans les deux hémisphères, avec ou sans le sceptre et la couronne[6]. » Mais, aussi bien que pour l'Angleterre, prenons pour nous, au moins pour l'avenir, cette belle conclusion : « L'expérience historique, la foi dans le pro-

[1] Page 4. — [2] *Correspondant* du 25 novembre 1856. — [3] Page 19. — [4] Page 25. — [5] Page 28, note. — [6] Page 29.

grès, la confiance dans le gouvernement moral de ce monde, tout nous pousse irrésistiblement vers cette conclusion que, si la liberté est indispensable, elle est également immortelle [1]. »

Parmi les qualités conservatrices de la liberté anglaise, la *Quarterly-Review* cite à bon droit cette pleine publicité qui étale au grand jour les abus en appelant les réformes. Elle en donne l'exemple dans un article sur les abus qui trop souvent se glissèrent dans les élections [2]. De son côté la *Revue d'Édimbourg* étudie attentivement la question électorale, dans un article empreint de cet esprit à la fois conservateur et sagement novateur qui distingue, en Angleterre, à des degrés divers, whigs et torys. Elle observe fort bien que les whigs et elle-même veulent des institutions populaires, mais non démocratiques [3]. Tout en reconnaissant qu'il faut étendre le nombre des électeurs, et faire notamment aux ouvriers une plus large part, elle se prononce énergiquement contre le suffrage universel [4], et sans contester la simplicité du système, elle en conteste l'excellence en un pays qui ne prétend pas fonder sur le despotisme du nombre celui d'un seul, et qui veut que l'électeur ait la conscience de son vote. Elle n'entend pas, en un mot, sacrifier la liberté au progrès [5], et, en attendant que le Parlement prononce, elle rappelle cette sage devise d'un whig du dernier siècle : *Quieta ne moveas* [6].

Il y a pour l'Angleterre d'autres dangers que ces grandes et vitales questions qu'elle sait aborder, mûrir, résoudre avec une prudente fermeté. Ce qu'il lui importe de préserver, ce ne sont pas les abus qui déparent sa constitution, mais l'esprit traditionnel qui lui permet de les détruire sans péril pour elle-même. C'est ce vieil esprit que la Revue écossaise, dans un autre article, se plaint de voir altéré chez plusieurs, et elle n'hésite pas à en accuser la *licence* (politique) *des nouvellistes modernes*, dont les livres, partout répandus, ne laissent échapper aucune occasion d'attaquer l'ancienne société. L'incontestable talent de Dickens ne l'empêche pas de reprocher au brillant écrivain les vagues et générales déclamations accumulées surtout dans son dernier roman, *Little Douit*. Un autre écrivain, M. Charles Reade, s'est emparé des tristes révélations qui amenèrent en juillet 1855, devant les assises de Warwick, le gouverneur de la prison de Birmingham, accusé d'arbitraire et de cruauté dans l'exercice de ses fonctions, et, voilant sous des noms transparents les noms véritables, il a écrit un volume ou la fiction se mêle à la vérité sans qu'on les puisse distinguer. La *Revue d'Édimbourg* a entrepris d'opposer la vérité à la fiction, et de réduire à leur juste valeur les exagérations du romancier.

A notre tour, nous reprocherions volontiers à l'un de ses rédacteurs ses ju-

[1] Page 32. — [2] Page 32. — [3] Edinburgh Review. Page 257.

[4] *Freedom and Progress* 286.

[5] La *Revue Contemporaine*, (livraison du 31 août 1857), en citant un passage de la *Revue d'Edimbourg*, où il est dit que tout citoyen anglais à sa part dans le gouvernement de son pays, ajoute : « ce qui, entre nous, soit dit, est complétement inexact. » (Page 404). Il est peut-être singulier qu'*entre nous*, Français, nous donnions à l'Angleterre des leçons de libéralisme pour n'avoir pas découvert le suffrage universel.

[6] Page 257. Nous ne saurions mieux faire que de renvoyer nos lecteurs aux très-remarquables articles de M. Antonin Lefèvre-Pontalis sur les élections anglaises et la question électorale dans la *Revue des Deux-Mondes*.

gements parfois trop indulgents sur l'empire romain, dans un article, d'ailleurs savant et éloquent, sur l'*Histoire des Romains sous l'empire*, de M. Merivale. La revue d'Édimbourg ne semble voir dans Tacite qu'un grand écrivain *dont il est à peine possible d'exagérer les mérites* et dont le génie créateur, s'emparant de la langue, élargie par Cicéron, polie par Virgile et Horace, a su lui donner *une puissance de compression, de représentation et de sarcasme inconnue avant lui*[1]. Mais elle nous paraît accuser trop légèrement l'incomparable historien de passion et de partialité, comme si nous étions obligés de nous défier sans raison de la passion vertueuse et vengeresse d'une grande âme indignée. Toutefois, malgré les réserves que nous pouvons faire sur ce point et quelques autres, la *Revue d'Édimbourg* est loin de commettre une apologie de l'empire romain [2]. Elle fait à ses admirateurs toutes les concessions possibles. Elle ne conteste ni les progrès matériels accomplis, ni la magnificence des édifices publics, ni le luxe des spectacles populaires, ni le silence du forum, ni le servile empressement du sénat et de la multitude, ni l'obéissance des sujets de César, *contents parce que les aspirations ennoblies leur sont inconnues, obéissante parce qu'obéir est devenu le principe et la fin de la vie politique*[3]. Elle avoue même que le respect de l'autorité personnifiée a fait de si grands progrès, qu'*une élection n'est plus qu'un rare événement*, et que, *s'il s'en rencontre, elle se fait d'accord avec le gouvernement.* « *César recommande*, dit-elle, *et de dociles ou indifférents électeurs acceptent les candidats*[4]. » En retraçant cette époque singulière ou le pouvoir d'un seul se glisse peu à peu sous les formes de l'ancienne république, tandis que le nom avili d'Octave s'efface et disparaît sous le nom adulé d'Auguste, elle avoue que l'heureux successeur de César donnait la paix au monde épuisé, mais une paix, dit-elle, *inattendue par de meilleures espérances et insupportable aux généreux principes*[5]; une paix achetée au prix de toutes les antiques vertus, dont le despotisme, accepté par le *compromis des factions*, allait dévorer les restes, et au prix de l'avenir du monde qui, loin de réparer sa rigueur détruite, allait achever de s'épuiser, jusqu'à l'invasion rénovatrice des barbares.

Ces généreuses et libérales pensées se produisent partout où fleurit la race anglo-saxonne, en Amérique comme en Angleterre, et chez les catholiques comme chez les protestants. Lorsqu'il y a un an nous repoussions les reproches adressés par M. Brownson au livre de M. de Montalembert sur l'*Avenir politique de l'Angleterre*, nous laissions entrevoir l'espérance qu'un jour viendrait où M. Brownson se retrouverait d'accord avec nous. Ce jour est venu. Le loyal écrivain reconnaît son erreur[6], et regrette amèrement d'avoir mérité d'être cité comme un allié par le *Constitutionnel* et la *Revue contemporaine*. Il retire à la fois ses critiques et ses conseils. Les unes et les autres étaient fondées sur des suppositions erronées. Il avait cru qu'il s'agissait d'*obtenir pour la France une constitution modelée*

[1] Page 182.

[2] Ainsi la *Revue Contemporaine*, a-t-elle passé sous silence cet article, en analysant tous les autres.

[3] Page 194.— [4] Page 166, 168. — [5] Page 181.

[6] *Brownson's Review*, livraison de juillet 1857.

sur celle de l'Angleterre[1]. Après une étude plus recueillie du livre, il reconnaît que M. de Montalembert a voulu simplement exciter ses concitoyens à se rendre capables et dignes de vie publique et de liberté; que, pour nous servir d'une belle expression de M. Guizot, il a vu dans l'Angleterre moins un *modèle* qu'un *exemple*, et surtout qu'il a voulu contre-balancer l'influence de cette « portion de la presse française qui, non contente de « prêter au nouveau gouvernement un ferme, digne et loyal appui, a jugé à « propos de réhabiliter en sa faveur le despotisme en théorie, et de décrier « comme antichrétien le gouvernement parlementaire et ses adhérents. » « A ce dessein, dit M. Browson, nous n'avons rien à objecter. » Bien éloigné de se meprendre sur les résultats du système de polémique auquel il vient de faire allusion, en voyant les mêmes hommes qui, en 1848, *identifiaient le catholicisme avec la démocratie, l'identifier maintenant avec le césarisme*, il affirme hautement qu'ils parlent et agissent au grand détriment de l'Église qu'ils estiment défendre. Il a lu avec grande attention la réponse de M. Louis Veuillot à M. le comte de Falloux. Il l'a lue avec le désir d'y trouver en effet la réponse à de graves accusations. Son attente a été trompée. L'écrivain américain demeure plus convaincu que jamais *que la justice et la candeur envers des adversaires sont des qualités qui restent à acquérir à* l'écrivain français[1]. Nous aimerions à suivre M. Bronwson au sein des réflexions éloquentes que lui inspire l'article averti du *Correspondant* sur les *Appels comme d'abus*. Mais nous sommes tenus à plus de réserve que lui. Nous dirons seulement qu'il est impossible de mieux démontrer, par des exemples tirés de l'histoire des deux mondes, que le catholicisme a tout à perdre quand la liberté générale disparaît ou s'affaiblit, et que la doctrine de ceux qui réclament pour l'Église le privilége de l'indépendance en approuvant ou en appelant la servitude politique, serait la plus ridicule des illusions, alors même qu'elle ne serait pas, pour la plupart de ses apôtres, une scandaleuse palinodie. Impossible aussi de mieux signaler les dangers que fera courir à l'Église, dans un prochain avenir, cet aveuglement obstiné de ses défenseurs les plus bruyants. Nous voudrions aussi faire connaître à nos lecteurs d'autres travaux de l'infatigable et généreux publiciste. Tantôt il aborde, pour les réfuter, les objections populaires dirigées contre le catholicisme; tantôt il engage contre l'*unitarisme* une victorieuse polémique, ou jette sur les dangers présents de l'Église un ferme regard. Rien de ce qui paraît dans le monde catholique, et surtout en France, n'est étranger pour lui. Nous le voyons signaler à ses nombreux lecteurs le *Panégyrique de Jeanne d'Arc*, prononcé dans la cathédrale d'Orléans, par monseigneur Gillis, et les *Etudes philosophiques* de M. l'abbé Hugonin. C'est ainsi que ce moderne apôtre fait retentir la vérité dans les cités de l'Amérique, et, à travers l'Océan, vient encourager ses coreligionnaires du vieux monde.

La prédominance de l'élément religieux dans la revue trimestrielle de l'éloquent M. Brownson ramène notre attention à un autre organe de la même pensée, mais qui paraît en deçà de l'Atlantique. Le *Rambler* du mois d'août continue à mériter à ce recueil la première place dans la presse catholique

[1] Page 398. — [2] Page 390.

de l'Angleterre. L'originalité, l'énergie, l'indépendance de sa rédaction, lui assurent, à notre sens, cette incontestable supériorité. Le numéro d'août s'ouvre par une appréciation de l'état religieux et politique de la France, qui est marquée au coin de la plus sévère impartialité, et dont nous recommandons la lecture à tous ceux qui seront assez heureux pour pouvoir lire l'original. Ils comprendront pourquoi nous ne pouvons risquer la traduction entière de ce morceau, qui perdrait trop à n'être reproduit qu'en partie : ils en admireront avec nous la haute indépendance et la rare perspicacité; ils seront frappés de la remarquable coïncidence qui existe entre les vues de l'auteur de cet article et celles de M. Brownson sur le même sujet, et ils se féliciteront de voir que, dans une portion au moins de la presse étrangère, la lumière se fait sur une situation qui a été à dessein obscurcie par des passions, des rancunes et des illusions que nous n'avons point à qualifier en ce moment. — A ce remarquable travail succède la suite des études biographiques que donne le *Rambler* sur les martyrs et les confesseurs de la foi en Angleterre au seizième et au dix-septième siècle. Rien de plus intéressant que le récit des souffrances et du courage surnaturel de ces héros oubliés, oubliés surtout de l'Angleterre, qui n'aurait pas trop de toute sa gloire et de toute sa puissance pour expier l'atrocité, le *cannibalisme* des supplices infligés, pendant le règne si vanté d'Élisabeth, à ses plus généreux enfants. Ce qui devrait fixer l'attention de tous les Anglais sur cette gloire méconnue de leur histoire, ce n'est pas seulement le courage chrétien des martyrs, ce sont encore les qualités civiques et tout à fait britanniques qu'ils révèlent dans leurs interrogatoires, dans leurs correspondances, dans leurs luttes contre les perfidies et les barbaries de la législation et de la jurisprudence du temps. L'Angleterre s'est heureusement débarrassée de ces odieux abus de la force et de la loi : il lui reste à rougir de les avoir employés pendant si longtemps contre ceux dont le seul crime était de professer la foi d'Alfred, d'Édouard le Confesseur et des auteurs de la Grande Charte. — Nous espérons que le *Rambler* ne se lassera pas de mettre au jour ces trésors du passé. Nous éprouvons beaucoup moins de sympathie pour les critiques intempestives et acerbes qu'il dirige contre deux catholiques éminents de notre temps et de son pays. Les efforts, peut-être téméraires, mais généreux et intelligents de M. Ambroise Lisle Phillips, pour montrer aux anglicans les liens nombreux qui les unissent encore malgré eux à l'unité et à la tradition catholique et les épanchements poétiques de l'éloquent et pieux père Faber, de l'Oratoire, mériteraient, ce nous semble, plus d'égards et plus d'indulgence, quand même, ce que nous sommes loin d'admettre, les erreurs que leur reproche le *Rambler* seraient nécessaires à signaler ou à combattre.

GEORGES SEIGNEUR.

HEIDENTHUM UND JUDENTHUM. — *Vorhalle zur Geschichte de Christenthums* (Paganisme et judaïsme. Propylées d'une histoire du christianisme), par M. Döllinger, (prévôt de la collégiale et professeur de la faculté de théologie de Münich). Ratisbonne, 1857, un vol. in-8[1].

La mythologie est devenue, depuis un certain nombre d'années, l'objet d'une étude approfondie de la part de plusieurs érudits allemands. Ils ont examiné les religions de l'antiquité dans leurs moindres détails avec une sagacité critique inconnue auparavant. M. Döllinger nous offre aujourd'hui le résumé de leurs travaux, en y ajoutant, sur beaucoup de points, les résultats de ses propres recherches. Le savoir et le talent d'exposition si connus du célèbre défenseur de l'Église se retrouvent au plus haut degré dans cet ouvrage capital, qui nous donne enfin le tableau complet du vrai paganisme des anciens. Ce livre ne pouvait arriver dans un moment plus opportun. Depuis quelque temps, en effet, on insinue çà et là que, mis dans son vrai jour, le paganisme apparaît comme une longue préparation au christianisme, lequel ne serait qu'une évolution particulière de l'esprit humain, et comme le couronnement de son long et incessant travail. Que les chrétiens se rassurent : l'ouvrage de M. Döllinger fait voir la fragilité de la nouvelle machine de guerre dressée contre l'Église.

Nous nous réservons de donner plus tard une analyse détaillée de ce livre; mais notre intention aujourd'hui est seulement d'en faire ressortir les points les plus saillants.

M. Döllinger laisse de côté les traditions religieuses de l'Inde, et cela avec raison; car elles n'ont pas eu d'influence directe sur le monde grec et romain. Une certaine affinité à été constatée, il est vrai, entre les divinités des Pélasges et celles du brahmanisme primitif. Les recherches modernes sur ce point se trouvent réunies dans la compilation consciencieuse, mais dénuée d'idées et d'originalité, que M. Maury vient de publier sous le titre d'*Histoire des religions antiques de la Grèce*. Mais les divinités de l'Inde avaient déjà subi une altération sensible en arrivant en Grèce, et enfin, le point d'origine commune accordé, les religions des deux pays ont eu des destinées entièrement différentes et sont restées étrangères l'une à l'autre.

M. Döllinger débute par l'exposé des croyances des Pélasges, les premiers habitants de la Grèce. Ces hommes, sur lesquels la nature avait un tout autre empire qu'elle n'en a sur nous qui avons appris à la dompter, étaient profondément saisis tantôt de joie, tantôt de terreur, à la vue du gigantesque jeu des forces élémentaires dont ils ignoraient entièrement les lois, et ils se prosternèrent devant elles. Loin de les personnifier, ils considéraient ces forces telles qu'elles leur apparaissaient, c'est-à-dire comme des puissances occultes et mystérieuses. Les quelques représentations matérielles qu'ils en firent n'étaient que des blocs de pierre, des planches et autres objets de la même sorte; et cela, non pas à cause de l'impuissance de l'art, mais parce que les Pélasges ne rattachaient à leurs divinités aucune idée d'une forme précise.

[1] Paris, chez Klincksieck, rue de Lille, 11.

Mais leur culte simple, consistant dans quelques sacrifices offerts, sur des autels grossiers, au ciel, à la terre ou à l'eau, ne se trouve déjà plus chez le peuple qui vint les remplacer chez les Héllènes. Doués de beaucoup d'imagination, mais peu contemplatifs, ceux-ci, loin d'absorber leurs regards dans l'immensité de la nature, en examinaient curieusement les détails, et donnaient un corps et un âme aux objets dont ils s'étaient sentis fortement impressionnés et qu'ils s'étaient mis à adorer, tels qu'un fleuve, une source, un astre brillant. S'abandonnant à leur fantaisie presque enfantine, ils prêtèrent à ces êtres de leur création des aventures, des haines et des affections, sans se demander si les faits et gestes qu'ils attribuaient ainsi à leurs dieux étaient en harmonie avec la signification première de ceux-ci. Le raisonnement n'eût de même presque aucune part dans la formation des dogmes religieux qui devaient servir de base à la morale dont les préceptes se présentèrent à l'esprit des Hellènes, non sous la forme sèche de maximes, mais renfermés dans des symboles poétiques. Les doctrines religieuses des Grecs et de la plupart des peuples primitifs n'ont donc pas été conçues d'abord d'une manière abstraite pour être ensuite rendues accessibles aux peuples au moyen de mythes gracieux ou terribles; mais ces mythes sont éclos les premiers dans la conscience des peuples. C'est là une des principales découvertes de la critique moderne qui, toute probable qu'elle soit, mériterait cependant encore un contrôle sévère, et à laquelle il faut en tout cas apporter de notables restrictions. Ainsi M. Döllinger nous prouve qu'elle ne se vérifie pas chez les Romains, dans la religion desquels on reconnaît à tout instant l'action réfléchie de ses fondateurs. Tant que cette religion restera exempte de l'influence grecque, on n'y rencontrera pas un seul mythe; aucun grain de poésie n'indique qu'elle ait eu une origine spontanée dans l'esprit du peuple. Les dieux romains primitifs sont de froides personnifications des diverses occupations de l'agriculture. On y adjoint peu à peu d'insipides allégories représentant toutes les situations de la vie humaine.

Pour en revenir aux Grecs, leurs mythes, n'étant pas en général le produi de la raison, la même partout, mais celui de l'imagination, qui varie d'individu à individu, ne pouvaient à l'origine s'étendre au delà de certaines limites étroites. Presque chaque famille a dû posséder ses dieux particuliers, chaque petit endroit avait les siens. Mais cet état de choses changea brusquement à l'époque des grandes migrations, lesquelles amenèrent un mélange des plus singuliers dans la croyance des Grecs. Les dieux personnels à chacune de leurs bandes n'évinçaient presque jamais ceux qui étaient propres à l'endroit où cette bande allait se fixer. Ou bien le dieu des vaincus devenait un dieu inférieur, ou bien le plus souvent il se faisait un amalgame des mythes des conquérants avec ceux de la bourgade asservie. Les aventures du dieu des opprimés furent ajoutées à l'histoire du dieu des vainqueurs. De plus, les peuples grecs commençaient à avoir conscience de leur nationalité commune et échangeaient entre eux leurs mythes. Ceux-ci, soumis à un travail de fusion générale, allaient former un mélange inextricable, lorsque Homère y vint mettre l'ordre et l'harmonie. L'époque de la formation spontanée des mythes était déjà passée. Homère n'inventa pas la religion des Grecs; mais, choisissant parmi les fables de diverses peuplades celles qui lui

semblaient les plus poétiques, il créa avec leurs données son Olympe et ses douze dieux, que son génie fit accepter généralement comme base des croyances communes de la Grèce. De plus, c'est à lui que la religion de ce pays doit son caractère tout particulier d'anthropomorphisme.

Les œuvres d'Homère, quoique devenues, en quelque sorte, la Bible des Grecs, n'empêchèrent pas cependant les cultes locaux de subsister toujours et d'être encore soumis à des modifications notables. Plusieurs nouveaux dieux furent importés de l'étranger. Les luttes intestines de la Grèce amenèrent un résultat analogue à celui des grandes migrations, c'est-à-dire un alliage entre les traditions des vainqueurs et celles des villes subjuguées. Les impossibilités, les absurdités, abondaient nécessairement dans ce pot-pourri de mythes juxtaposés. Hésiode, voulant les expliquer dans le travail de révision qu'il fit sur les croyances de son pays, tomba dans des interprétations forcées. La manière dont il chercha à concilier les nombreuses contradictions de la mythologie de cette époque fut tout arbitraire : ce qui ne l'empêcha pas d'être adoptée par les Grecs.

Voilà, dans son développement complet, l'histoire de la mythologie grecque, histoire peu digne de l'esprit humain, dont cette mythologie devrait cependant être, dans l'opinion dont nous avons parlé, l'une des manifestations les plus remarquables. Et, chose risible ! aussitôt que cet esprit humain est parvenu à élaborer le système définitif de cette mythologie, il n'y comprend plus rien ! Dès le sixième siècle avant notre ère, commencent, avec Phérécyde et l'école ionienne, les divers modes d'interprétation des mythes, déclarés avec raison absurdes par l'érudition moderne. Ces explications sont toutes rapportées dans l'ouvrage de M. Döllinger, qui a le grand mérite de présenter, pour la première fois, d'une manière complète, les idées religieuses des penseurs de l'antiquité. Pour une partie des philosophes grecs du sixième et du cinquième siècle, l'histoire des dieux n'est qu'une allégorie ingénieuse sous laquelle il faut chercher l'exposé des lois de la nature ; pour les autres, elle n'est qu'un tissu de mensonges et de niaiseries. Voilà l'esprit humain, représenté par les philosophes les plus éclairés, qui renie son œuvre à peine terminée !

Le sens des mythes ne s'était pas plus conservé dans le peuple ; il n'existait en Grèce aucun enseignement traditionnel des dogmes religieux qui eût pu en soustraire la signification à l'oubli. Les mystères, longtemps considérés comme ayant maintenu dans leur pureté les croyances des premiers âges, ne furent jamais que des spectacles calculés pour émouvoir l'imagination [1].

Ainsi donc, voilà ce qui est établi ! Pour la véritable Grèce, pour celle dont nous admirons les œuvres d'art, les profondes méditations ; pour la Grèce de Pythagore et d'Aristote, d'Euripide et d'Aristophane, la mythologie n'est plus qu'un *catéchisme en rébus*, et encore quel catéchisme ! Qu'importe alors qu'à l'origine, bien avant Homère, les mythes aient eu une certaine raison d'être. Ce n'est donc qu'un tour de passe-passe, que de prétendre réhabiliter par cela une religion qui, à l'apogée de son règne, n'est déjà plus

[1] Nous regrettons de ne pouvoir donner au moins un aperçu des recherches si intéressantes de M. Döllinger sur cette partie du culte grec.

considérée par les esprits qui l'étudient avec le plus de soin, que comme un amas d'extravagances et d'infamies?

Eh bien, cette religion, invoquée pour sanctifier des vices monstrueux, valait, malgré tout, encore mieux que la philosophie qui la remplace. A entendre les reproches parfaitement fondés faits par Euripide aux croyances populaires, on s'imaginerait que son siècle devait dépasser en moralité l'époque où les erreurs relevées par lui étaient encore admises. Mais c'est tout le contraire. La décrépitude la plus honteuse commence pour la Grèce avec la faveur qu'obtiennent les systèmes philosophiques.

Comment pouvait-il en être autrement? Dès que le raisonnement s'emparait du principe fataliste dont aucun ancien n'a su se débarrasser, personne ne pouvait être regardé comme responsable de ses actes. L'esclave de Zénon, châtié pour avoir volé, prétendait que la destinée l'y avait poussé, et le philosophe ne put qu'éluder la question.

Mais vous oubliez les stoïciens, entends-je dire, les stoïciens, les précurseurs du christianisme. C'est, en effet, pour tels qu'on veut les faire passer en France depuis quelque temps. Examinons donc, avec M. Döllinger, le fond de leur doctrine. La base de leur système est le panthéisme avec tout ce qui en découle forcément, c'est-à-dire la négation de l'immortalité de l'âme, la négation de la liberté des actions humaines. Conséquents avec leur principe, les fondateurs de la secte devaient admettre que crime et vertu ont la même valeur à leurs yeux. Les Romains, dont un grand nombre adopte le stoïcisme, repoussèrent, il est vrai, les conséquences rigoureuses des maximes de Chrysippe et de Zénon. Mais leurs doctrines n'en restent pas moins à une distance incommensurable du christianisme. Cependant on veut que ce soient les stoïciens qui aient les premiers protesté contre le principe général de l'antiquité, que le barbare et l'étranger ne méritent aucun égard, en un mot, qu'ils aient proclamé le dogme de la charité.

Cela n'est pas. Une fois qu'ils eurent admis l'axiome que tout ce qui se trouve sur la terre n'est que la manifestation d'une substance unique, ils durent nécessairement regarder le Perse comme formé de la même essence que le Grec, de même que, pour eux, l'espèce humaine, en général, ne s'élève pas au-dessus des animaux. A la suite de cet ordre d'idées, ils émirent quelques belles phrases sur les devoirs des hommes les uns envers les autres, sans considération de race et de rang. Mais cela ne pouvait être que des phrases sans effet; car un autre principe fondamental des stoïciens devait détruire chez eux jusqu'au germe de la charité. En effet, ils avouent que leur doctrine ne peut convenir qu'à quelques esprits d'élite auprès desquels le reste des humains n'est qu'un troupeau de vils esclaves. Ce sage du stoïcisme qui n'a pour juge que la partie de Dieu qu'il porte en lui est son propre but à lui-même. L'égoïsme le plus âpre, l'adoration du moi, dont parle Marc-Aurèle, voilà le vrai résidu du stoïcisme. De plus, la fin que le sage doit poursuivre pendant sa vie entière, c'est l'*ataraxie*, l'insensibilité la plus complète. Il doit détruire en lui tout sentiment filial ou patriotique, il doit enfin étouffer soigneusement tout mouvement de compassion pour les malheureux. C'est le conseil que donne Épictète, l'auteur du code du stoïcisme. Tout bien pesé, cette doctrine est précisément le contre-pied de l'abnégation chrétienne.

Pas plus que la philosophie ancienne, le paganisme n'a jamais été, à aucune époque, une préparation au christianisme dans le sens qu'on veut attacher aujourd'hui à ce mot. La réunion de tant de peuples sous le sceptre romain devait, il est vrai, faciliter la voie à une religion universelle ; mais de là à faire pressentir le christianisme, il y a un monde, comme va le prouver un fait de la plus haute importance sur lequel M. Döllinger a le premier appelé l'attention.

Le savant écrivain établit que le paganisme, bien loin d'être mort à l'avénement d'Auguste, entrait alors seulement dans la derniére période de son développement naturel, laquelle ne se termine que vers la fin du second siècle de notre ère. Le peuple, qui n'a pas tenu compte des railleries de Lucrèce et de Cicéron sur ses croyances, se montre pris d'une ferveur religieuse si intense, qu'elle entraîne même une grande partie des philosophes du temps, tandis que ceux de l'époque précédente étaient presque tous déclarés hostiles aux dieux populaires. Plutarque, Maxime de Tyr, Apollonius de Thyane et sa nombreuse école, d'autres encore professent le plus grand respect pour le culte païen, et le défendent contre ses détracteurs. Y trouvant le repos de l'esprit, ils ne se mettent pas à la recherche d'une nouvelle doctrine. Le peuple n'éprouve pas plus de tendance qu'eux-mêmes vers le christianisme. Objectera-t-on le besoin d'unité religieuse ; mais ce besoin a reçu une pleine satisfaction dans la divinisation de l'empereur, dans le Panthéon, dans la fusion de tous les cultes du monde. Notons bien que le paganisme d'alors n'est pas une exhumation posthume comme le fut plus tard celui de Julien. Les superstitions mystérieuses d'Isis, de Sérapis et d'autres semblables qui dominent alors n'en sont qu'au début de leur vogue. Et ensuite, ce qu'il y a de tout nouveau, c'est la tolérance, inconnue auparavant, pour les dieux étrangers, dès qu'ils se prêtent à entrer dans la grande religion de l'empire. Voilà des faits qui sont la conséquence directe de l'état de la civilisation d'alors, mais ils n'ont rien de commun avec le christianisme. Enfin, si l'assertion que le paganisme fut une longue préparation au christianisme doit avoir un sens, il faut qu'on puisse au moins constater chez les païens quelques sentiments de la nature de ceux qui amènent encore aujourd'hui les conversions au christianisme. Or, de bonne foi, les Romains de Juvénal et de Lucien se sentaient-ils attirés vers la morale de l'Évangile? Les voyons-nous faire disparaître de leur culte une seule des infâmes obscénités qui en faisaient partie auparavant? Qu'on lise sur ce point les citations des auteurs païens recueillies par M. Döllinger, auxquelles on pourrait encore en ajouter d'autres, et on verra si, comme on l'a prétendu dernièrement encore, les apologistes chrétiens ont calomnié la religion païenne. L'idée du monothéisme, d'un Dieu distinct du monde, est plus obscurcie que du temps de Platon et d'Aristote. La croyance à l'immortalité de l'âme disparaît peu à peu. Pour conclure, la part du paganisme dans l'avénement de la religion chrétienne se borne à quelques aspirations vagues et entièrement isolées : rien de plus [1].

Quant au judaïsme, à l'examen duquel M. Döllinger consacre la dernière

[1] Ce n'est pas l'avis de M. Denis, auteur d'une *Histoire des théories morales dans l'antiquité*. Mais ce livre, dans lequel fourmillent et les erreurs et les réticences, se trouve implicitement

partie de son ouvrage, il est reconnu par tout le monde que le christianisme s'y rattache par des points nombreux. Mais il ne s'ensuivra jamais que l'Évangile fût virtuellement contenu dans les doctrines juives, et qu'il s'en soit dégagé par un progrès tout naturel. Nous ne pouvons traiter aujourd'hui cette grave question, sur laquelle des sophismes habiles ont amassé quelques nuages, que M. Döllinger dissipera avec sa dialectique et avec sa science accoutumée, dans l'*Histoire de l'Église* qu'il nous promet aujourd'hui. Remarquons seulement, avant de terminer, que le christianisme était l'opposé direct des croyances générales de la Judée, entre autres, sur deux points fondamentaux. D'abord l'idéal du Messie, du temps de Jésus-Christ, tel que les Juifs se le figuraient, devait leur procurer l'empire du monde et la prospérité matérielle. Leur espoir de dominer tous les peuples survivait sans altération aucune à toutes les déceptions qu'ils avaient pu éprouver. Philon, qui devait avoir sur ce point le moins d'illusions, écrivait qu'a l'arrivée du Messie cent Juifs mettraient en fuite dix mille gentils, et qu'une ère de délices commencerait alors pour le peuple élu. Ensuite l'immense majorité de la nation était pharisienne et professait, comme dogme arrêté, l'observation minutieuse des moindres détails de la loi. Quant aux Esséniens, ils se conformaient avec plus de scrupule encore, s'il est possible, aux préceptes vétilleux de leur culte.

L'attaque projetée contre l'Église sur la question de l'origine du christianisme aura le même sort que celles qui furent dirigées contre elle il y a quelques années, l'une à propos de l'école d'Alexandrie, l'autre au sujet des *Philosopheumena*. Bien des arguments, sur lesquels nos adversaires pensaient pouvoir s'appuyer dans ce nouveau combat, sont déjà réduits en poussière par M. Döllinger. Nous lui en exprimons ici, au nom de tous les catholiques, notre plus vive et plus sincère reconnaissance.

Ernest Grégoire.

réfuté par l'ouvrage de M. Döllinger, qui nous laisse voir jusqu'à quel point M. Denis est constamment dupe des mots.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

LE MONDE DANTESQUE, par Sébastien Rhéal de Césena.
TRAITÉS DE LA MONARCHIE UNIVERSELLE ET DE LA LANGUE VULGAIRE, de Dante Alighieri, traduits pour la première fois en français.

Notre siècle aime les traductions. Est-ce à dire qu'il ne se sent pas très-riche de son propre fonds? Peut-être bien. Les grandes époques littéraires ont peu traduit. L'antiquité romaine, qui savait si bien l'antiquité grecque, ne paraît pas avoir senti le besoin d'en transporter les chefs-d'œuvre dans un idiome étranger et doué d'ailleurs de moins de grâce, de souplesse et d'harmonie. Platon se retrouve dans Cicéron, comme Homère et Théocrite dans Virgile; mais ni le poëte ni le rhéteur n'ont borné leurs prétentions à mettre du grec en latin. Le moyen âge, à son tour, n'a pas traduit les écrivains de Rome, par la bonne raison que la langue de ces écrivains était la sienne propre.

Il en devait être autrement après la Renaissance. Deux effets en sortirent qui semblent contradictoires, mais qui s'accordent en réalité. L'imitation des anciens, donnée comme première règle et dernier mot de la littérature, ayant eu pour premier résultat de relever, épurer et fixer la langue vulgaire, celle-ci ne tarda pas à se substituer aux langues savantes. Il arriva donc que le grec, qui avait retrouvé sous le ciel de Florence quelques rayons du ciel de l'Attique, et le latin, qui régnait en despote depuis si longtemps, périrent étouffés sous leur triomphe. Mais ces deux mères du beau parler ne pouvaient disparaître sans rien laisser après elles. Déjà l'Italie et l'Espagne en avaient reçu, l'une, la molle élégance du rhythme et le charme abondant de la période, l'autre, le goût ingénieux de la forme et la pompe sonore du style. Restait à la France d'hériter de ce génie sévère et simple, précis et correct, nerveux et sobre, qui, s'il ne fait pas les langues épiques, fait du moins les langues philosophiques et vulgarisatrices. Un des premiers monuments de la nôtre fut en effet une incomparable traduction, celle de Plutarque par Amyot. Du grand aumônier des Valois à Chateaubriand, ce genre est demeuré en honneur dans notre littérature. Exceptons-en toutefois notre dix-septième siècle, qui préféra laisser des modèles plutôt que des copies, bien qu'Horace ait trouvé dans Boileau presque aussi souvent un traducteur habile qu'un imitateur consommé. Bientôt on osa passer des auteurs antiques à de plus récents, et nous voyons, dès les premières années du règne de Henri IV, l'abbé Grangier, autre aumônier royal, s'essayer à mettre en français la ténébreuse trilogie du Dante.

Cette tentative ne pouvait être ni heureuse ni même comprise à ce moment. Il fallait épuiser la veine classique avant de revenir au moyen âge. Aussi n'est-ce qu'à partir de notre époque que les traductions du Dante ont commencé à se multiplier au point que nous n'en sommes plus à les compter. Mentionnons seulement la plus dantesque et malheureusement la moins complète de toutes, celle d'Antony Deschamps, le premier de nos poëtes qui ait abordé avec un vers digne de lui le chantre de l'*Inferno*. M. Sébastien Rhéal, que nous ne rapprochons pas sans raison d'Antony Deschamps, s'est assuré une place à part dans cette galerie contemporaine où, derrière le célèbre voyageur d'outre-tombe, se démène l'ombre inquiète et nouvelle venue de l'abbé de Lamennais.

Avec un art digne d'éloges et le patient courage d'un véritable érudit, l'auteur du *Monde dantesque* a publié, traduit, raconté, commenté l'œuvre gigantesque de l'Homère toscan. Ce titre, que personne n'aurait admis il y a cent ans, n'a rien d'exagéré : il y a bien en effet tout un monde créé par la formidable imagination du poëte et pieusement exhumé par son fervent disciple. Après avoir donné précédemment la reproduction en prose rhythmique de la *Divine Comédie*, M. Sébastien Rhéal consacre le volume que nous avons sous les yeux à crayonner la silhouette des Papes nommés ou désignés dans les trois cantiques. Peut-être, en ce rapide et brillant résumé, laisse-t-il trop souvent la légende prendre la place et les droits de l'histoire. Visiblement possédé du démon dantesque, le commentateur ne se détache pas assez de son poëte et perd ainsi toute occasion de le juger avec une sereine gravité. Puis M. Rhéal, il nous en souvient, est poëte lui-même, et cela se voit trop à sa prose. Pourquoi tout son volume n'est-il pas écrit et composé comme cette neuve et remarquable vie du Dante qui le termine? Pourquoi ne pas rester dans le ton de cette intéressante traduction des traités *de Vulgari Eloquio* et *de Monarchia*, œuvres latines du grand Florentin pour la première fois publiées en français?

Cette dernière surtout nous paraît devoir faire le principal mérite et le légitime succès du volume que nous annonçons. Quoi de plus curieux que d'entrevoir, à six siècles derrière nous, cet orageux débat de la monarchie qui se poursuit encore de notre temps! Sans doute la question n'est plus posée dans les mêmes termes. L'absorbante unité de l'Empire a fait place au droit reconnu des nationalités ; et de la suprématie temporelle du Saint-Siége il ne reste qu'un Pape restauré et maintenu par l'intérêt politique des Puissances. La lutte n'est plus entre César et le successeur du chef des Apôtres ; elle est entre les souverains , jadis vainqueurs de la terre , et les peuples, à leur tour ennemis des couronnes. Dante n'a pas pressenti cette suprême logique des idées et cet inexorable enchaînement des choses. Son rêve fut l'établissement de la paix universelle par la domination universelle; son type, le règne du divin Auguste.

Trois propositions font toute sa thèse, qui se trouve ainsi divisée en trois livres. La monarchie temporelle est-elle nécessaire au bien-être du monde? Le peuple romain s'est-il attribué l'empire avec justice? Enfin l'autorité impériale relève-t-elle du Pape ou de Dieu seul?

« L'unité doit gouverner le nombre, qui est en effet son subordonné, » a

écrit « le Maître de ceux qui savent. » Le dicton populaire qui a fait du *zéro sans chiffre* le symbole de l'impuissance et du néant répond merveilleusement à cette vérité métaphysique. L'homme la porte en lui et lui rend témoignage par toutes les manifestations de sa nature et de sa vie extérieure. La famille n'a qu'un maître : « *Puisses-tu avoir un égal dans ta maison !* » était déjà une malédiction proverbiale au temps du Dante. Ainsi du bourg, de la cité, du royaume, dont le Sauveur a dit qu'il doit périr s'il est divisé contre lui-même. Ainsi du genre humain, qui n'est autre chose, dit le Gibelin, qu'une armée composée de divers corps dont chacun est ordonné d'abord par rapport à lui-même, puis par rapport à l'ensemble, ou plan général, lequel se rattache nécessairement à un seul chef et par lui à Dieu même. On voit donc que la notion de l'ordre se confond virtuellement avec celle de l'unité, et que la terre doit recevoir son impulsion d'un seul prince, comme le ciel l'a reçue d'un seul Dieu. La justice, la liberté, la paix, ont aussi leurs racines dans cette donnée première et divine de l'unité. Qui jugera entre des princes égaux, si ce n'est un monarque plus grand que chacun d'eux? Qui protégera ce don inappréciable du libre arbitre qui, faisant de nous d'abord des hommes sur la terre, doit en faire des quasi-dieux dans l'autre monde, si l'usage en a été bon? Qui fera régner l'harmonie universelle au-dessus du conflit des cupidités et des doctrines? Puis, le superflu déplaît à Dieu et dépare son œuvre; lorsqu'un seul suffit, plusieurs sont de trop et nuisibles. « La pluralité des principautés est un mal, » a dit le philosophe. Comme Moïse, l'Empereur universel doit donc choisir des primats pour gouverner sous lui chaque tribu, mais réserver pour lui seul les jugements supérieurs et généraux.

Sur la deuxième question, l'argumentation des Gibelins, sans être moins affirmative, nous a semblé plus originale. Il s'agit d'établir la préexcellence du peuple romain et son droit de régir les autres peuples. Ce droit est divin : L'office impérial ne doit-il pas appartenir à la nation la plus noble? Or quelle nation plus noble que celle qui peut se dire fille du glorieux roi Énée, dont les titres de noblesse éclatent dans les trois parties du monde : en Asie, par ses aïeux les plus proches, Assaracus et ceux qui régnèrent dans la Phrygie; en Europe, par le fondateur de sa race, Dardanus, né sur cette terre que devait immortaliser plus tard le beau nom d'Italie; en Afrique enfin, par Électre, mère de Dardanus et fille du grand Atlas, comme le rapporte Virgile en son VIIIe livre :

.....Electram maximus Atlas
Edidit, æthereos humero qui sustinet orbes.

Les alliances du pieux Énée ne le font pas moins noble que sa naissance. Ses épouses furent d'abord Créuse, fille du roi Priam, puis l'infortunée Didon, reine et mère des Carthaginois; et, en dernier lieu, Lavinie, fille de ce Latinus qui régna sur la plus noble contrée de l'Europe, à laquelle est restée son nom. On voit que Dante en remontrerait à nos héraldistes modernes dans l'art de fabriquer des quartiers.

Puis viennent la preuve par les miracles, comme s'il s'agissait de la religion, et les récits de Tite-Live tenus pour certains comme ceux des saints

livres. Dante invoque encore à l'appui de sa thèse l'immortelle série des grands hommes, grands surtout pour s'être dévoués au bien public et à la patrie; le droit social, c'est-à-dire cet impérieux besoin d'être protégé qui n'est pas aussi spécial qu'on le croit au moyen âge, et par qui Rome mérita d'être appelée la patronne plutôt que la maîtresse du genre humain; la joute des rois ou le duel des peuples pour l'Empire d'où sortit le jugement de Dieu clairement manifesté par la victoire du seul peuple romain, et enfin la confirmation de l'Empire par le Christ.

Cette dernière considération nous mène droit à l'examen de la troisième question, celle de l'origine du pouvoir du Monarque. Ici Dante, connaissant les dangers de la route, affecte de ne marcher que l'Évangile à la main. C'est d'abord saint Luc, scribe du Christ et de la vérité, qui débute par rendre ainsi témoignage du droit de juridiction universelle appartenant à l'Empereur romain : « En ce temps-là César-Auguste publia un édit pour le dénombrement de toute la terre. » Le Christ a donc voulu naître et mourir sujet de César, car ce fut Pilate, gouverneur romain, et non Hérode, roi des Juifs, qui prononça sa condamnation. Dieu, disaient à leur tour les partisans du droit primordial des Papes, a créé deux grands luminaires, l'un pour le jour, l'autre pour la nuit, figurant ainsi par allégorie, l'un le gouvernement spirituel d'où vient toute lumière, l'autre le gouvernement temporel qui n'en est que le reflet. Et de plus, pendant que l'Ancien Testament nous montre le type des deux pouvoirs dans la famille de Jacob, d'où descendent Lévy, père du sacerdoce, et Juda, père du gouvernement temporel; pendant qu'il nous montre aussi le roi Saül élu, puis déposé par le grand prêtre Samuel, les nouvelles Écritures nous apprennent que le Christ reçut des rois Mages l'encens et l'or, c'est-à-dire le double tribut dû au monarque à la fois spirituel et temporel. Elles nous offrent surtout le passage de Saint-Luc où Pierre dit à son Maître : « Voici deux glaives. »

C'est contre des raisonnements de cette force, dont le premier nous semble mieux placé dans les *Plaideurs* qu'en un si grave sujet, que s'escrime notre subtil argumentateur. Le vicaire de Dieu, ose-t-il dire, n'est point l'équivalent de Dieu, et nous ne devons au successeur de Pierre que ce qui est dû à Pierre lui-même. Puis il réfute les fameuses décrétales en prouvant que Constantin n'avait pas le droit de scinder l'Empire par une donation perpétuelle, et Sylvestre le droit de faire mentir le Christ en mettant son royaume de ce monde. Le principat romain, conclut-il, existait avant l'Église, sa constitution ne saurait donc lui venir d'elle. Le souverain Pontife et l'Empereur sont également nécessaires au genre humain, l'un pour le conduire à la vie éternelle par les voies de la révélation, l'autre, qu'il appelle le jardinier de l'univers, pour le diriger vers la félicité temporelle, selon les enseignements de la philosophie.

Dante a beau faire, sa thèse est schismatique; et là encore le sens populaire a eu raison contre les érudits. Rien de plus contraire à l'existence de l'Église que ce rêve païen d'un seul empire et d'un seul maître. Ce droit dominant des Césars que rien n'interrompt, pas même la venue d'un Dieu sur la terre, comment le concilier avec le droit nouveau des Papes, souverains universels des âmes? Deux souverainetés universelles s'excluent; l'essence

même de la constitution catholique, c'est précisément l'unité du pouvoir spirituel et la diversité des pouvoirs temporels. Partager le premier, c'est le nier, c'est tomber d'une religion à une philosophie. Il est un comme la vérité, comme la révélation, comme la foi. Mais élever un seul trône avec tous les trônes, absorber toutes les nations dans une seule et cette nation dans un seul homme, c'est ramener l'humanité aux âges de monstrueuse barbarie et sacrifier l'Église à Moloch. *L'édifice avec deux hommes au sommet* ne fut jamais que la chimère des poëtes. Le plus fort sera toujours tenté de jeter en bas le plus faible, et la paix générale, ce prétexte décevant à de si fausses théories, sera bien moins assurée que par la distinction et l'équilibre entre les diverses puissances.

D'ailleurs, un théologien comme Dante pouvait-il ignorer que c'est la sagesse d'en haut qui a constitué les nations et tracé les frontières? « *Quando*, dit le Deutéronome, *dividebat Altissimus gentes, quando separabat filios Adam, constituit terminos populorum* [1]. » Aussi voyons-nous tous ces Atlas qui ont prétendu porter le monde fléchir un à un sous le doigt de Dieu. Avant l'ère chrétienne, ils disparaissaient, comme dit notre Gibelin, dans l'ascension miraculeuse de la grandeur romaine; depuis, ils ont été frappés pour avoir porté ombrage au règne spirituel de l'Église. Il y a bien encore des Césars et des empires, on ne verra plus un seul empire et un seul César. Un courtisan, un sophiste, un orateur même sacré peut bien abuser pour un moment de l'analogie des situations et de la similitude des noms; mais le public, qui n'est plus, hélas! ni gibelin, ni guelfe, ne trouvera là qu'un innocent jeu de mots, et se rappellera en souriant le jugement de Voltaire sur le saint empire romain de son temps, lequel n'était déjà plus ni saint, ni empire, ni romain!

Quoi qu'il en soit, remercions encore une fois M. Sébastien Rhéal pour ses ingénieux travaux, et citons, pour gagner à son caractère les sympathies déjà acquises à son talent, les touchantes paroles de la dernière page de son livre : « Sans une foi plus haute et un but plus grave, nous n'aurions pas déjà, nous l'avouons, malgré notre culte envers Dante et les doctes études, sacrifié nos douze années les plus fécondes à l'ingrate tâche de traducteur, ni tenté dans l'âge des inspirations, avec une santé souffrante, plus que n'ont fait nos savants devanciers et deux maîtres modernes dans l'âge des méditations et de la plénitude. Plût à Dieu qu'on nous eût épargné notre rude besogne! La plupart avaient, pour la mieux remplir, une vaste érudition et tous les moyens matériels nécessaires. Si je meurs avant la fin de mon encyclopédie entreprise, ma pensée ne périra pas du moins avec son enveloppe; elle fructifiera en de meilleures mains et de meilleurs temps. »

LÉOPOLD DE GAILLARD.

[1] XXXII. 8. — Voir le savant traité de métaphysique sociale intitulé : *Des lois intimes de la société*, par Antoine Mollière. — Lyon, chez Pélagaud; Paris, chez Aubanel, rue des Saint-Pères, 57. Après le texte sacré que nous lui empruntons, l'auteur ajoute : « Les nations sont donc de grandes races et de grandes familles comme les familles, sont de petites races et de petites nations. Le latin, notre langue mère, les nomme les uns et les autres du même nom (*gens, gentes*, de *genus, generatio :* race, génération). Le fait successif de l'expansion de ces races humaines sur le globe est accidentel et contingent; mais cette expansion elle-même est normale et nécessaire. » (p. 239.)

ŒUVRES COMPLÈTES DE SAINT FRANÇOIS DE SALES, d'après les manuscrits et les éditions les plus correctes. — Paris, *Vivès*.

En réclamant une édition nouvelle des *Pensées* de Pascal, M. Cousin disait qu'il fallait traiter Pascal COMME UN ANCIEN. Que dirons-nous de saint François de Sales?

C'est mieux qu'un ancien, c'est un saint. Et pourtant avec quel sans-façon n'a-t-on pas traité ses écrits? On ne s'est pas contenté de les mutiler, on les a traduits de l'inimitable langage que vous savez dans l'incolore et insipide français d'un académicien du dix-huitième siècle.

Puis on est revenu au vrai saint François de Sales, mais avec quelle incurie du texte! Ouvrez la plus estimée des éditions modernes, celle de M. Blaise. Vous y trouvez des *non-sens* comme celui-ci : « Élection de la souveraine dilection » pour « reyne de la souveraine dilection; » — ou cet autre : « Dans le précieux gage que ce grand prince vous a laissé de votre mariage, *laquelle* étant une image vivante du père, » au lieu de : *Je veux dire en Madamoyselle de Mercœur, laquelle,* etc. — Notez qu'il y a vingt passages tout aussi inintelligibles, mais dont j'épargne l'énumération aux lecteurs du *Correspondant*, les fautes d'impression de M. Blaise n'ayant pas même l'excuse, si c'en est une, d'être amusantes.

Le nouvel éditeur, M. l'abbé Crelier, paraît avoir pris sa tâche au sérieux. Il ne se permet pas, comme la plupart de ses devanciers, de corriger saint François de Sales; il a, si j'ose ainsi parler, la religion du texte original. Il sera le premier qui ait rétabli l'orthographe même du saint évêque de Genève. Il a recouru avec le plus louable scrupule aux plus anciennes éditions, moins complètes évidemment, mais bien plus exactes que les éditions modernes, et surtout à celle du commandeur de Sillery, l'ami de sainte Chantal. Nous n'avons sous les yeux que l'*Introduction à la vie dévote* et le *Traité de l'amour de Dieu ;* mais ces deux chefs-d'œuvre du saint évêque ne nous laissent rien à désirer quant à la pureté du texte et à la bonne exécution typographique.

J'apprécie par-dessus tout, je l'avoue, les deux volumes qui servent comme d'introduction à cette édition et qui ont pour titre : *Histoire du bienheureux François de Sales, composée par son nepveu Charles-Auguste de Sales.* Cette biographie, écrite sous l'inspiration directe de sainte Chantal, reproduit au vif, avec un charme incomparable, tout saint François de Sales, son cœur, son esprit, sa physionomie. On le voit, on l'entend, on le touche, il semble qu'on vit avec lui; et nous ne saurions trop remercier l'éditeur de nous avoir rendu ce livre délicieux, devenu presque introuvable, dont sainte Chantal félicitait l'auteur en ces termes : « J'ay un sentiment de cœur tout à fait grand que vostre travail sera de grande consolation au siècle à venir, parce que vous avez dressé comme un fonds et un directoire véritable, naïf et sincère, que les escrivains pourront d'ores en avant suivre pour escrire à la louange de ce grand homme, que Dieu, par sa grâce, a rendu un si grand Saint. »

FOISSET.

VIE DE L'ABBÉ NICOLLE, vicaire général et chanoine honoraire de Paris, etc., par l'abbé FRAPPAZ, chanoine honoraire d'Agen, du clergé de Paris[1].

VIE DE M. DE BONNEFOND, prêtre et curé de Marmande, par feu M. le comte de MARCELLUS, ancien député et ancien pair de France; deuxième édition, publiée par les soins de M. le comte de Marcellus, ancien ministre plénipotentiaire[2].

C'est d'un digne et vertueux prêtre, l'abbé Nicolle, ancien vicaire général, ancien recteur de l'Académie de Paris, que nous voudrions parler un instant. M. l'abbé Frappaz a raconté son histoire avec un grand charme, il a éclairé de la plus douce lumière l'humble et pieux sanctuaire de cette vie d'apôtre. Heureux serions-nous, si ces lignes pouvaient porter à nos lecteurs quelque avant-goût des vertus racontées et du livre qui les raconte!

Dominique-Charles Nicolle naquit le 4 août 1758 dans un village de Normandie. Entré d'abord comme écolier au collége Sainte-Barbe à Paris, il ne voulut plus quitter cette pieuse maison, y embrassa le sacerdoce et y devint professeur, élevant les autres et s'élevant lui-même dans le commerce assidu des grands modèles et dans ces fortes études classiques qui lui semblaient une des conditions même de l'éducation. Près de cinquante années plus tard, au déclin d'une vie toute vouée à l'enseignement, on le retrouvait encore dans cette attitude de ses jeunes années; il instruisait et il s'instruisait toujours, cultivant le latin, cultivant le grec, et regrettant un peu le temps où l'on voyait, comme il le redisait après Rollin, *un Henri de Mesme réciter Homère par cœur d'un bout à l'autre, et près de deux mille vers grecs faits par lui*. C'était d'ailleurs, il faut le dire, un fonds commun d'idées à tous ces prêtres que la révolution trouva debout devant elle; l'Europe admirait leur beau langage et la ferveur de leur foi; en eux une grâce attique prêtait son charme à la charité chrétienne, et le goût des anciens s'unissait à la pratique la plus sévère des vérités éternelles; ils aimaient Platon et ils faisaient aimer l'Évangile. On voit en Italie, dans de pauvres églises, des vases grecs, encore couverts des sculptures les plus fines, et qui contiennent aujourd'hui l'eau du baptême : c'est ainsi que le clergé d'autrefois entendait l'antiquité; l'abbé Nicolle, Rollin, qui fut presque un prêtre, et leur maître à tous, Fénelon, répandaient dans la langue d'Homère et de Virgile le pur esprit du christianisme.

Cependant ces heureux loisirs d'une société éclairée et polie touchaient à leur terme. La révolution avait éclaté, et déjà les ambitions se montraient derrière les utopies, les crimes derrière les sophismes; les plus vénérables institutions, les réformes les plus sages, les vieilles franchises du pays et cette liberté nouvelle qu'avait évoquée tout d'un coup la Constituante n'étaient plus que des ombres. L'émigration devenait peu à peu pour le clergé et pour la noblesse une nécessité terrible, et dans l'âme des gentilshommes français, dont une partie se retirait à l'étranger, dont l'autre demeurait sur le sol, quelque chose se passait comme le sombre dialogue du comte d'Egmont

[1] Chez Lecoffre, rue du Vieux-Colombier, 29. 1857.
[2] Chez Firmin-Didot, rue Jacob. 1856.

et du prince d'Orange. « Adieu, prince sans terre! » disait d'Egmont à son compagnon qui se condamnait à l'exil. « Adieu, comte sans tête! » répondait Guillaume de Nassau à son compagnon qui s'offrait à la mort. L'exil avec ses humiliations lentes, ses misères sans éclat, ses douleurs muettes, ou la mort! C'était le choix laissé au clergé et à la noblesse de France.

L'abbé Nicolle, après avoir refusé le serment à la constitution civile du clergé, suivit sur la terre étrangère madame de Choiseul-Gouffier, qui allait rejoindre son mari, encore ambassadeur du roi pour quelques jours à Constantinople.

L'abbé Nicolle erra quelque temps à l'aventure, visita Rome, Athènes, Constantinople, les plus grands débris de l'ancien monde; et c'était l'heure où tombait la plus puissante monarchie de la chrétienté! Après quelques détours il arriva en Russie, où une royale hospitalité appelait son ami, M. de Choiseul. L'impératrice Catherine, avec le bon sens qui était le trait de son génie sans vertu, se montrait empressée pour les fugitifs que lui envoyait la France; elle avait ouvert sa cour aux faux philosophes du siècle, mais elle ouvrait ses États aux idées et aux hommes vaincus au delà du Rhin; elle avait souri aux basses adulations de Voltaire sur le partage de la Pologne, et convié d'Alembert et Diderot à la joie de ses festins, mais elle laissait de pauvres prêtres travailler en paix à l'éducation de ses peuples et à la civilisation de son empire.

Une maison d'éducation, fondée par l'abbé Nicolle à Saint-Pétersbourg, fit merveille. Les plus grandes familles moscovites voulurent y avoir leurs enfants. Les Orloff, les Gagarin, les Galitzin, les Menschikoff, les Benkendorf, devinrent les élèves du prêtre catholique. Bientôt un théâtre plus vaste fut donné à son zèle. L'empereur Alexandre, deuxième successeur de Catherine, le chargea de visiter les églises de ces provinces méridionales de la Russie que gouvernait alors le duc de Richelieu. L'abbé Nicolle quitta son institut, partit pour les régions du Caucase, visita les contrées les plus éloignées, les lieux les plus déserts, ranima la foi, ouvrit cinq églises, et vint s'établir à Odessa. Ce fut là, dans cette ville à moitié française, au milieu de grands projets de colléges à bâtir, d'universités à fonder, et à travers la terrible diversion d'une peste où son âme de prêtre parut dans tout son jour, qu'il passa les dernières longues années de l'Empire; étranger, non insensible aux événements prodigieux qui semblaient se précipiter pour quelque affreux désastre de la France. Le désastre arriva, hélas! La patrie, épuisée par l'insatiable avidité d'un homme, s'ouvrit de tous côtés à l'ennemi; deux fois elle fut envahie, et deux fois elle était partagée sans la maison auguste qui se jeta entre l'Europe et la France. Les Bourbons rétablis, les exilés reprirent les uns après les autres le chemin de la patrie; l'abbé Nicolle s'attarda quelque temps encore; enfin il se décida et revint à Paris en 1817. Aumônier du roi, vicaire général de Mgr de Quélen, recteur de l'Académie de Paris, tout fier de cette maison de Sainte-Barbe qu'il avait voulu relever dans son esprit primitif, rien ne lui manqua, rien, pas même ces tribulations intimes et ces fortes douleurs qui sont le tissu ordinaire de la vie et l'achèvement des grandes vertus. L'abbé Nicolle mourut à l'âge de soixante-dix-sept ans, le 2 septembre 1835.

L'histoire de l'abbé Nicolle, comme on le voit, est simple devant les hommes. Peu de bruit s'est attaché à ses pas. Il est mort, ayant fait beaucoup de bien dans une destinée obscure. Cependant, comme ces fleuves sans nom dont les eaux, ornement et joie des campagnes, touchent en passant à quelque plaine fameuse, à quelque grand souvenir épars sur leurs bords, la vie du serviteur de Dieu a été mêlée à de hautes renommées avant de se reposer dans la paix éternelle.

M. l'abbé Frappaz a réuni plusieurs lettres de personnages illustres qui ont connu et aimé l'abbé Nicolle. Joseph de Maistre, le duc Mathieu de Montmorency, le comte Orloff, qui signait l'année dernière le traité de Paris, et le sauvage héros qui, quarante années avant, avait brûlé Moscou, Rostopschin, des princes et des princesses de sang royal, ont été ses correspondants. Qu'il nous suffise de recueillir ici un de ces précieux souvenirs.

Une vive et profonde amitié unissait l'abbé Nicolle et le duc de Richelieu. L'humble prêtre et le grand seigneur s'étaient rencontrés à Odessa, tous les deux travaillant en commun, celui-ci fondant les villes, défrichant les terres, développant l'agriculture, le commerce, l'industrie, mettant l'homme là où était le désert; celui-là formant les esprits et les cœurs qui seraient la vie de ces cités et les soutiens de cette civilisation. En 1814, le duc de Richelieu prit les devants et partit pour la France; alors s'engagea entre le ministre du roi Louis XVIII et son ami absent une correspondance qui appartient véritablement à l'histoire.

Ce qu'a été le duc de Richelieu sous la monarchie constitutionnelle, notre siècle, qui ne se souvient guère, ne l'a pas oublié encore. Cet émigré patriote, ce gentilhomme libéral, cet aristocrate royaliste qui aimait la liberté comme il aimait l'honneur, ce modèle accompli des vertus du chevalier et du citoyen, ce proscrit de la Révolution qui donnait sa peine pour l'établissement du gouvernement représentatif, comme le plus illustre de sa race avait donné la sienne pour l'avénement de l'autorité monarchique et de l'unité politique sur les débris de la féodalité; cet homme d'État qui se trouvait mal en annonçant à la chambre des Pairs les traités de 1815, et qui avait le bonheur, au congrès d'Aix-la-Chapelle, d'abréger l'humiliaition de l'occupation étrangère; ce grand serviteur du bien public, qui, après avoir vu passer les millions et tenu les plus vastes affaires du monde entre ses mains, se retirait du pouvoir si pauvre que les députés du pays lui votaient une dotation nationale, et qui la donnait aux pauvres; ce personnage antique, dont le nom, tour à tour symbole de tout ce que l'ancien régime avait offert de plus puissant et de plus frivole, semblait destiné encore à devenir la réconciliation vivante de la vieille France et de la France nouvelle, le duc de Richelieu a forcé l'attention et le respect des générations modernes.

Nous sommes en 1815 : le duc de Richelieu arrive d'Odessa; il n'est pas ministre encore; le voilà étudiant cette société à moitié débrouillée d'une effroyable servitude, et qu'il faut rasseoir dans l'ordre. O sophistes, qui nous vantez sans cesse les avantages du despotisme pour la plus grande vertu du genre humain, entendez ce cri de douleur d'une âme honnête! « Janvier 1815... Le caractère national, écrit le duc de Richelieu à l'abbé Nicolle, est entièrement dénaturé. Le peuple a pris des manières rudes, gros-

« sières, qu'il n'avait jamais eues ; ses sentiments religieux sont on ne sau-
« rait plus faibles et plus rares. La classe supérieure ne songe qu'à se pous-
« ser, s'enrichir, se placer : tous les moyens lui sont bons pour parvenir.
« Vous seriez étonné, si je vous contais les détails de ce qu'on voit tous les
« jours. La bureaucratie est dix fois pire qu'en Russie. Il se reçoit, dans les
« divers ministères, plus de dix mille lettres par jour. Je n'ai encore vu
« personne qui ne se croie propre à remplir toutes les places de l'adminis-
« tration, pourvu toutefois qu'elles soient lucratives, et elles le sont presque
« toutes ; le ministère de l'intérieur seul coûte quatre-vingt-dix millions.
« Jamais administration ne fut plus dispendieuse. Il est probable qu'on
« cherchera à remédier à tout cela ; mais la chose n'est pas facile, car
« il faut éviter, surtout à présent, de faire un trop grand nombre de mé-
« contents... » L'année suivante, il est ministre ; c'est le même accent, c'est la même lassitude. « La vieille Europe, écrit-il en 1816, à son ami,
« paraît épuisée au physique comme au moral. La terre même se refuse
« à produire, et le soleil à mûrir les moissons. La récolte en vin a été
« nulle dans la presque totalité de la France. Celle du blé est médiocre ;
« il en résulte une énorme cherté, si même ce n'est pas une disette. Je
« doute qu'il y ait à présent sur la surface de la terre un peuple aussi mal-
« heureux que le peuple français. Humilié dans son amour-propre, écrasé
« d'impôts, sans commerce, sans industrie, et payant le pain six et sept sous
« la livre ! » Et le noble duc se demande si une nation, ainsi dépravée et ruinée par les abus effrénés de la force, pourra porter la liberté. Cependant le gouvernement représentatif, au milieu même de l'inexpérience de ses commencements et des misères qu'il rencontre, répand insensiblement ses bienfaisantes influences ; l'ordre rentre dans la société, la confiance remplit les âmes, les dettes du pays se payent peu à peu, les charges s'allégent, le commerce, l'industrie, se fondent, la France se relève, et, trois ans après, le duc de Richelieu, étonné du spectacle qu'il a sous les yeux, écrit à l'abbé Nicolle, qui est revenu pour quelques jours à Odessa. « Août 1818 : je pars dans une
« douzaine de jours pour Aix-la-Chapelle. J'espère que la besogne sera courte
« et bonne, et qu'enfin la France, en étant rendue à elle-même, rentrera dans
« la communion européenne. Si elle sait être sage, elle possède encore tous
« les éléments d'une étonnante prospérité. On ne peut se faire une idée des
« progrès qui ont eu lieu depuis un an, et ils seront bien plus rapides encore,
« dans la supposition que l'on ne fasse pas de folies. La même améliora-
« tion que vous voyez dans les fonds publics existe dans le prix des terres, qui
« est monté étonnamment. Pour que cela dure, il ne faut, comme je vous le
« disais, que de la sagesse. Les Français en auront-ils ? » Pourquoi faut-il que ces patriotiques espérances aient été interrompues soudain ? Du moins le duc de Richelieu n'assista pas à leur ruine. Il mourut le 16 septembre 1822, dans tout l'éclat de la Restauration, et l'abbé Nicolle honora d'une grande abondance de larmes et de prières l'ami qu'il perdait, *l'homme le plus vertueux de son siècle*, comme il se plaisait à l'appeler.

L'abbé Nicolle nous fait songer à un autre prêtre, à l'abbe de Bonnefond, curé de Marmande, dont M. le comte de Marcellus réédite l'histoire, écrite, il y a cinquante ans bientôt, par son pieux et noble père. C'est l'histoire très-

simple d'un curé de Gascogne, dépossédé de son troupeau durant la Terreur, ramené au milieu de lui lors du Concordat, et toujours, dans la prospérité comme dans les mauvais jours, à l'ombre des bénédictions de la foule comme au sein des contradictions les plus amères, compatissant et doux à l'image de son divin Maître. Les événements ont diminué, l'horizon est moins agité et moins étendu, c'est la même lumière qui l'éclaire, et cette lumière vient du ciel. La vie de ces hommes de Dieu, celle de l'abbé Nicolle et celle de l'abbé de Bonnefond, laisse dans l'âme édifiée une vive impression de ce qu'est le prêtre parmi les émotions confuses de ce monde, une bonne pensée visible.

H. Mercier de Lacombe.

LETTRE SUR L'AGRICULTURE, par M. Victor de Tracy, ancien député de l'Allier et de l'Orne. — Paris, librairie agricole de la maison Rustique, rue Jacob, 26.

Il a quelques années, la pensée d'embrasser la vie rurale passait chez un jeune homme pour une preuve d'incapacité. Toutes les autres carrières n'étaient-elles pas préférables à une profession qui, disait-on, ne pouvait donner ni considération ni profit? Il fallait être bien humble ou bien dépourvu pour s'y résigner. Fort peu bravaient ce préjugé; il était loin de provoquer les vocations, et, en outre, les familles, croyant que les entreprises agricoles étaient des entreprises ruineuses, en détournaient avec soin leurs enfants.

Grâce aux écrits d'agronomes éminents, grâce à leur exemple surtout, ces préventions sont en grande partie dissipées. L'honneur d'avoir, un des premiers, réhabilité chez nous la profession agricole, appartient à M. de Tracy. Dans une série de lettres sur l'agriculture, publiées par le *Journal des Économistes* depuis 1847 jusqu'en 1856, et recueillies en un volume que vient d'éditer la librairie agricole de la Maison Rustique, un homme qui a figuré avec honneur et indépendance dans nos assemblées politiques et dans le gouvernement de son pays, M. de Tracy, a voulu démontrer que l'intérêt de la société, celui de l'Etat, aussi bien que le leur propre, conseillaient aux propriétaires ruraux de cultiver eux-mêmes leurs domaines.

Sans doute, il n'est au pouvoir de personne de prévenir et d'empêcher le retour d'influences désastreuses sur les récoltes; mais ne peut-on du moins en atténuer les effets? Les terres bien cultivées ne produisent-elles pas toujours, proportion gardée, beaucoup plus que les autres? Dans les pays où l'agriculture est prospère, des cultures variées, des assolements flexibles, permettent de demander au sol les productions que les circonstances réclament; en multipliant les éléments de l'alimentation, on y diminue les dangers résultant d'une mauvaise saison; dangers si graves quand, par suite de circonstances malheureuses, la seule denrée servant exclusivement à la nourriture des habitants vient à manquer. Dans ces contrées favorisées, ajoute M. de Tracy, ce qui fait la prospérité de chacun vient encore augmenter la fortune de l'État s'enrichissant, par l'impôt sur les mutations, d'une partie de la plus-value acquise par la terre. La population enfin, par une loi éco-

nomique infaillible, s'y accroît en raison directe de la production; et la salubrité du climat, toujours développée par la culture, y devient une cause de longévité.

Tel est, d'après M. de Tracy, l'état des pays où l'industrie agricole est en voie de prospérité. Mais, il faut le reconnaître, il n'en est pas ainsi en France, l'auteur cherche les causes qui ont empêché un peuple, chez lequel les cinq septièmes de la population sont voués aux travaux des champs, de réaliser les améliorations agricoles accomplies depuis longtemps déjà par ses voisins. Il en découvre la cause unique dans les mœurs. En France, les habitudes comme les traditions de famille, la manie d'être quelque chose, c'est-à-dire d'occuper dans l'État une place plus ou moins importante, font déserter les campagnes par tous ceux qui ont quelque intelligence, quelque éducation, quelque fortune. Tel est le principe du mal, c'est lui qu'il faut combattre. En vain a-t-on voulu faire intervenir l'État et les lois dans une question où les mœurs font tout; en vain a-t-on voulu, dans l'intérêt de l'agriculture, refondre le régime hypothécaire, créer un crédit foncier, confectionner un code rural; toutes ces tentatives n'ont rien produit.

Faire dépendre les progrès de l'agriculture de l'exploitation du domaine par le propriétaire lui-même, peut paraître, surtout dans le nord de la France, une exigence injustifiable. C'est ce que l'on ne croira plus quand on aura lu le livre de M. de Tracy. Il divise en effet les détenteurs du sol en quatre catégories : les petits propriétaires, les métayers, les fermiers et les propriétaires ayant un capital suffisant qu'ils consacrent à des améliorations agricoles. C'est entre les mains de cette dernière classe de possesseurs que M. de Tracy place l'avenir de l'agriculture. Les petits propriétaires ont en général un capital à peine suffisant pour exploiter passablement leurs héritages. Le partage des fruits du domaine entre le métayer et le propriétaire, rend celui qui cultive le sol en partie indifférent à l'augmentation de ses produits. Les fermiers, lorsqu'ils ont un long bail, peuvent tenter quelques améliorations passagères, mais dont ils limitent toujours les effets à la durée de leur jouissance. Le propriétaire seul peut exécuter ces entreprises importantes qui améliorent son fonds, non-seulement pour un temps, mais encore pour toujours; et, s'il a une fortune et une intelligence suffisantes, nul ne peut plus utilement pour lui-même et pour les siens cultiver ses terres. M. de Tracy, qui veut l'en convaincre, ne se borne pas à lui promettre des bénéfices convenables, il lui prouve que ces bénéfices sont certains, en mettant à une des dernières pages de son livre les comptes de son exploitation personnelle.

Je l'avoue, j'aime les conseils ainsi donnés, quand à côté de la théorie se trouve la pratique. Tous ceux qui liront les lettres de M. de Tracy partageront cette opinion. J'espère qu'ils feront plus que de la partager, et qu'une partie d'entre eux suivra ses conseils et son exemple.

Léon Vingtain.

ŒUVRES COMPLÈTES ET INÉDITES DE VAUVENARGUES, précédées de l'éloge de Vauvenargues couronné par l'Académie française, et accompagnées de notes et commentaires par D. L. Gilbert. 2 volumes grand in-8°. Paris, *Furne*, éditeur.

La destinée de Vauvenargues a été doublement malheureuse ; enlevé par une mort prématurée, il n'a pu laisser que des fragments, et ces essais inachevés sont restés en partie inconnus jusqu'ici. Assurément ce que l'on possèdait de l'auteur de l'*Introduction à la connaissance de l'esprit humain* aurait suffi pour le maintenir à jamais au rang des penseurs les plus éminents. Mais l'intelligence n'était pas sa seule supériorité ; celui qui avait dit que « les grandes pensées viennent du cœur » était la vivante expression de cette vérité : Ses œuvres et sa correspondance inédites nous l'ont révélé. La vie aujourd'hui connue de Vauvenargues est un touchant commentaire de sa maxime. Ses lettres nous font assister au travail de sa pensée, à ses aspirations vers le christianisme, mal secondées, hélas! par les circonstances et les hommes, enfin aux luttes douloureuses et secrètes de son âme contre la souffrance et la pauvreté. Elles se composent de deux correspondances, l'une avec M. de Saint-Vincent, fils d'un conseiller à la cour des comptes de Provence, l'autre avec le marquis de Mirabeau, l'*Ami des hommes*, le père du célèbre tribun de la Révolution. Elles intéressent à différents titres, mais aussi profondément l'une que l'autre. Avec dix-huit dialogues et quelques fragments nouveaux, ces lettres forment un volume entièrement inédit. L'autre volume de cette édition comprend les ouvrages déjà connus, mais qui paraissent ici pour la première fois corrigés sur les manuscrits et accompagnés de notes et de commentaires qui les éclairent et en mettent les différentes parties en relation les unes avec les autres. M. Gilbert a compris qu'il lui appartenait d'élever un monument à la gloire du philosophe sous les auspices duquel il a fait son entrée dans les lettres, et il n'a rien épargné pour le rendre parfait.

P. Douhaire.

ERRATUM.

Dans la livraison précédente (25 août), à l'article : *Œdipe à Colone au séminaire d'Orléans*, deux fautes ont échappé qu'il importe de corriger : page 694, ligne 3, au lieu de *sacrifier*, lisez : satisfaire; — page 705, ligne 1, au lieu de *retrace*, lisez : retient.

L'un des gérants, CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

MADAME DE SWETCHINE

Plusieurs fois déjà j'ai rendu à d'illustres catholiques, morts de notre temps, un funèbre et pieux hommage. Tour à tour le général Drouot, Daniel O'Connell, Frédéric Ozanam, ont entendu ma voix sur leur tombe, une voix inférieure à celle que leur gloire eût méritée, mais qui pourtant tenait d'une admiration sincère le droit de les louer. Aujourd'hui, après ces noms fameux, pour qui la louange ne peut rien, je prononce un autre nom, un nom qui pourra paraître inconnu, peut-être même étranger, et qui cependant appartient à la nation des grands esprits chrétiens de notre âge. Ecrivain supérieur, madame de Swetchine n'a rien publié; conversatrice de premier ordre, la renommée de son salon n'a point pénétré au delà de ce cercle qui n'est pas le public, quoiqu'il soit plus que l'intimité; femme d'une foi antique et d'une piété active, elle n'a fondé ni présidé aucune œuvre : et toutefois, pendant plus de quarante ans, elle a exercé un empire que le comte de Maistre avait subi, devant lequel madame de Staël s'était inclinée, et qui a retenu autour d'elle, jusqu'à son dernier jour, des admirateurs accoutumés à émouvoir l'opinion, mais plus accoutumés encore à s'éclairer de la sienne. Au comte de Maistre avaient succédé M. de Bonald, M. l'abbé Frayssinous, M. Cuvier; à ceux-ci M. de Montalembert, le comte de Falloux, le prince Albert de Broglie, et tant d'autres, génération plus jeune, mais non moins soumise à l'ascendant d'une âme où la vertu servait le génie.

Pourquoi nous tairions-nous? Pourquoi ne rien dire aux vivants de ce qu'ils ont perdu dans les morts? Tant que l'homme vit, la modestie doit garder ses actes, et l'amitié elle-même doit être contenue par la pudeur; mais la mort a cela d'admirable, qu'elle donne au souvenir comme au jugement toute sa liberté. En enlevant ceux qu'elle frappe au double écueil de la fragilité et de l'envie, elle permet à ceux qui ont vu de lever le voile, à ceux qui ont reçu de confesser le bienfait, à ceux qui ont aimé d'épancher leur amour. L'obscurité même du mérite ajoute au désir de le faire connaître, et si ce mérite fut illustre, tout en étant caché, c'est presque une religion de le tirer de la tombe et de lui rendre devant les hommes la gloire qu'il a devant Dieu. Aussi

ai-je l'espérance qu'on me pardonnera ces courtes pages; mais, ne l'eussé-je pas, je les écrirais encore. Je les dois à une amitié qui avait commencé dans les ombres et les périls de ma jeunesse, et qui depuis, à travers les vicissitudes d'un quart de siècle, ne cessa jamais de m'ouvrir les perspectives de l'honneur si difficiles à reconnaître dans des temps agités et confus, lorsque la foi elle-même se trouble aux événements de la terre et y cherche une route digne de sa mission.

Madame Sophie-Jeanne de Swetchine était née en Russie, le 4 décembre 1782. Son nom de famille était de Soymonoff. Elle avait une sœur qui épousa le prince de Gagarin, ancien ambassadeur de Russie à Rome; elle-même s'unit, à l'âge de dix-sept ans, au général de Swetchine, gouverneur militaire de Saint-Pétersbourg. Elle appartenait par sa naissance à la religion grecque; mais son éducation l'avait livrée au scepticisme du dix-huitième siècle, et, selon le cours naturel des choses, elle eût dû mourir incrédule ou schismatique, au fond de quelque terre semi-orientale. Dieu ne le voulait pas, et c'est là tout d'abord l'intérêt saisissant qui s'attache à sa vie. Pour un chrétien, la prédestination d'une âme et les chemins mystérieux par où Dieu la conduit à sa fin sans toucher à sa liberté, sont un spectacle qui l'emporte sur tous les autres et dont le charme ne s'épuise jamais. Les secrets de la grâce et du libre arbitre, si intimes à notre propre cœur, nous éclairent mieux dans une histoire qui n'est pas la nôtre, et la communion des saints, qui fait de nous tous, croyants et aimants, une seule chose dans une seule lumière et une seule bonté, nous donne, au récit d'une conversion difficile, le sentiment d'une conquête où nous avons notre part.

La jeune Sophie de Soymonoff était donc incrédule et grecque. Elle avait été prise, dès sa naissance, aux illusions du rationalisme et aux rets de la plus singulière fortune qu'ait eu l'erreur; car la religion grecque a cela d'unique, qu'elle présente une négation très-restreinte et très-stable de la vraie foi, sous une autorité qui s'est retranchée de sa base, et qui cependant en garde tout le reste avec un sentiment profond de l'antiquité. A voir cette succession épiscopale exacte, ce symbole inaltéré, cette discipline inviolable, ces sacrements où Rome elle-même se reconnaît, on se demande comment l'erreur respecte si bien et si longtemps les limites qu'elle s'est tracées dans son jet primitif, semblable à ces roches qu'une éruption a soulevées de leurs fondements, et qui demeurent immobiles sous l'œil et sous l'effort des siècles. Tandis qu'en Occident, le protestantisme n'a pu se créer ni dogmes, ni discipline, ni hiérarchie, nuage flottant au hasard de tous les esprits, l'Orient a vu, dans un spectacle contraire, se produire la fixité de l'erreur. Ici la dissolution, là bas la pétrification : entre les deux, la vérité qui est immuable sans être inerte, progressive sans

subir de changements. Quelque étonnant que soit ce contraste, il n'est pas difficile de s'en rendre compte si l'on considère, d'une part, la différence de nature entre l'homme d'Orient et l'homme d'Occident, et, d'une autre part, la diversité du sort politique qui leur a été fait. L'homme d'Orient contemple et adore, tandis que son rival, moins heureux par le regard, l'est davantage par l'action. Aussi l'un s'est-il créé des institutions généreuses, sous lesquelles il a, d'âge en âge, étendu son empire, tandis que l'autre a passé de servitude en servitude, incapable de s'asseoir à l'ombre d'une autorité réglée, et de développer, sous un souffle libre, ni le mal ni le bien qu'il a conçu. De là, en Europe, l'erreur prenant un caractère de vie qui l'a conduite aux conséquences logiques les plus extrêmes, en même temps qu'elle revêtait à Constantinople un caractère de mort qui l'a laissée ce qu'elle était, par impuissance et non par vertu.

Néanmoins il est aisé à une intelligence vulgaire de s'y tromper, surtout lorsque les traditions de famille et de nation donnent à l'erreur le reflet du patriotisme, et qu'un gouvernement absolu, gardien jaloux d'une religion dont il est le chef, ne laisse parvenir aux âmes aucune émanation de la vérité. Sophie de Soymonoff était née prisonnière au sein d'un empire de soixante-dix millions d'hommes. Elle était à six cents lieues de Saint-Pierre et à mille ans de la vraie foi. Mais, si vigilant que soit le despotisme, si muré que soit le cachot, Dieu reste toujours proche, et il amène d'où il veut les instruments que sa Providence s'impose pour conserver à l'homme la part qu'il lui a faite dans toutes ses œuvres. A l'âge où madame de Swetchine ne pouvait sonder encore ni la misère du schisme grec, ni l'abîme de l'incrédulité, un homme de Dieu lui vint. Ce n'était pas un prêtre, c'était l'ambassadeur d'un roi dépouillé de la plus grande partie de ses Etats, relégué dans une île de la Méditerranée, et qui, en envoyant à Saint-Pétersbourg un représentant de ses malheurs, ne se doutait pas qu'il y envoyait un chargé d'affaires de la grâce divine, un homme marqué d'un sceau prédestiné. Le comte Joseph de Maistre, car c'était lui, détestait de toute son âme les deux colosses de son temps, la Révolution et l'Empire, celui-ci, parce qu'il y voyait l'oppression des nationalités européennes; celle-là, parce qu'il la croyait empreinte à jamais d'un esprit antichrétien : mais il aimait la France, parce que, bien qu'elle fût le siége de la Révolution et de l'Empire, il y sentait une foi indestructible, la foi de Clovis, de Charlemagne, de saint Louis, et je ne sais quelle prédestination qui ravissait son entendement et le rendait prophète à l'endroit de ce pays qu'il estimait si coupable, mais si grand. Né en Savoie, dans la patrie de saint François de Sales et de Jean-Jacques Rousseau, il était Français comme eux par son génie, mais bien plus encore par sa foi, et son cœur n'avait que deux pulsations, l'une pour

l'Église, l'autre pour la France : mortel généreux, qui faisait taire ses antipathies devant ses convictions, en qui l'aveuglement n'ôtait pas la lumière, et qui, comme Philoctète blessé des flèches d'Hercule, ne pouvait séparer la Grèce ni de ses accusations ni de ses attendrissements.

Madame de Swetchine eut bientôt rencontré cet homme extraordinaire dans les salons de Saint-Pétersbourg, et ce fut là le premier grand événement de sa vie. Esprit absolu, mais aimable, ainsi que sa correspondance posthume l'a prouvé, M. de Maistre aimait la conversation. Il ne l'aimait pas comme un trône où brillait son génie, mais comme un échange libre et délicat des pensées, où la grâce s'unit à la lumière, le goût à la hardiesse, l'abandon à la mesure, qui rapproche dans une heure tous les temps et tous les dons, et noue entre des hommes qui veulent se plaire des sentiments de bienveillance et de respect. Foyer généreux des intelligences cultivées de tous les pays, la conversation est le dernier asile de la liberté humaine. Elle parle encore là où la tribune se tait; elle remplace les livres qui ne se font plus; elle donne cours aux pensées que le despotisme poursuit; elle échauffe enfin, elle remue, elle émeut; elle est, là où elle peut vivre, le principe et l'écho tout puissant de l'opinion. Il ne faut donc pas s'étonner si de grands hommes y trouvent un plaisir qui est aussi pour eux l'accomplissement du devoir. Tant qu'une société converse, elle est encore sauvée.

Or il n'y avait pas d'apparence que le comte de Maistre pût trouver à Saint-Pétersbourg un aliment à ce noble besoin de son cœur. Le Russe est doué d'une parole facile, d'un esprit prompt, et ce n'est pas une flatterie dénuée de justesse qui l'a nommé le Français du Nord. Mais il sert depuis qu'il est au monde; privé de toute liberté politique, il n'a pas même dans sa religion un espace pour y dilater sa poitrine, et le Christ qu'il adore ne lui apparaît que sous le sceptre de ses maîtres et derrière leur implacable majesté. Une forteresse renferme, à Saint-Pétersbourg, le temple où dorment les czars, et, une fois morts, leur peuple ne peut pas même visiter librement leur cendre. La crainte, le soupçon, le doute, toutes les nuances de l'inquiétude, habitent le Russe, et se traduisent sur son front par un calme que rien ne détruit, sur ses lèvres par une réserve que rien ne dissipe. Pour converser, il faut s'ouvrir; pour s'ouvrir, il faut posséder sa vie, ses biens, son honneur, sa liberté. Lors donc que le comte de Maistre entra dans Saint-Pétersbourg, il put se dire qu'il entrait dans la capitale du silence, et que son génie n'y serait qu'un monologue.

Il se trompait. Je n'ai entendu madame de Swetchine que dans les vingt-cinq dernières années de sa vie, et elle en avait cinquante lorsque son regard bienveillant s'arrêta sur le mien. Sans doute l'âge

avait mûri son art de penser et de dire; mais il est impossible qu'elle n'en eût pas eu cette jeune irruption qui annonce de bonne heure aux autres et à soi le trésor que l'on porte dans son sein. Toujours est-il que M. de Maistre l'eut bientôt découvert. Au milieu de ce monde de diplomates et de grands seigneurs, il discerna une jeune femme qui portait dans son langage le trait de la supériorité, et dont la conversation, puisée à une source plus pure encore que l'esprit, touchait, avec un tact remarquable, aux frontières de la liberté sans les franchir jamais. La confiance est une indicible soif de notre pauvre cœur; il ne peut vivre seul, il s'épanche sans qu'il y songe, et lorsque l'expérience de la vie lui a révélé le péril de l'abandon de soi, devenu plus sage, mais non pas plus amant de la pensée contenue, il estime un bonheur souverain la rencontre de la sécurité dans le commerce du monde. Moins heureux cependant que la plupart des hommes, l'homme de génie a besoin aussi d'une certaine élévation dans les intelligences qui touchent la sienne, et, bien que la foule ait son charme et sa puissance, ne fût-ce qu'en écoutant celui qui la domine, néanmoins c'est à part, dans le choc de deux lumières dignes l'une de l'autre, que la conversation prend tout son essor et arrive aux dernières fibres de notre être pour lui révéler le plaisir éternel des esprits, qui est de se parler. Démosthènes discourant devant les Athéniens, Cicéron plaidant au Forum ou au sénat de Rome, ne faisaient pas, comme on le croit peut-être, un monologue : la foule leur répondait, et leur éloquence était le fruit d'une grande âme entendue d'un grand peuple. Il n'y a pas d'éloquence solitaire, et tout orateur a deux génies, le sien et celui du siècle qui l'écoute.

Madame de Staël, qui fut la première conversatrice de son temps, se disait malheureuse de la médiocrité universelle, et cependant elle conversait à Paris, chez le peuple le plus prompt de la terre à la parole, et le plus confiant : qu'eût-elle dit à Saint-Pétersbourg? M. de Maistre y était, mais il y était avec une Française née en Russie, et qui devait un jour, reconnaissant l'erreur de sa naissance, vivre et mourir dans sa vraie patrie, la patrie d'une foi incorruptible et d'une liberté qui n'a jamais eu que des éclipses, parce que la conversation l'a soutenue toujours. Louis XIV conversait à Versailles, sans se douter que la conversation tuerait son despotisme. En Orient, siége prédestiné du pouvoir absolu, le prince ne converse pas, il ordonne et se tait.

Il est impossible à deux âmes de se rencontrer dans une conversation où elles se plaisent, sans que, tôt ou tard, la religion apparaisse au seuil de leurs discours. La religion est le vêtement intérieur de l'homme. Il y en a qui s'arrachent des lambeaux de ce vêtement, d'autres qui le souillent; mais il y en a peu qui se l'ôtent jusqu'à ne pas en conserver quelque haillon, et ce morceau, tel quel, suffit pour

qu'ils ne soient pas nus de la divinité. Madame de Swetchine était incrédule, et elle avait derrière elle, au delà de son incrédulité, le schisme grec : le comte de Maistre était catholique, non-seulement par la foi, mais par la vue directe de l'esprit. Il était à ce point où l'homme peut dire, tant la vérité lui est sensible : Je ne crois pas, je vois. Quels furent les entretiens de ces deux âmes sur un sujet où il n'y avait entre elles de commun que le génie? Que se dirent-elles de 1805 à 1810, du jour où elles se rencontrèrent pour la première fois, à celui où l'une d'elles se courba devant l'autre, s'avoua vaincue et poussa, au sein de l'amitié, le dernier soupir de l'erreur? Sans doute Dieu seul le sait. Dieu seul connaît les ruses qui suspendirent sept années l'efficacité d'une éloquence soutenue de la grâce divine, et lui disputèrent pied à pied la victime et la victoire. Cependant deux des ouvrages immortels du comte de Maistre, les *Soirées de Saint-Pétersbourg* et le livre du *Pape*, peuvent nous donner le secret de cette controverse perdue dans la mémoire des hommes, et que nous retrouverons un jour dans celle de Dieu.

Il est manifeste que la gouvernante de Saint-Pétersbourg opposa d'abord à l'ambassadeur de Sardaigne toutes les négations du dix-huitième siècle, ces ombres que Voltaire avait revêtues de la transparence d'une verve moqueuse, et où Jean-Jacques Rousseau avait jeté la poésie d'une mélancolique imagination. Le doute, qui est en tous les hommes un abîme profond, l'est bien davantage au cœur d'une femme. On ne renie jamais sa nature impunément, et la nature d'une femme est de croire, parce que sa vocation est d'aimer. Heureusement madame de Swetchine était forte et sincère ; elle put suivre du regard la pensée de son ami et pénétrer peu à peu, en s'y accoutumant, dans ces régions du vrai où la moquerie ne laisse pas même une trace, et où l'imagination ne crée pas même un nuage. On cesse de rire en montant vers Dieu, et l'on cesse aussi de pleurer sans cause : l'intelligence devient sérieuse et le cœur contenu.

Lorsque le comte de Maistre eut écarté les fantômes, madame de Swetchine vit-elle d'un coup la totale réalité du christianisme, ou bien l'Église grecque s'interposa-t-elle comme un demi-jour entre un doute qui n'était plus et une foi qui n'était pas encore? En considérant la lenteur de ses progrès, il est naturel de croire, et la correspondance du comte de Maistre l'a confirmé, que la néophyte prit la route la plus longue, et qu'elle ne se rendit à aucune soudaine illumination. Ce fut donc le livre du *Pape* qui succéda aux *Soirées de Saint-Pétersbourg*. M. de Maistre l'avait dicté en ayant un regard sur la Russie et un autre sur la France; non pas qu'il y eût un rapport entre ces deux pays au point de vue religieux. La France, depuis que Dieu l'eut faite la fille aînée de l'Église, n'avait pas trahi un seul jour l'unité sacrée de sa

mère, et, des champs de Tolbiac aux échafauds de la Terreur, elle s'était tenue fidèle sur la pierre unique et inébranlable où Dieu a scellé en ce monde le mystère de la vérité. Mais il est vrai qu'elle s'était soustraite au droit public de l'Europe qui, pendant plusieurs siècles, avait accordé une suprématie politique au pontife romain, et qu'elle avait puisé dans cette sorte de résistance je ne sais quoi de personnel qui, sans rien ôter à sa soumission théologique, lui avait donné, en certaines matières, une physionomie plus retenue. Cependant, si Louis XIV ne s'était pas avisé de faire ériger en maxime ce qui n'était qu'un instinct national réglé par une foi profonde, jamais les sentiments de la France n'eussent pris, aux yeux de la chrétienté, cette couleur contestable qui, après les ruines de la Révolution, frappa le génie du comte de Maistre, et lui inspira le livre du *Pape*. Il voyait en Russie la chute immense de l'Église grecque, causée par ce seul point de l'infidélité à saint Pierre, et, sans craindre pour la France ce que nul n'avait craint pour elle, il dressa à la papauté cette belle et fière statue que la postérité regardera toujours, même accusât-elle l'artiste d'avoir moins connu le passé que l'avenir.

Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle : cette simple parole, regardée dans l'Évangile et dans l'histoire, apprit à madame Swetchine que l'Église grecque, tout en conservant les traditions et l'autorité épiscopales, s'était détachée du centre de l'unité, et par conséquent du trône même de la vie. Il lui fut aisé ensuite d'en reconnaître l'effet dans les misères spirituelles dont elle avait le spectacle sous les yeux. Le clergé n'est pas toute l'Église, il n'en est qu'une portion. L'Église est l'ensemble des âmes qui connaissent Dieu, et qui ne rejettent sciemment, ni la parole qu'il a donnée au monde, ni les sources de grâce qu'il y a ouvertes, ni l'autorité qu'il y a fondée pour conserver et propager sa parole et sa grâce. Corps visible dans les fidèles extérieurement marqués de son sceau, elle embrasse encore, sous le regard de Dieu qui pénètre et juge toutes les consciences, une multitude inconnue d'elle-même, en qui l'ignorance invincible crée la bonne foi, et qui vivent, à leur insu, de la vérité dont elle a le dépôt. Voilà l'Église. Quant au clergé, il est tout entier dans cette parole de Jésus-Christ montant au ciel : *Allez et enseignez toutes les nations, baptisez-les et apprenez-leur à garder mes commandements*. Le clergé est l'apostolat de l'Eglise. Il est le sommet vénéré de la foi, le corps des âmes appelées de Dieu à répandre la seule parole qui soit infaillible, la seule force qui soumette la chair, la seule onction qui donne l'humilité. *Qui vous écoute m'écoute*, lui a dit Jésus-Christ, *qui vous méprise me méprise*. Tout peut et doit arriver au clergé : la haine, l'exil, la torture, la mort. Il n'y a qu'une chose qu'il ne peut ni ne doit mériter : le mépris. Quand Jésus-Christ

souffrait au prétoire sous les coups des plus vils bourreaux, quand il portait sa croix de Jérusalem au calvaire, quand il y était élevé sous les yeux de tout le monde, il y avait contre lui, du ciel à la terre, du démon à l'homme, une haine plus vaste et plus profonde que l'Océan; mais l'estime survivait, et Pilate en se lavant les mains, le centurion en regardant la croix, les vierges en pleurant, le soleil en cachant sa lumière, étaient la révélation d'une conscience plus grande que le supplice, et qui tenait l'univers étonné sous le coup de l'attente et du respect. Or, par un jugement de Dieu, qui est le châtiment d'une faute dix fois séculaire, le clergé grec est méprisé; il l'est, non de l'incrédule, mais du croyant; il l'est du pénitent dont il reçoit les aveux, du chrétien purifié auquel il donne le corps et le sang de son Dieu. Ce mépris est éclatant, universel. Le pape l'a sur son front comme un signe vengeur, et le baiser même du Czar l'y confirme et l'y agrandit.

Placée entre ce spectacle et la vision du comte de Maistre, la lumière totale se fit en madame de Swetchine, et alors commença pour elle la seconde lutte, la lutte de la vérité connue contre les plus saintes affections du cœur. La vérité sans doute est la grande patrie des esprits; elle est leur père, leur mère, leur frère, leur sœur, leur maison; mais enfin l'homme a sur la terre aussi une autre famille et une autre patrie. Il les aime d'autant plus qu'il est meilleur, et la vertu, tant qu'elle n'est qu'humaine, lui fait là le centre chéri de tout ce qui est bon, aimable et généreux. La religion ajoute à ces liens déjà si forts son divin empire, et de la même table aux mêmes autels l'homme conduit son bonheur et y attache, sous une seule chaîne, son temps et son éternité. Quel coup ne sera-ce donc pas lorsqu'un jour, par une évidence qui n'aura point de retraite possible, la fille verra Dieu entre elle et sa mère, entre elle et son époux, entre elle et sa patrie, et qu'il lui sera dit par la même voix qu'entendit Abraham : *Sors de ta terre et de ta parenté et de la maison de ton père, et viens dans la terre que je te montrerai?* Il y en a qui pensent, il est vrai, que cette voix ne doit jamais être écoutée; mais voilà trois mille ans, depuis Abraham, qu'elle commande et qu'elle est obéie. Dieu est plus fort que l'homme, et l'homme est assez grand pour sacrifier à la vérité plus que lui-même.

Madame de Swetchine n'avait pas seulement à craindre les déchirements du cœur; elle avait devant elle une intolérance que le souffle de notre siècle n'avait fait qu'irriter. L'empereur Nicolas ne régnait pas encore; mais la conversion d'une âme russe à l'église catholique n'en était pas moins en soi un acte de haute trahison, qui exposait à toutes les sévérités du lendemain, s'il échappait à l'inattention de la veille. Après avoir porté six à sept ans cette épineuse situation, madame de Swetchine tourna les yeux vers la France, et elle obtint de l'empereur

Alexandre, prince généreux, agité lui-même d'un souffle inconnu, l'autorisation d'y séjourner. Paris la reçut en 1816, à l'âge de trente-quatre ans, dans la plénitude de ses facultés mûries par un long commerce avec les hommes et les événements.

Ce n'est pas sans un dessein de providence que Dieu amène à lui une créature condamnée à l'erreur par tous les liens de famille et de patrie, et qu'il la transporte au loin dans une capitale étrangère, au milieu d'un peuple nouveau. Bien moins encore en est-il ainsi lorsque cette grâce tombe sur une intelligence d'élite, placée comme personne au premier rang de la société, et en qui s'unissent de la sorte tous les dons de la nature et tous ceux du monde. Paris était depuis 1750 le centre de l'esprit européen. Il avait, par une croisade d'un demi-siècle contre Jésus-Christ, entraîné les peuples hors des antiques certitudes qui les avaient fondés. Une révolution inouïe avait été le châtiment de cette faute, châtiment d'autant plus remarquable, que la France invoquait des principes justes, conformes à ses anciennes traditions, et que c'était faute d'une lumière supérieure pour se retenir, qu'elle avait traversé toutes choses avec la plus dévastatrice impétuosité. Elle n'était restée fidèle qu'à son épée, et encore, après vingt-cinq ans de victoire, dignes de ses plus beaux jours, elle venait de succomber aussi par excès dans les champs de bataille, et deux fois l'étranger avait souillé de sa présence cette ville superbe, la dominatrice des temps modernes par l'ascendant de sa pensée. C'était là, au lendemain de ses revers, que la Providence avait amené madame de Swetchine. La question était de savoir si la France, instruite du besoin qu'elle avait de Dieu pour se constituer, entendrait la voix de ses malheurs ; si, rappelée sous ses anciens rois, réconciliée dans ses vieux temples, elle consentirait à redevenir chrétienne pour donner à sa liberté la sanction de la foi qui l'avait toujours conduite et toujours sauvée.

Peu d'esprits, dans les deux camps, entrevoyaient ce rapport du christianisme avec les institutions d'un peuple libéralement gouverné. L'exemple de l'Angleterre, où toujours l'Église appuya les communes, ne disait que peu de chose aux publicistes le plus charmés de son parlement. Madame de Swetchine elle-même avait eu, dans l'auteur des *Considérations sur la France*, un maître qui avait bien vu les vices de la Révolution française, mais qui, sans trahir la liberté civile et politique, n'en comprenait pas bien peut-être ni tout le besoin, ni tout l'avenir. Heureusement elle avait vécu aussi sous le pouvoir absolu ; elle avait eu sous les yeux, pendant près de quarante ans, une Église chrétienne dans un pays servile, et cette leçon n'avait pu être perdue pour un esprit aussi droit que le sien. Les maux de la liberté sont grands chez un peuple qui n'en connaît pas la mesure, qui, à tout moment, la refuse par jalousie ou l'outre-passe par inexpérience; mais ces

maux, si grands qu'ils soient, tiennent à l'apprentissage de la liberté, et non pas à son essence ; ils laissent encore du jour, de l'espace, de la vie, une ressource aux faibles, une espérance aux vaincus, et par-dessus tout l'émulation sacrée du bien contre le mal. Sous le despotisme, le mal et le bien dorment sur le même oreiller ; une dégénérescence sourde envahit les âmes, parce qu'elles n'ont plus de lutte à soutenir, et le christianisme lui-même, victime protégée, expie dans d'ineffables humiliations le bénéfice de sa paix. Madame de Swetchine avait vu cela. Son grand cœur en était tout plein lorsqu'elle entra dans Paris, et qu'au bruit des tempêtes elle s'agenouilla pour la première fois de sa vie à des autels combattus, mais estimés. Il faut avoir souffert dans la liberté de sa foi pour en connaître le prix. Il faut avoir passé sous les fourches du schisme pour savoir ce que c'est à une âme de respirer pleinement dans l'air de la vérité. Que de fois n'ai-je pas vu les yeux de madame de Swetchine se mouiller de larmes à la pensée qu'elle était dans un pays catholique ! Que de fois ne s'est-elle pas émue au dedans d'elle-même en voyant un bon prêtre, un bon religieux, un bon frère des écoles, l'image enfin de Jésus-Christ sur un front sincère et dans une vie de vertu ! Ah ! voilà ce que nous ne perdrons jamais ici ! On pourra bien déshonorer je ne sais combien de choses humaines, et même divines ; mais, dans le naufrage, Jésus-Christ nous restera visible en beaucoup qui l'aimeront et le serviront dignement.

La vie de madame de Swetchine, pendant les quarante ans qu'elle passa au milieu de nous, fut une action de grâces continuelle. Plus d'une fois, sous un règne de persécution comme celui de l'empereur Nicolas, elle eut des craintes sur la sécurité de son séjour en France. Une fois même, malgré son grand âge, elle crut nécessaire de ne pas s'en rapporter au zèle de ses amis les plus éprouvés, et elle courut à Saint-Pétersbourg y implorer l'oubli du czar. Dieu la sauva toujours. Elle avait acquis un tel prestige, qu'on pouvait dire qu'elle représentait à Paris l'honneur et l'intelligence de la Russie, et ce fut sans doute la cause qui, dans les temps les plus difficiles, la préserva du rappel.

Cette dépendance où elle était encore de son pays, parce que ses biens y répondaient de sa personne, lui imposait une prudence extrême dans un salon qui était fréquenté par ses compatriotes et par des hommes de tout rang et de toute opinion. Mais cette réserve, dont elle avait acquis l'habitude dans sa patrie, n'ôtait rien à la grâce ni à la sincérité de son discours. Qu'elle tût ou qu'elle exprimât sa pensée, selon le degré de confiance que lui inspiraient ceux qui étaient présents, elle ne la trahissait jamais, et, dans son silence même, elle saisissait les choses par le côté qui restait abordable, en leur donnant assez de clarté pour instruire sans déplaire. Un naturel exquis recouvrait sa parole,

quoique la finesse et l'imprévu en fussent le caractère le plus accoutumé. Lorsqu'elle se rencontra pour la première fois avec madame de Staël, toutes les deux se connaissaient sans s'être vues, et, placées, par hasard, aux deux angles opposés d'un vaste salon, elles s'observaient l'une l'autre avec une sorte de curiosité. Madame de Staël, habituée aux hommages, attendait que madame de Swetchine vînt à elle. Voyant qu'il n'en était rien, elle traverse tout d'un coup la longue diagonale qui l'en séparait, s'arrête devant elle, et lui dit, d'un ton à la fois vif et caressant : « Savez-vous bien, madame, que je suis très-blessée de votre froideur à mon égard? — Madame, lui fut-il répondu, c'est au roi de saluer le premier.» Ce mot peut donner quelque idée de ce qu'il y avait de subit et d'ingénieux dans la conversation de madame de Swetchine. A la différence de madame de Staël, qui dissertait plutôt qu'elle ne causait, madame de Swetchine élevait peu la voix et n'avait aucun accent de domination; elle attendait son heure sans impatience, avec désintéressement du succès, plus heureuse de plaire qu'ambitieuse d'éblouir. Un fonds d'inépuisable intérêt pour ceux qu'elle avait une fois aimés donnait à son intimité un caractère doux et maternel. On s'approchait de son génie comme d'un foyer de lumière sans doute, mais avec une disposition filiale qui en faisait chérir l'éclat, et qui était le fruit d'une bonté aussi manifeste que sa supériorité. Introduite dans la haute société française, dès son arrivée à Paris, par madame la duchesse de Duras et madame la marquise de Montcalm, sœur du duc de Richelieu, elle n'avait pas tardé à faire sentir autour d'elle cette attraction que produit dans le monde l'éminence reconnue des qualités. Ce qu'elle avait été, jeune, à Saint-Pétersbourg dans le salon de son mari, elle le fut au cœur de la France; mais ce qui n'était à Saint-Pétersbourg qu'une conquête de suffrages et d'admiration devint à Paris un apostolat.

Quand une âme a passé du côté de Dieu, c'est à-dire du côté du christianisme, seule expression ici-bas de la vie divine, elle ne peut plus trouver ailleurs le mobile de ses actions. Tout en elle part de ce sommet sacré et y retourne. Madame de Swetchine, demeurée dans le monde, n'était plus du monde; elle n'y tenait que par le bien, par ce sentiment de protester pour Dieu et de le servir, admirable office où le monde reprend tout à coup sa grandeur; où, tombé sous les coups de l'esprit qui l'a jugé ce qu'il vaut, il se relève et occupe de lui tous les instants de la pensée et toutes les vibrations du cœur. Tandis que l'homme désabusé par la simple expérience de la vie méprise, l'homme désabusé par la lumière d'en haut estime. Tout en n'étant donc plus du monde pour le monde, madame de Swetchine y était plus que jamais pour Dieu; elle suivait sa marche avec un intérêt tout-puissant, attentive à saisir ce qui pouvait l'éloigner ou le rapprocher du principe de toute vie. M. de Maistre n'était plus. Une école différente de la

sienne se formait. Madame de Swetchine en vit poindre les premiers germes, et elle entoura de conseils et d'affection les jeunes représentants d'une idée que ses souvenirs eussent repoussée peut-être, mais que la liberté de son esprit la rendait capable de juger; car c'était là le caractère et comme la trempe de son génie. Dans un temps de dépendance intellectuelle où les partis entraînaient tout à leur suite, madame de Swetchine n'avait point d'engagement et ne subissait point d'entraînement; elle isolait chaque question du bruit qui se faisait autour d'elle et la plaçait dans le silence de l'éternité. Aussi était-on sûr, après avoir entendu tout ce qui se disait, de rencontrer à son seuil quelque chose qui n'avait pas été dit, une face originale de la vérité, et même, quand elle se trompait, une preuve que sa pensée n'appartenait qu'à elle seule, parce qu'elle ne la cherchait qu'en Dieu.

Ce fut après la chute de l'*Avenir* que je la vis pour la première fois. J'abordai aux rivages de son âme comme une épave brisée par les flots, et je me rappelle encore, après vingt-cinq ans, ce qu'elle mit de lumière et de force au service d'un jeune homme qui lui était inconnu. Ses conseils me soutinrent à la fois contre la défaillance et l'exaltation. Un jour qu'elle crut remarquer dans mes paroles un doute ou une lassitude, elle me dit avec un accent singulier ce simple mot : « Prenez garde! » Elle était merveilleuse à découvrir le point où l'on penchait et où il fallait porter secours. La mesure de sa pensée était si parfaite, la liberté de ses jugements si remarquable, que je fus longtemps à comprendre à qui et à quoi elle était dévouée. Au lieu que partout ailleurs je savais d'avance ce qu'on allait me dire, là je l'ignorais presque toujours, et nulle part je ne me sentais davantage hors du monde. Ce charme d'en haut ne s'épanchait pas sur moi seul. D'autres esprits, mes anciens ou mes contemporains, en ressentaient l'action, et il est impossible de dire de combien d'âmes cette âme unique était le flambeau. Non-seulement le jour, à des heures fixées, non-seulement le soir jusqu'au delà de minuit, mais presque à tout moment, la confiance lui amenait une importunité jamais reprochée. Ainsi se forma autour d'une étrangère je ne sais quelle patrie qui était de tous les temps et de tous les pays, parce que c'était la vérité qui en faisait le sol, l'air, la lumière et le mouvement.

La nature, on le sent bien, n'eût pas suffi toute seule pour aviver cette inépuisable conversation. Elle était nourrie par une lecture assidue de tout ce qui paraissait de remarquable en Europe. Aucun livre, comme aucun homme, n'échappait à cette ardente curiosité. A l'exemple du comte de Maistre, qui lui en avait inspiré le goût, madame de Swetchine donnait un coup de crayon à toute page qui la frappait, et, à la première heure de loisir, entre deux entretiens, elle gravait sur l'airain d'une feuille légère la pensée qui avait illuminé la

sienne. Elle y ajoutait ses propres réflexions avec la rapidité d'un premier coup d'œil, et ce triple commerce des livres, des hommes et d'elle-même, qui ne s'arrêtait jamais, faisait de son intelligence une source qui ne tarissait pas. Quels étaient cependant, au milieu des contradictions de son siècle, les principes qui la conduisaient et dont elle épanchait autour d'elle l'infatigable clarté? En rappelant mes souvenirs, je les énoncerais ainsi : Jésus-Christ, vie du ciel et de la terre; l'Église catholique, seule société des esprits, parce qu'elle seule possède le fondement de la foi et l'inspiration de la charité ; Rome, centre du monde, parce qu'elle l'est de l'Eglise; le genre humain progressif sur une base qui ne change pas; la liberté civile et politique, fille du christianisme; le commerce, l'industrie, la science, de grandes choses, mais sous une chose plus grande encore, qui est la justice et l'honneur; tout le travail de l'homme impuissant à diminuer la misère sans la vertu; la France, peuple aimé de Dieu; sa révolution, une vengeance et une miséricorde, un germe sous des ruines; la philosophie, aussi ancienne que l'homme, vestibule du christianisme quand elle n'est pas encore éclairée de la foi, et son couronnement quand la foi l'a transformée ; la raison, lumière innée d'où procède la philosophie et que le christianisme perfectionne; l'avenir, un abîme incertain, mais où Dieu se trouvera toujours; l'erreur, un crime quelquefois, une faiblesse bien plus souvent; la tolérance, un hommage à la vérité, une preuve de foi; la force, ce qui est le plus près de l'impuissance ; l'autorité, un ascendant qui a sa source dans l'antiquité et dans le droit; la propriété, union de l'homme avec la terre par le travail, première liberté du monde sans laquelle aucune autre ne subsiste ; la liberté, garantie du droit contre tout ce qui n'est pas le droit : voilà, si ma mémoire est fidèle, le son que rendait, à quelque heure et sous quelque forme qu'on la touchât, cette lyre harmonieuse que nous n'entendrons plus. Une simplicité constante dans une élévation égale, une bonté qui tombait du Christ, donnaient à ces doctrines, outre leur mérite dans la vérité, un empire qui venait de la personne. On pouvait, en les écoutant, résister à ce double prestige; mais on ne pouvait ni haïr ni mépriser, on aimait et l'on devenait meilleur. Heureuse bouche, qui, pendant quarante années, n'a pas fait un ennemi à Dieu, et qui a versé dans une multitude de cœurs blessés ou languissants le germe de la résurrection ou l'élan de la vie !

Peut-être cependant je trompe ceux qui me lisent. Ils se persuaderont que l'amie du comte de Maistre et de tant de chrétiens éminents n'avait près de leur amitié que le mérite d'une intelligence supérieure : c'eût été beaucoup déjà, mais ce n'était pas là toute madame de Swetchine. La clarté, quand elle vient de Dieu, est inséparable de la charité. Madame de Swetchine aimait les pauvres. Comme Frédéric

Ozanam, cet autre bienfait de la Providence que nous avons perdu, elle savait oublier la science devant le malheur, et ses lèvres, accoutumées aux choses profondes, en avaient de divines en face de la souffrance et de la mort. On ne l'eût pas cru peut-être en entrant dans sa demeure. Des tableaux de grands maîtres, des candélabres éblouissants, des vases précieux, des livres enfermés sous des cristaux richement encadrés, des fleurs et des tentures, tout cet ensemble suggérait l'idée d'une magnificence coûteuse, peu compatible avec l'amour secret des malheureux. Mais, je l'ai dit, madame de Swetchine avait en toutes choses, même dans le devoir, un point de vue qui lui était propre. Persuadée qu'elle devait à sa famille et à son pays de les représenter dignement dans la capitale d'un grand peuple, elle avait l'art d'être simple au milieu d'un appareil qu'elle estimait nécessaire, et de retrouver l'économie dans d'obscures privations. Bien avant sa mort, par exemple, elle n'eut plus de voiture. Elle allait à pied avec une exactitude scrupuleuse aux offices de Saint-Thomas d'Aquin, sa paroisse, quoiqu'elle eût une chapelle domestique et que son âge, aussi bien que ses infirmités, eussent pu lui permettre de rester chez elle ou de ne sortir qu'en équipage. Un jour, son secret lui échappa. Troublée, je l'imagine, par quelque lecture qu'elle avait faite ou par quelque discours que je lui avais tenu, elle me demanda avec une sorte d'anxiété si je croyais qu'en donnant aux pauvres la sixième partie de son revenu elle accomplissait le précepte de l'aumône. Une autre fois qu'on servait des primeurs sur sa table et que j'en paraissais surpris : « Que voulez-vous, me dit-elle, il y a des gens qui font cela pour nous ; ne serait-ce pas une ingratitude si ceux qui le peuvent ne les récompensaient pas de leur travail ? » Ce mot m'ouvrit tout un ordre d'idées. Je compris que les riches ne doivent pas seulement soutenir ceux qui ne peuvent pas gagner leur vie, soit faute de force, soit manque d'ouvrage, mais qu'ils doivent encore, selon leur fortune, protéger tous les développements honnêtes du travail humain. C'est ainsi qu'aux beaux jours de Venise, de Gênes, de Florence et de Pise, tant de marchands chrétiens élevaient à leur patrie d'immortels monuments, et qu'à Rome tant de cardinaux ont bâti des palais. La magnificence est une vertu, dit saint Thomas d'Aquin, lorsqu'elle est réglée par la raison, bien différente de ce luxe, qui n'est qu'une vanité et une ruine.

On voyait chez madame de Swetchine une jeune muette qu'elle avait adoptée, comme si elle eût voulu expier ce don de la parole qu'elle avait reçu dans une si rare mesure. C'était sa coutume de se faire des pauvres dans les événements heureux de sa vie. Chacun d'eux lui rappelait un bonheur dont il était le représentant. Elles les visitait à des jours réglés, leur portait elle-même des secours, et sur-

tout l'or de sa présence. Ce commerce entretenait en elle la mémoire de l'homme, si prompte à s'effacer de ceux qui n'ont pas la mémoire de Dieu. Elle le continua jusqu'aux derniers jours de sa vie, et lorsque déjà le souffle en était incertain et tremblant sur ses lèvres, elle demandait encore des nouvelles de ses pauvres. J'ai vu, pendant que nous assistions au coucher douloureux de cette belle lumière, sa chère muette la suivre des yeux d'une chambre voisine, sentinelle vigilante d'une vie qui avait tant donné d'elle-même, et qui s'éteignait entre l'amitié demeurée fidèle et la pauvreté demeurée reconnaissante.

Parlerai-je, après les pauvres, de cette chapelle bien-aimée où l'ancienne incroyante de Saint-Pétersbourg épanchait son cœur devant le Dieu de sa maturité? C'était là surtout qu'elle vivait, et là aussi qu'elle avait rassemblé dans un étroit espace tout ce que la richesse et le goût, unis ensemble, peuvent faire pour exprimer l'amour et le contenter. Sanctuaire charmant et pieux! Vous ne pouviez contenir que peu d'âmes, mais il en était une qui suffisait à vous remplir et que vous remplissiez aussi. Maintenant vous n'êtes plus. La mort a dépeuplé ces siéges où tant d'amis vinrent prier, où la prière était si douce et la paix si profonde. Nous ne vous reverrons jamais, ni vos images, ni vos pierres précieuses, ni le tabernacle où reposait à côté du Seigneur la vertu tout entière de notre amie. Vous eûtes sa dernière pensée; ce fut vous qu'elle murmurait au moment où l'éternité la saisit et la porta devant Dieu. Puis-je donc mieux finir que par vous? A qui demanderais-je encore un souvenir, une larme, une admiration?

Depuis de longues années déjà, madame de Swetchine avait eu des préludes de sa fin. Le contre-coup d'une chute lui avait laissé au visage un ressentiment douloureux, qui se produisait par intervalles et à l'improviste, de manière à lui rendre douloureuse l'émission de la parole. Ce supplice n'arrêta point l'élan de ses communications. Elle demeura ce qu'elle avait toujours été, maîtresse d'elle-même et occupée de tous, attirant les cœurs comme aux jours de sa jeunesse, alors que le comte de Maistre lui envoyait son portrait avec ces vers écrits de sa main :

Docile à l'appel plein de grâce
De l'amitié qui vous attend,
Volez, image, et prenez place
Où l'original se plaît tant.

Plus heureux que ce grand homme qui n'avait vu que la première aube de Sophie de Soymonoff, nous avons joui de son âge parfait; il l'avait formée pour nous, et plus heureuse elle-même que son maître, elle avait pu, à la clarté d'une raison tempérée, porter de son siècle

un jugement où l'espérance surpassait la crainte, et qui indiquait mieux la vraie route aux esprits désireux de connaître et de servir. Mais enfin il nous fallait la perdre. Tout astre s'éteint ici-bas, tout trésor se dissipe, toute âme est rappelée. Dieu n'épargna point à sa servante les angoisses de la mort, mais il lui laissa, pour les surmonter, l'empire qu'elle avait acquis sur toutes choses par soixante et quinze ans de combats. Assise dans son salon jusqu'à sa dernière heure, elle continua d'y recevoir ceux qui l'aimaient, de leur parler d'eux et de l'avenir, de tout prévoir et de tout animer. Sa figure penchée se relevait pour sourire; elle retrouvait l'accent et le tour de sa parole, et ses yeux éclairaient encore de leur sérénité la scène attendrie où nous la disputions à Dieu. Une secousse suprême nous l'enleva le 10 septembre 1857, à six heures du matin, après qu'elle eut reçu, peu de jours auparavant, le viatique et l'onction de l'éternelle vie.

Hélas! chère et illustre dame, je ne puis pas attacher à votre nom la gloire de ces femmes romaines que saint Jérome immortalisa. Et cependant vous étiez de leur race; vous étiez de la race de ces autres femmes qui suivirent le Christ dans les stations de son pèlerinage, qui le regardèrent mourir, qui l'embaumèrent dans sa tombe, et qui, des premières aussi, le saluèrent dans l'aube de sa résurrection. Vous avez tout cru et tout vu. Née dans le schisme, élevée dans l'incroyance, Dieu vous envoya, pour dessiller vos yeux, un des plus rares esprits de ce siècle; sa main toucha vos paupières, et la clarté que votre patrie vous refusait vous vint du ciel par un étranger. Chrétienne, vous aspirâtes à la liberté du Christ. Conquise à Dieu par la langue de France, vous souhaitâtes de vivre sous cette parole, et, quittant un pays que vous aimâtes toujours, vous vîntes parmi nous avec la modestie d'un disciple et d'une exilée. Mais vous nous apportiez plus que nous ne vous avions donné. L'éclat de votre âme illumina la terre qui vous recevait, et, pendant quarante années, vous fûtes pour nous l'écho le plus suave de l'Evangile et le plus sûr chemin de l'honneur. Aucune chute ne vous troubla; aucun succès ne vous séduisit. Vous fûtes la même toujours, parce que la vérité ni la justice ne changent jamais. Ah! sans doute, votre mission fut de nous faire du bien dans notre Occident pâli; mais vous en eûtes une autre, je le crois; vous fûtes près de nous comme une avant-garde de la conversion de l'Orient. Fille de la Grèce, Dieu voulut nous montrer dans votre personne, comme il l'avait déjà fait en plusieurs de vos compatriotes, ce que sera un jour cette antique Eglise de nos premiers pères dans la foi, lorsque, ramenée d'une fatale séparation, elle recevra du haut de Saint-Pierre cette émission de l'unité qu'elle nous avait envoyée jadis de Jérusalem et d'Antioche, et dont nous lui gardons avec fidélité le précieux dépôt. Oui, croyez-en l'amour que vous gardiez à votre patrie; croyez-en les pressentiments

de votre évangéliste le grand comte de Maistre ; croyez-en les longues espérances de l'Église latine et son respect constant pour la Grèce chrétienne : oui, tout ou tard, l'Orient s'inclinera devant l'Occident comme un frère vers son frère. Sainte-Sophie entendra retentir dans les deux langues le symbole qui n'a pas cessé de nous unir. La liberté de conscience, acquise au genre humain, ne permettra plus à l'erreur de se garder par la persécution. Les voiles tomberont ; les victimes obscures de la crainte politique secoueront leurs chaînes ; tous les esprits, d'un bout de l'Europe à l'autre, suivront leur pente de nature et de grâce, et s'il reste, comme il est nécessaire, des incrédules ou des protestants, du moins il ne restera plus de nation crucifiée à l'erreur. En ce temps-là, chère et noble amie, que nous avons perdue et que nous demeurons ici à pleurer, en ce temps-là, vous soulèverez un peu votre froide pierre de Montmartre, vous respirerez un instant l'air où vous avez vécu, et y reconnaissant à la fois les baumes de votre première et de votre seconde patrie, vous bénirez Dieu qui vous avait appelée avant les autres, et auquel vous aviez répondu par cette foi sans tache qui nous éclaira nous-même, et par cette espérance invincible qui nous soutint contre les défaillances d'un siècle si fécond en chutes et en avortements.

H.-D. Lacordaire.

LA CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE [1]

3e ET DERNIER ARTICLE [2].

LES BUREAUX ARABES

III

Nous avons essayé, dans nos précédents articles, de rappeler au moins par une date ou par un trait les principaux épisodes de la conquête de l'Algérie; mais, depuis que le général Bugeaud a pris la direction de la guerre, l'indispensable condition de tout récit rapide et complet, l'unité de temps et de lieu, s'évanouit. Les opérations militaires, concentrées par le maréchal Valée dans la province d'Alger, vont s'étendre à l'ouest jusqu'aux frontières du Maroc. L'armée d'Afrique, portée successivement de 80,000 hommes à 93,000 en 1841; à 105,000 en 1842 et 1843; à 110,000 en 1844, comptera près de 130,000 hommes en 1845. Elle se scinde en nombreuses colonnes qui poursuivent le même but, la défaite et la soumission des indigènes, à travers des incidents divers et imprévus.

L'impossibilité qu'il y a d'embrasser d'un seul coup d'œil et de rassembler dans un tableau réduit les actes de ce grand drame explique pourquoi l'opinion publique, plus équitable que de coutume, n'a pas absorbé dans la renommée du capitaine qui eut la gloire d'achever la conquête de l'Algérie l'illustration personnelle de ceux qui, par la continuité et l'éclat de leurs services, ont mérité d'être appelés les généraux d'Afrique.

Dans les guerres qui s'agitent sous les yeux, sous la conduite directe du général en chef, sur un théâtre exploré déjà par l'art militaire, la justice imparfaite qui n'inscrit qu'à un rang secondaire les services des lieutenants principaux, quand elle n'immole pas à l'apothéose d'un seul nom les titres de toute une armée, se conçoit et peut se justifier: la pensée vaut mieux que le bras, le génie militaire est plus rare que le courage. En Afrique, des circonstances inusitées méritaient et ont

[1] *Histoire de la Conquête d'Alger, écrite sur des documents inédits et authentiques, suivie du tableau de la Conquête de l'Algérie,* par Alfred Nettement.

[2] Voir le *Correspondant* du 25 mars et du 25 juillet 1857.

obtenu une distribution plus large de l'illustration militaire et de la reconnaissance publique. L'étendue et la nouveauté du terrain qu'il fallait à la fois découvrir et conquérir, l'imprévu des incidents militaires et politiques, auxquels ni l'expérience ni le talent du général en chef ne pouvaient pourvoir à l'avance, ouvraient carrière à l'initiative des généraux détachés dans des commandements lointains ou dans la conduite d'expéditions concertées dont le but était fixe et la marche libre.

La guerre d'Afrique eut un autre caractère particulier : elle mit en relief et en honneur, non-seulement la bravoure et le talent spécial, mais encore les qualités intellectuelles et morales des généraux qu'elle a illustrés.

« L'Algérie, dit M. Nettement, n'était pas uniquement un champ de bataille où l'on apprenait la guerre. Il fallait traiter avec des idées, des passions différentes des nôtres, étudier et comprendre une civilisation, une société, des intérêts qui n'avaient rien de semblable à ce que nous connaissions. La diplomatie, la politique, l'administration, se mêlant naturellement à la guerre, développaient les intelligences engagées dans ces luttes. »

Cette nécessité d'allier en Afrique la spéculation intelligente à l'action militaire a produit de durables monuments. Nous avons vu quel but élevé le général Cavaignac, méprisant dès le début de sa carrière les préjugés vulgaires de son état, désignait à l'ambition de l'armée conquérante. On doit au général Bedeau un projet de colonisation auquel un membre de la Chambre des députés, adversaire systématique de toute idée et de tout homme favorable à l'Algérie, M. Desjobert, n'a pu refuser cet hommage, qu'il respirait la politique la plus généreuse envers les Arabes, et renfermait des idées économiques *très-acceptables,* éloge exquis dans la bouche d'un juge si partial. Le général Lamoricière, lorsqu'il eut pacifié la province d'Oran, prit soin de faire reconnaître les points du territoire les plus favorables à l'établissement de colons européens. Les habitations et les villages qui s'élèvent chaque jour sur les emplacements qu'il a désignés, les cultures qui prospèrent sur les sols qu'il a choisis, attestent la sagacité de son administration et en perpétuent le bienfait. Le maréchal Bugeaud, après avoir achevé par la force et la modération la soumission des Arabes, proposa ses vues sur le moyen d'exploiter fructueusement l'Algérie. L'expérience n'a pas consacré son système de colonisation militaire, mais il a légué à ses successeurs les conseils de la politique la plus intelligente et la plus noble. On lit dans le dernier de ses Essais sur les questions africaines :

« Nous devons tendre, par tous les moyens possibles, à nous assimiler

les Arabes, à modifier graduellement leurs mœurs... Le premier de ces moyens, c'est la bonne et impartiale justice, qui ne les distinguera jamais des Européens[1]. »

Les fonctions militaires importantes, toujours compliquées, en Algérie, d'une grande part d'autorité civile et politique, exigeaient, pour être exercées avec fruit, la connaissance du langage, des mœurs, de la religion, de l'histoire du peuple arabe. Personne ne poussa plus loin ces études savantes que le général Duvivier, l'un des plus illustres officiers des premiers temps de la guerre d'Afrique, l'une des plus regrettables victimes des journées de juin. Écrivain de grand style, penseur original, il ne dédaignait pas de mêler aux travaux de la guerre les recherches du bibliophile. Il avait accepté de M. Villemain la mission officieuse de s'enquérir auprès des marabouts si l'un des ouvrages d'Aristote, le *Traité politique du gouvernement des Cyrénéens*, dont le texte grec est perdu, n'aurait pas été, comme on le suppose, traduit au moyen âge en arabe. Il savait compatir aux douleurs des érudits; il bouquinait en combattant. Très-versé dans la littérature arabe, il en eût remontré aux orientalistes de profession et n'aurait pas eu besoin de dictionnaire pour reconnaître et traduire le précieux manuscrit, l'unique part du butin qu'il ambitionnât dans le tumulte des razzias. Les ruines des monuments élevés par les Romains en Algérie sont pour l'épigraphie latine une mine inépuisable découverte par l'armée et savamment exploitée par toute une école d'officiers archéologues. Nous n'avons point dessein de dresser par avance le catalogue de la bibliothèque algérienne que le ministère de la guerre fait rassembler; plus d'un nom militaire se lira sur les rayons de cette collection.

Le tribut payé aux travaux de l'esprit par les sommités de l'armée d'Afrique, les efforts civilisateurs de ses chefs les plus renommés, la politique généreuse que plusieurs d'entre eux ne se sont pas contentés de pratiquer, mais qu'ils ont en outre enseignée par leurs écrits, assurent la double popularité militaire et civile des principaux artisans de notre conquête et enseignent ce qu'il faut penser des légendes cruelles que l'imagination populaire mêle au récit des guerres d'Afrique.

Parmi les militaires, il y a des fanfarons de cruauté qui se vantent d'horreurs qu'ils n'ont pas commises; d'autres, dans leurs récits irréfléchis, transforment en coutumes journalières de rares et accidentelles extrémités, et imputent injustement à toute l'armée les torts de quelques soldats mal dirigés. Ce ne serait rien encore si le bourgeois ne croyait pas se donner des airs très-guerriers et racheter la placidité de ses mœurs en colportant des anecdotes féroces. J'en connais qui, sous

[1] *De la Colonisation de l'Algérie.* 1847, p. 88 et 90.

une indignation feinte, cachent le puéril orgueil de faire trembler les enfants au récit des énormités qu'ils publient sans y croire. C'est ainsi que l'on répète que si l'armée française, dans ses luttes contre les Arabes, s'est formée à des vertus militaires qui sont chez elle le fruit de l'habitude plus que le don de la nature; que si nos soldats, sous ce rude climat, ont appris à mépriser les fatigues et les privations à l'égal du danger, ils se sont trop souvent, au contact des mœurs farouches de leurs ennemis, désaccoutumés de la clémence. On assure que des trophées sauvages, des têtes coupées, des membres mutilés, faisaient l'habituel et abject ornement de nos victoires.

Tous les peuples qui ont fait des conquêtes ont eu pour politique de chercher des auxiliaires parmi les indigènes, et de faire de ces aigles ou de ces vautours plus ou moins apprivoisés une sorte d'appeau pour attirer l'espèce entière; le conquérant apprend de ces transfuges, qu'il prend à sa solde, les éléments inconnus de la guerre nouvelle qu'il poursuit; en les faisant passer sous son drapeau, il tend à leur communiquer peu à peu une discipline meilleure; mais il ne dépend de personne de changer tout d'un coup ce qu'il y a de plus personnel dans le génie des races, de plus enraciné dans les mœurs des peuples : la manière de combattre l'ennemi et de traiter le vaincu. En acceptant, en recherchant même l'indispensable concours des corps indigènes (les zouaves de la première formation, les spahis, les tribus Magzen, les goums des tribus soumises), force était de prendre tels qu'ils sont ces auxiliaires incultes qui se croient obligés, par une sorte de rit religieux, de couper la tête de l'ennemi qu'ils ont tué, et se font gloire de porter au bout de leurs baïonnettes ou à l'arçon de leur selle ces trophées hideux. Trop souvent les peuples civilisés, aux prises avec des ennemis encore barbares, se sont abaissés, soit par une triste forfanterie, soit par esprit de représailles, à plagier la barbarie. C'est une dangereuse épreuve pour le droit des gens, que de se trouver en face d'un peuple à qui sa religion ordonne d'exterminer l'infidèle et ne défend pas de massacrer les prisonniers. Les hautes politesses de Fontenoy ne sont de mise qu'envers des ennemis capables de les comprendre et de les imiter. Le talion est la règle instinctive de la guerre. Certes, il n'est pas probable que, dans le cours d'une guerre de dix-sept ans, l'exaspération n'ait pas gagné parfois les soldats français, et que tous les officiers aient eu eux-mêmes assez de modération et de fermeté pour arrêter à temps l'enthousiasme du carnage, pour parler comme M. de Maistre. Mais ce qui est certain, et ce qui suffit à l'honneur de notre conquête, c'est que les généraux qui personnifient les travaux et les services de l'armée d'Afrique ont su faire la guerre avec assez d'habileté pour n'avoir pas besoin d'être cruels.

M. Nettement leur a rendu cette justice en s'appuyant du témoignage

de l'écrivain militaire le plus autorisé, de l'exact et impartial auteur des *Annales algériennes :* le commandant d'état-major M. Pellissier de Reynaud, longtemps directeur du bureau arabe d'Alger, fut bien placé pour tout savoir et eut le mérite de tout dire. Voici la moralité qu'il tire de son récit de la guerre d'Afrique [1] :

« Il est à remarquer qu'en Algérie ceux de nos généraux qui s'étaient le plus distingués, tels que les généraux Changarnier, Bedeau, Lamoricière, et M. le maréchal Bugeaud lui-même, quoique son amour pour le paradoxe lui ait fait quelquefois soutenir des thèses contraires aux inspirations de son cœur, se sont constamment montrés ennemis des mesures sanguinaires, tellement que certaines gens les auraient volontiers accusés de faiblesse, si la vigueur de leurs actes militaires n'eut pas rendu impossible une semblable accusation. Des reproches de cruauté n'ont pesé que sur des personnages d'arrière-plan. »

Il est vrai qu'à l'encontre des pratiques consacrées désormais entre les nations civilisées, la guerre d'Afrique s'attaqua aux intérêts privés, s'en prit aux personnes et à leurs biens, procéda, non-seulement par les armes sur le champ de bataille, mais par la confiscation des troupeaux et des moissons.

Les nations sédentaires et centralisées tendent de plus en plus à concentrer entre les armées belligérantes les différends que la diplomatie ne réussit pas à trancher ; les soldats européens, renfermés entre les règles du droit des gens, comme des athlètes dans un cirque, vident la querelle dont ils sont les champions dans une seule campagne, sinon dans une bataille unique ou sur les remparts d'une ville capitale. La masse du peuple les regarde faire. Son patriotisme, s'il en a, l'intéresse à l'issue de la lutte ; sa personne et ses biens sont plus rarement qu'autrefois exposés aux caprices et aux insultes des deux partis. La centralisation abrége la durée des guerres modernes ; l'organisation des armées permanentes garantit la sécurité des particuliers et leur épargne le contre-coup des combats. Cependant un général qui commanderait dans une guerre européenne n'abuserait pas du droit de la guerre tel que les nations civilisées le pratiquent, même aujourd'hui, s'il frappait des contributions et des réquisitions militaires sur le pays ennemi, pourvu qu'il les versât dans la caisse ou les magasins de l'Etat et non dans sa cassette particulière ou dans ses propres fourgons. L'esprit de dévastation et de rapine est désormais proscrit par le droit des gens et par les lois de l'honneur militaire ; mais, tant que les nations se feront la guerre, elles ne s'interdiront pas de peser sur les intérêts privés, afin de décider, par les plaintes des gouvernés, la

[1] *Annales algériennes*, nouv. édit. t. III, p. 104.

soumission des gouvernants, et d'alléger pour elles-mêmes les charges de la lutte.

En Afrique, nous avions à combattre la levée en masse d'un peuple nomade, insaisissable et disséminé par fractions indépendantes, obéissant à un gouvernement vagabond comme lui-même, fatiguant l'ennemi par des escarmouches incessantes, mais ne se risquant point dans ces batailles dont le prix est la soumission du vaincu. Abd-el-Kader, dans la première période de la guerre qu'il déclara à la France en 1839, avait essayé de changer la tactique de l'Arabe. Il mit en ligne des bataillons organisés. L'insuccès des combats de Mouzaïa, du bois des Oliviers et de quelques autres le dégoûta de cette tentative; dès lors, il reprit les habitudes de combattre ordinaires aux Arabes et tint ses réguliers loin du feu; il les employait surtout à maintenir son autorité sur les tribus et à lancer et relancer contre nous les contingents arabes; il évitait d'engager directement les soldats qu'il avait façonnés à l'européenne, si ce n'est dans les occasions qui semblaient lui promettre à coup sûr la victoire. Ne pouvant arrêter la marche de nos troupes, l'émir évacua les villes qu'il occupait et les établissements qu'il avait nouvellement créés; il força les populations sédentaires à émigrer au loin, brûla ou ruina les édifices publics et même les maisons. Dès lors l'armée française, ayant à réduire un peuple qui, loin de mettre son point d'honneur à tenir de pied ferme, considérait la fuite comme une habileté, créait le vide autour de lui et se dérobait incessamment, à moins qu'il ne crût avoir la certitude du succès, fut obligée d'appliquer la seule méthode de guerre qui soit efficace contre les populations mobiles, et de saisir les seules richesses dont la perte ou le péril pouvaient amener l'ennemi à composition. Hors d'état d'atteindre avec son infanterie la cavalerie arabe, elle manœuvra de manière à surprendre et les populations qui fournissaient les cavaliers, et les troupeaux, moins agiles que leurs maîtres. Les denrées de diverses sortes, les moutons, les bœufs, les bêtes de somme, les chameaux saisis dans les razzias, subvenaient à l'alimentation et aux transports de l'armée; les familles mises en séquestre décidaient la soumission des hommes de guerre, jaloux de rejoindre leurs femmes et leurs enfants, et de récupérer une partie de leurs biens tenus en réserve. Les Français n'ont donc pas inventé les razzias; ils ont imité, en l'humanisant, un moyen de coercition et de ravitaillement usité par tous les peuples qui ont lutté contre les populations nomades. Il est vrai que les Arabes auxiliaires et nos troupes régulières indigènes ont exercé trop souvent la fermeté et excité la sainte colère des chefs de colonnes qui ne voulaient pas laisser perpétuer les violences mises en honneur sous le régime turc.

IV

Après avoir indiqué le double aspect militaire et civil de la conquête de l'Algérie, et rétabli sous son vrai jour un système de guerre faussé par ceux qui ont pris l'abus pour la règle et le moyen pour le but, nous retracerons, non pas les épisodes, mais le plan et les principaux résultats des opérations militaires accomplies sous le commandement du général Bugeaud.

Le premier effort de la campagne de 1841 fut d'enlever à l'émir ses points d'appui, les villes qu'il occupait et les forts qu'il avait élevés sur la limite du Tell. Ces établissements ne furent pas défendus. Le difficile n'était pas de les prendre, mais de les atteindre. Abd-el-Kader les croyait à l'abri de nos coups, moins confiant dans la force de ses murailles, de ses retranchements, de ses canons, que sur les longues distances que nous aurions à parcourir sous le feu du ciel et de l'ennemi. De ces centres qu'il détenait, les uns sont occupés par les Français, les autres, trop éloignés, et dont la garnison courrait le risque d'être bloquée, sont rasés. Désormais l'émir, privé de ses lieux de ravitaillement et de refuge, cesse d'allier les ressources d'une puissance semi-organisée à cette mobilité ailée qui faisait comparer par le maréchal Bugeaud l'armée française, guerroyant contre les Arabes, à un taureau qui se débat contre des milliers de guêpes.

Abd-el-Kader est rejeté en rase campagne. Dépouillé de sa force empruntée, il ne demeure que trop redoutable. D'innombrables cavaliers, égaux à nos soldats par le courage, sont disséminés sur les pas de nos colonnes à travers l'Algérie et se relayent pour les harceler ; mais l'art militaire l'emporte sur le courage aveugle et sur le nombre. Le doute ou le découragement éloignent du prophète ses sectaires toujours battus. Des tribus arabes l'abandonnent et se tournent vers les maîtres de la force. Les villes que l'émir nous a abandonnées, après les avoir ravagées, Médéah, Milianah, Mascarah, Tlemcem, sortent de leurs ruines. Bientôt, à mesure que notre domination s'agrandit, nous relevons nous-mêmes les stations que nous avons abattues au commencement de la guerre ; nous en élevons d'autres qui servent de halte et de point de ravitaillement à nos expéditions lointaines, et de centre d'influence à notre politique. Nous ne sommes pas venus pour détruire : nous fondons des villes pour relier nos conquêtes.

Pendant longtemps l'émir s'était cru invincible ; il se raillait de notre ambition : « Vous êtes des fous, des insensés, disait-il. Ja-« mais vous n'atteindrez l'Arabe ! Le pied de son cheval est plus léger, « plus sûr que celui de vos chevaux. Vous mourrez de maladies dans

« nos montagnes, et les chrétiens que les maladies n'auront pas tués, « mes cavaliers les enverront à la mort avec leurs balles. »

Le mode d'organisation de nos premières expéditions justifiait ces jactances. Pendant toute la première période de la guerre d'Afrique, l'armée était emprisonnée dans un rayon étroit autour des villes du littoral par l'embarras et la pesanteur des bagages qu'elle traînait après elle ou qu'on disséminait sur le dos de chaque soldat. Ces convois, lourds et longs, difficiles à rassembler avant le départ, difficiles à garder pendant la route, rendaient toute prise d'armes instantanée impossible, tout passage de défilés dangereux. Le général Cavaignac raconte que, dans le cours de la première expédition de Constantine, un officier général, voulant adresser une parole d'encouragement à un soldat indigène du corps des zouaves, dont cependant on évitait sagement de charger les hommes, et le consoler de l'énorme poids que la nécessité de la route avait obligé d'imposer à chacun, lui disait « : Courage, zouave. — Moi, répondit l'indigène en secouant tristement le garde-manger, le garde-meuble, le bûcher qu'il portait, moi pas zouave, moi *chameau*[1]. »

La difficulté de mobiliser les troupes et de les faire vivre sans les accabler sous le fardeau des approvisionnements dans un pays où l'on n'a pas la ressource des réquisitions, et où l'on manque souvent de bois et d'eau, avait exercé le génie inventif des généraux romains. En dépit des révolutions introduites dans l'économie de la guerre par le progrès des arts et des sciences modernes, l'immutabilité des éléments et la similitude des mœurs entre les races autochthones et les peuples qui ont émigré en Algérie ont laissé subsister, de nos jours, les conditions fondamentales de la lutte africaine, telle que les historiens de l'antiquité l'ont décrite. Marius dut ses succès contre Jugurtha au talent qu'il eut d'alléger le bagage de ses soldats. Encore ne marchaient-ils pas à vide ; le bât qu'ils portaient était lourd. On les appelait, non pas les chameaux, mais les mulets de Marius. Théodose fut plus habile. Il fit, en Afrique, des expéditions lointaines, sans emporter de vivres. C'était une de ses maximes, raconte Ammien Marcellin, que les moissons et les amas de blé des ennemis étaient des greniers préparés d'avance à la valeur de ses soldats. Le général Lamoricière commenta ce passage et le mit en pratique. Il débarrassa les soldats des sacs de vivres qui les exténuaient, leur fit distribuer des petits moulins à bras, et les habitua à fabriquer leur pain avec les grains entassés, tout exprès, dans les silos des indigènes. Déjà une ingénieuse invention, la *tente-abri*, propagée dans toute l'armée par le général Bedeau[2], avait rendu le

[1] *De la Régence d'Alger*, p. 236.

[2] Voir *les Zouaves et les Chasseurs à pied, et de la guerre en Afrique*, par le général Yusuff.

campement des Français plus portatif que celui des Arabes. Le général Bugeaud, soldat de l'Empire, profitant de l'expérience des guerres d'Espagne, avait mobilisé le matériel. Désormais les Arabes avaient perdu leur meilleure ressource. Bientôt le désert ne leur fut plus une retraite assurée.

Les opérations militaires dont nous venons de tracer le plan remplirent les trois premières années du commandement du général Bugeaud (février 1841; novembre 1843). L'émir fut attaqué dans la province de l'Ouest, centre de sa puissance; sa place d'armes de Tekedempt fut détruite; Mascara fut occupé; Saïda, ancienne ville, dont il avait fait restaurer l'enceinte, fut rasée. En même temps, le général Baraguay-d'Hilliers, opérant dans le sud de la province d'Alger, renversait les établissements de Boghar et Thaza.

Les Arabes ne doutaient plus que la France n'eût la volonté et par conséquent la puissance de régner en Algérie. Plusieurs chefs des Medjehers, ancienne tribu du Maghzen, suspects à l'émir depuis qu'ils avaient fait, en 1835, des ouvertures pacifiques au général Perregaux, avaient résolu de se soustraire à un maître trop dur; ils sentaient le besoin d'être protégés par les armes françaises; mais ils hésitaient à se soumettre, sans intermédiaire, à l'autorité chrétienne. Dans cette anxiété, ils s'étaient adressés au descendant d'une famille turque qui avait autrefois commandé dans la province d'Oran. Le général Bugeaud, qui savait faire la paix et la guerre, ménagea soigneusement les dispositions des Medjehers. Il respecta leurs scrupules, et se contenta de se les attacher par un lien d'abord presque insensible, en investissant du titre de khalifat le chef turc qui avait mérité leur confiance. Ainsi commença dans l'Ouest le démembrement de la puissance d'Abd-el-Kader. L'activité des colonnes de Mascara et de Mostaganem, commandées l'une par le général Lamoricière, l'autre par le général Bedeau, réduisirent les autres tribus placées entre ces deux villes à se soumettre à la France. Bientôt notre influence fit un grand pas dans la subdivision de Tlemcen.

Les Arabes et les Kabyles qui habitent au nord de cette ville, poussés à bout par les exactions du khalifat qu'Abd-el-Kader leur avait imposé, se révoltèrent et se choisirent pour chef un marabout qu'ils décorèrent du titre de sultan. Celui-ci ne se sentit pas de force, malgré la majesté de son titre, à lutter seul contre l'émir. La prudence l'emportant sur le fanatisme dont il était animé, il accepta l'appui du général Bugeaud. Tlemcen fut occupé par les troupes françaises (30 janvier 1842). Le général Bedeau vint de Mostaganem y prendre le commandement supérieur.

La contiguïté du Maroc, la turbulence des tribus arabes qui trouvaient dans cet empire un refuge, des subsides et des auxiliaires;

l'esprit belliqueux des populations kabyles de la haute et basse Tafna, avaient fait jusque-là du pays de Tlemcen un des principaux points d'appui de la puissance d'Abd-el-Kader. Le général Bedeau le lui enleva par les armes et la politique. La ville de Tlemcen était déserte et dévastée. Peu à peu la population, rassurée par l'exacte discipline des soldats français et par les promesses de protection qui lui furent données, vint relever les ruines de ses maisons, et, bientôt organisée en une garde urbaine, protégea la culture de ses jardins et de ses champs, tandis que la guerre continuait sur les frontières du Maroc. Les marchés furent abondamment fournis, les tribus de la plaine, entraînées vers la France par le spectacle de cette prospérité autant que par la force des armes, demandèrent à être soustraites à l'autorité du marabout qu'elles avaient choisi ; elles se placèrent spontanément sous le patronage direct de la France. Le sultan de Tlemcen, abandonné de ses propres sujets, cherchait à faire une fin honnête ; il se décida, sur le conseil poli du général Bedeau, à aller en pèlerinage à la Mecque. La ville kabyle de Nedroma, grand marché fréquenté par tout le pays berbère de Tlemcen et par les tribus du Maroc, avait été, sous les beys, exploitée par un caïd turc, et, sous l'émir, par un caïd arabe. Le sultan provisoire de Tlemcen, voulant s'assurer de cette place, n'avait rien imaginé de mieux que de prendre en otage et d'emprisonner les principaux habitants. Le général Bedeau les fit mettre en liberté; il leur demanda s'ils n'étaient pas las d'être pressurés par des maîtres étrangers à leur race, et si leur propre sang était si pauvre qu'il n'eût pas encore produit des hommes capables de les commander, sous la protection de la France. Il opposa au souvenir des avanies qu'ils avaient essuyées la sécurité dont un pouvoir réglé par les lois les ferait jouir. C'était la première parole d'équité et de bienveillance que ces populations, dont l'histoire n'est qu'un flux et reflux d'oppressions et de révoltes, eussent encore entendue. Les habitants de Nedroma comprirent un langage dont la nouveauté les charma. Un chef kabyle, désigné par eux, reçut l'investiture française. Quelques jours après, les tribus voisines sollicitèrent la faveur de relever de lui. Abd-el-Kader vint attaquer, à deux reprises, les murs de la ville, désormais soustraite à son influence. Les habitants, organisés en milice, pourvus d'armes et de munitions par le général français, montrèrent une fidélité qui n'a jamais varié.

L'émir se consolait aisément des revers qu'il essuyait sur les champs de bataille. « Aujourd'hui à toi, demain à moi : » c'était un des axiomes de son optimisme. Son jour n'arrivait pas souvent, mais il ne se lassait pas de le chercher. Le démenti vivant donné aux projets odieux qu'il prêtait aux Français pour exaspérer les Arabes le troublait davantage. Aussi vint-il, dans sa colère, offrir trois fois le combat au général Bedeau.

Vigoureusement battu, le 21 mars 1841 à Hanaïa, le 12 avril à l'Oued-Zeithoun, le 30 avril à Bab-Thaza, il lâcha prise et laissa le commandant de Tlemcen « consolider par la paix ce qu'il avait obtenu par la guerre. « Instruit de tout, mais assez sage pour discerner ce qu'il devait affecter « de ne pas voir, il ne tint jamais grand compte ni des exigences tou- « jours exorbitantes des vainqueurs ni de la mauvaise humeur quel- « quefois irritante des vaincus. Par cette conduite supérieure aux pe- « tites passions des masses, il usa celles-ci et parvint en peu de mois « à faire du pays naguère le plus agité une des contrées les plus soumi- « ses de l'Algérie[1]. »

Le général Walsin Esterhazy raconte que, parcourant, en 1849, la subdivision de Tlemcen pour rassembler les documents de son Histoire du *Maghzen d'Oran*, et visitant les Beni-Amer, l'une des grandes tribus de la province, il les trouvait pleins de reconnaissance pour l'organisation sage, paternelle, bienveillante, que le général Bedeau, huit années auparavant, leur avait donnée après les avoir vaincus.

Les succès de la politique parfaitement droite et généreuse sont, dans l'histoire générale, des intermèdes consolants sur lesquels on ne saurait trop s'étendre quand on a le bonheur de les rencontrer; mais, ne pouvant suivre ici jusque dans ses applications particulières le système de gouvernement et d'administration que l'un des meilleurs disciples du maréchal Valée mit en œuvre à l'égard des indigènes, nous nous contenterons de reproduire la formule qu'il en a donnée lui-même, avec l'autorité d'une expérience heureusement pratiquée pendant six années de commandement, tant à Tlemcen qu'à Constantine.

« Des hommes qui ont vécu avec le peuple arabe ont écrit qu'il serait toujours systématiquement hostile; que les préceptes mêmes de sa croyance religieuse le rendaient incapable d'associer ses intérêts aux nôtres; que son abaissement moral exigeait une domination violente prolongée, l'anéantissement de toutes les influences auxquelles il obéit, l'asservissement de sa pensée, avant qu'on pût espérer lui faire accepter le germe de notre civilisation progressive.

« J'ai le bonheur de ne partager aucunement ces opinions attristantes.

« Je ne crois pas à la haine du peuple arabe pour nos arts et notre bien-être social, parce que je trouve dans son histoire même, dans les traces si nombreuses de ses arts, importés et appliqués en Europe, la cause de ma conviction; parce que, s'il s'est montré différent dans certaines parties de l'Afrique, c'est qu'il a toujours vécu au milieu des révolutions, dans l'état de violence et, d'anarchie, et quand il était dominé, dans l'état d'exploitation, qui tous sont incompatibles avec la fixité et le développement de l'in-

[1] Pellissier. — *Annales Algériennes*, t. III, p. 18. — Voir aussi *Histoire de la Conquête de l'Algérie*, par de Montrond, capitaine d'artillerie, t. II, p. 133.

térêt social. Je ne crois pas qu'il soit insensible aux influences qui, partout et toujours, ont pénétré l'homme.

« Quel est le commandant français en Algérie qui n'a pas à citer de nombreux exemples de reconnaissance pour le bien qu'il lui a été donné de faire aux indigènes? Combien de chefs se sont fait tuer déjà pour soutenir notre cause? combien d'autres nous ont donné l'éveil sur des trahisons qui se préparaient? combien de fois, enfin, n'avons-nous pas entendu des populations entières nous remercier de la paix qui assurait leur bien-être? combien de fois les avons-nous vues, quand cette paix était menacée, nous donner un concours efficace pour repousser le dommage et maintenir le bienfait?

« Non, ceux qui ont fait le bien aux indigènes, qui l'ont fait avec sincérité, persistance et intelligente habileté, n'ont pas eu à se plaindre de l'ingratitude de ce peuple, s'ils ont voulu tenir compte de tous les détails qui ont composé, dans les différents lieux, entre les différents hommes, les relations réciproques; s'ils ont su ménager les usages, les mœurs, la religion, et surtout l'amour-propre, vivement excitable chez tous et chez les Arabes en particulier.

« Mais il faut un bien grand empire sur soi-même, il faut une bien ferme volonté, une étude bien attentive pour être certain, tout en exerçant le commandement sur un peuple, de modérer, dans les actions de détail, le froissement primitif que la puissance étrangère apporte avec elle partout où elle s'établit. J affirmerais malheureusement qu'une des causes de ces hostilités qui se manifestent trop souvent entre les Européens et les indigènes tient au défaut de cette prévoyance de la part du peuple dominateur, et j'en conclurais que l'autorité doit toujours en recommander, exiger et surveiller la pratique...

« Notre tâche, en Afrique, présente cette singularité toute particulière dans l'histoire des conquêtes : c'est qu'en réalité notre intérêt bien entendu, notre intérêt égoïste, si je puis dire, nous oblige à civiliser la population indigène, à développer, à grandir son bien-être, pour assurer le nôtre. Cette idée peut paraître étrange. Elle se démontre juste avec facilité.

« En faut-il d'autres preuves, que toutes les instructions constamment données depuis cinq années à tous les commandants supérieurs? Elles ont toujours recommandé l'exercice des principes d'équité, de justice, de bienfaisance, de sollicitude, dont on pourrait désirer l'accomplissement dans sa propre patrie. Nous avons eu la volonté d'apporter l'ordre dans un pays où le règne de la force dominait avant nous tous les droits. Nous avons cherché à surmonter les haines que le gouvernement précédent avait sans cesse excitées contre les tribus. Nous nous sommes efforcés de faire accepter par tous la puissance de la loi, pour remplacer la triste coutume qui existait aussi chez presque tous de se faire justice à soi-même[1]. »

Abd-el-Kader, chassé par les armes de la subdivision de Tlemcen, et abandonné des populations qui pour la première fois reposaient à

[1] *Projets de Colonisation pour les provinces d'Oran et de Constantine*, présentés par MM. les lieutenants généraux de Lamoricière et Bedeau, p. 195 et suivantes. 1847.

l'ombre d'un pouvoir qui n'abusait pas et d'une force qui les protégeait, se jeta dans le sud de la province d'Oran et entra en lutte avec le général Lamoricière qui travaillait à réduire la puissante tribu des Hachems. Aussi agile, mais plus habile que son redoutable ennemi, le général Lamoricière le harcelle et le déconcerte par l'imprévu de ses mouvements et le long essor de ses expéditions. Il rayonne en tous sens et par tous les temps autour de Mascara son quartier général, il parcourt des distances jusque-là impossibles, sans être ramené en arrière par la nécessité de se ravitailler. N'étaient les munitions de guerre qui s'épuisent, n'étaient les blessés et les éclopés que l'hôpital réclame, ces colonnes volantes iraient toujours alertes et toujours battant. Vaillamment secondé par les généraux d'Arbouville et Gentil, et par le colonel Géry, le général Lamoricière désorganisa dans le sud de la province d'Oran la puissance de l'émir, recueillit de nombreuses soumissions et rejeta les insoumis dans le désert.

Pendant le cours des années 1841 et 1842, le général Bugeaud et le général Changarnier, agissant tantôt isolément, tantôt de concert, dirigeaient avec un succès éclatant les opérations militaires dans la province d'Alger. Ils obtinrent la soumission des tribus de la plaine, et parvinrent même à briser la résistance obstinée des tribus de l'Ouarensenis, qui avaient à peine souffert le joug des Turcs et toujours trouvé un refuge dans les gorges de leurs montagnes. Parmi les nombreuses journées qui illustrèrent le général Changarnier, on cite le combat d'Oued-Fodda (19 septembre 1843) comme l'une des plus valeureuses actions de la guerre d'Afrique.

Une station, destinée à devenir une ville sous le nom d'Orléansville, fut établie aux bords du Chéliff entre Miliana et Mostaganem, sur les ruines romaines d'El-Asnam, afin de tenir en respect ce pays difficile. Le colonel Cavaignac, premier commandant de ce poste, fut, en 1844, remplacé par le colonel Saint-Arnaud.

Abd-el-Kader essaya d'affermir par la terreur son prestige chancelant. Les razzias exercées par les Français étaient, nous l'avons dit, un moyen militaire de coercition et d'approvisionnement; l'émir en fait un système de dévastation calculée ; il dépouille, il ruine impitoyablement les tribus qui l'ont abandonné. On dirait Attila : l'herbe ne pousse plus là où le pied de son cheval a passé. Ce n'est plus assez pour sa vengeance de faire tomber la tête des cheicks qui ont déserté sa cause. Il mutile les traîtres, il leur fait couper les pieds et les mains. Ces cruelles exécutions que le Koran permet, s'il ne les prescrit pas aux défenseurs de la foi, lui servirent de peu.

Le duc d'Aumale lui porta le coup le plus sensible. Après avoir marché deux nuits de suite, et précédant à longue distance son infanterie, le jeune général était arrivé, à la tête d'une colonne légère,

aux sources de Tagguin, où il savait que la Smala, la capitale mobile de l'émir, avait posé ses tentes. Plusieurs milliers d'hommes armés accompagnaient la multitude des femmes, des enfants, des vieillards, des marabouts, des esclaves, et un immense bagage. Les officiers qui entouraient le prince, plus prudents pour lui qu'ils ne l'eussent été pour eux-mêmes, lui conseillaient d'attendre pour attaquer qu'il eût été rejoint par le gros de sa troupe. Mais le duc d'Aumale ne voulut pas que la présence d'un fils du roi dérobât à l'armée la chance d'un succès décisif. Devinant la pensée des officiers qu'il avait consultés et qui, par sollicitude pour lui, l'engageaient à temporiser, au risque de laisser perdre l'occasion irréparable de ruiner le prestige d'Abd-el-Kader, il puisa dans sa dignité même le droit d'être téméraire. « Messieurs, leur dit-il, les princes de mon sang ne reculent pas. Chargeons ! » Horace Vernet, dans une toile immense qui est moins un tableau qu'une narration, a représenté ce brillant coup de main. L'imprévu et la vigueur de l'attaque menée, sous les ordres du prince, par les colonels Morris et Jusuff compensèrent la disproportion des forces. L'effroi et la confusion de la foule impropre au combat paralysèrent la résistance des hommes armés. Trois cents d'entre eux furent tués, le reste demanda grâce; les archives, le troupeau, le trésor, quatre drapeaux, un canon et environ trois mille prisonniers restèrent en notre pouvoir [1].

La perte de la Smala irrita Abd-el-Kader sans le décourager. Il volait plus vite que la renommée des revers qui s'accumulaient sur ses partisans et essaya d'en étouffer le retentissement par la mulplicité de ses incursions soudaines. Cependant il fut contraint de se retirer dans le Maroc au printemps de 1843. Ses deux derniers bataillons de réguliers marchaient pour le rejoindre, lorsque, cernés dans la forêt de la Jacoubia par deux colonnes parties de Mascara, ils furent écrasés par le général Tempoure au combat d'El-Malah (4 octobre 1843).

La paix régnait dans la province de l'Ouest et dans l'Ouarensenis, attaqué de trois côtés à la fois, au mois de mai 1843, par le général Changarnier à l'est, le général Bugeaud au centre, le général Lamoricière à l'ouest. Un dernier khalifat de l'émir, établi à Biskara, dans les Zibans, menaçait le sud de la province d'Alger; le duc d'Aumale alla le débusquer, tandis que le général Marey faisait apparaître à Laghouat, à cent trente lieues d'Alger, le drapeau français.

V

Le gouverneur général de l'Algérie, l'organisateur et le comman-

[1] *Notice sur l'expédition qui s'est terminée par la prise de la Smalha d'Ab-el-Kade*, le 16 mai 1843.

dant en chef de cette glorieuse campagne, avait reçu, au mois d'août 1843, le bâton de maréchal de France. Les Arabes avaient fait leur soumission et promis fidélité à la France. Libre de suivre ses projets persévérants contre la Kabylie indépendante, le maréchal Bugeaud, au printemps de 1844, s'appliquait à consolider et à étendre sur les rives de l'Isser les résultats qu'il avait obtenus dans une campagne précédente. Il avait occupé le port de Dellys, et chassé de sa dernière retraite Ben-Salem, un des lieutenants d'Abd-el-Kader, lorsqu'il fut appelé sur les frontières du Maroc par l'imminence d'hostilités nouvelles.

Étrange et scandaleux phénomène que ce royaume de Maroc, en proie aux deux fléaux opposés qui se succèdent dans les sociétés mal réglées, mais n'ont pas coutume de marcher de compagnie: le despotisme sans frein et l'anarchie en permanence. L'empereur est revêtu d'un double caractère religieux et politique, il est chérif et sultan; mais une corporation de marabouts fanatiques, qui étend jusque dans l'Algérie son influence occulte, gouverne sous son nom. Il ne peut ni monter ni demeurer sur le trône sans leur assentiment; telle partie de ses États lui est interdite, s'il n'est muni, comme un voyageur étranger, d'un sauf-conduit des véritables souverains de son empire. A voir sa cavalerie régulière de dix à douze mille nègres, son armée permanente, ses parcs d'artillerie, ses arsenaux bien pourvus par les commerçants de Gibraltar, on le prendrait pour un chef d'une puissance organisée. Cependant une partie des populations barbares qui habitent le Maroc est en rébellion constante contre le pouvoir nominal de l'empereur. La piraterie règne impunie sur les côtes du Riff, comme sur toutes les côtes barbaresques avant la prise d'Alger.

La France ne manquait de griefs ni contre l'empereur de Maroc, ni contre ses sujets, qu'il tyrannise sans les maîtriser. Les tribus marocaines, les plus voisines de la province d'Oran, avaient commis plus d'une agression sur notre territoire. Elles étaient en complicité permanente avec les tribus algériennes, dont Abd-el-Kader provoquait l'émigration hors de nos frontières. Les Marocains coupables de ces méfaits n'obéissent, à vrai dire, à personne. Aussi le gouvernement français, appréciant sagement les circonstances, tenant compte à l'empereur Muley-Abder-Raman de la faiblesse réelle de son pouvoir, se bornait-il à demander des garanties pour l'avenir : la délimitation de la frontière, l'engagement de ne plus recevoir les tribus qui chercheraient à se soustraire à notre domination, la dispersion des troupes régulières de l'émir, et enfin l'internement de l'émir lui-même. Bien des gens taxèrent de faiblesse ces conditions habilement modérées. Ils s'étonnaient que la France n'exigeât pas l'extradition d'Abd-el-Kader. Dupes des mots, ignorant les choses, ils croyaient que l'empereur du Maroc

pouvait tout parce qu'il possédait le titre et l'appareil d'un souverain absolu.

Muley-Abder-Raman avait encouragé et secondé l'ambition de l'émir tant qu'il n'avait vu en lui qu'un ennemi des infidèles. Personne, après la France, n'avait plus contribué que l'empereur de Maroc à la fortune du fils de Meheddin. Mais, depuis le traité de la Tafna, l'émir avait conquis sur les populations indigènes de l'Afrique une autorité morale qui balançait celle du chérif. Il est à croire que Muley-Abder-Raman, s'il n'eût dépendu que de lui d'agir selon son intérêt personnel, eût volontiers expulsé de ses États le rival prochain de son autorité religieuse, le compétiteur possible de son trône. Mais qui gouverne des hommes à quelque titre, sous quelque forme que ce soit, par la ruse, la violence ou la justice, est bien obligé, bon gré mal gré, de tenir compte de leurs opinions ou de leurs passions. Abder-Raman, s'il eût fait mine de chasser de ses États le héros de la guerre sainte, accueilli avec enthousiasme par les populations marocaines, de le chasser sur l'injonction des chrétiens, eût excité contre lui-même la haine et le mépris de son peuple. Exiger de l'empereur de Maroc qu'il remît Abd-el-Kader entre nos mains, c'était lui demander moins qu'il n'eût voulu accorder, et beaucoup plus qu'il ne pouvait tenir. C'était peut-être provoquer une révolution intérieure et substituer à un monarque peu belliqueux, peu habile, mal obéi de ses sujets, un adversaire dont nous avions appris à connaître, sinon à redouter la vaillance, le génie politique et le talent d'organisation. Trop de rigueur envers l'émir vaincu eût, en ce moment, autant servi à sa grandeur que la condescendance abusive du traité de la Tafna.

Le gouvernement français ne commit pas une seconde fois la faute de tenir l'étrier à son ennemi, et de l'armer de pied en cap; il s'abstint d'exigences qui eussent flatté la vanité de la nation et trahi son intérêt. Le maréchal Bugeaud eut mission de régler la situation avec le Maroc et d'éviter la guerre; il remplit ses instructions avec la persévérance la plus ferme et la plus loyale.

Lorsque le gouverneur de l'Algérie débarqua à Oran avec des renforts, au mois de juin 1844, les hostilités étaient engagées déjà par le fait des populations marocaines auxquelles Abd-el-Kader avait persuadé que la France, maîtresse de l'Algérie, ambitionnait de pousser plus loin ses conquêtes. Le général Lamoricière, faisant élever sur la frontière, à Sebdou et à Lella-Maghnia, des travaux de défense, fut attaqué par une troupe de 5,000 cavaliers réguliers du Maroc, sans compter les Arabes qui avaient émigré avec Abd-el-Kader; il les mit en déroute après un combat opiniâtre. Le maréchal Bugeaud, arrivant sur ces entrefaites, n'avait qu'à laisser courir les événements, s'il eût préféré la guerre et le profit de sa renommée personnelle à l'intérêt de

son pays. Mais, loin de là, fidèle organe du gouvernement qui espérait terminer le différend par la diplomatie, il demanda une entrevue au lieutenant que l'empereur de Maroc, alarmé sur nos intentions par Abd-el-Kader, avait envoyé à la frontière pour nous observer et pour renforcer l'autorité du caïd d'Ouchda. La conférence fut troublée par des bandes indisciplinées que le lieutenant de l'empereur essaya vainement de contenir, et qu'il abandonna au châtiment sévère que la cavalerie du maréchal Bugeaud leur infligea. Les spahis rapportèrent au camp cent cinquante têtes. Les négociations orales ayant échoué, le maréchal Bugeaud essaya de négocier par écrit; il somma deux fois le chef marocain d'accéder aux justes demandes de la France; n'ayant point reçu de réponse, il franchit la frontière et occupa la ville d'Ouchda. Ce n'était encore qu'une démonstration. Aucun dégât ne fut commis dans la ville. Bientôt l'armée française rentra sur son territoire, prouvant ainsi sa force et sa modération, et laissant à l'empereur Muley Abder-Raman le temps de réfléchir sur la sommation que, le 23 juillet 1844, le prince de Joinville, à la tête d'une flotte sortie de Toulon, avait portée à Tanger.

Pendant quarante-cinq jours, du 1er juillet au 14 août, l'armée française s'était tenue en observation; mais sa présence même irritait la fièvre de guerre et de fanatisme qu'Abd-el-Kader avait répandue dans le Maroc. Le camp marocain grossissait chaque jour. Le fils de l'empereur était venu en prendre le commandement. Des émissaires envoyés à nos tribus les excitaient à se soulever et annonçaient que nous allions être chassés de Tlemcen, de Mascara, d'Oran et même d'Alger. Le maréchal Bugeaud n'hésita plus. La nouvelle du bombardement de Tanger par le prince de Joinville lui était parvenue. Il savait que les contingents des tribus marocaines étaient convoqués, il voulut les prévenir, et marcha sur le camp d'Abder-Raman. Le 15 août 1844, une armée de 9,000 hommes, renouvelant le prodige d'Héliopolis, mit en déroute à Isly 25 à 30,000 cavaliers. Le combat dura quatre heures, le général Bedeau commandant l'aile droite, et le colonel Pélissier l'aile gauche. Le général Lamoricière se tenait, sans emploi spécial, à la disposition du général en chef.

Le gouvernement du roi persista, malgré l'éclat de la bataille d'Isly, malgré le succès du bombardement de Tanger et de Mogador, malgré l'étonnement et même les reproches de l'opinion publique, dans la modération que son intérêt lui avait conseillée. Profiter des revers essuyés par l'empereur de Maroc pour lui imposer, selon l'usage et le droit du vainqueur, des conditions plus dures qu'avant le combat, et qu'il n'aurait pu tenir sans mettre en péril son pouvoir affaibli, c'eût été jouer trop naïvement le jeu d'Abd-el-Kader. « Demander autre chose à l'empereur de Maroc, disait le maréchal Bugeaud à la Chambre

des députés, c'était lui rendre impossible l'exécution du traité. » L'empereur Abder-Raman finit par ratifier, le 10 septembre 1844, le traité de Tanger, dont l'effet le plus positif fut le règlement définitif de la frontière entre le Maroc et l'Algérie française. Une convention additionnelle, négociée par le général Delarue, le 18 mars 1845, procéda à cette délimitation.

La poudre avait cessé de parler en Algérie, lorsqu'au mois d'avril 1845 un marabout originaire du Maroc, mais marié dans une des tribus du Dahra, Mohammed-Ben-Abdallah, proclama la guerre sainte aux environs de Mostaganem et d'Orléansville. Une chèvre, sa compagne et son guide inspiré, lui avait révélé sa vocation de chérif, et, par ses tours d'adresse, formait autour de lui un cercle d'admirateurs et de séides. Il se disait l'allié des sultans de Constantinople et de Tunis, de l'empereur de Maroc et d'Abd-el-Kader. Ses puissants amis l'avaient reconnu pour le véritable maître de l'heure annoncée par les livres saints et s'étaient engagés à le saluer comme le sultan des sultans, se contentant pour eux-mêmes du titre de ses khalifats, s'il parvenait à chasser les chrétiens. De prétendues lettres, revêtues de cachets pompeux, qu'il étalait aux regards, appuyaient ses impostures. Il n'en fallait pas tant à cette époque pour se créer en Algérie un parti de vauriens, d'aventuriers et de fanatiques. Audacieux, cruel, sans scrupule, plus habile qu'il n'eût besoin de le paraître sur le théâtre de ses grossiers artifices, Bou-Maza, chef de bandes trop vanté, tint en alerte et mit en relief le colonel Saint-Arnaud et les lieutenants-colonels Canrobert et Mellinet, commandants d'Orléanville, Tenez et Mostaganem.

Abd-el-Kader, vaincu, mais non découragé, se tenait à l'affût sur les confins du Maroc, épiant l'occasion de rentrer en armes dans l'Algérie. Il la rencontra et sut l'exploiter.

Le lieutenant-colonel de Montagnac, commandant supérieur du poste de Djema-Ghazouat, ému par le bruit d'une attaque prochaine de l'émir, avait formé la résolution téméraire de protester, avec sa faible garnison, contre la violation de notre frontière et de couvrir les tribus voisines qui réclamaient perfidement sa protection. Averti du danger qu'il courait, il aima mieux marcher en avant que d'abandonner ses alliés dont il ne soupçonnait pas la trahison. Entouré par des milliers d'ennemis, il périt à tête de ses soldats qui, après avoir épuisé leurs cartouches, tombaient un à un, disait un témoin, comme un vieux mur. Une compagnie, restée en arrière à la garde des bagages, réussit à gagner un marabout entouré d'une petite cour, et, là, se défendit pendant trois jours. L'émir, blessé dans le combat et renonçant à les prendre de force, après avoir tenté des assauts inutiles, fut réduit à les bloquer de loin, jusqu'à ce que les uns succombassent, les autres fussent faits prisonniers dans une sortie désespérée.

Trois cent cinquante-sept Français furent décapités par les Arabes à Sidi-Ibrahim. Les prisonniers, au nombre de soixante-douze, dont quatre seulement n'avaient pas de blessures, eurent l'office de laver les têtes coupées, de les oindre de miel et de beurre et de les entasser dix par dix dans des paniers. Ce fut le commencement d'un long martyre qui se prolongea pendant dix-huit mois, et le prélude de la mort atroce qui les attendait.

L'émir fit montre de ses trophées, morts et vivants, dans la province d'Oran. Des proclamations fastueuses publièrent comme une victoire incomparable le guet-apens de Sidi-Ibrahim et les succès d'autres trahisons. Les képis des soldats tués, les sabres, les fusils, les gibernes, les tuniques, les guêtres et les moindres objets d'équipement, ramassés sur le champ de bataille, furent éparpillés et distribués partout. La dépouille de quelques compagnies, ainsi étalée artificieusement, représenta aux tribus éloignées du théâtre de l'événement la destruction d'un corps d'armée. Le désastre de Sidi-Ibrahim eut d'autant plus de retentissement, que, depuis le commencement de la guerre contre l'émir, c'était la première fois qu'une fraction de troupes françaises était anéantie, et qu'un succès éclatant exaltait l'audace des Arabes.

Le général Lamoricière, en l'absence du maréchal Bugeaud, exerçait par intérim le commandement général de l'Algérie. Il partit d'Alger à la première nouvelle de l'insurrection, débarqua à Oran avec les troupes disponibles, et, ralliant le général Cavaignac, il marcha sur l'émir qui n'avait pas encore quitté les environs de Nedroma. Cette ville, sommée par l'ennemi triomphant, n'oublia pas les bienfaits de l'autorité française, et nous resta obstinément fidèle, ainsi que les tribus situées au nord de Tlemcen et de Mascara. Les Kabyles du Trara avaient, au contraire, trempé leurs mains dans le massacre de Sidi-Ibrahim. Le général Lamoricière les battit deux fois; il se contenta de les vaincre : il ne voulut pas les exterminer, et, contenant par sa magnanimité l'exaspération des troupes, il empêcha la guerre de tomber dans l'abîme sans fond des représailles. Les Traras, acculés entre son camp et la mer, étaient à la merci des baïonnettes françaises. « Je pouvais, écrivait le général en rendant compte de cette journée, faire descendre dans les affreux ravins, où l'ennemi s'était jeté sans avoir le moyen d'en sortir, des bataillons d'infanterie qui eussent obtenu une complète vengeance de l'insurrection ; mais, dans la disposition d'esprit de nos soldats, la vengeance eût peut-être été trop sévère... J'ai accordé le pardon qui m'était demandé. »

L'émir, fuyant le général Lamoricière, se déroba avec sa cavalerie, passa par le sud de Tlemcen, intimidant ou entraînant les tribus d'alentour. Toute la plaine de Mascara s'insurgea à sa voix : les Ha-

chems, ses plus anciens serviteurs, saluèrent avec enthousiasme ses drapeaux ressuscités. La révolte gagna les montagnes des Flittas dans le sud de Mostaganem, et mit en feu la subdivision d'Orléansville que son premier commandant, le général Cavaignac, avait réussi à pacifier. Les Arabes dépendant de Médéah et de Milianah restèrent en paix. Les tribus sahariennes, les plus mobiles de toutes et que l'influence française avait à peine effleurées, furent enlevées facilement par Abd-el-Kader.

Le maréchal Bugeaud revint en hâte en Afrique. Après avoir appelé momentanément le général Bedeau, gouverneur de Constantine, à la direction supérieure des subdivisions de Médéah et de Milianah, il entreprit d'étouffer l'insurrection dans l'Ouarensenis, son foyer le plus ardent. Il l'attaqua par l'est, tandis que le général Lamoricière agissait à l'ouest. Battu dans plusieurs rencontres par ces deux corps d'armée, repoussé du Tell, tenu à distance de Médéah et de Milianah, l'émir essaya de prendre pied dans le Jurjura, où, surpris et défait par le général Gentil, il n'attendit pas dans les montagnes le maréchal Bugeaud qui s'était retourné contre lui après avoir soumis l'Ouarensenis et avoir enlevé aux tribus les plus remuantes leurs chevaux et leurs armes de guerre. Atteint dans le sud par la cavalerie du général Yusuff, Abd-el-Kader se réfugia de nouveau au Maroc, au mois de mars 1846. Il avait, dans ce dernier effort, fait couler beaucoup de sang et consommé la ruine des tribus qui, suppliantes et détrompées, demandèrent grâce à l'autorité française.

Tandis que les fatigues de cette rude campagne d'hiver achevaient d'épuiser les forces de nombre d'officiers d'élite et de soldats chevronnés, une plaisanterie qui passait pour spirituelle avait cours en France : on disait que les généraux d'Afrique ménageaient l'auteur involontaire de leurs succès et de leur illustration, et luttaient entre eux à qui ne prendrait pas Abd-el-Kader. Les beaux esprits se rencontrent : les oisifs de Rome avaient dit la même chose de Métellus guerroyant contre Jugurtha !

L'agitation se calma peu à peu; le maréchal Bugeaud, qui ne cessa de réclamer et de poursuivre la soumission de la Kabylie, comme le complément et la garantie de la pacification de l'Algérie, reprit ses desseins interrompus, en 1844, par les troubles du Maroc. Deux corps d'armées commandés, l'un par le maréchal en personne, et l'autre par le général Bedeau, se réunirent sous les murs de Bougie. Le premier, parti d'Alger, avait passé au sud du Jurjura, par le territoire où le poste d'Aumale fut fondé, et avait suivi les bords de l'Oued Summan. Le second, parti de Sétif, s'était frayé passage par l'ancienne route des Turcs, à travers les montagnes. Plusieurs combats heureux amenèrent des soumissions nombreuses. Le grand massif de la Kabylie

entre Collo et Dellys fut ainsi coupée en deux parts. La première assise de la domination française était posée dans cette contrée dont le maréchal Randon vient d'achever la conquête.

VI

Le maréchal Bugeaud, jugeant son œuvre accomplie, déposa le gouvernement de l'Algérie, et rentra en France au mois de juillet 1847.

La conquête qu'il a eu la gloire d'achever a donné à la France trois millions de nouveaux sujets pour lesquels il a fallu inventer des formes de gouvernement et d'administration adaptées à leur état social arriéré et cependant empreintes du génie légal et clément de la patrie. Problème difficile, et dont l'histoire des conquêtes ne présente aucune solution comparable à celle qui fut tentée par le maréchal Bugeaud, sous l'impulsion d'un gouvernement libéral et le contrôle salutaire de l'esprit public.

La France ne s'étant jamais proposé, en dépit des conseils qui n'ont pas cessé de plaire aux esprits brutaux et courts, soit de détruire, soit de refouler les Arabes, il fut nécessaire dès l'origine d'aviser à établir entre eux et l'autorité militaire un intermédiaire officiel et de chercher un mode de vivre autre que la guerre permanente. Une esquisse rapide de ces essais va précéder ici et fera mieux comprendre le mécanisme et l'esprit du gouvernement donné par le maréchal Bugeaud à la société arabe soumise à la France.

Les vieux interprètes de l'expédition d'Égypte, qui s'étaient offerts à guider l'armée de débarquement, eurent bientôt démontré que leur bon vouloir n'avait d'égal que leur insuffisance. Des intrigants maures ou juifs nous apportèrent, dans l'embarras des premiers jours, un concours malencontreux ou perfide, ils furent tardivement remerciés. Bientôt le grand prévôt de l'armée fut nommé agha des Arabes. Ce n'était qu'une démonstration honnête, mais forcément impuissante, une sorte de déclaration publique que l'on sentait, comme on disait alors, qu'il y avait quelque chose à faire. L'étude pratique du monde africain, la recherche des moyens qui devaient amener la France à substituer une société civilisée à la barbarie sur cette terre inconnue, n'était pas une simple affaire de police. Sans vouloir faire aucun tort à la gendarmerie, il est permis de croire que cette tâche dépassait ses lumières. Tel n'était pas l'avis de M. le général Boyer, nommé, en 1851, gouverneur de la province d'Oran. Il croyait posséder par intuition le véritable moyen de gouverner les Arabes; il enseignait son système dans un ordre du jour[1] qu'il faut citer pour mieux marquer le con-

[1] Voir la *Notice historique sur le Maghen d'Oran*, p. 298.

traste de ces errements exceptionnels avec les mœurs militaires qui ont prévalu en Afrique.

Oran, 7 octobre 1831.

« Le lieutenant général gouverneur de la province prévient MM. les chefs de corps et de détachements de toutes armes, formant la division d'Oran, que les Arabes du dehors viennent de lui faire les plus grandes protestations de dévouement et de soumission. La connaissance qu'il a de ces peuples nomades, sa confiance qu'ils ne sont jamais plus à craindre que lorsqu'ils s'abaissent à la soumission, le déterminent à recommander de redoubler de surveillance aux portes et aux forts extérieurs. Il engage MM. les officiers à se mêler peu avec les chefs qui viennent en ville et à éviter avec eux toute communication et familiarité. *Nous sommes les maîtres du pays, nous devons avoir peu de communication avec les gens du dehors,* et l'on peut s'en rapporter au lieutenant général pour la manière de les mener et de les faire surveiller. »

Le général Boyer, à force de défiance et de mépris pour les indigènes, n'eut d'autre ressource que de les opprimer durement. Il ne sut les *mener* qu'à coups de bastonnade, de confiscation, d'exécutions publiques et mêmes clandestines. Il imita les Turcs, il les fit regretter. Car les mêmes sévices que les musulmans supportent patiemment s'ils sont exercés par un pacha, dont le despotisme émane de leur loi religieuse, les révoltent, à bon droit, commis par l'infidèle, qui ne peut effacer que par l'équité de ses actes le titre odieux de son pouvoir. N'est pas Turc qui veut. Le général Boyer fut remplacé bientôt. (Avril 1833.)

La théorie de la violence préventive et outrée envers les indigènes fut battue en brèche par de jeunes et spirituels officiers, qui, loin d'éviter les Arabes, loin de les traiter comme des bêtes fauves, étudiaient leur langage, leurs idées, leurs préjugés, leurs mœurs, et se formaient, en ne les méprisant pas, à les vaincre quand il le faudrait et à les commander dignement. Ils osaient soutenir que les Bédouins étaient des hommes, et que par conséquent ils n'étaient pas intraitables. Paradoxe audacieux pour le temps, et qui fit sourire de pitié plus d'un sapeur dans sa barbe.

Le premier essai d'étude raisonnée de la société arabe, la première application du bon sens à la conquête, se rattache, par une alliance toute naturelle, au nom de l'un des officiers qui devaient se faire le plus d'honneur sur les champs de bataille africains. M. de Lamoricière, alors capitaine au bataillon des zouaves, fut nommé directeur du premier bureau arabe, institué à Alger, en avril 1833, par le général Trézel, chef d'état-major du corps d'occupation, pendant le gouverne-

ment intérimaire du général Avizard. Ce bureau, composé d'un chef, d'un ou de deux officiers placés sous ses ordres, et de trois interprètes, fut chargé de concentrer toutes les affaires arabes, de réunir les documents, de mettre chaque jour sous les yeux du général en chef la situation du pays, la traduction des lettres les plus importantes, et enfin de transmettre aux indigènes les ordres de l'autorité supérieure. Personne n'était plus en état que M. de Lamoricière de remplir cette mission sans précédent. « Il connaissait déjà assez bien l'arabe pour traiter directement avec les indigènes, et les fonctions auxquelles il était appelé devaient nécessairement lui faire faire de rapides progrès. Il était de plus homme de résolution, plein de ressources dans l'esprit, éclairé, travailleur, et animé de la généreuse ambition de se distinguer par quelque chose de grand et d'utile. En se rendant plusieurs fois seul au milieu des Arabes, il prouva le premier que l'on peut traiter avec eux autrement que la baïonnette au bout du fusil[1]. »

Lorsque ce premier bureau arabe fut institué, les indigènes des environs d'Alger, terrifiés par les rigueurs du précédent gouverneur, le duc de Rovigo, avaient déserté les marchés et n'osaient plus franchir les portes de la ville. M. de Lamoricière alla de sa personne rassurer les tribus de la plaine, il rétablit la confiance au dehors et l'abondance dans Alger. « Il se montra partout où il y avait quelque trouble à apaiser et quelque conquête morale à faire[2]. » Après qu'il eut quitté cet emploi pour se vouer à l'organisation définitive du corps des zouaves, les franches et intelligentes traditions qu'il avait inaugurées furent développées par l'un des compagnons de ses études aventureuses, M. Pellissier[3], capitaine d'état-major, qui, bravant les accusations d'utopisme et de philanthropie, a posé l'un des premiers cette maxime : « Il s'agit pour la France de jeter en Afrique le germe d'un peuple nouveau. C'est une entreprise glorieuse et réellement productive[4]. » Grâce à ces guides, qui avaient bon pied et bon œil, M. le général Voirol, bien informé de toutes choses, n'employa la force qu'à propos, avec discrétion et succès. Lorsqu'il s'embarqua pour retourner en France, la population civile lui offrit une médaille d'or, et plusieurs chefs arabes des armes au nom de leurs administrés.

Le premier bureau arabe, après deux années d'existence et de services éminents, fut supprimé le 20 novembre 1835 par le général comte d'Erlon, qui crut élever un phare plus lumineux en restaurant

[1] *Annales algériennes*, t. I, p. 292.

[2] *Ibid.*, p. 297.

[3] Le public a toujours de la peine à se persuader qu'il peut arriver que deux personnes notables portent le même nom; il n'a jamais cessé de confondre M. Pellissier dont il s'agit ici, et le maréchal Pélissier, duc de Malakoff.

[4] *Lettre à M. Desjobert sur la question d'Alger*. 1838. Alger, *ibid.*, p. 2.

les fonctions d'agha des Arabes, et en les confiant au lieutenant-colonel commandant le corps des spahis réguliers, alors en voie d'organisation. Cette institution exclusivement militaire ne fit pas avancer d'un pas la solution de la question africaine. Faute de connaître les hommes et les choses, on ne sut mener à bien ni la paix ni la guerre; le général Desmichels se laissa abuser sur le caractère et les projets d'Abd-el-Kader. Il encouragea par un premier traité l'ambition de ce jeune marabout, faible encore et obscur. Le général Bugeaud, par le traité de la Tafna, lui donna la puissance. Dans l'intervalle de ces deux négociations que le gouvernement français ratifia aveuglément, le général Trézel, faute d'un itinéraire exact, avait été battu, et sa colonne avait failli périr dans les marais de la Macta.

Le général de Damrémont se tint en garde contre ces méprises. L'un des premiers actes de son gouvernement, trop court, fut de reconstituer, le 25 avril 1837, la direction des affaires arabes sur le type agrandi de ce premier bureau arabe dont MM. de Lamoricière et Pellissier avaient fait l'instrument nécessaire de toute conduite intelligente de la conquête. Le capitaine Pellissier (qui n'est pas le maréchal Pélissier) fut rappelé de droit à ce poste, et le conserva pendant deux ans, sous le gouvernement du maréchal Valée. Il le perdit volontairement en 1839. La cause de sa démission suffit pour caractériser l'esprit de généreuse habileté qui inspira son administration. Deux esclaves nègres s'étaient réfugiés sur notre territoire. Abd-el-Kader réclamait avec ardeur leur extradition. Le directeur des affaires arabes opposait à ses instances l'auguste privilége qu'a la terre de France d'émanciper, en l'adoptant, l'esclave qui s'est fié à son hospitalité. Il disait au gouverneur que le meilleur moyen de persuader aux Arabes et à tous ceux qui en doutaient encore que la domination française était à tout jamais implantée en Afrique, c'était d'y faire fleurir une de nos plus antiques et plus personnelles franchises nationales. Rien de plus conforme que cette vue aux sentiments et à la politique du maréchal Valée. Mais, entraîné par des circonstances difficiles, ne voulant pas charger d'un nouveau grief les relations déjà très-tendues qu'Abd-el-Kader était au moment de rompre, il se déjugea lui-même en cette circonstance : il décida que les fugitifs seraient ramenés à la frontière par les gendarmes indigènes. Militaire, le chef de la division des affaires arabes dut transmettre l'ordre qu'il blâmait; mais le jour même il donna sa démission de son emploi. Il fut conduit par suite à renoncer à sa profession et entra dans la carrière diplomatique [1].

M. Pellissier ne fut pas cependant tout à fait perdu pour la cause de

[1] M. Pellissier représente le gouvernement français dans la Commission internationale que le congrès de Paris a chargée de rectifier la frontière turco-russe.

la civilisation de l'Afrique, car il a écrit les *Annales algériennes*. Nous avons eu souvent l'occasion de citer ce loyal et fidèle récit des incidents militaires de la conquête. L'auteur n'a pas cru que la scène se rapetissait parce qu'il cessait d'y paraître; il n'a pas dit que la guerre d'Afrique était une petite guerre, comme tant d'autres qui se sont abstenus d'y prendre part par dignité, jugeant au-dessous d'eux les coups qu'on y échangeait, ou qui, n'ayant pas dédaigné de s'en mêler, n'y ont pas fait grande figure. Les *Annales algériennes* ont un autre genre d'intérêt : elles proclament avec autorité l'esprit de clémence qui a fait l'honneur de la conquête. Le peu de fois que M. Pellissier rencontre ces actes exorbitants que le vulgaire est trop enclin à prendre (pourvu toutefois qu'ils se passent hors de ses foyers et ne puissent être invoqués comme un précédent contre lui) pour des témoignages de vigueur héroïque et de sagesse profonde, il les réprouve par un blâme énergique, et montre qu'ils ne sont jamais que l'expédient malencontreux de l'impéritie aux abois. Voici ce qu'il dit, par exemple, du massacre de la tribu des Ouffia, en 1831, l'excès le plus farouche, le seul de ce genre qui ait été commis avec préméditation en Afrique :

« Cette sanglante exécution parut à quelques personnes une mesure gouvernementale très-convenable. *C'était ainsi qu'on faisait du temps des Turcs*, disaient-elles; argument sans réplique pour ces esprits prévenus. Il existe dans le monde une foule de gens qui n'aiment rien tant que les idées toutes faites. Celle que les Arabes ne peuvent être conduits que par la hache et que les Turcs n'employaient pas d'autre moyen est une de ces idées que l'on adopte sans examen. Elle est tellement enracinée dans quelques esprits, qu'encore à présent on trouve à Alger des gens qui vous disent que l'expédition contre les Ouffia, injuste dans sa cause, produisit cependant le meilleur effet et qu'elle nous assura plusieurs mois d'une tranquillité absolue, ce qui est formellement démenti par les faits; car ce fut précisément à partir de cette époque que commencèrent les hostilités partielles des Arabes, qui devaient amener plus tard une insurrection générale. Le massacre d'El-Ouffia eut lieu au mois d'avril, et au mois de mai suivant une reconnaissance de trente hommes de la légion étrangère fut massacrée à une lieue de la Maison-Carrée. Toutes les nuits, des Arabes qui venaient tirer des coups de fusil dans les environs de nos camps et de nos blockhaus faisaient prendre les armes à nos troupes et les mettaient sur un qui-vive continuel [1]. »

La première direction des affaires arabes, dont l'esprit revit dans ces sages paroles, alla sans cesse en s'amoindrissant depuis la démission de M. Pellissier, et fut supprimée le 5 mars 1839. Les attributions qui lui avaient appartenu furent données à l'état-major général de l'armée.

[1] *Annales algériennes*, t. I. p. 248.

Aussitôt que le général Bugeaud, commençant d'atteindre le but de la guerre, eut imposé à quelques tribus l'autorité de la France, il reconstitua à Alger (arrêté du 16 août 1841) une direction des affaires arabes, afin de consolider, par une administration bienfaisante, les soumissions obtenues, et d'en préparer de nouvelles. Le chef de cette direction, entièrement subordonné au gouverneur général, eut seul autorité sur les caïds, cheiks, hakems, cadis et muphtis, et sur toutes les autorités indigènes, tant sous le rapport de la police que de l'administration. Il fut chargé d'établir des relations avec les tribus ennemies, de recueillir les renseignements propres à éclairer les opérations politiques et militaires.

Lorsque après trois années de guerre et de succès, la plus grande partie des tribus algériennes eut été soumise à l'impôt et à un mode d'organisations réglé par l'autorité française, les commandants militaires, chargés de surveiller et de diriger les indigènes, durent être assistés de fonctionnaires spéciaux, pour suffire à cet immense accroissement d'attributions toutes nouvelles. En vertu d'un arrêté du ministre de la guerre, en date du 1er février 1844, une division des affaires arabes, et subsidiairement des bureaux arabes particuliers, furent créés dans chaque division et subdivision militaire de l'Algérie, auprès et sous l'autorité immédiate de l'officier général commandant le territoire. Des bureaux semblables purent être placés sur chacun des autres points occupés par l'armée sous des conditions identiques de subordination à l'endroit des officiers investis du commandement militaire, et ayant, en vertu de ce commandement, une autorité à exercer sur des indigènes. L'arrêté ministériel, qui généralise l'institution des bureaux arabes, insiste avec intention sur la position dépendante des officiers qui rempliront ces fonctions à l'égard de leurs chefs hiérarchiques. Ceux-ci ont seuls qualité pour donner et signer les ordres, et pour correspondre avec leur supérieur immédiat. Les officiers des bureaux arabes traduisent et rédigent en arabe les ordres et les travaux relatifs aux indigènes. Ils servent d'organe à l'autorité militaire dans ses rapports avec les nouveaux sujets de la France, ils sont en un mot, dans cette sphère spéciale, selon la définition du général Bedeau, ce qu'on appelle dans la hiérarchie militaire un chef d'état-major, et dans l'ordre civil un secrétaire général.

Au mois de novembre 1844, l'année de la bataille d'Isly, le maréchal Bugeaud fit rédiger à Alger, à la direction des affaires arabes, et signa de sa main : l'*Exposé de l'état actuel de la société arabe, du gouvernement et de la législation qui la régit*. Il ordonna que cette collection de ses arrêtés, de ses circulaires et de ses vues d'avenir serait distribuée à tous les commandants supérieurs et officiers chargés des affaires arabes, pour leur servir de guide dans la pratique du gouver-

nement. C'est donc le tableau le plus fidèle de la politique de la France envers les indigènes. Nous avons pris plaisir à le remettre sous les yeux du lecteur. Jamais, que nous sachions, nation ayant empiété légitimement sur le domaine de la barbarie, et ayant reçu des mains du despotisme ses nouveaux sujets, tels qu'il sait les faire, façonnés à une crainte servile, n'a cherché plus résolûment à se les attacher par des liens dignes d'elle, par le respect et la reconnaissance.

Pour bien comprendre la forme et l'esprit du gouvernement que le maréchal Bugeaud eut l'honneur de donner aux Arabes, mais dont le mérite appartient, pour une part, à l'esprit public et aux institutions qui régnaient en France, il est nécessaire de connaître les institutions gouvernementales et administratives qu'Abd-el-Kader lui-même avait ébauchées sur l'immense territoire que le traité de la Tafna lui avait concédé. Ce n'est pas, comme on l'a dit souvent par erreur, que les essais politiques de l'émir aient servi de modèle au gouvernement français, et qu'il se soit contenté de les modifier; au contraire, le maréchal Bugeaud en a changé complétement l'esprit, au grand avantage des Arabes, mais il est vrai qu'il dut tenir compte de certains détails de l'organisation administrative qu'il trouva établie. Quant aux finances, le contraste, on le croira sans peine, est complet entre les deux régimes.

L'histoire n'a pas encore dit son dernier mot sur Abd-el-Kader. Tantôt on le place parmi les vrais grands hommes, parmi ceux qui, sans autre ressource que leur propre génie, se sont montrés supérieurs à la loi qu'ils avaient reçue et à la civilisation qui les a enfantés. Tantôt on le rabaisse au rang des aventuriers étourdissants, longtemps heureux, mais dépourvus du sens moral, partant médiocres et vulgaires. Sa renommée flottera ainsi entre les extrêmes, tant que l'ombre qui enveloppe la deuxième phase de sa vie ne sera pas dissipée. C'est dans leur carrière de prétendant que le caractère des grands ambitieux se montre à nu. Pour juger leur moralité, il ne suffit pas de savoir ce qu'ils ont fait une fois sur le trône, il faut connaître la nature des moyens qu'ils ont choisis pour y monter. Depuis le jour de cette entrevue, où le général Bugeaud, importuné des airs de hauteur que se donnait ce jeune barbare, secoua son burnous et le força de se lever devant le représentant de la France, jusqu'au moment où le maréchal Valée le rencontra drapeaux déployés et le sabre en main dans la Métidja, deux années s'écoulèrent, les plus agitées, les plus laborieuses à ce que l'on commence à supposer, mais jusqu'à présent les moins connues de sa vie. On sait seulement que, tandis qu'il avait réussi à nous persuader qu'il jouissait d'une puissance souveraine, il se servait du titre de souveraineté que nous lui avions donné pour dominer des ennemis sans nombre. Lorqu'on verra mieux quelle voie droite ou

tortueuse il a suivie, il sera loisible de lui faire sa part dans l'estime publique; son habileté est dès aujourd'hui hors de conteste.

Abd-el-Kader, s'étant fait reconnaître par les Arabes comme un prophète chargé d'expulser les chrétiens, avait revendiqué toutes les prérogatives absolues que le Koran réserve aux défenseurs de la foi. Cependant, choisi par les chefs d'une aristocratie puissante, acclamé par le peuple, il fut toujours gêné dans ses appétits de pouvoir par le souvenir de cette élection trop récente. Pour effacer son vice originel, il essaya de s'inventer une légitimité; il se fit descendre des anciens souverains de Tekedempt, et n'épargna rien pour rebâtir cette ville antique dont il voulait faire à la fois une place forte et le berceau de ses aïeux. Au reste, en dehors des freins qu'il rencontrait dans les circonstances, Abd-el-Kader avait assez de sens pour comprendre que l'excès de l'oppression ruine les États et use promptement les despotes. Il eût voulu opprimer avec sagesse pour opprimer longtemps; mais son entourage, qu'il ne put dominer, n'avait ni sa patience ni sa prudence. Cette aristocratie brutale, qui ne lui laissa jamais oublier le secours qu'elle avait prêté à son élevation première, le força en 1839 à rompre la paix avant qu'il eût achevé tous ses préparatifs de guerre, résista à ses conseils de clémence, et aggrava le poids que sa propre tyrannie fit peser sur ses sujets.

Abd-el-Kader avait donné aux tribus arabes une organisation hiérarchique, judicieusement adaptée à sa politique belliqueuse; car elle favorisait la transmission des ordres et la rapidité des prises d'armes. Il avait partagé le territoire de son empire en un petit nombre de khalifats. Chaque khalifat comprenait plusieurs aghaliks, chaque aghalik plusieurs kaïdats; un kaïdat était formé d'une tribu ou de plusieurs tribus. Les khalifats, aghas et kaïds commandaient dans ces divisions du territoire, et leur autorité n'avait d'autre contre-poids que le contrôle du souverain.

L'institution du kadi avait été en principe respectée par l'émir. Il avait laissé à ce juge religieux l'autorité en ce qui concerne les actes purement civils et même la décision des questions de personnes et de propriété soit civiles, soit criminelles, qui n'engageaient que les intérêts particuliers. Mais, profitant de ce que le Koran, tout en instituant le tribunal du kadi, n'en a point défini clairement la compétence, Abd-el-Kader avait décidé que toutes les infractions qui, par leur gravité ou leur nature, lésaient les intérêts généraux, seraient soumises à ce qu'il appelait la *justice du gouvernement*, c'est-à-dire à ses agents politiques et à lui-même. Les relations avec les Français, l'espionnage, les intrigues politiques, les soupçons de révolte, les refus de payer l'impôt, les contestations pour prise de guerre, les plaintes d'individu à tribu et de tribu à tribu, les attaques de caravane, les vols

et assassinats commis par bandes, rentraient de droit dans la juridiction du gouvernement. D'un autre côté, comme, à vrai dire, tout délit quelconque offense l'intérêt public, toute espèce d'affaires pouvait être évoquée par les agents politiques de l'émir. Les décisions du kadi étaient cassées ou complétées par eux. En un mot Abd-el-Kader était le grand justicier de son empire, quoiqu'il aimât, par déférence pour l'opinion, à fonder ses décisions sur les *canons* (lois pénales des Turcs), sur la coutume, et, si la coutume n'était pas assez complaisante, sur une rubrique vague qui s'appelle chez les Musulmans la *marche connue de la justice*. Cette marche qu'il commandait prêtait à ses volontés nues le voile partout décent de la légalité.

Les finances sont l'écueil des gouvernements absolus. Ce fut la partie la plus faible du gouvernement d'Abd-el-Kader. Les exactions de ses agents et les énormes besoins d'argent auxquels il dut satisfaire pour entretenir sa force armée permanente et pour fonder ses établissements industriels et militaires lassèrent les Arabes et leur firent désirer une domination moins avide. Indépendamment de l'impôt normal, établi dans tous les États musulmans, d'après le texte même du Koran, sur les récoltes et sur les troupeaux et marchandises, l'émir levait fréquemment, de sa pleine autorité, des impôts extraordinaires d'une quotité variable; il frappait de lourdes amendes sur les tribus qu'il voulait punir. Il ne laissa tomber aucune des habitudes fiscales de ses prédécesseurs.

Les Arabes, s'apercevant qu'après chaque révolution le pouvoir nouveau recherche les richesses dérobées pendant l'interrègne au gouvernement déchu, et réussit de son mieux à les reprendre dans les mains des voleurs, ont inventé ce proverbe mélancolique, qu'Abd-el-Kader ne fit pas mentir : « Le plomb du beylick ne va pas au fond de l'eau. » Le zèle que ses agents mettaient à reconstituer le domaine de l'État pouvait être importun à plusieurs, mais n'avait rien que de juste et de moral. Il n'en était pas de même de la manière dont il avait organisé l'impôt sur le capital, et des instructions qu'il donnait à cet effet à ses percepteurs dans les termes suivants :

« Lorsque l'agha apprend par un kaïd ou par quelque dénonciateur obligeant qu'un tel a un capital monnayé, il le fait comparaître devant le kadi et lui ordonne de payer le zekkat de son argent. L'Arabe, craignant d'être obligé de prêter un serment solennel, acte toujours redoutable pour un musulman, consent à payer la dîme et se venge en dénonçant tous ceux qu'il suppose possesseurs de quelque richesse monnayée. C'est ainsi que le gouvernement peut parvenir à percevoir une faible partie de l'impôt sur l'argent. »

Un autre abus viciait l'essence même du gouvernement d'Abd-el-Kader et fit avorter tous ses plans de réforme. Toujours à court d'ar-

gent, il mettait les fonctions publiques à l'enchère. A part les khalifats, qui étaient nommés à vie, ses agents n'exerçaient leur pouvoir que temporairement. Les aghas étaient prorogés ou changés tous les ans, les kaïds tous les six mois. Les burnous d'investiture étaient donnés au plus offrant, et aussitôt l'agha ou le kaïd, se ruant sur ses administrés, leur arrachait avec usure la somme qu'il avait avancée à l'émir. Ce genre d'exaction s'appelait la *bénédiction du burnous :* bénédiction pour le maître, malédiction pour la foule. Les fonctionnaires d'Abd-el-Kader achevaient de s'enrichir aux dépens du peuple en frappant à leur fantaisie des amendes illimitées dont ils ne rendaient pas compte.

On entrevoit bien dans les actes de l'émir la velléité de faire briller quelques lueurs de régularité et même de comptabilité dans les ténèbres financières; on le voit essayer de réglementer la part que chaque agent politique prélèvera sur les impôts. Il les engagea souvent à se contenter d'un traitement fixe. Le peuple n'y gagna rien : l'agha ou le kaïd prit le traitement en plus et ne cessa pas ses exactions[1].

L'exposé que nous venons de faire des institutions d'Abd-el-Kader a par avance persuadé le lecteur que les Arabes, en passant sous le gouvernement de la France, n'ont pas perdu au change.

L'organisation administrative donnée aux tribus arabes par notre ennemi avait été faite contre nous : donc elle ne pouvait nous convenir. L'immense circonscription des khalifats, concession que l'émir avait été obligé de faire à des chefs influents, l'avait inquiété lui-même; il ne maintenait dans le respect ses grands vassaux trop puissants que par la renommée bien acquise de sa sévérité implacable. L'autorité française n'avait pas les mêmes ressources extrêmes; les khalifats d'Abd-el-Kader avaient péri ou fui; leur pouvoir ne fut pas rétabli.

Cependant on avait à pourvoir de notables indigènes qui avaient rendu de grands services à la guerre, et à ménager des personnages d'un dévouement plus récent, mais influents par leur naissance, leur courage, leur talent militaire ou administratif, et habitués à de grandes existences. « Il valait mieux les avoir dans le camp qu'en dehors. » Si on les eût privés des emplois, ou si l'on eût trop amoindri leur position apparente et trop gêné leurs habitudes de pompe et de faste, ils se fussent targués de la défiance qu'on leur montrait pour s'en faire un titre aux yeux des fanatiques de religion et de nationalité.

Les grands titres furent donc conservés et même multipliés, afin de récompenser les bons serviteurs et de compromettre à notre service les importants sans leur laisser la puissance de nuire. Ainsi fractionnée,

[1] *Exposé de la Société arabe*, p. 150. Nous avons emprunté à ce précieux document tout ce qu'on vient de lire sur le gouvernement d'Abd-el-Kader.

la classification hiérarchique des tribus offrait certains avantages; car, pour former ses *Aghaliks*, l'émir avait tenu compte des circonstances locales et historiques, des frontières naturelles telles que les cours d'eau, et des alliances préexistantes entre les tribus. La hiérarchie des chefs indigènes fut donc maintenue; il y eut, au sommet de cet édifice provisoire, des khalifats, des bachs aghas (chefs d'aghas) et des aghas indépendants : au-dessous d'eux, des aghas de première, seconde et troisième classe, selon l'étendue de l'agalik composé d'une ou de plusieurs tribus; et enfin, au troisième rang, des caïds ou des scheiks investis. Il fut admis tacitement en principe que les grands commandements indigènes n'auraient qu'une durée tout au plus viagère, et qu'à mesure que ces emplois exceptionnels deviendraient vacants par la mort des titulaires on viserait, autant que l'état du pays le permettrait, à placer chaque tribu et son kaïd sous les ordres directs du commandant français, et qu'ainsi on se rapprocherait de plus en plus de l'organisation donnée par le maréchal Valée au cercle de Bone; organisation préférée des indigènes eux-mêmes, lorsqu'elle est inspirée d'un bon esprit. Plusieurs tribus kabyles, qui firent en 1847 leur soumission entre les mains du duc d'Isly et du général Bedeau, stipulèrent formellement que leurs propres chefs traiteraient leurs affaires avec l'autorité française, sans l'intervention d'aucun agha ou khalifat[1].

La division du pouvoir est chose inconnue aux Arabes; le Koran, qui est leur règle religieuse, civile et politique, ne suppose même pas la possibilité de cette première base des gouvernements tempérés. Les employés français auront à redoubler d'aménités et de bonnes grâces, s'ils veulent réhabiliter dans l'esprit des musulmans l'idée du pouvoir, et leur persuader que la multiplication des fonctionnaires est un bienfait et une garantie pour les administrés. Parmi les diverses conditions qui rendent l'autorité publique modérée et équitable : la division et la limitation des pouvoirs, la publicité des actes, le contrôle des administrés, la seconde et la troisième sont seules applicables à la société arabe, telle que nous l'avons reçue des mains du passé.

Les chefs indigènes, représentants du pouvoir exécutif, ont donc conservé le droit de punir et de participer à la perception des impôts; mais, progrès nouveau et immense, leur compétence et leur puissance judiciaire ont été définies et limitées. Ils furent astreints à tenir registre de tous leurs actes, amendes frappées, jugements rendus, afin d'en rendre compte à l'autorité militaire. Il ne suffit plus au kaïd ou à l'agha d'une fantaisie, d'un geste et d'une menace pour faire boursiller l'Arabe. Les amendes ne sont exigibles qu'en vertu d'une lettre revêtue

[1] Rapport à M. le Président de la République par le ministre de la guerre sur le gouvernement et l'administration des tribus arabes de l'Algérie. 1851, p. 29.

du cachet du fonctionnaire indigène qui l'a prononcée; lettre indiquant la cause et la quotité de l'amende, ainsi que le nom du délinquant; lettre inscrite à sa date sur un registre spécial par le fonctionnaire indigène transformé à sa grande surprise en agent comptable.

On a dit que l'amour de l'argent était le véritable fanatisme des Arabes. Au train dont vont les nations, il serait difficile d'adjuger entre elles la palme de l'avidité. Personne n'aime à être pressuré : toutes les races se ressemblent en cela. C'est surtout au point de vue financier que les Arabes devaient gagner à passer sous la domination de la France. En effet, il fut admis dès l'origine que l'impôt exigé des indigènes ne serait pas considéré comme une source de gain, mais uniquement comme un gage de la soumission politique.

Donc pas de nouvelles taxes, qui répugneraient aux mœurs arabes, en introduisant les agents du fisc dans l'intérieur de la famille.

Plus d'impôt sur le capital. Ces inquisitions sur la fortune étouffent l'industrie et perpétuent chez les musulmans l'habitude des thésaurisations stériles.

Plus de *bénédiction de burnous*. La plupart des fonctionnaires indigènes sont révocables tous les ans, afin d'entretenir chez eux l'émulation vers le bien. Mais le gouvernement qui les investit leur fournit gratuitement le signe et l'instrument de leur autorité : le burnous et le cachet. Il est recommandé aux commandants de province ou de subdivision, qui nomment ou proposent au choix du gouverneur les fonctionnaires indigènes, d'avoir le plus grand égard à l'*opinion publique* des tribus.

Plus d'amendes collectives imposées aux tribus par les autorités indigènes; les amendes frappées sur les individus seront une peine méritée, et non plus une extorsion arbitraire. Les agents français surveillent l'usage que les agents indigènes font de leur pouvoir de distribuer cette punition, et, quant à eux, ils ne prennent aucune part à la répartition des amendes qu'ils ont le droit d'imposer.

Plus de contribution extraordinaire.

Un seul impôt sera perçu au nom de la France, l'impôt accoutumé sur les terres ensemencées et sur les troupeaux.

Il sera perçu régulièrement. Le gouvernement fixe, d'après les états statistiques recueillis par les soins des officiers des bureaux arabes et communiqués aux commissions administratives, qui fonctionnent dans toutes les subdivisions et dans toutes les villes, le nombre de moutons et de bœufs, le nombre de mesures d'orge et de blé que les tribus doivent fournir. Les commandants militaires envoient l'ordre de payement aux chefs indigènes supérieurs, qui le transmettent à leurs subordonnés. Ceux-ci répartissent à l'amiable l'impôt entre toutes les tentes. A quelque temps de là, le khalifat, bach-agha ou

agha indépendant, envoie dans les tribus les collecteurs, qui donnent des reconnaissances en échange des impôts qu'ils ont reçus. Chacun sait ce qu'il doit payer et ne peut être forcé de payer davantage. Ainsi tandis que, sous l'émir, les agents politiques percevaient eux-mêmes l'impôt, qu'ils ne manquaient pas de grossir par des exactions, ils ne font que surveiller une perception dont ils ne fixent plus la quotité. Dans ces conditions, il n'y a pas d'inconvénient à leur permettre d'ajouter au traitement fixe qu'ils reçoivent de la France une part déterminée de la somme dont ils ont assuré l'encaissement. Les agents indigènes versent l'impôt dans les mains de l'officier du bureau arabe, qui, après l'avoir porté dans son livre de recette et s'être assuré que les contribuables ont été nantis par les percepteurs indigènes des quittances auxquelles ils ont droit, s'acquitte entre les mains des commissions administratives, et celles-ci envers les agents du trésor.

L'impôt sera perçu non-seulement avec régularité, mais avec modération; il sera tenu compte des pertes que la guerre a fait subir aux tribus, et des causes accidentelles de gêne et de misère, les mauvaises récoltes, les épizooties.

Ce n'est pas assez. Le maréchal Bugeaud, par un sentiment délicat et une vue profonde, comprend la répugnance que les musulmans doivent éprouver à verser entre les mains des infidèles, qui en font un emploi directement contraire au bien de l'islamisme, une redevance dont le principe et le nom sont inscrits dans le Koran, et dont la destination fut dans l'origine toute pieuse. Il comprend que la fraude doit paraître légitime aux musulmans qui ont de la ferveur. Aussi se proposait-il de changer l'assiette et la dénomination religieuse de l'impôt exigé des Arabes, voulant ainsi leur enlever un grief et les assimiler davantage à notre régime économique, cherchant à rendre la conquête tout à la fois moins amère au vaincu et plus profitable au vainqueur.

Telles sont, sous le régime institué en Algérie par la France, le soir même de la victoire, les formes et les limites de l'autorité des chefs indigènes. Le pouvoir militaire surveille et complète cette autorité sans être même absolu et irresponsable.

Personne en Algérie, hors le cas de guerre, personne n'a le droit de vie et de mort. Le général Négrier, trompé par des conseils perfides, s'était cru permis, en 1841, de faire tomber sans jugement sept têtes arabes. Depuis lors, la compétence exclusive des conseils de guerre, en fait d'accusation capitale, a été consacrée par les ordres les plus formels du gouvernement français. Aucune exécution à mort ne doit avoir lieu que sur l'ordre exprès du gouverneur général, qui lui-même, avant de l'ordonner, doit en référer au roi, à moins d'une extrême urgence politique.

Cependant, dans un pays travaillé par des ennemis fanatiques, par des conspirateurs, par des espions, alors qu'Abd-el-Kader n'est pas encore soumis, le général en chef a besoin d'une plus grande part de pouvoir discrétionnaire que dans une ville de France déclarée en état de siége. Il aura donc la faculté de faire détenir pour un temps aux îles Sainte-Marguerite ou au fort Brescoux les indigènes dangereux pour la sécurité politique, quoique ne donnant pas prise à une poursuite judiciaire.

Un autre droit exorbitant appartient en Algérie au pouvoir militaire. Les tribus sont déclarées responsables des crimes et délits commis sur leur territoire, et passibles d'amendes pour ces faits, si elles n'ont pas remis les coupables entre les mains de l'autorité française; mais il leur est accordé un délai de deux mois pour faire cette recherche.

« Cette responsabilité collective est une législation terrible, dit le maréchal Bugeaud, de l'accent d'un chef qui n'entend pas qu'on en abuse; il a fallu la maintenir comme le seul moyen d'avoir une bonne police dans un pays qui n'a pas toutes les combinaisons multipliées de notre administration civile et judiciaire; mais les commandants militaires ne doivent en user qu'avec une extrême modération et lorsque les nécessités politiques ou de sûreté publique sont parfaitement démontrées.

« Il ne faut appliquer à tous la punition méritée par un seul qu'à la dernière extrémité. Il est bien plus utile et bien plus exemplaire de châtier les véritables coupables que de faire rentrer dans les caisses de l'État quelques milliers de boudjous payés par des innocents. »

Nous avons fait connaître les attributions exceptionnelles du pouvoir militaire dans ses rapports avec les indigènes, et nous n'avons pas nommé une seule fois les officiers du bureau arabe. C'est qu'en effet, dans les instructions que nous analysons et qui définissent si clairement les devoirs de chacun, la position subordonnée de l'officier du bureau arabe envers le commandant militaire dont il doit éclairer l'intelligence et assister le zèle, mais non pas dominer l'incapacité ou couvrir l'insouciance, est rappelée à chaque ligne. Le maréchal Bugeaud l'a répété maintes fois :

« Il est bien entendu que l'officier chargé des affaires arabes ne peut être que le représentant du commandant supérieur, et que son premier devoir est de tenir celui-ci au courant des événements, même les plus minimes, et à plus forte raison de ne rien décider de grave sans son ordre [1]. »

L'officier du bureau arabe a cependant des fonctions variées et

[1] *Exposé*, p. 175.

importantes. Nous ne les énumérerons pas toutes, nous indiquerons les principales,

Il participe à l'administration des finances; indépendamment de la part qu'il prend, comme nous l'avons dit, à la détermination et à l'encaissement de l'impôt, il aide les commissions administratives à rechercher les biens de l'ancien gouvernement : il en surveille l'économie.

Il a sa part du pouvoir judiciaire, il décide dans certaines contestations entre indigènes et Français, et entre indigènes seulement, mais toujours sous le contrôle de son chef militaire. C'est pourquoi, s'il prend une décision de quelque importance, il doit l'inscrire sur un registre spécial.

Son emploi est militaire; il tient le contrôle des troupes indigènes irrégulières, il les commande à la guerre et les inspecte en temps de paix. L'officier du bureau arabe porte l'épée, mais il tient aussi la plume. Qu'il n'en rougisse pas, car il sait s'en servir[1]. Il est par-dessus tout un homme d'étude, un instrument de pacification, le patron et le conseiller tout autant que le surveillant des chefs indigènes; il est le premier soldat de la conquête morale, et, bien mieux, un missionnaire de progrès.

Laissons parler de nouveau le maréchal Bugeaud :

« L'officier chargé des affaires arabes doit comprendre et parler l'idiome indigène. Son premier soin sera de s'appliquer à l'étude approfondie du pays, de ses coutumes et de ses lois anciennes; de recueillir en un mot tous les renseignements propres à éclairer l'autorité sur la portée des mesures qu'elle peut avoir à prescrire.

« La surveillance active et intelligente des chefs indigènes est une tâche délicate qui lui est réservée. Pour l'accomplir, il se portera souvent au milieu des populations, il visitera les tribus, les marchés, et écoutera sur les lieux mêmes toutes les réclamations. Il faut que, placée bien au-dessus de tout soupçon de partialité ou de violence, l'autorité française apparaisse aux indigènes comme la protectrice des opprimés. Il faut que, jusque dans les *douars* les plus éloignés, son bras vienne suspendre les mauvais traitements et arrêter les exactions. C'est ainsi que les peuples, comparant avec raison la justice que leur rendent les musulmans à la nôtre, seront amenés à reconnaître la supériorité du régime sous lequel ils vivent. »

La statistique occupe une grande part dans les attributions des officiers des bureaux arabes. Il leur est recommandé de consigner toutes les remarques qu'ils auront pu faire relativement aux coutumes reli-

[1] Voir les écrits du général Daumas, du colonel de Neveu, du capitaine Richard, etc.

gieuses, aux mœurs, aux lois locales ou générales, à la richesse du sol, à la culture, aux délimitations de tribus et fractions de tribus, aux relations des tribus entre elles, aux marchés publics, aux droits qui y sont perçus, aux poids et mesures qui y sont en usage. Ils sont chargés particulièrement d'écrire l'histoire de la tribu, ainsi que de ses familles notables et de ses hommes politiques, de manière que chaque subdivision soit par eux dotée d'archives que perpétueront la tradition de l'administration et de la politique française à l'égard des indigènes.

Le maréchal Bugeaud adressa de fréquents et pressants appels au zèle des hommes studieux. On sent qu'il connaît l'histoire des Indes. Il sait que l'on ne gouverne pas d'une main sûre ces populations que l'on a bien tort d'appeler primitives, et qui sont au contraire le produit factice de civilisations fausses et bizarres. La prudence commune, dépourvue d'études très-spéciales, ne suffit pas à les régir. Combien de mesures insignifiantes aux yeux d'un brave militaire qui les ordonnait à la légère ont créé des griefs inexpiables et soulevé des tempêtes tout à la fois ridicules et terribles! L'histoire coloniale des peuples européens retentit des sanglants effets de ces méprises. Pour les éviter, le maréchal Bugeaud appelle toutes les intelligences, sans distinction d'habit, à étudier la vie intime de la société musulmane.

Un spectacle qu'il n'a pas prévu, et que la France ne doit pas donner, ce serait de voir des conquérants, en pleine et sereine possession du territoire et de la population qu'ils ont entrepris de gagner à la civilisation, renoncer dans la paix à la modération qu'ils avaient pratiquée dans la période militante de leur établissement.

La justice historique nous commandait d'insister sur l'esprit qui a présidé au gouvernement donné aux indigènes par le maréchal Bugeaud. L'idée que l'opinion publique s'est faite des bureaux arabes est, nous le savons, en plein désaccord avec ce que nous venons d'en dire. Nous n'avons pas à comparer les époques, mais à retracer rapidement les maximes et les exemples du temps passé.

VII

Après quatre mois d'intérim exercé par le général Bedeau, le duc d'Aumale succéda au duc d'Isly comme gouverneur général de l'Algérie.

« On lui avait donné de dignes lieutenants, observe M. Nettement, il ramenait de France le général Changarnier, appelé à prendre le commandement de la province d'Alger. Le général Bedeau commandait déjà la province de Constantine, le général Lamoricière la province d'Oran. Ces trois

chefs militaires étaient l'expression la plus pure de la gloire de l'armée d'Afrique, ils étaient la haute personnification des traditions de cette école de désintéressement, de probité militaire, d'honneur et de modération intelligente qui remontait au maréchal Valée, et que, malgré les écarts de quelques individus, avaient conservée dans la plus grande partie de l'armée de nombreux adhérents. »

La tranquillité régnait en Algérie, mais la sécurité n'existait pas tant qu'Abd-el-Kader s'agitait insoumis à notre frontière.

L'insuccès du nouvel effort qu'il avait tenté contre les chrétiens n'avait pas diminué son prestige sur les populations marocaines. Quelques centaines de fantassins et de cavaliers composaient toute son armée. Le vaste mouvement d'émigration qu'il avait voulu imprimer de gré ou de force aux tribus algériennes n'avait entraîné à sa suite que quelques fractions des Hachems et des Béni-Amer. Mais, tout dénué qu'il paraissait, il possédait la vraie puissance; il dominait par l'enthousiasme et la vénération les ennemis fanatiques des infidèles, tandis que le chérif avait scellé par une démarche éclatante le traité de paix qu'il avait été contraint de signer avec le roi des Français. L'empereur de Maroc, lorsqu'il avait vu Abd-el-Kader mal engagé en Algérie, s'était cru à tout jamais débarrassé de ses intrigues et de ses reproches. Il avait envoyé en ambassade à la cour de Paris le gouverneur de Tétuan, le plus gracieux de ses sujets, un diplomate de la meilleure école. Comme on essayait de le retenir à Marseille pour lui montrer la ville, il refusa de prolonger son séjour d'un seul instant. tant il était impatient d'être présenté au roi de France : « Mon ambassade, disait-il, est comme une fleur que l'empereur mon maître « envoie à votre roi. Il faut que la fleur arrive avec toute sa fraîcheur, « dans tout son éclat, avec tout son parfum, et qu'elle soit promptement « déposée aux pieds de votre souverain. Si je m'attardais en route, si « je donnais l'essor à mon désir de voir et de connaître, la pauvre « fleur risquerait fort d'être fanée et flétrie avant mon arrivée. » On se tromperait fort, si l'on jugeait de la politesse et de l'élégance de mœurs du Maroc par le langage de ce diplomate fleuri. On voit à Fez, dans le palais de l'empereur, une fosse aux lions où l'on jette les juifs tout vivants.

La guerre ne tarda pas à éclater entre Abd-el-Kader et Abder-Raman. Au mois de juin 1847, comme l'expédition chargée de prélever l'impôt sur les tribus du Riff se mettait en campagne, Ab-der-Raman donna ordre à son kaïd El-Amar d'attaquer par surprise, et d'enlever le camp d'Abd-el-Kader. Le kaïd fut malheureux. Abd-el-Kader le battit deux fois et lui fit trancher la tête. Un autre partisan d'Abder-Raman, l'ancien gouverneur de Méquinez, voulut venger son collègue, et

somma l'émir de quitter les États du sultan. Abd-el-Kader feignit d'obéir et replia ses tentes; puis, revenant à la charge pendant la nuit, il mit en déroute son ennemi abusé et s'empara de son camp. Une partie des Marocains irréguliers était passée de son côté pendant le combat, le reste prit la fuite. Le chef fut tué.

Le succès recruta l'armée d'Abd-el-Kader. Les tribus le prenaient pour juges de leurs différends[1]. Il rendait la justice et levait des impôts. Il affichait hautement l'intention de renverser le chérif auquel il adressait les défis les plus insultants. Tout marchait au gré de son ambition, lorsqu'une querelle s'engagea entre les fractions des Arabes algériens qui avaient émigré à sa suite et les tribus marocaines qui se lassèrent de fournir des vivres et des fourrages à ces mendiants. Les Hachems et les Beni-Amer furent massacrés pendant la nuit. Un petit nombre d'entre eux réussit à repasser la frontière, d'autres se réfugièrent à Tanger, et n'y eussent pas trouvé grâce, sans le consul français, qui les prit sous sa sauvegarde et les rapatria à Oran. Ils fuyaient la domination de la France; ils ne purent se soustraire à sa générosité. A la nouvelle du désastre qui avait accablé les derniers compagnons et les premiers auteurs de sa fortune, Abd-el-Kader fit abattre ses tentes et campa à ciel découvert pendant cinq jours et cinq nuits en signe de deuil et de vengeance. Mais la défaite de ses plus fidèles serviteurs avait fait douter de sa fortune et tourné contre lui ses violents et mobiles alliés de la veille. Abder-Raman comprit que le moment était venu de lui porter le dernier coup. Ses deux fils et le gouverneur du Riff se mirent en campagne avec ses troupes régulières et un parc d'artillerie. Trois camps cernaient l'émir, à six lieues du preside espagnol de Mélila, non loin de la frontière de l'Algérie. Abd-el-Kader essaya de fléchir l'empereur. Il lui envoya deux chevaux de soumission. Son khalifat Bou-Hamédi fit acte de la plus humble vassalité devant les deux fils du chérif, en immolant à leurs pieds trois bœufs de sa propre main. Il était trop tard. Abder-Raman, certain du succès, répondit par une injure. Il demanda que la mère d'Abd-el-Kader lui fût livrée comme otage. L'émir n'avait plus à compter que sur son désespoir. Il réussit à faire une trouée dans les masses qui l'étreignaient; mais bientôt, accablé par le nombre des Marocains, il fut acculé aux bords de la Moulaia. Ce qui lui restait de vieux soldats se sacrifia pendant un combat de plusieurs heures pour faire passer sur le territoire français ses blessés, ses malades, ses femmes, ses enfants.

Un souvenir alors présent à tous les esprits rendait plus éclatant encore cet hommage rendu par l'ennemi personnel de la France à la générosité française, pour parler comme M. Nettement, et à la supé-

[1] *Algérie française*, par Arsène Berteuil. 1856, t. III.

riorité de la civilisation chrétienne. Le 24 avril 1846, 255 prisonniers français avaient été traîtreusement égorgés pendant la nuit dans le camp de l'un de ses khalifats sur le territoire du Maroc. Abd-el-Kader n'avait pas présidé à ce massacre. Il faisait alors la guerre dans la province d'Alger; mais, loin de prétexter de son absence et du respect qu'il avait le plus souvent montré pour le droit des gens, loin de rejeter, comme il l'a fait plus tard, la responsabilité de ce crime sur ses lieutenants, il avait écrit au roi des Français pour se vanter de l'avoir ordonné. Abd-el-Kader avait assez longtemps combattu la France pour apprendre à la connaître et à la distinguer de ses coreligionnaires. Il négligea de faire précéder sa famille d'aucun cavalier, d'aucune prière, d'aucune demande, certain que sa faiblesse et ses malheurs leur seraient une sauvegarde inviolable, tandis que lui il se promettait encore de fuir dans le désert avec une poignée d'hommes valides. Il ne savait pas que les passages étaient gardés par des spahis et des Arabes soumis à la France.

Le général Lamoricière veillait sur la frontière. Il accueillit comme il convenait à lui-même et à son drapeau l'aveu que faisait Adb-el-Kader de son estime pour nous. Les Kabyles, ardents au pillage, avaient désarmé les vaincus et s'apprêtaient à les dépouiller. Le général Lamoricière leur tendit la main comme à de vieilles connaissances. Il leur fit rendre leurs armes, et leur offrit de les enrôler au service de France. Il plaça leur camp sous la protection du colonel Mac-Mahon, confia les blessés aux soins des chirurgiens militaires, et fit resserrer, par la cavalerie aux ordres du colonel Montauban, le réseau de postes qu'il avait habilement tendu, et dans lequel Abdel-Kader tomba pendant la nuit. Voyant sa fuite impossible, il offrit de se rendre. Le général Lamoricière lui fit remettre chevaleresquement son propre sabre comme gage de sa parole, et le lendemain les troupes françaises, rangées devant le marabout de Sidi Brahim, en face des tombeaux qui renferment les restes des soldats morts sur ce glorieux champ de bataille, voyaient l'émir, courbé sous la fatigue de ses derniers combats et sous le poids de ses revers irréparables, relever la tête avec un dernier sentiment d'orgueil au bruit des tambours et des clairons qui lui rendaient les honneurs militaires. Un seul de ces chevaux merveilleux, auxquels il avait dû souvent son salut, lui restait. Il le monta pieds nus et vint l'offrir au duc d'Aumale qui l'accepta gracieusement comme un gage, disait-il, de la soumission de l'émir à la France et de la paix de l'Algérie.

Abd-el-Kader avait abdiqué. Le 21 décembre 1847, une ère nouvelle commença pour l'Algérie. Depuis ce jour mémorable, des expéditions brillantes ont affermi ou étendu notre domination en Algérie. Mais la nationalité arabe, que l'émir s'efforça d'inventer, avait perdu

son drapeau, le fanatisme musulman son prophète inspiré, son missionnaire armé et son homme d'État. Abd-el-Kader, s'il eût réussi à nous supplanter en Afrique, menaçait la chrétienté tout entière d'un rajeunissement guerrier du mahométisme, dernier effort d'une civilisation décrépite, mais d'autant plus redoutable qu'il tendait à l'épurer. Il est utile au monde chrétien qu'il ait succombé ; il est glorieux pour la France de l'avoir vaincu sans l'imiter.

Nous n'avons point prétendu raconter, ni même esquisser, à l'occasion du beau livre de M. Nettement, l'histoire proprement dite de la conquête de l'Algérie; il ne pouvait entrer dans notre dessein de citer toutes les actions illustres et tous les acteurs mémorables de cette longue entreprise. Nous nous sommes borné aux principaux épisodes et aux noms les plus éclatants. Encore sommes-nous loin d'avoir rappelé tous les titres des plus énergiques artisans de nos succès. Depuis la rupture du traité de la Tafna, nous n'avons suivi que le développement de la lutte engagée contre la France par Abd-el-Kader, violateur de la paix. Les combats livrés dans la province de Constantine, en dehors de l'influence de l'émir, étaient donc exclus de notre plan. Nous nous sommes attaché par-dessus tout à saisir et à montrer dans la conduite, et au besoin dans les écrits des plus éminents généraux d'Afrique, l'esprit élevé et le noble but de la guerre qu'ils ont faite.

Lorsqu'il s'agit de juger ce que vaut une conquête, ce n'est pas assez de mesurer l'accroissement de territoire, de puissance, de renommée que l'établissement de la domination nouvelle a procuré à la nation victorieuse, à ses armées, à ses généraux. Ce qui importe avant tout, c'est de peser le motif de l'entreprise; il faut savoir ce que le nouveau maître a fait gagner au vaincu en moralité et en bien-être. Il faut apprécier les procédés mis en œuvre et la vertu des caractères que les incidents de la guerre ont fait monter sur la scène. A ce triple point de vue la France peut se glorifier à bon droit de sa conquête de l'Afrique.

A Dieu ne plaise que nous tirions la moindre satisfaction d'orgueil national du contraste que présentent l'affreux spectacle de la révolte des Indes, et la paix bienfaisante qui a, jusque dans ces derniers temps, régné en Algérie, et que l'oubli des traditions imaginées par les conquérants pourrait seul troubler. Alors même que les traités officiels qui unissent la France et l'Angleterre, et bien plus l'affaiblissement réel des vieilles antipathies, ne nous inclineraient pas à compatir aux malheurs des soldats anglais, les atrocités commises envers les femmes et les enfants nous sembleraient en toute circonstance un

deuil et une honte pour l'humanité tout entière. Mais les événements les plus lamentables sont aussi ceux qui, par compensation, contiennent les leçons les plus éloquentes. A voir s'écrouler une domination qui nous fut si souvent objectée comme un modèle au-dessus de notre génie, que l'on disait anticolonisateur, comment oublier par quels moyens ce gigantesque et fragile édifice avait été fondé? Comment oublier lord Clive, Waren-Hastings?... Puisque l'Algérie nous offre d'autres exemples, d'autres maximes de gouvernement, d'autres caractères, militaires et politiques; puisqu'une conduite loyale, modérée, probe, qui aurait suffi à l'honneur de nos armes, nous a, par surcroît, donné le succès et la puissance, n'exilons pas de l'histoire ces vivants témoignages; qu'ils nous fournissent, non pas des textes de reproche, mais des leçons profitables à tous.

La domination anglaise ne s'était appuyée que sur la force, sur la force indigène. Le vainqueur ne s'était pas soucié d'humaniser le vaincu; il s'était contenté de le mettre à la chaîne, et, sans même chercher à l'apprivoiser, il lui avait confié la garde de la maison. Aussi le retrouve-t-il, après cent ans de sujétion, aussi cruel que le premier jour, et plus difficile à dompter, ayant ajouté à sa férocité native l'art de combattre, qu'il tient de ses maîtres.

L'Angleterre, sous l'étreinte du tigre qui lui déchire le sein, pousse des cris de rage. A entendre certains de ses hommes d'État et même de ses généraux, bien plus, quelques-uns des ministres de sa religion, il semble qu'elle voudrait surpasser les abominations des Hindous par l'énormité de ses vengeances. Menaces chimériques! vaine satisfaction donnée aux douleurs privées! projets indignes d'une nation! Les peuples chrétiens ne se vengent pas des barbares; dès qu'ils les ont rencontrés, ils sont tenus et par honneur et par sagesse de les élever jusqu'à eux; car le terrain des représailles leur est interdit. Comment y lutteraient-ils à armes égales? Fils de l'Évangile, ils ne peuvent renier la noblesse de leur origine et de leur éducation : il y a des outrages qu'ils ne sauraient rendre sans déroger, sans s'avilir, sans tomber au-dessous de leurs infâmes ennemis. Pour être non-seulement légitimes, mais durables, les conquêtes doivent, dès le début, tendre à devenir, selon la belle définition de Cicéron, la propagande en action d'une civilisation meilleure, et ne jamais s'arrêter dans l'accomplissement de cette tâche glorieuse parce qu'elle est infinie.

AMÉDÉE HENNEQUIN.

LE PROTESTANTISME

ET LES SŒURS DE LA CHARITÉ[1].

La reconnaissance et l'admiration m'inspireraient sans peine deux volumes sur les œuvres merveilleuses et fécondes des sœurs de la Charité au dix-neuvième siècle. Mais ces deux volumes ne satisferaient personne. Chaque lecteur s'écrierait : Oh ! si vous connaissiez les sœurs de ma ville, de mon village, de mon école ou de mon hôpital, vous en diriez bien davantage ! Chacun croit en effet posséder les meilleures, et chacun a raison. Les volumes déplairaient avant tout aux sœurs elles-mêmes; elles ont horreur des éloges ; elles préfèrent rencontrer le mal que la louange, car elles sont bien plus certaines de l'éviter. Respectons cette pudeur du bien, ennemi du mystère, mais ami du silence; laissons la reconnaissance publique composer à voix basse, et écrire en caractères à la fois invisibles et ineffaçables, cette histoire pieuse, et demeurons certains que tant de bien, accompli sous les regards de Dieu et des hommes, résistera pourtant à l'oubli en même temps qu'à la louange ; car personne ne le dit, mais tout le monde le sait.

Voilà donc une belle occasion de ne pas écrire deux volumes !

Mais, le voudra-t-on croire, deux volumes ont été publiés contre les sœurs et pour les condamner. Assurément le sujet est neuf, et la thèse est inattendue. Qui donc s'est senti en goût d'une si triste nouveauté? Est-ce un voltairien ? mais Voltaire a loué les sœurs de la charité. Est-ce un casseur de vitres des émeutes de Gand ou de Namur? Est-ce un de ces féroces ennemis de la foi chrétienne, qui mettraient avec tant de joie le feu aux églises, s'ils étaient sûrs de pouvoir se cacher à temps pendant l'incendie? Non, la sœur de charité, type achevé des vertus de la femme, honneur incomparable de son sexe, est attaquée par une femme; cette merveilleuse création de l'Évangile, et de l'Évangile seul, est poursuivie par une chrétienne ardente et convaincue ; cet

[1] *Des corporations monastiques au sein du protestantisme*, par l'Auteur du *Mariage au point de vue chrétien*. Paris, 1854. — *Eastern Hospitals and English nurses, by a Lady volunteer*. London, 1857.

instrument admirable de charité, d'éducation, de progrès moral, est méconnu par une personne charitable, intelligente, par une âme pure, forte et sincère.

L'auteur anonyme, mais très-connu, du *Mariage au point de vue chrétien*, a passé, nous dit-elle, quatre années à composer ces deux volumes, intitulés : *Des corporations monastiques au sein du protestantisme.*

Comme le titre l'indique, le livre n'a pour objet direct que les essais de corporations *protestantes.* Mais leur crime, aux yeux de l'auteur, est de ressembler aux corporations catholiques ; l'ouvrage est donc composé contre celles-ci, quoique non à cause d'elles, et il contient ainsi à la fois, sur les sœurs catholiques, des allégations auxquelles il est juste de répondre, et sur les protestantes, des faits et des aveux qu'il est curieux de recueillir.

J'aurai en effet très-souvent à emprunter les déclarations et les réflexions de l'auteur ; je m'efforcerai de ne jamais emprunter son langage.

Les catholiques ont des défauts de style qui leur sont propres ; je connais des pages baignées de larmes tièdes, des rimes trempées dans le sucre, et des jets laborieux d'éloquence tuméfiée, qui m'ont toujours paru de lamentables manières d'honorer Dieu. Mais le style protestant a aussi un ton, un tour, un apprêt, une décharge, tout à fait caractéristiques. Ou bien on est transporté en plein Israël, et l'oreille a de la peine à se faire à ce que l'auteur *des Corporations* a si spirituellement appelé ailleurs le « patois de Chanaan. » Ou bien l'apostrophe succède à l'invective; la phrase éclate et fait feu, et, à l'explosion de cette pieuse mitraille, on croit entendre bien moins les doux chrétiens de l'Évangile que les huguenots bruyants de M. Meyerbeer.

Le livre que nous analysons appartient de préférence à cette école de littérature détonante. Hâtons-nous pourtant de le dire, il contient des pages nombreuses, pleines de nerf, d'esprit, d'émotion et d'une véritable éloquence. J'aime à citer celle-ci :

« Il existe un prétendu bon ton qui consiste à ne prendre feu ni pour ni contre, surtout à ne point prendre feu du tout. Ce bon ton-là veut qu'on laisse dormir les questions, qu'on ne se mêle point aux querelles, qu'on les regarde, s'il faut les regarder, du haut d'un orgueilleux *peut-être!* Le fonds de cette élégance de l'esprit, c'est un scepticisme universel. Il y en a plus qu'on ne croit dans le christianisme tant soit peu raffiné de nos jours. Je ne le possède pas, et je ne regrette pas de ne pas l'avoir. Bien plus, ce que je crois, je voudrais le croire mille fois davantage. Je ne me soucie pas de faire du bon goût au mépris de ma conscience [1]..... »

[1] Tome I, II, 13.

Et ailleurs :

« Non, quelque chèrement qu'un chrétien aime ses aises, quelque bonheur qu'il trouve à rencontrer chez ses frères cette sorte de bienveillance banale toute acquise aux gens qui ne remuent jamais les idées, quelque tentation qu'il ait, voyant une vérité méconnue, de la laisser là se tirer d'affaire comme elle pourra, quelque envie qu'il sente, voyant un mensonge en faveur, de l'écarter un peu pour lui faire le chemin libre, il vient un moment où il faut que le chrétien se décide, il vient un temps où la vérité dit à l'homme : Celui qui n'est pas avec moi est contre moi [1]..... »

Mais d'autres pages, brûlantes, ou flagellantes, retentissent d'apostrophes, de prières, d'appels impétueux. C'est la prêtresse inspirée, c'est presque la papesse qui s'exclame :

« Notre appel est solennel!... Frères, vous êtes avertis! Frères, nous vous avons suppliés! Choisissez [2]! »

Ou bien :

« Et maintenant, à toi, mon Dieu! je me jette à genoux devant toi! Cette affaire est la tienne [3]. »

Ou bien encore :

« Vous vous croyez amarrés au rivage, vous vous trompez; votre ancre n'a pas mordu, elle traîne sur le sable; vous dérivez.....
« Pendant qu'il est temps, sautez à terre, cramponnez-vous au rocher....
« Quand la maison brûle, tout le monde fait la chaîne [4]! »

Enfin, quand Rome paraît,

Rome, l'unique objet de mon ressentiment!

ce nom, ces quatre lettres, semblent avoir le pouvoir de précipiter l'écrivain dans un accès de colère; plus de ménagements :... « *poison romain... déception d'une religion menteuse... absurdes coutumes... apostasie romaine...* HÉRÉSIE CATHOLIQUE [5]... » Ce dernier mot, de la part protestante, est inouï; c'est Ismaël appelant Isaac bâtard.

Volontairement insensible au langage de l'auteur, j'imiterai du moins avec plaisir sa méthode. Avant de discuter, elle expose les faits. J'agirai

[1] Tome I, 92.
[2] Tome II, 195.
[3] Tome II, 150.
[4] Tome II, 194.
[5] Tome I, 365, 366.

de même, et j'opposerai des faits à ses arguments. De plus, de peur de paraître incivil envers une femme, ou prévenu envers une protestante, je ferai parler une femme également spirituelle et vertueuse, une protestante également sincère. Cette manière de réfuter m'est rendue facile par la publication récente d'un autre livre, sorti de la main d'une femme, d'une Anglaise, d'une protestante, œuvre sans prétention littéraire ni théorique, mais où des faits racontés avec abondance et avec sincérité par un témoin intelligent et ému, amènent, composent, et en quelque sorte commandent une conclusion qui est précisément une réponse péremptoire au livre des *Corporations au sein du protestantisme.*

L'ouvrage est intitulé :

Eastern hospitals and english nurses[1] ; *the narrative of twelve months' experience in the hospitals of Koulali and Scutari, by a lady volunteer* (3e édition. London, Hurst and Blackett, 1857). — *Les Hôpitaux d'Orient et les Infirmières anglaises; relation d'une expérience de douze mois passés aux hôpitaux de Koulali et de Scutari, par une Dame volontaire.*

En analysant ce livre, nous ne craindrons pas de perdre un moment de vue notre sujet principal, mais pour y revenir bientôt; nous ne savons pas résister au charme de reproduire un peu longuement tant d'épisodes obscurs et touchants de la guerre de Crimée. Jeanne d'Arc disait de sa bannière : « Elle a été à la peine, il est bien juste qu'elle aille à l'honneur ! » Combien de braves soldats ont été à la peine, et n'ont pas été à l'honneur ! Autant d'héroïsme, hélas ! a été dépensé sous de tristes rideaux d'hôpital que devant le feu de l'ennemi. Nous applaudirons longtemps aux pages retentissantes de cette vaillante histoire. Aimons à lire aussi des pages plus humbles ; aimons à faire un retour mélancolique et pieux vers ces malades qui ont tant gémi et de leurs souffrances et de leur inutilité ; vers ces morts dont les noms, inscrits en pays étranger sur des pierres délaissées, ne sont célèbres que pour quelques cœurs brisés ; vers tous ces héros inconnus, tombés ici-bas sans couronnes, mais, je le crois, pour se relever au séjour des vraies récompenses.

I

Tous les faits de la guerre d'Orient nous sont encore présents. En France, en Angleterre, en Europe, pendant la durée entière de cette

[1] Le mot *nurses* est si difficile à traduire exactement en français, que nous le conserverons ordinairement dans le texte. Il manque aux Anglais notre admirable mot, les *sœurs*, précisément parce que ces filles du catholicisme leur manquent.

lutte mémorable, tous ses incidents ont captivé l'attention universelle à un degré vraiment extraordinaire. Comme une foule pressée autour d'une enceinte où s'agite un débat orageux se tient muette et curieuse, suit ceux qui entrent, questionne ceux qui reviennent, saisit quelques mots, quelques éclats lointains, et finit par tout savoir, par tout sentir, grâce à la communication électrique d'une sympathie continue; de même nous avons accompagné les départs, acclamé les retours, lu et répété les moindres lettres de soldats, les noms, les malheurs, les succès, les anecdotes; nous avons en quelque façon reçu l'écho du clairon et de la mitraille, et assisté jour par jour et heure par heure à la guerre.

Entre autres souvenirs, nous avons conservé celui de l'impression indicible produite au récit de la bataille de l'Alma. Que de cris de triomphe, mais le lendemain que de larmes, lorsqu'on lut le nom des morts et la longue liste des blessés!

Toutefois la consternation fut plus vive en Angleterre qu'en France. Nous savions que le service médical, confié à des mains habiles et dévouées, était excellemment organisé. Nous savions que nos blessés avaient auprès d'eux, du moins à Varna et sur quelques autres points, des aumôniers et des sœurs. Puis on lut dans les journaux ces simples mots : « Le gouvernement vient de demander cent sœurs de la Charité pour l'armée d'Orient, et elles vont partir immédiatement. » Ces deux lignes firent le bonheur de bien des mères.

La modestie des sœurs ne saurait m'empêcher de dire que jamais peut-être plus admirable hommage ne fut rendu, jamais plus grand honneur ne fut réservé, non-seulement à leur ordre, mais à leur sexe. Oui, ce départ des plus braves des hommes, courant vaincre ou mourir, et cet enrôlement sous le même drapeau de vierges pacifiques, prêtes à les soigner ou à les suivre, mêlées à leurs rangs, environnées de leurs respects, c'est à mes yeux le triomphe de la femme élevée par le christianisme au plus haut degré de la vertu! C'est encore une autre victoire du christianisme; peu à peu maître de la guerre, il ne permet plus aux hommes de la déclarer sans justice, ni de la faire sans pitié!

Les premières sœurs ne suffisent pas. Deux cent neuf, dont cent soixante dix-neuf françaises et trente italiennes, furent successivement envoyées. On sait quelle fut leur conduite. Trente, dont vingt-huit françaises et deux italiennes, sont mortes et récompensées. Nous rencontrons probablement sans le savoir les autres dans les rues de nos villes et de nos villages, où elles oublient le bien qu'elles ont fait en le recommençant.

L'Angleterre n'eut pas la même consolation, et la douleur produite par les premières nouvelles des morts et des blessés fut inexprimable.

L'auteur d'*Eastern hospitals* en frissonne encore, au moment où elle décrit ainsi cette lamentable impression :

« Tout le monde a gardé mémoire de l'émotion extrême soulevée en Angleterre, quand les journaux du 1er octobre 1854 annoncèrent la bataille de l'Alma, livrée le 20 septembre. Depuis le départ de l'armée, en mars, bien des espérances, des inquiétudes et des larmes l'avaient accompagnée; mais les mois s'étaient écoulés, peu de chose avait été fait, et l'attente avait presque cessé, quand, comme le son de la trompette, la nouvelle de la bataille et de la victoire traversa le pays.

« La première explosion de joie était à peine passée, lorsque les listes des morts et des blessés furent connues, et que les tristes réalités de la guerre apparurent au foyer de toutes les familles. Le bureau des journaux, à Londres, le 8 octobre, était plein de gens pâles, inquiets, multipliant les questions et saisissant d'une main tremblante la liste imprimée; et aucun mot ne peut exprimer ce que faisait éprouver à chacun la présence ou l'absence sur cette liste d'un nom aimé. La liste officielle annonçait que nous avions perdu 26 officiers et 327 hommes, et que 73 officiers, 1,537 hommes, étaient blessés. On se pressait en foule au télégraphe;... on se communiquait les lettres;... toute l'Angleterre, par un mouvement d'universelle sympathie, était comme une seule famille.... Les listes étaient suivies de détails déchirants sur la bataille, l'embarquement des blessés et leur arrivée à l'hôpital à peine préparé de Scutari.

« Le 22 septembre, 800 malades ou blessés y avaient été transférés sur le *Vulcain* et l'*Andos*.... 900 étaient partis (y compris 60 ou 70 Russes) le 24 pour le même hôpital, sur l'*Orinoco* et la *Columba*.

« Les journaux étaient pleins de doléances qui répandirent en tous lieux la consternation. Le premier cri fut qu'à l'arrivée des blessés il n'y avait ni bandes ni linge. De toutes parts on écrivit pour en offrir. De toutes les paroisses, de toutes les maisons, on expédia des ballots, jusqu'à ce qu'on eut l'assurance officielle que les envois étaient suffisants.

« Mais bientôt après une autre lacune fut signalée. Les médecins étaient surchargés; les infirmiers n'étaient pas préparés à leur besogne. Pour parer à tous les besoins et assister plus de 2,500 malades ou blessés, il n'y avait à Scutari que 10 médecins militaires, ayant ainsi plus de 250 malades chacun....

« ..... Enfin on demanda à grands cris des infirmières. Pourquoi les soldats anglais étaient-ils privés des avantages dont jouissaient les soldats français? Aux premières atteintes de maladie à Varna on avait requis des sœurs de la charité, et elles étaient aussitôt parties, par bandes de vingt-cinq. Pourquoi, disait-on, n'y a-t-il pas de pareilles infirmières en Angleterre? Assurément, il doit y avoir en Angleterre aussi bien qu'en France des femmes prêtes à aller soigner les malades et les blessés. »

Une généreuse émulation répondit à ce cri universel. La première, la fille de lord Roden, lady Maria Forester, prit à sa solde trois *nurses*, et, le 11 octobre, elle alla supplier miss Nightingale, femme d'autant

de mérite que de vertu, de les conduire en Orient, désolée elle-même de ne pouvoir les accompagner. Miss Nightingale écrivit à M. Sidney Herbert, qui lui répondit, au nom du gouvernement, en l'engageant vivement à se charger de cette mission et à choisir elle-même ses compagnes. Le 13, l'évêque protestant de Londres recevait l'offre de sept *nurses* de la maison de *Saint-John*, Westminster, et, le même jour, l'évêque catholique de Southwark proposa au ministre de la guerre des *sisters of mercy*, dont quatre partirent immédiatement. Huit sœurs de l'institution protestante de miss Sellon furent acceptées par miss Nightingale; soixante ou soixante-dix *nurses* se proposèrent, mais on n'en trouva sur ce nombre que onze à choisir. Le premier convoi partit le 23 octobre, ainsi composé : dix sœurs catholiques; huit sœurs de miss Sellon, six nurses de Saint-John, et trois nurses de lady M. Forester, onze prises parmi les candidates, en tout trente-huit personnes. M. et madame Bracebridge s'adjoignirent à elles. Le 4 novembre, elles arrivèrent à Constantinople sur le *Vectis*, et furent attachées à l'hôpital de Scutari, où elles demeurèrent jusqu'à sa clôture, en août 1856.

Les candidates continuèrent à se faire inscrire, et, après les batailles de Balaclava et d'Inkermann, un nouveau convoi, composé de neuf dames volontaires (parmi lesquelles la dame à laquelle nous devons ce récit), partit le 1er décembre, sous la conduite de miss Stanley, qui devait les remettre à la direction de miss Nightingale. Le 7, elles quittaient Marseille sur l'*Egyptus*, relâchaient le 15 au Pirée, et touchaient Gallipoli le 16, pour y prendre deux sœurs de charité :

« La plupart d'entre nous, dit l'auteur, n'avaient jamais vu de sœurs de la charité. On nous apprit qu'elles appartenaient à l'ordre de Saint-Vincent de Paul, et n'étaient liées que par des vœux annuels....

« Le navire était si rempli, qu'il n'y avait pas un seul lit pour les sœurs, qui s'assirent gaiement; mais les sœurs anglaises leur firent très-bon accueil et leur offrirent de partager leur petite cabine pour la nuit. Le lendemain, nous aurions voulu leur parler, mais en vain; car les officiers et les soldats français regardaient évidemment les sœurs comme à eux. Dès qu'elles parurent, elles furent entourées par leurs compatriotes jusqu'à l'arrivée.... Le 17, notre voyage fut terminé.... »

Mais il n'y avait pas de place dans l'hôpital de Scutari. Les sœurs anglaises furent reçues dans la maison des sœurs de Saint-Vincent de Paul à Galata, les dames et les *nurses* conduites à Thérapia.

Elles durent y subir, sans pouvoir se l'expliquer, un long temps d'attente, jusqu'au 19 janvier, bien qu'il n'y eût dans les deux hôpitaux de Scutari que quarante nurses et douze cuisiniers pour 3,000 malades. Enfin, six furent envoyées à Balaclava; trois *nurses* payées furent renvoyées en Angleterre, l'une pour cause de santé, deux pour

ivrognerie; deux allèrent à Péra, dix-huit à Scutari, et seize, sous la direction de miss Stanley, partirent pour Koulali.

Madame X... fut d'abord dirigée vers Scutari. Elle décrit à merveille l'hôpital, *Barrack hospital*, grand bâtiment carré à trois étages, flanqué de quatre tours, avec ses salles combles et ses longs corridors; elle raconte l'insuffisance de tous les services, l'encombrement des malades, la confusion partout établie :

« ..... Nous appelions la cuisine la *tour de Babel*, à cause de la variété des langages qu'on y pouvait entendre et de la confusion qui y régnait. En vérité, au milieu du jour, toutes gens et toutes choses s'y donnaient rendez-vous : boîtes, paquets, tas de draps, de chemises, de vieux linge et de flanelle, pots de beurre, sucre, pain, marmites, saucières, monceaux de livres et de toute espèce de denrées, sans parler de l'ordinaire; les gens, les dames, les sœurs, les nurses, les infirmiers, Turcs, Grecs, Français, Italiens, serviteurs, officiers et autres, tous attendant miss Nightingale, tous passant en tous sens, occupés de leur affaire, et parlant leurs langues.... »

Mêmes scènes dans l'*Hôpital général*, bâti à un mille de distance, mieux situé et mieux disposé, plus petit, et desservi alors par trois sœurs de miss Sellon, quatre sœurs catholiques, une dame et dix nurses. Pour aller de l'un des hôpitaux à l'autre, on traversait le cimetière dont l'hôpital n'était, hélas! que le vestibule; car si grand était le nombre des blessés et des malades, si faibles les secours, que les courageuses infirmières sentaient leur cœur se briser, en se voyant les témoins laborieux et impuissants de la mort. Elles ne pouvaient pas guérir les blessés, pas les soulager, à peine les assister; elles ne pouvaient que les exhorter, et le courage héroïque de ces braves, leur simple et ferme piété, rendait ces exhortations presque superflues; il ne leur restait qu'à les plaindre, et, plus encore, à les admirer.

Ce sentiment est éloquemment exprimé dans ces pages que nous aimons à traduire :

« Souvent on a loué la patience, le courage, la résignation des malades dans les hôpitaux d'Angleterre. Mais là, ils n'ont que leur mal, et les médecins sont empressés à l'adoucir et à leur prodiguer tous les soulagements nécessaires. C'est dans les hôpitaux d'Orient que l'héroïsme d'une courageuse patience a vraiment atteint un degré sublime. Nous avons assisté des centaines de malades de l'armée anglaise, aux prises avec toutes les formes de la souffrance, la lente consomption du typhus ou de la dyssenterie, ou l'agonie de la congélation, aggravées par tous les genres de privation. Pour des lèvres desséchées, pas de boisson rafraîchissante; pour des tempéraments épuisés, pas de nourriture fortifiante; pour des membres brisés, pas de couche un peu molle; pour la plupart, pas de mains secourables; et pourtant jamais nous n'avons entendu un murmure passer sur ces lèvres. Nous avons vu

l'homme fort et brave, étendu sur sa couche, nous l'avons vu attendre la mort et la recevoir avec calme, car il mourait en faisant son devoir. Oh! ceux qui ont parlé durement des soldats anglais, que n'ont-ils accompagné celles qui ont eu le privilége de les soigner, que n'ont-ils été témoins de cet étonnant spectacle de douleur pendant l'hiver de 1854 à 1855, que n'ont-ils vu cette obéissance aux ordres, cette respectueuse gratitude, ce développement extraordinaire de nobles vertus!

« Souvent nos cœurs étaient brûlants dans nos poitrines, lorsqu'en passant nous entendions les remercîments et les bénédictions qui venaient nous combler, nous qui faisions, hélas! si misérablement peu pour de si grandes épreuves, ou lorsque, agenouillées près d'un mourant, nous écoutions sa dernière prière d'écrire chez lui et de dire aux siens quelque chose de lui; ou quand nous assistions à la lutte de la mort, voyant l'un après l'autre de nobles cœurs cesser de battre.

« Les malades arrivaient presque tous les jours, si bien que les lits que la mort avait rendus vides durant la nuit ne manquaient jamais d'être remplis le lendemain. Il était triste de voir les malades arriver, les infirmiers poser le brancard et chercher avec peine un lit pour étendre le pauvre patient. Un sourd gémissement était le seul indice de la torture qu'il endurait, ou de l'angoisse avec laquelle il aspirait à trouver la couche où il pourrait mourir en paix. Bientôt on levait rapidement le brancard sur les épaules, donnant de fréquentes secousses au pauvre agonisant, et de corridor en corridor on allait à la recherche d'un lit. Patience! pauvres êtres, si brisés de souffrance, murmurions-nous tout bas, tout n'est pas oublié; chaque goutte de cette coupe amère est mesurée, et, pendant que vous la buvez, elle se change en un trésor au ciel. Vous avez bravement suivi à la victoire un capitaine de ce monde à travers les blessures et la mort. Suivez à présent le grand capitaine de votre salut à travers la vallée de larmes!

« ..... Il était navrant de les voir expirer les uns après les autres, car nous apprenions à les aimer, et les espérances, les prières des cœurs qui les chérissaient en Angleterre, semblaient retentir sans cesse à nos oreilles. La dernière joie d'une mère était là; ou c'était un époux, c'était un frère bien aimé; et ils mouraient, non dans la gloire du champ de bataille, mais dans ces sombres corridors. Eux, qui auraient combattu si bravement, ils souffraient noblement. Eux, qui, vivants, auraient été honorés de la gratitude de leur patrie, ils étaient là, mourant par centaines. Aucun nom ne sera gravé sur leur tombe, et, excepté dans quelques cœurs aimants de la famille, ils vont être bientôt oubliés.

« Mais non, ils ne seront pas oubliés! Quand le récit de ce terrible hiver sera redit, quand les générations entendront comment ils se sont rués comme un torrent à l'Alma, comment ils ont chargé à Balaclava, et maintenu leur terrain à Inkermann, comment ils ont résolûment attendu sous les murs de Sébastopol, jusqu'à ce que la ville, si héroïquement défendue, ait cédé à ses invincibles ennemis, l'Angleterre n'oubliera pas ceux qui ont versé leur sang pour elle, quoique aucune gloire n'ait lui sur leur lit de douleur, excepté un rayon de la gloire de celui qui, le premier, nous a appris à être obéissants jusqu'à la mort. »

Cependant madame X. ne devait pas rester longtemps à Scutari. Miss Stanley était seule à Koulali avec trois dames, quatre nurses et six sœurs catholiques, pour soigner cinq cents hommes. Deux dames tombèrent malades, et madame X. avec miss Smyth vinrent les remplacer.

A Koulali, situé à peu près à deux lieues au nord de Scutari, sur la rive du Bosphore, il y avait aussi un hôpital général et une caserne transformée en hôpital ; tous deux contenaient plus de malades que de blessés. Même désordre qu'à Scutari, même encombrement, même insuffisance de secours. Cependant, peu à peu, quelques améliorations furent obtenues, les services médicaux et administratifs régularisés, et des maisons voisines adjointes, comme quartiers supplémentaires, à l'hôpital. Cette addition n'eut pas lieu sans peine :

« Le Turc, qui était propriétaire, voulait louer à un prix exorbitant. Il fallut faire intervenir l'ambassadeur anglais. Si nous avions été Français, nous aurions pris possession en peu de jours, mais les négociations anglaises en Orient sont menées avec une cérémonieuse lenteur. »

Aux épreuves des premières semaines succédèrent d'autres épreuves non moins vives. Miss Stanley retourna en Angleterre, miss Smyth mourut, plusieurs des *nurses* salariées tombèrent malades. Un peu plus tard, six dames volontaires et quatorze nurses payées arrivèrent d'Angleterre, mais l'attente fut cruelle. Tout le service des deux hôpitaux reposa sur une dame et sur dix sœurs catholiques, dont l'une était gravement malade.

« Cette dame, » dit l'auteur, en parlant d'elle-même avec une touchante modestie, « n'oubliera jamais quelle fut l'angoisse de cette semaine, toute brève qu'elle ait été... Jamais elle n'oubliera le dévouement infatigable avec lequel les sœurs de la Miséricorde se multiplièrent. Déjà chargées au delà de leurs forces, elles acceptèrent de bon cœur le surcroît que les départs, les maladies ou la mort leur imposèrent, et si admirable était leur méthode, si ingénieuse et si persévérante était leur habileté, que (je le dirai en confidence) pas un seul malade n'eut à souffrir de la diminution du nombre des infirmiers. »

Sous la direction de miss Hutton, et grâce aux sages règles laissées par miss Stanley et au zèle d'intelligents médecins, tout alla mieux. Les médecins et les dames s'installèrent dans la nouvelle maison, et, joyeuses d'y trouver enfin une chambre séparée et paisible, elles la nommèrent *Home on the Bosphorus*. Des dons abondants et bien choisis, envoyés par la reine, par toute l'Angleterre, et provoqués par les journaux avec une activité qu'on ne saurait trop louer, permirent d'a-

doucir le régime des malades. Un peu plus tard, on établit les veillées de nuit. On put renvoyer ou soumettre à l'obéissance les nurses payées. Quand, au mois d'avril, l'*Osiris* amena de nouvelles dames volontaires, il ne restait plus que deux de ces nurses ; le reste avait été congédié pour maladie ou mauvaise conduite. Au premier moment, les dames et les nurses avaient revêtu les mêmes costumes; mais il devint indispensable de prendre un costume distinct, car

« Ceux seulement qui l'ont vu peuvent imaginer l'angoisse pénible et l'amère humiliation dont ces *nurses* payées nous ont accablées. »

Au milieu de ces épreuves, et malgré ces améliorations, quelle vie laborieuse et uniforme! que de journées passées en compagnie de la souffrance et de la mort! Il serait impossible de raconter tous les détails. On aimera cependant à recueillir quelques preuves nouvelles de cette résignation surhumaine, de cette religion profonde, de cette bravoure devant la mort comme si elle eût été reçue au combat, qualités sublimes qui communiquaient souvent aux pieuses infirmières plus de force et de joie qu'elles n'en pouvaient elles-mêmes inspirer aux malades.

Nous choisissons quelques traits au hasard :

« Un jour, je passais dans le corridor B; un infirmier m'appela auprès du lit d'un malade. Il était à sa dernière heure et tenta avec angoisse de me parler. Évidemment une prière instante faisait violence à ses lèvres, mais hélas! il essaya en vain. Je m'agenouillai tout près de lui, mais il ne put articuler un seul son, la parole humaine était déjà expirée sur sa langue. Il vit que c'était en vain, et, faisant un suprême effort, il me montra son oreiller, puis mourut... Je soulevai l'oreiller; dessous était une lettre de sa mère. Cette lettre m'émut aux larmes; elle était pleine de tendre inquiétude : « Je « ne sais où tu es, mais j'espère que pas de nouvelles, c'est bonne nouvelle. » Pauvre mère! sa tendresse a été récompensée, car la dernière pensée de son enfant a été pour elle...

« De bien touchants incidents se présentaient souvent à l'entrée des malades; ils étaient tout étonnés de trouver tant de bien-être et tant de mains prêtes à les servir. La quantité de linge blanc était une jouissance qu'ils ne se lassaient pas de célébrer, ils disaient qu'ils en avaient plus en une semaine qu'en plusieurs mois au camp.

« Les pauvres soldats irlandais étaient charmés à la vue des religieuses. « *Nos sœurs, nos sœurs à nous,* » disaient-ils avec attendrissement.

« Je me souviens d'avoir vu apporter un pauvre homme qui était catholique; il était si malade, qu'il ne pouvait pas parler ni rien demander pour son âme, mais il tenait ses regards fixés sur le visage de la sœur qui l'assistait, et, apercevant le crucifix pendu à son chapelet, il le saisit vivement d'une étreinte suprême et le pressa avec ferveur sur ses lèvres. »

De presque tous les chapitres, nous pourrions extraire des épisodes aussi touchants si nous ne redoutions d'augmenter sans mesure l'émotion. Pour tant de mères, ces tableaux sembleront des portraits!

Ainsi se passèrent de longs mois, mois d'attente cruelle pour toute l'Europe, interrompus par de brillants succès, ou des revers non moins héroïques, mois comptés à Scutari et à Koulali par le chiffre des blessés plus nombreux que celui des jours.

Enfin on reçut, avec un inexprimable enthousiasme, la nouvelle de la prise de Sébastopol. Les blessés illuminèrent de leur mieux l'hôpital; ils avaient conscience d'avoir été pour quelque chose dans la victoire, et certes ils en avaient le droit!

« Dans la soirée, les soldats firent un grand feu, dans lequel ils jetèrent tout ce qui se trouva sous leur main : vieux emballages, boîtes, bûches, bancs et enfin une charrette appartenant à un Grec; ils la saisirent, la plongèrent d'abord dans le Bosphore pour voir si elle surnageait, puis la repêchèrent au milieu des éclats de rire, et la jetèrent dans le feu ardent, autour duquel on dansa, on chanta le *God save the Queen!* Les officiers entouraient, prenant part à la gaieté. Nous regardions aussi, à une petite distance, environnées par toutes les *nurses*, toutes entraînées par la joie de cette scène.

« ..... Pourtant, en contemplant les brillantes illuminations des rives du Bosphore, en écoutant les hourrahs répétés, nous pensions tristement à ceux qui, le lendemain, en Angleterre, auraient à verser des larmes. »

La prise de Sébastopol changea la vie des dames. On dut céder aux Sardes l'hôpital général de Koulali, et le docteur Hall, chef du service de santé, appela à Balaclava les sœurs de la Miséricorde, qui avaient fait de cet établissement « *l'hôpital modèle de tout l'Orient* » pour remplacer les dames de miss Nightingale. Cette séparation fut pénible :

« Les larmes coulèrent de tous les yeux; car, du premier au dernier jour, la plus vive cordialité avait régné entre les dames et les sœurs, et nous sentions que nous nous séparions d'amies chaudes et éprouvées.

« Le quai était plein de blessés, de soldats, d'officiers, tous désolés; car la vie simple et sainte des sœurs avait gagné le respect et la déférence de tous..... »

Les invalides furent peu à peu évacués sur l'Angleterre, et il ne resta plus que cent malades dans l'hôpital. Les dames commencèrent à penser au retour. De nouvelles instructions du médecin en chef qui ordonnait d'observer strictement le régime et de ne plus rien donner aux malades en dehors de ce régime parut rendre moins utile la présence des dames, et quatre d'entre elles donnèrent leur démission. De ce nombre était l'auteur d'*Eastern hospitals*.

Après une visite de quelques jours à Constantinople et à Bebek, elles

partirent le 22 novembre 1855 sur l'*Hydaspe*. La *Cambria* emmena peu de jours après plusieurs autres dames, sœurs protestantes et *nurses*. Miss Nightingale resta quelque temps encore à Scutari, puis revint à Balaclava, à la fin de la campagne.

Pendant ce temps, les sœurs de la Miséricorde recommençaient leur vie héroïque à Balaclava, où elles restèrent encore six mois, au milieu des blessés et du choléra, La sœur Winefred succomba à ce fléau. Bientôt après la sœur Marie-Élisabeth mourut du typhus :

« Quand elle se sentit prise de la fièvre dans la salle et fut restée une semaine malade, elle annonça qu'elle mourrait, et exprima qu'elle était prête et bien désireuse de quitter la vie. Elle garda sa parfaite connaissance et reçut tous les sacrements de son Église.

« Le 23 février, un violent orage éclata. Il semblait à chaque instant que les huttes allaient être arrachées : à elle seule, la tourmente ne causait pas d'inquiétude ; c'était pour elle le dernier des orages de la vie : — elle était déjà sur le seuil du ciel, où elle devait entrer. Les prières pour les morts se mêlèrent aux bruits de la tempête, et, à ces mots, « Ame chrétienne, partez en paix ? » elle passa, suave dans la vie, calme dans la mort. Le lendemain était un dimanche. Dans la soirée, on enleva les restes mortels de sœur Marie-Élisabeth, pour les déposer auprès de ceux de sœur Winefred. Avant le commencement des obsèques, quelques sœurs de la Charité vinrent par sympathie pour leurs sœurs dans le Christ, ne parlant pas la même langue, mais unies par la langue d'une commune foi : elles mêlèrent leurs prières. Les soldats du 89e régiment portèrent la bière, suivis par les sœurs, une sœur de charité et une *sister of mercy* l'une à côté de l'autre. Le cortége marcha entre un double rang de soldats, qui découvrirent leurs têtes quand les sœurs passèrent..... »

Nous n'ajouterons pas à cette page touchante le récit d'autres pertes nombreuses et cruelles, mais seulement la belle lettre que l'inspecteur général du service de santé adressa à la supérieure des sœurs, le 5 avril 1856, au moment de leur départ :

« Madame,

« Je ne puis accepter que vous et les sœurs que vous dirigez quittiez la Crimée, sans un témoignage du très-grand cas que je fais de votre assistance et des très-importants services que vous avez rendus aux malades qui vous ont été confiés.

« Je puis affirmer en toute conscience, comme j'ai déjà eu l'occasion de le faire, que vous m'avez pleinement satisfait depuis le jour où vous avez accepté le service de l'hôpital général à Balaclava. J'éprouve le regret le plus sincère de votre départ, bien que ce vif sentiment ne me permette pas de vous retenir.

« Je vous adresse une lettre de sir William Codrington, commandant en chef, exprimant l'estime qu'il fait de vos services et de ceux de vos sœurs

d'une manière qui, je l'espère, conviendra à vos sentiments, et je me tiens pour assuré que vous emporterez dans votre conscience la certitude d'être bénie par tous ceux que vous avez aidés dans ces jours critiques.

« Je vous recommande à Celui qui voit nos actions et pénètre nos pensées. Qu'il vous tienne, vous et vos compagnes, en sa sainte garde! C'est la prière de

« Votre fidèle serviteur,

« JOHN HALL.

« *Inspecteur général des hôpitaux.* »

(Suit la lettre de sir W. Codrington.)

Le 24 avril, les *sisters of mercy* quittèrent la Crimée sur la *Cléopâtre*.

C'est après son retour en Angleterre que l'auteur du livre que nous analysons a voulu composer un chapitre à l'honneur des six derniers mois de campagne de ces admirables sœurs.

C'est là aussi que, revenant sur ses souvenirs, résumant les leçons de l'expérience, elle a écrit un chapitre de *conclusions* que nous voudrions traduire en entier, tant ces conclusions sont pleines de sincérité, de sens, de modestie, en même temps que de la plus incontestable autorité pratique. Nous en extrayons les idées principales :

« L'emploi de femmes dans les hôpitaux d'Orient n'a été qu'une expérience, mais une grande et importante expérience..... C'est un devoir pour celles qui y ont pris part... de juger si cette tentative a réussi. »

L'auteur revient sur tous les obstacles extérieurs qui ont compromis le succès. Le premier envoi avec miss Nightingale a été trop tardif et insuffisant ; le second, avec miss Stanley, choisi trop vite, retenu trop longtemps à Therapia, trop peu secondé à Koulali ; le troisième, avec miss Hutton, trop nombreux pour ce qui restait à faire à Scutari, aurait dû être en partie dirigé vers la Crimée. Tous ces malentendus, aussi bien que le désordre administratif des premiers temps, et l'indiscipline des *nurses* payées, ont nui au succès. Mais en outre des obstacles intérieurs moins remédiables ne tardèrent pas à se produire :

« Un grand nombre de personnes d'âges, de caractères et de positions différentes avaient à vivre et à agir en commun. Naturellement, dans un si grand nombre réuni au hasard, beaucoup étaient venues avec des motifs fort mélangés. Au premier coup de feu, la scène de désolation qui nous entourait était si navrante, tous les sentiments du cœur d'une femme étaient si puissamment mis en œuvre, l'entraînement était si continu et si dominant, que toutes les semences de discorde furent étouffées par cette seule et unique pensée : s'élancer au secours de ceux qui souffrent.

« Dire que la même urgence aurait perpétué le même sentiment, je ne puis le faire avec certitude; mais je le crois. La plus noble et la meilleure partie de nous-même, alors excitée, se fût montrée à la hauteur de la tâche; mais on

n'eut pas à le prouver. Le service des hôpitaux tomba peu à peu dans la routine ordinaire, et, à peu d'exceptions près, le dévouement des volontaires se borna à se prêter de bon gré à ce qui leur était formellement demandé. L'énergie et le zèle des premiers jours était passé. Il y eut cependant des exceptions. Quelques personnes, malgré les découragements intérieurs, le manque de sympathie extérieure, travaillèrent bravement et donnèrent un exemple d'abnégation qu'on ne saurait oublier. Il faut bien convenir que la supériorité des *sisters of mercy* catholiques sur toutes les autres *nurses* fut évidente. Les statistiques seules le prouveraient; mais cela a été reconnu par presque tous, quelle que soit la croyance ou l'opinion; et la raison de cette supériorité aussi bien que de l'infériorité du système des infirmières volontaires est facile à comprendre pour ceux qui ont réellement étudié le service des hôpitaux et ses exigences.

« Pour les *sisters of mercy*, s'occuper des malades n'était pas chose nouvelle, entreprise dans la chaleur de l'enthousiasme. Vivre pour les pauvres était depuis longues années la résolution de leur cœur. Pour cela, elles avaient subi la préparation d'un noviciat de deux ans et demi, uniquement occupées de ce qu'elles auraient plus tard à faire, à enseigner ou à prescrire. De là la parfaite unité de leur œuvre, l'extrême facilité de chacune à reprendre ce que l'autre était forcée d'interrompre.

« Au contraire, beaucoup de Dames ne savaient ce que c'était que soigner les pauvres et les malades ; celles qui le savaient avaient leur manière et ne pouvaient s'habituer à une autre.

« En outre, les sœurs n'étaient pas soudainement placées dans une position nouvelle et incapables d'entrer dans les embarras de ceux qui agissaient sous leurs ordres. Avant d'apprendre à commander, elles avaient appris à obéir; aussi, malgré leur talent pour commander et pour organiser, rien n'était plus remarquable que la parfaite similitude avec laquelle l'acte d'une sœur était l'acte de toutes. Personne plus que nos surintendantes ne regrettait cette expérience antérieure qui leur faisait tant défaut pour gouverner leurs compagnes.

« Disposées par leurs vœux à une vie de rudes services, les sœurs résistaient aux fatigues qui ébranlaient la santé des dames et continuaient sans peine la besogne à laquelle les autres succombaient.

« La routine, elles y étaient faites; l'absence de bien-être, elles s'y étaient endurcies. L'obéissance était pour elles une habitude, et la rigueur des ordres donnés par les médecins ne les trouvait jamais en défaut.... »

Malgré les obstacles signalés, malgré cette infériorité, si sincèrement avouée, les dames, vivant en parfaite union, dirigées par d'excellents médecins, parvinrent à faire un bien considérable. Les *nurses* payées, on l'a déjà dit, furent celles des infirmières qui réussirent le moins.

« Sur trente-trois, dirigées par miss Nightingale, vingt-deux vacances eurent lieu en six mois; sur vingt-neuf dirigées par miss Stanley, douze. Dans le premier cas, soixante-six et demi sur cent, dans le second, trente-sept sur

cent des *nurses* salariées furent renvoyées pour inconduite, incapacité, maladies ou autres causes. »

Cette expérience des hôpitaux d'Orient, l'auteur l'applique aux hôpitaux de Londres, dont la beauté, la salubrité, le service médical, contrastent péniblement avec la tenue intérieure.

« La sobriété, a dit un médecin d'un grand hôpital, est tout ce que je puis « espérer des *nurses*. » Les enquêtes ont révélé d'abominables traits de leur dépravation. Les souffrances des malades sont aggravées par de mauvais traitements, de dures paroles et l'absence de cette tendre sympathie qu'ils auraient goûtée chez eux. »

« On entend plus de mal en une heure dans un hôpital de Londres, ajoute l'auteur, qu'en un an dans les hôpitaux militaires. »

Il est vrai, le métier est dur, et, pour l'exercer sans impatience, sans routine, sans lassitude, il faut presque être une sainte. Qui donc choisir ?

« L'emploi des dames à cette tâche a été très-chaudement recommandé. Ce que j'ai dit de leur rôle en Orient est applicable ici, et je demeure convaincu que ce système n'a pas de base solide. C'est une besogne que ne peuvent accomplir les dames qui ont les liens et les devoirs de la famille; elle ne peut être bien remplie que par des femmes qui aient traversé de longues années de préparation, qui puissent abandonner les choses de ce monde pour se dévouer aux affligés, qui soient prêtes à offrir le sacrifice quotidien de leur corps et de leur âme, et à trouver dans ce sacrifice leur joie et leur consolation, ayant l'unique envie de suivre les pas de Celui qui est venu, « non pour « être servi, mais pour servir. »

Ces belles paroles d'une protestante nous ramènent tout droit aux deux volumes sur les *Corporations monastiques au sein du protestantisme.*

II

Par une coïncidence qui n'a pas été cherchée, sans doute, mais qui aurait dû être évitée, c'est au moment où les dames et les sœurs partaient, au moment où une expérience décisive allait préparer de tels aveux, que l'auteur du *Mariage au point de vue chrétien* prend la plume sur les bords riants du lac de Genève, pour écrire son pamphlet en deux volumes contre les sœurs.

Au milieu du premier volume, elle s'arrête et trace ces lignes :

« Nous relevons avec une profonde tristesse ce fait de l'envoi des sœurs à l'avant-garde de notre armée; il nous humilie et nous serre le cœur [1]. »

Elle insiste dans le deuxième volume :

« C'est le parti puséiste, à qui tout sert, qui s'est emparé d'un incident.... L'œuvre qui, si on ne l'eût comprimée, mutilée, eût été parfaitement belle,... tout cela, grâce au puséisme, vient d'être tristement amoindri.... Mais les chrétiens *scripturaires*, un moment étonnés, vont se relever; ils vont, eux aussi, faire partir leur cohorte; elle est déjà toute formée : les soldats n'y manquent pas; ils postulent, impatients de l'action. Il n'y aura pas seulement des femmes : on demande des infirmiers aussi; il y aura des époux pieux, etc. [2]. »

Ce n'est pas tout. Le 4 novembre, les sœurs débarquent en Orient, et, le 11 novembre, le mari de l'auteur, dont nous n'avons pas oublié les accents généreux et l'amour de la liberté à une autre époque, écrit, dans les *Archives du christianisme*, qu'un envoi de sœurs est une sorte de défi, que l'on a profité de l'état des hôpitaux militaires anglais pour *faire un nouveau pas, un pas décisif dans la voie qui ramène l'Angleterre protestante vers le catholicisme romain.* Selon lui, il n'y avait qu'à vouloir pour obtenir des centaines de ménages pieux, d'hommes et de femmes libres, de touristes charitables, pour aller panser les blessés et provoquer un *beau mouvement de charité spontanée dont le gouvernement anglais est parvenu à arrêter la manifestation.* Mais *avoir eu, en présence de telles ressources, l'audace d'emprunter des sœurs aux établissements monastiques de Miss Sellon, c'est ce qui passe toute imagination !*

Il est vraiment trop fort d'exalter les mérites d'une *cohorte* qui ne s'est pas montrée, et d'appeler *habileté* et *audace* l'initiative des femmes courageuses qui ont recherché la mort. Nous félicitons le puséisme d'avoir *profité* du typhus pour se faire valoir, comme l'illustre archevêque de Paris a *profité* de la guerre civile pour se faire tuer! Chrétiens, ayons toujours cette audace et cherchons ce profit!

Étrange aveuglement d'âmes pourtant belles et sincères! De peur d'admirer, involontairement on calomnie. Pour moi, j'admire sincèrement les dames, les *nurses*, les infirmiers, les médecins, même *le* ou *les* ménages pieux; mais on souffrira peut-être que je n'exclue pas les sœurs de cette admiration.

Il est vrai, ces dames, ces nurses, ces diaconesses, ces sœurs Sellon, cela ressemble beaucoup à une contrefaçon de nos sœurs catholiques. « C'est un pas nouveau, un pas décisif fait dans la voie qui

[1] Tome I, 257.
[2] Tome II, 163.

ramène l'Angleterre protestante vers le catholicisme romain, » s'écrie le ménage pieux dont nous analysons l'opinion.

Voilà le mot, voilà le sujet de cette grande émotion, de ce courroux, de ces sanglots brûlants, de ces coups de verge appliqués par esprit de foi sur les épaules de tant de frères!

Oui, je le reconnais avec vous, c'est un pas, et ce n'est pas le seul. Ces pas nombreux, tout le premier volume des *Corporations* est consacré à les compter un à un, et je vais reprendre brièvement, ce volume à la main, toute l'énumération qu'il nous fait connaître :

En Allemagne, M. Fliedner a fondé à Kaiserswerth, depuis environ quinze ans, une institution de diaconesses. C'est la plus florissante. Il a établi des maisons à Berlin, à Dresde, à Utrecht, à Clèves, à Saint-Gall, à Saint-Pétersbourg, à Londres, enfin à Pittsburg en Amérique. En 1845, il y avait 55 diaconesses, 34 novices, 11 hôpitaux. En 1853, il y a 116 sœurs, 50 novices, 23 hôpitaux. Enfin 55 sociétés ont été fondées pour le soutien de l'institution.

Duisburg, créé en 1844 pour les *frères* par le même fondateur, paraît avoir moins de ramifications.

A Hambourg, M. Wichern a formé au *Rauhe haus* des frères, spécialement destinés au service des prisons et des colonies pénitentiaires. 113 ont été placés en quinze ans.

Voilà ce qu'a fait l'Allemagne, pays suspect à l'auteur des *Corporations*, car « la réforme allemande ne s'est pas entièrement dégagée du catholicisme romain. » ..... « Je suis épouvantée, » ajoute-t-elle, « je « vois l'ennemi s'avancer en cohortes serrées et je n'entends pas le « cri de la sentinelle. » Mais « la réforme anglaise a gardé bien plus « d'éléments catholiques encore que la réforme allemande..... Or « oubliez un germe sous un amas de décombres : tôt ou tard les dé« combres glisseront à droite, à gauche, et vous verrez sortir une tige « verte, féconde, là ou tout semblait mort[1]. »

Cette comparaison, très-bien dite, se justifie à la lettre. Il paraît qu'en Angleterre, en effet, la *Broad-Church* et la *High-Church* ne seraient pas fâchées, malgré les protestations de la *Low-Church*, de relever les ordres de femmes, et que l'université de Cambridge s'est avisée, dans une conférence d'histoire, en 1846, de formuler cette déclaration : « La suppression des monastères par Henri VIII a été un « *cruel malheur* pour le pays, les circonstances actuelles exigent « *impérieusement le rétablissement d'institutions analogues parmi* « *nous*. » Or miss Sellon, femme d'un caractère peu ordinaire, a établi à Devonport, puis à Londres et à Bristol des *sisters of mercy*, qui n'ont d'ailleurs rien de commun avec les *sister of mercy* catho-

[1] Tome I, 128.

liques, dont l'auteur d'*Eastern hospitals* parle si souvent. Dénoncées à l'évêque d'Exeter, puis louées et défendues par lui, après une enquête, attaquées de nouveau et objet d'une polémique soutenue avec énergie par la fondatrice, mais reprise pendant quatre-vingt-douze pages dans le livre des *Corporations*, elles paraissent en ce moment beaucoup moins en faveur, à cause des véritables excentricités que l'on assure exister parmi elles.

Précédemment, la respectable madame Fry avait fondé à Londres les *nursing sisters*, que l'auteur critique moins, bien qu'une telle œuvre, sous l'autorité d'un tel nom, la chagrine beaucoup.

La Suisse et la France donnent à l'auteur plus de consolations. Cependant il a été fondé des sœurs, en Suisse, à Echallens, puis à Saint-Loup (canton de Vaud), par M. le pasteur Germond. Une autre colonie existe dans la Suisse allemande, à Richen.

Enfin, à Paris, en 1841, M. le pasteur Vermeil a établi des diaconesses. Après 12 ans (1853), la corporation ne renfermait que 16 sœurs et 28 novices; en 1854, il n'y avait plus que 14 sœurs et 12 novices. A Strasbourg, M. Hœrter, en 1836, a fondé une institution analogue, que l'État a reconnue en 1853, et qui avait alors 60 membres.

L'Amérique seule paraît offrir à l'auteur une parfaite satisfaction. Cette terre promise de la perfection *scripturaire* n'est pas souillée par les sœurs protestantes; il est vrai que l'esclavage ternit un peu sa bonne réputation.

Ce que toutes ces tentatives ont produit depuis 1854, nous avouons ne pas le savoir complétement. Nous prenons le tableau des mains de celle qui l'a peint. Voilà ce « plan général d'envahissement » qui lui paraît l'abomination de la désolation. A ses yeux, ces progrès sont gigantesques; aux nôtres, ils sont presque nuls.

Quoi! tant d'argent, tant de rapports, tant d'assemblées, tant de protections princières, tant de zèle véritable, pour arriver à fonder en vingt ans quelques vingtaines de maisons, à réunir quelques centaines de personnes, et à s'écrier en chœur : « Non-seulement nos sœurs « sont en trop petit nombre, mais nous perdons le plus souvent celles « qui sont formées, et de là nos difficultés incessantes pour suffire « aux œuvres de la maison[1]. »

Cependant, faible ou considérable, ce mouvement est un signe, et quel en est le sens? Vous l'avez bien compris : c'est à la fois un besoin du temps et un retour vers l'Église romaine.

Vous vous écriez : Malheur, malheur, n'obéissons pas à l'ennemi!

[1] Paroles de M. Vermeil. 1854, I, 349.

et je vous réponds : Obéissez à l'expérience. Vous dites : Coupable tendance! je réponds : Inévitable besoin!

Oui, les faits, qui sont vos maîtres et les nôtres, vous pressent et nous justifient. Faut-il le répéter? Ce n'est pas la guerre d'Orient seule qui a fait des blessés; la maladie terrasse des milliers d'êtres; la mort laisse des légions d'orphelins; la misère a dans chaque village ses victimes; l'ignorance dégrade des populations entières; le vice souille la moitié des créatures humaines et les précipite dans des cloaques dont il faut les tirer, ou dans des bagnes où il faut réformer, non la prison, mais le prisonnier; les deux tiers de ce monde croupissent dans l'esclavage ou l'idolâtrie. Or, contre ces maux terribles de l'humanité, l'humanité, grâce au christianisme, paraît enfin à bout de patience. Il est temps que les gens de bien se croisent contre le vice et la misère, sans quoi le vice et la misère se lèveront contre les gens de bien. L'heure est bonne pour que le cœur humain se dilate, car le monde matériel s'aplanit, et des voies de communication s'ouvrent entre les hommes, attendant que les hommes échangent entre eux d'autres biens que des boissons ou des troupeaux.

Catholiques et chrétiens de toutes les communions, quelle armée lèverons-nous pour livrer ce combat et soutenir cette campagne?

Il n'y a que trois moyens d'agir; par l'État, par la religion et ses institutions, enfin par tout le monde. Si l'on me demande quel est de tous ces moyens celui que je préfère, je répondrai que je les préfère tous les trois; aucun n'est de trop, car aucun n'est assez. Mais qui ne sait que la charité publique engendre le droit au secours, que la charité purement privée suit ses caprices, dîne en ville, va au théâtre et n'a pas d'heures et de ressources fixes? Ces vérités sont banales. Comment donc inventer, pour répandre l'instruction et l'assistance, une charité qui donne des espérances certaines sans créer des droits absolus? C'est la merveille réalisée par la charité religieuse. Mais comment faire pour que cette charité ne tombe pas elle-même dans la routine officielle ou dans la fantaisie privée? C'est la merveille des corporations charitables du catholicisme. Nous ne voulons pas que les pauvres soient des créanciers, et c'est pourquoi nous repoussons la taxe; et nous ne voulons pas qu'ils souffrent ou qu'ils mendient, et c'est pourquoi nous aimons les sœurs.

Sophisme! je vous parle *corporations*, et vous me répondez *œuvres*. J'aime les œuvres, je déteste les corporations.

Voilà la réponse de l'auteur. Voici la mienne.

Sophisme! vous n'aurez pas les œuvres sans la corporation; vous n'aurez pas les fruits sans les racines; pourquoi donc la détester, et qu'avez-vous à lui reprocher?

Énumérons vos griefs :

La *gratuité*. Mais c'est une équivoque. La sœur ne vit pas de rien; elle veut bien être payée par tous, excepté par les pauvres; de plus, sa vie est strictement défrayée, mais ses services ne sont pas taxés. Quel beau succès ont remporté les nurses salariées en Orient?

Les *vœux*. Je voudrais bien savoir pourquoi on serait moins libre de se consacrer à Dieu dans le service des pauvres qu'à un homme dans les liens du mariage? Les vœux, leur formation, leur rupture, sont choses sacrées et du domaine de la conscience; la loi peut les méconnaître, elle ne saurait pas plus les briser que les produire. On sait d'ailleurs que les sœurs de la charité ne font pas de vœux perpétuels.

L'*obéissance*. L'auteur ne peut comprendre quelle autorité commande aux catholiques, comment comprendrait-il quelle est leur obéissance, et combien ce joug est suave et ce fardeau léger? Elle accordera du moins qu'en pratique cette obéissance, en Orient ou ailleurs, a de tels avantages, qu'on ne peut s'en passer. Le portrait qu'elle trace de cette obéissance prouve qu'elle ne la connaît pas. Certes la servitude qu'elle dépeint enchaîne, comprime et mutile. Mais voyez les sœurs de Saint-Vincent de Paul; la règle a fait des anges et des héros de dix mille femmes qui, dans la vie privée, n'auraient peut-être pas été capables de préparer le dîner de leurs maris ou le vêtement de leurs enfants. Est-ce là une obéissance qui *raccornit?*

L'*orgueil*, car « les sœurs font bande à part, et se regardent comme appelées par une grâce spéciale, etc.» J'aimerais à comparer l'humilité de madame la présidente d'une Société biblique sous la protection de S. M. la reine Victoria, avec l'orgueil de la plus orgueilleuse des sœurs de la Charité. L'orgueil de balayer des dortoirs, de panser des scrofuleux, et d'apprendre l'alphabet à des écoliers! Oh! si l'orgueil inspirait tout cela, que ce vice serait une louable vertu et qu'il faudrait lui savoir gré du bien qu'il fait faire!

Le *défaut de dispenser les autres de la charité*, car, « au lieu d'agir par soi, on fait agir autrui, et en payant des sœurs on croit servir les pauvres. » Cette remarque n'est pas sans motif. Je sais de vertueux propriétaires auxquels il échappe de dire : « J'ai fait tout ce que je pouvais pour ces gens-là, je leur paye des frères et des sœurs, et ils ne deviennent pas meilleurs; et, quant à ces religieux et à ces religieuses, ils demandent toujours quelque chose de nouveau. » On s'étonne qu'après un siècle de mauvais exemple, suivi d'un demi-siècle d'absentéisme, un village auquel on a donné deux sœurs depuis une ou deux années soit assez ingrat pour n'être pas réformé. Comme si c'était donner à tout le monde du pain que de payer sur la place publique un boulanger pour le cuire!

Mais on conviendra que ce reproche tombe sur ceux qui prennent ainsi les sœurs pour mettre à peu de frais et de peine leur conscience

en repos, non sur les sœurs elles-mêmes. Elles ne travaillent pas pour ce propriétaire rassuré, mais pour elles-mêmes et leur propre salut.

Qui les connaît un peu sait aussi bien vite que, partout où elles sont, au lieu de rendre la vertu d'autrui nonchalante, elles la rendent active ; elles deviennent l'âme du bien, l'excitent, l'enseignent, le fomentent.

Une femme d'un esprit supérieur et d'un cœur ardent, émue d'indignation en présence d'attaques plus pénibles encore que celles auxquelles je réponds, a écrit en Angleterre quarante pages éloquentes et émues sur la *Vie religieuse des femmes*[1]. Qu'elle me permette d'en emprunter une, qui peint à merveille cette influence irrésistible des sœurs :

« Lorsque pour retremper leur courage et se détacher un peu des vanités qui les environnent, les femmes du monde se mêlent aux sœurs de la charité et les suivent à pas timides dans quelques-unes de leurs œuvres, quelle est celle qui n'a pas senti à ce contact une force nouvelle s'emparer d'elle, un plus grand amour de Dieu lui inspirer un plus grand amour pour les pauvres, un plus grand désir de les secourir et de les *servir !*... Et quels doux liens que ceux qui unissent ensemble ces âmes dont les vocations sont si différentes ! quelle douceur, quelle gaieté dans ces rapports qui ne peuvent se figurer ceux qui jugent toutes ces choses du dehors ! On marche avec elles dans ces longues et tristes salles, tremblant un peu à la vue de tant de souffrances; on se sent presque honteuse du bruit de la soie de ses vêtements à côté de leur bure ; et, si on leur fait cette réflexion, elles sourient et semblent trouver plus de courage à notre visite passagère qu'à leur perpétuel séjour au milieu de ces misères, et jamais elles ne semblent croire qu'elles puissent être autres qu'elles ne sont, ou que nous puissions être autres que nous ne sommes. Elles savent et vous répètent souvent cet enseignement de l'Église : que le salut ne tient point à une vocation quelconque, mais à la fidélité de chacun à celle que Dieu lui a donnée. Elles pensent que la leur est la vie que nous venons de décrire et ne s'enorgueillissent pas d'y être fidèles; et, quand nous les quittons, bien contentes et pressées souvent d'aller respirer l'air frais et de retrouver des fleurs et des parfums, elles nous accompagnent jusqu'au seuil avec mille bénédictions et promesses de prier pour nous, et elles rentrent ensuite reprendre joyeusement les devoirs qui leur semblent plus faciles que les nôtres et plus doux que tous nos plaisirs... »

Assez sur ce reproche. Faire agir et se faire suppléer est encore mieux que ne rien faire. Est-ce que le *colporteur*, si cher aux chrétiens *scripturaires*, colporte pour lui-même? Est-ce que la garde-malade que vous payez, l'institutrice que vous payez, ne vous suppléent pas, ou bien prétendez-vous vous-même faire l'école, et porter le ballot ?

[1] *Un Mot de vérité sur la vie religieuse des femmes*, par madame Craven, née de la Ferronays. Paris, 1855.

Le costume et les cérémonies. — Un fonctionnaire demandait un jour à un homme du peuple pourquoi il préférait un frère à un maître d'école ; celui-ci répondit : « Parce que l'un est un monsieur en habit, qui demande la croix, et me méprise ; le frère a une soutane qui est sa blouse noire ; c'est un ouvrier comme moi, qui ne sera jamais autre chose. » Voilà ce que pense le peuple du costume. A part mille autres raisons plus hautes, j'aime qu'on ait le courage de porter la livrée de sa croyance ; demandez donc à un athée de porter un habit qui révèle ce qu'il pense ! La cornette modeste et gaie de la sœur impose le souvenir de la règle à celle qui la porte, et le respect à celui qui l'aperçoit. Je n'entreprendrai pas de discuter, à propos de telles ou telles cérémonies, la question du culte extérieur. Mais, en vérité, je ne saurais laisser passer une attaque inouïe, au plus vénérable, au plus austère, au plus simple, au plus consolant des symboles, la croix !

Et moi aussi, je veux vider la question des croix : ... Dieu nous a interdit des images... Cette image condamnée par elle-même a perdu sa significative pour avoir servi aux idolâtries catholiques...

« Et puis est-il besoin de cette mauvaise renommée pour nous rendre la croix suspecte ? Si mon Sauveur a expié les péchés sur le bois, si par cette expiation les cieux me sont ouverts, le bois où s'enfoncèrent les clous qui percèrent mon Sauveur me deviendra-t-il précieux ? Se fera-t-on un cher souvenir, se fera-t-on une relique de l'instrument qui a servi à supplicier un père ?... Alors pourquoi ne pas placer sur l'autel et les clous et les verges et la couronne d'épines ?

«.... Ce signe, le signe de la croix, qu'apportèrent les premières altérations du Christianisme, nous est en scandale[1]..... »

Est-il possible de mieux justifier ce que l'on prétend condamner ? Singulier constrate ! Quelques pages plus loin, l'auteur se plaint de ce que les sœurs ne tolèrent pas qu'on leur offre des cadeaux :

« Quoi ! cette petite fille ne pourra timidement offrir à la *nursing sister* qui a soigné sa mère un mouchoir ourlé en secret, un de ces signes ou resplendit le mot : *reconnaissance*, brodé en belle soie écarlate ? *Ah ! vous tarissez les plus pures sources de l'affection ; vous croyez faire du désintéressement, et vous faites de la sécheresse*[2] !

Je vous cède, vous avez raison, tolérons le mouchoir ourlé par la reconnaissance ; rien n'est petit, qui vient du cœur, et signifie la tendresse. Mais, de grâce, au nom des mêmes sentiments, laissez-moi la croix qu'a baisée ma mère, mémorial de la mort de mon Dieu, et emblème solennel de ma propre vie ! Singulière religion, qui a toujours

[1] Tome I, 162.
[2] Tome I, 217.

peur de croire trop, d'obéir trop, de témoigner trop. *Ah ! vous tarissez les plus pures sources ; vous croyez faire du purisme, et vous faites de la sécheresse !*

Le célibat. — L'auteur d'*Eastern hopitals* a dit avec beaucoup de sens : « Cette besogne ne peut être bien remplie par les personnes qui ont des liens et des devoirs de famille. » Vous louez justement un missionnaire que sa femme encourage à la mort, en lui montrant son enfant; mais, bien plus souvent, une femme encouragera son mari à ne pas mourir, précisément en lui montrant son enfant, et vous qui recommandez avec tant de force et de raison l'accomplissement des devoirs d'état, des devoirs naturels, communs et quotidiens, comment pourriez-vous l'en blâmer ?

Le bon sens et le cœur s'accordent avec l'expérience pour louer ce que vous blâmez. Il vous reste un grave argument :

« Dieu veut-il le *beau* ou le *scripturaire* ? Qu'est-ce que Dieu pen-
« serait d'un rôle qui serait le plus beau, mais ne serait pas *scriptu-*
« *raire* [1] ? »

Je n'aime pas le mot, mais j'honore en toute sincérité le sentiment. Ce profond attachement à la lettre des saintes Écritures ne trouve en moi, qu'on le croie bien, que sympathie et que respect. Mais, aussitôt que la question est sur ce terrain, je défie le protestantisme de l'y résoudre.

Je crois, en effet, très-fermement que la recherche de la perfection, la vie religieuse, le célibat, sont en toutes lettres recommandées dans les saintes lettres [2].

L'auteur que je combats croit fermement le contraire. Qui donc nous donnera la lumière et nous rendra l'union ?

J'emprunte la réponse à une citation du livre des *Corporations :*

« Ce qui nous perd, dit le protestant M. Matter, c'est l'absence ou le mépris d'une autorité juge de la doctrine, l'absence ou le mépris d'un sacerdoce dépositaire de l'une et de l'autre [3]. »

La conclusion n'est pas neuve, mais elle est inébranlable ; les rochers de la mer ne sont pas neufs non plus, mais tous les jours des naufrages nouveaux fournissent une preuve nouvelle de leur éternelle solidité.

[1] Tome I, 236.

[2] Saint Matthieu, XIX, 21-29 ; saint Paul, 7e Ch., 1er Corinth. Dans une longue et curieuse dissertation, l'auteur soutient que saint Paul parle tantôt avec inspiration, tantôt sans inspiration. L'apôtre interrompt le Saint-Esprit pour donner un avis non-seulement personnel, mais opposé, comme un acteur qui ajoute ses bons mots à la pièce qu'il joue. En vérité, est-ce soutenable ? et si l'on en doute, à qui recourir ?

[3] Tome I, 372.

Mais rentrons dans la question spéciale qui nous occupe. Au fond, ou tous vos reproches contre les corporations protestantes se réduisent à un seul, c'est qu'elles ressemblent aux corporations catholiques. Mais détrompez-vous et rassurez-vous.

Les diaconnesses protestantes ont, comme les sœurs catholiques, la gratuité, l'obéissance, le costume et les cérémonies, le célibat. Vous le leur dites en excellents termes. Tout cela en fait-il des sœurs? Nullement.

« Vous vous laissez aller à imiter l'Église romaine, faisant avec gaucherie ce qu'elle fait avec grâce, parce qu'elle le fait avec conviction; ayant des sœurs, à charge de les renier en partie... Oui, leurs engagements sont des vœux, leur obéissance est la direction, leur uniforme est un costume, leurs appellations, leur gratuité, leur célibat, ne diffèrent pas des règles analogues [1]. »

Les faits prouvent avec une égale énergie le besoin d'imiter qui les incite, et l'impuissance d'égaler qui les désespère. Que leur manque-t-il donc? Il leur manque trois choses : une autorité, un modèle, une force. Quelle est pour les sœurs de miss Sellon l'autorité? c'est l'autorité de miss Sellon. Quel est le modèle? c'est miss Sellon. Quelle est la force? c'est miss Sellon. Les sœurs catholiques ont une autorité qui a sanctionné leur règle, tempère la loi, corrige les abus, et est au-dessus de leur supérieure, comme d'elles-mêmes : c'est l'Église. Elles ont un modèle qui est au-dessus de leur supérieure, comme d'elles-mêmes : c'est la sainte Vierge. Elles ont une force qui ne faiblit pas et qui vient de plus haut que l'homme : ce sont les sacrements. Voilà comment il leur est possible d'obéir, d'être unies et de persévérer, de faire à toutes les heures du jour ce que les plus vertueuses chrétiennes font de loin en loin, et de passer leur vie, selon le mot de l'une d'elles, « à faire extraordinairement les choses ordinaires. »

Ce n'est pas ma croyance, c'est la pratique incontestable, qui me fait répéter ce que l'auteur d'*Eastern hospitals* et bien d'autres protestants ont déjà sincèrement déclaré : Qu'est-ce qui manque aux sœurs protestantes, pour valoir les sœurs catholiques? précisément d'être catholiques.

J'en ai la conviction : ou bien ces institutions dureront, et elles aboutiront, au moins pour la plupart de leurs membres, au catholicisme; ou bien elles ne deviendront pas catholiques, et elles ne dureront pas ; plus ou moins lentement, elles tomberont ou dans l'excentricité, comme les copistes qui veulent imiter les maîtres, et c'est ce que des détails curieux permettent d'affirmer de l'institution de Devonport;

[1] Tome I, 349.

ou bien dans la stérilité, comme l'institution française, à laquelle l'auteur des *Corporations* adresse ces paroles :

« Je ne vous le fais pas dire, c'est bien de vous-même que vous le déclarez : dès que vos sœurs usent le moins du monde de leur liberté, dès qu'elles prennent des congés, dès qu'elles rompent avec la confrérie, dès qu'elles rentrent dans leurs familles ou s'adonnent, en dehors de vos liens, à quelque œuvre de charité, dès qu'elles se marient, dès que cinq ou six d'entre elles, en un mot, prennent au sérieux vos protestations à l'endroit de leur parfaite indépendance, vous voilà aux abois; votre institution fléchit, vous êtes forcé d'imaginer des moyens héroïques pour sauver vos maisons-mères.

« Cette pénurie d'ouvrières est le mal profond dont souffre l'œuvre, la plaie qui la ronge[1]. »

Ou catholiques ou stériles, c'est la conclusion à laquelle arrivent, par des voies bien diverses, l'auteur des *Corporations*, aussi bien que l'auteur d'*Eastern hospitals*.

Cette conclusion prouve que nous, catholiques, nous pouvons parler de toutes ces tentatives sans étonnement, puisque les faits contemporains les suscitent; sans crainte, puisque l'expérience les ramène vers nous.

Surtout nous devons en parler sans amertume et sans haine. La possession de la vérité doit nous rendre heureux, mais non pas superbes. Parce que nous sommes les fils de la maison, toujours restés à la table de notre père, nous sied-il de prendre un ton hargneux et chagrin envers un frère prodigue qui est parti bien loin et revient, confiant et désabusé? Fiers de nos sœurs de Saint-Vincent de Paul, nous devons admirer et plaindre, et non flétrir les efforts généreux, les intentions pures d'âmes qui cherchent à les imiter. Notre devoir est de montrer, ce qui est bien facile, que, si le zèle de ces âmes est impuissant, c'est qu'il leur manque pour réussir précisément ce que nous avons le bonheur de posséder.

On dira que nous voulons attirer ces âmes. « *Rome vous revendique*, « s'écrie l'auteur des *Corporations*;... si vos yeux ne se dessillent pas, « ce ne sera pas la faute des catholiques. » Sans doute. Eh! que peut souhaiter de plus une âme croyante, que ne donnerait-elle pas pour une si désirable conquête? L'auteur a raison; il nous fait honneur quand il nous suppose ce désir passionné et cette soif ardente.

Que l'auteur me permette d'ajouter que tous ses gros mots, sa haine, son inimitié bouillante, ne m'empêchent pas d'étendre mes vœux jusqu'à elle-même. Assurément il faut se maîtriser pour entendre de sang-froid traiter comme elle le fait ce qu'on aime et ce qu'on révère.

[1] Tome II, 80.

Mais la mauvaise foi parvient seule à m'indigner. La sincérité m'inspire, même dans un ardent ennemi, un respect qui désarme la colère. L'auteur des *Corporations* est convaincu; je le suis aussi; en son livre, je déteste l'erreur qui nous sépare, mais un égal amour du vrai nous rapproche, jusqu'à ce que le vrai lui-même nous unisse par la grâce de Celui qui est le seul maître de la vérité et des âmes.

Je le dirai d'ailleurs, avec un juste orgueil. Notre situation n'est pas la même. Au ton de l'auteur, on sent que sa maison brûle. La mienne ne brûle pas. Sa barque est terriblement agitée, l'équipage est divisé, les passagers se croient pilotes; elle va sombrer. La mienne est calme et pacifique; de son bord, je contemple sans inquiétude les mêmes flots qui agitent la nef de mon adversaire, et, tranquille, je lui tends la main.

AUGUSTIN COCHIN.

FONDATION DU ROYAUME DE BELGIQUE[1]

SECONDE PARTIE[2].

Depuis le succès de l'insurrection de septembre, jusqu'à l'élection du roi Léopold, la Belgique avait été constamment menaçante pour la paix de l'Europe; elle avait refusé de se plier aux exigences des grandes puissances. Le langage violent de ses orateurs, le ton provocateur de ses journaux, avaient fait craindre à chaque instant le commencement des hostilités, en un mot, c'est de son côté qu'était toujours partie l'attaque. Les cabinets n'étaient pas encore remis de la commotion de 1830, et de la crainte que leur avait inspirée le succès des insurrections de Paris, de Bruxelles et de Varsovie ; ils redoutaient la guerre, et, pour l'éviter, ils sentaient la nécessité de faire des concessions et de ne pas créer des embarras mortels au gouvernement du roi Louis-Philippe, qu'ils n'aimaient pas sans doute, mais chez lequel ils étaient obligés de reconnaître un loyal désir de terminer, par une transaction pacifique, les difficultés diplomatiques, suite inévitable de la révolution de Juillet.

La scène changea tout à coup en août 1831, non pas par la mauvaise volonté des puissances du Nord, mais par l'attitude belliqueuse que prit à son tour le roi des Pays-Bas. Guillaume avait été d'abord atterré par la révolution de septembre; l'unanimité du mouvement des provinces méridionales, les premiers et rapides succès des Belges, la défection d'une partie de son armée, avaient troublé un moment son âme, qui était loin d'être faible cependant. Mais il avait promptement repris courage, soutenu qu'il avait été par l'esprit public en Hollande. L'outrecuidance des orateurs et des écrivains belges, les insultes qu'ils adressaient sans mesure à la nation et à l'armée hollandaises, avaient excité une juste et vive irritation chez un peuple qui, s'il est petit par son

[1] *La Belgique sous le règne de Léopold Ier*, études d'histoire contemporaine, par J. J. Thonissen, professeur à l'université catholique de Louvain. Liége, Lardinois; Paris, Borrain et Droz, 9, rue des Saints-Pères.

[2] Voir le *Correspondant* du 25 mars dernier.

territoire, est grand dans l'histoire par la place qu'il y a occupée. Les descendants des de Witt et des Ruyter, libres et honorés depuis trois siècles, devaient éprouver un profond ressentiment des outrages que leur prodiguait un peuple dont le passé ne pouvait être comparé au leur. Les passions qui animaient contre la révolution belge le roi des Pays-Bas, trouvaient donc un grand appui dans la nation, et les représentants du pays ne marchandèrent point les sacrifices en hommes et en argent qui leur furent demandés. Bientôt une armée de cent mille soldats fut sur pied : elle se composait, non-seulement de troupes de ligne, mais encore de trente-cinq mille gardes communaux mobilisés. L'élan national avait été grand, lors de l'appel de ces milices, et on avait vu les étudiants des universités de Leyde et de Groningue, imitant l'exemple des Allemands en 1813, s'organiser en corps de chasseurs, où les jeunes gens, appartenant aux classes aisées de la société, endossaient avec enthousiasme l'habit de simple soldat. Ces nouvelles levées d'ailleurs, commandées par des officiers expérimentés, s'étaient assouplies à la discipline, durant un séjour de plusieurs mois dans les camps, et étaient rapidement devenues capables d'entrer en ligne.

Toutefois le roi des Pays-Bas ne voulut pas recourir aux armes tant qu'il espéra que les difficultés nées de l'insurrection belge seraient insolubles et que la force des choses amènerait finalement une restauration ; mais, quand l'élection du prince de Saxe-Cobourg eut reçu l'assentiment des grandes puissances et que, par cet acte, la Belgique eut pris rang parmi les États européens, il crut le moment venu de faire un appel à la force. Dès le 12 juillet 1831, il avait déclaré que, si *le prince Léopold acceptait la souveraineté et prenait possession du trône, il serait considéré comme placé par cela seul dans une attitude hostile et comme un ennemi*. Cette menace assez vague n'avait pas tardé à être suivie d'effet, et le 2 août l'armée hollandaise, commandée par le prince d'Orange, franchit sur plusieurs points la frontière belge. L'armistice imposé par la conférence aux deux parties belligérantes n'avait point été dénoncé, à l'exception d'un seul point, à Anvers, où le général Chassé, commandant la garnison hollandaise de la citadelle, avait annoncé le 2 qu'il reprendrait les hostilités le 4 au soir.

Cette attaque inopinée et, qui, dans la forme, était certainement peu d'accord avec les principes du droit des gens, a été amèrement blâmée par les adversaires de la Hollande. On a accusé le roi Guillaume d'avoir brûlé cette première amorce qui pouvait allumer un incendie dont les ravages devaient être incalculables. Ces reproches ont eu leur valeur polémique; mais l'impartiale histoire doit reconnaître que le parti que prit le roi Guillaume était conforme à l'honneur et aux intérêts de son peuple et qu'en définitive le résultat justifia l'audace de l'agresseur. Il a donc rempli, en prenant la responsabilité de la guerre, les pre-

miers devoirs d'un souverain qui incontestablement sont envers ses sujets. Il importait en effet à la Hollande de démontrer à l'Europe qu'elle avait une force réelle et avec laquelle il fallait compter ; il lui importait d'établir péremptoirement que, si les deux nations, réduites à leurs propres ressources, avaient lutté seules à seules et sans auxiliaires de part ni d'autre, les Belges n'auraient point eu aussi facilement raison de leurs adversaires, qu'ils le proclamaient à tout propos. Enfin, puisque le gouvernement hollandais se croyait en état de combattre avantageusement ses ennemis, et le fait justifia que cette confiance n'était pas exagérée, il pouvait espérer qu'en remportant sur eux un succès incontestable il obtiendrait pour le moins des conditions de séparation meilleures. Prouver la faiblesse de la Belgique, la forcer de recourir à la protection de ses alliés, c'était en outre ôter à ceux-ci la possibilité d'invoquer leur plus puissant argument diplomatique, le principe de non intervention. La France surtout en avait fait un grand usage, non-seulement dans les négociations relatives à la Belgique, mais encore dans d'autres circonstances, pour arrêter l'Autriche en Suisse et en Italie, et s'il lui fallait porter elle-même une atteinte au système qu'elle avait si souvent invoqué, c'était un échec évident pour sa politique. Or, si la Belgique éprouvait des revers, les Hollandais ne pouvaient être arrêtés que par des forces françaises; le cabinet des Tuileries serait donc dès lors mal venu à prétendre absolument que chaque nation a le droit de régler à son gré ses affaires intérieures, et l'indépendance de la Belgique ne serait plus pour l'Europe un fait existant par lui-même, mais simplement l'effet d'une transaction entre les grandes puissances divisées sur les principes et contraintes, pour éviter la guerre, de se faire des concessions mutuelles.— La faute réelle que commit le roi Guillaume fut bien plutôt d'avoir commencé aussi tard les hostilités. Après la constitution définitive du royaume de Belgique, après l'élection d'un roi choisi par la nation et agréé par l'Europe, il était impossible de détruire entièrement les effets de la révolution belge. Si au contraire les succès obtenus en août 1831 l'avaient été peu de temps après les journées de septembre, quand tout dans les provinces insurgées était encore désordre et confusion, il est très-vraisemblable que les conditions imposées aux vaincus eussent été d'une tout autre nature, si même on leur en avait accordé.

Au moment où le roi des Pays-Bas entamait si inopinément la lutte, la Belgique était loin d'avoir la force militaire qu'elle se croyait et qu'elle affectait d'avoir. Les *blouses* de septembre avaient pu être redoutables derrière des barricades ou dans des combats de tirailleurs livrés à l'arrière-garde de troupes démoralisées, mais il allait en être autrement. C'était en rase campagne qu'il fallait se mesurer à des adversaires animés eux aussi d'un vif sentiment patriotique, et les qualités qui, sauf

de rares exceptions, assurent le succès des batailles, la capacité et l'expérience des généraux, l'obéissance intelligente des officiers inférieurs, la discipline, l'habitude de la vie militaire, devaient nécessairement assurer l'avantage à l'armée qui les possédait.

Malheureusement les tentatives du gouvernement provisoire et de celui du régent, pour donner à la Belgique une force militaire, avaient été bien impuissantes. Les divers ministres qui s'étaient succédé au département de la guerre s'étaient épuisés en efforts peu fructueux pour organiser quelques corps de troupes ; ils les avaient composés à la hâte des soldats qui avaient abandonné le service hollandais, et de nombreux volontaires qui s'étaient présentés avec une grande ardeur pour se battre, mais un beaucoup moindre désir d'obéir. Avec des dépôts composés de Belges et restés en Belgique, on avait formé les cadres de onze régiments de ligne, les volontaires avaient été placés dans des bataillons de tirailleurs : enfin on avait organisé tant bien que mal cinq régiments de cavalerie, deux d'artillerie, et un bataillon de sapeurs-mineurs. Une grande difficulté s'était surtout opposée à ce que ces corps prissent promptement de la consistance. Les officiers que la Belgique pouvait employer avec le plus de profit étaient ceux qui avaient servi dans l'armée des Pays-Bas ; mais, par suite de la faveur dont avaient joui les Hollandais, ils étaient assez peu nombreux, et quelques-uns d'entre eux d'ailleurs, surtout dans les grades élevés, étaient restés fidèles au drapeau néerlandais. C'était particulièrement dans les armes spéciales, l'état-major, l'artillerie, le génie, que les hommes expérimentés faisaient défaut. Par une politique machiavélique, dont il n'avait pas du reste l'invention, le gouvernement du roi Guillaume avait soigneusement écarté ses sujets belges de ces corps qui exigent de profondes études et une longue pratique chez ceux qui y commandent. Dans toute l'armée hollandaise, il n'y avait que neuf officiers d'état-major, trente-trois officiers d'artillerie et neuf du génie, qui, par leur naissance, appartinssent aux provinces méridionales. Force donc avait été de donner des épaulettes, soit à des vétérans de l'ancienne armée française, restés en demi solde depuis 1814 et appesantis par l'âge et le repos, soit à des hommes qui avaient montré du courage personnel dans les journées de septembre et s'étaient fait alors élire officiers dans les corps de volontaires, mais qui manquaient complétement d'instruction militaire. Quelques esprits sages auraient voulu qu'on appelât dans la nouvelle armée des officiers supérieurs étrangers, et la proposition fut faite au congrès d'en employer jusqu'à la paix ; mais elle reçut des représentants et du public le plus fâcheux accueil. Toutefois la nécessité était si évidente, qu'on permit au gouvernement, mais à grand'peine, d'employer un général en chef, trois officiers supérieurs et quarante officiers d'artillerie. L'arme du génie

était réservée aux officiers nationaux; ils étaient neuf! — Ce n'est pas tout, l'élite des officiers de la nouvelle armée belge, ceux qui avaient servi dans les troupes des Pays-Bas, loin d'être entourés d'égards, étaient l'objet des préventions les plus blessantes. On leur reprochait d'avoir été les satellites d'un tyran, leurs intentions étaient soupçonnées et toutes les faveurs étaient réservées pour ces nouveaux venus, à qui quelque énergie dans les combats de septembre, ou même simplement l'art de profiter des circonstances, tenaient lieu d'expérience et de savoir. De la sorte des hommes vieillis dans le métier des armes et rompus à la vie militaire avaient l'humiliation d'obéir à des intrus, qui, d'emblée, étaient parvenus aux grades supérieurs.

La discipline des nouveaux corps laissait aussi beaucoup à désirer. Comment pouvait-il en être autrement, quand une bonne partie des soldats était des volontaires qui avaient fait partie des corps francs où l'on ne savait pas ce que c'était qu'obéir? On avait vu dans diverses circonstances les hommes qui les composaient refuser d'exécuter les ordres de leurs chefs; on les avait vus sortir des rangs en criant: «Nous ne t'avons pas fait officier, pour que tu nous commandes.» Et la vie de leurs supérieurs avait même quelquefois couru des dangers. Avec de tels précédents, il fallait bien du temps avant d'inspirer à l'armée belge le véritable esprit militaire.

Enfin, les généraux manquaient. La presque totalité des généraux de l'armée du Pays-Bas étaient Hollandais, et, du très-petit nombre de ceux qui étaient Belges, quelques-uns étaient restés attachés à la maison de Nassau. Le gouvernement négligea d'user de la faculté d'appeler un général en chef étranger, et le commandement se trouvait exercé par des hommes que les circonstances avaient mis en avant et qui étaient loin de justifier par leur capacité les caprices de la fortune.

L'armée belge était donc, au mois d'août 1831, dans les plus mauvaises conditions pour entrer en campagne. Elle comptait environ cinquante mille hommes; mais elle était divisée entre quatre corps séparés les uns des autres par des distances[1] considérables. C'est dans ces circonstances que le prince d'Orange, réunissant tout le gros de ses troupes, résolut de tomber successivement sur les deux corps d'armée les plus considérables, celui de la Meuse et celui de l'Escaut,

[1] Voici quelle était la force exacte des corps d'armées belges :

Armée de l'Escaut.	22,671	hommes.
Id. de la Meuse.	14,525	
Id. des Flandres. . . .	6,237	
Id. du Luxembourg.. .	4,711	

pour les écraser séparément. S'il réussissait, il devait entrer facilement à Bruxelles en vainqueur.

Le 2 août, cinquante mille Hollandais passèrent les frontières et marchèrent contre l'armée de la Meuse. Celle-ci, affaiblie par des détachements mis en garnison à Vanloo, à Ruremonde et à Tongres, ne pouvait guère mettre plus de dix mille hommes en ligne. Son chef, le général Daine, était un homme courageux sans doute, mais totalement dépourvu des qualités nécessaires au commandement. Simple tambour au début de sa carrière militaire, il s'était élevé lentement jusqu'au grade de colonel qu'il avait atteint à la fin de l'Empire ; il était devenu général au service des Pays-Bas, et n'avait fait la guerre que dans les grades inférieurs. Ce n'était donc nullement l'homme qu'il fallait pour diriger une armée et surtout une armée mal organisée. Aussi se montra-t-il tout de suite inférieur à sa tâche. Attaqué par des forces supérieures, il ne sut se résoudre ni à combattre ni à opérer sa retraite; et, à la suite de plusieurs engagements malheureux, son corps, en pleine déroute, fut rejeté sur Liége (8 août). Après ce premier succès, le prince d'Orange se tourna contre l'armée de l'Escaut, où le roi Léopold s'était porté de sa personne aussitôt qu'il avait appris le commencement des hostilités. De ce côté, la fortune fut encore peu favorable aux Belges; après des combats assez vifs, ils furent contraints à se retirer sur Malines, en abandonnant aux Hollandais Louvain et la route de Bruxelles. Déjà les avant-postes ennemis n'étaient plus qu'à quelques lieues de cette capitale où on attendait avec effroi les représailles des vaincus de septembre, quand une brigade française, commandée par M. le duc d'Orléans, se présenta aux portes. C'était l'avant-garde de cinquante mille Français, qui, sous les ordres du maréchal Gérard, accouraient au secours de la Belgique envahie. A Paris, dès qu'on avait appris le commencement des hostilités, le chef de l'armée du Nord avait reçu l'ordre de porter ses troupes à l'extrême frontière et de les tenir prêtes à la franchir. A la nouvelle de la défaite de Daine, les Français étaient entrés en Belgique; le 12 ils étaient à Bruxelles, et, le 13, leurs vedettes étaient en face des vedettes hollandaises. Toutefois la lutte ne s'engagea pas. Le roi Guillaume, intimidé par l'attitude belliqueuse de la France, par le blâme unanime de la conférence, enjoignit à son fils d'évacuer le territoire belge; ordre qui fut immédiatement exécuté. La courte campagne qui venait d'avoir lieu n'avait pas d'ailleurs été sans avantage pour la Hollande; elle avait eu pour résultat de prouver la supériorité de son armée sur celle des Belges, et ce succès ne pouvait que donner de la force à ses diplomates dans les conseils de l'Europe et dans les négociations futures.

L'entrée des Français en Belgique avait eu l'approbation complète de la conférence de Londres, et il n'avait pu en être autrement.

Lorsque, dans sa note du 12 juillet, le gouvernement néerlandais avait terminé un long factum contre les dix-huit articles par une menace contre le roi Léopold, la conférence avait répondu dans une note collective que les cinq cours garantes de la suspension d'armes existante se regardaient comme tenues d'empêcher de nouvelles hostilités. Toutefois les plénipotentiaires ne supposaient pas que le roi des Pays-Bas se mettrait si promptement en opposition directe avec les grandes puissances, et ils furent singulièrement surpris en apprenant l'agression inopinée du prince d'Orange. Dès le 4 août, ils se réunirent et mandèrent au milieu d'eux les plénipotentiaires hollandais. Aux interpellations pressantes qui leur furent adressées, ceux-ci répondirent qu'ils n'avaient d'autres explications à donner que celles contenues dans une note qu'ils venaient de recevoir avec instruction de la remettre à la conférence. Dans cet office, rédigé en un style rendu à dessein confus, le ministre des affaires étrangères hollandais disait, sans plus d'éclaircissement, que son souverain s'était déterminé à appuyer par l'emploi de moyens militaires les négociations à suivre pour la séparation de la Hollande et de la Belgique. La conférence répondit par une note collective dans laquelle, en se plaignant des vagues motifs donnés au commencement des hostilités, elle rappelait au gouvernement hollandais que la continuation de l'armistice importait à la paix de l'Europe, et lui intimait l'ordre de rappeler immédiatement ses troupes dans les limites de ses frontières. Enfin, dans la séance du lendemain, le prince de Talleyrand annonçait l'entrée de l'armée française en Belgique, et donnait l'assurance qu'elle rentrerait dans le département du Nord aussitôt que les Hollandais auraient battu en retraite. La conférence déclara alors *qu'elle regardait l'entrée des Français en Belgique comme ayant eu lieu, non dans une intention particulière à la France, mais pour un objet vers lequel les délibérations de la conférence étaient dirigées*, et elle ne mit d'autres conditions à leur occupation que celle de ne dépasser ni les frontières ni la Meuse. — Nous avons vu que le roi des Pays-Bas céda aux menaces qui lui étaient faites ; ses troupes se retirèrent promptement, et le 22 août la conférence arrêtait un nouvel armistice auquel adhérèrent peu après les deux parties belligérantes.

Ainsi, un an à peine après la Révolution de juillet, non-seulement le royaume des Pays-Bas était détruit, mais une armée française était en Belgique pour en empêcher la reconstruction ; bien plus, cette armée opérait sans opposition de la part des puissances signataires des traités de 1815, et même avec leur assentiment, défaisant en leur nom, en quelque sorte, ce qui avait été fait par la Sainte-Alliance contre nous seize ans auparavant. Si maintenant on veut réfléchir que ce succès avait été acquis sans verser une goutte de sang français, que

la diplomatie avait été seule en jeu, employant dans une juste mesure la persuasion et la menace, tout esprit impartial reconnaîtra que peu de négociations ont été aussi habilement menées, et ont produit à aussi peu de frais des résultats aussi considérables; il avouera en même temps que les diverses oppositions montrèrent un aveuglement extrême quand elles en jugèrent autrement.

Mais, si les événements d'août avaient été l'occasion d'un succès pour la France en constatant son influence en Europe, ils n'en restaient pas moins désastreux pour la Belgique. Il était évident, en effet, que, sans l'arrivée de l'armée du maréchal Gérard, la contre-révolution s'opérait. Les Belges avaient donc été vaincus, et cette triste condition devait nécessairement leur nuire dans les négociations qui allaient suivre. En effet, quand les hostilités commencèrent, les difficultés diplomatiques étaient loin d'être aplanies, et la conférence s'était placée elle-même dans une fausse position en offrant à chacune des parties des conditions contradictoires. Cette situation embarrassée de la diplomatie européenne a été exposée très-clairement par un homme d'Etat belge, M. Nothomb, et nous ne pouvons mieux faire que de reproduire les termes dont il s'est servi.

« La conférence avait successivement rédigé les bases de séparation du 27 janvier et les dix-huit articles préliminaires de paix du « 26 juin.

« La Hollande avait, le dix-huit février, accepté les bases de séparation; la Belgique les avait rejetées.

« La Belgique avait, le 9 juillet, accepté les dix-huit articles; la « Hollande les avait rejetés.

« La Hollande n'était liée envers la conférence que dans le sens des bases de séparation.

« La Belgique ne l'était que dans le sens des dix-huit articles.

« Dans l'esprit de la conférence, les deux actes pouvaient se concilier; dans l'esprit de chaque parti, ils étaient inconciliables.

« La Hollande interprétait les bases de séparation de manière à annuler les dix-huit articles.

« La Belgique expliquait les dix-huit articles en rejetant les bases « de séparation comme non avenues.

« Ces interprétations avaient élevé entre les deux actes une incompatibilité absolue.

« La Hollande avait dit à son plénipotentiaire : « Vous ne sortirez « pas des bases de séparation. »

« La Belgique au sien : « Vous ne sortirez pas des dix-huit articles. »

« A chaque partie, la conférence avait dit « Acceptez-ceci; je vous « en garantis l'exécution. »

« Il n'y avait pas de contrat entre la Belgique et la Hollande, mais « deux conventions rendues inconciliables, l'une entre la conférence « et la Belgique, l'autre entre la conférence et la Hollande. »

Pour sortir de la fausse position où elle s'était placée vis-à-vis des deux parties, la conférence chercha d'abord à amener entre elles une transaction; mais les prétentions furent de part et d'autre tellement inconciliables, qu'il fallut désespérer d'arriver à un accord. Les plénipotentiaires se décidèrent alors à trancher dans le vif, et, dans leur séance du 26 septembre, ils déclarèrent qu'ils se croyaient assez éclairés *pour arrêter une série d'articles qui pussent servir de bases à un traité définitif entre les deux parties*. Leur travail fut promptement achevé, et ils communiquèrent les vingt-quatre articles qui en étaient le résultat aux envoyés hollandais et belges, en déclarant que les décisions prises étaient finales et irrévocables, et que les cinq puissances prenaient l'engagement de les faire accepter par les deux parties et en garantissaient l'exécution.

Ces vingt-quatre articles étaient loin d'être aussi avantageux à la Belgique que le projet de traité approuvé, au mois de juin précédent, par le congrès; qui pouvait s'en étonner? C'était la conséquence naturelle du désastre d'août. N'est-ce pas une des lois de la guerre, que le vaincu porte la peine de sa défaite? et la France, qui avait secouru si efficacement et si promptement les Belges, ne pouvait les préserver, dans les conseils comme sur le champ de bataille, du résultat de leur faiblesse. Dans les nouveaux articles, on partit de ce principe que le roi Guillaume avait droit au duché de Luxembourg et aux enclaves qui, dans le Limbourg, appartenaient à la Hollande avant 1790. Toutefois au Luxembourg avait été annexé le duché de Bouillon, qui n'avait été réuni au royaume des Pays-Bas que par le traité de Paris de novembre 1815, et qui, par conséquent, ne faisait évidemment pas parti de l'indemnité accordée quelques mois auparavant, à Vienne, au prince d'Orange, en compensation de ses possessions germaniques; en conséquence, la France n'avait cessé de soutenir que le duché de Bouillon devait rester belge; et cette opinion avait fini par prévaloir. En outre, comme les possessions qui faisaient retour aux Pays-Bas dans le Limbourg, et en particulier Maestricht, se trouvaient disséminées et entourées de territoires qui devaient demeurer à la Belgique, on résolut de faire une compensation. Le duché de Bouillon et la partie française du Luxembourg restaient à la Belgique, tandis que la Hollande recevait, dans le Limbourg, une part plus grande que celle à laquelle elle avait droit. En résumé, le royaume des Pays-Bas conservait toute la partie allemande du Luxembourg, y compris la forteresse, c'est-à-dire la moitié en population et le tiers en étendue du duché; dans le Limbourg, il reprenait tout le pays situé sur la rive

droite de la Meuse et de plus Maestricht et une contrée assez étendue sur la rive droite : c'est beaucoup plus de la moitié de la province. Les conditions financières étaient plus équitables. On mettait à la charge de la Belgique une rente de 8,400,000 florins à prendre dans la dette hollandaise. Cette somme totale se composait de l'ancienne dette austro-belge et de la moitié de la dette commune contractée depuis 1814; plus une rente de 600,000 florins qui représentait une indemnité accordée à la Hollande, en échange de certains avantages commerciaux stipulés en faveur de la Belgique, tels que la conservation de ses droits dans la liquidation du fonds du syndicat d'amortissement et de la banque de Bruxelles, la liberté complète du transit entre la Belgique et l'Allemagne au travers du Limbourg, le droit d'établir à ses frais, dans la même province, une route ou un canal entre la Meuse et le territoire prussien, la liberté de navigation, non-seulement des fleuves, rivières ou canaux qui traversent ou séparent les deux territoires, mais encore celle des eaux intermédiaires entre l'Escaut et le Rhin.

Il semblait vraisemblable que de telles conditions seraient facilement acceptées par la Hollande, tandis que la Belgique n'y souscrirait qu'avec peine. Il n'en fut rien cependant, et ce fut de la Haye que vinrent toutes les difficultés qui, pendant sept ans, entravèrent la solution définitive du différend hollando-belge. Ce n'est pas qu'à Bruxelles on n'ait eu dans le principe quelque velléité de résistance, mais le gouvernement du roi Léopold comprit bien vite que, dans les circonstances où l'on se trouvait alors, la soumission était une nécessité. La France seule eût pu, par son opposition, empêcher l'exécution des vingt-quatre articles; mais telle n'était pas son intention : elle déclara, il est vrai, qu'à coup sûr elle n'userait pas elle-même de violence pour contraindre les Belges à céder; mais elle ajouta qu'après avoir envahi la Belgique pour défendre l'œuvre de la conférence dans l'intérêt des Belges elle se croirait mal fondée à s'opposer à ce qu'une autre puissance agît de même dans l'intérêt des Hollandais. Toute sa politique avait eu pour principe l'accord des cinq grandes puissances; elle en avait recueilli le fruit en empêchant, avec l'assentiment de l'Europe, la Hollande de reconquérir la Belgique, et elle ne pouvait compromettre la bonne situation qu'elle avait acquise pour satisfaire des exigences exagérées. Les puissances du Nord, en effet, humiliées d'avoir dû supporter l'intervention française, eussent volontiers saisi une occasion favorable d'en exécuter la contre-partie; la chute de Varsovie (septembre 1831), en portant le dernier coup à l'insurrection polonaise qui, depuis près d'un an, paralysait toutes les forces de l'empire de Russie, venait de donner une nouvelle confiance à l'Europe absolutiste, en lui permettant de compter sur les nombreux

bataillons du czar; et la Prusse surtout se montrait disposée à faire entrer à son tour ses soldats dans Bruxelles pour y imposer par la force les vingt-quatre articles. Dans l'armée prussienne, on avait vu avec un vif déplaisir les Français s'avancer au travers de la Belgique et faire reculer devant eux un neveu du roi Frédéric-Guillaume; on y aspirait hautement à prendre une revanche.

L'adhésion de la Belgique était donc une nécessité; on le comprit vite à Bruxelles. Les revers d'août avaient singulièrement refroidi les ardeurs des vainqueurs de 1830. On n'avait pas été de force à résister aux Hollandais, comment pourrait-on supporter le choc de l'armée prussienne? Les chambres belges ne s'obstinèrent donc pas, et, au commencement de novembre, elles autorisaient les ministres à adhéhérer aux conditions imposées par la conférence.

Muni de ces pleins pouvoirs, le gouvernement du roi Léopold donna l'ordre à son envoyé à Londres, M. Van de Weyer, d'adhérer aux vingt-quatre articles, sous la condition expresse qu'ils recevraient la forme d'un traité entre la Belgique et les cinq puissances. Cette demande ne souleva aucune objection, et le 15 novembre, le traité était signé avec trois articles additionnels qui en garantissaient l'exécution à la Belgique.

Il semblait qu'un pareil acte annonçait le terme prochain des complications qui, depuis plus d'un an, tenaient l'Europe en éveil, et que le roi des Pays-Bas ne prolongerait pas, par une obstination extrême, une situation périlleuse et coûteuse pour tout le monde. Il n'en fut pas ainsi, et Guillaume ne devait pas terminer aussi promptement la partie. Ce prince n'était point un homme ordinaire; il avait reçu de la nature un caractère d'une ténacité rare, et il cachait, sous les apparences de la ruse, une volonté inflexible. Jamais il n'avait été dans sa pensée d'abandonner la Belgique à ceux qu'il regardait comme des rebelles. En Hollande, une grande partie de la population, dans ses conseils, plus d'un homme d'État, dans sa famille, plus d'un prince, avaient pu regarder comme une transaction souhaitable la séparation administrative de la Hollande et de la Belgique; lui, il n'avait jamais cessé de rêver une restauration pure et simple. Il avait bien dévoilé le fond de son cœur quand, dans une conversation où on lui parlait de la possibilité de faire régner le prince d'Orange à Bruxelles, il s'était laissé aller à dire : « J'aimerais mieux voir de Potter [1] sur le trône. » Au fond, voici quelle était la pensée du vieux monarque. La révolution

[1] M. de Potter était un écrivain belge qui se signala par son opposition au gouvernement hollandais avant la révolution de 1830; il fut membre du gouvernement provisoire, mais son défaut d'esprit de conduite l'éloigna promptement de la scène politique, où il n'a plus reparu depuis les premières séances du congrès.

belge lui paraissait avoir deux soutiens également fragiles : le gouvernement de Louis-Philippe et le ministère whig, qui, tous deux par leur politique, avaient pour but d'éviter la guerre, tout en constituant, par un accord européen, une Belgique indépendante. L'un ou l'autre pouvait tomber; et, dans les deux cas, le résultat était le même. Si c'était une révolution qui survenait en France, la guerre générale s'ensuivrait ; Guillaume avait vu le long drame qui avait, pendant plus de vingt ans, ensanglanté l'Europe entière, il avait recueilli le prix de sa fidélité à la cause anti-française, et il ne doutait pas qu'une nouvelle crise ne se terminât, comme la première, par la victoire d'une nouvelle coalition. Si, au contraire, c'était l'administration whig qui succombait, les torys, ses successeurs, devraient suivre, à l'extérieur, des errements différents; après avoir été ardents à blâmer l'appui donné par lord Grey à la combinaison toute française d'un royaume de Belgique, à la transformation d'une des forteresses de la coalition en un État neutre, les héritiers des traditions de M. Pitt et de lord Castlereagh ne manqueraient sans doute pas d'empêcher toute modification à l'ordre établi en 1815 pour tenir la France dans un état constant d'impuissance. Si donc le roi des Pays-Bas s'était écarté de son système de temporisation par l'agression du mois d'août 1831, c'est qu'il ne se dissimula pas alors ce qu'avait de sérieux l'élection du prince Léopold, et qu'il espéra par là commencer la guerre générale qui eût très-vraisemblablement amené la chute très-prompte de la dynastie d'Orléans, et eût abouti, selon lui, après des péripéties diverses, à la défaite des Français. Quand il fut bien convaincu qu'il ne suffisait pas de ses passions pour troubler l'accord des grandes puissances, il reprit son attitude d'expectative en se fiant au temps pour amener un événement qui donnerait raison à ses prévisions. Successivement la chute de Varsovie, l'occupation à main armée d'Ancône par les Français, les troubles de Paris en juin 1832, la tentative de guerre civile essayée en Vendée par madame la duchesse de Berry, les attaques continuelles dirigées par les torys contre le ministère de lord Grey, et en particulier contre son attitude dans les négociations relatives au différend hollando-belge, tous ces divers incidents encouragèrent ce prince tenace dans son système de résistance passive, qu'il lui fallut pourtant abandonner après quelques années de sacrifices imposés inutilement à la Hollande. Il n'avait cependant pas mal jugé des destinées futures de l'Europe, et ces changements sur lesquels il comptait se sont réalisés. Seulement il tomba dans une erreur commune aux habiles de ce monde; ils prévoient une partie de l'avenir, mais ils ne le prévoient pas tout entier; les événements sur lesquels ils comptent les prennent aussi au dépourvu que le vulgaire, parce qu'ils se produisent dans des circonstances nouvelles,

et ont, par cette raison, des conséquences tout autres que celles que la prudence permettait d'attendre. Triste preuve de la faiblesse humaine et de l'impuissance que Dieu a imposée à sa créature de faire à elle-même sa propre destinée! Les whigs ont été renversés du pouvoir, mais alors seulement que les passions de 1815 étaient amorties; l'alliance avec la France fut plus intime que jamais sous l'administration de sir Robert Peel, et ce fut lord Aberdeen qui accompagna la reine Victoria dans la visite qu'elle fit à Eu au roi Louis-Philippe, tandis qu'au contraire lord Palmerston, redevenu ministre, contribua de toutes ses forces à la chute de ce monarque. Le trône de Juillet s'est écroulé, mais cette catastrophe arriva assez tard pour raffermir l'indépendance belge au lieu de la compromettre. Quand la Révolution de 1848 vint ébranler tous les trônes, la jeune monarchie, définitivement constituée, reconnue par l'Europe entière, satisfaite d'un gouvernement sage et libre, en ressentit moins que toute autre les secousses.

Il serait fastidieux d'entrer dans le long détail des chicanes plus dignes d'un procureur aux abois que d'un souverain dont Guillaume abusa pour empêcher l'exécution du traité du 15 novembre. La conférence se réunissait en vain, les protocoles succédaient inutilement aux protocoles, sans autre résultat que d'exciter les plaisanteries du public; la patience des princes les mieux disposés pour le roi des Pays-Bas se lassa, et ils finirent par l'abandonner. Pour donner une juste idée de la conduite et du caractère de ce prince, nous nous contenterons d'emprunter à M. Thonissen le récit des entrevues du roi Guillaume avec le comte Orloff, que l'empereur Nicolas avait envoyé pour tenter auprès de lui un dernier effort et l'amener à accéder au traité du 15 novembre.

« Après que le roi se fut plaint, comme à son ordinaire, de ce qu'on « ne se servait pas pour lui de la même mesure que pour les au- « tres, etc., le comte Orloff lui dit qu'il n'était nullement venu ici « pour nier la justice de ces plaintes, mais qu'il était chargé par « l'empereur, son maître, de représenter au roi que c'était l'inévitable « suite des circonstances, et qu'il fallait se soumettre à *l'inévitable loi* « *de la nécessité;* que l'empereur était toujours animé des mêmes sen- « timents d'amitié et d'affection pour le roi et sa famille, ce dont il « croyait n'avoir cessé de donner des preuves; mais qu'avant tout il « se devait à la Russie et ne pouvait, sous ce rapport, laisser un libre « cours aux sentiments de son cœur; que l'empereur, en consé- « quence, l'avait chargé, lui Orloff, d'engager le roi à accepter préala- « blement les vingt-quatre articles; que si le roi s'y prêtait, lui, le « comte Orloff, se rendrait à Londres et y ferait, au nom de son « maître, tous ses efforts pour porter la conférence à y apporter telles « modifications que le roi pourrait désirer, et que lui, comte Orloff,

« aurait jugées admissibles, sous le triple rapport du territoire, de la « navigation intérieure et de la capitalisation des sommes à payer par « la Belgique aux termes des vingt-quatre articles; qu'il était chargé « de prier le roi de lui faire part de son ultimatum ; qu'il tâcherait « d'obtenir les meilleures conditions possibles, et que, si l'ultimatum « n'était pas accepté, le roi ne serait pas tenu par l'assentiment qu'il « aurait donné; qu'au surplus il devait lui faire observer qu'il n'était « pas venu ici pour négocier, mais pour donner au roi un conseil; « qu'il dépendait entièrement de S. M. d'accepter ou de refuser; « que, dans la seconde de ces alternatives, il n'y aurait rien de changé « aux relations de l'empereur avec le roi ; mais que dans ce cas l'em- « pereur devait laisser les conséquences de ce refus *pour le compte « du roi et de son peuple et la responsabilité pour le compte du roi.* « Il ajouta que, si le roi n'acceptait pas, des instructions lui enjoignaient « de proposer à la conférence, de concert avec les plénipotentiaires « de Prusse et d'Autriche, les mesures nécessaires pour donner exécu- « tion aux vingt-quatre articles.

« Ce langage sévère n'eut pas le bonheur de triompher de la persé- « vérance de Guillaume Ier. Avouant franchement que son unique désir « était de réduire les rebelles à l'obéissance en leur accordant tout au « plus une séparation administrative, il s'étonnait, disait-il, que l'em- « pereur couvrît de sa protection les révolutionnaires de Bruxelles, « tandis qu'il étouffait la révolution polonaise dans le sang de ses « apôtres. Le comte Orloff s'inclina sans répondre.

« Le diplomate russe dîna à la cour. Après le dîner, le roi, suivant « son usage, prit le comte à part, et, revenant sur la conversation du « matin et les communications officielles de l'adjudant général russe, « se répandit de nouveau en plaintes et en récriminations. Le roi se « monta peu à peu au point de se permettre de dire : « Non, j'aime- « rais mieux périr que de consentir à de telles conditions. » Aussitôt « le comte Orloff se retira de trois ou quatre pas, et, faisant au roi une « profonde révérence, eut l'air de dire : C'est entendu, ma mission est « finie, je n'ai plus qu'à m'en retourner. Ce mouvement d'admirable « présence d'esprit et d'une convenance parfaite fut tellement marqué « et à propos, que le roi ne s'y trompa pas un moment. Aussi, se rap- « prochant de son côté, s'empressa-t-il de dire : « Non, monsieur le « comte, ce n'est pas là ma réponse à votre communication. » Et la « conversation fut interrompue à ce sujet. »

En résumé, le comte Orloff échoua, et l'Autriche, la Prusse, la Russie, qui avaient tardé au delà du terme convenu à donner leurs ratifications au traité du 15 novembre, finirent par les envoyer à Londres. La ratification russe, il est vrai, contrairement à tous les usages, contenait des restrictions et réservait en faveur de la Hollande la possibi-

lité d'apporter quelques modifications de détail au traité lors de l'arrangement définitif. Malgré cette clause insolite, qui, du reste, n'eut pas de conséquences graves, il n'en restait pas moins acquis que le roi des Pays-Bas était abandonné par ses alliés; l'empereur Nicolas lui-même, que M. Thonissen accuse d'avoir, pendant longtemps, encouragé secrètement la conduite de Guillaume, tandis qu'il la blâmait en public, finissait toutefois par se ranger à l'avis du reste de l'Europe.

Le traité était ratifié, mais il n'en restait pas moins à l'état de lettre morte; il fallait donc en amener l'exécution et forcer par des mesures coercitives la Hollande à y accéder enfin. Ici une nouvelle phase commence; les grandes puissances, qui jusque-là avaient marché d'accord, se trouvaient entièrement divisées sur la marche à suivre. La France et l'Angleterre, poussées par la Belgique, étaient d'avis que les deux parties devaient être sommées d'exécuter le traité dans un bref délai et au besoin y être contraintes par la force. Les trois puissances du Nord, au contraire, ne voulaient employer contre la Hollande que des moyens plus doux et l'amener à transiger seulement en aggravant d'autant plus les charges financières qui résultaient pour elle du partage de la dette commune, qu'elle persisterait plus longtemps dans sa résistance passive. Les deux gouvernements constitutionnels ne se laissèrent pas intimider par cette divergence de vues et résolurent d'aller seuls de l'avant sans s'inquiéter de la mauvaise humeur que leur hardiesse pouvait inspirer aux autres puissances. Le 22 octobre, elles conclurent entre elles une convention dans ce sens; il fût arrêté que le roi des Belges et le roi des Pays-Bas seraient sommés d'avoir à exécuter avant le 12 novembre 1832 le traité du 15 novembre 1831, en évacuant réciproquement les territoires occupés contrairement à à la lettre de ce traité; si le roi Guillaume ne se rendait pas à cette injonction, les croisières anglaises et françaises, et en particulier l'escadre combinée qui serait envoyée à cet effet sur les côtes des Pays-Bas, feraient rentrer dans leurs ports les navires hollandais qu'elles rencontreraient en mer; l'embargo serait mis sur ceux qui se trouveraient dans les ports des deux puissances alliées; enfin, si le roi Léopold en exprimait le désir, un corps d'armée français s'avancerait pour chasser les troupes hollandaises de la citadelle d'Anvers et la remettre aux Belges.

Tout autre que Guillaume eût cédé devant de pareilles menaces émanant de pareils adversaires et devant la crainte d'une inutile effusion de sang; et, s'il n'avait pas été aveuglé par la passion, il eut compris qu'il y avait intérêt à rentrer en possession des parties du Limbourg et du Luxembourg qui lui étaient rétrocédées, de faire supporter par la Belgique une partie du poids de la dette, et de soulager ses sujets des charges que leur imposait un état d'expectative

armée presque aussi onéreux que la guerre ; ces avantages valaient bien l'abandon de la citadelle d'Anvers et l'ouverture du commerce de la Meuse aux Belges ; on en jugea autrement à la Haye, et le général Chassé, commandant de la citadelle d'Anvers, reçut l'ordre de se défendre à outrance.

Malheureusement l'attitude qu'avaient prise les trois puissances du Nord n'était pas de nature à disposer le roi des Pays-Bas à la conciliation. A la communication qui leur avait été faite de la convention, les plénipotentiaires de la Prusse et de l'Autriche avaient répondu par un accusé de réception identique où ils exprimaient leur regret de la conclusion de cet acte. Les plénipotentiaires russes avaient été plus loin; ils avaient déclaré, conformément à leurs instructions, que l'adoption de mesures coercitives par la France et l'Angleterre les mettrait dans la nécessité de se retirer des conférences.

Mais ce qui était plus grave encore que la mauvaise humeur assez impuissante du czar, c'était le mécontentement de la Prusse partagé par la diète germanique. Sans doute, le vieux roi et les sages conseillers qui l'entouraient reconnaissaient que la France et l'Angleterre usaient, après tout, de leur droit, en voulant mettre à exécution un traité qu'elles avaient signé d'accord avec les autres puissances. Pleins des souvenirs des désastres de 1792 et 1806, ils auraient redouté de se lancer de nouveau dans une guerre avec la France. Mais ces sentiments étaient loin d'être ceux d'une grande partie de la nation ; parmi les officiers, dans les états-majors des jeunes princes, on regardait comme une insulte à l'Allemagne et à l'armée prussienne, en particulier, cette seconde entrée des Français en Belgique ; on frémissait à la pensée d'entendre d'Aix-la-Chapelle leur canon et de rester l'arme au pied et dans l'attente ; on parlait enfin beaucoup de Leipsick et de Waterloo, et on oubliait Valmy et Iéna.

Pour ménager ces susceptibilités, les gouvernements anglais et français firent proposer à la Prusse de prendre en dépôt, après l'expulsion des Hollandais du territoire belge, les parties du Luxembourg et du Limbourg qui devaient revenir aux Pays-Bas, et qui ne pouvaient lui être remises qu'après son accession définitive au traité. Le roi Frédéric Guillaume aurait cru, en acceptant cette offre, s'écarter du rôle amical qu'il ne voulait cesser de jouer vis-à-vis de la Hollande ; il la déclina donc, et comme une démonstration destinée au moins autant à satisfaire l'opinion de ses sujets qu'à intimider la France, il réunit deux corps d'armée, l'un à l'extrême frontière prusso-belge, l'autre sur le Rhin. En faisant part de ces mesures à la diète germanique, il déclara qu'il les avait prises pour assurer la neutralité de la rive droite de la Meuse ; la diète répondit à cette communication par la résolution suivante prise à l'unanimité :

« La confédération germanique apprend avec une véritable satisfac-
« tion les mesures sages et énergiques qui ont été prises par Sa Majesté
« le roi de Prusse, dans son propre intérêt ainsi que dans l'intérêt de
« toute la confédération, au milieu des circonstances actuelles qui sont
« pressantes et menacent d'*un danger extrême*. Elle considère ces me-
« sures comme vraiment fédératives, et tandis qu'elle exprime unanime-
« ment les remercîments de la confédération à Sa Majesté le roi de
« Prusse pour ces précautions efficaces, elle recommande en même
« temps à Sa Majesté, avec une entière confiance, de veiller aussi dans
« la suite aux intérêts de la confédération sur ses frontières du N.-O.
« qui sont *menacées*, afin que la confédération soit à même de prendre
« à temps les résolutions constitutionnelles ultérieures que la marche
« des événements pourrait rendre nécessaires. »

Néanmoins toutes ces démonstrations menaçantes n'eurent d'autre effet que de forcer la France à rassembler de son côté un corps d'observation aux environs de Metz, et n'entravèrent en rien les opérations de nos soldats en Belgique. Au jour fixé, une flotte anglo-française bloqua les côtes de la Hollande, et l'armée du maréchal Gérard passa pour la seconde fois la frontière. Les deux fils aînés du roi des Français étaient à l'avant-garde et partagèrent, pendant toute la durée de la campagne, les fatigues et les dangers de leurs frères d'armes. Il n'entre pas dans notre cadre de raconter en détail le siége d'Anvers. Qu'il nous suffise de dire que ce fut un siége classique, aussi honorable pour l'assiégeant que pour l'assiégé; n'ayant ni l'un ni l'autre à se préoccuper du dehors, ils purent se livrer entièrement à leur rôle respectif. L'attaque comme la défense fut dirigée alors suivant toutes les règles de l'art; et si le canon n'avait fait de nombreuses victimes et prouvé cruellement que le combat était sérieux, un spectateur aurait pu croire, à la façon correcte dont avaient lieu toutes les opérations, qu'il assistait plutôt à des exercices d'instructions qu'à une action véritable de guerre. La tranchée avait été ouverte le 29 novembre, et, le 23 décembre, le général Chassé, après avoir épuisé tous les moyens de résistance, se rendit au moment où la brèche allait devenir praticable. Vieux soldat de l'Empire, il avait déployé contre nous la valeur qui l'avait fait remarquer dans nos rangs, et il s'était acquis de nouveaux titres à l'estime de ses anciens frères d'armes. Aux termes de la capitulation, la garnison devait rester prisonnière de guerre jusqu'à ce que le roi de Hollande eût ordonné la restitution des forts de Lillo et de Liefskenhock situés encore sur le territoire belge et sur les rives de l'Escault, à une petite distance en aval d'Anvers.

Il était certes permis de supposer que, pour le plaisir de conserver deux bicoques, le roi de Hollande ne s'entêterait pas à ne pas signer

un traité dont l'exécution aurait eu pour son peuple des avantages positifs. Mais le vieux Guillaume ne devait lâcher prise qu'à la dernière extrémité, et, il faut le reconnaître, il était soutenu dans sa résistance par l'esprit public de son peuple, qui, loin de se laisser abattre par les revers, semblait en recevoir une nouvelle énergie.

Les forts de Lillo et de Leifskenhock ne furent donc pas rendus, et la garnison de la citadelle d'Anvers fut emmenée prisonnière en France; mais qu'allait faire l'armée? assiégerait-elle les deux forts ou les laisserait-elle au pouvoir des Hollandais? On s'arrêta à ce dernier parti et avec raison. Après tout, le *statu quo* était favorable à la Belgique, qui restait en possession du Limbourg et du Luxembourg entier, moins les deux capitales de ces provinces, et qui n'éprouvait d'autre dommage de l'état présent que la privation de la navigation de la basse Meuse. Car, d'ailleurs, dans les dernières conférences de Londres, il avait été reconnu équitable de libérer la Belgique, à partir du 15 octobre 1832, et jusqu'à l'adhésion du roi Guillaume aux vingt-quatre articles, de tous les arrérages de la dette qu'elle devait prendre à sa charge et d'en faire supporter le poids à la Hollande, qui ne pouvait accuser qu'elle-même des conséquences de sa ténacité. En outre, le blocus des côtes des Pays-Bas continuait, et il semblait bien difficile qu'une solution prompte n'intervînt.

Il fallut bien céder, en effet : après qu'une armée française avait pu prendre Anvers à quelques lieues des Prussiens, il était clair que la Sainte-Alliance abandonnait la Hollande; mais le roi Guillaume ne put se résoudre à faire le sacrifice complet. Après avoir épuisé pendant six mois entiers toutes les ressources que la mauvaise foi put mettre à sa disposition, il consentit, contraint qu'il y était, à signer, non pas le traité définitif, mais simplement une convention provisoire avec la France et l'Angleterre, convention à laquelle la Belgique ne prenait aucune part directe. Par cet acte, le roi des Pays-Bas, en échange de la levée du blocus maritime et du renvoi des prisonniers, s'engageait à ne pas recommencer les hostilités contre la Belgique, y compris le Limbourg et le Luxembourg, à laisser la navigation de l'Escaut libre et à ouvrir la navigation de la Meuse au commerce. En somme, plutôt que de traiter définitivement, il aimait mieux laisser aux Belges deux provinces tout entières, et s'exposer à subir plus tard des conditions financières pires.

Six ans s'écoulèrent en effet, sans que le gouvernement néerlandais consentît à renoncer à toute prétention sur la Belgique; mais c'était en vain que le roi Guillaume avait attendu. Les chances de guerre s'étaient éloignées, l'établissement de Juillet semblait consolidé en France; la Belgique florissante était respectée de toute l'Europe; il eût été insensé de s'obstiner plus longtemps à nier un fait contre lequel il

n'était plus possible de réagir. En avril 1839, les plénipotentiaires hollandais signèrent avec la Belgique un traité auquel adhérèrent les cinq grandes puissances, et qui n'était que la reproduction des vingt-quatre articles. La seule différence était, que conformément à la menace faite dès 1832, la part laissée à la charge de la Hollande, dans la division de la dette, dépassait un peu le taux fixé dans le principe ; c'était la punition de l'obstination que le roi Guillaume avait inutilement déployée.

Nous arrêterons ici cette esquisse rapide. Notre guide d'ailleurs nous fait défaut. Les volumes que M. Thonissen a publiés s'arrêtent en 1833, au moment où la convention qui suit le siége d'Anvers termine les grandes difficultés diplomatiques. Il publiera prochainement, sans doute, la suite de son intéressant et consciencieux ouvrage. Ce sera alors le moment d'étudier comment se sont écoulées, à l'intérieur pour la Belgique, les premières années de son existence politique. Le savant professeur de Louvain ne manquera sans doute pas de nous faire connaître par suite de quels incidents s'est dissoute l'union, qui a fait la révolution de septembre ; mais il nous montrera en même temps les deux partis qui divisent la Belgique, évitant toujours de se transformer en faction, gardant la modération dans le pouvoir, la juste mesure dans l'opposition. Enseignement douloureux pour nous, qui, comme nos voisins, avons joui des institutions chères à tous les amis de la liberté et qui les avons misérablement perdues.

François de Bourgoing.

P. S. La première partie de cet article était publiée depuis quelques semaines et la seconde était déjà composée, quand les derniers événements de Belgique sont venus donner un démenti amer à plusieurs de nos assertions. Il n'est plus permis de dire maintenant que les partis n'ont jamais essayé de porter atteinte à la constitution et qu'ils ne se sont jamais transformés en faction. L'intervention de l'émeute comme pouvoir législatif est une violation manifeste du pacte fondamental, et, si elle devenait habituelle, tendrait à substituer au pouvoir des majorités celui des minorités turbulentes. Sans doute, il ne faut pas s'exagérer le mal et croire tout perdu du premier coup. La constitution d'un pays ne peut être toujours appliquée avec la régularité d'une machine et ne périt pas nécessairement pour une atteinte qui lui est portée. L'incident qui est venu consterner tous les amis sincères de la liberté n'aura donc pas peut-être, il faut l'espérer, les suites funestes qu'il n'est que trop permis d'appréhender : et nos voisins réagiront énergiquement, nous en avons la confiance, contre les déplorables habitudes de désordre que le parti révolutionnaire voudrait

introduire dans un pays jusqu'ici si sage. Mais qu'ils y pensent bien, ce n'est pas la religion catholique qui est menacée chez eux, c'est la liberté constitutionnelle. Le catholicisme a subi, sans que son action dans le monde en ait reçu grande atteinte, des persécutions plus violentes que les injures grossières adressées dans les rues de Bruxelles à des prêtres et à des religieuses. Il a eu affaire à des ennemis plus redoutables et plus acharnés que des casseurs de vitres, et il n'a pas été anéanti par eux ; il a vu disparaître bien des constitutions, voire même bien des royaumes, et, quelles que puissent être les conséquences des derniers événements, ils ne tiendront, à coup sûr, dans son histoire, qu'une très-petite place. Il n'en est pas de même de la liberté constitutionnelle; elle est d'un tempérament délicat et s'acclimate difficilement sur notre continent. Pour la faire périr, il suffit de quelques orages. L'anarchie naît alors à sa place ; mais elle est éphémère de sa nature, car elle ôte aux hommes les biens sans lesquels les autres ne sont rien, la sécurité des transactions, la paix des familles. Aussi, quand un peuple les a perdues par sa déraison, est-il préparé pour le joug, et le despotisme s'établit sans résistance sérieuse; la dictature assure du moins aux nations les conditions essentielles pour vivre, pour vivre sans honneur, il est vrai, mais enfin pour vivre. Ce sont là des vérités trop évidentes pour que nous insistions, et les Belges ne peuvent les avoir trop présentes à leur pensée.

F. DE B.

HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE

PAR M. THIERS (Tome XVe).

Concordat de Fontainebleau.

Les deux volumes les plus récents de l'histoire de l'Empire[1] sont principalement consacrés à la campagne de Russie et à la première campagne de Saxe, qui se termine à Bautzen. Pour raconter ces gigantesques et irréparables désastres, ces victoires merveilleuses encore, mais tristement impuissantes; pour décrire, à travers le monde entier, du Niémen à Moscou, de Moscou à la Bérézina, de Washington à Salamanque, de Vienne à Berlin, le vaste écroulement de la fortune impériale, M. Thiers a prodigué la même abondance d'informations officielles et de développements techniques, les mêmes détails sur les apprêts matériels de la guerre ou les combinaisons éphémères de la diplomatie, la même richesse de couleurs, enfin, qu'il déployait dans l'éclatant tableau des jours heureux; il semble même que plus M. Thiers avance vers le terme, plus il a besoin de tout dire, plus il étend ses récits.

Mais, tandis que la méthode et le talent de l'historien n'ont pas changé, le héros paraît avoir, avec son bonheur, perdu son prestige. Quand la Providence veut enfin briser ces irrésistibles dominateurs qui ont tout brisé autour d'eux, elle trouve en eux-mêmes les instruments de leur propre ruine. Après avoir impunément, en apparence, dépassé la justice, leur ambition sans mesure et sans frein s'élance ensuite au delà du possible; leurs excès deviennent des folies; les folies enfantent les désastres, et le monde, longtemps ébloui par l'éclat de leur génie, reconnaît tout à coup, à la grandeur de leurs revers, l'aveuglement et la vanité de leur orgueil. La campagne de Russie marqua pour Napoléon ce moment fatal où le vertige prévaut et où s'ouvre l'abîme, et c'est à partir de ce moment aussi que son historien, son admirateur

[1] Ces pages étaient écrites avant qu'eût paru le XVIe volume de l'*Histoire de l'Empire*.

ardent, le réprouve et en désespère. Quand le conquérant enlevait le pape, envahissait l'Espagne, il semblait n'outrager que le bon droit, on pouvait croire encore à sa fortune; mais, quand il s'enfonce en Russie, son génie n'est plus d'accord avec le bon sens; M. Thiers n'hésite pas à déclarer cette expédition « exécrable et insensée, » parce qu'elle n'était pas nécessaire même pour prolonger le prodige de la domination impériale, et il le démontre[1]; parce que « rien ou presque rien ne « pouvait la faire réussir, » et il l'établit[2]. C'est l'orgueil seul, l'orgueil aveuglé par le despotisme, qui entraîne Napoléon à Moscou[3], et c'est l'orgueil encore qui l'empêche d'en partir à temps[4]; c'est l'orgueil qui l'accable et le paralyse durant la retraite, le retient loin de l'arrière-garde, persistant à se plaindre d'elle au lieu de la diriger, et rejetant sur ses lieutenants des fautes dont il est le premier et souvent le seul auteur[5]. Puis, quand son ambition s'est ranimée au souffle d'une dernière espérance, quand il a achevé d'épuiser son pays pour ressaisir encore une fois la victoire, c'est l'orgueil enfin qui lui rend inacceptables les propositions de paix et lui interdit des sacrifices dont aucun, M. Thiers l'affirme, « n'affaiblissait sa vraie puissance, dont aucun, au « point de vue des intérêts de la France, n'était à regretter[6]. » C'est donc sous le poids immense de son orgueil égaré par la toute-puissance qu'a succombé le conquérant. Il a été lui-même et lui seul l'auteur de sa chute, comme il avait été l'artisan de son élévation. Son génie lui avait valu d'incomparables prospérités; son caractère n'a suffi ni à en porter le poids ni à faire face à de grands revers. Voilà la conclusion que laisse échapper un livre consacré pourtant à sa gloire.

Mais, en même temps que la plume de l'historien, ou plutôt l'irré-

[1] Tome XIV, passim, et spécialement p. 671 et suivantes.

[2] *Ibid.*, *ibid.*

[3] Tome XIII, livre XLIII et t. XIV, livre XLIV, passim.

[4] Tome XIV, p. 466 et suivantes.

[5] « Profondément humilié de cette retraite, que plus rien ne dissimulait, Napo- « léon commença de se renfermer dans l'état-major général, se bornant, sans « aller y veiller lui-même, à blâmer le maréchal commandant l'arrière-garde. » Tome XIV, p. 491. — « Il ne voyait rien de la retraite, et n'en voulait rien voir, « car il eût été obligé d'assister de trop près aux affreuses conséquences de ses « fautes. Il aimait mieux les nier; et, à deux marches de l'arrière-garde, n'aper- « cevant aucun de ses embarras, il persistait à se plaindre d'elle au lieu de la « diriger. Ce n'était pas de grandes conceptions qu'il eût fallu dans ce moment, « mais le courage de voir de ses propres yeux le mal qu'on avait fait... Loin de « là, Napoléon... passait des heures entières sans proférer une parole, plongé « dans un abîme de réflexions désolantes, dont il ne sortait que pour se plaindre « de ses lieutenants, comme s'il avait encore pu faire allusion à quelqu'un en « blâmant d'autres que lui. » Tome XIV, p. 509 et 510. — Voyez aussi, p. 578, la disgrâce du maréchal Davoust.

[6] Tome XIV, p. 519 et 547.

sistible lumière des événements nous montre Napoléon sous un aspect moins imposant, ses ennemis ne sont plus dépeints avec la même défaveur. Les résistances effroyables de la Russie, la brusque défection de la Prusse, le revirement calculé de l'Autriche, tout est expliqué, excusé, justifié, mis à la charge de Napoléon et de ses exigences par l'historien national jusque-là si sévère aux vaincus de l'Empire[1].

Sans rentrer plus avant dans le triste détail des douleurs et des plaies de la patrie, qu'il nous suffise d'avoir signalé ces jugements, ces enseignements, inattendus, peut-être, dans le livre important dont nous rendons compte. De tous les adversaires, ou plutôt de toutes les victimes de Napoléon, il n'est qu'une seule puissance qui n'ait pas encore trouvé grâce, parlons mieux, qui n'ait pas obtenu justice devant M. Thiers : cette puissance, c'est l'Eglise et la Papauté. Oui, nous sommes condamnés à regretter maintenant que l'historien national n'ait pas accordé à la religion de la France, menacée et persécutée dans son chef, une part de l'impartialité qu'il montre au même moment envers l'Autriche et M. de Metternich, envers la Prusse et le général d'York. Et plût à Dieu qu'il eût seulement manqué d'impartialité dans ses appréciations ! notre tâche serait moins pénible. Mais comment oser reprocher au célèbre historien, que « la crainte d'alléguer un fait inexact remplit d'une « sorte de confusion, » les erreurs matérielles de son récit? Et, d'autre part, comment se taire et ne pas réclamer? Sans doute, si tout autre écrivain, racontant le court et suprême épisode du conflit de Napoléon et de Pie VII, était venu contredire, sans les discuter, des témoignages irrécusables, des documents authentiques publiés et reproduits partout, nous aurions pu ne pas nous en émouvoir; mais en face de M. Thiers cette indifférence n'est pas permise. Il y aurait un étrange aveuglement à méconnaître l'autorité qui s'attache à l'*Histoire de l'Empire*, une faiblesse plus étrange encore à déserter la cause de la justice et de la vérité méconnues.

A la fin du treizième volume de l'*Histoire de l'Empire*, nous avions laissé le Pape prisonnier à Savone; dans le cours du quinzième, nous le retrouvons prisonnier à Fontainebleau. La crainte que la flotte anglaise de la Méditerranée ne lui ravît son captif pendant qu'il envahirait la Russie avait déterminé Napoléon à rapprocher Pie VII du centre de l'empire; peut-être aussi, dans ce nouveau séjour, espérait-il mieux le circonvenir et le vaincre. Quoi qu'il en soit, un instant il crut avoir réussi. Le monde catholique apprenait tout à coup que le Pape avait signé avec l'Empereur, revenu de Moscou, un arrangement, ou plutôt une capitulation qui devait mettre un terme tout ensemble à ses résistances et à sa captivité. Cependant ce traité imposé et publié par l'Empereur

[1] Tome XV, p. 164, 186 et 187, 268 et suiv., 399.

ne reçut pas d'exécution, et la liberté ne fut pas alors rendue à Pie VII. Comment donc fut conclu et comment fut annulé le concordat de Fontainebleau? Nous touchons au dénoûment d'une lutte dons nous avons déjà suivi toutes les phases[1]. Comment ce dénoûment est-il raconté et comment est-il jugé par l'historien de l'Empire?

Tout d'abord, M. Thiers nous dit fort bien pour quel motif ou sous quel prétexte le Pape fut transféré à Fontainebleau, mais il ne nous dit pas de quelle manière on l'y amena. Les Mémoires du duc de Rovigo, qu'il n'a pas négligé de consulter un peu plus loin, pouvaient cependant le lui apprendre. En passant le mont Cenis, Pie VII, dit le ministre de la police, « tomba malade à effrayer tout ce qui l'accompa- « gnait. Il arriva avec la rapidité d'un trait[2]. » En effet, à l'hospice du mont Cenis, on fut si effrayé, qu'on administra le viatique au saint vieillard, et les officiers qui l'escortaient crurent devoir demander à l'administration française, à Turin, la permission de s'arrêter. Mais non; cette permission fut refusée; il fallut, comme le dit Savary, faire voyager ce *malade* avec la *rapidité d'un trait*, et, durant quatre jours et quatre nuits, celui qui, naguère, avait suivi la même route pour sacrer Bonaparte, fut traîné au fond d'une voiture dont il ne lui était pas permis de descendre un seul instant. Quand il devait prendre quelque nourriture, on la lui apportait dans cette étroite prison, qu'on arrêtait au sein des villes les moins peuplées et *qu'on enfermait sous clef dans la remise des relais de poste*[3]. Ces détails étaient-ils indignes de l'histoire? M. Thiers parle du « traitement physique et moral[4] » imaginé par Napoléon pour vaincre la résistance de Pie VII; était-il inutile de montrer comment des subalternes pouvaient entendre ce « traitement » et en commencer l'application?

Et, quand ensuite Pie VII arrive à Fontainebleau, affaibli par un tel voyage, consumé par une fièvre continue, et plus accablé encore par les malheurs de l'Église, convenait-il de taire ses souffrances, mais de parler de son « indolence, » d'emprunter cette fois au ministre de la police[5] la remarque « qu'il ne lisait point, bien qu'il eût à sa portée la « bibliothèque du château, » et de représenter comme paisiblement endormi dans sa captivité l'infortuné vieillard qui avait épuisé tant d'épreuves[6]? Selon M. Thiers, cette captivité était douce. Le Pape, à Fontainebleau, lui paraît « libre en apparence et entouré de toute espèce de « soins et d'honneurs. » Quels étaient donc ces honneurs, cette

[1] Voir le *Correspondant* du 25 septembre 1856.
[2] Mémoires de Savary, duc de Rovigo, t. V, chap. XXI.
[3] Mémoires du cardinal Pacca, IVe partie, chap. I et III.
[4] Tome XV, p. 291.
[5] Mémoires du duc de Rovigo, t. IV.
[6] Tome XV, p. 290 et 291.

apparence de liberté? Que M. Thiers nous l'apprenne. On n'avait laissé près du Saint-Père que ceux de ses anciens serviteurs « dont on était « sûr; » mais, en revanche, on lui avait envoyé une partie de la maison de l'Empereur, et « on avait eu l'attention de revêtir d'un habit de « chambellan l'officier de la gendarmerie d'élite chargé de le garder.» Voilà ce que M. Thiers appelle traiter le Pape « en souverain. » A ces précautions, ajoutez que Napoléon, disposant de toutes les issues, « n'avait laissé arriver à la connaissance du Pontife que les faits impos- « sibles à cacher, expliqués de la manière la moins fâcheuse pour nos « armes, » et vous aurez, d'après M. Thiers même, une idée assez exacte de la situation de Pie VII à Fontainebleau[1]. Seulement, à la différence de l'historien de l'Empire, peut-être serez-vous plus ému de la rigueur d'une telle captivité que frappé des égards qui la déguisent.

Cette situation durait depuis sept mois, lorsque, à peine rentré à Paris, Napoléon crut le moment venu d'en finir; selon M. Thiers, pour parvenir à un accord, il se décida à « des concessions presque ines- « pérées[2]. » Quelles étaient donc ces concessions? Où faut-il les chercher?

Ce n'est pas assurément dans les premières propositions que M. Duvoisin eut le triste courage de présenter au Pape, et qui furent ensuite effacées du traité. M. Thiers n'a pas cité ces articles, abandonnés plus tard; mais Pie VII les avait communiqués au cardinal Pacca, de qui nous les tenons. Ils allaient jusqu'à enlever au Saint-Siége la nomination des deux tiers des membres du sacré collége, à exiger du Pape et de ses successeurs un serment en faveur de la déclaration de 1682[3], à lui imposer un blâme public et solennel des cardinaux les plus fidèles à l'autorité pontificale, enfin à tenir à jamais éloignés de sa personne les deux conseillers qui avaient partagé ses épreuves et expiaient encore leur dévouement par une dure captivité[4]. Ouvrir la négociation par de telles offres, n'était-ce pas non-seulement reproduire toutes les exigences antérieures, mais renouveler, en les aggravant, toutes les insultes? n'était-ce pas compter sans réserve et sans mesure sur l'accablement où l'on avait réduit le malheureux Pie VII?

Il pouvait cependant faire encore quelque résistance. Napoléon se décida à laisser de côté ces exigences superflues; ce qu'il ne sacrifia pas, ce qu'il se crut plus que jamais près de réaliser, ce fut son dessein de placer l'Église dans la dépendance de l'Empire.

[1] Tome XV, p. 289, 290, 291.
[2] Tome XV, p. 291.
[3] Mémoires du cardinal Pacca, IVe partie, chap. I.
[4] On sait que cette étrange disposition avait trouvé place dans le sénatus-consulte de 1810.

A quoi se réduisait, en effet, le concordat de Fontainebleau? Aux projets déjà présentés et débattus à Savone. D'une part, le Pape renonçait explicitement au droit exclusif de conférer l'institution canonique aux évêques présentés par le gouvernement, et, sans ce droit, a dit très-justement M. Thiers, l'unité catholique est en péril[1]. D'autre part, il acceptait implicitement la suppression du pouvoir temporel du Saint-Siége. Il était convenu qu'à l'avenir les papes vivraient, non pas à Paris, ce qu'eût préféré alors Napoléon, mais à Avignon, séjour habité par leurs prédécesseurs, et c'est à Avignon aussi bien qu'à Paris, selon M. Thiers, que « la papauté eût été placée sous l'autorité de l'em-« pereur des Français, comme l'Eglise russe sous l'autorité des czars, « et l'islamisme sous l'autorité des sultans[2]. » Ainsi l'unité de l'Église compromise, son indépendance abolie, voilà ce que l'historien de l'Empire appelle de la part de Napoléon des concessions presque inespérées!

Mais l'institution canonique n'était plus une difficulté, allègue M. Thiers, depuis que Pie VII, à Savone, y avait déjà renoncé; quant à la souveraineté temporelle, pouvait-il espérer alors qu'il la recouvrerait un jour?

Il est vrai que Pie VII, sur la demande de plusieurs évêques français, et circonvenu par les envoyés de l'empereur, s'était montré, avant le concile de 1811, disposé à abandonner aux métropolitains le droit d'instituer les évêques[3]. Il est vrai encore qu'après le concile, n'ayant d'autres conseillers que des cardinaux qui, d'avance, s'étaient engagés à suivre auprès de lui les instructions impériales[4], Pie VII, captif, obsédé, trompé, avait renouvelé, dans un bref rédigé par Roverella, mais signé par lui, l'abandon de sa prérogative. Mais, à Savone comme à Fontainebleau, nous dirons de cette concession, qui coûta tant de remords au souverain pontife, et qu'un sublime repentir devait bientôt effacer : ce pacte n'était pas libre. D'ailleurs, le bref de Savone, au grand étonnement des prélats qui l'avaient arraché à Pie VII, fut refusé par Napoléon. Pourquoi fut-il refusé? Est-ce parce qu'il contenait des doctrines ultramontaines, comme l'a cru M. Thiers[5]? parce qu'il ne reconnaissait pas la compétence du concile dont il reproduisait les décrets, comme l'a dit Napoléon[6]? Mais ce zèle pour les conciles,

[1] Tome XIII, p. 119.

[2] Tome XIII, p. 35.

[3] Voyez notre précédent article sur l'*Histoire de l'Empire*, *Correspondant*, 25 septembre 1856, p. 962, 963.

[4] On a trouvé dans les papiers du cardinal Roverella la preuve de cet engagement formel. Mémoires du cardinal Pacca, IVe partie, chap. III.

[5] Tome XIII, p. 223.

[6] Mémoires de Napoléon, t. I, écrit par le général comte de Montholon. Notes et mélanges, p. 152.

cette exagération de susceptibilité gallicane, étaient au moins de date bien récente chez le souverain qui s'était servi de l'omnipotence du Saint-Siége pour reconstruire sur des bases nouvelles l'Église de France, et avait tant de raisons de s'écrier au moment du concordat : *Si le pape n'existait pas, il eût fallu le créer pour cette occasion, comme les consuls romains faisaient un dictateur dans les circonstances difficiles*[1]. Et, plus tard, au milieu même de ses démêlés avec Rome, aspirant à subordonner à ses desseins, à transformer en instrument de règne la suprématie pontificale, mais non à la détruire, ne répétait-il pas encore : *Jamais le pape n'aura autant de pouvoir que ma politique me porte à lui en désirer*[2]? Non, Napoléon n'était pas disposé à contester l'autorité du chef de l'Église quand le chef de l'Église se faisait l'exécuteur de ses desseins.

Pourquoi donc ne fut-il pas satisfait du bref de Savone? C'est qu'il ne lui suffisait pas que le pape renonçât à l'institution canonique, il fallait surtout qu'il abdiquât son principat temporel. Devenir le possesseur incontesté, le possesseur légitime de la ville éternelle, voilà quelle ambition tourmentait, dans ses rêves d'empire d'Occident, le conquérant de l'Italie, le vainqueur de l'Europe. A Savone, il n'avait donc obtenu que ce qui lui tenait le moins au cœur. Dans ce premier triomphe sur la patiente résistance de son prisonnier, il ne vit qu'un indice et un gage de la victoire qui lui restait à gagner encore. Dès lors comment aurait-il consenti à désarmer, à signer la paix? Ne devait-il pas, au contraire, pousser jusqu'au bout son succès en prolongeant une captivité qui commençait enfin à porter ses fruits? Voilà pourquoi, sans doute, il imagina de refuser comme trop ultramontain un bref où l'autorité pontificale se dépouillait elle-même.

Quoi qu'il en soit des motifs de Napoléon, il est certain que le bref n'avait pas été accepté, et que Pie VII, qui le déplorait, avait le droit de le tenir pour non avenu lorsque s'ouvrirent les négociations, ou plutôt lorsque commencèrent les obsessions de Fontainebleau[3].

Mais ce que Pie VII, jusqu'alors, avait invariablement repoussé, c'était « l'hospitalité magnifique, l'esclavage doré » de Paris ou d'Avignon, tant de fois offert en échange du patrimoine de saint Pierre. Ce qui lui avait toujours paru pire que la captivité même, c'était « la po-« sition d'un patriarche de Constantinople en Occident, avec quelques « richesses et quelques apparences souveraines de plus[4]. » Les coups

[1] Mémoires de Napoléon, t. I, p. 116.

[2] *Ibid.*, *ibid.*, p. 161.

[3] Voyez, sur ce point, M. Thiers, t. XIII, p. 220 et suivantes, et la lettre même du Pape que nous citons plus loin.

[4] Je cite encore les termes dont M. Thiers se sert pour caractériser de nouveau le sacrifice de la souveraineté temporelle exigé du Saint-Père. Tome XV, p. 294.

les plus terribles que Napoléon, dans sa colère, pût porter à l'Église, n'étaient-ils pas moins redoutables qu'une telle paix? Le Pape pouvait ignorer l'avenir que Dieu réservait au Saint-Siége au milieu des puissances humaines; mais sa foi lui suffisait pour ne pas le croire fatalement condamné à cette mortelle déchéance.

Voilà pourtant à quoi se réduisait le prétendu concordat de Fontainebleau! Le chef de l'Église sacrifiait tout et n'obtenait rien. Nous n'aurions pas besoin de connaître dans quelles circonstances il fut conclu; sa teneur suffit pour attester l'abus de la force qui l'entachait d'une nullité radicale.

Mais ces circonstances, nous ne les ignorons pas; nous pouvons même recueillir les plus importantes à travers le récit de M. Thiers[1]. Que, pour triompher de son prisonnier, Napoléon soit venu lui-même, qu'il ait dû joindre à l'ascendant de sa puissance l'impérieuse séduction de son entretien; que le sophisme ait achevé l'œuvre commencée par la violence; que Pie VII, si désintéressé d'ailleurs de sa propre vie, n'ait pas eu à trembler pour lui-même, mais pour l'Église, qu'en résulte-t-il? Il n'en reste pas moins acquis à l'histoire que Pie VII était tenu dans une « retraite forcée, » loin des conseillers et des ministres de son autorité; que Napoléon « disposant de toutes les issues » ne laissait parvenir jusqu'à lui, que « les personnes dont il était sûr et les nouvelles impossibles à cacher. » M. Thiers nous a déjà appris tout cela, et, quand enfin le moment est venu où le Pape va fléchir, il reconnaît « qu'il ne se serait jamais décidé lui-même et que Napoléon, « s'il voulait obtenir un résultat, avait bien fait de venir lui-même l'é- « blouir, le séduire, lui prendre presque la main pour l'obliger à signer[2]. » Telle fut, de l'aveu de M. Thiers, la négociation de Fontainebleau. Captif sans conseil indépendant, sans nouvelles vraies, le souverain accepte sa déchéance[3], le Pontife abdique sa suprématie; son terrible vainqueur, le plus redoutable des potentats, lui prend presque la main pour l'obliger à signer, et cela n'empêche pas cent pages plus loin le même historien d'écrire : Le Pape avait signé le concordat de Fontainebleau publiquement, librement[4]. Que fallait-il donc de plus pour qu'il ne fût pas libre?

Et quand ensuite le Pape se repent de ce traité; quand, restant toujours prisonnier, il refuse de l'exécuter, cela n'empêche pas le même historien encore de parler de « l'intrigue romaine[5] » et de la

[1] Tome XV, p. 289 et suiv.
[2] Tome XV, p. 295.
[3] Voir la note, p. 42.
[4] Tome XV, p. 387.
[5] Tome XV, p. 308.

« mauvaise foi[1] » du Saint-Siége envers Napoléon. Cette accusation de mauvaise foi élevée contre la victime au profit de l'oppresseur se rencontre dans le même volume où l'auteur refuse d'exprimer un blâme contre les patriotes prussiens qui déchiraient violemment les traités imposés de 1812, pour se tourner contre nous[2], dans le même volume où la conduite de l'Autriche est qualifiée « d'honnête et de « sage, » alors qu'elle travaille à « passer de l'état d'alliée de la France, « à celui d'alliée de la Russie, de la Prusse, de l'Angleterre par un « état intermédiaire, celui d'arbitre[3]. » Nous n'entendons pas discuter ici ces jugements de M. Thiers, mais comment ne pas remarquer et comment expliquer des dispositions si contraires? Et cependant le jour où les souverains d'Autriche et de Russie se résignaient à devenir les auxiliaires du conquérant français, étaient-ils en prison? Étaient-ils en prison quand ils se préparaient à profiter de nos désastres?

A quelle époque en effet et surtout de quelle manière fut révoqué le concordat de Fontainebleau? Il nous reste à le dire.

Jusqu'à présent nous avons dû parfois suppléer au silence de M. Thiers. Mais le plus souvent, pour arriver à des appréciations très-différentes des siennes, les faits consignés dans son récit ont pu nous suffire. Maintenant notre critique est forcée d'aller plus loin. Il faut sortir complétement du livre de M. Thiers pour parvenir jusqu'à la vérité de l'histoire.

Voici le récit de M. Thiers; avant de le contredire, il faut le citer textuellement.

« Les conseils des cardinaux hostiles à l'Empire jetèrent l'infortuné Pie VII dans un de ces états d'agitation, de désespoir où nous l'avons vu tant de fois et dans lesquels il perdait la dignité touchante de son caractère. Mais comment sortir de cet embarras? *Comment nier ou révoquer une signature à peine donnée? Qui eût osé le conseiller? Personne,* pas même les cardinaux qui venaient, grâce au dernier concordat, de recouvrer leur liberté, leur admission auprès du Pape et la faculté de lui bouleverser l'esprit et le cœur: ils auraient craint de voir se refermer sur eux les portes des prisons d'État. *Il fut donc convenu entre eux et Pie VII qu'on dissimulerait, qu'on n'afficherait aucun changement de disposition* et qu'on attendrait les événements qui ne pouvaient manquer d'être prochains[4]. »

« Pie VII, revenant à un système de finesse qui n'était pas à lui, mais à ses conseillers, *était loin de déclarer qu'il voulait renoncer au concordat de Fontainebleau et rétracter sa signature;* mais il semblait indiquer que, dans

[1] Tome XV, p. 387.
[2] Tome XV, p. 186, 187.
[3] Tome XV, p. 399.
[4] Tome XV, p. 305 et 306.

l'état des choses, l'exécution de ce traité n'avait rien de pressant, et affectait de sommeiller plus que de coutume dans sa paisible retraite[1]. »

Ainsi le Pape s'est tu ; il n'a pas, durant sa captivité, formellement révoqué le concordat de Fontainebleau, et sa dissimulation, son abstention sans refus, son retard à communiquer le « traité aux cardinaux tous présents à Paris, » donnèrent enfin à Napoléon, au moment même de son départ pour la campagne de Saxe, le droit non-seulement de publier comme loi de l'État des articles écrits pour servir de base à un arrangement définitif, mais encore de prendre des mesures pour en assurer l'exécution. Les mêmes motifs amenèrent l'arrestation et la translation, à quarante lieues de Paris, du cardinal di Pietro, particulièrement signalé pour ses mauvais conseils en cette circonstance[2]. Tel est, textuellement reproduit ou très-fidèlement analysé, le récit de M. Thiers.

Eh bien, il existe une révocation formelle du concordat de Fontainebleau ; elle a été adressée par Pie VII captif à Napoléon encore présent à Paris, le 25 mars 1813, et le décret qui prescrit des mesures d'exécution du concordat porte la date du 26 mars. Cette lettre, à ce qu'il paraît, ne se trouve pas dans les documents d'État où M. Thiers se plaît à chercher la vérité authentique cachée à tous les regards ; il ne l'a pas rencontrée dans les « mémoires manus- « crits » que conservent les familles et qu'il a eu seul le privilége de consulter[3]. Mais, en revanche, elle ne fut jamais ensevelie dans un impénétrable mystère. M. de Narbonne semble en avoir connu le sens lorsqu'il donnait à Napoléon de libres et sûrs conseils qui furent alors si inutiles et qui nous paraissent aujourd'hui si éloquents[4]. Le préfet du palais, M. de Beausset, a entendu l'Empereur en parler à un de ses maréchaux avec une ironie voltairienne peu capable de dissimuler son dépit[5]. Le Pape en avait lui-même donné connaissance aux évêques

[1] Tome XV, p. 387.

[2] Tome XV, p. 306 et suiv., et 387.

[3] « J'ai lu, relu et annoté de ma main les innombrables pièces contenues dans les Archives de l'État, les trente mille lettres composant la correspondance personnelle de Napoléon, les lettres non moins nombreuses de ses ministres, de ses généraux, de ses aides de camp, et même des agents de sa police; enfin, la plupart des mémoires manuscrits conservés dans le sein des familles... Je crois être parvenu à saisir et à reproduire, non cette vérité de convention que les générations contemporaines se créent souvent et transmettent aux générations futures comme la vérité authentique, mais cette vérité des faits eux-mêmes qu'on ne trouve que dans les documents d'État. » (XIIe avertissement.)

[4] Souvenirs contemporains de M. Villemain, Ire partie, chap. XX et XXII.

[5] Le 22 (avril 1813), l'Empereur dîna seul avec le maréchal Kellermann. Ce que j'entendis dire à Napoléon me parut si remarquable, que je l'écrivis de suite. Il fut question du dernier concordat, signé le 25 janvier à Fontainebleau. « Croi-

français admis près de lui[1]. Enfin, depuis la chute du premier Empire, elle est imprimée partout, et le cardinal Pacca, qui fut en partie du moins l'auteur de cette lettre mémorable, non-seulement en a reproduit le texte; mais encore il a raconté jour par jour, heure par heure, dans quelles circonstances elle fut résolue et de quelle manière elle fut écrite[2]. M. Thiers met-il en doute la véracité des Mémoires du cardinal Pacca, l'authenticité des pièces qu'ils contiennent? Ne les aurait-il pas consultés? Serait-ce parce qu'ils sont publiés que ces mémoires écrits par le ministre, le conseiller, le confident de Pie VII mériteraient moins de crédit à ses yeux que les Mémoires inédits du prince de Metternich par exemple? Le soin de révéler ce qu'avant lui personne n'avait pu pénétrer aurait-il détourné l'historien de l'Empire d'apprendre ce que tout le monde peut savoir?

Quoi qu'il en soit, il faut rétablir la vérité de l'histoire. Nous n'avons pas dissimulé la faiblesse que fit paraître un instant le Pape captif et sans appui; nous ne devons pas laisser dans l'ombre le magnanime repentir qui couronna son héroïque résistance.

A peine Napoléon est-il parti emportant la signature de son prisonnier, que celui-ci s'inquiète et s'afflige, et, aussitôt que des cardinaux fidèles, longtemps séparés de lui et captifs comme lui, ont pu l'approcher, il mesure avec eux les redoutables conséquences d'une faute que tous doivent plaindre, que personne n'oserait blâmer. Il emploie à se condamner lui-même des expressions d'une incomparable humilité, d'une intraduisible énergie[3]. On le voit s'éloigner de l'autel; durant plusieurs jours il n'ose plus y paraître. Il ne laisse pas ignorer aux cardinaux, aux évêques français qui le visitent, la pénitence qu'il s'impose. Ses regrets sont visibles pour tous. Napoléon en est instruit, et c'est alors qu'il publie pour la première fois des articles destinés à rester secrets jusqu'à ce que le Pape, assisté de ses conseils, les eût ratifiés

riez-vous, dit l'Empereur, que le Pape, après avoir signé librement et de son plein gré ce concordat, m'écrivit huit jours après (?) qu'il était bien fâché de l'avoir signé; que sa conscience lui en faisait un reproche, et qu'il me priait avec instance de le regarder comme non avenu, etc. Je lui répondis que ce qu'il demandait était contraire aux intérêts de la France; qu'étant d'ailleurs infaillible, il n'avait pu se tromper, que sa conscience était trop prompte à s'alarmer, » etc. Le maréchal rit beaucoup. (Mémoires de Beausset, t. II, p. 168.)

[1] Allocution du Pape du 9 mai 1813.

[2] Mémoires du cardinal Pacca, IVe partie. Voyez aussi les Mémoires de Jauffret, de Picot, la Vie de Pie VII, par Artaud de Montor et ses Notices sur Pacca et Consalvi dans le supplément de la Biographie universelle, etc.

[3] Ma ci sciamo in fine sporcificati... Quei cardinali mi strasciarona al tavolina et mi fecero sottoscrevere. (Mémoires de Pacca, IVe partie, t. I, p. 266.) Nous n'avons pas sous les yeux maintenant l'édition que nous avons citée dans notre précédent article, et la pagination est différente. Nous citons l'édition française publiée en 1845 chez Pradel et Goujon, sur l'édition italienne de 1843.

librement. Cette publication redouble les remords du Pontife et ses sombres appréhensions des épreuves réservées à l'Église sous un chef asservi. Cependant, sur l'assurance que le mal peut être réparé et réparé par lui seul, il se calme ; la pensée d'un devoir et d'une expiation le ranime ; la résolution de retirer à tout prix les concessions arrachées à sa faiblesse est arrêtée. Mais comment manifester, comment faire prévaloir sa rétractation ? Il veut que les cardinaux, presque tous maintenant réunis à Fontainebleau sans distinction de *rouges* et de NOIRS, le conseillent. Les cardinaux, surveillés de près par la police impériale, délibèrent dans un secret religieusement gardé. Les plus timides voudraient dissimuler, reprendre les négociations et modifier le concordat sans le désavouer ; mais ceux à qui leur courage a déjà valu l'exil ou la prison opinent pour une rétractation formelle, adressée directement à l'Empereur par le chef de l'Église, communiquée ensuite aux membres du sacré Collége et publiée par eux autant qu'ils le pourraient[1]. A leurs yeux, le silence, même durant la captivité, ne suffisait pas pour rétablir l'honneur du Saint-Siége, sauvegarder ses droits à l'avenir et rester vis-à-vis de Napoléon purs de toute déloyauté. Ainsi conspiraient pour la liberté de l'Église quelques vieux prêtres placés sous la main de fer du vainqueur de l'Europe[2]. L'avis de la franchise et du courage l'emporta, et le politique le plus habile du sacré Collége, le conseiller le plus agréable à Pie VII, le cardinal Consalvi, se chargea de lui proposer ce dernier sacrifice. Il l'accepte avec joie, il l'accepte comme une délivrance. Entre les cardinaux fidèles toutes les nuances de caractères et d'opinion disparaissent au sein d'un égal et commun dévouement. Le négociateur du concordat et du voyage du sacre, et le ministre qui avait conseillé la bulle d'excommunication, le conciliant Consalvi et l'inflexible Pacca préparent ensemble la lettre douce et forte, intrépide et humble, que Pie VII doit écrire à Napoléon[3]. Pie VII la transcrit tout entière de sa main, car il ne veut pas que l'écriture d'un de ses pieux confidents expose une victime de plus au courroux impérial. Mais à travers quelles difficultés se poursuit ce travail ? Le Pape avait à peine la force d'écrire,

[1] « Comment nier ou révoquer une signature à peine donnée, qui eût osé le « conseiller? Personne, pas même les cardinaux qui venaient, grâce au dernier « concordat, de recouvrer leur liberté. Ils auraient craint de voir se refermer « sur eux les portes des prisons d'État. » Voilà ce que dit M. Thiers (t. XV, p. 305 et 306). Écoutons maintenant le cardinal Pacca, qui sortait à ce moment du fort de Fenestrelles : « Les autres cardinaux demandaient hautement une ré- « tractation pleine et entière. C'était là mon opinion, et je la manifestai libre- « ment à mon arrivée à Fontainebleau. » (Tome I, p. 323.) Un grand nombre de cardinaux *noirs* opinaient pour la révocation du concordat, entre autres le cardinal Consalvi. (*Id.*, p. 326.)

[2] Mémoires de Pacca, t. I, IVe partie, chap. III, p. 318 à 327.

[3] Vie de Pie VII, par Artaud de Montor.

et, quand il avait tracé quelques lignes, un cardinal emportait sous sa robe hors du palais la copie commencée. Elle ne pouvait y rester, car la police fouillait chaque jour tous les meubles du Saint-Père. Le lendemain, un autre cardinal rapportait les papiers enlevés la veille, et Pie VII, retiré loin de tous les regards dans un cabinet froid et sombre, continuait la page interrrompue[1].

Enfin, malgré la surveillance qui l'environne, malgré la fièvre qui le consume, il achève cette lettre. Dès lors, il ne cache plus rien. Sans retard, il envoie son gardien, le capitaine Lagorse[2], la porter à Napoléon; il la communique aux cardinaux, et, dans une allocution qu'il fait lire successivement à chacun d'eux, car il ne peut les réunir, il déclare de nouveau nuls et sans valeur le bref de Savone et le traité du 25 janvier[3]. Cette réparation accomplie, il respire et semble revivre; son visage s'épanouit, sa douce gaieté reparaît et on l'entend s'écrier : « Je me sens soulagé du poids énorme qui m'oppressait jour et nuit. » Jamais il n'avait été plus exposé aux terribles explosions d'une colère d'autant plus redoutable alors, que déjà les revers avaient irrité le conquérant, sans le désarmer encore[4].

Cependant Napoléon n'éclata pas : il prit le parti plus habile de dissimuler, de taire la rétractation qu'il venait de recevoir; il n'y répondit qu'en prescrivant le lendemain par un décret l'exécution du concordat révoqué; puis, laissant de côté les affaires religieuses, il partit pour gagner des batailles. Ce nouveau décret provoqua de la part du Pape une protestation nouvelle déposée entre les mains des cardinaux, qui pouvaient être d'un moment à l'autre dispersés loin de sa personne[5]. Déjà le cardinal di Pietro venait d'être enlevé. Un autre malheur encore pouvait fondre sur l'Église : Pie VII comme Pie VI mourrait peut-être avant l'heure de la délivrance. Les cardinaux préparent une bulle pour faciliter l'élection du futur Pontife et la maintenir indépendante et libre, libre comme au sein des catacombes. Dès lors tout est prévu : dans une captivité plus resserrée chaque jour, Pie VII ne perdra plus sa touchante sérénité : il ignore le sort qui l'attend, il sait qu'un schisme est imminent peut-être; mais il a fait son devoir et il remet à Dieu le soin de sauver l'Église[6].

Telle fut la révocation du concordat de Fontainebleau. De toutes les

[1] Vie de Pie VII, par Artaud de Montor.

[2] Le cardinal Pacca donne à l'officier chargé de garder le Pape le grade de colonel, M. Thiers celui de capitaine. Mais tous deux le désignent sous le même nom et comme un officier de gendarmerie.

[3] Pacca, t. I, p. 338.

[4] *Ibid.*, t. I, p. 332 à 334.

[5] Citée par Pacca, t. I, p. 337.

[6] Pacca, t. I, p. 335 à 344.

circonstances que nous venons de rappeler, il n'en est pas une seule qui ne soit attestée par des témoignages ou consignée en des documents authentiques. Nous avons indiqué ces documents et ces témoignages; nous laissons au lecteur le soin de les rapprocher du récit de M. Thiers; volontiers même nous aurions cru la mémorable lettre du 25 mars 1813, la dernière que Pie VII ait écrite à Napoléon, assez connue pour être dispensés de la reproduire. Mais, puisqu'un historien aussi bien informé d'ordinaire a pu l'ignorer, il n'est pas inutile de la citer presque tout entière :

« Sire, quelque pénible que soit à notre cœur l'aveu que nous allons faire à Votre Majesté, quelque peine que cet aveu puisse lui causer à elle-même, la crainte des jugements de Dieu, dont notre grand âge et le dépérissement de notre santé nous rapprochent tous les jours davantage, doit nous rendre supérieur à toute considération humaine et nous faire mépriser les terribles angoisses auxquelles nous sommes en proie en ce moment.

« Commandé par nos devoirs, avec cette sincérité, cette franchise qui convient à notre dignité et à notre caractère, nous déclarons à Votre Majesté que, depuis le 25 janvier, jour où nous apposâmes notre seing aux articles qui devaient servir de base au traité définitif dont il y est fait mention, les plus grands remords et le plus vif repentir n'ont cessé de déchirer notre âme, qui ne peut plus trouver ni paix ni repos.

« Nous reconnûmes aussitôt, et une continuelle et profonde méditation nous fait sentir chaque jour davantage l'erreur dans laquelle nous nous sommes laissé entraîner, soit par les différends survenus dans les affaires de l'Église, soit aussi par le désir de complaire à Votre Majesté.

« Une seule pensée modérait un peu notre affliction : c'était l'espoir de remédier, par l'acte de l'accommodement définitif, au mal que nous venions de faire à l'Église en souscrivant ces articles. Mais quelle ne fut pas notre profonde douleur lorsque, à notre grande surprise, et malgré ce dont nous étions convenu avec Votre Majesté, nous vîmes publier sous le titre de Concordat ces mêmes articles qui n'étaient que la base d'un arrangement futur! Gémissant amèrement et du fond de notre cœur sur l'occasion de scandale donnée à l'Église par la publication desdits articles, pleinement convaincu de la nécessité de le réparer, si nous pûmes nous abstenir pour le moment de manifester nos sentiments et de faire entendre nos réclamations, ce ne fut uniquement que par prudence, pour éviter toute précipitation dans une affaire aussi capitale.

« Sachant que sous peu de jours nous aurions la consolation de voir le sacré Collége, notre conseil naturel, réuni auprès de nous, nous voulûmes l'attendre pour nous aider de ses lumières et prendre ensuite une détermination, non sur ce que nous nous reconnaissions obligé de faire en réparation de ce que nous avions fait, car Dieu nous est témoin de la résolution que nous avions prise dès le premier moment, mais bien sur le choix du meilleur mode à adopter pour l'exécution de cette même résolution.

« Nous n'avons pas cru pouvoir en trouver un plus conciliable avec le res-

pect que nous portons à Votre Majesté, que celui de nous adresser à Votre Majesté elle-même et de lui écrire cette lettre. C'est en présence de Dieu, auquel nous serons bientôt obligé de rendre compte de l'usage de la puissance à nous confiée, comme vicaire de Jésus-Christ, pour le gouvernement de l'Église, que nous déclarons, dans toute la sincérité apostolique, que notre conscience s'oppose invinciblement à l'exécution de divers articles contenus dans l'écrit du 25 janvier. Nous reconnaissons avec douleur et confusion que ce ne serait pas pour *édifier*, mais pour *détruire*, que nous ferions usage de notre autorité, si nous avions le malheur d'exécuter ce que nous avons imprudemment promis, non par aucune mauvaise intention, comme Dieu nous en est témoin, mais par pure faiblesse et comme cendre et poussière.

« Nous adresserons à Votre Majesté, par rapport à cet écrit signé de notre main, les mêmes paroles que notre prédécesseur Pascal II adressa dans un bref à Henri V, en faveur duquel il avait fait aussi une concession qui excitait à juste titre les remords de sa conscience. Nous vous dirons avec lui : *Notre conscience reconnaissant notre écrit mauvais, nous le confessons mauvais, et, avec l'aide du Seigneur, nous désirons qu'il soit cassé tout à fait, afin qu'il n'en résulte aucun dommage pour l'Eglise ni aucun préjudice pour notre âme.*

« Nous reconnaissons que quelques-uns des susdits articles sont susceptibles d'être amendés par une nouvelle rédaction au moyen de quelques modifications et changements; mais nous reconnaissons en même temps que d'autres sont essentiellement mauvais, contraires à la justice, au gouvernement de l'Église que Jésus-Christ lui-même a établi; qu'ils sont par cela même inexécutables et doivent être entièrement abolis[1].

. . . . . .

« Comment pourrions-nous encore approuver un règlement subversif de la divine constitution de l'Église de Jésus-Christ, qui a établi lui-même la primauté de Pierre et de ses successeurs, le règlement qui soumet notre puissance à celle d'un métropolitain en lui accordant le droit de conférer l'institution canonique aux évêques nommés, que dans certains cas le souverain Pontife n'aurait pas jugés dans sa sagesse devoir *instituer?* Ne serait-ce pas constituer juge et réformateur du chef de la hiérarchie le métropolitain, lui son inférieur et qui lui doit soumission et obéissance? Pourrions-nous introduire dans l'Église de Dieu cette nouveauté inouïe que le métropolitain pût donner l'institution canonique contre la volonté du chef de l'Église? Dans quel gouvernement bien réglé est-il concédé à une autorité inférieure de pouvoir faire ce que le chef du gouvernement a cru ne pas devoir faire? A quels désordres en outre, à quels schismes également funestes à l'État et à l'Église n'ouvririons-nous pas la porte par une pareille concession? Ne mettrions-nous pas les pontifes romains dans la nécessité de se séparer des évêques *institués* par le métropolitain au mépris de l'autorité pontificale?

« Pourrions-nous, d'ailleurs, dépouiller le Saint-Siége d'une de ses pre-

[1] Suit une réclamation en faveur des évêques exilés des États romains, que les articles de Fontainebleau punissaient de leur fidélité à l'autorité pontificale par la suppression de leurs siéges. (Art. 7.)

mières prérogatives, nous qui sommes obligé par les serments les plus solennels à les soutenir et à les défendre au prix même de notre sang? Mais Votre Majesté dira peut-être que nous avions souscrit ces mêmes concessions dans un bref daté de Savone qui ne fut pas accepté par Votre Majesté, et dont elle nous fit notifier officiellement le refus. Nous ne repondrons, Sire, qu'en faisant l'humble aveu de la faute dans laquelle nous nous laissâmes entraîner dans notre fâcheuse position, par l'espérance de remédier aux maux de l'Église, sans toutefois réfléchir que cette innovation deviendrait une source de maux bien plus funestes et sans cesse renaissants. D'ailleurs, ce bref n'ayant pas été accepté par Votre Majesté, la concession qu'il contenait demeure non avenue, et nous ne pouvons qu'admirer en cela les vues de la divine providence qui veille au gouvernement de l'Église. Mais, quand bien même ce bref subsisterait encore, ces mêmes raisons, qui militent contre l'article dont il est question ci-dessus, nous forceraient également de le révoquer.

« Nons ne pouvons néanmoins dissimuler que notre conscience nous reproche encore de n'avoir pas fait mention, dans les susdits articles, de nos droits sur les domaines de l'Église, droits que notre ministère et les serments prêtés à notre exaltation au pontificat nous obligent de maintenir, de revendiquer et de conserver, et, assurément, la lettre que Votre Majesté nous a adressée ne remédie pas d'une manière suffisante à cet oubli de nos devoirs[1].

« Par ces motifs et d'autres non moins graves, concernant tant les articles précités que ceux dont nous n'avons pas parlé, et notamment l'article 5 du traité du 25 janvier, motifs qu'il serait trop long d'expliquer ici, il est évident que nos inflexibles devoirs nous en défendent absolument l'exécution.

« Si nous connaissons pleinement la force des stipulations, nous connaissons aussi que, lorsqu'elles se trouvent en opposition avec les institutions divines et nos devoirs, nous sommes obligé de céder à l'empire d'une obligation d'un ordre supérieur qui nous en défend l'exécution et les rend illicites.

« Tout en cédant au cri de notre conscience qui nous ordonne de faire cette déclaration à Votre Majesté, nous nous empressons de lui faire connaître que nous désirons ardemment d'en venir a un accommodement définitif, dont les bases fondamentales soient en harmonie avec nos devoirs.

« C'est dans ces sentiments que nous pouvons assurer Votre Majesté (aussitôt qu'il sera venu à notre connaissance qu'elle consent à ce que nous lui avons exposé dans notre lettre avec une paternelle confiance et une liberté apostolique) de notre empressement à prendre toutes les mesures nécessaires pour procéder à la conclusion d'un arrangement définitif si vivement désiré. Nous ne douterons pas alors que cette mesure ne remédie aux maux nombreux auxquels l'Église est en proie, maux qui tant de fois nous ont forcé de faire

[1] En effet, postérieurement au concordat, Napoléon avait déclaré qu'il n'avait pas entendu demander au Saint-Père une renonciation dont il n'avait pas besoin. Mais quelle valeur pouvait avoir cette déclaration destinée évidemment à prévenir la protestation du Pape? Au fond, quand le Pape se taisait sur ses droits, quand surtout il acceptait la position offerte en échange par Napoléon, n'abdiquait-il pas?

parvenir nos remontrances aux pieds du trône, et qu'elle ne mette enfin un terme aux différends qui, dans ces dernières années, ont été pour nous l'objet de tant de douleurs et de si justes réclamations. C'est là le but auquel nous devons atteindre dans un arrangement définitif, à moins que de trahir les devoirs de notre ministère.

« Nous supplions Votre Majesté d'accueillir le résultat de nos réflexions avec la même effusion de cœur que nous les lui avons exposées. Nous la prions, par les entrailles de Jésus-Christ, de consoler notre cœur, qui ne désire rien que d'en venir à une conciliation qui fut toujours l'objet de nos vœux. Nous la conjurons de considérer quelle sera la gloire qui en rejaillira sur elle, les précieux avantages que procurera à ses États la conclusion d'un accommodement définitif, gage d'une véritable paix pour l'Église et digne d'être maintenue par nos successeurs.

« Nous adressons à Dieu les vœux les plus ardents afin qu'il daigne répandre sur Votre Majesté l'abondance de ses célestes bénédictions. Fontainebleau, 24 mars 1813. »

Nous trompons-nous? Mais ce moment où Pie VII s'accuse lui-même et lui seul, ce moment où il semble à M. Thiers perdre la dignité touchante de son caractère, est précisément celui où il nous apparaît le plus grand. Oui, dans l'histoire de la conscience humaine aux prises avec la force, nous ne connaissons rien de plus beau que l'heure où Pie VII, un instant courbé par l'orage, se releva de toute la hauteur de sa foi[1]. C'est du sein même de sa captivité qu'il lui fut donné de reconquérir l'inviolable liberté apostolique, la liberté de l'abnégation et du martyre, et cette liberté confirmée par le repentir ne lui sera plus ravie. Que Dieu maintenant accomplisse ses impénétrables et terribles justices, que la puissance de Napoléon s'écroule, Pie VII n'a pas attendu ce moment pour la surmonter. Le Pontife, par sa résignation, a vaincu le guerrier avant que l'Europe triomphe par les armes. *Leo victus est sæviendo; agnus vicit patiendo*[2].

Faut-il maintenant revenir à M. Thiers? faut-il exprimer notre douleur que l'historien, à la fois si savant et si populaire de l'Empire, ait méconnu le caractère, ait calomnié l'issue de cette lutte digne à jamais d'intéresser les âmes généreuses? Évidemment ici les vraies sources de l'histoire lui ont échappé. Mais comment lui ont-elles échappé? lui qui sait et qui dit combien de chariots et de munitions chaque régiment traînait après soi, qui pénètre et qui développe tous les plans de campagne, même ceux qui n'ont pas reçu d'exécution, comment a-t-il négligé de s'informer des péripéties d'une lutte à laquelle était sus-

[1] *Souvenirs contemporains* de M. Villemain. Ire partie, chap. xx. On ne saurait parler de Pie VII dans un langage plus juste et plus éloquent que ne l'a fait M. Villemain dans le livre que nous citons.

[2] Saint Augustin, *Enarratio in Psalmum* CXLIX, n° 14.

pendu l'avenir des générations catholiques? Serait-ce qu'en face de la plus merveilleuse organisation, du plus vaste déploiement de force matérielle qu'ait jamais vu le monde, l'oubli des forces morales de l'humanité, cet oubli ou ce dédain qui perdit le premier Empire aurait gagné son historien? A ce titre, la plus haute puissance morale, l'Église, pure société des âmes, méritait d'être méconnue; elle devait être méconnue aussi bien que tout ce qui forme, au-dessus des accidents de la guerre et de la conquête, les liens invisibles et sacrés des sociétés humaines : le droit, la tradition, l'esprit national; elle devait l'être plus longtemps, plus complétement encore. De telles dispositions suffisent peut-être pour admirer Napoléon; mais suffisent-elles pour expliquer sa chute? peuvent-elles se concilier surtout avec ce culte de « la vraie grandeur et de la vraie liberté » que l'historien comme l'orateur se fait gloire de professer toujours[1]?

VICOMTE DE MEAUX.

[1] « J'ai toujours aimé la vraie grandeur, celle qui repose sur le possible, et la « vraie liberté, celle qui est compatible avec l'infirmité des sociétés humaines. » Tome XII, Avertissement.

ÉTUDES AMÉRICAINES

LES ÉTATS DE LA PLATA

I

Les Pampas et les Gauchos.

Le continent américain est borné au sud par une pointe à l'extrémité de laquelle se trouve le détroit de Magellan. A l'ouest et à peu de distance de l'océan Pacifique, les Andes chiliennes s'étendent parallèlement à la côte. A l'orient de cette chaîne de montagnes et à l'occident de l'Atlantique, en suivant le Rio de la Plata jusqu'au-dessus de l'Uruguay, sont les Provinces-Unies. Au nord se trouvent le Paraguay, le grand Chaco et la Bolivie, leurs limites présumées.

Ce pays immense est entièrement dépeuplé. Il possède des rivières navigables que nulle barque n'a encore sillonnées. Le mal de la République argentine[1] est sa propre extension. Le désert l'entoure de toutes parts et s'avance jusque dans ses entrailles. Ici l'immensité est partout; immense est la plaine, immenses sont les forêts, immenses sont les fleuves; l'horizon, toujours incertain, se confond toujours avec la terre au milieu de légères vapeurs qui ne permettent pas de distinguer, dans cette perspective lointaine, le point où le monde finit et où le ciel commence.

Les sauvages épient au sud et au nord, attendant les nuits de lune pour tomber comme des bandes de hyènes sur les populations sans défense et sur les troupeaux qui paissent dans les campagnes. La caravane, dont les charrettes traversent lourdement les pampas, en s'arrêtant de temps en temps pour se reposer, réunie autour d'un petit feu, tourne machinalement la vue du côté du sud, au plus léger bruit du vent et des herbes desséchées, plongeant dans les ténèbres afin d'y chercher les formes confuses et sinistres de la horde sauvage qui peut la surprendre à chaque instant. Si l'oreille n'entend aucun bruit, si le

[1] Ainsi appelée du nom du fleuve qui l'arrose : *la Plata* (argent, en espagnol).

regard ne parvient pas à percer le voile obscur qui recouvre la muette solitude, la caravane, pour se tranquilliser complétement, interroge le cheval le plus proche du foyer. Ses oreilles sont-elles négligemment inclinées, alors le voyageur reprend la conversation interrompue ou porte à sa bouche le morceau de chair à moitié cuite dont il se nourrit.

Mais l'homme de la campagne n'a pas seulement à redouter la proximité des sauvages; il doit compter avec le tigre qui le guette, avec la vipère qu'il peut fouler aux pieds. Cette insécurité habituelle imprime au caractère argentin une certaine résignation stoïque pour la mort violente; ce qui explique l'indifférence avec laquelle on la donne ou on la reçoit, sans laisser dans ceux qui survivent d'impressions profondes.

La partie habitée de ce pays privilégié sous tant d'autres rapports, et qui renferme tous les climats, peut se diviser en trois zones distinctes, imposant aux populations des manières d'être différentes. Au nord, une forêt épaisse, se confondant avec le Chaco, couvre de ses rameaux impénétrables des distances infinies. Au centre, et dans une zone parallèle, la pampa et la forêt se disputent longtemps le terrain : ici, la forêt domine; là, elle dégénère en buissons épineux et chétifs; plus loin, elle reparaît, grâce à quelque fleuve qui lui rend sa vigueur primitive, jusqu'à ce qu'enfin la pampa triomphe au sud et montre sa surface lisse et veloutée, sans accidents remarquables et sans limites connues. C'est l'image de la mer. La terre, comme sur la mappemonde, attend encore qu'on lui ordonne de produire. On pourrait signaler comme un trait de la physionomie grandiose de ce pays l'agglomération des fleuves navigables qui se donnent rendez-vous à l'est, de tous les points de l'horizon, pour se réunir dans la Plata et offrir alignement leur superbe tribut à l'Océan, qui le reçoit dans ses flancs, non sans des marques visibles de trouble et de respect. Mais ces immenses canaux, creusés par la main prévoyante de la nature, n'introduisent aucun changement dans les habitudes nationales. Le fils des aventureux Espagnols qui colonisèrent le pays déteste la navigation et se considère comme prisonnier dans les étroites limites d'une barque ou d'une chaloupe. Lorsqu'un grand fleuve l'arrête au passage, il se déshabille tranquillement, prend son cheval par la bride et le conduit, en nageant, vers quelque îlot qu'il aperçoit confusément dans le lointain; il y arrive; cavalier et cheval mettent pied à terre, et la traversée s'achève enfin d'îlot en îlot. C'est ainsi que le Gaucho argentin dédaigne la plus grande faveur que la Providence accorde à un peuple; il y voit un obstacle opposé à ses mouvements plutôt que le moyen le plus puissant de les faciliter. Voilà comme la navigation des fleuves et leur canalisation, qui rendit l'Égypte si florissante, qui agrandit la Hollande, et qui est la cause du développement prodigieux de l'Amérique du

Nord, est un élément mort, inexploité, pour l'habitant des rives du Vermejo, du Pilcomayo, du Parana, du Rio-Grande et de l'Uruguay. Quelques petits navires, frétés par des Italiens et des Allemands, remontent la Plata; le mouvement dure l'espace de quelques lieues, puis il cesse presque complétement. L'instinct de la navigation, que possèdent à un si haut degré les Saxons du Nord, n'a pas été donné aux Espagnols. Il faut un autre esprit pour agiter ces artères où sont stagnants aujourd'hui les fluides vivifiants d'une nation. De tous ces fleuves qui devraient porter la civilisation, la puissance et la richesse jusqu'aux profondeurs les plus cachées du continent, et faire de Santa-Fé, d'Entre-Rios, de Corrientes, de Cordova, de Salta, de Tucuman et de Jujui, autant d'autres cités nageant dans l'opulence, il n'en est qu'un seul qui soit fécond en bienfaits pour ceux qui habitent ses rives, c'est la Plata, qui les réunit tous.

A son embouchure sont situées deux villes, Montevideo et Buenos-Ayres, récoltant aujourd'hui tour à tour les avantages de leur heureuse position. Buenos-Ayres est appelée à être un jour la cité la plus gigantesque des deux Amériques. Sous un climat tempéré, maîtresse de la navigation de cent fleuves, inclinée mollement sur un immense territoire servant de port à treize provinces qui ne connaissent d'autre issue pour l'écoulement de leurs produits, Buenos-Ayres serait déjà la Babylone de l'Amérique, si l'esprit de la pampa n'eût soufflé sur elle. Seule, dans l'immense étendue du territoire argentin, elle est en contact avec les nations européennes; seule elle tire avantage du commerce avec l'étranger; seule elle jouit de la puissance et du numéraire. Les provinces jalouses se sont vengées en lui envoyant dans Rosas la barbarie qui surabondait en elles.

Au reste, la pampa est un mauvais conducteur pour la civilisation. Un grand nombre de philosophes ont pensé, non sans raison, que les plaines préparaient les voies au despotisme, de même que les montagnes offraient une chance aux résistances de la liberté. Cette surface plane, sans limites, qui, de Salta à Buenos-Ayres et de Buenos-Ayres à Mendoza, permet de faire rouler, dans un espace de plus de sept cents lieues, d'énormes charrettes sans rencontrer aucun obstacle, est un des traits les plus remarquables de la physionomie de la république; elle imprime à la vie de l'intérieur une teinte asiatique des plus prononcées. Il y a de l'analogie entre la pampa et les déserts qui s'étendent du Tigre à l'Euphrate; il y a des rapports entre le convoi de charrettes qui parcourent les solitudes pour arriver à Buenos-Ayres après une marche de plusieurs mois, et la caravane de chameaux qui se dirigent vers Bagdad ou Smyrne. Les charrettes voyageuses sont une espèce d'escadre de petits vaisseaux dont l'équipage a des mœurs, un idiome, un costume particuliers, qui le distinguent des autres habi-

tants, de même que le marin se distingue des hommes de terre. Le capataz est un chef semblable à celui qui commande la caravane asiatique; il faut, pour cet emploi, une volonté de fer, un caractère intrépide jusqu'à la témérité, afin de contenir la turbulence et l'audace des flibustiers, pour dominer et gouverner seul dans l'isolement. Au moindre signe d'insubordination, le capataz lève son *chicote* et décharge sur le coupable des coups qui lui font des contusions et des blessures; si la résistance se prolonge, avant de recourir à ses pistolets, dont il dédaigne généralement le secours, il saute à bas de cheval, armé de son formidable coutelas, et le manie avec tant d'adresse, qu'il ne tarde pas à recouvrer toute son autorité. Aucune réclamation ne peut être portée contre lui, l'autorité du catapaz étant considérée comme légitime. C'est ainsi que, dans la vie argentine, commence à s'établir le règne de la force brutale, la prépondérance du plus fort, le pouvoir sans limites et sans responsabilité, la justice administrative sans formes ni débats. Les charrettes sont toujours munies d'armes, d'un ou de deux fusils, et parfois un petit canon est placé dans celle qui marche à l'avant-garde. Si la caravane est attaquée par les sauvages, elle se forme en cercle; on attache les charrettes les unes aux autres, et on résiste presque toujours victorieusement à la lâcheté des Bédouins de l'Amérique.

Le peuple qui habite ces immenses contrées se compose de deux races distinctes, la race espagnole et la race indigène, qui, en se mélant, ont formé des demi-teintes imperceptibles. La race pure espagnole domine dans les campagnes de Cordova et de San-Luis, et l'on y rencontre souvent, faisant paître leurs brebis, des jeunes filles si blanches, si roses et si belles, qu'elles feraient envie aux élégantes d'une capitale. Dans la province de Santiago del Estero, la majeure partie de la population des campagnes parle le *quechua*, preuve de son origine indienne; dans la province de Corrientes, le langage des paysans est un dialecte espagnol très gracieux; dans la campagne de Buenos-Ayres, on reconnaît encore le soldat andalous; les noms étrangers dominent dans la ville. La race noire, presque éteinte, si ce n'est à Buenos-Ayres, a produit ses quarterons et ses mulâtres, habitants des villes, qui servent de lien entre l'homme civilisé et le barbare, race portée à la civilisation, douée de talents et des plus beaux instincts du progrès.

Les Indiens vivent dans l'oisiveté et sont incapables, y fussent-ils contraints, de se livrer à un travail pénible et soutenu. C'est là ce qui suggéra l'idée d'introduire des nègres en Amérique, idée qui a eu de si fatals résultats. Mais la race espagnole ne s'est pas montrée plus laborieuse lorsqu'elle s'est vue abandonnée à ses propres inspirations dans les vastes déserts du nouveau monde. On est saisi de pitié quand on

compare la colonie allemande ou écossaise du sud de Buenos-Ayres à celle de l'intérieur. Dans la première, les habitations sont peintes; le devant de la maison est toujours propre, orné de fleurs et d'arbustes gracieux; l'ameublement est simple, mais complet; la vaisselle, en cuivre ou en étain, est toujours brillante; le lit est orné de rideaux élégants, et les habitants s'occupent sans cesse. Quelques familles, en élevant des vaches, en faisant du beurre et du fromage, sont parvenues à amasser des fortunes colossales, et elles se sont enfin retirées dans la cité pour y jouir des commodités de la vie. La colonie nationale est le hideux revers de cette médaille : des enfants sales et couverts de haillons y vivent au milieu de meutes de chiens; les hommes y sont étendus sur le sol dans la plus complète inaction; la malpropreté et la pauvreté sont partout; c'est l'aspect général de la barbarie. Cette misère, qui disparaît peu à peu, a sans doute motivé les paroles que le dépit et l'humiliation des armes anglaises arrachèrent à Walter Scott :

« Les vastes plaines de Buenos-Ayres, dit-il, ne sont peuplées que de chrétiens sauvages connus sous le nom de gauchos, dont le principal ameublement consiste en crânes de chevaux; dont l'aliment est de la chair crue et de l'eau, et dont le passe-temps favori est de crever des chevaux dans des courses forcées. »

Malheureusement, ajoute l'illustre écrivain, ils préférèrent leur indépendance nationale à nos cotons et à nos mousselines. Il serait bon de demander à la Grande-Bretagne combien de mètres de ses produits elle donnerait pour posséder les riches plaines de Buenos-Ayres!

Au milieu d'une étendue sans limites, telle que nous l'avons décrite, sont éparses çà et là quatorze villes, capitales d'autant de provinces; si nous devions suivre l'ordre apparent, nous les classerions conformément à leur position géographique : Buenos-Ayres, Santa-Fé, Entre-Rios et Corrientes, sur les rives du Panama; Mendoza, San-Juan, Rioja, Catamarca, Tucuman, Salta et Jujui, presque en ligne parallèle avec les Andes chiliennes; Santiago, San-Luis et Cordova, au centre. Mais ce procédé ne conduit à aucun des résultats sociaux que nous poursuivons. La classification qui nous importe est celle qui résulte de la manière de vivre, du caractère et de l'esprit du peuple des campagnes.

Les villes argentines ont la physionomie régulière de presque toutes les villes américaines; leurs rues sont coupées à angles droits; leur population est disséminée sur une vaste superficie, si l'on en excepte Cordova, qui, construite sur un espace limité, a toutes les apparences d'une cité européenne embellie par une multitude de magnifiques temples. La cité est le centre de la civilisation argentine. L'élégance des manières, les agréments du luxe, les vêtements européens, l'habit et la redingote ont là leur théâtre. Ce n'est pas sans but que nous faisons cette remarque. La capitale est souvent l'unique ville de la province

pastorale. Il en est même où la pampa empiète jusque sur les rues. Le désert les entoure à plus ou moins de distance, les cerne, les oppresse; la nature sauvage en fait d'étroites oasis de civilisation enclavées dans une plaine inculte d'une centaine de milles carrés, à peine interrompus par quelques bourgs dignes d'être mentionnés. Buenos-Ayres et Cordova sont seules parvenues à s'entourer d'un certain nombre de villages, nouveaux foyers d'intérêts municipaux.

Si l'on sort de l'enceinte de la cité, tout change d'aspect : l'homme des champs porte un autre costume, auquel nous donnerons le nom d'américain, parce qu'il est commun à tous les peuples de l'Amérique; il a une manière de vivre et des besoins particuliers ; on dirait deux sociétés distinctes, deux peuples étrangers l'un à l'autre. Il y a plus : l'homme de la campagne, loin d'aspirer à ressembler à celui de la cité, repousse avec dédain son luxe et ses manières courtoises; le costume du citadin, le frac, le manteau, ne peuvent paraître impunément dans la pampa. Tout ce qu'il y a de civilisé dans la cité s'y trouve bloqué et proscrit. Celui qui, par exemple, oserait se montrer en redingote et montant une selle anglaise attirerait sur lui les railleries et les attaques brutales des gauchos.

Étudions maintenant la physionomie des immenses plaines qui entourent les cités, et pénétrons dans la vie intérieure de leurs habitants. Dans les provinces de Mendoza et de San Juan, les populations se livrent à la culture des céréales; mais ces deux provinces font exception; partout ailleurs les pâturages surabondent, et l'élève du bétail est l'unique moyen d'existence. La vie pastorale nous rappelle involontairement le souvenir de l'Asie, dont nous nous représentons toujours les plaines couvertes çà et là des tentes du Kalmuk, du Cosaque ou de l'Arabe. La vie primitive des peuples, la vie éminemment barbare et stationnaire, la vie d'Abraham, qui est celle du Bédouin d'aujourd'hui, reparaît dans les pampas, quoique profondément modifiée par la civilisation. La tribu arabe qui erre dans les solitudes asiatiques vit réunie sous le commandement d'un cheik (l'ancien de la tribu) ou d'un chef guerrier. La société existe, bien qu'elle ne soit pas fixée sur un point déterminé. Les croyances religieuses, les traditions immémoriales, l'invariabilité des costumes, le respect pour les vieillards, forment un code de lois et d'usages qui maintiennent la morale telle que la comprennent l'ordre et l'association de la tribu. Mais le progrès est étouffé, parce qu'il ne peut y avoir de progrès sans la possession permanente du sol; sans la ville, qui développe la capacité industrielle de l'homme et lui permet d'étendre ses possessions. La tribu nomade n'existe pas dans les plaines argentines : le pasteur est propriétaire du sol, il est fixé sur un point qui lui appartient; mais, pour l'occuper, il a fallu dissoudre l'association et disperser les familles sur

une immense superficie. Représentons-nous une étendue de deux mille lieues carrées entièrement couverte de populations, mais dont les habitations sont situées à quatre lieues les unes des autres, à huit quelquefois, et les plus proches à deux. Le développement de la propriété mobilière n'est pas impossible; les jouissances du luxe ne sont pas entièrement incompatibles avec l'isolement. La fortune peut élever un superbe édifice dans le désert; mais le stimulant manque, l'exemple n'existe pas; le besoin du décorum, qui se fait sentir dans les villes, est inconnu dans la solitude. La rareté des jouissances traîne à sa suite tous les dehors de la barbarie. La société a disparu complétement pour faire place à la famille féodale isolée; et, comme il n'y a pas de société, toute espèce de gouvernement devient impossible; la municipalité n'existe pas; la police ne peut se faire, et la justice n'a aucun moyen d'atteindre le coupable. Nous ignorons si le monde moderne présente un genre d'association aussi monstrueux que celui-ci; c'est tout l'opposé du municipe romain, qui concentrait dans une enceinte toute la population, laquelle en sortait pour aller cultiver les champs. Il y avait chez les Latins une forte organisation, dont les résultats bienfaisants se font encore sentir de nos jours. Cependant, quoiqu'elle en diffère généralement d'une manière radicale, la vie de la pampa n'est point sans affinité avec celle de Sparte et de Rome. Le citoyen de Sparte et de Rome se déchargeait sur ses esclaves du poids de la vie matérielle, du soin de pourvoir à la subsistance, tandis qu'il vivait exempt de soucis dans le forum, s'occupant exclusivement des intérêts de l'État, de la paix, de la guerre et des luttes des partis. La vie pastorale procure les mêmes avantages, et les fonctions inhumaines de l'ilote antique sont remplies par le troupeau. La procréation spontanée forme et accroît indéfiniment la fortune; la main de l'homme, son travail, son intelligence, sont choses superflues. Mais, si l'Argentin n'a besoin de rien de cela pour le matériel de la vie, il ne peut employer, comme le Romain, les forces qu'il économise; il lui manque la cité, le municipe, l'association intime, et, par conséquent, la base de tout développement social. Les estancieros [1], n'étant pas réunis, n'ont pas à pourvoir à des besoins communs; en un mot, il n'y a pas de république, de chose publique.

Le progrès moral, la culture de l'intelligence, négligée dans la tribu arabe ou tartare, est ici non-seulement négligée, mais impossible. Où placer l'école pour des enfants disséminés à dix lieues de distance les uns des autres? Aussi la barbarie est-elle normale, et c'est un bonheur si les mœurs domestiques conservent un peu de moralité. La

[1] Espèce de fermier propriétaire.

religion se ressent de la dissolution de la société : il n'y a plus de curés que de nom; la chaire sacrée n'a plus d'auditeurs; le prêtre abandonne la chapelle déserte et se démoralise dans l'inaction et l'isolement; les vices, la simonie, la barbarie, pénètrent dans sa cellule; sa supériorité intellectuelle se change en élément de fortune et d'ambition, et souvent il finit par se faire chef de parti.

J'ai assisté à une scène digne des temps primitifs. Je me trouvais en 1838 dans la sierra de San Luis, chez un estanciero dont les deux occupations favorites étaient la prière et le jeu. Cet homme avait construit une chapelle, dans laquelle le dimanche, vers le soir, il récitait lui-même le rosaire, suppléant ainsi à l'office divin, qui ne se célébrait plus depuis plusieurs années, faute de prêtre. C'était un tableau vraiment homérique. Le soleil était à son déclin; les bergeries qui entouraient la ferme faisaient retentir l'air des bêlements confus des brebis; le maître de la maison, homme de soixante ans, d'une noble physionomie, dont la peau blanche révélait l'origine européenne dans toute sa pureté, aux yeux bleus, au front vaste et serein, priait à haute voix; une douzaine de femmes répondaient en chœur, ainsi que quelques jeunes gens robustes, dont les chevaux, pour ainsi dire encore indomptés, étaient attachés près de la porte de la chapelle. Le rosaire terminé, le vieillard fit une invocation fervente. Jamais je n'ai vu de foi plus vive, je n'ai entendu de voix plus onctueuse, de prière plus belle et plus en rapport avec les circonstances. Ce pieux vieillard avait demandé à Dieu la pluie pour les champs, la fécondité pour les troupeaux, la paix pour la République, la sécurité pour les voyageurs.... Je me croyais au temps d'Abraham, en sa présence, en présence de Dieu et de la nature qui le révèle; la voix de cet homme simple et innocent faisait vibrer toutes mes fibres et pénétrait jusqu'au fond de mon cœur.

Voilà où en est réduite la religion dans la pampa, à la religion naturelle. Le christianisme y existe, comme la langue espagnole, à l'état de tradition, mais corrompu, incarné dans des superstitions grossières, sans instruction, sans culte et sans convictions. Dans la plupart des campagnes éloignées des villes, lorsqu'arrivent des commerçants, on leur apporte des enfants âgés de plusieurs mois, pour qu'ils les baptisent selon les formules de l'Église, et il n'est pas rare qu'à l'arrivée d'un prêtre on lui présente de vigoureux jeunes gens, qui viennent, en domptant des chevaux, pour recevoir le même sacrement, sous condition.

Privé de tous les éléments de progrès, éléments qui ne peuvent se développer que dans des réunions nombreuses, voici comment le gaucho passe sa vie :

Les femmes gardent la maison, préparent la nourriture, tondent les

brebis, traient les vaches, fabriquent le fromage et tissent les toiles grossières qui leur servent de vêtements; toutes les occupations domestiques, toutes les industries casanières, sont du domaine de la femme; presque tout le poids du travail pèse sur elle; il est très-rare que les hommes prennent la peine de cultiver un peu de maïs pour alimenter la famille. Au reste, le pain ne fait point partie de la nourriture ordinaire.

Les enfants exercent leurs forces et leur adresse dans le maniement du lasso et des bolas[1], avec lesquels ils poursuivent sans relâche les chèvres et les génisses. Lorsqu'ils savent manier le coursier, ce qui a lieu de très-bonne heure, ils servent à cheval dans quelque estancia. A l'époque de la puberté, leur occupation est de dompter des poulains sauvages, et la mort n'est pas leur plus triste perspective, s'il leur arrive de manquer un moment de force ou de courage.

Avec la jeunesse viennent l'indépendance et le désœuvrement. L'éducation du gaucho est terminée. Ici commence pour lui la vie publique. Il faut voir ces hommes, Espagnols uniquement par le langage et par les notions confuses qu'ils conservent de la religion, pour apprécier les caractères hautains et indomptés qui naissent de cette lutte de l'homme isolé avec la nature inculte, de l'intelligence avec la matière; il faut voir ces visages encadrés de barbe, ces figures graves et sérieuses comme celles des Arabes de l'Asie, pour juger de la pitié dédaigneuse que leur inspire la vue de l'habitant des cités, qui peut avoir lu beaucoup de livres, mais qui ne sait terrasser un taureau farouche, qui ne sait se pourvoir d'un cheval en rase campagne sans l'aide de quelqu'un,

[1] Le lasso est une corde parfaitement tressée, faite avec de la peau. Lorsque cette peau a été tannée, les gauchos la coupent avec une grande habileté en lanières longues et minces et en font une corde de quarante mètres, à l'extrémité de laquelle ils attachent un lourd anneau de fer, pour lui donner du poids et en faciliter la projection. Celui qui veut en faire usage, après avoir mis sa monture au galop, fait tourner le lasso au-dessus de sa tête et le lance avec la rapidité de la foudre dans les jambes de l'animal qu'il poursuit; le cheval, habitué déjà à ces sortes d'évolutions, s'arrête tout à coup pour seconder les mouvements de son maître, puis il se jette sur le flanc dans une direction opposée, afin de résister au choc du captif.

Quant à la bola, c'est, suivant don Pedro de Angelis, une arme qui se compose de trois boules de fer, de pierre ou de plomb, quelquefois de cuivre, assujetties à des cordes de cuir de trois pieds de long et se réunissant à leur extrémité. Ceux qui vivent dans les pampas ne la quittent jamais. Ils la portent toujours pendante à leur ceinture. Ils s'en servent non-seulement pour la chasse, mais encore pour ressaisir leurs chevaux lorsqu'ils s'échappent. Dans les deux cas, ils la lancent avec force à une distance de quarante, de soixante et même de quatre-vingts mètres, pour entortiller les pieds des chevaux. La bola est tout à la fois une arme offensive et défensive, et un moyen de se procurer la subsistance. — A. H.

qui n'a jamais attendu un tigre et qui ne l'a pas reçu tenant le poignard d'une main et de l'autre le puncho[1] pour le lui introduire dans la gueule, tandis qu'il lui transperce le cœur et l'étend à ses pieds. Cette habitude du péril, de la lutte et du triomphe développe prodigieusement le sentiment de l'importance personnelle. Les Argentins, quels qu'ils soient, ignorants ou civilisés, ont une haute idée de leur valeur comme nation; tous les autres peuples de l'Amérique leur reprochent cette vanité et se montrent blessés de leur présomption et de leur arrogance. Le reproche n'est pas tout à fait dénué de fondement. Au reste, malheur au peuple qui n'a pas foi en lui-même! Les grandes choses ne sont pas de son domaine. Combien l'orgueil de ces Argentins, qui n'ont rien vu sous le soleil de mieux qu'eux, n'a-t-il pas dû contribuer à l'indépendance d'une partie de l'Amérique! L'Européen est à leurs yeux le dernier des hommes, parce qu'il ne résiste pas au saut-de-mouton d'un cheval[2]. Cette vanité nationale, mesquine dans son origine, n'en produit pas moins de graves conséquences. La haine que les hommes civilisés inspirent au gaucho est implacable; leurs vêtements, leurs costumes, leurs manières, lui font éprouver un dégoût invincible. Tels sont les soldats argentins, et l'on comprend ce que des habitudes comme les leurs peuvent faire supporter pendant la guerre, sans compter qu'ils sont accoutumés dès l'enfance à tuer les bestiaux, et que cet acte de cruauté nécessaire les familiarise avec le sang et endurcit leurs cœurs contre les gémissements des victimes.

La vie des champs a donc développé dans le gaucho les facultés physiques, à l'exclusion de toutes les facultés intellectuelles. Dépourvu de toute instruction, instruction qui ne lui est pas nécessaire, sans moyens de subsistance, mais sans besoins, il est heureux au milieu de sa pauvreté et de ses privations, qui n'en sont pas pour lui. Le gaucho ne travaille point; il trouve sa nourriture et son vêtement préparés sous son toit; l'un et l'autre lui sont fournis par ses troupeaux, s'il est propriétaire; par la maison de son patron ou de ses parents, s'il ne possède rien. Les soins qu'exigent les troupeaux se réduisent à des courses et à des parties de plaisir. La Yerra, qui est comme la moisson des agriculteurs, est une fête dont l'approche est accueillie par des transports de joie; tous les hommes s'y réunissent de vingt lieues à la ronde et y donnent le spectacle de leur incroyable adresse à jeter le lasso. Le gaucho arrive à la Yerra monté

[1] Le puncho est un vêtement dont la forme rappelle les chasubles de nos prêtres.

[2] Le général Mancilla disait dans l'Assemblée, pendant le blocus français : « Et que nous font ces Européens qui ne savent pas galoper pendant une nuit! » Et la multitude couvrit la voix de l'orateur d'applaudissements frénétiques. — D. F. S.

sur son meilleur coursier, qu'il mène à pas lents et mesurés, et qu'il arrête à distance. Pour mieux jouir de la scène, il croise la jambe sur le cou de sa monture. Si l'enthousiasme s'empare de lui, il descend lentement de cheval, déroule son lasso et le lance sur un taureau qui passe avec la rapidité de la foudre à quarante pas de distance ; il l'a saisi, comme il le voulait, par le sabot ; il replie tranquillement son lasso. Son bonheur ne va pas au delà.

II

L'Argentin.

Si les conditions de la vie pastorale, telle qu'elle a été constituée au Rio de la Plata par la colonisation et l'incurie, sont un grand obstacle à une organisation politique quelconque et surtout au triomphe de la civilisation européenne, de ses institutions et de la richesse qui en découle, on ne peut nier que cette situation ait un côté poétique, des aspects dignes de la plume du romancier. Si un rayon de littérature nationale peut briller un instant sur les nouvelles sociétés de l'Amérique, c'est celui qui résultera de la description des scènes grandioses de la nature, et surtout de la lutte engagée entre la civilisation européenne et la barbarie indigène, lutte imposante et qui donne lieu à des faits si particuliers, si caractéristiques et si différents de ceux dans lesquels a été bercé l'esprit du vieux monde.

Fenimore Cooper et Washington Irving sont les seuls romanciers de l'Amérique du nord qui soient parvenus à se faire un nom européen; cela, parce qu'ils ont transporté leurs drames sur le théâtre de la guerre que se livrent les races indiennes et la race saxonne, pour la possession du territoire.

Ce n'est pas autrement que le jeune Echeverria est arrivé à éveiller l'attention des littérateurs espagnols, avec son poëme de la *Cautiva* (captive). Ce barde argentin dédaigna Didon et les dieux que ses classiques prédecesseurs, les Varélas, traitèrent en maîtres, mais sans succès, parce qu'ils n'ajoutaient rien à la masse des connaissances acquises. Il tourna ses regards vers le désert, et là, dans l'immensité sans limites, dans les solitudes où l'on voit errer le sauvage, dans la zone lointaine où l'on voit courir, comme les flots de la mer, les flammes des champs incendiés, là il trouva l'inspiration que donne le spectacle d'une nature solennelle, incommensurable, silencieuse, et l'écho de ses vers put se faire entendre et se faire applaudir jusque dans la Péninsule Ibérique.

La poésie a besoin du spectacle du beau, de l'immensité et de ce qui est incompréhensible; c'est là seulement où finit le palpable et le vulgaire que commencent les rêves du monde idéal. Quelles impressions doit ressentir l'Argentin à la simple vue de l'horizon! Mais il ne voit rien, car plus il cherche à pénétrer les profondeurs de cet horizon incertain, vaporeux, infini, plus cet horizon le fascine, le confond et le plonge dans la contemplation et dans le doute. Où sont les limites de ce monde? Il ne le sait. Qu'y a-t-il au delà de ce qu'il voit? La solitude, le péril et la mort! C'est la poésie : tout Argentin est poëte. Comment ne le serait-il pas, lorsqu'au milieu d'une soirée calme et sereine un point noir apparaît tout à coup, s'étend rapidement sur le ciel; la foudre gronde et frappe à tous les points de la pampa; le voyageur retient son haleine pour ne pas attirer sur lui un de ses coups. Une puissance terrible a subitement fait rentrer l'homme en lui-même; elle lui a fait sentir Dieu dans l'écrasante magnificence de ses œuvres. Toutes ces images doivent frapper profondément. Aussi, lorsque la tourmente a passé, l'Argentin reste-t-il pensif et triste. Les grandes images de la nature, toujours présentes pour lui, émeuvent son imagination et parlent à son cœur. C'est ainsi que la Pampa a inspiré des poëtes tels que les Echeverria, les Dominguez et les Magarinos, dont les noms ont retenti jusqu'en Europe; mais leur poésie est celle de la cité; il en est une autre qui fait entendre ses échos dans les champs solitaires; c'est la poésie populaire, la poésie naïve et négligée du gaucho.

Le peuple argentin n'est pas seulement poëte, il est encore musicien. Tous ses voisins se plaisent à le reconnaître. Au Chili, lorsqu'un Argentin est annoncé pour la première fois dans un salon, on l'invite aussitôt à toucher le piano, ou on lui met entre les mains un instrument quelconque. Les sangs-mêlés s'adonnent presque exclusivement à la musique, et beaucoup d'entre eux deviennent des compositeurs et des instrumentistes très-habiles. Dans les villes, pendant les soirées d'été, la guitare soupire sans interruption sous les balcons et fort avant dans la nuit, le sommeil est interrompu par des sérénades et par des concerts en plein vent.

Les chants particuliers aux habitants des campagnes sont le *Triste* et la *Vidalita*. Le triste, qui domine dans le nord, est froid, plaintif, et, suivant Rousseau, naturel à l'homme dans l'état primitif. La Vidalita est un chant populaire avec des chœurs et avec accompagnement de guitare et de tambourin. C'est un hymne guerrier, consacré au récit des prouesses du jour; le gaucho en compose les vers; ses refrains attirent la foule et le bruit des voix va toujours grossissant comme le cortége.

C'est ainsi que, malgré la rudesse des mœurs nationales, la mu-

sique et la poésie, ces deux arts qui embellissent la vie civilisée et développent tant de passions généreuses, sont honorées par les masses elles-mêmes, qui essayent leur muse agreste à des compositions lyriques. En 1840, Echeverria passa quelques mois à la campagne. La renommée de ses vers l'avait précédé dans la pampa; les Gauchos l'entouraient avec respect, et, lorsqu'un nouveau venu manifestait de la répulsion pour le citadin, l'un d'eux lui disait à l'oreille : « C'est un poëte! » et toute prévention fâcheuse tombait à ce titre privilégié.

On distingue au milieu de ces mœurs et de ces usages, des types remarquables qui embelliront un jour d'une couleur particulière le drame et le roman national; nous nous bornerons à en retracer ici quelques-uns; ces types feront comprendre le caractère, les causes et les effets de la guerre civile.

Le Rastreador.

Le plus extraordinaire des Argentins est le rastreador. Tous les gauchos de l'intérieur sont rastreadors. Au milieu des plaines si vastes, où les chemins se croisent dans toutes les directions, où les bestiaux paissent en liberté, il faut savoir suivre la piste d'un animal et la distinguer entre mille, distinguer s'il va vite ou lentement; libre ou attaché, chargé ou non; c'est là une science commune et populaire. Un jour que nous arrivions à un carrefour, dont un bras conduit à Buenos-Ayres, le péon qui nous guidait interrogea le sol, suivant la coutume :

« De ce côté, dit-il, a passé hier une petite mule maure, excellente... Elle fait partie de la troupe de N... Elle est sellée... »

Cet homme arrivait de la sierra de San Luis; il y avait un an qu'il avait vu pour la dernière fois la petite mule maure dont la trace était confondue avec celles d'une troupe entière, dans un sentier de deux pieds de large. Ce fait paraît incroyable; cependant notre guide n'était qu'un conducteur de bestiaux, et non un rastreador de profession.

Le rastreador est un personnage grave, circonspect, dont le témoignage fait foi devant les tribunaux inférieurs. La conscience de son savoir lui donne un certain air réservé et mystérieux. Tous le traitent avec considération; le pauvre, parce qu'il peut lui nuire en le calomniant ou en le dénonçant; le riche, parce qu'il peut être souvent forcé de recourir à ses services. Un vol a-t-il été commis pendant la nuit? on s'empresse de chercher l'empreinte des pas du coupable, et, lorsqu'on l'a trouvée, on la recouvre pour que le vent ne l'efface pas. On fait venir ensuite le rastreador qui l'examine et la suit sans regarder, si ce n'est de distance en distance, comme si ses yeux voyaient en re-

lief cette trace qui, pour un autre, est imperceptible. Il parcourt les rues, traverse les jardins, entre dans une maison, et, montrant un homme qu'il y rencontre, il dit froidement : « Le voici ! » Le délit est prouvé, et il est rare qu'un délinquant repousse une telle accusation. Pour lui, plus que pour le juge, la déposition du rastreador est l'évidence même ; la contester serait ridicule et absurde. Ce témoignage est le doigt de Dieu.

Nous-même nous avons connu Calibar qui a exercé son métier dans une province, pendant quarante ans consécutifs. Ce fameux rastreador a aujourd'hui quatre-vingts ans ; courbé par l'âge, il conserve néanmoins un aspect vénérable et plein de dignité. Lorsqu'on lui parle de sa fabuleuse réputation, il répond : « Je ne vaux plus rien ; aux enfants maintenant. » Les enfants sont ses fils, qui ont étudié à l'école d'un maître si célèbre. On raconte qu'un jour, pendant un voyage qu'il fit à Buenos-Ayres, on lui prit sa monture d'apparat. Sa femme recouvrit la trace de l'animal. Deux mois après, Calibar revint, examina l'empreinte déjà effacée et imperceptible pour d'autres yeux que les siens, et il ne fut plus question de cette affaire. L'année suivante, Calibar marchait un matin, la tête penchée, dans une rue des faubourgs : il entre dans une maison et retrouve sa monture qu'un service pénible avait vieillie. Le rastreador avait découvert son voleur.

En 1830, un condamné à mort s'était échappé d'une prison. Calibar fut chargé de le chercher. Le malheureux, prévoyant qu'on interrogerait l'empreinte de ses pas, eut recours à toutes les ruses que peut suggérer l'image de l'échafaud. Vaines précautions ! sa réputation et son amour-propre se trouvant engagés, Calibar remplit avec ardeur une tâche qui perdait un homme, mais qui prouvait combien sa vue était merveilleuse. Le fugitif mettait à profit tous les accidents du sol pour ne pas laisser de traces ; il marchait pendant des quarts d'heure sur la pointe du pied ; il grimpait ensuite sur des murs peu élevés ; traversait un endroit en divers sens et revenait sur ses pas. Calibar le suivait sans perdre la piste. Le condamné arriva enfin à un canal, entra dans l'eau et suivit le courant pour tromper le rastreador... Ce fut en vain ! Calibar côtoyait les bords sans inquiétude et sans hésitation. Il s'arrêta enfin, examina l'herbe et se dit : « Je ne vois pas de traces ; mais ces gouttes d'eau l'indiquent, il a dû sortir par ici. Le rastreador franchit la prairie, entre dans une vigne, reconnaît le mur qui l'entoure et s'écrie : « C'est ici qu'il est ! »

Les soldats qui l'accompagnent, fatigués de battre la vigne, viennent lui annoncer l'inutilité de leurs recherches. « Il n'est pas sorti, répond Calibar brièvement, » sans s'émouvoir, sans procéder à un nouvel examen. En effet, le voleur se trouvait encore dans la vigne. Il fut exécuté le lendemain.

En 1831, quelques détenus politiques tentèrent une évasion ; tout était prêt ; les auxiliaires du dehors étaient prévenus. Au moment de la réaliser : « Et Calibar ! » s'écrie l'un d'eux, « En effet ! » répondirent les autres, anéantis, atterrés. Calibar !!! Leurs familles purent obtenir de Calibar qu'il serait malade pendant quatre jours entiers, et l'évasion eut ainsi lieu sans danger.

Le Baqueano.

Après le rastreador vient le baqueano, personnage éminent et qui tient en ses mains le sort des particuliers et celui des provinces. Le baqueano est un gaucho grave, qui connaît exactement des centaines de lieues de plaines, de forêts et de montagnes. C'est le géographe le plus accompli, la seule carte du général pour diriger les mouvements de son armée. Modeste et réservé, il est initié à tous les secrets de la campagne ; le sort de l'armée, l'issue d'une bataille, la conquête d'une province, tout dépend de lui. Le baqueano est presque toujours fidèle à son devoir ; mais le général n'a pas toujours en lui une confiance absolue. Figurez-vous la position d'un chef condamné à avoir un traître à ses côtés et à lui demander les renseignements nécessaires au triomphe.

Le baqueano rencontre-t-il un étroit sentier se croisant avec le chemin qu'il suit, il sait à quelle aiguade lointaine il conduit ; s'il en rencontre mille, ce qui arrive dans une espace de cent lieues, il les connaît tous et sait d'où ils viennent et où ils vont. Il connaît le gué secret de cent fleuves et de cent ruisseaux. Il connaît les endroits par lesquels on peut traverser avec sécurité cent marais différents.

Pendant la nuit la plus profonde, au milieu de forêts ou de plaines sans limites, si ses compagnons sont égarés, il observe les arbres ; s'il n'y en a point, il descend de cheval, se penche vers la terre, examine quelques bruyères, s'oriente, remonte sur son coursier et dit : « Nous sommes en face de tel lieu, à tant de distance des habitations. » Il se dirige vers le sentier qu'il a signalé, tranquille, sans se presser et sans répondre aux objections que la crainte suggère aux autres.

S'il se trouve dans la pampa par une obscurité impénétrable, il arrache des plantes, en foule la racine avec la terre, les mâche, et, après avoir renouvelé ce procédé plusieurs fois, il s'assure de la proximité de quelque lac ou de quelque ruisseau, va à sa recherche et s'oriente d'une manière sûre. Le général Rosas connaît au goût les pâturages de chaque estancia du sud de Buenos-Ayres.

Si le baqueano se trouve sur un point de la pampa où il n'y ait aucun chemin et qu'un passant le prie de le conduire à cinquante lieues

de là, le baqueano interroge le ciel, puis la terre, et, galopant jour et nuit, il arrive enfin.

Le baqueano annonce aussi la proximité de l'ennemi, même à une distance de dix lieues. Il interroge pour cela les mouvements de l'autruche, du daim et du guanaco [1], qui fuient en certaines directions. L'ennemi approche-t-il? Il observe la poussière, et à son épaisseur il évalue ses forces : « Ils sont, dit-il, au nombre de 2,000, de 500, de 200. » Et le chef agit sur cette donnée qui est presque toujours infaillible.

Si le condor et le corbeau voltigent, le baqueano saura dire s'il y a quelqu'un de caché, s'il y a un campement récemment abandonné, ou seulement un animal mort.

Le général Rivera, de la Bande orientale, est un simple baqueano; il connaît chaque arbre de l'Uruguay. Sans lui les Brésiliens n'eussent jamais occupé cette république; sans lui, les Argentins ne l'eussent jamais délivrée. Oribe, quoique soutenu par Rosas, succomba, après trois années de lutte avec le général baqueano, et toute la puissance de Buenos-Ayres, avec ses nombreuses armées, peut tomber, pièce à pièce, par une surprise, par une victoire, que le baqueano saura tourner à son profit, soit par la connaissance de quelque petit chemin aboutissant à l'arrière-garde de l'ennemi, soit par quelque autre accident inaperçu ou insignifiant.

Le général Rivera commença à étudier le terrain en 1804, alors en faisant la guerre aux autorités comme contrebandier; ensuite aux contrebandiers, comme douanier; puis au roi, comme patriote; plus tard aux patriotes, comme montanero[2]; aux Argentins, comme Brésilien; aux Brésiliens, comme général argentin; à Lavalleja, comme président; au président Oribe, comme chef proscrit; à Rosas, enfin, allié d'Oribe, comme général de la Bande orientale.

Le Gaucho malo.

Le mauvais gaucho est un type particulier à certaines localités, un misanthrope d'une espèce à part. C'est l'Ojo de Alcon, le Trampero de Cooper, avec toute sa science du désert, toute son aversion pour les blancs; moins sa morale naturelle et ses rapports avec les sauvages. On l'appelle le mauvais gaucho, sans que cette épithète lui soit nullement défavorable. La justice le poursuit depuis plusieurs années;

[1] Espèce de chameau particulier à l'Amérique méridionale.

[2] On donne le nom de montanero à des hordes de bandits à la solde d'un aventurier quelconque qui les paye par le pillage.

son nom est redouté, prononcé à voix basse, mais sans haine et presque avec respect. C'est un personnage mystérieux : il habite la pampa, se loge dans les buissons, vit de gibier ; s'il veut parfois se régaler d'une langue, il enlace un bœuf, le renverse, le tue, prend son morceau de prédilection et abandonne le reste aux oiseaux de proie.

Le mauvais gaucho se présente à l'improviste dans un bourg, d'où la partida (maréchaussée) vient de sortir ; il s'entretient pacifiquement avec les bons gauchos qui l'entourent et l'admirent ; s'il entrevoit la force armée, il remonte tranquillement à cheval et se dirige vers le désert, sans se presser, sans morgue, et dédaignant de retourner la tête. Il est rarement poursuivi par la partida qui tuerait inutilement ses chevaux, parce que son coursier n'est pas moins habile que lui.

Si le hasard le fait tomber entre les mains de la maréchaussée, il l'attaque sur le point où ses rangs sont le plus pressés, et, grâce à quelques coups d'estoc et de taille, il s'ouvre un passage entre les soldats et se couche sur le dos de son cheval pour se soustraire aux balles, s'enfuit vers la pampa jusqu'à ce qu'ayant mis un espace convenable entre lui et ceux qui le poursuivent il ralentit sa course et marche paisiblement.

Les poëtes des alentours ajoutent cette prouesse à la biographie du héros du désert et son nom retentit dans l'immensité des plaines.

Parfois le mauvais gaucho se présente à la porte d'un bal champêtre avec une jeune fille qu'il a enlevée ; il entre avec elle dans la salle, se perd dans les figures du *cielito* et disparaît sans que personne s'en aperçoive. Un autre jour, il se présente à la maison de la famille offensée, fait descendre de la croupe de son cheval l'infortunée qu'il a séduite, et, sans se préoccuper des malédictions des parents, il s'en retourne vers sa demeure sans limites.

Cet homme qui a divorcé avec la société et que les lois proscrivent ; ce sauvage de couleur blanche, cet audacieux fugitif qui attaque un régiment entier, est inoffensif avec les voyageurs ; le mauvais gaucho n'est point un brigand : il n'entre pas dans ses idées de s'en prendre à la vie des autres ; il vole, cela est certain ; c'est là sa profession, son trafic, sa science. Il vole des chevaux. Un jour, il se rend au camp d'une troupe de l'intérieur ; le chef propose de lui acheter un cheval, de telle couleur, de telle forme, ayant telles qualités, avec une étoile blanche sur l'omoplate. Le gaucho se recueille, réfléchit un instant, puis répond : « Je n'ai pas pour l'instant de cheval de cette sorte. » A quoi a pensé le gaucho ? Il a parcouru en esprit dix mille estancias ; il a vu, il a examiné tous les chevaux de la pampa, avec leurs signes particuliers et s'est convaincu qu'il n'en est aucun qui soit marqué d'une étoile blanche sur l'omoplate Les uns ont une tache blanche sur le front, d'autres sur la croupe.

Mais, si l'on ne demande point au gaucho une chose impossible, au jour dit, à l'endroit fixé, il livrera un cheval tel qu'on le lui aura désigné, et, l'eût on payé d'avance, il ne manquera point au rendez-vous. Il se pique d'honneur quand il s'agit d'acquitter une dette.

Le Chanteur.

Le chanteur est l'idéal de cette vie de révolte, de barbarie et de dangers. Le gaucho chanteur est le barde, le troubadour, le devin du moyen âge ; il s'agite sur la même scène, entre les luttes des cités et la féodalité des champs ; entre le passé et l'avenir. Le chanteur va de bourg en bourg, d'auberge en auberge, célébrant les héros de la pampa poursuivis par la justice ; les pleurs de la veuve que les Indiens ont récemment dépouillée ; la déroute et la mort du vaillant Rauch ; la catastrophe de Facundo Quiroga et le sort de Santoz Perez.

Le chanteur fait naïvement sur la chronique, sur les coutumes et la biographie le même travail que le barde du moyen âge ; ses vers seraient recueillis plus tard comme des documents sur lesquels devrait s'appuyer l'historien futur, s'il n'était à côté de lui une autre société ayant une intelligence plus apte à juger les événements que celle déployée par ce malheureux dans ses rapsodies ingénues. On voit en même temps, dans la République argentine, deux civilisations distinctes : l'une naissante, qui, sans aucune connaissance de ce qui est au-dessus d'elle, fait des efforts pour marcher sur les traces du moyen âge ; l'autre, qui, sans prendre garde à ce qui l'entoure, essaye de réaliser les derniers progrès de la civilisation européenne. Le douzième et le dix-neuvième siècles vivent côte à côte, l'un dans les cités, l'autre dans les campagnes.

Le chanteur n'a pas de résidence fixe ; sa demeure est où la nuit le surprend ; sa fortune est dans ses vers et dans sa voix. Partout où le *cielito* se danse sans payer, le chanteur se mêle aux quadrilles ; partout où l'on vide une coupe de vin, le chanteur a sa place marquée, son morceau choisi dans le festin. Le gaucho argentin ne boit pas si la musique et la poésie ne l'excitent. Chaque pulperia[1] a une guitare à mettre entre les mains du chanteur, et un groupe de chevaux stationnant à la porte l'avertit de loin du lieu où l'on a besoin du concours de sa gaie science.

Le chanteur entremêle ses chants héroïques du récit de ses propres prouesses. Malheureusement, pour être barde, il n'est pas à l'abri de tout démêlé avec la justice. Il lui doit aussi compte de quelques coups de poignard qu'il a distribués ; il lui doit compte d'une ou deux dis-

[1] Espèce de boutique où l'on vend toutes sortes de denrées. — A. H.

grâces (morts); d'une jeune fille qu'il a enlevée, d'un cheval qu'il a dérobé. En 1840, un chanteur était assis, les pieds en croix, sur la rive du majestueux Parana, au milieu d'un groupe de gauchos, dont il captivait l'attention par le récit long et piquant de ses travaux et de ses aventures. Il avait déjà raconté l'histoire du rapt de sa mie et les peines qu'il avait endurées ; la querelle et la disgrâce qui s'en suivirent. Il en était au récit de sa rencontre avec la force armée et des coups de poignard qu'il avait portés pour se défendre, lorsqu'un bruit précipité et des cris subits vinrent l'avertir qu'il était cerné cette fois. En effet, la partida avait formé un cercle. Il n'y avait d'issue que sur le Parana, qui coulait à vingt mètres au-dessous d'eux. Le chanteur, sans s'émouvoir, saute sur son cheval et jetant un regard scrutateur sur les soldats qui viennent d'armer leurs carabines, il le dirige vers l'abîme, lui met son poncho sur les yeux et lui donne de l'éperon. Bientôt on voit apparaître à la surface des eaux le chanteur suspendu à la queue de sa monture, regardant tranquillement du côté de la berge, comme s'il se trouvait dans un canot à huit rames. Quelques balles lui sont envoyées par la partida ; mais elles ne l'empêchent pas d'arriver sain et sauf, au premier îlot qu'il aperçoit.

Du reste, les compositions du chanteur sont lourdes, monotones, irrégulières, lorsque ce barde s'abandonne à l'inspiration du moment. Plus narratives que sentimentales, elles abondent en images empruntées à la vie champêtre, au cheval, aux scènes du désert, qui les rendent métaphoriques et pompeuses. Lorsque le chanteur raconte ses prouesses ou celles de quelque malfaiteur fameux, il ressemble à l'improvisateur napolitain, désordonné, souvent prosaïque et s'élevant par moments à la hauteur poétique, pour retomber ensuite dans un récit insipide et presque sans versification. Le chanteur possède en outre un répertoire de poésies populaires, composé de quintillas, de dixains et de huitains. Parmi ces œuvres, il en est un grand nombre qui sont pleines de mérite.

Nous pourrions à ces types en ajouter beaucoup d'autres, également curieux, mais qui n'ont pas, comme les précédents, l'avantage de faire connaître le caractère primordial de la lutte sanglante qui déchire la République argentine. En parcourant cette histoire, le lecteur découvrira de lui-même le rastreador, le baqueano, le gaucho malo et le chanteur. Il verra dans les chefs, dont les noms ont franchi les frontières américaines, un effet éclatant de la situation intérieure du pays, de ses coutumes et de son organisation.

III

L'association de la Pulperia.

Nous avons, dans notre premier chapitre, laissé le paysan argentin au moment où il vient d'atteindre l'âge viril. Nous l'avons vu homme, au-dessus de tout besoin, libre de toute sujétion et hostile à toute idée de gouvernement, parce que tout ordre régulier est pour lui complétement impossible. Avec ses habitudes d'incurie, d'indépendance, le gaucho va entrer dans une autre phase de la vie champêtre qui, quoique vulgaire, est le point de départ de tous les grands événements dont le tableau se déroulera bientôt sous nos yeux.

Il ne faut pas oublier que nous parlons des estancieros, des peuples essentiellement pasteurs ; c'est en eux que nous trouvons les traits les plus caractéristiques de la physionomie de la République argentine.

Dans les régions agricoles, la société est divisée et disséminée, mais c'est sur une échelle très-restreinte : un laboureur en confine un autre; la multitude d'instruments que nécessite l'agriculture, la variété de ses produits, les divers arts qu'elle appelle à son aide, établissent des relations entre les habitants d'une vallée, et un bourg devient indispensable comme centre de leurs rapports. En outre, les travaux des champs exigent tant de bras, qu'ils rendent l'oisiveté impossible et que les jeunes hommes se voient forcés de rester dans l'enceinte de la propriété.

C'est précisément le contraire qui a lieu chez les peuples pasteurs de la République argentine. Les limites de la propriété ne sont pas marquées ; plus les troupeaux sont nombreux, moins ils exigent de soins; la femme se charge de toutes les corvées domestiques, de tous les travaux de l'artisan ; l'homme reste inoccupé, privé de jouissances comme sans mobiles. Sa demeure est pour lui un objet d'ennui et de répulsion. Une société supplée à cette désassociation normale. L'habitude de monter à cheval, habitude que le gaucho a contractée dès l'enfance, est un nouveau stimulant qui le pousse à s'éloigner de ses foyers. Le devoir des enfants est de tenir des chevaux prêts dans la cour, dès le lever du soleil; tous sellent leur monture, sans savoir où elle les dirigera. Le cheval est une partie intégrante du paysan argentin. En 1841, le Chaco, chef des plaines, émigra au Chili.

— Comment allez-vous, ami? lui demandait un jour une personne.

— Comment puis-je aller, répondit-il, avec l'accent de la douleur et de la mélancolie? au Chili et à pied !

Un gaucho argentin peut seul apprécier tout ce que ces deux mots renferment de regrets et d'affliction.

Ici reparaît la vie arabe, la vie tartare. Les lignes suivantes de Victor Hugo semblent écrites dans la pampa :

« Il ne pouvait combattre à pied ; il ne fait qu'un avec son cheval. Il vit à cheval ; il traite, il achète et vend à cheval; il boit, mange, dort et rêve à cheval[1]. »

Les hommes sortent donc sans savoir au juste où ils vont. Une faible partie de la journée est employée à la visite des troupeaux, d'une jeune portée, du cheval de prédilection; le reste est absorbé par une réunion qui a lieu dans une pulperia isolée. Là se rendent un certain nombre de gauchos des alentours; c'est là que l'on donne et que l'on reçoit les nouvelles concernant les bestiaux égarés; que l'on apprend où chasse le tigre; où le lion s'est montré; c'est là que l'on organise les courses; c'est là enfin qu'est le chanteur; c'est là que l'on fraternise au choc des verres, grâce aux prodigalités de ceux qui possèdent.

Au milieu de cette vie monotone, le jeu réveille les esprits énervés; la liqueur enflamme les imaginations endormies. Cette association accidentelle de chaque jour finit par former une société dont les liens sont plus étroits que ceux de la famille ; et dans cette assemblée sans objet public, sans intérêt social, commencent à se jeter les fondements des réputations qui, avec le cours des années, apparaissent sur la scène politique. Voici comment :

Le gaucho prise par-dessus tout la force physique, le courage et l'habileté dans le maniement du cheval. Cette réunion, ce club journalier, est un véritable cirque olympique, où chacun fait la preuve de sa valeur.

Le gaucho est toujours armé d'un poignard, dont il a hérité des Espagnols; cette arme particulière à la Péninsule, ce cri caractéristique de Saragosse : « Guerre au poignard ! » est plus réel ici qu'en Espagne. Le poignard est non-seulement une arme, mais encore un instrument propre à tous les usages; le gaucho ne peut s'en passer; c'est pour lui son bras, sa main, son droit, son tout enfin. Le gaucho n'est pas seulement un cavalier consommé; il se targue de vaillance et fait briller son poignard à chaque instant, décrivant des cercles dans l'air, à la moindre provocation, même sans provocation aucune, sans autre but que de se mesurer avec un inconnu; il joue au poignard comme il jouerait aux dés.

Ces habitudes querelleuses sont si profondément enracinées dans la vie du gaucho argentin, que les coutumes ont créé des sentiments d'honneur et une escrime qui garantit la vie. L'homme de la plèbe des

[1] *Le Rhin*, par V. Hugo.

autres pays prend le poignard pour tuer et il tue; le gaucho argentin le dégaîne pour combattre et il ne fait que blesser. Il faut qu'il soit complétement ivre; qu'il ait des instincts vraiment pervers, ou des haines très-profondes pour attenter aux jours de son adversaire. Il n'a d'autre but que de le *marquer*, que de lui faire une entaille au visage, que de lui laisser une balafre ineffaçable. C'est ainsi que l'on voit les gauchos couverts de cicatrices rarement profondes. La lutte s'engage donc pour briller, pour la gloire de vaincre, par amour de la renommée. Un vaste cercle se forme autour des combattants et les yeux suivent avec avidité, avec passion, le scintillement du fer sans cesse agité. Lorsque le sang coule à flots, les spectateurs se croient forcés en conscience de séparer les deux champions.

Si une mort a lieu, les sympathies sont pour celui qui s'est disgracié (qui a tué). On lui laisse le meilleur cheval pour fuir dans de lointains parages, où il est accueilli avec respect ou avec compassion. Si la justice se met à sa poursuite, il n'est pas rare qu'il lui tienne tête; et, s'il court sus à la force armée, il acquiert dès lors un renom qui s'étend sur une vaste circonférence. Le temps passe, le juge a été changé; le gaucho peut maintenant revenir à son domicile sans aucune crainte. Tuer est simplement un malheur, à moins que le fait ne se répète si souvent, que le contact de l'assassin ne finisse par inspirer de l'horreur. L'estanciero don Juan-Manuel Rosas, avant de devenir un homme public, avait fait de sa résidence une espèce d'asile pour les homicides, sans jamais consentir à prendre des voleurs à son service; préférence que son caractère de gaucho propriétaire explique facilement, car sa conduite ultérieure a révélé des affinités qui ont épouvanté le monde.

Quant aux nombreux exercices de l'équitation, il suffira d'en indiquer un seul pour juger de l'audace qu'ils nécessitent. Un gaucho passe au grand galop devant ses compagnons; l'un d'eux lui lance sa bola. Du tourbillon de poussière que le cheval emmenoté soulève en tombant, on voit sortir le cavalier courant, suivi de sa monture, que l'élan fait avancer encore. On joue sa vie, et on la perd quelquefois dans ces passe-temps. Rosas ne pouvait naguère se priver de ces plaisirs : il courait sur deux chevaux, et, pendant une course rapide, il enlevait du sol un lourd fardeau.

Croira-t-on que ces prouesses, que l'habileté et l'audace dans le maniement du cheval, sont la base des grandes illustrations qui ont rempli la république Argentine du bruit de leur nom et changé la face du pays? Rien n'est cependant plus vrai. Nous n'avons pas la prétention de prouver que l'assassinat fut toujours le marchepied de l'élévation; il est des milliers de braves qui sont restés d'obscurs bandits; mais il en est des centaines qui n'ont dû leur position qu'à ces sortes d'ex-

ploits. Dans les sociétés où règne le despotisme, les grandes qualités naturelles vont se perdre dans le crime ; les Minas espagnols se rencontrent en grand nombre dans la Sierra Leona. Il y a pour l'homme nécessité à développer ses forces, sa capacité et son ambition, et, lorsque les moyens légitimes lui manquent, il se crée un monde avec sa morale et ses lois à part, et il se plaît à montrer qu'il y avait en lui un Napoléon ou un César.

Ainsi, au milieu d'une telle société, où la culture de l'esprit est inutile et impossible, où les intérêts municipaux n'existent pas, où le bien public est un mot vide de sens, faute de public, l'homme que la nature a favorisé de ses dons prend, pour se produire, n'importe quel chemin. Le gaucho sera un malfaiteur ou un héros, suivant les circonstances.

Des mœurs de ce genre exigent des moyens vigoureux de répression : pour contenir des gens énergiques, il faut des magistrats plus énergiques encore. Ce que nous avons déjà dit du capataz s'applique exactement au juge de campagne. Il lui faut, avant tout, du courage ; la terreur qu'il inspire est plus puissante que les châtiments qu'il applique. Le juge est un gaucho fameux appelé à la vie réglée par la famille et par l'âge. Il va sans dire que sa justice est de tout point arbitraire ; rendues sous l'influence de sa conscience ou de ses passions, ses sentences sont sans appel. Parmi ces juges, il en est quelques-uns qui le sont à vie et qui laissent une mémoire vénérée.

Ce que nous disons du juge est applicable au commandant de campagne. Ce personnage est d'un rang plus élevé que le précédent. Il ne doit donc le lui céder sous aucun rapport. C'est le gouvernement de la cité qui confère le titre de commandant de campagne : comme la ville n'a point de partisans dans la pampa et, par conséquent, pas d'influence, le gouvernement choisit, pour remplir ces fonctions, les hommes qui lui inspirent le plus de crainte. Il espère ainsi les maintenir dans l'obéissance ; mais ce procédé est familier aux gouvernements faibles, qui, ne songeant qu'au présent, n'empêchent pas le mal de se reproduire plus tard dans des proportions colossales. Il est à remarquer que tous les chefs de la Révolution argentine, Lopez et Ibarra, Artigas et Güemes, Facundo et Rosas, ont été des commandants de campagne. C'est là le point de départ de toutes les ambitions. Après s'être rendu maître de la ville, Rosas extermina tous les commandants, Pajarito, Celarrayan, Arbolito, Pancho, Molina, qui l'avaient élevé, pour confier leurs charges importantes à des hommes vulgaires, incapables de suivre le chemin qu'il avait parcouru.

Nous attachons une grande importance à ces détails, parce qu'ils serviront à expliquer la révolution que le langage de la civilisation dénature, en la représentant sous un aspect qui n'est pas le sien ; de

même que les Espagnols, lors de la découverte de l'Amérique, donnaient un nom européen à tout animal nouveau qu'ils rencontraient, appelant tigre le jaguar, et saluant du nom terrible de lion, ce symbole de la force et de la générosité, le puma, ce misérable chat qui fuit à la vue des chiens. Si légères que paraissent les causes auxquelles nous attribuons la guerre civile, l'évidence viendra bientôt démontrer combien elles sont réelles, incontestables. La vie des champs, telle que nous l'avons exposée, n'est pas un accident ordinaire; c'est un ordre de choses, un système d'association caractéristique, normal, à notre avis unique au monde, et qui suffit à lui seul pour expliquer toute la révolution.

Il y avait, avant 1810, dans la république Argentine, deux sociétés distinctes, rivales et incompatibles : l'une, espagnole, européenne, civilisée; l'autre, barbare, américaine, presque indigène. La révolution des villes allait servir à mettre en présence et en lutte ces éléments distincts et opposés, jusqu'à ce que l'un absorbât l'autre. Nous avons signalé l'association de la campagne, la désassociation, pire mille fois que la tribu nomade; nous avons fait voir l'association fictive dans l'oisiveté; la formation de la république des gauchos par l'audace, l'adresse, la violence, la révolte contre la justice régulière des cités. Ce phénomène social existait en 1810; il existe encore, modifié sur certains points, se modifiant lentement sur d'autres, et intact sur un grand nombre La révolution de 1810 porta partout le mouvement et le bruit des armes. La vie publique, qui avait manqué jusque-là à cette association arabe-romaine, pénétra dans tous les cabarets, et l'expansion révolutionnaire porta enfin l'association militaire dans la montanera, fille légitime du cabaret et de l'estancia, ennemie en même temps de la ville et de l'armée patriote. Nous verrons, avec le développement des événements, les montaneras provinciales ayant à leur tête les candillos; avec Facundo Quiroga, la pampa l'emportant partout sur les cités, dominées dans leur esprit, dans leurs gouvernements, dans leur civilisation; nous verrons enfin se former le gouvernement central, unitaire et despotique de l'estanciero D. Juan-Manuel Rosas, qui enfonça dans le cœur de Buenos-Ayres la civilisée le poignard du gaucho, détruisant l'œuvre des siècles, les lois et la liberté.

A. Hournon.

LE CHRISTIANISME EN CHINE ET AU THIBET

PAR M. L'ABBÉ HUC.

Il est reçu que le monde est découvert, qu'on en connaît tous les recoins, que la géographie européenne en a fait la carte complète, peut-être même la statistique; qu'il n'y a plus rien à explorer. On ajoute que la foi chrétienne a été prêchée partout et que le monde peut prendre fin. Il y a cependant, à ces assertions, quelque chose à redire. Il est assez vrai, sauf quelques exceptions, que nous avons à peu près circumnavigué toutes les côtes, que nous avons dressé une carte marine du monde passable, sauf bien des compléments et des corrections. Mais l'intérieur des terres, qui le connaît? Qui a traversé l'Afrique de part en part? Qui a reconnu les sources du Nil blanc et du Nil bleu? Qui a fait une carte, seulement approximative, des pays des Patagons et des pampas de l'Amérique du Sud? Dans l'Asie même, ce vieux continent, notre plus proche voisin et notre sœur aînée, dans l'Asie, où la vie historique, politique, sociale, religieuse, est si ancienne, que de coins nous sont inconnus! La Tartarie indépendante, jadis riche et peuplée, est demeurée un désert où nul ne pénètre, mais que les géographes européens, il est vrai, savent d'intuition, comme tant d'autres choses. Du Japon, quoi qu'en disent nos cartes, qui sait quelque chose, si ce n'est les Américains qui ont braqué leurs canons en face d'un de ses ports, ou les quelques Hollandais qui ont langui dans l'îlot de Nagasaki? Nous avons des centaines de livres écrits sur la Chine par des voyageurs qui n'ont vu absolument autre chose que Macao et un faubourg de Canton. Nos missionnaires seuls ont vu l'intérieur de la Chine, et encore n'ont-ils pas la prétention d'en faire la carte. Qui est allé au Thibet depuis le quatorzième siècle, si ce n'est l'auteur du présent ouvrage, un Anglais qui l'avait précédé, et le P. d'Andrada au dix-septième siècle? Encore aucun d'eux n'y est-il resté longtemps.

Nous sommes donc encore, malgré la boussole, la vapeur, les chemins de fer, le télégraphe électrique et les allumettes chimiques, de grands ignorants, et nous le serons longtemps. Nous avons fort

à faire avant de tout connaître, même dans cette humble et matérielle science qu'on appelle la géographie de notre planète. Nous avons fort à faire en fait d'exploration, et bien plus à faire surtout en fait de propagation de la foi ; car de tous ces pays, ou mal connus, ou tout à fait inconnus, les uns n'ont pas reçu la prédication chrétienne; les autres, s'ils l'ont reçue, ne l'ont pas acceptée : le bon grain, ou n'a pas été semé du tout, ou est tombé sur la pierre. L'intérieur de l'Afrique n'a jamais ouï parler du christianisme ; l'extrémité de l'Amérique méridionale pas beaucoup plus. Le Thibet et la Tartarie indépendante, s'ils ont été évangélisés, ne l'ont pas été depuis le quatorzième siècle. Tout le nord de l'Asie ne l'a jamais été que par des schismatiques. Bien des îles de l'Océanie n'ont été évangélisées (si je puis employer ici ce mot) que par des protestants. L'intérieur de l'Australie est une lettre morte, inconnue de tous, protestants et catholiques, missionnaires et voyageurs. Il y a donc encore beaucoup à explorer, beaucoup à apprendre, beaucoup à voyager, et surtout beaucoup à convertir.

Il s'agit, dans le livre dont on vient de lire le titre, de quelques-unes de ces contrées inconnues. L'auteur est à cette heure le seul Européen qui ait vu Lhassa, un des rares Européens qui ont vu Pékin. Mais il ne prétend pas, dans ses aventureux voyages, n'avoir été précédé par personne. Au temps où il n'y avait ni chemins de fer ni bateaux à vapeur, Lhassa et Pékin étaient cependant plus près de Paris et de Rome qu'ils ne le sont aujourd'hui : la foi anéantissait les distances plus sûrement alors que la vapeur ne le fait en notre siècle. La Tartarie et le Thibet étaient plus parcourus et mieux connus; il y avait des marchands génois à Pékin et des missionnaires franciscains partout. Nul homme, de nos jours, n'a encore renouvelé les voyages de Jean de Carpin, de Rubruquis et de Marco Polo. C'est l'histoire de ces voyages apostoliques et de ces héroïques aventures que M. l'abbé Huc nous raconte aujourd'hui.

Trois grandes époques se partagent l'histoire de la prédication chrétienne dans la Haute Asie.

Je ne parle pas ici des premiers temps apostoliques. Il ne paraît pas douteux que l'Inde ait reçu la parole divine de la bouche de l'apôtre saint Thomas. N'a-t-il pas même prêché dans la Chine? Cela n'est pas improbable. Il faut bien se figurer que la Chine, à cette époque, n'était pas aussi loin de l'Europe que nous le pensons : par la voie de mer, l'empire romain, grâce à la possession de l'Égypte et à la navigation des Arabes, touchait à l'Inde ; par la voie de terre, il était en rapport continuel avec l'empire parthique, et l'empire parthique touchait à la Chine. Les rapports, même directs, de l'empire chinois avec l'un ou l'autre des Césars Antonins ne sont pas douteux. Rien

n'empêche que les *Sères* des anciens, qui élevaient le ver et fabriquaient la soie, n'aient été les Chinois. En tout, ne nous figurons pas que toute chose en ce monde, et surtout dans le monde asiatique, soit allée en se perfectionnant. Il y avait alors, entre la Méditerranée et le fleuve Jaune, bien moins de souverainetés diverses, bien moins de déserts, bien moins de barbarie, qu'il n'y en a aujourd'hui. Ce n'est pas pour rien que depuis le souffle mahométan a passé sur l'Asie.

Dès les premiers siècles donc, il y eut des églises, peut-être dans la Chine, certainement dans les Indes. Ces églises, comme celles de la Perse, dépendaient du patriarche de Séleucie, et la langue syriaque, conservée dans la liturgie des chrétiens de l'Inde, est un monument de cette fraternité chrétienne entre l'occident et l'orient de l'Asie. Leurs rapports ne furent pas rompus, même par l'hérésie. Quand le patriarche de Séleucie tomba dans l'hérésie de Nestorius, il entraîna dans sa chute les chrétientés asiatiques ; mais il ne brisa pas entre elles le lien de la foi et n'arrêta même pas tout à fait le zèle de la prédication chrétienne. Il continua de donner des évêques à l'Inde, des missionnaires à la Chine. Dans les monuments des Églises nestoriennes, le métropolitain de la Chine est cité parmi ceux qui dépendent du *Catholicos* de Séleucie, transféré depuis à Bagdad, aujourd'hui à Mossoul. Et enfin l'inscription de Si-ngan-Fou, mise aujourd'hui au-dessus de toute contestation par les études des orientalistes de notre siècle, témoigne hautement de ces prédications chrétiennes des nestoriens en Chine. Elle parle de la religion *lumineuse* (ainsi qu'elle appelle le christianisme) apportée, ou du moins propagée au septième siècle par le prêtre Olopeon, venu du Ta-thsin (l'empire romain); de la fondation d'églises nombreuses, de l'érection de couvents; des vicissitudes diverses de la foi, persécutée par les bonzes, protégée par les empereurs. Elle est signée d'un évêque et de plusieurs prêtres dont les noms indiquent une origine syriaque, et qui reconnaissaient pour leur chef spirituel le *Catholicos* Anan-Yeschouah. Plus tard, le nestorianisme se propage dans le centre de l'Asie; une nation tartare, celle des Kéraïtes, se fait chrétienne, et, dans l'enthousiasme de sa foi nouvelle, elle devient une conquérante redoutable. L'un de ses rois arrive jusque sur les bords du Tigre; et c'est lui, selon la conjecture très-vraisemblable de M. l'abbé Huc, qui serait ce prêtre Jean, si célèbre dans tout le moyen âge; ce prêtre-roi, conquérant et missionnaire, que les voyageurs allaient chercher, en qui les croisés mettaient leur espérance, dont les nourrices racontaient aux enfants les splendeurs, dont les trouvères chantaient les exploits, qui écrivait aux papes des lettres respirant tout l'enthousiasme et tout l'orgueil de la puissance, auquel les papes répondaient avec sympathie pour son zèle, avec espoir

en son épée, mais avec une douce exhortation à entrer, par l'adhésion à l'Église, dans la plénitude de la foi chrétienne[1].

Ce zèle d'un côté, cette sympathie de l'autre, ont quelque chose qui me frappe. Quand on lit les rapports des premiers missionnaires catholiques qui, au treizième et au quatorzième siècles, pénétrèrent dans la Tartarie et la Chine, on est frappé de leur facilité à se rapprocher des nestoriens; ils semblent presque oublier que ces chrétiens sont des hérétiques. Plus tard, sans doute, quand il y aura antagonisme entre les deux prédications, ils rencontreront des luttes, des manœuvres perfides, un antagonisme insidieux dont ils seront bien forcés de se plaindre. Mais, en attendant, il semble qu'ils sachent gré à tous ceux qui, par un motif quelconque, « ou par esprit de contention, ou par esprit de vérité, » comme dit saint Paul (*Phil.*, II, 15, 19), ont annoncé le Christ. Et, de leur côté, attirés par cet accueil charitable, les nestoriens parlent fraternellement des catholiques. Dans l'Inde, au commencement du seizième siècle, des prêtres nestoriens, envoyés par le Catholicos Élie et venus par la Perse, se rencontrent tout à coup avec des prêtres portugais, auxquels Vasco de Gama vient à l'instant d'ouvrir la route des mers inconnue avant lui. Cette rencontre si inattendue semble avoir été pour les uns et pour les autres une joie sans mélange d'amertume. « Il y a, écrivent les nestoriens, dans la ville de Canaor, une vingtaine de Francs. Lorsque nous arrivâmes dans cette ville indienne, nous leur fîmes savoir que nous étions chrétiens et nous leur indiquâmes nos titres et nos qualités. Ils nous accueillirent avec grande allégresse, nous donnant de leurs habits et vingt drachmes d'or, voulant ainsi, à cause du Christ, rendre hommage à notre mission. Nous demeurâmes deux mois et demi auprès d'eux, et, à certains jours déterminés, ils nous demandaient de célébrer les saints mystères. Ils possèdent un oratoire où ils vaquent à la prière. Leurs prêtres font tous les jours les cérémonies de l'oblation et du sacrifice : telle est leur habitude. Aussi le jour du Seigneur, après que le prêtre avait célébré, nous étions admis à faire également nos saints offices. Ce spectacle réjouissait les yeux. Leur pays s'appelle Portugal. C'est une des régions des Francs. Leur roi se nomme Emmanuel, et nous prions le divin Emmanuel de le protéger[2]. »

Aujourd'hui, certes, lorsque les missionnaires de la vérité se rencontrent avec ceux de l'erreur, il n'y a rien et il ne saurait plus rien y avoir de cette sympathie. Cette omission, ou, si l'on veut, cette ignorance des points de dissentiment, n'est plus possible. Quelle que soit la circon-

[1] Bref du pape Alexandre III, adressé *Indorum regi sacerdotum sanctissimo* (1177).

[2] Assemani, *Bibliotheca Orientalis*, t. II. p. 488.

spection de ceux-ci, la charité de ceux-là, la courtoisie de tous, l'antagonisme s'établit à l'heure et à l'instant même.

Est-ce à dire que les allures de l'Église sont changées? Est-ce qu'elle avait autrefois envers les hérétiques une douceur et une tolérance qu'elle n'a plus? Il s'en faut bien. Mais c'est que les hérésies d'autrefois, si coupables et si condamnables qu'elles fussent, ne ressemblaient pas à l'hérésie d'aujourd'hui. Le schisme de Nestorius, celui d'Eutychès, celui de Photius, ont certes été bien condamnables; mais au moins ils ne touchaient qu'à un seul point de la doctrine; le dernier moine manquait à l'obéissance sans manquer à la foi. Ces hommes pour tout le reste demeuraient chrétiens. Ils persistaient pour tout le reste, et ils persistaient encore dans l'esprit de tradition, dans les enseignements qu'avaient reçus leurs pères, dans la foi au divin sacrifice, dans le culte des saints, dans le culte des images, dans l'invocation de la Vierge bénie. Les nestoriens eux-mêmes, qui refusent à Marie le titre de *Mère de Dieu*, interrompent cependant le cours de leur sacrifice pour la saluer avec les paroles de l'Archange. Je n'ai point le droit de savoir et de dire quelle vertu naturelle ou surnaturelle peut rester encore à ces éléments de la piété chrétienne conservés en dehors de la communion de l'Église ; mais ils ne peuvent subsister sans garder une certaine puissance morale et un certain droit à une compassion amicale de notre part. Le Grec, qui vénère les saints et suspend à tous les coins de ses rues une image de la Panagia; le pauvre soldat russe qui, prisonnier ou malade dans son ambulance, tire de son sein le scapulaire ou la médaille bénite et récite ouvertement sa prière sans avoir seulement un scrupule de respect humain ; ces autres soldats qui, en Hongrie, trouvant une église catholique démolie par les révolutionnaires, s'agenouillent, prient, puis mettent le tambour au milieu de l'église, et vont chacun y déposer leur pauvre kopeck qu'ils donnent au prêtre pour la réparation de l'église : comment voulez-vous que je n'aie pas pour eux quelque sympathie, et que nos cœurs, qui par malheur ne se rencontrent point dans la foi de l'Église, ne se rencontrent pas un instant dans le culte de Dieu, dans la confiance en Marie et dans la vénération des saints lieux? Mais un protestant qui insulte à tout ce que j'aime, qui dévaste nos Églises, qui blasphème la sainte Vierge, qui refuse sa foi et son respect à l'Eucharistie, qui méprise les saints et détruit leurs images, que voulez-vous que je lui dise? Théologiquement parlant il est chrétien, je n'en doute pas; mais j'ai quelque peine à trouver ce que son christianisme a de commun avec le mien. Le protestantisme n'est pas une hérésie partielle comme celle de Nestorius ou d'Eutychès : c'est une hérésie par laquelle le christianisme tout entier est faussé; même la corde vraie qu'il conserve sonne faux sous ses doigts. Il n'a pas tout nié ; mais d'un côté, en ouvrant la porte à l'inspiration

arbitraire ou à l'examen individuel, il a fait la religion personnelle au lieu d'être commune ; il a fait autant de christianismes divers qu'il y a de chrétiens ; s'il n'a pas tout nié, il a rendu tout niable. Et, d'un autre côté, la vérité qui lui reste, il lui donne parfois un accent si aigre, il l'amollit tellement par le vague de sa pensée, quand il ne la durcit point par le rigorisme de son esprit, qu'on la reconnaît à peine et qu'on est tenté de ne plus l'aimer.

Et cette différence entre le christianisme personnel des hérésies occidentales et le christianisme traditionnel des hérésies de l'Orient s'est bien fait sentir lorsque, après avoir circonvenu de leur mieux par des flatteries et des libéralités les églises orientales, les missionnaires protestants sont venus à leur proposer la réunion. Ils s'adressaient pourtant à des nestoriens, de tous peut-être les plus hostiles à l'Église catholique. C'était une thèse courante depuis bien longtemps dans le protestantisme que la similitude entre les Nestoriens et les Calvinistes. Il y a plus de cent ans, la Croze, bibliothécaire du roi de Prusse, publiait un livre où il prétend démontrer que les nestoriens de l'Inde, appelés chrétiens de saint Thomas, avant qu'un évêque portugais les eût réunis à l'Église, étaient de véritables protestants. Sa thèse avait été répétée sur tous les tons. Il n'en est pas moins vrai que, lorsqu'en Perse, au centre du nestorianisme, après bien des cajoleries, on a voulu obtenir de ces chrétientés si dégénérées, si pauvres, si souffrantes, si persécutées parfois, et que la protection anglaise eût mises à l'abri de la persécution; de ce clergé si peu instruit, si indigne, si relâché, un acte solennel d'union avec le protestantisme, on a été refusé. Il s'est trouvé là encore assez de christianisme traditionnel, assez de souvenir des apôtres et des martyrs de la Perse, assez de respect pour soi-même, pour les antécédents et pour la foi de son Église, assez d'esprit catholique, en un mot, chez ces hérétiques, pour qu'il en fût ainsi. C'était bien assez de l'erreur déjà très-funeste, mais enfin partielle et définie de Nestorius; on n'a pas voulu de l'erreur indéfinie de Calvin.

La prédication nestorienne fut donc, du septième au douzième siècle, à peu près la seule qui se fit entendre dans la haute Asie. Mais, au treizième siècle, la face de l'Asie tout entière changea complétement, et les événements en apparence les plus hostiles à la prédication catholique la ramenèrent sur ce théâtre d'où l'erreur nestorienne la tenait écartée. La conquête la plus rapide, et sans aucun doute, la plus vaste dont l'histoire rende témoignage, signale le commencement du treizième siècle. Un chef de Tartares Mongols, nomade, indigent, barbare, illettré, devenu en peu d'années le souverain d'un empire plus étendu que ne l'est aujourd'hui l'empire russe, aussi peuplé peut-être que l'a jamais été l'empire romain, Témoutchin, sous le prophétique surnom de Tchinguiz-Khan (le khan des

forts) étendit ses ravages depuis le fleuve Jaune jusqu'à l'Euphrate, et depuis la Chine jusqu'à la Crimée.

Cette conquête eut au plus haut degré le caractère de la barbarie. La victoire ne fut jamais si impitoyable. Des villes puissantes disparurent sans laisser de trace, des contrées peuplées devinrent des déserts. A Michabour, capitale du Khorassan, la rage de tuer alla jusqu'à massacrer les animaux domestiques. Ailleurs on construisit avec les têtes d'hommes coupées d'immenses pyramides sur le sol d'une ville qu'on avait mis quinze jours à détruire. Ces hommes se sentaient, comme Attila, une sorte de mission dévastatrice; ils étaient les envoyés de Dieu pour punir le monde. Si vous me demandez, disait Tchinguiz, de quel droit je vous reprends, je vous répondrai que je suis le fléau de Dieu, et que, si vous n'étiez pas de grands coupables, Dieu ne m'eût pas lancé sur vos têtes.

Et cependant un certain sens politique ne tarde pas à se montrer chez ces hommes que l'on eût volontiers pris pour des bêtes féroces. Ils s'aperçoivent bientôt de leur situation difficile entre les trois grands symboles religieux qui se partagent l'Asie : le christianisme, le mahométisme et le bouddhisme. Très-dégagés de foi et de traditions personnelles, n'ayant apporté des steppes de la Mongolie que la croyance au sabre tombé du ciel et quelques pratiques superstitieuses auxquelles ils ne tiennent guère, ils se posent dès l'abord en monarques philosophes, en grands politiques dignes du dix-huitième siècle, indifférents et sublimes au milieu de cette diversité de croyances, les tolérant toutes, les protégeant toutes, pour les dominer. Tchinguiz-Khan, ayant une chrétienne pour femme, des chrétiens, des mahométans, des idolâtres pêle-mêle dans son armée, laisse à son successeur la recommandation d'honorer tous les autels, mais de ne s'attacher à aucun; de protéger les ministres de tous les cultes sans se soumettre à aucun d'eux. Cette recommandation, après lui, sera fidèlement suivie; les khans de la Tartarie auront auprès d'eux, et avec des honneurs à peu près égaux, des prêtres chrétiens, des lamas et des imans. Ils protégeront les superstitions des bouddhistes, autoriseront la prière des musulmans, assisteront au sacrifice et accepteront même, à titre de pure cérémonie, le baptême des chrétiens. Ils ne se feront sérieusement les disciples d'aucune croyance, et ne se sentiront pas moins libre de soutenir ou de persécuter, si la politique le leur demande, telle croyance qu'ils jugeront à propos.

Et c'est là ce qui, avec le cours des temps, amena cette situation étrange par suite de laquelle ces hideux Tartares, déistes au fond de l'âme, avec quelques superstitions grossières, furent un moment les auxiliaires du christianisme. Ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que le mahométisme était en Asie leur grand ennemi. Le mahométisme est,

par sa nature, guerrier, conquérant, dominateur; il se personnifiait en Asie par de grandes monarchies, déjà en décadence, il est vrai, mais encore puissantes et armées. Ce fut le sultan d'Égypte qui, le premier, arrêta les armées mongoles et força le torrent à rétrogader. On vit alors ces Tartares, qui avaient fait la terreur de la chrétienté, préoccupé saint Louis, troublé le sommeil de Blanche de Castille; qui, en Pologne, en Russie, en Hongrie, avaient incendié les églises, égorgé les prêtres, multiplié les persécutions et les martyrs; contre lesquels les rois avaient invoqué le secours des papes, et les papes prêché la croisade, on les vit se rapprocher peu à peu des puissances de l'Occident, surtout depuis que, par la croisade de saint Louis, les puissances occidentales se furent rapprochées d'eux, et que le renom des armées franques eut frappé leurs oreilles. Alors, de leur demeure tartare de Karakoroum, de cette steppe située au bout du monde, où Tchinguiz-Khan, pour la première fois, avait convié les hordes mongoles à la conquête de la terre, les messagers commencèrent à aller et venir vers Rome, Paris et Londres. Le roi des rois, le kha-khan, qui avait besoin des chrétiens, et moins que lui encore, les princes ses vassaux, qui, sur le Wolga ou sur l'Araxe, étaient de redoutables et de puissants monarques, ne se firent faute d'adresser de belles paroles aux papes, à saint Louis, à Édouard Ier, à Philippe le Bel. Ils ne démentirent même pas les espérances que l'on avait de leur baptême; et, grâce aux équivoques d'un langage qu'on ne pouvait comprendre qu'à travers de douteuses traductions, grâce au caractère parfois équivoque des messagers eux-mêmes, dont quelques-uns ont bien pu être des aventuriers sans mission, on crut plus d'une fois le grand khan tout converti. Par ces ambassades, les princes mongols ne proposaient pas autre chose que de combattre ensemble les khalifes, de conquérir la Terre-Sainte, de délivrer Jérusalem et de partager les dépouilles du mahométisme, en laissant, comme de raison, les saints Lieux aux princes chrétiens. Eux-mêmes étaient à l'œuvre; le khalifat de Badgad succombait sous leurs coups, et peu s'en fallut que Jérusalem ne fût reconquise, et le mahométisme chassé de la Syrie par la seule main des Tartares.

Malheureusement l'esprit des croisades en ce siècle était déjà bien affaibli. Déjà la chrétienté, profondément divisée, n'avait pu se réunir pour protéger l'orient de l'Europe contre l'invasion mongole : elle ne put pas non plus se réunir pour aider les Mongols à vaincre le croissant. Les papes en vain accueillirent les envoyés tartares, appelèrent en vain l'Europe à la guerre sainte. La seconde moitié du treizième siècle n'est plus le siècle des croisades. Les croisades de saint Louis furent son œuvre personnelle à laquelle il conduisit ses peuples plus qu'il ne les y convia.

Mais ce qui résulta du moins de ces rapports entre les capitales européennes et le désert de Gobi, c'est que les routes s'ouvrirent vers l'Orient. Dès le milieu du treizième siècle (1245), le concile de Lyon envoya une double ambassade, à la fois politique et apostolique, l'une, de dominicains, au khan Baïdjar, en Perse ; l'autre, de franciscains, au grand khan, en passant par les bords du Wolga et les steppes de la Tartarie. Le franciscain Jean de Plan Carpin arriva jusqu'à la horde impériale, remit au khan un bref d'Innocent IV, et nous donna la première relation d'un voyage européen en Tartarie (1246-1257). Au temps de la croisade de saint Louis, une autre députation de dominicains, envoyée par ce prince, porta au grand khan, que l'on persistait à supposer chrétien, une magnifique chapelle en forme de tente (1248-1250). Un peu plus tard, nouveau besoin de convertir, nouvelle ambassade ; le moine franciscain Rubruk (Rubruquis) entreprit cet aventureux voyage de Tartarie, et vit encore le camp de la horde jaune (1253-1255). Il faut le dire, la plupart de ces envoyés furent tristement reçus, écoutés avec curiosité plutôt qu'avec intérêt, et compris tout simplement dans le catalogue d'ambassadeurs tributaires, de prêtres à la suite et de religions sujettes, que l'orgueilleuse tolérance du chef des Tartares se faisait gloire de traîner après elle. Mais, peu importe, la route était tracée ; elle devait être suivie par la civilisation, par le commerce et surtout par la foi chrétienne. Gênes et Venise, ces opulentes rivales, y poussèrent leurs marchands ; les trois célèbres négociants vénitiens Polo firent jusqu'à trois fois le voyage du Cathay et de Kambaluk (Pékin). Rome surtout poussa sur cette route ses missionnaires. Innocent IV établit la société des Frères voyageurs en Jésus-Christ, composée de dominicains et de franciscains ; et tel fut dans les deux ordres, saintement rivaux, le zèle pour s'y enrôler, qu'il fallut l'arrêter, afin que les chapitres et les couvents d'Europe ne restassent point déserts. Jamais, certes, auparavant, soit par terre, soit par mer, il n'y avait eu un tel passage de l'Europe à la Chine. Par terre, même aujourd'hui, il n'y en a pas encore un pareil. Le commerce anglais, aidé de la vapeur, de ses millions, de ses canons, n'a pas encore pénétré là où pénétrèrent alors quelques moines, à pied, sans armes et sans argent.

C'est ici la seconde grande époque de la prédication chrétienne dans la haute Asie, et les fruits en furent admirables. Jean de Plan Carpin et Rubruquis n'avaient été que des ambassadeurs ; le khan des Tartares les avait renvoyés avec une réponse plus ou moins fière sans leur laisser le temps de prêcher. Mais ceux qui leur succédèrent sur cette route une fois connue, missionnaires moins officiels, purent répandre la foi, fonder des églises ; et une chrétienté véritable, sur les débris de la chrétienté nestorienne tombée dans le déclin, s'éleva en Chine et dans

la Tartarie. A ce moment du reste (1305) on pouvait croire le nestorianisme rentré dans le sein de l'Église ; le Catholicos de Séleucie avait fait acte de soumission envers Rome. C'est alors qu'une église catholique s'éleva à Pékin, que Jean de Mont-Corvin, illustre par cinquante ans de prédication et de voyages (1298-1331), en fut le premier archevêque catholique, et que trois évêchés rayonnèrent autour de lui. Il y eut alors une grande époque pour l'Église, et ce fut incontestablement celle où la propagande de la foi dans les contrées asiatiques fut la plus brillante et la plus active. Rome était pourtant dans le deuil ; le Saint-Siége avait été transféré à Avignon; l'Église était attristée et amoindrie par ce veuvage. Mais, à cette époque-là même, la Géorgie, la Perse, la Crimée, la Chine, la Tartarie, recevaient des missionnaires catholiques. Jean XXII, du fond de son palais d'Avignon, stimulait partout le zèle des missionnaires, appelait les païens à l'Evangile, les nestoriens et les jacobites à l'unité catholique, fortifiait et raffermissait la congrégation des *Frères voyageurs en Jésus-Christ* ; Jean de Mont-Corvin mourait après avoir en Chine converti 30,000 infidèles; la Crimée devenait chrétienne; Benoît XII recevait en 1338 une ambassade du khan des Tartares. Au nord même de la Grande-Muraille, les missionnaires franciscains se constituaient régulièrement : et enfin telle était l'influence chrétienne dans le centre de l'Asie, que, dans le Thibet, le bouddhisme lui-même se réformait sur le modèle de l'Église et que son prophète Tsong-Kaba n'est qu'un copiste et un disciple infidèle des missionnaires catholiques.

Ainsi le christianisme se développait, grâce à la seule tolérance de l'empire tartare; bien que les fils de Tchinguiz-Khan, parfois infidèles à sa maxime, ne laissassent pas de fléchir, à l'Occident vers le mahométisme, à l'Orient vers le bouddisme, peu importe : cette politique vacillante et neutre suffisait à l'Église. Mais, quand l'empire tartare tomba, les religions indigènes reprirent leur force et étouffèrent de nouveau le christianisme. La Chine redevenue indépendante (1369) se tint en garde plus que jamais contre tout ce qui lui venait de l'étranger. A l'Orient, Tamerlan, probablement déiste comme Témoutchin, mais déiste persécuteur, écrasa le christianisme asiatique sous les ruines dont il couvrait l'Asie.

Une troisième époque, après celle de la prédication nestorienne et celle de la prédication catholique des Franciscains, s'ouvre maintenant à notre étude. Après un sommeil de près de cent ans, les missions chrétiennes se réveillent en Asie. Ce ne sont plus les plateaux de la Tartarie, vastes déserts blanchis d'ossements humains ; mais c'est la mer, qui, grâce à la découverte de Vasco de Gama, amène les missionnaires européens, dans l'Inde d'abord, puis dans la Chine. Je n'ai pas besoin de raconter cette histoire mieux connue, qui s'ouvre avec saint François-Xa-

Mais ce qui résulta du moins de ces rapports entre les capitales européennes et le désert de Gobi, c'est que les routes s'ouvrirent vers l'Orient. Dès le milieu du treizième siècle (1245), le concile de Lyon envoya une double ambassade, à la fois politique et apostolique, l'une, de dominicains, au khan Baïdjar, en Perse : l'autre, de franciscains, au grand khan, en passant par les bords du Wolga et les steppes de la Tartarie. Le franciscain Jean de Plan Carpin arriva jusqu'à la horde impériale, remit au khan un bref d'Innocent IV, et nous donna la première relation d'un voyage européen en Tartarie (1246-1257). Au temps de la croisade de saint Louis, une autre députation de dominicains, envoyée par ce prince, porta au grand khan, que l'on persistait à supposer chrétien, une magnifique chapelle en forme de tente (1248-1250). Un peu plus tard, nouveau besoin de convertir, nouvelle ambassade ; le moine franciscain Rubruk (Rubruquis) entreprit cet aventureux voyage de Tartarie, et vit encore le camp de la horde jaune (1253-1255). Il faut le dire, la plupart de ces envoyés furent tristement reçus, écoutés avec curiosité plutôt qu'avec intérêt, et compris tout simplement dans le catalogue d'ambassadeurs tributaires, de prêtres à la suite et de religions sujettes, que l'orgueilleuse tolérance du chef des Tartares se faisait gloire de traîner après elle. Mais, peu importe, la route était tracée ; elle devait être suivie par la civilisation, par le commerce et surtout par la foi chrétienne. Gênes et Venise, ces opulentes rivales, y poussèrent leurs marchands ; les trois célèbres négociants vénitiens Polo firent jusqu'à trois fois le voyage du Cathay et de Kambaluk (Pékin). Rome surtout poussa sur cette route ses missionnaires. Innocent IV établit la société des Frères voyageurs en Jésus-Christ, composée de dominicains et de franciscains ; et tel fut dans les deux ordres, saintement rivaux, le zèle pour s'y enrôler, qu'il fallut l'arrêter, afin que les chapitres et les couvents d'Europe ne restassent point déserts. Jamais, certes, auparavant, soit par terre, soit par mer, il n'y avait eu un tel passage de l'Europe à la Chine. Par terre, même aujourd'hui, il n'y en a pas encore un pareil. Le commerce anglais, aidé de la vapeur, de ses millions, de ses canons, n'a pas encore pénétré là où pénétrèrent alors quelques moines, à pied, sans armes et sans argent.

C'est ici la seconde grande époque de la prédication chrétienne dans la haute Asie, et les fruits en furent admirables. Jean de Plan Carpin et Rubruquis n'avaient été que des ambassadeurs ; le khan des Tartares les avait renvoyés avec une réponse plus ou moins fière sans leur laisser le temps de prêcher. Mais ceux qui leur succédèrent sur cette route une fois connue, missionnaires moins officiels, purent répandre la foi, fonder des églises ; et une chrétienté véritable, sur les débris de la chrétienté nestorienne tombée dans le déclin, s'éleva en Chine et dans

la Tartarie. A ce moment du reste (1305) on pouvait croire le nestorianisme rentré dans le sein de l'Église ; le Catholicos de Séleucie avait fait acte de soumission envers Rome. C'est alors qu'une église catholique s'éleva à Pékin, que Jean de Mont-Corvin, illustre par cinquante ans de prédication et de voyages (1298-1331), en fut le premier archevêque catholique, et que trois évêchés rayonnèrent autour de lui. Il y eut alors une grande époque pour l'Église, et ce fut incontestablement celle où la propagande de la foi dans les contrées asiatiques fut la plus brillante et la plus active. Rome était pourtant dans le deuil ; le Saint-Siége avait été transféré à Avignon; l'Église était attristée et amoindrie par ce veuvage. Mais, à cette époque-là même, la Géorgie, la Perse, la Crimée, la Chine, la Tartarie, recevaient des missionnaires catholiques. Jean XXII, du fond de son palais d'Avignon, stimulait partout le zèle des missionnaires, appelait les païens à l'Evangile, les nestoriens et les jacobites à l'unité catholique, fortifiait et raffermissait la congrégation des *Frères voyageurs en Jésus-Christ* ; Jean de Mont-Corvin mourait après avoir en Chine converti 30,000 infidèles; la Crimée devenait chrétienne; Benoît XII recevait en 1338 une ambassade du khan des Tartares. Au nord même de la Grande-Muraille, les missionnaires franciscains se constituaient régulièrement : et enfin telle était l'influence chrétienne dans le centre de l'Asie, que, dans le Thibet, le bouddhisme lui-même se réformait sur le modèle de l'Église et que son prophète Tsong-Kaba n'est qu'un copiste et un disciple infidèle des missionnaires catholiques.

Ainsi le christianisme se développait, grâce à la seule tolérance de l'empire tartare; bien que les fils de Tchinguiz-Khan, parfois infidèles à sa maxime, ne laissassent pas de fléchir, à l'Occident vers le mahométisme, à l'Orient vers le bouddisme, peu importe : cette politique vacillante et neutre suffisait à l'Église. Mais, quand l'empire tartare tomba, les religions indigènes reprirent leur force et étouffèrent de nouveau le christianisme. La Chine redevenue indépendante (1369) se tint en garde plus que jamais contre tout ce qui lui venait de l'étranger. A l'Orient, Tamerlan, probablement déiste comme Témoutchin, mais déiste persécuteur, écrasa le christianisme asiatique sous les ruines dont il couvrait l'Asie.

Une troisième époque, après celle de la prédication nestorienne et celle de la prédication catholique des Franciscains, s'ouvre maintenant à notre étude. Après un sommeil de près de cent ans, les missions chrétiennes se réveillent en Asie. Ce ne sont plus les plateaux de la Tartarie, vastes déserts blanchis d'ossements humains ; mais c'est la mer, qui, grâce à la découverte de Vasco de Gama, amène les missionnaires européens, dans l'Inde d'abord, puis dans la Chine. Je n'ai pas besoin de raconter cette histoire mieux connue, qui s'ouvre avec saint François-Xa-

grandeurs et aux vertus de la race anglo-saxonne de ce côté-ci, et même, si on l'exige, de l'autre côté de l'Atlantique. Je conviens que ce sera une touchante uniformité lorsque, du pôle nord à l'équateur et de l'équateur au pôle sud, le réseau du chemin de fer universel, enfin complété, portera partout le *Times* et les *Traités religieux*, et convertira le monde entier à la religion de Henri VIII, à la coutellerie de Sheffield et aux cotonnades de Manchester; lorsque partout, avec une régularité édifiante, les miss puritaines prendront le thé à la même heure; que partout, à la même heure, les ouvriers s'enivreront religieusement avec du gin ; lorsque, tous les dimanches, à la même heure, on lira régulièrement la Bible anglaise approuvée par Sa Majesté Jacques Ier, après quoi les femmes passeront régulièrement la journée à regarder à travers une vitre fermée la rue déserte où la pluie tombe régulièrement. Quand le monde, d'un bout à l'autre, sera ainsi fait, il sera sans doute à l'apogée de sa destinée, au comble de sa civilisation, au zénith de son progrès, et on n'aura plus qu'à attendre le jour du jugement dernier et la réprobation des pécheurs avec cette satisfaction de soi-même et ce mépris d'autrui qui caractérise le méthodisme.

Tout cela est fort beau, sans doute; j'ai le tort, pourtant, et comme chrétien, et même comme ami de la civilisation, de vouloir quelque chose de plus, de préférer l'esprit français au *cant* anglais, nos mœurs et nos langues néo-latines au parler et aux façons d'outre-Manche, les institutions locales des peuples européens aux importations anglaises, le soleil même au charbon de terre, et, par-dessus tout, le chapelet au *Common prayer book*. Par moments je me sens cette fantaisie de souhaiter à l'Amérique centrale de rester barbare à la façon des colons espagnols, plutôt que d'être civilisée à la façon des flibustiers yankees armés pour la sainte cause de l'esclavage. Et surtout, pour parler tout à fait sérieusement et pour rentrer dans mon sujet, j'éprouve une amère douleur en me disant que la terre défrichée par nos missionnaires serait livrée à des négociants distributeurs de bibles; que ceux qui seuls ont franchi la frontière chinoise, prêché au péril de leur vie et fondé des chrétientés avec leur sang, seraient, grâce à la prépondérance politique de la Grande-Bretagne, supplantés par ces touristes honnêtes qui se sont gardés de jamais dépasser les factoreries de Canton et la portée des canons anglais, et dont beaucoup sont missionnaires en ce sens seulement qu'ils ajoutent à leur commerce une subvention des sociétés bibliques.

Mais « espérons des choses meilleures. » Et ce qui me paraît ressortir de tout ceci, c'est que, plus que jamais, aujourd'hui, l'Église catholique, l'esprit catholique est la seule sauvegarde de la liberté du genre humain. Si l'Asie doit être conquise par l'Europe (je n'en suis pas encore sûr), qu'elle soit conquise par l'Europe catholique et qu'il

se fasse une Europe catholique pour accomplir cette conquête, ou que du moins la France, seule espérance de la catholicité en dehors de l'Europe, intervienne et intervienne catholiquement dans cette conquête. Mais, si l'Asie n'était destinée qu'à devenir un grand fief britannique sur lequel les deux nations anglo-saxonnes s'appuieraient un jour pour écraser tout ce qui, en ce monde, appartient encore à l'ancienne Europe, à la race latine, à l'esprit méridional, à la liberté, je ne dirai pas politique, mais intellectuelle et morale, à l'Église catholique, à la religion vivante et sympathique de nos pères ; s'il devait en être ainsi, ne serions-nous pas tenté de demander qu'on tirât le canon pour la cause du grand dragon jaune, pour que les mandarins restent en place et pour que les Chinois demeurent Chinois?

Je demande pardon à M. l'abbé Huc et à mes lecteurs de m'être laissé entraîner si loin ; j'aurais dû parler de lui davantage, s'il eût été besoin de recommander un livre que recommandent d'avance et le nom de l'auteur et son sujet. Nous lui demanderons seulement, si sa seconde édition n'est pas encore prête, de revoir les dates, qui, par la faute sans doute de l'imprimeur, sont trop souvent absentes, quelquefois inexactes et contradictoires. Ailleurs, par une inadvertance de même nature, l'empereur Frédéric II est appelé deux fois Frédéric Barberousse; Frédéric II était trop Méridional, trop Italien et trop Sicilien pour mériter ce surnom. Je relève ces misères par suite d'un vieux préjugé qui est de supposer que les lecteurs lisent pour savoir et désirent savoir exactement, même les détails ; c'est un préjugé du temps passé auquel je suis sujet, mais auquel M. Huc, je le sais, est sujet comme moi. Il a tenu à faire un livre excellent, et je tiens à faire son livre parfait.

FRANZ DE CHAMPAGNY.

MÉLANGES

M. BOISSONADE ET M. QUATREMÈRE

Le mois qui vient de s'écouler a vu mourir deux savants illustres, deux gloires de l'Institut. Quand mon père, à l'occasion de l'*Œdipe à Colone* de Sophocle, parlait dans ce recueil de M. Boissonade qui s'était « condamné lui-même à une retraite absolue et à descendre, comme Œdipe, vivant et plein de force, dans un silence pareil à celui du tombeau, » il était loin de s'attendre à voir, si peu de temps après, s'éteindre cette vie si noblement employée. On nous eût encore plus surpris si on nous eût dit, quand nous voyions il y a quelques mois M. Quatremère, plein de force et d'activité, poursuivre son enseignement avec autant de zèle qu'à aucune époque de sa longue carrière, qu'il aurait aussitôt disparu. Ce sont deux grandes et irréparables pertes qui viennent continuer le long nécrologe de cette année, dans lequel les noms de MM. Boissonade et Quatremère s'ajoutent à ceux de Paul Delaroche, de M. Cauchy, du baron Thénard et d'Alfred de Musset. Nous voulons ici du moins, avant que ces cendres illustres soient refroidies, rendre un dernier hommage aux deux doyens de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et retracer en quelques mots l'exemple de deux vies scientifiques si pures et si bien remplies.

Pour M. Boissonade, ce n'est pas seulement le respect et l'admiration dus à l'un des hommes dont la France s'honore le plus dans les sciences historiques, ce n'est pas ce sentiment seul qui me pousse à parler, je remplis un devoir sacré. Puisqu'un excès de modestie à jamais regrettable nous a défendu, à nous tous qui nous honorions du titre d'élèves de M. Boissonade, d'accompagner à sa dernière demeure le maître illustre dont nous avions suivi les leçons, nous devons du moins déposer sur sa tombe le tribut de notre reconnaissance. Ce n'est qu'avec un cœur profondément ému que, pour ma part, je me rappellerai toujours quels soins paternels, quelle bonté M. Boissonade m'a témoignés, malgré mon extrême jeunesse, durant les quelques années que j'ai eu le bonheur de le connaître de près et de profiter de son précieux enseignement; pouvoir me dire son élève restera mon plus beau titre, et ce souvenir sera un des plus doux et des plus précieux de ma vie.

M. Boissonade était né à Paris, le 12 août 1774, d'une ancienne famille

de gentilshommes de Gascogne. Il fit, au collége d'Harcourt, de profondes et solides études, comme on savait les faire alors, quoique ses succès universitaires ne semblassent pas présager l'éclat de sa carrière, circonstance qui lui est commune avec bien d'autres hommes célèbres. Sortant du collége, M. Boissonade entra, au commencement de 1792, comme attaché au ministère des affaires étrangères; c'est là que la Convention le trouva. Un arrêté spécial du Comité de salut public, en date du 2 floréal an II, maintint dans ses fonctions « le citoyen Boissonade, ci-devant noble, » à cause de son mérite et des services qu'il rendait. Cette distinction était d'autant plus flatteuse, que M. Boissonade était loin d'avoir embrassé le parti de la Révolution. A la fin de 1795, il venait d'être nommé secrétaire de la légation française dans les Ligues Grises, quand il prit part, le 13 vendémiaire, à l'insurrection des sections de Paris, lasses du joug sanglant de la Convention et désireuses de rétablir en France l'ordre et la monarchie. Le canon qui mitrailla les sectionnaires sur les marches de Saint-Roch brisa la carrière diplomatique de M. Boissonade. Destitué après la victoire de la Convention, il fut rendu aux lettres et à la science. Voyant le chemin fermé devant lui dans l'administration, M. Boissonade devint helléniste; et depuis ce jour décisif dans sa vie, il ne sortit plus de sa carrière littéraire que pour un instant, lorsqu'en 1800, à l'organisation des préfectures, Lucien Bonaparte, avec qui il était lié, le fit nommer secrétaire général de la Haute-Marne. Mais il ne resta pas longtemps dans cette dernière situation. Au bout de quelques mois, dégoûté de l'administration et regrettant amèrement le calme de sa vie scientifique, M. Boissonade revint à ses études chéries, auxquelles il est resté fidèle jusqu'à sa mort.

C'est de ce moment que date l'éclat de sa renommée. Jusque-là, M. Boissonade n'était encore connu que par un essai de traduction de Martial, ouvrage peu digne de ses travaux postérieurs, et par quelques articles insérés dans le *Magasin encyclopédique* de Millin. Au commencement de 1800, il avait annoncé un cours libre de grec; mais sa rentrée dans l'administration l'avait empêché de donner suite à ce projet. Rendu à la science, M. Boissonade s'adonna avec plus d'ardeur que jamais à l'étude de la langue d'Homère. Sa première publication, les *Héroïques* de Philostrate, imprimée en 1806, le mit immédiatement au premier rang parmi les philologues de l'Europe. Sept ans après, en 1813, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, alors Classe d'histoire et de littérature ancienne, l'admit dans son sein. A dater de ce moment, le savant helléniste ne cessa pas un instant de produire avec une activité vraiment étonnante. Nous ne pouvons pas indiquer ici tous les auteurs anciens qu'il a publiés pour la première fois, ou dont il a donné des éditions, toujours marquées du sceau d'une érudition et d'une critique supérieure. Byzantins, rhéteurs, sophistes, aussi bien que les écrivains de la plus belle époque, rien n'était indigne de son attention; je lui ai souvent entendu dire, et c'était un principe qu'il aimait à rappeler, que dans les littératures anciennes il ne fallait rien négliger, et que partout il y avait pour nous profit et instruction. Parmi ces nombreux travaux, je citerai seulement la collection des poëtes grecs, aujourd'hui rare et recherchée; l'édition des fables inédites de Babrius, découvertes par M. Minoyde Minas, dans

une bibliothèque du mont Athos, dont la publication avait été confiée a M. Boissonade par M. Villemain, alors ministre de l'Instruction publique.

On dit en France que l'Allemagne est la terre classique de la philologie. En cela comme toujours, nous sommes trop portés à nous déprécier en faveur des étrangers. Oui, certes, si l'on veut considérer le nombre des philologues, les habitudes et les goûts d'érudition, l'Allemagne est bien la terre classique de la philologie ; et d'ailleurs, en Allemagne, il existe un public pour les œuvres de ce genre. Ce n'est pourtant pas là une raison pour nous humilier, comme le font certains savants, devant nos voisins d'outre-Rhin. La France n'a pas à rougir de ses philologues, et les noms des Henri Estienne, des Scaliger, des Casaubon, des Saumaise, des Villoison et des Boissonade peuvent bien marcher de pair avec ceux des Wolff, des Ernesti, des Hermann et des Bœckh. J'irai même plus loin. Les philologues français, s'ils sont moins nombreux, ont certaines qualités auxquelles les Allemands n'atteignent que bien rarement. M. Boissonade, sous ce rapport, était le type le plus parfait et le plus éminent de l'helléniste français. A une érudition profonde et toujours sûre, qui pouvait lutter avec celle des colosses de l'Allemagne, il joignait un goût littéraire exquis, un esprit fin et délicat. Aussi sa supériorité fut-elle, dès son premier ouvrage, reconnue par l'Allemagne elle-même. M. Boissonade a cela de commun avec Villoison, autre type un peu moins parfait peut-être de notre philologie, qu'il a été entièrement adopté par les savants allemands. C'est de la Hesse que M. Osann est venu chercher pour le publier, plus de trente ans après la mort de l'auteur, le dernier manuscrit de Villoison, son beau travail sur le *Traité de la nature des dieux* de Cornutus. M. Boissonade trouva de même toujours de l'autre côté du Rhin des éditeurs empressés pour ses publications.

Dans le monde, quand on parle d'un philologue, on se figure un pédant lourd et ennuyeux, toujours hérissé de latin et de grec. M. Boissonade était bien loin de ce type imaginaire. Il n'appliquait pas son goût parfait à l'étude exclusive des auteurs de l'antiquité ; les littératures de l'Europe moderne lui étaient également familières et lui fournissaient une source de comparaisons toujours fines et ingénieuses. Quelques-uns de nos auteurs français ont été pour lui l'objet d'éditions données avec le même soin et avec la même supériorité que celles des écrivains grecs. Nous citerons surtout son *Télémaque*, accompagné de notes où sont rapportés tous les passages antiques que l'éloquent archevêque de Cambrai a consultés ou imités. C'est dans cette édition seulement que les amis des lettres doivent lire désormais le chef-d'œuvre de Fénelon. Écrivain pur et élégant, M. Boissonade a publié, de 1803 à 1813, d'abord dans le *Mercure*, puis dans le *Journal de l'Empire*, une série d'articles littéraires, signés d'un modeste Ω, et dont la publication eut alors un grand retentissement. Ces articles, dont le recueil offrirait aujourd'hui un véritable intérêt, dénotaient un critique supérieur et un littérateur du premier ordre. M. Boissonade eût pu prétendre dans ce genre à un éclatant succès; il y renonça pour se consacrer entièrement à la science. Causeur spirituel et distingué, homme du monde élégant et recherché, il s'enferma de bonne heure dans une retraite sévère, renonçant aux plaisirs de la société pour se livrer

sans distraction à ses travaux. Quand M. Biot, dans son discours de réception à l'Académie française, encourageait les jeunes gens à se livrer avec désintéressement et dévouement à l'étude de la science, il n'eût pu leur citer un plus noble exemple à suivre que celui de cet homme, renonçant volontairement à une renommée brillante et facile, pour se livrer sans réserve à des études plus obscures, afin de faire avancer la science et de contribuer à nous faire mieux connaître cette belle littérature grecque qui restera toujours la source première du vrai goût.

C'était déjà de l'exemple d'un autre helléniste que Laharpe, dans ses belles leçons sur la philosophie du dix-huitième siècle, se servait pour réfuter la théorie sensualiste d'Helvétius. « J'ai vu, dit-il, notre célèbre Villoison, avec toute la fraîcheur de sa jeunesse et de sa figure, travailler au grec quinze heures par jour comme un vieux savant à cheveux blancs, sans songer seulement qu'il y eût un autre usage à faire de son jeune âge et de ses journées. Je lui demandai un jour quels étaient donc ses délassements, puisqu'enfin il en faut toujours un peu. Il me dit que, quand il se sentait la tête lasse, il se mettait quelque temps à la fenêtre, et il demeurait rue Saint-Jean-de-Beauvais ! On peut juger de ses *plaisirs sensuels* et de ses *commencements de plaisir*[1]. »

Je ne tracerais qu'un portrait bien incomplet de M. Boissonade, si je ne parlais de son enseignement. En 1809 M. de Fontanes, grand-maître de l'Université, nomma professeur de littérature grecque à la faculté des lettres de Paris le vieux Larcher, traducteur d'Hérodote, dont les plaisanteries de Voltaire et de Paul-Louis Courier ne doivent point faire méconnaître le mérite. Le grand âge de ce savant ne lui permettant pas de remplir lui-même sa chaire, M. Boissonade fut chargé de le suppléer. Trois ans après, en 1812, Larcher étant mort, son suppléant, présenté par la Faculté, le remplaça comme professeur titulaire. Il continua sans interruption son professorat à la Sorbonne jusqu'en 1828, année où il succéda à M. Gail comme professeur au Collége de France. Il transporta alors son enseignement dans cette nouvelle chaire, et confia celle de la Sorbonne aux mains d'un suppléant. Ceux qui ont eu le bonheur de le connaître longtemps et de profiter pendant un grand nombre d'années de ses leçons et de ses conseils parleront de l'éclat de son enseignement à la Sorbonne. Pour moi, je ne veux rappeler que ce que j'ai connu moi-même, ces leçons des dernières années où, à quatre-vingts ans, entouré de l'admiration et de la vénération de ses jeunes élèves, M. Boissonade montrait encore autant de vivacité d'esprit, autant de lucidité et de finesse qu'à trente-cinq ans, quand il était pour la première fois monté dans sa chaire de professeur. C'était avec un sentiment de pieuse émotion que nous recueillions les derniers enseignements de notre illustre maître, heureux d'avoir pu le connaître et profiter de la fin de sa vie, et tremblant à chaque instant de voir cesser ces précieux enseignements. Jamais cours n'a été mieux fait que celui de M. Boissonade. C'est dans sa chaire qu'il déployait toutes ses éminentes qualités. Érudition profonde, sûre et variée, goût littéraire exquis et richesse

[1] *Cours de littérature*, t. XV, p. 449.

prodigieuse de rapprochements aussi délicats que toujours bien placés avec les littératures modernes, tout s'y trouvait. Il ne cherchait pas seulement à former des philologues, il voulait faire des hommes de goût. Nous aurions pu encore profiter deux ans de cet enseignement dont chaque jour était si précieux ; mais en 1855, au moment où, après une interruption de deux années, M. Boissonade allait reprendre son cours, il renonça tout à coup à l'enseignement pour s'enfermer dans la retraite et le silence absolu où il attendit la mort, qu'il reçut en chrétien. Ce n'est pas à nous qu'il appartient de révéler les causes véritables de cette retraite inattendue. Disons seulement que ç'aurait été un devoir de tout faire pour profiter jusqu'au dernier moment de l'activité d'un tel homme.

L'enseignement de M. Boissonade n'était pas seulement pour lui l'occasion de déployer tous les dons éminents de son esprit, il y montrait aussi les nobles qualités de son cœur. J'ai déjà parlé de la bonté paternelle qu'il m'avait toujours montrée. M. Boissonade aimait les jeunes gens et les accueillait tous avec bienveillance. Un de nos savants les plus distingués, son élève, M. Philippe Le Bas, auteur d'une intéressante notice sur son illustre maître, révèle à ce sujet un trait bien touchant. M. Boissonade tenait note de tous ceux des jeunes auditeurs de son cours qui lui paraissaient faire preuve d'attention et de dispositions heureuses. Il ajoutait plus tard de nouvelles indications à ces notes, à mesure que quelque événement survenait à ses anciens élèves, et il les suivait ainsi d'un œil paternel pendant toute la durée de leur carrière, comme s'ils eussent été en quelque sorte ses enfants. Ces notes sont conservées précieusement et resteront comme un titre d'honneur pour tous ceux qui s'y trouvent inscrits.

M. Quatremère, sous ce rapport, contrastait avec M. Boissonade. D'un caractère bizarre et souvent morose, M. Quatremère était cependant un des hommes les plus extraordinaires de notre époque. On peut le comparer au cardinal Mezzofante, auquel il était même supérieur, non pour parler, mais pour entrer dans la connaissance intime des langues les plus difficiles et les plus compliquées avec une promptitude et une sûreté incomparables. M. Quatremère n'appartenait pas à la grande école de philosophie grammaticale dont Burnouf a été le plus éclatant représentant ; il laissait même à désirer sous le rapport de la méthode. Son esprit manquait de création, et les résultats qu'il tirait de ses prodigieuses connaissances n'étaient pas en proportion avec son immense érudition. Mais, quand on le suivait sur le terrain même de la connaissance pratique des langues, du sens véritable de tel ou tel mot dans les différents passages, en quelque langue que ce fût, M. Quatremère se trouvait dans son élément, et nul ne pouvait lutter avec lui. Jamais vocabulaire polyglotte ne fut comparable à la tête de cet éminent orientaliste; c'était comme un vaste répertoire où venaient se classer l'hébreu, le chaldaïque, le syriaque, le persan, l'arabe, le copte, l'arménien, le turc, sans compter bien d'autres langues.

M. Quatremère naquit à Paris, le 12 juillet 1782, d'une vieille et respectable famille de la bourgeoisie; il était neveu de l'illustre Quatremère de Quincy. Son père monta sur l'échafaud révolutionnaire en 1794. Lui-même, privé de son patrimoine, ne put terminer ses études classiques que grâce

au désintéressement de son instituteur. Il se destina d'abord à l'École polytechnique; mais bientôt, sa vocation devenant plus impérieuse, il aborda l'étude des langues orientales. Élève de Sylvestre de Sacy et de Chézy, il apprit sous leur direction l'arabe et le persan, et bientôt après, sans autre guide que lui-même, l'hébreu, le chaldaïque, le syriaque et l'arménien. En 1809, il fut nommé professeur de littérature grecque à la Faculté des lettres de Rouen, et il resta dans cette ville jusqu'en 1815, année où, nommé membre de l'Académie des inscriptions, il revint à Paris. Quatre ans plus tard, il fut chargé de la chaire d'hébreu au Collége de France, où il rétablit l'étude régulière et complète de cette langue; et, en 1832, il succéda à son maître M. de Chezy comme professeur de persan à l'École des langues orientales vivantes. Nous ne chercherons pas à rappeler ici les titres des divers ouvrages de M. Quatremère, peu nombreux, du reste, mais tous remplis d'une science profonde. Depuis bien des années il ne produisait plus guère, et partageait sa vie entre son professorat et sa passion pour les beaux livres, qui lui avait fait rassembler une bibliothèque de plus de quarante mille volumes, d'une richesse et d'un prix incomparables.

Je n'ai pu profiter qu'une année seulement de l'enseignement de M. Quatremère, enseignement sans éclat peut-être, mais solide et qui apprenait beaucoup. Sa première leçon, l'année dernière, était une leçon de circonstance. Voulant protester contre l'introduction, tentée en France avec un grand retentissement, des témérités sans limites de l'exégèse biblique allemande, il reprenait toutes les théories de cette exégèse, toutes ses objections contre l'authenticité des Livres saints, et les réfutait avec l'autorité de son savoir. Il nous parlait d'abord de Richard Simon, de ses hypothèses hardies, quelquefois ingénieuses, et du degré jusqu'auquel on peut en adopter une partie. Puis il prenait un livre publié au dix-huitième siècle par un médecin de Montpellier, Astruc, et nous montrait que dans ce livre de deux cents petites pages étaient présentés, sous la forme d'un paradoxe audacieux, ingénieusement et spirituellement développé, toutes les idées, tous les arguments que l'exégèse allemande a repris et délayés dans de gros et lourds volumes. Réfutant alors ces arguments, la fameuse et impossible distinction entre les fragments *Elohim* et les fragments *Jehovah*, les traces d'une ancienne rédaction polythéiste, toutes les objections présentées contre l'authenticité de l'œuvre de Moïse, il nous montrait que non-seulement ces hypothèses étaient aussi contraires à la véritable science qu'hostiles à la religion, mais qu'elles n'avaient pas même le mérite de la nouveauté; que, supportables quand elles étaient présentées comme un amusement pour l'esprit, elles n'avaient aucune excuse et devenaient justiciables de l'esprit sainement critique de notre nation lorsqu'elles affichaient la prétention de se substituer à la tradition ferme et concordante d'une longue suite de siècles.

Le sujet de cette leçon répondait à une vive préoccupation du professeur, Chrétien sincère et convaincu, l'illustre orientaliste n'avait pas vu sans une tristesse profonde le succès fait récemment à un livre fondé sur les travaux des plus hasardés de l'école exégétique d'outre-Rhin. C'était pour lui une pensée de tous les instants. « Depuis trente-huit ans que je professe, disait-il à un de ses confrères dans les derniers mois de sa vie, je puis me rendre le

témoignage que je n'ai jamais dit un mot qui pût diminuer le respect que l'on doit aux Livres saints. C'est pour moi la plus vive douleur que de penser qu'après ma mort la chaire que je remplis pourrait tomber entre des mains qui ne continueraient pas la tradition de cet enseignement. » Espérons que ces justes craintes de M. Quatremère ne se réaliseront pas; et qu'on voudra bien, dans le choix de son successeur, observer comme une loi le dernier vœu de l'homme éminent qui vient de mourir. Ce serait un malheur irréparable pour la science et pour la religion, si le haut enseignement de la France se trouvait livré aux caprices d'une mode étrangère.

François Lenormant.

UNE SECONDE ÉGLISE CATHOLIQUE A GENÈVE.

On nous écrit de Genève :

Vous voulez que je vous envoie des nouvelles de l'inauguration de l'église Notre-Dame de Genève. Vous y avez bien quelques droits après les témoignages réitérés d'intérêt que votre recueil a accordés à la Suisse catholique pendant les malheurs de la guerre civile et depuis la conclusion de ces déplorables événements. D'ailleurs, cette église nouvelle réclame vos sympathies à des titres particuliers. Elle est le signe de l'apparition d'une ère nouvelle pour le catholicisme dans la cité la plus exclusivement protestante. Elle est plus encore; car elle est un acte spontané du droit légitime des consciences religieuses s'exprimant par la liberté. Vous avez soutenu de trop glorieux combats pour cette sainte cause de la liberté légitime, et avant tout de la liberté de conscience, pour n'être pas touché de cet effort généreux et prolongé d'une population libre et fidèle. Vous applaudirez donc avec nous à ce résultat du dévouement le plus pur et de la charité la plus intelligente qui, en dehors de toute protection intéressée et de tout patronage compromettant, a su triompher de tous les obstacles par les seules armes de la foi, du sacrifice et de la liberté.

Vous n'ignorez pas que cette église, dédiée à la sainte Vierge dans la ville de Calvin, s'élève sur le site d'une partie de ces fortifications qui furent élevées au dix-septième siècle, avec tant d'apparat et aux frais de toutes les puissances protestantes, pour défendre le boulevard de la Réforme contre les entreprises de la France et de la Savoie. Deux ou trois révolutions politiques, dont les catholiques ont été plus souvent les victimes que les auteurs, ont amené successivement la ruine de l'oligarchie qui les avait si longtemps proscrits, et celle des remparts qui étaient le symbole de cette domination intolérante. Livrée désormais au double empire de la démocratie et de l'in-

dustrie, Genève tend de plus en plus à devenir un des grands foyers du mouvement européen, avec les avantages et les nombreux inconvénients de cet état de choses. Mais au moins, en débarquant à cette gare où vont se précipiter tous les jours des milliers de voyageurs, le catholique pourra saluer les tours du sanctuaire qui, au milieu du tourbillon moderne, et tant que durera une liberté sincère, offrira à sa prière et à son âme un abri tutélaire.

En 1802, l'ouverture de l'église Saint-Germain fut un acte administratif dont assurément le gouvernement français d'alors ne devinait ni la portée sociale ni l'importance politique. La construction de notre seconde église est un acte de foi et de liberté. Si, grâce à l'énergie d'un grand serviteur de Dieu, M. Vuarin, la restauration du culte catholique à Genève en 1802 devint un fait religieux et politique d'une haute portée, que n'est-on pas en droit d'attendre de l'inauguration de ce second lieu de prière, au milieu d'une population de quinze mille catholiques dirigés par un clergé dévoué et parfaitement en mesure de lutter avec toutes les difficultés de leur position ?

La cérémonie a donc eu lieu le jour de Notre-Dame-du-Rosaire. L'église était à peu près close, et les dispositions, d'ailleurs toutes provisoires pour le culte, assez élégantes. On a commencé par bénir l'église, la consécration épiscopale étant renvoyée à l'an prochain. La messe a été célébrée devant une foule de plus de quatre mille personnes ; les pauvres y dominaient. Il y avait cependant quelques princes de ce monde : la reine Christine, le duc et la duchesse de Montpensier et leur suite. La noblesse de Savoie avait envoyé de nombreux représentants. Au chœur, le père Régis, abbé des trappistes de Staouëli en Algérie, avec cinquante prêtres. Le moment de l'élévation fut bien solennel. Notre-Seigneur reparaissant dans cette partie de la ville protestante, après trois cent vingt années d'exil, dans ce temple magnifique et devant quatre mille hommes à genoux, quelle réparation et quel pacifique triomphe ! Le soir, aux vêpres, même foule pour entendre l'office. M. Mermillod nous dit en accents émus ce que c'est que l'Église catholique et ce que doit être en particulier l'église catholique à Genève. Notre aimable vicaire était trop ému pour prononcer gravement un grand discours d'apparat, mais il a eu des mouvements qui ont porté au comble l'enthousiasme. Il y avait là des protestants de diverses sectes qui se sont montrés fort bienveillants. Chacun s'est retiré très-heureux de cette journée qu'aucun incident regrettable n'est venu troubler. Grâces en soient rendues à Dieu d'abord; à Dieu qui permet l'exil et les révolutions, et qui permet aussi les retours pacifiques. Grâces en soient rendues aussi à tous les chrétiens généreux qui nous ont aidés à accomplir cette œuvre, à la France surtout, qui a contribué pour la part la plus grande. Telles étaient hier les acclamations de la foule reconnaissante. J'aime à vous les transmettre.

..... La cérémonie a été grande et belle comme fait accompli, mais nos dispositions prises ont un caractère tout provisoire encore, c'est à peine si les fenêtres de nos nefs étaient hâtivement garnies de simples verres qui doivent successivement disparaître pour faire place à une série de vitraux confiés au talent de M. Claudius Lavergne. Un autel en bois, des portes

litaires qui lui rappellent de glorieux jours ; et quand le roi se montre à la tête de son armée, il excite toujours un enthousiasme difficile à décrire.

Après ce spectacle, le peuple s'est remis à ses préoccupations du moment. La principale est à coup sûr celle des élections. On dit que le décret royal de dissolution du Parlement sera publié ces jours-ci, et que le jour des élections sera fixé au deuxième dimanche de novembre. Ainsi ma prochaine lettre sera plus riche de détails : espérons un heureux résultat de la lutte qui s'approche.

Pour extrait : P. Douhaire.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

HISTOIRE DE L'EMPEREUR NICOLAS (Trente années de règne), par M. A. Balleydier. 2 vol. in-8°. Paris, chez *Henri Plon*, éditeur. 1857.

Le règne de l'empereur Nicolas, pris dans tout son ensemble, est un immense effort contre la Révolution. L'autocrate s'était rencontré face à face avec elle le jour même de son avénement, et l'avait fait reculer. Il avait brisé une des têtes du dragon, mais il le savait vivant; il sentait un de ses tronçons palpiter sous ses pieds, mais il entendait le reste de ses bouches menaçantes rugir à ses frontières. Plutôt que de lui livrer la Russie, il préféra la faire reculer sur le chemin dé la civilisatiou où elle avait couru depuis deux siècles. Comme le conducteur d'un train lancé à toute vitesse qui voit tout à coup un abîme ouvert devant ses rails, l'empereur Nicolas renversa la vapeur, au risque de tout briser, et manœuvra énergiquement pour rétrograder.

Cet effroi et cette haine de la Révolution, ce dessein formel de l'arrêter et de l'étouffer par tous moyens, fut la pensée dominante de ce lòng et violent règne; elle soutint trente ans le Tzar dans une excitation fébrile et sans intermittence, mais elle l'aveugla. Ce fut une source d'entreprises gigantesques, mais vaines. De là, cette hautaine et fière attitude du souverain vis-à-vis d'une noblesse qu'il savait en proie aux séductions de l'esprit français et qu'il s'attachait à dégrader et à humilier; de là, les restrictions mises aux rapports de ses sujets avec l'Occident, la mutilation de l'enseignement public, la transformation des établissements d'éducation civile en institutions militaires, la persécution sourde ou avouée du catholicisme, convaincu d'entente avec la liberté, la résurrection du vieux fanatisme russe officiellement fomentée, le décri des constitutions, des littératures et des mœurs de l'Occident, provoqué, entretenu par une nuée d'écrivains à gage; puis, dans un autre ordre de faits, la reconnaissance si maussade, si inconvenante des gouvernements sortis du mouvement de 1830, l'affreuse vengeance tirée de la Pologne, la connivence aux attentats de l'Autriche contre les derniers restes de la vie slave; enfin, l'indécente satisfaction manifestée à la chute de la royauté constitutionnelle en France, tout cela a fait du successeur d'Alexandre Ier, de libérale et généreuse mémoire, l'antagoniste étroit et obstiné des doctrines politiques inaugurées par la France en 1789. La catastrophe dans laquelle ce prince a disparu prématurément n'est elle-même qu'une conséquence de cette lutte : c'est le mouvement imprudent d'un

témoignage que je n'ai jamais dit un mot qui pût diminuer le respect que l'on doit aux Livres saints. C'est pour moi la plus vive douleur que de penser qu'après ma mort la chaire que je remplis pourrait tomber entre des mains qui ne continueraient pas la tradition de cet enseignement. » Espérons que ces justes craintes de M. Quatremère ne se réaliseront pas; et qu'on voudra bien, dans le choix de son successeur, observer comme une loi le dernier vœu de l'homme éminent qui vient de mourir. Ce serait un malheur irréparable pour la science et pour la religion, si le haut enseignement de la France se trouvait livré aux caprices d'une mode étrangère.

François Lenormant.

UNE SECONDE ÉGLISE CATHOLIQUE A GENÈVE.

On nous écrit de Genève :

Vous voulez que je vous envoie des nouvelles de l'inauguration de l'église Notre-Dame de Genève. Vous y avez bien quelques droits après les témoignages réitérés d'intérêt que votre recueil a accordés à la Suisse catholique pendant les malheurs de la guerre civile et depuis la conclusion de ces déplorables événements. D'ailleurs, cette église nouvelle réclame vos sympathies à des titres particuliers. Elle est le signe de l'apparition d'une ère nouvelle pour le catholicisme dans la cité la plus exclusivement protestante. Elle est plus encore; car elle est un acte spontané du droit légitime des consciences religieuses s'exprimant par la liberté. Vous avez soutenu de trop glorieux combats pour cette sainte cause de la liberté légitime, et avant tout de la liberté de conscience, pour n'être pas touché de cet effort généreux et prolongé d'une population libre et fidèle. Vous applaudirez donc avec nous à ce résultat du dévouement le plus pur et de la charité la plus intelligente qui, en dehors de toute protection intéressée et de tout patronage compromettant, a su triompher de tous les obstacles par les seules armes de la foi, du sacrifice et de la liberté.

Vous n'ignorez pas que cette église, dédiée à la sainte Vierge dans la ville de Calvin, s'élève sur le site d'une partie de ces fortifications qui furent élevées au dix-septième siècle, avec tant d'apparat et aux frais de toutes les puissances protestantes, pour défendre le boulevard de la Réforme contre les entreprises de la France et de la Savoie. Deux ou trois révolutions politiques, dont les catholiques ont été plus souvent les victimes que les auteurs, ont amené successivement la ruine de l'oligarchie qui les avait si longtemps proscrits, et celle des remparts qui étaient le symbole de cette domination intolérante. Livrée désormais au double empire de la démocratie et de l'in-

dustrie, Genève tend de plus en plus à devenir un des grands foyers du mouvement européen, avec les avantages et les nombreux inconvénients de cet état de choses. Mais au moins, en débarquant à cette gare où vont se précipiter tous les jours des milliers de voyageurs, le catholique pourra saluer les tours du sanctuaire qui, au milieu du tourbillon moderne, et tant que durera une liberté sincère, offrira à sa prière et à son âme un abri tutélaire.

En 1802, l'ouverture de l'église Saint-Germain fut un acte administratif dont assurément le gouvernement français d'alors ne devinait ni la portée sociale ni l'importance politique. La construction de notre seconde église est un acte de foi et de liberté. Si, grâce à l'énergie d'un grand serviteur de Dieu, M. Vuarin, la restauration du culte catholique à Genève en 1802 devint un fait religieux et politique d'une haute portée, que n'est-on pas en droit d'attendre de l'inauguration de ce second lieu de prière, au milieu d'une population de quinze mille catholiques dirigés par un clergé dévoué et parfaitement en mesure de lutter avec toutes les difficultés de leur position ?

La cérémonie a donc eu lieu le jour de Notre-Dame-du-Rosaire. L'église était à peu près close, et les dispositions, d'ailleurs toutes provisoires pour le culte, assez élégantes. On a commencé par bénir l'église, la consécration épiscopale étant renvoyée à l'an prochain. La messe a été célébrée devant une foule de plus de quatre mille personnes ; les pauvres y dominaient. Il y avait cependant quelques princes de ce monde : la reine Christine, le duc et la duchesse de Montpensier et leur suite. La noblesse de Savoie avait envoyé de nombreux représentants. Au chœur, le père Régis, abbé des trappistes de Staouëli en Algérie, avec cinquante prêtres. Le moment de l'élévation fut bien solennel. Notre-Seigneur reparaissant dans cette partie de la ville protestante, après trois cent vingt années d'exil, dans ce temple magnifique et devant quatre mille hommes à genoux, quelle réparation et quel pacifique triomphe ! Le soir, aux vêpres, même foule pour entendre l'office. M. Mermillod nous dit en accents émus ce que c'est que l'Église catholique et ce que doit être en particulier l'église catholique à Genève. Notre aimable vicaire était trop ému pour prononcer gravement un grand discours d'apparat, mais il a eu des mouvements qui ont porté au comble l'enthousiasme. Il y avait là des protestants de diverses sectes qui se sont montrés fort bienveillants. Chacun s'est retiré très-heureux de cette journée qu'aucun incident regrettable n'est venu troubler. Grâces en soient rendues à Dieu d'abord; à Dieu qui permet l'exil et les révolutions, et qui permet aussi les retours pacifiques. Grâces en soient rendues aussi à tous les chrétiens généreux qui nous ont aidés à accomplir cette œuvre, à la France surtout, qui a contribué pour la part la plus grande. Telles étaient hier les acclamations de la foule reconnaissante. J'aime à vous les transmettre.

..... La cérémonie a été grande et belle comme fait accompli, mais nos dispositions prises ont un caractère tout provisoire encore, c'est à peine si les fenêtres de nos nefs étaient hâtivement garnies de simples verres qui doivent successivement disparaître pour faire place à une série de vitraux confiés au talent de M. Claudius Lavergne. Un autel en bois, des portes

athlète qui, se croyant assuré du succès, se découvre, charge à fond et s'enferre.

A ne prendre les choses qu'au point de vue dramatique, il y a sans doute de la grandeur dans ce duel d'un homme contre une idée, mais une grandeur qui effraye et qui glace. L'empereur Nicolas n'est pas sympathique. Il eut de la force, mais pas de bonté; sa volonté était de fer, mais ses entrailles de bronze. Jamais son cœur ne connut la clémence, et rien ne put l'ouvrir à la pitié, ni les joies de la famille qui attendrissent les plus durs, ni les larmes des vieillards qui touchent les plus implacables. Il maria ses filles et vit naître ses petits-fils sans vouloir pardonner. Trois fois, dans ces circonstances solennelles, il regarda à ses pieds les amis, les parents des condamnés, de vénérables et saintes femmes dont les époux étaient morts pour la Russie, sans se laisser émouvoir. On vante ses vertus domestiques : Dieu nous garde de les nier, et d'opposer au tableau qu'en font aujourd'hui les flatteurs de sa mémoire, les médisances des salons de Saint-Pétersbourg et de Moscou. Mais ces vertus-là ne sont pas les seules, ni même les premières qu'on ait droit d'exiger d'un souverain. Il suffisait, d'ailleurs, de voir dans sa pose étudiée cet Apollon-gladiateur, avec ce front légèrement déprimé, ces yeux gris et durs, et ces os maxillaires vigoureusement prononcées, pour se convaincre que la miséricorde lui était étrangère.

La vie de ce prince est donc l'un des plus délicats sujets qu'on puisse aborder : il faut, pour cela, comprendre d'une manière élevée les devoirs de l'historien, s'être bien affermi le cœur contre les éblouissements de la force triomphante, chercher avec candeur la vérité et avoir le courage de la dire. Qui en est là aujourd'hui? Et d'ailleurs, n'est-on pas trop près de cette tragique figure pour la bien juger? La contemporanéité des faits ne les exclut pas, sans doute, du domaine de l'histoire ; mais elle en rend l'appréciation plus difficile.

Ce n'est pas l'opinion de M. Balleydier; il ne croit pas venir trop tôt : peu s'en faut au contraire qu'il ne s'excuse de retard. Il est convaincu que s'il ne s'était hâté d'écrire son *Histoire de l'empereur Nicolas*, la postérité y aurait tout perdu. « A cette époque, dit-il, les hommes et les choses, semblables aux morts de la ballade allemande, vont si vite, qu'il faut saisir leurs traits au vol sous peine de les voir s'effacer dans la pénombre d'un lointain et vague souvenir... A mon avis, l'histoire doit être prise en flagrant délit, sur le fait, comme une œuvre daguerréotypique, dans toute la vitalité de son ensemble et de ses détails. »

Ce langage ne semble-t-il pas d'un homme d'État chargé d'années et de secrets, que ses rapports avec les princes, ses longues interventions dans les affaires de ce monde, auraient mis en possession de documents uniques qu'un ajournement de publicité pourrait exposer à une perte irréparable? Pour nous, qui en étions à notre première connaissance avec l'auteur, nous nous sommes laissé prendre à ces paroles; et apprenant par la réclame des journaux qu'il avait rédigé son livre à Saint-Pétersbourg même, nous l'avons dévoré dans l'espoir d'y trouver ces renseignements précis et détaillés saisis sur les hommes et les choses aux heures où le voile tombe des faces royales, où les cabinets des princes s'ouvrent, où la vérité se fixe au daguerréotype de

l'histoire, selon M. Balleydier. Tout au moins nous attendions-nous à des communications augustes, à des confidences ministérielles, à des indiscrétions diplomatiques, car c'est, selon nous, dans ces révélations que gît le *flagrant délit* de l'histoire. Quelle n'a pas été notre surprise, quand, dans ces deux minces volumes conduits à grand'peine à leur quatre centième page à l'aide de pièces sans valeur, de procès-verbaux empruntés aux gazettes, de programmes de fêtes ou de funérailles pris aux affiches des carrefours, de vers oubliés ou dignes de l'être, nous n'avons trouvé qu'un résumé en style de feuilleton de tout ce qu'ont enregistré depuis trente ans les annuaires historiques, moins l'accent indigné avec lequel ces livres, qui ne prétendent pas cependant au titre d'histoires, ont flétri les implacables vengeances, les parjures politiques, les persécutions impies de l'autocrate russe ! En effet, M. Balleydier est d'une ineffable indulgence pour l'empereur Nicolas, de qui il admire ou du moins excuse tout. Son histoire, montée au ton le plus haut de la louange, n'est en réalité qu'un panégyrique où de rares et froides réserves en faveur de la justice et de l'humanité semblent n'être introduites que pour donner plus de valeur à l'apothéose. La chose la plus surprenante pour un ouvrage écrit en Russie, ce n'est pas l'affreux massacre des noms russes les plus historiques (*Narikkine*, pour Narishkin; *Pralovitsch*, pour Pavlovitch; *Grudzenska*, pour Grousinska; *Obolinski*, pour Obolensky, etc.), les pièces officielles mal copiées et défigurées par la précipitation (voyez en particulier p. 69, t. I); — c'est la vulgarité, la futilité, le peu d'authenticité et de noblesse des anecdotes dont l'auteur, Plutarque malheureux, a voulu faire une auréole à son héros. Ces fables solennellement contées sont la légende des commis voyageurs et des hôteliers français de Saint-Pétersbourg; et il y a dix ans déjà que les ciceroni du lieu s'assuraient, avant de réciter ces *ana*, s'ils avaient bien affaire à de nouveaux débarqués.

Cependant, on le conçoit, si vide, si superficielle, si dénuée qu'elle soit du véritable esprit de l'histoire, la biographie d'un prince aussi fortement caractérisé que le tzar Nicolas, et qui a eu dans les événements de ce siècle une si grande part, ne peut être dépourvue d'intérêt. Le règne de ce prince a tout ce qu'il faut pour fixer vivement : l'étrangeté, la grandeur et le mystère. Nous ne doutons donc point que le livre de M. Balleydier ne soit beaucoup lu. Son mauvais style n'y fera rien : qui garde encore quelque susceptibilité à cet endroit? Nous avons même, hélas! tout lieu de craindre qu'il ne soit goûté. Qui n'adore point la force aujourd'hui? Qui a souci de la dignité humaine? Où est le sentiment de la moralité politique? La parole de Napoléon pourrait bien s'accomplir dans un autre sens que celui qu'il entendait, et l'Europe, qui n'est pas en voie de se faire républicaine, devenir cosaque au moral. Une chose, seulement, peut compromettre cette révolution, c'est le zèle des panégyristes de la Russie.

P. Douhaire.

ÉTUDES STATISTIQUES SUR ROME ET LA PARTIE OCCIDENTALE DES ÉTATS ROMAINS, par le COMTE DE TOURNON, ancien préfet de Rome. Seconde édition. Paris. *Firmin Didot*, 1855, 2 vol. in-8° avec atlas.

Les annales héroïques de Rome ont le privilége d'éveiller l'intelligence de l'enfant, et ses chefs-d'œuvre littéraires de devenir l'objet de nos premiers labeurs. Ses grands hommes nous semblent plus familiers que ceux de notre propre histoire, tandis que notre éducation religieuse nous ramène par une autre voie vers le siége du représentant du Christ sur la terre. Le prestige du nom romain augmente à mesure que nous avançons dans la vie. Consacrée par un double aspect dans le passé et dans le présent, la ville éternelle rayonne constamment devant nous comme ces phares placés trop haut pour que les yeux humains essayent de se dérober à leur lumière. Son influence, présente à la fois dans tous les partis, se trouve sur tous les points de l'intelligence, de la conscience, de l'opinion. Jamais, par exemple, les formules politiques qu'elle hérita de la Grèce et qu'elle a divulguées aux nations modernes, n'ont été plus actives que pendant nos soixante-dix dernières années de révolution. Aussi la curiosité qui s'attache à cette cité sans rivales ne décroît pas avec le cours des siècles. Le voyage d'Italie est le premier que rêve notre jeunesse, il est celui qui laisse le plus de souvenirs. Quand on a soulevé parmi ces débris la poussière glorieuse de tant d'événements, quand on est entré dans ces basiliques élevées sur les catacombes avec le christianisme triomphant; lorsque, du couvent de Saint-Onuphre, on a contemplé les splendeurs du soleil couchant dorant la coupole de Saint-Pierre et les sommets du Janicule, on a reçu dans son âme une indéfinissable impression, mélancolique, presque passionnée, que le temps même ne saurait affaiblir. Rome manquera toujours à celui qui l'a vue une fois.

Rome est en effet la patrie de l'univers entier. Cette enceinte auguste où se pressent les diverses origines du monde moderne appartient à l'archéologue, au penseur et à l'artiste, à celui qui rêve aussi bien qu'à celui qui interroge le présent, qui étudie le passé, au philosophe poursuivant avec angoisse le problème de l'inconnu, encore plus au chrétien s'agenouillant dans le calme de la foi, en un mot, à cette foule d'hommes de toutes les langues, de tous les âges, de toutes les conditions, chez laquelle subsiste, sans se révéler toujours, le sentiment du beau sous ses formes multiples, l'instinct et l'inspiration des grandes choses et des grandes idées.

Mais on a abusé de Rome. Que d'enthousiasmes faux et vides, que de poésies menteuses se sont traînés comme des plantes parasites sur ces ruines illustres. Le sentimentalisme vulgaire, le plus odieux des lieux communs, nous en eût dégoûtés depuis longtemps, si rien pouvait lasser de ce qui est sublime. Peut-être aujourd'hui ne peut-il être permis qu'au génie de revenir sur le côté pittoresque de Rome. Cependant cette ville si souvent visitée, tant de fois décrite, est encore bien imparfaitement connue dans les rapports essentiels de sa vie sociale. La masse du public en est resté, pour tout ce qui regarde le gouvernement des États de l'Église, l'administration de la capitale aux paradoxes spirituels mis en circulation par des ouvrages de parti pris, aux vieux préjugés qu'ont accrédités à l'envi l'ignorance et la mauvaise foi,

tels que l'*Italie*, de lady Morgan, ou les *Promenades* de Beyle (Stendhal). Quelque commode qu'il soit de s'approprier sans examen des jugements tout faits et des déclamations toutes préparées, des ouvrages sérieux forcent de temps en temps, bon gré mal gré, de renoncer aux entraînements de la routine. Les travaux, si frappants d'évidence et de sincérité, publiés dans ce recueil même par M. de Corcelles, ont produit avec éclat cet effet, triomphe légitime de la vérité et de la conscience sur les préjugés et les coups d'œil de fantaisie.

Les études statistiques de feu M. le comte de Tournon, dont le libraire Firmin Didot a donné une nouvelle édition, ce qui répandra dans une classe plus étendue de lecteurs la renommée de ce bon livre, depuis longtemps faite parmi les esprits sérieux et spéciaux, contribueront puissamment aussi à replacer les choses sous leur véritable point de vue, et à établir une répartition plus équitable de l'éloge et du blâme. Par la nature des fonctions qu'il occupa sur les lieux mêmes, par la noblesse de son caractère si universellement reconnue de tous aujourd'hui encore après quarante années parmi le peuple vaincu que le sort des armes l'avait appelé à administrer, il s'est trouvé dans des conditions de compétence et d'impartialité qu'aucun écrivain, avant comme après lui, n'a jamais obtenues. Sincèrement catholique, M. de Tournon sut concilier de difficiles devoirs, et, selon un auguste et bien précieux témoignage, il eut l'honneur de « faire beaucoup de bien et d'empêcher beaucoup de mal [1]. »

Il n'est pas besoin d'une étude profonde de l'histoire de l'Italie pour être frappé d'un trait distinctif du caractère de ce peuple : son imagination marche plus vite que sa raison. Très-prompt à renverser et à détruire, il semble frappé d'impuissance quand il s'agit de développer, d'améliorer. Les subtilités politiques du moyen âge, résultat de la fusion, ou, pour parler plus exactement, de la juxtaposition d'éléments très-résistants, lui ont légué dans plusieurs États une organisation fort compliquée. Telle était la république de Venise, tel est encore le gouvernement pontifical. Mais à Rome, où la papauté a succédé presque immédiatement aux vainqueurs du monde, il faut embrasser un plus grand nombre de siècles. Ainsi les grandes divisions du pouvoir administratif remontent aux charges établies par l'empereur Auguste ; la préfecture de l'*Annona*, les présidences *delle ripe* et *delle strade* rappellent encore par leur nom comme par leurs fonctions les *præfecti Annonæ*, les *curatores viarum*, *viscarum et cloacarum urbis* [2]. Les conditions de la monarchie élective, et surtout la réunion dans les mêmes mains de l'omnipotence religieuse universelle et du pouvoir temporel local contribuèrent à la multiplicité des rouages de cette machine un peu lourde, qui reçut de Sixte-Quint sa dernière forme. D'heureuses modifications, presque toutes relatives à l'assiette de l'impôt et déjà introduites par l'administration française, furent l'objet du *motu proprio* du 6 juillet 1816. Le saint Pontife, qui occupe maintenant la chaire de saint Pierre, tenta des réformes plus radicales, parmi lesquelles la sécularisation des emplois. On connaît assez la nature des résistances qu'il rencontra et de quelle monstrueuse ingratitude on a payé ses

[1] Paroles de S. S. Grégoire XVI au fils aîné du préfet de Rome, le comte Just de Tournon, jeune homme d'un grand avenir, si tôt et si cruellement enlevé à l'amour de sa famille.

[2] *Études statistiques*, t. II, p. 237.

bienfaits. Du reste, cette organisation, si éloignée de nos habitudes modernes de centralisation, d'ordre, de symétrie, de pondération, n'amène pas tous les conflits, tous les abus, que l'on devrait attendre chez nous d'un pareil état de choses. Dans une hiérarchie où le mérite et la vertu occupent nécessairement les fonctions les plus élevées, les intentions loyales suppléent à l'insuffisance des institutions. Ce serait tomber dans une grave erreur que d'attribuer au gouvernement romain des tendances despotiques. On voit, par exemple, la congrégation chargée de la haute direction des communes du *buon governo* résister plus d'une fois avec succès aux entreprises des ministres. Partout, au lieu de la personnalité abstraite de l'État, telle que l'ont faite nos constitutions, exerçant avec une âpreté bureaucratique la plénitude de ses droits, on sent l'influence d'une bienveillance paternelle qui s'étend au peuple entier, et si dans des occasions délicates elle ne craint pas de franchir le seuil de la famille, c'est toujours pour faire bénir son intervention. La cour romaine, que des écrivains ennemis se sont plu à représenter comme le séjour du faste, est entretenue par une maigre liste civile, dont tel de nos enrichis de la Bourse ne se contenterait certainement pas. Quiconque a visité la villa pontificale de Castel-Gondolfo, se souviendra toujours de la nudité de cette cellule de moine, où le souverain d'un État de plusieurs millions d'âmes, où le chef de l'Église catholique passe une partie de l'année. Autour de lui, même modération, on pourrait dire même renoncement. Sabine-Magliano et Palestrina, deux évêchés suburbicaires, qui sont nécessairement possédés par des cardinaux, rapportent, le premier seize cents francs, l'autre deux mille sept cents. « La médiocrité des revenus de la plupart des évêchés, ajoute judicieusement M. de Tournon en rapportant ces chiffres, est digne de remarque dans un pays où les moyens d'accroître ses biens n'ont pas dû manquer au clergé. » Les ordres religieux ont peine à donner à leurs membres le strict nécessaire. Force est bien aux déclamations de s'arrêter devant les calculs positifs que contiennent les *Études statistiques*. « Cependant, dit encore notre auteur, au moment de la destruction des couvents, les moines témoignèrent généralement des regrets de leur sécularisation, et un grand nombre d'entre eux demandèrent avec instance à vivre en communauté dans quelques maisons provisoirement conservées. »

C'est surtout dans les établissements de charité que se révèle la grandeur du génie catholique. Il est donc tout à fait naturel que Rome ait pris l'initiative dans les diverses branches de la bienfaisance avec une munificence, avec une générosité sans égales. Le premier hôpital fondé en Europe est celui du *Saint-Esprit en Saxe* dans le voisinage du Vatican, dont la création remonte au moins au huitième siècle, et peut-être au quatrième. Les hospices d'enfants trouvés, de convalescents, de la maternité, les conservatoires de jeunes filles, maisons analogues à celles que l'on désigne aujourd'hui en France sous le nom de providences, sont des bienfaits de la papauté répandus infiniment plus tard dans le reste de l'Europe, et qui, à Rome, ont victorieusement résisté à toutes les vicissitudes des temps[1]. Les principaux de ces

[1] Voyez pour plus amples détails l'ouvrage de monsignor Morichini, postérieur à celui du comte de Tournon : *Des Institutions de bienfaisance publique et d'Instruction primaire à Rome*, traduit de l'italien, par E. de Bazelaire. Paris, 1841.

établissements magnifiquement dotés, jouissant de locaux vastes et sains, justifient, nous avons pu nous en convaincre par nous-même, les éloges que leur décerne le comte de Tournon. Les premières réformes dans le régime des prisons, le premier essai du système pénitentiaire, datent du règne de Clément XI. Il serait mieux de dresser la *chronologie charitable* des papes. On comprendrait alors avec quelle persistance d'efforts l'idée catholique, dans les temps même où elle semble aux yeux peu clairvoyants s'arrêter et décroître, travaille en silence au progrès véritable, à l'amélioration et au développement moral de l'humanité. « Il est plus aisé de sanctifier la terre que de la transformer, » a dit un illustre poëte dont le cœur est demeuré chrétien [1].

L'histoire administrative de l'occupation française n'est certainement pas une des parties les moins intéressantes des études statistiques. De 1809 à 1814, les travaux furent poussés dans tous les sens avec cette *furia francese*, qui étonnera toujours la lenteur pratique des Italiens. On reprit le desséchement des marais Pontins, objet des préoccupations et des tentatives des papes les plus célèbres, et que Pie VI a eu la gloire d'exécuter pour la plus grande part. On créa la belle promenade de Monte-Pincio à l'époque où Murat agrandissait et renouvelait Capo-di-Monte, où les jardins publics de Venise arrivaient de la terre ferme, comme si nous étions partout destinés à apprendre aux possesseurs de cet heureux climat le parti que l'on peut tirer de la nature. Le Forum, le Colisée, la colonne trajane, les monuments antiques les plus importants au dehors et même alentour de Rome, sortirent de leurs décombres et furent soumis à d'intelligents travaux de restauration. Malgré son activité, le temps manqua au préfet pour réaliser bon nombre de projets utiles développés d'une manière complète dans les *Études* et qui seront évidemment exécutés tôt ou tard par le gouvernement pontifical.

Nous aurions encore à signaler bien des observations d'un vif intérêt dans les subdivisions qui concernent l'industrie des États romains, que l'exposition de 1855 nous a fait connaître bien imparfaitement, le commerce, l'agriculture, la description topographique de l'ancien département de Rome plus étendue et souvent plus exacte que celle que nous ont donnée Bonstetten et Charles Didier. Nous aimons mieux renvoyer le lecteur à ce livre, sage, sobre, obéissant à des idées aussi élevées que pratiques, sachant enfin dire toujours la vérité avec convenance. Cette nouvelle édition est précédée d'une notice intéressante sur l'auteur due à la plume de son fils, le comte Philippe de Tournon. Qu'il nous soit permis seulement d'exprimer ici le regret de ne pas trouver à la suite des *Études statistiques* l'excellent rapport fait en 1829 par M. de Tournon au conseil supérieur d'agriculture, dont il était un des membres les plus éclairés, sur le mémoire de M. de Villeneuve, relatif à l'établissement de colonies pour la répression de la mendicité. Ce document eût mérité d'être reproduit avec différents opuscules du même auteur, que l'on est réduit à aller chercher dans la volumineuse collection du *Moniteur*, et qui se recommandent par un caractère peu commun de conscience et d'investigation sérieuse.

ANATOLE DE GALLIER.

[1] Lamartine. Notes sur mes lectures dans le journal le *Siècle*. 3 mars 1856

VIE DU R. P. MUARD, Marie-Jean-Baptiste du Cœur de Jésus, ancien curé de Joux-la-Ville et de Saint-Martin d'Avallon, fondateur de la maison des frères de Saint-Edme à Pontigny, et des Bénédictins prêcheurs, etc., par M. l'abbé Brullée, aumônier du monastère de Sainte-Colombe-les-Sens. 1 vol. in-12. Paris, *Louis Vivès*.

La séve inépuisable de vie dont l'Église est douée n'est pas la moindre marque de sa divine extraction. Ce qui sort de la main de l'homme n'a pas cette puissance de vitalité; les sociétés qu'il met le plus d'art et d'efforts, à édifier ne vivent guère au delà de trois ou quatre siècles, après quoi sonne fatalement pour elles l'heure de la décadence et de la ruine. L'Église seule défie le cours des temps et résiste à tous les chocs. Elle a sans doute aussi ses jours de défaillance; si elle est instituée de Dieu, elle a des hommes pour ministres; mais ce qu'elle perd de ce côté lui est bientôt rendu avec usure par le souffle divin qui l'anime, et c'est souvent lorsqu'on la croit le plus près de périr, qu'elle se relève avec le plus de puissance et d'éclat. Ainsi, qui eût pu penser, en voyant les ruines amoncelées par la rage impie du dernier siècle, qu'une renaissance religieuse se préparait? Qui eût pu prévoir surtout après les sarcasmes de Voltaire, les exils et les échafauds, que la vie monastique elle-même allait se reproduire sous toutes les formes. Qu'est-ce qu'un moine aux yeux du monde? Une vivante énigme, un être impossible, de plus un secret reproche, dont il se venge par l'insulte et la calomnie, parce qu'il ne peut ni le comprendre ni l'imiter. Cependant n'avons-nous pas vu les plus nobles cœurs et les plus fermes esprits, bravant les gémonies de l'opinion, quitter la vie honorée du siècle pour la vie méprisée du cloître? N'est-ce pas là même un des plus consolants symptômes de notre temps, un de ceux qui dénoncent le plus sûrement ce qu'il y a de solide et de profond dans le retour des âmes à la vie chrétienne? C'est ainsi d'ailleurs que l'Église a coutume de faire lorsqu'elle veut jeter de fécondes racines dans le sol ; c'est ainsi en particulier qu'elle a préparé les grandeurs du dix-septième siècle après les désastres du seizième; « En ce temps, écrit « L'Estoile[1] à la date de 1606, il n'était nouvelle à Paris et partout que de « fils et de filles de bonne maison, hommes et femmes de qualité, qui s'al- « laient rendre à ces nouvelles religions de capucins, feuillants, récolettes, « carmélites et capucines qui se nommaient filles de la Passion, » etc.

Ne se passe-t-il pas quelque chose de semblable aujourd'hui parmi nous? Ce ne sont pas seulement les anciennes familles religieuses qui se reconstituent, de nouvelles surgissent de toutes parts. Or, parmi ces dernières, il n'en est pas, ce nous semble, qui mérite plus de fixer l'attention que celle des Bénédictins prêcheurs, fondée, il y a peu d'années, dans le diocèse de Sens par le P. Muard. Le nom du P. Muard est peu connu, beaucoup de nos lecteurs ne l'ont peut-être jamais entendu prononcer; cependant, si l'arbre qu'il a planté porte les fruits qu'on est en droit d'espérer, sa vie, si courte qu'elle ait pu être, aura été l'une des plus fécondes pour le bien et la régénération des âmes. On pourra en juger par le résumé rapide que nous allons extraire de l'ouvrage de M. l'abbé Brullée.

[1] L'Estoile, t. II, p. 407.

Jean-Baptiste Muard naquit en 1809, dans la petite commune de Vireaux, à trois lieues de Tonnerre, diocèse de Sens. Ses parents étaient pauvres, ne vivant que du travail de leurs mains; sans être éloignés de la religion, ils n'en pratiquaient pas les devoirs. Grâce toutefois à une pieuse femme, son aïeule paternelle, l'enfant reçut dès l'âge le plus tendre des semences de religion qui ne tardèrent pas à fructifier. A huit ans il se faisait déjà remarquer par sa piété, au point que ses parents s'en alarmaient et parfois même le punissaient sous prétexte qu'il se distinguait trop des autres enfants du pays. Leurs préoccupations à cet égard étaient telles que, pour le mieux détourner de la voie où il semblait vouloir marcher, ils le placèrent chez un ménétrier de Tonnerre, qui eut charge de lui apprendre le violon. La tentative n'ayant pas réussi, l'enfant dut bientôt rentrer dans la maison paternelle. Lorsque l'époque de la première communion fut arrivée, ses sentiments se manifestèrent avec une grande vivacité, et le curé de Pacy, croyant reconnaître en lui les marques d'une véritable vocation, le recueillit dans son presbytère, et, après lui avoir donné les premières notions des lettres, le fit recevoir au petit séminaire de Tonnerre, où sa piété et ses succès le placèrent bientôt au premier rang parmi ses condisciples. Entré en 1830 au grand séminaire de Sens, il y devint l'objet de l'attention particulière de l'archevêque, Mgr de Cosnac, qui le considérait dès lors comme un sujet d'élite, destiné à être le modèle et l'honneur de son clergé. A peine ordonné prêtre, il fut pourvu de la cure de Joux-la-Ville, où il déploya toutes les ardeurs de son zèle. Mais les soins du ministère paroissial, si grands qu'ils fussent, ne pouvaient lui suffire. Depuis longtemps déjà il pensait à se consacrer aux missions étrangères, et brûlait du désir de verser son sang pour Jésus-Christ. Mgr de Cosnac, qui connaissait ces dispositions et voulait le conserver à son diocèse, l'appela à une cure plus importante, celle de Saint-Martin d'Avallon. Ce n'était pas ce que demandait l'abbé Muard; il accepta, par déférence pour l'autorité de ses supérieurs; mais la même pensée le poursuivait, et deux ans après, nonobstant toutes les instances qui lui furent faites, il donna sa démission. Du reste, il consentit à ne pas quitter le diocèse, et se consacrer aux missions à l'intérieur. Dans ce but, il se retira chez les PP. Maristes de Lyon pour y essayer ses forces, et, après cette épreuve, il revint à Sens se mettre à la disposition de l'archevêque. Déjà il n'était plus seul, il avait rallié à lui quelques prêtres animés du même zèle pour le salut des âmes, et il se proposait de vivre avec eux en communauté; Mgr de Cosnac, appréciant toute l'utilité qu'il pouvait retirer d'une institution de prêtres auxiliaires, toujours prêts à se rendre là où ils seraient appelés, se décida à acheter l'ancienne abbaye de Pontigny, et à y établir les nouveaux missionnaires, dont l'abbé Muard fut nommé supérieur. Mais cette communauté de prêtres libres, voués à la prédication, n'était, dans la pensée de l'abbé Muard, qu'un acheminement à une œuvre plus difficile qu'il rêvait. Se proposant surtout d'évangéliser les pauvres des campagnes, il pensait que le meilleur moyen de toucher leurs cœurs était de se faire pauvre comme eux; par suite il songeait à établir une congrégation qui unît à la vie active la vie pénitente des ordres les plus austères. En vain on lui représenta que c'était peut-être exiger au delà de

ce que la nature, même aidée de la grâce, peut donner; il n'en persista pas moins dans son dessein, et bientôt on le vit quitter la maison de Pontigny et se retirer à la Trappe, dont il se mit à pratiquer pendant plusieurs mois la règle dans toute sa rigueur. De là, il alla à Rome y puiser les derniers conseils, fit une retraite à Subiaco, sous la direction de l'abbé de Saint-Benoît, pour se mieux pénétrer de l'esprit des règles du saint fondateur des ordres religieux, puis il se rendit à Gaëte, où il reçut l'approbation et les bénédictions du Souverain Pontife. De retour en France, il se trouvait à Sens à l'époque du concile; il profita de cette circonstance pour se mettre en rapport avec le P. de Ravignan, qui l'encouragea dans ses saints projets. Enfin il s'occupa de les mettre à exécution; déjà il s'était assuré du concours de quelques âmes d'élite; il ne lui restait plus qu'à trouver l'asile où il abriterait sa tête et celle de ses frères. Pauvre, sans ressources aucunes, il n'attendait rien des hommes et espérait tout de Dieu. Il se mit à chercher, dans l'âpre contrée du Morvan, un lieu désert et éloigné de toute habitation. Dans une de ses courses il rencontra un rocher superposé à une masse granitique, et auquel se rattachait le souvenir du culte druidique : cette roche portait le nom de la *Pierre qui vire*; il résolut de s'y établir. Le marquis de Chastellux était le propriétaire du rocher et des terrains environnants; dès qu'il fut informé des desseins du P. Muard, il s'empressa de lui en assurer la jouissance gratuite, nous disons la jouissance, car le P. Muard ne voulait, à aucun titre, en devenir propriétaire. Une pauvre maison fut bientôt bâtie, et le 3 octobre 1850, eut lieu, en présence d'un grand concours de fidèles, la prononciation solennelle des vœux et la prise d'habits des nouveaux religieux qui reçurent le nom de Bénédictins prêcheurs des sacrés cœurs de Jésus et de Marie. Le monastère improvisé ne tarda pas à devenir le but de pieux pèlerinages; des prélats vinrent le visiter, des personnages de distinction des pays environnants voulurent en être les bienfaiteurs ou les patrons, et lorsque la chapelle eut été élevée, M. de Montalembert, qui prenait un intérêt particulier au nouvel institut, lui fit don d'une statue de la Vierge. Pendant les années qui suivirent, le P. Muard s'occupa avec ardeur d'assurer les développements de la congrégation naissante; mais, hélas! il ne devait pas jouir longtemps, sur la terre du moins, du fruit de ses travaux. Lors de la dernière invasion du choléra, il s'était dévoué au soulagement des malades et il avait fini par être atteint lui-même. Échappé presque miraculeusement à la mort, il n'avait pu recouvrer entièrement la santé, et après plusieurs rechutes successives il rendit son âme à Dieu le 9 juin 1854, au milieu de ses frères conternés de perdre si tôt leur père, leur modèle et leur appui. Heureusement il avait, avant de mourir, assez consolidé son œuvre pour qu'elle pût lui survivre; et la communauté des Bénédictins prêcheurs compte aujourd'hui de nombreux ouvriers qui continuent de marcher dans la voie que leur fondateur leur a tracée.

Nous avons dit que peu d'œuvres de notre temps méritaient à un si haut degré d'exciter l'intérêt. En effet, de quoi s'agit il? D'évangéliser les campagnes qui en ont, comme chacun sait, un si grand besoin. La renaissance religieuse que l'on aime à constater dans beaucoup de villes se fait bien peu sentir dans les communes rurales; on pourrait même craindre, à en croire

certains indices, que là l'incrédulité ne gagne du terrain, loin d'en perdre. Il est donc de la plus haute importance de tout faire, d'abord pour conserver dans le bien les populations qui ne s'en sont pas encore écartées, ensuite pour y ramener celles que le mal n'a que trop envahies. Les moyens mis en usage par le P. Muard pour atteindre le but, ne sont pas moins dignes d'attention; ce sont, on l'a vu, la pénitence et la pauvreté, mais la pénitence et la pauvreté pratiquées avec plus de rigueur qu'elles ne le sont d'ordinaire dans les Ordres voués à la vie active. Les Bénédictins prêcheurs n'ont pas, il est vrai, les longs jeûnes de la Trappe, inconciliables avec la vie du missionnaire, mais leur abstinence est plus sévère encore, s'il se peut. Ils ne se nourrissent que de pain et de légumes cuits à l'eau, ils ne font usage, ni de vin, ni d'aucune liqueur fermentée, même lorsqu'ils sont en mission et hors de leur couvent. Ils gardent un silence rigoureux et ne doivent communiquer que par signes. Leur pauvreté est absolue, elle n'est pas individuelle seulement, elle est collective. L'Ordre ne doit rien posséder en propre, pas même les bâtiments où logent les religieux, ni les terres qu'ils cultivent : il ne peut être propriétaire que du mobilier nécessaire pour l'usage journalier. Il est interdit de faire aucune économie, sauf pour assurer la dépense d'une année, le surplus doit être immédiatement distribué aux pauvres. Il y a deux classes de frères, les uns qui prêchent, les autres qui travaillent de leurs mains; ceux-ci sont chargés de pourvoir à la subsistance des premiers, qui ne peuvent rien gagner, puisqu'il leur est défendu de recevoir aucun honoraire pour leurs prédications. Nous n'indiquons que les traits principaux, ils suffiront pour faire comprendre ce qu'il y a de puissant, de fécond et de hardi même dans la fondation du P. Muard.

Nous osons à peine, en terminant, parler du livre où nous avons puisé ces pieux détails, l'auteur nous en voudrait de trop insister sur ce point. Disons seulement, pour être juste, qu'il est écrit d'un style facile et simple, ainsi qu'il convenait au sujet, et que dans son ensemble, sauf quelques longueurs, il intéresse autant qu'il édifie. On ne peut lire sans émotion l'histoire des travaux, des luttes et des combats intérieurs de cet humble enfant du peuple, qu'une seule pensée anime, celle de rendre ses frères participants de la vérité qu'il possède qui, pour y mieux réussir, se condamne aux plus dures privations, se fait pauvre comme eux et plus qu'eux, et qui, par sa généreuse initiative, entraîne d'autres âmes à l'imiter. Le chrétien s'étonne peu de ces miracles de la grâce, dont il trouve des exemples à chaque page de l'histoire de l'Église; mais il aime à les méditer et à en nourrir sa foi, car rien n'est plus propre à prouver l'excellence d'une doctrine que la grandeur des sacrifices, surtout des sacrifices obscurs, qu'elle a la vertu d'inspirer.

V. de Chalambert.

HISTOIRE DU RÈGNE DE LOUIS PHILIPPE Ier, roi des Français, 1830-1848, par VICTOR DE NOUVION. Tomes I et II. Paris, chez *Didier*. 1857.

L'histoire d'un gouvernement délibératif, comme celui qui subsiste en Angleterre depuis la révolution de 1688, comme celui qui a duré en France de 1814 à 1848, n'est pas seulement celle des princes qui ont régné et des hommes qui ont gouverné en leur nom : elle embrasse aussi les actes et les idées de tous ceux qui, au pouvoir ou dans l'opposition, et dans toutes les sphères de l'activité nationale, ont participé à la direction des forces sociales. Elle intéresse tous ceux qui ont vécu de la vie publique et compté pour quelque chose dans la destinée de leur pays ou de leur époque. Un journaliste comme Carrel, un chansonnier comme Béranger, figurent à juste titre comme des personnages plus importants que maint ministre ou maint général. Le nombre de ces parties prenantes à l'intelligence et à la conduite des affaires de leur pays étant infiniment plus grand sous ce régime que sous tout autre, ses annales acquièrent une importance permanante et qui s'accroît avec le temps. Nul récit ne plonge plus avant dans l'étude des âmes, ne remue plus de faits et d'idées, ne s'adresse plus directement à l'observateur attentif et respectueux des desseins de la Providence et des lois de l'histoire. Si Thucydide et Tite-Live n'avaient raconté que les guerres intestines de la Grèce et les conquêtes des Romains, leurs écrits perdraient la moitié de leur empire sur la mémoire des hommes. Ce qui leur donne une immortelle autorité, c'est la lumière qu'ils projettent sur les pensées et sur les passions qui ont agité les hommes éminents ou médiocres dont la voix a guidé, tantôt vers le bien ou tantôt vers le mal, des peuples qui avaient la force et l'honneur de disposer d'eux-mêmes.

Plus les peuples modernes approcheront de ces modèles, et plus leur histoire offrira d'attrait, d'instruction et d'intérêt : mais plus aussi cette histoire sera difficile à écrire, non-seulement à cause de la multiplicité presque infinie des matériaux à consulter et à mettre en œuvre, mais aussi, faute de cette unité factice que fournit la prépondérance exclusive des princes, quand ils ont réussi à confisquer, à leur profit, la vie et la destinée des nations.

La forme de gouvernement qui a succombé en 1848 témoigne tous les jours de sa valeur et de sa grandeur par le nombre de ses détracteurs. N'inspire pas qui veut de pareils ressentiments. Les puissances qui ont eu leur raison d'être, qui ont laissé de grands et glorieux souvenirs, qui répondent à des instincts légitimes et durables, ont seules le privilége d'exciter à ce point la haine et la crainte. Mais c'est surtout la qualité de ces détracteurs qui doit contribuer à sa renommée future. Je ne parle pas de ceux qui ont toujours combattu la royauté parlementaire au nom du principe de la légitimité ou du principe républicain, et qui n'ont pas renié ces principes. Ils ont le droit de vanter leur persévérance, et on peut leur pardonner de ce que, ne pouvant pas dire ce qu'ils pensent du présent, ils s'en dédommagent en décriant le passé. Pardonnons encore à ceux dont la haine fanatique pour la liberté religieuse et politique trouve à s'épancher sans péril en impertinences

rétrospectives à l'adresse du système qui a donné à la France la plus grande somme de libertés qu'elle ait jamais possédée. Mais que penser des hommes qui, après avoir été les panégyristes stipendiés ou les agents dévoués de la royauté de 1830, après l'avoir peut-être encouragée, excitée dans les voies de la résistance à outrance, ont découvert depuis 1852 qu'elle n'était pas née viable, et lui prodiguent leurs dédains et leurs récriminations posthumes? L'histoire les placera sur le même rang que ces autres qui abusaient contre le gouvernement de Juillet de toutes les ressources de l'opposition, qui souvent lui prodiguaient l'outrage, parce qu'il ne se prêtait pas assez vite au développement de toutes les libertés, et que nous voyons aujourd'hui servir d'instruments souples et dociles à un régime qui s'honore d'être la négation directe des principes qu'ils ont naguère professés et des garanties dont ils se targuaient d'être les seuls défenseurs. L'histoire ajoutera que cette coalition de l'ingratitude et de l'apostasie, de l'intolérance et de la servilité, doit naturellement s'acharner contre toute tentative de gouverner par la raison, la justice et la liberté. Tout pouvoir qui prétend servir ces trois nobles souveraines doit se préparer à de tels adversaires et s'en honorer.

C'est en présence de ces rancunes que le succès n'a point assouvies, et qui se sentent toujours ravivées et poussées à se produire par l'ineffaçable loi de perversité humaine : *Odisse quem læseris;* c'est pour préserver de leur atteinte les esprits inattentifs et les générations nouvelles, que M. de Nouvion a écrit son livre. Tout ami de la justice et de la vérité doit lui en savoir gré. Il n'a point, que je sache, la prétention de se poser en juge, ni de monter sur ce tribunal de la postérité, que l'on qualifie d'impartial, qui ne l'est pas toujours, et qui d'ailleurs n'est pas encore dressé. C'est un avocat qui, devant des accusateurs triomphants et parés des dépouilles de la victime, fait entendre un plaidoyer. Ce plaidoyer est honnête, sensé, modéré, surtout désintéressé. On y sent l'homme droit et intègre, dont l'ambition, dont la renommée personnelle, n'a rien a démêler avec la cause qu'il défend, rien à risquer si elle succombe. Défenseur obscur et toujours indépendant de la royauté parlementaire, pendant qu'elle était débout, signalé depuis par les services courageux qu'il a rendus à la cause de l'ordre et à l'union des honnêtes gens, il n'a rien de personnel à excuser ni à expier. Il rappelle ces éloquents avocats, dont il a si bien retracé les rôles, qui vinrent en 1830, défendre devant la cour des Pairs les ministres prisonniers et condamnés d'avance, et qui, tout en fournissant à l'histoire d'inappréciables documents, se sont honorés à jamais par leur hardiesse et leur sincérité.

Ce qui plaît surtout en lui, c'est la simplicité de son récit, comme aussi la netteté avouée de son intention. Pas plus de déclamation ou d'emphase que d'insinuation ou de déguisement. Il va tout droit son chemin, et il arrive sans détour et sans complaisance à ce qu'il croit la vérité. Il n'en est encore qu'à la moitié de sa tâche : espérons qu'il pourra l'achever, et qu'il conservera jusqu'au bout les qualités vraiment historiques qu'il a déployées jusqu'ici.

Des deux volumes déjà publiés, le premier comprend surtout le récit de la Révolution de 1830, avec les événements qui l'ont amenée et immédiatement suivie. C'est sur ce point surtout que M. de Nouvion doit s'attendre à

trouver des contradicteurs, à froisser des convictions ou des affections également respectables. M. de Nouvion montre sans peine que le roi Louis-Philippe n'a eu nul besoin de conspirer sous la Restauration; il le justifie d'avoir accepté la couronne après une catastrophe qu'il n'avait en rien provoquée; il croit que cette résolution a retardé de vingt ans l'avénement de l'anarchie et de son corollaire, le pouvoir absolu. Parfaitement convaincu, pour ma part, de la justesse de cette manière de voir, je désespérerais d'y ramener tous les lecteurs du *Correspondant*. Je ne voudrais pas même l'essayer; je croirais aussi peu à l'utilité qu'au succès d'une telle tentative. Quand on est d'accord sur le fond des choses, sur les grands principes de liberté, de justice et d'honneur qui sont la base de toute politique avouable, on peut différer, sans grand inconvénient, sur l'application qui en a été faite dans le passé, et n'en pas travailler avec moins d'ardeur à les défendre et à les réaliser dans le présent ou dans l'avenir. Sans doute, il en résulte des tiraillements et des contradictions qui nuisent à une entente absolue, mais qui ne dépassent pas les forces et les conditions de toute entreprise humaine. S'il en était autrement, les fripons, qui s'entendent si bien, auraient trop d'avantage sur les honnêtes gens. Il y a des questions, je dis plus, des régions entières, dans la politique comme dans l'histoire, où les honnêtes gens ont le droit de rester divisés et l'obligation de se pardonner leurs divisions; où il faut qu'ils apprennent à supporter les uns chez les autres des différences d'opinion et de goût, et ne se condamnent pas à d'éternelles séparations, sous peine de faire à jamais la joie et la force des méchants. En Angleterre, après un premier et trop long intervalle de luttes passionnées et radicales, les whigs et les tories sont restés divisés pendant un siècle sur la légitimité de la révolution de 1688, sans que cette division les ait conduits à s'armer contre la constitution libérale de leur pays ou à s'allier, même indirectement, avec ses ennemis.

Mais, en admettant les arguments donnés par M. de Nouvion pour justifier ou pour excuser les auteurs de la révolution de 1830, en lui donnant acte du respect invariable avec lequel il s'exprime toujours sur les augustes personnages qui ont si cruellement expié l'erreur des ordonnances de Juillet, on peut regretter qu'il n'ait pas plus énergiquement réprouvé l'atteinte que la liberté régulière et légale a subie par la pression de l'Hôtel-de-Ville sur les délibérations des Chambres. Il démontre que cette pression a été irrésistible, et que l'on n'aurait pu essayer autre chose que ce qui a été fait, sans donner pleine carrière à la révolution. Mais tout ami de la vraie liberté, tout homme qui tient à ce que des lois sages et libérales soient respectées par les peuples comme par les princes, doit déplorer hautement qu'on n'ait pas pu faire rentrer la royauté dans la Charte sans en sortir soi-même, et châtier les ordonnances liberticides sans renoncer au droit constitutionnel qui eût rallié l'immense majorité des deux Chambres, et qui eût certainement satisfait M. le duc d'Orléans et M. Casimir Périer, tout autant que M. de Chateaubriand et M. Royer-Collard.

On doit encore, ce me semble, reprocher à M. de Nouvion de ne pas montrer assez d'égard pour le grand parti qui a quitté alors les affaires et qui s'est honoré par la dignité de sa retraite en même temps que par l'énergie des convictions. On peut juger diversement l'utilité de son abstention ou de son

opposition : on peut surtout regretter la portée et la durée qu'il leur a données; car il est certain que la France et la société en ont été considérablement affaiblies. Mais nul homme de cœur ne peut refuser sa sympathie à tant d'honnêtes gens qui brisèrent alors volontairement leur carrière, et qui, à la fleur de l'âge, renoncèrent à l'avenir le plus légitime et souvent le plus brillant, par respect pour la foi des serments et pour des convictions héréditaires. D'autres ont su depuis imiter ce généreux exemple, mais personne n'a surpassé ni leur désintéressement, ni leur noble résignation.

Il y a plus; M. de Nouvion, à mon sens, ne rend pas une justice assez éclatante à l'ensemble du gouvernement de la Restauration. Il a partagé jusqu'à un certain point l'ingratitude de la France envers cette grande et féconde époque. Sans doute, il ne va pas jusqu'à renouveler cette vieille assimilation, aussi banale que mensongère, entre la restauration des Stuarts et celle des Bourbons, contre laquelle protestent à la fois la politique et l'histoire, la tribune et la littérature, la Grèce affranchie et l'Algérie conquise, toutes les gloires, tous les talents qui jaillirent alors de l'esprit français, et par-dessus tout la moralité publique de la France sous le sceptre de Louis XVIII et de Charles X. Mais il ne se montre pas assez pénétré de l'étendue des services rendus au pays par le régime qui lui apporta, au milieu des plus cruels désastres, la paix avec la liberté. Il ne vante pas assez le don spontané de ces institutions qui permirent à la France de substituer la légalité à l'arbitraire, d'établir la suprématie de l'intelligence sur la force et de reconquérir, par les idées et par les exemples, l'ascendant que les désastres de 1812 à 1814 nous avaient fait perdre. Ce fut non-seulement une grande ère politique et littéraire, ce fut surtout une résurrection pour la France, qui venait d'être militairement épuisée par d'effroyables sacrifices, littéralement annulée par la censure et politiquement asservie à un système auprès duquel l'ancien régime lui-même devait sembler une sorte de liberté.

La valeur morale de chaque citoyen décupla aussitôt avec son influence, sa responsabilité, son action possible, son indépendance et sa dignité; et c'est par là, et par là seulement, que doit s'estimer la valeur réelle de tout gouvernement.

Oui, la vie comprimée partout sous l'Empire, sauf aux champs de bataille, où l'on allait héroïquement mourir, cette vie de l'âme et de l'esprit, qui remplace tout et que rien ne remplace, jaillit en 1814 de toutes parts. Napoléon lui-même dut compter avec elle lorsqu'il revint de l'île d'Elbe; il se plaignait, dit-on, que les Bourbons lui avaient gâté la France. Mais j'oublie que M. de Chateaubriand a buriné l'histoire de cette renaissance en traits ineffaçables. Il faut le citer et en rester là : « Sous la Restauration, la liberté avait « remplacé dans nos mœurs le despotisme : la nature humaine s'était relevée; il y avait plus d'air dans la poitrine, comme disait madame de Staël : « la publicité de la parole avait succédé au mutisme; les intelligences et l'esprit littéraire renaissaient, et, bien que le Français soit né courtisan, n'importe de qui, toujours est-il qu'on rampait moins bas [1]. »

L'immense vitalité morale et intellectuelle qui s'est manifestée pendant

[1] M. de Chateaubriand à M. de Marcellus. *Politique de la Restauration*, p. 55.

toute la durée du régime de Juillet n'a été que la prolongation féconde de cette renaissance splendide. La France l'a promptement et indignement oublié; mais aucun historien équitable du règne de Louis-Philippe ne saurait être complice de cet oubli. Ceux qui ont été eux-mêmes victimes d'une odieuse ingratitude doivent s'attacher à ne jamais mériter le même reproche, sans quoi leur malheur risquerait de passer pour un châtiment.

L'ingratitude est le fond de la nature humaine et, par conséquent, de l'histoire. Nous sommes tous si ingrats envers Dieu qu'il n'est pas surprenant que nous le soyons les uns envers les autres. Mais on peut dire qu'elle est le trait distinctif de l'histoire de France. Sauf les exceptions que comporte une instruction plus ou moins développée et une élévation de sentiments qui devient de plus en plus rare, on peut dire que le peuple français, pris en masse, a oublié jusqu'au nom des rois qui ont fait de la France ce qu'elle est et qui lui ont donné jusqu'au moindre village dont se compose le territoire national; il n'a gardé de souvenir et d'attachement que pour les pouvoirs qui l'ont foulé, exploité et sacrifié sans pitié à des passions ou à des ambitions sans frein. Les classes éclairées ont donné aux classes populaires l'exemple de cet oubli et de cette ingratitude, sous la Restauration comme depuis. Combien ne vit-on pas alors d'hommes qui s'étaient résignés à la servitude sous l'Empire, qui en avaient été même les instruments zélés, exploiter les institutions créées par la Restauration et déployer contre elle toutes les ressources d'une hostilité à la fois implacable et taquine, dans l'unique but de la détruire. Au lieu de vouloir la *maintenir* et *contenir*, comme on l'a dit depuis, on s'efforçait de l'égarer pour la renverser. S'il est vrai, comme le démontre M. de Nouvion, qu'elle a elle-même déterminé sa chute, il n'est pas moins vrai que les électeurs, qui la remerciaient de la liberté du suffrage qu'ils lui devaient en nommant des régicides, que les anciens censeurs et les généraux de l'Empire, transformés en législateurs constitutionnels, lui ont suscité mille fois plus d'obstacles qu'il n'en fallait pour atténuer les torts de ses plus aveugles conseillers. Oui, certes, la Restauration a fait des fautes à son début comme à sa fin; mais elle a fait bien moins de fautes que de grandes et de bonnes actions au profit de la France. Elle lui a donné l'éducation de la liberté, elle a ouvert une carrière illimitée au génie national, et c'est tout ce qu'un peuple viril et moral a le droit d'exiger de son gouvernement. Oui, certes, il y avait autour du trône et plus bas un parti violent qui rêvait, sinon le retour pur et simple à l'ancien régime, du moins je ne sais quelles utopies ridicules, qui ne comprenait rien à la société sortie de la révolution, qui froissait tous ses instincts, méconnaissait tous ses droits, et qui haïssait la liberté sous toutes ses formes. Nous avons tous connu de ces demeurants d'un autre âge, que leur vieillesse, leurs malheurs, leur éducation, rendaient plus dignes de pitié que de colère. Nous entendons encore chaque jour leurs doctrines préconisées avec une bruyante outrecuidance par les tard-venus de l'absolutisme. Mais, désarmés par la Charte, ces politiques rétrogrades n'avaient aucune chance de succès sérieux ou durable sous la Restauration; ils avaient contre eux l'effort invincible de l'esprit public, le prestige intact encore des institutions libérales et ce qui semblait alors la marche progressive et triomphante de l'esprit de li-

berté. Toute la jeunesse royaliste subissait en grandissant l'influence progressive du libéralisme. Et d'ailleurs, qui oserait dire qu'un gouvernement qui appelait M. Royer-Collard à la présidence des assemblées électives, qui confiait les rênes du pouvoir à des hommes tels que le duc de Richelieu, Chateaubriand, Laîné, de Serre, Martignac, a été un gouvernement antipathique à la liberté, à l'intelligence, à la dignité nationale? M. de Villèle lui-même, quoique trop asservi à des passions et à des préjugés qu'il ne partageait pas, et qui lui firent oublier ces libertés départementales et communales qu'il avait auparavant si vivement réclamées, M. de Villèle a parfaitement compris et pratiqué les conditions du gouvernement parlementaire. Et quant à M. de Polignac, si l'on veut bien relire, comme je l'ai fait pour la première fois depuis vingt ans, à l'occasion du livre de M. de Nouvion, ces fatales ordonnances du 25 juillet 1830, qui provoquèrent une si légitime résistance[1], on verra qu'elles laissaient subsister toutes sortes de libertés et de prérogatives parlementaires que la Constitution actuelle de la France proscrit, et qui paraîtraient le comble de la folie et de la perversité aux absolutistes de nos jours. J'ai conservé jusqu'en 1848 dans mon cœur toute l'indignation dont ma jeunesse s'enflamma lorsque ces ordonnances parurent; mais j'avoue qu'elle s'est calmée quand j'ai vu avec quelle insouciance la France, que je croyais scrupuleuse en fait de liberté et de légalité, a laissé renverser l'une et l'autre par une émeute que rien ne justifiait. Ce qui s'est passé depuis n'est pas de nature à lui donner le droit de rester implacable à l'égard d'un régime qui lui a enseigné la liberté de la discussion et la haine de l'arbitraire, l'abolition de la confiscation et la pratique de la résistance légale.

Le deuxième volume de M. de Nouvion ne donnera pas lieu aux mêmes controverses. Il est consacré au récit de cette belle époque où le nouveau gouvernement, en présidant à la création d'une nationalité libre et amie sur notre frontière du Nord, résistait au dedans avec une énergie soutenue, mais toujours légale, à la violence des factions et aux passions qui depuis ont triomphé et enseveli dans leur triomphe les lois et la liberté. Ce furent les temps héroïques de la royauté parlementaire. Les discordes intestines qui l'ont trop tôt compromise et discréditée n'avaient point encore éclaté. M. Guizot et M. Thiers, le duc de Broglie et le comte Molé défendaient ensemble, au dehors et au dedans, l'ordre et la paix, sans sacrifier aucune des garanties indispensables à la vraie liberté. On remarquera surtout dans ce volume le récit du procès des ministres de Charles X, de ce grand épisode où tout le monde, excepté les accusateurs, fut à la hauteur de son rôle, où M. de Polignac montra tant de calme et de fierté, M. de Martignac et M. Sauzet, une si généreuse éloquence, M. de Montalivet, une si intelligente résolution, la Cour des pairs tout entière tant de courage et de majesté.

[1] Elle parut telle, alors, même à ceux qui croyaient nécessaire et possible de rester dans le droit héréditaire en même temps que dans la Charte. Écoutons encore M. de Chateaubriand. « Jamais défense ne fut plus juste, plus héroïque que celle du peuple de Paris. Il ne s'est point soulevé contre la loi, mais pour la loi. Tant qu'on a respecté le pacte social, le peuple est demeuré paisible. Mais lorsque.... on a tout à coup sonné la servitude,.... alors ce peuple s'est armé de son intelligence et de son courage. » *Discours à la Chambre des pairs*, le 6 août 1830.

Puis vient le glorieux ministère de M. Casimir Périer, formé pour expier et pour châtier les odieux scandales du pillage de Saint-Germain-l'Auxerrois et de l'archevêché. Avec la résistance heureuse et légale qui fut opposée par les deux Assemblées de 1848 et de 1849 à l'anarchie socialiste, c'est la plus belle page de l'histoire du parti libéral et conservateur en France. Par son attitude intrépide, son caractère impétueux, sa volonté impérieuse, sa mâle et simple éloquence, son ardent mépris du danger personnel, Casimir Périer est un véritable héros, non pas de roman, mais d'histoire. Sa mort prématurée sur la brèche où il luttait depuis deux ans avec un infatigable courage, pour le service de la justice et de la vérité, met le sceau à la gloire de cet homme de cœur que M. de Nouvion a si bien qualifié : « amoureux de l'ordre, sans lequel il n'y a pas de société possible, il méprisait le despotisme qui abaisse le pouvoir et dégrade les nations; et comme il voulait être vraiment fort, il ne chercha sa force que dans le libre concours du pays et le respect de la loi.... La tâche était difficile, immense; elle le tua, mais il la remplit. »

Citons encore ces lignes qui ont le mérite de protester contre les invectives posthumes dont on nous gratifie tous les jours : « C'était, à tout prendre, un noble et magnifique spectacle que celui de ces grandes luttes de tribune, alors que le gouvernement responsable venait, devant les élus du pays, exposer et justifier ses principes et ses actes, et recevoir, de la confiance de la nation, le droit de la gouverner. Vaines paroles, a-t-on dit, gouvernement de rhéteurs! non, mais gouvernement d'hommes libres, qui donnent le pouvoir à qui sait les convaincre, et raisonnent l'obéissance. Était-ce donc payer trop cher le droit assuré à la nation d'imprimer au gouvernement une marche conforme aux intérêts généraux du pays et aux vœux d'une majorité intelligente, que de l'acheter au prix de quelques phrases mal sonnantes, de quelques discours inutiles, ou même de quelques erreurs parlementaires? »

Il ne faut pas croire que ces erreurs soient indifférentes à l'historien. L'admiration ne l'aveugle pas : il proclame volontiers les fautes de M. Casimir Périer, du roi lui-même, et de bien d'autres dont l'honneur lui est justement cher. Il ne les reconnaît pas toutes; mais on voit qu'il a à cœur de ne dissimuler aucune de celles qu'il aperçoit.

On pourrait toutefois lui reprocher une omission et une injustice qui se tiennent. Il ne constate pas assez, dans le cours de son récit, quel était le degré de passion et d'intérêt que portait alors la France entière dans les questions politiques. En écrivant pour un temps comme celui-ci où notre pays, par un nouvel effet de son incomparable mobilité, se montre si radicalement différent de ce qu'il était il y a trente ans, et si profondément indifférent à tout ce qui l'enflammait alors, il importe tout d'abord de constater cette différence, afin de transporter le lecteur dans la véritable atmosphère des personnages et des événements dont l'historien s'occupe. La France avait donné toute son âme à la politique; sciences, littérature, philosophie, histoire, poésie, art, la politique dominait tout et pénétrait tout; et par une juste récompense de l'enthousiasme sincère de tant d'âmes patriotiquement éprises de la justice, du progrès et de la liberté, toutes les branches de l'intelligence humaine fleurirent à cette époque avec une abondance égale à

celle des époques les plus brillantes de notre histoire. A côté de regrettables écarts, le vrai, le bien, le beau, se manifestèrent avec éclat dans les voies les plus diverses et l'on attendra longtemps une période aussi féconde et aussi glorieuse pour l'esprit français que celle qui s'écoule entre la première Méditation de M. de Lamartine et la dernière Conférence du Père Lacordaire. La religion elle-même, si méconnue et si menacée au milieu de ces luttes politiques, en est sortie avec un degré d'énergie et d'influence que n'a pas soupçonné M. de Nouvion, trop silencieux sur tous ces grands côtés de l'intelligence et de la conscience nationale.

Cette préoccupation attentive de l'état général des esprits, que nous voudrions trouver plus constante chez M. de Nouvion, et moins éclipsée par celle des faits, l'eût peut-être rendu moins sévère, je dirais volontiers moins injuste, pour tous les adversaires de cette politique du règne dont M. Casimir Périer fut le plus glorieux représentant. En les jugeant, il ne tient pas assez compte de ces excitations et de ces effervescences de l'opinion, au sein desquelles se débattaient les questions d'ordre intérieur ou extérieur qui passionnaient alors le pays. Sans doute il y eut des conspirateurs, des factieux, qui exploitaient au profit de leurs ambitions cupides et perverses les instincts du patriotisme et les aspirations de la démocratie. Mais il y avait aussi, et en foule, des âmes honnêtes et généreuses qui voulaient, avec sincérité et désintéressement, le progrès de la liberté, l'affranchissement des nationalités opprimées. Sans doute M. Casimir Périer et M. Guizot ont eu raison contre M. de Lafayette et M. Odilon Barrot. Il est facile aujourd'hui de le reconnaître, et il est juste de le dire, surtout après l'expérience fatale de 1848, où l'on a vu les destructeurs de la royauté et de la Charte contraints à se cramponner aux traditions politiques et diplomatiques du régime qu'ils venaient de renverser, sous peine de précipiter la France et l'Europe dans l'abîme. Mais en 1831 et 1832, la vérité n'était pas si visible et le devoir n'était pas si évident. On a pu, sans mériter la réprobation que l'auteur décerne justement au genre d'opposition dont M. Mauguin et M. de Cormenin ont été les types, on a pu désirer pour la France une plus large et plus sincère application des garanties du dedans, une plus énergique initiative dans les affaires du dehors. On y était porté tout naturellement par l'esprit du temps, par l'air qu'on respirait, par ce levain généreux qui fermentait dans tous les cœurs. Il s'est corrompu depuis, ce levain précieux ; il s'est transformé d'abord en ces convoitises sanguinaires qu'il a fallu comprimer par la force en avril 1834 comme en juin 1848, puis en cette indifférence glaciale où s'endort la France actuelle. Mais alors il avait sa force native et honnête. L'âcre saveur dont il remplissait nos jeunes âmes, encore étrangères à la grande scène politique, aux ambitions et aux divisions des fractions parlementaires, mais toutes frémissantes de zèle pour le droit et pour le progrès, explique plus d'une exagération si l'on veut, plus d'un égarement chez ceux qui attaquaient alors la politique du roi, sans avoir jamais voulu ni contester son droit ni renverser son trône. Définir et reconnaître la force des convictions individuelles et des passions populaires qui militaient alors contre cette politique, c'est d'abord augmenter le mérite des hommes d'État qui surent leur tenir tête, et c'est aussi rendre moins lourde la responsabilité de ceux qui s'é-

taient donné pour mission de représenter le patriotisme libéral jusque dans des excès dont la sincérité était incontestable, et dont le péril était oublié ou encore inaperçu.

Quoi qu'il en soit, M. de Nouvion a rendu service à la vérité, en retraçant l'histoire incomplète, mais sincère et impartiale, d'un régime dont il a eu raison de résumer la destinée en ces mots : « L'ordre sans la liberté, c'est la résignation sous le joug, c'est la prostration morale et intellectuelle d'une nation : ce n'est pas la vie, et la France alors se sentait et voulait vivre. Ce sera l'honneur de la monarchie de 1830, de lui avoir donné l'ordre sans lui avoir imposé le sacrifice d'une seule de ses libertés. »

Ajoutons que l'étude attentive de cette époque sera toujours indispensable à ceux qui, dans d'autres temps ou dans d'autres pays, voudront apprendre à se servir de leur propre liberté et à respecter la liberté d'autrui. Nous-même ou nos enfants, il nous faudra y apprendre beaucoup et n'en rien oublier. Si jamais la France reprend goût à la liberté, si elle redevient capable et digne de la reconquérir, on peut être assuré que, dès le lendemain de la victoire, l'esprit révolutionnaire s'efforcera comme en 1830 et en 1848 de supplanter l'esprit libéral. Si les honnêtes gens retrouvent alors le chemin du pouvoir et de l'influence, il leur faudra encore user leur talent et leur vie à lutter contre des passions incorrigibles, sous peine de voir la France réduite encore une fois à chercher dans le pouvoir absolu un refuge contre les folies dont elle ne devient la victime éperdue qu'après en avoir été la complice complaisante.

CH. DE MONTALEMBERT.

Quelques fautes se sont glissées dans l'article de M. de Corcelles publié dans notre dernier numéro. Il faut les rectifier ainsi :

Page 20, ligne 16, lisez : *Pie VII arrivait à Fontainebleau ; plus tard, le captif de ce palais rentrait dans ses États*, etc.

Page 24, ligne 21, lisez : *de ce mot de Voltaire.*

Page 29, ligne 8, lisez : *Clément IX* au lieu de Clément XI.

Ligne 14, on a omis cette phrase dans l'impression : « *Innocent XI, après avoir donné son bien patrimonial qui s'élevait à quarante mille écus de rente, ne s'était réservé que six cents écus et n'avait jamais voulu prélever, pour son usage, un seul scudo sur les revenus de l'État.* »

Le volume du *Monde dantesque*, accompagné des traductions de la *Monarchie* et de la *Langue vulgaire*, par M. Sébastien Rhéal, dont il a été rendu compte dans notre dernier numéro par M. L. de Gaillard, se trouve chez Dentu, libraire, au Palais-Royal.

L'un des gérants, CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE GÉNÉRAL CAVAIGNAC

La fin inopinée de M. le général Cavaignac, enlevé dans la force de l'âge à sa renommée et ses amis, a douloureusement ému toute la France. Nul souvenir des dissentiments de parti n'est venu troubler l'expression unanime de la reconnaissance due à des services éminents et de l'estime inspirée par un noble caractère. Le *Correspondant* s'apprêtait à payer aussi, en son propre nom, un tribut d'hommages à cet homme de bien qui fut un jour l'instrument du salut de la société, et s'est montré toute sa vie digne de cette bonne fortune héroïque. Mais une bienveillante communication nous permet de remplir encore plus complétement ce devoir, en mettant sous les yeux de nos lecteurs une appréciation du caractère du général Cavaignac, tracée par une main plus autorisée que la nôtre. Nous laisserons parler une voix qui, elle aussi, sort de la tombe. Il nous a semblé curieux de voir le général Cavaignac apprécié, à deux époques très-différentes de sa vie, par un très-bon juge : comme général d'abord, par le ministre d'un gouvernement qu'il servait avec une fidélité sans amour ; puis comme chef de l'État, par un proscrit qui, du fond de l'exil, suivait les destinées de la République avec une sollicitude sans malveillance.

L'opinion si favorable exprimée par M. de Salvandy, en 1848, sur le compte du général Cavaignac, était partagée, à cette époque, on se le rappelle, par tous les hommes qui composaient le parti de l'ordre, et qui ne se séparèrent de lui qu'à regret. C'était celle qu'exprimait à la tribune, même après l'élection du 10 décembre, M. le comte de Montalembert, lorsqu'il disait qu'en différentes circonstances de sa carrière politique *la force morale de l'autorité s'était majestueusement personnifiée en lui, et qu'il retrouverait cette autorité, si la destinée du pays l'investissait de nouveau du pouvoir*[1]. Il est à regretter que le général, d'un esprit naturellement un peu ombrageux, n'ait pas cru cette estime d'anciens adversaires aussi sincère qu'elle l'était réellement. Avec un peu plus de confiance dans la bienveillance de ceux de ses collègues qui ne partageaient pas toutes ses prédilections, en nouant autour de lui des rapports plus familiers et plus étendus, il eût mieux saisi peut-être la complexité du pro-

[1] Discours sur la proposition Rateau. *Moniteur* du 13 janvier 1849.

blème qu'il avait à résoudre pour demeurer le chef du gouvernement d'un grand pays : il aurait compris, avec plus de largeur, les conditions essentielles de tout gouvernement et de tout pouvoir ; il n'eût pas persisté à asseoir son autorité sur une base très-restreinte, trop faible pour la porter, trop étroite pour qu'il pût lui-même y demeurer longtemps en équilibre. Ce sont les amis de la République surtout qui doivent éprouver ce regret : car ce n'est pas la république, assurément, qui a gagné à s'être enfermée avec lui dans le cercle de ses propres partisans et sous le drapeau de ses propres souvenirs.

Mais l'ambition du général Cavaignac (l'histoire osera-t-elle le lui reprocher) ne fut point d'être un homme d'État : le but qu'il poursuivait était moins élevé peut-être, mais il eut l'avantage de l'atteindre complétement. Il voulut être et il fut toute sa vie le serviteur de la loi et l'esclave de sa parole. A toutes les phases de sa carrière, il conserva ce caractère légal et loyal. Il servit la loi militaire sous la tente et, au désert; il vengea la loi sociale outragée dans les rues de Paris ; et sur le bureau de l'Assemblée constituante, il fit hommage à la loi politique d'un pouvoir qu'il aurait pu garder par la force. Ainsi il tint tous ses serments, aussi bien celui qui l'enchaînait, lui républicain, aux drapeaux de la royauté, que celui qui l'obligeait, lui dictateur militaire, à rentrer, du soir au lendemain, dans la condition privée. Il obéit, comme soldat, tout aussi longtemps qu'il avait promis, et, comme souverain, il ne voulut pas commander un jour de plus qu'il n'avait juré.

Ce n'est point là seulement une leçon très-utile à étudier pour la moralité politique si étrangement affaiblie de nos jours. Par son dévouement à la loi (passion si rare dans notre pays), le général Cavaignac gardera une place élevée entre les hommes qui ont travaillé depuis soixante ans, parmi nous, à l'union de l'ordre et de la liberté. Quiconque aime sincèrement la loi—la loi sous toutes ses faces—aussi bien celle qui comprime l'insurrection que celle qui limite le pouvoir, aime aussi d'un amour égal l'ordre et la liberté. C'était là ce qui pouvait faire, entre le général Cavaignac et les gens de bien de tous les partis, un lien véritable, et ce qui explique l'émotion sympathique que leur a causée sa mort. On pouvait différer avec lui sur la nature, sur l'étendue de ces deux grands besoins de toute société digne de vivre ; on pouvait ne s'accorder nullement sur les moyens pratiques et possibles de leur conciliation; on pouvait trouver, par exemple, qu'il se contentait à très-bon marché en fait d'ordre et en fait de liberté ; qu'un repos matériel dans les rues, une liberté extérieure et inscrite dans la loi, lui suffisaient trop aisément ; qu'il voyait exclusivement l'image de l'ordre dans un régiment, et l'expression de la

liberté dans le suffrage universel. Mais ces différences, qui, dans la conduite des affaires, aboutissent trop vite à des divisions, n'empêchaient pas que, quand il n'y avait pas de parti à prendre, on ne fût d'accord avec lui sur le sentiment, sinon sur le but.

Un autre trait du rapide gouvernement du général Cavaignac qui lui donne droit à nos sympathies rétrospectives, fut le soin qu'il mit toujours à rechercher, pour les institutions qu'il voulait fonder, l'alliance et l'appui de la religion. On se rappelle les honneurs éclatants qu'il fit rendre au pontife martyr des barricades, le service divin célébré sur les places publiques, le jour de l'inauguration de la Constitution nouvelle. Le général Cavaignac avait moins de mérite alors à mettre ainsi la libérté, comme il l'entendait, sous la protection de la religion qu'il n'en faudrait aujourd'hui pour tenir la même conduite, si on était mis à la même épreuve. L'alliance de la religion et d'institutions libres était alors à la fois une banalité très-vulgairement répétée et une nécessité très-profondément sentie. Aucun docteur catholique n'avait encore inventé ou exhumé le mensonge d'une incompatibilité prétendue entre ces deux choses : la religion et la liberté politique ; aucun catholique ne soutenait que son Église ne fût à son aise qu'à l'ombre d'un pouvoir absolu ; aucun libéral ne prétendait que la liberté dût commencer par extirper le catholicisme par la force. Une constitution où la liberté n'avait à craindre que ses propres excès (écueil où elle a échoué en effet) venait chercher la bénédiction de l'Église, sans que cette démarche parût à personne ni compromettante pour l'une des parties ni inquiétante pour l'autre. Mais, si ce mouvement était alors universel, il n'en faut pas moins savoir gré au général Cavaignac de l'avoir intelligemment secondé.

Dans une circonstance solennelle, il eût pu rendre un grand service à l'Eglise et au monde : il le comprit, fut sur le point de l'accomplir, et les conditions limitées de son pouvoir ne lui permirent pas d'achever. S'il avait donné suite à son dessein de venir en aide au Pape dès le lendemain de l'assassinat de l'illustre Rossi, il eût assuré à la France une vraie gloire et prévenu pour l'Italie de grands malheurs. Rome, surprise par une insurrection, n'avait point encore, à ce moment, été enchaînée par son Assemblée constituante au char de la Révolution. Tous les hommes qui s'étaient associés aux réformes généreuses de Pie IX n'étaient point dispersés, découragés ou compromis. Pie IX, rentrant sans effort dans sa capitale, aurait pu reprendre sans interruption le cours de ses grands desseins, et nul diplomate n'eût eu la pensée de lui imposer des conditions ou de lui adresser des remontrances. Retenu par les scrupules révolutionnaires de quelques-uns de ses amis, le général Cavaignac voulut au moins témoigner sa vénération au chef de l'Église en lui offrant parmi nous un asile qui

eût été un triomphe. Tout fait croire que Pie IX se serait rendu à son appel, s'il eût été sûr d'être reçu par lui en débarquant sur le sol de France.

Les erreurs déjà répandues nous obligeront peut-être à revenir, appuyés de documents officiels, sur les détails de ces graves événements.

En somme, le général Cavaignac a peu réussi dans sa courte carrière; mais le succès qui ne lui venait pas naturellement, il n'a rien fait pour l'acheter : il n'a point été de ceux qui, lorsque la fortune ne vient point au-devant d'eux, se mettent lâchement à la suivre. Mais il est temps de céder la parole à M. de Salvandy, et de faire assister nos lecteurs à ce touchant dialogue des morts.

Le secrétaire de la rédaction : P. Douhaire.

UNE VISITE AU CAMP DU GÉNÉRAL CAVAIGNAC EN 1846

M. de Salvandy a laissé, parmi les souvenirs du voyage qu'il avait fait en Afrique en 1846, le récit d'une course dans la province d'Oran qui le termina, et d'une entrevue avec le général Cavaignac, alors commandant le camp de Djemma-Ghazaouat. Ces pages ont été écrites à Jersey, en 1848, au moment où le général venait d'être porté tout à coup à la tête des affaires par les événements les plus imprévus et les plus éclatants services, quelques mois avant que, par un de ses derniers actes, il eût rouvert aux anciens ministres du roi Louis-Philippe les portes de la France. Aujourd'hui les douloureuses circonstances qui ont enlevé prématurément à leur pays les deux acteurs de cette scène permettent de publier ce fragment, où l'on ne verra plus qu'un hommage rendu à une grande mémoire, et un jugement malheureusement plus libre et plus autorisé qu'aucun autre.

Il y a deux ans, le 31 juillet 1846, j'abordais, avec la frégate à vapeur le *Montézuma*, la plage de Djemma-Ghazaouat, aujourd'hui Nemours, à l'extrémité de l'Algérie, dans la province d'Oran, près la frontière du Maroc. C'était de très-grand matin. Le soleil, qui apparaissait derrière nous, ardent et radieux sur un ciel sans nuages, illuminait déjà de ses feux la nappe unie de la Méditerranée et la faisait resplendir comme un miroir d'argent. A notre gauche, le cap Figalo étendait profondément dans la mer son arête escarpée; il tranchait, par ses grandes ombres, avec cette mer, ce ciel et ce rivage éclatants de lumière. Devant nous se montrait, assis au pied

des falaises, et appuyé aux premières collines, l'établissement de Nemours, qui se compose d'un simple village militaire bâti en bois et couvert par des fortifications de campagne. Une vallée large et boisée s'enfonçait au loin vers la ville centrale de Tlemcen ; et, à droite, la baie s'arrondissait en un vaste amphithéâtre dont les gradins montaient rapidement à la hauteur des premiers étages de l'Atlas. Là se déployait, à une grande élévation ombragé par des bouquets de chênes et de palmiers, un camp français dont les blanches tentes, les faisceaux d'armes et les drapeaux aux vives couleurs brillaient de toutes les clartés du soleil levant. La contrée qui s'étendait à nos regards était celle où la bataille d'Isly avait mis aux pieds de notre armée l'armée et l'empire du Maroc ; celle aussi où, plus près, dans un des plis de terrain que je voyais à gauche devant moi, le désastre de Sidi-Brahim avait empreint ses funèbres souvenirs. Les corps que j'allais saluer dans leur campement étaient ceux qui avaient vengé ce désastre; dans leurs rangs figuraient les soldats héroïques qui avaient échappé parmi les débris. Tous les sujets d'intérêt et d'émotion se pressaient autour de moi.

A ce moment, le canon se fit entendre. Il annonçait la venue du premier membre des conseils du roi qui eût visité l'Afrique. Ses bruissements, prolongés de rocher en rocher, de falaise en falaise, d'une façon extraordinaire, car ils croissaient d'écho en écho et finissaient par éclater comme un coup de tonnerre saisissant et terrible, ces bruissements magnifiques, en faisant tressaillir le rivage, la mer et le navire qui courait fièrement sur les flots, ajoutèrent à la profonde impression de cette scène et de ces souvenirs.

Déjà on voyait le camp s'ébranler, les officiers sortir de leurs tentes, les soldats courir à leurs armes; des Arabes sillonnaient en tous sens la plaine; un escadron de chasseurs d'Afrique accourait sur la plage, et l'officier général qui commandait dans la contrée s'embarquait pour se rendre à bord du *Montézuma*. C'était le général Cavaignac, accompagné de son état-major.

Les instructions que le roi m'avait données, celles que j'avais reçues du président du conseil, maréchal duc de Dalmatie, et de M. Guizot, ministre des affaires étrangères, qui avait attiré à son département la direction politique de l'Algérie et qui la tenait en main avec autant de sollicitude que de lumières, s'étaient étendues à toutes les questions soulevées dans la presse, dans les Chambres ou dans le conseil, au sujet de notre établissement d'Afrique. Dans son dernier entretien, le roi m'avait recommandé de voir le général Cavaignac et de lui reporter des idées précises à son égard, soit qu'il ne connût point personnellement cet officier, récemment arrivé aux premiers rangs de l'armée et seulement maréchal de camp alors; soit que, l'ayant vu rapidement et dans une situation encore inférieure, il n'eût point fixé suffisamment sur lui ce regard scrutateur des souverains qui sait plonger au fond de la pensée de ceux qu'ils ont intérêt à pénétrer. Moi-même, je mettais du prix à connaître le général. Il tenait dans les préoccupations du gouvernement une place plus grande que son grade et son commandement. Les princes le recommandaient vivement. Le maréchal Bugeaud faisait grand cas de ses talents administratifs et militaires. En même temps le zèle avec lequel un journal d'opposition implacable poussait sa renommée et son avancement avait éveillé l'attention publique.

Neveu d'un officier brillant des guerres de la Révolution, du vicomte Cavaignac, général de division sous l'Empire, et depuis pair de France, fils d'un membre de la Convention, frère de Godefroy Cavaignac, naguère l'un des chefs les plus déterminés de toutes les conspirations républicaines, il servait en Afrique depuis quinze ou seize ans, grandissant loin de la politique pour les destinées que la Providence devait faire, à lui et à notre pays. Il avait conquis tous ses grades dans cette guerre africaine, guerre d'éparpillements, de privations et d'héroïsme individuel, où chacun a une action et acquiert une valeur plus grande que son emploi, ce qui en fait une école de guerre et une pépinière d'hommes excellentes. Rapidement distingué entre les plus capables et les plus braves, comme chef de bataillon, comme colonel des zouaves, il était maintenant officier général, et commandait la subdivision de Tlemcen sous les ordres du vaillant Lamoricière, lieutenant général, qui commandait la province d'Oran.

Le général Lamoricière venait de partir en congé pour la France. Le commandement par intérim avait été donné à un autre officier d'une autre division que la sienne, le loyal et brave général d'Arbouville, maréchal de camp comme Cavaignac, plus ancien que lui de plusieurs années, employé avec éclat à l'autre extrémité de l'Algérie. Cette disposition avait été très-remarquée.

Sans être encore, ni par les fonctions, ni par le grade, au rang des Bedeau, des Changarnier, des Lamoricière, ces premiers-nés de la guerre d'Afrique à la gloire et à la popularité, Cavaignac avait une place à part dans les préoccupations générales, par suite de toutes les circonstances qui viennent d'être rappelées. Je ne pouvais donc que m'applaudir d'avoir à me former une idée de sa personne, de son mérite, de ses vues enfin; car tout cela importait à connaître, les gouvernements ayant la responsabilité, dans l'histoire, des facilités ou des obstacles placés par eux sur la route des hommes que Dieu a faits pour les grands rôles. Quand le général fut monté à bord du *Montézuma*, je pus lui dire, avec toute vérité, en lui serrant la main, que j'étais allé dans les autres parties de l'Afrique pour voir l'Afrique; que j'étais venu à Djemma-Ghazaouat pour voir le général Cavaignac.

Le général avait quarante-trois ans. Il est grand, ses traits sont agréables et distingués; il a un beau front, l'air méditatif, une expression remarquable de douceur et de gravité; la sobriété de ses paroles rend bientôt plus frappantes la facilité de son élocution et la rectitude habituelle de ses jugements. Son extérieur annonce une santé délicate avec une âme forte; sa conversation, un esprit réfléchi avec une réelle élévation. Telle fut sur moi l'impression des premiers moments. Je reconnus en lui un de ces hommes dont on se sent rapproché par de secrets instincts, même en devant être séparé d'eux toujours par des abîmes.

Je présentai le général au capitaine de vaisseau d'Ornano, qui commandait le *Montézuma;* je lui présentai les autres officiers du bord: il me fit connaître les officiers qui l'accompagnaient, la plupart déjà renommés, et, ces devoirs remplis, je l'entraînai sur la dunette. Là, la frégate ayant mouillé, assis l'un près de l'autre, sous une tente que les matelots eurent promptement dressée, en face de ce soleil, de cette mer, de ce rivage magnifiques, nous com-

mençâmes à traiter tous les points sur lesquels je devais reporter à Paris la pensée du général : l'état des choses dans la subdivision de Tlemcen et dans toute la province d'Oran; la situation d'Abd-el-Kader; les dispositions des tribus des deux côtés de la frontière; celles du Maroc; la situation générale des affaires; le caractère et la durée des résultats de la grande campagne du maréchal Bugeaud, qui avait laissé l'Afrique soumise tout entière; les moyens d'affermir la conquête; les divers systèmes d'organisation agités dans la presse et le gouvernement; les divers systèmes de colonisation proposés contradictoirement par le général Lamoricière et par le maréchal. La conversation était allée s'élevant et s'étendant toujours, parce qu'à mesure qu'elle s'élevait elle répondait davantage aux sollicitudes du temps et aux doutes de ma pensée. La simple et noble modestie du général laissait entièrement son interlocuteur diriger l'entretien; et, comme j'étais frappé des lumières que ce tranquille et ferme esprit répandait sur les divers sujets, j'étendis le cercle par degrés, jusqu'à y comprendre toutes les questions renfermées dans ce problème de l'Algérie, qui était à mes yeux la plus grande affaire de la France.

Rien de personnel ne fut dit dans ce premier entretien. Nous le suspendîmes pour descendre à terre, où tous les apprêts étaient terminés. Des corps nombreux de troupes étaient rangés sur le rivage. Des *goums* d'Arabes mêlaient leurs décharges indisciplinées aux saluts que se renvoyaient la terre et le vaisseau. La troupe, la population civile, peu nombreuse, mais animée, la population indigène, l'air attentif et soumis, souhaitaient la bienvenue au membre du gouvernement. Je foulais avec émotion cette terre musulmane et barbare que la France avait restituée, au prix de tant de sang et d'or, à la civilisation et au christianisme.

Tout en échangeant avec le général et les officiers qui nous entouraient les réflexions qu'inspirait ce spectacle, nous arrivâmes à une large rotonde de ceps de vigne, simple et frais salon de réception où la présentation des autorités et des corps d'officiers devait avoir lieu.

La présentation fut longue. Le général, dans ce défilé de tous les corps et de toutes les armes, se plaisait à nommer ses compagnons de tous les rangs, à dire les travaux de tous les régiments: son hôte s'honorait plus encore de voir ces états-majors, d'une attitude si martiale, éprouvés à tous les feux du soleil et à tous les combats du désert; il jouissait de connaître personnellement tous ces vaillants serviteurs de la France, dont le nom avait passé tant de fois sous ses yeux et sous ceux de tout le public; il payait leurs services du prix le plus digne d'eux, la vive expression de l'estime du roi et de leur pays; il consolait ces nobles cœurs des calomnies répandues au dehors et au dedans même contre notre vaillante armée, en leur promettant le concours de tous les grands pouvoirs pour le maintien de notre conquête, et la parole résolue de tous les organes du gouvernement dans les deux Chambres pour la défense de cette glorieuse entreprise et de ceux qui s'y dévouaient. La réception terminée, mais tous les chefs nous entourant encore, le général voulut bien me remercier avec effusion. Il me dit que sa division savait, par les relations venues des autres points de l'Afrique, quelle impression ces assurances avaient partout produite; il ajouta qu'elle n'était

pas ici moins vive. . . . . .

Prévenu de mon arrivée par le maréchal gouverneur, il avait rassemblé à Nemours les scheiks et caïds de cette vaste partie de la province d'Oran. Quelques-uns étaient depuis plusieurs années soumis à la France; l'étoile de la Légion d'honneur attestait leurs services et leur fidélité. Mais le plus grand nombre, il y avait quelques mois à peine, combattaient encore contre nous. Beaucoup s'étaient soumis à notre autorité et venaient recevoir l'Aman pour la première fois.

Parmi ces défenseurs du Koran, les uns étaient jeunes encore; les autres étaient des vieillards soutenant avec fermeté le poids de leurs quatre-vingts ans. Tous avaient ce port assuré, cette contenance martiale et digne, ce regard curieux et résolu, qui attestent une race intelligente et guerrière. Ce sont des hommes auxquels il fait beau commander, parce qu'ils ne sont pas trempés pour obéir. Les chefs, en particulier, ont une distinction native et un air d'autorité qui rappelle les Abencerrages. Leur costume, tout biblique, est simple; mais leurs armes, leurs selles, leurs étriers, sont magnifiques. A la manière dont ils se servent de leurs chevaux et de leurs armes, fiers et calmes, intrépides et impétueux, s'élançant toujours comme si d'un bond ils allaient franchir le désert, accourant sur vous bride abattue comme si rien ne devait les arrêter, ces pèlerins armés ont tous l'air d'arriver de la cour de Grenade ou de Cordoue. Ils en viennent, en effet, car ils sont semblables à leurs ancêtres. Immuables dans leurs mœurs, dans leurs goûts, dans leur foi, tels ils étaient au jour où la main de Dieu, les soulevant comme les sables de ces solitudes, étendit d'un bout à l'autre de la Méditerranée l'empire des kalifes, tels ils se montrent aujourd'hui aux yeux de nos soldats.

Nous montâmes à cheval pour aller voir l'armée, tous les Arabes nous entourant, courant la *Fantasia*, charmant l'esprit de notre nation par cet hommage guerrier qui consiste à prendre du champ, à franchir ventre à terre les monts et les ravins, à brandir ses armes pour les jeter en l'air, les saisir, les décharger à grands cris afin de recommencer encore, puis à revenir brusquement, à fondre comme le vent, comme la foudre, sur le chef que l'on veut honorer, et à s'arrêter court devant lui en lui déchargeant le fusil aux pieds de son cheval, tandis que des vieillards et des enfants, une cruche à la main, y jettent le café et l'encens; singuliers peuples qui comprennent la soumission et le respect comme les autres font la menace et la guerre!

Nous arrivâmes sur le front des troupes. Six mille hommes de toutes armes étaient rangés en bataille. Ils étaient magnifiques. La France n'a pas eu de si belle armée depuis les premiers temps de l'Empire que ces soldats d'Afrique dont l'aspect étonne autant que leurs actions. Des murs de Bône et de Constantine à ceux de Tlemcen, le même spectacle attestait la lente et profonde restauration de la grandeur française. La tenue des corps, leur air calme et ferme, égalaient leur discipline et leur courage. Les travaux qu'ils avaient accomplis sur ces versants de l'Atlas, que je venais de contempler d'un bout de l'Algérie à l'autre, et que le monde, que la France ne connaît pas, étaient encore plus glorieux que leurs combats. En quinze ans, et surtout dans les dernières années, ils avaient retrouvé, ils avaient recommencé toutes les créations des légions romaines. Les villes fondées, les

ports creusés, les monuments construits, les églises, les hôpitaux, les écoles semés sur cette terre d'où la main du christianisme s'était retirée depuis douze cents ans, les aqueducs, les desséchements, les cultures, les fortifications en cours d'exécution sur tous les points de ce vaste territoire, c'étaient là autant de témoignages du génie de mon pays, de sa richesse et de sa puissance. Pour la première fois, j'avais senti sur cette terre pleine de gloire s'adoucir en moi les amertumes de la vie publique, en songeant à tout ce que la monarchie constitutionnelle, combattue comme elle l'était, accomplissait de prodiges en pleine paix, à l'ombre de libertés immenses et d'une immense prospérité !

Cependant j'allais prendre congé de l'armée qui avait fait ces merveilles, qui les tenait sous sa garde, qui délivrait la Méditerranée d'une honteuse servitude et préparait à l'Europe un empire de plus. C'est avec émotion que je passais dans ses rangs; c'est avec un pieux respect que je saluais ses drapeaux. Là étaient les débris du 9e bataillon des tirailleurs d'Orléans, sorti sanglant et mutilé, mais héroïque, de l'embûche de Sidi-Brahim ! Là étaient des régiments qui tous avaient combattu à Isly ! Parmi les officiers qui m'entouraient, quelques-uns avaient combattu à Tanger et à Mogador ! Tous ces souvenirs se pressaient dans mon âme; je ne pouvais quitter sans regrets cette terre glorieuse, ni penser sans trouble à tout ce qui m'attendait sur l'autre rivage. . . . . Le défilé fut superbe. Je félicitai avec raison le général Cavaignac de commander à de tels soldats. J'ajoutai, avec non moins de vérité, que je félicitais nos soldats d'obéir, là comme partout, à de tels chefs.

Resté seul avec le général, je repris l'entretien qui avait commencé la journée. Une telle journée rapproche fort les hommes. L'entretien, cette fois, fut plein de confiance et d'abandon. Le général me parla de lui, du roi, de son gouvernement. Il avait demandé un congé depuis l'appel du général d'Arbouville à l'intérim. Je lui annonçai que le congé ne serait pas donné. Il me remercia des intentions qu'il entrevoyait, et me déclara qu'il retirait sa demande. Il parla de ses compagnons, de ses chefs, du maréchal, avec une délicate et intelligente justice. Sa vive admiration pour les qualités militaires du maréchal était d'un homme de guerre qui, sans avoir commandé en chef, avait beaucoup étudié et beaucoup réfléchi. Je le priai de résumer ses opinions sur les deux systèmes de colonisation en présence, sans prévoir qu'il serait bientôt l'arbitre des idées contraires de ses chefs. Je récapitulai ses vues sur l'organisation de la conquête, en trouvant avec une vive satisfaction qu'elles étaient exactement celles que j'allais porter au gouvernement du roi, c'est-à-dire, constitution de l'autorité municipale, séparation de la justice militaire et de la justice civile, restitution aux divers départements ministériels des services qui les concernaient, tous points qui étaient accomplis en effet ou en cours d'exécution au 24 février, et que le général Cavaignac a complétés ou réalisés, depuis à son entrée au pouvoir. Enfin, je l'écoutai, je le pressai vivement sur une question qui était la plus grande du moment. On croyait, en Afrique, qu'Abd-el-Kader, alors réfugié sur le territoire Marocain, était en disposition et en mesure de renverser à son profit cet empire. L'opinion que se formerait le gouvernement français des éléments de succès d'un

tel dessein, ou seulement de sa réalité, devait influer sur toutes les résolutions et toute la conduite, tant à l'égard d'un nouveau plan d'expédition dans les provinces marocaines, vivement proposé par le maréchal, qu'au sujet de nos réclamations et de nos exigences à la cour de Maroc. Pour mon compte, après avoir tout vu et tout entendu, je ne croyais point à ce renversement du trône d'Abderrhaman par le marabout fugitif; j'étais si convaincu sur ce point, que je ne croyais pas même à la pensée d'une telle entreprise. Le général Cavaignac était de mon avis. Mais je fus frappé de le trouver moins formel. — Je le fus en même temps de le trouver d'accord avec moi sur le projet d'expédition. Il se préoccupait des rapports de notre établissement d'Afrique avec l'ensemble de la politique européenne, du besoin de la paix pour le consolider, du devoir d'éviter tout ce qui ajouterait sans mesure aux sacrifices de la France, et sans fruit aux inquiétudes des grandes puissances. Ces vues avaient le double mérite du désintéressement et de la sagesse. Elles attestaient un esprit qui, de ces campements de l'Atlas, s'étendait sur tous les intérêts généraux de son pays. Elles complétaient la haute opinion que j'emportais de mon jeune hôte.

Bien du temps avait passé. Il fallut quitter le camp, retourner à Djemma-Ghazaouat, nous embarquer. Je ne quittai pas sans un serrement de cœur profond cette terre d'Afrique où mon âme française avait trouvé les seules vraies jouissances que le pouvoir me dût donner. Les adieux de tout ce qui nous entourait répondirent aux nôtres. Le général Cavaignac, ses officiers, les chefs de corps, quelques chefs arabes, émerveillés de cette grande machine d'une frégate à vapeur, nous accompagnèrent à bord. Je les retins à dîner avec nous. Le dîner fut à la fois animé et triste. Un sentiment pénible pesait sur tous, sur ceux qui allaient voir cette nef s'éloigner vers la France, et sur ceux qui allaient en France retrouver les orages. Au dessert, je fis mes adieux à l'armée d'Afrique, à tout ce que j'avais vu de ses travaux, dans un toast aux braves officiers qui la représentaient sur le *Montézuma*, et, avant tout, à leur vaillant et digne chef. Le général Cavaignac me répondit. Je ne puis pas, je ne dois pas retracer ses paroles. L'émotion de son mâle accent et de son calme visage en était un commentaire qui nous alla au cœur à tous.

Enfin le canot du général l'emporta avec ses compagnons émus comme lui. Le salut de nos canons les accompagna sur les flots; la terre nous envoya son dernier adieu, et le *Montézuma* courut vers la haute mer, nos regards longtemps attachés sur le rivage, où, de son côté, le général et son état-major et toute cette armée, enchaînée là par ses devoirs envers la patrie, nous suivaient des yeux dans les profondeurs de l'horizon. Nos pensées se suivaient elles aussi — dans les profondeurs de l'avenir?...

J'étais à Neuilly huit jours après avoir quitté Tanger, jour pour jour. Le roi, dans ses longs entretiens, m'écouta, m'interrogea avec une sollicitude inépuisable. Il voulait m'entendre de nouveau en conseil, sur toutes les questions qui intéressaient si essentiellement la politique, la fortune et la grandeur de la France. En l'abordant, je lui avais dit que j'étais heureux de tout ce que j'avais vu. « La conquête, avais-je ajouté, est plus faite, l'établisse-« ment plus avancé, l'Arabe plus vaincu et plus soumis que ne le sait la

« France, que nous ne le savions. La guerre est terminée. Il n'y a que la « guerre européenne qui pût la ranimer. Vous avez là, Sire, la plus belle « armée que la France ait jamais eue à sa disposition. Parmi les lieutenants « du maréchal, parmi les officiers qui grandissent à côté d'eux, je n'ai « vu que des hommes destinés à servir notre pays avec éclat, et je dois « ajouter qu'aucun ne m'a plus frappé que le général Cavaignac. » Je dis, j'exposai toute ma pensée. Le roi s'y intéressa comme s'il avait pu prévoir qu'il s'agissait de son successeur à l'empire.

Personne alors ne pouvait présager cette fortune. Pour rencontrer d'aussi étranges et d'aussi rapides vicissitudes, il faudrait remonter jusqu'à l'empire romain. Le général Cavaignac a été servi par des hasards qui se reproduisent, il est vrai, dans la vie de tous les hommes puissants, et qui ne servent réellement qu'aux hommes supérieurs. Recommandé aux préférences de la République par des titres fraternels, voulu pour ministre de la guerre par le *National* malgré lui-même, porté ainsi à travers tous les échelons par le courant des opinions régnantes, un jour à la tête de l'Algérie, et le lendemain à la tête de la France, il s'est trouvé à la hauteur de sa fortune. Il a commencé par des actes habiles et généreux. Il avait, en Afrique, des supérieurs qui pouvaient lui faire ombrage ou lui faire obstacle : il les a pris pour collaborateurs de sa mission. Je suis convaincu que, si la fortune extérieure de la France courait de graves hasards, il commettrait hardiment à sa défense l'épée du maréchal Bugeaud. Il n'avait dans la Légion d'honneur qu'un grade inférieur, surtout relativement à la haute situation que lui ont faite les événements : il a résolûment sauvé cette institution toute nationale, alors même que la question était indécise et pendante dans l'Assemblée souveraine. Il a porté dans la direction des affaires douloureuses et terribles de Juin depuis le moment où il fut investi de tous les pouvoirs, un mélange de fermeté, de décision, de patience, de prévoyance vigilante et minutieuse, qui atteste l'homme né pour les grands commandements et les grandes difficultés. Enfin son langage, et, ce me semble, ses actes, ont été empreints des mêmes caractères de sagesse et de résolution dans les premières applications de sa pensée aux intérêts extérieurs du pays. Il a eu, dans sa situation, un mérite particulier qui n'eût pas été apprécié il y a quelques mois et dont aujourd'hui on lui tient grand compte : c'est le sentiment, c'est l'instinct du pouvoir. Appelé à la conduite des affaires dans une république dont le gouvernement n'est pas fixé, qui n'a pas de constitution écrite ni préexistante, il a restitué nettement le gouvernement d'un seul. Il a voulu, il a saisi le pouvoir royal dans tous ses attributs, dans tous ses éléments, dans toutes ses formes, tel que Louis-Philippe l'avait reçu. Il l'a saisi et exercé tel que les ministres du roi Louis-Philippe ne pouvaient ni l'exercer ni le comprendre, en subordonnant à son action tous les pouvoirs et toutes les libertés. Et la France lui en rend grâces. Car, lorsque la sécurité règne chez un peuple, lorsqu'elle règne inviolable et immense, qu'elle s'applique à tout, à la vie, aux biens, à la famille, aux droits privés, aux droits publics, aux libertés constitutionnelles, aux institutions enfin, c'est un bien dont on tient peu de compte ; on le jette aux vents et aux flots sans souci. Mais, quand une fois il s'est évanoui, quand on sent tout trembler autour de soi, on n'a plus qu'un besoin, c'est de retrouver cette richesse

inestimable des sociétés civilisées; et alors on verra un peuple, jaloux la veille de ses libertés jusqu'au suicide, se courber tout entier devant un homme, s'il apporte le repos, s'il promet la sécurité. On a cru que Napoléon avait eu besoin de sa gloire pour sa puissance. Point; il n'a eu besoin que de l'anarchie. Ses victoires étaient le luxe de sa grandeur. On le voit aujourd'hui. Le général Cavaignac, pour être investi de la souveraine puissance, n'a pas eu besoin des journées de Marengo et d'Austerlitz. Celles de Juin et la manière dont il les a conduites ont suffi.

Maintenant, que sera son pouvoir? qu'en fera-t-il? combien de temps le gardera-t-il dans ses mains? en d'autres termes, quelles seront ses destinées et les nôtres? Tel que je le connais, on peut prédire avec certitude qu'il ne sera ni Monk, ni Cromwell, ni Napoléon. Son ambition, s'il en avait une, serait d'être Washington. La France l'y aidera-t-elle? Si le pouvoir n'était pas brisé dans ses mains soudainement, par quelques coups des événements ou par lui-même, il trouverait, dans les choses, les difficultés qui se sont rencontrées, sous le gouvernement renversé, dans les hommes; il les trouverait comme nous, terribles et implacables. Il y aurait les difficultés financières, les difficultés extérieures, les difficultés sociales. Si toutes celles-là étaient vaincues ou apaisées, les difficultés politiques, celles des partis, reparaîtraient. Si celles-là, enfin, étaient surmontées, ne sommes-nous pas destinés à en connaître de nouvelles? Les magistratures militaires sont l'élément d'ordre des sociétés démocratiques et des révolutions populaires. Celles-ci ont pour périls propres les compétitions, les prétentions, les séditions militaires. Parmi tant de problèmes, parmi tant de périls, mis en évidence par la révolution présente plus que créés par elle, quels sont ceux qui nous attendent, ou bien seront-ils tous conjurés? Je n'ai pas la prétention de sonder les desseins de la Providence et de lire d'avance les secrets de l'avenir! Quand la main du général Cavaignac et la mienne se pressaient au pied du promontoire Figalo, qui nous eût dit que la sienne tiendrait le lendemain l'épée et les faisceaux de la France, que la mienne écrirait ces pages dans l'exil? Mais ce qu'on peut dire avec certitude, c'est que les événements, quels qu'ils soient, le trouveront capable et probe; qu'il voudra la liberté, autant qu'on le peut en voulant, avant tout, la Révolution et la République; qu'il travaillera à s'honorer plus qu'à se grandir, et à justifier son élévation plus qu'à la perpétuer. Le reste n'est pas dans la main des hommes.

SALVANDY.

Jersey, 28 août 1848.

POST-SCRIPTUM.

Je relis ces pages, écrites quand le général Cavaignac prenait le pouvoir et que j'étais proscrit. Son pouvoir et mon exil sont finis. Je n'ai rien à retrancher, rien à modifier dans mes expressions ni dans mes jugements. Le général Cavaignac a justifié tous mes présages. Il s'est honoré par le pouvoir. Appelé du commandement d'une brigade au gouvernement d'un grand empire, il n'a pas été au-dessous de sa tâche. Sauf un acte de séquestration injustifiable, il a respecté les libertés publiques autant que le pouvait un défen-

seur résolu de la Révolution. Il n'a pas été homme de parti, en ayant été porté par des calculs de parti au faîte de la puissance. Dévoué à la République, il a intrépidement et invariablement maintenu et sauvé la société contre les seuls républicains, à vrai dire, que compte la France. Il a inspiré pour son caractère comme pour sa capacité une estime universelle en France et en Europe. Il est descendu noblement et simplement du pouvoir : il n'en est pas tombé; et, s'il en est descendu, ce n'est pas que la France lui préférât personne, mais parce qu'elle préférait tout au parti dont il était le représentant honorable et honoré. Il s'est montré enfin un de ces hommes dont on ne regrette pas d'avoir bien auguré, qu'on s'applaudit d'avoir loués d'avance, parce qu'on peut encore les louer et les honorer après.

Le général Cavaignac a bien supporté l'une des épreuves les plus difficiles de la vie publique, le pouvoir. Il lui reste à en supporter une autre plus difficile encore : c'est la retraite, l'attente, l'obscurité. La manière dont il traversera celle-là fixera sa vraie place dans l'estime de son pays et dans les jugements de l'histoire.

24 février 1849.

LA POLITIQUE DE FÉNELON

DIRECTIONS POUR LA CONSCIENCE D'UN ROI

COMPOSÉES POUR L'INSTRUCTION DE LOUIS DE FRANCE, DUC DE BOURGOGNE.

Cet ouvrage de Fénelon n'a été publié que longtemps après sa mort; on savait qu'il avait existé; mais on croyait généralement que Louis XIV, l'ayant trouvé parmi les papiers de son petit-fils, l'avait jeté au feu. Il paraît, au contraire, que le duc de Bourgogne avait eu la précaution de confier ce manuscrit au duc de Beauvilliers. Ce fut sa veuve qui le remit au marquis de Fénelon après la mort de l'archevêque de Cambrai.

Les *Directions pour la conscience d'un roi* furent imprimées pour la première fois à La Haye, en 1747, par Félix de Saint-Germain, qui s'en était, disait-il, procuré une copie à l'hôtel de Beauvilliers.

L'authenticité de ce livre ne peut donc pas être mise en doute : dès qu'il fut connu du public, il obtint un grand succès et a toujours été regardé comme un des ouvrages de Fénelon qui honore le plus sa mémoire. Il a contribué pour beaucoup à l'admiration que les écrivains du dix-huitième siècle ont professée pour lui; ils ont cru trouver en lui un devancier de leurs opinions libérales et de leurs doctrines politiques : — « C'est, disait La Harpe, dans l'éloge de Fénelon, l'abrégé de la sagesse et le catéchisme des princes. » — « Quand on lit cette instruction paternelle, dit l'abbé Maury, où les maximes les plus abstraites de l'art du gouvernement deviennent aussi lumineuses que les éternels axiomes de la raison, l'on croit voir l'humanité s'asseoir avec la religion aux côtés du jeune prince pour lui enseigner toutes les règles de la morale, qu'il doit suivre s'il veut rendre les peuples heureux. »

D'Alembert va plus loin encore : — « Combien Fénelon rend le christianisme respectable! quel précieux usage il sait en faire pour établir les principes de la félicité des peuples, pour éclairer le jeune prince sur l'étendue et la rigueur de ses devoirs, pour l'effrayer sur les suites affreuses qu'entraînerait sa négligence à les remplir, comme

pour lui inspirer l'horreur de la tyrannie et de l'oppression, mais surtout de la persécution et du fanatisme ! C'est là que l'instituteur est à la fois prêtre et citoyen : deux qualités d'autant plus respectables, quand elles sont unies, que par malheur elles ne le sont pas toujours. »

Fénelon eût sans doute été étonné, offensé peut-être, que de telles louanges lui fussent adressées; ses opinions n'avaient certes pas le caractère de la politique de d'Alembert et de ses amis; il n'était pas et ne pouvait pas être des leurs; il n'avait pas une horreur théorique du pouvoir absolu; il ne s'indignait point contre le fanatisme, et, s'il aimait la liberté, ce n'était point comme un prêtre citoyen, mais comme un prélat de cour, voyant de près les ressorts du gouvernement, déplorant les résultats d'une mauvaise conduite des affaires, et jugeant les fautes et les vues du Roi avec une indépendance aristocratique. Ses opinions et ses vues ne se rattachaient même en rien aux doctrines politiques des écrivains du seizième siècle et du commencement du dix-septième. Il n'a rien de commun avec l'esprit et la jurisprudence des parlementaires, ni avec les équivoques théories développées par Bodin où Hotman. Dans la génération suivante, et même sous le cardinal de Richelieu, l'examen et la critique s'étaient encore portés à rechercher quels étaient les droits des peuples et les devoirs des rois, mais plutôt en les étudiant dans l'histoire qu'en les définissant d'une manière générale et dogmatique : Lamothe-Le-Vayer, Balzac et Saint-Évremont avaient traité la politique en critiques plutôt qu'en philosophes législateurs.

Le règne de Louis XIV éteignit toute opinion politique et détourna les esprits de cette occupation. Les lettres, favorisées par le souverain, se renfermèrent dans la sphère de l'imagination, et leurs chefs-d'œuvre suffirent aux besoins intellectuels de la France. La génération que la Fronde avait accoutumée à penser et à parler librement, sans respect de toutes choses et de toutes personnes, se soumit au silence, et, bientôt après, comme il arrive toujours, donna un autre cours à ses pensées.

Cette génération avait disparu ; l'ordre, établi par le pouvoir absolu, avait produit une docilité universelle et une respectueuse admiration; la gloire des armes avait réjoui l'orgueil de la nation, lorsque, arrivé à l'apogée de sa fortune et de sa renommée, Louis XIV éprouva ce qui advient toujours au pouvoir absolu et despotique, quand, enivré et aveuglé par le succès, il n'écoute plus aucun conseil, ni même sa propre raison ; quand il croit à l'infaillibilité de son génie, à la certitude de sa destinée : il fit des guerres inutiles et malheureuses, il accabla ses sujets d'impôts ; il épuisa les ressources de la France ; il remplaça les grands généraux et les habiles ministres de la première époque de son

règne par des hommes médiocres ; sa gloire, la croyance à son génie et à son bonheur, l'amour et le respect de son peuple, son ascendant sur sa cour et son entourage diminuèrent de jour en jour.

C'est à ce moment que Fénelon se préoccupa des malheurs publics et du mauvais gouvernement qui les avait amenés et qui s'obstinait dans ses fautes, au lieu de se faire un devoir de les réparer et de n'y plus retomber. Telle fut son inspiration politique, et il s'y livra de plus en plus avec une ardeur, une sensibilité, on pourrait dire une passion, qui s'accrut de jour en jour, ainsi que la détresse du royaume.

Fénelon fut nommé précepteur du duc de Bourgogne, en 1689. Il avait dès lors une réputation d'esprit, de piété et de vertu; après la révocation de l'édit de Nantes, il avait été chargé d'une de ces missions, escortées de dragons, qui étaient destinées à convertir les protestants; mais il avait obtenu la permission de ne point se servir de ce moyen de persuasion; il savait combien étaient illusoires les conversions ainsi obtenues! — Si on voulait, écrivait-il à Bossuet, leur faire abjurer le christianisme et suivre l'Alcoran, il n'y aurait qu'à leur montrer des dragons. »

A ce moment, Fénelon, pas plus que Bossuet, pas plus que l'opinion générale, ne blâmait la révocation de l'édit de Nantes. L'espérance qu'avait le Roi de ramener facilement le plus grand nombre des protestants à la religion catholique, sans contrainte, ou du moins sans violence, était généralement partagée. Puis, bientôt après, on commença à porter un jugement de plus en plus sévère sur tant de rigueurs et de cruautés employées pour obtenir le résultat dont on s'était flatté. Fénelon, qui a si sévèrement relevé les fautes et les erreurs de la politique de Louis XIV, n'a jamais expressément parlé de la persécution des protestants; mais, longtemps après, il disait à Jacques III, qui se flattait encore de recouvrer la couronne perdue par son père : — « Sur toutes choses, ne forcez jamais vos sujets à changer leur religion, nulle puissance humaine ne peut forcer le retranchement impérissable de la liberté du cœur. La force ne peut jamais persuader les hommes; elle ne fait que des hypocrites. Quand les rois se mêlent de religion, au lieu de la protéger, ils la mettent en servitude. Accordez à tous la tolérance civile; non en approuvant tout comme indifférent, mais en souffrant avec patience ce que Dieu souffre, et en tâchant de ramener les hommes par une douce persuasion. »

Au retour de sa mission, Fénelon publia le *Traité de l'éducation des filles*, écrit quelques années auparavant pour la duchesse de Beauvilliers, et le *Traité du ministère des pasteurs*, où, adoptant la pensée qui avait déjà été développée dans toutes les controverses de Bossuet avec les protestants, il montrait que sans église il n'y a point de religion.

Le mérite et le succès des ouvrages de Fénelon contribuaient à la considération dont il jouissait, moins encore que le charme de son caractère et de son esprit. Il exerçait une infaillible séduction sur la société où il vivait; aimé et protégé par Bossuet, inspirant à madame de Maintenon un goût vif et une extrême confiance, il était, dans le cercle intime qui se groupait autour du duc de Beauvilliers, un oracle dont on écoutait la parole avec une persuasion empressée.

Dès que M. de Beauvilliers fut choisi, en 1689, pour gouverneur du duc de Bourgogne, il indiqua au Roi pour précepteur l'abbé de Fénelon. C'était non-seulement montrer à son ami une entière confiance, mais se préparer à lui donner l'entière direction de l'éducation du prince; car Fénelon avait une liberté d'esprit et une indépendance d'opinion qui ne pouvaient lui laisser suivre la voie tracée par un supérieur.

Au moment où il entreprenait cette tâche, la guerre commençait; cette guerre qui se termina, sans gloire et sans avantage, par la paix de Riswick. Elle avait eu pour cause première l'inquiétude que donnait à l'Europe entière l'ambition de Louis XIV, son désir de conquêtes, cette volonté absolue qui voulait être obéie et respectée par tous les Etats indépendants.

Guillaume de Nassau, stathouder des Provinces-Unies, s'était occupé, depuis les dernières guerres, à former une ligue européenne, afin de se garantir contre cette domination universelle, et surtout pour préserver son pays, le plus menacé et le plus maltraité par les invasions françaises. Il était devenu roi d'Angleterre par la révolution de 1688. Jacques II, détrôné et chassé de son royaume, était venu se placer sous la protection du roi de France, espérant trouver en lui un vengeur contre l'usurpation et un défenseur de la religion catholique qu'il professait, qu'il avait voulu rétablir en Angleterre et pour laquelle il avait sacrifié sa couronne.

Guillaume III avait à défendre, contre Louis XIV, sa patrie, sa nouvelle couronne, sa religion persécutée en France, et qui le serait en Angleterre, si Jacques II était remis sur le trône par les armes françaises. Il travailla avec encore plus d'activité à réunir toutes les puissances contre le Roi. Avant la fin de l'année 1688, une alliance était conclue entre l'Angleterre, l'Autriche, l'Espagne, la Confédération germanique, les Provinces bataves; le Pape même, en querelle avec Louis XIV, était d'intelligence avec le chef de la ligue protestante.

Le Roi, voyant cette coalition formée contre lui, et craignant qu'elle ne prît l'offensive, ou que du moins elle lui signifiât ses exigences dès qu'elle aurait réuni toutes ses forces, résolut de prendre l'initiative de la guerre; il donna pour prétexte la détermination qu'il avait prise de soutenir les droits du prince de Bavière, élu archevêque

de Cologne, contre le cardinal de Furstenberg qui contestait la validité de cette élection et prétendait que celle dont il arguait était seule valable. Une armée française entra dans le Palatinat; elle ne trouva aucune résistance. Cette guerre, qui allait devenir générale, commençait par une invasion odieuse, et qui ne pouvait avoir aucun avantage. Il était évident que l'effort principal allait être sur la frontière des Provinces-Unies, et que Guillaume III y porterait toutes ses forces, dès qu'il aurait assuré son établissement en Angleterre.

L'ordre fut donné au maréchal de Duras d'incendier le Palatinat, de ravager les campagnes et de détruire les villes, pour que l'ennemi ne trouvât aucune ressource dans un pays qui allait être évacué. Quinze ans auparavant, la dévastation de cette malheureuse contrée avait entaché la gloire de Turenne; mais cette fois il ne s'agissait pas seulement de tolérer les désordres de la guerre; c'était une destruction systématique ordonnée de sang-froid. Les documents contemporains témoignent des horreurs de cette exécution. L'empire germanique s'en émut, l'Europe entière s'en indigna, les habitants du Palatinat, fuyant le fer et la flamme, vinrent chercher un asile en Hollande et en Allemagne, où déjà les refugiés protestants avaient exaspéré les souverains et les peuples contre Louis XIV.

Cette guerre dura huit années; il y eut des journées glorieuses pour l'armée française, mais aucun grand résultat ne fut obtenu. — « Elle ruina la France au dedans, ne l'étendit pas au dehors, et produisit au contraire des événements honteux. » — Ainsi parle Saint-Simon. Elle se termina par la paix de Riswick, « pour laquelle soupiraient depuis longtemps le Roi et l'État aux abois. »

Ce fut pendant cette triste guerre que Fénelon eut à diriger l'éducation du duc de Bourgogne. Tel fut l'aspect des affaires publiques, pendant qu'il vivait dans la haute région de la cour et du gouvernement. De là dérivèrent les opinions politiques qui préoccupèrent cette âme généreuse et cet esprit indépendant; il s'y livrait avec d'autant plus de vivacité, on pourrait presque dire, d'irritation, qu'il était écouté, approuvé, admiré dans la société intime des ducs de Beauvilliers et de Chevreuse. Ces deux gendres de Colbert jouissaient d'une haute considération; parmi cette cour vaine et frivole, ils étaient respectés. M. de Beauvilliers avait toute la confiance du Roi, qui aimait en lui son caractère grave, ses manières nobles et réservées. Non-seulement il l'avait choisi pour gouverneur de son petit-fils, mais il le plaça à la tête du conseil des finances.

Dans cette société intime et discrète, le jugement n'était point faussé par l'intérêt, l'ambition, l'habitude de la servilité et de la flatterie; les circonstances et les hommes étaient librement appréciés; on s'affligeait des malheurs publics; on reconnaissait les fautes du Roi; on dé-

plorait les déterminations funestes, les fausses mesures et les mauvais choix ; mais le respect, le dévouement et l'obéissance n'étaient pas amoindris. Telle est l'idée que Saint-Simon nous donne de cette société, où il avait passé sa jeunesse ; c'est là qu'il avait puisé les idées que son âme orgueilleuse et atrabilaire traduisait en un langage d'amertume et de haine.

Ce n'était pas seulement dans ses conversations intimes que Fénelon épanchait les impressions vives et les libres jugements que lui inspiraient ce qu'il voyait et ce qu'il savait ; les leçons, les conseils, les directions données à son élève, sont restés en témoignage de ce qui se passait en son âme, et de l'exquise sensibilité de son caractère. On peut dire qu'il éleva le duc de Bourgogne pour qu'il ne ressemblât point à son aïeul ; c'est presque le résumé et le principe de cette éducation : Fénelon s'en faisait un devoir envers son élève et envers la France.

Cette sorte d'antipathie pour le caractère du Roi, l'impatience chagrine avec laquelle il observait ses fautes et déplorait les malheurs de son règne, se conciliaient assez mal, nonobstant les sincères efforts de sa conscience, avec le dévouement du sujet et la charité du chrétien : c'était en Fénelon des sentiments sincères ; mais il se les imposait, sans réussir à vaincre ses premières impressions. Il écrivait à son « bon Duc, » comme il appelait M. de Beauvilliers, que le jour de la fête de saint Louis il avait prié avec ferveur pour le Roi. — « Je le regardais comme un objet digne des grâces de Dieu. Je me rappelais son éducation sans instruction ; les piéges qu'on lui a tendus pour exciter dans sa jeunesse toutes ses passions ; les conseils profanes qu'on lui a donnés ; la défiance qu'on lui a inspirée contre les excès de certains dévots et contre l'artifice des autres ; enfin les périls de la grandeur et de tant d'affaires délicates. J'avoue qu'à la vue de toutes ces choses, nonobstant le grand respect qui lui est dû, j'avais une forte compassion pour une âme si exposée. »

On voit assez, par cet épanchement d'une âme à la fois ardente et vertueusement religieuse, dans quelles pensées Fénelon se chargea d'instruire et de diriger le duc de Bourgogne. Déjà on peut trouver, dans les *Dialogues des morts*, destinés à son élève encore enfant, les indices de cette continuelle préoccupation. Ainsi François Ier dit à Charles-Quint : — « Vous êtes mort dégradé et malheureux, vous qui avez prétendu mettre toute l'Europe dans les fers ; votre fils continuera comme il a commencé. Sa jalousie et sa méfiance abattront toute émulation et toute vertu chez les Espagnols : le mérite, devenu suspect, n'osera paraître. L'Espagne n'aura plus ni grand capitaine, ni génie élevé dans les négociations, ni discipline militaire, ni bonne police dans les peuples. Les nations éloignées de cette monarchie se soulève-

ront. Ce grand corps tombera de lui-même et ne servira plus que d'exemple de la rapidité des trop grandes fortunes. » — Dans le dialogue de Henri IV et du duc de Mayenne, on lit : — « Les rois ne veulent pas qu'on nomme les choses par leur nom. Ils sont accoutumés à la flatterie : ils en font une partie de leur grandeur. L'honnête liberté avec laquelle on parle aux autres hommes les blesse. Ils ne veulent pas qu'on ouvre la bouche autrement que pour les louer. Il faut dire qu'ils sont partout et toujours des héros. »

Télémaque, écrit plus tard, fut peut-être commencé pour donner au jeune prince le goût de la poésie des Grecs et lui faire connaître leur mythologie. Cette imitation a tout le charme qui séduisait Fénelon lui-même, et le livre semble inspiré par les impressions de l'antiquité, telle qu'il la comprenait, plus par l'imagination que par l'érudition. Le manuscrit fut montré à Bossuet, qui n'y vit rien de plus; mais il y trouva le style efféminé et poétique, et les passions peintes avec complaisance. D'ailleurs, il blâmait sévèrement l'emploi de la mythologie dans la littérature française et ne pardonnait même pas à Santeuil d'avoir parlé de Flore et de Pomone dans une épître à La Quintinie.

En 1698, le manuscrit ayant été dérobé à Fénelon, un libraire entreprit de le publier. Dès que le Roi en fut informé, il fit saisir ce qui était déjà imprimé et le manuscrit. Son irritation contre Fénelon était déjà vive. La querelle du quiétisme avait amené une complète disgrâce et, depuis plus d'un an, l'archevêque de Cambrai était exilé dans son diocèse. Quelques exemplaires du premier volume et une copie du manuscrit avaient échappé à la police et circulaient clandestinement. L'ouvrage entier fut imprimé à La Haye et fut bientôt répandu en France.

Il fallait que Bossuet eût lu sans attention le manuscrit qui lui avait été communiqué ou que le Télémaque eût subi depuis lors de grands changements; car il est impossible de ne pas trouver, sans cesse, telle maxime, telle opinion, tel mouvement de blâme ou d'indignation, qui ne fasse voir à l'esprit du lecteur que Fénelon pensait à Louis XIV. Sous ce point de vue, le livre semble destiné à enseigner au duc de Bourgogne les devoirs d'un roi, la morale du gouvernement, les vertus qu'il doit avoir, les fautes qu'il doit éviter, et non pas seulement à lui former le goût et à lui donner l'amour des lettres. Les *Direction de la conscience d'un roi* se retrouvent, pour ainsi dire, encadrées dans cette fiction poétique, sous forme de conseils donnés avec moins de précision et d'une façon moins directe et moins pénétrante. On reconnaît partout l'inspiration des circonstances, l'observation de la cour, la critique du gouvernement de Louis XIV. Comment croire, en effet, que le passage suivant n'a pas été écrit après l'incendie du Palatinat : « — Pourquoi ces guerres? n'y a-t-il pas assez de terre dans l'univers

pour en donner à tous les hommes plus qu'ils n'en peuvent cultiver? Quoi donc! une fausse gloire, un vain titre de conquérant qu'un prince veut acquérir, allume la guerre dans un pays immense! Ainsi un seul homme, donné au monde par la colère des dieux, en sacrifie tant d'autres à sa vanité! Il faut que tout périsse, que tout nage dans le sang, que tout soit dévoré par les flammes, que ce qui échappe au fer et au feu ne puisse échapper à la faim encore plus cruelle, afin qu'un seul homme, qui se joue de la nature entière, trouve dans cette destruction générale son plaisir et sa gloire! Quelle gloire monstrueuse! Peut-on trop abhorrer et mépriser des hommes qui ont oublié l'humanité? Non, non : bien loin d'être des demi-dieux, ce ne sont pas même des hommes : ils doivent être en exécration à tous les siècles, dont ils ont cru être admirés. Oh! que les rois doivent bien prendre garde aux guerres qu'ils entreprennent! Elles doivent être justes : ce n'est pas assez, il faut qu'elles soient nécessaires pour le bien public. Le sang d'un peuple ne doit être versé que pour sauver ce même peuple dans les besoins extrêmes. »

L'activité de son esprit et la chaleur de son âme ne se trouvaient pas satisfaites de donner des leçons au petit-fils et de préparer un meilleur avenir pour la France; il eût voulu faire arriver au Roi de salutaires avis, le diriger dans une meilleure voie de politique et de gouvernement; au lieu d'épancher ses chagrins et ses blâmes dans l'intimité de M. de Beauvilliers, il aurait voulu élever la voix dans les conseils de la couronne. Sans doute, ne pouvant donner à ses amis le courage de dire hardiment la vérité au roi, il désirait la lui faire entendre de sa propre bouche.

Cette généreuse intention apparaît avec évidence dans la lettre célèbre qu'il écrivit, pour être remise à Louis XIV, en 1695. Elle fut publiée, pour la première fois, par d'Alembert, dans son *Histoire des Membres de l'Académie française* : son authenticité a été longtemps mise en doute, mais parfaitement démontrée, lorsque M. Renouard eut retrouvé le manuscrit original de la main de Fénelon.

Il faudrait transcrire en entier cette remontrance si noble et si éloquente; mais elle est si connue, que nous en citerons seulement les passages qui peuvent le mieux faire connaître le caractère et les opinions de Fénelon :

— « La personne, Sire, qui prend la liberté de vous écrire cette lettre, n'a aucun intérêt en ce monde; elle ne l'écrit ni par chagrin, ni par ambition, ni par envie de se mêler des grandes affaires; elle vous aime sans être connue de vous; elle regarde Dieu en votre personne; vous ne pouvez lui donner aucun bien qu'elle désire, et il n'y a aucun mal qu'elle ne souffrît de bon cœur pour vous faire connaître les vérités nécessaires à votre salut. Si elle vous parle fortement, c'est que

la vérité est libre et forte; vous n'êtes guère accoutumé à l'entendre; les gens accoutumés à être flattés prennent aisément pour chagrin, pour âpreté et pour excès, ce qui n'est que la vérité toute pure; c'est la trahir que de ne pas vous la montrer dans toute son étendue. Dieu est témoin que la personne qui vous parle le fait avec un cœur plein de zèle, de respect, de fidélité et d'attendrissement sur tout ce qui regarde votre véritable intérêt.

« Vous êtes né, Sire, avec un cœur droit et équitable; mais ceux qui vous ont élevé ne vous ont donné pour science de gouverner que la défiance, la jalousie, l'éloignement de la vertu, la crainte de tout mérite éclatant, le goût des hommes souples et rampants, la hauteur et l'attention à votre seul intérêt.

« Depuis environ trente ans vos principaux ministres ont ébranlé et terrassé toutes les anciennes maximes de l'État, pour faire monter jusqu'au comble votre autorité, qui est devenue la leur parce qu'elle était dans leurs mains. On n'a plus parlé que du Roi et de son bon plaisir; on a poussé vos revenus et vos dépenses à l'infini: on vous a élevé jusqu'au ciel, pour avoir effacé, disait-on, la grandeur de tous vos prédécesseurs: c'est-à-dire pour avoir appauvri la France entière, afin d'introduire à leur cour un luxe monstrueux et incurable. Ils ont voulu vous élever sur les ruines de toutes les conditions de l'État, comme si vous pouviez être grand en ruinant vos sujets, sur qui votre grandeur est fondée....

« Vous avez été jaloux de l'autorité, trop peut-être dans les affaires extérieures; mais, pour le fond, chaque ministre a été le maître absolu dans l'étendue de son administration. Vous avez cru gouverner, parce que vous avez réglé les limites entre ceux qui gouvernaient. Ils ont bien montré leur puissance, et on ne l'a que trop sentie. Ils ont été durs, hautains, injustes, violents, de mauvaise foi; ils n'ont connu d'autre règle que de menacer, que d'écraser, que d'anéantir tout ce qui leur résistait. Ils ne vous ont parlé que pour écarter de vous tout mérite, qui pouvait vous faire ombrage. Ils vous ont accoutumé à recevoir sans cesse des louanges outrées qui vont jusqu'à l'idolâtrie, et que vous auriez dû, pour votre honneur, rejeter avec indignation. On a rendu votre nom odieux et la nation française insupportable à tous nos voisins. »

Fénelon entrait ensuite dans l'examen des motifs que le Roi avait eus pour déclarer la guerre, et des traités qu'il avait conclus après ses victoires. Il était réservé à notre génération de voir les mêmes fautes et les mêmes torts jeter un plus grand éclat et recevoir une punition plus funeste encore à la France.

« Une guerre injuste n'en est pas moins injuste pour être heureuse. Les traités de paix signés par les vaincus ne sont point signés libre

ment. On signe, le couteau sur la gorge ; on signe malgré soi, pour éviter de plus grandes pertes.... Vous avez passé votre vie entière hors du chemin de la vérité et de la justice, et par conséquent de l'Évangile. Tant de troubles affreux qui ont désolé toute l'Europe, tant de sang répandu, tant de scandales commis, tant de villes et de villages mis en cendres sont les funestes suites de cette guerre entreprise pour votre gloire et pour la confusion des gazettes et des médailles de Hollande.

« Elle est encore la vraie source de tous les maux que la France souffre. Vous avez toujours voulu donner la paix en maître et imposer les conditions : voilà ce qui fait que la paix n'a pu durer. Vos ennemis, honteusement accablés, n'ont songé qu'à se relever et qu'à se réunir contre vous...

« Vos peuples, que vous devriez aimer comme vos enfants, et qui ont été jusqu'ici passionnés pour vous, meurent de faim. La culture des terres est presque abandonnée ; la campagne et les villes se dépeuplent ; tous les métiers languissent ; tout commerce est anéanti ; vous avez détruit la moitié des forces réelles de votre État...

« Le peuple (il faut tout dire) qui vous a tant aimé, qui a eu tant de confiance en vous, commence à perdre l'amitié, la confiance et même le respect : vos victoires ne le réjouissent plus ; il est plein d'aigreur et de désespoir ; la sédition s'allume peu à peu de toutes parts... Les commotions populaires, inconnues depuis si longtemps, deviennent plus fréquentes...

« Voilà, Sire, l'état où vous êtes, vous vivez avec un bandeau fatal sur les yeux ; vous vous flattez de succès journaliers qui ne décident rien. Vous n'envisagez point d'une vue générale le gros des affaires ; vous ne songez pas que vous êtes sur un terrain qui s'enfonce sous vos pieds... Tout le monde le voit, et personne n'ose vous le faire voir.

« Dieu saura bien lever le voile qui vous couvre les yeux et vous montrer ce que vous évitez de voir. Il y a longtemps que son bras est levé sur vous !... Vous ne deviendrez chrétien que dans l'humiliation... Vous n'aimez point Dieu, vous ne le craignez que d'une crainte d'esclave ; c'est l'enfer, et non pas Dieu, que vous craignez. Votre religion consiste en petites pratiques superficielles... Vous n'aimez que votre gloire et votre commodité ; vous rapportez tout à vous, comme si vous étiez le dieu de la terre, comme si le reste n'avait été créé que pour vous être sacrifié. C'est, au contraire, vous que Dieu a mis au monde pour votre peuple. »

Après ces religieux conseils venait un jugement sévère et flétrissant de l'archevêque de Paris De Harlay et du Père Lachaise, confesseur du Roi. Puis un blâme sur l'affaire de la régale et la querelle avec le Saint-Siége.

« On avait espéré que votre Conseil vous tirerait d'un chemin si

égaré ; mais votre Conseil n'a ni force ni vigueur pour le bien. Du moins, madame de Maintenon et le duc de Beauvilliers devraient-ils se servir de votre confiance en eux. Mais leur faiblesse et leur timidité les déshonorent et scandalisent tout le monde. Craignent-ils de vous déplaire ? ils ne vous aiment donc pas, car il faut être prêt à fâcher ceux qu'on aime plutôt que de les flatter ou de les trahir par son silence. »

Il est de toute évidence qu'une telle lettre ne pouvait être mise sous les yeux du Roi. Fénelon, après y avoir épanché, avec tant de verve, son patriotique chagrin, avait dû penser qu'elle servirait seulement à donner courage au duc de Beauvilliers et à madame de Maintenon, et à leur inspirer ce qu'ils devraient dire au Roi, dans un langage plus ménagé. On trouve dans une lettre de madame de Maintenon, écrite à M. de Noailles, archevêque de Paris, le 21 décembre 1695 : — « Voici une lettre qu'on a écrite au Roi. Il faudra me la rendre ; elle est bien faite ; mais de telles vérités ne peuvent le ramener ; elles l'irritent ou le découragent. Il ne faut ni l'un ni l'autre, mais le conduire doucement où l'on veut le mener. » — Quelques jours après, elle ajoutait : — « Je suis bien aise que vous trouviez la lettre trop dure ; elle m'a toujours paru telle. Ne connaissez-vous pas ce style ? » — Si ce passage ne se rapporte point à cette lettre, il prouve du moins que Fénelon en avait écrit une autre à peu près semblable.

Si telle était la douleur exaltée de Fénelon pendant la guerre terminée deux ans après par une paix qui contraignit Louis XIV à reconnaître la royauté de Guillaume III, combien elle devint plus vive, lorsqu'après trois ans commença la guerre de la Succession, qui fut pendant douze années si calamiteuse pour la France !

Le Roi accepta pour son petit-fils la couronne d'Espagne, léguée par Charles II. Un traité secret, conclu avec le roi Guillaume, avait réglé d'avance le partage des possessions de la monarchie espagnole. Cette transaction fut considérée comme non avenue, et, pendant que le roi d'Angleterre et les puissances européennes semblaient encore hésiter sur la conduite à tenir, Louis XIV reconnut pour légitime souverain de la Grande-Bretagne le fils de Jacques II, qui venait de mourir.

Il était réservé à Fénelon de voir de près la longue série de malheurs et de souffrances, qui désolèrent la province où il venait d'être placé comme archevêque. Cette nomination, due à l'influence de madame de Maintenon, qui avait alors, comme nous l'avons dit, beaucoup de goût et de confiance pour Fénelon, fut d'abord une faveur ; mais peu après l'archevêché de Cambrai devint une disgrâce et un exil sans terme. Placé sur le théâtre de la guerre, ressentant sans se l'avouer quelque amertume de sa situation, il devint de plus en plus sévère, jusqu'à l'âcreté, dans les jugements qu'il portait sur le gouvernement du Roi, sur la direction des affaires et même sur la conduite de la guerre.

C'est ce que témoignent sa correspondance avec le duc de Beauvilliers et celle que, malgré les ordres du Roi, il entretenait avec le duc de Bourgogne.

— « Ceux qui doivent commander aux autres ne peuvent le faire utilement dès qu'ils ont perdu l'estime et la confiance des peuples. Rien ne serait plus dur et plus insupportable pour les peuples, rien ne serait plus déshonorant pour un prince, qu'un gouvernement de pure autorité, sans l'adoucissement de la confiance et de l'affection réciproque. »

— « Dieu vous fait sentir combien les guerres sont à craindre, combien les plus puissantes armées sont inutiles, combien les grands États sont facilement ébranlés. »

— « Je suis tenté de dire : Ou faites mieux la guerre, ou ne la faites plus si vous continuez à la faire ainsi. Les conditions de la paix seront encore plus honteuses dans un an qu'aujourd'hui. Si le Roi venait en personne sur la frontière, il verrait qu'on manque de tout dans les places et dans les troupes, faute d'argent ; il verrait le découragement de l'armée, le dégoût des officiers, le relâchement de la discipline, le mépris du gouvernement, l'ascendant des ennemis, le soulèvement secret des peuples, l'irrésolution des généraux... Le branle donné du temps de M. de Louvois est perdu. L'argent et la vigueur du commandement nous manquent. Personne n'est à portée de rétablir ces deux points essentiels. On ruine et on hasarde la France pour l'Espagne ; il ne s'agit plus que d'un point d'honneur qui se tourne en déshonneur dès qu'il est mal soutenu. »

En 1710, Fénelon écrivait : — « Si je jugeais la France par ce que j'entrevois sur cette frontière, je conclurais qu'on ne vit plus que par miracle, que c'est une vieille machine délabrée qui vit encore de l'ancien mouvement qu'on lui a donné et qui achèvera de se briser au premier choc... Le plus grand mal est que personne ne voit le fond de notre mal ; c'est même une résolution prise de ne vouloir pas le voir. Tout se réduit à ouvrir la main pour prendre toujours, sans savoir si on trouvera de quoi rendre. »

— « La nation tombe dans l'opprobre; elle devient l'objet de la dérision publique ; il n'y a plus dans nos peuples, dans nos soldats, dans nos officiers, ni estime, ni confiance, ni espérance qu'on se relèvera, ni crainte de l'autorité. Chacun ne cherche qu'à éluder les règles et à attendre que la guerre finisse, à quelque prix que ce soit.

— « Je ne sais d'autre ressource que celle que vous ne ferez pas entrer dans la tête du Roi. Cette guerre n'a été jusqu'ici que son affaire personnelle. Il faudrait en faire l'affaire véritable de tout le corps de la nation. Elle ne l'est que trop devenue; car, les négociations de Gertruydenberg étant rompues, la nation se voit en danger d'être sub-

juguée ; vous avez donc un intérêt clair et sensible à mettre devant les yeux des Français ; mais, pour cela, il faut au moins leur parler et les mettre au fait. Pour parvenir à ce point, il faudrait que le Roi entrât en matière avec un certain nombre de notables des diverses conditions et des diverses provinces. Il faudrait prendre leurs conseils.....

— « J'avoue qu'un tel changement pourrait émouvoir trop les esprits et les faire passer tout à coup d'une extrême dépendance à un dangereux excès de liberté. C'est par la crainte de cet inconvénient que je ne propose point d'assembler les états généraux.....

— « Pendant que le despotisme est dans l'abondance, il agit avec plus de promptitude et plus d'efficacité qu'aucun gouvernement modéré ; mais, quand il tombe dans l'épuisement, il tombe tout à coup sans ressource. Il n'agissait que par pure autorité ; ce ressort lui manque, il ne peut plus qu'achever de faire mourir de faim une populace déjà à demi morte ; encore même doit-il craindre son désespoir. Quand le despotisme est notoirement obéré et banqueroutier, comment voulez-vous que les âmes vénales qu'il a engraissées du sang du peuple se ruinent pour le soutenir?.....

— « Pardonnez, mon bon Duc, toutes mes imprudences ; si j'aimais moins la France, le Roi, la maison royale, je ne parlerais pas ainsi ; d'ailleurs, je sais à qui je parle. »

Les lettres adressées à M. de Beauvilliers et à M. de Chevreuse, les notes et les mémoires qu'il leur envoyait, étaient destinés à être communiqués avec précaution au duc de Bourgogne, et peut-être à madame de Maintenon, afin de leur donner courage à parler au Roi et à lui dire la vérité. Mais, après la mort du Dauphin, lorsque Fénelon espéra que son élève monterait prochainement sur le trône et qu'il pourrait auparavant prendre quelque ascendant sur le Roi et avoir part au gouvernement, il se hâta de lui donner ses conseils, de lui adresser des projets, des plans de gouvernement ; de le préparer à l'exercice du pouvoir. Les *Directions pour la conscience d'un roi* furent sans doute écrites à ce moment, ou du moins revues et augmentées ; on y retrouve en effet l'amertume que lui inspiraient les circonstances calamiteuses de la guerre de la succession.

— « Quelque lâche et corrompu flatteur ne vous a-t-il point dit, et n'avez-vous pas été bien aise de croire que les rois ont besoin de se gouverner pour leurs États d'après de certaines maximes de hauteur et de dissimulation en s'élevant au-dessus des règles communes de la justice et de l'humanité ? »

— « La guerre ne doit jamais être faite qu'à regret, et le plus courtement possible et en vue d'une constante paix ; la fonction de commander les armées n'est qu'une fonction passagère, forcée et triste pour les bons rois. »

— « Avez-vous étudié les lois fondamentales et les coutumes constantes de votre nation? Avez-vous cherché à connaître, sans vous flatter, quelles sont les bornes de votre autorité? »

— « Un roi ignorant sur l'ensemble et le détail des intérêts de son peuple n'est qu'un demi-roi. »

— « Toutes les fautes des rois dans leur vie privée sont d'une conséquence infinie pour la royauté. Les sujets sont de serviles imitateurs de leur prince, surtout dans les choses qui flattent leurs passions : leur avez-vous donné le mauvais exemple d'un amour déshonnête et criminel? Si vous l'avez fait, votre autorité a mis en honneur l'infamie, vous avez fait triompher le vice et l'impudence.... Quel est donc le scandale d'un roi qui montre le vice assis avec lui sur son trône, non-seulement à tous ses sujets, mais encore à toutes les cours et à toutes les nations!...

—« Avez-vous soin de réprimer le luxe et d'arrêter l'inconstance ruineuse des modes? C'est ce qui corrompt la plupart des femmes; le luxe augmente en elles la passion de plaire; et leur passion de plaire se tourne principalement à tendre des piéges au roi...

— « Avez-vous examiné à fond les vrais besoins de l'État, pour les comparer avec l'inconvénient des taxes, avant de charger vos peuples? Avez-vous consulté les hommes les plus éclairés, les hommes les plus zélés pour le bien public et les plus capables de vous dire la vérité sans flatterie ni mollesse? N'avez-vous pas appelé nécessité de l'État ce qui ne servait qu'à flatter votre ambition, comme une guerre pour faire des conquêtes ou pour acquérir de la gloire? N'avez-vous point appelé besoins de l'État vos propres prétentions? Si vous aviez des prétentions personnelles pour quelque succession dans les États voisins, vous deviez soutenir cette guerre sur votre domaine, sur vos épargnes, sur vos emprunts! »

C'était probablement dans ce même temps que Fénelon écrivait, dans un mémoire envoyé à M. de Beauvilliers : — « Une nation n'appartient pas à une fille, comme un pré ou une vigne; une nation n'est pas une dot. »

« — N'avez-vous point donné ou laissé prendre à vos ministres des profits excessifs? Les récompenses que le prince donne à ceux qui le servent doivent avoir des bornes. »

— « Autrefois le roi ne prenait jamais rien sur ses peuples par sa seule autorité. C'était l'assemblée de la nation qui lui accordait les fonds nécessaires pour les besoins extraordinaires de l'État. Qu'est-ce qui a changé cet ordre, sinon l'autorité absolue que les rois ont prise? De nos jours on voyait encore les Parlements faire des remontrances pour ne pas enregistrer les édits bursaux. Du moins devez-vous n'en faire aucun pour soutenir le luxe de vos tables, de vos équipages, de

vos meubles, pour l'embellissement de vos maisons et de vos jardins, pour les grâces excessives que vous avez accordées à vos favoris. »

— « N'avez-vous pas été trop facile pour des courtisans qui vous ont proposé ce qu'on appelle des affaires ? Ce sont toujours des impôts déguisés qui troublent la police, qui énervent la justice, qui dégradent les arts, qui gênent le commerce. »

— « Les traités de paix ne couvrent rien, lorsque vous êtes le plus fort et que vous réduisez vos voisins à signer le traité pour éviter de plus grands maux. Ils signent comme un particulier donne sa bourse à un voleur qui lui tient le pistolet sur la gorge. »

— « Toute compensation faite, il n'y a presque point de guerre, même heureusement terminée, qui ne fasse beaucoup plus de mal que de bien à un État. On n'a qu'à considérer combien elle ruine de familles, combien elle fait périr d'hommes, combien elle ravage et dépeuple de pays, combien elle dérègle l'Etat, combien elle y renverse les lois, combien il faudrait d'années pour réparer ce que deux années de guerre ont causé de maux.

— « N'avez-vous point autorisé des ravages, des incendies, des massacres, qui n'ont décidé de rien, sans lesquels vous pouviez défendre votre cause et malgré lesquels vos ennemis ont également continué leurs efforts contre vous ? »

— « Avez-vous exécuté ponctuellement les traités de paix ? ne les avez-vous jamais violés sous de beaux prétextes ? »

Les instructions données par Louis XIV au Dauphin son fils sont tout autres : — « En se disposant d'observer les traités à la rigueur, on n'y contrevient pas, parce qu'on ne prend pas à la lettre les paroles d'un traité. »

Non-seulement le gouvernement et la politique du Roi étaient ainsi montrés à son petit-fils comme un exemple à éviter, mais les habitudes de sa vie privée étaient aussi soumises à un blâme sévère.

— « Expédier des détails dans un cabinet, où l'on se renferme sans cesse, doit dérober un temps précieux à l'État. Il faut qu'un roi écoute beaucoup de gens, qu'il étudie les hommes, qu'il les connaisse par un fréquent commerce et un libre accès. » — « N'avez-vous pas négligé cette fonction d'un roi par paresse d'esprit, par une hauteur qui vous éloigne de la société ? n'avez-vous point écarté des sujets forts et distingués ? n'avez-vous point craint qu'ils ne vous vissent de trop près et ne pénétrassent trop dans vos faiblesses ? N'avez-vous pas craint qu'ils ne vous flattassent pas, qu'ils contredissent vos passions injustes, vos mauvais goûts, vos motifs bas et indécents ? N'avez-vous pas mieux aimé certains hommes médiocres et souples que vous dominez aisément, que vous espérez éblouir, qui n'ont jamais le courage de vous

résister, et qui vous gouvernent d'autant plus, que vous ne craignez pas qu'ils paraissent d'un génie supérieur au vôtre? »

On pourrait multiplier les citations; celles qui sont ici transcrites suffisent pour témoigner le jugement que Fénelon portait sur le gouvernement, sur le caractère, sur l'esprit de Louis XIV. Les instructions données à son petit-fils semblent un cadre pour présenter le tableau des malheurs de la France et des fautes du Roi. Sans la destination respectable qui les lui avait dictées, sans le sentiment de respect et de loyauté qui combattait en lui l'âpreté du blâme et la vivacité des impressions, on pourrait dire qu'aucun pamphlet de protestants réfugiés n'a jugé plus sévèrement Louis XIV. Mais Fénelon a tenu secret cet épanchement de ses chagrins et de ses opinions; il remplissait un devoir en inspirant à l'héritier du trône la noble et consciencieuse résolution de guérir les maux de la France. — « Il faut devenir, écrivait-il, le père des peuples, la consolation des affligés, l'appui de la nation, le défenseur de l'Église. »

D'ailleurs, il ne faut pas croire que le règne de Louis XIV, ou du moins ses vingt-cinq dernières années, aient inspiré seulement à Fénelon, à Saint-Simon, et à leurs amis intimes, cette aversion et ce mépris pour son gouvernement. C'était un sentiment général. Le mécontentement de la nation entière n'avait pas d'organe, mais il était de toute évidence. Le Roi était détesté; l'état déplorable où il avait jeté la France ne lui était point pardonné. On voit dans les lettres de madame de Maintenon combien elle se désolait de cette opinion hostile, de cette malédiction des peuples qui imputaient au Roi toute leur misère. La seule excuse du despotisme lui avait manqué : le succès ayant cessé, l'admiration et le respect étaient oubliés; le dévouement et l'affection avaient disparu; on ne célébrait plus son génie; les esprits élevés et judicieux ne voyaient plus en lui qu'un mélange d'orgueil, de faiblesse et d'aveuglement. Son glorieux entourage n'existait plus. Il n'était plus question de Condé, de Turenne, de Louvois, de Colbert, mais de Villeroi et de Chamillard. Il mourut après une longue décadence; la populace insulta ses funérailles; le jugement des hommes sérieux ne se reporta pas en arrière, ne tint pas compte du temps de sa prospérité; Louis XIV ne fut pour eux que le roi qui avait révoqué l'édit de Nantes, qui s'était fait le patron de Jacques II, qui avait voulu la guerre de la Succession. Cette prévention dura longtemps. On trouve dans les pensées de Montesquieu un portrait de Louis XIV écrit sans doute peu après sa mort et sous la Régence.

— « Louis XIV, ni pacifique, ni guerrier : il avait les formes de la justice, de la politique, de la dévotion, et l'air d'un grand roi. Doux avec ses domestiques, libéral avec ses courtisans, avide avec ses peuples, inquiet avec ses ennemis, despotique dans sa famille, roi dans sa

cour, dur dans les conseils, enfant dans celui de la conscience, dupe de tout ce qui joue les princes : les ministres, les femmes et les dévots; toujours gouvernant et toujours gouverné; malheureux dans les choix ; aimant les sots, souffrant les talents, craignant l'esprit; sérieux dans ses amours, et dans son dernier attachement faible à faire pitié ; aucune force d'esprit dans les succès; de la fermeté dans les revers ; du courage dans sa mort. Il aima la gloire et la religion, et on l'empêcha toute sa vie de connaître ni l'une ni l'autre. Il n'aurait eu aucun de ces défauts s'il avait été mieux élevé, ou s'il avait eu un peu plus d'esprit. »

Il y aurait à contredire quelques-uns des traits de ce jugement épigrammatique; mais il donne l'idée de la mémoire que Louis XIV avait laissée à la génération qui le vit mourir, et qui a déterminé l'opinion générale du dix-huitième siècle sur son gouvernement. Il a été considéré comme le type du despotisme; la fin de son règne, l'état où il avait laissé la France, et le règne de Louis XV considéré comme une conséquence de l'établissement du pouvoir absolu, avaient effacé le souvenir de ses glorieuses et heureuses années. Il a fallu les discordes, les révolutions, l'anarchie, les essais malheureux d'un gouvernement où la volonté du souverain est limitée par des garanties et un contrôle, pour que l'admiration revînt aux heureuses prémices de l'autorité de Louis XIV. On se souvint alors du rétablissement de l'ordre public, de la régularité de l'administration, des réformes de la législation, de la prospérité du pays, de la formation des grandes armées, de la gloire militaire, de l'éclat des lettres.— C'est qu'on avait vu encore une fois de tels bienfaits émaner du despotisme, et comme le prestige avait été grand, comme le génie avait été incomparablement plus élevé, comme la guerre et la victoire s'étaient déployées sur une échelle gigantesque, l'opinion française était plus indulgente et pardonnait les malheurs qui, en définitive, avaient été de nouveau la conséquence d'un pouvoir illimité. On déplora, sans trop de rancune, les revers et les calamités; on les pardonna à leur glorieux auteur. La chute plus profonde de Napoléon inspira plus de regrets et de sympathie que la disgrâce de Louis XIV. Il en résulta que les jugements historiques devinrent rétroactivement moins sévères pour le grand roi, qu'on lui sut plus de gré de ses premières années, qu'on excusa plus volontiers son ambition et son goût pour la guerre, qu'on admira sa fermeté dans le malheur et sa courageuse résistance contre l'Europe.

Ainsi les conseils de Fénelon à son élève, ainsi son aversion du despotisme, de l'ambition, de la guerre, ne lui sont plus imputés à louange, comme pendant le dix-huitième siècle. Certains esprits répètent même ce que Louis XIV disait de Fénelon, en le traitant de chimérique, et se raillent des règlements de Salente. Mais il ne serait pas juste

de juger l'esprit que Fénelon apportait dans la politique par l'utopie qu'il plaçait dans un roman. Elle n'a pas plus de prétention à la réalité que la constitution des Troglodytes dans les *Lettres persanes*, ou tant d'autres chimères inspirées par une imagination philosophique.

Fénelon, lorsqu'il donnait des conseils au duc de Bourgogne ou lorsqu'il envoyait des mémoires à M. de Beauvilliers, proposait ce qui lui semblait praticable; il avait étudié l'histoire des institutions de la France; il savait, mieux que Louis XIV, que les formes du gouvernement doivent être dérivées de la tradition; qu'on ne constitue pas une nation par des lois étrangères à ses souvenirs, à ses mœurs, à sa composition sociale : — « Soyez ennemi de toutes nouveautés, » écrivait-il à son élève.

Ce qu'il voulait, c'était un retour vers le passé, une réforme, et non pas une révolution; ce n'est pas dire que ces projets fussent d'une exécution possible. Ils se rapprochent pourtant par beaucoup de points des idées que les hommes d'État, sages et guidés par l'expérience, ont inutilement souhaitées ou proposées pendant le dix-huitième siècle. Comme M. d'Argenson, M. de Machault, M. Turgot et M. Necker, Fénelon voulait qu'on fît intervenir, dans l'administration, des corps délibérants représentant les intérêts des provinces, votant le mode de perception et la répartition de l'impôt, réglant les dépenses locales et contrôlant les comptes. Les états de Languedoc lui semblaient un modèle à imiter. En définitive, c'était contre l'arbitraire des intendants, la rapacité des gens de finance et le despotisme des ministres qu'il cherchait des garanties; il avait l'intention de régler l'exercice du pouvoir royal sans le diminuer, sans lui ôter aucune des attributions qu'il s'était données.

Toutefois il n'avait garde de renoncer aux états généraux : en ne les assemblant que tous les trois ans, en les rendant peu nombreux, il se persuadait qu'on les trouverait toujours animés d'un aussi bon esprit que les états provinciaux, et qu'ils se préoccuperaient seulement des affaires soumises à leurs délibérations. Il ne songeait pas qu'ayant à traiter des intérêts généraux, leurs pensées et leurs opinions se porteraient, non plus sur l'administration, mais sur le gouvernement. L'histoire de France aurait dû lui apprendre aussi qu'une assemblée qui n'aurait pas une existence continue, une action suivie et régulière, ignorante des nécessités de l'État, étrangère à la pratique des affaires, appelée pour contrôler le pouvoir royal sans lui être aucunement associée, ayant à conseiller, mais non pas à vouloir, prendrait nécessairement un caractère de critique et d'innovation, et serait portée à être téméraire dans ses conseils, d'autant plus qu'elle ne serait pas responsable, puisqu'elle n'aurait point à décider.

Fénelon composait les états généraux de l'évêque de chaque diocèse,

d'un seigneur d'ancienne et haute noblesse élu par les nobles, et d'un homme considérable du tiers état élu par son ordre dans chaque circonscription. Il avait si peu de défiance, qu'il leur donnait l'attribution d'adresser des représentations sur toutes les matières de justice, de police et finance, de guerre, d'alliance et négociations, d'agriculture et de commerce; ils pouvaient aussi demander la punition des seigneurs coupables de violences, la réforme des droits de chasse, l'abolition de tout privilége commercial.

Si Louis XIV avait eu connaissance de ce projet, on conçoit qu'il eût parlé de l'esprit chimérique de Fénelon; car, en supposant des circonstances difficiles et une opinion publique mécontente, de tels états généraux suffisaient pour amener une révolution.

C'était peut-être pour la prévenir qu'il proposait d'accomplir, aussitôt après la paix, des réformes qui étaient assurément inadmissibles sous Louis XIV, qui, depuis, ont été souvent demandées, et que la volonté de Louis XVI a été impuissante à réaliser. Fénelon voulait le retranchement de toutes les pensions de cour; la modération dans les meubles, équipages, habillements et tables; le renoncement aux bâtiments et jardins, la diminution de presque tous les appointements; le règlement exact de la dépense de la maison du roi; le retranchement de toute construction nouvelle et des encouragements aux arts; une liquidation définitive des dettes du roi et de l'État.

La réforme proposée pour la noblesse était dictée par l'esprit de la haute aristocratie, et aurait, sans nul doute, répandu un vif mécontentement parmi la généralité des gentilshommes. Fénelon demandait une recherche rigoureuse de la généalogie et de la légalité des titres et honneurs de toutes les familles nobles; une école des pages où ne seraient admis que les fils de la haute noblesse; la maison militaire du roi composée de nobles seulement; l'établissement obligatoire des majorats; les mésalliances défendues aux deux sexes; les anoblissements interdits, excepté pour les cas de services signalés rendus à l'État; l'ordre du Saint-Esprit réservé aux seules maisons distinguées par leur éclat, leur ancienneté, sans origine connue.

Comme on le pense bien, Fénelon ne trouvait aucune rigueur trop sévère contre la bâtardise : « Il faut, dit-il, la déshonorer, afin de réprimer le vice et le scandale; ôter aux enfants bâtards des rois le rang de prince; ôter aux bâtards des nobles le rang, le nom et les armes de gentilhomme. »

La réforme de la magistrature n'aurait pas excité moins d'opposition et de mécontentement.

Le conseil du roi devait être composé, non point de maîtres des requêtes sans mérite et achetant leurs charges, mais d'hommes distingués pris dans tous les tribunaux du royaume. Il fallait supprimer

la vénalité des offices et l'hérédité assurée par la paulette, mais favoriser l'hérédité lorsque l'héritier est digne d'être choisi; préférer des nobles pour les présidents, procureurs généraux et conseillers; abolir les justices seigneuriales, réviser les coutumes et les codes de procédure, supprimer le grand conseil, la cour des aides, les tribunaux d'élection et tous les tribunaux d'exception.

Les intendants étaient supprimés; une administration collective, émanée des états provinciaux, paraissait préférable. Des conseillers d'État ou des maîtres des requêtes, envoyés de temps en temps, suffiraient pour que l'ordre fût maintenu. Fénelon, sans proposer formellement la suppression des ministres, la supposait en établissant un conseil dans chacun des départements de l'administration du royaume.

La plupart de ces pensées de réforme fermentaient, sinon dans l'opinion publique, alors moins éclairée, moins indépendante et moins forte qu'elle le devint ensuite, du moins dans l'esprit des hommes éclairés, amis de leur pays, attristés des malheurs publics et inquiets de l'avenir. Mais ils ne pouvaient croire que leurs projets trouveraient accès près de Louis XIV; Fénelon et la société intime de M. de Beauvilliers plaçaient leurs espérances prochaines sur le règne du duc de Bourgogne. Il y avait peu de mois que ce plan de réforme lui avait été remis, lorsque le duc et la duchesse de Bourgogne furent emportés par une maladie imprévue et soudaine. Le désespoir de Fénelon fut extrême. — « Tous mes liens sont rompus, s'écria-t-il en apprenant cette terrible nouvelle, rien ne m'attache plus à la terre. » — Il écrivait quelques jours après au duc de Chevreuse : — « Hélas! Dieu nous a ôté toute notre espérance pour l'Église et pour l'État. Il a formé ce jeune prince, il l'a orné, il l'a préparé pour de grands biens; il l'a montré au monde, et aussitôt il l'a détruit. Je suis saisi d'horreur et malade de saisissement sans maladie; en pleurant le prince mort, qui me déchire le cœur, je suis alarmé pour les vivants... Je crains pour le Roi; sa conservation est infiniment importante. On n'a jamais tant eu à désirer la paix et à sacrifier pour l'acheter... Tout est épuisé, poussé à bout. Le Roi est trop âgé pour pouvoir compter qu'il verra son successeur en état de gouverner après lui... Son honneur, sa gloire, son amour pour la maison royale et pour ses peuples, enfin sa conscience, exigent rigoureusement qu'il prenne toutes les sûretés que la sagesse humaine peut prendre à cet égard. »

Sa préoccupation des intérêts du pays, son goût pour la politique, survécurent à cette affreuse douleur. Il pressa le duc de Beauvilliers de se rapprocher de madame de Maintenon, de lui parler à cœur ouvert, et de lui persuader que c'était pour elle un devoir de décider le Roi à régler ce qui arriverait après lui, et à constituer une régence; puis il envoya un mémoire sur la nécessité de conclure la paix, et sur

les réformes à opérer immédiatement après, afin de remettre l'ordre dans les finances, de diminuer la misère du peuple et d'apaiser les mécontements. Il écrivit aussi un projet de formation du conseil de régence. Il le voulait nombreux, et indiquait pour en faire partie le duc de Beauvilliers, le duc de Chevreuse et le duc de Saint-Simon. Il demandait que l'ordonnance qui l'instituerait fût communiquée à une assemblée de notables, et enregistrée par les parlements. — Les précautions à prendre contre un régent se rapportaient au duc de Berry qui vivait alors. — Un autre projet était relatif à l'éducation du royal enfant qui allait succéder à son bisaïeul.

Parmi les sages conseils qu'il donnait au vieux Roi, le plus important était sans doute de confier les fonctions de gouverneur au duc de Beauvilliers. Le mémoire ne fut pas présenté au Roi, ni peut-être même à madame de Maintenon. Entretenir Louis XIV de sa mort prochaine, lui proposer d'instituer d'avance un conseil de régence pour en faire de son vivant un conseil de gouvernement, c'était compter beaucoup trop sur sa fermeté d'âme. Les rois n'aiment pas qu'on les entretienne de leur mort, et de ce qui se passera le lendemain du jour où ils ne seront plus. Madame de Maintenon, que Fénélon jugeait peut-être avec une malveillante sévérité, ne pouvait pas penser à traiter avec le Roi un tel sujet. Elle n'avait, depuis plus de vingt ans, d'autre règle de conduite que de lui épargner toute contrariété, d'atténuer ses chagrins ; elle évitait de savoir la vérité pour n'avoir pas à la lui dire, et Fénelon ne se trompait point en disant qu'elle ne pouvait lui parler que de déterminations faibles et insuffisantes, sans proportion avec les besoins du moment ; en un mot, qu'elle ne cherchait qu'à l'endormir.

Fénelon était destiné à survivre à tous ceux qu'il aimait, à tous ceux en qui il plaçait l'espérance de voir ses conseils suivis ; neuf mois après la mort du duc de Bourgogne, le 5 novembre 1712, il perdit le duc de Chevreuse, le duc de Beauvilliers mourut le 31 août 1714. Dès lors il ne vécut que de douleurs et de regrets. Dans une des dernières lettres qu'il écrivit à madame de Beauvilliers, il disait : — « J'ai le cœur toujours malade depuis la perte irréparable de notre petit prince, et celle du cher duc a rouvert toutes mes plaies... Les vrais amis font notre plus grande douleur et notre plus grande amertume ; on serait tenté de désirer que tous les bons amis s'entendissent pour mourir ensemble le même jour. »

Il fut presque exact à ce rendez-vous. Depuis les dix-sept ans de son exil, il n'avait pas vu le duc de Beauvilliers, et il eut en le perdant un pressentiment assuré de ne lui pas survivre ; il écrivit à la duchesse : — « Pour moi, qui étais privé de le voir depuis tant d'années, je lui parle, je lui ouvre mon cœur, je crois le trouver devant Dieu, et, quoique je l'aie pleuré amèrement, je ne puis croire que je l'ai perdu.

Oh ! qu'il y a de réalité dans cette société intime ! » Et, sept jours avant sa mort, il écrivait encore à madame de Beauvilliers : — « Nous retrouverons bientôt ce que nous n'avons pas perdu ; nous en approchons tous les jours à grands pas ; encore un peu, et il n'y aura plus de quoi pleurer. »

Fénelon mourut en effet le 5 janvier 1715. Le récit de ses derniers moments, les paroles qu'il prononça, témoignent de la tendresse et de l'élévation de son âme, d'une foi intime et courageuse. Il écrivit au Père Letellier, confesseur du Roi : — « Je viens de recevoir l'extrême-onction ; c'est dans cet état, où je me prépare à aller paraître devant Dieu, que je vous prie instamment de représenter au Roi mes véritables sentiments... Je n'ai jamais été un seul moment en ma vie sans avoir pour la personne du Roi la plus vive reconnaissance, le zèle le plus ingénu, le plus profond respect et l'attachement le plus inviolable. »

Il parlait en toute sincérité ; tout ce qu'il avait pensé, dit ou écrit avec tant de vivacité et d'amertume contre le caractère, la conduite et la politique du Roi, était compatible avec un sentiment réel de fidélité, de dévouement et de respect. Il croyait s'acquitter d'un devoir en détournant le duc de Bourgogne d'une voie funeste à la France ; il croyait qu'un loyal sujet et un bon Français devait tenter quelques efforts pour porter remède, et pour faire cesser les calamités d'une guerre et les souffrances du peuple, dont il était témoin. Son ambition n'avait rien de vulgaire ni d'intéressé ; il s'y mêlait plus d'imagination que d'orgueil ; on peut même dire qu'il avait plus d'ambition pour ses idées et ses projets que pour sa personne. Toutefois sa politique était plus critique que praticable. Il avait bien observé l'ensemble et même le détail de la conduite des affaires, le mécanisme du gouvernement et de l'administration ; son blâme n'est point frivole, il montre la nécessité des réformes; mais son programme de gouvernement aurait sans doute trahi ses espérances, s'il avait été essayé. L'état de la société en France, la tradition historique, l'inexpérience d'une nation qui n'est jamais intervenue dans la conduite de ses affaires que par voie de doléance, d'opinion et de révolte, rendaient presque impossible la liberté introduite tout à coup dans l'administration générale de l'État, surtout lorsque cette liberté se terminait seulement à une consultation qui, placée en présence d'un pouvoir absolu, ne pouvait être que factieuse ou servile.

Les idées de Fénelon, qui n'avaient jamais eu cours que dans une société intime et restreinte, ne furent point prises en considération après la mort de Louis XIV. Le Régent ne montra nul désir de tenter de grandes expériences. Il en savait les difficultés et les dangers ; il comprenait le gouvernement anglais et en raisonnait sans répugnance ni dédain ; mais il ne croyait pas qu'il fût possible en France. Il ne voulut

ni assemblée de notables ni états généraux : la seule nouveauté dont il essaya, et qui venait aussi des idées de Fénelon, n'eut pas et ne pouvait avoir de succès. Les ministères furent mis en commission : ainsi l'administration, au lieu d'être confiée à des agents responsables, contrôlés par une autorité délibérante, fut déléguée à un conseil irresponsable ; on fut bientôt obligé d'y renoncer.

Le dix-huitième siècle s'écoula ainsi, demandant des réformes dont la nécessité était inutilement reconnue par la nation et même par le gouvernement. Lorsque éclata la Révolution, la France en était encore au point qui avait inspiré tant de chagrin et tant d'alarmes à Fénelon.

BARANTE.

VIE DE LA SOEUR ROSALIE

PAR LE VICOMTE DE MELUN.

DEUXIÈME ÉDITION.

Il y a deux années à peine, une guerre dont on ne pouvait prévoir la durée ni les limites succédait à une paix universelle et qu'on aimait à croire inébranlable. Tous les arsenaux de l'Europe étaient à l'œuvre, tous les canons en mouvement; le commerce prêtait ses vaisseaux à la marine militaire; d'innombrables soldats sillonnaient la Méditerranée, et tout navire qui n'était pas chargé d'armes portait l'aliment ou l'abri à une triple armée, luttant, à mille lieues de la patrie, contre l'ennemi, la maladie et le climat. Durant un long hiver, qui demeurera éternellement mémorable, tous les yeux et toutes les pensées étaient tournés vers un seul point, à l'extrémité de l'horizon; enfin un cri s'échappe d'un bout du monde à l'autre : la guerre a prononcé, la lutte est terminée! Le vainqueur et le vaincu se donnent la main sur un monceau de ruines; les diplomates reparaissent; les tentes se replient; les camps se vident; les vaisseaux reviennent sur leurs traces; les casernes revoient leurs enfants décimés ou mutilés; les esprits recouvrent leur sécurité, et la paix reprend le cours de ses prospérités à peine interrompu.

Ces événements, à la fois si émouvants et si rapides, ne nous ont-ils donc rien légué? Il serait injuste de le dire. Un grand empire a été sévèrement averti, plus d'une haute ambition a été déçue, et c'est beaucoup, car tout résultat moral a son efficacité sur la destinée des nations.

Cependant, si l'on voulait ne tenir compte que des garanties positives, que des gages matériels, on pourrait soutenir que la paix n'a pas valu la guerre. Ceux qui dans toute entreprise d'Orient, rêvent encore quelque chose des croisades, en s'informant de ce qu'a gagné ou stipulé le christianisme, en promenant leurs regards sur les tristesses non consolées des lieux saints, sur les vices non corrigés de Constantinople, pourraient se plaindre que le sang chrétien ait été versé

avec une prodigalité en apparence inutile. Un fait, pourtant, et un fait considérable, demeure acquis : en même temps que nous avons constaté une fois de plus la supériorité de nos armes, la constance comme l'audace de notre génie militaire, l'abondance de nos ressources, les Sœurs de charité ont été montrées à l'Orient; l'islamisme s'en est ému; vaincues par le respect et la reconnaissance, les communions chrétiennes dissidentes, protestantes ou grecques, ont changé loyalement leur secrète jalousie en émulation généreuse. La fille de Saint-Vincent de Paul, acceptée depuis longtemps parmi nous comme symbole du dévouement et de la réconciliation sociale, est devenue au dehors le type exquis de la civilisation catholique.

Ce n'est donc pas seulement une satisfaction pieuse, c'est un orgueil national, c'est un intérêt politique, dans son acception la plus pure et la plus élevée, qui s'attachent à l'étude de la sœur de charité, sous ce simple titre : *Vie de la sœur Rosalie*. En effet, nous ne trouvons pas seulement ici la biographie d'une femme secourable et dévouée, racontée par un biographe compétent, nous pouvons saluer la sœur de charité elle-même, l'inépuisable famille de Saint-Vincent de Paul présentée sous ses traits caractéristiques.

Qu'est-ce, en réalité, qu'une sœur de charité? d'où lui viennent son courage et sa force, son inspiration et sa puissance? quels sont ses moyens d'action sur elle-même et sur autrui? Voilà ce que doit révéler la vie de la sœur Rosalie, et ce que démontre sans ostentation, sans polémique, sans une ombre d'exagération ou d'esprit de système, le livre de M. de Melun.

Jeanne-Marie Rendu, en religion sœur Rosalie, naquit le 10 septembre 1787 au pays de Gex, aujourd'hui département de l'Ain.

« Sa famille appartenait, dit l'auteur, à cette ancienne bourgeoisie qui avait acquis par une longue suite d'utiles travaux un bien-être également éloigné du luxe et de la gêne, et dont la position, plus honorable qu'éclatante, attirait le respect sans exciter l'envie ; ses premières années furent à l'abri de tout souffle malfaisant; elle puisa à l'école maternelle cette éducation forte, religieuse, qui s'inspire plus qu'elle ne s'apprend, et vient surtout de l'exemple. »

Jeanne-Marie avait sept ans quand les décrets de la Convention pénétrèrent avec la Terreur dans le paisible pays de Gex. La famille Rendu fut une de celles qui, par leurs belles actions, rachetèrent devant Dieu les crimes de leurs concitoyens. Elle offrit un asile à l'évêque d'Annecy, proscrit et poursuivi. Jeanne Rendu fit sa première communion dans une cave; mais, dit M. de Melun :

« Au sein de cette pauvre et silencieuse obscurité, il y avait devant l'autel

un prêtre qui se préparait au martyre, une vierge qui jurait au Dieu qu'elle recevait pour la première fois de l'aimer, de le servir toute sa vie dans la personne des petits et des pauvres; c'étaient les mystères, les dangers, mais aussi les vertus des catacombes. »

Lorsque la France et la famille redevinrent libres, Jeanne fut envoyée à Gex dans un pensionnat tenu par d'anciennes Ursulines. L'âge, les temps cruels qu'elle venait de traverser, avaient mûri sa raison et tempéré sa vivacité native. Le curé de Gex, M. de Varicourt, depuis évêque d'Orléans, reçut bientôt de saintes confidences. Une compagne, plus âgée qu'elle de quinze ans, mademoiselle Jacquinot, prit la résolution d'entrer dans la communauté des filles de Saint-Vincent de Paul, récemment rétablie à Paris par le premier consul. Cette résolution acheva d'éclairer Jeanne sur sa propre vocation. Elle obtient, ou plutôt elle arrache le consentement de sa mère, et, le 25 mai 1802, les deux amies, sans autre sauvegarde qu'une lettre pour l'abbé Émery, venaient directement, rue du Vieux-Colombier, frapper à l'humble porte d'une communauté à peine renaissante.

Jeanne Rendu ne resta pas longtemps à la maison mère. Sa complexion délicate la soumit à de pénibles épreuves; chacun des devoirs qu'elle embrassait avec tant d'ardeur lui coûtait un effort et une lutte. Sa santé s'altéra visiblement; on essaya de la fortifier par un changement d'air. Elle fut, dans cette intention, envoyée au faubourg Saint-Marceau, qu'elle ne devait plus quitter. En face de ce peuple tel que la Révolution avait su le faire, la sœur Rosalie (c'est désormais le seul nom de Jeanne Rendu), loin de se sentir épouvantée, ne vit qu'un monde à reconquérir et à régénérer.

Devenue aussitôt l'instigatrice et l'âme de ses compagnes, peu de temps simple sœur, bientôt supérieure de la maison de la rue de l'Épée-de-Bois, elle entreprit une guerre incessante contre la misère et les désordres de son quartier; elle la poursuivit cinquante années sans un moment d'arrêt, sans un mouvement en arrière, jamais découragée, jamais vaincue, se reposant d'une fatigue par une autre, d'une œuvre accomplie par une œuvre nouvelle.

Elle répondit sans réserve à l'appel du bureau de bienfaisance, repoussant la pensée « d'élever deux drapeaux sur la maison des pauvres, » s'efforçant d'associer à l'aptitude administrative et à la science des affaires, la puissance du désintéressement et l'excellence du sacrifice. Elle s'appliquait ensuite à connaître individuellement chacun de ses pauvres. Accueillir ceux que le monde repousse, donner le pain du jour à ceux auxquels on refuse crédit, intercéder auprès du patron, du propriétaire ou du commissaire de police; décider le fils indocile à demander son pardon; ramener au foyer maternel la jeune fille qui l'avait abandonné; employer ceux qu'elle avait faits ses amis au profit de ceux

qui ne l'étaient pas encore; leur confier des lettres à porter, leur demander des courses lointaines, amener un père et une mère au baptême, à la première communion, au mariage; apprendre aux petits enfants le catéchisme, préparer l'aïeule à la mort: voilà désormais l'emploi de chaque jour. C'était en multipliant les services qu'elle parvenait à triompher des plus mauvaises volontés.

Une des premières, elle comprit l'utilité et l'opportunité de la crèche et de la salle d'asile au milieu d'une population presque exclusivement ouvrière. La jeunesse n'excitait pas moins que l'enfance sa sollicitude. Elle voulait à tout prix la préserver des périls de l'apprentissage. Elle redoutait dans l'internat « l'ennui conspirant contre l'innocence avec « les passions que la délicatesse des sentiments déguise plus qu'elle « ne les calme. »

Il ne pouvait lui suffire de détacher quelques privilégiés de la masse commune, de les retirer du peuple, sans leur donner une position supérieure. Craignant d'éveiller des besoins nouveaux sans fournir les ressources propres à les satisfaire, elle chercha longtemps le moyen de ne pas enlever les enfants à la vie pénible, mais salutaire, de la famille et de l'atelier, de placer le bien à côté du mal, d'opposer la prière aux paroles corruptrices, les bons conseils aux mauvais exemples : l'œuvre du patronage fut la réalisation de sa pensée; elle l'accueillit et l'appliqua immédiatement. En une semaine, elle avait achevé ses préparatifs rue de l'Épée-de-Bois; elle avait fait comprendre aux mères que le patronage serait d'un grand secours pour leurs enfants; aux patrons, qu'il développerait chez l'apprenti la docilité et l'amour du travail; aux visiteuses chrétiennes et aux protecteurs, quel puissant auxiliaire il allait devenir pour les sœurs.

En même temps qu'elle se livrait à tous ces soins, elle ne perdait pas de vue la maladie et la vieillesse. La maladie, pesante épreuve pour toute créature humaine, mais la plus terrible des calamités, nous dit justement M. de Melun, pour celui qui n'est séparé de la misère que par le travail; la vieillesse, digne de ce redoublement de pitié que méritent les maux qui ne peuvent plus guérir.

Bientôt les hospices, trop étroits pour tous ceux que la sœur Rosalie voulait y introduire, ou trop lents à les admettre, ne répondirent plus aux impatiences de sa compassion. Elle ne goûta aucun repos qu'elle n'eût fondé une maison de refuge. Elle y recueillit, rue Pascal, des vieillards et des infirmes, les installa dans leur propre mobilier, leur fournit les instruments de leur métier; leur prêtant ainsi le moyen de gagner eux-mêmes une amélioration dans leur nourriture ou dans leurs vêtements, et surtout les défendant contre les piéges de l'oisiveté, contre les tentations du cabaret.

Lorsqu'en 1832 le choléra, fantôme alors inconnu, s'élança des

confins de l'Asie, traversa l'Europe, semant partout les funérailles, s'avança vers la France et l'envahit, suivi d'un indicible cortége d'épouvante et de soupçons, la sœur Rosalie ne put se défendre elle-même de l'appréhension commune ; mais le jour où le fléau eut frappé à Paris sa première victime, toute timidité s'évanouit. Devant l'activité et le courage de la sœur Rosalie personne n'osa plus s'avouer faible ni découragé ; chacun au contraire se surpassa, parce qu'elle s'élevait au-dessus de tout le monde ; et, « lorsque la science et les soins furent impuis-« sants à écarter le deuil d'une maison, elle en éloigna le désespoir. »

Le choléra de 1849 fit moins de bruit et moins de peur que celui de 1832 ; il fut peut-être plus meurtrier, au faubourg Saint-Marceau, notamment ; mais cette seconde invasion était accompagnée d'un autre fléau, la guerre civile, qui n'exigea des filles de Saint-Vincent de Paul ni moins de présence d'esprit ni moins d'intrépidité.

Je ne recommencerai point ici un récit présent à tous les souvenirs, mais je ne puis écarter un rapprochement qui ne me fera quitter ni mon sujet ni M. de Melun.

« En 1652, la ville d'Angers, qui, dans les troubles de la Fronde, avait pris parti pour les princes contre la régente, fut assiégée par le maréchal d'Hocquincourt. Pendant un passage de troupes à travers Baugé, une querelle s'éleva entre les habitants et les soldats. Un soldat fut tué, et, suivant l'usage impitoyable de ce temps, la ville fut condamnée au pillage et l'ordre fut donné de la prendre d'assaut. Toute résistance était impossible, le feu avait déjà été mis à l'un des faubourgs, et chacun n'attendait plus que la ruine et la mort.

« Mademoiselle de Melun, fille du prince d'Espinoy, cachée alors sous l'habit de sœur hospitalière, résidait à l'hôpital de Baugé, qu'elle venait de fonder dans des proportions magnifiques. Elle balança un instant entre la crainte de se faire connaître et l'espérance de sauver la vie à tant de victimes. Son combat intérieur ne fut pas long : elle ne put résister aux lamentations qui s'élevaient de toutes parts, sa charité imposa silence à son humilité; elle sort secrètement de l'hôpital, va trouver l'officier qui commandait, se nomme, et lui demande au nom de Dieu la grâce de la ville. Cette princesse sous la robe d'une hospitalière, son air si plein de douceur et de majesté, sa parole qui semblait inspirée, firent tomber les armes des mains.

« Et le soir même, au grand étonnement de la foule assemblée, le corps d'armée défila tout entier devant les sœurs hospitalières de Baugé, les soldats présentant les armes et les officiers saluant de l'épée. »

En 1848, le petit-neveu de mademoiselle de Melun est conduit à nous raconter une semblable victoire, et cette victoire ressort plus éclatante encore, par la différence même des lieux et des temps. Il ne s'agit plus des grands noms de la cour de Louis XIV, du prestige de la naissance et des traditions. Nous voici au milieu des commotions dé-

magogiques, en présence d'une multitude qui, rejetant ses vieilles affections, ses vieux respects, ne reconnaît d'autre gouvernement que celui des clubs.

« Enivrée de déclamation et de sophisme, dit M. de Melun, qui unit sans effort au touchant accent de l'hagiographe le ton mâle de l'historien, l'intelligence de l'homme chancelle, et, sous l'impression de discours qui troublent ses idées, font bouillonner ses passions et lui donnent le vertige, sa personnalité s'efface et disparaît ; il n'est plus qu'un atome de cette foule aveugle qui s'émeut et s'irrite sans avoir la conscience de son émotion et la raison de sa colère. Ces voix confuses, dont chacune isolée était pacifique, poussent ensemble un rugissement. . . . . .

« L'ambition de quelques-uns sait donner une passion à cette force immense, et chacun absorbé dans l'ensemble devient entre les mains des agitateurs l'élément d'une émeute, le pavé d'une barricade, la machine d'une révolution. »

Le faubourg Saint-Marceau n'échappa point à cette fatale ivresse. Les journées de Juin trouvèrent là un de leurs principaux théâtres. Une barricade fut dressée à l'entrée même de la rue de l'Épée-de-Bois.

Un officier, séparé de ses soldats, est poursuivi par les insurgés. Il se précipite chez les sœurs ; la maison est enveloppée de toute part ; la sœur Rosalie se présente aux assaillants pour leur disputer cette proie. « Vous avez raison, ma sœur, s'écrie l'un d'eux; le sang ne doit pas couler dans votre maison : nous emmènerons l'officier, nous le fusillerons dans la rue. » La sœur Rosalie rejette avec horreur une telle capitulation ; la foule grossit, s'exaspère, avance toujours; déjà les canons des fusils s'appuient jusque sur l'épaule des sœurs, les doigts sont sur la détente, le coup mortel va partir, lorsque la sœur Rosalie se jette à genoux. — « Voilà cinquante ans, s'écrie-t-elle, que je vous ai consacré ma vie, vous ne me refuserez pas aujourd'hui celle de cet homme. »

« A ce spectacle, dit M. de Melun, à ce cri, les armes se relèvent, la troupe recule comme frappée de repentir, un hourra d'admiration s'échappe de ces lèvres noires de poudre, des larmes d'attendrissement coulent de ces yeux tout à l'heure impitoyables, le prisonnier est sauvé. »

Scène digne de méditation, spectacle consolant et encourageant pour le cœur humain! Il y a deux siècles, une grande dame se fait volontairement la servante des pauvres; elle rencontre des fureurs et des vengeances aveugles, elle les affronte et les désarme! De nos jours la médiatrice est moins illustre, la violence semble plus farouche, mais la vertu est la même, et son ascendant est égal. Lorsque tout empire régulier a disparu, cette influence seule reste debout comme

un rempart; elle abrite la vie d'un homme : elle abriterait une société tout entière, si la société consentait à s'y réfugier.

La sœur Rosalie habitait Paris depuis l'âge de seize ans; presque septuagénaire, elle n'en connaissait ni les promenades, ni les monuments, et, selon son expression, ne sortait jamais du fourreau de son épée de bois. Elle voulut couronner sa vieillesse par un acte de suprême charité. Le père de Ravignan fut atteint, en 1854, d'une maladie que l'on crut mortelle.

« L'Église de France levait au ciel des mains suppliantes pour obtenir la vie de son missionnaire. . . . . .
La sœur Rosalie se souvint que plusieurs fois une santé précieuse avait été rachetée par le sacrifice d'une autre vie. Elle n'hésita pas à offrir la sienne à Dieu pour celle du père de Ravignan. Dieu ne l'accepta pas alors; il rendit sans cette précieuse rançon son pieux et éloquent serviteur aux vœux et aux prières universels. »

Une épreuve plus cruelle que la mort était destinée à la sœur Rosalie, elle devint aveugle; on tenta l'opération de la cataracte, qui ne réussit qu'imparfaitement. La sœur Rosalie ne proféra d'autre plainte que celle-ci : « J'avais trop de plaisir à voir mes pauvres. »

Malgré tant de résignation, sa santé déclina prématurément; l'heure de la récompense était venue.

Dans la nuit du 4 février 1856, elle se sentit saisie d'un grand froid; elle ne voulut pas appeler la sœur qui couchait auprès d'elle ni troubler un sommeil acheté par les longues courses de la journée. Le matin une fluxion de poitrine se déclara; bientôt ses filles éplorées comprirent que tout espoir était évanoui; le curé de Saint-Médard fut appelé sur-le-champ. La sœur Rosalie reçut l'extrême-onction, murmura deux ou trois mots que l'on n'entendit pas et qui semblaient l'écho d'une prière intérieure, puis tomba dans une léthargie qui ne se termina plus que par le dernier soupir.

Son image fut immédiatement reproduite par la gravure et multipliée en innombrables exemplaires. Les acheteurs les plus pauvres étaient précisément ceux qui demandaient l'édition la plus belle. Un vieillard qui gagnait avec peine le pain de chaque jour répondit à une objection bienveillante : « Je puis bien rester un jour sans manger pour avoir le portrait de celle qui m'a nourri si longtemps. »

Aussitôt que la nouvelle de sa mort fut répandue, un religieux silence régna dans tout le faubourg Saint-Marceau, d'ordinaire si bruyant. Il n'y avait plus, pour tous, qu'une préoccupation qui faisait oublier toutes les autres.

« Et pendant deux journées, dans cette foule innombrable qui se rendit à la maison des sœurs, personne ne songea à demander un secours. »

L'archevêque de Rouen, l'un de ses plus anciens amis, fit toucher sa croix pectorale au corps de la sœur, comme aux reliques d'une sainte. Lorsque la douloureuse obligation d'enlever le cercueil fut venue, on le plaça dans le corbillard des pauvres, comme la sœur Rosalie l'avait demandé.

« Au lieu de prendre la route directe de l'église, dit M. de Melun, le convoi fit un long détour dans le quartier appelé autrefois son diocèse, comme pour lui faire faire un dernier adieu à ces rues qu'elle avait si souvent parcourues. A la vue des boutiques fermées, de la suspension des travaux, de la foule dans les rues, sur les portes, aux fenêtres, de l'attention fixée sur un seul point, le petit nombre de ceux qui n'en connaissaient pas la cause se demandaient quelle fête, quel grand événement, quelle magnifique cérémonie agitait ce faubourg et tenait tout ce peuple en émoi. Étaient ce les funérailles d'un prince, ou l'entrée d'un triomphateur? Seul, le corbillard des pauvres leur annonçait qu'il ne s'agissait pas d'une gloire humaine, d'un triomphe de la terre, et qu'il se passait là quelque chose que les idées de ce monde n'expliquent pas. »

Et, en effet, n'est-ce pas ici le lieu de se demander d'où vient cette merveille? N'est-ce pas au terme d'une vie si uniforme, si dépourvue d'événements, de puissance, d'instruments selon le monde, et pourtant si riche en œuvres, si abondante en popularité, qu'il est utile de rechercher l'origine de ce prodige?

La sœur de charité subjugue l'hommage de ceux-là mêmes qui le refusent à l'Église catholique, et pourtant cette église seule produit la sœur de charité. La philanthropie suggère quelques heureuses tentatives, le protestantisme s'honore de quelques imitations méritoires, mais, hors de nous, la persévérance, la fécondité, la plénitude, ne se rencontrent plus.

Comment expliquer ce mystère? C'est que la sœur de charité provient elle-même et précisément de ce que l'on conteste et de ce que l'on repousse chez les catholiques, d'une Église qui exclut le doute, d'un sacerdoce voué à la chasteté, d'une foi ardente en la révélation divine et en la transmission directe de la vérité par Jésus-Christ à Pierre, par Pierre à ses successeurs, divinement assistés jusqu'à la consommation des siècles. Otez un anneau à cet enchaînement, tout est rompu; troublez la foi, rejetez le dogme, les œuvres disparaissent; parvenez à convaincre une sœur de la charité que Dieu n'est pas mort en croix pour le salut du genre humain, que la sainte Vierge n'a pas baigné cette croix de larmes maternelles, que le sacrifice divin ne se renouvelle pas sur nos autels à toute heure et en tout lieu, le lit du mourant et du pauvre sera promptement délaissé. Persuadez aux enfants de Saint-Vincent de Paul que le célibat religieux n'est pas un holocauste agréé par la céleste victime, ils briseront leurs liens,

ils redemanderont les joies du monde, et, le dernier grain du rosaire une fois foulé aux pieds, dites adieu pour toujours à cette abnégation, à ces ineffables pitiés que vous aimez à célébrer. Sans doute la plus humble sœur est une touchante apologie de l'Église; mais comment lui fait-elle tant d'honneur, sinon parce qu'elle en est le perpétuel et vivant symbole? Ah! ne croyez pas que vous réussirez jamais à séparer la foi et la charité. D'autres l'ont tenté : regardez et jugez... Non! soyez cruels jusqu'au bout envers la douleur et la souffrance, ou soyez conséquents vis-à-vis de vous-mêmes. Reniez saint Vincent de Paul, repoussez la main du frère de Saint-Jean-de-Dieu, du fils de Saint-François, ou vénérez en eux ce qui seul les fait naître et les perpétue. Tout est un et indivisible dans l'Église, tout y est inébranlablement et indissolublement combiné pour l'enseignement et le soulagement des hommes; le prêtre et la religieuse y procèdent de la même grâce, se nourrissent du même pain, se désaltèrent aux mêmes sources.

Examinez en détail ces cinquante années d'une si sainte monotonie; quel en a été l'unique mobile? quelles en ont été les voies de perfection intérieure, les moyens d'action ou de persuasion? Tout se résume en un seul fait, en un seul mot : la piété, l'anéantissement sincère de toute vue personnelle, le désir brûlant de rapprocher l'humanité de Dieu et de conduire jusqu'à lui les âmes qui l'ignorent ou qui le méconnaissent.

Le biographe de la sœur Rosalie nous dit :

« Sa vie était conforme à la doctrine de saint François de Sales; la forme en était douce, aimable, le fond sévère; la sérénité, l'égalité de son humeur, cachaient la pratique de la plus austère mortification. La sainte communion était sa nourriture. »

Au milieu de la foule, dans ses courses, dans ses visites, son cœur priait; un jour elle dit à une sœur qu'elle envoyait au dehors : « Jamais je ne fais aussi bien l'oraison que dans la rue; les passants ne sont pas plus pour moi que les arbres dans une forêt. »

Sa vocation ne fut pas l'offrande d'une bienveillance naturellement banale ou facile : son enfance avait été mutine et capricieuse. Son caractère eût été impérieux et passionné, s'il se fût livré au monde. Lorsqu'elle s'arracha des bras de sa mère, une large blessure s'ouvrit au fond de son cœur.

« Sa charité ne prit la place d'aucune de ses affections, elle ne fit qu'augmenter sa puissance d'aimer et par conséquent de souffrir dans ceux qu'elle aimait. »

A son entrée au faubourg Saint-Marceau, elle prit pour la sœur Tardy une telle affection, qu'elle se montra inconsolable lorsque celle-

ci quitta leur communauté pour l'hospice des Ménages. La supérieure, voulant combattre cet attachement trop vif, fit disparaître ce qui pouvait rappeler la sœur Tardy. La sœur Rosalie, au désespoir, n'avait pu sauver de la proscription qu'un soulier qui avait appartenu à celle qu'elle regrettait tant, et, pour qu'il ne lui fût pas ravi, elle le cachait au fond de son lit.

Oui, le monde connaît et pratique à sa manière l'affection et la générosité; mais, dans ses meilleurs mouvements, il entre inévitablement certaine exigence de retour, certain calcul de réciprocité. L'âme chrétienne, au contraire, et l'âme chrétienne seule, place sa joie à donner sans recevoir. Des ingrats! hélas! de quel droit nous en plaindre? Dieu a-t-il craint d'en faire? pensait-il, en s'immolant pour les hommes, que l'humanité demeurerait à genoux, éternellement attentive et reconnaissante; qu'elle payerait d'un intarissable amour son adorable tendresse? Non, non, cette illusion qui n'était pas entrée au jardin des Olives ne monta point au Calvaire, et les infidélités de l'avenir étaient miséricordieusement aperçues à l'heure même où les fautes du passé étaient rachetées.

La sœur Rosalie se régla sur ce modèle. Elle disait à ses compagnes : « Aimez les pauvres, ne les accusez jamais. Si nous avions passé par les épreuves de ces pauvres gens, nous ne les vaudrions peut-être pas. Le pauvre est encore plus sensible aux bons procédés qu'aux secours. Le mépris dont on est si prodigue est le sentiment le plus opposé à l'esprit chrétien. » C'est avec de telles paroles qu'elle abordait les puissants et les princes. « Ma sœur, lui dit un jour madame la Dauphine à propos d'un abus de confiance qui lui était signalé, continuons de payer la pension de cet homme; il faut faire du bien aux bons pour qu'ils persévèrent, aux méchants pour qu'ils deviennent bons. » C'est ainsi qu'elle noua avec l'un des derniers ambassadeurs d'Espagne, Donoso Cortès, avec le général Cavaignac, des relations qui forment quelques-unes des pages les plus attrayantes de son histoire.

La vertu même la plus haute s'abandonne quelquefois à une faiblesse qu'elle prend pour le dernier degré du zèle; cette faiblesse est l'exclusion. Souvent un esprit étroit trahit ainsi la cause qu'il prétend servir; ce qu'il ne préfère pas, il le dénigre, et considère comme un tribut à ce qu'il aime l'aversion ou le dédain de tout ce qui pourrait lui ressembler. La sœur Rosalie ne se laissa jamais prendre à ce piége. Individus, œuvres, paroisses, ordres religieux, l'Église, l'État, la société, tout le monde s'adressa à elle, et tout le monde fut accueilli, écouté. Jamais un refus volontaire ne s'échappa de sa bouche, son humilité était égale à sa charité; la révélation d'une de ses bonnes œuvres, son nom dans un journal, lui causaient un chagrin profond. Elle disait à ses sœurs : « Mes enfants, soyons extraordinaires à force d'être ordinaires;

passons en ce monde comme l'eau pure qui coule toujours sans saveur et sans couleur. » Quand elle reçut la croix d'honneur, en 1852, elle ne pouvait se consoler de l'attention qu'on avait attirée sur elle. Il fallut lui démontrer que son refus ferait encore plus de bruit, et qu'ainsi le public parlerait d'elle deux fois au lieu d'une. « Un grain d'amour-propre répétait-elle souvent, suffit pour perdre un océan de bonnes œuvres. Il sera bien difficile d'écrire sa vie, disait une de ses sœurs, car elle a toujours eu soin de faire disparaître tout ce qui pouvait indiquer ou rappeler ses œuvres. »

En effet, cette vie n'eût pas été seulement difficile, elle eût été impossible à retracer, s'il ne se fût rencontré un biographe initié lui-même aux mystères de son humilité et aux profondeurs de son dévouement, ayant de longue date réfléchi sur les intimes corrélations qui existent entre la misère, telle que notre siècle la subit, et son soulagement tel qu'il le permet; sur les devoirs réciproques du riche et du pauvre, ou, comme on le dit aujourd'hui, sur le paupérisme et l'économie charitable.

Chaque fois que dans le cours de cet article j'ai écrit le nom de la sœur Rosalie, j'étais tenté de lui en adresser mes excuses et de lui demander pardon de ma désobéissance flagrante à l'une de ses prescriptions favorites. Maintenant je me sens plus à l'aise : je dois faire la part de l'un de ses meilleurs amis, et je vais me retrouver d'accord avec elle.

Avant de révéler au public son talent d'écrivain par la *Vie de mademoiselle de Melun* et par la *Vie de la sœur Rosalie*. M. de Melun avait déjà laissé deviner son esprit et son cœur. Issu d'une famille où la charité éleva des monuments magnifiques, M. de Melun, à son tour, commença au nom de la charité une lutte sans bruit, mais incessante, contre les préjugés et les routines qui paralysent, même chez les intelligences élevées, les élans naturels de la bienfaisance. Plus d'une fois il avait réussi à faire traverser par quelques rayons de lumière évangélique l'épaisseur des préventions les plus opiniâtres. Tantôt avec le secours du pouvoir, tantôt sans lui ou malgré lui, il était parvenu à fonder plusieurs des institutions secourables qui font le plus d'honneur à Paris. Quand il ne fondait pas, il stimulait; quand il ne trouvait pas à améliorer les fondations d'autrui, il les servait. Il s'était tenu et on l'avait laissé volontiers à l'écart des régions officielles; mais il savait avec une si touchante persuasion éveiller les sympathies et les inspirations généreuses, qu'il devint en peu d'années le centre d'un vaste mouvement auquel fut consacré par lui un organe spécial dans la presse : les *Annales de la Charité*. Lorsqu'en 1848 la politique eut fait entrer dans son domaine des questions auxquelles elle n'avait pas accordé assez d'attention, les catholiques voulurent opposer une pratique large et éclairée à des dé-

clamations sans portée et souvent sans entrailles; ils jetèrent les yeux sur M. de Melun. La Bretagne, étonnée qu'il ne fût pas un de ses enfants, l'adopta et l'envoya à l'Assemblée législative. M. de Melun ne vit pas dans ce mandat une transformation de sa vie, mais une heureuse occasion de l'agrandir. Ne contractant d'alliance politique avec aucune fraction de l'Assemblée, nouant avec chacune d'elles des intelligences charitables, il chercha sur tous les bancs les secrètes affinités au bien, comme il les avait cherchées jusqu'à ce jour à tous les étages et dans toutes les classes de la société.

L'article XIII de la constitution républicaine enjoignait au gouvernement et à l'Assemblée de se concerter pour étudier et pour résoudre les problèmes de l'assistance publique. Cet article devait être, selon l'interprétation qu'on lui donnerait, salutaire ou funeste, gros de haine ou de réconciliation. M. de Melun s'occupa aussitôt d'en écarter les chimères, d'en conjurer les périls, mais pour en assurer les bienfaits. La société moderne, qu'on a tant accusée d'égoïsme, n'en est pas plus coupable que la vieille société, seulement elle se débat contre des obstacles nouveaux et qui n'ont pas encore été envisagés sous toutes leurs faces.

La division indéfinie de la propriété, la concurrence illimitée dans l'industrie, ont de séduisants avantages; toutefois ces avantages ne peuvent être exempts d'inconvénients. Pendant que l'individu se voue tout entier à l'ardeur sans frein de l'acquisition et du négoce, les hommes religieux et les hommes de gouvernement doivent porter leur double contre-poids à l'extrémité opposée. Le pauvre, ignoré par les uns, broyé par les autres, au milieu de tant d'empressements légitimes, a le droit de lever le regard au-dessus de lui. La Révolution crut n'atteindre que le prêtre en frappant le sacerdoce, ne détruire que des abus en abolissant tout ce qui tenait aux corporations, coutumes et priviléges; mais plus tard, mais à mesure que les décombres se déblayèrent, à mesure que la société moderne se construisit avec ses progrès et ses faiblesses, on découvrit que l'indigent n'avait pas perdu sa misère en perdant sa place, et qu'il ne cessait pas d'être nu parce que d'autres avaient été dépouillés.

Les guerres de la Révolution et de l'Empire étouffèrent beaucoup de plaintes et prévinrent, par la dépopulation, beaucoup de griefs; mais quand des temps plus doux rendirent aux hommes la faculté de vivre et de jouir, les malentendus grossirent et les illusions diminuèrent. La société française, si anciennement chrétienne et si généralement aumônière, se scinda. Les uns créèrent des caisses d'épargne, des salles d'asile, des sociétés de patronage, des conférences de Saint-Vincent de Paul; les autres se laissèrent égarer par des passions que nous appelions mortes il y a quelques années, que nous voyons ressusciter

parmi nous, et qui viennent de provoquer en Belgique une crise dont les suites ne peuvent pas encore être exactement calculées[1]. Ces passions faisaient assez de bruit, il y a trente ans, pour empêcher bien des hommes de discerner à temps le faux du vrai. La charité devint importune et suspecte; on n'eût pas voulu l'interdire, on crut utile de l'entraver. Au dix-huitième siècle, elle avait lutté contre la légèreté et la corruption; elle se heurta de notre temps contre des frayeurs mesquines et des précautions ombrageuses. Au siècle dernier, les esprits clairvoyants ne distinguaient rien au delà de la rivalité de la noblesse et du tiers. Le duel terminé, tout devait être fini; mais ces sortes de représailles ne s'arrêtent pas au point précis qu'on leur assigne; il est dans leur nature de se prolonger de couche en couche, de classe en classe, longtemps après qu'elles ont dépassé leur premier objet. N'entend-on pas répéter de nos jours que le peuple a un compte à régler avec le bourgeois, comme le bourgeois a réglé le sien avec le gentilhomme? Il fallait donc renouveler et adoucir tous les contacts, rétablir ou rajuster toutes les relations brisées. C'est l'œuvre préliminaire de toute pacification et de toute restauration sociale, vraiment digne de ce nom. Nul ne s'y est employé avec plus de dévouement et avec plus de succès que M. de Melun.

Le 13 juin 1849, l'ordre du jour parlementaire était chargé de questions consacrées à l'intérêt des classes laborieuses. Une proposition de M. de Melun y figurait au premier rang.

L'émeute déchira ce programme et lança l'Assemblée dans des préoccupations bien éloignées du terrain où le généreux représentant avait pretendu l'appeler; mais, aussitôt que la sécurité fut rendue à la place publique et que le calme put renaître dans l'Assemblée, M. de Melun reprit sa proposition et eut l'honneur, bien rare alors, de susciter un vote unanime. Ce fut le point de départ d'une sollicitude législative qui se porta sur les logements insalubres, sur le travail des enfants, sur les caisses de retraite, ordonna l'enquête sur la boucherie, et prépara plusieurs des mesures qui ont été réalisées depuis.

Rentré de nouveau, non dans l'oisiveté, mais dans sa vie d'initiative personnelle, M. de Melun se mit à rechercher, dans les souvenirs d'un autre temps, ce qui pouvait donner de l'émulation au nôtre. La reconnaissance d'une province lui inspira le premier sujet qu'il ait traité, la *Vie de mademoiselle de Melun;* un sentiment analogue vient de lui dicter la *Vie de la sœur Rosalie.* Quoique cet article ne soit en grande partie composé que des fragments de ce dernier ouvrage, on se tromperait si l'on croyait qu'il en donne une suffisante idée. Chaque

[1] Voir sur ce sujet l'article, d'une si puissante éloquence, publié par M. Guizot dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er août.

page offre en même temps une peinture attendrissante et une étude approfondie de la charité pratique. La raison y parle avec autant d'autorité que le cœur. Pas une question n'est négligée, pas un détail n'est oublié, pas une nuance n'est omise. Les mêmes traits, qui se reproduisent toujours, ne se répètent jamais, tant l'auteur sait donner à chaque fait sa portée juste, son sens propre, sa définition exacte.

Le style a toutes les qualités de la pensée; il est dans une parfaite mesure, concis, lucide, éloquent. M. de Melun, en publiant ce bel ouvrage, a rendu un triple service, à la religion, à la société et aux lettres : à la religion, en la présentant sous sa forme la plus universellement comprise et dans un de ses types les plus accomplis; à la société, en lui donnant à la fois les leçons et les encouragements auxquels son avenir est attaché; aux lettres, en montrant une fois de plus combien l'habitude des nobles actions engendre ou fortifie naturellement l'art de bien dire.

A. DE FALLOUX.

DU PSYCHOLOGISME ET DE L'ONTOLOGISME

RÉPONSE A M. E. SAISSET.

M. E. Saisset a bien voulu prendre connaissance et rendre compte, dans le *Journal de l'instruction publique*, d'un ouvrage que nous avons publié sous le titre d'*Ontologie* ou d'*Étude des lois de la pensée*. Sa critique a été d'une courtoisie parfaite; nous sommes heureux de lui en témoigner publiquement notre sincère reconnaissance. Aux encouragements flatteurs qu'il nous donne il a mêlé des critiques dont nous aurions tort de nous plaindre, parce que nous sommes convaincu qu'elles ont été proposées avec franchise et loyauté. Toutefois elles ne peuvent pas nous être indifférentes à cause de la position distinguée qu'occupe le savant professeur, et de la considération dont il jouit. Nous avons résolu d'y répondre, et voici nos motifs :

Premièrement, il ne sagit point d'une controverse personnelle et irritante. M. E. Saisset ne s'est point placé sur ce terrain; nous ne voulons pas l'y conduire : ce serait manquer à ce que nous lui devons et à ce que nous nous devons à nous-même. Il s'agit d'une discussion purement philosophique, qui peut n'être pas inutile à la science, sans altérer ni l'estime, ni le respect, ni la charité.

En second lieu nous avons cru découvrir dans les critiques de M. E. Saisset que notre pensée n'a pas toujours été bien comprise. Peut-être, comme bien d'autres et malgré sa qualité de philosophe, s'est-il trop laissé préoccuper par le titre de l'ouvrage. Les études métaphysiques sont faibles et peu goûtées de notre époque. On est tellement habitué à regarder l'*ontologie* comme un ensemble de spéculations oiseuses, imaginaires et inaccessibles, que ce nom seul inspire une secrète épouvante. On se figure le métaphysicien comme un être peu sociable, ennemi du sens commun, passant sa vie dans un cabinet obscur, avec les fantômes qu'enfante son cerveau malade, ne daignant pas jeter les regards sur les hommes qui l'environnent, incapable de les apprécier et de se conduire lui-même. Quand nous inscrivions le titre de notre ouvrage, nous savions combien de préjugés il ferait naître, combien de lecteurs il mettrait en fuite. Mais nous voulions faire revivre une science plus que jamais nécessaire, dans un temps où

la philosophie semble s'éteindre dans un fidéisme vaporeux, voisin du scepticisme. Rosmini l'a essayé avec succès en Italie; son exemple nous encourageait. Nous avons espéré, et nous espérons encore que ces préjugés s'évanouiront avec le temps et à l'aide de sages discussions. Nous ne les craignons donc pas; nous les provoquons.

Enfin, et c'est la principale raison qui nous a déterminé à ne point laisser sans réponse la critique de M. E. Saisset, au milieu des objections qui nous sont faites, se trouvent mêlées des insinuations que nous ne pouvons accepter, et que les fonctions qui nous ont été confiées par nos supérieurs ecclésiastiques nous font un devoir de repousser avec énergie. Nous avons une grave responsabilité; M. E. Saisset doit le comprendre mieux que tout autre. Au reste, ces insinuations ne s'adressent pas seulement à nous; elles atteignent d'illustres théologiens et philosophes catholiques. L'ontologie, en effet, a été enseignée à Rome par les savants professeurs du collége romain, en Belgique par les docteurs de Louvain. M. Brownson la défend en Amérique; Rosmini, en Italie, en a fait la plus magnifique application à la morale et au droit social; il s'indigne quand on l'accuse de psychologisme. Je ne parle pas de Gioberti, trop violent et trop partial; mais je ne puis passer sous silence le savant doyen de la faculté de théologie de Paris. M. E. Saisset a lu sans doute comme nous son dernier ouvrage, si remarquable par cet heureux mélange de qualités de l'esprit et du cœur qui persuadent et qui convainquent.

I

Avant d'entrer en matière, peut-être ne sera-t-il pas inutile d'indiquer, en quelques mots, le sujet de la controverse. Exposons d'abord la thèse que nous avons voulu établir, nous dirons ensuite les objections que M. E. Saisset nous adresse, et nous essayerons de les résoudre.

Nous connaissons toutes choses, dans l'ordre naturel, par la pensée et dans la pensée. Mais la pensée, qu'est-elle? Quelle est sa nature? Telle est la première question que doit résoudre le philosophe. Et de fait il n'existe pas une école de philosophie qui n'ait plus ou moins senti l'importance de ce problème et qui n'ait essayé de lui donner une solution satisfaisante. Demander ce que c'est que la pensée, c'est demander ce que c'est que la vie intellectuelle et morale, comment l'âme est l'image vivante de Dieu, et quel est le principe de sa dignité personnelle. Est-il une étude plus digne d'exciter la curiosité du philosophe, plus capable de lui découvrir les relations profondes et indestructibles qui unissent les hommes à Dieu, et celles qui les unissent entre eux, et par suite de lui révéler, avec les vrais principes de la science, les fondements solides de la morale et de la religion naturelle?

Les solutions données à ce grave problème peuvent se ramener aux deux suivantes : les uns considèrent la pensée comme un acte qui a son principe et son terme dans l'intelligence qui le produit. Je pense; il n'y a dans ma pensée que mon activité personnelle, et rien de plus; ma pensée commence et se termine en moi; il n'y a dans cet acte nul élément étranger au moi. Lorsque la pensée est ainsi constituée en elle-même, elle peut alors s'appliquer à tel ou tel objet : je puis penser Dieu, le monde, les autres hommes; mais ni Dieu, ni le monde, ni les autres homme ne sont un élément essentiel de ma pensée; en un mot, la vie intellectuelle s'accomplit dans le moi et avec le moi; elle s'exerce ensuite sur le non-moi.

D'autres prétendent, au contraire, que c'est le privilége exclusif de Dieu de trouver en lui le principe et le terme de son intelligence et de sa vie. Dieu se pense, Dieu s'aime, et pour penser et pour aimer il n'a besoin que de lui; il est sa vérité, il est sa lumière, il est son Dieu et sa félicité. Mais il n'en est pas ainsi de l'intelligence finie; il lui faut, pour accomplir son acte, pour vivre, une vérité, un Dieu; et elle n'est ni cette vérité, ni ce Dieu. C'est pourquoi il y a dans tout acte d'une intelligence finie un élément essentiel distinct d'elle-même, quoiqu'il lui soit uni d'une intime et merveilleuse union. Cet élément, c'est la vérité, ou plutôt c'est l'être qui est à la fois vérité et Dieu, parce qu'il n'est pas seulement un être abstrait, mais un être vivant.

La première de ces deux opinions est désignée, dans les controverses modernes, sous le nom de *subjectivisme* ou de *psychologisme;* la seconde, sous celui d'*ontologisme*. Nous n'avons pas créé ces expressions, nous les avons acceptées des philosophes qui nous ont précédé.

Nous avons la profonde conviction que le psychologisme est une erreur et un danger, que l'ontologisme seul peut servir de base à une philosophie sérieuse et élevée; nous avons essayé de donner une démonstration scientifique d'une doctrine qui nous paraissait à la fois si belle et si utile au progrès de la philosophie. Nous avons d'abord constaté par l'observation la présence de cet élément ontologique dans tous les actes de la pensée; nous l'avons ensuite étudié en lui-même, dans ses rapports avec l'intelligence, dans ses rapports avec la volonté, et nous sommes arrivé aux conclusions suivantes, qui résument tout notre ouvrage :

L'élément ontologique est unique.

Il est l'être simplement dit.

Il est l'éternelle vérité.

Il engendre toutes les vérités et tous les principes de l'ordre spéculatif.

Dans ses rapports avec la volonté, il est la loi morale, et il donne naissance à tous les principes de l'ordre moral.

Il établit l'unité dans la pensée humaine, puisque toutes nos idées peuvent se ramener à l'idée de l'être, et tous nos actes moraux à l'estime pratique du même être.

Il établit, par suite, l'unité dans toutes les sciences théoriques et pratiques.

Il est le lien qui unit entre elles toutes les intelligences et toutes les volontés créées et qui les unit à Dieu.

Sans lui, l'ordre universel est impossible et l'harmonie des mondes incompréhensible, parce que, sans lui, l'unité ne peut ni exister, ni être comprise.

Tel est l'enseignement contenu dans l'ouvrage dont M. E. Saisset a daigné faire une bienveillante critique. Examinons maintenant les objections qu'il nous adresse.

M. E. Saisset s'étonne de la marche que nous avons adoptée; il nous reproche « de nous engager dans les problèmes obscurs et profonds de l'origine et de l'essence des choses, au lieu de commencer par les objets directement accessibles à nos moyens d'observation, de manière à préparer à la métaphysique une base large et solide par les travaux accumulés de l'observation. » Il prétend que notre méthode est en opposition avec la méthode de Socrate et de Platon, avec celle d'Aristote, « qui, avant d'écrire le douzième livre de sa métaphysique, avait composé le traité de l'âme, la physique et son incomparable histoire des animaux. » Enfin nous serions entré dans une voie inconnue à Descartes, à Locke, à Newton et à Bossuet.

En vérité, nous ne pensions pas être si novateur, et volontiers nous dirions à M. E. Saisset avec Alceste :

> Par la sambleu! monsieur, je ne croyais pas être
> Si plaisant que je suis.

Il est vrai que M. E. Saisset cite plus de noms qu'il ne donne de preuves; car, sans doute, il ne prétend pas prouver qu'Aristote nous est contraire, parce qu'il a écrit son histoire des animaux avant le douzième livre de sa métaphysique.

Mais un reproche plus grave que nous adresse M. E. Saisset, c'est d'avoir essayé de donner une science de l'être en soi, « science, dit-il, vraiment prodigieuse et extraordinaire, avant de connaître aucun être en particulier, qui, abstraction faite de tous les objets déterminés de la pensée et de la pensée elle-même, aspire à saisir l'être absolu dans son dernier fond et définir son essence. Nous voilà donc, ajoute l'élégant critique avec une sorte de terreur qui ne nous a pas paru bien profonde, nous voilà donc en pleine métaphysique allemande, et l'on croirait avoir à faire, non plus à un philosophe chrétien, à un digne

et pieux enfant de Saint-Sulpice, mais à quelque docteur sorti de l'école de Schelling. »

Cependant M. E. Saisset se tranquillise bientot, et il ne craint pas de se compromettre en écrivant, quelques lignes plus bas : « A part cette dissidence sur la méthode, je ne vois presque rien dans la suite de ce savant ouvrage qu'on ne puisse louer sans restriction. » *Ce presque rien* serait-il donc pour M. E. Saisset une science prodigieuse et extraordinaire de l'être qui conduit au panthéisme de Spinosa ou de Schelling!

M. E. Saisset nous accuse-t-il de rejeter la méthode d'observation pour lui substituer tout autre procédé, celui, par exemple, qu'il appelle les *ressources de la spéculation proprement dite?* Nous lui répondrons avec sincérité que telle n'a pas été notre intention. Lui-même reconnaît que nous avons rendu hommage à cette méthode. Nous avons écrit, à la page 23 de notre introduction : « La philosophie et la réflexion, qui est son instrument, ne sont point des puissances créatrices; elles se contentent de constater ce qui est, d'en rendre raison, quelquefois de lier les faits et de les rattacher à leur cause. Voilà pourquoi le philosophe adopte la méthode de Socrate; il interroge son disciple et lui fait trouver en lui-même la réponse qu'il savait déjà sans même la soupçonner. Cette méthode est l'observation interne, mais une observation complète. »

Nous disions, à la page 29, où nous nous proposons de montrer que la vérité absolue est présente à tout acte de l'intelligence : « Il faut donc constater avant tout dans ma pensée la présence de l'élément ontologique ou de la vérité. Je me réveillerai en moi-même; j'imposerai silence à mon imagination vagabonde; je ne m'épuiserai pas à dérouler une longue série de raisonnements; je fixerai le regard de mon esprit sur ma pensée, ou plutôt je fixerai ma pensée sur elle-même; je la contemplerai, je l'analyserai, je la scruterai jusque dans ses mystérieuses profondeurs, et je dirai clairement ce que je trouve en elle. »

Nous n'avons pas voulu suivre d'autre méthode même dans cette science de l'être qui paraît si extraordinaire et si dangereuse à M. E. Saisset, et, s'il nous montrait, dans cette partie de notre œuvre qui l'a si fort scandalisé, une seule proposition qui ne repose pas sur l'observation la plus attentive de la pensée, nous serions prêt à en faire justice et à la sacrifier.

Oserons-nous dire toute notre pensée? Nous avons cru avec une bonne foi sincère que nous étions demeuré plus fidèle à la méthode d'observation que les psychologistes eux-mêmes qui la proclament comme un progrès de la philosophie moderne. Cette prétention nous a toujours paru un peu exagérée. Quel philosophe ancien, quel philosophe même scolastique n'a pas fait usage de la réflexion et de l'observation?

Si Platon et Aristote, si saint Thomas et saint Augustin n'avaient rempli leurs ouvrages que d'imaginaires conceptions, ils pourraient être de grands poëtes, assurément ils ne seraient pas de grands philosophes. Qu'on lise les ouvrages de saint Augustin et de nos vieux scolastiques, la *Somme* de saint Thomas et en particulier la seconde partie, et on se convaincra que ces hommes étaient des observateurs aussi scrupuleux de la pensée et souvent plus profonds que les plus illustres psychologues modernes. Il est vrai que leur observation porte autant et même plus sur les idées que sur les modifications subjectives de l'âme, qu'ils étudient plus ce qu'ils voient que ce qu'ils sentent. Mais c'est là même une des causes de leur supériorité. Chose étrange! jamais on n'avait mieux compris qu'au dix-neuvième siècle la nécessité de l'observation, jamais on ne l'avait plus hautement proclamée; c'est une des gloires de la philosophie moderne, nous ne voulons pas la lui contester, et cependant les mêmes philosophes qui semblent le mieux apprécier la puissance et la fécondité de cette méthode, qui la recommandent avec le plus d'instance, qui la préconisent avec le plus d'enthousiasme, ne sont pas ceux qui lui sont le plus fidèles dans la pratique. Ils disent : Voici la voie, et ils n'y entrent pas. Les anciens y entraient sans le dire.

M. Cousin a montré, avec une justesse remarquable, cette contradiction dans les philosophes sensualistes du dix-huitième siècle. Les philosophes sentimentalistes du dix-neuvième ne sont pas exempts de ce défaut. Qu'on nous permette quelques rapides indications.

Est-ce par l'observation que les chefs timides de l'école écossaise ont ramené toute la philosophie à ces deux principes : fidéisme en logique, sentimentalisme en morale?

Le fondateur du criticisme allemand, moins circonspect, ne consent pas à demeurer dans les étroites limites dans lesquelles Reid et Stewart ont voulu renfermer l'esprit humain; il rejette le fidéisme aveugle, et entreprend de scruter plus profondément la nature de la raison. Il pose nettement le problème que Reid avait interdit à ses disciples. Est-ce l'observation interne qui l'a conduit à isoler l'homme et sa pensée de toute réalité, et qui l'a précipité dans le scepticisme objectif, d'où d'ingénieuses hypothèses sont impuissantes à le tirer?

Ses disciples semblent comprendre que la pensée purement subjective s'évanouit et se meurt, que toute philosophie est impossible si on ne parvient à combler l'abîme creusé par leur maître entre l'intelligence qui pense et la réalité objective qui est pensée, et les confondent l'une avec l'autre; ils identifient l'universel et le particulier, l'absolu et le relatif, le contingent et le nécessaire, le fini et l'infini dans un être monstrueux et contradictoire, auquel ils imposent la loi non moins absurde d'un progrès infini sans cause, sans motif et sans but, faisant

sortir ainsi la souveraine perfection de la souveraine imperfection. Cette confusion est née du psychologisme et non de l'ontologisme. Pourquoi M. E. Saisset semble-t-il l'ignorer? Pourquoi assimile-t-il des doctrines contradictoires, sans autre preuve qu'une affirmation gratuite? Pourquoi une pareille légéreté dans des matières si graves?

Que dire de l'école éclectique, qui certes n'est pas sans éclat et sans gloire, mais qui s'épuise à exposer des systèmes qu'elle n'a point conçus, sans principes bien arrêtés et sans conviction bien profonde? Sa marche est dégagée et pourtant incertaine. Comme une personne bien élevée, elle est toujours à l'aise, et se meut avec grâce; l'esprit ne lui fait pas défaut; mais elle manque de but. Elle s'agite plus qu'elle ne marche, elle cause plus qu'elle n'enseigne, elle charme plus qu'elle ne convainct. Tantôt elle se fait l'écho de l'école écossaise; tantôt elle s'inspire de la philosophie critique et transcendantale de l'Allemagne; mais elle possède un art merveilleux de s'approprier tout ce qu'elle emprunte. Elle donne aux philosophes étrangers une physionomie nationale. D'autres fois elle remonte jusqu'au dix-septième siècle. Elle se fait l'interprète des doctrines de Descartes, de Leibnitz, de Malebranche, de Bossuet et de Fénelon. C'est alors surtout qu'elle écrit ces pages si pleines de noblesse, de chaleur et de charme, qui seront pour elle son plus beau titre au souvenir de la postérité. Mais cette école, plus littéraire que philosophique, qui vit par la mémoire et par l'imagination plus que par la réflexion et l'intuition, cette école qui se fait gloire de son psychologisme, est-elle demeurée plus fidèle que les philosophes écossais ou allemands à l'observation interne, dont elle prétend s'être fait une loi inviolable?

Est-ce l'observation interne, par exemple, qui lui a découvert cette ingénieuse mais frivole conciliation du réalisme et du nominalisme? je veux parler de la distinction de nos idées en idées contingentes et en idées nécessaires, ou plutôt de la confusion et de l'identification des idées avec les réalités particulières et contingentes auxquelles elles s'appliquent. Est-ce l'observation qui a découvert aux philosophes de cette école que l'idée d'homme ou l'humanité est identique avec tel homme, avec Pierre ou Paul; que l'idée d'espace est identique avec tel espace déterminé, l'idée de temps avec le temps réel? Est-ce par l'observation qu'ils ont constaté l'existence de cette merveilleuse faculté qui consiste, selon eux, à extraire le général du particulier, comme si on pouvait extraire d'une chose ce qu'elle ne contient pas, ce qu'elle ne peut contenir, ce qui est contradictoire à sa nature? Est-ce l'observation interne qui leur a fait connaître le passage des phénomènes subjectifs aux réalités objectives contingentes ou nécessaires?

Que d'autres exemples nous pourrions citer pour démontrer que le

psychologisme, loin de débarrasser les philosophes de toute hypothèse, en a inventé de nouvelles ! Une difficulté se présente-t-elle ? Au lieu de chercher à la résoudre par une analyse scrupuleuse de la pensée, on imagine une faculté. Voulez-vous savoir comment nous connaissons le monde extérieur ? c'est que nous avons la faculté de le percevoir. Ne dites pas qu'il y a une différence profonde entre la connaissance de la vérité absolue et la connaissance du monde, entre ce jugement : L'être est, et cet autre : Le monde existe ; que, dans le premier, l'attribut est nécessairement et évidemment contenu dans le sujet ; qu'il n'en est pas de même dans le second, qu'il faut un motif pour affirmer l'existence du monde, que le philosophe doit le chercher, qu'il n'est philosophe qu'à cette condition. — Qu'il vous suffise de savoir que vous avez une facuté spéciale pour percevoir le monde extérieur, comme vous en avez une autre pour percevoir les vérités absolues : que la première s'appelle *perception des sens*. Si vous n'êtes point satisfait, si vous dites que vous n'avez jamais constaté l'existence de cette faculté *spéciale*, ou du moins que vous ignorez sa nature, et qu'on ne vous la fait point connaître ? Eh quoi ! ne vous a-t-on pas mille fois décrit ce qui se passe en vous quand vous vous trouvez en présence d'un objet extérieur ? Votre organe est affecté, vous éprouvez une sensation ; vient ensuite la perception. Vous insistez, vous demandez ce que c'est que cette perception. Rien de plus simple, c'est l'acte de la faculté de percevoir. Tout est dit. L'observation du psychologue ne va pas plus loin : il ne suppose pas même qu'on puisse faire une analyse plus profonde de la pensée. J'affirme l'existence du monde ; l'observation le constate. Donc j'ai la faculté de percevoir cette existence. Voilà l'explication philosophique.

Vous demandez quelle est la nature de la mémoire ? On vous répond que c'est la faculté de *percevoir* les modifications PASSÉES de votre âme, comme la conscience est la faculté de percevoir ses modifications présentes. Vous ne comprenez pas comment on peut percevoir des modifications qui ne sont plus ? Un mot, une hypothèse résout la difficulté : nous avons une faculté spéciale pour opérer ce prodige.

Désirez-vous connaître la solution de ce problème qui a tant exercé les philosophes : Les idées sont-elles antérieures aux principes, ou les principes aux idées ? Écoutez ces réponses que l'observation des phénomènes de la conscience découvre au psychologue :

« Sous leurs formes actuelles, les axiomes ne sont pas des connais-
« sances primitives ; mais sous leur forme réelle, comme lois atta-
« chées à l'exercice de l'entendement, et impliquées dans nos juge-
« ments, ils sont si primitifs, que sans eux aucune connaissance ne
« peut être acquise. Il ne sont pas primitifs en ce sens que *ce sont les*
« *premières vérités que nous connaissions*, mais en ce sens que *sans*

« *elles nous n'en pouvons connaître aucune.*[1] » Notre intelligence, à nous pauvres ontologistes, n'est pas assez subtile pour constater, et même pour comprendre la distinction établie entre une connaissance qui n'est pas la première et une connaissance que toutes les autres supposent.

Ainsi le psychologiste qui nous accuse de négliger l'observation résout par des hypothèses les plus graves problèmes de la philosophie. Cet ingénieux expédient d'inventer des facultés spéciales dispense d'une analyse plus profonde et plus attentive de la pensée; et l'on réduit ainsi la plus noble des sciences naturelles à une aride et puérile nomenclature.

Résumons cette première discussion. Le psychologiste dit : La vraie méthode philosophique est l'observation interne, nous le prétendons comme lui, et nous croyons être, plus que lui, fidèle à cette méthode. Donc là n'est point le pas de dissidence qui nous sépare.

II

M. E. Saisset nous blâme-t-il de n'avoir pas limité notre observation, comme les philosophes pyschologistes, à de simples phénomènes subjectifs, à de pures modalités de notre âme ! Nous avouons nos torts, si c'est là une faute; mais nous avons justifié notre conduite. Pourquoi M. E. Saisset n'a-t-il tenu aucun compte de nos raisons ? Pourquoi ne les a-t-il pas discutées ? Il ne suffit pas de dire à un auteur qu'il s'écarte de la voie commune, il faut le prouver. M. E. Saisset prétend que nous sommes en opposition avec tous les philosophes anciens et modernes ; il connaît leurs noms : qui en doute ? il ne se fait pas faute de les énumérer ! Est-ce assez pour un philosophe ? Ne devrait-il pas démontrer cette opposition ? Car, dans l'ouvrage qu'il critique, nous avons produit des autorités. Nous avons franchement avoué que, sur quelques points, nous nous écartons de la doctrine d'Aristote et de saint Thomas; mais nous avons affirmé et confirmé par des citations si nombreuses, qu'on nous a reproché leur abondance, que nous sommes demeuré fidèle disciple de Platon, de saint Augustin et des grands philosophes qui se sont fait gloire de marcher sur leurs traces. Une simple allégation suffit-elle pour renverser ce témoignage ?

Au reste, M. E. Saisset se trompe s'il prétend qu'entre le psychologisme et nous il n'y a qu'une différence de méthode. S'il suffisait, pour concilier deux écoles de philosophie aussi illustres que celles de Platon et d'Aristote, de saint Augustin et de saint Thomas, de placer en

[1] *Hist. de la Philosophie au dix-huitième siècle,* XXIIe leçon.

tête d'un cours de philosophie telle partie plutôt que telle autre, nous n'eussions pas perpétué une division si fâcheuse pour un motif si frivole. Pour l'utilité de la science et l'honneur de l'esprit humain, nous eussions été heureux de travailler à cette conciliation, et de montrer combien elle est peu sérieuse et peu profonde. Pouvons-nous croire que M. E. Saisset lui-même se soit détourné de ses graves occupations, et qu'il ait daigné prendre la plume pour nous reprocher d'avoir écrit sur l'ontologie avant d'avoir écrit sur la psychologie ? Quant à nous, nous avons été guidé par un motif plus sérieux. Nous n'avons pas contredit le programme universitaire pour le plaisir de le contredire, mais parce que nous sommes convaincu que le pyschologisme qu'il enseigne est une erreur philosophique. D'ailleurs, M. E. Saisset ne l'ignore pas ; une différence sérieuse de méthode suppose une différence de doctrine : car une méthode philosophique n'est pas un ordre factice et arbitraire; il repose sur des principes, ou plutôt toute méthode philosophique n'est que l'application d'un principe. Dans le psychologisme rigoureux, non seulement la psychologie précède l'ontologie et lui sert de base, mais l'ontologie n'existe pas; elle est impossible. Et, de fait, les programmes de M. Cousin la confondent avec ce qui n'est pas elle. C'est ce vice radical du psychologisme que nous devons faire connaître, en expliquant quel est le système auquel nous donnons ce nom.

Le point de départ du psychologisme n'est pas la pensée tout entière; c'est le moi, le moi solitaire et isolé, sans rapports avec la vérité dont il ignore au début l'existence; le moi contingent, le moi, qui par lui-même ne peut être l'objet d'une affirmation absolue quelconque, en un mot, le *Cogito* de Descartes. Je pense; je ne sais pas encore ni si je pense quelque chose, ni ce que je pense, ni même si je suis une substance pensante. Ce fait de conscience suffit; il sera la base de l'édifice. Il sera plus encore, il sera le principe générateur de la science; la philosophie tout entière sortira de ce germe. N'est-ce pas la pensée qu'on attribue à Descartes? N'est-elle pas celle de Kant? N'a-t-on pas dit de ce dernier qu'il entreprit en métaphysique la même révolution que Copernic avait opérée en astronomie; qu'au lieu de faire tourner l'homme autour des objets, il fait tourner les objets autour de l'homme; de même que Copernic, au lieu de faire tourner les corps célestes autour de la terre immobile, fit tourner la terre avec eux autour du soleil? Ainsi l'homme devient le centre unique de toutes choses : autour de lui graviteront Dieu, la vérité, la beauté, la justice et les essences immuables et éternelles. Certes, nous sommes loin de la belle doctrine que Platon expose dans un langage poétique qui lui est si familier, lorsque, comparant l'âme aux forces réunies d'un attelage ailé et d'un cocher, il nous la représente parcourant à la suite

des dieux la voûte du ciel, et contemplant avec délices l'immuable vérité, la justice en soi, la sagesse en soi, la science en soi, et non cette science sujette aux changements, et variable suivant les différents objets que nous appelons des êtres.

Les psychologistes modernes prétendent étudier la pensée isolée de tout objet et de tout sujet, c'est-à-dire privée de toute réalité substantielle. Ils placent d'un côté les phénomènes de la conscience que l'expérience constate, et de l'autre la réalité, Dieu, le monde, l'âme elle-même. L'intelligence perçoit les premiers, elle les observe et les expérimente sans pouvoir encore affirmer l'existence des seconds. Écoutons le plus illustre représentant de cette école en France :

« Les objets de la psychologie, dit-il, sont ceux de la réflexion, les-« quels sont ceux de la conscience; or il est évident que les objets de « la conscience ne sont ni le monde extérieur ni Dieu, qui ne nous sont « pas donnés en nous-mêmes; ce n'est pas même l'âme en tant que « substance, car, si on n'avait pas conscience de la substance de l'âme, « on ne disputerait plus sur sa matière spirituelle ou matérielle. Le « seul objet direct de la conscience, c'est l'âme dans ses manifesta-« tions, c'est-à-dire dans ses facultés en exercice et en action, dans « leur application à leurs objets; mais ni les objets de ces facultés, « ni leur sujet et leur substance, ne sont les objets de la con-« science. L'être, quel qu'il soit, celui des corps, celui de Dieu, celui de « l'âme même, ne tombe pas sous la conscience; elle n'atteint direc-« tement que l'action de nos facultés, c'est-à-dire des phénomènes. Si « donc les phénomènes sont les seuls objets de la conscience, par con-« séquent de la réflexion et par conséquent de la psychologie, il s'en-« suit que le caractère propre de la psychologie est une séparation « complète d'avec toute recherche relative aux essences, c'est-à-dire « à l'ontologie[1]. » Nous ignorons si ce langage que nous retrouvons si souvent dans les écrits de l'illustre philosophe a paru fort clair à ses disciples; nous avouons qu'il a toujours été pour nous absolument inintelligible. Car l'objet de l'observation, si minime que vous le supposiez, doit être une réalité quelconque : or qu'est-ce qu'un phénomène séparé de la substance en qui il réside ? Quelle est sa réalité ? Comment peut-il tomber sous l'observation ? Et surtout comment sera-t-il le fondement solide de la philosophie tout entière ?

C'est là une première difficulté qui nous a fait abandonner le psychologisme. En voici une autre qui ne nous a pas paru moins sérieuse. Comment passer de la psychologie à l'ontologie, des phénomènes de la conscience à la connaissance des réalités substantielles ? Est-ce par voie de déduction ? Est-ce par l'observation interne, selon l'expression

[1] M. Cousin. *Histoire de la Philosophie au dix-huitième siècle*, XVIe leçon.

de M. Saisset, ou par la spéculation proprement dite? Tous ces moyens nous semblent impuissants. Aussi les psychologistes les plus conséquents avouent que ce passage est impossible. Dans cette hypothèse chacun reste en possession de sa pensée solitaire, ou plutôt la pensée reste seule sans soutien, au milieu d'un vide complet de réalité qui ressemble fort au néant absolu. C'est la philosophie de Kant qui a donné naissance au panthéisme allemand; la nôtre n'a aucun lien de parenté avec elle.

Il est curieux d'examiner comment les autres s'ingénient pour éviter ce désolant scepticisme et pour tirer des faits de la conscience, particuliers, contingents, fugitifs et éphémères, les notions générales, et les principes absolus, éternels et immuables sans lesquels toute science est impossible. On a recours à l'hypothèse ordinaire : on imagine une faculté; c'est la généralisation qui est douée de la merveilleuse puissance de transformer le particulier en universel, le contingent en nécessaire, tout comme les sensualistes avaient à leur disposition les facultés de transformer les sensations en idées. Serait-ce pour faciliter à cette faculté l'œuvre difficile qu'on lui confie que M. E. Saisset nous recommande « de préparer à la métaphysique une base large et solide par les travaux accumulés de l'observation, » c'est-à-dire, je pense, en constatant un grand nombre de phénomènes de la conscience?

Nous ne pouvons encore ici que citer quelques exemples de cette méthode psychologiste. L'idée de cause et le principe de causalité qu'elle engendre nous sont donnés par le sentiment que nous avons de notre propre existence ; car nous nous sentons voulant et pouvant agir. Remarquez qu'on ne parle plus d'un simple phénomène de la conscience, mais de l'existence personnelle, réelle et substantielle. Et cependant la difficulté n'est pas résolue. Quelle est en effet la nature de l'idée de cause? Comment, si elle n'est que le ruit de mon activité contingente, opérant sur un phénomène contingent, peut-elle être absolue, immuable, et engendrer des principes qui portent les mêmes caractères? Ce sont des mystères, ou plutôt des contradictions qu'on n'explique pas. Quoi qu'il en soit, cette idée une fois acquise, nous la transportons dans le monde extérieur.

De même l'idée de temps n'est autre chose que le sentiment de mon identité personnelle, et le souvenir des sentiments qui se sont succédé dans ma conscience; l'idée de monde n'est que le sentiment de la limite de ma sensation. N'est-ce pas faire subir aux sentiments les mêmes transformations que Locke et Condillac faisaient subir aux sensations?

Citons encore un exemple. Voici, selon Reid, comment s'opère le passage de la psychologie à l'ontologie, de la pensée à la réalité. J'observe les opérations intellectuelles qui se manifestent dans ma conscience;

je constate que je pense, que je juge, que je raisonne; j'observe que dans ces opérations je fais des jugements; par exemple : Le monde existe. Dieu existe; je crois que les autres hommes croient à ces jugements, et par conséquent qu'ils sont vrais. Je passe ainsi du sujet à l'objet par un acte de foi aveugle. Il résulterait de cette opinion que Dieu est parce que je le pense, ou plutôt parce que je juge qu'il est.

C'ést ainsi qu'aux yeux du psychologiste l'homme est le centre et la source de toute vérité. On avoue franchement ces conséquences. « Le « vrai but des efforts de Descartes, dit-on, fut de donner à la philoso- « phie un point de départ scientifique en l'appuyant sur un principe « ferme et inébranlable. » Quel est ce principe? Est-ce la vérité universelle, immuable, lumière et loi nécessaire de toute intelligence? Non : c'est mon existence contingente, c'est un phénomène de mon âme. « L'existence personnelle, dit-on, fut pour Descartes le principe « indubitable sur lequel s'éleva sa philosophie [1]. »

Ne vous étonnez pas de voir un fait contingent transformé en principe. La psychologie, telle qu'on l'entend, ne peut donner que des faits de cette nature, et la science ne peut avoir pour base que des principes. Le système requiert des faits psychologiques, la vérité et la logique exigent des principes; on conciliera tout en inventant des faits principes, c'est-à-dire en transformant le particulier en universel, le contingent en nécessaire. « Cette philosophie, ajoute-t-on, est une « chaîne immense, dont le premier anneau repose sur l'existence de « l'âme, qui de là atteint l'Être des êtres, et dans ces amples circuits « embrasse l'universalité des phénomènes et des lois de la matière, de « l'existence personnelle ou de *l'humanité*. De l'existence personnelle « ou de l'humanité Descartes monte à Dieu et descend ensuite à l'uni- « vers. L'existence personnelle est la pierre de l'édifice; tout porte sur « elle, elle ne repose que sur elle-même. Cette forte doctrine est ren- « fermée dans le livre des *Méditations*, l'un des plus beaux et des plus « solides monuments du génie philosophique. Descartes prétend y dé- « montrer, avec la rigueur de la géométrie, que la spiritualité de « l'âme et l'existence de Dieu sont des vérités incontestables, puis- « qu'elles reposent sur notre existence personnelle [2]. »

L'existence de Dieu qui repose sur notre existence personnelle! Dieu est parce que je suis, ou parce que je le pense! Quelle logique! La spiritualité de l'âme, qui repose aussi sur notre existence personnelle! Quel incompréhensible langage! Jamais nous n'avons trouvé dans nos vieux scolastiques de subtilités plus grandes et une obscurité plus impénétrable. Il n'est pas de notre sujet de faire remarquer l'étrange

[1] Cours de 1815, vi^e leçon.
[2] *Id., ibid.*

confusion par laquelle l'auteur identifie l'existence personnelle et l'humanité, comme si elles n'avaient pas des caractères opposés et contradictoires : la première est particulière, la seconde universelle; la première est contingente, la seconde est nécessaire ; j'affirme l'humanité de tous les hommes ; je n'affirme mon existence personnelle que de moi-même ; en un mot, je suis une existence personnelle ; qui oserait dire que je suis l'humanité?

On applique la même méthode psychologiste à la solution des plus graves problèmes, et ces applications font ressortir son insuffisance. Qu'on nous permette encore quelques exemples. Qu'est-ce que créer, dit-on, non d'après la méthode hypothétique, — celle des ontologistes sans doute qui parlent, non de l'existence du moi, mais de la notion absolue du nécessaire et du contingent, — mais d'après la méthode qui emprunte toujours à la conscience humaine, ce que plus tard, par une induction supérieure, elle applique à l'essence divine? Et on découvre que créer, c'est produire des modifications dans un sujet pensant, préexistant.

On n'est pas plus heureux dans l'explication de la nature de Dieu. La sainte Écriture nous enseigne que Dieu fit l'homme à son image ; le philosophe ontologiste le démontre; le philosophe psychologiste fait Dieu à l'image de l'homme.

Que n'aurions-nous pas à dire de la philosophie de l'histoire? On *mesure l'humanité à l'étroite mesure de la conscience*, et on méconnaît le beau développement du plan providentiel.

Telle est la méthode que nous avons rejetée, parce qu'elle nous paraît fausse dans ses principes et funeste dans ses conséquences.

Elle est fausse dans ses principes, car, si la pensée peut se poser seule, comme un fait purement subjectif, si elle le peut seulement, elle le doit, et, si elle le fait, le philosophe n'a aucun motif de reconnaître d'autre réalité qu'elle-même ; car les réalités ne doivent être admises qu'autant qu'elles sont des raisons suffisantes de nos pensées, c'est-à-dire qu'autant qu'elles sont nécessaires pour les expliquer. Le philosophe ne doit rien admettre sans raison suffisante. Si la non-existence de l'être objectif est possible, son existence est absurde. N'est-ce pas là même le principe du prétendu raisonnement que l'on fait pour passer de la pensée à sa réalité objective? En réfléchissant sur une pensée, je découvre qu'il y a en elle quelque chose d'absolu ; je pense l'être absolu, le beau absolu, le bien absolu ; or je ne suis pas cet absolu ; donc il faut qu'il existe hors de moi. Vous découvrez donc l'absolu dans la pensée. Mais cet absolu n'est certainement pas un phénomène sans soutien, ou un mode subjectif de votre âme ; cet être absolu, ce bien absolu, ce beau absolu dont vous constatez la présence dans votre pensée, ne sont pas distincts d'un autre être absolu, d'un autre

bien absolu, d'un autre beau absolu qui seraient hors de votre pensée. S'ils existaient hors de votre pensée, comment les connaîtriez-vous? Pour quel motif affirmeriez-vous leur existence? Donc vous ne connaissez l'être absolu, le bien absolu, le beau absolu, que dans votre pensée; s'ils n'étaient pas en elle un de ses éléments constitutifs essentiels, vous ne les connaîtriez jamais.

Cette méthode est funeste dans ses conséquences; car méconnaître l'élément absolu de la pensée, et vouloir donner pour unique base à la science une modification purement subjective, ou même l'existence personnelle du moi, c'est vouloir élever un édifice en l'air, ou sur les flots mobiles de l'Océan; c'est précipiter la philosophie dans le fidéisme où elle languit, ou dans le scepticisme où elle meurt. Car toute affirmation positive et certaine suppose l'être absolu, non-seulement existant en lui-même, mais connu par celui qui affirme. Si l'être absolu n'existait pas, et s'il ne m'était connu, au moins d'une connaissance spontanée, je ne pourrais pas même dire : J'existe.

Prétendre établir la science sur un phénomène de conscience, ou sur l'existence contingente du moi, c'est briser les liens sociaux, c'est isoler les hommes, c'est au moins donner naissance à l'égoïsme le plus absolu. Oui, le psychologisme a un point de départ, c'est l'isolement; c'est l'homme sans autres relations avec Dieu, avec la vérité, avec la justice et avec ses semblables que celles qu'il lui plaira d'établir; car il est juge absolu, le moi est souverain. Et il ne peut sortir de cet isolement sans violer toutes les lois de la logique. Ah! c'est que l'élément absolu qu'on bannit de la pensée est la vérité, loi universelle des intelligences, et le seul lien qui les unit.

Pourquoi la société est-elle possible, sinon parce que ma vérité est la vérité de tous, ma notion du bien est la notion de tous, sinon parce que tous nous sommes soumis à la même loi et que nous jouissons de la même lumière? Si ce qui est vrai pour moi était faux pour les autres, si ce que ma conscience approuve, la conscience des autres le rejetait, toute communication des intelligences et des cœurs serait incompréhensible; il n'y aurait parmi les hommes que désordre, confusion, anarchie, guerre, chaos. Or cette vérité qui nous unit tous, cette vérité qui nous domine tous, qui nous éclaire tous, qui nous dirige tous, qui est la même pour tous, qui s'impose à toutes les intelligences, cette vérité est dans ma pensée, et elle n'est ni un phénomène de ma conscience ni mon existence personnelle. Je sais qu'on peut fermer les yeux à cette lumière, et les oreilles à la voix de ce maître qui nous enseigne tous; je sais que nulle puissance humaine ne peut contraindre de voir celui qui ne veut pas voir, ni d'entendre celui qui ne veut pas entendre, mais alors il y a faute; l'harmonie est troublée, et la conscience réclame et proteste. J'en appelle contre le prévarica-

teur, non pas à mon autorité personnelle, mais à cette vérité qui est au-dessus de tous, qui est notre maître et notre juge à tous, et dont on ne peut méconnaître l'autorité sans faire violence à sa nature. Les intelligences sans vérité sont comme les corps sans lumière : toute relation entre elles est détruite.

C'est parce que la vérité est le lien naturel des intelligences, et l'amour de la vérité le lien naturel du cœur, que les amitiés qui ont ce double fondement sont plus profondes et plus sincères : on s'aime non-seulement par une certaine conformité de caractère ou de mœurs, par une sympathie que l'on éprouve, mais dont on ignore la cause ; on s'aime dans la vérité et pour la vérité ; et en même temps que l'amitié est plus sincère, elle est plus pure, plus élevée et moins sensuelle parce qu'elle réside dans la plus noble partie de nous-mêmes.

C'est parce que la vérité est le lien naturel des intelligences et du cœur qu'on est plus facilement enclin à communiquer à un ami sa vérité, son secret, et qu'on ne peut lui donner une preuve plus délicate et plus sûre d'une estime et d'une amitié sincères.

C'est parce que la vérité est le lien naturel des intelligences, que lorsque Dieu a voulu réparer le désordre que le péché avait causé dans le monde, et la division qu'il avait fait naître parmi les hommes, il en a fait une nouvelle manifestation. C'est par l'enseignement de la vérité que l'Eglise s'efforce de rapprocher les individus et les sociétés, et de les unir dans une seule et même famille. Le principe de son unité est la foi, c'est-à-dire la croyance à la vérité révélée ; là aussi est le secret de sa puissance.

Méconnaître la présence de la vérité dans la pensée, c'est donc détruire les fondements de toute science spéculative, et par suite ébranler la morale elle-même ; car la morale, aussi bien que la science, repose sur l'absolu. Si vous chassez de l'intelligence la vérité, et si vous ne reconnaissez dans la pensée, au moins au début, que des faits particuliers, mobiles et relatifs, quelle sera la loi de la volonté ou le bien absolu, ou la justice absolue, la sainteté absolue ? Montrons encore par des exemples l'impuissance du psychologisme à élever l'édifice de la morale. Nous ne saurions trop insister sur un point si important.

Comment l'école écossaise fait-elle sortir l'obligation morale des phénomènes de la conscience, qui sont l'unique point de départ du psychologisme ? Comment transformer ces phénomènes subjectifs et particuliers en loi nécessaire et immuable ? On a recours à l'expédient ordinaire, on invente une faculté à laquelle on attribue le pouvoir de percevoir le bien et de l'imposer.

Mais l'existence de cette faculté mystérieuse est une supposition gratuite. Vous l'affirmez, quelles sont vos preuves ? Est-ce l'expérience

qui les constate? Nullement. L'expérience constate seulement que j'affirme que certaines actions sont moralement bonnes, que d'autres sont moralement mauvaises, que j'approuve les premières et que je blâme les secondes. Vous en concluez qu'il y a en nous une faculté de percevoir et de distinguer le bien moral du mal moral. Nul ne le conteste : c'est dire que tout acte suppose un agent, tout effet une cause. Mais, quand vous ajoutez que cette faculté est une faculté spéciale, vous sortez du domaine de l'expérience et de l'observation, vous affirmez une hypothèse.

L'existence de cette faculté fût-elle incontestablement démontrée, le problème ne serait pas résolu. Je demanderai encore : Qu'est-ce que cette faculté merveilleuse? Qu'est-ce que le bien qu'elle me révèle et qu'elle m'impose? De quel droit m'impose-t-elle une loi? Quels sont les titres de ce législateur? Dois-je me confier à un inconnu qui me dit : Obéis, et qui refuse de m'apprendre qui il est, de quel droit il me dicte la loi, et de qui il tient son mandat?

Dira-t-on qu'on se sent obligé en vertu de la force irrésistible de cette merveilleuse faculté, et que cette obligation est un fait que l'expérience constate? Cette réponse est encore insuffisante. Je poursuivrai mes instances, et je demanderai : Ce fait, fût-il vrai, qu'en conclure? Je me sens obligé, mais le suis-je? Cette obligation n'est-elle pas une illusion? Qu'elle soit une de ces illusions que la philosophie allemande décorera du titre fastueux d'*illusion transcendantale*, qu'importe? Elle n'en serait pas moins une illusion, illusion de la pire espèce, puisqu'elle découlerait de notre nature ; elle serait nécessaire et incurable. Au fond, cette théorie morale se réduit à un sentimentalisme aveugle et fatal. Dire, en effet : Je suis obligé, parce que je sens l'obligation qui s'impose nécessairement à moi, c'est placer la moralité dans le sentiment. Sans doute, on peut se servir de ce sentiment pour prouver l'existence de la loi morale ; on peut prétendre que le témoignage de la conscience est inexplicable, s'il n'y a pas de distinction entre le bien moral et le mal moral. Mais autre chose est dire que le sentiment de l'obligation, que la foi invincible à la loi morale suppose son existence ; autre chose est dire que le sentiment est le principe de l'obligation, que cette foi est la première loi morale, ou l'essence de la moralité. Autre chose est dire : Je sens l'obligation, je crois à la loi morale, parce que l'obligation et la loi morale existent ; autre chose est dire : L'obligation et la loi morale existent, parce que je les sens, ou parce que je crois invinciblement à leur existence.

Quel est le vice radical de ces théories morales? Le psychologisme, l'impossibilité de trouver dans les phénomènes de la conscience l'élément absolu dont la morale ne peut se passer. La science psychologiste se trouve en opposition avec la nature ; elles se condamnent l'une

l'autre : il faut renoncer au psychologisme ou renoncer à la nature, ou les unir dans un monstrueux assemblage.

Kant voulut s'élever au-dessus du sentimentalisme écossais, en partant toutefois des mêmes principes, c'est-à-dire des phénomènes psychologiques du moi. Ses efforts sont dignes d'éloge, et dénotent une admirable puissance intellectuelle; mais il succombe à la peine. Son système, mélange incohérent de vérités sublimes, d'erreurs grossières et d'étranges contradictions, aboutit au plus dangereux égoïsme. Il fait de l'homme le principe du bien moral, il le fait son propre législateur, sa loi, sa fin même, il le divinise.

Il proclame dès le principe que la loi morale est universelle et indépendante de toute expérience; qu'elle ne peut résider que dans les concepts. Nous l'en félicitons. Mais quelle est la valeur de ces concepts dans le système de Kant? Elle est nulle : j'ai le concept d'être absolu, nécessaire, infini, le concept de bien, de beau, de vertu, de devoir; mais je ne puis rien en conclure, je ne puis affirmer qu'une chose, c'est que je les ai. Supposent-ils une réalité objective? Existe-t-il en dehors de moi un être absolu, un bien absolu, une beauté infinie? Peut-être; mais je ne puis l'affirmer. Tous les concepts que renferme la raison pure ne m'apprennent rien, sinon que je pense. Ils ne me disent pas que je pense quelque chose, ils sont même incapables de me donner une réponse à cette question si grave : suis-je une substance pensante? Or je demande quelle doctrine morale on peut tirer de ce psychologisme théorique? Vous me parlez de volonté, de devoir, de vertu, de loi morale; vous me défendez d'étudier leur nature par l'expérience; vous me renfermez dans le domaine de conception : elles seules doivent me fournir le vrai principe de la morale; vous attestez qu'en dehors de ces conceptions il n'y a pas de morale possible. Je vous demande quelle est leur valeur, et vous me répondez qu'elle est nulle, ou du moins que nous sommes impuissants à la constater. Soyez conséquents, et dites aussi que la valeur de vos principes métaphysiques de la morale, qui n'ont d'autres fondements que nos concepts, est nulle ou, du moins, qu'il est impossible de la constater.

Ce n'est pas la seule difficulté contre laquelle le philosophe allemand lutte avec un courage digne d'une meilleure cause. Comment parvenir à un concept universel? Comment passer de la conscience à la raison pure? Où trouver, en un mot, la loi morale? Dans le concept de la volonté. Mais de quelle volonté? Est-ce de la volonté réelle, personnelle, individuelle, ou de la notion de la volonté, qui seule est universelle, qui ne s'expérimente pas, mais qui se perçoit? Si Kant prend le mot *volonté* dans le sens de *notion de la volonté*, son principe pourra s'énoncer ainsi : la notion de la volonté est la loi de la volonté; mais cette notion réside dans la raison spéculative, et il sera faux de dire

avec le philosophe critique que la loi de la volonté est dans la volonté, ou que la volonté est sa loi : toute la théorie de la raison pratique croulera par la base. Ce mot de volonté indique-t-il au contraire, dans la théorie kantienne, une volonté réelle? Nouvelle difficulté. L'impératif catégorique sera bien, il est vrai, dans la volonté; mais il cessera d'être impératif catégorique : car il ne sera plus connu *à priori*, il ne sera plus universel, nécessaire, absolu, parce qu'une volonté personnelle ne possède aucun de ces caractères. Par le fait, Kant n'accepte pas l'une de ces interprétations à l'exclusion de l'autre. La volonté est d'abord pour lui une faculté réelle; il la dépouille ensuite de tous ses actes, qui sont, d'après lui, les seules choses qui tombent sous l'expérience; enfin, quand elle est ainsi dépouillée, il la transforme, il l'*objective;* elle devient notion sans cesser d'être réelle, c'est-à-dire qu'elle devient universelle sans cesser d'être particulière, nécessaire sans cesser d'être contingente, absolue sans cesser d'être relative, et cela par une seule opération magique de notre intelligence.

Est-ce tout? Non. Il faut encore identifier la volonté et la loi. Or comment identifier des notions aussi distinctes? La volonté est une activité, la loi est une règle qui dirige cette activité. La loi s'impose à la volonté, la volonté se soumet à la loi.

Peut-être les psychologistes français seront plus heureux : ils trouveront dans les phénomènes subjectifs le véritable fondement de la morale; ils justifieront leur méthode que condamnent les tristes errements de la philosophie critique. Hélas! non. Je ne citerai qu'un exemple de leurs essais infructueux. M. Jouffroy, le plus sérieux, sinon le plus brillant des éclectiques français, a essayé, comme tant d'autres, d'appliquer la méthode psychologiste à la science morale. Lisez attentivement son cours de droit naturel, et vous verrez à quelles déplorables erreurs elle entraînerait les esprits même les plus élevés et les plus généreux, si la nature et la vérité ne triomphaient en eux de l'esprit de système aux dépens même de la logique. Nous trouvons, en effet, dans l'ouvrage si remarquable de M. Jouffroy, deux systèmes contradictoires.

D'une part M. Jouffroy, comme tout bon psychologue, partant du moi et de ses modifications, établit les principes suivants : 1° Tous les devoirs moraux se réduisent à un seul, celui d'accomplir sa destinée et d'aller à sa fin[1]; 2° la fin de l'être moral est sa perfection, et sa perfection est la satisfaction de toutes les tendances de sa nature; 3° la fin de l'homme, comme de toute créature, dérive de son organisation particulière[2]. Or un tel système de morale n'est que la justification du

[1] Ire leçon, p. 8.
[2] IIe leçon, p. 28.

plus rigoureux égoïsme. Mon unique devoir est de suivre mes tendances, toutes, sans exception ; car, s'il y avait au-dessus d'elles une loi qui m'aidât à discerner celles qui sont bonnes de celles qui sont mauvaises, mon unique devoir ne serait plus de suivre mes tendances, mais d'obéir à cette loi. N'est-ce pas subordonner à chaque individu, non-seulement les créatures irraisonnables, mais les autres hommes, mais Dieu lui-même ? La sympathie et la bienveillance à l'égard des autres peuvent adoucir, dans la pratique, la rigueur d'un tel principe ; mais, en théorie, l'égoïsme demeure tel qu'il est, c'est-à-dire avec tout ce qu'il renferme de vil, d'étroit et de méprisable ; car je ne dois agir sous l'influence de la bienveillance et de la sympathie que parce que, en agissant ainsi, je satisfais mes tendances instinctives, je me procure une jouissance, ou, si ce mot paraît trop dire, une chose utile, un bien. N'est-ce pas déclarer ou que je suis le souverain bien, ou que je puis trouver, hors du souverain bien, une perfection et une félicité ?

Ces contradictions appartiennent moins à l'homme qu'à la méthode. Le psychologiste, en effet, ne peut sortir complétement du sensualisme, sans renier les principes fondamentaux sur lesquels il prétend élever l'édifice de la science philosophique. Son point de départ est le moi subjectif, ou plutôt les phénomènes du moi subjectif : là est le germe qu'il veut féconder par l'observation. Mais l'observation constate les faits et ne change point leur nature. Or les faits psychologiques sont particuliers et contingents ; la réflexion ne peut les transformer et les rendre universels et nécessaires ; et cependant tels sont les caractères de la loi morale : elle est nécessaire et universelle. Les psychologistes le sentent et le comprennent. Ils appellent à leur aide les idées immuables de la raison, et, pour établir quelque unité dans leur système, ils supposent gratuitement qu'ils se sont logiquement élevés des faits psychologiques aux idées de la raison ; qu'ils ont tiré l'ontologie de la psychologie, ou les principes absolus de la morale des tendances, des passions, des faits subjectifs du moi. Ils ont simplement changé les bases de la science ; au lieu de partir du sujet pensant, ils sont partis de l'objet pensé ; ils ont substitué, sans peut-être s'en apercevoir, au moi contingent la vérité éternelle. Mais les phénomènes subjectifs du moi et les idées absolues de la raison ne peuvent être à la fois la base ou le principe générateur de la science ; il faut être psychologiste ou ontologiste.

Nous désirons qu'on n'exagère point la portée de nos critiques. Nous sommes loin de condamner tout ce qu'ont écrit les philosophes psychologistes. Nous avouons que leurs écrits contiennent des faits de la conscience bien constatés, d'ingénieuses observations, des analyses fines et délicates, de nobles inspirations, des pensées élevées, d'heureu-

ses inconséquences. Ainsi nous louons la sagesse avec laquelle les philosophes écossais analysent certains faits de la conscience et tracent certaines règles pratiques pour diriger l'intelligence dans la recherche du vrai, et la volonté dans l'accomplissement du devoir. Nous reconnaissons volontiers la profondeur et la netteté avec lesquelles le fondateur du criticisme allemand proclame et défend l'inviolabilité de la personnalité humaine.

Que de pages vraiment philosophiques nous offre la philosophie française, surtout lorsqu'elle combat le sensualisme du dix-huitième siècle, qu'elle s'efforce de s'élever jusqu'aux pures notions du vrai, du bien et du beau, et de montrer comment elles découlent d'une source unique, qui est Dieu! Nous n'examinons ici qu'une seule question, mais une question fondamentale : Quel doit être le point de départ de la science philosophique? Or nous soutenons que cette question a été mal résolue par les philosophes psychologistes ; nous prétendons que la philosophie, qui est la science des premiers principes et le fondement de toutes les autres, doit avoir une base immuable, et que nous ne pouvons trouver cette immutabilité qui nous est si nécessaire ni dans les phénomènes subjectifs du moi, ni même dans son existence personnelle et substantielle, mais dans la seule vérité, élément essentiel de la pensée. Nous sommes convaincu, avec Rosmini, que le psychologisme rigoureux et conséquent n'est qu'une espèce de sentimentalisme ou de sensualisme moins grossier, qui n'arrive à l'idée que par une incompréhensible transformation du sentiment, comme le sensualisme par une incompréhensible transformation de la sensation. C'est pourquoi le philosophe de Novoredo comparait les psychologistes à de pauvres naufragés échappés à la tempête et gravissant péniblement les rochers escarpés du rivage, tout souillés encore par l'écume des flots.

Résumons cette seconde discussion. Le philosophe psychologiste regarde la pensée comme un acte purement subjectif, c'est-à-dire comme un acte qui s'accomplit dans l'âme, et avec l'âme seule de celui qui pense. L'âme est l'agent, l'âme est aussi le terme. La vérité, le bien, le beau, Dieu, le monde, sont des objets auxquels la pensée toute faite s'applique. La connaissance de Dieu ou du monde, de la vérité ou des couleurs, se fait par des moyens à peu près semblables ; elle n'est qu'une relation qui s'établit entre la pensée et ces divers objets ; l'objet diffère, la relation est la même. La pensée peut exister sans la vérité, comme la volonté sans le bien. Sans doute la pensée peut atteindre la vérité, et la volonté, le bien ; mais elle n'en dépend pas. De même que si on disait que l'acte de voir s'opère avec l'œil seul sans la lumière, mais qu'une fois cet acte produit il peut entrer en relation avec la lumière, comme avec le corps. Or nous

disons que la pensée ne peut ni exister ni se concevoir sans la vérité, qui est la lumière des intelligences; que le passage de la pensée à la vérité, ou de la volonté au bien, est une hypothèse que condamnent et l'observation et le raisonnement; qu'isoler un seul instant la pensée de la vérité, ou la volonté du bien, c'est rendre impossible toute connaissance du vrai et du bien, c'est détruire la science spéculative et la science pratique.

III

La pensée est un culte. Tout acte est une relation; rien de plus, rien de moins. Dans tout acte il y a un agent, un terme et la relation de l'un à l'autre. L'acte n'est pas l'agent seul, ni le terme seul; il est le rapport de l'un à l'autre.

De même que nous concevons un être parfait et des êtres imparfaits, un être créé et des êtres incréés, nous concevons un acte parfait et des actes imparfaits, un acte incréé et des actes créés.

L'acte parfait ne peut être qu'un acte de vie parfaite, et la vie parfaite est une vie intellectuelle et morale.

Cet acte ne peut être un mode fugitif d'un être quelconque; comment serait-il parfait? Il est nécessaire, permanent, immuable, sans défaillance et sans progrès; c'est un acte substantiel; les théologiens, après Aristote, l'appellent l'acte pur.

Tout est parfait dans l'acte pur : l'agent, le terme, la relation. L'agent est une intelligence et une volonté parfaite; le terme est la vérité parfaite et le bien parfait.

Tous ces éléments sont nécessaires : un seul détruit, l'acte s'évanouit; impossible qu'il existe sans intelligence et sans volonté, sans la vérité et sans le bien. L'intelligence sans la vérité serait un agent sans terme, c'est-à-dire un agent sans acte, impuissant et stérile. Il en serait de même de la volonté sans le bien.

Mais, si l'intelligence et la volonté privées de la vérité et du bien sont sans activité et sans vie, il est nécessaire que, dans l'acte pur, l'intelligence qui pense et la vérité qui est pensée, la volonté qui aime et le bien qui est aimé, soient un seul et même être. Comment, en effet, l'intelligence serait-elle parfaite, si elle recevait la fécondité et la vie d'un être qui ne serait pas elle? Ne serait-elle pas dépendante de cet être de la dépendance la plus absolue? Et cet être, quelle serait sa nature? serait-il intelligent ou privé d'intelligence? Nous pouvons appliquer les mêmes raisonnements à la volonté. Donc il y a un être qui est à la fois intelligence et vérité, volonté et bien.

En effet, la vérité n'est pas un élément ou un degré de l'être parfait; elle n'est pas en dehors de lui, ou une partie de lui. Il n'est

pas possible de considérer d'une part la vérité et de l'autre l'être, de comparer la vérité à l'être, et de juger s'ils se ressemblent ou s'ils ne se ressemblent pas, s'ils se conviennent ou s'ils ne se conviennent pas, comme prétendent le faire les psychologistes modernes. La vérité est identique à l'être, la vérité est l'être ; elle est l'être intelligible et actuellement pensé par une intelligence. Le rapport de l'intelligible à l'intelligence est ce qui constitue l'essence de la vérité. Nous ne faisons que commenter ce bel axiome de saint Thomas : « *Sicut bonum nominat id in quod tendit appetitus, ita verum nominat id in quod tendit intellectus.* »

Je dis que la vérité est l'être pensé ; car la vérité n'est pas en puissance, elle est en acte. Elle n'est pas seulement possible, elle est. L'être ne peut pas ne pas être intelligible, car, s'il ne l'était pas, qui le serait hors de lui, et d'où naîtrait l'intelligibilité? Il ne peut pas ne pas être actuellement pensé, car, s'il ne l'était pas, quand et comment pourrait-il l'être? Il ne peut pas donc aussi ne pas être intelligent, autrement quelle serait, en dehors de lui, l'intelligence qui le penserait? Nous serions conduits à l'hypothèse étrange et certainement absurde du néant pensant l'être, et la vérité serait ce rapport du néant et de l'être; elle naîtrait de leur union devenue féconde. Le néant embrasserait l'être, et ils engendreraient la vérité !

L'être parfait est donc en même temps l'intelligibilité qui peut être pensée et l'intelligence qui la pense. Il n'est pas une pure abstraction sans puissance, sans fécondité et sans vie, car il est la vérité. La vérité indique un rapport, mais ce rapport n'existe pas entre l'être et quelque chose qui n'est pas lui ; il s'établit dans ses profonds abîmes sans qu'il soit possible d'expliquer parfaitement sa nature. La vérité est le rapport de l'être et de la pensée : mais l'être qui est pensé, l'intelligence qui le pense et la pensée elle-même ne sont que le même être, et ces trois choses sont également absolues, également éternelles, également nécessaires. L'être n'est pas avant l'entendement qui le pense, ni l'entendement avant l'être, ni la pensée après l'un et l'autre. Nous sommes loin ici des systèmes de Schelling et d'Hégel. M. E. Saisset ne confondra point sans doute notre philosophie et la leur.

Nous pourrions encore appliquer les mêmes raisonnements à la volonté et au bien, nous verrions que le bien comme le vrai est l'être ; qu'il est la vérité estimée, approuvée, aimée par la volonté, comme la vérité est l'être perçu par l'intelligence ; qu'il n'est pas en puissance, mais en acte ; que, de même que la vérité est engendrée par la pensée de l'être parfait qui se pense lui-même, de même le bien procède de la volonté de l'être parfait qui s'approuve et qui s'aime tel qu'il se connaît. Tel est l'acte parfait, la vie parfaite, la pensée parfaite, l'acte pur.

La pensée parfaite est une parce qu'elle comprend, qu'elle égale, qu'elle épuise tout l'être : tout l'être est pensé, tout l'être est aimé. Elle s'accomplit tout entière dans l'être qu'elle anime, ou plutôt dans l'être qu'elle est. Elle trouve en lui son principe, son aliment et son terme. Elle est pleine, indépendante, sans défaillance, sans doute, sans incertitude, sans erreur. Elle n'est pas un mode transitoire ; elle est l'essence même de l'être qui pense, c'est-à-dire que cet être ne pense pas seulement ; il est la pensée substantielle et infinie ; il ne vit pas seulement, il est la vie ; il n'est pas seulement intelligent, il est l'intelligence ; il n'est pas seulement aimant, il est l'amour ; et par conséquent il est également la vérité et le bien ; il ne reçoit rien, il a tout, ou plutôt il est tout ce qui constitue sa vie ; il est l'intelligence qui pense, il est la vérité qui est pensée ; il est la volonté qui aime, il est le bien qui est aimé.

Nous concevons aussi une vie imparfaite, une pensée imparfaite qui n'existe point par elle-même ; c'est un flambeau allumé à l'éternel flambeau de la pensée divine.

Mais, quelque imparfaite que soit cette pensée, il faut nécessairement qu'elle contienne tous les éléments essentiels sans lesquels elle ne pourrait ni exister, ni être conçue. Elle aussi est une relation entre une intelligence et la vérité. Or ce qui est imparfait dans la pensée imparfaite, ce n'est pas le terme de la relation ou la vérité, car il n'y a qu'une vérité, qui est la vérité absolue, immuable et éternelle, qui est la pensée de Dieu. Il n'y a pas la vérité et son image ; la pensée même imparfaite n'est pas un rapport établi entre une intelligence et l'image de la vérité. Que serait cette image ? serait-elle créée ou incréée, finie ou infinie ? Comment le créé pourrait-il représenter l'incréé, et le fini l'infini ? Et, supposé cette représentation possible, comment la constater ? Comment connaître la vérité et son image, et établir entre elles une comparaison ?

Dans l'élément imparfait de la pensée imparfaite, c'est l'agent, c'est l'intelligence et la volonté créées. Hélas ! l'observation et l'expérience ne le prouvent que trop. Si nous réfléchissons sur nous-mêmes, que de misères qui nous attristent ! des nuages à dissiper, des doutes à éclaircir, des progrès à faire, des difficultés à vaincre, des dissensions intestines à apaiser, la volonté et la loi, l'amour du bien et l'amour de soi à concilier, des aridités à subir. Et cependant la vérité est toujours également lumineuse, et le bien toujours également aimable. Ce n'est donc pas la vérité ni le bien qui changent, c'est mon intelligence ; ce n'est pas la vérité et le bien qui sont la partie mobile de la pensée, c'est l'intelligence qui pense et la volonté qui aime. L'intelligence créée n'est pas sa lumière ; la volonté créée n'est pas sa loi ; l'être intellectuel créé n'est pas sa fin, comme il n'est pas son principe. En un

mot, la vie imparfaite a besoin d'un aliment extérieur qu'elle s'assimile, comme la plante a besoin des sucs de la terre. Et la vie intellectuelle, qui constitue la personnalité, est si noble, si élevée au-dessus de la vie végétale ou animale, que cette nourriture, qui lui est si nécessaire, ne peut être que l'infini, l'être infini, c'est-à-dire l'être vivant qui engendre par sa vie la vérité et qui donne naissance au bien absolu. De là, encore une fois, la dignité de la raison et de la personnalité humaine et leur inviolabilité ; de là aussi leur dépendance absolue de la raison et de la personnalité divine. Ah ! le philosophe qui comprend ainsi la nature de la pensée ne s'enorgueillit point de la science, et cependant il l'estime comme le plus précieux des biens. Il sait que ce n'est pas lui qui fait la vérité et le bien ; il sait que la vérité est une reine pleine de noblesse et de beauté, à laquelle il doit soumettre son intelligence ; que son autorité est souveraine ; qu'elle demande une obéissance sans bornes. Mais cette obéissance n'a rien d'humiliant ni rien de pénible. Obéir à la vérité, c'est la connaître, c'est l'aimer, c'est vivre de la vie la plus pure et la plus sublime, de la vie intellectuelle et morale ; c'est participer, autant que peut le faire naturellement une créature, à la vie divine elle-même. Voilà pourquoi le philosophe, loin de repousser cet esclavage, le cherche et l'adore ; c'est le but de tous ses travaux. L'étude, c'est une aspiration de l'âme vers la vérité, c'est une prière par laquelle il demande à la vérité de se communiquer à lui ; car tout son désir est de la connaître, et il veut la connaître pour l'aimer et se soumettre entièrement à elle. Heureux les philosophes qui étudient ainsi et qui cherchent la vérité pour elle-même, et non pour en faire un vil instrument de leur vanité et de leur cupidité !

Ce que nous avons démontré ici *a priori*, parce que cette voie est la plus courte, nous l'avons établi pour l'observation psychologique dans notre introduction. Nous avons montré que la perception, le jugement, le raisonnement, l'analyse, en un mot tous les actes de la pensée, supposent en nous une pensée primitive, innée, connaturelle, permanente, par laquelle nous pensons l'être absolu ; ils supposent la présence perpétuelle à notre intelligence de cet être absolu : je puis penser, sans penser tel ou tel individu créé ; le bois, le marbre ou la pierre ne sont pas des éléments de ma pensée. Mais je ne puis penser sans penser l'être absolu, qui est vérité, bien, vie, pensée parfaite ; cet être est un élément essentiel de la pensée. La science n'est que la connaissance réfléchie de cette connaissance primitive et spontanée. Elle ne crée pas son objet : le philosophe ne pense pas autre chose que le vulgaire ; c'est la même vérité qui l'éclaire. Mais il réfléchit sur sa pensée, il l'observe, il l'analyse, et, par ce travail de réflexion et d'analyse, il engendre une autre connaissance, qui est l'image parfaite et vivante de la première, et que toute la tradition catholique appelle le

Verbe humain. La connaissance primitive, qui était sa nature, lui devient plus personnelle : la première était l'œuvre de Dieu seul ; la seconde est l'œuvre de Dieu et l'œuvre de l'homme.

Nous ne pouvons développer ici ces magnifiques théories, et montrer combien elles sont fécondes dans leur application à toutes les parties de la philosophie et à la théologie elle-même ; combien aussi elles sont traditionnelles dans l'enseignement des Pères de l'Eglise et des théologiens, quoique enveloppées sous d'autres formules. Nous avons commencé de le faire dans notre *Ontologie ;* nous espérons, avec l'aide de Dieu et du maître savant qui veut bien nous servir de guide, continuer ce travail important et si difficile. Ce que nous avons dit suffit pour montrer la différence précise qui sépare l'ontologisme du psychologisme ; c'est le but principal que nous nous proposions. Si nous n'avons qu'imparfaitement discuté le problème, nous croyons l'avoir nettement posé. On peut le formuler ainsi : le psychologiste dit : La pensée s'accomplit tout entière dans l'intelligence qui pense ; il n'y a rien en elle que de subjectif; par conséquent l'étude de la pensée appartient exclusivement à la psychologie. Puis cette pensée toute subjective s'applique aux réalités objectives : à la vérité, au bien, au beau, à Dieu, au monde ; et l'étude de ces différents objets, qu'elle saisit, constitue les autres parties de la science philosophique. L'ontologiste dit : Oui, la pensée parfaite s'accomplit tout entière dans l'être parfait qui pense ; elle est indépendante de tout objet, de tout être qui n'est pas lui. Mais il n'en est pas de même de la pensée imparfaite ; elle ne peut être sans la vérité, ou mieux sans l'être qui est vérité et bien : cet être est un des éléments essentiels qui la constituent ; par conséquent l'étude de la pensée appartient en même temps à la psychologie et à l'ontologie. Ce point de départ de la science n'est pas l'élément subjectif seul, ni l'élément objectif seul ; il est la pensée tout entière. On la constate au début telle qu'elle est, c'est-à-dire avec son élément subjectif et son élément objectif. Peu importe l'ordre que l'on suit dans l'étude de ces deux éléments, il est certain qu'on ne peut étudier l'un sans supposer l'existence de l'autre ; on ne passe de l'un à l'autre ni par induction ni par déduction : « Nous ne nions pas, disions-nous « dans le quatrième chapitre de notre introduction, qu'on ne puisse « placer la psychologie au début de la science. La pensée devant être « nécessairement supposée tout entière, puisque la réflexion ne la crée « pas pièce à pièce, mais la constate et l'observe; il n'est pas possible « d'étudier un des éléments essentiels qui la composent sans admettre « l'existence de l'autre, je ne puis prendre le sujet pensant sans l'ob- « jet pensé; seul il serait ne pensant rien, il cesserait d'être sujet « pensant, demeurât-il quelque chose : de même je ne puis prendre « l'objet pensé sans le sujet pensant, car il cesserait d'être l'objet

« pensé dès lors que l'être pensant ne serait plus. Quand j'étudie le « sujet pensant, je le suppose donc pensant quelque chose; quand j'é- « tudie l'objet pensé, je le suppose pensé par quelque sujet.

« Toutefois, ajoutions-nous, il est impossible qu'il n'y ait pas entre « ces deux éléments une priorité logique, une subordination quelcon- « que, un ordre, une harmonie. La théologie catholique nous découvre « quelque chose de semblable dans la pensée même de Dieu. Dieu « pense, et il y a d'une certaine manière, dans sa pensée, sujet et « objet. Mais ici le sujet est identique à l'objet : le même être qui « pense est le même qui est pensé. Et cependant la théologie catho- « lique reconnaît entre celui qui pense et la pensée, entre le Père et « le Verbe, une sorte de hiérarchie, qui n'est que l'ordre dans l'égalité « parfaite et immuable des personnes divines.

« Cet ordre doit exister dans la pensée humaine, qui est une image « et comme un reflet de la pensée divine. Nous devons découvrir « entre ces deux éléments constitutifs une sorte de dépendance et de « subordination logique, fussent-ils égaux par nature. Encore une « fois, l'ordre l'exige; et comment admettre que la plus belle et la plus « excellente des œuvres de Dieu ne soit pas soumise aux lois immua- « bles de l'ordre ? Mais cette antériorité logique, cette priorité de prin- « cipes n'est pas dans le sujet. La philosophie tout entière sera une « démonstration de cette vérité. Elle nous montrera que l'être du sujet « pensant est contingent; que l'être pensé ou l'idée objective est né- « cessaire; que l'un est illuminé, que l'autre est lumière, et que c'est « dans cette lumière que l'intelligence de l'homme non-seulement « voit toute chose, mais qu'elle se voit et se connaît elle-même. »

Or c'est cet élément objectif de la pensée que nous nous sommes proposé d'étudier dans notre *Ontologie*. Après avoir constaté son existence dans notre introduction, nous l'avons considéré comme Être, comme Vérité et comme Dieu. Nous avons dû le considérer comme être afin de bien établir que la vérité et le bien ne sont pas de pures abstractions, de vaines conceptions, mais des réalités. M. E. Saisset ne nous a pas compris, et il nous range parmi des philosophes dont nous renversons les systèmes, non par des preuves de sens commun, dont nous ne nions certainement pas la valeur, mais par une démonstration scientifique.

Il ne s'agit donc pas seulement, entre le psychologisme et l'ontologisme, d'une simple différence de méthode, comme semble le croire M. E. Saisset; de savoir, par exemple, si on doit placer en tête de la philosophie la psychologie ou l'ontologie. La question est plus grave : il s'agit de la nature même de la pensée et de sa valeur, et, par suite, de la philosophie tout entière, s'il est vrai, comme nous l'avons établi, que cette science n'est que l'étude réfléchie de la pensée. Ce n'est pas

par une puérile ostentation que nous avons inscrit en tête de notre premier ouvrage philosophique ce titre que M. E. Saisset trouve si prétentieux : *Ontologie, ou étude des lois de la pensée.* Nous avons voulu attirer l'attention des philosophes sérieux, qui ne rabaissent pas le rôle de la philosophie à la faire servir de thème à d'éloquentes déclamations, sur cette partie si importante et pourtant si négligée de la science. Nous irons plus loin, et nous ne craindrons pas d'avouer que nous avons voulu déclarer une guerre ouverte au psychologisme, parce qu'il nous paraît aussi funeste à la science qu'à la religion. Il affaiblit dans les âmes le sens de Dieu, qui n'est autre chose que le sentiment religieux : il dégrade la vérité, il affaiblit, il ébranle même les fondements de la morale ; il entraîne la philosophie dans un fidéisme vaporeux ou dans un scepticisme désespérant ; il avilit et exalte à la fois la raison ; il nourrit l'égoïsme et étouffe par conséquent le plus noble élan de l'âme. C'est du sein de l'école psychologiste qu'est sorti ce cri insensé et impie qui est sa dernière conséquence : Moi je suis Dieu, et le monde est l'œuvre de ma pensée !

L'abbé F. Hugonin,
Directeur à l'école ecclésiastique des Carmes.

LA HONGRIE

II[1]

LE COURS DU WAAG. — LE WORSPANN. — LES SLOWACKS. — LES CIMETIÈRES. — TOURS ET TOURELLES. — LA LÉGENDE ET L'HISTOIRE. — ARVA. — DEMENFALVA.

La Hongrie attirera toujours à elle par une attraction vive ceux qui s'occupent de l'étude des races humaines. Ses vastes plaines furent longtemps le champ de bataille de l'Europe : vingt peuples s'y sont mêlés dans la guerre, et, à l'exception des Turcs, tous ceux qui ont versé leur sang sur cette terre féconde y déposèrent en même temps comme un germe d'où ils devaient renaître. Ceux que la bataille moissonna revivent aujourd'hui dans leurs fils comme ces plantes vigoureuses que l'on coupe, mais qui rejettent, et qu'on n'arrache jamais complétement du sol : elles semblent immortelles comme lui !

Quelques jours de voyage en Hongrie vous font rencontrer tour à tour des Magyares, des Slowaks, des Croates, des Serbes, des Schokatzes, des Vendes, des Ruthniens, des Bulgares, des Monténégrins, des Allemands, des Valaques, des Français, des Grecs, des Arméniens, des Clémentins, des Gypsies et des Juifs.

Dans les grandes villes, toujours un peu cosmopolites, ces divers éléments se rapprochent, sans toutefois se confondre. Dans la campagne, où l'espace était libre, ils se sont agglomérés suivant la loi des affinités. Tel village est complétement magyar ; tel autre est bulgare ; ce canton est habité par les Slowaks, et celui-ci par les Allemands ; les Croates gardent cette frontière sous la conduite de leur ban ; les Arméniens, rêveurs comme l'Orient paternel, se sont cachés dans tel repli de montagne. Il faut donc, quand on voyage en Hongrie, se hâter lentement et regarder à deux fois pour savoir chez qui l'on est.

J'avais formé le désir, en partant pour la Hongrie, de visiter, autant que possible, chacune de ces diverses populations. Je savais que non loin de Presbourg, vers l'est, dans les vallées où le Waag (le *Vagus* des

[1] Voir le *Correspondant* du 25 septembre dernier.

Romains) égare et ralentit son cours indolent, je trouverais une colonie de Slowaks. Je fis donc mes petits arrangements pour tenter une excursion de quelques jours dans l'est, avant de confier une seconde fois ma fortune aux flots du Danube.

Un officier autrichien, alors en congé, que j'avais rencontré au château d'Esterhazy, projetait la même excursion. Nous nous entendîmes; et, comme il parlait couramment le slowak, outre le plaisir de sa compagnie aimable, je retirai toutes sortes de profits de notre association. C'était un jeune capitaine de hussards, qui avait fait la campagne de Hongrie : il possédait la magnifique carte du baron Lipszky, une des meilleures œuvres de la typographie moderne, et connaissait admirablement le pays, dont il racontait également bien la légende et l'histoire. Il m'offrit la moitié de sa voiture, sorte de char à banc hongrois, muni d'un assez bon siége suspendu sur des ressorts de cuir, élastiques et solides, bas, étroit et long, porté sur quatre roues, et d'une structure à l'épreuve de tous les chocs. En sa qualité d'officier, il était, comme tous les employés du gouvernement, muni d'un *worspann* bien en règle, et qu'il lui suffisait de montrer à l'hayduk de chaque village pour obtenir immédiatement des chevaux. Nous en prenions quatre lorsque la route était bonne, six quand elle était mauvaise, et un relais de dix milles anglais nous coûtait, les guides comprises, entre deux et trois francs. Comme la moisson était déjà faite à peu près partout, nous ne gênions personne, et les paysans, quand ils voyaient que nous ne marchandions pas *trinkgeld* (pour boire), mettaient à nous servir un véritable empressement. Rien de plus singulier que notre attelage. Nous avions trois postillons pour six chevaux : le premier était assis sur le siége de cocher de la voiture, le second sur le porteur des chevaux de timon, le troisième conduisait les chevaux de tête. A l'exception d'une pièce de résistance posée sur le poitrail, les harnais ne se composaient que de cordes : on ignore généralement l'usage du collier, et les rênes sont remplacées par une simple ficelle. Les départs sont généralement difficiles, et le wo! et le GEE! des postillons ne sont guères pris en considération par des animaux à demi rétifs. Chacun tire de son côté : celui-ci tourne à droite, cet autre a une inclination pour la gauche; le porteur se cabre, son compagnon rue contre la caisse; le postillon vacille sur sa pelisse qui lui sert de selle, et, tout en se raffermissant, cherche moins à conduire son attelage qu'à le lancer à toute volée. Le point d'honneur du postillon hongrois, c'est de partir au galop de la cour de l'hôtel : peu lui importe s'il renverse un pilier ou vous fait passer à travers un fourré d'épines... hourrah! et toujours au galop. Ceux qui ont fait en poste la route de Naples à Rome et vu bondir sur la chaussée de Caserte les quadriges sauvages des Marais-Pontins, ceux-là seuls peuvent se faire une idée des courses éperdues

des vorspanns hongrois. A demi penché sur les crinières que le vent soulève, l'écume aux lèvres, l'éclair aux yeux, les cheveux flottant et volant, de la voix, du fouet, de la main, de l'éperon, excitant, animant, poussant ses chevaux, le postillon s'enivre de cette poésie du mouvement et de cette rapidité folle qui vous donne l'eblouissement du vertige. Les arbres s'enfuient comme des fantômes, les collines dansent devant vos yeux et disparaissent, la voiture tremble et sonne sur ses essieux qui craquent, et d'un pavé à l'autre saute et resaute, — et cela pendant une lieue peut-être, jusqu'à ce que, épuisés enfin par leur course même, aux pieds d'une côte trop ardue, les chevaux s'arrêtent pour reprendre le souffle qui leur manque!

Nous ne regrettions point cette rapidité qui supprimait la distance, car nous avions peu de choses à voir dans la première partie de notre route. L'intérêt du voyage commence seulement à Freystadt, résidence aristocratique de la puissante famille d'Erdödy, et où nous rencontrons le Waag pour la première fois. Un pont de bois, jeté hardiment d'une rive à l'autre, nous amène à l'entrée d'une longue avenue de peupliers; le château est au bout. Il est d'une architecture assez simple : de loin, on dirait une grande caserne carrée, coiffée d'un toit aigu de tuiles rouges éclatantes. La situation est des plus heureuses : le château est posé sur le plateau d'une colline dominant au loin les sinueuses vallées du torrent et s'adosse à de grandes montagnes, sur lesquelles sa masse architecturale se détache en relief vigoureux. Le parc et d'immenses jardins, montant et descendant avec la colline, s'étendent dans toutes les directions. Cette belle situation du château de Freystadt contraste agréablement avec celle de la plupart des châteaux hongrois : leurs architectes semblent d'ordinaire prendre plaisir à les placer dans les sites les plus désavantageux, au bord d'un marais, dans un bas-fond où la vue s'arrête à cent pas sur le plus insignifiant objet, tandis que tout à côté, sur le même domaine, la nature avait pris soin de ménager des perspectives enchanteresses. J'ai vu beaucoup de châteaux hongrois : je les crois les moins confortables du monde. C'est d'ordinaire un long bâtiment, élevé d'un seul étage, et d'une seule pièce de profondeur ; nul dégagement, pas de corridors; mais une longue suite d'appartements se commandant les uns les autres par d'immenses portes en enfilades : on doit comprendre à quel point cette disposition peut devenir gênante dans les habitudes de la vie ordinaire et combien elle embarrasse le service. La porte d'entrée donne sur une vaste salle qui sert tour à tour de salle de danse et de salle à manger. D'un côté se trouve le salon, la chambre de la maîtresse de maison et celles des enfants; de l'autre, l'appartement du mari, le fumoir et les chambres d'amis, que l'on retrouve du reste en assez grand nombre au premier étage. La cuisine, dont on ne veut pas respirer les émanations

grossières, est toujours reléguée dans un corps de bâtiment séparé : c'est une susceptibilité dont je louerais davantage la délicatesse, si elle n'exposait pas trop souvent à manger les plats froids. Les cheminées sont rares dans les maisons hongroises : on n'en trouve guère que dans les billards ou le fumoir. Les anciens châteaux sont chauffés par des poêles, les nouveaux par des calorifères. Les larges fenêtres, les plafonds élevés, les portes à deux battants et se faisant face dans toutes les pièces, de manière à développer une longue suite d'appartements, tout cela, sans doute, donne à l'habitation un caractère de noblesse et d'élégance, en un mot, le *grand air*, auquel personne ne tient plus qu'un magnat hongrois. Pour les douceurs de la vie intime, pour les molles aisances de l'existence quotidienne, on les trouvera plus sûrement dans une petite maison d'Amsterdam aux moelleux tapis, aux portes rembourrées, aux doubles fenêtres calfeutrées de bourre et d'ouate. Mais tel n'est pas le souci de la race brillante d'Attila!

Quelques châteaux cependant réunissent les deux mérites et sont tout à la fois confortables et magnifiques : tel est celui de Freystadt, dont les deux étages, somptueusement meublés, ont reçu de l'architecte les aménagements les mieux entendus. C'est, en même temps, le manoir d'un grand seigneur et la maison d'un raffiné moderne.

La bibliothèque est riche, la collection de gravures inappréciable, et la chapelle splendide. L'autel, don du roi Mathias Corvin à un comte Erdödy, est une merveille de l'ancienne école de sculpture allemande; ses statuettes peintes excitent l'admiration du paysan, et sa Vierge, grande comme nature, ornée de perles et de diamants, vêtue d'or, de velours et de soie, est la gardienne et la patronne de la contrée. Aux grandes fêtes de l'année catholique les populations pieuses viennent baiser ses mains et suspendre aux murs de la chapelle l'image d'argent des membres qu'elle a guéris.

Avec son parc, ses jardins, ses vastes serres, son théâtre et son manége, le château de Freystadt suffirait à nous donner une haute idée de la grande vie des magnats.

Les écuries renferment trente chevaux noirs, dignes de traîner le carrosse de gala des cardinaux à la fête de Saint-Pierre. Ces chevaux, d'origine napolitaine, ont gardé les défauts de leur race, le rein creux, la croupe basse, la tête grosse; mais, depuis bientôt un siècle qu'ils sont en Hongrie, leur taille s'est accrue singulièrement : ce ne sont plus les petits hocks du corricolo napolitain; ce sont de grands chevaux au trot solennel, et fort recherchés pour les cérémonies d'apparat, l'inhumation des palatins, l'ouverture des diètes ou le couronnement des empereurs. Une sorte de pacte de famille impose à l'héritier du nom l'obligation de conserver et de maintenir le même nombre de chevaux de la même espèce.

La petite ville de Freystadt, presque entièrement occupée par les Slowaks, a vu cependant imposer des noms hongrois à ses deux ou trois races : la diète appelait cela *magyariser* les Slaves! Je ne sais jusqu'à quel point le moyen était bon ; mais, aujourd'hui encore, l'antagonisme des deux races subsiste plus énergique et plus violent que jamais.

Les Slowacks sont une branche de ce grand arbre slave dont les racines et les rameaux embrassèrent et couvrirent tout l'est de l'Europe, de la Baltique à l'Adriatique, et s'étendirent jusqu'aux bords glacés du Wolga. Les Slowacks possédaient une grande portion de la Hongrie quand l'invasion magyare les repoussa des plaines fertiles jusque dans les montagnes arides. Aujourd'hui ils occupent presque seuls ce pays de collines qui s'étend entre le Danube et la Theiss jusqu'aux Karpathes méridionales. Il leur est arrivé à peu près la même chose qu'aux Bretons, refoulés des côtes d'Angleterre jusqu'aux glens de l'Irlande, jusqu'aux gorges de la province de Galles, jusqu'aux highlands d'Ecosse, où se conserve encore la pureté de leur sang, l'originalité de leurs mœurs et l'intégrité de leur langue. Les Slowacks, eux aussi, ont gardé tout cela, et ils forment au sein de la nation comme une nation distincte, qui ne compte guère moins de deux millions d'âmes. Le Slowack est un être patient, doux et lent, aux façons timides, au regard humble et baissé, et qui semble tenir de l'esclave bien plus que de l'homme libre. Parfois le voyageur le malmène indignement, sans que jamais il se révolte; seulement il aura soin de mettre les mauvais traitements sur l'addition et de faire entrer les coups de bâton en ligne de compte, quand viendra le quart d'heure de Rabelais. Après les Allemands, les Slowacks sont certainement les plus industrieux habitants de la Hongrie ; mais leur industrie ne les rend pas plus riches ; on ne leur a laissé que les plus mauvaises terres des plus tristes cantons. Péniblement ils labourent un sol ingrat, et leur mince profit s'évapore en spiritueux ; le paysan le plus mal logé, le plus mal vêtu, le plus mal nourri de toute la Hongrie, tient dans son verre qui tremble la subsistance de toute une semaine, et l'avale d'un trait, se réfugiant ainsi dans l'ivresse, comme dans un palais enchanté où il oubliera les ennuis, les misères et les douleurs de sa vie. Quand on entre dans les cercles d'Arva, de Leptau, de Sohle ou de Trentschin, plus particulièrement habités par les Slowacks, on est frappé de la tristesse et de la misère des villages et des campagnes. Plus de maisons de pierre, plus de larges fermes aux clôtures de haies vives, dont chaque printemps répare les brèches, plus d'étables spacieuses ou de granges bien bâties; mais de pauvres métairies et d'humbles cabanes, faites de bois de sapin mal équarris et couvertes de chaume, où, pêle-mêle avec les hommes, s'entassent les animaux immondes.

La nature cependant a beaucoup fait pour le Slowack, qui ne fait rien pour lui-même. Il est grand, il est fort, d'une complexion robuste; une large crinière blonde ombrage sa grosse tête; en quelques mois d'exercice on en fait un excellent grenadier. Les femmes naissent presque toutes jolies, mais la vie les a rapidement usées, et leur beauté, délicate en sa prime fleur de jeunesse, est bientôt fanée dans les travaux trop rudes du grand air.

Le costume des hommes se compose d'un pantalon blanc à tissu serré, brodé d'un feston de laine noire et de grosses chaussures de laine de la même couleur et de la même matière, brodées aussi sur le devant et sur les côtés : ils ont une espèce de veste avec manches, mais qu'ils portent flottante et sans couler les bras, comme se porte la veste espagnole ; elle est soutachée de rouge ou de vert clair. Le trait le plus distinctif du costume féminin, c'est un petit bonnet blanc, étroit, pointu, et posé sur le derrière de la tête, assez coquettement; les jeunes filles se distinguent des femmes par un ruban pourpre jeté sur les cheveux et qui tranche par sa couleur vive sur la blancheur du bonnet. Les robes, assez longues, sont presque toujours blanches, comme la chaussure, qui se compose d'une sorte de bas de grosse laine, si épaisse et si dure, qu'elle se tient debout sur sa semelle de cuir. C'est une botte autant qu'un bas. La chemise, que l'on aperçoit à l'échancrure du corsage, est relevée à son bord par une bande rouge ou verte.

Les sentiments du Slowack pour le Magyare sont un mélange de crainte et de haine. Le Magyare ne lui rend que du mépris, et lui reproche d'avoir vendu son pays pour un cheval. Les traditions racontent en effet qu'au temps où le duc Arpad se présenta dans la contrée du Slowack, Swiatopluc, le dernier de leurs rois, la livra au lieu de la défendre, et, entre autres choses, reçut comme prix un cheval blanc richement enharnaché. — « Pour un cheval, dit la chanson, tu as vendu la terre de ton pays, ses prairies pour une bride d'or, et pour la selle le beau courant de Duna[1]. »

Nous traversâmes, en quittant Freystadt, une forêt de poiriers sauvages aux fruits aigres et durs comme la pierre, et nous retrouvâmes bientôt la rive un instant oubliée du Waag, marchant tour à tour sous le soleil où à l'ombre des grands arbres irrégulièrement semés sur ses bords. Si le Waag est une rivière pittoresque et plaisante aux yeux du touriste par ses caprices et ses détours, il n'en est pas moins considéré dans le pays comme le véritable fléau de l'agriculture. Sa profondeur inégale (elle ne mesure parfois qu'un demi-mètre, et d'autres fois en compte cinq ou six) ne la rend ni navigable ni flottable dans son parcours entier, et ses crues soudaines et violentes

[1] Le Danube.

ravagent la terre qu'il devrait féconder. Les déboisements des collines environnantes ont rendu ces dangers plus redoutables encore, et le paysan qui sème n'est jamais sûr de récolter.

Nous fîmes halte, pour changer de chevaux, au petit village de Pestjan, où quelques familles nobles de la contrée se réunissent en été pour prendre les eaux thermales, très-généreuses en principes alcalins.

A l'entrée du village, mon compagnon me fit remarquer un pilier carré, à double chapiteau, où pendaient encore des menottes et des entraves, des chaînes et des barres de fer, instruments de l'ancienne torture, à laquelle on appliquait le paysan mutiné. Un peu plus loin, sous un vaste porche en ogive, un banc de pierre, encore garni de ses chaînes, servait à maintenir dans la position horizontale le malheureux condamné au fouet. On laisse subsister, comme une démonstration qui doit exciter au respect et à la terreur, ces tristes vestiges d'une législation abolie. Il faut rendre cette justice à la diète : elle n'avait point attendu 1849 pour supprimer la flagellation, laissée jadis au bon plaisir du seigneur : elle ne peut plus être appliquée que par le juge, — et elle l'est rarement. — La Hongrie cherche aujourd'hui, comme la France, la peine qui moralise en corrigeant : elle rejette de son code, ou réserve pour des cas plus rares celle qui avilirait l'homme en dégradant le coupable.

L'aristocratie, qui sème l'or partout où elle passe, a fait de Pestjan un assez joli village. Toutes ces maisons sont de petits cottages décorés de statues, d'images et d'emblèmes plus ou moins bizarres. En revanche, aucune maison n'est numérotée ; on ne dit pas : Je demeure au numéro 20, 10 ou 30, mais : Je demeure au Hussard-Bleu, à l'Aigle-Rouge, à Saint-Étienne, ou aux Deux-Canards. — Pourquoi cela? demandai-je à mon capitaine.

— Parce que la Hongrie est un pays libre ! répondit-il en riant.

— Je ne comprends pas trop le rapport qu'il peut y avoir entre la liberté et des numéros...

— On voit bien que vous n'êtes pas Hongrois ! reprit-il avec une certaine nuance d'ironie. Mais les citoyens de Pestjan ont toujours regardé comme une marque de servitude l'inscription d'un chiffre sur une muraille. Il eût été cruel de les chagriner pour si peu, et on leur a laissé leurs Hussards, leur Grappe-de-Raisin, leur Tourne-Sol, leur Porc-Épic et leur Saint-Étienne ; tout ce qu'on leur demande, c'est de vivre tranquilles... et de payer leur taxe !

Pendant que j'écoutais ces explications, les paysans achevaient de préparer leur relais avec une promptitude que je n'avais pas encore remarquée chez eux. Déjà le premier postillon était en selle, et le second se préparaît à monter sur le siége, quand l'hayduk de Pestjan se présenta fort civilement à la portière.

L'hayduk de village est un composé du garde champêtre, du constable et du gendarme; il est créé et mis au monde pour que force reste à la loi : c'est, en général, le plus grand gaillard de la commune; son air *tambour-major* en ferait dans un régiment français le bourreau des crânes; une paire d'éperons formidables sonne au talon de ses fortes bottes montant jusqu'au genou; des passe-poils de coton dessinent sur sa culotte trop juste des arabesques étincelantes; il rejette fièrement sur l'épaule la veste soutachée des hussards, relève en croc sa moustache effilée à la hongroise, et balance sur un front superbe le long plumet de son shako, terreur des délinquants novices, secrète admiration des femmes sensibles.

Je crus tout d'abord que ce magnifique personnage venait s'assurer si mes papiers étaient en règle, et je me disposais à lui montrer le laissez-passer de la police de Vienne, quand lui-même nous présenta une petite feuille moitié imprimée, moitié manuscrite. Pendant que l'officier la parcourait, il appréhenda au corps le pauvre paysan, qui vint à nous la tête basse, une main au chapeau, l'autre derrière le cou.

— Qu'as-tu à répondre? dit l'officier en montrant le papier.

— Rien!

— Tu es en retard avec le percepteur...

— La récolte a été mauvaise...

— Enfin, tu refuses de payer ta contribution?

— Je ne refuse point... Je ne puis pas.

— On peut toujours! dit sentencieusement l'hayduk.

L'officier lui jeta un regard sec : il porta la main à son shako et fit le salut militaire.

— Tu connais la loi? reprit le capitaine en se retournant vers le paysan.

— Mon Dieu! oui.

— Nous passons à l'état d'objets saisis par le fisc, me dit-il alors. Ce petit papier est ce que vous appelez en France une contrainte, et, pour nous dégager tous deux, nous allons payer le prix du worspann à l'hayduk, au lieu de le payer au paysan.

Ainsi fut-il fait, et nous partîmes, après avoir promis au pauvre diable de lui doubler ses guides comme compensation.

Nous marchâmes assez péniblement pendant deux heures dans un chemin très-mauvais, longeant des cultures assez maigres, qu'aucun village ne venait égayer, et nous atteignîmes le sommet d'une colline âpre, couronnée d'une vaste ruine. Cette ruine c'est tout ce qui reste du château déjà fameux de Csejta. Il doit sa renommée à de lugubres histoires, que les paysans se racontent le soir en frissonnant.

Dans les premières années du dix-septième siècle, Csejta devint la

résidence d'Élisabeth Bathori, sœur du roi de Pologne et femme d'un magnat puissant.

Comme la plupart des grandes dames de son temps, Élisabeth était entourée d'un escadron volant de jeunes beautés, filles de race noble, mais presque toujours pauvres et qui, en échange de leur servitude honorable, recevaient une éducation assez bonne et même une dot..... quelquefois. La dame de Csejta était une maîtressse hautaine et dure, impitoyable aux moindres fautes et les punissant de châtiments sévères. La vie était triste près d'elle. Un jour elle s'arrangeait à son miroir : déjà les années lui venaient, les années pesantes, celles qui nous prennent et qui ne nous donnent plus. Élisabeth se trouva moins belle, et le trop fidèle conseiller l'avertit tout bas qu'elle était moins jeune. Il faisait d'autres confidences à l'aimable caméristé, qui, distraite et souriante, plaça sur l'épaule gauche un nœud de rubans que réclamait l'épaule droite. La châtelaine s'emporta, et violemment frappa la jeune fille au visage. Le sang jaillit; les mains d'Élisabeth en furent couvertes : elle voulut laver la tache, comme lady Macbeth, et, tout en la frottant, elle s'aperçut que la place humectée par le sang généreux de la jeunesse devenait plus souple, plus blanche et plus douce, — plus jeune! On sortait à peine de ces rêveries trop prolongées du moyen âge, où les alchimistes fouillaient la nature entière pour trouver l'élixir de vie. Élisabeth crut l'avoir découvert dans le sang d'une vierge, et elle résolut de faire couler pour elle cette source précieuse de la beauté inaltérable et de l'éternelle jeunesse.

Au pied de la colline qui porte le château, deux vieilles femmes habitaient une chaumière misérable. Elles étaient depuis longtemps les confidentes de leur suzeraine, elles allaient devenir ses complices. Un souterrain secret conduisait du château à la chaumière. La pauvre fille fut entraînée et immolée. Élisabeth se lava dans le sang qui coulait chaud encore, et se crut plus belle. Pendant trois années les horribles sacrifices se succédèrent. Mais, un jour, une dernière jeune fille disparut, belle et adorée d'un jeune homme du voisinage. Il flaira le crime : des recherches incessantes le mirent sur sa trace. D'autres se joignirent à lui, qui pleuraient aussi des amours perdus : la trame des noirs forfaits se déroula devant eux. Ils prirent aussitôt la route de Presbourg, et, en pleine cour, devant le palatin Georges Thurzo, ils portèrent leur accusation contre Élisabeth Bathori.

Le rang de l'accusée commandait la circonspection et les égards. L'affaire fut tenue secrète, mais activement poussée. Le palatin voulut diriger la procédure en personne : il partit en toute hâte pour Csejta, et surprit la châtelaine au milieu d'un nouveau crime. Sa noblesse la sauva de la mort; mais elle fut condamnée à la prison perpétuelle, et ses deux complices furent brûlées vives.

Aujourd'hui les grandes tours de Csejta, démantelées et percées à jour, se penchent sur l'escarpement de l'abîme, et les vols de corbeaux qui l'habitent étendent sur ses vieilles murailles leurs ailes noires — comme un manteau de deuil.

La chaumière où tant de meurtres s'accomplirent est aujourd'hui la demeure d'une famille de laboureurs paisibles.

Un vent du nord-ouest qui chassait sur nos têtes les nuages amoncelés dans les gorges des Karpathes nous força bientôt de chercher un asile dans un petit village, au pied de la montagne. Bientôt ces nuages s'entrouvrirent, et avec leurs éclairs et leurs foudres versèrent des torrents de pluie. Ce ne fut qu'un de ces rapides orages, si fréquents dans le nord-est de la Hongrie. Au bout d'une heure la pluie cessa; les vapeurs flottaient encore autour des murs de Csejta; mais, à travers leurs voiles diaphanes à demi déchirés, on apercevait le ciel bleu là-haut; des plantes aromatiques, un moment rafraîchies, s'exhalait un parfum plus pénétrant. Nous reprîmes bientôt notre course, nous rapprochant autant que possible du torrent gonflé de crues subites, — dans cette partie de la vallée son lit s'élargissait; les masses blanches de sandstone qui forment sa rive brillaient au soleil, ou se cachaient à demi sous de larges futaies d'ormes et de bouleaux. A chaque instant, des ruines de tourelles et de châteaux se détachaient sur leur verdure. Je me serais cru volontiers transporté tout à coup sur les bords du Rhin féodal. Tous ces châteaux ont leur histoire, qui parfois est un conte. Je trouve toujours un grand charme à l'écouter : quand mon compagnon ne sait pas, il interroge le paysan qui nous conduit, et le paysan sait toujours.

Parmi ces châteaux, un des plus célèbres est celui de Betzko, autour duquel le Waag se roule en frissonnant. On dit qu'il doit à un fou son origine et son nom. Un chevalier polonais, Stibor, qui avait offert à la cause hongroise de l'or et du sang, reçut, après la victoire, d'importantes largesses du roi Sigismond. Ces donations magnifiques comprenaient une partie de la vallée du Waag. Un jour que le chevalier devisait avec ses familiers, Betzko, son bouffon, le mit en si grande joie, que, dans un accès de belle humeur : « Pardieu! dit-il, je te trouve si plaisant, que je te jure, foi de chevalier, de faire la première chose que tu me demanderas... — Eh bien, dit Betzko, faites-moi bâtir un château sur le rocher que vous voyez là-haut. »

Le rocher est taillé à pic et coupé à l'emporte-pièce dans la montagne. Stibor fit la grimace.

— Désir de fou! s'écria-t-on de toutes parts... Il n'y a vraiment qu'un bouffon pour demander l'impossible!

— L'impossible! reprit le chevalier; qui a dit cela? Il n'y a rien d'impossible pour Stibor... Betzko aura son château dans un an.

De toutes parts les ouvriers accoururent ; on se mit à l'œuvre ; tous les voyageurs qui se hasardèrent dans la vallée furent arrêtés par l'ordre de Stibor et condamnés, eux, leurs chevaux et leurs gens, à fournir une semaine de travail. En moins d'un an, la crête du rocher fut couronnée d'un château superbe. Stibor y planta sa bannière, et Betzko dut se contenter de lui avoir donné son nom. C'était assez pour un fou.

Stibor était, du reste, un maître assez dur. Un jour, irrité de ce ce qu'un serviteur avait maltraité un de ses chiens favoris, il le fit précipiter du haut des rochers. Le corps brisé alla rouler, cadavre, dans les flots du Waag, qui n'ont jamais lavé le crime. Quelque temps après, le meurtrier trouva la mort aux mêmes lieux. Un matin, à la suite d'une nuit d'orgie, il était venu sous les arbres chercher le frais sommeil. Il s'était endormi à peine, qu'un insecte piqua son œil... Il se leva, fou de douleur, aveugle à moitié, et, trébuchant sur la pointe d'une roche, il fut précipité. Le peuple vit le doigt de Dieu dans cette revanche terrible ; il appela le château de Betzko le château maudit, et il ne passa plus qu'avec effroi sous ses murs deux fois teints de sang.

Situé sur les frontières des trois belliqueux royaumes de Hongrie, de Bohême et de Pologne, Betzko fut toujours une forteresse dans les mains vaillantes du moyen âge. Quand la paix de l'ère moderne descendit sur la terre, il passa au pouvoir de l'évêque de Nyitza : la mitre remplaça le casque, et, la crosse succédant à l'épée, une église et un couvent s'élevèrent dans l'enceinte conservée des murailles féodales ; où le bruit des armes avait retenti jadis, on n'entendit plus que la plainte du repentir et le soupir de la prière. Mais l'incendie, qui n'épargne rien, passa sur le couvent et l'emporta dans ses bras de flammes. On ne voit plus aujourd'hui que les remparts de Stibor et deux tours élégantes qui projettent sur les flots leur ombre amincie. Une vallée sauvage, semée de roches en éclats, hérissée de ronces et d'épines, et comme je n'en avais point vu depuis les gorges de l'Anti-Liban, nous amena, par une succession de paysages grandioses et tristes, jusqu'à la petite ville de Trentschin, où nous devions passer la nuit.

Trentschin fut jadis un point fortifié : il a encore quelques semblants de murailles, et l'on y pénètre par une double porte, que défendent deux tours et une barbacane. L'unique rue de Trentschin a un faux air de ville italienne : les maisons, assez bien bâties, sont décorées de balcons, de portiques et de colonnades, — le tout en miniature, bien entendu.

Quoique les arrangements de la vie matérielle soient assez difficiles chez les Slowaks, dont Trentschin est en quelque sorte la capitale, nous nous trouvâmes cependant assez confortablement dans l'hôtel du Cygne-d'Or pour y passer la journée du lendemain. Le patron et son chef

étaient deux Allemands, très-fiers de leur art et se plaignant amèrement du palais grossier de Slowaks, véritablement incapables d'apprécier le raffinement et la délicatesse de leurs préparations. L'arrivée d'un Français et d'un Autrichien, que l'on supposait quelque peu gourmets, fut donc un événement pour la cuisine; on écura les casseroles et l'on frotta les fourneaux, et bientôt le chef en personne, le béret à la main et le tablier relevé sous la veste de basin, vint nous demander nos ordres. Nous lui laissâmes carte blanche; il nous improvisa une truite au bleu, des côtelettes Soubise, un rôt de bécasses et une omelette aux confitures, que je ne me serais pas attendu de rencontrer si à point au pied des Karpathes, et, comme il se présenta vers la fin du souper pour savoir « si Nos Seigneuries étaient contentes, » nous lui fîmes quelques compliments bien sentis... « Enfin, dit le pauvre homme, voilà des messieurs qui savent manger. Cela console! Depuis deux ans que je suis ici, c'est la première fois que j'ai le bonheur de me voir jugé; demain, je vous ferai un dîner d'empereur, et M. Muller vous servira du vrai tokay de 1836. »

Le lendemain était un dimanche. Nous partîmes dès la première heure pour aller visiter le château, qui porte le même nom que la ville. La colline tout entière semble lui servir de soubassement gigantesque, et l'on arrive jusqu'à sa porte par un escalier de rochers taillés dans la montagne, et dont les vastes marches sont encore chargées de redoutables défenses. Les Romains, les premiers, avaient fortifié ce château, qu'ils appelaient *Terentius;* çà et là, on retrouve encore l'appareil de leurs maçonneries, et des briques et des pierres unies par leur indestructible ciment. Les Magyares, à leur entrée en Hongrie, se groupèrent sous ses murs et bientôt y ajoutèrent de nouvelles défenses. Le château, dans les brusques vicissitudes des guerres du moyen âge, fut tour à tour occupé par les troupes royales et par les ennemis qu'elles combattaient. Chaque assaut fit une brèche nouvelle dans ses murailles, et l'histoire du pays est tout entière écrite avec ses ruines. La révolte de Rakoczy, au dernier siècle, en est le plus sanglant chapitre. Les rudes paysans des Karpathes sauvages ont toujours relevé le cou sous le joug impatiemment porté des Hapsbourg. On rêve de liberté dans ces fières montagnes. Au commencement du dix-huitième siècle, la Transylvanie se trouva debout comme un seul homme, et en armes. Rakoczy était son chef. Dans la force et dans la fleur de l'âge, d'une éclatante bravoure, mari de la plus belle femme qui ait jamais perpétué une lignée de princes, héroïne toujours prête aux dangers, les deux époux fascinaient l'âme guerrière de la nation. On proclamait tout haut la déchéance de l'empereur Joseph. On parlait d'un nouveau roi magyare qui réunirait sous un sceptre accepté librement toute la race des Magyares. Ce roi, c'était Rakoczy. Ses cavaliers descendirent des montagnes et couvrirent

la plaine au loin. Pendant cinq années on combattit et on mourut autour du château de Trentschin. Enfin Rakoczy fut vaincu, et, après avoir langui dans les prisons de Vienne, il alla mourir en exil, expiant ainsi le crime de sa défaite.

Vous avez entendu l'histoire de la guerre; écoutez maintenant la légende de l'amour. L'amour et la guerre furent longtemps l'unique charme de la vie des Magyares, et le poëte mêle encore leurs doubles récits.

Quand on visite les ruines de Trentschin, une jeune Slowake en robe blanche et en cape bleue vient vous offrir un verre d'eau glacée. « Buvez, vous dit-elle en son patois allemand, buvez, monsieur, c'est la meilleure eau de toute la Hongrie : elle vient du puits des amoureux. »

Du temps de Mathias Corvin, Trentschin appartenait à un puissant seigneur, Etienne Zapolya. Il était brave et riche, mari d'une femme aimée et qui l'aimait. Rien ne manquait à son bonheur, — rien qu'une goutte d'eau. Il n'y en avait point dans la forteresse. Zapolya eût donné la moitié de ses trésors pour une fontaine. Un jour il venait d'abandonner les nouvelles fouilles, inutiles comme toutes les autres, et il se trouvait dans un accès d'humeur impatiente, quand les serviteurs lui annoncèrent l'arrivée d'un marchand turk, désireux de traiter avec lui la rançon de quelques prisonniers faits à la dernière guerre et amenés comme esclaves.

« Il n'y a plus ici qu'une jeune fille, répondit Zapolya. Je l'ai donnée à ma femme, dont elle est devenue la favorite, et je suis sûr qu'elle même refusera sa rançon.

— Ne pourrais-je la voir ?

— Qu'on l'appelle ! »

A peine la jeune fille fût-elle introduite, qu'un double cri retentit : « Fatime ! Omar ! » et deux amants se pressèrent dans une mutuelle étreinte.

Fatime, fille d'un pacha, était la fiancée d'Omar, et son amant, pour la retrouver, s'était déguisé en marchand. Il fit des offres magnifiques; mais Zapolya ne voulut rien entendre; larmes et prières, tout fut inutile, et, comme le pauvre Omar insistait avec l'obstination particulière aux amants : « Tu toucherais plutôt ce rocher ! lui dit Zapolya. Voilà dix ans que je lui demande de l'eau... quand il m'en donnera, je te rendrai Fatime.

— Engagez-vous votre foi, demanda le Turk.

— Ma foi de chevalier ! »

On avait déjà vu l'Amour Médecin : on vit bientôt l'Amour Ingénieur. Omar et ses compagnons se mirent bravement à l'œuvre. On attaqua le rocher, qui céda lentement et miette à miette. Enfin, après

trois longues années, dans la terre profonde on entendit comme un murmure sourd. Un dernier coup de la pioche traversa le rocher d'outre en outre, — et la source jaillit.

Fatime était libre.

Dans ces derniers temps, le château démantelé de Trentschin appartint longtemps aux comtes d'Illehazy, qui recevaient courtoisement l'étranger dans leurs grands domaines. Mais la noble famille s'est éteinte, et un banquier grec baronifié, M. de Sina, en est aujourd'hui le seigneur et maître. Le nouveau baron s'est, du reste, montré fidèle aux antiques traditions des premiers possesseurs, et l'on est toujours sûr de trouver chez lui une hospitalité souriante. Il a fait couronner d'une galerie de bois la plus haute des tours, et l'on peut avoir tout à la fois un aspect général de l'ensemble de cette grande ruine, et une perspective immense sur la vallée, que le fleuve aux eaux blanches traverse comme une voie lactée; sur la campagne plus lointaine encore, où les bois s'entremêlent aux prairies et aux sillons de la culture; enfin sur les montagnes fauves, hérissées de granit et drapées de bruyères flottantes comme d'un manteau de pourpre. Au pied de ces montagnes hennissaient jadis les chevaux sauvages de Rakoczy; derrière leurs crêtes aiguës, tout est mystère et silence.

Nous revînmes à la ville vers dix heures. L'église catholique sonnait sa messe : nous entrâmes comme le prêtre montait à l'autel. L'office était célébré avec une certaine pompe rustique qui plaît fort à l'imagination à demi orientale des Slaves. La séparation des âges et des sexes était très-sévèrement maintenue dans le temple, les hommes se tenant à gauche dans la nef, les femmes à droite, et les jeunes filles, têtes nues, et laissant tomber sur les épaules leurs tresses de cheveux blonds, s'échelonnaient en beaux groupes sur les marches mêmes de l'autel, comme pour être plus près de Dieu.

Après l'office, et malgré les charitables avertissements du curé, les fidèles se répandirent dans tous les cabarets de la ville et des faubourgs, où plus d'une fois nous eûmes le regret de voir les femmes attablées avec les hommes et tenant tête aux plus hardis buveurs. Les jeunes filles, qui se promenaient par couple sous les arbres en se tenant le petit doigt, regardaient de loin, et sans s'y mêler, ces tristes scènes du plaisir grossier. Quand nous passions à côté d'elles, jamais elles ne manquaient de nous envoyer avec un sourire ce salut pieux : Gloire à Jésus-Christ ! » que l'on retrouve à chaque instant dans la bouche du paysan slowak.

Bientôt les cornemuses et les violons firent leur apparition sur la scène. Les jeunes filles se rapprochèrent d'un grand arbre qui ombrageait toute la place, et, avec la musique et la danse, la joie se répandit partout.

Je suis très-curieux des danses nationales. La danse, c'est le rhythme du corps harmonieux, c'est la poésie du mouvement, c'est la grâce de la démarche et le charme savant du geste. La danse d'un peuple primitif m'intéresse à l'égal de sa littérature, et je n'aurais pas cédé volontiers mon billet de parterre sur la place de Trentschin, au ballet où les jeunes villageoises des environs remplissaient les rôles de la Ferraris et de la Rosati.

La danse des Slowacks est assez compliquée. Ce qui m'a paru dominer, c'est une sorte de pas de valse, d'un rhythme extrêmement pressé, par lequel le danseur enlève sa danseuse et se jette avec elle dans une sorte de tourbillon essoufflé : bientôt il l'abandonne et continue à tourner seul : c'est elle maintenant qui le cherche et le saisit. Quand ils se rencontrent, leur mouvement, tout à coup, devient lent et leur démarche funèbre : ils laissent tomber leurs bras et leurs têtes, s'inclinent à droite, puis à gauche, et tout à coup repartent de nouveau et s'engagent en des cercles que le regard suit à peine. — Parfois les hommes poussent un cri perçant comme le Hep! Hep! des Highlanders d'Écosse dansant le fling; d'autres fois ils chantent doucement en berçant les jeunes filles dans leurs bras, avec un balancement régulier de tout le corps, qui me rappelait le rhythme et la mesure des bayadères de Damas et des almehs du Caire, préludant aux pas de caractères. Souvent les danses s'interrompaient. Cinq à six jeunes hommes, le verre en main, se plaçaient alors devant les musiciens et chantaient des strophes alternées, dont la foule en chœur reprenait le refrain. Puis, à un signal donné, ils se retournaient tout à coup, et, le verre d'une main, l'autre bras enlacé à la taille d'une danseuse, ils se rejetaient dans la valse folle.

Pendant qu'appuyé à un grand orme je regardais ces jeux, je me sentis légèrement tiré par la manche : une voix humble murmura à mon oreille, comme un appel mélancolique : *Et ego in Arcadia!* Je me retournai. Une main se tendit vers moi, avec le geste de la prière, et un homme d'une quarantaine d'années, d'assez misérable aspect, quoiqu'on pût reconnaître en lui les traces à demi effacées d'une condition meilleure, me dit tout bas : *Parvulum Kreutzer indigentissimo non denegabis?* « Un petit kreutzer, s'il vous plait! »

Je lui donnai quelque monnaie, et il s'éloigna en formulant d'une voix plus claire ce remercîment cérémonieux : *Agimus tibi gratias, illustrissime!*

Ce mendiant lettré était un Slowack, qui, comme beaucoup de ses compatriotes, avait retenu quelques bribes de latin, et s'en servait à l'occasion vis-à-vis des étrangers.

Du reste, dans tous ces villages, le paysan mêle volontiers et familièrement quelque bout de latin à son dialecte slave, et, s'il n'a pas la

pleine intelligence de la langue de Virgile et d'Horace, on peut du moins assurer qu'il n'y reste jamais étranger complétement.

Nous n'avions que quelques milles à faire dans la vallée pour atteindre le village de Teplitz (Teplitz est un mot slave qui a la même signification que le mot Baden des Allemands)[1]. Il s'y réunit chaque année une société assez élégante, hongroise, polonaise et bohême ; mais, comme nous ne voyagions pas en ce moment pour voir le monde élégant, nous continuâmes, sans nous détourner, notre route vers le nord-est.

La première chose qui nous frappa, comme nous remontions le cours du Waag, en suivant sa belle vallée, ce fut une troupe de *Drotari*, campée sur le bord du chemin, à deux cents pas de la ville. Les *Drotari*, qui se répandent dans les royaumes et les provinces de la monarchie autrichienne pour y exercer leur humble profession de raccommodeurs d'assiettes et d'étameurs de casseroles, sont originaires de ces cantons. Ils les abandonnent à une certaine époque de l'année, pour y revenir plus tard. Ce sont les rivaux des Zingari, avec lesquels il ne faut pas les confondre. Ils parlent un dialecte slave, et sont plus grands et plus beaux que les Slowacks, au milieu desquels ils naissent, et près desquels ils reviennent mourir. Ils n'emmènent point avec eux leurs familles, comme font les Zingari. Les femmes et les enfants demeurent dans quelque repli de montagne, où ils les attendent. Les hommes seuls vont au loin chercher fortune. Ils voyagent par petites troupes de huit ou dix hommes; un petit cheval traîne, dans une mauvaise charrette, leurs maigres provisions et leurs instruments de travail. Ils s'établissent dans le voisinage des grandes fermes, à l'entrée des villages, à la porte des villes, et y demeurent tant que l'ouvrage ne leur manque pas. On sait leur passage, on attend leur arrivée, et on leur réserve tous ces menus travaux de réparations ménagères, dont ils s'acquittent avec une habileté de main surprenante. Satisfaits d'un bien mince salaire, ils reprennent leur long bâton, et poursuivent le lointain voyage; comme tous les hommes un peu grands, ils s'avancent lentement, balançant sur les hanches leur taille haute et mince, rejetant sur l'épaule leur cape en lambeaux, et relevant sous les ailes du large chapeau leurs grands cheveux noirs et lustrés, qui s'échappent de toutes parts et retombent. Leurs traits sont vraiment beaux, et leurs visages réguliers ; mais leur geste brusque et leur regard fier et sauvage indiquent assez que nous arrivons aux limites extrêmes de la civilisation européenne.

Ce jour-là nous aperçûmes encore plusieurs châteaux en ruine. Ici je note en passant que, si l'architecture militaire de la Hongrie sait choisir ses positions et remplir toutes les conditions de résistance que l'on demande aux forteresses, elle néglige toutes les recherches d'élé-

[1] Teplij, *chaud*, en slavon.

gance, toutes les délicatesses d'ornementation que la féodalité de France et d'Angleterre ou d'Allemagne sema partout d'une main si prodigue. Nos chevaliers ornaient leur donjon comme une maîtresse aimée; ils leur mettaient une ceinture de tours et une couronne de créneaux. Ils ne se contentaient pas de la force, ils voulaient encore la beauté. Il n'en est plus de même en Hongrie. En Hongrie, le château féodal est solide, mais lourd; rarement la muraille est garnie de parapets. — Ces jolies tours du veilleur, si gracieuses et si sveltes, qui sont encore aujourd'hui le charme et la parure du vieux burg du Rhin, la Hongrie ne les connaît pas. Ici pas de fenêtres aux riches modillons, pas d'ogive ciselée, pas d'écusson sculpté au-dessus de la porte d'honneur, pas même cette simple plate-forme à balustrade des châteaux anglais, mais au contraire ce qu'il y a de plus simple au monde, un toit de bois en éteignoir.

Parmi ces ruines du vieux temps, assez souvent l'on rencontre la maison moderne de quelque riche propriétaire, large bâtiment carré, qui n'a d'autre prétention architecturale que de couvrir beaucoup de terrain avec beaucoup de pierres. Telle est, par exemple, non loin du château démantelé de Vaag-Besztercze, ancienne propriété des Podmanin, l'habitation de M. H-***, jadis banquier juif, et aujourd'hui baron chrétien. On sait que le gouvernement autrichien, pas plus que le gouvernement anglais, ne permet aux juifs de posséder des propriétés foncières. Dans ces derniers temps, plusieurs israélites, qui ont fait en Allemagne de grandes fortunes industrielles, ont abjuré plus ou moins sincèrement et acheté de vastes domaines, le plus souvent en Hongrie; devenus magnats, ils prennent rang aujourd'hui parmi les fils d'Attila. Les anciennes familles magyares ont ressenti d'abord beaucoup de colère, et ensuite quelque inquiétude de ces anoblissements. Ils ont vu là une sorte de dégradation de la noblesse même, et ils ont craint que ces nouveaux éléments introduits violemment dans le corps aristocratique n'en altérassent la nature et ne finissent par compromettre la nationalité magyare, en faisant de la Hongrie une province allemande ou une nouvelle Judée. Pour peu que l'on y réfléchisse, une pareille crainte devait paraître assez chimérique. Personne ne défend plus ardemment que les nouveaux nobles les priviléges de la noblesse. Un banquier devenu baron ne tarde pas à se persuader qu'il descend des croisés, et il agit en conséquence.

Déjà nous étions à quatre jours de marche du Danube. A mesure que l'on s'éloigne de ce grand courant, qui porte avec ses flots la civilisation dans la terre hongroise, on avance de plus en plus, je n'ose pas dire dans la vie sauvage, mais du moins dans la vie primitive. On s'en aperçoit à l'arrangement des auberges dans les grands villages ou même dans les petites villes que l'on rencontre. Les plus misérables

locandas d'Espagne, les *alberghi* les plus tristes de l'Italie, les *hébergeries* les plus sauvages de la Norvége, n'en donneront qu'une faible idée. L'expérience de mon compagnon de voyage m'était alors particulièrement précieuse. Il oubliait ses épaulettes de capitaine pour prendre les galons du maréchal des logis, et il faisait subir aux appartements des inspections militaires d'une sévérité rassurante. Nous avions pris dès le second jour l'habitude de déjeuner en voiture et de supprimer le dîner. Nous n'en trouvions que plus de charme au souper. Du reste, nous avions soin d'arriver de bonne heure aux gîtes où nous devions passer la nuit. Notre chambre une fois choisie, nous la faisions laver. Puis nous visitions les lits. A la campagne, le lit hongrois est tout simplement une grande boîte en bois, sans le moindre ornement, longue de six pieds, large de deux, remplie de paille, couverte d'un matelas de crin. Souvent il n'y a pas de draps. Quand il y en a, ils sont cousus, je l'ai déjà dit, au matelas et à la couverture. Mais l'Allemand qui voyage en Hongrie a toujours avec lui ses draps, son oreiller et ses couvertures. Le tout est en cuir, et jamais le proverbe n'a été plus vrai qu'ici : Comme on fait son lit on se couche! Nous faisions donc notre lit ! Après mon expédition peu confortable dans le Hansag, je m'étais pourvu à Presbourg de ce petit attirail, qui tient peu de place et qui est vraiment indispensable, quand les nuits deviennent trop froides pour que l'on puisse coucher dehors. On fait changer la paille devant soi et enlever le matelas. On étend sa couverture et son drap de cuir sur la paille fraîche, et, la fatigue aidant, on trouve dans ces boîtes, juchées sur des échasses à deux ou trois pieds de terre, un sommeil réparateur et bienfaisant.

Le souper que l'on vous a servi préalablement est à peu près le même dans toutes les auberges : une soupe claire, dans laquelle nagent trop à l'aise le pain trop noir et les légumes trop verts; des poulets rôtis que l'on vient de tuer et qui sont durs, une salade aigre ou amère, parfois une omelette aux prunes, et une bouteille de vin très-fort, qui devient assez agréable quand on le trempe des eaux gazeuses que l'on trouve en abondance dans toutes ces vallées; ce menu serait très-suffisant avec de meilleur pain : s'il n'était que noir ! mais il est mal pétri, mal assemblé, humide et indigeste. Le vin lui-même est très-inégal, et jamais on n'en trouve que d'une sorte dans les auberges de village. On l'appelle le *vin seigneurial,* parce qu'il est toujours récolté sur les terres du seigneur. La vente du vin, comme celle de la viande, est encore un privilége féodal. Les cabaretiers et aubergistes payent une redevance au seigneur et s'engagent à ne vendre que le vin fourni par lui. Tant pis pour le voyageur s'il est mauvais.

Comme nous allions pour aller, et sans autre but que nos courses mêmes, nous nous écartâmes quelque peu de la route battue pour al-

ler visiter la vallée de Szulgen. Le postillon slowak, pas plus que son confrère magyare, ne regarde à quelques kilomètres de plus pour complaire au voyageur; il n'est jamais pressé, il ne tient à ménager ni le temps ni la distance. Pour une pièce de six kreutzers ou un verre de silowitz[1], on le fait passer par tous les détours imaginables. C'est avec lui que tous les chemins mènent à Rome... pourvu qu'il y ait des cabarets sur la route!

Une gorge étroite, qui s'enfonce entre deux collines, vous amène jusqu'au fond de la vallée, bordée sur un de ses côtés par d'immenses rochers de sandstone, dont la texture friable et délicate a pris, sous l'action des saisons changeantes, les formes les plus étranges. Tantôt c'est une rangée de piliers posant sur une base fragile leur fût, qui va s'élargissant jusqu'à son chapiteau monstrueux; tantôt ce sont des masses isolées, des pyramides qui se renversent, des blocs qui s'arrêtent dans leur chute, des cavernes qui s'entr'ouvrent, et des portiques qui se plaquent contre une muraille; d'autres fois, la pierre, qu'un hasard ingénieux travaille, présente de confuses apparences d'hommes et d'animaux, comme si la vie, surprise en ses manifestations diverses, eût été soudainement pétrifiée par la baguette d'un enchanteur.

Au retour de notre expédition, et pendant que l'hayduk, obéissant au worspann, envoyait chercher nos chevaux, qu'il fallut attendre, nous montâmes sur le coteau voisin pour visiter l'antique château de Hrisco : c'est un vieux géant de pierre qui fronce le sourcil sur l'escarpement d'un rocher. Tout à l'entour la terre soumise semble trembler devant lui. Devant la porte une statue de moine lève sa main qui menace. Jadis, raconte la légende que j'écoute toujours, les murs noirs de Hrisco furent témoins de bien des crimes. Ses cachots ensevelirent des victimes sans nombre, et, sous les lambris de chêne de ses vastes salles, on entendait retentir les chansons de l'orgie. Le scandale était grand dans le pays. Un moine du couvent prochain essaya plus d'une fois de toucher le cœur du chevalier mécréant. On l'écoutait, on lui obéissait même, tant qu'il était là; mais à peine était-il sorti du château par une porte, que le meurtre et la débauche entraient par l'autre.

« Si c'est ma présence qu'il te faut pour être sage, dit le moine, tu l'auras éternellement. » Et déjà sur le seuil, s'arrêtant et se retournant, il leva la main par un geste de souveraine autorité... Mais sa main s'immobilisa dans son mouvement même : sa menace fut changée en statue. Le moine avait disparu. La statue est restée, et le gardien qui la montre affirme que parfois, dans les sombres nuits d'automne, son âme, qui passe avec le vent dans les longs corridors,

[1] Sorte d'eau-de-vie de grain.

soupire et murmure. Le château est désert et les esprits seuls hantent aujourd'hui ses vieux murs que le crime habita.

Nous traversâmes au galop la petite ville de Szolna, cité bourgeoise du vrai moyen âge, où l'on pénètre en traversant un pont de bois jeté sur un fossé à demi comblé. La grande rue, — elle est fort étroite, — aboutit à une place carrée d'assez belle apparence, dont les quatre côtés sont occupés par les seules maisons de pierres qui se trouvent dans toute la ville. Le reste est bâti en bois, noirci par les siècles et d'un aspect sévère, que ne parvient point à égayer la sculpture des pignons tournés sur la rue. Statues, portraits, médaillons, fleurs, rinceaux et arabesques, tout est aujourd'hui couvert d'une teinte uniformément sombre, qui se reflète en tristesse sur la ville entière.

Szolna, qui a perdu de son importance, fut jadis la capitale du protestantisme dans cette partie de la Hongrie. On y tint un synode en 1610, on y fonda une académie, on y établit une imprimerie, et les livres de controverse qui s'y éditèrent sont fort estimés aujourd'hui encore... à cause de leur rareté.

Non loin de Szolna, nous passâmes le Waag sur un bateau ou plutôt sur un radeau primitif, formé de deux troncs d'arbres creusés, réunis par un assemblage de planches sur lequel nous fîmes rouler la voiture préablement dételée. Sept à huit paysannes, portant de grands sacs, passaient en même temps que nous; il faisait un peu de vent, et le Waag, grossi par la pluie de la veille, se gonflait vers les bords et tressaillait sous de brusques rafales soulevant et secouant notre embarcation frêle. Nous restâmes appuyés à notre voiture, calée solidement; mais les bateliers firent mettre les femmes à genoux dans les canots, au rebord desquels leurs mains crispées se cramponnaient. Enfin nous abordâmes à l'autre rive sans accident, et, débarquant dans une petite anse fleurie, entre deux saules, le plus charmant port naturel que puisse souhaiter une flottille de canotiers, nous nous fîmes conduire chez le curé du village.

C'était un homme encore jeune et parlant le latin le plus élégant qui se soit jamais épanoui sur la lèvre fleurie d'un monsignor en cour de Rome. Il nous reçut avec la plus courtoise hospitalité, fit apporter du vin et du tabac, ordonna de remiser la voiture et de faire mettre les chevaux à l'écurie.

« Je sais bien ce qui vous amène, dit-il en nous versant comme bienvenue un verre d'excellent tokay. Vous venez pour voir mon miracle...

— Est-ce qu'on le voit toujours? demanda l'officier.

— Toujours, répondit-il; il ne manque jamais.

— Je vais appeler mon custode, » poursuivit-il en frappant sur son verre avec son couteau.

La porte s'ouvrit; mais, au lieu du personnage aux yeux baissés, au front luisant, au geste onctueux et à la mine béate, que l'on rencontre parfois dans les presbytères et autour des églises, nous vîmes entrer un jeune homme bien découplé, au regard vif et aux vives allures, qui frisait sa moustache. Le custode était un vrai housard, habillé d'une veste courte à brandebourgs brillants, et qui devait servir la messe militairement.

« Attila, lui dit le curé (Attila ! quel nom pour un custode !), nous allons voir la sainte.

— Plaise à Votre Révérence ! j'ai déjà la clef. »

Nous nous dirigeâmes immédiatement vers l'église.

« Franchement, me dit le curé, est-ce que la réputation de notre chère comtesse est allée jusqu'en France ?

— Monsieur le curé, vous m'embarrassez... Est-ce qu'il n'est jamais permis de mentir ?

— Jamais, monsieur, même dans les meilleures intentions.

— Eh bien, non ! et c'est ce matin que j'en ai entendu parler pour la première fois à monsieur, répondis-je en montrant l'officier.

— Et vous a-t-il conté son histoire ?

— Non, répondit celui-ci, j'ai préféré laisser à mon compagnon de voyage le plaisir de l'entendre de vous-même.

— La comtesse Sophie Bosnyak, reprit le curé avec un sourire de satisfaction, est l'objet d'une grande vénération, presque d'un culte, chez tous nos paysans. Première femme en son vivant du palatin Wesselengi, elle habitait à un mille d'ici son magnifique château de Strecsno. Sophie était un de ces tendres cœurs, aimants et doux, qui s'attachent... et que l'on brise. Le palatin était un homme, c'est-à-dire un cœur inconstant et léger ; et, après ces premiers mois enchantés toujours par la possession nouvelle, il oublia sa femme et se détourna vers d'autres amours. La comtesse pleura tout bas et pria. Un soir, pensant à ses malheurs, elle s'était endormie dans les larmes. Bientôt son sommeil fut ravi par une vision brillante : au milieu d'un vol d'anges adorateurs elle reconnut Notre-Dame, pareille à l'image devant laquelle chaque matin elle s'agenouillait dans le petit oratoire de la montagne. Elle se réveille, descend du lit, et, pieds nus, le bâton du pèlerinage à la main, malgré l'horreur de la nuit et la rafale aiguë de la tempête, elle part pour l'humble ermitage et va remercier celle dont le sourire bénit et console.

« Le lendemain Wesselengi revenait, mais c'était un autre homme. La flamme des constantes amours brûlait dans son cœur et ne devait plus s'éteindre. La comtesse Sophie fut dès lors la plus heureuse des femmes, parce qu'elle était la plus aimée. Chaque année, au jour anniversaire du cher retour, elle recommençait son pieux pèlerinage.

« Enfin elle mourut dans son bonheur, et on l'enterra au pied de l'autel où si souvent elle avait prié. Cinquante ans plus tard, pendant les guerres civiles du Rokocgy, la chapelle de Strecsno fut détruite et le tombeau violé. Respecté par la mort, le corps intact de la comtesse avait gardé la fraîcheur et le doux éclat de la vie. On la transféra dans mon église au milieu d'un immense concours de peuple, criant Noël et miracle! Depuis lors, bien que Rome ait oublié de la béatifier, Sophie chez nous est invoquée comme une sainte. »

Nous arrivions à la porte de l'église comme le curé achevait son histoire. Deux ou trois paysans, qui nous avaient suivis de loin, demandèrent et obtinrent la permission d'entrer avec nous. Le custode-housard, qui marchait devant, son trousseau de clefs à la main, nous conduisit tout d'abord vers une petite chapelle latérale, assez semblable à la *Chiesa de Loretto*. Le curé prit les clefs, ouvrit deux grilles, puis un cercueil de bois peint, et nous aperçûmes, reposant sur des coussins, une femme vêtue d'une robe de soie noire, le visage contracté de rides, les mains et les pieds durcis et momifiés, mais en certaines parties du corps gardant toujours la molle flexibilité de la vie. Le prêtre ôta sa calotte et murmura à demi-voix une prière à laquelle les paysans à genoux répondirent par un retentissant : Amen! Amen!

« Eh bien, que pensez-vous? me demanda l'Autrichien; est-ce un miracle?

— Je ne discute jamais ces questions, lui répondis-je. La foi est libre. Mais je crois pour mon compte qu'à ces chères mortes tant aimées il ne faut donner que l'immortalité de nos regrets; gardées dans le souvenir, embaumées dans nos larmes, comme avec des parfums, elles demandent par leur bouche muette et leurs mains jointes que l'on respecte leur dernier sommeil, jusqu'à l'heure où nous viendrons dormir près d'elles...

— Oui, répondit l'officier, tout cela est très-sentimental ; mais le palatin dort avec sa seconde femme, et, sans nous, la pauvre comtesse Sophie serait tout à fait abandonnée ! »

Le brave curé nous ramena bientôt à son presbytère et nous fit une douce violence pour nous contraindre d'accepter chez lui l'hospitalité la plus généreuse. Deux grandes Slowakes, aux tresses blondes et aux pieds nus, mirent assez prestement le couvert, et le repas fut aussi cordial qu'abondant. Nous parlâmes beaucoup de la France et de la Hongrie. Le curé était un vrai patriote, et le disait avec beaucoup de franchise à l'officier, qui défendait fort habilement l'Autriche. La soirée se passa en longues causeries familières et presque intimes, et il était déjà tard, quand notre hôte nous conduisit lui-même à nos belles chambres lavées à la chaux, au parquet couvert de nattes, au lit moel-

leux, dont les draps, pour être cousus au matelas, n'en étaient pas moins de la plus rassurante blancheur.

Nous repassâmes une seconde fois, le lendemain, sous les murs du château de Strecsno, en évoquant la douce mémoire de la charmante palatine. Nous ne retrouvâmes plus son ermitage détruit par la barbarie de la guerre ; mais toute la paroi de la montagne était semée d'ossements de moutons, de veaux et de lièvres mêlés aux débris de grandes roches, sur lesquelles des milliers de corbeaux se livrent à leurs affreux festins. Effrayés à notre approche, ils se lèvent avec des cris rauques, nous poursuivent de leurs clameurs, volent au-dessus de nos têtes, nous couvrent de leur ombre, nous enveloppent de leurs tourbillons noirs, nous chassent, pour ainsi dire, de la montagne qui est à eux, et enfin rassurés retournent à leur proie. Une des routes les plus sauvages que j'aie jamais vues en Europe nous conduisit bientôt, à travers des escarpements et des précipices, jusqu'aux roches maudites qui s'élèvent au milieu même du fleuve, soudainement interrompu : c'est là que jadis une belle et noble jeune fille, Marzyta, victime des injustes cruautés d'une marâtre, chercha sa délivrance dans la mort. Elle n'y trouva point le repos, et chaque nuit son âme, pareille aux feux errants, voltige au-dessus de l'abîme, comme pour éblouir et fasciner le marinier qui passe... Parfois une voix plus douce qu'un soupir exhale sa plainte entre les roseaux murmurants.

Les Slowaks, comme les Magyars et comme les Turks leurs voisins, placent leurs cimetières au bord des routes, assez loin de l'église, hors du village. Parfois un calvaire les décore, et une petite chapelle offre son discret asile à ceux qui viennent penser aux morts et prier pour eux. Çà et là quelque tombe de pierre, avec une épitaphe pompeuse, porte témoignage contre la vanité des défunts ou l'orgueil de leurs héritiers. Mais le plus souvent, sur l'humble gazon, on n'aperçoit qu'une petite croix de bois sans nom, à demi renversée et qu'aucune main ne relève. On dirait que le pauvre mort, sous la terre comme sur la terre, a trop longtemps occupé sa place et qu'il se hâte de la céder à quelque nouvel arrivant. Ombragés de frênes et de tilleuls, abrités par les montagnes, bordés et comme voilés d'un rideau flottant de peupliers, ces cimetières de village sont la grâce mélancolique et le charme rêveur de ces routes solitaires.

Nous nous engageâmes bientôt dans l'étroite vallée de Wratna, où l'on pénètre en s'aventurant sur la passerelle d'un moulin, dont une cascade magnifique, honteusement emprisonnée dans une écluse, fait tourner la meule de granit. Involontairement je songeai à ces belles captives dont les mains royales, enchaînées par la victoire, préparaient jadis la couche et le dîner du soldat vainqueur.

La vallée de Wratna, comme celle de Szulyon, est bordée de chaque

côté par des roches tendres que la main du temps a façonnées avec une fantaisie et un caprice inépuisables. La base des rochers présente les images monstrueusement variées de la nature vivante. On se croirait dans quelque immense basilique de l'époque romane, dont l'architecte, tourmentant son modèle, a fouillé les murailles d'une main inquiète et fiévreuse. Les sommets, au contraire, aériens et légers, se dressent comme une forêt de clochetons et de pinacles, au milieu desquels un torrent grondeur roule son écume et ses murmures.

Ici nos quatre chevaux ne nous suffirent plus, et nous dûmes prendre un renfort pour franchir la montagne qui sépare les deux grands systèmes des Karpathes, entre lesquelles la vallée du Waag est encaissée pendant cinquante lieues.

Les Karpathes jouent un rôle important dans la géographie physique de l'Europe orientale. Les anneaux de leur vaste chaîne, scellés dans le granit et le gneiss, séparent la Hongrie et la Transylvanie de la Gallicie, de la Pologne et de la Moravie. Dans leurs replis presque inaccessibles, au sein d'une nature âpre et sévère, elles abritent des populations qui ne doivent rien à la civilisation européenne. A part certaines formules du symbole chrétien, elles sont aujourd'hui ce que leurs pères étaient au lendemain de l'immigration tatare. A mesure que l'on marche vers le nord et vers l'est, les Karpathes présentent au voyageur de plus sérieux obstacles. Il semble qu'elles refusent de dévoiler leurs mystères, et que, par des difficultés renaissantes, elles s'efforcent de décourager la curiosité du touriste. Le col de Pupor, dans lequel nous sommes engagés maintenant, est d'un si vif escarpement, que c'est à peine si notre attelage de six chevaux, soutenus par la voix, excités par le fouet du postillon à pied, parvient à faire une lieue en une heure, avec une voiture légère et deux personnes sans bagages. Le fond de la gorge est occupé par la rivière même, qui semble l'avoir creusée; la route la côtoie et suit ses détours, comme si elle partageait son lit. A droite et à gauche, les roches pointent du sol ou se suspendent aux flancs hérissés de la montagne. Tantôt elles nous montrent leur dos rugueux ou leur front chauve et nu; tantôt elles se cachent et disparaissent sous la végétation sombre des montagnes, cyprès et pins mêlés aux cèdres. Les troupeaux qui, dans ces gorges désolées, paissent l'herbe rare des vaines pâtures sur la lisière des bois, ne ressemblent plus aux grands bœufs blancs du Hansag, ou aux moutons mérinos que ramènent chaque soir dans leurs étables les deux mille bergers du prince Esterhazy. Les bœufs des Karpathes sont toujours petits et presque toujours maigres, fins de membres, le poil long et toujours prêt à se relever comme une bourre. Comme taille et comme aspect, je les comparerais volontiers au *black cattle* du Gaëls, dans les îles Hébrides et dans les Highlands d'Écosse

et d'Irlande. Quant aux moutons, ils ont l'ossature puissante, la laine épaisse et longue, mais rude et dure, la corne forte, tournée en spirale et piquée en avant comme une vrille. Leurs gardiens hâves portent autour des reins un sayon de poil de chèvre et jettent sur leurs épaules une peau d'ours ou de loup noir.

Quand on a franchi le col de Pupor et que l'on descend la pente orientale, les chevaux d'eux-mêmes reprennent le trot, et la voiture, sans secousses, roule sur une route unie. Le comté d'Arva possède en effet les meilleurs chemins de toute la Hongrie, soit qu'il trouve une abondance plus grande de matériaux plus convenables, soit qu'une administration plus fortement centralisée imprime aux travaux une impulsion plus égale.

On court pendant deux ou trois heures sur cette belle route sans rencontrer une seule trace de présence humaine, jusqu'à ce que l'on arrive au petit village de Parnieza, presque entièrement habité par des Juifs.

Les enfants d'Israël ont pris, depuis soixante ans, un remarquable développement en Hongrie. Le dénombrement de 1785 en accusait 75,089; en 1805, on en trouvait 127,816; aujourd'hui l'on en compte près de 300,000. Je doute que la progression ait été plus rapide en Égypte. En Hongrie, comme en beaucoup d'autres lieux, les grandes transactions commerciales s'opèrent par la main de Juifs, et l'on peut dire qu'ils possèdent la fortune mobilière du royaume et les meilleurs instruments de crédit. Je comprends donc qu'ils se réunissent et se pressent, pour ainsi dire, dans les centres importants où ils trouvent le déploiement de leur discrète et silencieuse activité. Mais en vertu de quelle loi secrète, ou par quelle invincible force attirés, viennent-ils s'entasser dans un misérable canton perdu pour l'industrie, et, au point de vue commercial, absolument nul? Est-ce, du moins, pour y trouver une protection plus assurée ou une loi plus clémente? Où les voit-on se rassembler de préférence? Est-ce en France ou en Angleterre, au sein d'une civilisation connue pour son respect des personnes? Non : c'est en Hongrie où on les hait, en Pologne où on les oppresse, en Turquie où on les rançonne! Quoi qu'il en soit de leurs motifs, ils occupent une partie notable du comté d'Arva, où ils se mêlent plus qu'on ne le désire à la population rurale. On les distingue facilement, moins encore par leur costume, que par leur physionomie aiguë, mélange de ruse et de crainte, d'astuce et d'humilité. Ils sont assez mauvais cultivateurs et plus mauvais bergers; aussi, privés dans ces déserts de toute espèce de commerce, ils mènent une vie qui devient un problème insoluble même pour leurs plus proches voisins.

Dans cette portion vraiment reculée de la Hongrie, la plupart des auberges de campagnes sont tenues par ces Juifs, et ils inspiraient à

mon compagnon une répugnance tellement invincible, que je ne pus obtenir de lui qu'il y entrât une seule fois. Presque toujours il faisait remiser la voiture sous une sorte de hangar placé dans la cour, et qui porte le nom d'*Alas*, où il se ménageait de son mieux un gîte pour la nuit. Parfois j'en faisais autant, parfois aussi je m'établissais bravement dans la maison. C'était souvent impossible : ces maisons n'avaient qu'une seule chambre de voyageur envahie par la famille trop nombreuse de l'hôte, avec laquelle je ne me sentais le désir de rien partager. Quand la famille se contentait de ses propres appartements, je trouvais dans la chambre une demi-douzaine de paysans attablés autour d'un pot de bière ou d'une bouteille de silowitz, criant, chantant, fumant, crachant... Ils se retiraient vers neuf ou dix heures, et, à travers une atmosphère épaissie par les nauséabondes vapeurs de la pipe, j'allais en tâtonnant vers le lit : le lit, c'était une boîte de sapin de quatre pieds carrés, posée par terre, et où l'on ne pouvait tenir qu'en se ployant en cerceau. Que l'on ne me force pas maintenant d'analyser la composition de ces couchers compromettants. Je me contenterai de dire que d'ordinaire je retournais la boîte, et que je couchais sur le bois du lit. Le mobilier échappait à la critique des lois somptuaires et à toute espèce d'impôt sur le luxe : c'était tout simplement une table et deux bancs, rien de plus — mais absolument rien! Pas de rideaux aux fenêtres, pas même de rameaux, de feuillée, ou de paille répandue, comme en Suède et en Norvége, sur la terre nue et inégale — c'était le sol même qui nous servait de parquet. Quant à l'approvisionnement du caveau de l'office et du garde-manger, il peut se résumer en trois mots : du pain noir, du sel et de l'eau-de-vie de grain. Si vous voulez autre chose, ayez soin de l'apporter avec vous : c'est, du reste, ce que font les Hongrois, qui bourrent de provisions leurs voitures de voyage : on dirait des fourgons du train. Je raillais d'abord cette façon trop anglaise de se mettre en campagne ; j'ai depuis été forcé de convenir qu'elle était à peu près indispensable dans certains cantons à qui ne voulait pas mourir de faim.

Les Juifs que j'ai rencontrés parmi les Slowaks vivent avec eux dans un état d'hostilité latente, et vis-à-vis de l'étranger se tiennent sur un pied de défiance soupçonneuse. Il est difficile d'en tirer un renseignement utile et positif, et leurs informations ne doivent pas être accueillies sans critique.

Parfois, au fond de ces repaires sombres, au milieu de cette misère presque honteuse, s'épanouit et rayonne la fleur éclatante de beauté de quelque lointaine cousine de Ruth, de Rachel ou de Rébecca. On pense à un beau lis né sur du fumier. Elle, cependant, parée de sa grâce, riche de sa jeunesse, elle éclaire cette ombre du rayon de ses yeux; ses longues mains blanches, dans leurs mouvements souples, semblent

obéir à la mesure d'un rhythme harmonieux, et l'opulent diadème de cheveux noirs qui ceint son front de neige vous fait rêver tout bas que ce n'est point la couronne d'or qui fait les reines.

La plus grande partie du comté d'Arva est la possession domaniale d'une puissante famille du nom de Thurzo.

Sur les quatre-vingt-dix-sept villes et villages qu'il renferme, le dernier héritier du nom en possédait quatre-vingt-deux pour sa part. Il n'a laissé que des filles ayant des droits égaux. Un morcellement était presque inévitable. On a réussi cependant à l'éviter; les biens indivis forment une masse administrée par une régie qui remet à chacun sa quote-part de revenu net. Ces quatre-vingt-deux villes et villages ne rapportent guère que trois cent mille livres de rente.

Je n'ai rien à dire de la petite ville d'Arva, bâtie sur une jolie rivière portant le même nom, qui s'endort sur un lit de mousse et de fleurs, à l'ombre fraîche de ses grands arbres; comme toutes les villes, comme tous les villages de ce district montagneux, elle ne connaît d'autre carrière que ses forêts, et comme pierre de taille n'emploie que le tronc de ses sapins, qu'elle n'équarrit point. — Mais, au lieu d'isoler et de séparer leurs maisons, comme on fait dans le nord de l'Europe, les habitants d'Arva les rapprochent et les réunissent par l'extrémité des poutres, faisant saillie aux angles, en manière de pierre d'attente. Les maisons s'appuient ainsi les unes contre les autres et se soutiennent. Le pignon sculpté se tourne vers la rue, les deux ou trois étages d'auvents superposés se rétrécissent en pyramides et se reculent, et les statues des saints qui les surmontent profilent dans l'air leurs longues silhouettes amaigries. Le soir, vues d'un peu loin et dans la perspective, ces rues, d'un aspect étrange, arrivent à une puissance d'effet pittoresque vraiment saisissante.

Le château d'Arva, qui domine la ville, est comme la pointe du rocher, en forme de cône, sur lequel il est posé. Le cône, assez irrégulier, se compose de trois terrasse en retraite, sur chacune desquelles on a bâti un étage du château.

A vrai dire, ce sont trois châteaux placés les uns au-dessus des autres. De grands escaliers extérieurs, dont la rampe douce monte avec le rocher, conduisent de l'un à l'autre. Ce château sans seigneur tombe en ruine; mais, à travers les ravages du temps et de l'incendie, on aperçoit encore sur les quatre murs la trace des grandes fresques qui en avaient jadis décoré le pourtour. La Hongrie peignait ses châteaux comme l'Italie ses palais, comme l'Allemagne les maisons de ses riches bourgeois.

On montre dans l'épaisseur d'un de ces murs un trou de deux pieds de diamètre, où Mathias Corvin fit enfermer un archevêque de Kalocza, qui, par une faute d'attention dans la copie d'un traité passé

avec les Turks, fins diplomates, avait porté un véritable préjudice à la couronne. Le violent monarque, le frappant du poing, formula sa condamnation avec ce jeu de mots, moitié hongrois, moitié latin, que l'histoire a conservé et qu'il faut traduire des deux langues : « *Arva fuisti, Arva eris*, et *ex Arva morieris ;* « tu étais orphelin, te voilà abandonné, *et* tu mourras dans Arva. » Il y mourut en effet, après cinq années de tortures. Louis XI fut plus clément pour le cardinal la Balue.

Le sol du comté d'Arva est assez aride, son climat sévère : il ne faut pas lui demander le riche trésor des moissons dorées. On cultive principalement le chanvre et le lin. Le chanvre d'Arva, supérieur à celui de Russie, est fort recherché de l'amirauté anglaise ; le lin, filé et tissé dans la chaumière du paysan, donne une toile fine, souple et forte, dont le débit ne s'arrête pas à la Hongrie, car elle est fort recherchée des Turcs, et on la trouve jusque dans le harem du Grand-Seigneur.

Le détour que nous fîmes pour regagner la vallée du Waag nous amena sous les ruines de Likawa, l'ancien domaine où Jean Corvin, fils naturel de Mathias, oublia, dans les douceurs de la vie privée, qu'il eût pu porter un sceptre et monter sur un trône.

Un peu plus loin, nous trouvâmes la petite église de Sainte-Marie, le plus antique sanctuaire du christianisme en Hongrie. Une muraille forte et munie de défenses entoure l'église et rappelle les assauts violents du paganisme contre la foi nouvelle. Des réparations nécessaires, mais trop fréquentes, ont fait disparaître presque toute trace de la vénérable antiquité de l'église primitive, et il ne reste plus aujourd'hui que trois arcades en plein cintre, portées sur des piliers octogones, dont l'ornementation nous offre les figures grimaçantes, les plantes mystiques, les oiseaux symboliques, les monstres et les chimères si familièrement introduits dans l'architecture religieuse par les maîtres byzantins.

A partir de Sainte-Marie nous trouvâmes des chemins tellement impraticables, que notre voiture, malgré sa solidité, menaçait de se briser à chaque pas. Nous la laissâmes à l'auberge d'un petit village nommé Saint-Miklos, que nous avions choisi comme quartier général, pour nos dernières explorations dans ces lointains parages. Une charrette de paysan tout en bois et sans aucun ressort nous mena, de secousse en secousse, jusqu'à la caverne de *Demenfalva*, qui passe pour une des curiosités naturelles de la Hongrie.

On ferait un livre avec des récits de voyages qui n'auraient que le mérite d'être vrais, en ce monde souterrain des cavernes et des grottes, au-dessus duquel passe chaque jour le pied du vulgaire, sans même se douter qu'il existe. La nature n'étale pas ses trésors à tous les yeux : il en est qu'il faut chercher dans le sein de la terre profonde. C'est là

qu'elle a caché ses temples merveilleux, ces palais fantastiques aux colonnes de basaltes, taillées par un architecte invisible, aux statues gigantesques ébauchées dans le pur cristal des roches, aux voûtes de stalactites, dont la Renaissance, avec ses mains prodigues, n'a jamais égalé les magnificences; franchissez ces portiques hautains, ces ogives naturelles jetées sur des abîmes d'ombres comme des arcs de triomphe superbes, passez sur ces parois de marbre où glisse silencieusement le pied des Djinns, des fées, des gnomes et des génies, et tout à coup vos yeux éblouis verront rayonner la veine ardente des métaux, étinceler le feu des diamants ou briller doucement la lueur lactée des opales.

J'ai fait le pèlerinage de tous ces sanctuaires de la nature sur notre vieille terre d'Europe, depuis la grotte de Fingal jusqu'à la grotte d'Azur, depuis la caverne de Skavig à demi noyée dans les brouillards des Hébrides, jusqu'aux dolinas d'Adelsberg, perdues dans les profondeurs du Gabrek, et nulle part ma curiosité ne fut excitée plus vivement qu'à Demenfalva.

L'entrée de la grotte de Demenfalva est un trou de deux pieds, situé à une assez grande hauteur dans le flanc d'une montagne de limestone, dominant une superbe vallée, qui semble n'avoir jamais subi le travail de l'homme. Deux guides nous attendaient à l'entrée de la caverne, deux véritables sauvages, armés de pieux, vêtus de peaux d'ours, coiffés de bonnets pointus, et portant à la main d'énormes torches de cire jaune et de résine. On imaginerait difficilement une mise en scène plus saisissante pour un spectacle plus grandiose.

Les deux guides nous adressèrent bientôt la parole dans une langue gutturale et rauque qui m'était complétement inconnue. — Ils vous disent d'entrer, cria le paysan, tout en attachant ses chevaux au tronc d'un sapin. — Nous entrâmes sous une sorte de vestibule; on alluma les torches et nous descendîmes les trois cents marches d'un escalier roide, taillé dans le rocher. La dernière marche aboutissait à une première cave dont le sol et le plafond étaient couverts de stalactites et de stalagmites plus remarquables par leur nombre que par leur beauté. Nous ne nous y arrêtâmes point. Une échelle, fixée dans le mur par des crampons, à demi brisée et craquant sous le pied, descend jusqu'au seuil d'une sorte de portail bas qui sert d'entrée aux grottes de glaces.

Ce qui vous frappe tout d'abord, c'est une stalagmite de sept ou huit pieds de haut, limpide et claire comme le plus pur cristal. — L'eau qu'elle reçoit incessamment du toit se congèle en la touchant, et sa masse va montant et grossissant, lentement, mais toujours. D'autres colonnes, mais en formation de stalactites, descendent au contraire de la voûte vers le sol. Le sol lui-même, en certaines places, est une masse de glace compacte ; en d'autres, c'est une agglomération de

petits cristaux irréguliers. On dirait des gouttes d'eau, gelées une à une et rapprochées; et c'est probablement ainsi que cet étrange parquet s'est formé. Dans les autres grottes qui succèdent à celles-ci, la glace prend des formes variées; tantôt c'est un portique de colonnes minces, élégantes et frêles; tantôt c'est une rangée de piliers majestueux; ici vous trouverez de grands plis, largement froncés, à cassure abondante; là de fines draperies, dont la grâce légère semble défier les imitations de l'art le plus habile; plus loin, ce sont tous les caprices de l'ogive, toutes les ciselures de la Renaissance. — Mais la plus étrange curiosité de cette grotte, c'est une cascade gelée en tombant.

Au milieu de ces éclatantes décorations du temple de la nature, l'illumination des torches produit les effets les plus étranges. Tantôt leur vive lumière pénètre le cristal limpide des colonnes et des pendentifs, et elle semble s'enfoncer en tremblant dans des profondeurs claires; tantôt les mille facettes irrégulières des petits prismes la brisent et la renvoient de toutes parts en scintillements qui éblouissent, comme ces beaux lustres de Venise dont les girandoles prismatiques font briller une étincelle à chaque pointe, lancent un rayon de chaque angle, et secouent, en se balançant, des gerbes dénouées de lumière.

Le sol des grottes de Demenfalva n'est pas composé de glace uniquement; on y trouve aussi, par endroits, séparée ou mêlée à la glace, une sorte de limaille calcaire, comme si la nature passait indifféremment d'une formation à l'autre. D'autres cavernes succèdent à la grotte de glace, et l'on peut marcher plus d'une heure, au milieu d'une forêt de piliers et de colonnes, dans une série de galeries si larges et si hautes, que la lueur des torches s'en va mourant avant d'atteindre leurs limites qui restent dans l'ombre indécise. Le sol de ces cavernes est d'abord couvert d'une fine poussière, que le pied soulève; bientôt c'est une sorte de boue blanche dans laquelle il enfonce et que l'on appelle ici *du lait de montagne;* mais ce lait devient si abondant et si profond, qu'il faut s'arrêter avant d'avoir touché le dernier mur de la dernière grotte.

On ne sent pas un souffle de vent dans toute la caverne, et la flamme des torches monte perpendiculairement dans l'air immobile. Le froid n'est pas aussi intense qu'on le pourrait croire tout d'abord, et le niveau du mercure oscille dans le tube entre O et — 1°.

Le peuple, dont l'âme toujours crédule parce qu'elle est toujours jeune se passe difficilement du merveilleux, donne à ces grottes le nom de *Grottes du Dragon*, et prend les fragments de stalactites qui roulent sous ses pieds pour des ossements de victimes; mais je crois qu'ici la vérité est plus grande que la fiction, et la nature au-dessus de la poésie. Je me trompe : ici la nature est la poésie même.

Louis Énault.

POÉSIE ALLEMANDE

LES MINNESINGER DU XIIE ET DU XIIIE SIÈCLE

Walther von der Vogelweide.

A la poésie héroïque et primitive qui célèbre les hauts faits de toute une race et semble s'échapper de son sein comme un même cri, succède chez tous les peuples une autre poésie qui découle de l'inspiration individuelle[1]. Après les expéditions guerrières, ces premiers pas des nations au sortir du berceau, surviennent des temps moins turbulents, plus sereins, des rayons de soleil après l'orage, et dans ces rayons vivifiants apparaissent des hommes dont la voix ne résonne plus pour célébrer une victoire ou maudire une défaite, mais pour exalter une joie ou pleurer une douleur. Le lyrisme éclipse le génie de l'épopée; un chant poétique n'est plus l'écho d'une passion et d'une clameur communes, mais l'expression d'un sentiment tout personnel. Quand Pindare composait ses vers au bruit des chars olympiques, la Grèce récitait depuis de longues années l'*Iliade*, et la figure d'Homère, exhaussée par les temps, était déjà grande à l'égal des dieux.

Les *Nibelungen* ont été l'*Iliade* de l'Allemagne. Pleines d'aspirations sauvages, d'aventures inouïes, de luttes immenses et continuelles, elles suffirent à charmer, tant que l'Évangile lui manqua, son imagination amante du merveilleux. L'Allemagne, assise à l'ombre de ses épaisses forêts, trouvait un plaisir mêlé d'épouvante et d'orgueil à s'entendre conter, dans un rhythme sonore, les marches terribles d'Attila, les exploits du fabuleux Sigefrid, la vie du roi de Frise, Hettel, perdu dans les glaces du Nord, ou les conquêtes de Rother le Lombard. Un peu plus tard, elle s'éprendra des légendes chevaleresques de Charlemagne, applaudira aux coups d'épée du paladin Roland, et viendra s'étonner ou sourire autour de cette fameuse Table ronde où trônait Artus. Aux jours que nous allons essayer de peindre, la scène a changé;

[1] J. Grimm. *Altdeutscher Meistergesang*, p. 141.

les derniers vestiges de barbarie ont disparu, l'art chrétien a pris son vol et, du haut des cathédrales gothiques, inspire une nouvelle race de poëtes. Les chanteurs d'amour (Minnesinger) se montrent et terminent par un hymne de tendresse ces rudes concerts dont nos oreilles sont assourdies pendant la première période de la littérature germanique, parce que le fer y fait plus de bruit que l'homme. Presque inconnus en France, nuls cependant ne sont plus dignes d'être mis en lumière. Nuls ne méritent davantage qu'on secoue pour eux la poussière des bibliothèques, qu'on s'arrête devant ces manuscrits du moyen âge, sorte de vitraux mystérieux où l'esprit se joue au milieu des fleurs enluminées et de l'éclat capricieux des arabesques [1].

Contemplons d'ensemble cette famille païenne de héros germains, si fière de sentir encore ruisseler dans ses veines le sang d'Odin, superbe, fougueuse, indomptable comme lui, natures étranges qui semblent nées du choc des armes comme l'éclair du choc des nuages : partout nous y trouverons à admirer ce qu'admirait lui-même Tacite, lorsqu'au déclin de sa vie, ne trouvant plus dans Rome que des crimes à narrer et des débauches à flétrir, il détournait loin du triomphe des Césars sa pensée d'honnête homme, allait demander la vertu aux barbares, et découvrait chez les aïeux de notre Clovis un sentiment dont Homère n'avait point parlé, que Virgile n'avait point connu, le sentiment de la grandeur de la femme. La femme, chez les Germains, n'était pas une esclave comme en Asie, un modèle de statue comme en Grèce, une nourrice de futurs légionnaires comme dans le système impérial. Aux peuples du Nord, déshérités du soleil, elle était apparue radieuse, souveraine, presque divine. Quand il revient, le soir, épuisé de fatigue, glacé de froid, le guerrier teuton, dont les pieds ont tout le jour foulé les broussailles ou la neige à la poursuite de la bête fauve, reconnaît bien moins une forme humaine qu'une figure céleste dans celle qui l'attend au seuil de la cabane, amoncelle pour lui dans le foyer les éclats odorants du sapin, lui verse l'hydromel dans la coupe, et le berce jusqu'à l'heure du sommeil par des récits de combats, des avis lumineux, des hymnes en l'honneur de ses pères. C'est elle qui tisse ses vêtements, c'est elle qui bande ses blessures, c'est elle qui lui fait pressentir dans ce monde les délices de la Walhalla. Aussi n'hésite-t-il point à reconnaître dans la femme quelque chose de surnaturel, *aliquid sanctum et providum*, pour parler comme l'historien des Annales. C'est trop peu d'en faire sa compagne, il la proclame la reine

[1] Consulter pour les sources : *Minnesinger*, Bibl. imp., section des manuscrits. Hagen, 3 vol. in-4. — Wilhelm Grimm, *Die deutsche Heldensage*. — Wachler, *Geschichte der Litteratur*, 2e vol. — Vilmar, *Geschichte der deutschen national Litteratur*. — Simrock Uhland, *Walther von der Vogelweide*, etc., etc.

de sa destinée. Sur ce front fier et pâle, qui s'incline pour le relever dans sa détresse, c'est trop peu de poser un baiser de reconnaissance, il enlace une couronne de prophétesse. Dans ces yeux bleus et limpides, qui l'animent au péril, qui le suivent à travers la mêlée, qui le saluent de loin lorsqu'il reprend le chemin du foyer, son imagination naïve voit des horizons infinis, des inspirations d'en haut. Il lui confiera ses projets de guerre, les discours dont l'assemblée a retenti, les vengeances qu'il médite. Il la consultera sur l'avenir et l'écoutera avec plus de foi que l'Athénien inscrivant sur ses tablettes les vers improvisés par la sibylle de Delphes. Plus tard, alors même que les ans auront courbé son corps comme un arc et rendu sa tête aussi blanche que les pins chargés de frimas, si elle a quitté la terre avant lui, son souvenir soutiendra ses pas jusqu'au bord du tombeau. Près d'expirer, il s'écriera encore avec Sigefroi, l'Achille des *Nibelungen*, frappé à mort par l'épée d'un traître :

« De la vie, je ne regrette rien tant que Kriemhild, la jeune fille que j'ai tant aimée, la jeune fille qui m'a donné sa foi. En abandonnant la vie, je ne forme qu'un souhait ; qu'elle soit traitée selon son rang et selon ses vertus, lorsque je ne serai plus là pour veiller sur elle... Et maintenant, je m'en vais là-haut rejoindre mon père et mes hommes. »

Une race chez qui les femmes sont entourées de respect et d'une sorte d'amour religieux recèle des trésors merveilleux de force et d'enthousiasme. Elle est déjà grande ; elle n'attend pour monter qu'une impulsion, qu'un souffle, car elle a des ailes. Il ne manque à ses traits puissamment accentués qu'un peu de cette grâce, de cette lumière qui, répandues sur le visage d'un peuple, révèlent de nobles aspirations, au lieu de l'ardeur des combats et de la soif du sang, premières passions ou plutôt premiers instincts des sociétés qui commencent. Cette œuvre de perfectionnement ne s'accomplira pour elle qu'à la voix du Christ. Mais, du jour où cette voix viendra lui donner l'élan, l'arracher aux ombres de ses chênes sacrés, aux mystères d'un culte déshonoré par les sacrifices humains, du jour où la loi nouvelle viendra enflammer son cœur en achevant de le purifier, et accomplir au delà de ses rêves, en lui montrant, au sommet du paradis chrétien, une fille de la terre, glorifiée et radieuse pour avoir mis au monde le Roi des rois, cette noble race secouera sa sauvage poussière, tournera son regard vers le ciel, et célébrera, non plus seulement l'amour terrestre d'autrefois, la beauté d'une créature, mais cette beauté et cet amour que l'Évangile a fait connaître au monde.

On ne saurait assez admirer comment le riche limon de la nature germanique est devenu statue sous la main hardie de l'inspiration chrétienne. Une poésie toute brillante de jeunesse a pris l'essor vers les

cieux. Elle nous apparaît dans son plus vif éclat, au douzième et au treizième siècles. Elle a pour instrument une langue souple, naïve et sonore, dont les accords tantôt mâles et fiers expriment de fortes pensées, tantôt vibrent comme les cris de la passion, et quelquefois exhalent une suavité si tendre, qu'on les dirait recueillis sur la lèvre d'un séraphin. Le sentiment que nous avons signalé avec Tacite au fond du cœur allemand renaît, mais sous une forme infiniment plus parfaite, et l'on écoute avec ravissement ce chœur de poëtes, groupés sous le nom de *Minnesinger* (chantres d'amour), qui passe à l'horizon élevant sa voix mélodieuse au-dessus des flots du Rhin.

Les Minnesinger ont une physionomie à part. Ils tranchent à côté des anciens bardes, ces esprits belliqueux, que l'on se représente aisément l'orbe du bouclier sur la bouche, cheveux épars, entonnant des refrains farouches dans la poussière des mêlées, assis le soir du combat sur des cadavres amoncelés, animant Hermann au carnage des légions de Varus, ou bien encore appuyés contre un arbre sacré, en face d'Attila au berceau, annonçant des destins formidables au fléau de Dieu qui vagit dans une corbeille. Ils n'ont rien de la galanterie savante des troubadours provençaux, chevaliers couronnés de roses, courtisans folâtres des princesses et des châtelaines, dont la lyre insouciante et frondeuse vibre plus souvent sous le bon plaisir de la reine d'un tournoi qu'en l'honneur de la Reine des anges. Ils ressemblent encore moins aux successeurs de nos trouvères épiques, à cette engeance bourgeoise, railleuse et fine, chez qui le mot pour rire et le proverbe sont tout et l'idéal une plaisanterie. Rarement ils offrent, dans leurs écrits, ces tableaux licencieux, jamais cette mélancolie fiévreuse, caractère du romantisme moderne. Les Minnesinger chantent tout bonnement la nature avec la candeur des petits enfants qui s'élancent en souriant dans les bras de leur mère. Ils font leurs chefs-d'œuvre comme le moissonneur fait sa gerbe, sans y songer; ils sèment des perles sur tous leurs chemins, et ne se retournent pas pour voir s'ils sont suivis de cette glaneuse qu'on nomme la postérité. Ils sont voués à Dieu, à la Vierge, aux femmes, à la patrie. Une passion jeune et tendre les anime et pénètre leur parole d'une sorte de parfum; mais cette passion est candide, et, loin de rechercher le bruit des villes ou le faste des cours, elle est amoureuse de solitude, de recueillement et de mystère.

« Çà, amenez-moi, s'écrie un preux dans ses adieux à sa maîtresse, amenez-moi mon destrier. Ma bien-aimée m'ordonne de quitter mon pays, et je m'éloigne et je m'en vais chevaucher au loin pour lui plaire. Mais je t'en supplie, ô ma bien-aimée, je t'en supplie, que personne au monde ne sache que je t'ai donné ma foi et que tu m'as donné la tienne... Fais comme l'étoile du soir, jeune fille, fais comme l'étoile du soir qui se voile sous les

profondeurs des cieux, fais comme elle lorsque mes pas retentiront près de toi : détourne tes yeux sur un autre, de sorte qu'aucune pensée ne surprenne nos pensées, aucun regard le secret de nos âmes. »

Des traits pareils reviennent à chaque page. La voix du monde les effraye, la marche des passants les inquiète comme les oiseaux dans la saison des nids. De cette pudeur aimable naît je ne sais quel charme auquel on ne tente pas de se soustraire. Ils sont simples, ils sont vrais plus qu'on ne saurait le dire. Leur esprit se remplit sans cesse de pensées riantes et limpides. Quelques-uns ont continuellement le regard tourné vers les joies d'en haut, ou semblent ravis en extase devant une apparition céleste, tels que ces beaux chérubins d'Angélique de Fiésole, déployant leurs ailes blanches sur un fond d'or qui figure la lumière du paradis. Ceux-là ont fait un vœu, revêtent l'armure et la croix, s'élancent à travers les mers, et rapportent à la jeune fille qui les attend des exploits en cadeau de noce, un cœur fidèle et des vers nouveaux sur un rhythme oriental. D'autres s'arrachent aux distractions frivoles, vont s'adosser par un soir d'automne à un rocher battu des vents, et là courbent un front pensif sur les détresses politiques de leur temps, sur les couronnes qui glissent et se ramassent dans le sang, sur la barque de Saint-Pierre environnée de tempêtes, sur les peuples qui gémissent et se demandent avec effroi entre quelles mains ils doivent remettre leurs destinées, de celles qui portent le glaive ou de celles qui s'appuient sur la croix. La plupart ont un style qui leur est propre, une douleur de prédilection, des tournures originales, une idée dont ils s'éprennent aussi bien que de leur dame. Chez tous domine un profond sentiment religieux auquel viennent se rattacher toutes les variétés de sentiments subalternes, rêves joyeux, extases, mélancolies profondes, ainsi qu'on voit autour d'un père vénéré se jouer sous mille aspects une troupe de gracieux enfants, différents d'expression comme de nature.

Nobles et chevaliers, ils n'errent point de hameau en hameau, de ville en ville, comme ces vieillards aveugles, pâles rapsodes des Nibelungen, qui charment encore, au douzième siècle, les peuples de l'Allemagne. Les Minnesinger sont de trop illustre lignage pour chanter ainsi. Novateurs dans un siècle turbulent, ils ont été les premiers à sentir qu'un hymne d'amour vaut bien un bardit de guerre. Suivis de pages qui portent un jour une harpe, le lendemain un bouclier, ils cherchent les sites pittoresques et les larges ombrages pour s'y inspirer, les cours fastueuses et les auditoires d'élite pour y trouver la gloire.

Le plus souvent ils nous apparaissent errants dans les châteaux qui alors étendaient au loin la terreur sur les campagnes, aujourd'hui en-

sevelis sous le lierre, à peine reconnaissables par leurs débris, rougeâtres amas de pierres et de ronces où se dressent çà et là quelques tours en ruines qu'on prendrait volontiers pour des urnes échancrées pleines de cendres et d'ossements. De temps à autre ils se montrent en Souabe, dans les plaines de Franconie, en Autriche et jusqu'en Bohême, où Wenceslas, nouveau Denis, tient à honneur d'accueillir ces hôtes fantasques et même de les égaler. D'ailleurs les Augustes ne manquent pas à nos Virgiles; l'empereur Henri, Conrad le Jeune, Othon, marquis de Brandebourg, un second Henri, marquis de Misnie et tant d'autres, Minnesinger eux-mêmes, tiennent ouvertes pour eux leurs portes et leurs mains libérales. Mais rien ne surpassa jamais l'hospitalité d'Hermann et de Louis, duc de Thuringe, époux de sainte Élisabeth, heureux prince que la Providence a choyé comme un enfant gâté, puisqu'elle lui donna pour femme un ange, pour cour des chantres d'amour, pour tombeau une croisade. Autour de lui, et grâce à lui, nous assistons à une scène unique peut-être dans l'histoire des lettres. Au sein d'une salle magnifique, à la Wartbourg, tout ce que l'Allemagne renferme de génie poétique se trouve rassemblé. Là, à des intervalles égaux, ces rois allemands de la gaie science se lèvent tour à tour et chantent en s'accompagnant de la lyre. Ces tournois d'un genre nouveau attiraient la foule et les grands. Là surgirent des renommées qui vivent encore, là s'enfantèrent des poëmes recueillis par l'admiration des peuples, conceptions vigoureuses dont le moule s'est perdu depuis. Plus tard on fera mieux peut-être, de même jamais. Là nous embrassons d'une seule vue les hommes de ces temps reculés; là nous sommes dans la vraie patrie des Minnesinger. Ils convergent tous vers la Wartbourg comme les rayons vers leur centre. Leurs figures se dressent à nos yeux vivantes, éclairées par ce fanal commun, et nous distinguons à sa lumière (le choix n'est pas chose facile, car leur nombre dépasse cent soixante) ceux dont les ouvrages, les mœurs et les allures ont pour nous plus d'attrait.

Qu'on ne s'attende pas à trouver en eux des savants. Non, nous l'avouons en toute humilité, la plupart ont beaucoup plus étudié dans les camps que dans les livres. S'il faut en croire la tradition, ils ne savaient ni lire ni écrire; écrire, selon les idées répandues alors, n'étant que l'attribut des ignorants qui n'ont pas appris à parler; la misérable occupation des moines, pauvres hères, incapables de donner un coup d'épée, bons tout au plus à voler aux nobles leur place en paradis. N'allez pas leur demander, comme à des sectateurs de saint Thomas, dans quelles règles fatales et diverses doit s'envelopper le raisonnement pour ressusciter à l'état de syllogisme, c'est-à-dire dans combien de prisons ingénieuses il est possible de renfermer la raison humaine sans qu'elle soit à l'aise dans aucune. Ne les interrogez ni sur

la pierre philosophale, ni sur la nécromancie, ni sur aucun des sujets qui passionnèrent les érudits de cette époque. Ils n'en ont nul souci. N'abordez même qu'avec une extrême réserve la question de la littérature antique, grecque et romaine : tous, à de rares exceptions près (Godefroi de Strasbourg en est une), pourraient recevoir la leçon d'un écolier de quatrième.

Les chanteurs d'amour n'ont pas de seigneurs suzerains en littérature. Ils ne relèvent que de Dieu et de leur propre génie. Ils s'élancent dans des sentiers nouveaux ; si ces sentiers paraissent environnés d'abîmes, c'est qu'ils sont toujours élevés. Recherchons les traces des *Minnesinger*. En nous attachant à leurs pas, nous traverserons l'Allemagne en sens différents pour la mieux connaître ; et nous espérons, à la fin de notre course, pouvoir décliner le jugement arrogant de Peyre Vidal, ce troubadour provençal, qui, nonchalamment couché aux pieds des oliviers de sa brûlante patrie, et jaloux sans doute de ses confrères en poésie de l'autre côté du Rhin, s'écriait un jour avec un dédain presque espagnol :

Alamans trob deschausitze vilas,
E quan neguns se feing d'esser cortes
Ira mortals e dols e enois es,
E los parlars sembla lairar de cas
Perqu'ieu ne vuelh esser senhors de Frisa
C'auzis tot jorn lo glai dels enoios.

« Les Allemands sont aussi rudes que grossiers. Si l'un d'eux, par hasard, se mêle d'être aimable, il y a de quoi en mourir; leur langue est un hurlement de chiens continu. Aussi n'ai-je nulle envie d'être seigneur au pays de Frise pour entendre tout le jour des cris discordants tels qu'en poussent les suppliciés. »

De tous les Minnesinger, il n'en est pas qui mérite mieux son titre de chanteur d'amour que Walther von der Vogelweide (Gauthier de la Prairie des Oiseaux). Nul ne réunit à un degré plus éminent la grâce et l'énergie, la vérité et la profondeur, le sentiment national et la ferveur religieuse, l'originalité du style et la hardiesse des conceptions. Nul n'a été plus franchement fils de son siècle par son ardeur à se jeter en avant dans tous les conflits, par son audace à se risquer sur tous les torrents d'idées et de passions, torrents formidables dont la source est entre les mains de Dieu, qui charrient les intelligences, les précipitent, les entrechoquent, et parfois font chavirer même les plus grands peuples, après les avoir ballottés comme de faibles barques. Aucun n'a plus aimé et sa patrie et sa foi, et sa dame et les croisades, toutes les belles choses en un mot. C'est pour cela aussi que nous l'aimons

avant tous, et qu'impatient d'arriver à notre préféré nous faisons pour lui ce que faisaient les paladins pour percer jusqu'à un héros dans les joutes : nous ne tenons pas compte de l'ordre des combattants.

Walther de la Vogelweide nous a laissé mille détails sur sa vie, sur ses goûts, sur ses œuvres, sur ses voyages ; mais, après n'avoir rien négligé pour faire connaître son caractère, il semble prendre un malin plaisir à nous laisser ignorer sa naissance et son berceau. Il en est de lui comme de ces oiseaux qu'on entend chanter, que l'on voit voltiger, courir sur le bord des ruisseaux, bâtir des nids, égayer tous les feuillages, sans que personne puisse dire d'où ils viennent, quelle mère les a nourris, quel coup de vent les a apportés. Quoi qu'il en soit, Walther apprit l'art des vers en Autriche, où le duc Frédéric, surnommé le Catholique, encouragea ses premiers pas, et lui prêta ces lisières de la protection princière qu'invoquent partout les talents à leur début. Frédéric mourut en revenant de croisade, le 16 avril 1198, et cette perte laissa un vide immense dans le cœur du jeune homme, qui se trouva tout à coup sans appui, ce qui veut dire trop souvent sans espoir. Il porta le deuil de son patron couronné, non-seulement sur son manteau, mais, comme il nous le raconte lui-même, sur ses traits et dans tout son être. « Je marchais auparavant droit et superbe comme une grue, » dit-il dans son pittoresque langage ; « mes pas sont, à l'heure qu'il est, devenus lents et traînants comme ceux d'un paon. » Ce désastre amena Walther à la cour de Philippe de Hohenstauffen, prêt à devenir empereur en dépit du duc Berthold de Zœhringen et de Bernard de Saxe. Se mettre à la suite d'un tel prince, c'était s'aventurer au milieu des écueils politiques et des fureurs des partis. Le poëte s'y mêla à la manière des esprits d'élite, pour les dominer. Henri VI a rendu le dernier soupir, et déjà les compétiteurs au trône se heurtent autour de son cadavre. Les épées se croisent au-dessus de son cercueil, non pour lui faire honneur, mais pour se disputer ces insignes dont la mort le dépouillait la veille : sur cette tombe à peine fermée retentissent des clameurs furieuses, luttent ces ambitions sanguinaires et avides dont les instincts semblent les mêmes que ceux des oiseaux de carnage. L'Allemagne gémit. Elle sait trop par expérience combien il en coûte de sang et de souffrance pour enfanter un nouveau maître. Personne n'ignore qu'à cette époque, des princes ennemis, batailleurs et cupides, la secouaient comme une *urne* dont, à force de violences, ils espéraient faire sortir leur nom ; qu'après s'être épuisée d'or pour armer les bras de ces bourreaux, menacée par l'étranger sur sa frontière, elle était, pour surcroît de malheur, en disgrâce auprès de Rome ; que le Saint-Siége s'irritait de voir les Hohenstauffen, ces prétendus continuateurs de Constantin, qui au lieu de protéger attaquaient l'Église, apparaître sans cesse en Italie, y traînant à leur suite la terreur

et la servitude ; que l'Allemagne enfin, terrifiée par des excommunications incessantes, gémissait en outre sous le talon des armées qui se disputaient ses campagnes. Mais ce que l'on ignore, ce qu'on ne saurait assez admirer, ce sont les efforts de Walther de la Vogelweide pour conjurer la tempête.

Entendez sa voix sonore et puissante qui s'élève au milieu de ce tourbillon, et demande, avec une naïveté sublime, pourquoi ces cris, pourquoi ces fureurs, pourquoi ces combats ? Impérialiste, comme tous les Allemands de son temps, Walther se tourne vers Philippe, la seule autorité politique à laquelle il ait foi pour sauver l'État qui chancelle :

« J'étais assis sur un rocher... Perdu dans mes pensées, j'avais ramené l'un de mes genoux sur l'autre, j'y avais appuyé mon coude et ma tête s'inclinait de côté dans ma main droite. Et je me posais cette question avec angoisse : Comment donc doit-on vivre en ce monde ?... Près de moi murmurait l'onde d'un ruisseau ; les poissons coulaient avec l'onde, et tout autour ce n'étaient que campagnes, forêts, feuillages, roseaux, gazon. J'avais devant les yeux tous les êtres qui rampent sur la terre ou qui volent dans les airs, et je vous dis, créatures de Dieu : Il n'y en a pas une parmi vous qui vive sans haïr ! Depuis la bête sauvage jusqu'au vermisseau, il y a combat, combat à mort. Les oiseaux mêmes se livrent la guerre ; mais au moins les animaux ont un but. Ils cherchent une nourriture vivace, faute de laquelle ils périraient. Mais au moins ils reconnaissent des souverains, un droit de force ; les uns dominent et les autres servent... Ah ! malheur à toi, pays d'Allemagne, malheur à toi ! dans quel état m'apparais-tu ! Voilà maintenant que le moucheron veut élire son roi ! voilà que ton honneur s'en va déclinant ! Ah ! renais à la gloire, pays d'Allemagne, renais à la gloire ! Les petits fronts couronnés ne rêvent qu'agrandissement. Les misérables princes t'oppressent comme dans un étau [1]. A toi, Philippe, de ceindre le diadème et de les forcer de reculer... A Rome, mes oreilles n'ont entendu que mensonges. Là, deux souverains faisaient le métier de tromper, et de là s'est élevé un conflit épouvantable tel que n'en ont point contemplé nos pères, tel que n'en verront jamais nos fils. La discorde se mit entre les prêtres et les hommes du siècle. Vit-on jamais calamité pareille ! L'âme et le corps étaient frappés de mort. Les prêtres combattaient vaillamment, mais les hommes du siècle valaient plus par le nombre. Tour à tour ceux-ci ont déposé l'épée, tour à tour ils l'ont reprise. Ils ont porté la main sur l'étole, ils ont envoyé en exil qui bon leur semblait et n'ont oublié qu'un seul, celui qui l'avait mérité. Alors on porta le trouble dans la maison du Seigneur. Et j'entendis dans le lointain, au fond d'un cloître, de grands gémissements. C'était un solitaire qui versait des larmes et qui lançait vers Dieu son cri de douleur : O désolation ! Le fils de saint Pierre est trop jeune pour son fardeau ! Christ, sauve ton royaume ! »

[1] Othon le Welphe, Bernard de Saxe, Berthold le Riche.

N'est-ce point là un cri à la façon de Dante? N'est-ce point là le même sentiment d'amertume qui soulevait la poitrine du créateur de la *Divine Comédie*, lorsque, détournant des splendeurs du paradis et des flammes de l'enfer sa prunelle ardente, il la reportait sur les misères de sa patrie, et composait ces vers sombres :

« Hélas ! la nuit est plus noire que jamais sur les villes d'Italie, et saint Pierre, regardant le Vatican où siége un pontife coupable, s'écrie : Ma place, ma place, ma place est vacante devant le Fils de Dieu. »

. . . . . Il luogo mio
Il luogo mio, il luogo mio, che vaca
Nella presenza del figliuol di Dio.

Tout à l'heure nous avons entendu la plainte du Jérémie pleurant sur les malheurs de sa Jérusalem. Walther fait maintenant un retour sur lui-même, oublie un instant les désastres de sa patrie, et, repliant sa pensée sur ses rêves qui se sont dissipés, sa jeunesse qui s'est enfuie, ses bonheurs qui se sont envolés, ses années qui ont disparu, il s'adresse en même temps aux ruines de son cœur, et termine le chant par ces paroles pleines d'une douce mélancolie :

« O tristesse ! Par où s'est-elle dispersée la gerbe de mes années? Tout ce après quoi je soupirais, qu'était-ce? Il semble que par-dessus tout cela j'aie fait un somme, car j'ai tout oublié. A l'heure qu'il est, j'ai secoué le sommeil, et cependant tout ce qui m'était familier jadis, comme ma main droite l'est à ma gauche, m'est devenu étranger. Les hommes, et jusqu'à cette contrée où mon enfance a grandi, me montrent un visage que je ne reconnais plus. Pour moi, c'est comme s'ils n'étaient pas. Ceux-là qui jouaient avec moi quand j'étais petit, ils sont aujourd'hui infirmes et vieux. La campagne gît devant moi déserte, la forêt est tombée sous la cognée. Il n'y a que le ruisseau qui coule toujours comme il coulait. Et, lorsque je remonte vers quelques-uns de ces jours de délices, évanouis pour jamais, c'est comme si je frappais dans la mer. Le gouffre se referme, et je murmure avec un redoublement de douleur : Hélas ! hélas ! »

Il suffit de parcourir les fragments qui précèdent pour s'apercevoir que l'on chemine à côté d'un esprit ailé. Ces plaintes annoncent une tendre et magnifique nature. Ce n'est pas par des éclats de joie qu'un homme donne la véritable portée de son génie. La gaieté jaillit des parties superficielles de l'âme, la douleur seule apprend à en sonder les profondeurs.

Mais les tristesses ne sont pas éternelles, et d'heureux événements vont éclaircir le front de Walther que nous avons laissé contemplant du haut de son rocher l'Allemagne, dont « l'*honneur va déclinant.* » Philippe vient d'être élu roi, et voilà notre songeur qui se relève en

battant des mains pour assister au couronnement du souverain, dans l'ancienne ville de Mayence. Walther a retrouvé sa gaieté. Il voit avec ravissement le prince qu'il aime chevaucher triomphalement au milieu des petits princes qu'il n'aime pas, des barons dont les épées vont dormir enfin dans le fourreau, des prélats qui courbent la tête devant l'excommunié de l'évêque de Sutri[1]; perdu dans la foule ébahie, il se mêle au cortége, se penche, regarde, inquiète les hommes d'armes et admire comment la couronne germanique avec ses vieilles pierreries sied bien à une tête charmante, presque enfantine, encadrée de cheveux blonds. « L'éclat de ces diamants et l'éclat de cette jeunesse semblent se sourire, » s'écrie-t-il ; et, en effet, c'étaient la grâce et la jeunesse enchâssés dans un des plus anciens diadèmes du monde par ces orfévres fantasques, l'élection et le hasard.

Mais Walther a déjà quitté Mayence pour voir les fêtes de Noël à Magdebourg. Là nouvelles splendeurs et partant nouvelles descriptions. Philippe est, à ses yeux, plus grand que jamais. Philippe s'avance à la vue de l'Allemagne éblouie, revêtu solennellement du manteau des empereurs, tenant d'une main le sceptre de Charlemagne, de l'autre, sa jeune épouse, une fille de la Grèce, née sous le beau ciel d'Orient, dans le palais de Constantinople. La beauté d'Irène, assise près de lui sur un trône, apparaît au poëte si radieuse, que, pour la mieux célébrer, il dérobe à l'écrin des comparaisons mystiques des joyaux jusqu'alors réservés à la mère du Sauveur. Désormais on saura qu'elle était pareille à la Vierge Marie, rose sans épines et colombe sans tache, c'est-à-dire comme jamais femme mortelle n'a été. Jamais on ne verra non plus pompes et cérémonies pareilles à celles de Magdebourg; notre poëte en est enivré et son pinceau retrace brillamment les spectacles qui se déroulent autour de lui.

Tout à coup Walther s'arrête : il n'est plus question d'étincelantes armures, d'équipages armoriés, de vaillants coups de lance, de louanges à l'empereur. Sa main par hasard a pressé son escarcelle, et l'escarcelle résonne comme une outre vidée. Il se met à réfléchir qu'il est noble et chevalier, mais peu riche. L'ode alors tourne à l'épître, et certes Clément Marot, dans sa lettre à François Ier, ne déploie pas plus d'élégance et de finesse. Il s'adresse à Philippe et le semonce à outrance. Il lui montre le peuple qui s'attend à voir retomber sur sa tête en rosée de trésors et d'honneurs l'amour qu'il lui a voué. Décidément, pour un prince, Philippe n'est pas généreux ; il ignore combien les largesses rehaussent les qualités et la fortune. A l'imagination féconde du poëte les exemples ne manquent pas. Ici, c'est Alexandre le Grand

[1] L'évêque de Sutri avait excommunié Philippe de son propre chef, sans l'assentiment du pape. L'excommunication fut levée quelque temps avant le sacre.

dont les coffres-forts étaient toujours ouverts à tout venant et auquel, en revanche, tous les royaumes furent départis. Là, c'est Richard Cœur-de-Lion, dont la rançon ne fut taxée à si haut prix, qu'à cause de son universelle réputation de libéralité[1]. Enfin, Saladin, qui mériterait d'être sauvé, bien qu'infidèle, seulement pour avoir inventé la maxime : « Les mains des rois devraient avoir des trous. » Philippe de Hohenstauffen, à ce que dit l'histoire, mit si bien à profit la leçon du chantre d'amour, que des immenses États légués par ses pères il ne lui resta bientôt plus que le nom. Voilà ce qu'il lui en coûta pour avoir voulu singer Alexandre et Saladin, et, ce qui est plus difficile encore, satisfaire un poëte.

Cependant la renommée de Walther grandissait. On parlait de lui le soir dans les châteaux, dans les vastes salles boisées de chêne où les nobles d'alors se réunissaient à la veillée pour raconter leurs exploits, écouter les récits de l'aïeule, ou redire les chefs-d'œuvre des Minnesinger. Il plaisait aux preux grisonnants par sa fière indépendance et son culte pour la bonne terre d'Allemagne; aux jeunes gens par ses élans de tendresse, sa rêverie nonchalante, sa plaisanterie mordante et fine; aux châtelaines et aux bachelettes par des strophes comme celles-ci restées populaires, parce qu'on y sent percer je ne sais quelle émotion vraie qui ravit :

« L'âme d'une femme pure est une brise pleine de parfums enivrants, un souffle embaumé de fleurs; jamais on n'a rien vu d'aussi délicieux dans les airs où voltigent les nuées, sur la terre où s'arrondissent les verts ombrages. Auprès de cette beauté des jeunes filles, auprès de la volupté qu'on éprouve à les admirer, les roses et les lis, lors même qu'ils brillent par une fraîche matinée de mai, sous un voile de rosée dans le gazon, paraissent sans couleur, le ramage des oiseaux semble sans harmonie. Rien qu'à les regarder, les sombres pensées s'envolent, et toute douleur s'apaise dès que l'amour fait errer un gracieux sourire sur leurs lèvres vermeilles, dès que leurs yeux s'illuminent et lancent leurs traits dans ce sol vigoureux qu'on appelle le cœur d'un homme. »

Applaudi et d'humeur vagabonde, il ne pouvait manquer de se sentir attiré près d'Hermann, duc de Thuringe, dont la magnificence était devenue proverbe, l'entourage un cercle poétique, l'hospitalité une gloire, l'ombre une inspiration, dont l'Allemagne enfin peut s'enorgueillir comme Florence de Laurent de Médicis. Walther a beau se lamenter avec effroi de cette foule importune qui se presse autour du prince comme des flots autour d'une île, de telle sorte que le mérite échoue cent fois aux écueils avant d'aborder, du fracas étourdis-

[1] La rançon de Richard Cœur-de-Lion fut fixée à 100,000 marcs.

sant des solliciteurs qui crient plus fort que les moines à l'office : nous nous permettons cette fois de ne pas le croire ou du moins de ne pas le plaindre. Et pourquoi le trouverions-nous malheureux ? Il vient d'être élu poëte de la cour (*hofdichter*), titre qui seul serait de mince valeur auprès de la postérité, mais distinction rare pour le temps, appui glorieux et sécurité brillante. Sans ces deux conditions, les œuvres d'esprit ressemblent à ces enfants de Bohême qu'on rencontre dans la rue, pâles, à peine vêtus et cachant quelquefois, sous une vigueur naturelle, les angoisses de la crainte et de la faim. Ses chansons ont pris une physionomie singulière de prospérité, et dans chacun de leurs refrains nous croyons voir étinceler un reflet de la chaîne d'or du dignitaire. Voyez comme il raille maintenant avec finesse, comme il plaisante avec grâce, au lieu de persifler avec amertume. C'est un symptôme de bonne fortune, car le même homme n'aiguise pas ses flèches de la même façon, s'il les effile sur la borne ou s'il les polit sur les marches d'un trône. Dans le premier cas, les traits sont trempés dans la haine, et la satire revêt un caractère de violence et d'audace ; dans le second, elle est plus spirituelle, moins acerbe, elle affecte certains airs d'heureux augure, et la méchanceté, lorsque méchanceté il y a, au lieu d'une tête de Méduse, ne montre qu'un stylet de parade.

Aujourd'hui c'est un malencontreux bourgeois nommé Gérard que notre minnesinger offre en holocauste à son humeur maligne, et contre lequel il garde rancune. Gérard qui a surpris, caracolant à Eisenach, un des chevaux du *hofdichter* devenu grand seigneur, a saisi au hasard je ne sais quelle arme, pique, fourche ou coutelas, peu importe, s'est précipité sur le superbe animal, et l'a tué. Le protégé du landgrave réclame trois marcs d'argent en dédommagement de cette perte, ce qui semble juste à tout le monde, excepté à Gérard, bien entendu. Il en résulte des discussions burlesques. Le malheureux bourgeois est rudoyé, bafoué, berné comme Sancho lors de son aventure avec les muletiers. Le tout est narré avec un entrain charmant, et assaisonné de reparties bouffonnes. L'accusé allègue, entre autres raisons, pour ne pas payer l'amende, que le cheval dont on lui impute le meurtre n'a mordu la poussière qu'en vertu de la transmission des peines et comme parent d'un autre cheval qui lui a mordu le doigt. Mais le nouveau Lucilius n'a pas encore vidé son carquois ni épuisé sa veine joviale. Cette fois il s'attaque plus haut, il veut en remontrer à l'empereur Othon IV, dont l'avarice le révolte. L'avarice est un des sept péchés capitaux auquel les artistes pardonnent le moins, parce qu'il leur coupe les vivres. L'empereur, comme l'atteste Raumer, était d'une immense stature. « De loin, j'avais mesuré le cœur à la taille, murmure à demi-voix le hardi chantre d'amour ; pour le cœur je n'ai

trouvé qu'un nain. » Dans ses chants ordinairement sévères, ces intermèdes d'enjouement et de malice sont rares. Walther peut bien s'arrêter un beau jour de fête, au bord de la route, le poing sur la hanche, le sourire aux lèvres, et jeter au manant ou au seigneur qui passe, avec un regard moqueur, une allusion piquante. Mais ce n'est là qu'une diversion passagère, et la verge semble blesser ses doigts accoutumés à porter la lyre. Il n'a de l'esprit qu'aux moments perdus, pour ainsi dire, à la dérobée de son génie. Le génie reprend vite le dessus; l'inspiration, un instant effarouchée, revient frapper à sa porte avec son cortége de pensées impétueuses, et l'aigle, étonné d'avoir touché la terre, montre assez à la hardiesse de son vol qu'il n'est pas fait pour elle.

Et certes, à cette époque, ample carrière s'offrait aux ardeurs magnanimes; l'occasion était belle pour élever la voix ou déployer sa force. On n'en était pas, comme au siècle où nous sommes, à chercher un noble courant d'idées pour lancer sa barque; les enthousiasmes n'étaient point embarrassés de leurs ailes, et toutes les existences avaient devant elles deux issues : le dévouement et la gloire à l'ombre de la croix, sous le regard et pour la cause de Dieu. L'Église semblait toucher à l'apogée de sa puissance, car tous les téméraires qui avaient voulu la battre en brèche étaient tombés en poussière. Tous ses ennemis, armés du raisonnement ou de l'épée, philosophes ou guerriers, les Julien et les Attila, avaient depuis longtemps disparu ; ceux-là abîmés dans l'oubli avec leurs volumineux traités de logique et de dialectique, ceux-ci brisés par la Providence, qui, après s'être servie d'eux comme d'instruments, les avait jetés de côté comme des glaives rongés de rouille. L'Église avait ainsi fait sa grandeur avec leur néant, et plus ses adversaires avait été nombreux, plus elle était haute. L'Occident était pavé de ses victoires ; les roues de son char n'avaient plus à redouter la borne des Dioclétien et des Néron. Et cependant elle rêvait au milieu des tombes de saint Pierre et de saint Paul des armements inouïs; elle s'agitait comme une prophétesse et criait partout : Croisade! croisade! C'est que de toutes parts, en Espagne, en Autriche, en Italie, l'islamisme menaçait d'envahir la chrétienté ; c'est que l'œuvre du Rédempteur était en danger; c'est que des milliers d'infortunés se tordaient les bras de désespoir sur les rives de Palestine et demandaient sans cesse au ciel et aux vagues de leur envoyer des sauveurs; c'est qu'alors sans doute il s'enfantait dans l'esprit des papes comme un pressentiment des choses à venir. En eux l'impulsion donnée était manifeste, et l'énergie de bien faire, l'impétuosité de s'élancer vers la Terre sainte, étaient telles, que le Christ lui-même n'eût pas soufflé plus d'ardeur aux fidèles si, soulevant une seconde fois les ténèbres et la pierre de son tombeau, il se fût montré dans les cieux abaissant ses

regards pleins de rayons sur ces peuples impatients de combattre pour sa querelle.

Sans vouloir porter un jugement approfondi sur les croisades, nous demandons seulement si jamais a retenti ici-bas parole plus étonnante que celle qui fut prononcée à Rome au milieu des cendres des martyrs et répétée dans la chrétienté tout entière comme un mot d'ordre descendu du ciel ; si jamais entreprise a eu Dieu plus immédiatement pour but ; dans quelle autre jamais les actions et les vertus tinrent plus de place, les hommes témoignèrent avec plus d'éclat de leur foi et de leurs droits aux récompenses éternelles ; quel effet, par conséquent, elle dut produire sur les cœurs et les esprits d'élite, quelles émulations saintes elle dut créer, quels dévouements elle dut provoquer et combien, pour certains, il dut y avoir de douceur et d'orgueil à se sacrifier en holocauste à une pareille cause. Nous l'avons compris en voyant Walther de la Vogelweide oublier les aventures galantes, les tournois, les fêtes et les dames, se préoccuper ardemment de la conquête de la Terre sainte, devenir prédicateur fougueux et aller, comme Pierre l'Ermite, secouer partout les princes sous la pourpre, l'âme des chevaliers sous la cotte de mailles. Il est admirable lorsque, unissant sa voix à celle des papes Innocent III, Honorius III et Grégoire IX, il rappelle à l'empereur Frédéric que Damiette est perdue; que les oliviers, dont les racines ont bu le sang de Jésus-Christ, ombragent maintenant les cruautés et les sérails des infidèles. Il s'indigne de voir partout, dans les chapelles, ces troncs auxquels la sage prévoyance des descendants de saint Pierre avait donné trois serrures et trois gardiens[1], se gorger de l'épargne du pauvre, de l'argent du riche, et ne servir, en dépit des précautions minutieuses suggérées par le Pontife, qu'à dépouiller l'Allemagne au profit de religieux dont la cupidité se substitue traîtreusement aux expéditions d'outre-mer. Il met les deux mains devant ses yeux pour ne pas être témoin de ces iniquités. La colère lui est montée au front, et, ne sachant enfin à qui s'en prendre sur la terre de toutes ces faiblesses et de tous ces retards, il tourne un regard étincelant du côté du firmament, interpelle les archanges Raphaël, Michel et Gabriel, ces dompteurs de Lucifer, et leur fait savoir qu'ils se tiennent désormais pour avertis qu'il ne les chantera plus, qu'il les tiendra pour tièdes et déchus s'ils ne mettent le poing sur la gorge au démon et ne vengent le Seigneur du ciel de la postérité de Mahomet.

[1] Deux des clefs étaient confiées à des ecclésiastiques; la troisième était remise à un laïque. — « Truncus statuatur concavus, tribus clavibus consignatus, in « quo viri et mulieres eleemosynas ponant, in terræ sanctæ subsidium conver- « tendas secundum dispositionem eorum quibus fuerit hæc sollicitudo com- « missa. » (Extrait de la bulle d'Innocent III.)

A chaque appel du chantre d'amour Frédéric tressaillait; ces instances continuelles pour presser son départ agissaient sur lui comme un remords. Il essayait de se faire illusion à lui-même par d'inutiles préparatifs, épousait Iolande, héritière des rois de Jérusalem, et allait jusqu'à prendre ce dernier titre; puis, lorsqu'on l'interrogeait sur le jour où il devait s'embarquer, il répondait : demain! ce grand refuge des impuissants, de telle sorte que « *le cher voyage d'outre-mer* » était de plus en plus différé. Les prétextes ne manquaient pas, comme toujours. C'étaient les États d'Italie qui relevaient la tête et l'épée; c'était l'Allemagne qui, désolée par la bataille de Bouvines, n'était point d'humeur et de force à s'en aller guerroyer contre les mécréants. Les vaisseaux destinés à la traversée pourrissaient dans les rades. Walther de la Vogelweide désespéré tente un dernier effort. Il s'adresse au prince, comme envoyé du ciel, lui montre encore une fois tant de flots de sang chrétien répandu devant Damiette (8 septembre 1221), la gloire et la couronne éternelles qui l'attendent, lui représente qu'il porte deux puissances impériales dans son écu, la vertu de l'aigle et la force du lion, devant lesquelles l'infidèle doit tomber la face contre terre. Walther n'est pas écouté. Le pape Honorius s'épuise en vains efforts; les roulements de tonnerre des excommunications ne sauraient ébranler cette obstination étrange. La croisade est remise à deux ans, c'est-à-dire indéfiniment ajournée. A partir de ce moment, le poëte ne se tourne plus vers les grands de ce monde, dont les oreilles semblent fermées, dont l'esprit semble possédé du vertige. Une profonde douleur l'a saisi. Il commence à redouter la mort, maintenant qu'elle doit l'enlever avant que ses yeux aient contemplé la terre où naquit le Rédempteur. Il s'attriste à la pensée que tous les rêves s'en vont en fumée, même les plus généreux, ceux-là aussi avec lesquels on a vécu de longues années comme avec des amis. Son âme fuit loin des hommes, telle qu'une mendiante rebutée, et s'épanche ainsi dans la solitude en gémissements et en menaces prophétiques :

« L'honneur s'en va loin de la terre d'Allemagne! C'est une honte de voir les riches et les forts rester tranquillement au foyer, tandis que le saint Sépulcre crie vengeance. Ils perdent la récompense du roi des cieux; ils ne verront plus briller sur leurs visages le sourire des hommes et des femmes... Malheur, trois fois malheur sur nous! Nous nous réjouissons mollement sous le soleil d'été au milieu du parfum des fleurs et des concerts des oiseaux; nous pensons à tout, nous aspirons à tout, si ce n'est à la couronne du paradis. Nos oreilles ne s'ouvrent qu'aux murmures des plaisirs. Nous avons chanté comme la cigale; nous avons été fous comme elle et nous n'avons pas écouté la prévoyante fourmi qui nous disait d'amasser pour l'hiver. »

Comment ne pas compatir au désespoir du minnesinger? Sans doute

il est dur à tout âge de la vie de voir disparaître ce que l'on aime et s'envoler les espérances. Mais, lorsque l'avenir promet déjà moins de jours que le passé n'en compte, lorsque les rides commencent à sillonner le front, c'est alors surtout qu'on s'attache aux idées avec lesquelles on a vieilli, qui ont pris possession de nos cœurs comme des aigles de leurs aires. C'est alors que souffrent surtout les hommes qu'ont passionnés des rêves ardents, de hautes et brûlantes aspirations. Lorsque, arrivés aux portes du tombeau, ils se retournent sur le seuil, et qu'embrassant d'un regard leur carrière presque achevée ils s'aperçoivent que le but sans cesse s'est retiré devant eux, que l'édifice qu'ils voulaient élever reste sans couronnement, et qu'après tant d'efforts généreux, mais impuissants, la vie leur échappe, on conçoit que la mort, dont ils se sont joués tant de fois, leur devienne amère alors, et que, du bord du précipice ouvert sous leurs pas, ils poussent ce cri de douleur : Je m'endors aujourd'hui sans avoir contemplé ce que j'ai désiré depuis mon enfance; mes paupières se fermeront sans que le bonheur s'y soit posé. J'ai vécu sans pouvoir jamais m'appuyer sur cette joie après laquelle j'ai soupiré comme après une épouse. Les puits se remplissent, les berceaux reçoivent les enfants qui naissent, les abîmes finissent par se combler. Moi, je suis resté vide. Comme un oiseau farouche, le bonheur que j'appelais a fui devant moi, et je mourrai demain! — A des angoisses si poignantes, il ne s'offre que deux issues : le désespoir ou le ciel.

Walther, le chantre d'amour, n'était pas encore un vieillard. Mais il souffrait, et il en était arrivé à ce point où, à force d'avoir espéré, on n'espère plus. Il avait longtemps médité, longtemps célébré par avance la conquête du saint Sépulcre; il se retrouvait entouré de déceptions et d'indifférents. Il courba la tête devant le Seigneur; le Seigneur le bénit et sécha ses pleurs. Dût-on nous accuser d'exaltation comme le poëte, nous croyons que là-haut des anges de consolation tiennent sans cesse penchées vers la terre des urnes pleines de baume qu'ils versent dans les âmes désolées. Walther l'éprouva. Bientôt il chevauchera dans les plaines de la Syrie. Il oubliera ses peines au bruit des armes chrétiennes brandies sous le ciel d'Orient. Il se reposera à l'ombre de ces vieux palmiers dont les feuillages ont ombragé la douleur sacrée de David et la sagesse enfantine de Salomon. Il ira s'asseoir près du torrent de Cédron par les belles nuits étoilées, et murmurer ses chansons allemandes le long des fontaines où jadis les filles des patriarches venaient emplir leurs cruches d'argile et s'arrêtaient, au retour des pâturages, pour regarder boire leurs troupeaux. Alors, s'il vient à se souvenir de ces jours où, cent fois repoussé, il errait de palais en palais, saisissant le manteau des princes pour y attacher la croix, il remerciera Dieu, car il aura triomphé, car à

ses regards apparaît Jérusalem, la première dame de ses pensées.

Au mois d'août 1228, l'empereur Frédéric, mettant enfin le pied sur le navire qui l'attendait depuis si longtemps, s'élançait à travers les mers, abordait, déployait fièrement ses enseignes, et, le 27 mars 1229, entrait, à la tête de la croisade, dans la capitale de la Judée. Le dimanche suivant, le fastueux conquérant se couronnait de ses propres mains dans l'église du Saint-Sépulcre ; Hermann de Salza, grand-maître de l'ordre teutonique, haranguait l'armée, et Walther, perdu dans la foule agenouillée, chantait sans doute au fond de son cœur un hymne tel qu'en laissèrent échapper les lèvres de Siméon le jour où il lui fut donné de presser contre sa poitrine, de contempler dans ses bras cet enfant divin, la lumière du monde. Walther était heureux : devant lui le jardin des Oliviers, le Calvaire, le saint Sépulcre, à l'entour la multitude en adoration, et au milieu l'empereur germanique debout, l'épée au côté, le diadème au front, puissant, redouté, victorieux. Ses deux rêves étaient réalisés : rêve de chrétien, rêve de Gibelin : c'en était beaucoup pour un jour. Dieu favorisait singulièrement notre héros pour cumuler en sa faveur de tels spectacles.

Aussi le minnesinger retrouve-t-il pour célébrer la Syrie, tout l'enthousiasme de ses vingt ans : « Je n'ai jamais rencontré pays plus étonnant, plus splendide, plus merveilleux, dit-il, et cependant j'ai parcouru bien des pays. » Des tableaux qui l'enchantent, sa pensée revole naturellement à l'Europe et aux fidèles de sa patrie qui sont restés dans leurs foyers. Ses vers deviennent aussitôt acerbes de tendres qu'ils étaient, et flagellent sans pitié. Il exhale sa profonde indignation contre tous ces seigneurs, tous ces rois, toutes ces femmes qui, depuis la Seine jusqu'à la Muhr, depuis le Pô jusqu'à la Drave, oublieux de l'honneur et de la foi, ne songent qu'à augmenter leurs richesses, à la grande honte de l'empire romain. Puis le patriotisme allemand, reprenant le dessus, fier de sa nation, il s'écrie plaisamment : « Oui, les peuples qui, de l'Elbe et du Rhin, s'étendent jusqu'à la Hongrie, sont plus vertueux et plus beaux qu'aucun autre peuple du monde ! »

Notre minnesinger était revenu dans sa patrie, le front bronzé par le soleil du Levant, l'oreille fatiguée du tumulte des armes et des vagues, mais heureux d'avoir rempli sa tâche. Jeune, il avait affronté les orages; à l'automne de la vie, il chercha les ombrages mélancoliques, les recueillements du foyer, les bonheurs tranquilles que réserve l'amour. Son âme n'est plus ce torrent qui remplit l'Europe du bruit de ses bonds impétueux; c'est un lac où les passions, au lieu de susciter des tourmentes, ne font plus que soulever harmonieusement des ondes de lumière. Que le poëte de cour, le belliqueux instigateur des expéditions en Terre sainte, ne nous fasse pas oublier le chantre d'amour

dans sa vie privée. Voyons si, au fond de ce cœur d'élite, la douceur était au même diapason que l'énergie.

A cet âge où l'œil brille d'enthousiasme, Walther de la Vogelweide avait distingué une jeune fille de race illustre, et belle entre toutes les jeunes filles. Devant elle, il abaissa longtemps son front, le plus fier de l'Allemagne, et longtemps il ne fut pas aimé. Le cœur de cette femme était aussi difficile à obtenir qu'une croisade. Les plaintes de Walther sont empreintes de la grâce la plus suave:

« Si Dieu l'avait permis, si elle l'avait voulu, je lui aurais fait un bouquet de tous les astres et de toutes les étoiles. Mais elle ne me regarde pas, et je ne sais que faire pour la toucher. Savez-vous, jeune fille, que le jour où je cesserais de vous célébrer, mille cœurs vous maudiraient? Car mes vers réjouissent tout le monde; et certes il y a bien du temps que je me tairais, si de bonnes âmes ne me détournaient pas de ma vengeance. Vous n'ignorez point que je ne respire que pour vous aimer, que je ne mourrai que pour vous... — Ne me laissez pas vieillir douloureusement ainsi... — Si vous consentez à m'aimer, personne ne vous louera mieux que moi, de telle sorte que l'on dira tout autour de nous : Il n'a jamais mieux chanté, et qu'on vous bénira... Près de vous je serais comme un petit enfant. Un seul regard me rendrait muet, lorsque je desserrerais les lèvres pour parler; et quelle serait ma joie si vous me fermiez la bouche avec un sourire! »

Puis il nous trace son portrait et nous la montre comme une créature unique sur laquelle la Providence a rassemblé tous ses dons. Rien n'est doux comme de contempler son visage plus merveilleux que la voûte étoilée du ciel. Que de bienfaits n'a-t-elle pas prodigués à Walther sans le savoir! C'est elle qui lui a révélé qu'un homme estimé d'une femme belle et pure ne doit jamais oser commettre une mauvaise action. C'est elle qui donne des ailes d'archange à ses songes pour faire planer son génie au-dessus de la terre. Elle écarte les serpents de ses sentiers; son souvenir l'ombrage sur les routes. Qu'on ne lui demande pas comment elle se nomme; personne ne le saura. Elle s'appelle *Clémence* et *Rigueur* : avis aux curieux. Malheur à ceux qui viendraient le distraire quand il rêve à elle; il ne voit pas, il n'entend plus. Il la supplie de laisser un peu de liberté à son esprit, pour qu'il aille la chanter à la cour devant les seigneurs et les chevaliers, devant les comtes et les électeurs de l'empire, devant la reine du dernier tournoi. En vérité, elle devrait bien lui permettre, la cruelle jeune fille, de venir s'asseoir à côté d'elle, pour qu'il puisse la supplier et l'admirer encore souriante, la tête inclinée. Car sa parole est du bonheur, car la pudeur sur sa joue est la rose sur les lis, car son salut du matin ressemble à ces concerts d'oiseaux dont les murmures tombent des tilleuls touffus sur les bleuets et les trèfles verts. C'est à cause

d'elle qu'il s'est éloigné de toutes les autres femmes, et, s'il les honore encore, ce n'est que parce qu'elle est femme elle-même...

Ne semble-t-il pas qu'entre la manière des minnesinger allemands et celle des troubadours, il y a toute la différence qui sépare le Pérugin, maître au pinceau chaste, aux extases célestes, aux profils angéliques, sorte de rêveur aérien dont les doigts remuent à peine assez de matière pour incarner l'idée, et cet éclatant Rubens dont la peinture se montre pétrie de soleil, il est vrai, mais luxuriante, matérielle; éblouissante de coloris, mais le plus souvent sans reflet d'en haut. Aux uns la veine galante et le propos débraillé, aux autres la plainte mélancolique et l'expression voilée; aux méridionaux la désinvolture gaillarde, l'humeur entreprenante, la pompe dans l'image, le plaisir avant tout; aux fils de la Germanie l'aspiration vers l'infini, l'idéal dans la passion, je ne sais quoi de profond et de religieux comme l'ombre des cathédrales. Si ceux-là prêtent à l'amour l'enjouement provençal, ceux-ci allient à ses plus nobles élans la simplicité du cœur, et cette simplicité grave a plus de prix dans les choses de l'âme que l'esprit lui-même.

Un des traits caractéristiques de Walther de la Vogelweide est une faculté surprenante d'exprimer en nuances délicates les perpétuelles fluctuations de l'âme, et jusqu'à ses caprices les plus mobiles :

« Que m'importe après tout que les autres nagent dans l'abondance ou roulent en équipage, elle me plaît telle qu'elle est. Elle est rude comme du satin, noire comme la neige. Blanche et rose, ses longs cheveux blonds relevés en tresse, je la vois, la svelte enfant, s'en allant modestement à l'église, bien voilée, à côté d'autres qui marchent fières et décolletées, pour mieux montrer combien elles ont la peau brune. Ah! si quelqu'un venait à me l'enlever et avec elle tout ce qui me ravit durant la saison des glaces, je lui souhaiterais à celui-là d'entendre les chants de l'âne et du coucou avant l'heure du repas, je supplierais mes amis de venir me presser dans leurs bras pour me la faire oublier. »

Dans la foule de ces confidences amoureuses, aussi remarquables par l'originalité du style que par la grâce des idées, nous avons glané presque au hasard. Personne n'égalait Walther dans l'art de chanter la beauté, et lui-même s'est rendu justice :

« Après le culte de Dieu, dit-il, mon devoir le plus cher a toujours été de célébrer les perfections infinies des dames allemandes, et aucun homme, que je sache, ne les a louées plus magnifiquement que moi. »

Jusqu'ici nous avons pu admirer le talent du poëte sous deux faces : fraîcheur et force; ce sont les deux attributs du jeune âge. Mais, à l'heure où nous arrivons, des cheveux blancs couvrent sa tête, et nous

avons tourné le dernier feuillet joyeux de sa vie. Certains signes funestes, satellites ordinaires de la vieillesse, nous annoncent, hélas! que nous allons bientôt le perdre : de longs cris de tristesse s'échappent de sa poitrine affaiblie. A la manière sombre dont il envisage maintenant la terre, on s'aperçoit que les larmes mettent un nuage devant ses yeux. L'amour et les distractions mondaines semblent désormais céder la place à ces préoccupations plus sérieuses que suscite l'approche de la mort. Si quelquefois il se les rappelle, c'est pour s'en détacher davantage et pour leur adresser des adieux :

« Le monde a changé d'une façon étrange; l'amour marche de pair avec la bassesse et l'on se rit effrontément de la pudeur. Je ne chanterai plus que le monde ne se corrige... Le bonheur s'est envolé. Les jeunes et les puissants ont perdu leur gaieté; les femmes sont devenues aveugles. Elles ne savent plus faire le choix entre les âmes des hommes; elles n'écoutent plus les poésies... »

Il n'y a pas loin des désenchantements à la piété; affranchis des illusions qui le voilent, les cœurs s'élèvent plus librement vers l'infini. Walther sentit qu'il y a de la douceur à descendre vers la tombe quand on s'appuie sur la croix. Dès lors, de triste il devient résigné; vieux soldat des expéditions d'outre-mer, il a compris que la conquête du ciel vaut bien celle du saint Sépulcre. Sur ce versant de la vie où les plus forts cèdent au découragement ou au désespoir, lui se jette dans les bras de Dieu avec une joie de prédestiné :

« Hélas, hélas! répétait-il un jour, que de poisons recèlent les objets dont le charme nous enivre! Le bonheur ici-bas n'est que du miel délayé dans l'absinthe; la figure du plaisir est blanche, rose, et couleur d'espérance; approchez, vous la prendrez pour celle de la mort, tant elle est lugubre. O vous qu'elle avait séduits de loin, vous qui vous êtes égarés à sa poursuite, cherchez votre appui dans le Seigneur. Une seule larme efface les plus grands péchés. Écoutez-moi, chevaliers, car je parle pour vous. N'est-ce point vous qui portez les rudes cottes de mailles et qui balancez sur vos têtes les casques éblouissants? N'est-ce point à vous qu'ont été remis les boucliers et les glaives bénits? »

Quelquefois il médite amoureusement les mystères de la passion du Christ, et alors nous croyons le voir appuyé contre un des piliers de la cathédrale de Cologne, les yeux fixés sur le crucifix ou bien errants sur ces vitraux qui retraçaient en traits lumineux l'histoire douloureuse du Golgotha. Sa parole, jadis légère et brillante, a maintenant des accents graves qui peignent admirablement ses propres souffrances et les angoisses mystérieuses du Rédempteur des hommes.

« Le juif aveuglé dit à son serviteur : Tu vas frapper son cœur de la lance !

C'est ainsi que je veux voir finir son supplice. — La lance se leva pour frapper le Seigneur de tous les mondes. Le soldat avait enfoncé le fer dans le côté de Jésus. Marie tomba sur la terre en poussant un cri déchirant. Elle se sentit défaillir et pâlit; ses oreilles n'entendaient pas, ses lèvres ne remuaient plus. Son cœur, trop plein des agonies du Christ, s'était brisé! La croix commençait à se teindre du sang de Dieu! »

Nous espérons avoir fait connaître suffisamment, avec la physionomie de Walther, les principaux caractères de son génie. Cette étude toutefois ne serait pas complète, si nous ne cherchions à indiquer rapidement l'influence qu'il dût exercer sur ses contemporains. Les poëtes, quoi qu'on puisse dire, sont les rois du monde ; ils ont pour sceptre le levier magique du sentiment. D'une part, ils remuent les masses ; de l'autre, ils règnent sur les rêveurs isolés, sur les cerveaux gros de systèmes. De là leur action immense sur ce double peuple qui s'agite et frémit longtemps encore après qu'une aile puissante l'a touché. Cette omnipotence, attribut des poëtes, Walther l'exerça d'une façon forte et véritablement royale. Foi, mélancolie, souplesse, énergie, douceur, élévation, amour de la patrie, éclat du langage, il avait en gerbes ce que la plupart n'ont qu'en épis ; il pouvait ébranler des portes d'airain, quand d'autres ont à peine assez d'haleine pour effleurer de leurs rimes la description d'un lac ou pour entrelacer les strophes d'une ballade. Indépendant et fier, il ne s'abaissa pas, malgré l'usage du temps, à porter les couleurs des princes qui l'appelaient à leur cour; sa poésie n'endossa jamais la livrée. Recherché partout, admiré des femmes, renommé pour sa fidélité et sa droiture, il avait le don d'entraîner les souverains et les peuples ; et, comme l'architecte du moyen âge, faisant travailler pêle-mêle sous ses ordres serfs et seigneurs à l'érection d'une église, il les employait à élever l'édifice gigantesque de la croisade. L'Allemagne était suspendue à ses lèvres ; ses paroles étaient des oracles. « Je ne sais pas prendre une détermination pour moi-« même, disait-il avec un étonnement naïf, et voilà que la moitié du « monde prête l'oreille à mes discours et me demande conseil. » Les empereurs aimaient à avoir près d'eux le chantre d'amour, à l'esprit enjoué, aux formes élégantes, dont le dévouement chevalesque s'éclairait d'une prudence presque divinatoire. Il était le David de ces Saül et sa harpe chassait les noirs fantômes qui voltigent sans cesse autour du bandeau des monarques. Comme Dante, admirateur passionné de la vieille unité romaine, il rêve pour les successeurs de Charlemagne, non pas seulement l'auréole attachée à leur titre, mais encore les droits et la puissance effective des anciens Césars. S'il déplore l'autorité temporelle donnée par Constantin au Saint-Siége, s'il trouve étrange que les papes osent prescrire des bornes aux pouvoirs du siècle, excommunier sans regarder à la pourpre; s'il les accuse en quelque

sorte de porter toutes les couronnes à leur côté comme un rosaire, ne voyons là qu'ardeur de patriotisme.

Walther a fait du reste ses preuves de bon chrétien. Venu un siècle après Pierre l'Ermite et saint Bernard, sa noble et délicate nature se révolte comme eux au spectacle du vice, et il le flagelle sans pitié lorsqu'il le rencontre masqué sous la bure ou sous la mitre. Ses convictions gibelines n'entament point chez lui le respect dû aux successeurs de saint Pierre; s'il embrasse le parti de Frédéric II, c'est dans l'espoir de réaliser l'utopie politique, et l'importance du but put seule racheter à ses yeux l'indignité de l'homme dans lequel le principe s'incarnait. Au fond sa vénération fut toujours profonde pour cette puissance dont la source lui paraît remonter directement au ciel, non à un croc-en-jambe ou à un coup d'épée, ce qu'il voit arriver trop souvent ailleurs. Sa foi s'incline devant ces vigoureux vieillards, debout au milieu des ruines, montrant aux générations qui se succèdent rapidement autour d'eux, d'une main l'Évangile, roc inébranlable aux assauts des ambitions humaines, de l'autre les catacombes dont ils sont sortis, afin de rappeler qu'ils ne craignent pas la mort.

A Wurtzbourg, dans le cloître du *Nouveau Monastère*, on voyait jadis une tombe sur laquelle penchait un arbre. Lorsque le vent soufflait, les branches de l'arbre effleuraient la tombe et faisaient involontairement penser à la chevelure de la Madeleine, déroulant ses plis sombres sur les pieds du Christ. En écartant les feuilles et la mousse, on découvrait une inscription en latin du moyen âge, gravée sans doute par la main de quelque moine, moins préoccupé de la forme virgilienne que de la frayeur des jugements de Dieu. Elle était conçue ainsi :

Pascua qui volucrum vivus, Walthere, fuisti,
Qui flos eloquii, qui Palladis os, obiisti,
Ergo quod aureolam probitas tua possit habere
Qui legit, hoc dicat : Deus, istius miserere !

C'était l'épitaphe de Walther de la Vogelweide, le chantre d'amour. Sur la pierre qui recouvrait ses dépouilles, à travers les lierres et les grandes herbes, le voyageur remarqua longtemps quatre légers enfoncements remplis tour à tour de terre ou de pluie. Il les eût pris volontiers pour des coupes destinées à recueillir ces couronnes d'immortelles qui seules restent fidèles au génie. Mais, s'il interrogeait la mendiante assise non loin de là sur le bord du chemin, ou le berger qui poussait en chantant son troupeau vers la plaine, il apprenait qu'un Minnesinger des anciens temps avait voulu qu'après lui, chaque matin, les petits oiseaux qu'il aimait pendant sa vie retrouvassent dans ces corbeilles la pâture qu'il ne pouvait plus leur distribuer lui-même. On

respecta son vœu durant de longues années ; mais, un jour, le chapitre du monastère, après avoir mûrement délibéré, décida que la charité du trépassé n'était pas assez méritoire et que désormais on partagerait le pain blanc entre les chanoines au lieu de l'émietter aux passereaux.

Les passereaux désertèrent la tombe devenue soudain inhospitalière et ne vinrent plus caresser de leurs ailes l'ombre inquiète du poëte. La main qui les nourrissait s'était fermée. Ils prirent leur vol vers les granges et les buissons, et firent comme les souvenirs des hommes : ils s'éloignèrent de celui qui n'est plus.

Octave d'Assailly.

LE NOUVEAU MINISTÈRE ET LA DISSOLUTION DE LA CHAMBRE

EN BELGIQUE.

Nul ne s'étonnera de l'intérêt profond et passionné qu'inspire au *Correspondant* tout ce qui touche la Belgique; nul n'y verra une sollicitude exagérée pour une cause étrangère. Ce qui est en jeu dans ce pays, ce sont nos plus pures affections, nos croyances les plus enracinées, nos meilleures espérances. Il y va tout simplement de la religion, de la liberté et de leur alliance, c'est-à-dire de la cause que sert ce recueil, depuis bientôt trente ans, avec une infatigable constance et à travers les fortunes les plus diverses.

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Il y a un an à peine, la Belgique célébrait avec un enthousiasme unanime le jubilé de son émancipation nationale, de sa liberté constitutionnelle, de sa royauté populaire, de sa prospérité croissante[1]. C'était une fête comme le monde moderne n'en avait jamais vue. Le silence affecté des uns, les persiflages dédaigneux des autres, n'en firent que mieux ressortir la valeur et l'effet. Tout y portait l'empreinte du patriotisme, de l'union des partis, de la fidélité aux grands souvenirs de la révolution de septembre 1830 et du congrès national. C'était une sorte d'oasis au sein du triste spectacle que donne l'Europe contemporaine aux fidèles amis du droit et de la liberté. Nous en avons sans doute trop joui! Cette pure et resplendissante lumière s'est promptement voilée. Gardons-nous toutefois de l'oublier ou d'en douter. La vérité et la justice n'en demeurent pas moins éternellement adorables, éternellement désirées derrière les nuages dont les recouvrent sans cesse les passions humaines. Toute prospérité est courte; mais l'adversité aussi n'est pas perpétuelle. Le lendemain de la victoire est presque toujours un jour de mécompte; mais la défaite a aussi son lendemain et sa revanche. On n'est jamais aussi vainqueur ni aussi vaincu qu'on se l'imagine. Ne se laisser ni enivrer par le succès ni abattre par les revers, c'est le lieu commun de la sagesse la plus élémentaire; mais c'est une leçon qu'il

[1] Voir l'article intitulé : *Fêtes de Bruxelles* dans le *Correspondant* du 25 septembre 1856, tome XXXVIII, p. 1069.

nous faut sans cesse recommencer à apprendre; c'est celle qu'il faut surtout tirer des événements récents de la Belgique.

Que s'est-il donc passé? Comment la guerre a-t-elle recommencé, et avec un succès si facile et si rapide pour le faux et pour le mal?

Essayons de nous en rendre compte. Depuis quelques années la marche naturelle de l'opinion, manifestée par des élections régulières aux époques fixées par la Constitution, sans secousse et sans agitation quelconque, avait déplacé la majorité législative, longtemps acquise aux adversaires déclarés des catholiques. La grande solennité du 12 juillet 1856 avait été célébrée sous les auspices d'un ministère aussi conciliant et aussi modéré que possible, mais que l'on a qualifié, en Belgique, de *clérical*, par cela seul qu'il n'a proposé aucune mesure hostile au clergé. En outre, au moment le plus solennel de ces fêtes et devant la foule assemblée, il y eut, entre le roi protestant et le clergé catholique, une rencontre, un élan réciproque de l'un vers l'autre, comme pour sceller l'union contractée et maintenue depuis vingt-cinq ans par le respect scrupuleux de la liberté commune. Ce grand et rare spectacle était fait pour toucher tous les cœurs : il n'en a pas moins déconcerté et profondément irrité les *anticléricaux*. Depuis ce moment leur hostilité est devenue plus active et plus acharnée. Un moment encore on a pu se faire illusion, le jour des obsèques nationales, célébrées, sur la proposition de M. Charles Rogier, en l'honneur du comte Félix de Mérode, de ce chrétien intrépide qui avait tant contribué à créer la liberté belge, et qui, plein de ménagements pour les personnes, haïssait si cordialement et dénonçait si ouvertement tous les genres de fraude et de violence. Mais la lutte, à peine suspendue ce jour-là, reprit le lendemain de plus belle et vient d'aboutir à la retraite du ministère et à la dissolution de la majorité.

On le sait, il existe en Belgique un parti puissant qui se qualifie de *libéral*, et qui ne justifie ce nom qu'en s'efforçant de refuser à ceux qui ne pensent pas comme lui les libertés auxquelles ils tiennent le plus. Ses chefs ont renié ou n'ont jamais accepté les principes qui ont présidé à l'union des catholiques et des libéraux sous la domination hollandaise, et qui ont enfanté l'indépendance nationale et la constitution belge. Parfaitement d'accord sur ce point avec certains publicistes religieux très-écoutés aujourd'hui, ils n'entendent pas concéder à autrui les droits qu'ils réclament pour eux-mêmes. La liberté leur convient, parce qu'ils croient avoir seuls raison ; elle n'est pas faite pour ceux qui se trompent ou qui veulent tromper. Selon eux, le clergé et les catholiques sont dans ce dernier cas : il faut donc faire un choix parmi les libertés garanties par la constitution de 1831; il faut maintenir sans frein la liberté de la presse qui sert surtout aux libéraux; il faut restreindre (en attendant qu'on puisse la supprimer) la liberté de l'ensei-

gnement qui ne sert qu'aux cléricaux; il faut user de la liberté d'association pour assurer le droit de la franc-maçonnerie et des autres sociétés secrètes; mais il faut l'empêcher de devenir, entre les mains des catholiques, une ressource pour le développement de la charité, de la prière et de toutes les vertus qui constituent le frein moral dont une nation libre et démocratique a le plus impérieux besoin. Je serais désolé d'imputer aux libéraux belges des doctrines ou des intentions qui ne sont pas les leurs : mais j'affaiblis ici, bien loin d'exagérer, les déclarations formelles de leurs orateurs et de leurs journaux. Ils sont logiquement conduits, précisément comme les catholiques absolutistes, à regarder comme illégitime la possession, par leurs adversaires, des droits qu'ils réclament pour eux-mêmes; et, quand l'exercice le plus modéré et le plus régulier de ces droits produit, ou simplement annonce la prépondérance temporaire et légale de ce qui n'est pas à leur gré, ils en appellent à la force; et c'est la force, sous la forme répugnante de l'émeute, qui vient, pour la première fois, d'avoir raison du droit et de la liberté en Belgique.

Là est le vrai mal dont il ne faut ni altérer ni atténuer la portée. Il n'est pas dans la perte du pouvoir par les catholiques; le pouvoir leur a déjà souvent et longtemps échappé sans qu'ils en aient eu à souffrir sérieusement. Il est dans l'intervention de la force sur le terrain de la discussion, et dans son triomphe sur le droit. D'un autre côté ne forçons rien; qualifions le mal et ne l'exagérons pas. On entend dire partout que le gouvernement représentatif a reçu un coup mortel en Belgique. Mais qui sont ceux qui tiennent ce langage? Ne sont-ce pas précisément les gens qui ont contribué ou applaudi à la chute des institutions libérales dans leur propre pays? Je crois peu à la sincérité de leur sollicitude. Je les crois plutôt disposés à se chercher des complices ou des excuses qu'à prêter un appui sérieux à la constitution sur laquelle ils entonnent déjà un chant funéraire. J'engage beaucoup les catholiques belges à n'être ni les dupes ni les échos d'une sympathie aussi suspecte.

Ne permettons jamais à l'indignation de nous aveugler, ni surtout de dégénérer en découragement puéril. Ce premier succès de l'esprit révolutionnaire n'entraîne pas, comme on se plaît à le dire, la victoire définitive et irréparable de la révolution. Heureusement pour ce bas monde, la logique des événements ne se conforme pas aux syllogismes des logiciens de profession. Il est bien permis de compter sur les heureuses inconséquences que peuvent faire naître d'abord la sagesse longtemps renommée d'un roi qui doit tenir à ce que sa popularité reste entière dans le cœur de tous ses sujets; puis l'intérêt bien entendu du parti libéral lui-même, mais par-dessus tout l'activité résolue et l'attitude énergique du parti catholique. Tout n'est pas perdu parce que la

perversité a exploité la faiblesse. Rien n'est perdu, au contraire, tant que les honnêtes gens ne désespèrent pas d'eux-mêmes et de leur droit, tant qu'ils ne se laissent pas aller à une misérable débandade, parce que tout ne tourne pas à leur gré, parce que Dieu ne leur donne pas chaque matin le spectacle de la vérité partout reconnue, et de la justice partout triomphante. Examinons donc la situation sans illusion et surtout sans abattement.

Un mot, en passant, sur l'occasion de la crise. Il s'agit, comme on sait, de la liberté de la charité, c'est-à-dire de la faculté pour les particuliers de créer des fondations charitables. Cette faculté s'exerçait sans contestation et conformément aux règles suffisamment restrictives qu'établit la législation spéciale du Consulat et de l'Empire encore en vigueur chez les Belges comme chez nous. En 1847, il plut aux hommes qui viennent de redevenir ministres, et qui l'étaient alors, d'introduire dans l'application de ces lois une interprétation tout à fait arbitraire que la cour de cassation, par un arrêt du 14 mars 1857, a déclarée telle, et qui avait pour but de créer le monopole de la bienfaisance officielle et de confisquer au profit de ce monopole les legs des mourants. M. Guizot, dans un travail qui doit lui mériter à jamais la reconnaissance des amis de la justice et de la vérité, a admirablement démontré l'atteinte portée par ce système à la liberté des âmes et au respect de la propriété[1]. Le parti catholique, rentré au ministère en 1855, a cru nécessaire de porter remède à cette innovation. Un projet de loi a été présenté: il avait l'inconvénient d'être trop long, trop obscur et trop compliqué pour ne pas se prêter facilement aux interprétations calomnieuses de ses adversaires ; il a été en outre discuté avec une lenteur bien calculée pour servir les projets des agitateurs. Mais, après la double démonstration de M. Guizot et de M. de Melun[2], on peut hardiment affirmer qu'il ne justifiait aucune des objections soulevées contre lui. On pourrait à plus juste titre lui reprocher de ne pas faire assez pour la liberté de la charité. Il la soumettait en effet à des restrictions que ne connaissent ni la Prusse, ni la Hollande, ni surtout l'Angleterre. Il créait si peu la mainmorte, comme on l'a répété avec une opiniâtre perfidie, qu'il prescrivait la vente de tous les immeubles qui seraient l'objet de libéralités charitables. Il n'admettait aucune fondation sans l'autorisation directe et spéciale du pouvoir exécutif ; de sorte que, si cette loi avait été votée, il eût suffi de l'avénement au pouvoir des ministres actuels pour en rendre l'action complétement inefficace. Seulement il n'interdisait pas aux ministres qui en auraient envie le droit d'autoriser, comme cela se pratique journellement en France, des fonda-

[1] *Revue des Deux-Mondes* du 1er août 1857.
[2] *Correspondant* du 25 juin 1857.

tions faites en dehors des bureaux officiels de bienfaisance. C'est contre cela, et cela seulement, qu'il a été possible, à force de mensonges et de déclamations, de créer l'émeute du mois de mai dernier et de soulever l'opinion d'une grande portion de la Belgique.

Je le déclare sans détour, avec la petite autorité que peut me donner ma qualité de vieil avocat de l'Église, d'admirateur et d'historien laborieux des ordres monastiques : je ne concevrais pas de plus grand malheur pour la Religion, dans l'état actuel de la foi et des mœurs, qu'une législation qui permettrait à l'Église d'accumuler sans restriction ces énormes richesses qui ont engendré tant d'abus et tant de scandales, et dont le poids a fait partout crouler ses institutions les plus précieuses et ses droits les plus sacrés. Partout où elle s'est relevée, elle ne l'a pu que parce qu'elle a été délivrée de cet or changé en plomb. Mais était-ce bien là le danger que l'on courait par une loi qui, il ne faut pas se lasser de le répéter, assimilait en Belgique le régime des fondations charitables à ce qu'il est en France, et le laissait bien moins libre qu'il ne l'est devenu en Angleterre? Non, certes; et, si le mépris le plus flagrant de la vérité n'avait réussi à déplacer la question et à passionner les masses, les esprits les plus soupçonneux n'auraient jamais trouvé un sujet moins digne de leur sollicitude. Car enfin le droit testamentaire est le même en Belgique qu'en France, et, comme en France, les mœurs y limitent encore plus impérieusement que les lois la liberté de tester. Il n'y avait donc rien à craindre pour les successions directes : tout au plus pouvait-on risquer de diminuer, *avec le consentement et sous la surveillance des pouvoirs publics*, la part des collatéraux, de ces collatéraux dont nos réformateurs modernes parlent tout haut de supprimer purement et simplement le droit successoral. C'est par cette seule appréhension qu'on est parvenu à exciter les inquiétudes et à enflammer les passions populaires. C'est à la convoitise la moins justifiée et la moins avouable qu'on en a appelé pour l'armer en guerre contre la charité, contre l'intérêt des masses souffrantes, contre toutes les misères à soulager, contre tous les dévouements du présent et de l'avenir. Sans doute il faut tenir grand compte, dans tout essai de législation charitable, du danger que l'on court à froisser l'égoïsme, le penchant naturel de l'homme à la cupidité; mais évoquer de sang-froid ce penchant corrupteur, l'exagérer à plaisir, pour lui céder sans résistance, c'est un attentat contre la morale et contre la société.

S'il est quelquefois sage, utile, nécessaire de céder à l'agitation des esprits, à ces accès de fièvre populaire dont parlait le roi dans sa lettre du 13 juin, l'intervention de la rue dans les affaires publiques n'en est pas moins un danger extrême, dont la responsabilité retombe tout entière sur ceux qui ont excité, qui ont envenimé cette fièvre.

Or personne ne pourra nier que le langage employé par les orateurs et les journalistes soi-disant libéraux, pour dénoncer au pays un péril chimérique, n'ait été la cause unique de l'excitation des masses.

Tel est le fond des choses dans les événements que nous déplorons. L'exploitation préméditée d'une ignoble convoitise a donné naissance à la plus ignoble des émeutes, et devant elle ont disparu peu à peu l'indépendance et la dignité de tous les grands pouvoirs de l'État. Il est permis de croire que cette émeute n'offrait aucun danger réel, et que des dispositions bien prises, à Bruxelles, comme celles qui ont si bien réussi au général Capiaumont, à Gand, auraient fait disparaître toute agitation dans la rue. C'était là le premier devoir du pouvoir exécutif; c'était aussi et surtout le premier intérêt du parti libéral, en supposant, ce dont il faut désormais douter, que ce parti ait plus à cœur que tout autre la sincérité du gouvernement représentatif. A la première apparition de l'émeute, et d'une émeute qui prenait pour cris de ralliement les arguments de la gauche, cette gauche aurait dû devancer le ministère et insister pour la clôture immédiate de la discussion et le vote final du projet de loi, sauf à revenir sur ce vote par les innombrables moyens que lui offrait le régime parlementaire. Toute émeute est un commencement d'insurrection : or le gouvernement parlementaire a précisément pour objet de satisfaire sans violence à tous les griefs, à toutes les plaintes qui peuvent amener les insurrections : cela étant, s'il ne rend pas les insurrections aussi impuissantes qu'elles sont illégitimes, il perd sa raison d'être. On peut concevoir l'insurrection sous un gouvernement despotique, quand il n'y a aucun autre remède à des maux insupportables. Mais, dans un gouvernement libre, et libre comme l'est la Belgique, avec une presse sans aucune restriction, deux tribunes législatives, des assemblées provinciales et communales électives et publiques, l'émeute, et surtout l'émeute motivée, par la seule appréhension d'un danger éventuel, est un crime sans excuse, qui appelle de la part de toutes les opinions la répression la plus prompte et la plus énergique. Toute intervention de l'émeute, dans les délibérations parlementaires, aboutit forcément à ce que l'on a très-bien nommé le gouvernement représentatif *à l'espagnole*, c'est-à-dire à une détestable comédie, moins triste peut-être et moins corruptrice que le despotisme, mais plus dérisoire, plus hypocrite, et partant plus impopulaire. Quand les assemblées en sont là, et même avant, bien avant qu'elles ne soient tombées si bas, on sait ce qui arrive.

Pour bien juger la responsabilité de ceux qui ont fomenté ces désordres et qui en ont profité, que l'on veuille bien supposer les rôles renversés et mettre un moment la droite à la place de la gauche. Supposons les libéraux au ministère et en possession d'une majorité considérable dans les deux chambres; supposons que les catholiques, pour

empêcher le vote d'une mesure qui leur eût été désagréable, par exemple, d'un impôt portant exclusivement sur les campagnes, eussent profité de l'ascendant qu'on attribue au clergé sur les populations rurales, pour soulever les paysans; puis, encouragés par un premier acte d'inexcusable faiblesse, qu'ils eussent fait prévaloir leur sentiment dans toutes les élections municipales des communes rurales; ensuite que, pour remplacer un ministère effrayé et démissionnaire, ils eussent obtenu de la royauté de prendre, sans consulter même un seul organe de la majorité légale et incontestable des deux chambres, un ministère choisi dans les rangs les plus extrêmes de la minorité, avec la condition expresse de procéder à la dissolution immédiate du parlement. Supposons, en un mot, les catholiques auteurs de tout ce que viennent de faire les libéraux : quelle indignation unanime, quelles clameurs formidables on eût entendues d'un bout de l'Europe à l'autre ! et dans la bouche de ceux-là mêmes qui applaudissent aujourd'hui à ces mêmes actes, à ces mêmes excès, parce que ce sont leurs amis qui les ont commis !

C'est l'honneur des catholiques belges d'avoir été les victimes, et non les auteurs d'une conduite pareille. Devant l'histoire, comme devant tous les amis sincères et impartiaux du gouvernement représentatif, leur attitude politique a été irréprochable.

Irai-je jusqu'à dire que parmi eux personne n'a ni commis ni laissé commettre aucune faute? Non. En dehors du parlement, en dehors de l'action directe des hommes politiques du parti, des imprudences ont été commises. La plus grave a été de ne pas désavouer une presse insensée, qui s'est plue à compromettre tous les antécédents des catholiques belges, à renier leurs anciennes doctrines, à désavouer tous les principes de liberté. Elle a poussé l'aveuglement jusqu'à se faire l'écho servile de cette portion de la presse française qui s'est donné pour mission de prêcher tous les jours la théorie et le panégyrique du despotisme, et qui trouve ingénieux et opportun, en présence de la crise belge, de vanter les bienfaits du *grand roi* Philippe II, et de prétendre que le maintien de la foi des Belges est dû aux exécrables cruautés du duc d'Albe.

« Prenez garde, » disait-on avec raison aux catholiques belges, en parlant de ces enfants perdus de leur journalisme, « on finira par vous confondre avec eux ; on vous attribuera leurs excès et leurs emportements ; on enveloppera dans le même discrédit le centre droit et l'extrême droite, parce que le centre droit aura trop ménagé l'extrême droite[1]. » Et la faute a été d'autant plus inexcusable, qu'elle empruntait toutes les apparences de la mauvaise foi. — Les écrivains français que les journalistes belges ont pris pour oracles ont au moins le mérite d'être

[1] M. Saint-Marc Girardin.

conséquents : ils réprouvent sans distinction toutes les libertés modernes. Mais que penser de la prudence et de la bonne foi de ceux qui, le lendemain du jour où ils ont arboré les doctrines et les passions d'une école dont les organes ont déclaré la constitution belge une œuvre *anormale* et *antisociale*, s'en viennent réclamer toutes les garanties de cette constitution et la sincère application de tous les principes qu'elle consacre ?

On ne saurait douter que les palinodies et les extravagances de ces publicistes catholiques n'aient fourni au parti anticlérical les armes les plus commodes pour évoquer aux yeux des esprits prévenus et des masses ignorantes ce vieux fantôme de l'esprit rétrograde qui, selon la parole si juste de M. Guizot, attaque sans pouvoir triompher, menace sans oser frapper, et injurie sans savoir réformer.

Mais, il ne faut pas l'oublier, ces imprudences et ces inconséquences sont complétement étrangères à la conduite parlementaire du parti catholique. Au sein du parlement, la conduite des catholiques ne saurait soulever l'ombre même d'une récrimination : tous leurs actes, toutes leurs paroles, ont démenti les vaines et folles théories qu'on soutenait derrière eux et au-dessous d'eux. Tous les partis, comme l'a dit M. Guizot, ont leur *mauvaise queue :* ils n'en deviennent responsables que lorsqu'ils lui permettent de prendre la tête. C'est précisément ce qu'a fait le parti qui usurpe le nom de libéral. A toutes ses récriminations comme à tous ses chants de triomphe les catholiques ont le droit de répondre : Nous avons été vaincus, parce que nous n'avons pas voulu vous imiter. Nous avons été vaincus, mais nous n'avons rien fait pour mériter notre défaite. Nous sommes restés fidèles aux lois de l'honneur et de la probité, en même temps qu'à toutes les conditions du gouvernement constitutionnel. Majorité, nous n'avons commis aucun abus de pouvoir. Minorité, nous n'avons méconnu aucune des obligations morales et légales de notre position. Ce n'est pas nous qui avons falsifié l'esprit des institutions libérales, ni forcé tous les ressorts du mécanisme parlementaire. On ne nous a jamais vu fatiguer le pays par des dissolutions intempestives chaque fois que, après nous être emparés du ministère, nous avons rencontré la plus légère résistance dans les corps électifs. Investis du pouvoir, nous n'avons jamais pratiqué, comme vous, *le système destitutionnel*. Nous n'avons déplacé ni au dedans ni au dehors aucun agent honorable, brisé aucune existence, proscrit aucune opinion, imposé aucun programme exclusif et intolérant aux citoyens qui aspirent à servir le pays. Hors du pouvoir, nous n'avons jamais dit, comme vous, que nos adversaires seraient *vaincus constitutionnellement ou abattus révolutionnairement*[1]. On ne nous a

[1] Paroles mille fois citées du *Journal de Liége*, l'organe reconnu des chefs du nouveau ministère.

jamais vus, pour mieux appliquer cette alternative sacrilége, faire du mensonge notre arme quotidienne, mettre tout en œuvre pour enflammer et égarer l'imagination populaire, puis, quand elle commençait à bouillonner, méconnaître jusqu'aux premiers devoirs de l'autorité militaire. Ce n'est pas dans nos rangs que l'on pourra trouver ces hommes d'État qui ont connu, eux aussi, et pratiqué autrefois avec courage le devoir de lutter contre l'impopularité, mais qui depuis, désespérant de vaincre par les seules armes de la discussion, ont provoqué par les violences de leur langage l'intervention de l'émeute, et, quand elle a paru, loin de la désavouer, n'ont pas dédaigné d'en profiter et d'en hériter.

Tout cela a été fait non pas par nous, mais contre nous, par des hommes incapables d'accepter et de pratiquer les conditions d'une lutte loyale, incapables de supporter le jeu régulier des institutions quand ils ne gagnent pas à tous les coups, incrédules et infidèles au principe qu'ils professent, dépourvus de toute confiance dans la bonté de leur cause comme dans l'efficacité du droit et de la raison, dépourvus de tout respect pour la liberté d'autrui, ne croyant au fond qu'à la force, prêts à la saluer sous n'importe quelle forme, pourvu qu'elle daigne leur réserver une part dans les dépouilles de ses honteuses victoires.

Voilà ce que les catholiques belges ont le droit de répondre ; et nous avons celui de leur dire à notre tour : Votre sort est mille fois préférable à celui de vos adversaires. Vous avez succombé partiellement et temporairement, cela est vrai ; mais vous n'avez sacrifié aucun des principes, trahi aucun des intérêts dont vous aviez l'honneur d'être les représentants. Vous avez été désertés par ceux qui exerçaient le pouvoir en votre nom, mais vous n'avez ni ébranlé le pouvoir ni compromis la liberté. Vous n'avez rien à regretter, rien à vous reprocher. Vous ne vous êtes pas trompés en restant inébranlablement fidèles au droit et à la modération. Vous avez bien fait de croire à la justice et à la raison, et de les invoquer sans relâche contre le mensonge et contre la force. Vous avez bien fait, par des moyens strictement constitutionnels, de vouloir étendre la liberté du bien, de vouloir réprimer l'intolérance et la confiscation en matière de charité. Vous avez bien fait; et, si c'était à refaire, il faudrait recommencer, mais, autant que possible, avec des chefs moins faciles à intimider. Cela dit, quand on a la certitude de n'avoir ni attiré ni mérité sa défaite, on doit rester fier et fort comme après la plus brillante victoire. Le vrai désastre serait de vous abandonner vous-mêmes et de tirer de cet échec les conséquences outrées et fausses que vos ennemis seuls auraient intérêt à vous suggérer. En thèse générale, l'une des premières conditions de la vie publique, c'est de savoir être vaincu, sauf à profiter de

la défaite pour s'aguerrir et se discipliner, ce qui est ordinairement plus facile dans la mauvaise fortune que dans la bonne. En particulier, rien n'est plus simple et plus facile quand on a l'honneur de vivre dans un pays libre.

Que faire donc? tout simplement ce qu'on a fait jusqu'ici, continuer la lutte et se confier en son bon droit ; redemander aux électeurs les suffrages qu'on a si noblement justifiés; et, si, comme il est à craindre, eux aussi cèdent, comme la couronne, à l'entraînement du moment ou se laissent détourner du scrutin par les difficultés de la saison[1], attendre avec sécurité le jour où le temps vous donnera raison. Ce n'est pas là l'avis de tous. — J'ai été stupéfait de voir un journal qui passe pour être l'organe d'une partie de l'ancienne majorité déclarer qu'il fallait déserter l'arène électorale et rester simples spectateurs des actes du libéralisme vainqueur. Je ne concevrais pas de tactique plus indigne et plus insensée.

De toutes les fautes, la plus inexcusable ce serait l'abstention. A part certaines circonstances spéciales que l'on peut se figurer, mais qui n'ont rien d'analogue à ce qui se passe en Belgique, l'abstention est toujours la pire des politiques. Pour les partis, s'abstenir, c'est abdiquer ; pour les individus, c'est se condamner spontanément à l'oubli et à la stérilité. Notre monde moderne est infiniment trop démocratique pour s'informer de ce que font et de ce que pensent les gens, quelque considérables qu'ils soient, qui s'écartent de son mouvement quotidien : il profite de leur absence pour leur délivrer un congé définitif, et n'y pense plus. Même en Angleterre, où les partis et leurs chefs ont des racines bien autrement profondes que sur le continent, l'abstention n'a jamais réussi à ceux qui l'ont essayée. Pendant les grandes luttes du parlement sur la guerre contre la Révolution française, Fox, qui avait été si populaire et si influent, se voyant abandonné par l'opinion et la majorité, se retira du parlement avec ses amis. Il parut ridicule et ne fit pas d'autre impression. Il sut d'ailleurs promptement ré-

[1] Il faut savoir que, par une anomalie fâcheuse de la loi électorale belge, les élections ont lieu au chef-lieu d'arrondissement. Rien de plus commode pour l'électeur des villes, qui vote sans se déranger, comme le lui dit son journal du matin. Rien de plus injuste pour l'électeur rural qui, le plus souvent, ne lit pas de journal, et qui est obligé de faire quelquefois jusqu'à *vingt lieues* pour aller et revenir de son domicile au chef-lieu. On comprend combien le choix de la saison contribue à faciliter ou empêcher l'exercice du droit électoral pour les paysans, et pourquoi les soi-disant *libéraux* ont tant tenu à ce que la dissolution eût lieu en hiver. On y reconnaît la même équité, la même touchante sollicitude qui portait les auteurs de la révolution de 1848 à proscrire le vote à la commune au moment où ils décrétaient le suffrage universel. Ajoutons qu'en Belgique le droit électoral est limité aux citoyens qui payent 20 florins de contributions (42 francs).

parer son erreur, et revint tranquillement deux ans après reprendre sa place. L'abstention est d'ailleurs un aveu formel d'impuissance : ce n'est pas seulement proclamer le triomphe de ses ennemis, c'est le consolider et le transformer de provisoire en perpétuel. L'abstention ne devient légitime que dans un seul cas, c'est lorsqu'on désespère des institutions de son pays. Je ne fais pas aux catholiques belges l'injure de les croire tombés à ce point : ce serait les prendre pour les plus aveugles et les plus ingrats des hommes. Ils doivent à leur Constitution une liberté plus grande pour leur religion que celle dont elle jouit dans aucun autre pays de l'Europe; ils lui doivent de plus une sécurité et une prospérité plus longue que celle de tous les autres États du continent; ils lui ont même dû d'exercer à plusieurs reprises le pouvoir. Renier tous ces biens, en perdre la douce et glorieuse mémoire, parce qu'on a subi un échec imprévu et immérité, ce serait se classer soi-même parmi les races à jamais indignes et incapables d'exercer la vie publique.

Je sais bien qu'à côté des esprits faibles et inquiets qu'un rien abat et qui sont si nombreux dans toutes les opinions honnêtes les catholiques comptent dans leurs rangs des détracteurs jurés de toute liberté politique ; je sais que ceux-ci ne manquent pas de tourner les événements de la Belgique au profit de leur thèse, et d'en conclure qu'il faut renier une fois de plus les gouvernements parlementaires et se réfugier dans les bras du pouvoir absolu. Mais, je le demande à tout esprit impartial et que la contagion de la peur et de la servilité n'a point irrémédiablement infecté : en quoi les droits de la religion et de la morale chrétienne peuvent-ils être mieux garantis sous un monarque absolu que sous un gouvernement parlementaire? En quoi la volonté d'un seul homme peut-elle offrir plus de sécurité à la vie de l'âme et de la conscience que le concours ou même la lutte des volontés de tous? Je tiens les rois du dix-neuvième siècle pour beaucoup plus honnêtes gens que la plupart de leurs prédécesseurs, et, en promenant ma pensée sur tous les trônes où siégent aujourd'hui les descendants de ceux qui les occupaient il y a un siècle, de Londres à Constantinople, je n'en vois guère où le souverain de 1857 ne vaille pas mieux que le souverain de 1757. Et cependant il n'y a pas un de ces princes auquel je puisse accorder assez de génie ou de force pour le croire capable de faire régner la vertu et la vérité par la contrainte, là où les peuples n'en veulent pas par la persuasion et la liberté. Prenons pour exemple le Piémont et la Belgique, qui servent de thème habituel aux doléances des absolutistes catholiques. Quel homme de sens peut supposer que, si le roi Léopold ou le roi Victor-Emmanuel étaient investis demain de l'autocratie, il en résulterait une garantie de plus pour la liberté de l'Église ou le salut des âmes?

C'est précisément le contraire qui aurait lieu : si le système personnifié par M. Frère Orban ou par M. Ratazzi triomphait dans les conseils d'un monarque absolu, à l'instant tous ses adversaires seraient bâillonnés, toute résistance serait impossible, et, au lieu de pouvoir éclairer et diriger les fidèles dans les luttes électorales comme viennent de le faire les évêques du royaume de Sardaigne; au lieu de pouvoir expliquer, qualifier et réfuter les injustices et les mensonges des ennemis de l'Église, comme le font à l'envi toutes les voix catholiques de la Belgique, il faudrait ronger en silence son frein, n'ouvrir la bouche que pour complimenter ses oppresseurs, et n'attendre son salut que de quelque révolution éventuelle, c'est-à-dire d'un remède ordinairement pire que le mal.

Malgré tant de leçons et tant de mécomptes, le nombre est encore grand de ces minces catholiques qui soupirent après l'appui du bras de chair, et qui ne savent où donner de la tête quand il leur manque. Pauvres gens! mais ce bras qu'il vous faut, ce pouvoir temporel que vous invoquez dans vos alarmes comme des enfants crient après leur nourrice, il est à vous, dans les gouvernements libres, à une seule condition toutefois, c'est que vous sachiez et vouliez en user; car c'est vous-mêmes qui y êtes ou qui pouvez y être ce bras de chair dont l'action est à la longue toute-puissante, si ce n'est pour faire le bien, du moins pour atténuer et enrayer le mal.

Mais l'effort coûte trop : voilà le vrai secret de toutes ces alarmes, de ces pitoyables élans vers la servitude. On ne veut pas se résigner dans la vie publique à ce qui est la condition essentielle de la vie chrétienne, c'est-à-dire à la lutte, à cette lutte constante, incessante, résolue, prolongée jusqu'au dernier jour de l'existence, sans laquelle il n'y a pas de salut pour l'âme, pas plus que pour la société, mais au bout de laquelle il y a la couronne éternelle, et, ici-bas, l'honneur avec la force, la sûreté avec la dignité. Non, on rêve toujours je ne sais quel Eldorado catholique où chacun dormira en paix et vaquera sans interruption à ses œuvres pies, pendant que le pouvoir, inspiré d'en haut, mènera tout pour la plus grande gloire de Dieu. Il n'y a qu'un petit inconvénient à ce système, c'est qu'il n'a jamais existé et qu'il n'existera jamais. Le bel échantillon que nous donnent çà et là les auteurs de ces généreuses aspirations n'est pas précisément pour nous séduire. On les voit accroupis au pied d'un trône dont ils ne sont pas bien sûrs, distillant leur encens adulateur aux dépens des vaincus, des exilés, des morts, s'enveloppant d'un pan de la pourpre souveraine pour lancer sans péril l'injure, la calomnie à leurs adversaires, et pour soupirer tout bas des conseils qu'on ne demande pas et qu'on suit encore moins. C'est se montrer satisfait à peu de frais. Je souhaite aux catholiques belges une autre destinée et une plus noble ambition.

Abdiquer sa liberté, sa dignité, sa conscience et son honneur entre les mains d'un maître qui se charge seul d'agir et de parler pour tous, c'est une excellente recette pour ceux qui sont assurés d'être toujours du même avis que le maître. Mais peu d'hommes peuvent nourrir cette assurance. Les catholiques surtout, qui reconnaissent des lois supérieures à toute volonté humaine, ne peuvent jamais l'avoir : il s'ensuit qu'ils courent plus de risque que tous les autres en se désarmant ainsi. Tous les gouvernements sont bons pour ceux qui sont les plus forts ou de l'avis du plus fort. Seuls les gouvernements libres ont l'avantage d'être bons aussi pour ceux qui sont les plus faibles.

Oui, ce qui fait l'incomparable supériorité des gouvernements libres, c'est que les minorités y ont des droits et une vie permanente. Les opinions vaincues y conservent le droit et le moyen de protester contre le présent et de reconquérir l'avenir. Les gens de cœur et de talent, et ceux mêmes qui, sans talent, mettent leur foi et leur conviction au-dessus de leur intérêt, peuvent y compter pour quelque chose sans avoir besoin d'être les détenteurs ou les serviteurs du pouvoir. Ils ne sont pas condamnés à l'inaction, au silence, au néant, le jour où un maître cesse de penser comme eux ou d'invoquer leur concours; et je veux bien le dire en passant, c'est précisément là ce qui condamne à la longue toutes les sociétés gouvernées despotiquement à périr ou à se transformer. Il vient un temps où toutes les volontés qui ne sont pas d'accord avec la volonté suprême finissent par se tourner contre l'Etat dont elle est la seule personnification, et le renversent ou le laissent tomber sans le défendre.

Mais, me dira-t-on, vous oubliez l'esprit révolutionnaire qui vient se mettre de la partie et qui détruit les garanties des minorités, à l'aide d'une majorité le plus souvent factice. Sans doute, la révolution fait cela, mais elle n'est pas la liberté : elle en est presque toujours l'antipode. Cela n'est que trop démontré de nos jours, et c'est bien ce qui rend les événements de Belgique si alarmants. Mais ce n'est pas une raison de désespérer de la liberté. Elle a couru bien d'autres chances et n'en demeure pas moins l'aspiration la plus légitime et la plus invétérée des âmes généreuses et des peuples intelligents.

Plaisante et singulière erreur que celle qui s'acharne à prêcher aux catholiques le dégoût d'un système qui opère si bien en leur faveur, qui leur donne, au prix de quelques efforts, tant d'influence et de force, que, pour les vaincre, leurs adversaires sont contraints de fausser les conditions vitales du gouvernement représentatif, et de susciter contre eux la force révolutionnaire, les émeutes et les coups d'État. Vous voulez qu'ils abdiquent et qu'ils calomnient la liberté, alors que la politique des faux libéraux, en Belgique comme ailleurs, se réduit à vouloir, dans une foule de cas, abolir la liberté de tous, de peur que

le prêtre n'en profite. Vous leur enseignez à déprécier, à rejeter les armes qui leur assurent une indépendance telle, que, pour les asservir, il ne faut rien moins que les briser entre leurs mains en violant les lois fondamentales du contrat. On les violera, dites-vous. Soit. Mais alors invoquer comme un argument contre le régime parlementaire les violences qui le renversent, c'est comme si on invoquait contre la royauté le fer qui tranche la vie des meilleurs d'entre les rois. Disons alors que la monarchie est impossible, parce que Henri IV a été assassiné et Louis XVI égorgé !

C'est donc une pauvre ressource que de maudire le gouvernement des assemblées, car c'est maudire la seule forme que la liberté puisse revêtir dans la société moderne. Ceux qui ont du temps à perdre peuvent s'amuser à rêver la reconstruction des corporations ou des aristocraties qui, autrefois, garantissaient aux nations de très-nobles et très-précieuses libertés, aujourd'hui mortes et impossibles à remplacer autrement que par la liberté générale. Aucun homme sérieux ne s'amusera à ces vétilles. Sans doute le régime parlementaire est une machine compliquée et difficile à manier : elle a cela de commun avec tous les perfectionnements de la civilisation moderne, qu'il faut savoir accepter et employer, avec toutes leurs difficultés et tous leurs mouvements, sous peine d'abdiquer sa place dans la marche du temps et du monde. Autant vaudrait rejeter la machine à vapeur, parce qu'elle exige un tout autre degré de science et d'adresse que la conduite d'un vaisseau à voiles ou d'un attelage de bœufs. Sans doute elle risque de faire explosion : et, si au lieu de la manier avec précaution et souplesse, selon les règles de l'art, vous mettez du charbon dans les pistons et de l'huile sur le feu, vous pouvez compter sur une catastrophe. Mais ni les dangers, ni les incapacités, ni les catastrophes mêmes, ne détourneront l'humanité de sa voie. Il faut savoir la reconnaître et y entrer hardiment, sous peine d'y être misérablement remorqué avec les traînards, les infirmes et les bouches inutiles. La vertu et la vérité ont place partout, et cette place sera toujours la première quand on saura la prendre. Se déclarer incapable de pratiquer un régime difficile parce qu'il exige trop de patience et de fermeté, en laisser le privilége à la race anglo-saxonne comme aux aînés de la race humaine, c'est se condamner à une minorité, à une infériorité perpétuelle. Que les catholiques laissent à d'autres la honte de ces lâches reniements ? sans être idolâtres du progrès, il n'en est aucun qu'ils doivent craindre ou repousser.

Bayard était excusable de ne voir dans l'invention des armes à feu que le triomphe des lâches et la fin du temps des preux. S'il avait vécu de nos jours, s'il avait contemplé les généreuses vertus qu'ont déployées cent mille Français dans les tranchées de Sébastopol, ou les

exploits prodigieux de cette poignée d'Anglais qui dompte en ce moment les myriades d'insurgés du Bengale, il aurait reconnu que le canon et l'arquebuse n'ont fait que grandir les épreuves et les mérites du courage, et que les progrès de l'art militaire n'ont servi qu'à multiplier le nombre des âmes héroïques comme la sienne.

N'oublions pas d'ailleurs que les découragements affectés et les violences paradoxales ne sont pas l'apanage exclusif d'un seul parti. S'il y a des écrivains qui se plaisent à donner pour types de la politique catholique la révocation de l'édit de Nantes et les atrocités du duc d'Albe, il en est d'autres, plus nombreux et malheureusement plus populaires, qui leur répondent par l'apologie de la Convention et de la Terreur. On conviendra que ces *ultràs* démocrates sont, sinon plus ridicules, du moins beaucoup plus dangereux que nos *ultràs* catholiques. Ceux-ci se bornent à professer des théories révoltantes dont ils reconnaissent avec chagrin que la pratique est impossible; mais ceux-là désertent et outragent, dans la pratique journalière, les principes salutaires dont ils font parade, tant qu'ils ne sont pas les maîtres ou tant que leurs passions et leurs préjugés ne sont pas en jeu. Les défis que les catholiques absolutistes aiment à jeter à l'humanité, à la vérité, au sens commun, ne nuisent qu'à eux-mêmes et à la cause qu'ils croient défendre; les libéraux non-catholiques n'ont vraiment pas lieu de s'en préoccuper. De ce qu'il existe, en 1857, des journalistes qui félicitent Charlemagne d'avoir égorgé les Saxons assez pervers pour se cacher au lieu de se laisser baptiser, et qui louent Philippe II d'avoir fait trancher la tête au comte d'Egmont, coupable de *pactisation* avec les libéraux de son temps, il n'en résulte au fond aucun danger réel pour la liberté de conscience. L'Europe contemporaine ne nous montre pas un seul exemple d'une constitution libérale renversée par les apologistes de l'inquisition, tandis qu'elle est jonchée des ruines de ces institutions libres que les exagérations et les violences démocratiques ont livrées sans défense à la compression militaire. Voilà la leçon que les véritables partisans de la liberté politique feraient bien de ne jamais perdre de vue.

Cependant, malgré tant d'apparences contraires, malgré l'atonie générale et les défections individuelles, malgré même tout ce que font les prétendus libéraux pour nous en dégoûter, tout annonce à l'observateur attentif que l'avenir du monde chrétien appartient à la liberté. Après mille traverses, mille mécomptes, mille trahisons, mille coups et contre-coups de la fortune adverse, on y arrivera. Ce ne sera pas la perfection; mais cela vaudra mieux très-probablement que le présent ou que le passé. D'ailleurs, si cela est, bien ou mal, il faudra en prendre son parti. Il est reçu que la religion ne doit pas être responsable des crimes commis en son nom. Pourquoi la liberté serait-elle plus

responsable des sottises et des excès de ses prétendus défenseurs?

Sachons donc reconnaître que le vrai remède aux inconvénients de la liberté est dans l'application sincère et complète de son principe : ce qui n'implique pas une liberté sans frein et sans limite, mais bien une liberté sans privilége pour l'égoïsme, équitable pour tous et égale pour tous. Jeté, il y a quinze ans, sur un îlot de l'Océan, en compagnie d'un gros in-folio des œuvres de saint Anselme, auquel je crois vraiment que personne n'avait pensé en France depuis dom Gerberon, j'y ai découvert et j'ai cité en 1844, dans ce recueil même (alors comme aujourd'hui fidèle à la vraie liberté), un texte inconnu qui est devenu depuis un lieu commun de notre polémique ; *Liberam vult esse Deus sponsam suam, non ancillam.* « Dieu ne veut pas d'une servante pour « épouse. » En ce temps-là les beaux esprits ne parlaient que de liberté, et beaucoup de bonnes âmes l'invoquaient comme eux : aujourd'hui beaucoup de beaux esprits en médisent, et presque toutes les bonnes âmes la renient. Et cependant cette noble parole d'un saint moine du douzième siècle garde son prix. Plus on la médite et plus on la goûte ; plus aussi on la trouve applicable, non pas seulement à l'Église, mais à tout ce qu'il y a de grand, de bon et de beau sur cette terre.

Ce qui n'est pas moins vrai, hélas! c'est que, comme Guillaume le Roux, le perfide et grossier antagoniste d'Anselme, la plupart des hommes ne veulent voir dans les forces morales et sociales que des servantes. Aveuglés par la bassesse naturelle aux instincts humains, égarés par la haine, par la peur, par la jalousie ou par la cupidité, ils crient à l'envi à tout ce qui les gêne, à tout ce qui leur résiste : *Ancillam, ancillam!* Esclave la plume et la parole, esclave la science, esclave l'histoire, esclave la vie publique et la vie de l'esprit, esclaves surtout la dignité et la conscience du citoyen! s'écrient les uns. Et les autres leur répondent avec la même frénésie : Esclave la prière, esclave la charité, esclaves la foi, le sacrifice et le dévouement! Partout l'écho du même triste refrain : *Ancillam, ancillam!*

Je me permets de dire aux catholiques belges, aujourd'hui déconcertés et découragés, en butte souvent à des conseils dangereux et surannés : Tenez-vous à l'abri de cette contagion de la servitude. Tenez-vous-en à vos anciennes doctrines et à vos anciennes pratiques; continuez à respecter et à réclamer la liberté d'autrui en même temps que la vôtre. Vous n'aurez pas l'une sans l'autre.

Depuis vingt-six ans, tout marchait bien dans votre patrie : *grande mortalis ævi spatium*, disait Tacite d'une période bien moins longue. Voici le premier accroc un peu sérieux. Vous ne seriez que des enfants si vous vous laissiez démonter ainsi du premier coup, et si vous alliez

désespérer pour l'avenir, de votre cause et de votre choix. Chez nous, sous la restauration, les royalistes mécontents et qui se croyaient sacrifiés, criaient : Vive le Roi *quand même!* C'était le cri de la fidélité affligée, mais non découragée. Vive la liberté *quand même!* tel doit être votre cri en présence de cette liberté que vous avez conquise pour votre pays, que l'on essayera toujours de tourner contre vous, mais qui n'en demeurera pas moins toujours votre meilleur, votre unique bouclier. Au fond, elle vous reste tout entière, avec toutes les forces et toutes les ressources de l'avenir. Avec la liberté de la presse, de la tribune, de l'enseignement et de l'association, avec le droit électoral dans toutes les sphères de la vie publique, avec une magistrature qui elle-même se recrute à moitié par l'élection, avec une université catholique, source intarissable de jeunes talents et de jeunes dévouements, vous n'avez à craindre que vos propres défaillances, et vous seriez inexcusables d'y céder. Certes, il vous faudra lutter, résister, souffrir pour le bien, lui rendre témoignage par votre patience et votre courage. Mais est-ce là une calamité irrémédiable? Non, c'est un sort digne d'envie pour tout chrétien et pour tout homme de cœur. Sachez-le, il est d'autres douleurs que vous ne connaissez pas, et dont l'amertume est bien plus cuisante que la vôtre. Ah! s'il vous fallait rester les mains liées en présence d'adversaires triomphants ; si vous deviez endurer sans plainte et sans résistance possible les avanies des subalternes du camp ennemi; si vous deviez voir la cause que vous avez servie de votre mieux misérablement compromise par ses propres défenseurs, et la religion servir de voile aux desseins conçus pour vous perdre et vous déshonorer; alors, mais alors seulement, votre abattement pourrait se comprendre et se pardonner.

Il n'en est rien, Dieu merci. Il vous reste tout ce que vous avez possédé jusqu'à ce jour, tout ce qui vous a servi à devenir ce que vous êtes. La question chez vous est nettement posée, vos rangs ne sont éclaircis ni par la division ni par l'apostasie; vous n'avez devant vous que des adversaires naturels et déclarés. Plus d'une fois déjà vous avez assisté aux succès de ces adversaires ; vous les avez vus remplacer vos majorités et vos ministères, et cela sans pouvoir même attribuer, comme aujourd'hui, votre défaite à des violences qui n'honorent que les vaincus. Quel dommage profond et durable en avez-vous éprouvé? Le flot qui vous avait emportés vous a aussi ramenés. Ayez donc confiance et attendez de l'avenir votre légitime revanche.

Un jour peut-être, quand la violence et le mensonge auront produit leur résultat naturel, vos vainqueurs d'aujourd'hui verront la force passer au service d'une autre cause que la leur : ils se retrouveront en face de ces passions dont ils se croient aujourd'hui les seuls maîtres. On leur dira, comme à vous, que le produit de leur majorité parlemen-

taire est *moralement révoqué*[1], et l'anarchie se chargera de leur traduire le langage qu'ils vous ont tenu. Alors, peut-être, ils voudront lutter contre le mal dont ils auront été les premiers auteurs, et ils auront raison ; car nul ne peut être enchaîné au mal ; ils vous tendront alors une main éperdue, que vous ne refuserez pas. Cela s'est vu ailleurs qu'en Belgique.

Après tout, il n'est pas nécessaire que les catholiques soient au pouvoir. Ce qui est nécessaire, c'est qu'ils ne désertent pas la vie publique et ne renient pas la liberté. Il leur est bon de se retremper quelquefois dans l'opposition et la disgrâce. Ce sont souvent leurs jours de progrès et de victoire. Souvent aussi le bien se fait plus et mieux quand le gouvernement est surveillé, averti par les honnêtes gens que lorsqu'il est exclusivement dirigé par eux. Un pays n'est vraiment malade et corrompu que quand les honnêtes gens sont exclus, non du pouvoir lui-même, mais de l'opposition légale qui leur permet de contrôler et de contenir le pouvoir. C'est ce qui ne saurait arriver en Belgique.

Et puis, qu'y a-t-il d'étonnant à ce que le mal triomphe quelquefois ici-bas? Ah! certes, c'est une cruelle souffrance que de se sentir trahis et frappés en même temps que la justice : mais ce n'est pas le pire des malheurs. Le pire, c'est d'être l'auteur ou le complice de ces triomphes : c'est d'en tirer un honteux profit. Dans un temps d'agitations et de révolutions comme le nôtre, quand le mal l'emporte, l'ambition suprême d'un honnête homme doit être de n'avoir pas semé l'ivraie qu'il récolte, de n'avoir pas à s'imputer la responsabilité de ses échecs, et surtout de ne pas se laisser entraîner par l'exemple de ses ennemis, à les imiter, quelquefois à les dépasser, et partant à les justifier. Oui, le vrai succès, même ici-bas, c'est d'avoir raison : c'est quand on est vaincu, battu, trahi par la fortune, de n'avoir pas mérité sa défaite. Répétons-le encore : les catholiques du parlement belge peuvent se rendre hardiment le témoignage de n'avoir pas mérité la leur : c'est là leur force, leur consolation et leur gloire.

« Tout est aisé, disait le président de Brosses, en 1771, tout est aisé quand on a la force en main et qu'on est sans pudeur sur l'iniquité manifeste. »

Cela n'est que trop vrai sous les gouvernements tyranniques, dont le premier soin est de fermer la bouche à leurs victimes : cela ne l'est pas heureusement dans les pays libres.

« Tout est aisé; » je le veux bien ; mais tout n'est pas gagné, tout n'est pas fini, à moins que les honnêtes gens ne se laissent aller et ne renoncent à revendiquer leur droit.

Car le droit est pour eux, et le droit est quelque chose. Peu de

[1] Expression de l'*Indépendance belge* du 9 novembre 1857.

chose, me dira-t-on, en présence de la force. Soit. Mais c'est toujours quelque chose. Nous vivons, je le sais, dans un temps qui n'en a nul souci, pas plus du droit ancien que du droit nouveau, pas plus du droit divin que du droit humain. Plus le droit trouve de garanties dans nos lois généralement douces et humaines, et, plus aussi, chose étrange! la notion en semble oblitérée dans les esprits, et quelquefois, il faut le dire, chez les conservateurs, non moins que chez les révolutionnaires, tant la peur et la richesse sont mauvaises conseillères.

Et cependant il subsiste. *E pur si muove.* Ce qui lui manque trop souvent, c'est l'énergie et la persévérance de ses défenseurs. Pourquoi donc n'imitons-nous pas nos adversaires, là où leur exemple est si bon à suivre? Eux ne sont jamais découragés, jamais fatigués. Pourquoi le serions-nous? Je ne les vois jamais abdiquer, jamais se décharger sur d'autres du soin de les sauver ou de les venger. Le lendemain d'un mécompte, ils recommencent leur œuvre avec le même acharnement, avec la même indomptable confiance dans l'avenir. Pourquoi ne sommes-nous pas aussi acharnés, aussi indomptables? Pourquoi la noble liberté de l'âme n'inspirerait-elle pas les mêmes efforts, les mêmes sacrifices, que l'esprit de domination enté sur l'esprit de désordre?

J'entends dire volontiers que nous sommes à la veille d'un nouveau cataclysme; que nous recommençons à descendre la pente qui, en 1847, conduisait à la crise fatale; que la défaite des catholiques belges est, comme la défaite du Sonderbund, un signe avant-coureur de l'ouragan. Il y a plus d'une raison pour le croire; il y en a plus encore peut-être pour en douter. Espérons que Dieu détournera longtemps encore les orages qui nous replaceraient dans la situation où nous nous sommes trouvés en février 1848. Car nous n'avons plus les ressources qui nous ont sauvés alors; et des forces diverses qui se sont alors retrouvées debout et alliées pour défendre l'ordre social, bien peu se retrouveraient en ligne. Alors surtout, par un concours de circonstances que tout le monde se rappelle, le catholicisme portait dans toute l'Europe les couleurs de la liberté, en réclamait partout les principes et les conséquences. La révolution, un moment maîtresse, eut beau rugir et protester; la liberté reconnut ses défenseurs, et, chose qu'on ne se rappelle jamais assez, en France comme en Allemagne, c'est l'Église, et l'Église seule, qui a profité, pour son émancipation, de la tempête dont elle seule, peut-être, n'était point responsable.

Il n'en serait pas de même aujourd'hui. C'est là le vrai danger, le danger suprême de l'avenir. Mais, en Belgique du moins, l'esprit qui a été la sauvegarde et qui a fait la victoire du catholicisme en 1830 et en 1848 n'est point anéanti. Il anime encore cette généreuse phalange de vrais patriotes et de bons chrétiens à qui s'adressent nos plus

ardentes sympathies. Courage donc, frères et amis; pour vous il n'y a rien de perdu, rien même de compromis. Et d'ailleurs, quoi qu'il arrive, vous êtes à l'abri de tout désastre irréparable; tout peut périr, excepté votre foi et l'honneur des luttes que vous livrez pour elle. En vain vous dira-t-on que vous n'êtes pas la *religion de l'avenir*. Laissez dire et souriez. Vous avez précisément cette religion-là, et vous l'avez seuls; car votre religion est celle des petits et des pauvres, à qui appartient l'avenir, et la seule qui puisse leur donner et leur garder tout ce qu'ils espèrent. Ils le savent bien, ceux qui, pour vous vaincre, n'ont rien imaginé de mieux que d'allumer le feu de toutes les cupidités et de toutes les convoitises contre vos charités et contre vos dévouements. Serrez-vous de plus en plus à cette cause des faibles, dont vous êtes aujourd'hui les honorables victimes. Vous n'excluez personne; vous ne faites pas de choix entre les misères; vous n'avez pas inventé cette distinction coupable entre les villes et les campagnes, qui permet à vos adversaires d'attribuer aux unes le monopole de l'intelligence et des droits politiques; aux autres, l'ilotisme et le crétinisme. Mais, puisque enfin on prétend vous parquer parmi ceux-ci, acceptez résolûment ce terrain; donnez acte à ces insolents proscripteurs de leurs mépris; identifiez-vous avec ces ilotes comme avec tous ces indigents qu'on vous défend de secourir à votre gré et à vos dépens[1]. Songez qu'aucune peine supportée pour la justice, pour la vérité, pour l'honneur, n'est sans fruit ni sans gloire. Vous ne serez que trop tôt justifiés. Et d'ici là songez que le moindre d'entre vous, en luttant contre le mal par les seules armes de la liberté, consacre à la fois son modeste courage au salut de la société et au salut des âmes.

CH. DE MONTALEMBERT.

[1] Pour donner une idée de l'esprit qui anime le parti qui l'emporte aujourd'hui en Belgique, il faut lire les détails du procès intenté par le bureau de bienfaisance d'Ixelles (un des faubourgs de Bruxelles) contre la société de Saint-Vincent de Paul, parce que celle-ci s'est permis de donner un concert au profit des pauvres, sans en verser le produit dans la caisse communale. Et ces hommes s'appellent *libéraux*. Comme on reconnaît bien la vieille étymologie, *lucus a non lucendo* !

MÉLANGES

DE LA CRISE FINANCIÈRE

La crise financière est aujourd'hui la grande préoccupation du moment. Le fait est que cette crise a atteint des proportions qui méritent de fixer l'attention de tout le monde; jamais le taux de l'intérêt n'avait été porté aussi haut. La banque de France, profitant des dispositions récentes qui l'ont affranchie du maximum de la loi de 1807, vient de le fixer de 8 à 10 pour 100 selon la durée des échéances; et ceci n'est pas particulier à la France; partout en Europe, aujourd'hui, l'intérêt de l'argent est à un taux qu'il n'avait pas connu auparavant: il est à 10 pour 100 à Londres, à 10 pour 100 à Hambourg, à 8 pour 100 à Turin, à 7 et demi pour 100 à Berlin, à 7 pour 100 à Amsterdam, et dans les villes où il se tient encore à 6 pour 100, comme à Francfort, et à 5 pour 100, comme à Vienne et à Bruxelles, c'est un cours purement nominal; les banques privilégiées refusent d'escompter, et en dehors d'elles l'escompte se fait de 8 à 9 pour 100. — Voilà quelle est aujourd'hui la situation en Europe, et, si nous portons nos regards sur l'Amérique, nous ne trouvons plus de limite à assigner au taux de l'escompte; il varie du jour au lendemain, suivant l'intensité de la crise et le besoin des emprunteurs: on a escompté des billets sur bonnes signatures à 4 ou 5 pour 100 par mois, quelquefois à un demi pour 100 par jour, et l'intérêt est encore à New-York maintenant sur bon papier de 20 à 24 pour 100.

Les crises commerciales et financières ne sont pas nouvelles en Europe, et encore moins dans le nouveau monde. Les Américains en comptent plusieurs depuis le commencement du siècle, une environ tous les dix ans; quant à l'Europe, elle a surtout gardé le souvenir de trois principales, de celles de 1825, 1837 et 1847. — Chacune de ces crises a peut-être entraîné plus de faillites et causé plus de maux réels aux pays qu'elle a atteints, mais aucune n'a eu des effets aussi généraux et n'a provoqué des mesures aussi rigoureuses dans l'élévation du taux de l'escompte. — La crise de 1825 s'est fait très-peu sentir hors de l'Angleterre et de la France; celle de 1837 a été assez anodine pour notre pays, et les Américains n'ont pas senti le contre-coup de celle de 1847. — En 1847, après les excès d'une spéculation effrénée, et au milieu des difficultés d'une grande disette, le taux de l'escompte n'avait pas dépassé 8 pour 100 en Angleterre, il est aujourd'hui à 10 pour 100, ce qui n'a pas empêché l'encaisse métallique de baisser toujours dans des propor-

tions extraordinaires. Il a diminué de plus de 125 millions depuis un mois, et le dernier bilan nous le montre réduit à 150 millions de francs. Il n'avait jamais été au-dessous de 205 millions en 1847.

Ce serait une erreur de croire que la crise soit née en Amérique exclusivement, et que, sans la commotion américaine, qui a eu son retentissement partout, nous serions en Europe, et particulièrement en France, dans une situation des plus normales, et que le taux de l'escompte serait à peine à 5 pour 100 chez nous. Nous ne voulons pas nier l'effet de la crise américaine sur notre marché, il est considérable assurément. Les liens qui unissent aujourd'hui les grands marchés commerciaux et les principales places financières du monde, sont tellement étroits, qu'il y a pour ainsi dire solidarité entre tous, et qu'un sinistre un peu important n'éclate pas quelque part sans qu'il ait immédiatement son contre-coup ailleurs, cela est incontestable ; cependant, selon nous, le contre-coup n'aurait pas été si violent s'il n'avait pas malheureusement trouvé le terrain trop bien disposé à le recevoir.

Quand on prétend que la crise que nous subissons nous vient exclusivement de l'Amérique, on oublie que le taux de l'escompte était déjà à 6 et 7 pour 100 en Angleterre et à Hambourg, à 6 pour 100 en France, avant qu'il fut question des moindres difficultés financières de l'autre côté de l'Atlantique. On oublie que les premiers symptômes de la crise remontent déjà loin. Dès la fin de 1855, au mois d'octobre, le taux de l'escompte était à 7 pour 100 en Angleterre, et à 6 pour 100 en France, et dans chacun de ces deux pays, les banques étaient, comme aujourd'hui, occupées à défendre leur encaisse contre l'envahissement général. Cet effet s'est un peu calmé à la fin de l'année, et on attribua alors à la guerre les premiers symptômes de la crise, en espérant qu'aussitôt la paix faite les choses rentreraient dans un état normal, et qu'il n'y aurait plus de traces de difficultés financières. La paix arriva au printemps de 1856, et, à partir de cette époque jusqu'à la fin de l'année, le crédit fut de moins en moins favorable, les valeurs baissèrent de plus en plus à la bourse, et, dès le mois d'octobre, l'escompte fut de nouveau reporté à 7 pour 100 en Angleterre, à 6 pour 100 en France; il est à supposer même qu'il aurait dès lors franchi le taux de 6 pour 100 en France, si la banque avait été, comme aujourd'hui, affranchie des prescriptions de la loi de 1807. Elle fut obligée de recourir à la limitation de la durée des échéances, mesure beaucoup plus rigoureuse pour le commerce que l'élévation du taux de l'escompte, même au taux actuel. On voulut encore se nourrir d'illusions, et on attribua le retour et la recrudescence de la crise, malgré la conclusion de la paix, à la continuation du déficit des céréales, et on ajourna la fin de toute difficulté financière à la prochaine bonne récolte. Cette bonne récolte vient enfin d'avoir lieu ; ses résultats sont certains ; ils ont déjà agi sur le prix du blé, qui a baissé de 30 à 18 fr. l'hectolitre, et cependant la crise financière n'a pas cessé, ou plutôt elle n'a fait que continuer avec une intensité nouvelle, et cela, nous le répétons, avant les premières apparences de la commotion violente qui devait éclater en Amérique. C'est donc chercher des illusions à plaisir que de prétendre que nos difficultés financières sont le contre-coup exclusif de ce qui se passe au delà des mers, et que, sans la secousse profonde qui fait trembler le sol américain, le nôtre serait parfaitement tranquille.

Cette assertion n'est pas digne d'esprits sérieux ; il vaut mieux savoir envisager la vérité telle qu'elle est, et chercher les causes des difficultés latentes qui existaient déjà partout en Europe, en France comme ailleurs, et qui, nous l'avons dit, nous prédisposaient trop malheureusement à recevoir avec violence le contre-coup de la crise américaine.

Ces causes sont faciles à déduire en ce qui concerne la France. Depuis 1852, nous avons construit près de 4,000 kilomètres de chemins de fer, ayant coûté au moins 1,500 millions. Nous avons de plus, dans l'espace de deux ans, en 1855 et 1856, emprunté 1,500 millions pour les dépenses de la guerre, et enfin le déficit de la récolte, pendant quatre années consécutives, de 1853 à 1856, nous a bien enlevé encore, pour les approvisionnements pris à l'extérieur, à raison de 300 millions par an, par exemple, une somme de 1,200 millions, soit en tout, depuis 1852, 4 milliards, 200 millions, sans compter le progrès de l'industrie ordinaire, dont l'effet a été aussi d'absorber plus de capital ; et, sur cette somme de 4 milliards 200 millions, la plus grande partie, les deux tiers au moins, ont porté sur les deux dernières années 1855 et 1856. Or suppose-t-on que nous ayons pu, avec nos seules épargnes, suffire à une consommation de capital aussi effrayante. Autrefois, sous le gouvenement de Louis-Philippe, en prenant pour base de l'augmentation de la richesse publique le progrès des revenus indirects, on évaluait cette augmentation à 300 millions par an ; doublons-la aujourd'hui, grâce à l'influence heureuse exercée par le développement des chemins de fer, et nous n'aurons encore que 1,200 millions d'épargnes en deux ans pour répondre à une dépense extraordinaire de près de 3 milliards. Nous savons bien que tout ce capital n'est pas sorti de notre pays, qu'un tiers au moins des sommes qu'a coûtées la guerre a été répandu en France, et que rien n'est sorti de tout ce qui a été dépensé pour les grands travaux d'utilité publique. Nous admettons qu'un milliard et demi au plus de capital ait été exporté, tant pour les frais de la guerre que pour le solde des approvisionnements de céréales. 1,500 millions en deux ans, c'est déjà un fort gros chiffre, et qui, si nos évaluations sont exactes, dépasse de 300 millions les épargnes de ces deux mêmes années. Mais il faut compter encore avec les 1,500 millions dépensés extraordinairement à l'intérieur. On nous accordera bien que les 500 millions, qui ont pu être absorbées par la fabrication de la poudre et des projectiles de guerre, par les frais d'équipement et de transport des troupes, ne sont pas précisément des dépenses productives qui contribuent à augmenter le capital d'une nation; ils ont contribué à la gloire de la France, à l'accroissement de sa prépondérance, c'est un genre d'utilité qui a son prix, et nous ne voulons certes pas chercher à l'atténuer ; mais, enfin, il n'est pas de ceux, nous le répétons, qui contribuent à augmenter la richesse matérielle d'un pays. Il en est autrement du milliard dépensé en travaux publics, en construction de chemins de fer. Aucun capital n'est mieux employé ; aucune dépense n'est plus productive. Mais cette dépense n'est pas productive immédiatement. Les chemins de fer ne reconstituent pas de suite le capital qu'ils absorbent; ils l'immobilisent pendant un temps plus ou moins long, et, si ce capital même employé très-productivement n'a pas été fourni par l'épargne, s'il provient ou du crédit, ce qui est une façon d'anticiper sur l'avenir,

ou d'un déplacement, ce qui l'enlève à l'industrie et à l'agriculture, il devient la source d'embarras financiers. Nous avons lieu de croire que le crédit, l'industrie et l'agriculture ont dû faire à la fois, chez nous, les frais du capital énorme qui a été dépensé depuis deux ans, en dehors des épargnes supposables.

Ce qui a eu lieu, sous ce rapport, en France a eu lieu aussi en Angleterre, et surtout en Allemagne. L'Angleterre, il est vrai, n'a pas eu, comme nous, des dépenses extraordinaires à faire pour la construction de ses chemins de fer, la plus grande partie de l'œuvre était accomplie déjà, et elle a pu savoir, elle aussi, à la crise de 1847, ce qu'il en avait coûté pour avoir marché plus vite qu'elle n'aurait dû, elle a eu de plus la sagesse d'éviter chez elle cette fièvre de spéculation qui s'est emparée d'autres pays, et qui a donné naissance à une foule d'entreprises chimériques. Mais, si elle n'a pas fait cette folie, elle en a fait une autre, elle a porté ses capitaux au-dela de l'Atlantique, elle a commandité les entreprises américaines, elle a aidé ce pays à construire près de 6,000 kilomètres de chemins de fer en deux ans, ce qui fait qu'elle se trouve engagée, dit-on, dans la crise américaine jusqu'à concurrence de 2 milliards et demi. De plus, elle a dû suffire au développement extraordinaire de son commerce, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le mouvement de l'exportation seul a doublé en dix ans : il est passé, depuis 1847, du chiffre de 60,000,000 livres sterling à celui de 120,000,000 ; et, pour qu'on se rende compte de l'effet qu'a pu produire un tel développement du commerce extérieur sur le capital anglais, il faut savoir que nos voisins font de très-longs crédits, et que leur capital est aussi bien absorbé par les produits qu'ils vendent que par ceux qu'ils achètent. De plus, l'Angleterre n'a pas été sans accorder l'assistance de son crédit à d'autres places qu'à l'Amérique du Nord ; elle a pris sa part des entreprises étrangères qui se sont organisées plus ou moins sous le patronage français; toutes ces causes suffisent largement pour expliquer que l'Angleterre ait eu aussi son capital disponible épuisé et au delà, et que, lorsque la crise américaine est arrivée, venant se joindre aux difficultés avec la Chine et à la terrible affaire des Indes, elle ait senti tout à coup les bases de son immense crédit tressaillir, qu'elle ait dû élever successivement et rapidement le taux de l'escompte à 10 pour 100, et qu'elle se soit vue obligée de recourir à des moyens extrêmes pour empêcher le mal déjà considérable de s'aggraver.

La situation n'a pas été mieux sauvegardée en Allemagne. Pendant que la France construisait des chemins de fer, organisait des entreprises industrielles de toute nature au-delà de ses ressources, et que l'Angleterre favorisait par son crédit les témérités du caractère américain, l'Allemagne sacrifiait à la bancomanie, elle organisait des banques partout; le plus mince État, la plus petite ville, eut la sienne. Chacune de ces banques créa du papier, et un économiste allemand, M. Hubner, calculait déjà qu'en 1854 il y avait pour 3,785,000,000 fr. de billets de banque qui n'étaient pas couverts par des réserves métalliques, la proportion s'était accrue de 1,759,000,000 depuis 1847, c'est-à-dire de plus de moitié. Elle doit être beaucoup plus forte aujourd'hui; et qu'est-ce qu'un billet qui n'est pas couvert par l'encaisse, c'est une lettre de change tirée sur un produit futur, sur un produit dont la réalisation est plus ou moins incertaine.

C'est dans cette situation que la crise américaine trouva l'Europe. Nous avions déjà fort à faire pour nous tirer de nos propres embarras, elle vint y ajouter le contre-coup des siens. Ce fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase; alors il y a eu dans toutes les banques de l'Europe un *sauve qui peut* général. Loin de se prêter aide et assistance, comme on l'avait vu jadis, lorsque la panique n'était pas universelle, elles sont toutes occupées à défendre leur encaisse contre l'envahissement de l'escompte, et c'est à peine si, en élevant successivement l'intérêt à des taux qu'on n'avait jamais vus, elles parviennent à maîtriser la situation. Dans l'espace de huit jours, du 4 au 11 novembre, on est venu demander à la banque d'Angleterre, au taux de 10 p. 0/0, la somme énorme de 125 millions.

Disons maintenant quelques mots de la crise américaine.

Le peuple américain est un peuple exceptionnel; jeune, actif, entreprenant, il ne doute de rien, il se précipite avec la même ardeur dans les excès de la spéculation qu'il en met à poursuivre l'envahissement du sol immense qui s'ouvre devant lui. *Go ahead*, *va de l'avant*, telle est sa devise en fait d'industrie et de crédit, comme en fait de politique. De temps en temps il est bien arrêté par quelques crises plus ou moins violentes qui l'obligent à regarder en arrière, et à compter avec des difficultés sérieuses, mais ce n'est qu'un temps d'arrêt momentané; aussitôt la crise passée, il recommence de plus belle, et chaque année qui s'écoule apporte un élément nouveau à une prochaine catastrophe. Celle de 1837 était la dernière que les Américains eussent éprouvée violemment; par conséquent on peut se figurer ce que dans l'espace de vingt ans ils avaient pu accumuler de témérités, d'excès de spéculation, pour amener la catastrophe nouvelle; on peut mesurer en Amérique l'importance des crises à l'intervalle qui les sépare les unes des autres. Celle-ci arrive après l'intervalle le plus long qui ait existé depuis le commencement du siècle, son intensité est en rapport.

Voilà pour le principe général qui détermine les crises en Amérique; maintenant les causes particulières de celles-ci peuvent s'expliquer aisément. L'Amérique, comme l'Angleterre, comme l'Europe, et plus encore que tous les autres pays, à cause du voisinage, a reçu de la découverte des mines d'or une impulsion considérable : son industrie, son commerce, ont pris tour à tour un essor hors de proportion avec tout ce qui avait eu lieu précédemment. Nous n'en citerons qu'un exemple: dans l'espace des deux dernières années, on a construit et livré à l'exploitation, aux États-Unis, environ 6,000 kilomètres de chemins de fer, quatre fois autant que nous en avons construit dans la même période de temps, et presque le double de ce que nous avons fait en cinq ans. Il en est de même de tout, du mouvement commercial et maritime, comme du développement donné aux entreprises industrielles. Le progrès qui s'accomplit dans la proportion de 4 à 1 dans notre vieille Europe a lieu dans celle de 4 à 8 dans le nouveau monde. Mais les Américains ont beau, par l'audace de leur génie et par leur position exceptionnelle, accroître leurs richesses plus vite que tout autre peuple, ils n'ont pourtant pas le privilége d'improviser le capital au gré de leurs désirs, et, quand ils construisent 6,000 kilomètres de chemins de fer en deux ans, et qu'ils font tout en proportion, ils ont recours à autre chose

qu'à leurs propres ressources, ils anticipent sur l'avenir au moyen du crédit; ils empruntent, par exemple, 2 milliards et demi aux Anglais, et leurs banques émettent du papier de circulation sans aucun rapport avec l'encaisse métallique. On a calculé qu'au moment de la crise il y avait à peine le sixième des billets au porteur qui fût représenté par une réserve en numéraire. Or qu'arrive-t-il dans une situation semblable, qu'on nous permette l'expression, avec la corde aussi tendue? Il arrive que la moindre chose peut la rompre et qu'on prête le flanc à toutes les spéculations qui peuvent avoir intérêt à la voir se rompre. C'est ce qui est arrivé aux États-Unis. Des spéculateurs audacieux et puissants, il y en a partout, ont profité de la façon tout à fait anormale dont était constituée la dette des compagnies de chemins de fer, dette sans cesse renouvelable, comme le sont nos bons du trésor; ils ont provoqué une baisse effroyable, qui a mis les compagnies dans l'impossibilité ou de payer à l'échéance ou de renouveler. De là, des valeurs paralysées dans tous les portefeuilles, dans ceux des banques particulièrement, qui avaient ainsi employé leur capital; de là, une panique, de là, le retrait de tous les dépôts, la conversion en espèces de tous les billets; de là, enfin, la suspension du payement de toutes les banques, et la vente à moitié prix des marchandises réalisables. On comprend immédiatement l'effet que dut exercer un tel état de choses sur le commerce; on ne trouva plus d'argent nulle part, le taux de l'escompte atteignit des proportions fabuleuses, 60 à 80 pour 100, quelquefois un demi pour 100 par jour. Les faillites se multiplièrent avec une rapidité effrayante; on les compta par centaines en quelques jours dans l'État de New-York. Malheureusement, ces effets désastreux ne s'arrêtèrent pas à l'Amérique; le contre-coup se fit sentir immédiatement au delà, en Angleterre surtout, qui, comme nous l'avons dit, a engagé un capital énorme dans les valeurs des États-Unis. L'Angleterre souffrit, non-seulement de l'immobilisation forcée de ce capital et de la cessation des envois d'or qu'elle recevait chaque semaine, mais elle vit encore tirer sur elle par tous les moyens possibles. La baisse énorme des fonds publics, la dépréciation des marchandises, qui perdaient 50 pour 100, étaient autant d'éléments d'attraction du capital anglais; c'est en vain qu'on élevait successivement le taux de l'escompte à 7, 8 et 10 pour 100, cela n'empêchait pas le retrait du numéraire. Il y avait toujours intérêt, par le taux du change, à en envoyer en Amérique, et chaque paquebot qui partait en emportait pour des sommes considérables.

Grâce à ce secours et au parti pris par les banques américaines de suspendre leurs payements en espèces, le change a baissé, les envois de numéraire d'Europe ne sont plus aussi importants, et la situation s'améliore, ou plutôt la liquidation s'avance, car il ne peut y avoir d'autre cause d'amélioration; mais la crise s'est aggravée en Angleterre. Ce sont d'abord les maisons qui étaient en rapport avec les États-Unis qui ont souffert, puis quelques banques ont été atteintes; la banque occidentale d'Écosse avec 80 succursales dans le royaume-uni, celle de Glascow, ont été obligées de suspendre leurs payements; et, quant à beaucoup d'autres qui ont résisté en Écosse et en Irlande, ç'a été à la condition de faire de larges emprunts à la banque d'Angleterre, et de mettre celle-ci dans une situation très-embarrassante. Nous avons dit que dans l'espace de quelques jours elle avait été obligée d'avancer 125 millions; et,

comme les demandes ne faisaient que s'accroître et que la banque touchait l'extrême limite des billets qu'elle peut émettre en vertu de l'acte de 1844, menacée elle-même de fermer ses portes, elle a obtenu du gouvernement d'être affranchie des clauses de cet acte[1]. Voilà quelle a été la situation en Angleterre, situation plus grave qu'en 1847; à cette époque, la réserve des billets ne descendit pas au-dessous de 1,547,000 livres sterling, l'encaisse métallique au-dessous de 8,315,000 livres sterling, et le taux de l'escompte ne dépassa pas 8 pour 100. Au 18 novembre de cette année, l'encaisse n'était plus que de 6,079,000 livres sterling, l'émission des billets dépassait de 2 millions sterling la limite de l'acte de 1844, et le taux de l'escompte était à 10 pour 100.

En France, bien que nous ayons aussi quelques imprudences à expier, nous n'avons pas été aussi malades ; cela tient à ce que depuis tantôt deux ans nous avons eu le bon esprit de modérer l'essor des entreprises nouvelles; cela n'a pas suffi pour empêcher la crise, après les besoins immenses de capital que nous avons indiqués plus haut, mais cela a eu pour résultat, au moins, d'en atténuer les effets et de nous permettre d'espérer que nous sortirons d'embarras sans plus de secousses que celles que nous avons déjà éprouvées. Le dernier bilan publié par la banque de France, tout en constatant une diminution dans l'encaisse de 36 millions, accusait encore une réserve métallique de 189 millions contre 581 millions de billets en circulation. Le portefeuille, de son côté, avait baissé de 24 millions, ce qui est toujours un bon symptôme en temps de crise, car dans ces moments-là ce qui tend à rendre la situation des banques de plus en plus difficile, c'est, d'une part, l'augmentation des escomptes, et, de l'autre, le retrait des sommes déposées en compte courant. Les banques sont obligées de prêter plus et on leur prête moins; de là, la diminution rapide de leurs ressources disponibles. Chez nous, au moins, d'après le dernier bilan, le retrait de 18 millions dans les dépôts a pour corrélatif une diminution de 24 millions dans le portefeuille. La situation n'a donc rien de menaçant; il y a lieu de croire qu'elle ne le deviendra pas davantage, et que notre crédit pourra rester intact sans l'emploi d'aucun de ces moyens empiriques qu'a si justement condamnés la lettre de l'empereur à son ministre des finances, et dont cependant il avait été fortement question dans l'opinion publique.

Deux moyens avaient surtout été proposés : 1° un droit de sortie sur les métaux précieux ; 2° le cours forcé des billets de banque.

On avait songé au droit de sortie sur les métaux précieux, en voyant le numéraire s'en aller de notre pays, sans qu'il y eut à cela d'autre cause justifiable que la spéculation. En effet, la France n'avait pas, comme l'année précédente, d'armée à entretenir au dehors, d'acquisitions de céréales à faire à l'étranger, et partant de balance à solder. et cependant les métaux précieux s'en allaient dans une proportion plus forte que jamais. On a cru qu'il serait possible d'en arrêter la sortie en les frappant d'un impôt de 2 ou 3 pour 100.

[1] L'acte de 1844, proposé par l'illustre sir Robert Peel, a eu pour but de limiter l'émission de toutes les banques du Royaume-Uni, et de fixer notamment à 14 millions sterling le chiffre des billets que la banque d'Angleterre peut émettre sans en avoir la représentation en espèces. Ce chiffre correspond à la dette de l'État vis-à-vis de la banque.

Le remède était tout simplement chimérique ; on n'empêche pas les métaux précieux de sortir, comme on peut le faire à l'égard des grains. Les grains ne peuvent pas se dérober aux regards du fisc, leurs poids, leur volume, les révèlent toujours. Il en est tout autrement des métaux précieux ; frappez-les d'un impôt, et alors, au lieu de sortir à découvert, renfermés dans des caisses ou dans des tonneaux, ils sortiront clandestinement dans les effets ou dans les poches des voyageurs. Ira-t-on exercer un contrôle vexatoire en fouillant tous les gens qui quittent la frontière? Le moyen serait aussi odieux qu'inefficace. Ce n'est pas tout : la mesure eût-elle été facilement exécutable, qu'il aurait fallu encore la repousser, car elle ne tendait à rien moins qu'à bouleverser nos rapports commerciaux avec l'étranger, qu'à élever du montant de l'impôt le prix de toutes les importations, et à porter ainsi une grave atteinte à notre industrie.

Quant au cours forcé, il a occupé aussi beaucoup d'esprits sérieux; il a même été formellement réclamé par la Chambre de commerce du Havre, au lieu de l'élévation du taux de l'escompte. Toutes les fois que, depuis 1848, il s'agit du cours forcé des billets de banque, on invoque l'exemple de ce qui se passa à cette époque. Parce que l'expédient du cours forcé réussit alors, et que les billets circulèrent sans dépréciation aucune, on en conclut que le moyen est toujours bon et qu'il réussirait aujourd'hui comme alors. Il n'y a, selon nous, aucune analogie entre les deux situations. En 1848, le numéraire, argent ou or, n'était pas rare et n'avait pas disparu du jour au lendemain; seulement il se cachait, il fallait lui laisser le temps de reprendre confiance et de revenir; on employa le cours forcé pour que les transactions ne fussent pas arrêtées, faute d'un agent de circulation. Mais, nous le répétons, la base du cours forcé était alors excellente, le maximum des escomptes à la banque de Paris et dans les banques départementales ne dépassait guère 300 millions, et le montant des billets en circulation était à peu près du même chiffre. Aujourd'hui, les escomptes comme les billets en circulation touchent à 600 millions. Les ressorts du crédit sont beaucoup plus tendus; l'escompte, au lieu d'être à 4 pour 100 comme en 1848, est à 10 pour 100; on n'avait pas non plus, à cette époque, dans les relations avec la Chine, avec les Indes, avec tout l'Orient, une cause d'exportation du numéraire semblable à celle qui existe aujourd'hui. Par conséquent, la situation était tout autre, on n'avait à lutter que contre une panique; et, en effet, à mesure que le cours forcé des billets prit faveur, on vit le numéraire qu'il remplaçait dans la circulation affluer à la banque, et, pendant plusieurs mois avant la reprise des payements en espèce, il dépassa même le montant des billets en circulation. Aujourd'hui, quoi qu'on en puisse penser, ce n'est pas la panique qui rend le numéraire plus rare, il est plus considérable dans le sens absolu qu'en 1848, mais il est moins abondant relativement aux besoins. Le mouvement commercial a pour ainsi dire doublé depuis 1847 ; on peut en avoir la preuve dans le progrès du commerce extérieur, qui a passé du chiffre de 2,614 millions en 1847, à celui de 4,587 millions en 1856, importation et exportation réunies. Or, depuis cette époque, d'après les évalutions les plus favorables, la circulation métallique ne se serait enrichie que d'un cinquième, de 600 millions sur 2,500 millions. Par consé-

quent, la circulation fiduciaire, le crédit, a été appelé à jouer un plus grand rôle qu'autrefois. Il n'y aurait pas lieu de s'en plaindre si on savait s'arrêter à la limite convenable, mais là est la difficulté du problème. Quand on recourt au crédit comme agent de circulation, il y a toujours le danger de dépasser la mesure et de créer un capital factice. Il ne faut pas croire que tout billet qui entre dans la circulation, après avoir escompté une valeur commerciale ou autre, ait par cela seul sa raison d'être et sa garantie. Il faut encore que la valeur qu'il a escomptée, soit une valeur réelle, qu'elle ait son utilité, sa destination et partant son prix. S'il s'agit d'une valeur sans utilité, ou bien un excédant sur les besoins, vous aurez beau en faire la base d'un billet de commerce escompté par du papier de banque, vous n'en ferez pas une valeur réelle, un capital nouveau, et partant le bille de banque qui la représente est de trop dans la circulation. Il se peut qu'il ne se déprécie pas et qu'il soit remboursé pour la valeur nominale, mais il ne le sera pas avec le prix de la valeur qu'il a escomptée, il le sera tout simplement avec le capital de garantie de la banque, avec l'argent des actionnaires. On a cherché à justifier l'extension du crédit donné aux banques américaines, en disant qu'après tout leurs billets de circulation avaient pour garantie des valeurs de premier ordre pour une somme équivalente déposée entre les mains d'un fonctionnaire public qualifié de surintendant des banques, et, de plus, une réserve métallique de 12 1/2 pour 100. Sans doute ces billets sont suffisamment garantis ; nous croyons que, malgré la suspension du payement en espèces par les banques américaines, ils seront un jour intégralement remboursés, mais à quelle condition? Ils ne seront pas remboursés assurément sur le prix des valeurs qu'ils ont escomptées, car ces valeurs ou sont invendables ou sont dépréciées de 50 pour 100 ; ils ne seront remboursés qu'avec le capital social, qu'avec les dépôts mêmes, et que sur le prix de ces valeurs déposées en garantie et dont la réalisation n'a fait qu'accroître la panique.

Ce n'est pas là une situation régulière. Il ne suffit pas qu'un billet de banque soit suffisamment garanti pour qu'il circule avec profit pour tout le monde et soit considéré comme un capital, il faut encore qu'il représente une valeur réelle. Or on n'a d'autre garantie qu'il représente une valeur réelle, qu'il n'est pas de trop dans la circulation, que sa conversibilité en espèces. Pourquoi attache-t-on aujourd'hui une si grande importance aux espèces métalliques, pourquoi la banque ne peut-elle faire rester ses billets dans la circulation au delà d'un certain chiffre? Tout simplement parce que, dans les moments où les ressorts du crédit sont trop tendus, où chacun sent que tout ce à quoi on a donné une valeur nominale n'a pas une valeur réelle au fond, on recherche exclusivement ce qui a une valeur réelle, à l'abri de toutes les crises, et ce qui augmente même de valeur dans les crises, c'est-à-dire le numéraire. Il n'y a pas moins de numéraire aujourd'hui qu'autrefois, mais on le recherche davantage, et si, dans des circonstances semblables on décrétait le cours forcé des billets de banque, on ne ferait qu'augmenter la gravité de la situation, en augmentant, au moyen du crédit, le nombre de ces valeurs douteuses que le public veut toujours échanger contre du numéraire. Tout billet de banque qui serait émis au delà du

chiffre qu'on accepte librement aujourd'hui n'aurait au fond d'autre contre-valeur que le fonds de réserve. Il se pourrait qu'avec cette garantie il circulât parfaitement sans dépréciation aucune, qu'il fût remboursé intégralement; mais nous ne voudrions pas assurer alors qu'il le serait sans entamer le capital des actionnaires. Et puis quelle serait la situation vis-à-vis de l'étranger? l'étranger dans ce moment recherche l'or, il le veut à tout prix, pour rétablir son équilibre monétaire. Le jour où le papier de banque serait notre monnaie légale, le change s'établirait immédiatement contre nous à des taux plus ou moins élevés, comme aux États-Unis; on aurait alors intérêt à payer en espèces métalliques, et notre numéraire s'en irait encore plus vite que par le passé, indépendamment du trouble immense apporté aux transactions commerciales.

Nous ne comprenons pas qu'un esprit sérieux ait pu songer un instant au cours forcé dans les circonstances actuelles. C'eût été le moyen de rendre la crise mille fois plus violente, et l'Empereur a eu grandement raison de le repousser.

Il n'y a pas d'autre mesure à employer pour combattre la crise que l'élévation du taux de l'escompte, à laquelle on peut joindre l'examen scrupuleux des bordereaux présentés à l'escompte, afin de rejeter ceux qui ont le caractère d'une spéculation et pour effet immédiat une exportation de numéraire. Ces moyens doivent suffire pour nous tirer d'embarras.

Nous avons dit que la situation s'était déjà améliorée aux États-Unis, elle est aussi, d'après les dernières nouvelles, en meilleure voie en Angleterre. Tout fait présumer que nous avons atteint le maximum de la crise, et que les choses vont tendre maintenant à rentrer dans un équilibre normal. Ce ne sera pas sans blessure pourtant: les crises ressemblent aux ouragans, elles balayent devant elles tout ce qui n'est pas bien établi, tout ce qui n'a pas de racines profondes; plus d'une entreprise sans base sérieuse aura péri dans cette épreuve, plus d'une fortune aura été compromise; ce sera le tribut payé par l'imprévoyance. Mais les bonnes entreprises survivront, et elles y auront gagné d'être délivrées de la concurrence des entreprises parasites qui sont comme l'ivraie à côté du bon grain. Quant au commerce, le taux de l'escompte à 10 pour 100 lui serait assurément préjudiciable s'il devait durer longtemps; mais, s'il est de courte durée, comme tout l'annonce, il ne peut avoir de conséquence grave; car, en définitive, avec l'escompte à 10 pour 100 par an, il s'agit pour le commerce de payer 2 1/2 pour 100 pour les échéances à 90 jours, et moins de 2 pour 100 si elles sont à 60 jours. Ce n'est pas là ce qui peut compromettre une situation bien établie.

En résumé, la crise que nous subissons n'est point la conséquence exclusive de la crise américaine, elle a son origine en Europe, et chaque peuple peut en trouver chez lui les causes parfaitement déterminées. Depuis deux ans elle existe à l'état latent, et, si elle n'a pas éclaté plus tôt avec la violence extrême qu'elle a eue dans les derniers temps, c'est que l'occasion lui manquait. Cette occasion s'est présentée dans le contre-coup de la crise américaine, et, comme le fruit était mûr, il est tombé. Maintenant, quant à ce qui nous touche personnellement, toutes nos difficultés sont dans le passé; l'avenir s'annonce sous les auspices les plus favorables, nous avons une bonne

récolte, des besoins modérés en fait de travaux publics, nos grandes dépenses sont liquidées, on nous promet un budget en équilibre, ainsi que la clôture du grand livre; par conséquent chaque jour qui s'écoule nous conduit vers une situation meilleure. D'ailleurs, il faut aujourd'hui, comme dans toutes les crises, faire la part de l'imagination; il y a toujours des gens qui s'exagèrent le mal, et qui, avec des capitaux disponibles dans les mains, restent les bras croisés, attendant chaque jour une plus grande dépréciation dans les valeurs. Cette hésitation ne fait qu'aggraver la crise qu'une conduite différente tendrait à atténuer. Que faut-il pour que ces gens-là sortent de leur inaction, pour que cette part du mal due à l'imagination disparaisse? Il faut la moindre chose, le premier symptôme d'une situation meilleure, et alors on verra les mêmes capitaux qui hésitent aujourd'hui en face de valeurs très-dépréciées les rechercher avec entraînement à des cours beaucoup plus élevés, précipitant eux-mêmes la hausse par une exagération contraire à celle qui existe, et produisant ces mouvements de bascule aussi fâcheux dans un sens que dans l'autre pour le crédit public.

V. Bonnet.

HIPPOLYTE BONNARDEL

A la dernière exposition des envois de Rome, la foule s'arrêtait émue et recueillie devant l'œuvre d'un des élèves de la Villa Médicis. Nous avions vu ce jeune homme partir pour l'Italie plein de force et d'espérance... Il allait revoir son pays, sa famille, ses amis, et la mort l'a pris au moment où il venait chercher le prix d'un travail long et consciencieux, et apporter aux arts l'exemple d'un talent mûri par l'étude et d'un cœur ennobli par la vertu.

Nous l'attendions avec impatience, nous nous disposions à fêter son retour, on mettait la dernière main à l'atelier qu'il s'était choisi dans sa modeste ville de Bourgogne, et, des bords du Tibre, il ne nous est plus revenu que son nom enveloppé de respect et de regrets. Le ciseau est, pour ainsi dire, tombé de ses mains roidies au pied de son œuvre inachevée. Il est triste de mourir à trente ans, alors que l'on porte dans son intelligence de hautes pensées, dans son âme de nobles inspirations; alors que l'on s'est dit : Je réaliserai le beau, je ferai aimer le bien, ma vie sera un apostolat.

Hippolyte Bonnardel se fût fait place à côté des hommes qui, comme Flandrin, Bonnassieux, Cabat, revêtent de toute la richesse et l'élégance de la forme les inspirations d'un spiritualisme élevé. Il eût retrouvé avec joie ceux qu'il avait connus à Rome et dont les succès avaient précédé les siens : M. Gastinel, qui puise son inspiration musicale aux sources les plus pures; M. Cabuchet, dont on vient de placer à Saint-Sulpice la copie en marbre de la statue de saint Vincent de Paul, érigée l'année dernière sur la place de Châtillon-les-Dombes.

Bonnardel était véritablement un artiste dans toute la noble acception du

mot. Il était de ceux qui s'agenouillent et qui prient avant de travailler. « Est-ce que vous n'êtes pas malheureux, disait-il à un ami, de voir de tous les côtés, chez les marchands et dans nos églises, des saints si laids et des saintes si horribles? » Ce mot renferme en lui seul ses préoccupations et le but vers lequel il voulait diriger ses efforts. Homme profondément austère, il poursuivait un idéal qu'il entrevit dès qu'il sut pétrir la terre et tailler le marbre. Cet idéal, il s'en est parfois approché, il l'eût certainement atteint un jour. Nous avons perdu en lui des œuvres d'un caractère malheureusement trop rare parmi nos artistes et trop peu appréciées aujourd'hui. Dieu lui tiendra compte de ses aspirations, de ses projets, de ses luttes. Son sentiment artistique n'avait rien d'exclusif; il n'était ni comme ces catholiques qui, émerveillés, à juste titre, par l'ogive de nos cathédrales ou par la ligne pieuse et émue de Fiesole, ne veulent voir et comprendre rien autre; ni comme ces païens attardés qui, séduits, non sans raison, par les marbres de Phidias ou les colonnes du Parthénon, s'obstinent à nier tout ce qui n'en descend pas directement. Il allait avec un égal respect de Phidias à Donatello et de Donatello à Michel-Ange, et, s'il aimait à prier sous la voûte gothique qui garde les reliques de saint François d'Assise, il se plaisait aussi à errer dans les rues désertes de Pompéi et à s'asseoir sur les pierres brisées du temple de Pestum.

Pendant son séjour à Paris, il avait nourri son esthétique par la lecture de livres sérieux, dans l'intimité de Frédéric Ozanam, qui l'affectionnait particulièrement, et au pied de la chaire de Notre-Dame où il avait recueilli du père Lacordaire un enseignement si grand et si fécond sous une forme si artistique. Le souvenir de son atelier de la rue de Fleurus est cher à plusieurs et à plus d'un titre, car c'est là que le père Lacordaire, Ozanam, l'abbé Maret et une jeunesse intelligente et courageuse fondèrent l'*Ère nouvelle* au mois de février 1848. Bonnardel devait aussi beaucoup à une réunion d'amis, jeunes, pleins d'enthousiasme, catholiques ardents, à idées grandes et généreuses, avec lesquels il se réunissait chaque semaine pour étudier et discuter des questions de philosophie, d'histoire, de morale et de théologie. On y professait l'amour de la justice, de la tolérance et de la liberté, le respect pour la femme, le culte de l'enfant. On s'y préparait à exercer une influence chrétienne sur le milieu social dans lequel on aurait un jour quelque action, ou, comme on le disait, à christianiser sa fonction d'artiste, de savant, de magistrat, d'administrateur... Noble alliance resserrée par l'amitié, la science et la charité!

Aussi Bonnardel joignait-il au savoir qu'il tenait de son maître Dumont et que possèdent ordinairement les élèves de l'école des Beaux-Arts, nourris exclusivement de l'enseignement classique, un sentiment que ses camarades ne soupçonnent même pas, et qui constitue véritablement l'artiste et par dessus tout l'artiste chrétien. Puisse son exemple profiter à la jeune génération qui le suit! Nous le désirons d'autant plus que nous avions fondé sur lui les plus grandes espérances, et qu'elles se sont évanouies au moment où nous nous y attendions le moins.

Nous voudrions parler ici de l'ensemble de ses travaux; mais nous n'avons pu voir ni son bas-relief du *Massacre des Innocents*, ni son *Christ à la colonne*,

dont les journaux se sont trouvés unanimes à faire l'éloge. Nous connaissons de lui ce qu'il a laissé dans son atelier au moment de partir : des statuettes, des médaillons, un petit crucifix plein de sentiment, la médaille qui a obtenu le prix au concours ouvert à Londres lors de l'exposition universelle, quelques Études pour un chemin de croix, une Vierge et la *Ruth* en marbre qui a figuré à l'exposition universelle de Paris et que le gouvernement vient d'acheter.

Une des stations de son Chemin de croix est un bas-relief d'un véritable mérite. Tous ceux qui l'ont vu ont été particulièrement frappés de ce double caractère qui faisait, comme nous l'avons dit, l'originalité de son talent : une forme savante, qui, au lieu de nuire au sentiment, de l'égarer, de le voiler, lui donne au contraire plus de valeur, et un sentiment exquis, qui, loin de gêner la forme, de la mépriser ou de la négliger, la soutient et ajoute à son prix. Sa Vierge, malheureusement inachevée, est grande, pure et belle, chastement enveloppée dans un vêtement qui n'exclut ni grâce ni élégance; l'enfant Jésus, à moitié drapé dans une légère tunique, porte sur son front un mélange de douceur et de majesté; le sourire de sa bouche enfantine se marie d'une admirable façon à son regard doux et puissant tout à la fois[1].

Même en présence de l'œuvre capitale et dernière de Bonnardel, nous préférons de beaucoup cette Vierge et le *Christ enseveli*; et nous avouerons qu'en voyant la *Pietà*, nous avons été singulièrement surpris. Dans le corps du Christ, dans l'agencement général du groupe et dans ses détails, nous avons retrouvé la science de Bonnardel. Dans la tête du divin Rédempteur, dont le bras droit tombe jusqu'à terre, dans la figure pleine de tristesse de la Vierge, dans son regard perdu en une contemplation recueillie de son Fils, et surtout dans l'austérité de ses traits doux encore malgré leur expression douloureuse, nous avons reconnu le sentiment chrétien de l'artiste, mais le faire général accuse une manière à laquelle nous ne pouvions nous attendre.

Il ne faut pas oublier que Bonnardel a laissé son œuvre inachevée, et que, si elle est terminée aujourd'hui, nous le devons à la fraternelle amitié et au pieux dévouement des amis qu'il a laissés à la Villa Médicis. Faut-il s'en prendre à ces amis qui, en donnant une preuve de leur sympathie à celui qu'ils ont perdu, en lui consacrant généreusement leur temps et leur savoir, n'ont pas su s'identifier avec l'idée de l'artiste, traduire sa pensée, interpréter ce qui pouvait encore manquer de clarté à son œuvre, ce qu'il n'avait pas suffisamment indiqué? ou bien Bonnardel se serait-il laissé égarer un moment? Aurait-il subi l'influence désastreuse de certaines œuvres trop longtemps admirées à Rome? Cette dernière supposition n'est guère admissible, car il avait suffisamment donné la preuve de sa force personnelle, et il n'est pas probable qu'après avoir résisté pendant cinq années à des tentations auxquelles on n'échappe pas toujours, il y ait succombé aussi tardivement.

Son ciseau ne nous avait jamais montré des draperies tourmentées comme celles du voile de la Vierge, il ne nous avait pas non plus habitués à ces plis

[1] Il serait vraiment regrettable que cette Vierge fût perdue, le moule en a été fait. Espérons que, comme la *Pietà*, elle aura le bonheur de trouver une main intelligente qui en assurera l'avenir.

lourds, gonflés, qui se remarquent en plusieurs endroits et particulièrement sous le bras droit de la Vierge.

Nous n'insistons pas davantage, ne sachant à qui en revient la responsabilité, à l'artiste mort, ou à ceux qui ont pris le ciseau et la râpe pour continuer son œuvre? Nous ne voulons pas nous exposer à blâmer Bonnardel de défauts qui ne lui sont peut-être pas imputables, ou qui auraient disparu dans un dernier travail, et nous craindrions également de faire tomber des reproches immérités sur ceux dont le dévouement a droit à notre reconnaissance.

Quoi qu'il en soit, la *Pietà* est une œuvre d'un mérite incontestable, malgré ses défauts. On pourra critiquer la lourdeur des draperies, signaler la partie inférieure du corps du Christ qui n'est pas suffisamment morte, et les jambes, particulièrement celle de droite, qui semblent se supporter elles-mêmes, tandis qu'elles devraient glisser et tomber plus en avant. Mais on admirera toujours le torse du Christ, sa tête renversée, son bras pendant, la douleur calme et profonde de la Madone dont la figure s'encadre admirablement dans son voile.

Il y a cependant des gens qui ont trouvé que cette douleur n'était pas assez humaine et ont demandé un désespoir moins sage. Pauvres esprits qui, à la vue d'un Dieu et de la Mère d'un Dieu, voudraient, à la place des sentiments divins, les luttes et les douleurs de l'humanité !

Le bas-relief de Bonnardel, les *Vierges sages et les Vierges folles*, est à peine indiqué ; bien des idées y manquent encore de développement, bien des pensées n'y sont encore qu'ébauchées.

Le Christ au centre, placé entre deux anges, a de la simplicité et de la grandeur; sa main droite invite les vierges sages à s'approcher, tandis que de la main gauche il repousse, sans colère, mais avec une inexorable justice, les vierges folles. Les vierges sages défilent, leurs lampes à la main, à la manière des saintes de Flandrin dans la frise de l'église Saint-Vincent de Paul. Leur visage est empreint d'un air de simplicité, de dignité, dont le cœur est ému : il y a, dans cette procession, de l'ordre, de l'harmonie, quelque chose de calme, de reposé qui est en parfait accord avec le sujet. L'une d'elles abrite sous sa main la flamme vacillante de la lampe, avec une anxiété qui est admirablement sentie et exprimée.

Du côté gauche du bas-relief, l'artiste a voulu traduire, par le désordre même des lignes heurtées, l'état moral des vierges folles ; elles se désespèrent, s'agitent, s'enfuient; l'une d'elles regarde avec effroi sa lampe éteinte et vide.

Les passions fortes, les sentiments mauvais, allaient moins au ciseau de Bonnardel que la simplicité et la vertu ; aussi ce côté est-il moins satisfaisant et moins bien venu. Ce désespoir, ce remords, cette honte, pouvaient être exprimés autrement; quant au démon, saisissant sa proie, il est à peine esquissé par quelques coups d'ébauchoir; cette sinistre figure du dogme catholique eût été traitée différemment, si elle eût pu être achevée.

Hélas ! voilà tout ce que vingt années d'un travail opiniâtre, tout ce qu'une vie sainte exclusivement vouée au culte de l'art, nous ont laissé! Puissent ces œuvres être placées de manière à consacrer le souvenir de ce jeune

homme, vraiment digne de regrets! Que pour l'honneur et la dignité de l'art son exemple soit suivi ! que sa vie trouve des imitateurs!

FERJUS BOISSARD.

On nous écrit d'Allemagne :

L'*Allemagne évangélique*, annoncée avec tant de fracas et entourée d'une si haute protection, a beaucoup fait parler d'elle dans nos journaux, mais n'a pas précisément répondu aux espérances de ses fondateurs. Elle a rendu plus manifeste et plus profonde encore dans le camp protestant la division qui existe entre les luthériens dits *orthodoxes* et les différentes branches du rationalisme, de telle sorte qu'elle semble avoir manqué son principal but, à savoir le rétablissement de l'union. Elle a eu du moins pour résultat de porter la plus rude atteinte au système de l'Église officielle, en Angleterre, par les encouragements que ses chefs ont reçus de l'archevêque de Cantorbéry; en Prusse, par la réhabilitation de M. Bunsen, le plus ardent adversaire des hommes qui ont jusqu'ici, sous le nom du roi, dirigé les affaires ecclésiastiques. Il est notoire que pendant les séances de l'*Alliance* M. Bunsen habitait le palais du roi, tandis que M. Stahl et ses amis avaient quitté Berlin. Quoiqu'une partie considérable des protestants d'Allemagne se soit écartée de l'*Alliance*, elle n'en a pas été moins unie dans sa haine contre le catholicisme, et il est possible que d'ici à peu de temps les pays catholiques ressentent d'une manière plus vive l'action de la Société de Gustave-Adolphe. Je ne puis m'étendre davantage sur ces caractères généraux : je renverrai ceux de mes lecteurs qui voudraient de plus amples détails aux articles publiés sur ce sujet par les *Feuilles historiques et politiques* de Munich. Ils trouveront dans cet excellent journal le tableau le plus fidèle de la situation actuelle du protestantisme.

Presque à la même époque que l'*Alliance évangélique*, se réunissait à Stuttgard un *concile évangélique* (*Kirchentag*), où M. Stahl et ses amis s'étaient retirés comme dans un port assuré. Cependant il s'y éleva un orage qui faillit disperser l'assemblée; ce fut encore une lutte entre l'orthodoxie luthérienne et le rationalisme qui divisa le concile en deux camps, et dans cette lutte le parti luthérien fut le plus faible. Les derniers événements ne peuvent qu'augmenter la confusion qui se produit de toutes parts lorsqu'il s'agit des questions intérieures, et en particulier lorsqu'on s'efforce de rétablir l'harmonie dans la famille protestante; on sait en effet que le prince de Prusse, récemment appelé à la tête du gouvernement, est resté étranger aux agitations religieuses, malgré l'analogie que présente d'ailleurs son caractère avec celui de son père, Frédéric-Guillaume III.

Les mois d'août et de septembre ont été féconds en assemblées de toute espèce : c'est, à mon avis, un heureux symptôme; c'est un réveil de l'esprit public, un acheminement vers les mœurs politiques de l'Angleterre que j'espère voir se naturaliser parmi nous, et mettre un terme à cette indiffé-

rence déplorable qui depuis 1848 et 1849 a succédé à nos agitations. Pour faire la contre-partie des assemblées protestantes dont il vient d'être question, il s'est tenu deux congrès catholiques. A Ratisbonne, les députés des différentes sociétés diocésaines de l'art chrétien en Allemagne se sont réunis sous la présidence de M. Auguste Reischensperger et ont donné à leur association une organisation définitive. On y comptait environ cent quarante prêtres, bavarois pour la plupart, et tous animés du meilleur esprit. L'art chrétien fait de grands progrès en Allemagne ; il s'y fait de tout côté des constructions nouvelles ou des restaurations dans le style du moyen âge. L'impulsion est venue en grande partie de la France, où les Caumont, les Rio, les Montalembert, ont porté les premiers coups au système pseudo-classique. Cette association, qui a à Cologne son comité directeur, tiendra prochaine session à Paderborn, en septembre 1858.

L'autre congrès catholique, qui s'est réuni à Salzbourg aussitôt après celui de Ratisbonne, a porté son attention sur toutes les questions qui touchent aux intérêts religieux, institutions de bienfaisance, presse, écoles et universités, missions, etc..... Ce congrès devait se tenir à Cologne ; mais le retard mis par la police à accorder une autorisation qu'elle avait refusée les années précédentes a rendu nécessaire le choix d'un autre lieu de réunion. Il est à remarquer que l'Autriche, dont la police se signalait avant 1848 par son intolérance, surtout en matière de liberté d'association, est aujourd'hui, de tous les États de l'Allemagne, celui où cette liberté reçoit le plus complet développement. Aussi a-t-on décidé que la réunion de l'année prochaine aurait lieu à Gratz, en Styrie, si les mêmes difficultés se représentaient à Cologne. Un grand nombre d'évêques étaient présents au congrès de Salzbourg. Le prince-évêque de cette ville y assistait et a terminé la session en donnant aux personnes présentes sa bénédiction pastorale. La plus complète harmonie n'a cessé de régner au sein de cette assemblée.

Pour extrait : P. Douhaire.

On nous écrit de Turin, 19 novembre 1857 :

Ce n'est qu'hier soir que l'on a pu connaître l'ensemble du résultat des dernières élections : sur 204 membres de la chambre, le premier tour de scrutin n'a donné que 98 élus définitifs. Donc 96 colléges électoraux ont dû revenir à un scrutin de ballottage; le reste, c'est-à-dire les élections du collége de l'île de Sardaigne, et de quelques-uns des plus éloignés de la Terre ferme, n'est pas encore connu. Sur les 98 candidats élus et connus, la droite compte 50 voix; les scrutins de ballottages augmenteront incontestablement ce chiffre. Mais de ces 50 voix acquises à la *droite*, à peine 14 à 15 appartiennent à *l'extrême droite :* le reste compte des *conservateurs* dans toute l'extension du mot; c'est-à-dire des hommes à principes immuables, qui tiennent par la fibre la plus puissante de leurs convictions à l'église, au catho-

licisme et à la constitution, et qui, à coup sûr, ne se soucient pas plus de sacrifier l'Église et le clergé à la constitution que la constitution à l'Église, mais qui néanmoins placent la religion au premier rang de leurs affections. Au total, et somme toute, nous avons raison d'être satisfaits du résultat des élections. Sans doute l'attitude du ministre, en face de cette solennelle manifestation de l'opinion catholique, devra changer devant la nouvelle Chambre : quel parti prendra-t-il? on ne peut trop le pressentir. Car le plus grand nombre des députés élus, s'ils ne sont pas reconnus comme chauds partisans du ministre, se trouvent néanmoins divisés dans leurs sympathies : ainsi plusieurs d'entre eux se rallieraient à M. De Cavour, s'il se débarrassait de ses anciennes alliances et se rapprochait des conservateurs. Dans ce cas, M. De Cavour pourrait très-bien se reformer une majorité passablement compacte, et continuer ainsi à tenir le timon des affaires. Sous peu de jours l'on connaîtra le parti qu'il prendra. La situation est critique.

Une preuve que la lutte a été acharnée sur toute l'étendue de la ligne, c'est que le nombre des ballottages égale presque celui des élections définitives. Du reste, l'ancienne majorité et la presse qui en était l'organe s'avouent vaincues. Il y a même des gens qui pousseraient à une solution violente, s'ils ne rencontraient un obstacle dans le bon sens du pays.

Quant aux journaux irréligieux et révolutionnaires, ils ont déjà levé la bannière : c'est aux menées des catholiques qu'ils attribuent un résultat qu'ils se plaisent à déplorer comme l'agonie de nos libertés. Ils savent fort bien qu'il n'en est rien ; ils s'inquiètent en pure perte ; car, et ils ne l'ignorent pas, la grande majorité des membres de la droite ne consentira jamais à faire bon marché de nos nouvelles institutions.

Dans une prochaine lettre je pourrai m'étendre davantage sur la nouvelle situation que les élections viennent de faire à ce pays.

Pour extrait : P. Douhaire.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE ÉTRANGÈRE

LES REVUES ANGLAISES ET AMÉRICAINES DU QUATRIÈME TRIMESTRE 1857 : *The Edinburgh Review. — The Quarterly Review.— The Westminster Review.— The Rambler. — The British Quarterly Review. — (October.) — The North British Review. The North American Review. (November.)*

Il est rare d'ouvrir une revue anglaise sans y trouver la mention ou même l'appréciation savante d'un ou de plusieurs ouvrages français. Aujourd'hui, nous remarquons dans la *Revue d'Édimbourg* un article sur l'histoire de France de M. Henri Martin, qui mérite à divers titres de nous arrêter. La *Revue d'Edimbourg* commence par reconnaître l'éclat et le mérite de l'école historique française. Mais elle demande comment, avec tant d'annalistes brillants, d'ingénieux auteurs de mémoires, nous n'avons jamais su produire une histoire qui pût résister à l'examen de la postérité. Pour que l'histoire fleurisse, observe après beaucoup d'autres l'écrivain anglais, il lui faut d'abord le sol de la liberté, non pas seulement, ajoute-t-il fort bien, de *cette liberté négative* qui n'interdit pas toute expression de la pensée, mais de *cette liberté active* qui permet à un peuple d'acquérir, par la discussion des affaires publiques, la connaissance de la société. Alors seulement l'histoire agrandie peut trouver des auteurs et des lecteurs qui cherchent moins en elle la vie d'un homme que la vie d'une nation. Cette condition remplie ne suffit pas. Avec la liberté comme sous le pouvoir absolu, l'historien subit l'influence des idées de ses contemporains, et, pour leur complaire, s'amoindrit d'avance aux yeux de la postérité. A l'appui de cette remarque, plus juste que nouvelle, la *Revue d'Édimbourg* croit pouvoir citer l'exemple de Montesquieu et de Voltaire, qui, frappés, dit-elle, *de l'abus du pouvoir ecclésiastique* et de sa *domination sur les intelligences*, se laissèrent entraîner au mépris des choses sacrées. Nous demanderons au critique anglais si le pouvoir ecclésiastique était bien à craindre pour l'intelligence en un temps où le vrai danger de la France et du monde était l'accroissement et l'omnipotence des monarchies absolues, qui, malgré elles, complices des plus tristes excès de l'intelligence révoltée contre l'Église, arrachaient à celle-ci la suppression d'un ordre célèbre. Ajoutons que si Voltaire entraîna le secours des monarchies absolues du dix-huitième siècle pour *écraser l'infâme*, Montesquieu fut le précurseur et l'organisateur anticipé de cette liberté politique si indifférente à l'ami de Fré-

déric, et que l'auteur de l'*Esprit des Lois*, malgré ses erreurs, malgré ses torts, ne saurait être, sans injure pour sa grande mémoire, mis à côté de l'universel profanateur, Voltaire.

Après ces préliminaires, l'écrivain anglais caractérise et apprécie l'ouvrage de M. Henri Martin, dont la conception première lui paraît erronée. Glorifier avant tout dans l'histoire de France la formation et l'agrandissement du territoire français, y voir la compensation du déclin des libertés, *sacrifier à cette considération toutes les autres*, c'est à la fois estimer trop peu les libertés anéanties, et s'exposer, dominé par une même idée, à d'étranges contradictions. C'est ainsi qu'après avoir présenté la tentative de Charles VIII pour agrandir la France en Italie comme impolitique et injuste, M. Henri Martin n'en fera pas moins un crime à Henri II d'avoir restitué à Philibert-Emmanuel les provinces italiennes en lui donnant une princesse française, et l'accusera d'avoir trahi les intérêts de la France. Un reproche plus grave est adressé par la *Revue d'Édimbourg* à l'historien français. Elle regrette qu'il se soit permis des assimilations offensantes pour la majesté des choses divines, jusqu'à faire de Jeanne d'Arc un nouveau Messie. Mais l'autorité de ce reproche, si juste en lui-même, est singulièrement diminuée par la manière dont il est présenté. Si M. Henri Martin refuse d'accepter franchement l'inspiration surnaturelle de Jeanne d'Arc; si, voulant échapper à la fois à cette conclusion si simple et aux sèches négations du rationalisme, il s'égare en un système obscur, et voit en elle une sorte de prophétesse inspirée on ne sait comment, du moins son embarras et ses contradictions demeurent comme un aveu de la surhumaine grandeur de la mission de l'humble bergère, et une indirecte confirmation de l'origine divine de son courage et de sa victoire. Mieux vaut cette vue incomplète et indécise que les efforts, heureusement impuissants, de la *Revue d'Édimbourg*, pour présenter l'apparition de Jeanne d'Arc comme un fait parfaitement naturel et normal. Elle raille M. Henri Martin de sa haine contre l'étranger, et n'admet pas que la France fût mise en péril par le siége d'Orléans. Pour chasser les Anglais, il suffisait en effet d'inspirer la *confiance* aux Français, et ce fut là tout le secret de Jeanne d'Arc. Comment une enfant put-elle raffermir des soldats abattus qui lui témoignèrent longtemps une si vive *défiance*, et vaincre des troupes aguerries? La *Revue d'Edimbourg* ne le dit pas; elle omet d'expliquer son explication, et, en attendant qu'elle songe à le faire, elle regarde le supplice de Jeanne comme la conséquence de sa prétendue rébellion contre l'Église catholique. Elle en fait non une martyre immolée par l'Angleterre, mais une *protestante*, une *hérétique* punie par l'Eglise de Rome. La comparant à Jean Huss, elle découvre entre eux une grande différence. Jean Huss, en effet, mourut, dit-elle, pour la *justice éternelle*... Mais, quoi qu'il en soit de ce dernier, la libératrice d'Orléans et de la France, la bergère inspirée, la *grande héroïne*, pour parler comme la Revue écossaise elle-même, ne mourut-elle pas pour l'éternelle justice? Non! elle mourut seulement pour affranchir son pays de la domination étrangère; tâche *petite, mesquine, puérile,* si on la compare, ajoute la *Revue d'Édimbourg*, à la rédemption de l'humanité [1]. Pour nous, sans établir une assimilation

[1] P. 403.

profane et *monstrueuse* entre le fils de Dieu incarné et une fille des hommes illuminée d'en haut, toutefois nous dirons sans crainte que la pensée même de la Rédemption ne saurait enlever sa grandeur à cette miraculeuse délivrance, à ce chapitre incomparable que, suivant le mot d'un grand écrivain, Dieu a mis dans l'histoire de France.

Au moment où les chansons de Béranger sont applaudies sur nos théâtres, il n'est pas inopportun de publier les jugements justement sévères prononcés sur lui, et par conséquent sur nous-mêmes, par un écrivain étranger. Le *North British Review* rappelle que, plusieurs années avant les *Méditations* de M. de Lamartine, dès 1802, Béranger savait trouver de poétiques et religieux accents pour traduire, sous ce même titre de *Méditations*, l'intelligence chrétienne de la nature. Ces premières inspirations furent vite délaissées, et le poëte devint le chantre élégant de ce *vague Déisme qui, dans l'occasion, peut exprimer de nobles sentiments, mais qui affecte plus habituellement un caractère sensuel, et se réconcilie aisément avec l'épicuréisme*. En prenant, contre l'auteur du *Dieu des bonnes gens*, la défense de la morale religieuse, la Revue écossaise fait des distinctions qui trahissent ses préventions protestantes. Si elle se bornait à rappeler cette vérité incontestable qu'une alliance trop étroite de l'Église et de l'État compromet infailliblement les intérêts de l'une et de l'autre, ce n'est pas dans ce recueil qu'une voix s'élèverait pour la contredire. Mais nous ne sachons pas que Béranger ait jamais eu le spectacle de la *terreur* et de la *violence* employées par l'Église et par l'État pour imposer la foi. Ces regrettables paroles n'empêchent pas le *North British Review* de s'élever avec force contre la morale facile et licencieuse que, plus que tout autre, Béranger rendit populaire, et de rappeler à ses admirateurs cette belle parole écrite par M. Victor Hugo il y a bien longtemps, que *le poëte a charge d'âmes*. A ceux qui citeraient ce mot du chansonnier: *sans les folles inspirations de la jeunesse, mes couplets politiques n'auraient pu aller si loin*, elle répond qu'elle estime trop ses voisins pour croire qu'ils ne puissent *recevoir le patriotisme que des mains de la licence*, et, *quand même il en serait ainsi*, dit-elle, *cela nous forcerait seulement à diminuer notre opinion de la France sans augmenter notre estime pour Béranger* [1]. Mais ce n'est pas seulement comme poëte, c'est aussi comme politique qu'elle a voulu l'étudier. Elle le montre s'emparant du nom de *Napoléon pour en faire le passe-port des libéraux;* triple transformation du poëte, du parti et du héros, qui ne sera pas la moins curieuse originalité de notre époque; tactique ingénieuse et hardie qui a réussi au delà de toute attente. Des deux causes réunies autrefois par l'école politique dont Béranger fut le poëte, c'est à nos lecteurs de deviner celle qu'il a le mieux servie.

En Amérique, ainsi qu'en Angleterre, la littérature française est appréciée avec non moins d'intérêt que de sagacité. Le *North American Review*, qui paraît à Boston, à New-York et à Londres, transporte ses lecteurs républicains au sein de la France monarchique du dix-septième siècle, et, guidé par M. Théophile Lavallée, les introduit dans la royale maison de Saint-Cyr. La même Revue retrace, d'après le beau livre de M. Guizot, la carrière politique

[1] P. 512.

de sir Robert Peel, et consacre un troisième article à plusieurs publications récentes. Le brillant récit d'une conversation sous l'Empire, publié dans la *Revue des Deux-Mondes* par M. Villemain, est reproduit presque en entier par la *Revue américaine*, et l'article du *Correspondant* sur les *Appels comme d'abus*, en lui inspirant des réflexions que nous ne saurions toutes accepter, lui fournit l'occasion de signaler l'existence d'une école catholique et libérale pour qui *la liberté n'est pas seulement compatible avec une doctrine qui renferme toute vérité, mais de plus favorable à ses progrès.*

Le *Rambler* ne se lasse pas de rappeler aux catholiques anglais cette vérité salutaire. La *Saturday Review*, dans son numéro du 12 septembre 1857, frappait du même anathème l'*ultramontanisme* et le *despotisme*, accusait la papauté d'avoir condamné, dans la personne de M. de Lamennais, la liberté de conscience et la liberté de la presse, et invoquait, à l'appui de sa thèse, la célèbre encyclique du pape Grégoire XVI. Le *Rambler* rappelle que les disciples de M. de Lamennais, après avoir incliné leur front sous la décision de l'Église, ont pu se relever toujours fidèles à l'amour de la liberté ; qu'ils ont, en la servant, servi l'Église sans encourir les censures de celle-ci, et que la papauté en condamnant il y a vingt-cinq ans des exagérations dangereuses, ne prétendait pas condamner une liberté juste et sage qu'elle n'a jamais proscrite, là où l'état de la société la comporte et l'exige. Il demande aux Anglais eux-mêmes s'ils prétendent accepter une liberté sans frein, telle que la réprouvent les paroles de l'encyclique. Que certains écrivains catholiques aient glorifié le pouvoir absolu, le *Rambler* l'admet *avec chagrin. La sympathie pour les despotisme*, dit-il, *et la rancune personnelle contre la liberté constitutionnelle s'étalent et rampent dans les publications qui suivent les traces de l'*Univers[1]. Mais le *Rambler* ajoute aussitôt que ces déplorables exemples sont donnés *par des laïques, sans la sanction d'aucune autorité théologique*, n'ont soulevé nulle part de plus vives protestations que dans les rangs des catholiques eux-mêmes. Si, en effet, on voit souvent les journaux catholiques combattre l'un contre l'autre *avec la cordiale animosité de deux frères, ennemis* c'est sans doute, qu'on nous permette de le dire en complétant la pensée du *Rambler*, parce qu'ils comprennent différemment les intérêts et l'honneur de leur mère.

Nous aimons d'autant plus à voir une revue catholique tenir ce langage, que les Anglais continuent, quoi qu'on en dise, à s'estimer assez eux-mêmes pour aimer et estimer leurs libres institutions. Il est vrai qu'ils ne les jugent pas sans défauts; mais du moins elles n'ont pas le plus grave de tous les défauts, celui d'être incorrigibles ; elles amènent, par la discussion, le progrès de la justice et de la vérité. C'est ce que la *Revue de Westminster* a parfaitement compris et éloquemment exprimé. En lisant les premières pages de son article, plein d'aigres censures contre la vieille constitution anglaise, nous nous demandions à quelle école appartenait l'écrivain si passionné détracteur de son pays. Il n'épargnait rien, trouvant très-mauvais que les électeurs choisissent, pour les représenter aux Communes, des membres ou des alliés de l'aristocratie, et ne comprenant pas que des avocats, des généraux, des ami-

[1] Page 281.

raux pussent être envoyés au Parlement, parce que, disait-il, les intérêts de ces diverses classes sont distincts de ceux de la communauté. Il traçait en retour un tableau presque séduisant de l'ordre, de la simplicité, des mérites et des bienfaits du pouvoir absolu. Nous allions fermer le volume, persuadés que cet article était fait pour être accueilli et commenté ailleurs que dans le *Correspondant*. Mais la *Revue de Westminster* avait ingénieusement donné la parole à un adversaire pour avoir le plaisir de le réfuter, et, après avoir opposé aux dangers du gouvernement despotique, même sous *un bon despote*, les avantages d'une discussion souveraine qui prévient les abus ou qui les répare, nous le vîmes conclure en ces termes à cette question : *A quoi est bon le gouvernement représentatif ?* « *Nous répondrons : Il est bon, spécialement bon, meilleur que tous les autres pour faire ce qu'un gouvernement doit faire ; il est mauvais, spécialement mauvais, pire que tout autre, pour faire ce qu'un gouvernement ne doit pas faire*[1]. »

Mais nous oublions qu'au moment où les revues anglaises célèbrent ainsi leurs institutions, l'Angleterre, s'il faut en croire certains oracles, vient de recevoir un coup mortel. Puisque l'*Edinburgh Review*, la *Quarterly Review*, la *British quarterly Review* ont publié le même jour sur la révolte indienne trois articles marqués de la même empreinte généreuse et sensée, recueillons quelques-uns de leurs jugements sur le drame qui se poursuit dans les Indes. Nous disons la révolte et non l'insurrection. Telle est, en effet, la distinction établie tout d'abord par la *Revue d'Édimbourg*, qui refuse de confondre la révolte d'une armée avec l'insurrection unanime et spontanée d'un peuple[2]. Tandis que l'Angleterre, sur plusieurs points, trouvait des alliés parmi les indigènes contre les cipayes révoltés, la plupart des Indiens ont assisté, indifférents, à la lutte engagée devant eux. Il y a plus : ce mouvement prétendu national est allé aboutir à la restauration éphémère du trône de Delhi, c'est-à-dire que les Hindous, séduits et entraînés par les anciens oppresseurs du pays, ont consenti à faire revivre leur domination pour échapper à l'Angleterre. Rien de plus instructif que la proportion comparée des Hindous et des musulmans dans la population civile et dans l'armée. Un musulman contre quinze Hindous dans la première, un contre cinq dans la seconde : tel est ce double rapport. Aussi l'influence musulmane a-t-elle pu s'exercer de préférence dans l'armée. Il a suffi aux musulmans de gagner dans ses rangs les castes supérieures, et celles-ci ont entraîné les autres. Cette coalition des Hindous et des mahométans s'explique par la solidarité de leur défaite et la communauté de leurs espérances. Elle peut éclairer sur le vrai caractère de la révolte. Dès 1824, sir John Malcolm avait signalé dans l'empire indien l'effrayante diffusion de prophéties mystérieuses qui annonçaient pour tel siècle ou telle année la ruine de la Compagnie, et donnaient toutes aux Cipayes ce sinistre avis, qu'ils ont fini par entendre : *Nos tyrans européens sont peu nombreux ; tuez-les*[3]. Ces prophéties reparurent plus nombreuses que jamais, répandues à la fois par les Hindous et les mahométans, et l'une d'elles, assure-t-on, annonçait l'événement pour l'année 1864. Mais, dit la *Revue*

[1] Page 484.
[2] Page 546.
[3] Page 564.

d'Édimbourg, quand on fait de semblables prophéties, on est porté à les accomplir soi-même. La guerre d'Orient acheva d'irriter le fanatisme musulman, en montrant que l'islamisme n'était pas moins menacé par ses alliés que par ses ennemis, et la Perse répandit dans l'Asie centrale d'infatigables émissaires chargés de convier les Indes à repousser l'alliance d'une nation européenne dont l'amitié nuisait plus au mahométisme que son inimitié. Là, selon la *Revue d'Édimbourg*, est la vraie cause de la révolte, dont l'injuste annexion du royaume d'Oude fut l'occasion et le prétexte. L'armée du Bengale se composait presque entièrement des sujets hindous ou musulmans du souverain dépossédé. En devenant sujets anglais, ils perdaient le prix exceptionnel de leur service militaire, et l'intérêt, d'avance, était pour eux le complice du fanatisme d'autrui. Au surplus, les révoltés se sont montrés dignes, par leur sanguinaire barbarie, de défendre la cause de la barbarie musulmane. On a invoqué en leur faveur des *circonstances atténuantes*, et on a été les chercher dans les impitoyables répressions qui ont puni, dans le feu du combat, une si sanglante agression[1]. Les revues anglaises font entendre, à ce sujet de nobles et généreuses paroles. En demandant justice pour les coupables, elles demandent pitié pour les innocents. Tout en regardant la cause de l'Angleterre comme la cause même de la civilisation, elles proclament qu'il est temps de renoncer à un système d'annexions dont les résultats viennent d'éclater, et s'accordent pour demander qu'à l'autorité de la Compagnie des Indes soit désormais substituée, suivant les expressions de la *British quarterly review*, *l'autorité directe du gouvernement*, *toujours responsable envers le Parlement*. L'Angleterre alors pourra plus facilement étendre les bienfaits et corriger les abus trop certains de sa domination. Quelle que soit la gravité de l'épreuve qu'elle traverse, pas plus que les revues anglaises, nous ne saurions douter de sa victoire. Si, par impossible, elle devait succomber, elle emporterait du moins de ces plages lointaines l'honneur d'avoir poursuivi persévéramment l'abolition de l'esclavage, de l'immolation volontaire, des abominations de Jaggernaut, et d'avoir garanti aux veuves la liberté de la vie et du mariage, aux convertis leurs propriétés[2]. La mémoire des chrétiens n'oublierait pas que, à l'abri de son pavillon et de son drapeau, la foi conquérante des missionnaires catholiques avait, au loin, établi des fondations que la révolte a détruites[3]. Mais nous ne verrons pas une sinistre victoire qui serait la défaite et le malheur des vainqueurs eux-mêmes. Si, dans tous les temps, les Anglais, en luttant contre les Indes, ont compensé l'infériorité du nombre par la supériorité de la discipline et du courage[4], de nos

[1] *Insurrection de l'Inde*, par MM. Fonvielle et L. Legault, page 107.

[2] *The Quarterly Review*, p. 491.

[3] Nous trouvons dans les *Annales de la Propagation de la foi* du mois de novembre 1857 trois lettres de M. Bernard, missionnaire apostolique à Agra, et de deux sœurs de charité, l'une réfugiée au fort de la même ville, l'autre au fort Sealkot. Voyez aussi les détails d'un si douloureux intérêt donnés par les *Annales* sur l'état florissant de la mission d'Agra, avant les massacres et les dévastations des Cipayes.

[4] Voyez, à cet égard, *British Quarterly Review*, p. 491. Bien que les rédacteurs des revues anglaises gardent l'anonyme, nous pouvons nommer l'auteur de ce remarquable article, M. Kirwan, avocat au banc de la reine, auteur de plusieurs articles dans le *Dictionnaire de la Conversation*. Nous ne prétendons pas d'ailleurs approuver tous ses jugements, parfois

jours encore, l'héroïque mort du lieutenant Willougby, la résistance indomptable, la ferme attitude, et la victoire récente de l'armée de Dehli, promettent un succès final, sinon prochain, du moins inévitable, en dépit de ces écrivains qui laissent entrevoir une sympathie mal déguisée pour de perfides égorgeurs, et entourent le féroce Nena-Saïb de l'auréole des libérateurs[1].

GEORGES SEIGNEUR.

ALBERTUS MAGNUS. — *Sein Leben und seine Wissenschaft* (Albert le Grand, sa vie et sa science), par M. SIGHARS, professeur de philosophie à Freisingen. — Ratisbonne, 1857. Un vol. in-8°, XVI et 386 pages, avec portrait et deux gravures coloriées représentant la chasuble et la chaire d'Albert le Grand.

Voici un bon livre et un livre bien fait : la vie d'un saint et d'un savant du treizième siècle. Bien qu'une science historique plus impartiale et plus solide ait, de nos jours, rendu justice à un grand nombre de personnages du premier et du second ordre de ces grands siècles de foi et d'action, si longtemps méconnus, le bienheureux Albert le Grand, un des hommes éminents du plus beau siècle de cette période, n'avait pas encore trouvé son historien parmi nos contemporains. Nous ne croyons pas nous tromper en attribuant ce retard envers l'illustre dominicain à la prodigieuse quantité de ses ouvrages que son historien doit nécessairement étudier. Ses œuvres remplissent vingt et un volumes in-folio d'une impression très-compacte[2]. M. Sighars s'est préparé sérieusement par cette étude à son travail d'historien.

Dans un récit simple, à la manière des anciens hagiographes, il raconte la vie de ce jeune chevalier devenu mendiant, prêtre, évêque, prédicateur illustre de la croisade, professeur profond et éloquent, philosophe, théologien, artiste, poëte, missionnaire parmi les infidèles, diplomate et plus versé qu'aucun homme de son temps dans la science des choses divines et humaines, surnaturelles et naturelles. Ce récit, par son étonnante variété, est des plus attachants. Les derniers chapitres de l'ouvrage s'occupent plus particulièrement des nombreux ouvrages du grand homme, qui n'est pas seulement un « infatigable compilateur, » comme M. Cousin le dit quelque part, mais un véritable savant. Aujourd'hui on obtient ce beau titre avec moins, beaucoup moins de science, beaucoup moins de portée d'esprit, et beaucoup moins

déparés par les préjugés protestants. M. Kirwan va jusqu'à parler du *jésuitisme des brahmes*, après avoir représenté comme des *brahmes catholiques* ces jésuites que protégeait dans les Indes la protestante Angleterre. Ailleurs, il distingue trois sortes de missionnaires : les anglicans, les catholiques romains... et les jésuites.

[1] Voyez dans l'*Estafette* la lettre de M. de Jonquières-Antonelle, qui apprend à ses lecteurs qu'il y a une jeune Inde, comme il y avait une jeune France et une jeune Angleterre, et glorifie pompeusement le *jeune-Inde Nena-Saïb*.

[2] *Beati* ALBERTI MAGNI, *Ratisbonensis episcopi, ordinis prædicatorum, opera quæ hactenus haberi potuerunt, sub Th. Turco, N. Rodulphio, J. B. de Morinis, ejusdem Ordinis Magistris generalibus, in lucem edita studio R.* PETRI JAMMY, *sacræ Theol. Doct. Convent. Grasaniopolis ejusdem Ordinis.* XXI vol., in-fol. Lugduni, 1651.

de travail. Il serait peut-être à désirer que l'auteur eût plus fortement marqué la position sientifique occupée par Albert le Grand par rapport aux maîtres qui l'ont précédé et ceux qui l'ont suivi, entre saint Anselme et Pierre Lombard, et entre son grand disciple saint Thomas d'Aquin et les autres hommes de cette forte race. En entrant davantage dans ces questions, l'auteur aurait donné en même temps de plus justes proportions à la division de son ouvrage, qui accorde trente-sept chapitres au récit de la vie de son héros et deux seulement à la partie scientifique proprement dite. D'ailleurs les premiers chapitres, sur l'origine, l'enfance et la première jeunesse d'Albert, renferment des conjectures inutiles. Il aurait été très-intéressant, très-instructif, sans aucun doute, d'en savoir davantage sur tous ces points ; et nous pouvons regretter que l'on nous ait pas éclairés davantage ; mais ce sont là des lacunes que nous regrettons souvent dans l'histoire des grands chrétiens du passé. Elles ont ordinairement leur humilité pour cause. Laissons donc subsister ces glorieuses obscurités, et n'essayons pas, en voulant dire des choses que nous ne savons pas, de remplir ces lacunes par des conjectures plus ou moins arbitraires. En abrégeant ces premiers chapitres, l'auteur aurait pu donner plus d'étendue à l'exposition de faits importants d'un autre ordre, qu'on aimerait surtout voir en tout leur jour dans un ouvrage de cette nature. Mais, malgré les imperfections de ce travail, la *Vie du bienheureux Albert le Grand* n'en reste pas moins un ouvrage d'une lecture attachante et instructive.

GESCHICHTE DES DEUTSCHEN RITTER-ORDENS *in seinen zwœlf Balleien in Deutschland* (Histoire de l'ordre Teutonique et de ses douze bailliages en Allemagne), par M. Jean Voigt. — Berlin, 1857, tome 1er. 676 pages.

M. J. Voigt (qu'il ne faut pas confondre, comme on l'a fait souvent en France, avec son homonyme, auteur d'une *Vie de Grégoire VII*) est un des écrivains qui ont le mieux étudié l'histoire du moyen âge et qui ont eux-mêmes un vrai mérite comme historiens. Précédemment il avait écrit en neuf volumes l'ancienne histoire de Prusse jusqu'à la fin de la domination de l'ordre Teutonique, dont l'existence est si intimement liée à celle de toute cette vaste contrée. Cet ouvrage est un véritable monument historique. L'auteur y avait parlé de la fondation de l'Ordre en Palestine, de son établissement dans le duché de Masovie, et spécialement dans le pays de Culm ; il y avait décrit la mission historique de l'Ordre, qui a conquis le pays de Prusse au christianisme et à la civilisation.

Aujourd'hui le savant historien donne en quelque sorte le complément de ce premier ouvrage, par l'*Histoire de l'Ordre* que nous annonçons ici. Ce travail était très-difficile à faire, parce que les matériaux en sont très-dispersés. Les archives générales de l'Ordre sont à Vienne, à Munich, à Stuttgard ; les archives spéciales des bailliages sont complétement dispersées et en partie détruites et perdues. Grâce à un zèle infatigable, et à toutes sortes de protections, l'auteur a pu compulser tous les documents existants ; et avec une grande sagacité et un talent incontesté d'exposition, il nous donne une

histoire et l'organisation de l'ordre Teutonique aussi complète que possible. D'abord il retrace l'établissement des douze bailliages; il parle ensuite du personnel de l'administration, des baillis, des curés de l'Ordre, des grands maîtres. Le troisième chapitre traite de la constitution de l'Ordre : du chapitre, des visites, des changements dans le personnel, etc. Le quatrième expose les règles pour la gestion des biens de l'Ordre. Dans le cinquième, il est question de tout ce qui regarde le spirituel dans l'intérieur de l'Ordre : la réception dans l'Ordre; les prêtres dans les différentes maisons; l'ordre journalier de chaque maison; les affiliations. Le chapitre sixième traite des priviléges accordés par les papes, les empereurs, les princes. Le chapitre septième explique l'Ordre dans ses rapports extérieurs : avec les empereurs et l'Empire, avec les princes, avec l'épiscopat, avec les villes, etc. Le chapitre huitième traite des finances des bailliages : recettes et dépenses. Enfin le chapitre neuvième expose le dépérissement de l'Ordre.

Tel est le sommaire du nouveau volume de M. Voigt. L'auteur est protestant, mais il traite généralement avec faveur, avec intelligence et impartialité, les choses, les hommes et les institutions catholiques. La solidité de sa science, son talent d'exposition et la beauté de son langage, toujours pur et correct, qui l'ont mis au rang des maîtres dans l'art d'écrire l'histoire, se retrouvent avec encore plus de maturité dans ce nouvel ouvrage.

D. Charles Brandes,
Bénédictin d'Einsiedlen.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

L'ÉGLISE ET L'EMPIRE ROMAIN AU IVe SIÈCLE, par M. le prince Albert de Broglie, 2e édition revue et augmentée[1].

La librairie Didier vient de mettre en vente la seconde édition de l'*Église et l'Empire romain au quatrième siècle*, par M. le prince Albert de Broglie. Nous ne reviendrons pas sur ce beau livre déjà connu de tous nos lecteurs. Il serait téméraire de redire dans ce recueil ce qu'une voix illustre entre toutes y a si éloquemment exprimé [2]. Nous nous bornerons aujourd'hui à constater le brillant et rapide succès de l'ouvrage de M. de Broglie et l'accueil qu'il a reçu des juges les plus compétents, soit en France, soit dans les pays étrangers.

Le sujet choisi, le talent et la personne de l'auteur devaient à un égal degré intéresser l'opinion publique. Elle suivait depuis longtemps de ses plus vives sympathies le noble écrivain qui avait su de bonne heure dans la carrière des lettres ajouter un nouvel éclat à l'illustration séculaire de son nom. Elle ne pouvait rester indifférente à ce récit des grandes luttes, dont l'historien lui déroulait le majestueux et émouvant tableau. Quel intérêt ne devait

[1] Didier et comp., libraires-éditeurs, quai des Augustins, 35.
[2] *Correspondant* du 25 sept. 1856. Article du R. P. Lacordaire.

pas offrir, en effet, l'étude de ce quatrième siècle, où se règlent pour la première fois les rapports de l'Église et de l'Empire; où l'Église, échappée aux épreuves des persécutions, commence à traverser les épreuves plus redoutables de la prospérité et du triomphe; où l'hérésie fait sa première apparition pour essuyer sa première défaite; où l'Empire se transforme et où les institutions, pour ainsi parler, se convertissent après les hommes! M. de Broglie a tracé de cette époque une savante et vivante peinture. Avant d'étudier le règne du premier empereur chrétien, il a, dans une introduction remarquable à plus d'un titre, résumé à grands traits la double histoire de l'Église et de l'Empire durant les trois premiers siècles, et, dans quatre nouveaux volumes dont nous sommes impatients de saluer la venue, il se propose de suivre leurs destinées de Constantin jusqu'à Théodose. Il avait, en abordant ce vaste sujet, à lutter contre de nombreuses difficultés. Les monuments historiques faisaient souvent défaut à ses recherches; comme les contemporains de Constantin n'avaient pas compris l'importance de la révolution dont ils étaient les auteurs ou les témoins, l'absence de matériaux obligeait l'historien à chercher en lui-même de quoi combler ces lacunes : il devait cependant éviter de donner à son imagination une trop libre carrière, et de prendre pour des réalités les conceptions de son esprit. L'éminent écrivain a triomphé de ce double péril. Un maître dans l'art d'écrire et de raconter, dont les beaux travaux ont éclairé cette période, a, l'un des premiers, rendu à *cette plume savante et libre* un hommage qui est à lui seul un succès [1]. Un écrivain protestant a, dans l'un des principaux recueils de la presse périodique d'Angleterre [2], vanté « l'esprit admirable, l'érudition profonde et variée... la dignité du style que ne déparent jamais les déclamations de rhéteur si fréquentes dans Gibbon, et par-dessus tout l'ardent amour de la vérité que ce livre atteste chez son auteur. » Enfin, pour unir à ces témoignages celui de l'Allemagne savante, un recueil que nous aimons à citer, et qui s'est montré souvent sévère pour l'érudition française, s'est plu à reconnaître que l'historien de Constantin, « par ses consciencieuses investigations, avait répondu aux exigences de la critique allemande, tandis que l'art de ses récits et la pénétrante clarté de son exposition le rattachaient à cette école historique de France qui compte parmi ses maîtres les Thierry, les Thiers et les Guizot [3]. »

Toutefois les critiques n'ont pas manqué à l'œuvre de M. Albert de Broglie. L'importance des témoignages qu'il produit en faveur de la perpétuité du dogme et de la hiérarchie ne pouvait manquer de lui susciter des contradicteurs parmi les écrivains rationalistes et protestants; sa profession de foi si franchement catholique devait discréditer aux yeux d'une certaine classe de lecteurs l'autorité de sa parole et de son savoir. Mais ce n'est pas sans un sentiment de pénible surprise que l'on a vu se mêler à ces attaques des reproches d'un caractère tout différent. Un savant religieux a cru trouver dans ce livre les traces de ces préoccupations regrettables, un *tour philosophique*, un *accent naturaliste*, une *façon toute rationnelle de voir les choses* [4]. Il a

[1] M. Villemain, *Journal des Débats* des 11 juillet et 15 août 1856.
[2] *Saturday Rewiew*, 5 juillet 1856.
[3] *Historisch-Politische Blætter für das katholische Deutschland*, 16 octobre 1856.
[4] *Univers* des 12 octobre et suivants.

surtout signalé des erreurs jusqu'alors peu soupçonnées dans cette introduction qui paraissait au R. P. Lacordaire « une apologie substantielle du Christianisme, » et qu'un éminent théologien de l'université de Louvain trouvait « marquée au coin de l'esprit catholique le plus sincère et le plus convaincu [1]. On comprendra que nous n'entreprenions pas de discuter ici le long réquisitoire du célèbre bénédictin. Il a d'ailleurs été, dans une série d'excellents articles publiés par l'*Ami de la Religion* [2], l'objet d'une réfutation à laquelle nous n'aurions rien à ajouter. Nous tenons seulement à constater que ces critiques n'ont trouvé d'écho, ni dans presse catholique de France ni dans celle de l'étranger. Nulle part on n'a songé à reprocher à M. de Broglie, comme une innovation téméraire, d'avoir fait servir à la défense de sa foi les arguments dont avant lui on s'était servi pour l'attaquer, d'avoir suivi l'ennemi sur son propre terrain, et de l'avoir battu avec ses propres armes.

Lorsqu'il avait montré la merveilleuse harmonie de l'ordre surnaturel avec le cours naturel des choses; lorsqu'il avait fait assister ses lecteurs à ce long travail par lequel la Providence avait, à travers les siècles, préparé le miraculeux avénement de l'Évangile, lorsqu'il avait dit qu'à lavenue du Sauveur « le monde avait soif de christianisme, » il n'avait fait que développer la pensée sous l'inspiration de laquelle Bossuet avait écrit son *Discours sur l'histoire universelle.* Avant lui, saint Augustin avait, dans sa *Cité de Dieu,* fait ressortir l'admirable enchaînement des choses divines et des destinées humaines ; Tertullien avait invoqué le témoignage de l'*âme naturellement chrétienne;* et M. de Maistre avait salué dans Platon la *préface humaine de l'Évangile,* comme les docteurs du moyen âge avaient écouté dans Virgile les tressaillements de l'univers tourmenté d'une vague espérance. On ne saurait, assurément, interdire une route suivie par tant de grands esprits, à moins de vouloir, comme on l'a spirituellement dit [3], accuser de rationalisme tout ce qui est rationnel.

Ce procédé, si étrangement incriminé, a été apprécié à sa juste valeur dans les pays où les catholiques ont à défendre leur foi contre de quotidiennes attaques. Les excellentes *Annales catholiques de Genève* ont félicité l'auteur d'avoir su parler « le langage le plus propre à être adressé aux sceptiques de notre temps, » et l'ont assuré que nulle part il ne rencontrerait un plus sympathique accueil qu'à Genève. Un recueil catholique d'Allemagne lui a fait un mérite d'avoir compris que les grandes révolutions religieuses comme les révolutions politiques ont leurs racines dans le passé, et d'avoir rappelé qu'il fallait pour la rédemption de l'humanité par le sacrifice du Calvaire quatre mille ans de préparation. Mais nulle part nous n'avons trouvé ces divers points de vue mieux saisis que dans un très-remarquable article de la *Revue de Dublin* [4], dont nous voulons placer quelques extraits sous les yeux de nos lecteurs :

« ..... Ce livre, dit l'auteur de cet article, après avoir vanté les qualités de

[1] *Revue catholique de Louvain.* Novembre 1856.
[2] *Ami de la Religion* des 3, 5, 7 février, 12, 16 et 21 mai 1857.
[3] M. l'abbé David dans l'*Ami de la Religion.*
[4] *Dublin Review.* Juillet 1857.

« forme et d'érudition de l'historien, est destiné à s'adresser au goût mo-
« derne, à combattre les erreurs et les préjugés modernes.... Il répond à
« merveille au goût et peut-être même aux besoins de la littérature française
« contemporaine. Si jamais M. de Broglie n'hésite à professer hautement sa
« foi, jamais non plus il n'oublie qu'il y a dans les classes éclairées de son
« pays des milliers d'hommes absolument étrangers aux principes les plus
« élémentaires de cette foi, et sur l'esprit desquels on risquerait d'exercer
« une funeste influence en la présentant dans sa plénitude et sans prépara-
« tion. Écrivant non-seulement pour des catholiques, mais encore pour des
« sceptiques, il a senti la nécessité d'avoir égard à des doutes et à des diffi-
« cultés qu'il ne lui était pas permis d'ignorer. Aussi a-t-il dû souvent adou-
« cir, pour ainsi dire, le ton de son histoire, afin de la rendre intelligible à
« ceux auxquels il s'adressait, sans sacrifier jamais non-seulement les droits
« de la foi, mais ceux même de la critique catholique....

« ..... M. de Broglie ne s'est proposé d'autre objet (dans son introduction)
« que de mettre au service du christianisme une démonstration historique
« dont les adversaires de la religion s'étaient servis jusqu'alors pour contes-
« ter son caractère divin. Le succès de son argument apporte une confirma-
« tion nouvelle au principe que le cardinal Wiseman a si éloquemment dé-
« veloppé dans son discours d'ouverture, sur les rapports de la science et de la
« religion révélée. Il prouve qu'il en est de l'histoire comme de l'astronomie,
« de la géologie, de l'ethnographie, de la physiologie et de toutes les autres
« branches des connaissances humaines. Si dans l'enfance de cette science,
« comme de beaucoup d'autres, on a cru obtenir des résultats contraires à
« ce qu'enseigne la religion, il est venu un moment où ses vrais principes
« mieux connus, ses véritables données plus approfondies, ont apporté de
« nouvelles preuves à l'immuable et éternelle vérité de la foi... Nous n'en-
« tendons pas d'ailleurs discuter la justesse des critiques du vénérable abbé
« de Solesmes. Dom Guéranger et le prince de Broglie peuvent être considé-
« rés comme les représentants de deux écoles opposées qui ont toujours existé
« dans l'Église, et que l'on pourrait faire remonter à Tertullien d'une part,
« et, de l'autre, à Clément d'Alexandrie. Ces deux écoles, aujourd'hui comme
« alors, s'appuient sur des motifs différents pour rendre compte de leurs
« communes convictions, et chacune, dans les desseins providentiels de celui
« qui dispose les cœurs, s'adresse à une classe particulière d'esprits. Les
« philosophes qui auraient souri de pitié au « *Credo quia absurdum* » de Ter-
« tullien se pressaient avec admiration dans les assemblées où Clément inau-
« gurait l'union de la philosophie et de la foi. Nous sommes convaincus que,
« de nos jours, au milieu de la diversité des esprits, beaucoup de gens qui
« resteraient indifférents ou dédaigneux devant les énergiques appels de dom
« Guéranger seront disposés à accueillir favorablement et à méditer avec
« fruit les raisonnements moins altiers, mais plus persuasifs du noble histo-
« rien de Constantin. »

Nous avons été heureux de trouver une si parfaite expression de nos propres sentiments dans un recueil dont on ne contestera ni l'autorité ni l'orthodoxie. De tels témoignages auraient suffi à rassurer M. de Broglie s'il avait pu se sentir ébranlé par les reproches adressés à son livre. Aussi, en faisant

droit, dans sa seconde édition, à certaines critiques de détail, en éclairant d'une plus vive lumière quelques points qui avaient pu sembler douteux, n'a-t-il pas hésité à maintenir intact le plan et la pensée générale de l'ouvrage. Il n'a pas cru avoir à se défendre, ainsi qu'il le dit dans une courte préface, « d'avoir essayé de porter dans des études d'histoire religieuse les habitudes et les procédés propres à l'esprit des temps modernes, et d'avoir parlé le plus qu'il lui a été possible la langue commune de ses contemporains[1]. » L'œuvre éminente qui a inspiré cette pensée accroîtra le nombre de ces grands travaux historiques qui sont l'honneur de notre siècle. Elle a d'autres titres encore à notre sympathique admiration. Alors que des écoles opposées semblent réunir leurs efforts pour créer un déplorable antagonisme entre nos croyances catholiques et les tendances de la société dans laquelle nous vivons, c'est un grand et utile exemple, que celui d'un écrivain qui met au service de la vérité un si beau talent et un si grand nom, et qui concilie si heureusement, sans leur rien enlever de leurs droits, la foi soumise du chrétien et l'indépendance de l'historien.

ALBERT GIGOT.

LES DOGMES CATHOLIQUES, *exposés, prouvés et vengés*, par M. LAFORÊT, professeur à l'Université catholique de Louvain. — Tome II. Paris, chez *Douniol*, rue de Tournon, 29.

Il fut un temps (et ce temps a duré jusqu'à la Révolution) où la Théologie, en France, faisait partie intégrante de l'éducation laïque. Je crois qu'il en est encore un peu ainsi dans toute l'Europe.

Je comprends cela. Il me semble assez raisonnable que chacun sache bien en quoi consiste la religion de son pays. Un catholique surtout ne saurait être indifférent à des vérités révélées de Dieu et enseignées par son Église.

C'est ce qui a frappé M. Laforêt, et il a écrit son livre des *Dogmes catholiques*. Il l'a écrit en français, dans la confiance qu'il ne serait pas lu sans fruit par des laïques sérieux.

Cette confiance me semble pleinement justifiée.

Ce qui distingue l'ouvrage de M. Laforêt, c'est une alliance vraie de la philosophie et de la théologie. L'auteur a étudié la science de la Religion en remontant aux sources, à saint Augustin, à saint Anselme, à Richard de Saint-Victor, à saint Bonaventure, à saint Thomas d'Aquin. C'est là ce qui donne quelque nouveauté à son travail; c'est à ce titre surtout que nous le recommandons à nos amis et à nos ennemis.

Dans le dernier siècle, la Théologie a subi le même déclin que la jurisprudence, la philosophie et les autres sciences morales. Les vues supérieures avaient disparu; c'était le temps des compilateurs, qui se copient indéfiniment les uns les autres, et des faiseurs de *Manuels*, dont on ne peut dire assurément ce que Montesquieu a dit de Tacite, qu'ils abrégent tout parce qu'ils voient tout. La Théologie, si grande sous la plume d'un Athanase et

[1] Avertissement de la seconde édition, p. VI.

d'un Augustin, si perçante dans saint Anselme, si vaste et si une dans saint Thomas, si large encore, au seizième siècle, dans Suarez et Bellarmin, si éloquente et si haute, au dix-septième, dans Bossuet, s'amoindrit à vue d'œil chez les successeurs de Tournély, comme le Rhin se perd dans les sables de la Hollande en je ne sais combien de ruisseaux sans nom. Il est temps et grand temps de rétablir le cours du fleuve dans toute sa puissance, en remontant au point où il coule à pleins bords, grossi par cent rivières dont il a réuni les eaux.

C'est ce qui fait le mérite spécial de l'enseignement de Louvain. Un des professeurs de cette Université, M. Ubaghs, a eu l'heureuse idée de traduire, avec le texte en regard, d'inestimables opuscules de saint Anselme et de saint Bonaventure, trop peu connus de la génération présente. M. Laforêt s'est nourri de la moelle même de ces livres incomparables, et il en reproduit la substance dans un langage clair, exact et parfaitement approprié à ce temps-ci.

Je voudrais pouvoir transmettre ici tout son chapitre du péché originel. Combien de gens se sont fait une fausse idée de ce dogme fondamental du Christianisme! Combien font confusion entre la *faute* d'Adam et la *souillure* qui en fut la suite méritée! Combien pensent que l'Église enveloppe dans une MÊME culpabilité le premier homme et sa postérité! Combien s'exagèrent le sort des enfants morts sans baptême!

Me pemettra-t-on d'en dire un mot, un mot seulement, d'après saint Anselme et M. Laforêt?

A l'origine, Dieu avait établi Adam et Ève dans un état surnaturel de sainteté, principe de l'ordre et de l'harmonie qui régnaient dans leur vie, même naturelle.

Or Adam et Ève constituaient alors la nature humaine tout entière. Ce don d'une sainteté surnaturelle était donc fait à toute la nature humaine en leurs personnes : s'ils le gardent intact, ils le transmettent à leur postérité; s'ils le perdent, ils le perdent pour toute leur race.

Nous savons ce qui est arrivé : Ève et Adam se sont révoltés contre Dieu. Ils ont donc ainsi perdu leur sainteté originelle; et, du même coup, la nature humaine, qui alors ne résidait qu'en eux, fut dépouillée en leurs personnes de sa vie surnaturelle, et troublée, déchue, dégradée dans sa vie naturelle.

Eh bien, c'est cette nature déchue qu'Adam et Ève nous ont transmise, et qu'ils ne pouvaient pas ne pas nous transmettre telle qu'elle était alors en eux.

On comprend donc que le péché d'Adam, considéré non comme *acte*, mais comme *état* (cette distinction est capitale), ait passé à la postérité du premier homme; c'est un DÉNUMENT ORIGINEL qui nous est ainsi transmis.

Cela se comprend d'autant mieux, que c'est la loi de la propagation de l'espèce humaine que cette propagation s'accomplisse par voie de génération, et c'est la loi de toute génération que l'homme engendre un être semblable à lui. Or, ne répugnerait-il pas à cette loi que l'âme des fils d'Adam fût d'une autre *nature* que l'âme d'Adam lui-même, telle que le péché l'avait faite? Ne répugnerait-il pas que, pour être unie à un corps conçu de l'homme, à un corps déchu, Dieu créât une âme douée de cette sainteté surnaturelle dont

il avait orné le premier homme par un bienfait gratuit de son amour? Cette sainteté surajoutée à la nature humaine dans l'Éden, mais plus tard détruite par le péché, comment s'étonner que les fils du pécheur en naissent privés?

On le voit, toute cette doctrine est parfaitement logique. Le péché d'Adam et d'Ève fut un péché *personnel;* chez eux ce fut la *personne* qui fut coupable et qui souilla la *nature*. Chez leurs descendants, au contraire, C'EST LA NATURE QUI SOUILLE LA PERSONNE.

Aussi le châtiment n'est-il point le même pour Adam et pour sa postérité. Adam avait encouru la peine due à la faute *volontaire;* il avait encouru non-seulement la privation du bonheur surnaturel qui nous est promis dans une vie meilleure, mais aussi les châtiments terribles que Dieu inflige à la révolte, si le repentir n'a désarmé à temps sa justice. Pour nous, au contraire, originellement dénués de cette inclination surnaturelle au bien qui ornait Adam avant sa chute, à la vérité nous ne naissons point dignes d'être unis à l'auteur de toute sainteté , mais cette privation reste probablement ignorée de l'enfant mort sans baptême, car il n'en éprouve aucune douleur, aucune affliction positive et proprement dite : c'est la doctrine de saint Thomas, suivie de presque tous les théologiens.

Ces enseignements sont austères; il n'appartient qu'au Père Lacordaire de les illuminer, de les échauffer des feux de son éloquence. C'est à lui d'exposer cette loi de la solidarité humaine née de l'identité du sang et de l'unité de la race, mère de la réversibilité des mérites, source ineffable de la rédemption. « La solidarité, s'écrie-t-il, c'est la vie de tous en tous ; c'est Dieu dans l'homme et l'homme en Dieu. Car Dieu y est entré lui-même : il y a mis sa divinité ; il a jeté dans la balance de la responsabilité universelle sa gloire et son sang. Et moi, fils de cette solidarité toute-puissante, frère et cohéritier de l'Homme-Dieu, je ne me sens plus la force, en présence d'un tel bienfait *sorti d'une telle cause,* d'accuser ni de défendre l'éternelle justice : je m'arrête éperdu au pied de la croix qui m'a sauvé *par un autre mérite que le mien*, et ma parole expire dans l'action de grâces et dans l'adoration. »

Après de telles paroles, je ne puis que déposer la plume, non point pourtant sans avoir demandé pardon à M. Laforêt de l'insuffisance de ces quelques lignes pour donner l'idée d'un travail comme le sien. J'ai à peine essayé de dire quelque chose de ce qu'il a su tirer des grands théologiens du moyen âge, et je n'ai pas dit un mot de l'excellente guerre qu'il fait à MM. Renan, Jean Reynaud, Pierre Leroux, Laurent, et à d'autres mécréants de ce temps-ci. M. Laforêt sait rendre justice, mais il sait aussi la faire quand il est besoin.

Nous attendons impatiemment son troisième volume.

FOISSET.

DEUX ANS DE RÉVOLUTION EN ITALIE, par M. F. T. PERRENS. Paris, *L. Hachette.*

L'Italie a toujours eu le privilége d'attirer sur elle les regards du monde entier. On n'a pas oublié que, pendant des siècles, elle a donné des lois à la plus grande partie de l'Europe, à l'Asie et à l'Afrique ; qu'au milieu des té-

nèbres du moyen âge elle a été le refuge des sciences, des lettres et des arts, et que, lors de la Renaissance, elle a donné le signal à toute l'Europe, et lui a rendu sa part dans le précieux dépôt qu'elle avait si bien gardé. Enfin, depuis dix-huit cents ans, elle est le centre de la foi catholique. Rome chrétienne a désarmé, adouci et civilisé les barbares qui avaient détruit l'empire de Rome païenne.

Si l'Italie a conservé la suprématie spirituelle, elle est restée divisée en plusieurs États; elle n'a pas même gardé son autonomie entière, car quelques-unes des plus belles de ses provinces, après avoir fait partie de la monarchie espagnole, dépendent encore de l'empire autrichien. Aujourd'hui Milan, Mantoue et Venise appartiennent à l'Autriche, et leurs enfants vont servir dans les régiments impériaux, sur les bords de la Theys et de la Save.

L'Italie continuera-t-elle de subir la domination étrangère? Sera-t-elle toujours divisée en plusieurs États, quoique sa population ne parle que la même langue; ou bien ces différentes parties d'un même tout se réuniront-elles dans un État unitaire ou fédéral, monarchique ou républicain, théocratique, aristocratique ou démocratique? L'Italie n'est-elle, suivant l'expression du grand poëte, que la *terre des morts?* Ne devons-nous voir en elle, avec un homme d'État allemand, qu'une *expression géographique?*

Telles sont les graves questions qui, depuis un demi-siècle, agitent l'Italie et appellent l'attention de l'Europe, et qui trois fois déjà, en 1820, en 1831 et en 1848, ont soulevé les insurrections les plus déplorables.

M. Perrens a entrepris de retracer les traits principaux de la dernière de ces insurrections : tel est l'objet du livre dont nous rendons compte ici. L'auteur examine successivement les tentatives révolutionnaires dans chacun des États italiens et les groupe autour de l'homme qu'il croit avoir été le représentant le plus complet des passions populaires.

Nous sommes loin d'adopter sans réserve la manière de voir de l'auteur pour qui le salut de l'Italie n'est que dans l'avénement de la démocratie. Nous attribuons à cette pensée, qui domine tout l'ouvrage, bien des appréciations que nous ne pouvons admettre. Toutefois, nous ne saurions, sans être injustes, nous empêcher de reconnaître qu'il y a dans l'ouvrage de M. Perrens d'excellentes qualités de style, et que son récit est généralement plein d'intérêt. Nous n'avons pas pu lire, sans une vive émotion, le chapitre qui nous montre Venise sous Manin. Mais combien d'hommes l'Italie a-t-elle comptés, dans cette crise suprême, que l'on puisse nommer à côté de l'illustre et regrettable défenseur de Venise?

L'ouvrage de M. Perrens fournit de précieux documents pour ceux qu'intéresse l'histoire de cette époque. L'impartialité de l'auteur lui a fait un devoir de reconnaître que presque partout les concessions faites par les princes avaient été rejetées, et qu'ils s'étaient trouvés placés dans la nécessité d'abdiquer leur pouvoir ou de revenir à un gouvernement plus absolu qu'auparavant.

Que voit l'Italie dans ce douloureux passé encore si près de nous?

« De grands efforts, dit M. Perrens, produits d'un moment d'enthousiasme, mais aussi peu durables que leur cause, des émeutes, des gouvernements sans puissance ni durée, qui ne pouvaient acclimater la liberté dans ce beau pays.

On avait cru trouver des citoyens où l'homme était encore à former; une éducation hâtive, incomplète, illogique, qui ne descend pas jusqu'aux étages inférieurs; un enthousiasme déréglé ou une indifférence stupide également funestes; une exagération incurable qui a porté au Capitole tant de citoyens médiocres, sauf à les voir aux Gémonies; un esprit d'indiscipline qui se donne impunément carrière jusque sous les drapeaux; une ignorance absolue de ce qui fait l'homme de guerre; une défiance intime de leurs propres forces que la jactance des paroles cache mal, et qui, malgré l'incontestable bravoure d'un grand nombre, rend les Italiens incapables de triompher seuls dans les combats; une violence de paroles à laquelle répond trop souvent la timidité dans l'action : voilà les maux nombreux que ce peuple infortuné, instruit par l'expérience, a constatés sur lui-même, et dont il faut qu'il guérisse, s'il ne veut recommencer l'épreuve avec aussi peu de chance que par le passé. »

Nous n'avons rien à ajouter à ce jugement de M. Perrens, nous ne croyons pas cependant, comme lui, que la cause de l'Italie ait gagné quelque chose aux événements de 1848 et 1849. Il suffit, pour s'en convaincre, de rappeler quelle était la situation de l'Italie lors de l'avénement de Pie IX. Tous les gouvernements s'apprêtaient d'eux-mêmes, et sans contrainte, à faire de grandes concessions à leurs peuples. L'Autriche tremblait en voyant cette agitation pacifique qui gagnait Venise et Milan et qu'elle se sentait impuissante à calmer. Le fruit de longues années de paix et de tranquillité allait être recueilli quand les libéraux italiens ont mieux aimé courir l'aventure et ont forcé les princes qui gouvernent la péninsule à ajourner des réformes qui devenaient un péril pour l'ordre public. Nous voudrions pouvoir dire, avec M. Perrens, que l'on doit aussi considérer comme un grand résultat pour l'avenir de l'Italie la transformation de la monarchie sarde en monarchie constitutionnelle. « Le Piémont, dit-il, donne une haute et grave leçon au reste de l'Italie et agit sur elle par la légitime propagande de l'exemple. » Ce n'est pas nous qui regretterions de voir sur nos frontières un État doté des institutions qui pendant longtemps ont fait l'honneur de la France; ce n'est pas nous qui nous attaquerions à la légitimité de l'exemple. Mais le gouvernement sarde n'essaye-t-il pas quelquefois d'une autre propagande moins légitime et moins exemplaire? Comprend-il bien son rôle en cherchant à multiplier les difficultés des États voisins? Mérite-t-il bien de l'Italie, en demandant aux grandes puissances, dans un intérêt d'ambition, d'intervenir dans les affaires de la Péninsule? Nous croyons qu'il fait fausse route, et nous pensons qu'en signalant les périls vers lesquels cette jeune monarchie constitutionnelle semble courir d'elle-même nous servons à la fois la cause de la liberté et celle de l'Italie. La lecture de l'ouvrage de M. Perrens nous a suggéré bien d'autres réflexions; mais nous préférons laisser le soin de les faire à ceux d'entre nos lecteurs qui suivront le conseil que nous leur donnons de le lire tout entier.

HENRI MOREAU.

VIE DE MONSEIGNEUR SIBOUR, ARCHEVÊQUE DE PARIS, SES ŒUVRES, SA MORT PAR M. POUJOULAT[1].

La méthode à suivre pour écrire, dans les circonstances ordinaires, la vie d'un homme qui s'est trouvé mêlé à beaucoup d'événements, c'est de commencer par recueillir avec soin tous les matériaux nécessaires à la composition de l'ouvrage: travail préparatoire toujours pénible et souvent très-long. Viennent ensuite les secours puissants de la patiente, calme et mûre réflexion d'où sortira le plan fécond et lumineux du livre qui ne demande plus alors, pour se faire que la coopération intelligente et souple d'une plume exercée. Ce n'est pas tout à fait à cette façon régulière de procéder que nous devons l'œuvre pleine d'intérêt que nous devons à M. Poujoulat. Elle est moins sortie, en quelque sorte, des recherches et du recueillement que de l'âme brisée et de l'amitié éplorée de l'auteur, qui, en l'abordant pour obéir à un noble et impérieux sentiment, ne s'est pas rendu compte du développement qu'elle allait prendre comme d'elle-même sous sa plume émue, grâce à l'abondance des matières et au talent fécond de l'écrivain. « A mesure que ce travail s'est étendu et a semblé prendre la forme d'un livre, mon cœur vous l'a dédié. » Ainsi parle M. Poujoulat dans sa lettre dédicatoire à Monseigneur l'évêque de Tripoli. Ce mot touchant nous en dit assez sur la spontanéité de la *Vie de monseigneur Sibour*, dont la date déjà éloignée, ainsi que le mouvement et les différents autres traits qui s'y rencontrent, suffiraient à nous révéler la rapide composition. Mais, c'est ce qu'il importe de noter, tout improvisée qu'elle est en un sens, elle n'en renferme pas moins toutes les belles qualités d'historien et d'écrivain qui distinguent l'éminent auteur de l'*Histoire de saint Augustin* et des *Lettres sur Bossuet*. Elle n'en est pas moins non plus, au jugement assurément le plus compétent, celui de monseigneur l'évêque de Tripoli, la peinture la plus vraie et la plus vive du prélat qu'elle voulait faire connaître, de même qu'elle est « l'appréciation saine des motifs toujours purs, toujours élevés qui, dans une carrière traversée par tant d'orages, par des événements si divers, si compliqués, ont constamment guidé monseigneur Sibour, évêque, vers la liberté et le triomphe de l'Église; homme, vers l'active recherche du bien. »

En retraçant avec chaleur cet évêque et cet homme, M. Poujoulat s'est trouvé l'éloquent écho de ce magnifique concert de louanges dont la presse française tout entière, les brefs émus du Saint-Père, les mandements et les lettres des évêques, ainsi que toutes les voix pleines de larmes de la population de Paris, ont, sous la première impression de l'épouvantable nouvelle, salué comme à l'envi la vénérable victime. Louanges sincères, éloges légitimes dont la justesse trouve son éclatante garantie dans leur touchante unanimité, et surtout dans la haute et sainte autorité de quelques-uns de ceux qui se sont plu à les proclamer!

Il y a trois phases principales dans la vie de monseigneur Sibour. Dans la

[1] Paris, chez E. Repos, rue Cassette, 8.

première, c'est le jeune prêtre qui promet ce qu'il donnera un jour. Dans la seconde, c'est l'évêque de Digne qui consacre tous les loisirs que lui laisse l'administration de son diocèse « à l'accomplissement d'une partie longuement méditée et toujours poursuivie : » les *Institutions diocésaines* et les applications pratiques de cette œuvre capitale dans la mesure possible.

Dans la troisième phase, c'est l'archevêque de Paris, qui, sur ce vaste théâtre, laisse un libre cours à son esprit organisateur ; appelle l'accord si désirable de la science et de la religion ; favorise l'essor des études ecclésiastiques ; veille à ce que la parole évangélique ne s'affadisse pas dans la chaire chrétienne ; témoigne de la plus paternelle comme de la plus vive sollicitude pour les ouvriers de Paris ; s'efforce, en un mot, de ne pas laisser dépérir dans ses mains l'héritage glorieux du grand martyr des temps modernes. Noble et sainte préoccupation qui devait, dans un avenir si prochain, passer tout entière dans l'âme ferme d'un autre pontife désigné de la façon la plus éclatante par la Providence pour recueillir la même succession, pour continuer la même œuvre !

L'abbé A. F. Deschamps.

VIE D'ANTOINE DU PRAT, par le marquis du Prat. Paris, 1857, chez *Techener*, 1 vol. grand in-8.

Si la France actuelle n'élève plus de ces monuments gothiques qui réjouissent tant l'œil et le cœur du voyageur qui la parcourt sans se lasser, il faut reconnaître qu'elle les conserve, les restaure et les fait admirablement revivre. Ce que la hache du dix-huitième siècle a impitoyablement brisé en un moment de délire, la foi revenue, le patriotisme éclairé, le réparent, le remettent en honneur avec un sentiment du beau, dont le secret semblait naguère perdu. Ce mouvement très-prononcé en faveur de la vieille archéologie chrétienne et éminemment nationale marche de pair avec un mouvement non moins heureux des esprits en faveur de la saine tradition et de l'amour de l'histoire. On n'ose plus généralement la traiter comme la traitait Voltaire, qui en a touché tous les points en badinant sans en approfondir aucun, et avançait que c'était la constitution du céleste Empire qui était la meilleure qui soit au monde (*La Raison par alphabet*, article : *Chine*) ! Les grandes figures du moyen âge sont remises sur leurs piédestaux ; les événements obscurs des temps écoulés sont présentés sous leur vrai jour ; de nouveaux travaux, fruit de consciencieuses recherches, obligent d'admirer ce qu'on était convenu de mépriser. C'est le but que vient d'atteindre le beau volume que nous signalons ici. Il appartenait à un petit neveu du chancelier du Prat de recueillir avec une impartiale religion les documents qui lui restituent une renommée devenue plus appréciable par la distance du temps, par l'oubli des intérêts froissés, par l'absence des envieux et par le silence du tombeau. Le marquis du Prat y parvient avec une délicatesse et une force de style qui place son travail au rang des publications les plus sérieuses.

Antoine du Prat était d'une de ces antiques familles d'Auvergne qui préféraient l'honneur à l'intérêt, comme on en retrouve encore dans cette province, une des meilleures du *plus beau royaume après celui du ciel.* Avant d'embrasser la carrière ecclésiastique, il se distingua dans celle de la magistrature, fut marié et père de plusieurs enfants, dont l'un, Guillaume, monta sur le siége de Clermont. Employé déjà par Louis XII, François Ier le trouva premier président du parlement de Paris; il en fit le dépositaire le plus constant de son autorité, le confident le plus intime de sa volonté, de sorte que son historien a l'heureuse chance, en travaillant à sa réhabilitation, d'ajouter un rayon de plus à l'auréole du roi chevalier. En l'accompagnant à la guerre, il faillit être fait prisonnier avec son parent Thomas Bohier, fondateur de Chenonceau. A Rome, son influence bienfaisante dans les conseils du roi fit définitivement abroger la pragmatique-sanction, qui laissait entre autres abus nommer, à des évêchés des enfants de sept ans. L'Église de France lui doit ce fameux concordat qui l'a régie jusqu'en 93, et n'était pas si mauvais, puisqu'il a formé un clergé si admirable sur l'échafaud. Le pays lui doit dans ces négociations difficiles, qui rencontrèrent l'opposition que soulèvent les grands remèdes, de l'avoir sauvé du schisme où un cardinal d'une autre trempe, Wolsey, et presque à la même époque, laissait descendre l'Angleterre avec lui. Le chancelier français ne comprenait pas le salut de la religion et de l'État hors de l'unité et de l'autorité, mais d'une unité pacifique et d'une autorité non arbitraire! On peut lui pardonner d'avoir ignoré que ce système aboutirait, par la centralisation et le pouvoir absolu sans contrôle, aux dangers et aux maux dont on est le témoin très-complice ou la victime très-résignée. Il est curieux de le voir essayant, au camp du Drap-d'Or, le rapprochement de deux pays rivaux et réussissant, au moins pour un moment[1], par un traité avec Soliman, à opérer celui des Français avec les Turcs, revirement politique qui rendit la Méditerranée toute grouillante de navires français. Antoine du Prat répara les désastres qu'il ne lui avait pas été donné de prévenir; ses soins maintinrent la paix à l'intérieur, au milieu du mécontentement général, et amenèrent la délivrance de François Ier. Il accueillit Machiavel en France et protégea Rabelais; mais son amitié pour le noble Florentin, sa bienveillance pour l'écrivain tourangeau, trop à la mode de nos jours, ne furent point une approbation de leur morale et de leurs œuvres; elles étaient le fruit de cet attrait qui incline les esprits et les cœurs haut placés vers des esprits et des cœurs, élevés aussi, qui peuvent s'égarer dans leur vol, sans renoncer cependant à la supériorité qui les distingue. Son orthodoxie est prouvée par le concile qu'il convoqua à Sens en 1528, qui fut un des plus mémorables de l'Église de France, dit Bérault-Bercastel. L'ère des révolutions, dont nous ne sommes pas encore sortis, s'ouvrait alors en Europe : il fallait toute la connaissance du cœur humain et la sagacité du chancelier pour lutter contre le

[1] Je dis pour un moment, car j'ai lu à la Bibliothèque impériale un manuscrit intitulé : *Estat des places du Levant, dont les plans ont été levés par ordre du Roy, à la faveur de la visite des Échelles, dans les années* 1685, 1687, 1689, *avec les projets pour y faire descente et s'en rendre maîtres.* Cependant le *Testament de Pierre* I, si souvent cité il y a quelque temps, renferme les chapitres suivants : *Des forces nécessaires pour brûler Constantinople.* — *Rétablissement de l'Empire d'Orient en faveur d'un des enfants de France, etc.*

principe dissolvant qui commençait à germer. C'est en 1558 que ce grand ministre, qui pouvait et osait tout, mourut à l'âge de soixante-douze ans, comblé d'honneurs et de biens, dont il profita pour agrandir avec munificence l'Hôtel-Dieu de Paris. Ces traits de sa vie, suffisent pour rappeler l'image du cardinal du Prat et lui donner une légitime place parmi les plus glorieuses figures du seizième siècle. Cette image, le marquis du Prat l'a restituée avec talent et mesure : deux qualités qui, on le sait, ne se trouvent pas toujours réunies.

AUGUSTIN GALITZIN.

ENTRETIENS SUR LA VIE CACHÉE DE JÉSUS-CHRIST EN L'EUCHARISTIE, par le P. LALLEMANT, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition. *Ch. Douniol*, rue de Tournon, 29.

C'est une des bénédictions de notre temps et comme une garantie contre les éventualités de l'avenir, que la multiplication si consolante et la propagation vraiment singulière des livres de piété. On peut dire qu'après les livres mauvais et scandaleux ce sont ceux dont le débit est le plus assuré. Peut-être même faudrait-il aller plus loin, car la vogue des mauvais livres passe vite. Elle est aussi mobile que les passions qui la font naître, mais la solide estime qui s'attache aux meilleures productions de la piété chrétienne leur communique en partie le glorieux privilége de la durée. De nos jours la foi est éteinte dans bien des âmes; mais beaucoup de celles que Dieu s'est réservées, même dans le monde, ne se contentent point de ce degré de foi rigoureusement suffisant pour le soleil : il leur faut de plus cette séve nourrissante et substantielle qui fait de la foi l'aliment du cœur non moins que la lumière de l'esprit, et qu'on appelle la piété.

Mais la piété elle-même, qu'est-elle autre chose, dans son fond, si ce n'est l'union plus étroite et plus intime avec les réalités éternelles, avec Dieu, avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec le monde surnaturel? Or s'unir à Dieu, c'est se séparer du monde, au moins en esprit, de ce monde dont il est écrit : *Le monde est tout entier sous l'empire du démon*[1]. » Et de là vient que, dans la langue chrétienne, la piété a un autre nom; elle s'appelle encore : *La vie cachée*. Ce mot admirable est de saint Paul. Il écrit aux Colossiens : *Vous êtes morts et votre vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ*[2]. Et, pour en bien comprendre le sens, demandons-le à Bossuet : « Ma vie est cachée en Dieu, quel mystère! cachée dans le sein de la lumière, dans le principe de voir. Oui, cette haute et inaccessible lumière me cache le monde, me cache au monde et à moi-même. Je ne vois que Dieu, je ne suis vu que de Dieu ; je m'enfonce si intimement dans son sein, que les yeux mortels ne m'y peuvent suivre. De mon côté, je ne puis me détourner d'un si digne, d'un si doux objet. Attaché à la vérité, je n'ai plus d'yeux pour les vanités. C'est ainsi que je devrais être : s'il y a en moi quelque chose de chrétien, c'est ainsi que je veux être[3]. »

[1] Mundus totus in maligno positus est. (I Joan., v, 19.)
[2] Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo. (Coloss., III, 3.)
[3] Bossuet, *Disc. sur la vie cachée.*

Le modèle de cette vie cachée en Dieu, on devine où le chrétien aime à le contempler : c'est au très-saint Sacrement de l'autel. Là il trouve cette lumière vivifiante, cette paix divine, cette onction secrète qui transforme son cœur, l'élève insensiblement au-dessus de ses passions, des succès et des inquiétudes de ce monde, le rend plus ferme pour les combats de la vie, plus sensible aux maux de ses frères, plus confiant aux espérances du ciel. « Là, dit Bossuet, il entend cette parole au fond du cœur : Tu le vois, je suis mort ici, et ma vie est cachée en Dieu jusqu'à ce que je paraisse en ma gloire pour juger le monde. Cache-toi donc en Dieu avec moi, et ne songe point à paraître que je ne paraisse. Si tu es seul, je serai ta compagnie; si tu es faible, je serai ta force; si tu es pauvre, je serai ton trésor ; si tu as faim, je serai ta nourriture; si tu es dans l'ennui, je serai ton goût; si tu es dans la défaillance, je serai ton soutien. *Que celui qui est altéré vienne à moi, et que celui qui voudra reçoive gratuitement l'eau qui donne la vie*[1]. »

Les *Entretiens du P. Lallemant*, dont on donne une nouvelle et splendide édition, sont tout entiers consacrés aux merveilles de la vie cachée de notre Seigneur au très-saint Sacrement de l'autel. Le seul nom de ce saint jésuite qui fut le premier supérieur de la mission du Canada fondée en 1626, nous est une garantie du mérite de ce livre qui, après plus de deux siècles, peut s'offrir encore sans crainte aux regards du public pieux auquel il s'adresse. L'ouvrage entier se divise en trois parties bien inégales. La première, qui à elle seule est plus considérable que les deux autres, traite *de la vie cachée de Jésus-Christ en l'Eucharistie et des principales actions de vertu qu'il y exerce.* La seconde renferme quelques *entretiens de l'âme avec son Seigneur et son Dieu après la sainte communion.* La troisième se compose de six *entretiens pour purifier l'âme et la mieux disposer à la réception de la très-sainte Eucharistie.*

Il est facile de comprendre qu'en traitant de la sainte Eucharistie, qui a été depuis le commencement et sera jusqu'à la fin de l'Église l'objet principal de la piété des fidèles, de l'étude des docteurs, des enseignements et des solennités de l'Église, il était difficile de trouver quelque chose de nouveau. Toutefois le livre du P. Lallemant, qui a été précédé et suivi de tant d'autres sur le même sujet, a ce rare mérite d'offrir un caractère particulier, et qui le distingue notamment de la plupart des livres de piété qui paraissent de nos jours. L'œuvre du saint jésuite n'est pas seulement pieuse; elle est avant tout, quoique sous une forme très-simple, dogmatique et doctrinale, autant que son cadre et sa destination pouvaient le permettre. Il est malheureusement bien rare qu'un livre de piété soit à la fois court et complet comme un catéchisme, exact et précis comme une théologie. C'est, à notre sens, le mérite particulier de l'ouvrage du P. Lallemant. Il nous rappelle les belles proses de l'office du saint sacrement, composées par saint Thomas d'Aquin, et qui sont à la fois des chants destinés à élever et à nourrir nos âmes, et de véritables petits traités sur la matière. Le P. Lallemant s'adresse à l'esprit de ses lecteurs : il leur donne des idées plutôt que des sentiments, il provoque des lumières plutôt que des affections. Et néan-

[1] Bossuet, *Disc. sur la vie cachée* (Apocal., XXII, 17).

moins son livre est éminemment pratique; car il n'expose le dogme que pour en faire sortir immédiatement, par une application qui n'a rien de forcé ni de nouveau, mais qui frappe par sa précision, un enseignement pratique, une règle de conduite, une résolution. C'est à ce titre si important que nous croyons utile de recommander ce livre aux âmes chrétiennes qui veulent vivre de cette vie cachée qui fait les saints même au milieu du monde, vie si féconde en fruits dès les jours de cette terre, et qui a pour elle les promesses de l'éternité.

LOUIS LESCŒUR,
Pr. O. J. C.

Un mémoire sur un point curieux et important de grammaire sémitique pourrait difficilement être analysé avec détail dans ce recueil : ce sont pourtant des travaux de ce genre qui fixent la valeur d'un homme et fournissent aux juges compétents les moyens d'apprécier son expérience et sa capacité. L'auteur du *Mémoire sur le sens démonstratif et réfléchi attribué par Gesenius au mot* את[1], M. Louis Dubeux, a eu peu d'occasions de donner au public la preuve de ses connaissances profondes et de son excellente méthode par rapport à l'hébreu et aux langues de la même famille ; mais il suffirait du travail qu'il vient de mettre au jour pour lui assurer les plus précieux suffrages. La doctrine des particules appartient à ce qu'il y a de plus intime dans le génie des langues : c'est la pierre de touche des grammairiens supérieurs. On peut tous les jours écrire les pages les plus séduisantes sur les littératures de l'Orient, et échouer misérablement à l'épreuve d'une de ces apparentes minuties. M. L. Dubeux n'a pas à redouter un pareil échec : nous reconnaissons le lion à sa griffe : l'auteur du Mémoire que nous annonçons est passé maître dans la science de la langue sacrée.

CH. LENORMANT.

— Le *Messager de la Charité* vient de réaliser une amélioration considérable sur laquelle nous appelons toute l'attention de nos lecteurs. Réunie au *Journal de tout le monde*, cette feuille paraît depuis le 1er novembre dans le format in-4° à 3 colonnes. Cette nouvelle combinaison permet au *Messager* d'offrir des matières plus étendues et une rédaction plus variée au public considérable auquel il s'adresse désormais, au lieu de se renfermer dans une spécialité peut-être un peu exclusive; il traitera à la fois des intérêts moraux et des intérêts matériels bien entendus.

Le *Messager de la Charité* est surtout une œuvre de propagande catholique et sociale; par le choix et la variété de ses matières, par la simplicité et la clarté de sa rédaction, elle est destinée à lutter contre ces publications à bon marché qui ont acquis dans ces dernières années un si grand développement, et qui, trop souvent, corrompent le cœur sans rien dire à l'esprit.

(*Voir aux Annonces.*)

L'un des gérants, CHARLES DOUNIOL.

[1] *Paris, Benjamin Duprat, libraire de l'Institut.*

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

SOUVENIR DE 1848

PREMIÈRE INTERVENTION DANS LES AFFAIRES DE ROME.

Le secours offert au Souverain Pontife, en 1848, est un grand acte de la vie du général Cavaignac et le premier honneur de la mienne. Je crois devoir en exposer les circonstances peu connues, afin de m'acquitter envers cette mémoire généreuse en lui apportant, en quelque sorte, une dernière fois les remerciments et les bénédictions du saint exil de Gaëte.

Les opinions les plus opposées l'honorent de leur respect. D'où vient cet accord? D'un fond d'équité qui ne permet pas, au milieu des préoccupations les moins favorables à la gloire, que la magnanimité attestée dans la plus haute situation, par les plus signalés services, soit méconnue. On le reconnaît, sincèrement ou malgré soi, c'est un grand homme d'honneur que la France a perdu.

Les blessures faites à la louange disparaîtront devant ces témoignages. D'impartiales réserves ne devraient-elles pas s'étendre à nos propres infirmités? Mais, si nous n'admettions plus, dans notre pays, que le plein mérite de ceux dont nous approuverions toutes les pensées, l'admiration y deviendrait si rare, qu'elle pourrait se réduire à l'excessive estime de chacun pour soi-même. L'histoire, Dieu merci, écarte les contradictions pour en tirer le bien qu'elles constatent involontairement. Qu'il soit donc loué sans amertume, le noble cœur que des conjonctures inouïes ont montré supérieur à l'ambition, épris de justice et soigneux de la bonne renommée!

Une longue épreuve m'autorise à parler de lui dans l'attendrissement de mes souvenirs. Il me serait plus difficile d'y mêler ma faible part comme agent ou témoin, si je n'avais l'espoir qu'on voudra bien reconnaître l'intention qui m'y contraint.

Il était mon vieil ami. Nos relations de collége furent interrompues par ses premières campagnes; mais, ayant entrepris, en 1841, avec deux de mes bien chers collègues, de visiter l'Algérie, M. le maréchal Bugeaud me permit d'accompagner une expédition où le général Cavaignac figurait alors à la tête des zouaves. Cette rencontre devait

naturellement ajouter de nouveaux liens à ceux de notre jeunesse. Une affectueuse correspondance, très-instructive pour moi, en fut la suite.

A l'occasion du même voyage, je m'étais aussi préoccupé d'une fondation acceptée, au nom du gouvernement, par M. le maréchal Soult, soutenue par M. le maréchal Bugeaud et ses dignes successeurs : l'établissement trappiste de Staouéli. C'est aujourd'hui, à l'ombre de la croix de bois, sur le champ de victoire où s'est brisée la résistance du dernier dey, la ferme la plus florissante de l'Algérie. Elle m'a été le chemin de Gaëte. Combien j'étais loin de prévoir cependant qu'un jour le chef d'une république verrait, dans ces diverses réminiscences, un motif de me confier la religieuse entreprise destinée à secourir le père du monde catholique!

Quand, sept ans plus tard, je pris ma place à l'Assemblée constituante, le plus cordial accueil resserra, de plus en plus, l'attachement dont j'aime à retracer l'origine.

Depuis le 17 mai, le général Cavaignac était ministre de la guerre. A partir de ce moment, nos entretiens plus fréquents nous témoignèrent, l'un à l'autre, une sorte d'austère confiance, justifiée par la gravité des événements et celle de sa situation, par le contraste même de nos relations et de nos antécédents, et l'échange sincère de nos impressions quelquefois dissemblables.

L'amitié, avec lui, se sentait à l'aise dans l'indulgence, et vivait à part des complicités d'amour-propre qui en usurpent souvent le nom. Le fond de ce qui est estimable et tendre lui suffisait. Il en a été ainsi jusqu'à la fin. Ma seconde mission, en 1849, aurait pu le refroidir, puisqu'il n'en approuva pas les conditions qui lui auraient paru meilleures peut-être s'il les eût mieux connues; celle de 1848 fut toujours un titre à ses yeux. Il me l'a bien témoigné.

Mais je n'ai dépeint que les côtés intimes de cette mutuelle fidélité. Il faut rappeler, en outre, combien nous étions presque tous attirés à lui par les espérances que nous fondions sur ses actes connus et sur son caractère. Ma digression, ou plutôt ma dette, expliquera toutes les garanties que j'ai trouvées dans la mission qui est le sujet principal de ces souvenirs.

Nous savions qu'il n'avait eu aucune part aux agitations qui venaient de faire surgir la République. Ni la révolution, ni la constitution n'étaient son œuvre. Pour lui surtout, son élévation fut une surprise, quoique, dans les rangs mêlés des défenseurs de l'ordre social, personne ne s'en étonnât. On ne lui témoignait, à son début, qu'estime et confiance.

Seize campagnes en Afrique, des blessures devant Cherchell et Milianah, une ferme intelligence et de la décision dans les commande-

ments difficiles, au milieu des places bloquées et affamées confiées à sa garde; de longs travaux et beaucoup de souffrances; l'avancement le plus régulier, plutôt lent que rapide et toujours motivé par des succès ou des actions d'éclat, voilà quel avait été son patient apprentissage et celui des généraux appelés par lui, ou en même temps que lui, à s'illustrer encore par d'autres services.

Ses sentiments républicains avaient été subordonnés, sous la monarchie constitutionnelle, à ce qu'il croyait l'intérêt de son pays et à son devoir, montrant ainsi, par la netteté de sa conduite, la sécurité que l'on pouvait avoir quand il s'engageait.

Étranger à nos débats parlementaires, ses opinions, à cet égard, se renfermaient dans un idéal exempt de passions et d'habitudes révolutionnaires où certaines illusions et l'inexpérience du monde politique allaient être aux prises avec l'esprit très-pratique de sa carrière, l'instinct des nécessités du pouvoir, la dévotion à la discipline et tous les goûts de l'ordre dans l'inviolable respect de la loi.

De là des combats intérieurs dont il a plusieurs fois exprimé les angoisses, car il avait une extrême vigilance de son point d'honneur qu'il défendait comme une forte citadelle, où rien d'irrégulier ne peut entrer. Celui que la République venait de lui faire était conforme à ses convictions; mais la nation inquiète et divisée, qui semblait d'abord l'approuver de les avoir, ne reconnaissait en même temps que l'empire des circonstances.

De même que les plus habiles, il avait devant lui les mœurs léguées par la monarchie et soixante ans de révolutions; l'affaiblissement des croyances en dehors desquelles l'invocation de la liberté est sur la voie de la servitude; l'omnipotente centralisation et solitude de l'autorité, que de nouveaux maîtres retournent si vite contre ses possesseurs; la trompeuse mobilité qui rend tous les gouvernements possibles et impossibles!

Cependant il était de ceux qui se donnent tout entiers à leur obligation morale, tant ils ont à cœur de ne pas obéir à d'autres considérations. L'apparence d'une déviation intéressée, d'une captation de suffrages, lui paraissait insupportable. Il fallait tout apprendre en peu de jours, transiger continuellement sans laisser un doute sur la rectitude de ses intentions, son unique puissance! et le mouvement précipité des partis ne lui accorda presque aussitôt ni délai ni trêve.

La postérité sera touchée de cette lutte avec lui-même et ensuite contre tant d'obstacles.

C'est ainsi pourtant qu'en ne cessant pas de se modérer dans les occasions où l'on pouvait craindre son entraînement il a réussi. Ce mot va sembler étrange, si l'on ne voit le succès que dans la durée ou l'éclat du pouvoir. Il étonnera moins ceux qui en jugent par les diffi-

cultés du point de départ, l'immensité des périls détournés de la France et de l'Europe, la délivrance qu'on ne saurait mesurer au nombre des jours puisqu'elle a survécu aux fonctions, et enfin la trace d'honneur laissée après soi. Ce sont deux sortes d'estime qui ne se ressemblent pas.

De juin à décembre 1848, y a-t-il eu des réparations progressives, une justice et une défense inespérées pour la société en convulsion? La préoccupation du passé et de l'avenir peut seule faire oublier le prix réel des cinq mois ainsi obtenus à la faveur d'une liberté d'action reconquise pour les gens de bien; mais de ce temps, si court et si troublé, est sortie une légitime gloire.

Aucun membre du parti conservateur ne trouvait mauvais que le général Cavaignac fût ce qu'il devait être, lorsque, assisté de ses nobles compagnons de guerre, il réorganisait l'armée et remportait sur le socialisme insurgé cette victoire de juin, qui attesterait seule le bienfait de son autorité. Alors on décrétait qu'il avait bien mérité de la patrie.

Président du conseil, général entouré de ses amis d'Afrique et candidat à la présidence de la République, la partie la plus délicate des affaires étrangères lui appartenait. Si les uns et les autres avaient été des ambitieux vulgaires, peut-être seraient-ils parvenus, en suivant simplement la pente des passions surexcitées, à profiter du trouble des négociations diplomatiques, à se rendre nécessaires en d'extrêmes aventures. Bien loin de là, les propagandes étaient brisées dans un double combat pour la paix générale et l'exacte défense des lois. Et combien cette paix tenait à peu de chose, au milieu de tant de peuples remués dans tous les sens! Mais ces généraux ne voulaient pas que la modération du gouvernement disparût dans la guerre pour faire place aux factions malfaisantes.

En regard de ces préservations, personne, dans nos rangs, ne contestait les précautions, les ménagements imposés par la diversité des partis en possession de leur part légale du pouvoir. Quand neuf ans se sont écoulés, les historiens exclusifs n'aperçoivent plus qu'un des intérêts dont il fallait tenir compte, et la politique toute d'une pièce, leur semble aisée! C'est pour le moins beaucoup d'inexpérience.

Le reproche rétrospectif d'avoir servi la République consiste à faire abstraction du présent au profit du temps qui n'est pas encore, et que chacun d'ailleurs se figure à sa façon. Nos destinées étaient bien voilées à tous les regards.

Alors même que les sentiments du général Cavaignac n'auraient pas repoussé ce dessein, quelle eût été sa force en faveur de l'une des causes que le parti conservateur ajournait très-sincèrement, parce qu'en agissant autrement il aurait déchaîné les révoltes pour ne leur

opposer que ses déchirements, parce que la République était alors, comme on l'a dit, la situation qui divisait le moins ou la seule qui permît de concourir divisés au bien public? Qu'eût-il pu devant une assemblée souveraine et républicaine, ainsi élue, vis-à-vis des multitudes récemment soulevées? Une telle conduite eût amené le retour et les aggravations de l'anarchie.

Il n'est guère sage de se montrer aujourd'hui plus exigeants que la Providence ne l'a été. C'est elle qui, au jour des tempêtes, tient en réserve l'imprévu. Elle voulait sans doute le chef de 1848, dans cet état moral, afin qu'il accomplît la tâche dont tout autre, à sa place, n'aurait pu, si près des abîmes, s'acquitter avec la même autorité. Quand l'idéal de la République devint une réalité, nous eûmes lieu de nous féliciter que le président du conseil l'eût conçu avec la conscience qu'il apporta dans son application.

Nous savions encore qu'il transmettrait le pouvoir aussi noblement qu'il l'aurait reçu et exercé. C'était son devoir. Je ne veux pas le louer ici de ce qui lui a été si facile. A ce moment, une entière justice lui a été rendue, et, dans ses derniers remercîments à l'Assemblée, ses adversaires eux-mêmes furent émus de l'exquise simplicité qui était la grâce naturelle de sa droiture.

Tels sont les principaux traits de grandeur qui devaient me toucher, comme intime témoin, et me remplir de confiance lorsqu'il me demanda mon concours pour le nouveau service qu'il se proposait de rendre à l'Église et à la société.

La pensée d'assister le Souverain Pontife ne date pas du moment où il voulut bien m'en remettre l'exécution. Depuis plusieurs mois, elle lui était un sujet d'anxiété. Dès les premiers jours de septembre 1848, avant la discussion de l'acte constitutionnel qui devait définir les attributions de la présidence de la République et décider de la forme de son élection, deux mois avant l'assassinat de M. Rossi, le général Cavaignac me proposa une mission à Rome pour y étudier et conjurer, s'il était possible, les grands dangers qu'il prévoyait. Il avait même fixé la prochaine époque de mon départ ; puis il l'ajourna.

Je n'ai pas connu tous ses obstacles intérieurs ou diplomatiques ; ils devaient être graves, car sa résolution ne me laissait rien à désirer. Mais, à défaut d'informations précises, il est facile d'expliquer ce retard par l'avénement de M. Rossi à la direction du cabinet pontifical. Quand il y fut appelé, le 16 septembre, il y eut un moment de trêve.

On espérait beaucoup de l'expérience consommée de cet homme d'État si habile et si courageux ; il préparait d'importantes mesures dont on attendait les résultats, et l'assemblée romaine ne devait se réunir qu'au milieu de novembre. Il était donc permis de croire que

nous avions quelque temps devant nous pour mieux savoir ce qu'il y avait à faire, et prendre un parti.

A la veille de la Révolution de février, M. Guizot, avec une patriotique prévoyance qui l'honore, s'était aussi préparé à soutenir le Saint-Siége. Le gouvernement avait réuni en Provence cinq mille hommes prêts à s'embarquer si les avis de M. Rossi, alors notre ambassadeur, donnaient le signal de cette expédition. Mais, huit mois plus tard, il est probable que des armements prématurés auraient compromis l'influence que M. Rossi, ministre romain, se flattait d'obtenir, et fort embarrassé le gouvernement des États pontificaux.

Aurions-nous pu prévenir le meurtre du 15 novembre? D'après ce que je viens de dire, je suis porté à croire que, sur ce point, nous n'avons rien d'essentiel à nous reprocher. Quant aux désastres qui ont suivi, c'est une autre question que j'examinerai plus loin.

Je tiens surtout à constater, par des dates certaines, des projets sérieux et antérieurs à la nomination d'un président, que la résolution du général Cavaignac n'a pas été déterminée, profanée par une circonstance électorale. Admettre un pareil calcul, c'est bien mal connaître celui qu'animait si passionnément le désir de ne rien devoir qu'à des services dignes de lui, qui s'indignait à la pensée qu'on pût lui supposer des vues personnelles, et s'inquiétait jour et nuit de sa responsabilité.

Dans nos conférences sur les affaires d'Italie, j'ai vu de près les tourments et la tendance de son esprit, tous les mouvements qui le mettaient à découvert, sans aucune gêne, car je ne l'aurais pas blâmé de songer un peu à l'approbation publique d'une bonne action; mais je ne puis dire assez à quel degré sa fierté se cabrait devant l'attitude abaissée d'un candidat.

Deux motifs l'entraînaient, et il ne m'a jamais exprimé que ceux-là : un sentiment d'amour, de filial respect pour la grande nation catholique dont il avait l'insigne honneur de diriger le gouvernement, et l'appréhension de voir sortir des complications italiennes la guerre générale, c'est-à-dire, pour la République modérée, pour le monde entier, les débordements de la démagogie.

A côté de ces émotions vraies qui jaillissent des attachements sans lesquels toute une vie aussi fermement caractérisée s'efface, les petitesses resteraient à la charge de ceux qui auraient le malheur de s'y complaire.

Quel bon juge s'étonnera qu'une telle âme fût religieuse? Mes entretiens avec le général Cavaignac n'étaient pas théologiques, et je n'avais point à pénétrer ses secrets devant Dieu; mais les vertus apostoliques de Pie IX, la générosité de ses réformes, suivies de tant d'afflictions, lui inspiraient une vénération profonde. J'en ai recueilli les

témoignages non-seulement dans ses paroles, mais par son acte. Il voulait que l'Église fût puissante pour la sanctification des mœurs et la solidité des institutions publiques. A-t-il manqué une occasion solennelle d'appeler ses prières sur la France? Aussi les obtiendra-t-il pour lui-même, afin qu'aux grâces visibles qui ont soutenu ce grand serviteur dans nos épreuves succèdent celles qui ne finiront point[1].

Pendant l'illusion des apaisements que l'administration de M. Rossi faisait espérer, le général Cavaignac se décida à fortifier son ministère dans la majorité constituante. L'heureuse accession de MM. Dufaure, Vivien et Freslon, le 13 octobre, devint une circonstance très-favorable, soit dans le conseil, soit dans l'Assemblée, à la reprise de nos projets[2].

[1] Les vieux chanoines de Notre-Dame versaient des pleurs, je le tiens de l'un d'eux, en lisant la lettre où, citant les paroles de l'archevêque martyr, le général Cavaignac les priait de demander à Dieu que *ce sang fut le dernier versé.*

En 1849, il eut la douleur de perdre sa mère très-fervente dans la foi. A l'approche des derniers moments, il appela aussitôt une sainte qui avait pour lui le plus tendre attachement. C'était la sœur Rosalie. Elle n'hésita pas à quitter ses chers pauvres pour aider et consoler ces affligés de prédilection. L'héroïque fille de Saint-Vincent de Paul exprimait aussi la confiance. Qui ne l'éprouverait, parmi les témoins de cette vie privée, des sollicitudes et des exemples que je dois taire de peur d'y rencontrer l'immense affliction qui a droit à la respectueuse discrétion de notre silence?

Mais il m'est permis d'ajouter qu'à sa sortie du pouvoir il voulut visiter, pendant plusieurs semaines, les établissements charitables de Paris. La rue de l'Épée-de-Bois ne fut pas oubliée. J'entends encore les accents de joyeuse et reconnaissante amitié de la sœur du douzième arrondissement.

[2] Il est de toute justice de rappeler que sur trois ministres qui se retiraient, deux votèrent, le 30 novembre, l'ordre du jour qui approuva ma mission. — Le général Cavaignac a dit à la tribune (le 16 octobre) que cette modification de son cabinet, malgré sa complète et si juste estime pour les nouveaux ministres, lui avait été pénible. Laissons-le parler. On verra comment il envisageait le suffrage de la nation elle-même :

« En principe, quiconque aura la prétention de concourir au gouvernement de son pays, sans réunir autour de lui les éléments de sa majorité, commettra une grande faute et ne pourra marcher. C'est la règle générale, la règle des temps ordinaires.

« Si je n'étais pas d'avis, il y a peu de jours, de reconstituer le ministère, j'en avais une seule raison, c'est qu'en ce qui me concerne je regarde le peuple comme le véritable souverain, comme mon juge, mais je ne suis pas disposé à l'appeler mon maître. Au moment où j'allais me retirer, après quelques mois d'une administration souvent attaquée, il me semblait peu désirable pour moi, dans mes habitudes de caractère, de faire ce que beaucoup de personnes auraient pu regarder comme un acte de flatterie, de recherche électorale. Il m'eût été préférable de ne point concourir à une réorganisation ministérielle, si le gouvernement avait pu atteindre le terme naturel de sa durée, c'est-à-dire l'époque prochaine de la constitution d'un gouvernemens définitif. » (*Moniteur.*)—

Si l'on demande pourquoi ce fier et impolitique scrupule n'a pas empêché la mission qu'il me donna, on voudra bien remarquer, sans doute, qu'il s'agissait

Mais les nouvelles de Rome nous apprirent, comme à la soudaine lueur de la foudre, à quel point nos pressentiments, combattus par un faux espoir et paralysés par la réelle difficulté d'agir utilement, étaient fondés.

Le gouvernement ne reçut que le 26 novembre la première et courte dépêche, datée du 16, dans laquelle M. le duc d'Harcourt, notre ambassadeur, annonçait les horribles attentats du 15. Dans cette saison, même avec une mer favorable, la continuation de la voie de terre était alors très-lente. De plus, le télégraphe avait été voilé par la brume.

Les premiers récits des journaux du Piémont, et, je crois, un avis de la légation d'Espagne devancèrent le courrier français. Le 25, néanmoins, les plus terribles informations particulières ne pouvaient être douteuses.

Or le 25 fut précisément la journée où le général eut à se défendre pendant plusieurs heures et jusque dans la nuit contre ceux qui accusaient sa conduite dans les journées de juin.

Nous n'attendions pas du soldat un peu solitaire de Milianah et de Cherchell ces abondantes et pathétiques paroles où les secrets de l'art disparurent devant ceux du cœur. Je jouissais de ce triomphe avec beaucoup de distraction, je l'avoue, et le moment ne me paraissait pas opportun, auprès de mon ami, pour l'entretenir de Pie IX.

Lui-même, en descendant de la tribune, tout palpitant encore, mais non épuisé de courage, s'avança vers moi à travers les groupes émus de l'Assemblée qui venait d'interrompre sa séance. Aussitôt son esprit cessa de s'occuper de la défense qui le concernait pour ne songer qu'à celle du Souverain Pontife. Le général me dit, avec rapidité, qu'il en savait assez sur l'état de Rome pour être certain que je devais partir bien muni d'instructions conformes à mes sentiments et qu'il allait convoquer le conseil. Nous convînmes d'un rendez-vous pour le lendemain 26.

C'était un dimanche, et par conséquent il n'y avait pas de communications possibles à l'Assemblée. On n'aurait pu d'ailleurs lui soumettre qu'un projet examiné par les ministres et fondé sur des dépêches officielles. Celles de M. le duc d'Harcourt n'arrivèrent que dans la matinée; mais, comme on le voit, la détermination du président du conseil les avait devancées.

Les heures nous semblaient longues. Aussi, pour n'en point perdre, l'ordre télégraphique de la réunion d'une escadre et de l'embarquement de trois mille cinq cents soldats d'élite, avec une compagnie du génie et une batterie d'artillerie, fut envoyé à Toulon, dans cette

dans ce cas, de saisir un moment unique pour délivrer le pape et prévenir la guerre.

même matinée du 26. Le 27, le conseil délibéra sur les instructions, mais elles ne purent être écrites que le soir, une demi-heure avant le départ de la malle-poste, mon moyen de transport le plus prompt.

A ce moment, nous devions penser que Sa Sainteté était encore à Rome, quoiqu'elle en fût partie le 24 novembre pour arriver à Gaëte, le jour même où le général Cavaignac décidait ma mission. Cette situation, qui se compliqua encore par la nouvelle inexacte du départ du Pape pour la France, ne fut entièrement connue à Paris que le 3 décembre. Nous ne pouvions donc nous diriger que d'après les conjectures douloureuses tirées de la première dépêche de M. le duc d'Harcourt. L'Assemblée romaine passant *à l'ordre du jour* en apprenant que le principal ministre venait d'être égorgé à sa porte, la domination d'une faction armée et l'état d'oppression où se trouvait le chef spirituel de l'Église, voilà ce que nous savions ; mais cela suffisait assurément pour imposer le devoir d'une très-prompte délivrance. Successivement, les dépêches du 17 et du 18 firent connaître les aggravations nouvelles.

Mes instructions se composaient d'une partie destinée à une immédiate publicité, et d'une autre partie qui en était le complément secret. La première, communiquée à l'Assemblée dans la séance du 28, donna lieu à une discussion ajournée au 30 ; la seconde a été lue plus tard à la tribune par le général Cavaignac dans un débat sur les crédits supplémentaires de l'armée d'Italie. (*Moniteur* du 20 octobre 1849.) Voici la substance très-précise des instructions ostensibles :

L'envoyé extraordinaire allait intervenir avec une escadre et trois mille cinq cents hommes pour faire rendre à Sa Sainteté *sa liberté personnelle*, si elle en était privée, *assurer cette liberté, le respect de sa personne et sa retraite momentanée sur le territoire de la République*, si nôtre vœu, à cet égard, était conforme à ses intentions ; — agir *de concert avec M. d'Harcourt* pour toutes les mesures que pourrait exiger une telle entreprise ; débarquer seul d'abord, à Civita-Vecchia, pour s'entendre avec lui.

Il n'était autorisé à intervenir dans aucune des questions politiques qui s'agitaient à Rome, l'Assemblée nationale ayant seule le droit de déterminer la part qu'elle voudrait faire prendre à la République française dans les mesures qui devraient concourir au rétablissement d'une situation régulière dans les États de l'Église, et même il était dans l'obligation de proclamer hautement qu'il en était ainsi.

On lui ordonnait de ne faire débarquer les troupes mises à sa disposition que dans le cas où, soit à Civita-Vecchia même, soit dans un rayon extérieur, très-court, proportionné à leur effectif, elles pourraient concourir à assurer le succès de sa mission. On lui annonçait en même temps que des mesures étaient prises pour renforcer la brigade, si cela devenait nécessaire, et que, si l'Assemblée nationale le jugeait conve-

nable, il recevrait, sans doute, des instructions plus développées.

Enfin son devoir était, si les événements faisaient ressortir des nécessités imprévues, de prendre, sans délai, les ordres du gouvernement qui déciderait sur ses propositions, soit par droit d'initiative, soit après avoir pris lui-même les ordres de l'Assemblée.

La République, mue, lui disait-on, *par un sentiment qui est une vieille tradition pour la nation française, se porte au secours de la personne du Pape.* Elle ne pense pas à autre chose.

Quant à ses instructions secrètes, en cas de dissentiment, *par impossible*, et ce dernier mot était bien vrai, avec M. d'Harcourt, l'envoyé extraordinaire *avait toute l'entreprise sous sa responsabilité, il pouvait, à cette fin, donner seul des ordres aux troupes, décider et conclure telles négociations qu'il jugerait convenables.* Je n'ai pas besoin d'ajouter que, si le *Moniteur* n'avait pas publié ce complément, le devoir de la discrétion diplomatique, joint à ma déférence, m'aurait empêché d'en parler. Le général Cavaignac seul avait le droit de le faire connaître.

Deux fois, dans le cours d'une année, des pouvoirs fort étendus m'ont mis vis-à-vis de l'ambassadeur auprès du Saint-Siége dans une situation qu'excusait le dépôt de la pensée récente et intime du gouvernement. Avec tout autre que lui elle eût été délicate.

On sait que, dans le palais pontifical, ensanglanté depuis peu de jours et sous l'étroite surveillance des vainqueurs, il se mit en otage pour le Pape, couvrit sa retraite après en avoir aidé les préparatifs.

En 1640, Jean de Wert a dit de Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, l'un des plus fameux compagnons de Turenne, *qu'il aurait mieux aimé être d'Harcourt qu'empereur.*

La soirée du 24 novembre, au Quirinal, vaut mieux qu'une victoire.

Il faut se rendre compte maintenant des prescriptions de la Constitution de 1848, si l'on veut apprécier l'acte très-hardi du général Cavaignac et de son gouvernement.

Le président du conseil n'avait, en effet, provisoirement et par décret de l'Assemblée, que les attributions de pouvoir exécutif réservées à la présidence définitive de la République. Rien n'y a été ajouté jusqu'au 2 décembre 1851.

En ce qui concerne le cas dont il s'agit, deux articles de la constitution réglaient la conduite à tenir :

Art. 52. Le président négocie et ratifie les traités. Aucun traité n'est définitif qu'après avoir été approuvé par l'Assemblée nationale.

Art. 54. Il veille à la défense de l'État, mais il ne peut entreprendre aucune guerre sans le consentement de l'Assemblée.

S'agissait-il de négociations? J'avais bien les pouvoirs nécessaires

pour en conclure, et le pouvoir exécutif ne dépassait pas en cela son droit d'initiative ; mais des négociations ne s'entament pas ordinairement avec une escorte armée à proximité des côtes ou sur le territoire même du pays avec lequel on traite. Dans tous les cas, l'Assemblée devait ratifier.

La mission pouvait-elle donner lieu à un fait de guerre? L'article 54 exigeait formellement le consentement préalable de l'Assemblée.

Il résultait de ces obligations que les mesures prises, ainsi que mes pouvoirs, étaient contestables, soit comme simples moyens de négociation, soit au point de vue des éventualités militaires.

Aussi le général Cavaignac dut-il se hâter d'en référer aux attributions souveraines de la Constituante. Tout portait à croire, j'insiste sur ce point capital, que le Saint-Père était à Rome, opprimé et captif. Il aurait pu différer son refuge à Gaëte, ou bien ne pas réussir à déjouer, par un concours de circonstances extraordinaires, la surveillance des gardiens du Quirinal. Or j'étais parti avec l'ordre d'assurer la liberté et le respect de sa personne, en disposant, au besoin, d'une force armée.

Le lendemain de mon départ, quand l'Assemblée fut saisie, si elle avait délibéré sur-le-champ et se fût opposée à la mission, il aurait donc pu se faire qu'il fût déjà trop tard pour l'interrompre avant notre entrée dans le port de Civita-Vecchia et un commencement énergique d'exécution, car j'étais à Marseille le 30, dans la matinée, et, si je n'avais reçu de Paris ou d'Italie aucune nouvelle de nature à changer notre situation, si les troupes avaient été prêtes, assurément je serais parti aussitôt avec elles. Des incidents fortuits et des événements imprévus ont seuls entravé cette marche rapide.

Neuf années ont passé sur ces souvenirs, et je ne puis encore, sans battements de cœur, y reporter ma pensée. Le succès est beaucoup dans ce monde; mais il n'est pas tout, et lui-même a besoin d'être justifié par les intentions. Celles du général Cavaignac étaient excellentes. Pourquoi la vigueur et le mérite d'un dessein seraient-ils affaiblis, dans l'estime publique, par les chances qui en arrêtent les effets?

Nommer l'amiral Tréhouart et le général Mollière, c'est assurer que l'expédition eût été conduite avec autant d'intrépidité que d'habile prudence[1]. Les lettres et les journaux de Marseille firent connaître

[1] M. l'amiral Tréhouart et le général Mollière constatèrent, par d'heureuses manœuvres, que la brigade et tout son matériel pouvaient être débarqués en trente minutes. En résumé, le gouvernement, malgré l'interruption du service télégraphique et grâce à l'activité que l'on mit à lui obéir, put réaliser en trois jours l'embarquement de trois mille cinq cents hommes pris à l'improviste, et d'une batterie attelée avec les approvisionnements de guerre. Aucune nation ne pouvait alors offrir au Saint-Père un secours plus prompt et plus significatif.

alors l'immense joie de nos soldats, en apprenant, au milieu des acclamations de toute la ville, l'ordre de leur départ. Qu'il me soit permis d'ajouter que, si le général Cavaignac eût été hésitant, il n'aurait pas choisi, pour la direction politique de cette affaire, l'ami qui lui était si connu.

En droit comme en fait, les choses étaient donc dans cet état d'incertitude, mais de très-grande probabilité d'action, quand, à la séance du 30, la discussion s'ouvrit. Le général Cavaignac se félicitait qu'elle eût été différée de deux jours, et, j'en suis certain, nous souhaitait bon vent. En cette circonstance toutefois, il observa les précautions exigées par la hardiesse de ses mesures et par les courants contraires, qui agitaient, non-seulement les partis tranchés de l'Assemblée, mais la majorité elle-même.

Il tenait d'abord à démontrer son respect pour la Constitution. Comme lui, nous étions convaincus qu'une dérogation formelle autoriserait des violations flagrantes de la part de ceux qui se réservaient un recours à la force, et, à cette époque, Dieu sait qui eût été le plus fort!

De plus, on devait élire un président dans quinze jours. Le général n'ignorait pas qu'on lui reprocherait d'avoir voulu mettre le clergé de son côté. Sa susceptibilité, à cet égard, et la réussite même de son entreprise, rendaient nécessaires les ménagements de son langage. Il répondit cependant avec une entière sincérité aux objections qui lui furent adressées de plusieurs côtés : « Si l'Assemblée avait jugé « la mission dangereuse ou mal conçue, il lui appartenait d'y mettre « un terme. Les instructions qui exprimaient la pensée du gouver- « nement lui avaient été communiquées lorsqu'elle pouvait rappeler « l'envoyé extraordinaire. »

Que pouvait-il de plus, sans provoquer de nombreuses oppositions et dépasser ce qui était raisonnable? On ne saurait comprendre qu'il y ait eu de l'indignité à reconnaître le droit des représentants du pays.

« *Ce que nous croyons*, dit à son tour l'honorable M. Dufaure, mi- « nistre de l'intérieur, *c'est que le Pape est le chef de tout le catholi-* « *cisme, parce qu'il est le guide des guides de notre conscience ; c'est* « *qu'il importe à la France, comme à toutes les nations chrétiennes,* « *d'assurer non-seulement la sûreté personnelle, mais la liberté morale,* « *la liberté d'action du Souverain Pontife. C'est à ce but, selon nous, que* « *l'Assemblée doit tendre.* »

Les attaques des représentants de la gauche signalèrent les excessifs pouvoirs de l'envoyé du gouvernement. Selon eux, et en cela ils avaient raison, il disposait d'une force qui pouvait, dans de certains cas, déterminer, non la guerre, mais l'emploi de nos armes, avant que l'Assemblée n'eût été consultée.

M. de Montalembert, avec une admirable éloquence, loua sans réserve ce qu'on avait fait en constatant le caractère catholique de la décision qu'allait prendre l'Assemblée. S'il crut devoir regretter, en passant, le silence des Instructions sur l'autorité temporelle du souverain pontife, il n'insista pas, comprenant parfaitement qu'une manifestation plus complète n'aurait pas été opportune, comme je le montrerai bientôt.

Les rivalités de la grande candidature avaient aussi leur influence sur un certain nombre de représentants. Plusieurs insinuèrent que l'on s'était trop hâté de tout prendre sur soi afin d'enlever à la Constituante, dans des vues intéressées, l'honneur qui lui appartenait ; d'autres prétendirent qu'il n'y avait pas lieu à une intervention immédiate et qu'il fallait faire beaucoup plus ou attendre.

M. de Tréveneuc, l'un des hommes les plus courageux et les plus dévoués au Saint-Siége qui siégeât sur nos bancs, mit fin aux débats par cette proposition adoptée par quatre cent quatre-vingts votants contre soixante-trois : « L'Assemblée, approuvant les mesures de pré« caution prises par le gouvernement, pour assurer la liberté du « Saint-Père, et se *réservant de prendre une décision* sur des faits ulté« rieurs encore imprévus, passe à l'ordre du jour[1]. »

Trois évêques, sept ou huit ecclésiastiques, faisaient partie de l'Assemblée, et ils y avaient une autorité particulière, puisqu'ils pouvaient voir de près ce que leurs collègues pensaient et décidaient dans l'intérêt de l'Église. Tous votèrent, sans observations ni réserves, pour cet ordre du jour dont la rédaction indiquait bien la difficulté d'ouvrir, pour le moment, un champ plus large à la mission.

Si un représentant catholique eût eu la volonté d'obtenir davantage, qui l'aurait empêché de recourir au droit d'initiative que tous les membres de l'Assemblée possédaient dans sa plénitude? Personne n'y songea, et la satisfaction du clergé[2], parut unanime. Le nonce apostolique écrivit au président de l'Assemblée :

« La noblesse des sentiments manifestés d'une manière si éclatante, dans la séance d'aujourd'hui, envers la personne du Saint-Père m'a touché jusqu'au fond de l'âme. Je veux faire connaître immédiatement à l'Assemblée, par votre intermédiaire, toute la reconnaissance dont je suis pénétré *pour le gouvernement de la République et pour les dignes représentants de la*

[1] Cent vingt représentants environ s'abstinrent de voter, et parmi eux un petit nombre de membres de la majorité. La liste nominative du *Moniteur* donnerait lieu à d'intéressantes remarques sur la situation des partis à cette époque.

[2] Art. 39 de la Constitution de 1848 : « Chaque représentant a le droit d'initiative parlementaire. »

Les art. 58 et 59 auraient donné, sous le gouvernement définitif de la présidence, un plein effet à l'art. 39, dans le cas où l'Assemblée législative aurait adopté une proposition individuelle, et à plus forte raison sous une constituante.

France, de cette nation qui ne saurait oublier jamais ses généreux instincts et son dévouement traditionnel. »

Le 1er décembre on avait eu le temps de bien réfléchir sur les propositions du gouvernement et le concours de l'Assemblée. Mgr Parisis s'exprima ainsi à la tribune :

« Je ne crains pas de me faire l'organe, non-seulement de toutes les consciences catholiques, mais de toutes les âmes religieuses et libres, pour dire ce que, dans notre profonde douleur, nous font éprouver de consolations les sympathies respectueuses que rencontre parmi vous le nom de notre chef suprême, de notre père spirituel. *L'initiative empressée du gouvernement, le vote si remarquable de l'Assemblée*, dans la séance d'hier, tout cela, messieurs, appelle et constate les bénédictions de Dieu sur nos institutions et notre patrie. Soyez bénis au nom de la France, au nom de l'Église, au nom du monde catholique tout entier! » (Vive approbation de toutes parts, dit le *Moniteur*.)

Que seraient des ingratitudes à côté de ces touchantes bénédictions qui ont précédé celles du Saint-Père?

L'acte du général Cavaignac et de son gouvernement méritait, en effet, l'approbation qu'il obtint.

Si l'on eût voulu l'étendre au dessein d'influer sur les institutions temporelles des États pontificaux, à l'instant des difficultés surgissaient dans l'Assemblée et partout. Notre majorité, qu'il importait de rendre imposante, se divisait, se perdait peut-être; les défiances se propageaient dans les différentes cours : et il s'agissait de sauver le Pape du péril le plus pressant! Ces mots de mes instructions : « N'intervenez « pas dans les questions politiques qui s'agitent à Rome ; la France veut « la liberté du Pape, le respect de sa personne, » étaient pleins de bon sens et suffisaient. L'offre d'une hospitalité *momentanée* était délicate envers le Souverain Pontife, et montrait à tous les peuples qu'on ne prétendait pas le retenir chez soi.

Du moment que l'on s'immisce dans les institutions du Saint-Siége, il réclame avec raison sa double indépendance, quoiqu'il admette les conseils des gouvernements, à la condition qu'ils ne soient pas accompagnés de menaces et de contraintes ; mais ne voit-on pas que, si la prépondérance de l'un de ces gouvernements apparaît, aussitôt tous les autres demandent justement leur part, et qu'il peut en résulter de graves conflits? Qu'on se figure un congrès et cent protocoles pendant la captivité du Pape!

Enfin, Sa Sainteté n'avait pas besoin d'être consultée pour qu'on la délivrât de ses geôliers ; mais cela devenait tout à fait nécessaire dès qu'on aurait imaginé de régler seuls son gouvernement futur. Savait-on ce qu'elle accorderait ou n'accorderait pas? Invincible sur tout

ce qui touche la foi, le Pape a, lui aussi, dans les affaires temporelles, sa politique de circonstance, de tempéraments, de juste milieu, comme on dit, et je ne suis pas fâché de montrer par un exemple que l'Église est parfaitement modérée et intelligente, parce qu'elle est saintement charitable.

Qu'a fait Pie IX en quittant Rome?

Après avoir protesté le 16 novembre contre une insurrection meurtrière, il a déclaré nuls et non avenus tous les actes qui en étaient la suite, dès son arrivée à Gaëte ; mais il n'a pas voulu abroger immédiatement le régime constitutionnel, c'est-à-dire le *statut fondamental*, quoiqu'on l'eût déchiré bien violemment.

Il nomma d'abord une commission de gouvernement chargée de la direction temporaire des affaires publiques en son absence. En même temps, le 7 décembre, il prorogeait les chambres, par ordonnance, en se fondant sur le *statut*[1], qui n'a été violé et détruit que par la révolution romaine.

Était-ce faiblesse? Non, mais généreuse prudence.

Le Saint-Père avait exposé déjà aux diverses puissances, comme chef de la catholicité, les attentats de Rome, et appelé leur protection légitime dans le cas où les désordres ne s'apaiseraient pas; mais il avait à cœur d'éviter jusqu'au dernier moment leur intervention armée, et d'attendre, s'il était possible, une honorable réaction dans ses propres États. Le général Zucchi tenait, avec deux mille hommes, à Bologne pour l'ordre légal ; les représentants de cette ville s'étaient séparés du conseil des députés.

Les Suisses, qu'on avait éloignés de Rome avant le 15 novembre, malgré l'avis contraire du Pape, ne s'étaient pas encore ralliés à la révolution, dont ils ont fait la principale force pendant le siége de 1849.

[1] « Vu l'art. 14 du statut fondamental, nous prorogeons la session actuelle du « haut conseil et du conseil des députés, nous réservant de déterminer ultérieu- « rement le jour de la nouvelle convocation. »

Peu de temps après, la commission de gouvernement qui venait d'être institué, consultait le Saint-Père sur la portée de ses pouvoirs; son mémoire commence ainsi : « Notre état constitutionnel se composant de trois pouvoirs supérieurs, « conseil des députés, haut conseil et monarque, il importe de savoir si la com- » mission de gouvernement est subrogée, comme tenant la place du monarque, « dans la limite du mandat, et si sa fonction sera de représenter ce troisième « pouvoir seulement, c'est-à-dire le souverain constitutionnel, etc. »

S. É. le cardinal Antonelli répond : « La commission de gouvernement, outre « la direction temporaire des affaires, réunit tous les pouvoirs ministériels pour « traiter les mêmes affaires, *selon les lois en vigueur*. » Dans une nouvelle protestation, datée de Gaëte, le 17 décembre, le Saint-Père dit encore : « *Sans déroger en rien aux institutions que nous avons créées*, nous avons eu soin de donner temporairement à nos États une représentation gouvernementale légitime, afin de pourvoir au cours régulier et ordinaire des affaires publiques. »

On voit donc qu'à tous les points de vue le pouvoir exécutif français et la Constituante auraient risqué de compromettre la délivrance et les projets du Saint-Père, en prétendant déterminer les conditions temporelles du Saint-Siége, dans l'ignorance des événements.

Les questions relatives au régime intérieur des États pontificaux ont été soulevées beaucoup plus tard, à l'époque où l'Autriche, l'Espagne et Naples sont intervenues. De longues complications, dont les secrets ne m'appartiennent pas, étrangères d'ailleurs à l'histoire de 1848, ont bien prouvé que de telles affaires peuvent être périlleuses. Bien moins qu'à tout autre, il me serait permis de dire qu'on ait eu tort de donner des conseils sur les institutions pontificales, quand le Saint-Père lui-même faisait connaître ses intentions à la conférence de Gaëte. J'indique seulement qu'entre plusieurs puissances qui ne sont pas d'accord et le Saint-Siége obligé de préserver ses droits rien ne se conclut aisément. Les débats de l'ancienne assemblée législative n'ont-ils pas appris qu'au mois de mars 1849 le Saint-Père n'était pas entièrement fixé sur quelques parties de son gouvernement; et, après six années de restauration, ne se souvient-on plus des réclamations introduites au sein du dernier congrès de Paris?

La mission de 1848, simplifiée comme elle devait l'être, aurait-elle pu, contrairement aux intentions de ses auteurs, amener la guerre, ou bien pouvait-elle prévenir les désastreuses conséquences de l'insurrection du 15 novembre?

Avant d'aborder ces considérations, on me pardonnera de retracer rapidement ce que j'ai fait pour accomplir ma tâche. Je suis réduit à parler de ma propre conduite, entièrement dictée et approuvée par le général Cavaignac, parce qu'ici ma bonne volonté est comme un faible témoignage de la sienne.

A mon arrivée à Marseille, deux camériers de Sa Sainteté, MMgrs Piccolomini et Della Porta entraient dans le port avec la malheureuse famille de M. Rossi, après avoir quitté Civita-Vecchia le 26. Les uns et les autres apportaient des renseignements d'où l'on pouvait conclure que le 26 le Saint-Père avait pris passage, à Civita-Vecchia, sur le *Ténare*, bateau à vapeur français de cette station. Ils avaient remarqué à bord la présence de M. d'Harcourt, de Mgr Stella et d'un domestique très-affectionné du Pape. Ces deux derniers passaient pour n'abandonner jamais la personne du Saint-Père, et leur visage avait paru exprimer une satisfaction qui faisait supposer que Sa Sainteté était délivrée. Ce qui semblait donner un peu de vraisemblance aux conjectures exprimées par plusieurs de ces réfugiés, c'est que le *Ténare* s'était d'abord avancé vers le nord dans la direction de la France, mais on sut ensuite qu'étant au large il avait

pris le chemin du sud et de Gaëte. Sa manœuvre avait eu pour but de détourner l'attention de la police romaine.

De là, l'erreur du consul français de Civita-Vecchia et la fausse nouvelle que sa dépêche apporta au gouvernement et à l'Assemblée, en annonçant que le Pape allait arriver à Marseille.

D'après d'autres conjectures, Pie IX pouvait être en mer, ou bien à Nettuno, aux îles Ponces qui appartiennent aux États de l'Eglise, sur d'autres rivages, et s'y trouver dans une situation dangereuse. Cette incertitude était un motif de hâter l'expédition, mais ne permettait pas de la diriger vers un but certain.

Je pris la résolution d'envoyer M. de la Tour d'Auvergne sur l'*Osiris*, pour recueillir des informations propres à éclairer la marche ultérieure de l'escadre. Les instructions données à M. de la Tour d'Auvergne[1], temporairement attaché à ma mission, portaient qu'après avoir constaté le lieu de retraite du Saint-Père il rallierait l'expédition à Gianuti, petite île inhabitée à quelques lieues de Civita-Vecchia.

A peine M. de la Tour d'Auvergne était-il parti, le 1er décembre, que la direction du service télégraphique me donna connaissance d'une dépêche de M. de Rayneval, ministre à Naples, annonçant que Pie IX était à Gaëte.

Dès cet instant, toute la partie de mes instructions relatives à la liberté du Saint-Père n'avait plus d'objet; il ne me restait qu'à réaliser une des intentions qu'elles contenaient, c'est-à-dire à offrir à Sa Sainteté l'hospitalité de la France.

Fallait-il caserner les troupes et disperser les frégates? Je ne le pensai point. Il me parut préférable de maintenir les dispositions arrêtées pour l'embarquement, et de retenir l'escadre au mouillage de Pomègue, à peu de distance de Marseille, jusqu'au moment où de nouveaux ordres seraient envoyés.

C'était laisser au gouvernement toute sa liberté d'action, confirmer le témoignage d'attachement donné par la France au Saint-Siége, bien prouver au Saint-Père, à l'Italie et à l'Europe, que nous étions prêts.

N'ayant plus, pour me servir de l'expression de l'une de mes lettres au général Cavaignac, qu'à porter en toute hâte à Pie IX *la carte de visite de nos troupes*, et à lui demander, en retour d'une si vive et si exemplaire manifestation, de vouloir bien devenir l'hôte de la fille aînée, je partis sur le *Vigilant* qui rencontra exactement l'*Osiris* à Gianuti, où M. de la Tour d'Auvergne m'attendait avec des renseignements conformes à ceux de M. de Rayneval.

Nous arrivâmes à Gaëte le soir du 5 décembre. Quoique la nuit fût venue, M. le duc d'Harcourt me conduisit aussitôt auprès du Souverain

[1] Aujourd'hui ministre plénipotentiaire à Turin.

Pontife. Je contiens l'émotion que le temps n'a pas diminuée. Pie IX connaissait les discussions de notre Assemblée, le texte principal de mes instructions. Avec quel cœur de père il témoigna sa reconnaissance, et qu'il fut loin d'estimer que le général Cavaignac eût fait trop peu !

Cet exemple donné au nom de la plus grande nation catholique fut la première et l'une des plus précieuses consolations de son exil.

Mais l'exposé de la situation du Saint-Siége venait d'être envoyé de Gaëte à tous les gouvernements. Sa Sainteté croyait devoir attendre leur réponse pour mieux connaître aussi les dispositions de ses malheureux Etats, et pourvoir à la réunion du sacré collége avant de nous remercier sur le sol français. J'insistai ardemment pour ce voyage, quel que dût être le résultat régulier de l'élection présidentielle qui allait s'accomplir, et en cela je me conformais aux patriotiques sentiments de celui qui m'avait envoyé.

Presque tous les catholiques pensaient alors que cette présence d'une si vénérable Sainteté serait un remède aux peines du moment. On se souvenait de l'accueil fait à Pie VII; on attendait plus encore de la visite de Pie IX au milieu des angoisses publiques.

J'ai porté au général Cavaignac cette bénédiction inséparable de sa mémoire :

« Mon cœur est touché, et je suis pénétré de reconnaissance pour l'élan spontané et généreux de la fille aînée de l'Église qui se montre si empressée, et déjà en mouvement, pour accourir au secours du Souverain Pontife.

« L'occasion favorable s'offrira, sans doute, à moi de témoigner en personne à la France mes sentiments personnels, et de répandre de ma propre main, sur le sol français, les bénédictions du Seigneur, de même qu'aujourd'hui je le supplie, par ma voix, de consentir à les répandre en abondance sur vous et sur toute la France[1].

« Donné à Gaëte, le 7 décembre 1848.

« Pius PP. IX. »

Assurément, jusqu'au mois de décembre 1851, la Constitution attribuait aux Assemblées constituante et législative la décision souveraine de tout ce qui a été fait, dans ce laps de temps, pour le Saint-Siége, et les remercîments de Pie IX ne l'ont pas oublié ; mais l'initiative du pouvoir exécutif y avait aussi une part très-importante et tout à fait nécessaire, en 1848 comme en 1849. Appelé à représenter le gouver-

[1] Une seconde lettre, exprimant les mêmes sentiments, fut adressée, deux jours après, par le Souverain Pontife au général Cavaignac.

nement du président de la République pendant le siége de Rome et les quelques mois qui l'ont suivi, je crois fermement que j'ai continué de servir la même cause et qu'on ne doit pas sacrifier à l'une des deux entreprises l'honneur de l'autre.

Leurs motifs ont été les mêmes. En 1849, aussi bien que dans l'année précédente, deux raisons ont déterminé l'intervention française : 1° la nécessité de secourir le chef de la catholicité, de sauvegarder les droits de conscience de l'immense majorité catholique de notre pays; 2° l'impossibilité de laisser l'Autriche restaurer seule le gouvernement pontifical ; la crainte, dans l'intérêt même de l'Église, et pour notre grandeur nationale, que la même puissance, si nous ne la devancions, ne prît en Italie une influence inacceptable qui pût devenir un sujet de guerre générale.

Je ne compare ici que les motifs de ces deux entreprises. Il est évident que l'une est une victoire, tandis que l'autre n'a été qu'un très-noble effort arrêté par des événements au-dessus de la prévoyance humaine. Celle-ci toutefois ne fut pas inutile par son effet moral, comme bon exemple donné à l'Europe et engagement envers nous-mêmes. Après ce qu'on avait tenté, il n'était plus possible de s'arrêter dans la voie du devoir.

Le président de la République a exercé le pouvoir exécutif pendant les quatre derniers mois de la Constituante et environ deux ans et demi vis-à-vis de l'Assemblée législative. C'est presque à la fin de la Constituante qu'il lui proposa une intervention dans les États pontificaux, et pour la faire prévaloir il a éprouvé des obstacles que n'avait pas rencontré son prédécesseur. Dans la Législative, l'opposition, ou du moins les réserves, eurent une fois un caractère tout différent[1].

Au dehors, les raisons d'agir devenaient chaque jour plus pressantes; les malheurs du Saint-Siége s'aggravaient ; plusieurs puissances annonçaient hautement l'intention de rétablir sa pleine autorité. La politique française se dessina donc de plus en plus nettement en faveur d'une restauration temporelle. Le programme public du gouvernement, en face de l'Autriche victorieuse, prête à marcher, et pour le maintien de notre rang en Italie, fut plus explicite qu'il ne l'avait été en 1848, quoique alors la pensée ait été la même; enfin il n'évita plus les questions relatives aux institutions des États de l'Eglise parce qu'on pouvait les aborder dans une conférence présidée par le premier ministre du Souverain Pontife.

[1] Le général Cavaignac n'a pas voté, dans la séance d'avril 1849, avec la majorité de l'Assemblée constituante qui blâma la première attaque dirigée sur Rome, et dans l'Assemblée legislative il approuva la lettre du président de la République à M. le colonel Edgard Ney. On sait que cette lettre fut l'objet des réserves de la commission nommée pour l'examen des crédits supplémentaires.

Je ne pousserai pas plus loin ce parallèle. Ce n'est pas qu'il puisse troubler la calme sincérité de mes jugements ; mais il m'éloignerait de mon sujet. Je me borne à dire que la seconde expédition eut à la fois des embarras, des facilités et des périls qui ne se présentaient pas pour la première.

De graves difficultés seraient-elles survenues si le refuge du Saint-Père à Gaëte n'eût pas empêché notre marche? La guerre européenne était-elle au bout de l'entreprise ?

Je crois, au contraire, que l'occasion d'intervenir était plus pacifique et plus favorable qu'elle ne l'a été l'année suivante. Les éléments d'une guerre locale n'existaient pas encore dans les États pontificaux, fort troublés et inquiets du départ du Pape. On lui envoyait une députation pour l'engager à revenir.

Les modérés conservaient un reste d'influence; la population honnête s'effrayait de l'avenir; les réfugiés de tous les pays n'étaient pas venus là pour jouer une partie désespérée. La ville, sans force militaire, était gardée par ses habitants en uniforme; une bonne partie se souciait peu d'être sacrifiée aux frénésies des clubs et des sociétés secrètes. Le général Zucchi n'attendait qu'un point d'appui, et Pie IX parlait, agissait pour l'obtenir.

C'était, de plus, un moment unique pour une de ces rapides déterminations qui enlèvent la bonne fortune des faits accomplis. Qu'aurait objecté l'Autriche à la délivrance du Pape? Elle aurait bien fini par entrer dans les États pontificaux si notre inertie avait duré trop longtemps ; mais de lourdes affaires l'accablaient alors, et cinq mois après elle était à peine prête.

La France ne pouvait devancer l'Autriche que par une surprise, et cela est si vrai, qu'en 1849 l'arrivée de l'armée française à Civita-Vecchia produisit un effet de ce genre sur les représentants des puissances réunis à Gaëte, car ils ne comptaient que sur notre coopération générale vaguement indiquée, mais n'attendaient pas que nous nous réserverions si vite et si résolûment la part principale.

Si les instructions de l'envoyé de la République en 1848, avaient été téméraires ou imprudemment exécutées, des complications pouvaient survenir sans doute; mais ces instructions étaient rassurantes.

Je les aurais observées dans leur lettre et leur esprit comme le doit un loyal agent. Elles me convenaient entièrement, et ma conduite était tracée en arrivant devant Civita-Vecchia. M. le duc d'Harcourt et moi, nous nous serions concertés, et, avant tout, nous aurions tenté de soumettre à l'approbation du Saint-Père les mesures à prendre. Si les procédés pacifiques, les avertissements, les sommations, n'avaient pas fait cesser aussitôt sa captivité, alors nous aurions employé les

moyens prévus dans nos pouvoirs. Il y aurait eu lieu à une appréciation politique et militaire de ce que nous pouvions et ne pouvions pas. Le gouvernement n'avait pas fixé, par kilomètres, le rayon très-court et proportionné à notre effectif dans lequel nous devions contenir l'action des troupes; l'étendue de cet espace dépendait à la fois des circonstances morales et matérielles.

L'amiral Tréhouart et le général Mollière étaient fort bons juges des circonstances militaires, et avec eux nous n'avions à craindre ni la timidité ni les illusions. Ce que je puis affirmer, c'est qu'après avoir raisonnablement jugé de nos moyens de délivrance, l'heure de l'exécution étant arrivée, le Souverain Pontife et l'honneur de la France auraient été vigoureusement défendus.

Des cas extraordinaires, en dehors de nos pouvoirs et de notre responsabilité, se seraient-ils présentés? Le gouvernement n'aurait pas tardé à nous envoyer de nouveaux ordres, et des renforts étaient préparés au besoin.

Mais, selon des informations et des espérances qui paraissaient bien fondées à beaucoup de témoins compétents de l'état du pays, l'effet moral de la présence de nos troupes eût pu changer subitement la face des choses. Nous étions assez forts pour encourager, par notre seule apparition, de légitimes résistances, déconcerter des emportements qui débutaient et n'avaient pas atteint leur dernier terme.

Nous étions tenus de déclarer notre abstention sur le gouvernement intérieur des États pontificaux. Par conséquent, nous ne pouvions ni attaquer ni défendre les pouvoirs qui les dominaient, en tant que pouvoirs. Comme détenteurs illégitimes de la personne du Pape, la question était différente : s'ils s'étaient opposés à la délivrance dont nous aurions recherché ardemment les occasions, ils auraient rencontré nos armes. Mais, si un parti romain, le général Zucchi ou tout autre, les eût renversés, la liberté du Souverain Pontife eût été fort heureusement reconquise.

Il est dit, dans l'Écriture, qu'il fut permis à l'ennemi du genre humain d'affliger le corps de Job sans toucher à sa vie. La République romaine a prétendu respecter cette limite à l'égard de l'Église, et n'a pas manqué d'affliger l'âme avec le corps. La difficulté de séparer ce qui est uni ne revient-elle pas aussi quand des puissances régulières veulent régler le pouvoir temporel de la Papauté? La République modérée de 1848 n'avait cet embarras que vis-à-vis du gouvernement romain, envers lequel elle restait neutre tout en se proposant de briser son opposition à nos tentatives pour la liberté du Pape. Mais la force des situations et les événements tranchent d'ordinaire ce qui est subtil. Nous aurions fait notre devoir pour atteindre sans

délais notre but. Probablement Civita-Vecchia aurait été occupée et le gouvernement eût avisé.

Quel gouvernement? celui du président, qui devait être élu le 10 décembre. Son prédécesseur lui aurait donc préparé une situation italienne bien préférable à celle de 1849, car elle aurait permis de conjurer de grands maux : la République romaine et ses ravages; quatre expéditions, y compris celle de l'armée française, pour la renverser; cent millions de dettes infligés au gouvernement pontifical; les passions excitées à la fois par la compression du désordre et l'orgueil de sa victoire passagère; les spéculations de plusieurs cabinets sur ces misères; la reprise des hostilités dans le Piémont et la défaite de Novare.

Mais ce n'était plus possible, même dans le moment très-court qui a suivi le 10 décembre. Le président de la République, en effet, n'est entré en fonctions que le 20. Alors il n'était plus temps. L'Europe consultée répondait au Saint-Siége par un engagement de secours. Dès le 21 décembre, l'Espagne demandait que les affaires de Rome fussent réglées dans un congrès[1]. Sa proposition, déclinée par quelques puissances, fut acceptée par d'autres. L'ouverture et les conditions de ce congrès donnèrent lieu, il est vrai, à de longues contestations. Le gouvernement français eut à se féliciter plus tard, après avoir vivement appuyé une intervention principale du Piémont dans les États de l'Église, que ce projet eût été rendu inexécutable par suite des oppositions de plusieurs cabinets.

Le principe d'une action en commun étant revendiqué, la France ne pouvait plus agir seule sans être en conflit avec une partie de l'Europe, et c'est beaucoup que son gouvernement, autorisé par les Assemblées nationale et législative, soit parvenu, en présence de la conférence de Gaëte[2], à exercer une action si distincte et si décisive.

J'ai longuement exposé mes jugements personnels sur les suites possibles de l'entreprise de 1848, et certaines conditions générales de l'expédition de 1849. Qu'en eût pensé le général Cavaignac? Il m'eût

[1] *Note de M. Gioberti, ministre des affaires étrangères à Turin* (6 janvier 1849). « J'ai lu avec attention les dépêches importantes, *en date du* 21 *décembre*, que « le cabinet de Madrid vous avait chargé de communiquer au gouvernement de « Sardaigne, pour lui proposer d'ouvrir entre la France, l'Autriche, le Portugal, « la Bavière, la Toscane et Naples, en Espagne ou ailleurs, un congrès pour trai- « ter des moyens de nature à produire, dans le plus bref délai possible, une ré- « conciliation entre le Pape et ses sujets, afin que le Saint-Père puisse rentrer « dans l'exercice de tous ses droits spirituels. » Annuaire Le Sourd, p. 222 de l'appendice. Je tiens à constater que je n'examine dans tout cet écrit que des pièces livrées à la publicité.

Ouverte le 30 mars 1849.

réfuté sur plusieurs points et peut-être approuvé sur d'autres; mais il aurait reconnu la fidélité de mes souvenirs sur les motifs et les circonstances de sa propre détermination. L'histoire en jugera dans une digne estime de tout son caractère et lui tiendra compte de ce qui serait oublié ou méconnu de nos jours.

Je lisais dans un vieux recueil de *maximes*, écrit au dix-septième siècle, à côté de plusieurs pensées sur les nécessaires méfiances de la vie des cours, ce bref correctif : *Croire au cœur!* Pour croire au cœur, il faut, il est vrai, préserver le sien de ces chagrins qu'un autre auteur, Père du cinquième siècle, comparait *à des règles courbes qui rendent tortues les choses les plus droites*[1].

Il faut croire aussi à l'honneur. *Aime ton honneur!* Ce fut la dernière parole adressée à Philippe le Hardi par saint Louis mourant sur la cendre.

F. DE CORCELLE.

[1] Saint Dorothée, p. 21 de sa *Vie*, par l'abbé de Rancé, en tête des *Instructions* de ce Père. Paris, chez François Muguet, 1686, in-8°.

HISTORIENS ANGLAIS

MACAULAY.

History of England by Thomas Babington Macaulay, vol. iv, v, vi, vii, viii.

Peu d'écrivains ont obtenu de nos jours un succès plus éclatant et plus incontesté que M. Macaulay lorsqu'il publia les premiers volumes de son *Histoire d'Angleterre depuis l'avénement de Jacques II*. Écarté du parlement par les électeurs d'Édimbourg après son vote libéral en faveur du séminaire catholique de Maynooth, l'éminent homme d'État trouva, au milieu de sa disgrâce, un dédommagement honorable dans les applaudissements unanimes qui saluèrent son livre, et qui, bientôt, devaient forcer Édimbourg à lui restituer son suffrage. Ses nouveaux volumes, sans mériter à tous égards un égal succès, continuent cependant à fixer sur leur auteur une attention constante, et, au moment où nous traçons ces lignes, M. Macaulay, qu'on avait vu avec étonnement s'abstenir aux élections dernières, vient d'être admis dans les rangs de la pairie anglaise. C'est la première fois qu'un littérateur voit en cette qualité s'ouvrir devant lui les portes de la Chambre des lords. Jusqu'ici la grande propriété, la diplomatie, la guerre, la marine, le barreau, s'étaient partagé le privilége de recruter ses rangs. La nomination, sans précédent, de M. Macaulay deviendra elle-même un précédent d'une grande autorité, et ainsi s'achève, au milieu du dix-neuvième siècle, l'antique institution de la pairie d'Angleterre, imposante et désormais complète réunion de toutes les forces vives, de toutes les illustrations de la patrie commune. Plus que tout autre, M. Macaulay méritait l'honneur d'introduire la haute littérature dans la noble Chambre où l'appelaient le grand nom qu'il s'est fait, ses longs et patriotiques travaux pour doter son pays d'une histoire nationale, et le brillant talent dont il a donné de si frappants témoignages.

Toutefois, sans nous laisser éblouir, répétons-le : les nouveaux volumes paraîtront à nos lecteurs, sous plus d'un rapport, inférieurs aux précédents, et, ni pour le fond ni quant à la forme, ils ne nous paraissent complétement dignes du célèbre écrivain.

Les premiers volumes, malgré leurs défauts, réunissaient à un rare

degré les plus précieuses qualités de l'historien[1]. Familiarisé par de longues études avec les temps qu'il faisait revivre, M. Macaulay savait reproduire les diverses destinées de l'Angleterre en un style souple et abondant, chaleureux et coloré, lumineux et entraînant. Son enthousiasme ardent pour la grandeur et la liberté de sa patrie ne l'empêchait pas d'en flétrir les hontes, et, au premier rang, l'asservissement de l'Irlande[2]. Si quelquefois de regrettables préoccupations égaraient la pensée d'un écrivain whig et protestant, on reconnaissait néanmoins, dans l'ensemble de son livre, un esprit généralement ferme et libre, désireux de secouer le joug des préjugés établis. Il appréciait le catholicisme avec une impartialité relative, et ne refusait pas de reconnaître dans l'époque de sa domination en Angleterre une ère de gloire et de progrès[3]. Parfois trop sévère pour Jacques II, il admettait du moins une distinction capitale entre les fautes de ce malheureux prince et la sagesse éclairée de l'Église. Aux aveugles témérités de l'opiniâtre Stuart, aux emportements de catholiques exaltés, au zèle suspect de convertis de fraîche date, il opposait les appréhensions d'un grand nombre de catholiques, les sages désirs d'Innocent XI[4], la prévoyante prudence du nonce apostolique Adda[5]. Sans être irréprochable, son récit donnait à l'esprit une impression salutaire en apprenant à ne plus confondre la sainte cause de l'Église avec la déplorable tentative du dernier des Stuarts qui ait régné sur l'Angleterre, et l'auteur des *Intérêts catholiques au dix-neuvième siècle* ne craignit pas de renvoyer ses lecteurs au livre de l'historien protestant pour étudier et juger la conduite de Jacques II à la lumière de l'histoire.

Pareil hommage ne nous semblerait pas pouvoir s'étendre aux nouveaux volumes consacrés aux neuf premières années du règne de Guillaume III. Le temps n'est plus où M. Macaulay savait rendre un si re-

[1] Voyez sur les premiers volumes les articles de MM. Saint-Hilaire, Mercier de Lacombe, dans l'*Ami de la religion*.

[2] Tome I, p. 2, trad. de M. de Peyronnet.

[3] Page 17.

[4] Il est difficile de ne pas sourire quand M. Macaulay représente Innocent XI comme le partisan du Jansénisme. Mais il est certain que ce saint pape déplora fréquemment les folies du roi d'Angleterre, et on sait qu'autour de lui les cardinaux disaient en plaisantant qu'il faudrait excommunier ce roi qui menaçait de perdre le peu de Catholicisme qui restait en Angleterre.

[5] « Dans ses dépêches, Adda donne de fortes raisons pour accepter un accommodement en abolissant les lois pénales et conservant l'acte du Test. Il qualifie la querelle avec le Parlement de « *gran disgracia* » et donne souvent à entendre que le roi pouvait obtenir beaucoup en faveur des Catholiques s'il suivait une politique constitutionnelle, tandis qu'en essayant de les protéger illégalement, il attirerait probablement sur eux de grands malheurs. Tome I, p. 40. Trad. de M. de Peyronnet.

marquable hommage à l'action civilisatrice du clergé au moyen âge; où les noms vénérés de saint Dunstan, de saint Anselme, de saint Thomas de Cantorbéry étaient salués par lui avec une admiration reconnaissante; où son pieux souvenir rappelait avec fierté ces barons catholiques dont la rude main signa la grande charte et où sa conscience éclatait contre l'odieuse proscription qui, trois cents ans plus tard, chasse du parlement leurs petits-fils déshérités. Nous ne verrons que trop à quel point M. Macaulay s'éloigne aujourd'hui de son propre exemple, et quelle violence est empreinte dans les appréciations d'un écrivain autrefois plus sage et plus digne.

Déjà, en 1849, un éminent critique[1] reprochait à l'historien de Jacques II sa passion contre les Stuarts; elle est aujourd'hui plus vive encore et ne connaît aucune mesure. M. Macaulay ne pardonne rien à Jacques II; il n'a pour lui ni respect ni pitié, et, non content de raconter ses fautes, il lui prête des crimes. En retour, il pardonne tout à Guillaume, qui devient pour lui une sorte de demi-dieu que l'on ne saurait blâmer sans profanation. Non content d'admirer son génie, il le défend avec un soin jaloux contre les accusations les plus graves et les plus fondées des contemporains. Ainsi se rencontrent dans son livre deux défauts trop communs de nos jours : l'injustice envers le malheur, l'adulation pour le succès.

Enfin, si nous comparons le talent dans les premiers et les nouveaux volumes, il est impossible de ne pas trouver dans ceux-ci une méthode moins savante, une distribution moins habile, une composition plus hâtive, un style et un intérêt moins soutenus.

Toutefois, malgré leurs défauts, les nouveaux volumes méritent la plus sérieuse attention. S'il faut les lire avec défiance, on peut être assuré de ne pas les lire sans un grand profit. Ce sera pour nous un devoir de combattre souvent M. Macaulay; mais ce sera presque toujours sur ses pas et guidé par lui que nous essayerons d'étudier à notre tour les grands événements qu'il a su entourer d'une si vive clarté.

Une admiration passionnée pour la révolution de 1688 animait les premiers volumes de M. Macaulay. Il avait toutes les ardeurs, quelquefois les injustices de ces whigs du dix-septième siècle qui tournèrent les yeux vers le gendre de Jacques II et l'invitèrent à venir prendre la couronne d'Angleterre avec le nom de Guillaume III. Quand il traçait de ce prince un vivant portrait, on sentait qu'il plaçait en lui toutes ses espérances rétrospectives et le saluait déjà comme le libérateur de l'Angleterre. Mais, en admirant la révolution, il faisait parfaitement ressortir les conditions qui en assurèrent le succès : le respect religieux du passé, la lenteur salutaire des délibérations. Nul n'avait mieux

[1] M. Eugène Forcade, *Revue des Deux-Mondes*.

décrit cette *révolution conservatrice*, comme on l'a nommée[1], dont les auteurs, en renversant leurs princes, défendaient contre eux des libertés plus anciennes en Angleterre qu'eux-mêmes, et cependant ne donnaient la couronne qu'à la dernière extrémité au prince Guillaume d'Orange, comme héritier de celui qu'il avait détrôné. Ébloui par ce soudain triomphe obtenu sans une goutte de sang, M. Macaulay n'avait pas un mot de blâme pour le gendre et la fille de Jacques II. Il invoquait les *théologiens* et les *publicistes* pour justifier leur conduite, et ne rappelait que pour s'en étonner la vigoureuse invective de Labruyère contre Guillaume vainqueur[2]. Mais, si par une telle omission il affligeait la conscience, il parvenait un moment à nous faire oublier l'ineffaçable tache de la révolution de 1688, lorsque d'une voix fière et émue il saluait en elle la dernière des révolutions d'Angleterre et montrait, au lendemain des bouleversements de 1848, sa patrie calme et forte dans sa liberté séculaire.

C'est peu pour M. Macaulay d'avoir tracé de la révolution qu'il admire un récit plus éloquent que de pompeuses apologies, et d'avoir à le confirmer par quelques traits des jours qui suivirent la proclamation de Guillaume; son enthousiasme, dépassant toute limite, lui dicte un dithyrambe au moins inutile, et il va jusqu'à dire que Guillaume venait de remporter une victoire auprès de laquelle toutes celles de Gustave et de Turenne paraîtront insignifiantes[3].

Tout pèche dans un tel rapprochement. Ni les événements ni les hommes ne peuvent être ici comparés. La gloire conquise sur les champs de bataille n'a rien de commun avec l'honneur équivoque d'un triomphe acheté, il est vrai, sans carnage, mais préparé, du fond de la Hollande, par Guillaume d'Orange. La pure et austère figure de Turenne ne saurait pâlir auprès de celle du gendre infidèle qui détrôna son beau-père. Que la révolution de 1688 ait sauvé les libertés de la nation anglaise et changé la face de l'Europe en entraînant l'Angleterre dans la coalition européenne contre la France, c'est ce que nul ne peut songer à contester. Mais la conscience ne juge pas les actes politiques par leurs résultats. Quand on vit Jacques II fuir devant son gendre et sa fille, il est naturel que plusieurs esprits se soient retracé, bien que M. Macaulay s'en étonne, le souvenir de cette princesse romaine qui fit passer son char sur le cadavre de son père. L'archevêque de Cantorbéry, Sancroft, se fit l'écho d'une indignation légitime quand il répondit à ceux qui lui demandaient sa bénédiction pour la nouvelle reine : « Je la lui donnerai quand elle aura obtenu celle de son père. »

[1] M. Eugène Forcade.
[2] Labruyère, des Jugements.
[3] Page 49, t. IV.

Est-ce à dire que Guillaume ne fut qu'un ambitieux vulgaire? Nous sommes loin de le prétendre. Une grande ambition maîtrisa toute sa vie; il en vécut, et peut-être en fût-il mort épuisé s'il ne l'eût conduite, à travers des fortunes diverses, sans jamais désespérer ni s'abattre. Massillon, traçant le portrait du prince d'Orange, l'appelle un ennemi que la haine du nom français avait rendu capable de concevoir de grandes choses et de les exécuter. Jamais Guillaume ne fut mieux défini. Petit-fils du Taciturne par son père, et de Marie Stuart par sa mère, il était né pour gouverner la Hollande et régner sur l'Angleterre, et, du fond de sa patrie comme du haut de son trône, il ne respira que pour un seul but : l'affaiblissement de cette puissance française qui, grandissant toujours, effrayait l'Europe entière, et que M. Macaulay ne craint pas d'appeler *la plus grande puissance militaire qui se fût élevée en Europe depuis la chute de l'empire romain*[1].

Homme d'État dès son enfance, il vit dès lors la Hollande menacée suspendre à son nom ses meilleures espérances. Général à vingt-deux ans, il défendit sa patrie contre Louis XIV, et bientôt, à l'ombre de son épée, l'Europe se coalisa contre la France. On le suivait d'un regard ému sur ces champs de bataille où, toujours battu, jamais dompté, il semblait prendre à tâche de démentir ses défaites, rassemblant avec calme, après la déroute, ses bataillons rompus, se relevant formidable des plus terribles coups, et confirmant d'avance, par son ferme et éclatant exemple, ce mot d'un grand écrivain, que *le génie est une longue patience*.

A force d'échouer, il finit par réussir. Ses desseins contre la France lui inspirèrent le dessein de s'emparer de l'Angleterre, alliée de Louis XIV, et de rompre ainsi une alliance artificielle contractée beaucoup plus avec le Stuart qu'avec la nation. Il observa de loin, il encouragea secrètement le mécontentement des esprits. Il vit Jacques II attaquer tour à tour les priviléges du parlement, des villes, du clergé, et trama dans l'ombre une vaste conspiration qu'on vit tout à coup éclater et briser le trône. Mais il ne se crut victorieux ni le jour de son facile débarquement ni quand le parlement lui donna la couronne. Ces succès ne firent sur son cœur qu'une légère atteinte. Triste, inquiet, malade, il fuyait son palais pour aller respirer l'air pur de Hampton-Court, puis s'enfermer à Kensington, et ce fut seulement quand la guerre fut déclarée à la France qu'un éclair de joie illumina son regard et son front, et qu'on l'entendit s'écrier : *Je règne enfin !* Pour lui, régner, c'était combattre Louis XIV avec les forces d'une grande nation.

Mais l'ambition, si grand que puisse être son objet, et en s'agrandissant avec lui, ne change pas de nature, et celle de Guillaume, qui

[1] Page 43, t. IV.

ne redoutait rien pour atteindre son but, lui fit méconnaître des devoirs sacrés. Il y a quelques années, un jeune prince, héritier d'un grand nom, se passionnait pour Guillaume, et, du fond de sa prison, dans une étude sur la révolution d'Angleterre, il écrivait ces lignes curieuses : « Quelles furent, dans d'aussi graves circonstances, les rai-« sons qui le décidèrent à tenter une entreprise si périlleuse pour sa « gloire si elle n'eût pas réussi? L'ambition personnelle, répondront « ceux qui veulent sans cesse rabaisser les grands dévouements en ne « prêtant aux hommes que des sentiments vulgaires et des passions « sordides. Non, de plus hautes pensées président aux grandes ac-« tions[1]. » Ces paroles enthousiastes nous paraissent trancher la question par la question même. Il s'agit de savoir si Guillaume se dévoua et fit une grande action. Non, répondront peut-être ceux qui, dans la crainte d'égarer leur hommage, refusent d'encourager des dévouements trop faciles. C'est d'ailleurs une dangereuse maxime que d'attacher la gloire au succès, et, malgré tous les exemples d'heureuse audace que l'écrivain que nous avons cité peut rassembler dans les annales du monde, gardons-nous d'accepter une doctrine qui anéantirait la conscience de l'histoire.

M. Macaulay rapporte, dans ses nouveaux volumes, qu'élevé dans le calvinisme Guillaume en avait retenu la foi dans la prédestination. *Si je ne croyais pas à la prédestination*, disait-il, *je vivrais en épicurien*. Étrange et sincère aveu d'une âme qui a détrôné en elle-même la véritable idée de Dieu, et, substituant à la Providence un nouveau Destin, se fait une loi de ses ambitieuses passions. Mais le *stoïcisme de Guillaume*, si vanté par M. Macaulay, ne l'avait pas empêché de négliger sa belle compagne pour les attraits d'une favorite[2], oubliant que la vie privée des souverains appartient à leur vie publique, et d'autant plus coupable que sa royale épouse lui témoigna toujours la plus fidèle affection. Quel charme et quelle douce éloquence dans ces paroles de Marie à Guillaume rapportées par M. Macaulay : « Ce n'est que d'aujourd'hui que je connais la différence qui existe entre la loi d'Angleterre et la loi de Dieu; mais je vous promets d'accomplir toujours la loi qui oblige la femme à obéir à son mari, et je ne vous demande que d'accomplir celle qui ordonne au mari de rester fidèle à sa femme. » Tel était le langage que tenait à la Haye la fille de Jacques II. A Londres, Guillaume se souvint de ces paroles. Quand on lui proposa de régner sous le gouvernement de Marie, il refusa fièrement de *tenir la couronne par les cordons d'un tablier*, et menaça de retourner en Hollande. Cette déclaration paraît sublime à l'écrivain dont nous avons

[1] Œuvres du prince Louis-Napoléon Bonaparte, t. I.
[2] Lady Élisabeth Villiers.

déjà signalé le jugement sur Guillaume; il le loue d'avoir refusé un pouvoir trop peu étendu pour satisfaire ses vues et sa conscience, et il a raison du moins de ne placer qu'au second rang la conscience de Guillaume asservie à ses vues.

En parlant ainsi, répétons-le, nous ne prétendons pas méconnaître les causes profondes de la révolution d'Angleterre. Mais il est une explication, propagée par une certaine école et que paraît admettre M. Macaulay, que, pour notre part, nous ne saurions accepter. C'est le triomphe de la foi réformée et de la liberté civile, c'est la commune condamnation du papisme et du pouvoir absolu que salue l'historien dans le triomphe de Guillaume III. Pour être exact, il faut dire que l'Angleterre voulut défendre à la fois contre les Stuarts sa liberté politique et son intolérance religieuse, et que la révolution de 1688 fut le triomphe de l'une et de l'autre.

Il s'est fait entre le nom des Stuarts et la cause du catholicisme et de l'absolutisme une confusion malheureuse et erronée. C'est en vain que l'on voudrait embrasser dans un jugement commun la politique de ces princes. Elle n'eut pas cette rigueur que se plaît à voir en elle la fausse philosophie d'une histoire fataliste; ils furent plutôt, sauf ce dernier, les héritiers et les pâles imitateurs de Henri VIII et d'Élisabeth. Le fils et les petits-fils de l'infortunée Marie Stuart, Jacques Ier, Charles Ier, Charles II, espérèrent se faire pardonner leur pouvoir absolu en opprimant l'Irlande catholique. Jacques II lui-même, avant son abjuration, reçut une part dans les confiscations irlandaises; lui, du moins, à son honneur, une fois monté sur le trône, conçut le projet d'affranchir, non-seulement ses coreligionnaires, mais encore tous ses concitoyens, du joug de l'Église anglicane, dont l'intolérance ombrageuse écartait de toutes charges politiques ou civiles les catholiques et les non conformistes. Heureux s'il n'eût pas compromis ce noble dessein en y mêlant ses tristes efforts pour affermir le pouvoir absolu. Par là il rendit ses pensées de liberté religieuse suspectes à l'Angleterre et à la postérité. Mais tout le poussait dans une voie fatale, depuis l'exemple du Danemark protestant jusqu'à celui de la France catholique. Les yeux fixés sur le sanglant destin de Charles Ier, souvent il répétait : *Mon père a fait des concessions, et il est mort sur l'échafaud.* La splendeur paisible de la monarchie française éblouit ses faibles regards, et, encouragé par l'ambassadeur français, M. de Barillon, il se fit un système de lutter contre son parlement. Il demanda à l'Angleterre et en obtint des parlements serviles, prêts à tout, même à se déclarer contre lui et pour la liberté, s'il venait à tomber et la liberté à prévaloir. Autour de lui, c'est M. Macaulay qui le déclare, l'Église anglicane faisait retentir sous les voûtes de ses temples le dogme de l'inamissibilité du pouvoir. Les conseillers du roi gardaient en réserve leur amour des institu-

tions libres. Il était bien leur image, et l'image de beaucoup d'autres avant ou après lui, ce docteur Chamberlain, qui, publiant sous les Stuarts son *Tableau de l'Angleterre*, y exaltait le pouvoir royal et abaissait les droits des parlements; puis, converti par l'expérience, mettait en tête d'une nouvelle édition, publiée sous Guillaume III, cette impudente préface : « (L'auteur de ce livre) l'avait composé sous les deux « règnes précédents, et, par conséquent, élevé les prérogatives des rois « au delà des bornes que la loi du pays leur donne. Je ne crois pas « que, s'il eût fait autrement, la cour lui eût permis de publier son « livre. D'un autre côté, il s'est trouvé des parlements, au moins « quelques membres, qui ont voulu le faire supprimer parce qu'il ruinait en quelques endroits les droits et la liberté du peuple. Mais, « aujourd'hui qu'ils sont rétablis, et que le roi et le peuple jouissent « paisiblement de leurs prérogatives et de leurs droits, l'auteur de ce « livre a suivi ses premières inclinations : il a retranché tout ce qui « donnait trop à l'autorité du roi, et il a ajouté ce qui était véritablement du droit du peuple, rendant ainsi à César ce qui est à César, et « à ses sujet ce qui leur appartient. » C'est ainsi que ceux-là mêmes qui devaient plus tard acclamer la révolution donnèrent trop souvent sous les Stuarts l'exemple de la servilité; et, pour citer encore un fait, n'était-ce pas le parlement d'Écosse qui, en cette même année 1688, quelques mois avant la révolution, menaçait des peines les plus sévères quiconque nierait le pouvoir absolu? Non, le rêve du pouvoir absolu ne fut pas suggéré à Jacques II par sa foi religieuse, mais par l'opinion complaisante d'un trop grand nombre de ses sujets, catholiques ou protestants, et surtout par l'exemple des nations européennes, précipitées dans les voies de l'absolutisme depuis le seizième siècle.

Il n'est que trop vrai que la politique des Stuarts parut autoriser la confusion qui a prévalu dans l'histoire, et permettre à Guillaume III d'inscrire sur son étendard cette fière devise : *Pro religione protestante et libero parlamento;* mais nous ne voulons que cette devise même pour réfuter l'assimilation établie par M. Macaulay entre le papisme et la tyrannie. Chose remarquable! la libre institution dont le nom n'apparaissait qu'au second rang sur la bannière de 1688 était plus ancienne que la religion réformée dont le nom brillait au premier rang. C'était au treizième siècle qu'un archevêque de Cantorbéry avait introduit les communes dans le sein du parlement d'Angleterre, et la servilité honteuse des parlements de Henri VIII et d'Élisabeth avait démontré d'une manière éclatante ce que le protestantisme avait de commun avec la liberté politique.

Qu'avait-il de commun avec la liberté religieuse? Les aveux de M. Macaulay vont nous l'apprendre.

Parmi les ministres de Guillaume, à côté d'Halifax, le négociateur

du mariage de ce prince avec la fille de Jacques, et du comte de Danby, l'un des chefs les plus éminents des torys, on distinguait un homme jeune encore, mais qui, par ses connaissances théologiques, personnifiait en quelque sorte l'Église anglicane. : c'était le comte de Nottingham. Son adhésion avait été marquée d'un singulier caractère. « Mes principes, avait-il dit, ne me permettent pas de faire un roi ; mais, quand il est fait, ils me permettent de le reconnaître. » Il avait donc voté contre Guillaume avec les torys ; mais, après le triomphe de Guillaume, il s'était soumis. Devenu secrétaire d'État, il s'empressa de porter à la Chambre des communes deux bills que M. Macaulay étudie avec le plus grand soin : le bill de *tolérance* et le bill de *compréhension*. Le bill de tolérance accordait la tolérance aux non conformistes, mais il la refusait aux catholiques, maintenus sous le joug des anciennes prescriptions. Il semblait que l'erreur fût avertie par un merveilleux instinct de la présence de la vérité. La vieille foi de l'Angleterre recevait de l'Angleterre égarée le privilége de la proscription.

Guillaume, ennemi des violences inutiles, protégea dans Londres les Franciscains et les Bénédictins. Les excès commis en Écosse par les presbytériens l'affligèrent et l'indignèrent. Mais c'était peu pour les catholiques d'obtenir, par intervalles, une tolérance précaire. Sans parler encore des lois iniques sanctionnées par Guillaume dans les années suivantes, dès l'année 1689, la Chambre des communes faisait un crime de haute trahison à plusieurs protestants accusés d'avoir embrassé la foi catholique. Ce fait, que M. Macaulay ne cite pas, malgré l'abondance minutieuse de ses récits, se passait à peu près à l'époque où le parlement retentissait de louanges en l'honneur de Titus Oates[1]. Rendons à M. Macaulay une faible justice qu'il eût été trop coupable de ne pas mériter. Il rougit de ces hommages prodigués au sanguinaire calomniateur des catholiques, et, pour parler comme lui, « au plus impudent, au plus faux et au plus repoussant des sycophantes. » Mais il se résigne trop aisément au maintien de l'ancienne législation pénale. Tout en avouant, à plusieurs reprises, que les Anglais n'avaient pas, au dix-septième siècle, l'idée de la liberté de conscience[2], il fait observer, avec une résignation facile pour lui, que la tendance pratique a toujours prédominé dans les délibérations des Parlements anglais, depuis le roi Jean jusqu'à la reine Victoria. C'est fort bien dit ; mais cette réflexion philosophique est peu consolante pour les victimes de l'intolérance anglicane : c'était, il nous semble, une intolérance plus que spéculative que celle qui éloignait des charges publiques tout Anglais fidèle à la foi de ses pères. Félicitons l'Angleterre de n'avoir pas toujours laissé

[1] Tome V, p. 52.
[2] Page 87-88.

prédominer à ce point la tendance pratique sur la tendance spéculative, et d'avoir enfin restitué à nos frères l'inaliénable liberté de leur conscience et de leur foi.

Mais ce qui rend plus odieuse cette intolérance, c'est le scepticisme implicite qui s'y mêlait. Que faisait, ou plutôt qu'essayait de faire ce bill de *compréhension*, ce bill qui, tour à tour discuté par le Parlement et renvoyé à l'assemblée du clergé, finit par être oublié et abandonné, et que M. Macaulay a restitué avec la patience d'un antiquaire d'après la copie écrite et raturée de la main de Nottingham? Dans le but de rapprocher les anglicans et les non conformistes, il substituait à la déclaration précise et détaillée des trente-neuf articles une vague déclaration qui se bornait à approuver, comme suffisante pour le salut, le culte, la doctrine et le gouvernement de l'Église *établie par la loi*. Or une Église établie par la loi, c'est une vérité établie par la loi. C'est en vain que l'erreur s'efforce d'usurper les majestueux caractères de la vérité. M. Macaulay nous vante l'*orthodoxie* du comte de Nottingham. Orthodoxie pareille à celle du pontife militaire de toutes les Russies! Nostingham faisait de la loi le pape de l'Angleterre. Mais la loi est un pape faillible et variable. M. Macaulay ne s'aperçoit pas qu'il ajoute un chapitre à l'*Histoire des variations* quand il rappelle le curieux débat qui s'éleva sur la teneur du serment que devait prêter le roi. On demanda s'il devait promettre de respecter la *religion établie par la loi* ou *toute autre religion qui serait désormais établie par la loi*[1]. Mais on s'accorda pour reconnaître que les deux phrases présentaient le même sens. « Tout contrat, disait-on, est annulé par le consentement des parties contractantes. » Aux yeux du Parlement, ce grand concile du protestantisme anglais, la religion n'était plus qu'un arbitraire établissement des hommes; ce n'était plus un contrat entre la vérité qui se donne à l'humanité, et l'humanité qui se donne à la vérité par un retour sacré. C'était le caprice, toujours révocable, toujours précaire, d'un peuple ou d'un roi. Oui, les deux phrases présentaient le même sens. Après avoir reçu sa religion des mains sanglantes d'un Henri VIII, l'Angleterre devait logiquement prévoir des changements nouveaux et mettre les religions de l'avenir en concurrence anticipée avec une religion née d'hier[2].

M. Macaulay, qui trouve tardifs et impuissants les efforts de Guillaume pour satisfaire les non conformistes, les compare aux efforts de l'Église catholique réunie dans les murs de Trente, « *pour ramener*, dit-il, *les nations teutoniques indignées par la vente des indulgences!* » N'insistons pas sur ce terme tant de fois réfuté. Dans l'aumône volontaire,

[1] Page 115, t. IV.
[2] Page 96, *ibid.*

pour l'érection d'un temple, récompensée par les grâces spirituelles dont l'Église est dépositaire, M. Macaulay découvre un marché sacrilége. Libre, comme protestant, de voir une erreur dans la doctrine de l'Église, il ne l'est pas de voir un trafic dans sa conduite et doit maintenir aux faits leur vrai caractère. Quoi qu'il en soit, comment peut-il, aux imposantes délibérations d'un concile réuni dans l'unité, comparer les incertitudes confuses d'une Église qui s'agite dans la division ? L'Église, à Trente, s'affirmait et affirmait son dogme d'une manière éclatante. L'Église anglicane, à la demande du Parlement, se réunissait à Londres pour se démentir et se nier en elle-même en changeant l'œuvre réformatrice du seizième siècle. Aussi plusieurs évêques refusèrent-ils absolument de se prêter aux plans de Nottingham, et sa tentative, de prorogation en prorogation, échoua dans un ajournement indéfini.

L'Église anglicane avait cependant conservé un dogme : c'était la croyance à l'hérédité des couronnes et au pouvoir absolu. Elle oubliait cette grande vérité politique, que l'hérédité de la monarchie ne se peut concevoir que dans une monarchie tempérée; parce que des institutions peuvent seules corriger les inconvénients qu'entraînerait, sans elles, à côté de ses grands bienfaits, le principe de l'hérédité. Après la Révolution, les anglicans se trouvèrent dans un grand embarras. Leur principe ne ressemblait pas à cette belle et sage doctrine que Fénelon expose si bien dans son *Traité du gouvernement civil*, quand il distingue entre l'inviolable fidélité due au gouvernement de droit, et l'obéissance qui peut être accordée, en certains cas, au gouvernement de fait. Les prélats de l'Église anglicane se demandaient s'ils devaient rester fidèles au roi déchu ou transporter leur fidélité sans retour à celui qui l'avait remplacé. Sherlock, au nom de la première opinion, commença par refuser le serment. Il s'appuyait sur une décision de la province de Cantorbéry, sous les Stuarts, en faveur du principe de la non-résistance. On exhuma, pour le confondre, les actes de la convocation, et on vit que l'assemblée ordonnait de se soumettre au pouvoir, quel qu'il fût. On lui fit observer qu'il était illogique d'invoquer le principe de la non-résistance pour abriter sa résistance à la Révolution. Il trouva le raisonnement conforme aux règles de la logique, prêta serment, et fut créé doyen de Saint-Paul [1].

Lorsque M. Macaulay flétrit de tels exemples de servilité alternative, nous nous associons pleinement à son indignation ; mais nous ne saurions accepter la violence et l'injustice de ses jugements sur ce grand nombre d'évêques, de chanoines, de prêtres anglicans, qui, pour rester fidèles à leurs convictions, refusèrent le serment à un roi de leur reli-

[1] Tome VI, p. 156.

gion et, sur la terre d'exil, continuèrent à porter leur hommage au roi catholique déchu. Pour lui, le clergé non jureur se composait de *tartufes*[1] *qui sacrifiaient, non pas l'ordre à la liberté ou la liberté à l'ordre, mais l'une et l'autre à une superstition non moins dégradée que celle des oignons et des chats en Égypte*[2]. Quel langage et quelle passion! quel oubli de la dignité de l'histoire! quelle amertume contre des hommes qui sacrifiaient tout à leur foi politique! Cette passion engage M. Macaulay dans une singulière méprise. Il prétend que, si l'évêque Collier refusa le serment, ce fut à cause de la haute idée qu'il avait de la dignité sacerdotale, et afin d'en rehausser l'éclat par son indépendance courageuse. Cette idée, ajoute l'historien, Collier la portait jusque dans l'examen des œuvres littéraires, félicitant Dryden d'avoir peint sous de beaux traits le devin Tirésias, et Racine d'avoir répandu quelque majesté sur le front avili de Mathan[3]. Sans examiner ici comment Mathan, ce type achevé du mauvais prêtre, pouvait plaire à Collier, M. Macaulay oublie que nous sommes en 1689, époque où Racine faisait représenter à Saint-Cyr, devant Jacques II détrôné, non pas *Athalie*, mais *Esther*, et qu'*Athalie* ne devait paraître que deux ans plus tard, en 1691.

Nous louons l'Église anglicane quand M. Macaulay la condamne; nous la condamnons quand il ne la blâme pas. Ce n'est pas là de notre part l'effet d'une préoccupation systématique. Nous admirons le courage, le désintéressement sous quelques traits que nous le rencontrions; mais nous avons dû recueillir le grand enseignement que nous offre le spectacle d'une Église qui maintient l'intolérance sans pouvoir maintenir l'unité et la vérité.

Si nous voulons admirer la Révolution de 1688, ne la jugeons qu'au point de vue politique: là, nous admirerons à la fois les libertés fondées et les traditions respectées. Après la proclamation de Guillaume, la Convention se demanda si l'assemblée qui avait fait un roi pouvait faire des lois, et, pour se décider, on voulut savoir ce qu'avait décidé l'assemblée convoquée au onzième siècle par Lanfranc pour sacrer Guillaume le Roux. Comme le remarque M. Macaulay, c'est au milieu d'une délibération bruyante, où des vociférations tumultueuses couvraient la voix de l'orateur, que cet appel aux ancêtres vint calmer tout à coup les passions émues[4]. Laissons sourire les esprits forts : ce respect religieux du passé, cette piété nationale envers les temps qui ne sont plus, rend les peuples sûrs d'eux-mêmes, les affermit dans leur voie et transporte à l'avenir toute la vitalité du passé.

[1] Tome V, p. 133.
[2] *Ibid.* p. 114.
[3] Page 125, *ibid.*
[4] Page 50, t. IV.

On a reproché à la Révolution de 1688 d'avoir été timide et de n'avoir enfanté qu'une mesquine déclaration des droits. Honneur aux révolutions timides, si les deux mots peuvent s'allier! Si les Anglais, en 1688, n'enlevèrent pas au roi le droit de convoquer et de proroger le Parlement, ils lui rendirent indispensable le concours de la nation et de ses représentants en établissant une distinction nouvelle entre la liste civile du monarque et les revenus publics et en décidant que ces derniers ne seraient votés que d'année en année, ou, du moins, pour un très-petit nombre d'années. Ainsi furent prévenues à la fois des prodigalités ruineuses et toute tentative de retour au pouvoir absolu.

Quelques historiens se sont presque attendris sur le sort de Guillaume et ont blâmé vivement la prétendue ingratitude des communes pour leur libérateur. Ce n'est qu'en temps de servitude que l'on peut confondre la reconnaissance et le dévouement avec la complaisance et la servilité. Les communes ne se crurent pas obligées à ne résister jamais à leur nouveau souverain. Elles forcèrent Guillaume à tenir les promesses; elles rendirent libéral malgré lui un prince qui aimait trop le pouvoir pour aimer beaucoup la liberté; qui, *roi de Hollande*, disait-on, et *stathouder en Angleterre*, goûtait peu ce singulier contraste, et qu'on eût vu peut-être, si l'Angleterre n'eût pas résisté, abuser indéfiniment ses nouveaux sujets par la perspective illusoire d'une liberté toujours promise et toujours différée.

La Révolution, il est vrai, parut démentir toutes ses promesses lorsque Guillaume obtint du Parlement la suspension de l'*habeas corpus*, cette vieille loi qui défendait d'emprisonner un Anglais au delà de vingt-quatre heures sans le juger. Jamais, sous Jacques II, l'*habeas corpus* n'avait été suspendu. « Les mécontents, dit M. Macaulay, ne manquèrent pas de le faire observer. Il était de mode d'appeler Jacques un tyran, et Guillaume un libérateur; et cependant, avant un mois de règne, le libérateur faisait ce que le tyran n'avait jamais fait[1]. » En apparence, du moins, le Parlement méritait le reproche que Labruyère adressait aux États de Hollande sous Guillaume, quand il disait : « Ils ont étendu le fouet et allongé la courroie de celui qui les fait marcher; ils n'ont rien négligé pour accroître leur servitude. » Mais les restrictions de la liberté devaient être passagères et son triomphe durable. Une loi protectrice était suspendue; elle l'était du moins selon les lois : le droit et l'avenir demeuraient intacts.

Une armée permanente et un code militaire furent votés, peu de temps auparavant, à l'occasion d'une révolte militaire ; mais le Parlement prit ses mesures contre le pouvoir absolu en ne donnant à son bill qu'une durée annuelle et en se rendant nécessaire pour le renou-

[1] Page 48, t. IV.

veler. M. Macaulay raille les jeunes orateurs qui vinrent chaque année évoquer les ombres de Pisistrate et de Didius Julianus vendant aux soldats l'Empire déshonoré. « Ces déclamations, dit-il, devinrent ridicules à force d'être répétées. » C'est l'honneur de l'Angleterre d'avoir rendu ridicules chez elle des craintes ailleurs trop fondées, et d'avoir conjuré des périls, ailleurs trop certains, en se créant une armée à laquelle son historien peut rendre ce bel hommage, que, *depuis deux cents ans, elle n'a jamais manqué de respect ni aux lois, ni aux tribunaux, ni aux corps constitués*[1].

Le peuple ne fut pas oublié. L'impôt sur les feux fut aboli sur la proposition de Guillaume; et ainsi l'Angleterre fut dégagée d'une charge qui frappait surtout les plus pauvres. D'année en année, d'autres réformes devaient se succéder jusqu'à nos jours. M. Macaulay s'est donné, il nous semble, une peine inutile pour répondre, après deux siècles, à ceux qui reprochaient à Guillaume de ne pas réformer soudainement tous les abus. Il fait observer qu'un roi constitutionnel n'avait pas l'autorité absolue de *Cromwell* ou de *Louis XIV*[2]. L'enthousiasme de l'historien l'emporte ici jusqu'à méconnaître les institutions de son pays. Mieux que la volonté passagère d'un grand homme, la volonté toujours survivante du Parlement sut accomplir ces réformes que M. Macaulay eût voulu voir accomplies par Guillaume seul. L'Angleterre n'est pas accoutumée à tout attendre d'une seule volonté. Elle sait s'administrer, se réformer elle-même. Le patriotisme de son historien n'a pas à le regretter.

Mais il en coûte à M. Macaulay de paraître un moment sacrifier son héros. Aussi n'est-ce pas sans contrainte qu'il raconte le soudain retour de l'opinion publique, si promptement éprise et si promptement éloignée de Guillaume. Quand Londres vit de près le pâle et hautain visage de ce prince d'Orange si vanté, qui avait ébloui le monde du morne et sombre éclat de son auréole guerrière, les esprits se retracèrent l'image de cet élégant Charles II, chef brillant de la société anglaise, ou même de Jacques II qui savait si bien se rendre accessible à tous. Tel n'était pas Guillaume, qui parlait peu, savait mal l'anglais, ne se montrait pas au théâtre et ne souriait jamais, du moins en public. Étouffé par son asthme incurable, il oubliait Londres et les affaires; et, quand on le suppliait de rentrer dans sa capitale, il répondait tristement : *Voulez-vous donc me voir mourir?* Le comte d'Avaux écrivait : « La santé de l'usurpateur est fort mauvaise; on ne croit pas qu'il vive un an. » L'Europe, en suspens, se demandait ce qu'allaient devenir tant de desseins interrompus, et la France croyait toucher au

[1] Page 41, t. IV.
[2] Page 62, *ibid.*

jour où son redoutable ennemi allait s'éteindre, sans avoir rien fait sur le trône que languir et mourir. Jacques II venait de débarquer en Irlande avec un ambassadeur français et une armée française. L'Écosse était en partie soulevée. L'Angleterre attristée s'étonnait de ne plus retrouver le prince d'Orange sous les traits de Guillaume III.

La guerre lui rendit la santé. De sa voix brève et martiale, on croit l'entendre s'indigner des lenteurs de ses généraux et s'écrier : « On ne fera rien qui vaille en Irlande tant que je n'y serai pas. » Il s'élance en Irlande où déjà la courageuse défense des habitants de Londonderry, commandés par un ecclésiastique anglican, le docteur Walker, tenait en échec Jacques II lui-même. Bientôt Jacques et Guillaume, ou plutôt Guillaume et l'armée de son beau-père se rencontrèrent sur le champ de bataille de la Boyne. Le vieux roi vaincu s'enfuit à Dublin, reprocha vivement aux Irlandais d'avoir manqué de courage, et partit pour la France.

Il laissait sa cause compromise par de nouvelles fautes. M. Macaulay a sans doute jugé avec trop de passion la conduite de Jacques en Irlande; mais il est impossible de ne pas reconnaître que la conduite de ce malheureux prince ne pouvait qu'éloigner les esprits. Toutefois, dans le grand acte d'*attainder* ou de proscription rendu contre les rebelles, nous ne saurions, comme M. Macaulay, voir un démenti aux solennelles promesses de respecter la liberté de conscience. La liberté de conscience n'était pas violée par un acte dirigé non pas contre les protestants à cause de leur foi, mais contre une partie d'entre eux à cause de leur rébellion. La révocation de l'acte de *settlement* excite surtout l'indignation de M. Macaulay. Cependant Jacques II se bornait à abolir les confiscations dont la plus grande partie des Irlandais catholiques avaient été victimes. Qu'il réparât une injustice par une autre, en ne tenant nul compte de la bonne foi des acquéreurs intermédiaires, c'est ce que soutinrent d'éminents catholiques, notamment l'évêque de Meath et lord Graham. Jacques II crut devoir à tout prix réparer l'injustice originaire, comme il l'explique dans ses Mémoires, et il ne vit pas l'injustice nouvelle. Il vit le danger qu'il bravait en alarmant ainsi l'Angleterre protestante, et il le brava.

Sa fortune peut-être eût été différente si, au lieu de dissiper la popularité qu'il conservait en Irlande, il fût venu se mettre à la tête des Écossais soulevés, Ce fut le conseil que lui donna, du champ de victoire de Killiekrankie, le brave Dundee, blessé à mort, dans une lettre éloquente où nous lisons ces belles paroles : « Dieu a daigné donner « à vos armes une grande victoire sur les rebelles; les trois quarts sont « tombés sous le poids de nos épées. J'en pourrais dire beaucoup sur « cette action si je n'avais eu l'honneur d'y commander... Je prends « la liberté d'assurer Votre Majesté que le royaume est généralement

« disposé pour nous et attend votre arrivée... Mes blessures ne me « permettent pas de m'expliquer plus au long; cependant on me dit « qu'elles ne sont pas mortelles. Mais, que je vive ou que je meure, je « prie, Sire, Votre Majesté de croire que je suis entièrement à vous[1]. » Si Jacques n'avait pas écouté ces conseils, faut-il en accuser l'influence française? Faut-il admettre que le but de la France fût de faire de l'Irlande une province française, en abandonnant l'Angleterre à la Révolution? En tirant cette conclusion d'une dépêche de Louvois, M. Macaulay nous paraît en avoir forcé le sens naturel. Quand le ministre de Louis XIV écrivait au comte d'Avaux d'*oublier que Jacques II avait été roi d'Angleterre, et de s'occuper uniquement de ce qui pouvait bonifier l'Irlande*[2], il lui donnait sans doute un mauvais conseil; mais il est probable qu'il ajournait, sans les abandonner, les projets de restauration définitive. Quoi qu'il en soit, en un autre sens, Jacques II oublia trop qu'il avait été roi d'Angleterre, de l'Angleterre protestante, et qu'il aspirait à le redevenir.

Mais M. Macaulay s'est à lui-même ravi le droit de le condamner par la manière si étrange dont il a parlé de la capitulation obtenue après un long siége par les habitants de Limerick, et bientôt violée par le Parlement d'Angleterre. Nous employons à dessein cette expression, bien qu'elle soulève les colères de M. Macaulay[3]. Il reconnaît que la capitulation de Limerick promettait aux Irlandais le même régime que sous Charles II, et il avoue que, sous le règne de ce prince, aucune exclusion politique ou civile ne les frappait. Or il ne nie pas que le Parlement ne les ait frappés d'une exclusion du droit public, c'est-à-dire de toutes les charges, qu'il qualifie, à bon droit, d'*odieuse* et d'*absurde*. Mais il soutient que le traité ne fut pas violé par cette raison, plus que subtile, qu'il se référait au règne d'un prince où cette exclusion n'existait pas, et qu'ainsi... la question n'était pas prévue. Il demande ensuite comment, dans une assemblée où se rencontraient tant de légistes, nul n'aurait dénoncé la violation de la foi jurée, nul même ne l'aurait soupçonnée? La réponse est aisée. Quelque légiste aura peut-être découvert la subtilité invoquée par l'historien; mais celui-ci n'aurait pas dû lui disputer ce triste honneur. Il est difficile de concilier les paroles de M. Macaulay. C'était la liberté de conscience que promettait aux Irlandais le traité de Limerick; et, si de l'aveu de M. Macaulay l'acte du Parlement fut odieux et cruel, c'est, sans doute, parce qu'il violait indirectement la liberté de conscience en entravant son exercice. M. Gustave de Beau-

[1] Citée dans les Mémoires de Jacques, t. IV.
[2] Tome IV, p. 181.
[3] Tome VI, p. 256-259.

mont l'a parfaitement observé dans son beau livre sur l'Irlande : l'Angleterre ne viola pas toujours ouvertement et directement les capitulations et la liberté de conscience : elle les viola subrepticement, et ce fut par des atteintes indirectes qu'elle attaqua la foi d'une nation rivale. Ni la proscription des prêtres ni les lois de mort ne lui coûtèrent ; mais elle employa surtout les primes à l'apostasie, la corruption savante, l'oppression légale d'un Parlement simulé, et, le croirait-on ? la persécution du commerce irlandais pour persécuter et punir la libre et courageuse croyance d'une nation fidèle. Guillaume avait sanctionné les articles de la capitulation de Limerick, et il sentit si bien qu'elle allait être violée, qu'il fit de vains efforts pour prévenir les attentats du Parlement. S'il eût été plus ferme, il eût peut-être épargné à l'Angleterre une grande iniquité, et arrêté le Parlement dans les voies de la persécution.

Mais rien ne prouve que le sens de la justice et du devoir fût en lui très-vif. On le vit déshonorer sa victoire sur les clans révoltés d'Écosse en faisant égorger des montagnards surpris. Dans le cours de l'année 1691, il fit publier que tous ceux qui ne se soumettraient pas avant une date fixée seraient considérés comme rebelles. Macdonald de Glencoë résista longtemps, et ce fut seulement au dernier jour qu'il prit son parti et courut faire une soumission qui fut annulée à Édimbourg. Sur un ordre de Guillaume, qui voulait intimider les clans par un grand exemple de sévérité, des soldats armés vinrent s'établir dans la ville de Glencoë. En vain le fils de Macdonald témoigna-t-il de vives alarmes. Les assassins s'écrièrent qu'ils venaient en amis; la plus cordiale hospitalité les accueillit, et, dans l'obscurité de la nuit, ils immolèrent le vieux chef, frappèrent à coups redoublés sa femme, qui, le lendemain, mourut de ses blessures, et égorgèrent les habitants. Quelques jours après, le barde de la tribu, sur les décombres de la ville, vint célébrer la ruine des Macdonald et le destin de Glencoë.

On a peine à concevoir qu'un souverain ait pu autoriser ce féroce dessein. M. Macaulay, tout en flétrissant cet acte atroce, trouve, pour justifier Guillaume, d'ingénieuses explications[1]. La première, c'est qu'il n'avait pas lu cet ordre avant de le signer. Toutes les personnes, dit-il, « qui sont versées dans les affaires publiques savent que souvent « les princes et les ministres ne lisent pas ce qu'ils signent, et, de tous « les actes, un acte qui intéressait une petite tribu de montagnards « était celui qui avait le moins d'importance pour Guillaume, occupé « de vastes plans. » Mais, si Guillaume n'avait pas lu l'ordre, il ne savait pas qu'il n'intéressait que des montagnards, et, s'il le savait, le seul nom des montagnards rebelles devait lui faire craindre qu'on

[1] Page 4-30. t. VII, t. VIII, p. 35-44.

abusât de son autorité. Au surplus, M. Macaulay tient en réserve une seconde explication. Il soutient que dans sa pensée, en supposant qu'il l'ait lu, le mot extirper signifiait non pas *exterminer*, mais *déporter dans le nouveau monde*. Ces explications rétrospectives ne sauraient prévaloir. L'opinion contemporaine ne s'y trompa pas, et Guillaume, forcé de faire une tardive enquête, se déshonora sans retour aux yeux de la postérité en épargnant les coupables et en les indemnisant par des faveurs publiques des condamnations prononcées contre eux[1].

M. Macaulay semble d'ailleurs vouloir diminuer l'horreur du crime en représentant le maître de Stair, son principal exécuteur, comme un homme à grandes et larges vues qui voulait établir la civilisation et étouffer la barbarie. Ce n'est pas en se montrant plus barbare que la barbarie que peut se propager la civilisation. Il n'est pas de plus petits esprits que les hommes qui ne savent qu'employer la force et verser le sang. Ils ne sont pas même grands dans le mal. Ils font de grands crimes sans avoir de grandes vues.

Mais ce qui dépasse toute mesure, c'est l'incroyable rapprochement que n'a pas craint de faire l'historien. Non content de comparer le massacre de Glencoë aux répressions des brigands par Sixte-Quint, il ne place le maître de Stair à côté de deux noms que lui seul a pu associer : saint Dominique et Robespierre[2]. Oubliant que saint Dominique ne prit part à la guerre des Albigeois que pour pardonner et bénir, il nous le représente excitant au meurtre des populations inoffensives, et il peut ainsi comparer le saint qui ne versa pas une goutte de sang au féroce tribun qui en versa des flots, un saint à un monstre!

Pour retrouver quelque grandeur sur le front de Guillaume, il faut le suivre sur les champs de bataille où ses grandes qualités pouvaient se déployer à l'aise et où se décidait la fortune du monde. Là il retrouve, au milieu des combats, ce courage qu'il avait tant de fois signalé, et il apparaît, dans les conseils, comme l'arbitre de l'Europe,

[1] Voici comment Smollett a jugé cette affaire. « Le Parlement écossais, dit-il, « rédigea une adresse où tout le blâme était rejeté sur Dalrymple comme ayant « outrepassé ses pouvoirs.... Malgré cette adresse où le roi était si solennellement disculpé, la mémoire de ce prince resta entachée du soupçon d'avoir « concerté et inspiré les horreurs de Glencoë; et ce qui paraît propre à confirmer « ce soupçon, c'est que Dalrymple demeura impuni, et que les autres acteurs de « cette tragédie, loin de subir aucune peine, obtinrent de l'avancement. Dans le « cours de l'enquête, on fit des découvertes sur la conduite du comte de Breadalbane, qui fut accusé de haute trahison et emprisonné dans le château « d'Édimbourg. Mais il paraît qu'il n'avait usé de dissimulation à l'égard des « montagnards que par autorisation du roi, et il fut mis à couvert par l'effet du « pardon royal. »

[2] Page 12, t. VII.

dont les rois forment son cortége. M. Macaulay a cru devoir défendre Guillaume du grave reproche d'avoir personnellement dirigé et la guerre et la politique étrangère. Tantôt il cherche à démontrer que les principes du gouvernement constitutionnel n'étaient pas altérés par cet exemple; tantôt il semble vouloir simplement justifier Guillaume en disant que seul il pouvait tenir l'épée de l'Angleterre et conduire ses affaires extérieures. Quoi qu'il en soit, ce reproche ne paraît pas avoir frappé les contemporains de Guillaume : chaque campagne lui ramenait sa popularité perdue. L'alliance de Jacques II avec la France affaiblissait en Angleterre les espérances de son parti, en le rendant solidaire de la haine que les Anglais portaient à la France et au grand roi. Mais, à travers les chances de la guerre, qui tantôt donnent à la France de glorieux succès, tantôt lui infligent, ainsi qu'à Jacques II, le lamentable revers de la Hogue, ce qui doit surtout frapper nos regards, c'est l'irréparable tort que firent à Jacques II les efforts plusieurs fois tentés et les conspirations successivement formées pour relever son trône.

Rien n'est plus curieux à étudier dans le livre de M. Macaulay que l'entrelacement, pour ainsi parler, des complots jacobites et des trahisons domestiques. Au mois de décembre 1690, les jacobites se réunirent dans un banquet, composé presque entièrement de protestants. Ils envoyèrent au roi un mémoire dans lequel ils lui demandaient de solliciter beaucoup plus le secours de la nation que celui de la France, et de promettre à la fois la liberté religieuse et la liberté politique. Mais Guillaume et ses ministres furent avertis. Les chefs des conjurés furent arrêtés et condamnés. Aston refusa noblement de nommer ses complices et mourut sans pâlir. Preston, après avoir hésité longtemps, n'imita pas son exemple. Il fit les révélations les plus complètes : mais Guillaume l'interrompit tout à coup. *C'est assez des premiers*, dit-il. M. Macaulay vante la *judicieuse magnanimité* de Guillaume. Pour nous, sa réserve nous paraît plus judicieuse que magnanime. S'il refusa de connaître tous ses ennemis, il n'eut aucune clémence pour ceux qui furent trouvés coupables. Preston, malgré ses révélations, mourut sur l'échafaud. Ces mêmes juges qui, trois ans plus tôt, eussent condamné Guillaume s'il avait échoué, condamnèrent ses ennemis pour les punir de n'avoir pas réussi. Mais il était dans la destinée de Guillaume d'être souvent trahi par un juste châtiment de son origine. Il avait entouré son trône d'hommes avides et ambitieux qui n'avaient *d'autre politique que de se sauver, quoi qu'il pût arriver*[1]. Tels étaient Russell, Godolphin, Marlborough, infatigables, dit M. Macaulay, *pour recevoir des concessions, des patentes, des dotations, mais ayant soin*

[1] Tome VI, p. 167.

d'obtenir un pardon secret du roi. Tous trois semblèrent se donner le mot pour trahir. M. Macaulay s'étonne ironiquement de ce que Russell crut avoir à se plaindre après avoir reçu le commandement en chef des flottes unies d'Angleterre et de Hollande, la charge de trésorier de la marine, et une pension de trois mille livres. Mais, dit l'historien, il *n'était pas encore content.* Premier lord de la Trésorerie, Godolphin avait excité l'envie par l'éclat d'une faveur lucrative qui aurait dû l'apaiser. Il répondit froidement aux premières avances qui lui furent faites. Averti plus tard des dangers que le gouvernement courait, il se hâta de faire savoir à Jacques que, malgré son dévouement personnel au prince d'Orange, rien ne pourrait l'emporter dans son cœur sur son roi légitime. Il semblait que Marlborough, du moins, le plus coupable de tous ceux qui avaient abandonné Jacques, fût enchaîné à Guillaume, selon la belle expression de M. Macaulay, par la *fidélité du désespoir*[1]. Cependant, à son tour, il se lia avec les ennemis de Guillaume. M. Macaulay s'indigne et s'étonne de ces défections successives. Guillaume pouvait-il s'étonner de se voir trahi par des hommes auxquels il avait imposé tour à tour la violation d'un serment et un serment nouveau?

La mort de Marie réveilla les espérances des Jacobites en montrant, sur le trône d'Angleterre, Guillaume privé de la trop fidèle compagne qui, le remplaçant pendant ses absences, ne craignait pas de faire arrêter les compagnons de son père, et qui par ses gracieuses manières atténuait l'impopularité de son mari. Mais cette mort leur enleva le concours de Marlborough, qui, voyant arriver le jour où la seconde fille de Jacques II succéderait à Guillaume et lui abandonnerait la substance du gouvernement, engagea la princesse Anne, depuis longtemps brouillée avec le roi, à se réconcilier avec lui. Quand le roi reçut la lettre de condoléance écrite à l'instigation de Marlborough par sa belle-sœur, et que Sunderland lui proposa de le recevoir, il répondit froidement : « Faites comme il vous plaira : je ne puis m'occuper d'af- « faires. » Parole amère qui montre bien qu'il connaissait l'ambitieux capitaine et l'ambitieuse princesse.

Réduits à eux-mêmes, les Jacobites résolurent d'attenter à la vie de Guillaume. Pendant que, secouant sa douleur, il combattait en Hollande, un ancien bénéficier d'Oxford, Charnock et plusieurs de ses amis, dans un meeting, formèrent le projet de s'emparer du roi à son retour et de le conduire en France, enchaîné. Jacques II, sans approuver positivement l'assassinat, autorisa le projet de s'emparer de son gendre. M. Macaulay soutient, il est vrai, qu'il approuva sans réserve le plan des conjurés. Mais il n'en donne pas d'autres preuves que l'emploi

[1] Tome VI, p. 152.

du mot *courir sus*, dans l'approbation donnée par Jacques II. Par ces paroles Jacques appelait l'Angleterre à un soulèvement général. Rien ne démontre qu'il approuvât un lâche assassinat; et quand on a su, comme M. Macaulay, restreindre le sens des paroles de Guillaume III, on a mauvaise grâce à étendre celui des paroles de Jacques. Le malheureux prince fut trahi par le zèle coupable de ses serviteurs.

Les conjurés ayant parlé d'assassiner Guillaume, s'il résistait, un gentilhomme catholique, nommé Pendergrass, saisi d'horreur à cette pensée, alla tout révéler au roi. « Guillaume est ennemi de ma religion, dit Pendergrass au comte de Portland; mais ma religion me défend de l'assassiner : je viens vous découvrir le complot. » Les condamnés furent saisis et expièrent sur l'échafaud leur projet avorté. Mais les nobles paroles de Pendergrass n'empêchent pas M. Macaulay de rejeter sur l'Église catholique le crime des assassins. Il prétend que l'Église, en effet, approuve le meurtre des hérétiques, et, par la plus lourde des confusions, il rappelle la doctrine du tyrannicide; il n'ajoute même pas, en parlant du livre de Mariana, que ce livre, condamné à Rome, fut désavoué par son auteur, et qu'en 1611 un décret du général des jésuites, Aquaviva, interdit à tout membre de l'ordre de jamais soulever cette fatale question[1]! Quand il cite l'approbation donnée par Grégoire XIII à la Saint-Barthélemy, il oublie que les messages de Catherine de Médicis avaient trompé le pape sur le caractère du massacre, en le représentant comme la punition et la répression d'un soulèvement, et que cependant le pape, dans la clairvoyance de ses paternelles sollicitudes, interrompit par ses larmes le message trompeur, en s'écriant : « Hélas! qui m'assurera qu'ils n'ont pas frappé des innocents! » Non, l'Église catholique et sa pure doctrine n'ont rien de commun avec ces doctrines qui font du poignard une arme légitime, et de l'assassinat politique un droit pour la défense des intérêts et des principes.

Au lieu d'approuver à demi des tentatives qui pouvaient ainsi dégénérer, Jacques n'aurait-il pas mieux fait de profiter des conseils qu'on lui donnait et d'accorder les garanties demandées? Par là il aurait peu à peu ramené les esprits hésitants. Mais, après avoir écouté le conseil de Bossuet et promis de respecter les priviléges de l'Église anglicane, il écouta les scrupules de quelques théologiens plus *éclairés que Bossuet*, et refusa la déclaration demandée, peu après le jour où son conseiller, lord Melfort, ne craignait pas d'écrire : « Cette déclaration n'est que pour rentrer : plus tard on verra. »

Tandis que la cour de Saint-Germain s'épuisait ainsi en indignes

[1] Voyez le livre du P. de Ravignan : De l'*Existence et de l'Institut des Jésuites*.

intrigues, Guillaume, aidé de son Parlement, réparait les maux de l'Angleterre. C'est un des principaux mérites de M. Macaulay d'avoir fait si bien connaître les délibérations du Parlement anglais. Il nous le montre tantôt dénonçant les libéralités excessives faites par Guillaume à son favori, le comte de Portland; tantôt étendant sa sollicitude à tout ce qui intéresse le crédit public, fondant la banque d'Angleterre, consacrant la dette nationale, changeant la monnaie, sanctionnant, à côté de l'ancienne Compagnie des Indes, l'existence d'une Compagnie nouvelle et rivale. Nous ne pouvons le suivre au milieu de tant de sujets. Signalons, du moins, ses curieux détails sur la fondation de la liberté de la presse. Cette grande réforme s'opéra presque imperceptiblement; la loi temporaire qui établissait des censeurs expira, et, malgré la demande faite par les deux chambres de la proposition d'une loi plus équitable et plus modérée, aucune loi répressive n'ayant été présentée, la presse fut émancipée, sans que la loi eût prononcé son émancipation. M. Macaulay constate que depuis cette époque les hommes honorables qui se livrèrent aux sérieux travaux de la presse destituèrent peu à peu de leur indépendance usurpée les écrivains sans honneur et sans foi [1]. Cependant, malgré ce salutaire effet, un journaliste ayant publié une fausse et déloyale nouvelle, les communes résolurent de le mander à leur barre et voulurent passer un bill pour replacer sous le joug de la censure la liberté naissante. Ce n'est pas la coutume de nos voisins de sacrifier les libertés dont ils ont fait l'épreuve. Parmi les plus indignés, un grand nombre se dirent que l'inévitable résultat du bill qu'ils allaient voter serait de donner, comme autrefois, au pouvoir central le droit de supprimer les nouvelles qui lui seraient désagréables et de faire qu'il y eût beaucoup de journaux, et peu de nouvelles. Le bill fut repoussé, et la liberté maintenue [2].

Vers la même époque, le Parlement réprimait la corruption croissante. M. Macaulay trace un dramatique tableau des alarmes de cette société qui voyait tour à tour le président de la chambre des Communes, contraint de prononcer lui-même son expulsion, pour des faits de concussion, le premier ministre arrêté au nom des Communes en pleine chambre des lords, et le roi lui-même soupçonné. L'implacable publicité de l'Angleterre, qui ne s'arrêta pas devant la couronne, fut pour lui salutaire. Son innocence fut proclamée, et ceux des coupables dont les manœuvres purent être prouvées n'échappèrent pas à un châtiment mérité [3].

[1] Tome VIII, p. 69.
[2] Tome VIII, p. 252.
[3] Tome VIII, p. 9-26.

Mais ce qui mérite la plus attentive admiration, c'est le grand spectacle que donne l'Angleterre, en délibérant sur les périls que lui réservait la mort de son roi. Si tout ne reposait pas sur la tête de Guillaume, il était cependant l'âme de la guerre et de la Révolution. Son génie et ses desseins expliquent les craintes ardentes que réveillait toute tentative dirigée contre lui. Toutefois on se tromperait gravement si on comparait l'Angleterre à ces sociétés languissantes qui se sont tout entières abandonnées à un seul homme, et qui, dans leurs imprévoyantes prévisions, si on peut le dire, attendent ce qu'elles redoutent, dans l'illusion volontaire d'une sécurité trompeuse. Telle n'est pas l'Angleterre de 1688. A côté du roi, il existe un Parlement et une nation. Averti de la découverte de l'attentat de Charnock, le Parlement s'empressa de déclarer que la mort du roi n'interromprait pas la vie nationale des deux Chambres, et, par cette manifestation européenne, il annonçait qu'à la place du prince d'Orange égorgé les Jacobites allaient voir surgir un adversaire inattendu et un souverain collectif, représentant d'une nation souveraine. Ce n'est pas tout. Sentant qu'ils étaient toujours à la veille du péril, les membres des communes éprouvèrent le besoin de se resserrer par de nouveaux liens. Un gentilhomme, sir Rowland Gwyn, proposa de former une association pour la défense du souverain et de la nation. Le lendemain on voyait sur la table de la Chambre des communes une déclaration sur parchemin : elle contenait l'engagement de maintenir, si Guillaume mourait, l'ordre de succession établi par le bill des Droits. Les membres, comté par comté, vinrent successivement la signer. L'Angleterre, presque tout entière, suivit l'exemple de ses représentants. S'il l'eût fallu, le Parlement eût, sans doute, déployé dans la lutte ces viriles qualités de la race anglaise, et surtout cette vigoureuse unité qui se retrouve en Angleterre, au fond de toutes les divisions; et le grand roi qui, en France, avait détruit les derniers restes de la vie publique des parlements, eût trouvé tout à coup un adversaire qui ne portait pas de couronnes, mais qui en donnait : le Parlement d'Angleterre.

Cette rencontre n'eut pas lieu. Guillaume vécut assez pour se voir reconnu par Louis XIV, et la paix signée à Ryswick. M. Macaulay, toujours passionné contre la France, ne veut voir dans la paix de Ryswick qu'une concession tardive arrachée à l'orgueil épuisé de Louis XIV. De plus hautes pensées dirigèrent ce prince. Il voulut soulager les populations du fardeau d'une longue guerre. La paix, dit M. de Torcy dans ses Mémoires cités manuscrits par Voltaire et imprimés depuis, fut précipitée par le seul motif de soulager le royaume. Si l'on en croit Voltaire, et le caractère de madame de Maintenon, mieux connu, confirme cette pensée, cette noble femme supplia le roi de mettre un terme aux horreurs de la guerre. Le duc de Beauvilliers, l'austère ami

de Fénelon, représenta vivement, devant l'Europe assemblée, les maux de la France et des peuples. La paix se conclut enfin : Guillaume fit à Londres son entrée triomphale ; des réjouissances publiques célébrèrent la fête. Guillaume devait se rendre à Saint-Paul à la tête d'un pompeux cortége : on lui fit observer que le désir de le voir ferait oublier les églises ; et, pour ne pas diminuer les prières de son peuple, il résolut de renfermer les siennes dans la chapelle de son palais.

Nous ne nous écrierons pas avec M. Macaulay que Guillaume pouvait remercier Dieu de l'avoir mis à la tête d'un peuple où régnait désormais la plus entière liberté de conscience et de discussion[1]. Nous ne pouvons oublier à ce point les lois iniques rendues contre les catholiques, et qui devaient se multiplier encore dans le dix-huitième siècle; mais nous dirons : l'Angleterre avait conquis la liberté de discussion, et le jour devait venir où cette liberté, *la plus vitale de toutes*[2], parce qu'elle produit ou ramène toutes les autres, rendrait aux catholiques la liberté de conscience. C'est en vain que Guillaume, la reine Anne et leurs successeurs appesantiront le joug sur l'Irlande et leurs concitoyens catholiques. Un jour viendra où le génie d'un O'Connell fera surgir la liberté et l'émancipation du sein de ce Parlement qu'affermit pour jamais la révolution victorieuse.

Voilà l'enseignement que nous tirons du livre de M. Macaulay, et qu'il aurait dû en tirer lui-même, sans les regrettables préoccupations dont il n'a pas su éviter l'empire. Si l'historien anglais s'était borné à répandre sur son récit les reflets ardents de ses convictions, il n'aurait fait qu'ajouter au charme de son beau talent le charme qui toujours accompagne une éloquente sincérité. Il a fait plus, il a écrit l'histoire avec une passion excessive contre des princes qui furent plus malheureux que coupables, et qui ne furent ni sans vertu ni sans gloire. S'il faut en croire l'éminent critique que nous avons cité[3], les amis de M. Macaulay l'ont félicité de la véhémence agressive qui, trop souvent, trouble dans son livre la sereine harmonie de l'histoire. Quel est leur but? quel est le sien? Près de deux cents ans se sont écoulés depuis que Jacques II s'est enfui d'Angleterre. La race des Stuarts ne s'est pas relevée du coup irréparable que leur porta ce malheureux prince. Chassé de France par Louis XV, exilé de la terre d'exil, le dernier prétendant est venu se réfugier auprès de cette chaire indéfectible d'où partirent pour son aïeul tant d'avertissements méprisés. Là il a pu méditer à loisir sur la profondeur de cette sagesse romaine qui, mieux écoutée, aurait maintenu sur le trône d'Angleterre les fils de Marie Stuart et de

[1] Tome VIII, p. 268.
[2] Belle expression de M. Villemain au sujet de la liberté de la presse.
[3] M. Forcade.

Charles Ier. Il est mort dans l'ombre, et sa veuve, devenue l'épouse d'un grand poëte, n'a pas même fait durer le nom des Stuarts autant que sa propre vie. Seul, Alfieri, son époux, a hérité des Stuarts sans danger pour l'Angleterre. Le frère du Prétendant est mort sous la pourpre romaine, dernier abri de cette noble maison découronnée. Quel intérêt pressant force donc M. Macaulay à engager contre les Stuarts une bataille tardive et d'avance gagnée? Qu'il craigne plutôt de flatter un péril plus sérieux de sa patrie, en lui proposant, comme il le fait, l'idolâtrie d'un grand homme.

Il y a en Angleterre, il le sait, une école qui, pour ébranler le vieil édifice de 1688, évoque sans cesse les grandes figures de l'histoire, les divinise, et leur voudrait prêter sur l'imagination et la conscience de la postérité séduite un despotisme qu'elles n'ont pu fonder dans leur patrie. Un instinct secret semble les avertir et leur faire comprendre que, pour affaiblir les vieilles mœurs, il faut glorifier le pouvoir absolu et, s'il se peut, les hommes absolus. C'est ainsi que Carlyle, personnifiant l'Angleterre dans Cromwell, regrette amèrement que, pour le plus grand bonheur du peuple anglais, le meurtrier de Charles Ier n'ait pas établi son despotisme républicain. Que fait M. Macaulay pour lutter, et tel est son dessein, contre ces tendances corruptrices? Il personnifie à son tour la société de 1688 dans un homme, dans Guillaume d'Orange, il lui pardonne tout; il l'admire sans cesse, flattant ainsi, à son insu, ce besoin déplorable, chaque jour plus répandu, de faire du génie une excuse, du succès une vertu, et d'incliner devant les hommes heureux les arrêts de l'histoire.

Du fond de son palais de Saint-Germain, le 28 avril 1700, Jacques II écrivait à l'abbé de la Trappe : « Il n'y a pas de jour où, comme il est de mon devoir, je ne prie pour la conversion du *malheureux prince d'Orange* et de tous ceux qui m'ont offensé de quelque manière que ce soit. » C'est ainsi que le roi détrôné qui dans l'exil expia ses fautes par une résignation magnanime plaignait celui qui l'avait renversé, et semblait deviner l'inévitable remords que voila toujours l'impassible visage de Guillaume, mais qui reparut enfin sur ses traits altérés et son front pâlissant quand il apprit la mort du roi son beau-père sur la terre étrangère.

GEORGES SEIGNEUR.

DU PRÉTENDU MARIAGE DE LA REINE ANNE D'AUTRICHE

AVEC LE CARDINAL MAZARIN.

Il s'est produit, depuis quelques années, au sujet de la reine Anne d'Autriche, une opinion qui devait, par sa nature même, rencontrer facilement crédit, et qui, en effet, tend chaque jour à gagner du terrain. Naguère encore on attribuait la haute fortune du cardinal Mazarin à son habileté politique, aux services qu'il avait rendus, et aussi sans doute à ses manières faciles et aimables. Des documents récemment publiés ont fait penser à plusieurs que le cardinal avait dû sa faveur à un motif moins honorable et plus personnel; il aurait, assure-t-on, inspiré à la reine une passion coupable, et peut-être contracté avec elle un mariage secret.

La question ainsi soulevée n'a pas sans doute une importance souveraine et ne touche pas aux grandes lignes de l'histoire; néanmoins elle n'est pas non plus sans intérêt. Anne d'Autriche, en effet, quelle que soit l'opinion qu'on s'en forme, joue dans nos annales un trop grand rôle pour qu'on ne soit pas tenu de lui conserver la physionomie qui lui appartient. Il nous a donc paru utile et opportun de porter l'examen d'une impartiale critique sur ce point délicat et d'essayer de l'éclaircir.

Pour procéder avec ordre et envisager le sujet dans toutes ses parties, nous considérerons d'abord quel a été le caractère personnel de la reine, et, pour ainsi parler, la moralité de sa vie; nous rechercherons ensuite quelle a été l'opinion des contemporains sur la nature des rapports qui ont existé entre elle et son ministre; enfin nous interrogerons le texte des documents nouvellement produits pour savoir s'ils peuvent modifier l'opinion ancienne.

I

Depuis le commencement du seizième siècle, la lutte contre la maison d'Autriche était devenue la préoccupation principale de la politi-

que de la France au dehors. Rien en soi n'était plus légitime que de chercher à contenir une puissance dont l'insatiable ambition menaçait la liberté de l'Europe. Mais le succès de l'hérésie luthériennne, en Allemagne, avait singulièrement compliqué le débat. L'Europe se trouvait désormais partagée en deux camps : les catholiques et les protostants; et, comme la maison d'Autriche avait eu l'art de se placer dès l'origine à la tête des premiers, quiconque entreprenait de lutter contre elle se trouvait comme fatalement entraînée à s'unir aux seconds. Ainsi avaient fait François Ier, Henri II et plus récemment Henri IV, qui, dans le seul but de nuire à l'ennemi qu'il redoutait, avait employé toutes les ressources de sa diplomatie à constituer une principauté protestante aux portes mêmes de la France.

Cependant, outre que de telles alliances blessaient le sentiment catholique du pays, les esprits prévoyants s'alarmaient à bon droit des conséquences d'une politique qui ne réussissait à diminuer la puissance de l'Empire qu'en grandissant celle des princes protestants, lesquels ne pouvaient manquer de devenir plus tard des adversaires non moins redoutables et plus persévérants en vertu même du principe qu'ils représentaient.

Il y avait donc à la cour de France et dans le reste de la nation deux manières différentes d'envisager la conduite à tenir vis-à-vis de l'Autriche. Les uns croyaient que, pour arriver à la faire rentrer dans ses limites, on ne devait pas craindre d'en appeler à tous ses ennemis, aux protestants et même aux Turcs. Les autres pensaient qu'on pouvait obtenir le même résultat à moindres frais, sans violer aucun droit ni manquer aux devoirs d'une nation catholique; qu'ainsi une alliance avec la branche espagnole de la maison de Habsbourg devait suffire pour conjurer le péril, et que même il était permis d'en espérer de précieux avantages dans l'avenir.

Or c'était cette dernière politique, conseillée alors par Richelieu lui-même, que la reine Marie de Médicis avait adoptée en arrivant à la régence, et un de ses premiers actes avait été d'arrêter le double mariage du roi Louis XIII avec l'infante Anne, fille de Philippe III, et d'Élisabeth de France avec le fils aîné du roi d'Espagne.

La crainte des obstacles que l'opposition de plusieurs pouvait susciter contre cette alliance en avait fait précipiter la conclusion, et on n'avait pas même attendu que les futurs époux eussent atteint l'âge nubile. Louis XIII et Anne d'Autriche n'étaient encore que des enfants; le roi avait quatorze ans et deux mois, l'infante était son aînée de cinq jours seulement. Aussi le mariage célébré le 25 novembre 1615 à Bordeaux ne fut consommé, selon toute apparence, que trois ans plus tard. Il est difficile que de semblables unions soient heureuses; la politique peut les conseiller, mais la nature les désavoue. On ne se par-

donne rien à cet âge; l'amour, qui n'est pas né encore, ne jette pas son prisme sur les inégalités de caractère, on se connaît trop et on ne se connaît pas assez; les défauts seuls font saillie et laissent des impressions qui ensuite ne s'effacent plus.

Louis XIII avait plusieurs des vertus de son âge; il était attaché à ses devoirs, soumis, chaste, religieux; mais son tempérament maladif le rendait morose et défiant; avec le besoin d'être toujours dominé par quelqu'un, il était toujours impatient du joug qu'il portait. Peu appliqué à l'étude, il ne se plaisait que dans les exercices du corps et ne semblait capable d'attachement que pour ceux qui les partageaient avec lui.

La jeune reine avait reçu une éducation austère et pieuse telle qu'on la donnait alors à la cour d'Espagne. Elle annonçait des sentiments purs et élevés: belle, gracieuse, aimable, elle paraissait réunir toutes les qualités propres à lui gagner le cœur du roi et à la faire triompher des aspérités de caractère qu'on remarquait en lui. Elle n'y réussit pas cependant; d'abord la jalousie intéressée de la reine-mère s'interposa entre les jeunes époux, et fit qu'il n'y eut dès l'origine, dans leurs relations, ni confiance ni tendresse. D'autres circonstances n'entretinrent que trop ces dispositions premières. Leur union étant demeurée stérile, les cabales de cour s'en prévalurent pour accroître les défiances. On fit craindre à la jeune reine une répudiation et on persuada au roi que sa femme, spéculant sur l'état de sa santé, n'attendait que le moment de sa mort pour se remarier avec son frère le duc d'Orléans. Plus tard la politique vint y joindre ses tristes conseils.

Dès son entrée aux affaires Richelieu avait rompu avec l'alliance espagnole dont le mariage de la reine était le gage. La fille de Philippe III ne pouvait être indifférente à ce changement de politique; elle en fut vivement émue et ne sut pas s'en cacher. Richelieu ne put le lui pardonner, et, comme il la savait sans crédit auprès du roi, il ne craignit pas d'entrer ouvertement en lutte avec elle. Oubliant jusqu'au respect qu'il lui devait, il fit surveiller sa conduite, épier ses moindres démarches, et suborna même une fille d'honneur qui lui rendait compte jour par jour de ce qui se faisait et se disait dans la chambre de la reine. On sait la scène odieuse du Val-de-Grâce; la reine de France y comparut en accusée devant le représentant du tout-puissant ministre. Un commerce de lettres qu'elle entretenait avec son frère le roi d'Espagne fut transformé en crime d'État, et elle n'échappa au châtiment qu'en s'abaissant jusqu'au mensonge. Mais ce n'est point à ce point de vue que nous avons à la juger ici, et nous ne rappelons ces circonstances que parce qu'elles réagirent sur sa vie privée.

Délaissée par le roi, sans crédit et sans influence, en butte aux inimitiés du premier ministre, Anne d'Autriche n'avait plus qu'à se re-

plier sur elle-même et à puiser dans les inspirations de sa vertu la force de supporter dignement une si difficile épreuve. Or sut-elle trouver cette force, et sa conduite fut-elle toujours à la hauteur de la situation? On ne saurait répondre affirmativement à cette question sans faire quelques réserves.

Avec un sens droit, des sentiments élevés, une piété sincère, la reine avait une nature peu active, indolente même; elle était incapable de se livrer longtemps à une occupation sérieuse et éprouvait dès lors le besoin de chercher des distractions, soit dans les plaisirs, soit dans les intrigues des partis. De plus elle avait un penchant prononcé pour la galanterie; mais ceci touche de trop près à notre sujet pour n'être pas expliqué.

La galanterie était alors fort en vogue à la cour comme à la ville, et peu de femmes savaient se soustraire à l'empire d'un sentiment dont d'ailleurs on apprécierait mal le caractère si on ne remontait pas à son origine.

La religion chrétienne possède l'art merveilleux de tirer le bien du mal, et souvent de changer en vertus les plus grossiers instincts du cœur de l'homme. C'est ainsi que, se trouvant en présence des mœurs farouches des hommes du Nord, elle a su en faire sortir le plus noble et le plus pur des sentiments, le sentiment chevaleresque. Le chevalier chrétien de l'âge des croisades était bien toujours le rude guerrier du temps de la conquête, mais le guerrier mettant désormais la force au service de la faiblesse et substituant l'amour désintéressé à la passion égoïste.

Or la galanterie n'était autre chose que la chevalerie transformée et amoindrie. Les mœurs et les institutions étaient changées, la guerre avait perdu son caractère individuel; le château féodal n'existait plus, partant il n'y avait plus de châtelaine à préserver de l'oppression. Mais le culte respectueux de la femme était demeuré; on ne descendait plus en champ clos, la lance au poing, pour l'honneur de sa dame; mais on portait ses couleurs, et, pour peu qu'on fût bel esprit, on la célébrait en prose ou en vers; le sonnet avait pris la place de l'épée. C'était beaucoup moins héroïque assurément; mais, si en se modifiant le sentiment chevaleresque avait perdu de sa grandeur, il avait retenu un certain idéal qui pouvait encore contribuer à polir les mœurs sans les corrompre. Dans tous les cas, le commerce auquel il donnait lieu n'avait rien de coupable.

L'usage donc, au dix-septième siècle, permettait à une femme d'avoir un ou plusieurs galants, sans que sa bonne renommée eût à en souffrir. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple entre mille, mademoiselle de Rambouillet, dont la vertu ne fut jamais suspectée, avait quatre amants ou galants, au nombre desquels il faut compter le célèbre

Voiture, et elle laissa M. de Montausier soupirer pour elle pendant douze années avant de lui accorder sa main.

Il suit de là qu'on ne saurait rien induire contre la reine de son penchant pour la galanterie, surtout si on considère qu'elle avait été élevée à la cour d'Espagne, où les mœurs galantes étaient encore plus en honneur qu'en France. Écoutons-la d'ailleurs s'en expliquer elle-même avec madame de Motteville : « La reine, dit celle-ci, la reine, « n'en faisant point un secret, n'a pas fait difficulté de me conter de- « puis (fort détrompée de ces dangereuses illusions) qu'étant jeune « elle ne comprenait pas que la belle conversation, qui s'appelle ordi- « nairement l'honnête galanterie, où on ne prend aucun engagement « particulier, pût jamais être blâmable, non plus que celle que les « dames espagnoles pratiquent dans le palais, où, vivant comme des « religieuses, et ne parlant aux hommes que devant le roi et la reine « d'Espagne, elles ne laissent pas de se raconter leurs conquêtes, et « d'en parler comme d'une chose qui, bien loin de leur ôter leur ré- « putation, leur en donne beaucoup[1]. »

Ainsi la reine ne voyait d'abord rien que d'innocent dans ce commerce de galanterie ; l'expérience lui montra ensuite que, s'il n'était point coupable, il pouvait n'être pas sans péril, et la leçon qu'elle reçut à Amiens du duc de Buckingham dut contribuer à l'éclairer. Nous ne pouvons la passer sous silence. Le duc de Buckingham, ministre et favori du roi d'Angleterre, était venu en France pour épouser, au nom de Charles Ier, madame Henriette, sœur de Louis XIII. Beau, bien fait, magnifique, tout-puissant à la cour de son maître, infatué de lui-même, il avait l'insolence que donnent le succès et la faveur ; il ne supposait point qu'une femme pût résister à ses séductions, pas plus qu'un homme à ses commandements. Ayant déjà ouï parler de la beauté de la reine en Angleterre, il en fut ébloui et charmé lorsqu'il la vit, et il ne craignit pas de le lui déclarer. La reine, de son côté, fut touchée de ses hommages, sa vanité de femme du moins en parut flattée, et elle eut le tort plus grave de le laisser voir. Or il arriva que, dans une promenade du soir à Amiens, le duc osa faire à la reine une déclaration si passionnée, que celle-ci dut mettre fin aussitôt à l'entretien en appelant son écuyer. Peu de jours après le duc partit pour ne plus revenir. La conduite de la reine en cette circonstance avait été répréhensible, et ses ennemis ne se firent pas faute de l'incriminer, même auprès du roi ; mais les contemporains s'accordent tous pour reconnaître que, si elle avait été imprudente, elle ne fut pas coupable[2]. La

[1] *Mémoires de madame de Motteville*, p. 18.

[2] La version du cardinal de Retz est invraisemblable, et d'ailleurs inexacte, au moins quant au lieu ; car il place au Louvre une scène qui, selon les auteurs les mieux informés, a eu lieu à Amiens.

courte durée du séjour de Buckingham à la cour de France suffirait seule d'ailleurs pour éloigner les soupçons.

On voit que, si dans l'inexpérience de la jeunesse, lorsqu'elle était livrée à elle-même, sans conseil ni direction, Anne d'Autriche manqua parfois de prudence et de retenue, elle ne s'écarta pas cependant de la ligne stricte de ses devoirs et sut préserver sa vertu. Mais c'est surtout dans la dernière moitié de sa vie que nous avons à l'étudier.

Sa longue stérilité devait avoir un terme. En 1638, après vingt-trois ans de mariage, elle mit au monde un fils qui fut Louis XIV, et, deux ans après, un second fils, Philippe d'Orléans. Cette double maternité ne put faire céder les froideurs et les préventions du roi; mais elle grandit la reine dans l'esprit des peuples et la rehaussa à ses propres yeux. Comprenant l'étendue des nouveaux devoirs qui lui étaient imposés, elle renonça aux divertissements frivoles, veilla avec sollicitude sur l'éducation de ses enfants, et se donna dès lors sans réserve aux pratiques de la vie chrétienne.

Pour savoir quelle fut, à partir de cette époque, la manière de vivre de la reine, nous ne pouvons mieux faire que d'interroger le journal que madame de Motteville en a laissé. On y verra saisis au vif et reproduits avec une entière sincérité les traits principaux de son caractère : « La reine, ainsi parle madame de Motteville, s'éveil-« lait pour l'ordinaire à dix ou onze heures, et les jours de dévotion à « neuf, qu'elle faisait une longue prière avant que d'appeler celle qui « couchait auprès d'elle. Quand on avait annoncé son réveil, ses prin-« cipaux officiers lui venaient faire leur cour, et souvent d'autres per-« sonnes y entraient, et particulièrement certaines dames qui lui ve-« naient parler des aumônes de charité qui étaient à faire à Paris, dans « toute la France, et même au dehors : car ses libéralités en tout temps « étaient grandes et s'étendaient généralement sur tout ce qui regar-« dait la piété, son application étant sans relâche à tous les besoins « qu'on avait de sa protection et de sa justice. Après avoir mis un « corps de jupe, avec un peignoir, elle entendait la messe fort dévote-« ment, et, cette sainte action finie, elle venait à sa toilette... Elle s'ha-« billait avec le soin et la curiosité permise aux personnes qui veulent « être bien sans luxe, sans or ni argent, sans fard et sans façon ex-« traordinaire. Il était néanmoins aisé de voir à travers la modestie de « ses habits qu'elle pouvait être sensible à un peu d'amour-propre... « Au sortir de son dîner, elle se retirait un peu dans sa chambre, pour « être quelque temps seule, et donnait souvent une heure à Dieu par « quelque lecture dévote qu'elle faisait dans son oratoire; d'où étant « revenue, elle se donnait encore quelque temps aux princesses et aux « dames de qualité qui venaient faire leur cour. M. le duc d'Orléans, « M. le prince et le duc d'Enghien la venaient voir; et le cardinal

« Mazarin n'y manquait jamais à la belle heure du soir, que la conver-
« sation se faisait publiquement entre la reine, les princes et le mi-
« nistre, ce qui faisait qu'en ce temps la cour était fort grosse. La reine
« se retirait ensuite en son particulier. Le duc d'Orléans, après un
« entretien secret, s'en allait au Luxembourg, et laissait le cardinal
« Mazarin avec la reine. Ce ministre y demeurait quelquefois une
« heure, quelquefois plus. Les portes du cabinet demeuraient ouvertes.
« Après la sortie du duc d'Orléans, les gens de la cour, soit par leur
« dignité, soit par leur faveur, pouvaient entrer dans la petite chambre
« du Palais-Royal joignant le cabinet, et y demeurer attendant la fin
« du conseil. Quand il était fini, la reine, peu de temps après, donnait
« le bonsoir à tout ce qui s'appelait le grand monde... Quand elle
« avait donné le bonsoir et que le cardinal Mazarin l'avait quittée, elle
« entrait dans son oratoire, où elle demeurait en prière plus d'une
« heure; puis après elle en sortait pour souper à onze heures. Son
« souper fini, nous en mangions les restes sans ordre ni mesure...
« Ensuite de ce festin nous allions la trouver dans son cabinet, où re-
« commençait une conversation gaie et libre qui nous conduisait jus-
« qu'à minuit ou une heure; et, quand elle était déshabillée, et souvent
« couchée et prête à s'endormir, nous la quittions pour en aller faire
« autant. Nous avons fait cette vie ponctuellement pendant plusieurs
« années, la suivant dans les petits voyages de Fontainebleau, jusqu'à
« ce que la guerre civile, le siége de Paris et les troubles furent assez
« grands pour interrompre souvent cet ordre... La reine jeûnait tous
« les jours commandés; et, malgré son appétit, elle jeûnait tout le
« carême entier. Étant à Paris, elle allait tous les samedis à la messe
« à Notre-Dame... Elle communiait réglément les dimanches et les fêtes.
« Les veilles des bonnes fêtes, elle allait coucher au Val-de-Grâce...
« Elle demeurait là quelques jours retirée de tout le monde, et elle pre-
« nait plaisir d'y faire des conversations avec des religieuses. Elle cher-
« chait les plus saintes, et s'accommodait de celles qui n'avaient qu'un
« mérite médiocre; mais, quand elles avaient pu toucher son estime,
« elle les honorait de son amitié. Les bons sermons et les plus sévères
« prédicateurs étaient ceux qui lui plaisaient le plus. Elle a été quel-
« quefois, mais rarement, visiter les prisons, déguisée en suivante; et,
« de ma connaissance, je sais qu'elle suivit une fois madame la prin-
« cesse à cette intention. Elle avait une femme de chambre, dame
« pieuse et dévote, qui, dans les premières années de la régence, s'en-
« fermait les soirs avec elle dans son oratoire. Toute l'occupation de
« cette dame était d'instruire la reine des nécessités journalières, pu-
« bliques et particulières de tous les pauvres, et de lui demander de
« l'argent pour y remédier.

« Ses divertissements étaient médiocres, et elle n'aimait rien avec

« ardeur. Elle n'aimait point à lire, et ne savait guère de choses; mais « elle avait de l'esprit, et l'esprit aisé, commode et agréable. Elle avait « aimé le bal. Elle en avait perdu le goût avec la jeunesse; mais elle « allait à la comédie... Ce divertissement ne lui était pas désagréable. « Corneille, cet illustre poëte de notre siècle, avait enrichi le théâtre « de belles pièces dont la morale pouvait servir de leçon à corriger le « déréglement des passions humaines, et parmi les occupations vaines « et dangereuses de la cour, celle-là du moins pouvait n'être pas des « pires [1]. » La reine toutefois ne se la permettait pas sans scrupule; car, rapporte ailleurs madame de Motteville, le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois lui ayant fait des observations à ce sujet, elle en fut assez émue pour vouloir consulter plusieurs évêques qui rassurèrent sa conscience, en lui disant que les rois, étant personnes publiques, devaient autoriser les divertissements publics quand ils étaient au rang des choses indifférentes. Elle ne souffrait pas du reste que les plaisirs fissent jamais tort à ses exercices habituels de dévotion; elle en donna un jour une preuve qui fut fort remarquée. Pendant le carnaval de 1647, le cardinal Mazarin, ayant voulu offrir à la cour un spectacle extraordinaire, fit venir à grands frais d'Italie des musiciens, des décors et des machines; comme les préparatifs menaçaient de n'être pas terminés pour le jour fixé, il parla de remettre la représentation au carême. La reine s'y opposa formellement, et, les travaux ayant été alors poussés plus vivement, le spectacle put avoir lieu le samedi gras. Elle ne manqua pas de s'y rendre, ainsi qu'elle l'avait promis; mais, comme elle devait communier le lendemain dimanche, elle se retira à moitié de la représentation, au grand déplaisir du cardinal, qui ne sut pas en cacher son dépit.

Nous avons cité ce dernier trait parce qu'il achève, ce nous semble, de faire connaître les vrais sentiments de la reine. Dans les dernières années, lorsqu'elle eut quitté le pouvoir, elle s'avança de plus en plus dans les voies austères de la vie chrétienne. Etrangère désormais aux affaires, elle ne chercha à conserver la juste influence à laquelle elle avait droit que pour maintenir l'union entre ses fils et les préserver, autant qu'il était en elle, des écueils qui les entouraient. On sait qu'elle ne craignit pas de faire entendre à Louis XIV, déjà enivré par l'exercice du souverain pouvoir, de sévères remontrances, et que, si elle fut peu écoutée, elle réussit cependant à le contenir et à empêcher, tant qu'elle vécut, que le scandale public fût ajouté au désordre privé.

Telle fut Anne d'Autriche, par le côté du moins que nous avions ici à mettre en lumière. On peut reprocher à sa jeunesse des inconséquences et des légèretés, mais rien de grave, rien qui autorise à révo-

[1] *Mémoires de madame de Motteville*, p. 67 et suiv., édit. Michaud.

quer en doute sa vertu. De plus, mûrie de bonne heure par l'expérience, elle a passé la seconde moitié de sa vie dans les pratiques d'une vraie et solide piété. Son penchant pour la galanterie a été aussi suffisamment expliqué; quoiqu'il ait pu parfois la compromettre, il n'avait rien en soi de coupable : d'une nature facile et bienveillante, la reine se montrait sensible aux hommages qui s'adressaient à sa personne; disposition qu'un de ses plus fougueux adversaires sous la Fronde a caractérisée en ces termes : « Avec beaucoup de vertu, « dit la Rochefoucauld dans ses Mémoires, la reine a besoin d'être « aimée. » On doit en croire un juge si perspicace et si peu enclin d'ordinaire à bien penser du secret mobile des actions humaines.

II

Il convient maintenant de rappeler comment se sont établis les premiers rapports entre Anne d'Autriche et Mazarin, c'est-à-dire comment ce dernier est devenu le ministre de la reine.

Italien de nation, d'une naissance assez obscure, Mazarini ou Mazarin avait été d'abord un officier de fortune au service du pape et du roi d'Espagne. Chargé, en 1631, au siége de Cazal, de négocier une trêve, il s'élança seul à travers les balles au-devant des Français, un papier à la main, en criant : *Paix, paix*, et réussit à arrêter l'effusion du sang.

Ce trait de courage le désigna à l'attention de Richelieu, qui, reconnaissant en lui une intelligence fine et déliée, se l'attacha et le chargea de plusieurs missions importantes. Ayant dès lors quitté la carrière des armes pour celle des affaires, Mazarin, afin de se donner plus de crédit, prit l'habit ecclésiastique, sans d'ailleurs entrer dans les ordres. Son zèle et son habileté achevèrent de lui gagner la confiance du premier ministre, qui, au bout de quelques années, le fit élever au cardinalat, et plus tard le désigna, en mourant, comme l'homme le plus capable de lui succéder. Ainsi, appelé à prendre la place de Richelieu, Mazarin se trouvait en pleine possession du pouvoir, depuis cinq mois déjà, lorsque Louis XIII lui-même vint à mourir. Ses rapports avec la reine avaient été jusque-là rares, froids, hostiles même; Anne d'Autriche ne pouvait voir d'un œil favorable l'élève et le continuateur de Richelieu. Il paraît cependant que, dans les jours qui précédèrent la mort du roi, un rapprochement avait eu lieu, Louis XIII hésitait à laisser la régence à la reine, Mazarin s'était interposé habilement en sa faveur et n'avait pas manqué ensuite de s'en prévaloir.

Lorsqu'elle fut arrivée à la régence, Anne d'Autriche comprit de

suite qu'elle ne pourrait suffire par elle-même aux charges du gouvernement, et sa première pensée fut de chercher autour d'elle le ministre habile et dévoué dont elle avait besoin. Plusieurs candidats étaient sur les rangs : le duc de Beaufort, l'ancien garde des sceaux Châteauneuf, l'évêque de Beauvais Potier, enfin le cardinal Mazarin.

Le duc de Beaufort était du sang de Henri IV ; il avait donné des preuves de dévouement, et c'était à lui que la reine avait tout d'abord confié la garde de ses enfants, le jour de la mort du roi. Mais Beaufort avait plus d'audace et de présomption que d'esprit de conduite, et était par suite peu propre à prendre en mains le gouvernement de l'État. Châteauneuf ne manquait ni d'habileté ni d'expérience; de plus, la duchesse de Chevreuse, ancienne amie de la reine, le recommandait chaudement ; mais, outre qu'il était depuis longtemps étranger aux affaires, il n'avait jamais occupé que le second rang, et rien n'annonçait qu'il fût capable de tenir le premier. L'évêque de Beauvais était un prélat pieux et attaché à ses devoirs; il avait la confiance de la reine, qui d'abord jeta les yeux sur lui, mais elle ne tarda pas à reconnaître qu'il était sans aptitude pour les affaires ; lorsque les dépêches lui arrivaient, il ne savait que répondre, se montrait aussi embarrassé qu'elle et ne pouvait dès lors lui être d'aucun secours.

Restait Mazarin ; il avait sur ses rivaux plusieurs avantages importants. D'abord il était en possession, et on ne pouvait lui retirer le poste qu'il occupait sans se créer de sérieuses difficultés. Il tenait le fil de beaucoup d'affaires dont il avait seul le secret. Sa capacité était éprouvée ; on le savait actif, délié, infatigable au travail. Enfin, ses manières aimables et polies ne pouvaient que prévenir en sa faveur. Une seule circonstance lui était contraire; il avait continué et entendait continuer, à l'égard de l'Autriche, la politique de Richelieu que la reine avait toujours combattue. Mais les temps n'étaient plus les mêmes : le succès avait justifié l'œuvre du grand ministre, la France était forte et respectée au dehors : il ne pouvait être question de la faire descendre du rang où elle était montée. Anne d'Autriche avait trop le sentiment de ses devoirs pour sacrifier les intérêts de l'État à des rancunes de parti ou à des affections de famille. La paix, d'ailleurs, paraissait prochaine, et Mazarin était plus capable que nul autre de mener à bonne fin les négociations commencées. Ces considérations l'emportèrent, et, après quelques jours d'hésitation, la reine annonça que le cardinal serait maintenu au poste de premier ministre.

Cette détermination était, on le voit, aussi sage que bien motivée ; néanmoins elle fut dès l'abord incriminée. Les disgraciés du dernier règne, tous ceux qui avaient été proscrits ou exilés, étaient arrivés en foule à la cour à la nouvelle de la mort du roi, bien convaincus qu'une ère de réparation allait se lever pour eux ; leur désappointement donc

fut grand, lorsqu'ils apprirent que Mazarin demeurait le maître des affaires, et il se traduisit aussitôt en invectives et en paroles amères. Sans tenir compte ni de la vertu de la reine, ni de son âge (elle avait alors quarante-deux ans), ni même de la nouveauté de ses rapports avec Mazarin, les mécontents transformèrent ce choix tout politique en une faiblesse de cœur et firent courir dès lors contre elle des bruits injurieux[1].

De telles rumeurs, une fois lancées dans le public, ne s'arrêtent plus, et, sous la Fronde, elles se propagèrent jusque dans le peuple. A cette dernière époque cependant la conduite de la reine était aussi facile à expliquer qu'à la première. Lorsque les premiers troubles éclatèrent, Mazarin gouvernait depuis plus de cinq années ; il avait maintenu l'ordre au dedans, fait la guerre avec succès au dehors, et venait de signer un traité de paix qui donnait l'Alsace à la France. C'étaient là, certes, des titres assez sérieux à la confiance de la reine pour qu'elle dût être soucieuse de la lui conserver.

Il était évident, d'ailleurs, qu'on en voulait moins à la personne de Mazarin qu'au représentant de l'autorité royale; la manière d'agir des chefs qui tenaient tour à tour pour ou contre le ministre, selon les intérêts présents de leur ambition, suffisait seule pour le démontrer.

Ainsi, en appelant ou plutôt en maintenant Mazarin au pouvoir, Anne d'Autriche n'avait fait qu'obéir aux conseils de la politique, aux nécessités même de la situation, et néanmoins la haine et l'esprit de parti le lui avaient aussitôt imputé à crime. Mais de semblables insinuations ne prouvent rien par elles-mêmes ; il n'est pas une reine, ayant un ministre préféré, qui puisse y échapper, et, en pareille matière, on ne doit tenir compte que de l'opinion de ceux qui, ayant eu les moyens d'être bien informés, ont laissé leur témoignage par écrit.

Mais d'abord déterminons nettement ce que nous cherchons ici : que les manières aimables et galantes du cardinal aient plu à la reine, qu'elle ait trouvé du charme dans son commerce ; que dès lors à la confiance qu'elle avait eue dans son habileté politique se soit joint plus tard de l'attachement pour sa personne, on peut le croire, disons plus, on ne saurait en douter. Mais la question n'est point là : il s'agit de savoir, non s'il y a eu de l'affection, mais de quelle nature elle a été.

[1] Il résulte des Carnets autographes de Mazarin publiés par M. Cousin, que ces bruits commencèrent à circuler dès les premiers mois du ministère de Mazarin, à une époque où il était encore lui-même fort inquiet sur la durée de sa faveur. On lit, en effet, sur un de ces carnets écrits de sa main : « Ils (les importants) publient que je veux des gardes, et ils espèrent me perdre par l'*invention de la galanterie*. Ils crient contre la reine plus que jamais. Ils sont furieux contre Beringhem (valet de chambre de la reine) et Montaigu. Ils disent que le premier *fait un très-vilain métier*. » (*Journal des Savants*, année 1855, p. 529.)

Si donc on interroge les auteurs du temps à ce sujet, que répondent-ils? Les uns se taisent entièrement et ne font pas même allusion aux bruits répandus contre la reine; les autres les relatent, mais pour les déclarer sans fondement ou en donner l'explication; nous n'en connaissons aucun qui paraisse y avoir ajouté foi. La princesse Palatine, mère du régent, mentionne, il est vrai, dans deux de ses lettres, le mariage de la reine et du cardinal; mais elle ne pouvait parler que par ouï-dire, puisqu'elle n'était venue en France que plusieurs années après la mort d'Anne d'Autriche. Son témoignage, d'ailleurs, est, comme chacun sait, fort suspect en tous points. Restée allemande par le cœur et par les manières, la duchesse d'Orléans ne se plaisait point en France. La vie de Versailles lui était antipathique, et elle cherchait à se distraire en écrivant à ses amies d'Allemagne les bruits faux ou vrais qui circulaient autour d'elle. « Elle était, dit Saint-Simon, sauvage, tou-« jours enfermée à écrire, dure, rude, se prenant aisément d'aversion. » Aussi les éditeurs de ses lettres ont eu la loyauté de reconnaître qu'on ne les devait lire qu'avec défiance. Laissons donc la princesse Palatine et venons à ceux qui avaient pu voir et être instruits des faits par eux-mêmes.

Parmi les contemporains dont le silence doit être remarqué, il suffira de citer Tallemant des Réaux et Guy Patin. Tallemant des Réaux n'allait pas à la cour, mais il fréquentait l'hôtel de Rambouillet, où l'on n'ignorait rien de ce qui se disait, même à voix basse, au Palais-Royal ou à Saint-Germain. De plus, il était à Paris au temps de la Fronde, et il ne se peut que les bruits répandus contre la reine ne soient pas arrivés jusqu'à lui. Si donc il n'en a rien dit, lui si curieux de tout ce qui, de près ou de loin, touche au scandale, c'est qu'assurément il n'y croyait pas. Il est permis de penser que, s'il avait eu quelque anecdote à compter à ce sujet, il n'y eût pas manqué.

Guy Patin était médecin, doyen de la Faculté de Paris et professeur au collége de France. Quoiqu'il pratiquât, dans l'espace de quelques jours, jusqu'à vingt-trois saignées sur ses malades, et qu'il leur administrât avec le même entrain, c'est lui-même qui s'en vante, force casse et sené, il passait pour habile dans son art, et avait une nombreuse clientèle qui le mettait en rapport avec les principaux personnages du temps. C'était d'ailleurs un esprit curieux, frondeur, sceptique, de la famille de Montaigne et de Charron, ses auteurs favoris, croyant plus au mal qu'au bien, ne se faisant pas faute de médire du tiers et du quart. Or, dans ses lettres, écrites pour la plupart sous la régence d'Anne d'Autriche, s'il traite fort mal Mazarin, il parle toujours en termes respectueux de la reine, et ne fait aucune allusion aux propos tenus contre elle, que cependant il ne pouvait ignorer.

Mais c'est surtout l'opinion de ceux qui ont parlé qu'il importe de

connaître, et, comme il n'en est pas qui se soit exprimé sur ce point d'une façon plus explicite et avec plus d'autorité que le comte de Brienne et le cardinal de Retz, c'est à eux que nous nous adresserons de préférence.

Henri-Louis de Brienne, dont les Mémoires n'ont été publiés qu'en 1828, était fils du comte de Brienne, longtemps ministre des affaires étrangères sous Mazarin. Sa mère, la comtesse de Brienne, avait été la confidente et l'amie d'Anne d'Autriche. Il était donc bien placé pour avoir des renseignements sûrs et précis, et on va voir en effet qu'il entre dans des explications qui ne laissent rien à désirer. « C'était, « dit-il, à l'époque où la faveur du cardinal auprès de la reine éclatait « librement aux yeux de la cour, et quand le grand monde malin faisait « le plus de bruit de leurs prétendues amours. Madame de Brienne s'était « un soir recueillie, selon sa coutume, quelques instants dans l'oratoire « de la reine. Sa Majesté y entra sans l'apercevoir; elle avait un cha- « pelet dans une de ses mains, elle s'agenouilla, soupira, et parut « tomber dans une méditation profonde. Un mouvement que fit ma « mère la tira de sa rêverie. « Est-ce vous, madame de Brienne? lui « dit Sa Majesté! venez, prions ensemble, nous serons mieux exau- « cées. » Quand la prière fut finie, ma mère, cette véritable amie, ou « pour parler plus respectueusement, cette servante fidèle, demanda « permission à Sa Majesté de lui parler avec franchise sur ce qu'on « disait d'elle et du cardinal. La bonne reine, en l'embrassant tendre- « ment, lui permit de parler. Ma mère le fit alors avec tout le ména- « gement possible; mais, comme elle ne déguisait rien à la reine de « tout ce que la médisance publiait contre sa vertu, elle s'aperçut, sans « en faire semblant, ainsi qu'elle me l'a dit elle-même après m'avoir « engagé au secret, que plus d'une fois Sa Majesté rougit *jusque dans « le blanc des yeux;* ce furent ses propres paroles.

« Enfin, lorsqu'elle eut fini, la reine, les yeux mouillés de larmes, « lui répondit : « Pourquoi, ma chère, ne m'as-tu pas dit cela plus tôt? « Je t'avoue que je l'aime et je te puis dire même tendrement; mais l'af- « fection que je lui porte ne va pas jusqu'à l'amour, ou, si elle y va, « sans que je le sache, mes sens n'y ont point de part; mon esprit « seulement est charmé de la beauté de son esprit. Cela serait-il cri- « minel? ne me flatte point. S'il y a même, dans cet amour, l'ombre « du péché, j'y renonce dès maintenant devant Dieu et devant les saints « dont les reliques reposent en cet oratoire. Je ne parlerai désormais, « je t'assure, que des affaires de l'État, et je romprai la conversation « dès qu'il me parlera d'autre chose. » Ma mère, qui était à genoux, « lui prit la main, la baisa, la plaça près d'un reliquaire qu'elle venait « de prendre sur l'autel : « Jurez-moi, madame, dit-elle, je vous « supplie; jurez-moi sur les saintes reliques de tenir à jamais ce que

« vous venez de promettre à Dieu. — Je le jure, dit la reine en posant « la main sur le reliquaire, et je prie Dieu, de plus, de me punir si « je fais le moindre mal. — Ah ! c'en est trop, reprit ma mère tout en « pleurs, Dieu est juste, et sa bonté, n'en doutez pas, fera bientôt « connaître votre innocence. » Elles se mirent ensuite à prier tout « d'une voix, et celle dont j'ai su ce fait que je n'ai pas cru devoir « taire, à présent que la reine a reçu dans le ciel la récompense de « ses bonnes œuvres, m'a dit plusieurs fois qu'elle ne prièrent jamais « l'une et l'autre de meilleur cœur. Quand elles eurent achevé leur « oraison, que cet incident prolongea plus que de coutume, madame « de Brienne conjura la reine de lui garder le secret. Sa Majesté le lui « promit, et, en effet, elle ne s'est jamais aperçue que la reine en eût « parlé au cardinal, ce qui, à mon avis, est une grande preuve de son « innocence[1]. »

La hardiesse de madame de Brienne peut surprendre ; mais elle s'explique par le caractère de la reine, bonne, ouverte, familière même avec ses domestiques. La scène, d'ailleurs, ici relatée a trop de naturel dans les détails pour qu'on la suppose inventée ou arrangée à plaisir. Anne d'Autriche s'y montre ce qu'elle était, pieuse, expansive et vraie. L'hypocrisie la plus raffinée ne saurait prendre ce ton de simplicité et de candeur. Le récit donc porte en son entier l'empreinte de la sincérité, et que nous apprend-il ? que la reine aimait le cardinal, que peut-être même il se mêlait à son affection quelque chose du sentiment de la galanterie ; mais que, dans tous les cas, cette galanterie, s'il y en avait, était tout intellectuelle, et que les sens n'y avaient aucune part; la reine en prend Dieu à témoin. N'avons-nous pas là le mot de l'énigme?

Mais, avant de rien prononcer, laissons parler à son tour le cardinal de Retz; ce n'est pas le moins intéressant à entendre. Retz, ce génie vivant de l'intrigue, si actif et si pénétrant, que rien n'étonne, qui épie tout, qui voit tout, qui sait tout, parce qu'il a partout des complices, à la cour, au parlement, dans les rues et dans les ruelles, qui est l'ennemi déclaré de Mazarin et de la reine, de Mazarin dont il convoite la place, de la reine qui refuse de la lui donner; certes il doit être bien informé, la haine seule aura dû le rendre clairvoyant. Cependant il avoue tout d'abord qu'il ne sait rien par lui-même, et qu'il a eu besoin de consulter madame de Chevreuse, ancienne amie de la reine, éloignée par le cardinal et qui ne peut lui pardonner sa disgrâce. Or voici quel a été le résultat de l'enquête qu'il a faite de concert avec elle : « Presque tout ce qui y est contenu, ainsi parle-t-il, n'est qu'un « enchaînement de l'attachement que la reine avait pour M. le car- « dinal Mazarin, et il me semble que par cette raison je devais même

[1] *Mémoires du comte de Brienne*, notice, p. 9, édit. Michaud.

« beaucoup plus tôt vous en expliquer la nature de laquelle je crois, « que vous pourrez juger plus sûrement, si je vous expose au préa- « lable quelques événements de ses premières années, que je con- « sidère comme aussi clairs et aussi certains que ceux que j'ai vus « moi-même, parce que je les tiens de madame de Chevreuse, qui a « été la seule et véritable confidente de sa jeunesse. Elle m'a dit « plusieurs fois que la reine n'était espagnole ni d'esprit ni de corps, « qu'elle n'avait ni le tempérament ni la vivacité de sa nation; qu'elle « n'en tenait que la coquetterie, mais qu'elle l'avait au souverain de- « gré; que M. de Bellegarde, vieux, mais poli et galant à la mode de « la cour de Henri III, lui avait plu, etc. (suivent les noms de plu- « sieurs autres galants avec un mot sur chacun d'eux); que depuis « cette aventure (celle de Buckingham racontée ici avec des détails « scandaleux mais invraisemblables, lesquels toutefois n'atteignent « pas au fond l'honneur de la reine), que depuis cette aventure elle, « madame de Chevreuse, n'avait eu aucune lumière d'aucune galan- « terie de la reine; qu'elle lui avait vu dès l'entrée de la régence « une grande pente pour M. le cardinal, mais qu'elle n'avait pu dé- « terminer jusques où cette pente l'avait portée; qu'il était vrai « qu'elle avait été chassée de la cour sitôt après; qu'elle n'aurait pas « eu le temps d'y voir clair, quand même il y aurait eu quelque chose; « qu'à son retour en France, après le siége de Paris, la reine dans les « commencements s'était tenue si couverte avec elle, qu'elle n'avait « pu y rien pénétrer; que, depuis qu'elle s'y était raccoutumée, elle « lui avait vu dans des moments de certains airs qui avaient beaucoup « de ceux qu'elle avait eus autrefois avec Buckingham; qu'en d'autres « elle avait remarqué des circonstances qui lui faisaient juger qu'il « n'y avait entre eux qu'une liaison intime d'esprit; que l'une des « plus considérables était la manière dont le cardinal vivait avec elle, « peu galante et même rude; ce qui toutefois (ajoutait madame de « Chevreuse) a deux faces de l'humeur dont je connais la reine; « Buckingham me disait autrefois qu'il avait aimé trois reines, qu'il « avait été obligé de gouverner toutes trois; c'est pourquoi je ne sais « qu'en juger. Voilà comme madame de Chevreuse m'en parlait. Je « reviens à ma narration [1]. »

A travers les circonlocutions dont Retz contre son habitude enveloppe ici son langage, la vérité apparaît clairement. Il croyait à la vertu de la reine; madame de Chevreuse avait vécu dans son intimité, avait été initiée à tous les secrets de son intérieur, et n'avait rien découvert; elle n'hésitait que sur un point : y avait-il entre la reine et Mazarin un commerce de galanterie, ou, ce qui diffère peu, une liaison

[1] *Mémoires du cardinal de Retz*, p. 303, édit. Michaud.

intime d'esprit? elle inclinait davantage vers la seconde opinion, sans toutefois se prononcer. Un aveu si peu suspect, en parfait rapport d'ailleurs avec le récit du comte de Brienne, décide, ce nous semble, la question.

En présence de ces témoignages des contemporains, les historiens ne pouvaient hésiter, aussi nous n'en connaissons aucun qui ait songé à incriminer la conduite de la reine. Il suffira d'en citer un seul, le dernier en date, et celui dont l'autorité en pareille matière est la plus irréfragable, M. de Sismondi. On sait que l'auteur de l'*Histoire des Français* ne peut être soupçonné de faiblesse à l'endroit des têtes couronnées, et que d'ordinaire il ne les épargne guère. Anne d'Autriche, pas plus que les autres, ne trouve grâce devant lui, il lui reproche en particulier sa piété *espagnole*, et le soin qu'elle prit par-dessus tout d'inculquer des principes religieux à son fils Louis XIV qui, assure-t-il, les accepta de confiance et sans y regarder. Mais du reste il n'insinue rien, il énonce que les manières aimables et l'esprit de Mazarin plaisaient à la reine, mais il n'en tire aucune induction, et c'est seulement au peu de goût d'Anne d'Autriche pour le travail qu'il attribue la longue faveur du cardinal, dont l'active habileté avait su la décharger de tous les soucis du gouvernement. Telle était donc encore, il y a moins de vingt ans, l'opinion de la critique historique sur le point en question ; il nous reste à examiner si les documents nouvellement produits sont de nature à la modifier.

III

Nous arrivons au point décisif du débat; l'opinion des auteurs contemporains et des historiens qui ont suivi serait en effet de peu de poids si elle se trouvait formellement contredite par des allégations précises, ou des faits concluants qu'ils n'auraient pu connaître. Examinons donc avec attention les pièces récemment exhumées de la poussière des bibliothèques. Elles se composent exclusivement de lettres écrites soit par Mazarin soit par la reine.

Ces lettres sont toutes de la même époque, du temps de la Fronde, sauf une seule qui est postérieure de dix ans. Les premières, celles de Mazarin, ont été publiées en 1836 par M. Ravenel sous le patronage de la *Société de l'histoire de France*; les secondes, celles de la reine, ont été mises au jour par M. Cousin, en 1855, dans son *Étude sur madame de Chevreuse*. La dernière, celle qui est postérieure aux autres de dix années, a été publiée par M. Walckenaer dans le troisième volume de ses Mémoires sur madame de Sévigné.

Nous n'avons pas à en donner ici une analyse même succincte, elle serait sans intérêt; il nous semble préférable de transcrire textuellement les passages qui peuvent le plus prêter à l'équivoque. Mais, avant de les mettre sous les yeux du lecteur, rappelons en quelques mots les faits qui y ont donné lieu.

Après avoir lutté pendant dix-huit mois contre les intrigues des partis, le cardinal s'était décidé à quitter la France, mais non sans espoir de retour; il avait été au contraire convenu entre la reine et lui que son éloignement ne serait que temporaire et qu'il continuerait à diriger les affaires du fond de son exil. On comprend quel dut être le caractère de la correspondance qui s'en suivit. Mazarin avait avant tout des instructions à donner, et des fautes possibles à prévenir; mais en même temps, comme il ne pouvait pas ne point redouter les effets de l'absence, il devait d'autant plus prodiguer les formules d'affectueux dévouement, qu'il savait la reine fort sensible à ces sortes d'hommages. Il est d'autres circonstances qu'il convient de noter : on était en guerre, les lettres pouvaient être interceptées ; de là la nécessité de désigner les personnages par des chiffres convenus à l'avance ou des noms supposés, et de parler souvent à la troisième personne dans un style figuré et énigmatique. Mazarin en outre ne savait qu'imparfaitement le français et connaissait mal la valeur des mots qu'il employait. Enfin il ne faut pas oublier qu'Anne d'Autriche avait alors cinquante ans et que le cardinal était à peu près du même âge.

La première lettre est du 11 mai 1651. Mazarin, qui avait quitté la reine depuis trois mois, lui parle ainsi : « Mon Dieu ! que je serais heureux, « et vous satisfaite, si vous pouviez voir mon cœur ou si je pouvais « vous écrire ce qu'il en est, et seulement la moitié des choses que je « me suis proposées ! Vous n'auriez grand'peine, en ce cas, à « tomber d'accord que jamais il n'y a eu une amitié approchante à « celle que j'ai pour vous. Je vous avoue que je ne me fusse pu « imaginer qu'elle allât jusqu'à m'ôter toute sorte de contentement « lorsque j'emploie le temps à autre chose qu'à penser à vous; mais « cela est, et à tel point, qu'il me serait impossible d'agir en quoi « que ce pût être, si je ne croyais d'en devoir user ainsi pour votre « service.

« Je voudrais aussi vous pouvoir exprimer la haine que j'ai contre « les indiscrets qui travaillent sans relâche pour faire que vous m'ou- « bliiez et empêcher que nous ne nous voyions plus. En un mot, elle est « proportionnée à l'affection que j'ai pour vous. Ils se trompent bien « s'ils espèrent de voir en nous les effets de l'absence ; et, si cet Es- « pagnol disait que les montagnes de Guadarrama avaient grand tort « de se mettre au milieu de deux bons amis (ici cinq mots espagnols

« illisibles), je m'assure qu'il chanterait pouille contre ceux qui ne « cessent de nous tourmenter, sans s'apercevoir que la peine qu'ils « vous donnent ne sert qu'à échauffer l'amitié *qui ne peut jamais « finir*.

« Je crois la vôtre à toute épreuve, et telle que vous me dites; mais « j'ai meilleure opinion de la mienne, car elle me reproche à tout mo- « ment que je ne vous en donne assez de belles marques, et me fait « penser à des choses étranges pour cela et à des moyens hardis et « hors du commun pour vous revoir. Et si je ne les exécute, c'est que « les uns sont impossibles et les autres de crainte de vous faire préjudice; « car sans cela j'eusse déjà hasardé mille vies pour en pratiquer quel- « qu'un; et, si mon malheur ne reçoit déjà quelque remède, je ne ré- « ponds pas d'être sage jusqu'au bout, car cette grande prudence ne « s'accorde pas avec une passion telle qu'est la mienne.

« Et je me trompe bien si, la chose bien conduite, on ne peut « obliger un chacun à solliciter à l'envi ce que nous souhaitons le « plus et qui serait d'une grande réputation et utilité au Confident (le « roi), et d'une gloire éternelle pour la personne qui mérite tout.

« Mandez-moi, je vous prie, si je vous reverrai et quand, car cela « ne peut plus durer de la sorte. Pour moi, je vous assure que cela « sera, quand même je devrais périr...

« Le plus grand ennemi que j'aie au monde, je l'aimerais comme « ma vie, et du meilleur de mon cœur, *s'il peut faire en sorte que je « revoie encore Séraphin* (la reine).

« Je songe quelquefois s'il ne serait pas mieux pour mon repos « que vous ne m'écrivissiez pas, ou que, le faisant, ce fût froide- « ment... ce que pourtant je ferais fort aisément si la personne que « vous savez ne continuait à me témoigner tant d'amitié et avec « tant de tendresse... Mais, tant que vous le trouverez bon, je par- « lerai, je me plaindrai, je mettrai le tout pour le tout, et donnerais « ma vie pour vous revoir et vous pouvoir dire des choses, devant de « mourir, *qui n'ont jamais été imaginées*.

« Soyez toujours **, car l'ami sera jusqu'à la mort (ces deux si- « gnes ** =|= expriment, assure l'éditeur, le premier, les sentiments « de la reine pour Mazarin; le second, ceux de Mazarin pour la reine; « ils se retrouvent souvent dans les lettres). »

On lit encore dans deux autres lettres ce qui suit : « Mais il faut « garder le silence et se contenter de vous dire : 46 (Mazarin) *se « meurt* pour 22 (la reine). (P. 237) ou bien (p. 336) : Je sais de bon « lieu que H (Mazarin) *se meurt pour* Zabaot (la reine), ne pouvant « jamais être autre que ** (la reine). Si 26 (Mazarin) avait le moyen « de vous envoyer *son cœur*, il y verrait des choses qu'il est impossible

« d'imaginer. Je vous prie de faire de grands compliments de ma part « au Confident (Louis XIV). »

Toutes les lettres ne sont pas, il s'en faut, sur ce ton ; mais il y a dans toutes, ou presque toutes, quelque chose de cette chaleur de sentiments. Or que doit-on en induire ? Nous ne savons quelle aura été l'impression du lecteur ; mais, pour notre compte, nous ne pouvons y rien découvrir qui indique un lien de la nature de celui que l'éditeur a supposé. Mazarin n'était pas homme à laisser perdre aucun de ses avantages; on peut croire que, s'il avait eu des droits, il n'eût pas manqué de les faire valoir. Cependant ici il ne revendique rien, il proteste en termes tendres de son entier dévouement ; il offre ses services, il a confiance qu'ils seront acceptés ; mais il ne commande pas, il ne s'impose pas. De plus, et ceci est important à observer, on chercherait en vain dans toute la correspondance une seule expression où l'affection sensuelle se fasse jour ; il n'y a pas même de ces mots intimes et familiers qui, dans l'hypothèse que l'on fait, eussent dû se trouver naturellement sous sa plume, et dont l'effet eût été beaucoup plus grand que la phraséologie sentimentale qu'il met en jeu.

Que si, au contraire, on se place au point de vue d'une liaison intime d'esprit, selon l'expression de madame de Chevreuse, ou d'un commerce de galanterie, tout s'explique et devient naturel. Le langage du cardinal est celui d'un habile politique, qui attaque par le côté qu'il sait vulnérable ; il est galant, il est empressé, il connaît son *Cyrus*, mais il ne dépasse pas les bornes; il peut dire qu'*il se meurt pour Zabaot*, qu'il envoie *son cœur à Conorit*, et rester bien au-dessous du style qu'il a appris à l'hôtel de Rambouillet et entend chaque jour parler autour de lui.

Passons aux secondes lettres : M. Cousin, qui porte sur les premières le même jugement que nous, accorde plus d'importance à celles de la reine qu'il a le premier fait connaître. Ces lettres se trouvent au dépôt des manuscrits de la Bibliothèque impériale où nous les avons copiées; elles sont en petit nombre, nous n'en transcrirons que trois. La première est de la fin de l'année 1652, les deux autres des 26 et 28 janvier 1653. La Fronde touchait à sa fin ; après un second exil, Mazarin était en marche pour revenir, la lassitude générale lui préparait les voies. Les partis toutefois n'avaient pas entièrement désarmé; Condé persistait dans la révolte, le Parlement rendait encore des arrêts séditieux ; en un mot, si la pacification paraissait prochaine, toute crainte n'était pas dissipée. La reine avait d'autant plus hâte d'en finir et de voir arriver Mazarin, dont le retour devait consacrer le triomphe de l'autorité royale; elle lui écrivait donc en ces termes à la fin de l'année 1652 : « Je n'ai garde de vous rien demander (pour le

« retour du cardinal), puisque vous savez bien que le service du roi « m'est bien plus cher que ma satisfaction ; mais je ne puis m'empê- « cher de vous dire que, quand on a de l'amitié, la vue de ceux que l'on « aime n'est pas désagréable quand ce ne serait que pour quelques « heures. J'ai bien peur que l'amitié de l'armée (où était alors Mazarin) « ne soit plus grande que toutes les autres. Tout cela ne m'empêchera « pas de vous prier d'embrasser de ma part notre ancien ami (Louis XIV), « et de croire que je serai toujours celle que je dois, quoi qui arrive.» Dans une seconde lettre du 26 janvier 1653 elle s'exprime ainsi : « Je « ne sais quand je dois attendre votre retour, puisqu'il se présente « tous les jours des obstacles pour l'empêcher. Tout ce que je puis « vous dire est que je m'ennuie fort, et supporte ce retardement avec « beaucoup d'impatience; et, si 16 (Mazarin) savait tout ce que je souf- « fre sur ce sujet, je suis assurée qu'il en serait touché. Je le suis « si fort en ce moment, que je n'ai pas la force d'écrire longtemps, ni « ne sais trop bien ce que je dis. J'ai reçu de vos lettres tous les jours, « et sans cela je ne sais ce qui arriverait. Continuez à m'en écrire « aussi souvent, puisque vous m'en donnez du soulagement dans l'état « où je suis (ici deux chiffres que l'éditeur traduit un peu librement « par ces mots : je serai à vous jusqu'au dernier soupir). Adieu, je « n'en puis plus. » Enfin, deux jours après, le 28 janvier, elle ajoute ce qui suit : « Bien que l'autre lettre que je vous ai écrite soit assez « longue pour ne pas vous donner la peine de lire celle-ci, je suis « pourtant persuadée qu'elle ne sera pas trop grande et que vous ne « serez pas fâché de savoir que ** (la reine) est plus que jamais même « chose que =|= (Mazarin). »

Nous avons eu beau lire et relire, il nous a été impossible d'apercevoir dans ces nouvelles lettres autre chose que ce qui est dans les premières; le même ordre de sentiments s'y trouve exprimé et n'y prend pas un autre caractère. L'affection de la reine pour Mazarin est manifeste, mais son langage ne diffère en rien de celui qu'elle tenait à madame de Brienne lorsqu'elle lui disait : « Je t'avoue que je l'aime, et je puis dire même tendrement; mais l'affection que je lui porte ne va pas jusqu'à l'amour... Mon esprit seulement est charmé de la beauté de son esprit. » Il ne faut pas oublier d'ailleurs que la sollicitude qu'elle montre ici ne porte pas tout entière sur la personne du cardinal ; les préoccupations politiques y ont une grande part. Ainsi ces paroles : « Vous ne serez pas fâché de savoir que ** est plus que jamais même chose que =|= » veulent dirent évidemment que, nonobstant les bruits contraires, la reine continue à tenir bon pour son ministre.

Arrivons à la dernière lettre, à celle que M. Walckenaer a publiée. Anne d'Autriche était alors retirée des affaires, le cardinal au contraire continuait à gouverner la France sous le nom de Louis XIV, et

traitait assez froidement son ancienne bienfaitrice. Quoique fort offensée de ses procédés, la reine le ménageait parce qu'elle avait encore besoin de lui. C'est sous l'empire de ces sentiments qu'elle lui écrivit la lettre suivante : « *A Saintes, ce* 30 *juin* 1660. Votre lettre « m'a donné une grande joie, je ne sçais si je serai assez heureuse « pour que vous le croyiez, et que si j'eusse cru qu'une de mes lettres « vous eût autant plu, j'en aurais écrit de bon cœur, et il est vrai que « d'en voir autant et des transports avec lesquels l'on les reçut et je les « voyes lire me fesait souvenir d'un temps dont je me souviens presque à « tous moments, quoi que vous en puissiez croire et douter. Je vous as- « sure que tous ceux de ma vie seront employés à vous témoigner « que jamais il n'y eut d'amitié plus veritable que la mienne, et, si vous « ne le croyez pas, j'espère de la justice que j'ai que vous vous repen- « tirez quelque jour d'en avoir jamais douté, et, si je pouvais aussi « bien faire voir mon cœur que ce que je vous dis sur le papier, je « suis assurée que vous seriez content, ou vous seriez le plus ingrat « homme du monde, et je ne crois pas que cela soit. La reine (la jeune « reine), qui écrit ici sur ma table, me dit de vous dire que ce que « vous mandez du Confident (Louis XIV), ne lui déplait pas, et que je « vous assure de son affection. Mon fils (le frère de Louis XIV) vous « remercie aussi, et 22 (la reine) me prie de vous dire que jusques « au dernier soupir, quoi que vous en croyez **. »

Cette lettre achève, ce nous semble, d'assigner à celles qui précèdent leur véritable signification. Le ton avec lequel la reine parle de son *ancienne amitié* montre assez qu'elle n'avait jamais été coupable. On ne saurait supposer en effet qu'elle l'eût rappelée si elle avait eu à en rougir, et surtout qu'elle eût cherché à s'en prévaloir à une époque où elle faisait profession de la plus sévère piété! Ce n'est pas là non plus assurément le langage d'une épouse délaissée qui aurait d'autant plus lieu de s'indigner, qu'elle est reine et se voit méprisée par un de ses sujets. Aussi M. Walckenaer, qui ignorait l'existence des premières lettres, n'a vu dans celle-ci que la preuve d'un refroidissement politique entre la reine et Mazarin.

Tels sont les documents nouvellement publiés [1] ; on voit qu'ils ne révèlent rien que ce qu'on savait déjà par les témoignages des contemporains, et que dès lors ils ne peuvent modifier l'opinion qui avait jusque-là prévalu. Il resterait à rechercher comment des hommes graves ont pu s'y laisser tromper. Mais leur erreur est facile à expliquer : sans parler des préoccupations naturelles aux éditeurs de pièces manuscri-

[1] M. Cousin a encore récemment mis au jour des fragments des Carnets autographes de Mazarin, et on n'y trouve rien qui ait rapport au point en question. C'est bien cependant dans des notes jetées, au jour le jour, sur le papier pour lui seul, que Mazarin aurait dû laisser échapper son secret, s'il en avait eu un.

tes, il est évident qu'ils n'ont ni prêté assez d'attention aux documents antérieurs ni tenu assez de compte des mœurs de l'époque. Le sentiment de la galanterie très-commun alors, est devenu rare aujourd'hui, et par suite il est mal compris. Notre siècle, tout positif, a peine à concevoir qu'on fasse la part si grande à l'idéal et refuse de croire à un sentiment si désintéressé. La galanterie, nous l'avons dit, était un dernier reste de l'ancienne chevalerie, qui se conciliait parfaitement, les exemples en abondent, avec la vie la plus régulière. Sa nature, d'ailleurs, variait beaucoup, Parfois ce n'était qu'un simple jeu d'esprit, où les cœurs ne prenaient aucun engagement, un délassement de gens oisifs dont le beau parler, un certain désir de plaire et la coquetterie faisaient tous les frais. Parfois aussi elle prenait un caractère plus sérieux : c'était une amitié que l'imagination revêtait d'un prisme particulier, et qui, sans cesser d'être pure, devenait plus tendre et plus accentuée dans son expression. Lors donc qu'il s'agit d'une époque où un tel sentiment avait cours, il importe d'en bien comprendre la nature, sinon on ne peut manquer de tomber dans de graves méprises, et c'est ce qui est arrivé, selon nous, aux critiques dont nous parlons; ils ont lu des lettres du dix-septième siècle comme si elles avaient été écrites au dix-neuvième, et leur ont ainsi attribué un sens tout différent de celui qu'elles ont réellement.

Résumons-nous et concluons : Nonobstant des bruits injurieux répandus dès l'origine, la bonne renommée de la reine Anne d'Autriche s'était conservée intacte depuis deux siècles, lorsque la publication de lettres inédites est venue tout à coup, il y a quelques années, la mettre en question. Nous avons cru que la chose valait la peine d'être éclaircie; que la mère du roi Louis XIV, l'aïeule de tous les princes qui portent en ce moment l'auguste nom de Bourbon, la reine qui a donné au pays deux provinces nouvelles, qui a encouragé et soutenu au dedans tous les nobles efforts, aidé de son pieux patronage l'œuvre des Vincent de Paul et des Olier, applaudi aux premiers débuts de Corneille, et préparé ainsi le grand siècle, avait, à tout prendre, assez bien mérité de la France pour qu'on dût au moins s'enquérir sévèrement des faits, avant de laisser flétrir sa mémoire.

Nous avons, en conséquence, interrogé successivement la vie privée de la reine, les mémoires contemporains et les pièces nouvellement produites. Il nous a été démontré que, si la première jeunesse d'Anne d'Autriche avait été quelque peu frivole et légère, elle était restée pure néanmoins; que ses sentiments de foi l'avaient préservée des périls qui l'entouraient, et qu'en outre la dernière moitié de sa vie, celle précisément qui est attaquée, s'était passée dans les pratiques d'une piété aussi sincère qu'éclairée.

En ce qui concerne ses relations avec le cardinal Mazarin, les Mé-

moires nous ont appris que la politique seule d'abord les avait formées, mais qu'ensuite il s'y était joint, soit une liaison intime d'esprit, soit même un commerce de galanterie ; que, dès les premiers jours, l'esprit de parti avait cherché à les incriminer, mais que les personnages du temps les mieux placés pour connaître la vérité et les moins suspects, tels que madame de Chevreuse, madame de Motteville, madame de Brienne, le cardinal de Retz et le duc de la Rochefoucauld avaient tous rendu hommage à la vertu de la reine, et qu'en présence de ces témoignages concordants aucun historien ultérieur n'avait songé à la révoquer en doute.

Enfin nous avons interrogé le texte des lettres. Nous y avons trouvé, il est vrai, des expressions tendres qui dénoncent des rapports autres que ceux de la politique ; mais en même temps nous avons constaté que la correspondance ne pouvait concorder avec l'hypothèse d'un mariage ou de relations coupables, et qu'au contraire elle se conciliait parfaitement avec l'existence d'une affection de la nature de celle que les Mémoires contemporains indiquaient ; d'où nous avons été mené à conclure que cette dernière explication était la seule plausible, la seule véritable.

Nous n'hésitons donc pas, en terminant, à formuler ainsi notre opinion : Oui, il est vrai qu'il a existé entre la reine Anne d'Autriche et le cardinal Mazarin un lien affectueux qui a pu prendre même le caractère de la galanterie, telle qu'elle était alors entendue ; mais il est également certain que cet attachement n'a rien eu de coupable, et que ni la dignité de la reine ni l'honneur de la femme ne s'y sont trouvés compromis.

Nous avons peu l'espoir de détromper immédiatement ceux qui, faute d'un examen suffisant, se sont laissés entraîner à l'opinion contraire ; mais nous croyons que quiconque voudra étudier attentivement les faits, sans prévention ni parti pris, arrivera aux mêmes conclusions que nous et demeurera convaincu de l'entière innocence des relations de la reine avec son ministre.

V. DE CHALAMBERT.

DE

L'AFFRANCHISSEMENT DES SERFS EN RUSSIE

Aujourd'hui la Russie est toute aux réformes. Depuis deux ans, il s'est fait là un grand changement dans les esprits. Aux idées de guerre et de conquête ont succédé des rêves d'amélioration matérielle et sociale. Alexandre II ambitionne de continuer Alexandre Ier. Les projets conçus après la grande pacification de 1815 ont été repris depuis celle de 1855, et tout porte à croire qu'ils seront poursuivis avec plus de décision et de constance. En effet, le nouveau tzar montre plus de fermeté, de résolution que son oncle, et la nation elle-même témoigne en ce moment d'un sentiment de ses besoins plus vif et plus intelligent qu'alors. Le prince et le peuple s'entendent mieux qu'il y a quarante ans. Le vieil ordre de choses a perdu son prestige pour tous ; ce qu'il avait d'humiliant et d'odieux, ce qu'il entraînait d'abus et contenait de périls, frappe aujourd'hui tous les yeux. Personne ne croit plus à la possibilité de le maintenir, et ceux-mêmes dont les intérêts s'en accommodaient le mieux s'apprêtent à en faire leur deuil. La situation est donc, à beaucoup d'égards, en Russie, ce qu'elle était chez nous en 89. Le pays est ému de la perspective des changements qui s'y préparent; on n'y parle que rénovation, perfectionnement, progrès. Les plans de reconstitution administrative et politique s'y produisent de toute part. Nul doute qu'il y ait là beaucoup d'utopies. Mais, à côté de ces romans d'avenir, il y a des études graves, inspirées par une grande sagesse patriotique et une haute intelligence des affaires d'état. Tel est, ce nous semble, le *Mémoire* manuscrit qu'on nous communique de Saint-Pétersbourg et où nous croyons voir la plume d'un homme profondément versé dans la connaissance de l'histoire et des intérêts de son pays. C'est ce qui nous porte à le publier. Inutile d'ajouter que nous laissons à l'auteur la responsabilité de ses jugements et n'entendons pas avoir une opinion à nous sur des matières étrangères à tant de titres.

Ce mémoire a pour objet les trois questions les plus vitales de la

Russie : la condition des paysans, l'organisation de la justice et la liberté des cultes. Nous en donnons aujourd'hui la première partie.

P. Douhaire.

Quand, il y a deux ans, le bruit se répandit que la paix était conclue entre la Russie et les puissances coalisées de l'Occident, chacun des peuples engagés dans la lutte en reçut la nouvelle avec des dispositions différentes. En France, il faut le dire, le contentement fut vif et unanime. La France, en effet, avait conquis la suprématie en Europe, et, c'est une justice à lui rendre, elle en usait sans ostentation. Elle sut avant tout rendre hommage au jeune souverain qui, à peine monté sur le trône de ses ancêtres, avait eu le courage d'imposer silence à son orgueil en signant une paix qui n'était point une conquête.

En Russie, la blessure était profonde, les antipathies vives, surtout parmi les promoteurs de la guerre sainte, dans le vieux parti moscovite, comme on dit en Occident. Néanmoins le respect du souverain, le vaste horizon de l'avenir, l'évidence des ressources d'une nationalité à peine éclose, toutes ces considérations adoucirent les regrets d'une ambition effrénée contrainte à s'avouer vaincue. La réaction ne se fit donc pas attendre, et les douceurs entrevues de la paix et du développement des intérêts matériels firent succéder la satisfaction à l'abattement, surtout lorsqu'on se reporta à la pensée de la lutte homérique qu'on venait de soutenir contre les forces réunies de la meilleure et de la plus forte partie de l'Europe.

La Turquie, elle, fut pleinement satisfaite, car, dans un avenir prochain, elle se voyait débarrassée de la masse des giaours qui l'empêchaient de dominer ses rayas. La Sardaigne avait reconquis le prestige enterré dans les plaines de Novare. Quant à l'Angleterre, encore armée jusqu'aux dents, elle se consolait de ses bataillons perdus et de ses lauriers ternis, par l'étalage d'une flotte merveilleuse, dont elle se promettait la domination des mers pour l'avenir, en compensation de ce qu'elle n'avait pu réaliser dans le passé. Pour ces motifs différents, la paix, que ratifia le traité de Paris, fut acclamée d'une extrémité de l'Europe à l'autre, comme une ère de régénération et de progrès. Il s'ensuivit comme une réconciliation générale entre tous les peuples. On crut que ceux qui étaient restés le plus étrangers à la civilisation européenne allaient désormais entrer dans le concert. On l'attendit surtout de la Russie. Son jeune souverain, animé des intentions les plus généreuses et les plus libérales, allait, disait-on, sceller une nouvelle alliance intellectuelle et morale avec l'Occident,

et entrer sans restriction dans la voie incomplétement suivie par son oncle, Alexandre Ier.

Cependant cette confiance, d'abord entière, s'est altérée peu à peu. Des doutes sont survenus sur la sincérité des dispositions de la Russie. On la croit encore animée de l'esprit de conquête, on lui croit toujours des projets ambitieux. Pourtant les réformes déjà accomplies par Alexandre II devraient rassurer sur le caractère de celles qu'il médite, et ses premiers efforts être une garantie de ceux dont il ambitionne de remplir son règne. En effet, les mesures mêmes du gouvernement russe depuis la paix ne témoignent-elles pas de ses intentions honnêtes et pacifiques pour l'avenir? Sans parler de la réduction considérable dans l'armée déjà opérée, la facilité accordée aux transactions commerciales, la suppression des entraves mises jadis à l'entrée des étrangers et à la sortie des nationaux, la certitude d'un nouveau code de commerce, avec des droits fort réduits, et la suppression totale du régime prohibitif; l'émancipation de l'instruction publique qui devient également abordable pour toutes les classes de la société, l'abolition des derniers priviléges enfin, ne sont-ce pas des gages évidents d'un esprit de progrès, de libéralité, de tendances élevées? Qui ne connaît les barrières infranchissables que l'organisation hiérarchique du *tchine*[1] opposait jusqu'ici à l'avénement de l'homme de mérite, étranger par ses antécédents à cette espèce de mandarinat? Eh bien! ces barrières viennent d'être brisées; le tchine est supprimé et avec lui la race vénale et rapace des *tchinovniks*. Le droit à la noblesse héréditaire, c'est-à-dire à posséder des serfs après un certain nombre d'années de services, est également aboli. Ces mesures ne sont-elles pas déjà toute une révolution?

D'où vient donc qu'on doute encore de la rénovation de la Russie, qu'on n'a pas foi en sa civilisation future? C'est que, malgré tout ce qu'elle a fait jusqu'ici pour se rapprocher de l'Europe, elle en est restée séparée par des abîmes. Ces abîmes sont : l'esclavage des paysans, l'absence de publicité, l'anéantissement de l'individualité humaine.

Nous l'avouons : tant qu'en Russie une classe particulière d'hommes sera privée de la liberté, tant que le mystère couvrira les actes du gouvernement, et que le citoyen n'y jouira pas du plein exercice de ses facultés, il ne pourra y avoir aucune entente sérieuse entre elle et l'Europe, et elle restera au ban des nations civilisées. Mais ces vices qui déshonorent la constitution sociale de la Russie ne peuvent-ils donc être déracinés?

[1] En Russie, le service civil est hiérarchiquement divisé en quatorze classes, qui correspondent aux rangs du service militaire, et ces rangs civils sont appelés *tchine*.

Remarquons d'abord qu'ils n'ont rien d'indigène; que c'est le triste fruit de la domination mongole, et qu'ils sont antipathiques au génie et au caractère slaves.

On a souvent, il est vrai, soutenu le contraire; on a prétendu que l'esprit des institutions slaves favorisait cette suppression de l'individu au profit de l'être collectif; que la commune russe, dans son organisation, anéantissait toute individualité en faveur du pouvoir d'un seul, représentant la société communale. C'est une erreur, et l'histoire prouve le contraire. Il est incontestable en effet que l'élection, au moyen du vote universel, était la forme usitée dans le choix du chef de la commune, et que les princes apanagés, même les évêques et les curés des paroisses, étaient choisis et souvent expulsés par le peuple des principautés qui constituaient la fédération russe. Bien plus, les assemblées populaires nommées *vetché* étaient pour ainsi dire en permanence, non-seulement dans les républiques de Nowgorod et de Pskof, mais encore dans d'autres principautés avant l'invasion des Tartares, puisqu'elles étaient susceptibles d'être assemblées en tout temps. D'ailleurs, la commune n'a jamais asservi l'individu. Le Slave a toujours été libre de quitter celle où il résidait pour aller s'établir dans une autre, dont il acceptait les charges et les bénéfices. La publicité même était si peu interdite, que les décisions juridiques et les procédures se passaient à ciel ouvert; que même les décisions gouvernementales se prenaient souvent dans les assemblées populaires, ce qui constituait la publicité de ces temps de barbarie.

Ces antiques et traditionnelles institutions furent brisées; ces nobles instincts du peuple slave furent pervertis par la longue et dépravante domination des Tartares. Les traces du joug de ce peuple sont encore visibles sur la Russie, et c'est à en effacer les dernières empreintes que le nouveau gouvernement doit s'attacher. Rendre au citoyen sa dignité, appeler la lumière sur les actes de l'État et faire disparaître le servage des paysans : voilà la triple tâche qui lui est réservée. Cette suprême conquête sur la barbarie, s'il l'accomplit, vaudra plus de gloire à Alexandre II que pas une de celles dont ont pu se vanter ses prédécesseurs.

I

De toutes les réformes qu'on attend du nouveau règne, l'affranchissement des serfs est à la fois la plus importante et la plus difficile, la plus pressée et la plus dangereuse, celle dont on parle depuis le plus de temps et pour laquelle on est peut-être le moins prêt. Le servage en Russie est d'institution moderne. Pendant le moyen âge, quand l'Europe était dans le travail de son développement, la Russie

jouissait des franchises les plus larges relativement à la liberté des cultivateurs et des tenanciers, lesquels étaient maîtres de passer d'une principauté dans une autre, d'un propriétaire territorial à son voisin selon les avantages qu'ils en retiraient. Toutefois l'asservissement individuel ou plutôt l'esclavage y était connu même avant le neuvième siècle, époque à laquelle cette partie de l'Europe commence à paraître dans l'histoire par suite de la présence des Normands (Warègues), qui s'y intronisèrent. Il faut donc distinguer l'esclavage du servage en Russie, choses que, jusqu'ici, l'Europe a toujours confondues.

Tout ce qui précède l'époque de la domination normande est couvert, en Russie, d'un voile à peine soulevé jusqu'ici. On peut seulement affirmer que le pays était alors constitué en petites communes, groupées ensemble et formant des peuplades de noms différents. Ces peuplades, souvent en guerre entre elles, usaient de leurs prisonniers selon le droit naturel, c'est-à-dire que le vainqueur asservissait le vaincu, et que tout prisonnier de guerre devenait de droit l'esclave de celui qui l'avait pris. Ces guerres intestines furent le prétexte de l'invasion des Normands appelés, selon les uns, par les partis en lutte pour les gouverner et les dominer, dominateurs selon les autres par droit de conquête. Quoi qu'il en soit, il est certain que depuis cette époque (864 à 900) l'asservissement partiel ou l'esclavage prend un développement plus considérable; et déjà nous lisons dans le code russe de Jaroslaf, vers 1070, que l'esclavage se légalisait : 1° par achat, lorsqu'un homme se vendait volontairement à un autre, soit pour un temps, soit sa vie durant; 2° par mariage lorsqu'une personne libre épousait un esclave (cholop); 3° par domesticité, quand un homme libre se mettait en service chez un autre, à moins de conditions expresses et contraires. Mais il était d'usage, aussi bien en faveur des prisonniers de guerre que des serfs par engagement contracté, de libérer ces personnes au plus tard à la mort du possesseur, ce qui ne manquait jamais de s'accomplir.

Ainsi la servitude personnelle ou l'esclavage, par droit de conquête, est indigène en Russie; mais son application aux nationaux, soit par contrat, mariage ou servitude quelconque, en un mot l'atteinte à l'individualité dans la nation, est une importation normande, inconnue dans le pays avant la seconde moitié du neuvième siècle.

Il en est autrement du servage : cette institution date de 1592 ou 1593, et voici en quelques mots son origine historique.

Comme nous l'avons dit plus haut, les cultivateurs et tenanciers des terres allodiales pouvaient quitter ces terres à toute époque. Les différents contrats et baux qui nous ont été conservés dans les actes historiques, judiciaires et archéologiques publiés en Russie, ainsi que les documents reproduits dans la belle collection des *Actes de l'État*

par la munificence éclairée du comte Roumantzoff, prouvent que les possesseurs de terres, les princes apanagés eux-mêmes, étaient forcés de concéder des priviléges assez considérables pour attirer les tenanciers sur les leurs, au détriment des voisins moins généreux ou moins heureux. De cette façon les émigrations devinrent fréquentes, surtout vers le quatorzième et le quinzième siècles, lors de la décroissance du pouvoir mongol et le développement de celui des princes de Moscou, qui centralisaient déjà par ruse, habileté et souvent par d'injustes cruautés leur autorité aux dépens des princes apanagés. Les tenanciers recevaient, outre les terres, habitations et dépendances de ferme, une allocation en argent à titre de prêt pour un premier établissement, ainsi qu'une remise des redevances pour une ou plusieurs années. Plus tard, à l'époque de la réunion de l'Ukraine à la Pologne, et de la formation des pulks[1] cosaques sur les cataractes du Dniéper ainsi que sur le Don, ces migrations devinrent fréquentes au point de rendre désertes certaines contrées du Nord, dont les champs laissés en friches, faute de cultivateurs, présentaient, disent les chroniqueurs, *la sauvage nudité d'un pays inhabité*. Les petits propriétaires peu aisés en devinrent les victimes principales, et voici pourquoi : Les grands-ducs de Moscou, dépourvus de troupes et d'argent pour les solder, obligeaient forcément tout suzerain de terres allodiales, princes médiatisés, boyards aussi bien que ces petits propriétaires appelés *enfants de boyards* (boyarskie diéti), à entretenir et fournir à l'État un certain nombre de soldats armés et équipés tant à pied qu'à cheval. Or la désertion des paysans qui trouvaient des avantages plus considérables sur les terres des riches rendait cet impôt en personnes impossible à acquitter à ceux qui ne l'étaient pas et de plus les ruinait finalement, en laissant leurs terres improductives faute de bras. Tel fut le motif principal qui fit songer à remédier à l'état de choses existant, aussi bien en faveur du gouvernement que du petit propriétaire, qui tous les deux y étaient également intéressés. L'occasion s'en présenta bientôt.

Un homme de génie, issu de sang mongol, d'un caractère rusé et astucieux jusqu'à la bassesse, sut si bien s'insinuer dans la faveur du tyran Jean IV, dit le *Terrible*, qu'il parvint à faire épouser sa sœur par l'héritier présomptif de la couronne. Accroupi aux pieds du trône, Boris Godounoff osa porter ses regards au delà des marches. A la mort du tyran, le règne de l'idiot Théodore lui ouvrit la voie qui devait lui permettre de les gravir. Un seul obstacle l'en séparait encore dans la personne d'un faible enfant, frère du tzar; mais son omnipotente in-

[1] Pulk est synonyme de régiment, présentement; autrefois, et surtout en Ukraine, ce mot désignait une colonie militaire.

fluence et le titre de régent de l'empire, dont il avait su se faire décorer par son beau-frère, lui donnèrent les moyens de reléguer l'innocent Dmitry dans une petite ville éloignée où le poignard d'un sicaire armé par son or mit bientôt fin à sa vie.

Cependant Théodore, sans enfants, devait, à sa mort qui semblait proche, léguer sa succession à sa femme, sœur de Boris, qui devenaît à son tour son héritier pour ainsi dire légitime. Mais l'élévation d'un intrus étranger au trône des tzars, en présence surtout des nombreux princes médiatisés, descendants en ligne directe de Rurick, fondateur de la dynastie Warègue, devait rencontrer des difficultés qui semblaient insurmontables. Godounoff prévit qu'il lui faudrait une espèce de sanction nationale pour l'aider à gravir les marches glissantes d'un trône ensanglanté, et que les petits propriétaires en immense majorité sur les grands seraient maîtres de son ambitieuse destinée. Il persuada donc à son beau-frère d'enlever la liberté individuelle aux paysans, et, pour calmer le mécontentement de ceux-ci, de diminuer celle des propriétaires en les rendant personnellement responsables des contingents qu'ils devaient fournir à l'armée et en les obligeant d'y paraître en personne à leur tête.

On commença d'abord par fixer des époques de changements de propriétaire ou d'émigration, hors desquelles il fut interdit aux paysans de rompre leurs baux; plus tard ces époques furent réduites à une seule, le jour de la Saint-Georges, qui, dans l'église grecque, se célèbre en automne. Finalement, en 1592 ou 1593, fut prononcée la prohibition absolue pour les paysans de quitter le seigneur sur les terres duquel ils étaient établis.

En retour de l'asservissement des paysans à leurs domaines, les seigneurs durent s'obliger à servir personnellement l'État toute leur vie. Ce double asservissement de la population agricole aux propriétaires du sol et de ceux-ci au souverain éprouva encore plusieurs modifications dans les années qui suivirent. Ce ne fut qu'en 1607 que cette révolution devint définitive, en attendant les aggravations que devait y ajouter Pierre Ier.

Voilà, en peu de mots, l'histoire de l'asservissement des cultivateurs au sol et des propriétaires à la couronne. Ces derniers ne signèrent plus dès lors leurs lettres au tzar qu'en cette sorte : *L'esclave un tel* (*rab*, esclave, ou même *kholop*, valet)[1]; l'individualité disparaissait complétement au profit du pouvoir seul et indivisible se résumant dans le tzar. Ainsi donc toucher à un tel état de choses, c'est toucher dans le vif d'une institution qui, bien qu'étrangère à l'esprit slave, n'en a

[1] Cette basse formule n'a disparu que depuis la hiérarchie du tchine, établie par Pierre Ier.

pas moins acquis depuis trois siècles une déplorable naturalisation. Le motif invoqué fut, comme nous l'avons dit, le peu de stabilité dans les habitudes et le caractère russe toujours animé de penchants nomades. Mais, ces penchants ayant disparu par l'effet d'une stabilité forcée de trois siècles, on peut en conclure que la mesure de l'émancipation ne peut, sous ce rapport du moins, présenter de péril à l'époque où nous vivons, et il semble bien que telle est en effet l'opinion qui prévaut en Russie, tant du côté de l'autorité que de l'immense majorité de la jeunesse.

Examinons maintenant si la stabilité forcée de trois siècles, qui doit avoir modifié les habitudes nomades de la population, est le seul obstacle à une mesure subite d'émancipation dont le résultat serait la liberté de plus de vingt-deux millions de Russes habitués à un régime de surveillance qui en a fait jusqu'ici de véritables mineurs politiques.

Et d'abord étudions la question dans ses rapports avec la position des seigneurs et au point de vue des engagements qu'ils contractèrent à l'époque où les paysans furent attachés à leurs terres. Il est évident que leur émancipation, vis-à-vis de l'État, a été opérée dès que des armées organisées et payées ont succédé à ces cohortes indisciplinées, mal vêtues et mal armées, que les propriétaires levaient et menaient au combat sous leur commandement personnel. Mais il reste encore de nos jours une responsabilité du propriétaire vis-à-vis de l'État, dans l'obligation de fournir un certain nombre de recrues avec un premier équipement complet moins les armes. En outre, par sa position de seigneur suzerain, il est responsable de la police de ses domaines, de l'exact acquittement des impositions et contributions; si, à ce titre, il a des obligations, il a aussi des droits. Or ces droits, doit-il les abandonner sans compensation de la part de l'État?

A cette question, nous répondrons brièvement, mais nettement : Oui, l'État doit une compensation aux propriétaires que l'affranchissement va priver des bénéfices d'une législation injuste ou abusive sans doute, mais consacrée par des siècles de durée.

Mais cette compensation devrait être arrêtée de concert entre le gouvernement et le corps des propriétaires, Ainsi, pour le moment, la couronne devrait se borner, selon moi, à déclarer, par un manifeste à la nation, que, la mesure de l'émancipation atteignant surtout les intérêts de la noblesse héréditaire, seul possesseur légal du sol habité, il entre dans ses vues de ne rien faire sans son assistance et son concours. Par là d'abord on rentrerait dans l'esprit de notre vieille législation. La formule employée par les souverains russes avant Pierre Ier n'était-elle pas celle-ci : *Le czar a commandé, les boyards ont consenti?* J'ajouterai qu'une pareille démarche, de la part de la couronne, serait une mesure de justice et de prudence; en procla-

mant l'unité de ses vues avec la noblesse sur cette grande question, elle ferait cesser les bruits contraires répandus par la malveillance, et qui représentent la noblesse comme ennemie des paysans et animée envers eux d'un autre esprit que celui du souverain. Donc plus de ces demi-mystères, qui ne sont propres qu'à donner naissance aux incertitudes et aux rumeurs, déclaration franche et nette de ses projets et de ses intentions de s'entendre, pour leur exécution, avec les intéressés; mesures préparatoires et promptes qui fassent cesser les doutes, calment les impatiences, prouvent à tous qu'on cherche à s'entendre. Voilà ce qu'on est en droit de demander au gouvernement[1]. Par là il calmera les agitations, préviendra les troubles et évitera au pays le malheur des révoltes.

Quant au mode à suivre dans la réalisation de cette grande mesure de l'émancipation, il est bien évident qu'il ne saurait être le même dans toutes les parties d'un aussi vaste empire que celui de la Russie. Il faudrait donc commencer par instituer dans chaque province une commission, composée de propriétaires élus et présidés par un fonctionnaire du gouvernement, auxquels on adjoindrait quelques députés élus par les paysans. Ces commissions élaboreraient des projets de libération, en réglant les rapports des communes libérées vis-à-vis des propriétaires territoriaux, l'étendue des terres à concéder, leur évaluation, ainsi que le prix de la main-d'œuvre et des divers travaux, au moins pour un certain nombre d'années.

Mais ici se présente une question capitale : Doit-on libérer les paysans avec ou sans terres arables; doit-on leur accorder, à titre de propriété, une portion du domaine qu'ils ont cultivé jusqu'ici en qualité de serfs, ou leur laisser seulement leurs habitations et le jardin potager qui s'y trouve ordinairement contigu?

Nous n'hésiterons pas à répondre, malgré les clameurs que nous allons soulever en Russie : non, les paysans ne peuvent être libérés sans les terres arables qu'ils possèdent déjà[2]; et cela par une raison toute simple, c'est que ce n'est pas l'individu que l'on libère, mais la

[1] Au moment de mettre sous presse, on annonce quelques mesures de ce genre.

[2] Nous n'entendons cependant pas imposer notre conviction personnelle, et surtout créer un obstacle à la situation, si, comme il est présumable, la majorité des propriétaires russes se trouvent opposés à la concession des terres arables. Il suffirait même, pour le présent, de libérer simplement la commune avec le sol qu'occupe le village, c'est-à-dire les potagers, et une petite étendue de terre, qu'on appelle en Russie *vigon*, pour y faire paître les animaux domestiques des habitants, et qui se trouve indiqué sur tous les plans de propriété comme faisant partie de la localité. On réserverait de concéder les terres arables quand la commune aurait acquis la somme nécessaire pour les payer. Jusque-là les habitants loueraient les terres qu'ils cultivent et rembourseraient, soit en argent, soit en travail, selon l'accord qu'ils feraient avec le propriétaire et les conditions posées par les commissions.

commune, la commune qui est la pierre angulaire de tout l'édifice russe. Agir autrement, ce serait méconnaître l'histoire et le développement historique de la nation. Ce serait créer le prolétariat, dont la Russie est heureusement exempte et dont la commune la sauvera toujours. Quelques mots suffiront pour nous faire comprendre.

La Commune fut le berceau de la société russe et de toutes les peuplades slaves. Si, dans le principe, ses institutions eurent les formes patriarcales de l'Orient, elles ne tardèrent pas à revêtir, dans la suite, celles des républiques de la Grèce dont la base était l'élection, sauf toutefois chez ceux des Slaves dont le développement historique fut dominé par l'élément germano-romain. Cette évolution naturelle des institutions slaves vers la forme grecque fut arrêtée dans le nord par l'invasion tartare; mais, au midi et à l'ouest, elle atteignit ses dernières limites. L'Ukraine en fut la plus haute expression, jusqu'à son absorption par la Russie. Malgré toutes les atteintes portées par le gouvernement russe à la liberté et au développement de la commune, jusqu'ici encore les institutions municipales de cet empire sont basées sur le vote universel. Tout individu de l'ordre des paysans est de droit membre d'une commune, électeur et éligible à tous les emplois, et a droit à une portion de la terre de cette commune. Le vagabondage est puni par une amende imposée à la commune dont il fait partie. Ainsi le prolétariat devient impossible, et le paupérisme a ses limites dans l'obligation imposée à la commune de fournir à l'alimentation de chacun de ses membres par la distribution d'une portion de ses terres. Cela n'empêche pas les cultivateurs aisés de devenir personnellement propriétaires territoriaux, tout en continuant, tant qu'ils en font partie, à avoir droit à la portion communale.

Ce que nous venons de dire suffit pour l'intelligence des lecteurs étrangers aux institutions russes; un plus grand développement nous entraînerait trop loin de notre sujet. La question dont nous nous occupons est celle de la libération avec ou sans terres, et, dans notre opinion, le doute sur ce point n'est pas admissible. Mais, en revanche, que doit-on faire pour compenser les pertes du propriétaire qui a un droit incontestable à ses terres, puisque, à l'époque de l'institution du servage, les paysans asservis avaient quitté celles de leurs communes pour s'établir sur celles des propriétaires. Ici encore, la réponse est toute faite; selon moi le propriétaire doit être indemnisé de ses pertes, et indemnisé *par la commune*. Mais, me dira-t-on, quelle garantie le propriétaire a-t-il de la solvabilité des paysans? Notre réponse sera facile : s'il y a un doute sur la solvabilité communale, c'est que jusqu'ici le gouvernement aussi bien que les particuliers, et je n'en exclus pas les domaines de l'apanage impérial,

n'ont jamais eu affaire à la commune, mais à l'individu, et c'est pourquoi les arriérés sont devenus possibles. Il en est autrement pour la commune, composée des riches aussi bien que des pauvres; si elle s'engage, il n'y a aucun doute sur sa solvabilité : les propriétaires qui ont été assez sages pour essayer de ce moyen avec équité et fermeté pourraient l'affirmer.

On pourrait objecter l'injustice d'un pareil procédé qui ferait répondre le riche pour le pauvre; mais nous répliquerons que, si le consentement volontaire de la commune est acquis, et il le sera toutes les fois qu'on lui fera des conditions raisonnables, toute injustice cessera. Les riches en effet sauront s'indemniser des surcroîts de leurs charges, soit par une plus grande portion de terre à prendre dans le domaine communal, soit par tout autre moyen discuté par le conseil de la commune; c'est aujourd'hui un système de compensation journellement employé. D'ailleurs, une population asservie depuis des siècles doit nécessairement passer par une espèce de tutelle avant d'acquérir son entière indépendance. La tutelle serait exercée ici sur les paysans peu sûrs par leurs pairs plus honnêtes et plus laborieux. N'est-ce pas ce qui arrive à l'heure qu'il est? En effet, plus d'un propriétaire, en consentant à la participation des travailleurs de son village dans des entreprises ou des travaux étrangers, confie les moins sûrs à ceux dont il a éprouvé l'exactitude et qui répondent de leurs confrères.

C'est ce défaut de confiance dans la commune, et, par suite, la création d'une vaste administration bureaucratique, si antipathique à l'esprit slave, qui fut l'erreur principale de l'éminent homme d'Etat qui fonda chez nous le Ministère des domaines. Doué d'un esprit supérieur autant que noble et élevé, il voulait le bien et y consacra les plus belles années de sa vie; mais le système qu'il imagina rendit tous ses efforts infructueux. Si la crainte des abus que les riches peuvent exercer sur les pauvres alarmait sa conscience, il aurait mieux fait, au lieu de créer l'odieux corps des surveillants qui lui doit sa naissance, de restaurer ces vieilles justices de paix si populaires et si nationales en Russie, connues dès son berceau sous le nom de tribunaux d'arbitrage (tréteiskoï soude), où était portée la cause de l'opprimé contre l'oppresseur.

Nous arrivons maintenant au point culminant de la difficulté, en face du mode d'émancipation à proposer. Tout en répétant que l'uniformité ne serait pas admissible dans un pays si vaste, si différent de situation, de coutumes, même de nationalité; cependant il y a certaines données générales qui peuvent offrir des garanties réelles de succès et que nous voulons exposer.

Toute la Russie d'Europe, depuis le Niémen jusqu'à l'Oural, a subi

le servage ; il n'y a que le pays d'au delà de ces monts, la Sibérie si mal famée en Occident et la Géorgie, qui n'en ont jamais été souillées, bien qu'il soit vrai de dire que la dignité humaine n'y jouit pas néanmoins de bien profonds égards. Néanmoins la date du servage est diverse selon les divers pays qui composent actuellement cet empire, et, tandis que dans le nord et l'est il naît à la fin du seizième siècle, à l'ouest et au sud-ouest il compte à peine un siècle d'existence. L'Ukraine a longtemps lutté contre la noblesse polonaise dans ses tentatives de vasselage, et ce fut même un des motifs qui l'entraînèrent à s'affranchir complétement de la tutelle onéreuse de la Pologne. Aussi, depuis cet affranchissement, les paysans y jouirent de l'antique indépendance des tenanciers russes d'autrefois, jusqu'à l'époque où Catherine II les asservit pour complaire à d'avides favoris qui se partagèrent la contrée. On peut donc présumer que là où le servage est d'institution très-moderne et où l'établissement n'a pas eu pour motif l'instabilité de la population, mais le parti pris de la mettre au niveau d'abaissement qui pesait sur le reste de la nation, l'affranchissement sera d'autant plus aisé que l'habitude de la servitude date de moins loin. En effet, en Ukraine et en Lithuanie, les épouvantables vengeances exercées sur les propriétaires par les serfs sont infiniment plus rares que dans la Russie proprement dite. La paresse y est grande, mais il y a plus de conscience dans l'acquittement des redevances et des impôts. Les idées des paysans sur la possession des terres seigneuriales par la commune sont même toutes différentes de celles des paysans russes. Aussi un affranchissement sans terres arables, mais avec l'habitation et le potager qui équivalent néanmoins ensemble à deux hectares à peu près par feu, ne rencontrerait pas les mêmes inconvénients que dans le Nord, parce qu'ici la commune rurale a une signification moins sociale que politique. Les villages constitueraient de petites bourgades dont les habitants seraient les fermiers des terres environnantes.

En Russie, il en est autrement ; il faut d'abord y distinguer deux grandes catégories du pays :

1° Les contrées à terres abondantes comparativement à la population dont elles constituent l'unique ressource d'alimentation : ici l'abondance rendrait possible et même nécessaire un plus grand abandon de terres en faveur du cultivateur, et, par conséquent, la main d'œuvre y deviendrait plus chère par la pénurie des travailleurs, qui auraient en partage plus de terres communales à cultiver ; 2° les contrées où, par contre, l'agglomération de la population est assez dense comparativement à l'étendue du sol, ou plutôt où la mauvaise qualité de ce sol rend impossible la culture d'une grande partie des terres : ici la main-d'œuvre sera moins chère, parce que le travailleur

ayant peu de terre communale sera libre de disposer de son temps et qu'il y aura concurrence.

Or, en Russie, il existe deux modes d'exploitation : la *corvée,* qui se paye en travail; et la *redevance,* qui se paye ordinairement en argent. La première est usitée dans les contrées à terres riches et abondantes où le produit compense le travail avec usure. Elle consiste à fournir au propriétaire trois journées par semaine en compensation des terres qu'il concède aux paysans. Nous venons de remarquer combien la main-d'œuvre a de chances d'y renchérir, jusqu'à rendre même une exploitation impossible à la suite de l'affranchissement. Quant au mode de la redevance, il est usité dans les pays à peu de terres ou à terres mauvaises, improductives, dans les régions des forêts et des marais, au nord-est de la Russie. Dans ces contrées la main-d'œuvre étant à bon marché, les travailleurs se portent tous les ans vers les ports de mer et autres centres de commerce et d'industrie pour occuper leurs bras oisifs. Ils font souvent des bénéfices considérables qui servent à payer leurs redevances et impôts et vivent avec beaucoup plus d'aisance que les populations purement agricoles. Les plus malheureux sont ceux qui sont employés par leurs propriétaires dans des fabriques qu'ils exploitent eux-mêmes et dont la corvée sert de mode d'exploitation. L'ouvrier étant aux gages de son propriétaire se trouve à la merci de sa générosité et n'est plus stimulé par le gain parfaitement légal qu'un travail zélé lui procure. D'un autre côté, n'ayant pas les ressources de la terre pour alimenter sa famille, il tombe bientôt dans un état de découragement que n'entretient que trop le fermier des eaux-de-vie dont il boit au cabaret le liquide frelaté et malsain.

Il suit de ce que nous venons de dire que l'émancipation pourrait s'effectuer plus facilement dans les propriétés à redevance et que ce serait même le meilleur moyen pour garantir l'homme contre une exploitation injuste et criminelle. Mais, dans les contrées à terres abondantes où la corvée est le seul mode d'exploitation, l'acte de libération risquerait de priver les propriétaires des bras indispensables à la culture de leurs terres et partant causerait leur ruine inévitable ; c'est donc là le point le plus vulnérable de cette mesure néanmoins juste et indispensable.

Plusieurs projets ont été proposés : la plupart reposent sur le système de rachat des terres seigneuriales en faveur des communes. Nous allons examiner jusqu'à quel point ce système est admissible.

Le rachat suppose aux propriétaires le droit sur ses terres (et ce droit nous paraît incontestable); or ce rachat ne peut être effectué que par le gouvernement ou la commune. C'est sur cela principalement qu'il importe de s'entendre.

Le rachat par l'État est non-seulement impossible, parce que l'État

ne possède pas le capital nécessaire, mais il serait encore profondément injuste, puisque l'impôt qu'il faudrait établir pour réaliser ce capital pèserait spécialement sur les classes agricoles qu'il s'agirait de garantir contre le prolétariat. Il n'y a donc pas, je pense, à en parler.

Le rachat par la commune est le seul légal et c'est aussi le seul dont nous aurons à nous occuper. Mais comment concilier les craintes naturelles des propriétaires sur le remboursement de la valeur de leurs terres par les communes et les appréhensions bien plus fondées de manquer de travailleurs avec la nécessité de conserver aux communes les terres arables nécessaires pour prévenir le prolétariat et mettre une digue au paupérisme qui envahit l'Occident? C'est ici surtout que les méditations du législateur doivent être animées d'un esprit de stricte justice pour ne léser les intérêts d'aucune des parties et arriver cependant à un accomplissement prochain de l'émancipation sans détruire, s'il se peut, les relations patriarcales qui existent en général aujourd'hui entre les paysans et les propriétaires.

S'il ne s'agissait que de l'émancipation sans terres, elle pourrait se faire immédiatement sans nuire à aucun des intérêts qui sont en présence. Déjà plusieurs propriétaires ont émancipé un nombre considérable de leurs serfs qui n'en sont pas moins restés à titre de fermiers sur leurs terres, tout en s'inscrivant sur les registres d'une des communes des domaines de la couronne. D'autres ont proposé un moyen encore plus simple et plus juste à notre avis. Le voici : la plupart des propriétés seigneuriales étant hypothéquées dans un des établissements de crédit de l'Empire, on a proposé de lever l'hypothèque sur la portion des terres que les propriétaires se seraient reservées et de ne tenir pour engagées que celles qu'ils auraient concédées à la commune. Ces terres seraient ainsi la garantie de la dette dont les intérêts et l'amortissement seraient acquittés par annuités. Mais d'abord, toutes les propriétés n'étant pas engagées, quel serait le mode de libération de celles qui sont restées libres? Certaines autres le sont depuis un temps plus ou moins long. Enfin, dans les propriétés à *redevances*, toutes les terres étant concédées à la commune, excepté les forêts, il n'y aurait donc pas de levée d'hypothèque et par conséquent les propriétaires se trouveraient dessaisis de tout leur avoir pour la valeur presque nulle qu'ils ont retirée de l'établissement de crédit. Il faudrait donc un engagement pour les terres non engagées et un réengagement général et à d'autres conditions pour les autres, afin d'égaliser leur position vis-à-vis des établissements de crédit, ce qui serait impossible, par la raison toute simple que le capital de tous ces établissements réuni ne suffirait pas pour cette opération.

La création d'une banque nationale munie d'une charte qui la garantirait contre toute mesure arbitraire du gouvernement, avec des

priviléges très-étendus, et qui se chargerait d'une telle opération, pourrait bien lever la difficulté. Mais ici encore la mesure serait incomplète ; car, en libérant subitement les paysans, même avec une appréciation réelle et juste des terrains qui leur seraient concédés, cette banque ne lèverait pas la difficulté qui se présente dans les contrées à terres abondantes, où l'ouvrier manquerait à la culture des terres seigneuriales.

Un seul moyen offre à notre avis des garanties réelles et durables. Ce serait une sorte de transaction entre une libération sans condition et l'état actuel, laquelle consisterait à continuer, pour un temps donné, l'influence patriarcale du propriétaire, tout en proclamant la libération qu'on soumettrait à un ensemble de conditions dont nous allons ici donner l'aperçu.

D'abord on devrait commencer par déclarer libres tous ceux qui ne sont pas attachés à la glèbe, c'est-à-dire la domesticité. Et, afin de ne pas jeter sur le pavé une masse assez considérable de personnes âgées incapables de travail et que certains propriétaires s'empresseraient peut-être de mettre à la porte, il faudrait créer des asiles pour la vieillesse dans tous les chefs-lieux de province, soit au moyen de souscriptions ou de donations particulières, soit avec les mesures et l'assistance du gouvernement.

On instituerait en même temps les commissions dont nous avons parlé plus haut, dans chaque province, en déclarant que, dans un temps limité, toutes les communes devraient être affranchies. Ces commissions auraient la faculté d'évaluer et de définir la quantité de terres que chaque propriétaire serait tenu de concéder aux commissions par la voie de rachat, lequel s'opérerait au moyen d'annuités placées dans un établissement de crédit et garanties contre tout emploi arbitraire. Les annuités, calculées avec les intérêts, constitueraient, dans un temps plus ou moins long, selon les ressources des communes, le capital auquel aurait été estimé le terrain concédé. Au lieu de cela, on pourrait créer des fonds publics consolidés, susceptibles d'être cotés à la Bourse et garantis par le gouvernement, et dont l'annuité servirait l'intérêt et l'amortissement. L'engagement formel et la garantie de la commune, dans un exact acquittement de l'annuité, serait la condition *sine qua non* de sa libération. Le cas des infidélités devrait être réprimé par toute la sévérité de la loi, et les communes infidèles à leur engagement, non-seulement rendues de nouveau à leur propriétaire, mais forcées de renoncer aux sommes déjà acquittées envers lui.

Jusqu'à l'acquittement complet de la dette, les communes libérées continueraient à payer au propriétaire une redevance fixée par les commissions des provinces ; dans les propriétés à corvée, elles fourniraient des travailleurs proportionnellement à la redevance reconnue et sanc-

tionnée. Les commissions fixeraient également les prix de main-d'œuvre, tant pour les travaux agricoles que pour les travaux de fabrique, dans les terres où il en existe. Ces mesures, simples dans leur application, auraient l'avantage de ne pas trop brusquer un changement aussi grave; les paysans et les propriétaires eux-mêmes s'en accommoderaient petit à petit, et un jour les communes se trouveraient affranchies de toute servitude, et les propriétaires remboursés des sacrifices en terre qu'ils auraient faits.

Nous ne voulons pas soutenir pourtant que les sacrifices de ceux-ci ne seraient qu'illusoires; certes, beaucoup d'entre eux se trouveraient réduits dans leurs prétentions souvent vexatoires et illégales relativement aux redevances et aux corvées, par une appréciation plus juste de celles-ci et de la main-d'œuvre par les commissions. Ici, il y aura sacrifice réel et instantané; mais encore le gouvernement aurait-il un moyen juste et moral de les en compenser. Il n'aurait qu'à supprimer la ferme des eaux-de-vie qu'il livre à quelques individus sans conscience dont l'intérêt est de vicier une boisson indispensable au peuple, en la réduisant à force d'eau et d'ingrédients nuisibles à la santé, à un mélange pernicieux, nauséabond et privé en grande partie de la partie alcoolique nécessaire pour entretenir les forces de l'homme du Nord. On calcule que, depuis 1815, la quantité des grains convertis en eau-de-vie n'a pas sensiblement augmenté, tandis que la population s'est accrue au moins d'un grand tiers. En faisant la part des améliorations importantes dans la fabrication de cette liqueur et les résultats obtenus par les procédés nouveaux de distillation, on est encore bien loin d'arriver au chiffre de *vedros*[1] d'eau-de-vie qui se débite maintenant comparativement à 1815. Le reste doit être mis sur le compte de l'eau, dont les deux tiers remplacent la liqueur. En imposant fortement la fabrication et en autorisant la vente des eaux-de-vie sans aucune entrave dans toutes les provinces russes de l'empire, à l'instar de ce qui existe dans celles de la Baltique et de l'Ouest, le gouvernement ouvrirait une branche de revenus considérable aux propriétaires dont l'intérêt serait d'en débiter sans aucune falsification, et de convertir le plus de grains en liqueur. Quelque élevé que soit le chiffre de l'accise, il serait toujours plus avantageux au peuple, qui trouverait dans une moindre quantité un équivalent infiniment plus sain et de meilleur goût que la mauvaise composition à laquelle il est réduit maintenant à un prix fabuleux. D'ailleurs, la surveillance contre les falsifications serait exercée aussi bien par les propriétaires eux-mêmes que par le gouvernement, et elle devrait être punie très-sévèrement.

Il n'entre pas dans nos intentions de développer ici toutes les me-

[1] Dix litres à peu près.

sures secondaires qui doivent accompagner l'acte d'émancipation et qui seraient en grande partie confiées à la rédaction de la commission. Nous dirons seulement qu'en laissant aux propriétaires le soin de prélever sur les communes de leurs domaines les annuités, sauf le recours exceptionnel aux autorités en cas de mauvais vouloir, le gouvernement userait de sagesse; car moins elles seront en contact avec les autorités, plus elles retireront d'avantage pécuniaire. En général les affaires de la commune ne devraient être confiées qu'à l'autorité communale, élue par la commune; elle seule doit être chargée d'évaluer la quote-part de chaque membre dans l'impôt, l'annuité, la redevance, comme cela se pratique même jusqu'ici par les propriétaires humains et justes. Je n'excepte pas de cette mesure les communes des domaines de la couronne dont on devrait simplifier l'administration. Les domaines de l'apanage rentrent dans la catégorie des domaines partiliers, et, bien que l'administration semble y être beaucoup plus éclairée qu'ailleurs, cependant ici encore la libre organisation communale a été vivement méconnue, et partout on semble vouloir préférer à l'administration de la commune par elle-même l'esprit de la bureaucratie. Nous ne voulons pas parler des *articles de fermage* (obrotchnia statii), tels que moulins, prés, terres vagues, cours d'eau, etc., qui font partie de la commune, mais qui n'en sont que le revenu accessoire. Ces divers revenus doivent dépendre des administrations centrales qui en disposent par leurs agents; mais tout ce qui tient à la commune elle-même, à ses franchises, à l'impôt, la distribution des terres, en un mot l'affaire de famille de la commune, doit lui être livré sans contrôle. L'impôt doit être encaissé sur quittance par l'agent fiscal, mais il doit être prélevé par le maire élu de la commune; l'État ne peut avoir de prise que là où il y a infraction, telle que le non-acquittement de l'impôt, avec les délits et crimes prévus par la loi.

On nous objectera peut-être qu'en admettant l'intervention du propriétaire entre l'État et la commune dans la perception de l'annuité nous sommes en contradiction avec ce que nous venons d'avancer concernant l'autorité communale. Mais ici nous supposons cette intervention nécessaire, uniquement pour garantir la commune du contact de l'employé de la couronne, dont jusqu'ici la moralité n'est pas à l'abri de la concussion. D'ailleurs, les rapports, pour ainsi dire journaliers, qu'on ne saurait empêcher entre le bon propriétaire et les paysans de la commune affranchie constitueront justement cette intervention patriarcale dont je veux parler et qui a été la base de l'édifice social consacré par tant de siècles, tandis que la liberté octroyée aux paysans les mettra à couvert de toute atteinte à la légalité. Elle pourrait même devenir une garantie de plus pour l'exact acquittement tant des annuités, redevances, que des impôts de la couronne, en ce que les terres des

propriétaires répondraient pour les sommes qu'ils auraient perçues et dont ils seraient responsables vis-à-vis du fisc. Il n'y aurait à craindre que les démêlés inévitables qui surgiraient entre les membres des diverses communes et les propriétaires concernant les infractions à la propriété, soit par négligence ou même par mauvaise foi, surtout dans les premières années qui suivraient la libération ; mais l'établissement des tribunaux d'arbitrage, dont nous avons parlé plus haut, dans chaque canton (stane) suffira pour lever toute difficulté à cet égard [1].

L'arbitrage, comme mesure de conciliation sans appel, remonte, en Russie, aux premiers temps de son histoire. S'il n'est pas constaté par des documents historiques irréfragables de son existence légale, du moins il y a de fortes présomptions qui nous font pencher pour l'affirmative et que nos recherches postérieures pourront vraisemblablement confirmer. Le droit justicier, depuis la venue des Normands-Warègues, étant devenu la conquête des princes apanagés, qui s'en firent une source de revenus livrée en ferme ou donnée en reconnaissance (*Kormlenie*) à quelque serviteur fidèle ou compagnon d'armes, il est permis de supposer que l'arbitrage, dont on retrouve les traces même avant le neuvième siècle, a conservé toute la faveur populaire, bien que les princes dussent mettre tous leurs soins à la remplacer par les arrêts rançonnés que rendaient leurs lieutenants. C'est aussi ce qui peut expliquer l'absence de tout document historique jusqu'au quinzième siècle, qui témoigne d'une procédure légale tenue devant un tribunal d'arbitrage. Du reste, nous constaterons, à l'appui de notre opinion, l'appel des princes eux-mêmes au jugement d'un tiers arbitre dans leurs fréquents démêlés ; appel fort souvent évoqué et qui repose évidemment sur la coutume du pays et la popularité de cette espèce de décision juridique. Maintenant encore la plupart des contestations entre les pays sont vidées devant un ou deux arbitres au choix des parties en litige.

Mais, pour entourer la sentence du juge arbitre de l'auréole d'autorité dont elle a besoin pour terminer efficacement les litiges probables entre propriétaires et paysans, il faut d'abord assurer la considération

[1] Nous avons entendu objecter encore la difficulté de trouver le nombre voulu de propriétaires éclairés et désintéressés, pour constituer les commissions de province. En admettant un membre par district, le scepticisme le plus outré devra convenir qu'il est difficile d'admettre que tout un district de la Russie européenne ne contienne pas un seul membre de la noblesse muni de l'intelligence et du caractère nécessaire pour traiter en conscience une question dont dépend la sécurité de l'avenir et la prospérité du pays. Mais, en accordant même au scepticisme une injure aussi gratuite à la noblesse russe, le gouvernement pourrait encore y suppléer par une nomination directe, faite parmi les personnes qui présenteraient les garanties voulues.

du juge par l'élection. Les électeurs doivent être les habitants des communes du canton, et l'élu un des propriétaires. En outre on devrait le revêtir d'une autorité sans contrôle sur l'administration de la police cantonnale en lui soumettant les agents de celle-ci pour l'exécution de ses arrêts tant judiciaires qu'administratifs. En un mot, il devrait jouir des droits du *sherif of county;* mais ces fonctions ne devraient être rétribuées ni par les communes ni par l'État; il faudrait que sa fonction fût assez indépendante pour rehausser sa charge dans l'opinion et ne la rendre accessible qu'aux propriétaires aisés, dont en général l'éducation est supérieure à celle des petits propriétaires.

La procédure du tribunal d'arbitrage serait orale et publique; les décisions seules devraient être consignées, par un clerc à gages, dans un registre qui servirait de document juridique. Chacune des parties fournirait ses témoins à ses frais et aurait droit à l'assistance d'un interprète assermenté. Le jugement rendu devrait être sans appel; cependant, dans un cas d'une protestation faite séance tenante par l'une des parties, la sentence du juge arbitre serait considérée comme non-avenue, mais l'affaire passerait de droit au tribunal de district, sans pouvoir être désormais suspendue ni arrangée à l'amiable. Du reste, cette protestation ne serait admise que pour les contestations litigieuses; quant aux affaires d'abus et de délits, le juge arbitre déciderait souverainement jusqu'à la concurrence d'un maximum dont la fixation serait l'affaire du législateur.

Nous renvoyons également aux méditations de celui-ci les définitions des cas d'abus et de délits, ainsi que celle des cas de litiges qui devraient être soumis au tribunal d'arbitrage. Nous n'avons pas, on le comprendra, la prétention de formuler un code; notre but a été d'établir qu'une émancipation immédiate est possible, à la condition seulement de l'entourer des mesures propres à en garantir le succès et la préserver des dangers auxquels elle exposerait, sans cela, le pays. Une émancipation qui briserait spontanément, d'une part les liens antiques qui unissent les paysans aux propriétaires honnêtes sans les garantir contre l'arbitraire des propriétaires injustes, serait une jacquerie qui entraînerait non-seulement la destruction de la propriété, mais encore la ruine des paysans eux-mêmes. Il faut l'avouer, ces deux sortes de propriétaires sont communs en Russie; on trouvera aussi bien des seigneurs humains et paternels que des propriétaires qui sont la honte de leurs confrères; et, certes, les publications récentes faites en Russie même, grâce à l'intelligente tolérance du gracieux souverain qui la gouverne, n'en ménagent pas les portraits. Nous devons même ajouter, pour être vrai, que souvent les premiers ne sont pas de ceux que la civilisation superficielle, puisée dans une course au clocher en pays étranger, a polis d'un certain vernis de convention. Ceux-ci,

comme la grande majorité de la seconde catégorie, seront nécessairement opposés à l'émancipation, qui délivrera de leur oppression la masse d'hommes dont ils disposent comme de brutes et dont ils n'entretiennent la misérable existence qu'autant qu'elle sert à leur intérêt. Mais le gouvernement doit-il s'arrêter à leur protestation? Doit-il, après avoir publié parmi le peuple des oukases comme celui de 1845, suivi le lendemain d'une contre circulaire ministérielle, par crainte d'un soulèvement immédiat; doit-il, après avoir propagé les espérances d'émancipation, réduire le peuple à se soulever pour lui prêter main-forte contre le mauvais vouloir qu'il croit venir des seigneurs, ce qui est en partie faux? Non, la libération est une mesure vitale pour la Russie; pour relever la dignité humaine misérablement déchue aussi bien dans la servitude que dans la servilité; pour soustraire le peuple sans droit ni garantie à la tyrannie de certains seigneurs débauchés et impies, et de tous les employés tant grands que petits; enfin pour assurer le pays et la propriété contre la menace incessante d'une jacquerie qui frappera le propriétaire humain comme celui qui n'a plus de rougeur au front, et livrera le pays entier à l'anarchie, au partage et à l'abîme.

Heureusement Alexandre II est sur le trône de Russie, et l'on peut tout espérer de son cœur noble et généreux.

OLGUERDOVITCH.

DE LA SITUATION DE LA RACE JUIVE

APRÈS LA CHUTE DE JÉRUSALEM.

L'abaissement du peuple juif a été progressif. Il a fallu une série de révoltes et de démences pour le conduire de la situation prospère et comparativement libre qui lui appartenait au temps de Notre-Seigneur, à la situation infime et opprimée dans laquelle le trouva le commencement du moyen âge. Ce serait une étude curieuse que de suivre pas à pas ces révolutions de son existence. Nous ne voulons ici envisager que la première.

Après la ruine du temple par Titus, il est juste, quant à la race juive répandue dans l'empire romain, il est juste de dire qu'elle garda une certaine liberté. A Antioche où le sénat et le peuple avaient réclamé l'expulsion des Juifs : « Où iront ces malheureux ? avait répondu Titus. Ils n'ont plus de patrie, et nulle part on ne veut les recevoir. » Titus avait maintenu leur droit de cité, et la colonne de bronze sur lequel il était inscrit était restée debout.

Beaucoup de Juifs vendus comme esclaves furent rachetés par leurs frères, surtout par les Juifs opulents d'Ionie. Beaucoup de Juifs de Palestine trouvèrent un refuge dans la royauté judaïque d'Agrippa au delà du Jourdain ou dans les villes païennes du littoral. En Palestine même, la race, quoique dépossédée, ne disparut pas; il y eut des exceptions au principe de la confiscation, et les biens de Josèphe lui furent restitués. Une école rabbinique s'éleva et fleurit à Janina, sur le bord de la mer, à quelques lieues de Jérusalem. La race juive ne laissa pas que de retrouver un peu d'unité par le rabbinisme, et beaucoup d'opulence par le trafic.

Mais, quelle que fût sa liberté ou son opulence, la perte irréparable était celle de sa religion. Ses sacrifices avaient cessé; son temple n'existait plus et ces malheurs étaient d'autant plus déplorables qu'ils avaient été prophétisés. Écoutons Jérémie : « Elle est donc devenue une caverne de voleurs, cette maison où mon nom a été invoqué... Moi qui suis, moi, je l'ai vu, dit le Seigneur. Allez à mon sanctuaire en Silo, là où dans le commencement mon nom a aussi habité et vous verrez

ce que j'en ai fait à cause de la malice de mon peuple d'Israël. De même, à cette maison dans laquelle mon nom a été invoqué..., je ferai ce que j'ai fait à Silo, et je vous rejetterai de ma face comme j'ai rejeté vos frères de la race d'Ephraïm. » Écoutons surtout ce que le Seigneur avait dit à Salomon : « Si vous vous détournez de moi, vous et vos fils, si vous cessez de me servir et d'observer mes préceptes et les cérémonies que je vous prescris..., j'arracherai Israël de la terre que je lui ai donnée, je rejetterai loin de moi le temple que j'ai sanctifié en mon nom. Israël sera la fable et la risée de tous les peuples; et cette demeure servira d'avertissement; quiconque passera auprès s'étonnera, et sifflera, et dira : Pourquoi le Seigneur a-t-il ainsi traité cette terre et cette maison? et l'on répondra : Parce qu'ils ont abandonné le Seigneur leur Dieu.

Si, pour en finir avec le temple, nous suivons jusqu'au bout le sort de la montagne sacrée, nous verrons combien cette menace se vérifie exactement sous nos yeux. Pour que l'*avertissement* subsistât, l'enceinte du temple est demeurée visible; les restes de la muraille salomonienne en dessinent presque complétement le contour. Cette enceinte est même demeurée sacrée, et ceux qui l'ont successivement occupée y ont bâti tour à tour, Chrétiens leurs églises, Musulmans leurs mosquées. Mais de tous les édifices qu'au temps des Juifs supportait cette plate-forme, rien ne subsiste; bâtis sur le roc, ils n'avaient pas de fondations : aussi les feuilles les plus exactes n'en sauraient faire retrouver un vestige; il n'en est exactement pas demeuré pierre sur pierre. Chrétiens et Musulmans passent en sifflant près de cette enceinte, et, conformément à la parole prophétique, ils se disent : « Pourquoi le Seigneur a-t-il ainsi traité cette terre et cette maison? » Et conformément à la parole prophétique, Chrétiens et Musulmans répondent : « Parce qu'ils ont abandonné le Seigneur leur Dieu. »

Et, de plus, quels que fussent les maîtres de cette enceinte, Chrétiens ou Musulmans, ils se sont accordés pour en exclure le culte et le peuple judaïque; nul pied juif ne l'a désormais foulée. Le seul Julien l'Apostat a voulu rappeler ce peuple, relever la ville, rebâtir le temple, on sait avec quel succès! Tout ce que les descendants de Salomon et de Zorobabel ont pu obtenir, c'est de s'approcher du mur extérieur, et, aujourd'hui comme au temps de saint Jérôme, de couvrir de leurs baisers et d'arroser de leurs larmes quelques pierres encore debout de cette enceinte qui leur est fermée.

Les reliques du temple ont eu un aussi triste sort. Après avoir figuré à la suite du triomphe de Titus, au milieu de toutes les abominations idolâtriques, le chandelier à sept branches, la table des pains de proposition, deux des trompettes sacrées, deux vases destinés à porter l'encens, la lame d'or inscrite au nom de Jéhovah, ont été déposés

dans le temple de la Paix. Le livre de la loi et le voile du sanctuaire sont demeurés dans le palais de Vespasien. Aujourd'hui encore, nous voyons l'image de ces saintes dépouilles gravée sur les monnaies de Vespasien et sur les bas-reliefs de l'arc de Titus. Mais ce butin de la victoire n'a pas reposé en paix. Au bout d'un siècle, sous Commode, il a fallu l'emporter à la hâte du temple de la Paix, qu'un incendie a détruit. Plus tard, à la prise de Rome par le Vandale Genséric (450), ces trésors ont été portés en Afrique. A la destruction du royaume des Vandales par Bélisaire (520), ils ont été retrouvés et rapportés à Rome. « Gardez-vous, dit alors un Juif, de déposer dans le palais de l'empereur ces dépouilles du temple. Il n'est permis de les garder qu'au lieu où Salomon les plaça ; leur présence, contraire à la volonté de Dieu, a livré tour à tour Rome à Genséric et le royaume de Genséric aux Romains. » L'empereur Justinien fut averti de ce propos, et, timoré comme le Juif, envoya ces trésors à l'église chrétienne de Jérusalem. L'histoire n'en parle plus ; ils auront péri dans la cité pour laquelle ils avaient été faits.

Ainsi ont disparu jusqu'au dernier les symboles du culte mosaïque et toutes les traces de la bénédiction de Dieu sur Israël, afin de vérifier cette dernière prophétie qui renferme toutes les autres, en même temps qu'elle renferme une espérance. « Les enfants d'Israël demeureront pendant bien des jours sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans autel, sans éphod et sans téraphim. Et ensuite les enfants d'Israël reviendront, et ils chercheront le Seigneur leur Dieu et David leur roi, et ils honoreront le Seigneur et les dons du Seigneur au dernier jour. »

. . . . . .

. . . . . .

Or il faut bien se rendre compte ici de la nature de la religion mosaïque : la cessation des sacrifices, la désolation du temple, la profanation des symboles sacrés, ce n'était pas seulement un malheur pour la religion mosaïque, c'en était la fin. La loi de Moïse, en effet, n'était pas, comme celle du Christ, une loi toute spirituelle, indépendante des conditions de race, de temps, de lieux. Attachée au sol et à la pierre, elle tombait avec le sanctuaire qui en était le centre et le foyer. Incorporée étroitement à des emblèmes visibles, elle périssait avec eux. Ni le temple en effet, ni le portique du temple, ni la table sacrée, ni le chandelier à sept branches, au dire des rabbins, ne pouvaient être remplacés. Or, dans le temple, et dans le temple seul, ou, selon le langage de Moïse, devant l'entrée du tabernacle de témoignage, pouvaient s'accomplir les sacrifices solennels, l'holocauste, le sacrifice de paix, le sacrifice pour les péchés, le sacrifice quotidien, la purification des femmes. C'était dans le temple, devant l'autel des parfums et le chandelier à sept branches,

que l'encens devait fumer tous les jours par la main du prêtre. C'était dans le Saint des saints, et là seulement, que le grand prêtre, au jour des expiations, entrait pour purifier le peuple, les prêtres, le temple, l'autel, le sanctuaire. C'est « au lieu choisi de Dieu, » c'est-à-dire devant l'édifice bâti sur le mont Moria, que trois fois par an tout être masculin devait comparaître devant la face du Seigneur. La bénédiction donnée à Abraham n'était universelle ni pour le temps ni pour l'espace. Elle était circonscrite à une époque, à un peuple, à une cité, à un lieu. Tout, dans cette religion, avait sa place, son jour, son instrument, son ministre; et, cette place profanée, ce jour interdit, cet instrument anéanti, ce ministre souillé, la religion de Moïse s'arrêtait; le temple tombé, les sacrifices disparaissaient; le Saint des saints anéanti, le nom de Dieu n'était plus au milieu de Juda. Jérusalem n'était plus la cité choisie; les promesses étaient abrogées; les bénédictions cessaient. C'était la fin de la loi, que le Christ était venu, non pas abolir, mais accomplir, mais que le peuple juif, par son crime et sa démence, avait abolie. Il n'y avait donc plus au monde un sanctuaire où l'on sacrifiât selon la loi de Moïse. Le temple de Garizim, en Samarie, impur et anathématisé, devenu même tout à fait païen, avait été détruit deux cents ans auparavant par les Juifs eux-mêmes. Le temple d'Onias en Égypte, construit trois cent quarante ans avant cette époque, à l'imitation du temple de Jérusalem, avait été, au moment des derniers troubles, d'abord fermé, puis dépouillé de ses richesses, enfin détruit par ordre de César. Et ce qui était une humiliation de plus, les Juifs payaient encore l'impôt du double drachme au nom de ce temple détruit. Seulement cette joyeuse et volontaire contribution avait été convertie en une taxe honteuse et sacrilége, payée au trésor de Jupiter Capitolin pour reconstruire le temple de cette idole. Cet impôt se proportionnait au nombre des têtes, le Juif était taxé pour la fécondité de sa race qui avait fait sa force, et pour la persévérance religieuse qui avait fait sa gloire.

Avec le temple, toute la force de la religion et de la nation s'en allait. Plus de Saint des saints, plus de grand prêtre; et le paysan Phannias, élu par les zélateurs, fut le dernier successeur d'Aaron; plus de temple, plus de sacrifice, plus de prêtre; plus de culte, plus de lévite. Cette race de Lévi et cette maison d'Aaron, mises à part pour Dieu et pour le service du temple, comme il est dit tant de fois dans les saints Livres, n'eurent plus aucune raison de demeurer distinctes. Ces généalogies sacerdotales, si précieusement conservées, et que, du fond même de la Babylonie, tout prêtre, avant de se marier, faisait consulter à Jérusalem, furent dorénavant inutiles. Comment eussent pu vivre, et le sacerdoce et la tribu de Lévi auxquels il était interdit de posséder la terre, que les dîmes et les prémices seules devaient nour-

rir, depuis que Juda, dépouillé de la terre, n'avait plus de dîmes ni de prémices à lui payer? Pourtant rencontre-t-on encore de loin en loin dans les livres talmudiques les mots de lévites et de prêtres d'Israël, de dîmes, d'offrandes envers les prêtres. Même chez les Juifs modernes, il y a de prétendus descendants d'Aaron, qui se font encore ou se faisaient payer le droit de rachat des premiers-nés; mais cette descendance au moins douteuse et déchue de tous ses honneurs ne constitue plus un sacerdoce.

Or, sans grand prêtre, sans sacerdoce, sans Sanhédrin qui, selon le Talmud, était depuis quarante ans effacé; sans la distinction des tribus laïques qui disparaissaient à plus forte raison lorsque disparaissait la tribu sacerdotale; sans docteurs vraiment authentiques de la Loi, puisque, selon le Talmud, l'imposition des mains avait cessé, et que seul le Messie devait la rétablir, Juda était un peuple décapité : il n'avait plus de puissance temporelle, si ce n'est infime, humiliée, subordonnée à la puissance victorieuse et vengeresse de Rome; il n'eut plus de pouvoir spirituel, nulle autorité, interprète légitime de la loi de Moïse, nul ministre obligé du culte et de la prière. Juda fut une église sans prêtre, une nation sans gouvernement, une société sans chef, une famille dont le père est mort, dont la maison est détruite et dont les titres sont dispersés.

Et il ne s'agissait pas ici, comme au temps de la captivité de Babylone, d'une simple suspension de la vie judaïque. Pendant la captivité, et la distinction des tribus, et les généalogies des familles, et l'existence séparée des races lévitiques et sacerdotales, et l'exercice même du grand pontificat, avaient subsisté. Par-dessus tout avait subsisté l'espérance assurée et prochaine du retour.

Mais aujourd'hui rien de tout cela ne subsistait, et l'espérance moins que tout le reste. Les promesses de l'avenir manquaient comme les traditions du passé. En résumé, la religion de Moïse avait été la religion d'un seul peuple, et ce peuple était dispersé; d'un seul pays, et ce pays ne lui appartenait plus; d'une seule ville, et cette ville était rasée; d'un temple unique, et ce temple était anéanti; d'un sacerdoce, et ce sacerdoce avait disparu; d'un grand prêtre unique, et il n'y avait plus de grand prêtre. C'était le temps prédit par le prophète : « Bien des jours passeront pour Israël sans le vrai Dieu, sans prêtre, sans docteur et sans loi. »

Le vrai Dieu, la loi véritable, le sacerdoce légitime, l'hérédité des promesses, où était-elle? Où se continuait la tradition du Sinaï? Quels étaient les vrais disciples de Moïse, le véritable Israël, les descendants spirituels d'Abraham dont les Juifs n'étaient plus les enfants que par la chair? Le peuple élu, le peuple d'adoption? Le fils puîné qui venait d'être préféré au fils aîné, comme Isaac l'avait été à Ismaël,

Jacob à Ésaü, Joseph à ses frères, Éphraïm à Manassé, Saül aux autres enfants de Cis? Où se continuait et sous quelle forme se continuait tout ce qui venait de périr à Jérusalem, la loi, le temple, le sacerdoce, le sacrifice? C'est ce que nous dirons ailleurs.

Toujours est-il qu'Israël se sentit lui-même hors de sa religion, et abdiqua cette loi qui défaillait entre ses mains. Il ne songea ni à continuer ni à transporter ailleurs son culte et son sacerdoce; il n'essaya pas de se rebâtir un temple, de se faire des prêtres, de nommer un grand pontife; il dédaigna (et il faut lui en faire honneur) cette contrefaçon hétérodoxe du mosaïsme aboli. Il se contenta du peu qui lui restait, et du seul débris de son existence religieuse et sociale qui lui était laissé. Il s'en tint à la synagogue au lieu du temple, au rabbin au lieu du prêtre, au culte secondaire au lieu du culte solennel. Il chercha un peu d'unité dans la suprématie non d'un pontificat, mais d'une école. L'école, fondée à Jamnia, par la famille de ce rabbin Gamaliel, célèbre dans le Talmud, cher à l'Évangile, fut, sous la protection romaine, une sorte de centre pour le peuple juif. On y jugea les cas de conscience du judaïsme, c'est-à-dire les questions de viandes pures ou impures de souillures contractées ou lavées, de sabbat, de fêtes, de calendrier, questions vétilleuses qui formaient plus que jamais, depuis que sa vraie religion était tombée, la conscience et la religion du peuple juif.

De cette école de Jamnia, remplacée depuis par celle de Tibériade, devait partir la tendance qui réforma ou pour mieux dire *re-forma* le judaïsme. Le chef d'école (*Nâci*) auquel les Juifs modernes ont donné le nom ambitieux de patriarche, fut comme le grand prêtre de cette religion amoindrie. Son conseil fut un simulacre du Sanhédrin. La tradition rabbinique, condensée dans la Mischna et dans les deux Talmuds, fut comme un supplément à la loi de Moïse que l'on ne pouvait plus observer, que l'on avait peine à entendre, que l'on ne pouvait plus lire sans comprendre qu'elle était abolie. Ce ne fut plus ni la religion ancienne ni une religion nouvelle; ce fut un débris recueilli tant bien que mal de la religion antique, mais un débris accessoire et secondaire; un reste inutile du mosaïsme décapité; la religion de la synagogue et des rabbins, après la religion du temple et du sacerdoce, est une servante, demeurée après la mort de sa maîtresse seule habitante du logis.

Et en toute chose, en effet, on sent que, pour le Juif, sa religion présente n'est que le débris, et, on peut le dire, le deuil de sa religion passée; ses glorieuses cérémonies sont remplacées par de simples formules; ses rites, par des prières qui en déplorent l'absence. Au lieu du sacrifice quotidien qui était la vie du culte mosaïque et l'image du sacrifice chrétien, Juda se borne à la lecture du chapitre du Pentateuque qui prescrit ce sacrifice, et à une prière de regret de ne pouvoir plus,

faute de temple, l'accomplir. Il ne fait l'offrande qu'en paroles et en demandant à voix basse la restauration du temple. Comme l'agneau pascal ne pouvait être immolé que dans le temple, il ne mange plus l'agneau pascal, renonçant à ce qui est le symbole du Christ, en même temps qu'il rejette le Christ lui-même.

Aussi le judaïsme prend-il dès cette époque un caractère triste et morose que les siècles, et même des siècles d'opulence et de liberté n'effaceront pas. Cette religion sans espérance, qui « pleure comme Rachel et ne veut pas être consolée. » n'est plus la religion de Moïse, pleine de lumière, d'espérance et de joie. « Tu compteras sept semaines, disait le Pentateuque, et tu célébreras la fête des semaines, et tu feras un festin devant le Seigneur ton Dieu, toi, ton fils, ta fille, ton esclave, ta servante, le lévite qui est dans ta ville, l'étranger, l'orphelin et la veuve qui habitent avec toi... Tu célébreras la fête des Tabernacles, et tu feras un festin au jour de la fête, toi, ton fils, ta fille, etc... Tu célébreras pendant sept jours la fête du Seigneur ton Dieu, et le Seigneur te bénira, et tu seras dans la joie. » Telles étaient les fêtes de l'ancienne loi.

Mais, dans le judaïsme moderne, ces joies sont remplacées par des regrets. Les années se comptent par l'*ère de la désolation*. « Sois triste au matin, est-il dit au fidèle, en pensant à la destruction du temple; si tu te lèves la nuit, pleure la chute du temple, et Dieu t'en récompensera. Quand tu sors de ta chambre, sors la tête basse en pleurant la ruine de Jérusalem. » Les jours de fête sont pour la plupart des anniversaires de douleur; la plupart des jours consacrés sont des jours de jeûne. Il arrive ainsi à Juda, égaré et châtié, le contraire de ce que le prophète avait annoncé à Juda fidèle et récompensé : « Le jeûne du quatrième mois et le jeûne du cinquième et le jeûne du dixième, seront pour la maison de Juda des jours de joie et d'allégresse, et des solennités magnifiques. Aimez seulement la vérité et la justice. »

Dieu nous garde d'insulter cette douleur! Quelque méritée, et, en un sens, quelque volontaire qu'elle puisse être, qui lui refuserait des larmes de compassion, surtout parmi ceux qui savent, par expérience, de quel prix est pour l'âme humaine la possession du vrai Dieu, de la loi véritable et du légitime sacerdoce? Mais ce qu'il y a de plus triste encore pour l'homme qui a le sens des choses religieuses, c'est de voir de quelle façon aujourd'hui la nation d'Israël ou une partie de cette nation croit pouvoir secouer ce manteau de deuil. Affranchie, et nous ne le regrettons pas, par la libéralité des législations modernes, devenue la citoyenne simultanée de presque tous les États chrétiens, initiée à la vie commune de toutes les cités, y portant et toutes les qualités natives de l'esprit judaïque et l'originalité d'une nation sequestrée depuis dix-huit siècles, douée en particulier du génie des affaires, et arrivant

aux splendeurs de la fortune plus encore par la dextérité de l'intelligence que par le labeur de la main; s'assimilant aux chrétiens, je veux dire aux non juifs, jusqu'à la négligence de ses propres rites; interprète fort large du Pentateuque; à plus forte raison, dégagée des pratiques et des préjugés talmudiques, cette partie du judaïsme se figure ou n'est pas loin de se figurer qu'Israël est maintenant délivré, qu'il a son messie, que l'ère de la rédemption approche, si elle n'est déjà commencée. La Jérusalem nouvelle serait la Jérusalem de l'argent avec un banquier pour messie, la cote des fonds publics au lieu du *sepher thora*, la bourse au lieu du temple, et la corbeille des agents de change figurant le Saint des saints. Si Akiba, Moïse, Maimonide et les vieux rabbins du moyen âge étaient témoins d'une telle rédemption, ils pleureraient sur cette prétendue délivrance des larmes plus amères qu'ils n'en versèrent jamais sur la désolation de Jérusalem.

Mais, pour en revenir au temps qui nous occupe, la défaillance de la loi religieuse, malgré le reste de vie qu'on pouvait chercher dans le rabbinisme, entraînait pour le peuple juif l'anéantissement de tout le reste. Cette nation n'était rien que par sa loi religieuse: privée d'elle, elle défaillait. Aux premiers temps, surtout après son désastre, Israël semble avoir été dans la stupeur. Ce ne fut plus cette nation intelligente, active, féconde, que nous contemplions naguère. Elle sembla avoir perdu et le souvenir de son passé, et la conscience de sa propre vie, telle qu'un homme à qui une violente secousse a fait perdre et la mémoire de la veille et la connaissance du présent. Dans les villes grecques, les communautés judaïques cessèrent même pendant quelque temps de célébrer le sabbat.

C'est une chose curieuse, en effet, que d'observer combien, sous le coup de son désastre, le génie judaïque devint différent de lui-même. Avant sa chute, nous avons vu la synagogue partagée en des sectes nombreuses et célèbres. Après la chute, la synagogue n'est pas plus une, mais la trace des sectes anciennes s'est effacée. Il n'est plus question d'Esséniens, d'Hérodiens; tout cela a disparu. Le sadducéisme, ennemi de la révolte, a péri dans la révolte; le nom de Pharisien ne subsiste plus; toutes les écoles s'étaient réunies dans le déicide, et se sont perdues par le déicide.

Nous avons vu également le peuple juif lisant, commentant, méditant les prophéties jusqu'à l'excès. Après sa chute, il semble qu'il ne les connaisse plus. Josèphe lui-même est loin de rappeler, en face de ses ennemis les zélateurs, toutes les prophéties qui les condamnent; il ne cite pas une seule fois celle de Moïse, si frappante et si décisive; on dirait qu'il ne l'a point lue. Il semble que le peuple juif, après avoir demandé aux prophètes des espérances qu'ils ne pouvaient lui donner, ait jeté le livre de désespoir; qu'il ait renié les prophéties anciennes et

authentiques, pour écouter plus à son aise des prophéties apocryphes et nouvelles; que les talmudistes, les kabbalistes, les illuminés, les faux messies, aient détrôné, ou peu s'en faut, Moïse et Isaïe. Bientôt il circulera dans les écoles mille fables injurieuses aux prophètes. Ezéchiel passera pour un valet de Jérémie, qu'on avait surnommé le Méprisé; Daniel, parce que sa vie s'est écoulée hors de la terre sainte, et parce que, dira-t-on, il a fait le commerce impie des pourceaux, se verra disputer le titre de prophète. David sera un bâtard aux cheveux roux, comme Esaü, incestueux, idolâtre, donnant la lèpre par son regard. On racontera que, ayant voulu cueillir des pommes un jour de sabbat, il est mort parce que le diable lui a retiré son échelle et que son corps est demeuré sans sépulture. Ces rêveries prouvent jusqu'à quel point la synagogue perdait le culte de son passé.

Enfin, nous avons vu les Juifs se fatiguer à calculer le temps du Messie. Ces calculs, sans doute, se renouvelleront encore. Après avoir attendu le Messie au bout des soixante-dix semaines sous Auguste; après avoir reculé ce terme et l'avoir attendu en l'an 45 avec l'imposteur Theudas, on recommencera la computation; en comptant des jubilés de cinquante ans au lieu de quarante-neuf, on se donnera quatre-vingt-cinq ans de répit. On imaginera un autre moyen : on abrégera l'histoire, et, en resserrant les siècles passés, on se donnera plus d'espace pour les espérances de l'avenir. De siècle en siècle, on refera les comptes et on fixera une époque nouvelle pour cet espoir toujours déçu. Barcochébas, en 158; un autre en 531 : d'autres même, en des temps plus modernes, abuseront ainsi de la crédulité de quelques Juifs. Mais d'autres au contraire seront frappés de la vanité de ces calculs toujours recommencés, ne pouvant méconnaître que le Messie avait dû naître en effet vers le temps marqué par les premiers comptes, ils diront qu'il est déjà né; qu'il est né à Bethléem, le jour de la destruction du temple; mais qu'il reste caché, enchaîné selon les uns dans le Paradis, selon d'autres habitant aux portes de Rome et y exerçant la charité, jusqu'à ce que le jour de sa manifestation arrive et qu'Élie vienne le couronner. Ce temps d'obscurité et de silence sera, disent-ils, de quarante, quarante-cinq, quatre-vingts ans. Mais enfin le moment viendra où l'on jettera là tous les calculs, où le Talmud prononcera cet aveu résigné que tous les temps sont passés, où l'on priera solennellement contre ceux qui calculent les temps du Messie, pour que leur ventre crève, et que leurs os soient brisés.

Et enfin, nous avons vu jusqu'ici Israël fidèle à la foi et au culte des saintes Écritures. Mais peu à peu cette vénération va diminuer. Cela est tout simple, puisque les saintes Écritures ne l'instruisent pas selon son bon plaisir, et lui montrent, au lieu d'encouragement pour ses espérances, la prophétie et la justification de son châtiment. Des

maîtres nouveaux, des écoles nouvelles, des livres nouveaux, ou qui du moins altéreront par bien des mélanges la tradition du passé, surgiront au milieu de Juda dispersé et exilé, et prendront le pas sur Moïse. Lorsque l'école de Tibériade aura rédigé sa Mischna (189), explication et supplément du Pentateuque, la Mischna sera préférée au Pentateuque. Lorsque plus tard auront été rédigées les deux Ghémares de Jérusalem et de Babylone (422 et 505), commentaires d'un commentaire, la Ghémare, à son tour, sera préférée à la Mischna. Pour un grand nombre, les obscurités de la Kabbale seront préférables à tout le reste. Cette prétendue infériorité de la lettre biblique est plusieurs fois rappelée. « La Bible est l'eau, la Mischna est le vin, la Ghémare l'hypocras. » — Ou bien : « la Bible est le sel, la Mischna le poivre, la Ghémare les aromates. Qui pèche contre Moïse peut être absous ; qui pèche contre les docteurs mérite de mourir (*in stercore bullienti*). Qui s'occupe de l'Écriture fait quelque chose d'indifférent ; qui s'occupe de la Mischna mérite récompense; qui s'occupe de la Ghémare fait de toutes les actions la plus méritoire. »

Ainsi le Juif, bien différent de ses ancêtres, ne garda plus ni le respect de son Livre sacré, ni le culte de ses prophètes, ni la confiance en son Messie. Ce ne fut ni le peuple de Dieu ni le peuple de Moïse et de la Bible, ce fut le peuple du Talmud.

Les conditions de sa vie politique s'abaissèrent avec les conditions de sa vie religieuse. Dépouillé de son culte et de son sacerdoce, indifférent à ses souvenirs du passé, déçu dans ses espérances de l'avenir, Juda put encore être libre ; il put être riche ; il n'était encore ni proscrit ni persécuté. Mais, pour des siècles du moins, il demeure disséminé, affaissé, inquiet, humilié. Sa liberté était triste. Ces Juifs de Rome dont le crédit jadis effrayait Cicéron et qui venaient au nombre de huit mille faire entendre leurs demandes au tribunal d'Auguste commencent alors à n'être plus qu'un peuple de mendiants, habitant le quartier malsain du Vatican, ou couchant sur du foin dans la vallée d'Égérie, vendant des allumettes, vendant ou expliquant des rêves pour deux oboles, gens de toute industrie et de toute intrigue. Leurs habitudes se dégradent. De plus en plus étrangers à la milice, lorsqu'ils ne s'arment pas pour la révolte; éloignés de plus en plus de la charrue, depuis que le sol de la Palestine leur est interdit; éloignés des sciences et des lettres humaines par l'influence talmudique qui n'admet d'autre étude que celle de la loi, c'est-à-dire des subtilités rabbiniques; condamnant la navigation; n'aimant pas le travail manuel : le commerce, c'est-à-dire le petit commerce, avec son âpre cupidité, ses gains misérables, ses fraudes, est leur occupation, leur richesse, leur force, leur vengeance. Ils sont brocanteurs plus que marchands, usuriers plus que banquiers; agissent en proscrits là même où

leur reste le droit de citoyen. Ils s'entassent de plus en plus dans quelque recoin de chaque ville ; ils y vivent sans air, sans liberté, sans plaisir, quoique non pas sans opulence; mais voisins, resserrés, se coudoyant, prenant l'habitude et le goût de ces *ghetto*, dont aujourd'hui même on a peine à les retirer.

Les légendes mêmes qu'ils content de leurs rabbins, seule poésie de cette nation appauvrie, témoignent assez de la désolation de leurs âmes. Ils ont beau faire de ces docteurs des hommes vénérés, riches, en crédit même auprès des païens et auprès des empereurs, comptant des milliers de disciples et possédant des centaines de villes ; ni leur richesse, ni leur science, ni leur gloire, ne leur apportent de consolation. Le Talmud est plein de leurs contradictions, de leurs querelles, de leurs excommunications mutuelles. Le rabbin Éliézer meurt excommunié par le R. Josué ; aussi ses disciples n'osent-ils pas entrer dans sa chambre, et, assis à la porte, conversent de loin avec lui. Leur tristesse et leur défiance mutuelle apparaît dans leurs paroles : « Réchauffe-toi, dit le R. Eliézer, aux rayons des sages, mais prends garde au feu de leur charbon. Ils sont cruels comme la bête féroce, ils piquent comme le scorpion et mordent comme le serpent. N'habite jamais, dit à son fils le R. Akiba, accablé par les nouveaux malheurs de sa nation, n'habite jamais un lieu où dominent les disciples des sages..... Associe-toi à ceux à qui le destin sourit. » Telles étaient les paroles que l'imagination populaire prêtait à ces docteurs, et ainsi était faite l'imagination populaire dans le judaïsme.

Mais il y a, ce me semble, une preuve meilleure encore de l'accablement et de la stupeur dans laquelle ont vécu ces premières générations judaïques après la ruine du temple. C'est le peu de souvenirs qu'elles ont laissé à leurs descendants. La période de plus d'un siècle qui s'écoule entre les écrits de Josèphe et la rédaction de la Mischna ne nous présente aucune œuvre du génie hébraïque. Et cependant cette période comprend la ruine du temple par Titus, une nouvelle révolte et une nouvelle extermination sous Trajan ; sous Adrien, une guerre d'extermination où le nom même de Jérusalem périt ; de nouvelles agitations sous Antonin, sous Marc-Aurèle, sous Septime-Sévère, de tout cela, rien ne nous est connu un peu historiquement que par les païens. Le Talmud, rédigé dans les deux siècles qui suivirent, ne conserve de ces grands événements que les plus vagues, les plus puérils, les moins historiques souvenirs.

Toute cette lacune de son histoire s'est remplie pour Israël par les noms de quelques rabbins, leurs œuvres surnaturelles, leur science universelle quoique puérile, leurs richesses incalculables quoiqu'ils aient vécu persécutés, leurs relations impossibles avec des empereurs qui ne connurent jamais leurs noms. C'est le R. Josué, à la prière du-

quel Dieu fait entendre sa voix à Rome et à César ; César tombe de dessus son trône ; les femmes grosses avortent, et tous les Romains perdent leurs dents molaires. C'est le R. Éliézer qui possède mille villes sur la terre et mille vaisseaux sur la mer. C'est le R. Akiba, plus saint que Moïse, et dont l'écuyer était plus riche que le roi de Perse, quoique lui-même ait fini par être écorché sous Hadrien. C'est un autre rabbin qui est écouté et protégé par Imraḥ, fille de Trajan, quoique Trajan n'ait jamais eu d'enfants.

Quant à la ruine de Jérusalem, elle est due à une rancune du R. Kamsa. Irrité d'avoir été exclu d'un festin, il a mutilé le veau que l'empereur romain envoyait au temple pour y être immolé. Les prêtres ont été obligés de refuser cette victime imparfaite. César, irrité de ce refus, a envoyé Néron contre Jérusalem. Néron a lancé des flèches vers les quatre points cardinaux, et toutes sont revenues contre la ville sainte. Néanmoins, persuadé que celui qui frapperait Jérusalem serait lui-même frappé, Néron, au lieu d'attaquer les Juifs, s'est fait Juif, et est devenu l'aïeul du R. Méïir. A la place de Néron, César a envoyé Vespasien qui a assiégé Jérusalem pendant trois ans. Pendant le siége, et au moment où il était occupé à se chausser, Vespasien a reçu la nouvelle que les grands de Rome l'ont fait empereur. Chose étrange, dès ce moment il ne peut plus ni chausser son pied nu, ni déchausser l'autre, tant la joie a fait enfler ses pieds. Heureusement, un rabbin célèbre qui s'est enfui de Jérusalem caché dans un cercueil conseille au nouvel empereur de faire appeler un homme qui lui déplaisait : le désagrément opère dans le sens opposé à la joie, et Vespasien peut achever de se chausser. Selon d'autres, c'est Auguste qui, pour punir les Juifs auteurs du mariage d'Antoine avec Cléopâtre, aurait pris deux fois et détruit Jérusalem.

Je ne crois pas que jamais peuple au monde ait chanté avec une puérilité aussi niaise l'épopée de ses malheurs. Tout cela est bien loin de Jérémie, et de ses lamentations sublimes sur la première chute de Jérusalem. Et c'est un peuple intelligent, instruit, civilisé, libre même (car sous l'empire romain, sauf ces jours de grands désastres, il n'était point proscrit), qui ne retrouve dans sa mémoire, au sujet de sa ville détruite, de son temple ruiné, de ses aïeux massacrés, de ses filles conduites en esclavage, autre chose que ces sottes fables, que ces tours de force en fait d'ignorance, que ces grossiers rêves d'argent accrochés toujours à ce qu'il appelle ses savants et ses saints, tant le génie de ce peuple s'était rapetissé, sa science éteinte, son imagination racornie ! Israël ne smble-t-il pas, pendant ces cent ou cent cinquante ans, avoir été, comme un homme frappé de stupeur qui, sortant de son cauchemar, ne garde de tout ce qui s'est passé pendant cette nuit de son intelligence qu'une mémoire maladive et pleine de rêves

N'est-ce pas là cette stupeur et cette épouvante que nous avons lue dans la prophétie de Moïse : « Ceux d'entre vous qui resteront, je mettrai la peur dans leurs cœurs tandis qu'ils habiteront le pays de leur ennemi ; le bruit d'une feuille qui vole les épouvantera, et ils la fuiront comme le glaive... Le Seigneur te frappera de démence et d'aveuglement et de fureur, et tu iras à tâtons en plein midi comme fait un aveugle dans ses ténèbres... et tu demeureras stupéfait de terreur au spectacle de ce qu'auront vu tes yeux... Le Seigneur te donnera un cœur tremblant, et des yeux prêts à défaillir, et une âme anéantie par la douleur. Et ta vie sera comme pendante devant tes yeux ; tu craindras nuit et jour, et tu ne croiras pas à ta propre vie. Tu diras le matin : « Qui me donnera le soir ? » Et le soir : « Qui me donnera le matin ? » à cause de l'épouvante de ton cœur.

Cette décadence religieuse, et par suite morale et intellectuelle du peuple juif nous explique le changement de langage des païens à son égard. Ce n'est plus ce peuple et ce culte qu'ont respectés César, Antoine, Auguste, Livie, Tibère, Titus ; devant lequel Varron, Sénèque et Strabon s'inclinaient ; dont l'ami d'Horace observait pieusement les sabbats, dont Cicéron, plaidant pour son oppresseur, ne parle cependant pas sans un certain ménagement. Non-seulement Domitien les dépouille, mais Pline ne voit en eux qu'une « nation célèbre par son mépris pour les dieux ; » Plutarque, des superstitieux ; Juvénal, des mendiants, des adorateurs des nuages et des diseurs de bonne aventures. Martial n'a pour leurs jeûnes, leurs serments et leurs sabbats que de grossières railleries. Tandis que Trogue-Pompée racontait sur les Juifs beaucoup de fables, mais nulle calomnie, Tacite débite sur leur compte les plus injurieuses sottises. Tacite (le premier, si je ne me trompe, parmi les auteurs qui nous sont restés) leur impute l'adoration d'un âne, conte absurde et qui devenait populaire chez les païens. Tacite avait vu le ghetto de quelque ville grecque, où la cupidité, souvent la richesse, se cachait sous les apparences d'une misère infecte ; il avait entendu le chant lamentable et vu les physionomies sinistre de quelque synagogue, quand il disait : « C'est à tort que l'on veut faire remonter à Bacchus la religion des Juifs. Le culte de Bacchus est brillant et joyeux. Celui des Juifs est absurde et immonde. » Ceci encore avait été prédit par Moïse : « Tu seras la fable et la risée de tous les peuples chez qui t'aura amené le Seigneur. »

Cette triste situation du peuple juif ne devait plus désormais que s'aggraver. Les synagogues de la terre sainte s'étaient les premières laissé entraîner à la révolte, et elles y avaient péri. Les synagogues du dehors, plus résignées ou plus indifférentes, s'étaient mieux préservées de l'esprit de faction. Mais il allait bientôt en être tout autrement. Tandis que l'école de Jamnia dans la Palestine, protégée par les Ro-

mains, prêchait désormais l'obéissance et la soumission, c'étaient au contraire les synagogues de la dispersion qui, à leur tour, nourrissaient cet esprit d'indépendance et de révolte par lequel leurs sœurs de la terre sainte avaient péri. Elles avaient recueilli des sicaires fugitifs, missionnaires et martyrs de cet illuminisme factieux qui avait perdu la Judée. On racontait leur héroïsme dans les combats; on était témoin de leur courage dans les supplices ; parmi eux, tous, jusqu'aux enfants, enduraient les plus cruelles tortures, plutôt que d'articuler ce seul mot : *César maître* (Καίσαρα δεσπότην) ; fidèles ainsi à cette doctrine de leur secte que Dieu était pour Juda le seul Seigneur, et qu'à lui seul il est permis d'obéir ; courageux sans doute, de ce courage qui, joint à la vérité et à la patience, fait les martyrs, mais qui, joint à l'erreur et à la révolte, fait les sectaires.

Or ces synagogues asservies auxquelles ils parlaient d'indépendance, ce peuple humilié auquel ils parlaient de gloire, déjà enivré de prophéties qu'il ne comprenait plus, de calculs toujours déçus et toujours recommencés, d'enseignements rabbiniques plus obscurs et plus multipliés chaque jour, recueillait avec avidité ces paroles et ces exemples. Les Juifs de la dispersion se préparaient ainsi à suivre l'exemple des Juifs de Palestine et à perdre, dans leurs chimères d'indépendance et de gloire, ce qui leur restait de liberté, d'aisance et de paix. C'est ce que devaient voir les générations suivantes; car la ruine de Jérusalem n'est que la première étape de la nation juive dans sa carrière de calamités.

FRANZ DE CHAMPAGNY.

LA FORÊT-NOIRE

Il y a longtemps. Je traversais pour la première fois le pays de Bade, et, en voyant par un beau jour d'été ces larges plaines épanouies entre les crêtes verdoyantes des Vosges et les cimes nuageuses de la Forêt-Noire, traversées par les flots majestueux du Rhin, arrosées par tant de sources limpides, parsemées de tant de jolis villages et de frais enclos, je me disais que, si j'avais un royaume à choisir entre les royaumes de ce monde, je prendrais volontiers celui-ci. J'étais jeune. Je me faisais à moi-même un conte de fées. Le temps et les révolutions ne m'avaient pas encore fait comprendre tout ce qu'il peut s'amasser de larmes dans les yeux des rois.

Mais il est une royauté plus facile à acquérir, plus sûre et plus calme, c'est celle du voyageur dont parle Rückert :

Dem Wanderman Gehœrt die Welt;

« Le monde, dans toute son étendue, appartient au voyageur qui s'en va gaiement par monts et par vaux. »

C'est avec le sentiment de cette royauté que je suis revenu dans la riante contrée dont j'avais conservé un poétique souvenir; et, cette fois, j'allais visiter un de ses plus intéressants districts : j'allais parcourir la Forêt-Noire.

Il fut un temps où le nom de Forêt-Noire, comme celui de Monténégro, aurait semblé fait tout exprès pour éveiller dans la pensée quelque sombre conception de sorcellerie, et pour offrir un beau titre de livre à quelque romancier funèbre dans le genre de madame Radcliffe. Nous sommes si éclairés, aujourd'hui, que nous ne pouvons plus guère nous laisser émouvoir par une de ces désignations qu'un grammairien appelle tout simplement l'association d'une épithète avec un substantif. Pour les noms d'hommes, le prestige qu'il nous a été si doux de conserver n'a-t-il pas dû s'effacer quand nous avons noté tant de ces noms naguère encore si purs et si glorieux (*untouched by time, unstained by crime*) que les révolutions emportaient dans leur

explosion, roulaient dans leur torrent et rejetaient, couverts de boue et de fange, sur la plage. Pour les noms géographiques, les livres d'écoles et les journaux nous en disent au juste la valeur. Les statisticiens en mesurent exactement la portée; les Rothschild, dans leurs transactions financières, les pèsent comme des lingots dans leurs balances.

Dernièrement nous avons vu le souverain de la romantique esplanade du Monténégro arriver à Paris, comme un simple bourgeois, avec sa femme, loger comme un simple particulier à l'hôtel du Louvre, revêtir seulement ses habits de parade et ses ceintures chargées de yatagans pour se rendre aux Tuileries, et, du reste, parcourir les Champs-Élysées, visiter les théâtres, comme un brave provincial qui veut pouvoir raconter en détail dans son chef-lieu d'arrondissement toutes les merveilles de la capitale.

Quant à la Forêt-Noire, le moindre livre élémentaire de géographie nous enseigne que c'est tout simplement une chaîne de montagnes qui s'étend en partie dans le pays de Bade, en partie dans le Wurtemberg sur un espace de cinquante lieues de longueur, et de dix à seize de largeur. Je voudrais pouvoir donner une idée imposante de ces montagnes, et je ne serais point fâché de laisser supposer à quelques bénévoles lecteurs qu'en les gravissant je m'aventurais à la poursuite du condor sur des Cimboraçao ou des Himalaya. La vérité, la cruelle vérité, m'oblige à déclarer que la plus haute des cimes de la Forêt-Noire, le Feldberg, n'a pas plus de 4650 pieds d'élévation, et les autres, tels que le Belchen et le Herzogenhorn, 4397 et 4300 pieds. La même impitoyable vérité nous force à ajouter qu'on peut cheminer sans crainte sur la pente de ces montagnes, qu'on ne court pas risque d'y être enlevé par les serres monstrueuses du *Rock* des *Mille et une Nuits*, ni arrêté par les crevasses terrifiantes d'une glacière, ni privé de la faculté de respirer, comme sur les crêtes des Andes, par la raréfaction de l'air, ni exposé, comme dans les républiques américaines, aux orages subits d'un patriotique pronunciamento, ni gelé en une belle nuit boréale, comme dans les plaines de neige de la Laponie, ni dévalisé, comme dans la chevaleresque Espagne ou la poétique Italie, par une société de brigands.

Il faut donc, quoi qu'il m'en coûte, me résigner à ne pas posséder la moindre auréole d'entreprise héroïque, et à raconter tout brièvement la plus pacifique excursion dans une région peu connue, très-pittoresque, et si intéressante, que, lorsqu'une fois on a eu la joie de la voir, on serait bien affligé si l'on ne conservait l'espérance d'y retourner.

En face d'une des plus magnifiques plaines de Rhin, au pied d'un des escarpements de la Forêt-Noire, est la petite ville de Fribourg,

ancienne capitale du Brisgau[1]. Quelle jolie ville! Depuis l'embouchure de la Seine jusqu'à celle de la Neva, depuis les rives de l'Adriatique jusqu'à celles de la mer du Nord, je n'en connais pas une plus jolie et plus proprette, plus attrayante et plus *freundliche*, comme disent les Allemands. Une grande rue, qui mérite bien de porter son noble nom de rue impériale, la traverse dans toute sa longueur. Elle est bordée de chaque côté par de blanches maisons, par des trottoirs en cailloutage de différentes couleurs comme des mosaïques, et arrosée par deux limpides ruisseaux qui courent et babillent comme s'ils allaient au-devant de l'étranger pour lui laver les pieds, selon les usages de l'hospitalité antique, et lui souhaiter la bienvenue. De çà, de là, s'ouvrent d'autres rues moins larges et moins brillantes, mais d'un aspect agréable. Ni dans les rues secondaires, ni dans les faubourgs, je n'ai vu une masure ou une habitation délabrée. On dirait que toute cette bonne petite cité est occupée par une population d'honnêtes rentiers qui l'entretient et la pare comme une mère de famille se plaît à parer la demeure où sont ses affections.

Il eut une heureuse idée, ce duc de Zæhringen qui, au onzième siècle, s'avisa d'élever cette cité sur ce terrain couvert d'épaisses forêts et occupé seulement par quelques cabanes de chasseurs. Il ne pouvait songer à en faire une grande cité commerciale, car la petite rivière de la Treisam qui la traverse ne peut porter aucun bateau, et le Rhin est encore bien loin de là. Il ne pouvait guère non plus songer à en faire une forteresse redoutable, car, d'un côté une chaîne de coteaux la domine; et, de l'autre, elle s'ouvre à tous les bataillons. Il ne cherchait sans doute, dans sa fantaisie de prince, qu'à créer une résidence attrayante, et il en choisissait à merveille l'emplacement.

Elle ne pouvait cependant échapper aux rigoureuses conditions des destinées humaines, cette bonne ville de Fribourg. Elle a eu aussi ses jours d'orages et ses cruelles vicissitudes. Elle a été forcément entraînée dans les luttes des princes de Wurtemberg et du Palatinat, dans les guerres de l'Autriche et de la maison de Bourgogne. Weit Weber, le vieux poëte, la célèbre dans un de ses chants patriotiques[2]. Elle a été, au quinzième siècle, saccagée par les hordes de paysans en révolte, ces cipayes de l'Allemagne oligarchique. Elle a été longtemps subjuguée par l'Autriche, envahie par les Bavarois et les Suédois, elle a même appartenu à la France. La poudre qui fut, dit-on, découverte par un

[1] Gau est un vieux mot gothique qui signifie district. Il se retrouve encore dans plusieurs localités : Rheingau, Aargau, etc.

[2] Freiburg, du bist ein Kerne
In welchem Wedsheit ist.

Ein Lied von 1475, dans le recueil des Eidgenœssische Lieder. Berne, 1835.

Fribourgeois, par le franciscain Berthold Schwarz, elle en a connu les terribles effets, et, en élevant une statue à cette sombre célébrité, elle accomplit vraiment un singulier acte de vanité civique. Enfin, par le traité de Presbourg, elle a été incorporée dans le grand-duché de Bade, et, dès cette époque, elle a vécu d'une vie paisible, traversée seulement par le cataclysme de 1848, où l'on vit aussi les réformateurs de l'ordre social, les amis de l'humanité, promener pendant quelques mois dans cette riante contrée leurs folies carnavalesques et leur ivresse démagogique.

En 1744, les Français l'assiégèrent pour la troisième fois [1], et rasèrent ses remparts. Dans d'autres invasions elle a perdu des constructions plus précieuses. Mais elle a conservé son Munster, sa cathédrale, l'une des plus anciennes églises gothiques de l'Allemagne et l'une des plus achevées.

Elle n'a point la sublime élévation de celle de Strasbourg, dont la flèche apparaît de si loin aux regards étonnés, ni les gigantesques proportions du dôme inachevé de Cologne, ni les mystérieuses profondeurs de Saint-Étienne de Vienne, cette basilique de couronnement, cette catacombe des empereurs, ni la surabondance de richesses et la prodigalité de luxe de quelques autres églises privilégiées de France et d'Allemagne, ou d'Italie, comme on en voit sur le jardin de marbre du dôme de Milan, au portail de Reims, et à la façade de la chapelle de la Vierge à Nuremberg.

Mais quelle harmonie dans le plan de cette cathédrale, érigée en forme de croix, tournée vers l'Orient où brilla l'étoile des mages, où s'éleva la croix du Sauveur! Quel imposant aspect que celui de cette tour qui occupe à l'entrée du Munster toute la largeur de la grande nef, qui s'appuie sur sa base quadrangulaire, comme une pensée humaine sur une forte résolution, et de là monte majestueusement de degré en degré, puis tout à coup semble prendre son essor, comme un rêve longtemps contenu, et s'élance vers le ciel avec ses légères ramures semblables à celles d'un bouleau, et sa cime pyramidale comme celle d'un sapin, ce roi des forêts.

Les premiers travaux de cette église, commencés par Conrad de Zæhringen, datent du milieu du douzième siècle. La nef, la tour et le portail ne furent achevés qu'un siècle plus tard. Regardons-là avec respect. Elle est l'un des monuments les plus splendides de cet âge que l'on peut considérer comme la verte enfance des sociétés modernes,

[1] Le maréchal de Créqui s'était emparé de la ville en 1677. Le maréchal de Villars la bloqua en 1713, mais elle se racheta pour une somme d'un million de francs. Pendant les guerres de notre Révolution, elle fut une quatrième fois envahie par nos troupes.

âge énergique où l'Europe se dégageait des ombres obscures des siècles précédents, comme l'aurore des voiles de la nuit, avec son éclat lumineux et sa féconde rosée; âge laborieux où les corporations d'ouvriers acquéraient leur première organisation, et les communes leurs premières franchises; âge poétique, où les *minnesingers* d'Allemagne, les trouvères de France, répandaient dans les airs, comme des oiseaux harmonieux, leurs galantes ou pieuses chansons; âge chevaleresque où, pour croire à la parole de l'homme, il n'était pas besoin de l'inscrire dans un contrat, où l'on ne reconnaissait pas un plus grand bien en ce monde que l'honneur intact, pas une plus grande honte que la félonie; âge de naïves croyances où la légende miraculeuse, le conte féerique, les merveilleux récits de combats du romancero, les épopées du Cycle Carlovingien, de la Table Ronde et du Saint-Graal, les histoires de sorciers et d'enchanteurs, la mythologie des sylphes et des elfes, se transplantaient de contrée en contrée, comme ces germes d'arbustes que le vent enlève au sol où ils sont nés, transporte au loin sur ses ailes et sème en différents lieux; âge de ferveur religieuse et de curiosité intellectuelle où les nations s'enflammaient au nom de Jérusalem, et s'instruisaient par leurs croisades; âge de foi candide où un même sentiment unissait dans les mêmes tendances et ralliait à une même œuvre le prêtre et le laïque, le gentilhomme et le bourgeois, l'artiste et l'ouvrier.

Ils ne travaillaient point pour l'appât d'une bonne traite sur un banquier, ces architectes qui ont dessiné le plan de ces cathédrales dont la grandeur nous émerveille, ces sculpteurs qui découpaient la pierre comme une dentelle, la tordaient en spirales, la filaient en légers fuseaux. Ils n'aspiraient point à l'éclat d'une couronne académique ni à la faveur d'un feuilleton dans les journaux. Ils ne connaissaient point le bonheur d'être proclamés, à la majorité de quelques voix, membres d'un institut, ni celui de porter sur leur poitrine plusieurs de ces petits morceaux d'émail qu'on appelle des décorations. Ils travaillaient par un ardent amour de l'art, par la passion de l'idéal, par une religieuse pensée. La satisfaction de l'œuvre qu'ils avaient conçue leur suffisait. Ils ne songeaient pas même à y inscrire leur nom pour le faire louer par la postérité. Peut-être aussi qu'ils auraient cru profaner la sainteté de leur labeur s'ils en avaient attendu une récompense mondaine. Ils en faisaient une humble offrande à Dieu. Par l'effet de cette humilité, nous ne savons encore à qui nous devons la plupart des plus admirables constructions du moyen âge. Quelques artistes ont pourtant mis une image d'eux-mêmes dans leur édifice, mais alors ils ont eu grand soin de la cacher entre des colonnettes, ou sous des volutes, et de lui donner l'apparence la plus modeste. A la cathédrale de Strasbourg est la statue d'un ouvrier qui, le corps à

demi penché, et une main sur les yeux, comme pour les garantir d'une trop grande clarté, semble regarder dans les airs jusqu'où il pourrait lancer ses pilastres et ses chapiteaux. On suppose que c'est la statue d'Erwin de Steinbach. A Nuremberg, Pierre Vischer, le merveilleux sculpteur, s'est représenté au bas du tombeau de saint Sébald avec sa bonne grosse figure allemande, son marteau à la main, et son tablier d'ouvrier. A Fribourg, le ciseleur de la chaire taillée dans un bloc de pierre n'a fait que modeler sa tête sortant d'une fenêtre gothique et se tournant vers le siége du prêtre, comme pour mieux entendre son sermon.

On entre, dans la cathédrale de Fribourg, par la porte de la tour, une haute et large porte ogivale décorée de colonnes et de statues. On sait que les laborieux artistes ne ménageaient pas la pierre. Partout où il est possible de dessiner une figure, de découper une feuille d'acanthe, d'arrondir une rosace, ils n'y manquent guère. Que leur travail d'ornementation doive rester au niveau du rayon visuel, ou être posé à une élévation que le regard peut à peine atteindre, n'importe, ils y apporteront le même soin, ils l'achèveront avec la même patience. Si une chose les inquiète, c'est qu'ils aient seulement assez de matériaux à tailler au gré de leur fantaisie, assez d'espace pour mettre au grand jour toute leur conception, toutes leurs figures symboliques. Sous le portique de la tour de Fribourg, il n'y a pas moins de vingt-huit statues qui représentent un singulier assemblage d'idées. On y voit surgir sur deux lignes parallèles les images les plus vénérées de l'Ancien et du Nouveau Testament, et celles des sciences qui faisaient l'honneur des écoles du moyen âge : la grammaire, la rhétorique, la dialectique, la géométrie, la philosophie, la musique, l'astrologie. On y voit les vierges folles et les vierges sages. On y voit même deux vices : la volupté et la calomnie. Je ne puis croire que l'artiste ait réuni sans une intention sérieuse des images si disparates. Je pense qu'il a placé là les sciences mondaines pour rappeler au fidèle que toute science vient de Dieu et doit s'incliner devant Dieu ; les statues des saints et des apôtres, pour éveiller dans l'âme un pieux sentiment, et celles des deux vices, pour lui donner une salutaire pensée d'humilité par le souvenir de ses faiblesses.

Quand on a franchi le seuil de cette porte, on se trouve en face d'un magnifique vaisseau gothique : une nef de cent vingt-cinq mètres de longueur, bordée de chaque côté par six énormes piliers, deux nefs latérales, un chœur élevé de cinq marches au-dessus des nefs et supporté par dix piliers, derrière ce chœur une chapelle semi-circulaire d'un aspect charmant. Dans cette large enceinte, dans l'abside, dans les chapelles, sur le pavé, sur les murs, sur les colonnes, tout un trésor d'œuvres d'art, tout un musée d'objets précieux qui datent de diverses

époques et proviennent de différents pays; des tableaux de Holbein, le grand peintre allemand du seizième siècle, et de Baldung Grün, l'illustre enfant de la Forêt-Noire; des tapisseries de Perse, et des orfévreries byzantines, des ciselures du treizième siècle, et des ciselures modernes en bois d'une dimension gigantesque, d'une forme merveilleuse; des vitraux anciens qui ont l'éclat et la solidité des plus belles mosaïques, et des vitraux récents d'un artiste du pays, M. Helmle, qui abrégea sa vie dans son ardeur à chercher par des procédés chimiques des combinaisons de couleurs d'où s'échappaient des miasmes délétères. Çà et là les monuments funèbres de ceux qui, après leurs jours de puissance en ce monde, n'aspirent plus qu'à être ensevelis dans les caveaux de l'église qu'ils ont protégée ou servie. Ceux qui trônaient dans leur château ou commandaient dans les batailles sont maintenant couchés sur les dalles où s'agenouillent les fidèles. Leur image apparaît à la surface de la nef comme pour rappeler à ceux qui la regardent le néant des grandeurs humaines, et leur nom est inscrit au bas de cette image comme pour invoquer le souvenir et la prière du passant. Il n'y a que l'Église chrétienne, l'Église catholique, pour donner à l'homme de telles leçons.

Deux de ces tombes entre autres ont attiré notre attention : celle de Berthold et celle de Conrad de Zæhringen. La physionomie de Berthold est grave et sérieuse; celle de Conrad calme et sereine. Le premier a fondé la cité de Fribourg; le second la cathédrale. Celui qui crée une ville ne doit-il pas avoir l'appréhension des diverses calamités qu'elle devra subir, Celui qui érige une église sait qu'il fait un doux refuge.

Le Munster de Fribourg a été plusieurs fois réparé, et nous sommes heureux de constater un fait qui honore les vénérables prélats de cette cathédrale et la municipalité de la ville, ces réparations ont été faites avec une intelligence qu'on regrette souvent de ne pas retrouver dans d'autres monuments de même ordre. A l'extérieur, on n'a fait aucun changement. Les murs des nefs latérales, les arc-boutants qui les rejoignent à la grande nef, les deux clochetons romans qui s'élèvent en dessus du chœur sont noircis par le temps, et en partie revêtus d'une couche de mousse. Je voudrais qu'ils fussent toujours ainsi. Cette marque de vétusté donne aux édifices un aspect plus imposant, et surtout à l'église à laquelle se rattachent toutes les phases de notre existence. C'est dans l'église que le chrétien reçoit sa première consécration et son premier enseignement. C'est là qu'il célèbre son mariage et les joies de sa paternité; c'est là que ses amis lui adressent avec un suprême espoir un dernier adieu :

Vivos voco,
Mortuos plango.

C'est l'inscription des anciennes cloches qui s'ébranlent comme des âmes sensibles et résonnent dans les airs pour toutes les félicités et toutes les douleurs de la vie humaine. Plus une église est vieille, plus elle émeut la pensée. On ne peut la regarder sans songer à tout ce qu'elle a recueilli de larmes discrètes et de saintes émotions, à tout ce qu'elle a vu de générations tour à tour prier, chanter, pleurer et disparaître sous ses arceaux.

La grande place carrée sur laquelle s'élève le Munster contribue encore par la ligne régulière de ses constructions, par son aspect grave et calme, à rehausser la majesté de cet admirable monument. A l'un des côtés de cette place est le palais archiépiscopal qui était autrefois celui des États de Brisgau. Près de là est la *Kaufhaus*, la maison des marchands, bâtie au commencement du seizième siècle dans le style de quelques-unes des plus anciennes, des plus belles maisons d'Augsbourg et de Nuremberg. Sur les arcades en pierre qui décorent son rez-de-chaussée s'étend devant les fenêtres du premier étage une massive galerie. Entre les fenêtres s'élèvent les statues de Maximilien Ier, de son fils Philippe Ier, roi d'Espagne, de Charles V et de Ferdinand Ier. On dirait que ces quatre souverains debout sur leur piédestal, avec leur armure, sont posés là en face de la cathédrale, comme de royales sentinelles pour la garder.

Parmi les autres édifices de Fribourg, il faut noter encore une jolie église du treizième siècle occupée aujourd'hui par les protestants, un hôtel de ville qui date de 1558, le séminaire catholique et l'université.

L'université de Fribourg fut fondée en 1456 par Albert VI, archiduc d'Autriche. Elle fut en 1620 confiée aux jésuites et, pendant la déplorable guerre de Trente-Ans, à peu près complétement abandonnée. Après la paix de Nimègue, qui adjoignait Fribourg à la France, l'université fut transférée à Constance, puis à Rudolphszell et y resta jusqu'en 1698. Sous le règne de Joseph II, elle fut de nouveau abandonnée à un ordre religieux, aux bénédictins. Maintenant elle est régie par le gouvernement, qui a augmenté ses revenus et le nombre de ses professeurs. Sa situation à l'une des extrémités de l'Allemagne; le voisinage des universités de Bâle, de Tubingue, de Heidelberg, ne peut manquer d'entraver son essor. Cependant on y compte environ six cents étudiants, et ses chaires ont été à diverses époques occupées par des hommes distingués.

Il existe encore à Fribourg plusieurs autres écoles parfaitement organisées, plusieurs établissements de bienfaisance, notamment un institut d'aveugles qui en Allemagne a servi de modèle à plusieurs fondations du même genre. Enfin, je ne puis oublier de dire que dans cette petite ville de 15,000 âmes on ne trouve pas moins de trois

belles librairies, et deux *antiquarische Buchhændlers* autrement dit : bouquinistes. Ceux qui connaissent les joies du bouquinage me sauront gré de cette remarque. Mais je dois déclarer, après la longue expérience que j'en ai faite, que le bouquinage allemand est cher et peu commode. Le plus agréable et le plus fructueux de tous est celui auquel on a le bonheur de se livrer à Paris, sur les quais, par un rayon de soleil qui illumine la profondeur des cases de Lainé.

Ce qui donne surtout un grand charme à Fribourg, ce qui fait que les étrangers s'installent si vite et si gaiement dans cette ville et ont tant de peine à la quitter, c'est la beauté de ses environs. Il faudrait être investi d'un triple airain plus difficile à dissoudre que l'*Æs triplex* d'Horace, d'un triple airain de spleen britannique pour ne pas sentir sa poitrine et sa pensée se dilater à l'aspect de tant de ravissants points de vue ouverts de tous côtés. A la porte même de Fribourg, des sentiers de sables serpentent le long des collines revêtues de vignes fécondes. Aux beaux jours de l'automne, au temps où le raisin mûrit éclate en grappes de grenat sous son vert feuillage et semble provoquer le regard et la main du passant, nulle barrière ne s'élève le long de ces vignes, nul garde-champêtre n'en défend l'approche. Le Fribourgeois est honnête et attribue la même honnêteté à ceux qui viennent visiter son sol. Loin d'empêcher la libre circulation sur ses riches coteaux, on appose à leur entrée, des affiches qui annoncent que tel sentier conduit *à une belle vue* et à une bonne *wirthschaft*. Ceci nous rappellerait, si nous l'avions oublié, que nous sommes en Allemagne. La wirthschaft, l'auberge, ou à défaut de l'auberge, le café, ou la brasserie, est en Allemagne un appendice nécessaire à la contemplation de la nature. L'Allemand aime à voir un beau paysage et s'abandonne aisément par un penchant inné à une rêverie poétique; mais il a besoin d'entretenir sa rêverie par quelque libation, de la fortifier par une petite satisfaction gastronomique, par une tranche de jambon ou une côtelette, et d'y adjoindre la fumée d'une longue pipe. Aussi je ne sache pas qu'il existe dans les divers États de l'Allemagne un site pittoresque au bord d'une rivière ou au pied d'un vieux château sans qu'on y voie apparaître l'auberge avec son odeur de cuisine, ou le cabaret avec ses cliquetis de verres, et, dans les jours de grande réunion, l'orchestre avec ses clarinettes.

Donc la wirthschaft est perchée au haut des fraîches collines de Fribourg. Mais elle n'est ni importune ni exigeante ; elle n'appelle point les promeneurs à entrer dans une salle à manger et à combiner un menu ; elle leur ouvre généreusement ses jardins et ses terrasses d'où le regard plane au loin sur la vallée du Rhin et les cimes bleuâtres des Vosges. Je n'ai demandé à cette honnête auberge qu'une tasse de lait. Elle m'a été apportée sur le banc rustique, où j'étais assis, par une

modeste jeune fille. Je crois que, si j'avais ordonné qu'on me préparât un faisan doré et une bouteille de vin vieux de Johannisberg, je n'aurais pas été servi avec plus de politesse et d'empressement.

A quelque distance de Fribourg s'élèvent plusieurs points culminants au milieu du plus vaste, du plus admirable panorama; le Schlossberg qui domine un immense espace, le Felsberg d'où l'on peut voir autour de soi toute la contrée de la Forêt-Noire, comme une carte en relief avec ses montagnes et ses vallées, ses forêts et ses chutes d'eau. Nous recommandons aussi une excursion au Jaeger-Haus et à la chapelle de Sainte-Othilie, visitée non-seulement par les voyageurs, mais fréquentée pieusement par de nombreux pèlerins et illustrée par une poétique légende.

Othilie, fille d'un duc d'Alsace, avait été élevée dans un couvent et avait résolu de consacrer sa vie à Dieu. Quand elle fut en âge de se marier, son père la rappela près de lui. Comme elle était de grande naissance et très-belle, les prétendants ne pouvaient lui manquer. Il s'en présenta plusieurs qui sollicitèrent ardemment le bonheur de l'épouser. Le choix de son père se fixa sur un prince allemand doué de toutes les qualités qui peuvent séduire le cœur d'une jeune fille. Mais Othilie avait fait vœu de prendre le voile et voulait accomplir ce vœu. Longtemps son père essaya de vaincre sa détermination; elle resta inébranlable. Enfin, comme il devenait plus impérieux et menaçait de la marier de force, elle prit la résolution de se soustraire par la fuite à la destinée mondaine à laquelle elle ne pouvait asservir sa religieuse pensée. Un soir, elle se dépouille de ses riches parures, revêt une robe de paysanne, s'échappe à la dérobée du château et traverse le Rhin. On ne tarda pas à s'apercevoir de son évasion, le duc se met à sa poursuite et rencontre le batelier qui l'avait transportée de l'autre côté du fleuve. Othilie, dans la crainte d'être découverte, avait gravi au sommet d'une colline, et se tenait cachée dans des massifs d'arbustes. Tout à coup elle entend résonner les pas précipités de plusieurs chevaux et la voix des cavaliers ; elle distingue la voix de son père. Il se dirige vers le lieu où elle s'est réfugiée, il approche. Elle frémit à l'idée d'être vaincue par cette volonté inflexible, condamnée au sort qui la ferait manquer à ses serments sacrés. Dans son anxiété, elle élève les bras au ciel, elle prie Dieu de lui venir en aide. Aussitôt un rocher contre lequel elle était appuyée s'entr'ouvre comme une grotte, et se referme sur elle comme une cellule.

Le duc arrive, cherche sa fille de tout côté et s'afflige de ne pas la voir.

— Mon père, dit Othilie, mon père, ayez pitié!

— Où donc es-tu? s'écrie le duc stupéfait; j'entends ta voix et je ne puis te découvrir.

Othilie lui raconte le miracle qui vient de s'opérer. Le vieillard, frappé de ce témoignage de la volonté divine, lui promet de ne plus s'opposer à sa vocation. Alors le rocher s'entr'ouvre de nouveau, et, à la place que la sainte avait occupée, jaillit une source d'eau limpide où ceux qui sont affectés d'une maladie des yeux vont chercher un salutaire remède.

Une autre célébrité des environs de Fribourg est le val d'Enfer, le *Hœllenthal*. Il se trouve sur la route de Schaffouse et de Donaueschigen. Le maître d'hôtel du Zæhringen, avec son amabilité fribourgeoise, m'avait lui-même indiqué les principales stations de cette route, et m'avait procuré une agréable voiture conduite par un complaisant cocher à qui il me recommandait, comme s'il importait à la fortune de sa maison et à l'honneur de Fribourg que je fisse un heureux trajet.

Me voilà en route, par une belle matinée, dans une calèche dont la capote baissée n'interrompt mon regard d'aucun côté, avec un brave homme dont le dialecte allemanique m'embarrasse quelquefois, mais qui fait tout son possible pour le transformer en un pur allemand compréhensible. J'ai près de moi quelques livres de choix butinés çà et là, le calme dans le cœur, la perspective d'un riant voyage, dans la pensée, six semaines encore de pleine liberté, et autant d'argent qu'un pauvre prolétaire peut en désirer pour traverser sans embarras une honnête contrée. Si l'on n'est pas heureux dans de telles conditions, il faut renoncer à toute idée de bonheur en ce monde trompeur. A quelques centaines de pas de moi mugit la locomotive du chemin de fer qui va de Bâle à Kehl et signale son passage en versant un nuage de fumée sur les blanches maisons. Avec quel souverain mépris je regarde en ce moment du haut de mon indépendance cette cage brutale, cette prison mouvante qu'on appelle un waggon de chemin de fer!

En quittant Fribourg[1], on traverse d'abord une large prairie parsemée de champs labourés, de maisons rustiques et de fertiles enclos où les branches de poiriers et de pommiers s'affaissent sous le poids de leurs fruits et semblent, en se courbant sur le sol, prier le propriétaire de les délivrer promptement de leur fardeau. Quelle riche année! et qui ne s'en réjouirait en songeant à tout ce que les pauvres gens ont à souffrir dans les temps de disette, et à toutes les chances redoutables de la loterie du laboureur, de cette loterie où à chaque printemps il engage sa semence, son labeur, et qui si souvent trahit ses efforts, trompe son espoir.

Bientôt, à l'un des contours de cette prairie apparaissent des collines ondulantes qui peu à peu s'exhaussent, puis se déroulent de côté et

[1] Je recommande à ceux qui voudraient entreprendre la même excursion le petit livre de M. Ad. Joanne : *Bade et la Forêt-Noire*. C'est un guide excellent.

d'autre comme des bastions, puis s'élèvent comme des tours gigantesques. Bientôt, à la place des frais vergers, des jaunes sillons et des guirlandes de vignes, on ne voit plus que de sombres murailles escarpées, des rocs noirs qui, sur leurs parois perpendiculaires, ne peuvent garder la moindre terre végétale. Seulement, par la puissance de vitalité dont on retrouve les traces jusque dans les lieux les plus arides, quelques touffes de pariétaires s'implantent dans les humides fissures de ces masses de pierre, et quelque arbuste opiniâtre s'enracine à leur sommité. Deux de ces rocs, pareils à deux pyramides aériennes, sont si rapprochés l'un de l'autre, qu'on dirait qu'ils se touchent. Sur leur front chauve plane le nuage orageux et l'oiseau de proie de mauvais augure. Sur leurs flancs se hérissent les noirs rameaux de sapins; à leur pied bondit le torrent. Pas d'autre bruit que le mugissement de cette onde impétueuse, ou celui des arbres qui s'entrechoquent, se froissent l'un contre l'autre quand le vent les agite.

C'est là le ténébreux passage où, à quelque distance, on n'aperçoit aucune issue; c'est là le Hœllenthal. Par ces Thermopyles, Moreau accomplit, en 1796, sa fameuse retraite; par ce sinistre chemin, Marie Antoinette passa en 1770; c'est pour elle-même qu'il fut ouvert, pour lui rendre le trajet moins long entre le palais de Schœnbrunn et celui de Versailles. Pauvre fille des empereurs! Pauvre reine de France! Le val d'Enfer où on lui frayait une route entre les rocs effroyables, au bord des torrents, sur la pente des précipices, souriait peut-être à sa jeune imagination. Le véritable enfer, elle devait le trouver aux lieux où, dans l'innocence de son cœur, elle n'aspirait qu'à se faire aimer, et dans son pouvoir de princesse qu'à se faire bénir. Là était l'abîme, et la mort et l'exemple de votre résignation, ô sainte victime, et votre couronne de martyre que les plus ardentes calomnies n'ont pu ternir.

Quelle que soit la solennelle grandeur du Hœllenthal, que pas un guide n'oublie de signaler à l'admiration du voyageur, je dois dire qu'elle n'est pas plus imposante que celle de plusieurs vallées de la Franche-Comté, et très-inférieure à celle de la magnifique gorge qui, de la source de la Loue, descend vers Ornans par l'idéal village de Mouthier; et, puisque j'en suis venu à cette comparaison, j'ai grande envie de faire une sincère déclararation, c'est qu'il n'y a rien de plus beau dans le monde que les beaux sites de la Franche-Comté. Mais il faut que je le dise tout bas, de peur que les Anglais ne me fassent repentir de mon indiscrétion. Si l'un d'eux seulement m'entendait, bientôt peut-être mon cher pays serait envahi par une légion de touristes britanniques qui, comme des nuées de sauterelles, s'abattent chaque été dans les champs de la Suisse, sur les rives du Rhin. Car les Anglais sont, dans leur ennui ou leur curiosité, à la piste de toutes nouvelles explorations, comme les fourmis. Dès qu'une fourmi, par hasard, dans une prome-

nade vagabonde, découvre un pot de confitures, elle se hâte de porter cette bonne nouvelle à son monticule solitaire. Aussitôt toute l'avide communauté se met en mouvement. Des milliers de petites bêtes noires trottinent à la file l'une de l'autre par le même sentier, montent par la même cloison et vont se loger dans le même buffet. Ainsi des touristes britanniques.

Passe encore si ces touristes étaient de la même race que celle qui jadis réjouissait par ses guinées les marchands et les aubergistes, race hautaine, mais distinguée et généreuse : des *milords anglais !* disait le postillon en faisant claquer son fouet et en ôtant son chapeau. Non, la nomade légion qui maintenant inonde périodiquement la plus belle partie de l'Europe continentale, ce n'est plus la nobility, ni même la gentry, c'est la *boutiquerie* ignorante, grossière, prétentieuse et parcimonieuse, les petits après les grands, les couteliers de Sheffield après les membres du parlement, les gouvernantes en retraite après les majestueuses ladies, les caricatures de la fashion, les singes de l'aristocratie; les Bob et les Beddy de la famille Fudge, dont Thomas Moore a si plaisamment raconté les aventures. Dernièrement un marchand d'objets d'art, établi à Bâle depuis une trentaine d'années, me disait : « Décidément, j'en ai assez des Anglais ; j'aime mieux les Américains. »

Préférer les Américains, quelle injure pour les Anglais !

S'il importe au bonheur de la France qu'elle reste alliée à la Grande-Bretagne, puisse l'entente cordiale subsister longtemps ; mais puisse-je aussi longtemps retourner dans ma bien-aimée Franche-Comté sans voir apparaître au pied de ses vertes forêts le *cockney* de la cité de Londres avec ses favoris roux et son mackintosh, ou la progéniture du tisserand de Manchester avec ses prétentions et ses drôleries. Voilà les simples vœux de mon patriotisme et de mon provincialisme.

Pendant que je m'abandonne, je ne sais pourquoi, à ces réflexions, mon cocher, qui n'a jamais été en Franche-Comté, le malheureux ! et qui ne connaît rien de plus beau que son canton de Fribourg, se retourne de temps à autre de mon côté comme pour s'assurer que j'admire suffisamment le Hœllenthal, puis, au sortir de la vallée, m'indique à quelque distance, du bout de son fouet, l'hôtel *zum Stern*, l'hôtel de l'Etoile, renommé dans tout le pays et parfaitement digne de sa réputation. Il n'y a pas en Suisse une auberge mieux servie; mais les nobles hôteliers de Genève, de Schaffouse, de Chamouny, regarderaient cette maison comme un établissement fort arriéré dans les voies de la civilisation, s'ils savaient à quel prix modique on y fait un excellent déjeuner.

Au delà de cette station isolée au sein d'une vaste prairie, égayée par un ruisseau de cristal, on commence à gravir un des plateaux de la Forêt-Noire. Les routes de ce pays sont entretenues avec soin, mais

les ingénieurs qui les ont tracées avaient, à ce qu'il paraît, horreur des contours. Elles montent et descendent tout droit par monts et par vaux comme dans la vieille Norvége. On en est quitte pour prendre des chevaux de renfort à chaque escarpement, et le principe philosophique est maintenu : *Linea recta brevissima*. A mesure qu'on s'élève sur un des étages du *Hochfirst*, la contrée s'élargit de toutes parts et en même temps se dépouille de la riante parure dont elle est revêtue à quelque lieues de distance. Ni clos verdoyants, ni forêts ombreuses. De côté et d'autre on ne voit plus que de vastes pâturages coupés par des barrières comme sur les crêtes du Doubs, dans les environs du Russey; çà et là quelques chalets solitaires ; et de loin en loin une flèche de clocher, étendard catholique, signe de ralliement de toutes ces habitations éparses dans les heures de fête et dans les jours de deuil ; une teinte morne sur le sol, un ton grisâtre à l'horizon et un grand silence, interrompu seulement par le sifflement d'un pinson égaré, ou par le criaillement des roues d'un lourd waggon chargé de marchandises qui chemine lentement, traîné par huit forts chevaux.

A 2800 pieds d'élévation au-dessus du niveau de la mer, apparaît le lac de Tittisée, d'un doux et mélancolique aspect comme les lacs de Suède :

Étoile de la terre et miroir d'un ciel pur.

Il a un quart de lieue de longueur, et l'on dit qu'il renferme une quantité de poissons ; mais il est si profond, que les pêcheurs ne réussissent guère à y jeter leurs filets. Je ne sais si, comme les lacs poétiques de la Suède, il renferme de joyeux musiciens, des Stromkarl, qui tiennent entre leurs mains une harpe d'argent avec laquelle ils jouent de merveilleuses mélodies. Mais on a tout lieu de croire qu'il y a dans les replis de ses ondes austères un génie vertueux qui ne permet pas qu'on les profane et qui a le pouvoir de punir les crimes qui l'offensent. Une tradition rapporte qu'un bûcheron de la Forêt-Noire, ayant commis un assassinat, crut pouvoir cacher son crime en traînant dans les flots de Tittisée l'homme qu'il avait égorgé. Mais, au moment même où il jetait là le cadavre sanglant, soudain le lac révolté se souleva en mugissant, se répandit sur la plage comme une marée impétueuse, saisit dans sa fuite le coupable épouvanté, l'engloutit avec sa victime, puis, après cet acte de justice, rentra paisiblement dans son lit.

La Forêt-Noire est l'un des réservoirs aquatiques les plus considérables de l'Allemagne. Çà et là, sur des plateaux élevés, comme celui de Tittisée, l'eau des lacs miroite comme un pur cristal dans une

coupe de granit; çà et là, à l'entrée d'une grotte voilée par des rameaux touffus, apparaît une de ces fontaines mystérieuses devant lesquelles jadis les païens du Nord et les fiers Teutons s'inclinaient avec un respect superstitieux. Du sol de la Fôret-Noire jaillissent ces quantités de bassins d'eaux minérales dont quelques-uns sont renommés dans toute l'Europe[1]. Par ses vallées s'écoulent plusieurs affluents du Rhin, des ruisseaux qui, dès leur point de départ, travaillent comme de loyaux ouvriers à faire tourner les roues et la scierie du moulin qui, plus loin, se chargent d'énormes radeaux. Par ces mêmes vallées descend la source du Necker qui va s'épancher au pied du vieux château de Heidelberg, et la source du Danube, ce grand fleuve qui traverse tant de diverses peuplades et qui, après ses nombreuses aventures, finit, dit le comte de Bonneval, par n'être même plus chrétien.

Nous espérons qu'il le redeviendra. Le sang des chrétiens que les Turcs y ont fait couler en leurs jours de féroces triomphes ne peut rester infructueux.

Du lac de Tittisée on monte encore pendant une longue heure une rampe escarpée, puis on arrive au village de Lenzkirk, un village de sept cents âmes, situé au milieu d'une vaste plaine où nulle forêt ne verdoie, où l'on ne récolte qu'avec peine une chétive moisson. Sur ce terrain aride et froid s'élèvent pourtant de grandes et belles maisons à deux et trois étages, une église importante et un charmant presbytère. C'est l'industrie et le commerce qui ont enrichi cette intelligente et laborieuse communauté. Il y a là plusieurs marchands qui reçoivent dans de vastes magasins les denrées agricoles du canton, et répandent de côté et d'autre les produits les plus usuels des manufactures de France, de Suisse, d'Allemagne. Il y a là deux fabriques considérables : l'une d'horlogerie, l'autre de chapeaux de paille. Toutes deux m'intéressaient, et à peine avais-je exprimé le désir de les voir, que ceux à qui elles appartiennent ont aussitôt quitté leur comptoir pour me conduire avec une grâce parfaite dans leurs ateliers. La fabrique d'horlogerie expédie en Hollande, en Russie, une quantité de pendules. Tout est façonné par elle même, rouages et cadrans. Seulement les caisses en bois lui viennent de divers villages de la Forêt-Noire, et les caisses en zing ciselées lui viennent de Paris. Mais elles sont dorées à Lenzkirk par un procédé nouveau.

La fabrique de chapeaux de paille est une précieuse ressource pour les cultivateurs de la montagne, qui, sans elle, courraient parfois grand

[1] On en compte plus de cinquante, entre autres Badenweiler, Sulzburg, Sulzbach, Petersthal, Rippoldsau, Rothenfels, Wildbad, et le célèbre Baden-Baden, que le bourgeois de Paris a francisé et appelle Badin-Badin.

risque de ne tirer aucun bénéfice de leur labeur. Elle prévient les intempéries des saisons qui souvent paralysent la maturité des céréales; elle achète les moissons de seigle sur pied et les fait faucher dès qu'il a pris un certain développement. Grâce à cette coutume, le laboureur peut utiliser ses terrains les plus froids, et la fabrique acquiert une paille menue, malléable, délicate, facile à blanchir. D'habiles ouvrières en font des tresses pareilles à des rubans. J'ai vu là, dans d'immenses galeries, des amas de chapeaux de toute sorte, depuis le rustique chapeau destiné aux femmes de la campagne jusqu'au chapeau souple et léger, élégant et fin comme ceux d'Italie qui, en été, parera peut-être le front d'une Parisienne. Mais la plupart de ces légères coiffures, nattées et cousues sur le sol de la Forêt-Noire, sont destinées à de plus longs voyages. On les expédie dans d'énormes cerceaux en bois par delà l'Atlantique. Il en est qui ont la valeur d'un voile de dentelle, qui coûtent jusqu'à 500 francs. L'aristocratie de la vieille Europe ne se laisse guère encore aller à un tel luxe. Il est réservé au pays où l'on professe le culte de l'égalité démocratique. Il ne paraît point trop dispendieux à la femme d'un ingénieux Yankee, qui a le talent de fonder avec une presse lithographique et quelques rames de papier une nouvelle banque, ou de vendre à une corporation de naïfs émigrants des lots de terrain dans des régions inaccessibles.

La fabrique d'horlogerie de Lenzkirk emploie une centaine d'ouvriers qui, dès leur début, gagnent un franc par jour. Les fabriques de chapeaux de paille occupent une centaine de femmes et de jeunes filles.

Tous ces ouvriers résident dans le village. Ils se rendent le matin à leurs ateliers et rentrent le soir sous leur toit, rapportant régulièrement à leur foyer le fruit de leur labeur. Voilà une de ces industries que l'on aime à voir. Car elle n'enlève point les artisans à l'air salutaire des champs ni aux enseignements et aux liens de la famille. Elle ne les enferme point dans une atmosphère méphitique, elle ne les fait point travailler comme les nègres n'ont jamais travaillé, quoi qu'en dise la sensible mistress Beecher Stowe. Elle ne les épuise point comme une machine dont on use jusqu'au dernier ressort, et que l'on rejette ensuite comme un instrument inutile. Elle n'entrave en aucune façon leur développement moral et physique. Dès leur enfance, ces ouvriers ont été à l'école, ils ont appris à pratiquer leur devoirs religieux. Plus tard, ils se marient, deviennent pères de famille, et sont bourgeois de Lenzkirk. Le soir, quand ils sortent de la manufacture, ils ne voient point flamboyer devant eux les lustres d'une de ces maisons maudites de Manchester, où sur des comptoirs dorés coule un poison brûlant. Ils ne sont pas même tentés par l'appât moins dangereux d'une taverne. Cependant nul agent zélé des sociétés bibliques

ne leur remet des liasses de ces petits traités qu'il appelle la bonne semence. Nul fougeux méthodiste ne les réunit dans des meetings, pour les faire gémir et les épouvanter par d'effroyables prédictions. Ils écoutent seulement avec une respectueuse déférence la voix de leurs parents et la leçon paternelle de leurs curés. Ils sont catholiques.

Les hommes qui ont fondé ces fructueuses industries, dans un pays auquel la terre et le ciel refusent les abondantes récoltes des régions méridionales, méritent qu'on conserve leur nom et qu'on honore leur mémoire. En ces temps de passion pour les bustes et les statues, c'est à de tels hommes qu'une cité reconnaissante devrait élever des statues, plutôt qu'à tant de généraux dont le triomphe est joint à tant de deuil, dont la gloire a fait verser tant de larmes.

C'est un bailli de la petite ville de Triberg, M. Huber, qui enseigna à ses administrés l'art de blanchir la paille, de diviser l'épi en fils menus comme des fils de soie, et d'en faire de longues nattes. Peu à peu ce travail s'est propagé dans les autres districts. Maintenant il est devenu, dans la Forêt-Noire, l'une des occupations habituelles de plus de trois mille femmes. En causant avec leurs voisines, en se rendant aux champs, en cheminant d'un village à l'autre, ces femmes ont constamment à la main leurs brins de paille, comme celles de Saxe leur tricot.

C'est un prêtre, l'abbé Paul, supérieur du couvent de Saint-Pierre [1], qui a doté le Brisgau d'une industrie d'où est née une autre industrie, répandue à présent dans tous les districts de la Forêt-Noire.

En 1583, l'abbé Paul établit sur les bords du Wildgutach une verrerie, qui d'abord approvisionna d'ustensiles de ménage tous les villages des environs, puis en vint à répandre au dehors l'excédant de ses produits. Des gens du pays commencèrent à les colporter en Alsace et dans les provinces voisines. Le bénéfice qu'ils retiraient de ces voyages engagea d'autres paysans à suivre leur exemple. Peu à peu le cercle de cette exportation s'élargit, et d'autres fabriques de verre s'établirent sur le modèle de celle de l'abbé Paul dans différents cantons de la Forêt-Noire. Puis une société de commerce s'organisa pour les exploiter, une société qui, dans cette contrée primitive, par ses naïfs statuts, nous fait songer à celle qui, au siècle dernier, s'était constituée dans quelques villages du Tyrol pour la vente des canaris. Comme celle-ci, elle se divisait en plusieurs ramifications, qui toutes

[1] Ce cloître, fondé par le duc Berthold, à quatre lieues de Fribourg, sur la cime d'une colline, a été pendant longtemps en grande vénération dans le pays. Une école latine y était adjointe, il avait des professeurs distinguées et une précieuse bibliothèque. Il n'existe plus comme cloître, mais il a du moins conservé son caractère religieux. L'État en a fait un séminaire catholique.

rayonnaient sur diverses régions. Elle avait des entrepôts en Allemagne et en France, et dans d'autres États. Elle avait des agents qui se faisaient une position honorable dans les cités étrangères où ils allaient s'établir et y acquéraient le droit de bourgeoisie. A certaines époques de l'année, les membres de cette compagnie se réunissaient à Triberg, à Steig, à Furtwangen, pour délibérer sur leurs affaires, régler leurs comptes et se partager leurs dividendes. Ils n'étaient point liés l'un à l'autre par un acte notarié. L'accord verbal leur servait de contrat, la tradition leur servait de loi. S'il s'élevait une dissidence, on invoquait pour y mettre fin la coutume du passé[1].

De ce commerce des verreries est née par hasard la fabrication de l'horlogerie, qui a fait un renom spécial à l'intelligente population de la Forêt-Noire. En 1655, un de ces marchands ambulants rapporta dans son village une horloge en bois, qui lui avait été remise en échange de quelques-unes de ses denrées par un négociant de Bohême. Cette œuvre nouvelle excita l'admiration de tous ceux qui la virent. Un menuisier, de la province de Saint-Maerger, et un paysan de Rœduk, après l'avoir attentivement examinée, déclarèrent pourtant qu'ils se croyaient en état d'en faire eux-mêmes une semblable, et ils y réussirent, et bientôt ils eurent de nombreux émules. Malheureusement l'industrie naissante fût paralysée par la guerre, ce terrible fléau des hommes et des idées bienfaisantes. Au commencement du dix-huitième siècle, un artisan de Schœnwald et un autre de Schollach lui donnèrent un nouvel essor. Ces premières horloges en bois étaient très-simples. Elles se composaient seulement de trois roues, de quelques ressorts, et servaient seulement à indiquer le cours des heures. Très-simple aussi était l'attirail d'instruments à l'aide desquels l'ouvrier les façonnait : une petite scie, un marteau, une vrille, un emporte-pièce. Il ne lui fallait rien de plus. Mais l'esprit industrieux des ouvriers de la Forêt-Noire ne pouvait s'en tenir longtemps à ce travail rudimentaire. En 1730, Antoine Ketterer de Schœnwald introduisit dans les horloges en bois un coucou qui, en agitant ses ailes, annonçait par ses cris sonores chaque heure. En même temps, un autre artisan, nommé Dilger, qui avait été finir son apprentissage à Paris, introduisait dans les horloges des figures mouvantes, et un autre façonnait des montres de poche en buis, où une corde tenait lieu de chaîne. Vers le milieu du dix-huitième siècle, les mouvements primitifs en bois furent remplacés par des mouvements en fer ou en cuivre, et bientôt on en vint à faire des œuvres de mécaniques très-compliquées, des pendules à musique, qui se vendaient jusqu'à deux et trois mille francs.

[1] Das Grossherzogthem Baden von H. Schreiber, p. 22.

Maintenant il n'est sorte de travail délicat d'horlogerie, qui ne puisse être parfaitement achevé dans la Forêt-Noire. On compte dans cette province, sur une population de trois cent mille âmes, sept cents maîtres horlogers, et l'on estime à quinze millions de francs par an la valeur de leurs produits. Les principales fabriques sont à Furtwangen, à Neustadt, à Triberg, à Lenzkirk. Mais dans les plus petits villages, dans les maisons bâties à l'écart sur un froid plateau, on peut voir des ouvriers qui incrustent dans un cylindre les notes les plus harmonieuses de Rossini ou de Donizetti, qui disposent les ressorts d'une figure mouvante. On peut entendre résonner à tout instant le joyeux cri du coucou. Le vrai coucou, dont les enfants de la campagne interrogent le cri prophétique, ne chante qu'au retour de la belle saison, sur les rameaux des bois, mais celui des horlogeries de la Forêt-Noire chante toute l'année et partout. On dirait un printemps perpétuel.

Les habitants de la Forêt-Noire, comme ceux des montagnes de Franche-Comté et des montagnes de Norvége, sont doués, en général, d'une intelligence naturelle qui devance les leçons de l'école, et d'une aptitude particulière pour les œuvres d'art et de mécanique. Est-ce l'air plus vif, plus éthéré de leurs régions natales qui fait germer en eux ces facultés? Est-ce leur retraite dans des habitations éparses, leur isolement pendant les longues soirées d'hiver, qui leur donne l'habitude de la méditation, et en même temps développe dans leur esprit le goût et l'instinct des études sérieuses, des travaux de précision ou des conceptions idéales?

X. Marmier.

La suite prochainement.

LES DROITS

ET

LES DEVOIRS DE LA FRANCE EN COCHINCHINE

Au moment où l'extrême Asie, impuissante à maintenir son isolement séculaire, a cessé d'être impénétrable, où la Chine voit sa politique ébranlée au dedans par l'insurrection, menacée au dehors par une expédition à laquelle nous prenons part, le souverain de l'empire annamite dont la dynastie doit à la France son trône se déclare l'ennemi de l'Europe et du nom français, affiche son mépris pour nous, repousse nos navires, verse à grands flots le sang de nos missionnaires, et vient de nous jeter pour défi la tête d'un évêque.

Depuis soixante-dix ans ce pays répond à nos bienfaits par des outrages ou par des crimes. Notre longanimité sert d'encouragement à une insolence, tour à tour hypocrite ou sanguinaire, que la force seule peut réprimer par un châtiment trop différé et trop mérité. « Les Français aboient comme des chiens et fuient comme des chèvres. » C'est par cette phrase, devenue proverbiale, que l'ingrate dynastie de Gia-Laong caractérise nos bontés et brave nos représailles.

L'heure paraît venue d'agir sérieusement, et, pour rendre plus incontestable cette nécessité impérieuse, nous voulons, après avoir consulté avec le plus grand soin tous les documents historiques, religieux, commerciaux et maritimes, exposer les droits conférés à la France sur la Cochinchine par des services et des traités, les devoirs que lui impose la protection de ses missionnaires et de ses commerçants, enfin les résultats de premier ordre et les facilités d'une action vigoureuse, indispensable, pour punir tant d'oublis criants de la justice et de l'humanité, et en prévenir à jamais le retour.

I

Le fondateur de la dynastie annamite, actuellement régnante, Nguyen-Anh ou Gia-Laong, s'exprimait ainsi dans un document officiel de 1799 :

« Je possédais un sage, l'intime confident de tous mes secrets, qui, malgré la distance de mille et mille lieues, était venu dans mes États, et ne me quitta point lorsque la fortune m'était le plus contraire... Je parle de Pierre Pigneaux, décoré de la dignité épiscopale et du glorieux titre de plénipotentiaire du roi de France... Quand je fis les premières démarches pour remonter sur le trône de mes ancêtres, je l'avais à mes côtés... Lorsque mille malheurs vinrent fondre sur le royaume et qu'il me fallut prendre un parti extrême qui nous sépara comme le ciel et la mer, je lui remis entre les mains le prince héritier pour aller intéresser en ma faveur le grand monarque qui régnait dans sa patrie. Il réussit à m'obtenir des secours : et ces secours étaient déjà rendus à moitié chemin lorsque ses projets trouvèrent des obstacles et n'allèrent plus au gré de ses désirs. Mais, à l'exemple d'un ancien, regardant mes ennemis comme les siens, il vint, par attachement pour ma personne, se réunir à moi pour chercher les moyens et l'occasion de les combattre... Il arriva au temps qu'il avait promis. Dans les moments de détresse il nous fournissait des moyens que lui seul pouvait trouver. Je lui donne la première dignité après la royauté et le surnom d'Accompli. »

Le vénérable prélat, objet de cet éloge, était Pierre Pigneaux de Behaine, évêque d'Adran, vicaire apostolique de Cochinchine. En 1774 et en 1784 il avait donné asile au roi légitime Nguyen-Anh, renversé de son trône par les frères Tay-Son, et poursuivi par eux. Ce malheureux prince, qui s'était d'abord réfugié à Siam, avait failli y devenir le prisonnier du souverain de ce pays. Retiré dans une île de la côte, il songeait à se rendre à Batavia, à Goa ou au Bengale pour y solliciter des secours. L'Angleterre, le Portugal et la Hollande avaient saisi avec empressement cette occasion de s'immiscer dans les affaires annamites et d'y conquérir de précieux priviléges commerciaux. Mais monseigneur d'Adran avait conçu l'idée généreuse de réserver à son pays l'honneur et les avantages de cette entreprise. Il partit avec le jeune fils du prince, enfant de six ans, pour aller à Versailles réclamer l'appui du roi de France. Il reçut l'accueil auquel il devait s'attendre. Un traité fut signé, le 28 novembre 1787, par le comte de Montmorin, au nom de Louis XVI, et par l'évêque d'Adran, en vertu des pleins pouvoirs à lui conférés par le roi de la Cochinchine. Le roi de France s'engageait à envoyer sans délai quatre frégates, seize cents hommes, et de l'artillerie de campagne. Le souverain cochinchinois, de son côté, cédait aux Français l'île d'Hoinam ou Touranne, le plus beau port de Cochinchine, et l'île de Poulo Condor. L'évêque revint en Asie avec le titre de plénipotentiaire du roi de France.

L'indécision de M. de Conway, gouverneur de Pondichéry, chargé d'envoyer les secours, et surtout les événements de la Révolution, ne

permirent pas de réaliser entièrement les promesses du gouvernement français. Mais le bon vouloir des habitants de Pondichéry suppléa à la tiédeur du gouverneur. Deux navires chargés d'armes et de munitions furent expédiés. Des volontaires, des officiers français, pleins d'ardeur, vinrent se mettre à la disposition de Nguyen-Anh. Grâce à eux, ses affaires changèrent bientôt de face. M. d'Ayot organisa sa marine, M. Ollivier son artillerie. Au bout de peu de temps, un corps de six mille hommes était discipliné à l'européenne. Les troupes des rebelles furent battues en maintes circonstances.

La flotte des Tay-Son fut brûlée à Nhac et Quinhone ; leur capitale fut enlevée, quoique défendue par cinquante mille hommes. En 1801, Nguyen-Anh se vit maître absolu de la Cochinchine. En 1802 il soumit le Tonkin et, de la sorte, régna sur tout l'empire d'Annam.

Certes, de tels services valaient bien les éloges renfermés dans la pièce officielle que nous venons de citer. L'évêque avait refusé les dignités qui lui étaient offertes. « Il n'était pas venu en Cochinchine, disait-il, pour y chercher des honneurs et des richesses. » — Son but était plus élevé; il n'avait jamais eu en vue que les intérêts de la religion chrétienne et ceux de son pays.

Il mourut en octobre 1799. Après la perte de cet homme admirable et la mort prématurée du jeune prince qu'il avait conduit en France, l'influence française et catholique ne fit plus que décliner.

Cependant l'empereur, ayant encore besoin des Français pour sa défense, permit le libre exercice de la religion chrétienne. Pendant tout son règne, l'Eglise annamite fut respectée, et de nombreuses conversions s'opérèrent, MM. Vannier et Chaigneau, officiers français, furent crées mandarins. Le prince se servit de leurs talents pour diriger de grands travaux sous leur direction ; deux grandes villes furent fortifiées, des routes furent ouvertes, des sucreries s'élevèrent, des fabriques furent mises en activité. Gya-Laong refusa même, en 1804, de céder aux injonctions du marquis de Wellesley, gouverneur général des Indes anglaises, qui, jaloux de leur influence, voulut, par l'intimidation, exiger leur expulsion.

Mais néanmoins nos compatriotes virent chaque jour diminuer leur crédit. Gya-Laong avait toujours présent à la mémoire l'envahissement de l'Inde par les Anglais et redoutait tous les étrangers. Il manifestait surtout de la défiance envers la France, tremblant qu'elle ne vînt lui rappeler ses engagements.

Pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, la mer était fermée à nos vaisseaux; notre attention, absorbée ailleurs par de terribles luttes, ne pouvait guère être portée de ce côté. Dès que la paix se fut rétablie et qu'on put songer à reprendre la tradition de nos intérêts, le roi Louis XVIII chercha à renouer les relations interrompues et à

obtenir de nouveau Touranne et son port. Il chargea M. Chaigneau, nommé son consul, de traiter pour lui; mais toute ouverture fut repoussée. Quelques navires français avaient pu, grâce à un tarif assez libéral, trafiquer en Cochinchine : le commerce y présentait de belles chances, mais les avanies dont nos bâtiments, comme ceux des autres nations, furent ensuite victimes, les forcèrent d'y renoncer[1].

Gya-Laong mourut en 1820, laissant le trône à son fils naturel, qui prit le nom de Minh-Menh, à l'exclusion de l'héritier légitime, fils de l'élève de Mgr Pigneaux. Le nouvel empereur avait reçu de son père mourant la recommandation de ne pas persécuter les chrétiens; mais, inquiet de son avénement irrégulier, il soupçonnait les Français de favoriser la branche de sa famille qui aurait dû régner. MM. Chaigneau et Vannier, qui seuls avaient pu demeurer jusqu'à ce jour, furent obligés de quitter le pays.

En 1825, M. de Bougainville se présenta sur la frégate la *Thétis*, et ne fut pas reçu. — A l'occasion d'un missionnaire nouvellement arrivé, on commença à inquiéter les chrétiens. Mais ce fut d'abord contre les seuls Européens que les poursuites furent dirigées.

Un édit rendu vers 1827 prescrivait, au nom de l'empereur, d'arrêter et de conduire à la capitale tous les missionnaires européens. Le prétexte était de les employer comme interprètes; mais nul ne s'y trompa. On les remit et on les reçut prisonniers.

La tyrannie la plus atroce s'appesantissait pendant ce temps sur la malheureuse population. Un soulèvement, causé par les exactions devenues insupportables des mandarins, et dont le chef, nommé Coï, était chrétien, acheva d'enflammer l'empereur. La ville de Saïgong, où Coï s'était retiré avec ses partisans, fut prise. Sa mort, arrivée quelques jours auparavant, ne suffit pas à la vengeance du souverain. Toute la population fut passée au fil de l'épée, et le fils de Coï, un malheureux enfant de douze ans, fut pris et tenaillé en cent morceaux.

En 1831, M. Jaccard, un des missionnaires retenus à la cour, fut condamné à servir comme soldat, et bientôt le sang des martyrs coula à grands flots. Rien ne rend plus cruel que la peur, et l'amour de la France, dont les missionnaires n'ont jamais cessé de faire preuve, était un sujet d'effroi constant pour Minh-Menh. Ce sont ces nobles sentiments, bien plus qu'une foi indifférente aux maîtres du pays, qui attirèrent sur eux toutes les persécutions. Un rapport de M. Laplace, capitaine de vaisseau, qui commandait la *Favorite*, et qui relâchait à Touvanne en 1831, ne nous laisse aucun doute à ce sujet. Nous ne donnerons que les noms de ces admirables confesseurs, presque tous

[1] Voyez White, *Voyage en Cochinchine*.

Français, au grand honneur de notre patrie, tous au moins Français de cœur. Les limites que nous nous sommes imposées ne nous permettent pas d'entrer dans le détail émouvant des atroces tortures qu'ils ont si énergiquement subies.

En 1833, M. Gagelin fut étranglé.

En 1834, le Père Odorico mourut en exil et prisonnnier.

En 1835, M. Marchand fut tenaillé avec des fers ardents et dépecé vivant.

En 1837, M. Cornay fut décapité.

En 1838, Mgr Ignace Delgado, de l'ordre de Saint-Dominique, évêque de Mellipotamie, et vicaire apostolique du Tonkin oriental, mourut en prison.

La même année, Mgr Dominique Hénarez, de l'ordre de Saint-Dominique, évêque de Pesseite et coadjuteur de Mgr Delgado, fut décapité, ainsi que le Père Joseph Fernandez, du même ordre de Saint-Dominique, alors provincial.

M. Jaccard subit la strangulation.

Enfin, Mgr Dumoulin-Borie, élu évêque d'Acanthe, et vicaire apostolique du Tonkin occidental, fut décapité avec soixante-dix Cochinchinois[1].

En 1839, M. Delamotte, après de cruelles tortures, mourut en prison.

La même année, Minh-Menh, toujours rempli de ses craintes chimériques, avait envoyé en France des mandarins d'un ordre inférieur pour sonder les véritables intentions de notre politique. Ils ne furent pas reçus par le roi Louis-Philippe.

Le 20 janvier 1840, Minh-Menh mourut, et Thieu-Tri lui succéda; mais la persécution ne reprit qu'avec plus de fureur.

En 1841 et 1842, MM. Galy, Bonnieux, Charrier, Miche et Duclos furent arrêtés. Ils furent, à plusieurs reprises, soumis à la torture, flagellés; mais, le 12 mars 1843, le capitaine Lévêque, commandant de l'*Héroïne*, obtint leur liberté. MM. Galy et Bonnieux étaient demeurés vingt-trois mois dans les fers; M. Charrier, dix-sept; MM. Miche et Duclos, treize[2].

En 1844, Mgr Lefebvre, évêque d'Isauropolis et vicaire apostolique de la Cochinchine occidentale, se livra lui-même afin d'épargner à ses chrétiens une persécution sanglante. Il fut condamné à mort, obtint un

[1] Rue du Bac, 128, sont réunis dans une petite chambre que tout Français devrait visiter les instruments du supplice et quelques-unes des reliques de ces admirables martyrs du dix-neuvième siècle.

[2] M. Charrier, l'un de ces admirables confesseurs, est actuellement l'un des directeurs du séminaire des Missions étrangères.

sursis, et fut retenu dans les fers. Au mois de mai de l'année suivante, la frégate américaine la *Constitution* mouillait à Touranne. Mgr Lefebvre écrivit au capitaine, M. Percival, en le priant d'informer de sa captivité le commandant de la station française. M. Percival conçut l'idée généreuse d'obtenir lui-même la délivrance de l'évêque et écrivit au roi. Mais le prince annamite refusa, prétendant qu'un Français ne pouvait être réclamé par un Américain. Le commandant, indigné, déclara que toutes les nations chrétiennes étaient sœurs et par cela même solidaires. Il ajouta que le mandarin porteur du message répondrait corps pour corps de l'évêque français, et sur l'heure il le fit enlever et conduire à son bord. Il fit en même temps saisir deux navires de guerre annamites qui étaient venus mouiller à Touranne. Ce loyal Américain croyait exciter la colère et l'indignation[1]. Mais le gouvernement cochinchinois opposa une résistance d'inertie, et force fut au capitaine Percival, pressé par la mousson, de partir, relâchant, sans avoir obtenu de satisfaction, les navires et le mandarin. Ce fut ce malheureux qui porta le poids de la vengeance de l'empereur. Il fut dégradé de huit classes et bâtonné.

Mgr Lefebvre fut remis, quelques jours après, au commandant de l'*Alcmène*, porteur d'une lettre péremptoire de l'amiral Cécil. Mais cet indomptable missionnaire rentra, dès qu'il le put, dans son diocèse. Il fut arrêté de nouveau en 1846. L'expédition projetée contre Madagascar remplissait alors Thie-uTri d'effroi. Il condamna Mgr Lefebvre à mort; mais, reculant, par peur des conséquences, au moment d'exécuter la sentence, il fit embarquer l'évêque sur une jonque et le fit transporter à Singapour, où on le mit entre les mains du gouverneur anglais. Nous ne résistons pas au plaisir de reproduire dans son entier une lettre que notre saint compatriote écrivit à cette époque, admirable témoignage de son intrépidité et de son patriotisme.

« M. le gouverneur, dont je respecte les intentions, a voulu exiger de moi la promesse de ne pas rentrer dans ma mission sans l'en avertir. J'ai refusé. Il a écrit au gouverneur du Bengale pour lui demander des navires de la station anglaise, afin d'intervenir en faveur des chrétiens, d'obtenir le libre exercice de la religion, et la libre entrée des Européens dans la Cochinchine. Il a dit à l'un de nos confrères, M. de Beurel, qu'ensuite il donnerait volontiers son bateau à vapeur pour me porter où je voudrais aller. J'ai cru devoir répondre que, *pour l'honneur de mon pays, je n'avais pas encore voulu recevoir l'assistance d'une nation étrangère*; mais que, si, dans trois mois, la France n'avait encore rien fait en notre faveur, je réclamerais volontiers la protection d'une puissance qui, en tant de circonstances, a rendu aux missionnaires catholiques des services généreux.

« M. Libois, notre procureur à Macao, m'annonce que le commandant

[1] Itier, *Voyage en Chine*, IIIe vol.

Lapierre va aller à Touranne dans quelques jours avec deux navires. *Il est probable que je n'aurai pas besoin du secours des Anglais.* »

M. Lapierre, en effet, informé du péril de monseigneur Lefebvre dont il ignorait l'arrivée à Singapour, s'était empressé d'envoyer la *Victorieuse* pour réclamer sa délivrance et demander la liberté de l'exercice du culte catholique, assurée par tant de conventions et de promesses. Mais M. Rigault de Genouilly, capitaine de ce navire, n'avait rien pu obtenir. M. Lapierre vint le rejoindre à Touranne avec la frégate la *Gloire*. Il adressa au roi une lettre officielle qui fut acceptée par le préfet de la province. Thieu-tri, effrayé d'abord des Français, avait repris son assurance depuis qu'il avait acquis la certitude que l'expédition de Madagascar ne devait pas avoir lieu, que notre gouvernement n'avait pas contre ses États d'intentions envahissantes. Il méditait un guet-apens qu'il pensait capable de nous terrifier, et d'éloigner à jamais nos navires de ses côtes. Deux mille hommes étaient réunis à Touranne. Un ordre royal prescrivait d'inviter les Français à un grand festin. Au milieu du repas, des soldats armés et munis de cordes devaient se précipiter sur les Européens, les garrotter et les égorger ensuite. Pendant ce temps, les jonques cochinchinoises devaient cerner nos navires, les incendier et massacrer quiconque essayerait de s'échapper[1]. Cet atroce complot fut dévoilé. Un ordre contenant le plan d'attaque fut saisi. Des réclamations énergiques restèrent sans réponse. Au lieu de cesser leurs préparatifs, les jonques de guerre cochinchinoises s'emplirent de monde ; les maisons qui masquaient les batteries de Touranne furent abattues, l'attaque était imminente, et, pour la prévenir, M. Lapierre dut ouvrir le feu. Cinq jonques furent coulées par lui, et mille malheureux indigènes payèrent de leur vie la trahison odieuse dont nous aurions pu être victimes.

Ce châtiment, sans garanties pour l'avenir, n'était qu'une mesure incomplète. La fureur du roi se reporta sur les missionnaires et les chrétiens ; il allait, dans ses folles et puériles colères, jusqu'à percer et déchirer des images représentant des soldats français.

Mais sa mort eut lieu peu de temps après.

Son fils aîné, Long-Hoang-Boa, qui devait lui succéder, fut exclu par le premier ministre, qui donna la couronne au fils puîné, son propre gendre, nommé Tu-Duc. Long-Hoang-Boa fit solliciter les missionnaires d'intéresser les chrétiens à sa cause. Mais monseigneur Pellerin, vicaire apostolique de la Cochinchine septentrionale, lui fit répondre *que les chrétiens ne détrônaient pas les rois, et que ces derniers*

[1] Sans parler des documents officiels, tous ces faits sont attestés dans une lettre de Mgr Retord, vicaire apostolique de Tonkin, lettre insérée dans les *Annales de la propagation de la Foi.* (T. XIX, p. 359.)

n'avaient pas de plus fidèles sujets qu'eux, ainsi qu'il le verrait s'il régnait un jour.

Ces sentiments connus des chrétiens auraient dû bannir les craintes. Néanmoins le système de l'exclusion absolue des Européens continua toujours à être la base de la politique. Les relations avec la Chine devinrent de plus en plus intimes; on n'agit plus que d'après les instigations et à l'exemple de cet empire dont Minh-Menh avait accepté la souveraineté. Le gouvernement américain lui-même échoua dans les efforts qu'il fit pour nouer quelques relations avec la Cochinchine[1].

De nouveaux édits furent promulgués contre *la religion de Jésus, qui vient des Européens*. Les persécutions redoublèrent de violence.

Malgré la mort d'une foule de fidèles indigènes, le nombre des chrétiens ne fit que s'accroître. En 1851 M. Schœffer fut décapité. Le 1er mai de l'année suivante M. Bonnard le fut également.

Tous ces crimes n'ayant pas amené de réclamations de notre part, notre impassibilité augmenta l'audace du gouvernement cochinchinois et amena contre notre pavillon de nouveaux outrages et de nouvelles violences.

En septembre 1856, M. de Montigny, chargé par le gouvernement français de négocier un traité avec l'empire annamite, fit porter à Touranne une lettre par le *Catinat*, commandé par M. Lelieur de Ville-sur-Arce. Les mandarins de Touranne et ceux d'Hué, la métropole, refusèrent de la recevoir. Ils se portèrent sur le rivage avec mille démonstrations de haine et de mépris. En même temps les batteries de Touranne se garnirent d'artilleurs et se préparèrent à ouvrir leur feu contre les Français. Le commandant Lelieur se contenta de faire débarquer une compagnie d'infanterie qui pénétra dans le fort, encloua soixante pièces, noya la poudre; les mandarins vinrent alors faire d'humbles excuses; ils les ont renouvelées au capitaine Collier, arrivé sur la *Capricieuse*. Ils ont reconnu l'insolence inouïe de leurs actes et ont humblement demandé pardon au grand empereur des Français. La lettre, précédemment refusée, fut acceptée avec respect et transportée pompeusement à la capitale.

Le *Moniteur de la Flotte*, en rendant compte de ces faits, ajoutait ces mots: *Nos relations avec les Cochinchinois sont maintenant des meilleures, et notre influence ici n'a plus rien à désirer. Nos pauvres*

[1] Le gouvernement des États-Unis, préparant l'expédition du Japon, désirait se créer un point d'appui dans les mers de Chine. Il avait songé à la Cochinchine. M. Balestier, son envoyé, devait, pour l'obtenir, remettre à l'empereur d'Annam *une lettre désavouant d'une manière formelle un outrage qui aurait été commis sur les domaines de Sa Majesté Annamite et sur quelques-uns de ses sujets par le capitaine John Percival*. Les instructions de M. Balestier furent, par suite d'une indiscrétion, publiées dans le *China-Mail*, 18 juillet 1850.

missionnaires en profiteront, car on n'osera plus les maltraiter si facilement à l'avenir.

Mais, selon le proverbe oriental, les mandarins n'ont fait que *baiser la main qu'ils ne pouvaient couper.* Leur humiliation accrut leur fureur. A peine les pavillons français s'étaient-ils éloignés, que, comme dans des occasions précédentes, la réaction s'opéra violente. Enfin, à cette heure dernière, la nouvelle du martyre d'un évêque dominicain, monseigneur Diaz, vicaire apostolique du Tonkin central, décapité le 20 juillet dernier, à Nan-Ting, vient, en quelque sorte, sommer l'Europe de mettre un terme à cette longue série d'attentats commis contre tout ce qui vient d'elle.

La France surtout est mise en demeure d'agir. Ses missionnaires, massacrés par centaines, son pavillon plusieurs fois insulté, les répressions restées sans effets, comme de vaines démonstrations ; les commerçants vexés ou chassés ; toutes les promesses violées par des redoublements de persécution dont six cent mille chrétiens sont victimes; un traité solennel déchiré : voilà les remercîments de la dynastie annamite envers la nation qui la replaçait sur son trône par la main d'un évêque, en 1787.

Tels sont les droits, tels sont les griefs de la France. Son devoir parle assez haut. L'heure est venue d'intervenir. Mais dans quelle mesure, par quels moyens ?

II

Disons-le tout d'abord sans hésiter.

Si les faits que nous avons exposés contiennent une leçon, c'est qu'une demi-mesure, une promenade militaire, un bombardement, une occupation incomplète, resteront absolument sans effet, ou plutôt auront pour effet certain d'amener, après de menteuses promesses, un redoublement de persécution. Ou bien ne faisons rien, laissons un des derniers peuples du monde tromper, insulter, frapper la France ; ou bien, ayons la résolution, comme nous en avons la force et le courage, d'accomplir *une conquête.*

Notre honneur ne parlerait pas, que notre intérêt politique nous commanderait impérieusement cette conduite. Nous allons le prouver, puis nous montrerons, en terminant, qu'une entreprise si grande, si légitime, si utile, est en même temps sans sérieuse difficulté pratique.

La France est la seule puissance maritime importante qui n'ait aucune possession dans l'extrême Orient. Qu'on nous permette de pas-

ser en revue les divers points occupés par les Européens dans cette partie du monde, et l'on fera, comme nous, un triste retour sur notre situation et sur les dangers auxquels elle nous expose.

Les Russes ont au nord le Kamschatka et toute la côte de la Sibérie qui borde la mer d'Ochotz. Ils viennent de reprendre une partie de la Mandchourie et de s'emparer de tout le cours de l'Amour. Ce fleuve immense, dont les eaux descendent de l'Altaï, dont le cours est de plus de huit cents lieues, et qui peut être remonté à une grande distance par les navires du plus fort tonnage, met en communication toute la Sibérie avec la mer de Tartarie. La politique russe convoitait depuis longtemps ce débouché précieux pour son commerce. Pierre le Grand s'en était emparé, Catherine avait été obligé d'y renoncer. Au milieu des préoccupations de la guerre de Crimée, le czar n'a pas hésité à s'en ressaisir. Cette facile conquête a porté immédiatement ses fruits; elle a offert aux frégates russes un abri contre les forces combinées de la France et de l'Angleterre. Cet abri a été si sûr, que, malgré leur supériorité, les marines alliées ont dû renoncer à toute tentative d'attaque. Ceux-là seuls qui ont visité la partie méridionale de la Sibérie et chez lesquels se sont dissipées les idées fausses que nous nous en faisons peuvent juger de l'avenir de cet établissement.

Aux Philippines nous trouvons les Espagnols. Du jour où un peu de calme se rétablira dans la mère-patrie la marine espagnole reprendra le rang qu'elle doit occuper, et des flottes entières peuvent s'abriter dans l'immense rade de Manille et commander les mers de Chine.

Les Hollandais, avec leur persévérance inflexible, ont fait de Java la plus belle des colonies du monde. Leur marine militaire, nombreuse et bien armée, fait la police de toute la Malaisie. Ils dominent surtout un immense archipel ; et les derniers journaux nous apprennent qu'ils vont ajouter à ces possessions la Nouvelle-Guinée, terre à elle seule plus grande que les Iles Britanniques.

Faut-il parler de l'Angleterre? Tout le monde sait assez ce qu'est sa marche envahissante. Les routes de l'Inde et de la Chine lui appartiennent. Une insurrection peut bien avoir éclaté dans une partie de son immense empire; mais qui connaît l'énergie persévérante du peuple anglais ne peut douter qu'elle ne soit bientôt comprimée. Nous voyons chaque jour la Grande-Bretagne accroître ses possessions. Elle a pris Penang à l'entrée du détroit de Malacca, Singapour à l'autre extrémité. Elle a fait la guerre de Chine et s'est fait céder Hong-Kong. Ses traités avec la Hollande lui défendaient tout établissement à Bornéo. L'engagement n'a pas été violé ouvertement ; mais l'obstacle a été tourné. Un M. Brooke s'est fait céder par un chef indigène le territoire de Labuan sur cette grande terre. Malgré les

réclamations du gouvernement hollandais, il s'y établit, y colonise tout en restant sous la direction du gouvernement de Singapour et citoyen anglais. Si la Hollande voulait le forcer à partir, comme lord Palmerston n'éprouve pas pour elle ce sentiment de respect que lui inspirent les forts, il est probable qu'elle aurait à s'en repentir.

Pour les Américains, la colonisation de la Californie et de l'Orégon, la possession morale des îles Sandwich, augmentent chaque jour leurs intérêts dans les affaires de l'extrême Orient. Ils ont résolu de se faire ouvrir les portes du Japon et viennent de conclure un traité avec cet empire.

Les Portugais eux-mêmes, malgré leur décadence complète, possèdent encore Macao, et nous, qui nous prétendons la première puissance maritime après l'Angleterre, et qui même supportons cette infériorité avec quelque peine, nous n'avons rien, absolument rien.

Nous entretenons une station dans ces mers. C'est sur elle que s'appuie notre influence. Mais que la guerre maritime éclate demain, que deviendraient les navires qui en font partie? où peuvent-ils s'abriter, se ravitailler, trouver des vivres et des munitions? Nulle part, et leur position devient précaire[1].

Depuis la transformation de notre marine, un établissement de ce genre devient plus indispensable encore. Il est peu de navires de guerre qui ne soient pourvus aujourd'hui de moteurs mécaniques. Dans quelques années, grâce aux mesures prises, il n'y en aura plus un seul. Mais un navire à vapeur ne peut porter avec lui qu'un petit approvisionnement de combustible, et cet approvisionnement est d'autant plus restreint que la machine est plus forte et donne plus de puissance au navire. Le charbon est peut-être maintenant plus nécessaire à la guerre maritime que la poudre. Un navire doit toujours avoir à sa portée un lieu où ses soutes vides puissent être remplies; sans cela, il n'est plus, au bout de peu de temps, qu'un mauvais bâtiment à voiles, proie facile offerte aux croiseurs mieux approvisionnés de l'ennemi.

Il faut donc renoncer à faire flotter notre pavillon dans ces parages,

[1] La nouvelle des événements de Février surprit la corvette la *Bayonnaise* qui alors était seule dans la station. Le navire était parti de France depuis longtemps et personne à bord ne pouvait prévoir quelles seraient les conséquences de cette révolution. Une guerre pouvait en être la suite. Le commandant était un des officiers les plus distingués de la marine. Sa situation était difficile. Pouvait-il rester à Macao, à Manille ou à Hong-Kong, livré à toutes les chances, exposé à être attaqué et pris par des forces supérieures à la première déclaration d'hostilités? Il fut obligé de se retirer aux Mariannes et là d'attendre les événements. Si la France avait eu un port à elle, eût-il été réduit à cette extrémité?

si nous ne voulons pas y créer d'établissement maritime. Par suite, il faut renoncer aussi à toute influence, à toutes nos anciennes traditions politiques, à la défense de nos nationaux et de notre commerce, abandonner ce noble rôle de protecteur de tous les intérêts religieux, qui est évidemment la mission de notre patrie.

Tous les gouvernements qui se sont succédé en France et sous lesquels la puissance maritime a été comptée pour quelque chose, frappés de cette vérité, ont cherché à fonder cet établissement indispensable. Si nous remontons jusqu'à Louis XIV, sous lequel la marine française a été créée et portée en si peu de temps à un haut point de développement, nous remarquons deux tentatives faites sur deux points de l'extrême Orient, à Siam et au Japon, pendant que nous commencions à créer nos premiers comptoirs dans l'Inde. Une ambassade française a été envoyée à Siam et a stipulé à notre profit des avantages tels, qu'ils équivalaient à une véritable prise de possession du pays. Deux places fortes furent occupées par nos troupes, la capitale fut remise entre nos mains, et nous serions aujourd'hui encore maîtres de cet empire sans les dissensions qui éclatèrent entre les différents chefs de l'expédition, la disgrâce et la mort de l'habile aventurier qui nous avait appelés, enfin, les revers de la fin du règne qui nous forçaient à porter sur d'autres points toutes nos ressources[1]. La mission de François Caron au Japon est moins connue ; mais elle prouve, comme l'ambassade de M. de Chaumont et l'expédition commandée par Desfarges, le degré d'importance que Colbert mettait à créer à notre commerce des points d'appui suffisants.

Louis XVI, le restaurateur de notre puissance navale, avait, malgré ses désirs, cédé dans le traité de Versailles tous les avantages obtenus dans l'Inde par la bravoure de M. de Buci et du bailli de Suffren pour assurer la liberté de l'Amérique. C'est aussitôt après qu'il s'empressa de traiter avec *Gya-Laong*, dans l'espoir qu'un établissement en Cochinchine nous indemniserait des pertes éprouvées dans l'Inde sous le règne précédent et des sacrifices qu'il venait de faire. Nous avons vu par quelle suite de circonstances cette pensée si féconde n'eut pas de résultat.

On sait que la conquête de l'Égypte n'était pour le général Bonaparte qu'un pas vers l'Orient où son génie formait d'avance les plus vastes desseins.

Plus tard encore, la pensée de créer dans les mers de Chine un port français a occupé notre gouvernement; mais ce n'est pas sur la Cochinchine qu'il a porté ses regards. On craignit peut-être qu'une

[1] Description du royaume Thaï ou de Siam par Mgr Pallegoix, évêque de Mallos. Paris, 1854.

acquisition aussi importante n'excitât une trop grande opposition chez des voisins qui nous avaient déjà suscité tant de difficultés pour l'occupation d'une île peu considérable, comme Tahiti. C'est sur un point analogue qu'on résolut de planter le drapeau; on choisit l'île de Bassilan, l'une des Soulou, touchant à la grande île de Mindanao, du groupe des Philippines. Bassilan était occupé par des pirates malais, sujets du sultan de Soulou, ayant la bravoure, l'amour du pillage et la férocité de leur race. Un officier de marine, de regrettable mémoire, M. de Maynard, y avait été odieusement assassiné. C'était une raison suffisante. Bassilan fut attaqué, vivement défendu, et pris. La bravoure de nos marins, conduits par MM. Guérin et Maussion de Candé, triompha de tous les obstacles. Sous un feu meurtrier, malgré les difficultés qu'opposaient à leur marche une vase profonde, des palétuviers enlacés de lianes, ils s'emparèrent des forts palissadés en cocotiers, d'où les Malais à l'abri les fusillaient à coup sûr.

Cette conquête fut payée cher; elle était bien à nous : néanmoins on vint nous la disputer et nous finîmes par la perdre. Le gouvernement espagnol prétendit que Bassilan lui appartenait. Jamais cependant un de ses sujets n'eût osé y mettre le pied, tant les Malais de cette île étaient redoutés; mais c'était en 1846. Nous avions intérêt à ménager l'Espagne, et d'ailleurs on reculait devant toute entreprise, dans la crainte de créer des occasions de dépense en face des critiques ardentes dont le budget de la marine était trop souvent l'objet.

L'histoire et les faits s'unissent ainsi pour nous démontrer l'urgence d'un établissement militaire dans l'extrême Asie. Une fois cette nécessité reconnue, si on cherche quel point on doit choisir, il est facile de voir que pas un ne convient mieux que l'empire d'Annam. Bassilan avait une très-belle rade; c'était une île fertile, mais petite et éloignée des lieux où passe le commerce. La Cochinchine, au contraire, est sur la route de tout le trafic avec l'Europe; elle est au centre de toutes les possessions européennes dans ces parages. « C'est, de tous les États « de l'Asie, le plus propre au développement d'une marine puissante, « tant à cause de sa position que de l'excellence de ses ports, que des « dispositions *aquatiques* (*sic*) de sa population côtière fournissant « des marins qui ne le cèdent en rien à ceux de la Chine[1]. »

Une carte montrerait mieux qu'une description la manière admirable dont les côtes sont découpées. Personne n'hésite à déclarer Touranne la plus belle rade des mers de Chine, et les plus grands navires, remontant le Mey-kon à soixante milles dans l'intérieur jusqu'à Saïgong, trouvent dans cette ville un arsenal[2] digne de rivaliser avec les plus beaux établissements de ce genre en Europe.

[1] White, p. 265.
[2] Voyez Malte-Brun, *Géographie universelle*, Ve vol. p. 383.

Le pays fournit tout ce qui est nécessaire aux constructions navales. Les bois de la meilleure qualité se rencontrent dans ses vastes forêts. Les gens du pays deviennent en peu de temps d'excellents ouvriers en navires. Les bâtiments de haut bord, construits, ainsi que l'arsenal de Saïgong, sous la direction des *mandarins français*, nous donnent la mesure de leur habileté.

Ce qui s'est fait alors nous fait juger des ressources militaires du pays et de ce qu'elles deviendraient entre nos mains. L'importance d'un établissement serait peut-être plus grande encore au point de vue commercial[1].

Nous avons dit que les montagnes étaient couvertes de forêts superbes. Elles fournissent les bois de rose, de fer, d'ébène, de sapan, le santal, surtout le bois d'aigle et le calambac, qui se vendent en Chine au poids de l'or.

« Les trois provinces qui constituent la haute Cochinchine possèdent, « au pied de ces montagnes, d'abondantes mines de zinc, de cuivre, en « exploitation. C'est de là qu'on tire la quantité considérable de zinc « versé dans la circulation sous forme de monnaie. — Les mines d'or, « d'argent et de cuivre du Phu-yen méritent une mention particulière; « mais les produits qu'on en retire vont grossir le trésor amassé par « l'empereur dans les caves de son palais[2]. »

Il ne faut pas oublier non plus les mines de cuivre blanc et de cuivre rouge qui sont dans les environs de Saïgong, dans la province du Quang-nam et dans celle de Quang-diu ou de Hue. Dans des mains plus habiles, ces mines seraient d'un grand revenu.

« Les plaines[3], souvent inondées à l'époque des pluies, produisent « une immense quantité de riz dont on fait double récolte, et ne coûte « pas un sou la livre. On y trouve encore du maïs, du millet, plusieurs « espèces de fèves et de citrouilles, tous les fruits de l'Inde et de la « Chine, une grande quantité de cannes à sucre, des noix d'arec, des « feuilles de bétel, du coton, de la soie de bonne qualité et de l'indigo. « Le laurier myrrhe donne une cannelle dont l'odeur de camphre et « le goût sucré la font préférer par les Chinois à celle de Ceylan. Le « thé de la Cochinchine serait excellent si la récolte en était mieux soi- « gnée, et la plante nommée *dinaxang* ou l'*indigo vert* ferait à elle « seule la fortune d'une colonie. »

Est-il sous les tropiques un pays qui posssède à lui seul une plus grande variété de richesses? On a envie, ce me semble, de finir, comme le père Alexandre de Rhodes, un des premiers voyageurs en Cochin-

[1] Malte-Brun, t. V, p. 380. Voyage du père de Rhodes.
[2] Voyage de M. Itier, IIIe vol. p. 113.
[3] Malte-Brun, t. V, p. 380.

chine, qui terminait une énumération semblable en s'écriant : « Et « dites que ce n'est pas un bon pays[1] ! »

N'avons-nous pas intérêt à développer toutes les ressources de ce bon pays, surtout en considérant que, pour presque toutes les denrées que la nature y prodigue, nous sommes en général tributaires de l'étranger.

En 1856, une valeur de 22 millions de francs de riz a été achetée par nous dans l'Inde, et le commerce de cette substance alimentaire a créé l'importance d'Akiab dans le Birman, port qui n'était rien il y a quelques années. Nous achetons à l'Hindoustan pour 19,600,000 francs d'indigo, que la Cochinchine fournirait tout aussi bien et à tout aussi bon compte.

Notre production de soie, même dans les années les plus prospères, n'a jamais suffi aux besoins de notre fabrique. C'est au Levant, à l'Italie et à l'Inde que nous en avons toujours demandé le complément. Mais, dans ces derniers temps, la maladie des vers, l'anéantissement d'une partie des récoltes, nous a forcés à nous adresser à la Chine. Nos navires ont apporté à Marseille les soies gréges chargées à Shang-Hai, et payées non-seulement en numéraire, mais en argent seulement, parce que les Chinois ne veulent pas de la monnaie d'or. Ces achats considérables figurent au nombre des causes principales assignées à la disparition de l'argent monnayé. Ne serait-il pas de la plus extrême importance d'avoir à notre disposition un pays produisant en grande masse l'élément indispensable de l'une de nos premières industries?

Ce qui est vrai de la soie l'est peut-être plus encore du coton. Ce sont les États-Unis presque exclusivement qui alimentent maintenant notre marché; mais chacun sent l'intérêt qu'il y a pour nos filatures à ne pas dépendre uniquement de l'Amérique. On espère que plus tard l'Algérie pourra les approvisionner en partie; mais le climat de notre possession d'Afrique est moins favorable au coton que celui des tropiques, et il se passera longtemps avant que la main-d'œuvre y soit à un prix qui permette la concurrence. Les Anglais, pour se délivrer du joug commercial que l'Amérique leur impose, font de grands efforts pour développer la culture du coton dans l'Inde. Que l'insurrection se calme, et ils redoubleront ces efforts. La Cochinchine produit le coton comme l'Hindoustan; qu'elle soit française, et elle nous fournira bien vite une grande partie de ce que réclament les fabriques de Rouen et de Mulhouse.

Elle deviendrait enfin en peu d'années la première de nos colonies sucrières. La canne y est déjà cultivée, manipulée[2], et l'on y produit

[1] Voyage du père A. de Rhodes de 1620 à 1650 (janvier 1854), p. 81.

[2] Le sucre se vend en Cochinchine de trente à trente-six francs les cent kilogrammes.

à bas prix une assez grande quantité de sucre. Le monopole de l'empereur arrête seul le développement de cette industrie. Qu'on suppose ce monopole détruit, les machines grossières dont se servent les sucriers cochinchinois remplacées par nos appareils plus perfectionnés[1], et l'on voit se présenter pour cette fabrication un avenir admirable.

Mais, pour toutes les cultures coloniales, il est une question maintenant qui domine toutes les autres : c'est celle des travailleurs. Qu'on puisse se procurer des bras à bon marché, et il est peu de points de la zone torride où l'on ne soit assuré de réussir. Nous en avons une preuve convaincante dans ce qui se passe à Bourbon et à nos Antilles. La première île a trouvé dans l'immigration des travailleurs indiens à remplacer les noirs que l'émancipation enlevait aux cultures. Malgré toutes les difficultés suscitées à cette émigration par le gouvernement de l'Inde, les déboursés qu'exigeait le transport des engagés à Bourbon et leur rapatriement, le prix du riz qu'il fallait aller chercher au loin pour les nourrir, la production y a *doublé*. D'énormes fortunes ont été réalisées. A Maurice, où, depuis l'origine, cent cinquante mille Indiens ont été amenés, le succès est peut-être plus frappant encore. Si donc le rapprochement de l'Asie (un rapprochement de mille lieues marines) a eu de tels avantages pour ces deux îles, à quel résultat peut-on arriver sur les lieux mêmes? Il est aisé de le voir. Il n'est pas une colonie européenne qui y soit en souffrance. La Hollande tire un immense revenu de Java, et les Philippines, malgré la mauvaise administration des Espagnols, prospèrent forcément, parce que le travail est abondant; que, sur le *labour market*, comme disent les Anglais, il est plus encore offert que demandé.

Le Cochinchinois, plus doux que le Malais, moins apathique que le Tagal, ne demande aussi qu'à travailler. La journée d'un laboureur annamite se paye 25 centimes[2], celle d'un engagé indien, à Bourbon, représente environ 1 fr. 40.

La Cochinchine proprement dite et le Cambodge cochinchinois sont moins peuplés que le Tonkin, qui renferme quinze millions d'habitants, et dont les gros villages de deux à trois mille âmes se touchent[3].

Les bras ne feront donc jamais défaut; mais, en fût-il ainsi, l'empire d'Annam fût-il complétement inhabité, il trouverait toutes les ressources nécessaires à son développement dans le voisinage de la Chine, où la population surabonde, où l'infanticide est journalier, où sou-

[1] A Java les Hollandais font venir pour leurs sucreries des appareils français et même des ouvriers de notre pays.

[2] Itier, t. III, p. 131.

[3] Malte-Brun, t. V, p. 586.

vent des milliers d'hommes meurent de faim, faute de travail. On sait avec quelle facilité les Chinois émigrent. Les Espagnols de Cuba trouvent avantage à les faire venir à grands frais pour leurs plantations[1]. En Cochinchine, plus du tiers de ces frais serait évité, on n'aurait pas de transport à payer. Les Chinois viendraient sur leurs propres jonques, comme ils y viennent déjà, comme ils vont à Manille, Singapour et Batavia. Ils travailleraient à la tâche, comme ils en ont l'habitude et le goût; ils feraient comme à Singapour, fondé seulement en 1819, et à Penang où, en quelques années, ils ont fait disparaître la plus grande partie des forêts vierges, et créé par leur travail la richesse de ces deux îles aujourd'hui si florissantes.

Bien loin de ruiner les colonies sucrières que nous possédons encore, l'accession de l'empire d'Annam à notre empire assurerait leur prospérité.

Dans nos colonies des Antilles, cent soixante mille noirs travaillaient aux cultures avant l'émancipation, maintenant quatre-vingt-dix-huit mille seulement y sont occupés[2]. Les productions ont diminué dans la même proportion. Nous cherchons par tous les moyens à combattre cette décadence. Nous avons voulu, à l'imitation des Antilles anglaises, introduire des Indiens; mais le gouvernement anglais de l'Inde ne nous a permis d'y amener que cinq à six mille coolies[3]. Actuellement nous allons chercher des noirs qu'on achète sur la côte d'Afrique. Ils sont aussitôt libérés, et reçoivent un salaire fixe, moyennant un engagement de dix années, comme les Indiens. Mais on ne peut demander beaucoup de travail à cette source sans s'exposer à donner quelque valeur à l'argument le plus fort contre la traite; c'est que l'achat des esclaves est la cause des guerres entre les noirs africains.

Si nous avions à notre disposition le Tonkin et sa nombreuse population, on pourait y établir un foyer d'émigration qui fournirait d'excellents cultivateurs aux Antilles, à Taïti, où la facilité de la vie a jusqu'ici exclu le travail et maintenu la main-d'œuvre à un prix excessif : à la Nouvelle-Calédonie elle-même, cette vaste île, de quatre-vings lieues de long, qui n'est habitée que par une race insuffisante par le nombre et par le caractère, nous pourrions diriger les choses de manière à n'avoir pas une émigration purement masculine dont les résul-

[1] On paye à Cuba six cents francs pour le transport d'un Chinois qui s'engage pour dix ans au plus; il reçoit au départ des avances et des vêtements; son salaire est de trois piastres par mois, non compris la nourriture payée à part.

[2] Aux Antilles anglaises la diminution du sucre fabriqué a été du tiers; de trois millions six cent quarante mille quintaux, moyenne de 1814 à 1834, elle est tombée à deux millions six cent soixante-dix-neuf mille quintaux.

[3] On a introduit à la Martinique et à la Guadeloupe huit cent dix-huit Indiens en 1855, deux mille six cent un en 1856 et deux mille seize en 1857.

tats sont si peu moraux. On pourrait faire partir des hommes, des femmes, des familles, ce qui a été jusqu'ici presque impossible, soit en Chine, soit dans l'Inde, à cause de la législation dans l'un de ces pays et des préjugés de caste dans l'autre.

Jusqu'ici ce sont les pays à esclaves, nos voisins, qui ont recueilli tout le bénéfice de notre générosité. En abolissant la servitude, notre but n'était pas assurément d'augmenter, en leur enlevant des concurrents, l'intérêt qu'ils ont à la maintenir. Nous ne nous proposions pas de les mettre à même de payer les noirs plus chers et d'accroître les gains odieux de ceux qui leur en fournissent. Les Anglais n'ont libéré leurs nègres, les Hollandais n'en font autant maintenant que parce que leurs populations d'Asie peuvent combler le déficit amené par l'émancipation dans leur production des Indes occidentales.

La Cochinchine remplirait le même rôle à notre égard. Ajoutons qu'elle a par sa position de nombreux débouchés autres que le marché français, car tous ces pays qui bordent l'océan Pacifique commencent à s'ouvrir à la civilisation et ont de nouveaux besoins qui doivent être satisfaits. Le Céleste Empire, en ce moment, consomme la plus grande partie du sucre cochinchinois. Cette production est peu de chose actuellement ; mais qu'elle se développe, et la Chine, qui ne peut rester éternellement fermée, en prendra davantage encore. Il est à croire que la Sibérie, par l'Amour, la Californie et l'Orégon qui se peuplent avec tant de promptitude; le Chili, seul État prospère de ce côté de l'Amérique du Sud, achèteront aisément ce qu'elle pourrait fournir. L'émigration anglaise, si activement conduite, transforme rapidement l'Australie, la Tasmanie, la Nouvelle-Zélande. L'île Maurice, qui produit maintenant immensément plus qu'elle ne le faisait autrefois, n'envoie plus en Europe qu'une petite partie de ses produits : elle expédie principalement dans ces nouvelles colonies. La Cochinchine est pour cela au moins aussi bien placée. Elle a, ce qui passe en première ligne dans toute cette question industrielle ou commerciale, des consommateurs assurés pour ses produits.

III

Qu'on ne s'imagine pas que pour obtenir de si puissants résultats les obstacles soient insurmontables. Qu'on ne regarde pas la Cochinchine comme une Algérie, éloignée de milliers de lieues, à conquérir avec autant de sang et à plus grands frais que notre possession d'Afrique. On est surpris lorsqu'on parcourt les récits des divers voyageurs qui ont visité ce pays de voir chez tous la même opinion

exprimée. Missionnaires, marins, diplomates, commerçants, tous semblent s'être concertés pour émettre le même avis sur la facilité et l'avenir d'un établissement européen dans l'empire d'Annam et sur la facilité qu'il y aurait à le fonder.

Nous paraîtrions assurément des libérateurs à une population opprimée par la plus pesante tyrannie. Le gouvernement de la Cochinchine est exactement calqué sur celui de la Chine. Les institutions ne manquent pas, et, si elles étaient suivies à la lettre, ce pays serait le mieux administré du monde; mais en réalité il est soumis au despotisme le plus absolu. Il n'est pas de peuple plus tyrannisé que les malheureux sujets de l'empereur d'Annam. Le bambou est l'*arbiter rerum* universel, la base fondamentale de toute l'administration. Le pays entier est exploité au profit des intérêts personnels du souverain[1].

Par suite de ce système oppresseur, le Cochinchinois, naturellement industrieux, arrive à se laisser manquer de tout ce qui peut plaire aux mandarins. Les gens de métier un peu habiles dissimulent leurs talents, dans la crainte de se voir enlevés et pris pour toute leur vie comme ouvriers militaires, nourris et payés comme les soldats, c'est-à-dire recevant une mesure de riz et six cents dongs ou 1 franc 50 centimes par mois[2]. — Une misère affreuse est la conséquence de cette tyrannie, et le désespoir finit par s'emparer des hommes les plus timides, les plus inoffensifs que porte la terre d'Asie.

La religion chrétienne leur sourit; elle est celle des malheureux. La persécution n'éteint pas la foi, et, dans tous les intervalles, ses progrès sont rapides. Les chrétiens tournent tout leur espoir vers la France. C'est grâce à son appui qu'ils sont sortis, au siècle dernier, de leurs désastreuses guerres civiles. Ils espèrent qu'elle encore peut modifier un état de choses devenu insupportable. Le récit (inséré au *Moniteur* du 8 décembre) du dernier voyage du *Catinat* nous montre les chrétiens venant à bord, souvent au risque de leur vie, et protestant de leur affection et de leur respect pour nous. Le jour où nous nous déciderions à répondre à ces vœux et à agir avec énergie il araît certain que nous ne rencontrerions partout que des sympathies.

L'autorité française, établie en Cochinchine, n'aurait jamais à craindre des soulèvements comme ceux qui bouleversent l'Inde. La reconnaissance d'une part, une foi commune de l'autre, nous attache-

[1] Voyez les détails infiniment curieux donnés par M. Itier sur l'odieux monopole exercé par le souverain de la Cochinchine sur les biens et les personnes. (*Voyage en Chine*, p. 117 et 131, IIIe vol.)

[2] *Voyage en Chine*, de M. Itier, t. III, p. 117.

raient d'une façon indissoluble le peuple de ce malheureux pays. Il bénirait bientôt l'administration de la France, dont jamais une colonie n'a donné le spectacle de révoltes victorieuses ou comprimées comme les États-Unis, le Cap, le Canada et l'Inde l'ont fait dans les colonies anglaises. L'armée comprend le quart de la population adulte, mais le Cochinchinois n'est qu'un pauvre militaire. Le soldat ne reçoit aucune instruction, il ne connaît que l'inspiration du rotin. L'affaire du commandant de la *Constitution*, celle de M. Lapierre, nous montrent le cas qu'on doit faire de la marine annamite.

« Hué serait une place imprenable pour toute armée asiatique; mais « un examen attentif de la position et des moyens de défense active « dont cette capitale pourrait disposer, en cas d'attaque régulière, « prouve qu'elle ne saurait tenir longtemps contre des forces euro- « péennes. M. Chapman, envoyé par le gouverneur général Hastings « à la cour de Cochinchine, et qui se trouvait dans ce pays pendant les « guerres civiles, pensait que cinquante hommes d'infanterie euro- « péenne, vingt-cinq artilleurs européens et deux cents cipayes, pre- « nant parti soit pour les Cambodgiens, soit pour les Tonkinois, auraient « suffi pour rendre certaine la conquête de l'empire par l'un de ces « peuples. Les choses ont changé depuis cette époque; mais l'Europe « possède des moyens d'attaque si puissants, surtout à l'aide de la ma- « rine à vapeur, qu'aujourd'hui encore une brigade de troupes euro- « péennes, soutenues par une escadre, suffirait à la conquête de la « Cochinchine[1]. »

Un autre voyageur affirme qu'avec quelques régiments et deux navires à vapeur seulement, ce serait l'affaire de quelques mois[2].

Le climat, l'ennemi le plus redoutable pour des troupes européennes sous les tropiques, ne serait pas plus à craindre que l'armée. Tous les témoignages sont décisifs à cet égard[3].

Nous avons aujourd'hui dans les mers de Chine quatorze navires grands et petits avec leurs équipages, et nous y envoyons cinq cents hommes de débarquement. Ces forces, sous le rapport maritime, sont plus que suffisantes, mais elles ne peuvent nous assurer que la possession de quelques points de la côte. Le pays, longue bande resserrée entre la mer et des montagnes infranchissables, est géographiquement placé de telle sorte, que l'occupation de ces quelques points le met à

[1] White, p. 261.
[2] Crawfurd, Ier vol. p. 292 et 293.
[3] White, p. 269. — Itier, IIIe vol. p. 155. — *Moniteur de la Flotte* du 13 décembre 1857. — *Voyage du docteur Brochin.*

notre disposition, mais c'est toujours un mauvais calcul qu'une occupation restreinte. Deux régiments de plus, et nous pouvons, forts de nos anciens droits, délivrer d'un joug odieux un peuple qui nous appelle, donner à la question de Chine la solution la plus sûre et la plus durable; enfin, assurer à la France une station militaire indispensable et une colonie digne du rang maritime que nous devons tenir.

Tout ceci peut sembler un rêve; mais, si l'on se place assez haut pour envisager les intérêts de notre pays dans le présent et dans l'avenir, si l'on observe ces grands miracles que la Providence accomplit sous nos yeux dans le but évident de nouveaux développements de l'humanité, les moyens mécaniques qui multiplient les forces, rapprochent toutes les distances et étendent le pouvoir de l'intelligence; les contrées désertes de l'Amérique, ouvertes et peuplées, l'or de la Californie et de l'Australie défrayant l'établissement de deux grandes sociétés nouvelles; l'Afrique, si longtemps inconnue, ouverte sur plusieurs points à la civilisation; le mahométisme barbare marchant à sa ruine; la Chine, le Japon, s'ouvrant à des rapports avec les nations plus éclairées : si, au milieu de tout ce mouvement, on cherche le rôle auquel notre pays est appelé, on le voit le centre de tous les intérêts catholiques, le gardien de tous les grands principes de droit et de justice. Mais cette position lui impose le devoir de se maintenir au niveau des autres puissances qui se partagent le monde, sous peine de descendre comme les successeurs de Charles-Quint.

Quelques années encore, et la lutte d'influence entre les grandes puissances du monde n'aura pas pour objet la possession d'un petit coin du territoire européen; la scène s'élargira, et il s'agira du partage du monde et du patronage des nations nouvelles qui y auront pris leur place. Nos missionnaires préparent ces conquêtes et cette influence, et la religion catholique, dans ses progrès certains, assure la prépondérance française; mais il faut se préparer à ce grand mouvement et prêter une main ferme à cette œuvre qui s'accomplit par nos frères.

Nous avons perdu dans de déplorables révolutions un temps précieux, nous avons à reconquérir du terrain; n'oublions pas que nous n'avons plus le Canada, la Louisiane, Saint-Domingue, l'île de France, un empire dans l'Inde; nos conquêtes nouvelles ne sont pas une compensation suffisante, nos gouvernants l'ont compris, et les forces du pays sont prêtes pour ces grands travaux. L'Algérie progresse, nos petites colonies se relèvent, grâce aux mesures prises pour le travail. Nous nous décidons à combattre au Sénégal, dont une action énergique doit suffire à développer toute l'importance; notre marine se transforme et devient plus redoutable, les lignes transatlantiques françaises vont

être créées à grands frais. C'est en persévérant dans cette voie que la France, en paix à l'intérieur, reprendra au dehors le rang qui lui appartient. Le sentiment d'honneur national comme le sentiment chrétien doivent se réunir pour applaudir à ces grandes pensées.

Le secrétaire de la rédaction : P. Douhaire.

MÉLANGES

LA TRIBUNE MODERNE[1]

Peu de mots suffiront pour dire ce que j'ai voulu faire, et expliquer le titre que j'ai choisi. Studieux spectateur du grand drame social dont la France a été pendant trente ans le principal théâtre, j'en ai déjà retracé diverses parties, non sans quelque assentiment du public, témoin et juge. Peut-être dois-je me confier d'autant plus à ce premier suffrage, qu'il s'adressait à la véracité bien plus qu'au talent du peintre, c'est-à-dire à une qualité qui s'affermit en s'exerçant, et ne s'use pas, comme l'imagination, par l'effort et le temps. J'essaye maintenant une application plus générale et plus variée de la même étude historique, et je la résume sous cette expression : *La Tribune moderne.*

Il semble, en effet, qu'à part les grandes guerres, les prodiges d'organisation et d'action militaires, si dramatiquement accumulés dans les quinze premières années de ce siècle et si habilement décrits de nos jours, il s'est rencontré en face et à l'issue de ce déploiement de la force un essor d'intelligence, un travail de la pensée libre, non moins rare en soi, et bien autrement utile au monde. C'est là ce que j'ai voulu reproduire dans les vies successives ou opposées d'un certain nombre d'hommes publics auxquels l'Europe a dû son indépendance, et la France sa liberté.

Les noms de ces hommes se désignent d'eux-mêmes; ils éclatent à tous les yeux; ils sont présents à tous les souvenirs. Ce sont les noms de ceux qui, dans cette époque féconde en grands événements, ont le plus agi sur la pensée de leurs contemporains et qui, surtout en France et en Angleterre, ont le plus contribué à répandre les idées de justice et de liberté, à élever l'esprit des peuples, et à leur faire maintenir ou souhaiter les institutions régulières et généreuses. A ce point de vue, sans doute, et dans cet ordre d'influences, il ne fallait pas séparer le grand écrivain de l'orateur, le spéculatif du politique, le député du

[1] Tel est le titre d'une brillante série d'études historiques que va publier M. Villemain, et dont la première, qui a pour sujet Chateaubriand, paraîtra sous peu de jours à la librairie de Michel Lévy. L'illustre auteur veut bien nous communiquer les pages qui ouvrent ce nouveau travail et en exposent la pensée et le plan. (*Note de la Rédaction.*)

ministre gouvernant, toutes les fois que, sous des formes diverses, le but avait été noble et noblement poursuivi. Ce sont ces supériorités différentes, mais analogues, ces *armes d'élite* de la société polie, qui m'ont paru se réunir et se ranger d'elles-mêmes sous cette seule idée : la *Tribune moderne*, l'action de l'intelligence sur l'opinion.

A l'époque où cette action était la plus fréquente et la plus incontestée, je sais qu'on a pu quelquefois en célébrer avec trop de complaisance les représentants présumés. Quand la Tribune était debout, un publiciste, alors démocrate, écrivant jour par jour l'histoire de tous ceux qu'il voyait y monter, entassait une centaine de noms dans son *Livre des Orateurs*. Aujourd'hui qu'elle n'est plus qu'un souvenir dont le signe matériel même a disparu, aujourd'hui que la parole politique n'est plus exposée, comme une puissance, à la flatterie ou à la haine, on sentira que l'historien doit s'arrêter à peu de noms éminents, assez instructifs, s'ils sont bien choisis.

Par orgueil de Français et par amour des lettres, j'ai mis en tête de ces noms celui de *M. de Chateaubriand*, dont la longue et laborieuse vie a rempli une si grande part du dix-neuvième siècle, et qui, en France et à l'étranger, a laissé de si vives empreintes sur la littérature et les idées du temps. Mais d'autres noms, qui précédèrent le sien et eurent avec éclat une influence plus restreinte, m'occuperont avec moins de détails. Ce sont les noms de *Burke*, de *Fox*, de *Canning* et de *lord Grey*, de l'homme respecté qui attacha le prix glorieux de ses efforts et de sa vie au grand événement de la réforme électorale en Angleterre ; ce sont aussi, dans notre pays et pour un temps d'épreuve malheureusement plus court, les noms de quelques-uns des fondateurs de ce régime parlementaire dont la France a profité trente ans pour se relever de ses malheurs et grandir par la paix : ce sont MM. *Lainé*, *de Serres*, le *général Foy*, *Royer-Collard*, afin de ne parler que des renommées garanties par la mort.

A l'étranger et en France, une confiance, dont je m'honore, a mis dans mes mains beaucoup d'intimes et nouveaux témoignages sur quelques-uns de ces hommes dont je retrace l'histoire, en vue d'une vérité générale, supérieure encore à toute dette de justice particulière réclamée pour le patriotisme et le talent. L'intérêt de ces souvenirs devra s'en accroître. Mais ce que j'ai prétendu avant tout rappeler, c'est une époque à jamais illustre pour la France; c'est un noble exemple qu'elle a donné au monde, que le monde n'a pas oublié, et dont la puissance est visible autour d'elle dans les institutions affermies du Piémont, de la Belgique, de la Hollande, de la Bavière, de la Prusse, et dans le regret ou le vœu de tout homme civilisé.

VILLEMAIN.

Décembre 1857.

DE L'ÉLOQUENCE JUDICIAIRE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE[1]

Lorsque Tacite écrivit l'histoire de l'éloquence romaine, l'éloquence romaine n'existait plus. Le forum était désert depuis le jour où la main d'un centurion avait cloué aux Rostres la tête sanglante du premier des orateurs romains. Des chefs de légion, ambitieux ou corrompus, agitaient le peuple dans l'ombre et soulevaient plus de révoltes que n'en excita jamais la parole ardente des Gracques. Tacite cherchait des orateurs : il ne trouvait que des avocats sans conscience dont la langue était venimeuse et dont les appétits avides portaient le triste cachet des hontes et de la corruption de leur temps.

Ce n'est pas avec ce sentiment de tristesse que M. de Vallée vient d'écrire un livre sur l'éloquence. Il ne la représente pas comme une captive réfugiée au barreau ; il ne reproche pas aux avocats de nos jours les vices que Tacite flétrissait dans ceux de son temps. Avocat général à la cour impériale de Paris, assis sur le siége du ministère public, M. de Vallée s'inspire des grandeurs de l'art oratoire pour en tracer les règles, et son livre, loin d'être comme le dialogue des orateurs l'oraison funèbre de l'éloquence, est destiné au contraire à en réveiller le culte dans toutes les âmes qui croient encore au règne pacifique des convictions.

Il y a d'ailleurs une raison pour que la parole humaine ne descende jamais aussi bas en France qu'elle était descendue chez les Romains. L'éloquence est la fille du cœur, et il sera éternellement vrai de dire que c'est le cœur qui fait les hommes éloquents. Tant qu'il y aura dans un peuple de nobles pensées, de généreux dévouements, aussi longtemps il y aura des bouches éloquentes ; l'éloquence ne périt qu'avec la vertu. Elle brillait encore à Rome, sous l'empire, du temps même de Tacite ; mais c'était dans les profondeurs des catacombes, où des prêtres martyrs préparaient à la mort du cirque des âmes pures et convaincues.

M. de Vallée a donné des allures trop pompeuses à l'éloquence ; il en fait une déesse trop altière. Que de fois ne s'est-elle pas reposée sur des lèvres étrangères aux magnificences de la parole et à ses rudes combats ! Que de fois n'a-t-elle pas jailli à longs flots d'âmes simples, qui n'avaient appris ni dans Cicéron ni dans Démosthènes le secret d'émouvoir les cœurs, mais qui étaient fortement pénétrées d'un sentiment, et trouvaient dans une imagination ardente des paroles de feu pour répondre à leurs convictions ! Il en est de l'éloquence comme de la poésie : la poésie, cette fleur si délicate de la pensée, qui ne croît que sur les hautes cimes et que nul ne cueille, s'il n'a pour s'élever de terre les ailes du sentiment ou de la foi, se révèle à peine dans quelques vers d'un long poëme ; l'éloquence est absente des longs

[1] *Antoine Lemaître et ses contemporains*, par Oscar de Vallée, avocat général à la cour impériale de Paris.

discours, et tout à coup elle éclate dans un mot, un geste, un mouvement que l'âme saisit !

S'il nous était permis de donner une idée générale de l'éloquence, nous dirions qu'elle consiste dans l'émotion de l'âme rendue par de grandes images. Que cette émotion grandisse avec le danger, qu'elle s'allie aux autres talents, à la dialectique qui convainc, à l'ironie qui pénètre, et que l'âme de l'orateur soit comme le torrent qui, marchant toujours vers son but, entraîne tout sur son passage, voilà le véritable orateur ! voilà cet ensemble de qualités dont Cicéron ne trouvait nulle part la réunion, pas même dans Démosthènes, et dont il contemplait sans cesse l'idéal devant ses yeux, comme Phidias contemplait l'idéal de la beauté, comme tout homme admire au-dessus des réalités de la vie l'idéal du bonheur !

La figure oratoire que M. de Vallée s'est proposé d'étudier est celle d'Antoine Lemaître, célèbre avocat du dix-septième siècle, qui, à vingt ans, débutait à la grande chambre du parlement de Paris, et à trente ans courait s'enfermer à Port-Royal pour n'en sortir jamais; qui, comme écrivain, prenait part au mouvement littéraire qui vit naître le *Cid*, et, comme solitaire, suivait le mouvement religieux qui entraînait les âmes d'élite à fonder les grandes institutions du siècle ou à se retirer dans la solitude. Nous n'étudierons pas un à un les plaidoyers de Lemaître. M. de Vallée les a placés dans des cadres élégamment ciselés, qui en font ressortir l'antique simplicité. Loin de nous la pensée de les considérer comme des modèles de perfection oratoire ; mais ces vieux plaidoyers, tout défectueux qu'ils sont, ont un caractère qui mérite d'être signalé : c'est qu'ils donnent une haute idée de l'éloquence judiciaire et montrent toute la grandeur dont ce genre de parole est susceptible quand les avocats placent leurs causes sous l'empire des principes de morale et de justice qui doivent les dominer.

L'éloquence judiciaire est trop décriée de nos jours. Elle jette moins d'éclat que l'éloquence politique, parce que les intérêts qu'elle agite sont moins grands. Mais remontez à sa source, vous verrez que ses inspirations ne sont ni moins hautes ni moins généreuses. A la tribune, on parle au nom de l'honneur et de l'intérêt d'un peuple ; au barreau et sur le siége du ministère public on parle au nom de la justice. *In deliberationibus de honestate, in judiciis de æquitate disserimus*, disait Tacite. Et qu'y a-t-il de plus grand dans l'homme que le sentiment de la justice, que l'idée d'un droit supérieur à la fortune ! L'idée de la justice ne vient pas de la terre où l'iniquité triomphe souvent, et ce n'est pas par convention que nous apprenons à discerner ce qui est juste de ce qui ne l'est pas. Non, il est une justice supérieure à toutes, patiente et infaillible : nos lois sont dérivées des lois divines, et le sentiment de la justice dans l'âme de l'homme n'est que le reflet, l'image, le rayon de l'éternelle justice de Dieu.

Dans Lemaître, l'éloquence ne s'écarta jamais de ses sources divines. Comme les fleuves qui descendent des hautes montagnes, elle se forma toujours dans les régions les plus élevées de la morale et de la justice. Lemaître n'est pas de ceux qui réduisent toutes les questions à des questions de fait, et les questions de fait à des questions de chiffres. Avec une lumineuse évidence il expose les principes de chaque cause pour en déduire ensuite avec

une logique pressante et animée les droits de ses parties. Quel coloris dans ses tableaux ! Comme il fait vivre d'une manière saisissante les choses qu'il dépeint ! A sa pompe un peu forcée, on sent le contemporain de Balzac : à l'interprétation philosophique de la loi, vous reconnaissez le siècle de Domat !

Faut-il citer des exemples ? Lemaître soutenait un jour que Claude de Poissy avait valablement exhérédé sa fille pour avoir épousé clandestinement et sans l'avis de son père l'apothicaire ordinaire de l'Hôtel-Dieu de Beaumont ; il indique dans une seule phrase de son exorde tous les points de son attaque : « Vous voyez une jeune fille qui, par une affection indirecte, foule aux pieds « la pudeur de son sexe, abuse de la sainteté du sacrement de mariage, « viole les décrets des sacrés conciles, abandonne la dignité de sa race et le « respect que Dieu dans ses saintes lois, la nature dans son cœur et le roi « dans une ordonnance lui commandent de porter à son père. »

Plaide-t-il une demande en séparation de corps, comme il élève la dignité du sacrement de mariage : « C'est avec un extrême regret que l'appelante, « qui jusqu'ici ne s'est défendue des violences du sieur de Mailly, son mari, « qu'avec les gémissements et les larmes, est forcée d'avoir recours aux paroles « et aux plaintes, pour trouver dans une séparation l'assurance de sa liberté, « de ses biens et de sa vie ! Elle sait que son mariage, qui a donné au sieur « de Mailly une autorité suprême sur sa personne et un empire absolu sur « sa volonté, ne lui a laissé en partage que la gloire de l'obéissance, et elle « envie le bonheur de celles qui, n'étant que médiocrement malheureuses « et souffrant des maux supportables, honorent ce grand sacrement d'une « patience muette. »

Nous laissons de côté un beau discours, dans lequel Lemaître, plaidant contre les religieuses hospitalières, plaçait la justice au-dessus de la charité : « Il faut, disait-il, qu'on ne voie dans les maisons saintes que des dons « d'une piété toute volontaire. Il n'est pas juste d'opprimer ceux qui ont du « bien, sous prétexte de vouloir soulager les pauvres et d'offenser Dieu dans « sa justice, sous ombre de le secourir dans ses membres. »

Une des causes les plus graves qui aient excité l'éloquence de Lemaître est celle d'une substitution dans la famille de Chabannes. Toutes les idées politiques et sociales que soulève la question des substitutions furent exposées devant le parlement. Lemaître explique pourquoi les Romains, qui admettaient les substitutions et les institutions d'héritier par testament, les avaient proscrites des contrats de mariage.

« Les Romains, s'étant rendus maîtres de tant de peuples, ne pouvaient « souffrir de ne l'être pas de leurs propres volontés. Il n'y a point d'hommes « qui aiment plus à être libres que ceux qui aiment à rendre les autres « esclaves. La même magnanimité de cœur qui veut asservir tout le monde « veut s'affranchir elle-même ; elle abhorre le joug qu'elle impose à tous les « autres, et les Romains avaient raison de vouloir que, puisqu'ils avaient « établi la servitude dans toute la terre, la liberté régnât au moins parmi eux, « et que ceux qui ôtaient et donnaient des royaumes quand bon leur sem- « blait pussent donner et ôter des successions à leur fantaisie. »

Le plaidoyer se termine par de hautes considérations sur l'origine des substitutions et le respect dû aux anciennes familles :

« Nous avons reçu en France les substitutions pour la conservation des « familles éminentes. Ces substitutions leur assurent des terres et des sei- « gneuries, et les grandes familles ont autant besoin de grands biens que les « grandes machines de grands ressorts. Elles perdent leur éclat en perdant « leurs richesses qui ajoutent quelque lustre à celui de la fortune. Les grands « descendent du comble des grandeurs à mesure qu'ils approchent de la « condition des particuliers, et la lumière de leur noblesse s'éteint dans « l'obscurité de leur fortune...

« D'ailleurs, dit-il en terminant, la France est en quelque sorte obligée de « ne laisser pas périr ces familles héroïques dont les noms sont encore véné- « rables aux étrangers et formidables aux ennemis de l'État, et qui depuis « quatre ou cinq siècles, où l'on a vu la chute de tant de grandes maisons et « la décadence de tant de vertus, ont toujours paru également nées aux « armes et courageuses. »

On a souvent reproché à Lemaître la solennité théâtrale de son éloquence. Il est vrai que ses discours ne sont pas exempts d'affectation dans les pensées et de déclamation dans le style; mais on oublie trop en les lisant que le parlement devant lequel il plaidait était plus qu'un corps judiciaire; c'était un grand corps politique non-seulement dans les temps de crise et d'anarchie, mais même dans les temps calmes et réguliers. Le parlement n'avait-il pas ce que M. de Bonald appelait la *haute police*, la *police des révolutions*, lorsqu'il exerçait sa juridiction sur les idées par la surveillance de l'imprimerie, sur les mœurs par la répression des crimes, sur les lois par l'interprétation qu'il en donnait, sur le pouvoir enfin par ses droits de contrôle et de refus d'enregistrement? Ne rendait-il pas des arrêts de règlement obligatoires dans son ressort, et dans les affaires particulières elles-mêmes ses décisions n'avaient-elles pas le privilége de former en peu de temps la coutume, qui avait force de loi?

« La magistrature française, a dit Chateaubriand[1], régla tout en France; « chez les autres nations de la terre, le droit civil naquit du droit politique; « chez nous seuls, et par l'effet de notre magistrature inamovible, le droit « politique découla du droit civil. Nous devons tout aux ordonnances de nos « rois magistrats, aux arrêts de nos cours de judicature, rien ou presque rien « aux assemblées de la nation... Le peuple voyait dans ses chefs, à commencer « par le roi, des juges, et non pas des maîtres; il trouvait dans notre magis- « trature inamovible tous les biens qu'il pouvait réclamer : droits de citoyen, « sûreté de propriété, maintien des lois, défense contre l'oppression. Chose « admirable! la justice était pour nous la liberté! » — Nous n'ajouterons rien à ce qui a été dit si souvent de l'imposant aspect des parlements; mais, en présence d'un corps pareil, investi de fonctions aussi augustes, rehaussé par ce caractère sacré que la religion et la vieillesse impriment au ministère de la justice, on conçoit que la parole des avocats devait être grandiose, et que l'avocat pouvait avoir la solennité de Lemaître quand les magistrats avaient la majesté des Matthieu Molé et des Lamoignon.

Comme Lemaître plaida les causes les plus graves de son temps, on peut

[1] *Mél. polit.*, t. II.

juger dans ses plaidoyers de l'état moral de la société française au commencement du dix-septième siècle. On y retrouve les crimes qui font de tout temps cortége à l'humanité. Quelques faits particuliers à l'époque frappent notre attention. En 1610, Lemaître revendiqua la liberté d'un enfant de seize ans, que ses parents tenaient captif chez les cordeliers de Laval. En 1639, il défendit M. de Cursay, accusé d'avoir ensorcelé sa belle-fille en lui faisant manger une pomme : il attaqua les paysans du Vivarais, qui avaient brûlé les châteaux du duc de Ventadour ; enfin il plaida dans une foule de procès en séduction, qui temoignent que le rapt était fréquent et même héréditaire dans plusieurs familles.

Mais voyez en retour combien tous les principes constitutifs de la famille sont respectés dans cette grande société du dix-septième siècle ! « L'autorité « paternelle est souveraine. Un père, dit Lemaître, n'est pas l'une des prin- « cipales parties dans le contrat de mariage de son fils : il n'y agit pas comme « partie, mais comme juge et législateur. La substitution que font un mari « et une femme est une loi qu'ils imposent à leur mariage, et celle que fait « un père est une loi qu'il impose à sa famille. » Le culte des ancêtres est gravé dans le cœur des enfants. « Il faut que les enfants se taisent quand les « pères parlent, et qu'ils aient seulement des oreilles pour entendre avec « respect les ordonnances de leurs ancêtres. » On ne demande une séparation de corps qu'avec tremblement, tant l'indissolubilité du lien conjugal est sacrée à toutes les âmes, et, quand une cause en séduction est portée devant le parlement, au lieu d'invoquer nos lois *beaucoup trop molles contre les blessures de tous genres qui sont faites à l'honneur* [1], Lemaître demande dans son noble et énergique langage qu'on punisse le coupable de peines criminelles, et qu'en se contentant d'accorder une réparation pécuniaire *on n'égalise pas la bassesse de l'argent à la dignité de la personne, et un ouvrage insensible de la terre à l'image vivante de Dieu que l'on a défigurée.*

Dans leurs rapports avec le pouvoir, les grands magistrats et avocats du dix-septième siècle portent un respect uni à l'indépendance, une déférence rehaussée par le désintéressement : « C'est le siècle de l'obéissance, dit M. de « Vallée ; mais de cette obéissance qui laisse à l'âme toute sa dignité et con- « duit plus souvent que l'orgueil à la véritable grandeur et à la véritable « liberté. » Qu'on songe que ce fut sous Richelieu que Lemaître prononçait en plein parlement cette phrase hardie : « Le premier devoir d'un politique n'est « pas de forcer à obéir, mais d'ordonner ce qui est nécessaire pour rendre la « vie de ceux qui doivent obéir de tous points heureuse. » — « Il fallait un grand bon sens et un grand courage, ajoute M. de Vallée, pour parler ainsi en pareil temps : les grandes âmes ne font la leçon aux rois que quand les rois sont absolus et tout-puissants ; c'est le propre des petites, au contraire, de les attaquer quand ils sont faibles, et c'est ce dernier spectacle qu'a donné notre siècle. »

On ne lira pas Antoine Lemaître sans admirer le respect pour le pouvoir, pour la famille, pour les choses religieuses, qui vivait au fond des âmes au dix-septième siècle. Quant aux classes inférieures de la société, LA CORRUPTION

M. de Vallée.

DU SIÈCLE N'ÉTAIT PAS ENCORE VENUE JUSQU'A ELLES : c'est l'hommage solennel que Lemaître rendait aux artisans de son temps. Il serait injuste de juger le dix-septième siècle sur ce seul témoignage. Les annales judiciaires des autres parlements pourraient enregistrer des désordres plus graves à la charge des contemporains. Mais, quels que soient les faits, les principes proclamés devant le Parlement au lendemain de la Ligue et à la veille de la Fronde étaient ceux de la France. Ils expliquent comment la royauté sortit victorieuse de ses épreuves et pourquoi sur tant de révoltes il n'y eut pas une seule révolution !

Quand Lemaître fut arrivé au faîte de la gloire, il la quitta brusquement. C'était le temps où Port-Royal condamnait la société pour inventer de nouvelles solitudes et proscrivait le mariage pour contraindre les âmes au célibat. Descendant par sa mère des Arnauld, Lemaître avait été élevé dans leurs doctrines, et néanmoins il ne les embrassa qu'après une lutte assez vive, tant elles désespéraient le cœur ! tant elles mutilaient la nature pour asservir les âmes !

Dans la vie des grands magistrats du dix-septième siècle, on trouve presque toujours avec la foi rigoureuse, la science austère, les côtés plus simples et plus doux de la nature humaine, et leur foyer domestique est un sanctuaire qui laisse entrevoir des âmes d'autant plus tendres qu'elles ont été plus contenues. Autour de Lemaître, tout était austérité, devoir, contention : son père était éloigné ; sa mère, loin d'être fière des lauriers qui ombrageaient son front jeune et pur, souhaitait de les voir flétris, et une de ses tantes lui écrivait au moment de ses plus beaux triomphes qu'il *aurait encore meilleure grâce à traiter des choses plus justes et plus saintes, prises dans les choses divines et non humaines.*

L'âme ardente et fière de Lemaître se lassa enfin de cet isolement que les triomphes oratoires ne comblaient pas, et un jour il se trouva sur le chemin d'une de ces *passions de feu* dont parlait Pascal, prêt à réaliser une union qui répondait à ses désirs et aux espérances secrètes de son cœur. Il avait alors trente ans : il sentait son âme s'ouvrir aux plus légitimes jouissances de la vie lorsque du fond du monastère naissant de Port-Royal la figure sèche et courroucée de la mère Agnès se leva entre lui et la brillante image du bonheur qui avait frappé ses regards. La mère Agnès ne voulait pas que son neveu trempât le bout des lèvres dans la coupe des félicités humaines, quelque éphémères qu'elles soient, et, pour le ramener à Dieu, elle lui écrivit des lettres d'une acrimonie tellement blessante, que Lemaître, tout respectueux qu'il était, ne put s'empêcher de répondre qu'*il avait été plus de quinze jours à les lire, ne trouvant aucune ligne qui ne l'arrêtât et ne lui parût injurieuse.*

La mère Agnès appartenait à cette génération de femmes qu'on a trop louées, qui se faisaient gloire de fouler aux pieds les sentiments du cœur, et d'étreindre la nature dans un cercle de fer où elle perdait tout élan. C'était la compagne de la mère Angélique, qui se séparait du monde sans verser une larme, et qui restait un an entier sans embrasser sa mère. Quand la vertu est poussée à de pareils excès, elle devient un mal, et ces femmes qui savaient si bien comprimer leur cœur feraient parfois douter si elles en

avaient un. D'ailleurs, comme l'humanité ne se dépouille jamais de ses imperfections, l'orgueil prenait chez elles la place de la sensibilité. Une superbe indomptable marquait son sceau sur des fronts qui, en s'humiliant souvent devant Dieu, croyaient avoir acquis le droit de ne s'humilier jamais devant les hommes. Loin des œuvres de dévouement et de charité, loin des sacrifices de tous les jours, ces âmes s'égaraient dans une muette contemplation d'elles-mêmes. Chose étrange! le Jansénisme produisit dans Pascal les déchirements profonds de l'âme, et ces crises douloureuses dans lesquelles l'imagination humaine semble prise de vertige au bord des abîmes de l'infini. Chez les religieuses au contraire, le Jansénisme arrive à un état d'insensibilité qui exclut presque les tressaillements de la conscience. Une confiance sans bornes dans leurs propres lumières remplace les agitations de l'âme, et la révolte de l'esprit venge la nature du silence du cœur. Lisez les lettres de Jacqueline Pascal : elles révèlent toutes, à l'exception de celles qui sont relatives au formulaire, une imagination aussi calme que celle de son frère était ardente. D'où vient ce contraste? est-ce que Pascal avec l'inflexible logique de son génie avait seul entrevu l'abîme vers lequel les conséquences extrêmes du Jansénisme précipitaient l'intelligence humaine?

M. Cousin, après avoir publié la vie de madame de Longueville et des femmes illustres du dix-septième siècle, a fait un retour vers des études antérieures en donnant une nouvelle édition de Jacqueline Pascal. C'est une galerie étrange que celle où vous trouvez auprès de Charlotte de Bourbon, CETTE CRÉATURE RAVISSANTE AUX YEUX BLEUS, AUX BLONDS CHEVEUX, AVEC LE FRONT DU GRAND CONDÉ, comme l'a peinte son historien, la rude et sévère Jacqueline Pascal, où vous passez des intrigues sanglantes de la Fronde à la cellule d'une novice qui s'enfuit du monde sans le connaître et discute avec plus d'emportement que les docteurs. Dans l'épilogue qui termine son livre, M. Cousin a éloquemment blâmé les principes outrés du Jansénisme ; mais, s'il blâme les doctrines, ne conserve-t-il pas trop de culte pour celles qui les ont soutenues avec une opiniâtre rébellion? La cour de Rome n'eût-elle jamais imprimé aux doctrines de Saint-Cyran le caractère ineffaçable de l'hérésie, il serait encore injuste de mettre les dames de Port-Royal en parallèle avec les Carmélites et les Filles de Saint-Vincent de Paul, comme M. Cousin l'a fait dans le passage suivant : ..... « Port-Royal touche moins que le Carmel « et Saint-Lazare, mais il lui a été particulièrement donné d'élever les âmes. « Il les prépare aux luttes de la vie, il leur enseigne à résister à l'oppression « ou à la supporter avec courage, à tout braver pour la justice, non-seule- « ment les persécutions de la puissance, la violence, la prison, l'exil, mais « les égarements ou les abattements de l'opinion. Le Carmel se cache, souffre « et prie : Saint-Lazare se dévoue, Port-Royal combat, et il apprend à com- « battre. »

Qui ne sent que dans ce passage, écrit avec tant d'éclat dans la vraie langue du dix-septième siècle, l'amour de Port-Royal égare l'illustre écrivain? Le couvent de la rue Saint-Jacques ne cachait-il pas des âmes aussi fortes dans le sacrifice que les solitudes de Port-Royal? Les filles de Saint-Vincent de Paul, qui, au siége de Dunkerque, en 1670, soignaient pour la première fois nos soldats blessés, n'apprenaient-elles pas mieux à combattre

que la mère Agnès ou madame Angélique ? M. Cousin admire trop une roideur stoïque qu'il confond avec la fermeté. « La marque du doigt de Dieu, écrivait « Bossuet en parlant de madame de la Vallière, c'est la force et l'humilité « qui accompagnent toutes ses pensées, » et quelques jours après il ajoutait : « Madame de la Vallière persévère avec une grâce et une tranquillité admi- « rable. » M. Cousin attribue aux disciples de la mère Angélique *la force merveilleuse qui animait le Sauveur du monde;* mais il oublie que ce même Sauveur avait dit : *Beati mites*, et qu'il avait fait une béatitude des larmes que la mère Angélique avait proscrites. Enfin la pierre de touche des institutions humaines, c'est le temps : le Carmel, malgré les tempêtes d'une grande révolution, est resté debout; l'œuvre de saint Vincent de Paul fleurit, Port-Royal gît dans la poussière. Nous irons volontiers faire un pèlerinage à ces ruines fameuses; nous verrons ces solitudes, ces déserts, cette vallée de Chevreuse, que notre imagination peuplera des anachorètes qui y ont prié et vécu : nous contemplerons ces débris, comme on va visiter les ruines des temples de la Grèce, les arènes de Rome où le peuple ne se rassemble plus ; mais quelle pensée en jaillira? Quelle action utile pour les peuples en sortira ? Tandis que les autres institutions appartiennent au présent, Port-Royal n'appartient plus qu'à l'histoire : les vertus de ces solitaires sont de ces choses qu'on admire encore, mais qu'on n'imite plus.

Port-Royal pratiqua des vertus qu'il serait injuste de méconnaître, l'ardeur de la pénitence, le détachement volontaire des biens du monde, le courage et la constance des opinions. Mais il fut plus grand par l'esprit que par le cœur. De là vient que le Jansénisme plaît dans les hommes, et qu'il révolte toujours dans les femmes. De là vient qu'aucun de ses disciples n'a laissé l'un de ces noms à jamais bénis dans les annales de l'humanité. Port-Royal était jugé dans ces paroles si modérées que Bossuet écrivait à la supérieure pour l'engager à signer le formulaire, et qui cachaient une leçon paternelle sous la forme d'un conseil : « Voilà, mes très-chères sœurs, le repos assuré « de vos consciences, le dégagement unique des embarras où vous êtes, l'ou- « verture à la paix et à la charité de votre prélat, et peut-être la dernière « perfection du sacrifice de dépouillement et d'abnégation de vous-mêmes « que vous avez voué à Dieu solennellement au jour de votre profession. »

Si ces appréciations paraissent trop sévères, qu'on lise les lettres de la mère Agnès à Lemaître, citées par M. de Vallée : « Mon très-cher neveu, lui « écrit-elle le 11 juin 1634, ce sera la dernière fois que je me servirai de ce « titre. Autant que vous m'avez été cher, vous me serez indifférent, n'y ayant « plus de reprise en vous pour y fonder une amitié qui soit singulière. Je « vous aimerai dans la charité chrétienne, mais universelle, et, comme vous « serez pour moi dans une condition fort commune, je serai pour vous dans « une affection fort médiocre. Vous voulez devenir esclave, et avec cela demeurer « roi dans mon cœur. — Cela n'est pas possible..... Vous direz que je blas- « phème contre ce vénérable sacrement auquel vous êtes si dévot ; mais ne « vous mettez pas en peine de ma conscience, qui sait bien séparer le saint « d'avec le profane, le précieux de l'abject, et qui enfin vous pardonne avec « saint Paul, et contentez-vous de cela, s'il vous plaît, et sans en demander « des approbations et des louanges. »

Lemaître ne résista pas à la réprobation d'une femme qui exerçait sur lui l'ascendant d'une âpre et impérieuse vertu. Il brisa avec ses projets de mariage. Mais, depuis cette heure de lutte et de sacrifice, tout plaisir de la terre, tout attachement du monde, s'évanouit pour lui comme une vision Ni la gloire, ni les honneurs, ni l'éloquence qu'il avait tant aimée, ni cette grande chambre du parlement où il avait remporté de si beaux triomphes, rien n'eut plus de prise sur une âme abattue et comme sans conscience d'elle-même. Lorsqu'il plaidait encore, sa parole était languissante, et, les yeux constamment fixés sur le crucifix qui préside aux décisions de la justice, il semblait chercher là la force de quelque grande et surhumaine résolution. Un déclin si précoce dans un avocat si jeune frappa vivement les esprits. Un jour l'avocat général Omer Talon fit publiquement allusion aux lueurs mourantes de cette éloquence qu'il avait toujours enviée. Lemaître, indigné, sortit alors de son abattement, et, poursuivant son émule de *ses tristes et intrépides regards*, prononça un discours où il fit sentir le réveil de sa force et le dernier éclat d'une voix prête à tomber!

Quelques jours après, madame Arnauld d'Andilly était sur son lit de mort, et Lemaître à genoux au chevet de son lit. L'abbé de Saint-Cyran assistait la mourante à cette heure suprême et récitait près d'elle la prière lugubre de l'agonie. Lemaître lisait la mort dans le regard de sa tante, dont il n'avait cessé d'admirer la vie : il entendait comme un bruit lointain de l'éternité dans les exhortations sombres et sévères de l'abbé de Saint-Cyran, empreintes de cet esprit de terreur et de tremblement avec lequel Port-Royal envisageait la mort. Quelle scène pour une âme ébranlée, dégoûtée des choses de la vie, et qui avait déjà éprouvé les premiers tressaillements de l'amour de la solitude! Qu'on se représente l'abbé de Saint-Cyran, ce conquérant altier et infatigable des âmes dont Richelieu lui-même craignit le pouvoir, mêlant, avec les accents d'une éloquence mystique, à l'idée de la mort présente aux yeux les idées de justice, d'éternité, de sévérité des jugements de Dieu! Au milieu des enivrements de la vie, Port-Royal semblait sévère; mais la mort était le dernier mot du Jansénisme : lorsqu'elle détache de tout, le détachement absolu que Singlin et ses disciples poussaient jusqu'au suicide moral pouvait sembler logique, et la solitude de Port-Royal paraissait douce en face des solitudes du tombeau! Lemaître se releva vaincu, non par un éclair subit de lumière, mais par l'effroi de la mort, par l'ascendant dominateur de Saint-Cyran, et il écrivait à son père ces paroles qui expliquent très-bien sa résolution : « Je n'entre pas dans « un monastère, Dieu ne m'en ayant pas inspiré la volonté, mais je me retire « dans une maison particulière pour y vivre sans ambition, et tâcher à fléchir « par des actions de pénitence le Dieu et le juge devant qui tous les hommes « doivent comparaître. »

On se perdit dans le monde en conjectures erronées sur les causes d'une si grande détermination. On l'attribua aux déceptions de l'ambition ou de l'amour; quelques-uns même parlèrent de folie. En réalité, c'est entre les lettres de la mère Agnès et les exhortations de Saint-Cyran qu'il faut placer toute l'histoire de la retraite de Lemaître à Port-Royal. Le Jansénisme, fort d'un premier sacrifice, envahit peu à peu son âme, et l'entraîna invinciblement

vers la solitude où il ensevelit sa vie. Admirable retraite, si celui qui renonçait ainsi aux honneurs de la terre eût demandé aux règles sévères d'un cloître l'emploi vrai de ses facultés et la direction de son génie! Mais Lemaître, quittant le monde sans vocation religieuse, délaissant les devoirs de la société sans s'assujettir à d'autres devoirs, éteignant dans le silence cette voix éloquente qui faisait triompher la justice sans convertir les âmes à la vérité, nous semble avoir obéi à une séduction dangereuse. Les contemporains le jugèrent ainsi : tandis que la mère Agnès appelait son neveu à la solitude, un oncle de Lemaître, l'abbé de Saint-Nicolas, qui fut depuis évêque d'Angers, l'en détournait, et M. Molé raconte dans la vie du premier président, Matthieu Molé, que ce grand magistrat s'éloigna de Port-Royal *comme d'un séjour dont il redoutait la séduction*, quand il y vit entrer Lemaître. Matthieu Molé n'était pas suspect d'aversion pour les Jansénistes, puisqu'il resta toujours l'ami de Saint-Cyran, et qu'il s'attira même du cardinal de Richelieu, un jour que, se promenant avec lui sur la terrasse de Saint-Germain, il sollicitait avec instance l'élargissement de Saint-Cyran, détenu à Vincennes, cette verte réponse : *M. Molé est entier dans ses opinions.* Mais, depuis que Lemaître avait vendu ses biens pour les distribuer aux pauvres et s'était démis de ses emplois pour se précipiter dans la retraite, *M. Molé ne regarda plus comme sans dangers des sentiments qui pouvaient devenir si contraires aux intérêts de la société.* L'avenir justifia ses craintes. Le vent des fausses doctrines souffla bientôt parmi ces solitaires, qui entretenaient dans l'inaction une activité inquiète et passionnée, et tant de génies, tant de vertus n'aboutirent qu'à des controverses d'abord futiles, et bientôt coupables!

Quant à Lemaître, sa solitude fut complète. Il se consacra aux soins les plus humbles : il s'occupait des enfants élevés sous la direction de Singlin, étudiait l'hébreu et bêchait la terre. Avec une imagination aussi ardente, on a peine à concevoir comment il supporta ce genre de vie, mais il avait trouvé à Port-Royal des Champs, dans le spectacle de la nature, ces émotions ineffables de l'âme qui consolent de tous les exils, lorsqu'on peut unir au calme de la nature celui du cœur et les âpres jouissances du devoir rigoureusement accompli. N'était-ce pas à Port-Royal qu'une tante de Lemaître, la sœur Anne-Eugénie Arnauld avait écrit ces lignes empreintes d'une mélancolie si touchante : *Toutes choses me consolaient, et il me souvient qu'ayant une fois l'esprit tout abattu je fus toute ravie en voyant seulement les étoiles, et une autre fois en entendant sonner nos trois cloches, qui faisaient une douce harmonie.* Lemaître ne prit aucune part aux querelles religieuses qui vinrent troubler les ombrages de Chevreuse, et, quand il mourut, le monde n'avait conservé de lui que le souvenir d'une grande éloquence unie à une grande vertu.

Quoiqu'on puisse adresser des reproches à la retraite de Lemaître, nous félicitons M. de Vallée d'avoir si bien mis en lumière cet illustre exemple d'abnégation et de sacrifice. Notre siècle n'a rien à craindre de la contagion de pareils exemples. La maladie de notre temps n'est pas dans les retraites précipitées ni dans la fuite immodérée des joies du monde; mais nous avons besoin d'admirer la grandeur morale, qui brilla avec tant d'éclat dans les plaidoyers et dans la vie de Lemaître, comme le reflet d'un siècle où les caractères des hommes étaient à la hauteur de leurs génies!

ANATOLE DES GLAJEUX.

DES DERNIÈRES ÉLECTIONS EN BELGIQUE ET EN PIÉMONT

C'est un fait digne de remarque, que la coïncidence de deux élections générales dans deux pays du continent où les institutions constitutionnelles survivent encore avec leur entier développement. Pour les lecteurs du *Correspondant*, ce fait mérite une attention toute particulière, car, en Piémont comme en Belgique, ce sont les questions religieuses qui ont joué le grand rôle dans la crise.

En Belgique les organes de la presse proclament à l'envi la défaite totale des catholiques. En effet, la majorité ne leur est pas restée dans les élections. L'ancienne majorité, si injustement délaissée au mois de mai dernier, a vu tomber sur le champ de bataille plusieurs de ses chefs les plus courageux, de ses orateurs les plus accrédités. La perte d'hommes comme M. Dechamps, le plus éloquent et le plus habile des orateurs belges, le baron Osy, M. Legrelle, le baron de Sécus, ce digne vétéran du congrès de 1830, et tant d'autres noms irréprochables, est grande pour le parti catholique, plus grande peut-être encore pour la Belgique elle-même, qui, en excluant M. Dechamps, a sacrifié, dans un emportement irréfléchi, un de ces rares hommes politiques dont le nom est connu au delà de ses étroites limites, et celui qui, dans le silence universel de l'Europe, reproduisait le mieux, du haut de la tribune belge, les grands souvenirs de l'éloquence parlementaire.

Mais cet échec, qui nous afflige profondément, ne nous surprend ni ne nous abat. Et d'abord nous devons féliciter tous les catholiques belges de la résolution et du zèle qu'ils ont déployés dans cette lutte, et surtout ceux de Bruxelles et des autres grandes villes, d'avoir énergiquement résisté à la pression abusive des influences qui semblaient d'avance rendre tout conflit inutile. Ils se sont montrés à la fois dignes et capables d'user de toutes les libertés dont leurs adversaires voudraient se réserver le monopole. Nous voyons, avec une vive satisfaction, qu'ils ne déposent pas les armes, et qu'à Anvers et ailleurs des associations s'organisent pour discipliner et combiner des efforts futurs.

Quant à leur défaite, elle était la conséquence parfaitement attendue d'une situation que nous avons essayé d'envisager ici même sans illusion comme sans crainte. Comme le dit très-bien le *Journal de Bruxelles* du 14 décembre : « La loi qui a servi de prétexte au désordre n'était plus en elle-même qu'un point très-secondaire, en présence de l'attentat public contre le pouvoir législatif. » L'irrégulière intervention de l'émeute a violemment faussé, il y a six mois, tous les ressorts de la machine constitutionnelle de Belgique; elle porte, elle portera longtemps encore l'empreinte de cette brutale pression. Quand de grands journaux conservateurs de France s'échauffent à nous démontrer que tout s'est passé régulièrement, que le changement de la majorité n'est que la suite de cette oscillation naturelle des partis qui fait la vie des pays libres, nous demandons la permission de ne pas les croire plus qu'ils ne se croient eux-mêmes. Ces journaux sont rédigés par des hommes politiques

qui savent par expérience comment les événements s'engendrent et s'appellent l'un l'autre, comment la faiblesse du pouvoir fait la force des factions. Ce n'est pas sérieusement qu'ils nous disent que la dissolution de la Chambre n'a été que l'usage régulier de la prérogative royale. Ils savent parfaitement que ce n'est pas le roi qui a dissous la Chambre, mais l'émeute; que ce n'est pas seulement le pouvoir royal, c'est l'ensemble de la souveraineté constituée qui s'est courbé sous le vent de l'insurrection. Une dissolution ainsi faite porte son résultat avec elle-même. Le courage de résistance que n'ont pas pu ou n'ont pas voulu avoir un Gouvernement, les administrations municipales de grandes villes, sur qui pesait la responsabilité du pouvoir, et à qui obéissait la force armée, on ne peut l'attendre d'électeurs isolés, à qui d'avance on déclare que leur verdict sera cassé s'il vient à déplaire à une cour de cassation siégeant en plein vent dans les rues de Bruxelles.

L'échec des catholiques ne vient donc point de l'observation des règles constitutionnelles, il vient au contraire de leur éclatante infraction. En revanche, c'est dans la fidélité des catholiques à ces règles préservatrices que se trouvent pour la religion, comme pour la paix publique, le remède et la réparation de l'offense commune qu'elles ont subie. C'est grâce au zèle, à l'union, au patriotisme des catholiques, que le mal n'a pas été plus grand encore. Après tout, ce mémorable triomphe dont on parle si haut se réduit, d'après un calcul qui paraît exact, à une majorité de 5,000 électeurs sur 77,000 votants. A Gand, à Anvers, à Bruges, il s'en est fallu de quelques voix à peine que les candidats catholiques obtinssent la majorité. Il reste d'ailleurs aux catholiques belges, pour faire face aux épreuves qui leur sont encore réservées, dans les Chambres une minorité compacte et honorée, conduite par des hommes tels que MM. de Theux, Malou, Dumortier, de Liedekerke et autres; au dehors, une presse libre, une liberté d'association et d'enseignement qu'on n'est point encore parvenu à limiter, une magistrature qui s'est montrée plus d'une fois assez forte pour arrêter les empiétements de l'administration, enfin pour leur Église une indépendance plus grande qu'en aucun autre pays d'Europe. Il y a là de quoi tenir tête aux sourdes attaques d'une administration embarrassée de sa conduite, et qui doit rougir d'avoir eu pour auxiliaires les casseurs de vitres et les chansonniers obscènes des cabarets. Un tel résultat, acquis par une si noble conduite, au milieu de circonstances adverses, n'est pas une victoire, mais est au moins un incomparable honneur et une force respectable. Il convient de s'écrier avec M. Dechamps : *Cette pente est facile à remonter.*

Tous ces avantages, il importe que les catholiques belges s'en souviennent, c'est à leur libérale constitution, à cette charte qu'ils ont faite eux-mêmes il y a vingt-sept ans, qu'ils doivent de les avoir conservés. Si cette constitution périssait, la haine contre la religion ne serait pas moins vive dans certaines parties de la population, et de grands exemples prouvent que, même sous un régime moins libre, l'impiété aurait encore à peu près les mêmes facilités pour se produire. Mais les précieuses libertés de l'Église, ces libertés qui sont aussi sa défense, périraient très-probablement avec la constitution qui, la première, les a fondées sur les sables mouvants de la civilisation moderne. Cette constitution, les catholiques belges l'ont scru-

puleusement observée quand ils étaient les plus forts : ce serait un singulier moment pour se décourager, que celui où ils passent à l'opposition. Comme on le démontrait ici même le mois dernier, avec une haute expérience et une éloquence généreuse, une constitution libérale est le frein salutaire d'un parti au pouvoir, mais elle est la seule garantie d'un parti en minorité. Les majorités ont le devoir de la respecter, mais les minorités n'ont qu'à consulter leur intérêt pour la chérir.

Si les élections belges n'ont rien qui nous décourage de l'alliance de la religion et de la liberté, les élections du Piémont, de leur côté, nous fournissent la plus éclatante démonstration de l'utilité et de la possibilité de cette alliance. Dans ce pays, en effet, si récemment constitutionnel et où la constitution a été inaugurée sous les fâcheux auspices d'une rupture avec l'auguste chef de l'Église catholique; dans ce pays, où à peu près tous ceux qui professent le dévouement pour la religion catholique avaient fait, selon nous, la faute de se tenir à l'écart des institutions nouvelles et d'en laisser le monopole à leurs adversaires, il a suffi aux Évêques de rappeler à tous les catholiques leurs devoirs de citoyens, et aux catholiques de s'en souvenir, pour qu'à l'instant la proportion des partis soit changée. On peut compter que les élections nouvelles ont amené dans le sein de la Chambre élective du Piémont un beaucoup plus grand nombre de membres qui n'auraient point consenti à fonder la liberté sur la spoliation du clergé, et qui aspirent ardemment au rétablissement des rapports de leur catholique patrie avec la cour de Rome. En se rapprochant des institutions constitutionnelles, les catholiques ont pu se convaincre qu'ils y avaient leur place naturelle et que la barrière n'en était pas pour eux si difficile à franchir.

Ce rapprochement de la droite catholique, cette adhésion explicite faite au statut royal de Charles-Albert, par ceux qui jusque-là l'avaient contesté, peut être un fait très important pour l'avenir de la religion et de l'Italie. C'est à une condition cependant, qu'on nous permettra d'exprimer, bien que nous ne doutions pas qu'elle ne soit accomplie : c'est que ce rapprochement sera sincère et sans arrière-pensée, c'est que ce sera, non une tactique passagère de parti, mais une loyale résolution de patriotisme.

Le caractère des députés catholiques du Piémont, leurs noms honorés, leurs déclarations loyales, leur intérêt évident, ne nous laissent aucun doute, et les correspondances que nous publions aujourd'hui, en nous dispensant d'insister, confirment et accroissent toutes nos espérances.

En Belgique et en Piémont, nous n'avons qu'une chose à dire aux catholiques : Vous êtes libres. Fiez-vous à la liberté. Vous avez des droits, usez-en. On vous insulte, on vous opprime au nom de la liberté; vengez-vous en la pratiquant. Soyez sages, sincères et courageux. Le triomphe et l'honneur sont à ce prix.

Le secrétaire de la rédaction : P. Douhaire.

LES DERNIÈRES ÉLECTIONS DANS LES ÉTATS SARDES

ET LA NOUVELLE DROITE A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs la lettre ci-jointe, qui nous est adressée de Gênes, et qui donne l'idée la plus favorable des dispositions des membres les plus éclairés de la nouvelle opposition constitutionnelle de Sardaigne. Si ces sentiments, comme nous l'espérons, sont ceux qui dirigent ce parti, nous ne doutons pas qu'il ne rallie bientôt à lui tous les amis de la religion, de la liberté et de l'Italie. Nous laissons, du reste, à notre correspondant la responsabilité entière de ses appréciations sur les personnes et les détails sur les mesures administratives et financières.

Les élections générales qui viennent de s'accomplir en Sardaigne ont été une rude leçon pour le cabinet de M. de Cavour. Malgré les pamphlets et la véhémence des journaux ministériels qui paraissaient n'avoir d'autre tâche, depuis tantôt deux mois, que celle d'insulter le clergé et de décrier, même grossièrement, les candidats présumés de la droite, la victoire de cette droite et la défaite du ministère ont été considérables par le nombre et la qualité tant des nouveaux élus, que des victimes restées sur le carreau. M. de Cavour a obtenu, il est vrai, une brillante nomination au premier collége de Turin, nomination que le choix malheureux de son concurrent, d'après ce qu'on rapporte des fonctions judiciaires qu'il aurait exercées lors des procès politiques de 1833, avait rendue plus facile[1]; mais ses collègues, M. Lanza et M. Rattazzi, ne sont passés qu'au scrutin de ballottage, et M. della Marmora lui-même, l'heureux général comblé d'honneurs par la France et l'Angleterre, a complétement échoué devant un membre de la droite, à son collége de Pancalieri, où il croyait sa réélection assurée[2]. Ailleurs, des députés de la dernière majorité, des plus marquants par leur talent et leur habitude des affaires, tels que MM. Torelli, Astengo Monticelli, Buffa, Farini et Castelli, ont été absolument écartés par le seul fait de leur ministérialisme. En revanche, l'opposition catholique a vu une grande partie de ses candidats et jusqu'à ses noms les plus éclatants sortir triomphants de la lutte électorale, et obtenir une majorité décidée dans les villes comme dans les campagnes et sur tous les points du pays. Elle n'avait qu'une trentaine de voix dans la dernière chambre, elle en compte maintenant plus de 80[3], et elle vient

[1] Il est à remarquer cependant que M. de Cavour, s'étant porté candidat au collége d'Annecy, en Savoie, y a été battu dès le premier jour par le candidat conservateur.

[2] L'honorable général a été élu à Bielle; mais il avoue lui-même, dans une lettre au président du comité électoral de cette ville, qu'il comptait sur une double élection.

[3] La chambre des députés se compose de 204 membres.

de donner à M. le comte de la Marguerite le triomphe d'une quadruple élection. Aussi le ministère a-t-il été réduit, pour la combattre dans les ballottages, à soutenir ouvertement les candidats de la gauche et à lui demander son appui pour les siens; il est allé jusqu'à faire prévaloir M. Brofferio, l'orateur radical, sur M. le comte de Revel, l'homme le plus scrupuleusement dévoué à la constitution, le financier éminent, l'homme essentiel de la droite[1], dont le noble caractère et les connaissances pratiques seront à jamais l'honneur du parlement.

Au fond, il n'y a dans tout ceci rien qui ne soit très-constitutionnel, et le déplacement des majorités parlementaires, par des élections générales, n'est que le jeu régulier des institutions représentatives. Comment donc expliquer l'effroi général de toutes les nuances de l'opinion libérale aux premières nouvelles des succès de la droite? Si pareille chose arrivait en Angleterre et en Belgique, les partis vaincus s'irriteraient sans doute; ce serait leur droit, mais nul ne jetterait le cri d'alarme, nul ne songerait à dire que la constitution est en péril. Pourquoi ces craintes se manifestent-elles en Piémont? Pourquoi la *Gazette du Peuple* s'écrie-t-elle d'un ton furibond : *La réaction s'avance, nous l'attendons!* Nous faisons la plus large part aux passions et à la mauvaise foi des partis qui succombent dans la lutte; mais, évidemment, il y a là quelque chose de plus qu'une terreur factice et apparente; l'émotion existe et elle mérite une sérieuse attention.

Je vais tâcher d'en rendre compte; je veux cependant faire une déclaration préalable. Catholique de cœur et de conviction, je ne rougis point de ma foi, *non erubesco evangelium,* je m'honore d'appartenir à l'opinion catholique. D'un autre côté, mon âge m'éloigne encore de beaucoup même de toute possibilité d'ambition politique; mes paroles ne sauraient donc être suspectes et on ne doutera pas de ma sincérité.

Lors de la promulgation du statut de Charles-Albert, les catholiques ne comprirent pas tous d'abord les devoirs sacrés de leur nouvelle position. Il y eut parmi eux des honnêtes gens aux intentions les plus droites, qui pensèrent qu'après tout l'abstention valait mieux et qui préféraient la vengeance impuissante de récriminations isolées aux nobles et féconds combats de l'arène constitutionnelle. Il y en eut qui considérèrent la charte comme une institution temporaire; ils ne virent pas qu'étant une concession spontanée du roi dans la plénitude de sa puissance, elle était exempte par la nature même de son origine, du germe de destruction contenu dans les autres constitutions italiennes, sorties des flancs de l'émeute et destinées à s'éteindre avec elle. Sauf une fois peut-être, aux élections générales de 1849, dans lesquelles le gouvernement avait sollicité leur appui, ni la vénérable autorité des évêques, ni les avertissements de leurs hommes d'État, n'avaient réussi à secouer leur funeste torpeur. Une expérience cruelle était nécessaire, elle ne manqua pas et finit par les réveiller; mais ce réveil a été trop tardif pour pouvoir empêcher des lois déplorables. D'ailleurs, en arrivant les derniers sur le terrain de la lutte commune, les catholiques ont subi toutes les consé-

[1] Nous sommes sûrs qu'on n'oubliera pas M. de Revel dans les élections supplémentaires. Les conservateurs, dont il est un des chefs les plus utiles et les plus respectés, lui doivent cette réparation.

quences de leurs fautes et de leurs méprises. Exploitée par des adversaires injustes et intéressés, leur indolence a été prise pour de l'éloignement, leur neutralité pour une aversion systématique. Voilà pourquoi leur triomphe inattendu, le légitime exercice de leurs droits constitutionnels, au lieu d'être considéré dans sa vraie signification comme une solennelle et pratique reconnaissance de la solidité des institutions nouvelles, est signalé aux passions de la foule comme le précurseur de la réaction, l'avant-coureur de la victoire de l'Autriche et du despotisme.

N'étaient certaines imprudences et certains égarements de cette nouvelle école, sincèrement dévouée d'ailleurs à la religion, mais qui dogmatise en politique avec orgueil et roideur, se pose en maîtresse dans les journaux catholiques des deux mondes et dont nous ressentons tout particulièrement les funestes effets, par suite de notre condition politique, ces prédictions sinistres feraient sourire de pitié. Dans tous les sens et sous tous les rapports, l'Église catholique est la mère, l'amie, la protectrice de la liberté. L'abolition de la servitude, la réhabilitation de la femme, la dignité du mariage, ces principes fondamentaux de toute vraie civilisation, ont été proclamés par le catholicisme. C'est à la papauté, qu'est due la fondation des libertés communales dans les glorieuses républiques italiennes du moyen âge; ce sont des catholiques qui ont présidé à la formation des cantons helvétiques et ont inauguré les sages et enviables institutions de la vieille Angleterre.

Si l'esprit de l'Église est un esprit de véritable liberté, comment pourrait-il être hostile au gouvernement représentatif? Nous n'entreprenons pas ici la défense de ce système politique. Toute controverse sur ce point est tranchée d'avance pour nous. Nous avons une constitution librement octroyée; il nous faut la garder et l'observer fidèlement. Certes, le cabinet de Turin l'a compromise gravement, et son impardonnable conduite dans les affaires religieuses a engendré des défiances trop justifiées chez les catholiques. Mais les torts du ministère ne sauraient les décourager; et ils ne peuvent mieux le combattre que sur le terrain de la constitution, à la condition toutefois d'y adhérer loyalement. Il faut démentir les prophéties calomnieuses, par une acceptation franche et nette de la situation constitutionnelle, qui ne laisse subsister ni équivoque, ni soupçon. Grâce à la piété du roi Charles-Albert, ce prince chevaleresque qui tient à la légende par son caractère autant qu'à l'histoire par ses généreuses aspirations vers l'indépendance italienne, la constitution sarde, tout en étant des plus libérales, contient les garanties les plus formelles pour les droits de l'Église. Il ne peut donc y avoir à son égard ni répugnance ni scrupule. Mais, tant qu'on prendra pour oracles les nouveaux docteurs qui ne parlent d'élections et de majorités parlementaires qu'en les déclarant incompatibles en théorie avec les vraies doctrines sociales et religieuses, qui traitent de *dupes les honnêtes gens qui s'acharnent à la défense des constitutions écrites*, on verra contester la loyauté des catholiques et on rendra les bénéfices de la victoire inutiles [1].

[1] Dans une récente publication, remarquable à plus d'un titre, intitulée les *Deux Spectres*, M. Jérome de Cardenas, homme de talent, de tact et d'action, qui serait une précieuse acquisition pour la droite, a signalé, lui aussi, en les déplorant, certaines tirades inconstitutionnelles dans les feuilles catholiques.

Et puis, qu'on y réfléchisse, la chute de la constitution, fût-elle possible dans les États Sardes, ne profiterait à personne, et les catholiques y perdraient plus que d'autres. Ce n'est pas d'hier, on devrait se le rappeler, que datent les luttes du Piémont contre le Saint-Siége : l'histoire de la monarchie absolue en est pleine, et M. Siccardi et M. Rattazzi ne sont que les continuateurs des Bogino et des d'Ormea. M. de la Marguerite n'avoue-t-il pas, dans son *memorandum*, qu'aux plus beaux jours de son ministère, si complétement catholique, l'esprit fébronien et antipapiste se glissait, avec une obstination sourde et envahissante, jusque dans les conseils du Gouvernement? Pour ce qui est des questions pendantes avec Rome, le renversement des institutions libérales, je veux le répéter et j'en appelle avec confiance à tous ceux qui connaissent à fond l'état de nos affaires, ne changerait rien à la situation. Elle resterait la même, elle empirerait peut-être; on aurait en tout cas la continuation du système actuel d'oppression religieuse, moins les moyens de résistance légale qu'offre la loi électorale et les inappréciables ressources d'une publicité sans limites.

Le devoir et l'intérêt s'accordent donc pour obliger les catholiques à l'accomplissement fidèle de la constitution de Charles-Albert. Ils devraient s'approprier la fameuse devise de M. d'Azeglio : *Je veux le statut, tout le statut, ni plus ni moins que le statut.*

Soit, nous dit-on, la droite maintiendra la constitution, mais elle l'amoindrira par la réforme des lois organiques.

Rédigées avec précipitation au milieu de la fermentation de 1848, personne ne prétendra que ces lois soient parfaites, et il serait ridicule de les regarder comme infaillibles. On pourrait les modifier très-constitutionnellement; mais, à nos yeux, toute proposition pareille, émanant de la droite, serait regardée par beaucoup d'esprits sérieux comme une faute immense. Quant à la loi sur la garde nationale, nul, que nous sachions, ne songe à y toucher; pour la loi communale et provinciale, la nécessité d'une réforme est sentie de tout le monde et je ne pense pas que la droite ait à s'en préoccuper. Restent deux lois plus importantes, la loi électorale et la loi de la presse.

Mais d'abord, pour ce qui est de la loi électorale, elle n'est pas bien mauvaise, et le remarquable triomphe que la droite vient d'obtenir sous son empire, prouve qu'elle ne saurait être très-mauvaise. Quant à la loi de la presse, il n'y aurait qu'à la faire exécuter. Elle est très-sévère à l'endroit des offenses à la religion et à la moralité, et ses prescriptions seraient plus que suffisantes pour réprimer efficacement les révoltantes impiétés des journaux voltairiens. Il n'y a donc absolument rien dans les lois organiques qui mérite un changement, et toute tentative à cet égard serait une imprudence gratuite et un dangereux défi. On peut appliquer aux lois organiques du Piémont le vers de son grand poëte :

Le leggi son, ma chi por mano ad esse?

Après ces questions vitales de l'organisation politique, vient la question étrangère. Quelque jugement que l'on porte sur le cabinet de M. de Cavour, et nous faisons là-dessus les réserves les plus formelles, il est incontestable

que la Sardaigne jouit en Europe, et surtout en Italie, d'une grande position. C'est de la fantasmagorie, me dira-t-on, c'est qu'on ignore toutes nos plaies intérieures. Je le veux bien, mais toujours est-il que le fait existe. A Dieu ne plaise que je loue une politique aventureuse, qui flatte la Révolution, outrage le Pape, et qui a fait et fera peut-être encore des victimes en excitant les dévouements téméraires et les espérances impossibles! Je crois, pour mon compte, qu'un gouvernement conservateur maintiendrait aussi bien cette position et la rendrait plus forte en la dégageant de toute alliance compromettante. Mais ce qu'on ne saurait assez répéter, c'est que, dans la question étrangère, il faut des précautions extrêmes pour ne pas blesser le sentiment national. Le cabinet de Turin, ayant levé le drapeau d'une politique italienne, il faut se bien garder, en le combattant, de froisser ce sentiment. On n'a, du reste, pour échapper à ce péril, qu'à continuer les vieilles traditions piémontaises et cet antagonisme permanent avec l'Autriche, qui sera toujours, par la force même des choses, la base immuable de la politique sarde en Italie [1]. La moindre imprudence, la moindre transaction sur ce point, jetterait une lueur sinistre sur l'opposition catholique, qui aurait l'air d'attaquer une politique nationale au profit d'une puissance étrangère.

Enfin, quant à la question religieuse, celle qui a été principalement en jeu dans les dernières élections, qui domine encore la situation et qui est la véritable ligne de séparation des partis, l'opinion conservatrice pourra obtenir de grands résultats. Elle est assez forte pour s'opposer à toute proposition nouvelle qui blesserait les droits de l'Église, et elle peut faciliter beaucoup un accommodement désormais nécessaire avec le Saint-Siége. On prétend que M. de Cavour en aurait le désir, et qu'il en aurait fait entrevoir la possibilité à d'anciens membres de la droite, s'ils devenaient majorité. Si telles étaient ses intentions, il lui serait facile de les réaliser. En se détachant de quelques collègues qui seront peu regrettés, en revenant au premier programme de sa vie parlementaire, M. de Cavour est, par sa position personnelle, le seul membre du cabinet actuel qui puisse apaiser ces funestes dissensions et indemniser l'Église de tout le mal que lui ont valu ses dernières coalitions.

D'après le nombre des voix qu'on s'accorde à lui attribuer dans la nouvelle Chambre, la droite n'a pas de chance d'arriver au pouvoir dès à présent. C'est peut-être un bonheur pour elle et pour le pays; encore inconnue comme parti parlementaire, la première fois qu'elle entre à la Chambre avec des forces imposantes, elle est accueillie par des préventions haineuses et des soupçons indignes. Une administration de droite, naissant tout à coup, sans préparation, au milieu de telles impressions, soulèverait au sein du royaume des complications regrettables; sa vie serait courte et ses bienfaits problémati-

[1] On n'a pas oublié, nous le croyons, la note énergique publiée l'hiver dernier à Turin, dans laquelle M. de la Marguerite parlait des ministres autrichiens en des termes auprès desquels les notes récentes de M. de Cavour lui-même sont des phrases bien pâles et bien décolorées. Je puis citer un trait d'une dépêche inconnue de M. Joseph de Maistre, de 1803, où ce grand restaurateur de la philosophie catholique, en parlant des dispositions de la maison d'Autriche envers la dynastie de Savoie, emploie cette locution : *La haine implacable de cette implacable maison.* Il y aurait tout un travail à faire sur la politique étrangère de ces ministres si calomniés. On verrait que ces catholiques sincères n'en étaient pas moins les plus fermes défenseurs de l'indépendance du pays.

ques. La mission, l'intérêt véritable de la droite, sont, à nos yeux, de contenir le ministère, et non de chercher à le renverser.

Le jour de l'ouverture du parlement, les difficultés commenceront pour la droite. On l'attirera sur le terrain des questions brûlantes, on tâchera de la compromettre en l'aiguillonnant; qu'elle désarme la calomnie par son attachement pratique et sincère aux institutions du pays; qu'elle repousse les propositions aveugles, qu'elle résiste aux séductions du ressentiment, qu'elle se maintienne dans une constante modération. Nous savons l'abus qu'on a fait du nom de vertu dont on pare cette fausse prudence qui prétend mélanger le bien et le mal. Nous savons qu'on doit résister énergiquement à ce parti que nulle concession n'apaise, qui se réserve les dénoûments à coups de fusil, et qui a cependant le singulier courage de se poser en représentant exclusif de la liberté. La modération que la droite aura à suivre sera de la vraie prudence et de la vraie conciliation. Il faut qu'elle devienne comme les wihgs et les *torys* en Angleterre, et les catholiques romains en Belgique, un de ces grands partis constitutionnels et parlementaires qui amènent un changement de politique, mais qui laissent la nation complétement rassurée sur l'inviolabilité de ses lois fondamentales.

Dans la session actuelle, on discutera des réformes importantes de législation et d'impôts. La droite prendra, nous en sommes sûrs, une part active à ces débats, et les résultats en seront aussi féconds pour elle que pour le pays. Elle compte dans ses rangs des capacités de tout genre, et, sous ce rapport, nous le disons avec le plus grand respect pour les autres fractions de la Chambre, sa supériorité morale nous paraît incontestable. Or les capacités apportent toujours dans le maniement des affaires, le bon sens et le tact, qualités essentielles que n'ont jamais les exagérés. La pratique modifiera certainement ce qu'il peut y avoir d'un peu excessif chez quelques membres de la nouvelle droite, et la passion fléchira devant la raison froide et calme et les inexorables exigences de la réalité. Il n'est pas, croyons-nous, jusqu'à M. de la Marguerite lui-même, ce grand catholique et ce ministre éminent, si calomnié jadis et qui a témoigné à la tribune et dans la presse de ses sérieuses qualités d'homme d'État, qui ne soit convaincu des difficultés de la situation et qui ne pense qu'un des principaux soins de la droite doit être de s'occuper à fond de la question financière [1]. M. de Cavour, dont je m'empresse de reconnaître l'éclatante personnalité parlementaire et les connaissances théoriques en économie politique, M. de Cavour a échoué plus d'une fois sur le terrain de l'application. L'immense disproportion entre les dépenses et les recettes, les impôts multiples qui accablent les contribuables aggravés par un mode de perception tracassier et fiscal, de grands travaux publics décrétés ou en cours d'exécution au delà de nos forces, tout cela effraye justement le pays, et de tous les côtés on nous conseille l'économie [2]. La position actuelle des finances, il y a longtemps que M. de Revel l'a dit à

[1] Ces lignes étaient écrites lorsque M. de la Marguerite a publié une adresse à ses électeurs, dans laquelle il fait la profession de foi la plus constitutionnelle. Or telle est, de l'avis même de ses plus constants ennemis, la noble franchise de cet homme d'État, que nul n'a le droit de douter un seul instant de sa parole.

[2] Voir entre autres un excellent article de M. de Marizy, dans une des dernières livrai-

la Chambre, est un des principaux dangers de la nation, et la droite, en s'efforçant d'amoindrir ou de rendre moins vexatoires les charges publiques, sera fidèle à ses honorables antécédents. L'économie, d'ailleurs, n'est pas seulement nécessaire pour le présent; elle est indispensable pour les chances possibles des complications futures de l'Europe.

Quelques-uns prétendent que la majorité, n'appartenant en définitive à personne dans la Chambre du 15 novembre, la marche des affaires en sera gênée et que le ministère devra dissoudre la nouvelle Chambre avant peu. Nous n'ajoutons aucune foi à cette supposition. Mais, se réalisât-elle, nous ne la redoutons pas : si la droite dément dans l'intervalle les accusations de ses adversaires, si elle se montre franchement constitutionnelle et préoccupée du soin des intérêts matériels et du bien-être des populations, les élections nouvelles renforceront ses rangs et le pouvoir viendra à elle, naturellement, sans secousses, par la force même des choses, le vœu du pays et le jeu régulier des institutions. Certes, elle ne convertira jamais ces libéraux attardés, comme les définit M. Sauzet, qui ne voient la liberté que dans l'oppression de l'Église, et qui accepteraient tous les despotismes, pourvu qu'ils soient conformes au système de Joseph II et du marquis de Pombal. Mais la masse des honnêtes gens se déclarerait pour la droite. On comprendrait que, pour maintenir les âmes à ces hauteurs morales qui les font dignes de la liberté, il faut les retremper dans les principes de la religion, car les institutions libres exigent des dévouements virils et des caractères désintéressés.

Telle est, selon nous, la noble mission de la droite, à la Chambre qui va s'ouvrir. Nous avons la confiance qu'elle n'y manquera pas.

HENRI BIXIO.

Gênes, ce 27 novembre 1857.

On nous écrit de Turin :

Les élections générales qui se sont faites le 15 du mois dernier ont prouvé ce que peut un peuple qui *a le droit et la force de disposer de lui-même*. Ce grand jour de la justice, de la vérité, de la réparation, était attendu avec impatience, et les conservateurs, il faut le dire, se sont montrés à la hauteur de la cause qu'ils défendent. Se renfermant rigoureusement dans la sphère de la légalité la plus stricte, ils ont agi sur l'esprit et surtout sur le sens moral de nos populations; celles-ci ont répondu à leur appel. Mais ce travail a été en plusieurs endroits fort difficile. Je vous disais dans ma dernière lettre que la preuve la plus convaincante de l'ardeur de la lutte, c'est que les colléges qui ont dû venir à un second scrutin de ballottage étaient presque égaux en nombre à ceux qui avaient obtenu un résultat définitif dans le premier scrutin. Les élections définitives au premier tour ont donné une grande majorité aux *conservateurs*. A cette vue, nos adversaires, et il

sons de la *Revue des Deux-Mondes*, qui juge très-impartialement et très-péremptoirement l'administration financière et les illusions de M. de Cavour.

faut le dire, le ministère, se sont efforcés de prendre leur revanche dans les colléges à ballottages; à force de menées, de pression de tout genre, ils ont obtenu, non pas un triomphe absolu, mais seulement l'élimination de quelques candidats conservateurs, parmi lesquels il faut citer le chef de l'ancienne droite, M. le comte de Revel, au septième collége de Turin; il s'est trouvé entre deux feux croisés, et il est tombé victime de sa loyauté : c'est son compétiteur, M. Brofferio, le chef de l'extrême gauche, qui l'a emporté, grâce à l'influence directe du parti ministériel. L'importance personnelle de M. de Revel, sa haute capacité et son expérience en matière de finances, sa loyauté remarquable, font vivement regretter le vide qu'il laissera à la Chambre, si quelques-uns des colléges à double élection ne lui rend le mandat représentatif qu'un des colléges de la capitale lui a ôté.

Tandis que Turin se débattait dans le choix entre les candidats conservateurs et ceux appartenant, non pas à la gauche proprement dite, mais à l'ancien *centre*, la capitale de la Ligurie, Gênes, donnait la démonstration la plus éclatante de son retour aux principes de l'ordre et du droit. Sur sept colléges, six envoient des conservateurs hautement déclarés et un seul membre appartenant à la gauche. Tous les députés de la Savoie sont conservateurs, sauf deux. Le même résultat s'est présenté dans le reste de la Ligurie, dans l'île de Sardaigne. Mais il est un fait qui a grandement ému l'opinion publique, c'est que les ministres Ratazzi et Lanza, toujours nommés à une immense majorité depuis 1848, n'ont pu réussir cette fois au premier tour de scrutin; ils ont dû subir l'humiliation du ballottage, et encore mettre en jeu toutes leurs batteries pour triompher. Ce mécompte a dessillé les yeux à un grand nombre d'hommes et a considérablement refroidi l'engouement dont ces deux hommes politiques avaient été l'objet jusqu'ici : ces hommes du malencontreux *connubio* ont dû s'apercevoir que le pays se retirait d'eux.

La marche et le résultat des élections ont donné lieu à une observation de bon augure. On a remarqué avec satisfaction que les forces vitales de la nation fournissaient un contingent plus considérable que par le passé. La noblesse, la magistrature et l'armée seront plus largement représentées dans la nouvelle Chambre. Elle comptera 40 marquis et comtes, 14 magistrats (2 conseillers de la cour de cassation, 8 conseillers de cour d'appel, 4 présidents de tribunaux provinciaux), 11 officiers supérieurs (7 généraux et 4 colonels). La même progression se remarque pour les universités qui compteront 9 députés. Ainsi la nouvelle Chambre s'est considérablement renforcée sur les bases de la grande propriété, de la jurisprudence, de la loyauté énergique de notre brave armée et de la science de nos universités. Quant à l'accroissement d'influence acquis par notre noblesse, il est un fait que je suis heureux de signaler et qui fait son éloge. La jeune génération de notre aristocratie se distingue depuis quelque temps par son amour de l'étude; si, pendant ces neuf années, elle a semblé se tenir à l'écart de la vie publique, ce serait à tort que l'on voudrait expliquer cette conduite par un sentiment d'antipathie ou d'éloignement du nouvel ordre de choses. Non, certes, il n'en a point été ainsi, du moins pour le plus grand nombre. Cette brillante jeunesse a mieux compris son temps : elle a compris que l'illustration de ses ancêtres devait se rajeunir

et se retremper dans la liberté. Elle suivait de loin, mais avec un vif intérêt, la marche du gouvernement, et au moyen de solides études elle se préparait à prendre une part active dans l'administration du pays : elle se façonnait à la vie publique par le silence et l'étude du cabinet; du reste, elle attendait son jour. Dès qu'elle s'est sentie bien préparée et nourrie de fortes études, elle s'est lancée avec amour dans l'agitation de la vie politique, où son rôle lui était déjà marqué d'avance, et ce rôle sera noblement rempli par des jeunes hommes aussi distingués que les comtes Alfieri, les marquis de Rorà, les comtes Daglié et autres. Le pays leur sait gré de leur noble dévouement : leur vieux blason n'aura rien perdu à être écartelé des couleurs de la liberté.

Pour compléter ce tableau, j'ajouterai que l'émigration naturalisée a perdu deux de ses membres les plus considérables, MM. Farini et Mélégari. Ceux qu'elle compte dans la nouvelle Chambre sont MM. Mamiani, Burintendi et Correnti.

Maintenant quelle est la physionomie du nouveau parlement? Quel augure peut-on tirer des nouvelles élections pour la marche future du gouvernement? Certes, si l'on s'abandonnait à l'étourdissement causé par les récriminations que les partis opposés se sont jetées mutuellement, il serait difficile de formuler une réponse quelconque. Mais, en étudiant à fond le caractère et les précédents des hommes connus, et les témoignages publics sur le compte des députés nouveaux, on peut se faire une idée approximative du caractère de la nouvelle Chambre. Elle est renouvelée dans la proportion du tiers; près de quatre-vingts membres de l'ancienne Chambre sont tombés dans la lutte électorale. Neuf colléges devront être reconvoqués par suite de l'option de députés à double élection. De ces doubles élections on en compte quatre pour la droite et trois pour la gauche. Outre cette différence du nombre, les chances de cette nouvelle convocation sont plus favorables aux conservateurs, parce que M. le comte Solaro de la Marguerite, le chef de l'extrême droite a été élu dans quatre colléges, de sorte que, dans ces neuf colléges, les conservateurs ont des chances dans les proportions de six à trois. Mais, sans préjuger le résultat futur et à ne tenir compte que des élections accomplies, on peut admettre que l'extrême droite comptera 16 à 18 membres; la droite pure, 70 à 72; il y aura de plus une trentaine de membres flottants, qui formeront néanmoins, en tout cas, l'appoint qui s'attachera à toutes les évolutions de M. de Cavour, à la personne duquel cette fraction s'est ralliée. D'où je conclus que, si M. de Cavour se repliait sur la droite, si, convaincu que le *connubio* a fini son temps, qu'il n'a plus sa raison d'être, que le pays en a presque fait justice, s'il cherchait parmi les hommes les plus modérés de la droite ses nouvelles alliances, il pourrait conserver le pouvoir et se maintenir au timon des affaires, car il serait appuyé par une majorité compacte de 120 voix. Pour arriver à ce but, M. de Cavour n'a qu'une seule chose à faire, non pas changer son programme politique, mais seulement le restreindre en l'épurant, c'est-à-dire en éliminant tout projet de loi en matière religieuse et en sollicitant des arrangements avec Rome.

Mais cet avenir ne ferait pas l'affaire de la fraction révolutionnaire, dont

l'influence délétère ne s'est que trop fait sentir dans nos affaires : elle s'accommode très-mal de cette évolution de M. de Cavour qui en reviendrait au programme politique de M. Pinelli, que la mort nous a ravi trop tôt. C'est là, au contraire, son cauchemar; aussi voit-on la presse qui en est l'organe, changer de ton, employer tous les moyens pour l'empêcher. Ainsi, le lendemain des élections, ses journaux poussèrent un concert de huées, d'invectives contre ce qu'ils appelaient les débordements de la fraction cléricale : à les entendre, c'en était fait du *statuto* et de nos libertés. Aujourd'hui que le calme commence à renaître, ils changent de ton et de tactique, et ils se plaisent à reconnaître que le triomphe des cléricaux n'est pas, après tout, si splendide qu'il paraîtrait; et ils accuseraient de faiblesse et de lâcheté le ministère, s'il venait à se laisser fléchir ou intimider par la droite, quelque renforcée qu'elle soit.

Il ne faut pas se dissimuler que la première impression qu'a éprouvée le ministère à la vue du résultat des élections n'a pas été favorable ; il laissait percer une certaine irritation.

Mais depuis ce premier moment d'irritation le ministère a compris qu'il devait tenir compte de cette manifestation de la nation. Il a consulté les nouveaux politiques les plus marquants de la droite modérée. Le comte Sclopis et le commandeur Vigliani furent mandés par le roi : il est hors de doute qu'ils lui ont tenu un langage de paix et de conciliation. Ce langage semble commencer à porter ses fruits; deux faits le prouvent : la nomination du vice-président du sénat, dans la personne de M. le comte Sclopis, et la formation d'un *Comité consultatif du contentieux*, attaché au ministère des affaires étrangères. Le choix de M. le comte Sclopis est un premier gage que le ministère donne à la droite; et l'institution du Comité est une arrhe de conciliation avec les puissances étrangères, et surtout avec la cour de Rome. Les hommes qui sont appelés à faire partie de ce comité ne permettent pas d'augurer autrement de ses résultats futurs : c'est le même comte Sclopis qui en est le président, le comte Santi, M. Mercier, conseiller à la cour de cassation, M. le comte Barbaroux (nom si cher à ce pays), en font partie. M. Mercier est une de nos hautes capacités qui ont le plus d'avenir : M. Barbaroux est le fils de cet illustre comte Barbaroux qui a représnté si longtemps et si dignement ce pays auprès du Saint-Siége, où il a laissé les plus honorables souvenirs. Ces institutions et ces choix signalent, dans ceux qui les ont faits, une haute sagacité et mettent ceux qui en sont l'objet en état de rendre les plus grands services à la nation.

Un autre symptôme nous porte à espérer que le jour de la réconciliation approche. Le Saint-Siége avait signalé à notre gouvernement les graves inconvénients de laisser plus longtemps vacant le siége épiscopal de Nice : aussitôt le Gouvernement a fait son choix, et ce choix est tombé sur un des membres les plus considérables du clergé. M. l'abbé Sola, curé du Vigon, province de Pignerol, et docteur agrégé de la faculté de théologie de l'Université de Turin a été élu. Dès que la présentation a été faite à Rome, le Saint-Siége a accordé sans délai son agrément et la promesse de préconisation au prochain consistoire. L'université et le clergé paroissial ont applaudi à cette élection qui les honore tous deux.

Pour extrait : P. Douhaire

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

LE LIVRE DES MALADES, *lectures tirées de l'Écriture sainte*, par Frédéric Ozanam[1].

Ce livre, recommandé à nos respects par un nom bien-aimé, se compose de tous les passages des saintes Écritures qui apportent aux malades des espérances, des exemples et des consolations. L'auteur les a choisis, disposés dans un ordre exquis, puis il s'est tu pour laisser parler Dieu. N'est-il pas touchant de le constater! Des livres saints on peut tirer un volume entier de consolations, tandis que de tous les livres non chrétiens écrits dans tous les pays et dans tous les temps par la main des hommes je défie qu'on puisse extraire trois pages vraiment consolantes.

Qui ne l'a soi-même amèrement éprouvé près du lit d'un malade? Rien ne révèle plus cruellement notre néant que le désir et l'impuissance de soulager, de consoler ceux que nous aimons, ou de nous consoler nous-mêmes. Affligés, on nous engage à compter sur le temps, c'est-à-dire sur l'oubli forcé, ou sur la distraction, c'est-à-dire sur l'oubli volontaire. Malades, on nous recommande d'être patients, comme s'il suffisait, pour communiquer le courage, de dire : Soyez courageux ! Après les philosophes, les utopistes nous proposent des recettes pour rendre le *travail attrayant* et le *plaisir utile;* ils n'ont rien inventé pour rendre la douleur supportable et la souffrance méritoire. Dieu a voulu se réserver le secret de consoler ses créatures ; par le christianisme il a réalisé ce miracle, et celui qui ne trouve pas la consolation là ne la trouvera nulle part.

C'est aux pieds de ce Sauveur qui a souffert pour nous et plus que nous que l'ami regrettable et chéri auquel nous devons le *Livre des malades* reçut quelque adoucissement à ses maux. On sait quels soins pieux ont veillé sur la publication des *Œuvres complètes*, monument de la foi, de l'éloquence et du prodigieux savoir de Frédéric Ozanam. La même tendresse, gardienne vigilante d'une si chère mémoire, nous offre le *Livre des malades*, comme un testament de sa piété. Ce livre s'adresse à tous ceux que la maladie a visités ou visitera, c'est-à-dire à tout le monde. Il devrait être aussi le livre des médecins; ils n'ont à prescrire sur leurs ordonnances rien de plus efficace pour relever le moral de leurs malades. On ne rangera pas ce précieux petit volume dans les bibliothèques, près de ces livres qui ressemblent aux relations éphémères du monde, amis de rencontre, un instant aimés, bien plus

[1] Paris, *Jacques Lecoffre*, rue du Vieux-Colombier, 29.

vite oubliés. Mais il y a, dans la chambre du riche comme dans celle du pauvre, si souvent visitée par Ozanam, une petite planche à part qui porte deux ou trois volumes, confidents intimes des heures de prière et de souffrance, parce qu'ils parlent de Dieu, le seul ami invariable et immortel. C'est là que le *Livre des malades* aura sa place. Ceux qui ont aimé Ozanam le méditeront avec un respect particulier, se souvenant que ses mains ont recueilli, que ses lèvres défaillantes ont prononcé ces paroles sacrées. Il n'a pu léguer à personne son éloquence et son rare mérite; mais il nous laisse le secret de sa résignation au milieu des souffrances. Maître bien-aimé, ami précieux, votre exemple et votre livre consoleront nos maladies; mais qui nous consolera de vous avoir perdu !

TÉMOIGNAGES ET SOUVENIRS, par le comte Anatole de Ségur [1].

L'auteur de livres modestes et charmants, destinés à faire du bien sans bruit et à atteindre la popularité par la reconnaissance, M. Anatole de Ségur a publié, dans le courant de cette année, un nouveau volume intitulé *Témoignages et souvenirs*.

Je lui sais gré de la pensée que ce titre révèle.

Souvenirs! N'est-ce pas à trente ans qu'il convient de fixer ses souvenirs, s'ils ont été purs? On évoque à ce moment des souvenirs qui n'ont rien perdu de leur fraîcheur première, et les nobles désirs, et les espérances infinies, et les impressions animées qui remplissent et enflamment, au seuil de la vie active, tous les cœurs généreux. A trente ans on dévoile son âme; à soixante ans, on est trop souvent tenté de la déguiser, et les *Mémoires* sont rarement des souvenirs.

Mais les souvenirs de M. de Ségur sont aussi des témoignages; ce n'est pas à lui qu'il songe, c'est à la religion; il élève la voix pour louer tout haut sa mère. Il rend, par le choix des mêmes faits, témoignage à son époque et à son pays, car il emprunte tous ses souvenirs à la France et au temps présent. La société ne produit pas que des bacheliers et des joueurs. Elle voit se succéder au fond d'austères retraites des trappistes qui vivent dans la prière, le travail et le silence, et écrivent sur leur porte : « La vie du monde cache les épines sous les roses, la vie du cloître cache les roses sous les épines. » La mollesse d'existences endormies et repues ne tente pas ces aumôniers d'hôpital qui consument leurs forces à diriger vers Dieu le dernier soupir des mourants. La race n'est pas perdue, elle n'est pas même diminuée, de ces héroïques soldats qui vont au feu en état de grâce comme Hélion de Villeneuve, ou de ces patients missionnaires qui vont au martyre comme le père Chapdelaine. Toute l'histoire du temps ne s'accomplit pas à la Bourse et à la cour d'assises, et des savants en quête de minéraux, des touristes qui portent avec eux l'ennui qu'ils croient fuir, se heurtent dans nos montagnes ou au fond du Tyrol à des prodiges de sainteté. Enfin, pour qu'aucun ornement ne manque aux annales chrétiennes de notre temps, l'Église a entendu

[1] Paris, *Jacques Lecoffre*, rue du Vieux-Colombier, 29.

et possède encore des orateurs incomparables, et M. de Ségur a acquitté la dette de ses contemporains en entourant des souvenirs de son admiration et des témoignages de sa reconnaissance les conférences de Notre-Dame.

La lecture des six chapitres qui présentent ces groupes divers d'un même ensemble entraîne souvent, émeut et fortifie toujours. M. de Ségur destine ces tableaux animés aux jeunes gens, afin d'accroître en eux l'heureuse faculté de l'admiration, la noble vertu de l'espérance. Il les destine aussi à ce vaste auditoire, tout nouveau, tout prêt à écouter, dont les auteurs en renom se soucient trop peu, et qui, sans les livres chrétiens, ne goûterait d'autre littérature que celle des Funambules et des Almanachs; il les destine aux gens du peuple, à ces familles pauvres des faubourgs et des campagnes, qui, dans ces missionnaires, ces soldats, ces hommes de Dieu, aimeront à reconnaître leurs compatriotes, et le plus souvent leurs enfants.

HISTOIRE DE JÉSUS-CHRIST, d'après les textes contemporains, par M. Foisset, conseiller à la cour impériale de Dijon, deuxième édition, revue et notablement augmentée [1].

M. Foisset vient de publier la seconde édition de l'Histoire de Jésus-Christ.

Un livre, composé par une main si pieuse, si sûre et si forte, jugé avec tant d'autorité et d'éclat dans ce recueil même [2], et parvenu à un succès rarement acquis en si peu de temps à une œuvre sérieuse, n'a pas besoin d'annonce. On peut dire qu'il a pleinement atteint le but que se proposait son auteur. Principalement destiné à l'instruction de ceux qui ignorent Jésus-Christ, il a été trouvé édifiant par ceux qui l'aiment, et ne peut manquer d'être redoutable à ceux qui le nient.

On est cependant tenté de se demander encore : à quoi bon une histoire nouvelle de Notre-Seigneur? Cette histoire, n'est-ce pas l'Évangile?

Il importe de répondre à cette objection très-naturelle. Pas plus que le comte de Stolberg ou que le père de Ligny, M. Foisset n'a eu la témérité de publier un cinquième Évangile, disposé dans un ordre nouveau. Il aime ces irrégularités ou ces lacunes apparentes du texte inspiré, qui sont des preuves souveraines de sincérité; il respecte ce caractère inimitable du Livre saint, qui est de ne ressembler à aucun livre fait de main d'homme, précisément parce que la main de l'homme ne l'a pas fait. A ses yeux comme aux yeux de tout chrétien il ne saurait exister aucune manière nouvelle d'écrire l'Évangile, mais il peut exister mille manières de le raconter et de le lire. M. Foisset le raconte et nous apprend à le lire. Dans quel but? Non pas seulement afin de déposer dans nos âmes une impression nouvelle de la divinité des dogmes ou de la sublimité de la morale, mais afin de faire sortir de cette lecture une démonstration irrésistible de la *certitude historique* de la vie de Jésus-Christ.

Il faut être doué d'une puissance de négation peu commune pour oser tenter de faire sortir de la trame de l'histoire du monde un événement du-

[1] Paris, rue Cassette, 23.
[2] V. l'article du P. Lacordaire, *Correspondant*, décembre 1854.

quel dépendent tous les autres. On le sait pourtant, cette témérité inouïe, quoique promptement usée, commence à envahir la France après l'Allemagne.

Mais, il importe de le remarquer, ce n'est pas seulement l'histoire de l'événement capital des annales humaines, la vie de Jésus-Christ, qui a été violemment discutée à notre époque. Sous l'empire d'un goût universel de remaniement et de recherche, d'immenses travaux, tantôt admirablement sincères, tantôt passionnés et systématiques, ont été consacrés depuis cinquante ans à restaurer ou à détrôner la vérité dans l'histoire. Je ne suis point de ceux qui doutent des résultats définitifs de ce vaste labeur; les efforts persévérants de l'esprit humain ne sont jamais sans récompense. Mais, à ne considérer que ce qui est dès à présent acquis, on doit convenir que, si la *connaissance* de l'histoire est en progrès, la certitude historique est, sur plus d'un point, gravement en péril.

En effet, l'histoire contemporaine est récusée comme trop récente, l'histoire ancienne comme trop reculée. L'histoire philosophique perd de vue les faits, et l'histoire microscopique les causes. L'histoire des temps primitifs meurt de disette, et celle des temps modernes de pléthore. L'histoire des événements est un musée où chaque opinion cherche des armes et des généalogies. Celle des hommes est un tribunal où l'on recommence sans cesse tous les procès jugés, et où l'on donne audience tantôt à ces diffamations posthumes qui disputent les grands noms à leur gloire, tantôt à ces réhabilitations scandaleuses qui arrachent les scélérats à leur ignominie.

Réduit à tout croire sur la première parole venue ou à ne plus rien croire, le pauvre lecteur, quand il est, comme je le suis, un ignorant, devient à son tour exigeant, ombrageux, ou inattentif et crédule. S'agit-il des événements? nous voulons être dix fois convaincus. Les témoins, nous les récusons; les circonstances, nous les discutons; les récits officiels, nous les suspectons. Nous exigeons un procès-verbal authentique avec les heures, les lieux, les noms, les points et les virgules, écrit par un juge d'instruction. S'agit-il des hommes? Tantôt rien ne peut nous désabuser de l'image de convention que, sur la foi de l'opinion commune, nous avons admise en un coin de notre mémoire, comme on attache à sa muraille un prétendu portrait, acheté d'un vulgaire colporteur. Tantôt, au contraire, notre curiosité a des exigences insatiables. Dans la vie d'un homme, nous voulons tout connaître depuis sa nourrice jusqu'à son embaumeur, nous tenons à savoir si, du berceau à la tombe, il a conservé la stature d'un héros.

A ces manières d'écrire et de lire l'histoire, aucune histoire ne résiste; aucune, excepté une seule, la plus discutée de toutes, l'*Histoire de Jésus-Christ*.

Assurément l'attaque a été habile et violente. En Allemagne, l'exégèse est devenue l'alchimie de l'histoire. L'Évangile a été placé sur ses fourneaux; je veux bien croire que l'érudition seule a chargé le creuset, mais c'est le plus souvent l'impiété qui a soufflé le feu. On a donné mission à la géographie de fixer les lieux, à la philologie de creuser les mots, à la chronologie de supputer les moments; des jours et des nuits ont été employés à fondre les syllabes, à peser les virgules, à éprouver les dates, à amalgamer les objections.

Qu'est-il sorti de ce feu et de cette fumée ?

Comme les Juifs ont conservé les livres saints qui les condamnent, comme l'ouvrier prouve la solidité du métal qu'il frappe, les savants ont mis en lumière les preuves mêmes qu'ils contestaient [1]. Plus combattu, Jésus-Christ est apparu plus victorieux.

Ainsi la religion n'a rien à perdre à ces attaques. L'Évangile est sorti triomphant des objections de l'histoire comme la Genèse avait échappé aux objections de la science du dix-huitième siècle. Dieu permet que la religion ait réponse à tout, même à ce qu'on n'est pas en droit de lui demander.

Mais, dans cette lutte, meurent bien des âmes. C'est par charité pour elles, non par crainte pour la foi, qu'il est nécesaire d'intervenir, et M. Foisset a composé son livre dans ce dessein. Il était besoin d'un livre clair, simple, complet, et pourtant court.

Nos bibliothèques succombent sous le faix de volumes énormes écrits par les plus pieux et les plus savants des hommes pour éclairer dans les derniers détails les textes sur lesquels s'appuient nos croyances. On contemple ces gros livres, cuirasses pesantes de la science, comme on regarde les vieilles armures dans les musées, puis on passe sans oser les manier, en louant la vigueur de nos pères. Mais qu'un homme habile, pour attaquer la foi, mêle quelques pincées d'érudition germanique aux eaux vives de l'éloquence française et présente ce breuvage à notre ignorance sous une forme agréable, nous buvons, et nous sommes empoisonnés! Hélas! nous n'avons pas besoin de maîtres pour douter, mais nous sommes ravis qu'on se charge de justifier nos doutes par de belles raisons.

M. Foisset a senti que la meilleure réponse aux objections contre l'Évangile, c'était l'Évangile même. Avec une habileté et dans une mesure vraiment exquises, unissant le pieux respect du croyant et l'inflexible sévérité du juge, il a minutieusement établi le rapport exact entre les événements, les lieux, les noms, les dates. Une phrase célèbre de Tacite ouvre le récit et met hors de tout conteste la date précise de la vie de Jésus-Christ. Une carte excellente place sous les yeux tous les endroits à jamais consacrés par son passage. Il paraît, dès la première page, à l'âge d'homme, au début de sa vie publique, au moment où cette vie a pour témoins, avec un peuple tout entier, saint Jean qui le baptise, et ces apôtres fidèles qui ont été depuis tous les jours en sa compagnie, comme il est rapporté au Livre des actes, ch. Ier, 21, 22, par ces paroles : « *Tout le temps que le Seigneur Jésus a été parmi nous, en commençant par le baptême qu'il a reçu de Jean, jusqu'au jour où il nous a quittés pour monter au ciel.* » M. Foisset se met en quelque sorte à leur suite; il raconte tout ce qu'ils ont vu, et aussi tout ce qu'ils ont entendu sur la conception, la naissance et l'enfance du Sauveur. Il écrit, et (qu'il me permette cette expression) il verbalise sous la dictée des témoins, adaptant dans son récit leurs paroles, n'interrompant et ne se montrant presque jamais, de façon à pouvoir en conscience certifier que la copie est substantiellement conforme à l'original.

Rien n'est omis, rien n'est changé, tout se tient, se lie, se coordonne; les

[1] V. le travail de M. de Saint-Réné Taillandier, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 septembre 1857.

incidents sont éclaircis par des notes brèves, décisives; impartial, sobre, complet, c'est le résumé d'un magistrat, après lequel les débats sont clos et la conscience peut prononcer.

Or je mets au défi une conscience désintéressée de ne pas s'écrier, après cette lecture : « L'Évangile est un livre historique; les faits qu'il raconte sont certains! » Mais qui donc, convaincu de la certitude d'un tel livre, ne se mettra pas aussitôt à lire l'Évangile lui-même tout entier? Ce succès est toute l'ambition de l'auteur de l'*Histoire de Jésus-Christ* et serait pour lui une incomparable récompense. Une plus douce encore lui sera réservée par la grâce de Dieu. En effet, le livre de M. Foisset rend la connaissance de l'Évangile plus accessible à la bonne foi qui doute, sa défense plus aisée à la piété qu'on ébranle, sa méditation plus désirable à toute âme désintéressée. Mais, de plus, il met en lumière précisément ce qu'on aime aujourd'hui dans l'histoire, la figure tout entière du héros; il fait ressortir la vie tout entière, la vie intime, en quelque sorte la biographie de Notre-Seigneur; on a devant les yeux son portrait, sa personne, sa présence. *Ecce homo!* Voilà l'Homme-Dieu!

Or nul ne se soustrait longtemps à l'ascendant souverain de cette présence adorable [1]. Comme Pierre, celui qui a nié, se repent. Comme Marie, celle qui a hésité s'écrie : O mon maître! Comme Thomas, celui qui a douté répète : Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu.

Il arrivera même à plus d'un érudit qui, la torche de la science à la main, se flatte de prendre Jésus; à plus d'un méchant, qui prépare ses armes pour l'exterminer, ce qui advint à cette tourbe de gens dont parle l'Évangile [1], qui s'avançaient à sa recherche, « *les uns avec des lanternes et des torches, les autres avec des épées et des bâtons.* » Jésus s'avança et leur dit : « *Qui cherchez-vous? — Jésus de Nazareth*, répondirent-ils. — Jésus reprit : C'EST MOI... Dès que Jésus eut dit : C'EST MOI, ils reculèrent et tombèrent à la renverse. »

AUGUSTIN COCHIN.

TRAITÉ D'ÉDUCATION, par le cardinal SADOLET, ET VIE DE L'AUTEUR, par ANTOINE FLORBELLI, traduits pour la première fois, avec texte latin, notes explicatives et justificatives, par P. CHARPENNE. Paris, *Plon*, in-8°.

Le libraire Jannet a donné, dans sa *Bibliothèque elzévirienne*, une édition nouvelle du livre de la Tour Landry, chevalier du quatorzième siècle, « pour l'éducation de ses filles. » Voici, d'un autre côté, la première traduction française du *Traité d'éducation* du cardinal Sadolet. Indépendamment du mérite des œuvres, ces résurrections sont bonnes, surtout en un siècle investigateur et doué du sens critique à un si haut point que le nôtre : elles fournissent matière à des rapprochements instructifs, et il est rare que les esprits sincères,

[1] V. l'incomparable Conférence du P. Lacordaire, sur la vie intime de Jésus-Christ : année 1846.

[2] Jean, XVIII, 4-6.

qui ne sont point ennemis nés du passé et de la tradition, ne trouvent pas à y profiter en quelque endroit.

Ce livre était autrefois fort prisé; mais, dans ces derniers temps, quoique Rollin s'en soit souvenu, et que les jésuites s'en souviennent encore, on peut dire qu'il était à peu près complétement oublié. Nul doute que la faute en fût surtout à la langue dans laquelle il est écrit. Le latin, qui était autrefois un idiome universel, que savants et lettrés de tout pays choisissaient de préférence comme le seul qui leur permît de mettre leurs pensées en commun, est devenu, dans toute la force du terme, une langue morte; ainsi ce qui devait, suivant eux, prolonger la durée de leurs œuvres, est, au contraire, ce qui a précipité leur mort, en les conservant toutefois savamment embaumées sous d'immuables enveloppes. Il faut sincèrement remercier M. Charpenne, secrétaire général de la préfecture de Vaucluse, d'avoir enfin mis à la portée de tous ce bel ouvrage, trop longtemps enseveli dans des limbes où l'on ne songeait guère à aller le chercher. Avant même toute lecture, le seul nom de l'auteur, qui est, pour ainsi dire, malgré sa qualité d'Italien, notre compatriote, car il occupa l'évêché de Carpentras, recommandait ce traité à nos yeux. Après l'avoir lu, on trouvera qu'il se recommande, en outre, par un mérite de pensée et de style qui n'est point au-dessous de la renommée de l'auteur, et que, s'il n'offre rien de bien original dans les vues et les conceptions, il a du moins, ce qui vaut mieux encore, la pureté de principes, la largeur d'aperçus, l'élévation des pensées, la logique et la clarté du plan.

Sadolet embrasse, dans son livre, l'éducation au triple point de vue moral, intellectuel et physique. Il veut faire marcher parallèlement les lettres et les mœurs; celles-ci qui nous rendent semblables à Dieu, celles-là qui font que nous le paraissons; et, dans les mœurs, il distingue encore deux parties: la discipline, purement extérieure, qui nous vient de ceux qui nous entourent et nous plie au joug de la vertu d'autrui, — et l'honnêteté intérieure, qui nous vient de notre conscience et de notre pensée, et qui nous plie au joug de notre propre vertu.

Pour inculquer ses principes à son élève, Sadolet le prend au berceau. Voyant dans la négligence de cette première éducation de l'enfant la source de beaucoup de maux et une cause de dégénérescence pour l'espèce humaine, il appuie, avec une sorte de tendresse et de sollicitude maternelles, sur les soins de tout genre à donner au corps aussi bien qu'à l'âme des nouveaux-nés, et rien n'est plus touchant que de voir ce cardinal, ce grand esprit, penché sur un berceau et se faisant l'instituteur, le surveillant, le père nourricier d'un petit être qui ne pense pas encore. Comme Rousseau, et avant lui, ou plutôt, pour employer une comparaison moins disparate, comme son contemporain Scévole de Sainte-Marthe, dans son poëme latin de la *Pédotrophie*, il recommande expressément à la mère de nourrir l'enfant de son lait et ne permet une nourrice étrangère que dans le cas de nécessité absolue. Tous ceux qui entourent l'enfant ont leur ligne de conduite tracée en détail, car ce livre est bien un *traité* d'éducation, et non pas une de ces dissertations superficielles qui s'en tiennent aux prescriptions vagues et générales, et ne sortent point des stériles et pompeux domaines du lieu commun. Les côtés les plus pratiques et les plus minutieux de l'éducation domestique, de la pédagogie proprement dite,

sont, sinon approfondis, du moins indiqués et résumés dans son livre, avec une pureté et une noblesse de vues qui en relèvent les particularités les plus familières.

Sadolet désire, de la part de celui qu'il veut élever, des parents honorables, une naissance distinguée, une famille riche,— toutes conditions qui facilitent, dit-il, l'exercice de la vertu, et qu'il suppose toujours comme point de départ de ses prescriptions : on reconnaît là le penchant naturellement aristocratique des esprits élégants et cultivés de la Renaissance. Je regrette, pour ma part, que ce livre semble laisser en dehors ceux à qui la Providence n'a point départi ces premières faveurs de la fortune, et que l'auteur en ait ainsi limité l'utilité sérieuse et absolue, quoique, bien entendu, ses préceptes puissent convenir à toutes les classes par leurs côtés les plus généraux. Mais peut-être, après tout, cette concentration était-elle nécessaire pour l'unité de l'ouvrage. Sadolet écrivait un *Traité d'éducation*, et il fallait qu'il prît l'enfant dans des conditions où l'éducation complète, celle de l'intelligence aussi bien que celle du cœur, était possible et applicable. Voilà ce qu'on pourrait dire pour sa justification. Du reste, s'il paraît avoir peu de goût pour la pauvreté évangélique, ce qu'il désire, c'est plutôt la richesse moyenne et l'*aurea mediocritas* du poëte que l'opulence et ses splendeurs, car on le voit condamner l'abondance du luxe et les délices de la fortune.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble reconnaître en ce point, comme en plusieurs autres que je signalerai plus bas, un ressouvenir des écrivains antiques et surtout de Cicéron, qu'avait tant lu et qu'a tant imité Sadolet. On sait que Cicéron, dans le *de Officiis*, par exemple, n'a songé qu'à tracer les devoirs des grands, et n'a point paru se douter qu'il y eût de petites gens, qui, pour n'être pas patriciens, chevaliers, magistrats, etc., n'en avaient pas moins, eux aussi, des devoirs à remplir. Ne serait-ce pas encore un ressouvenir de l'antiquité, et cette fois bien malheureux, que cette distinction faite entre les enfants riches et les fils d'artisans, par notre auteur, qui permet de fustiger ceux-ci et défend de frapper ceux-là pour leurs fautes? Quand Sadolet conseille de battre un valet qui s'est rendu coupable de la même faute qu'un enfant de noble famille, afin que ce spectacle serve de leçon à cet enfant, il me semble voir là une réminiscence, bien adoucie sans doute, mais encore choquante, de ces ilotes que Lycurgue enivrait pour l'enseignement des jeunes Spartiates. C'est là la tache la plus regrettable, la seule vraie tache peut-être de ce beau livre ; partout ailleurs, Sadolet, par la force et l'élévation naturelle de son esprit, s'est élevé au-dessus de son temps.

Le savant évêque en veut à l'ignorance. Bien loin d'admettre ces théories suspectes et mesquines qui y voient une garantie de moralité, il y trouve au contraire la source du faux dans les croyances et, par suite, dans les actes. Il veut que son élève lise et étudie les anciens, même Térence, même Plaute, toutefois avec les réserves nécessaires, répondant ainsi d'avance à ces critiques chagrins, *plus chrétiens que l'Église*, qui accusent l'antiquité de détruire le sens moral parmi nous. La poésie n'est point l'objet de ses anathèmes; il l'admet, il la préconise même, comme un noble délassement de l'esprit, et, loin de chasser, avec Platon, les poëtes de sa république, il leur tend la main,

en leur rappelant néanmoins, comme une condition essentielle, que ce sont les bonnes mœurs qui doivent faire la loi aux poëtes, et non les poëtes aux bonnes mœurs. Il ne repousse ni la musique ni même les danses et ballets pour les jeunes gens; mais il les admet dans un but utile et noble, en interdit l'usage abusif, surtout dans un âge trop mûr pour ces divertissements légers, et veut, au lieu de cette musique efféminée et dangereuse qui avait prévalu de son temps, une harmonie grave et forte, faite pour élever l'âme.

On voit que son système n'a rien de triste et de rude : c'est l'amour, c'est le sentiment du beau sous toutes ses formes qui l'anime et l'inspire. Qu'on ne l'accuse pas d'avoir conservé dans ce traité quelque chose de l'esprit païen de la Renaissance; le paganisme est quelquefois dans la forme, comme dans cette lettre du cardinal Bembo, son ami, qui le félicite d'avoir terminé son œuvre par la volonté des *Dieux immortels* [1]; mais au fond c'est un philosophe chrétien qui parle, un philosophe-poëte, aimable et doux, en qui l'auteur de l'*Éducation des Filles*, notre Fénélon, reconnaîtrait le frère de ses idées.

Il s'en faut de beaucoup que Sadolet néglige les parties plus sévères, celles qui appartiennent à la pédagogie proprement dite. Ainsi il s'occupe de la grammaire, de l'arithmétique et de la géométrie, dont il a fait l'éloge en homme qui les comprenait largement, et sur lesquelles il s'étend en hautes et curieuses considérations. Mais le lien qui réunit en un faisceau ces branches diverses des connaissances humaines, ou plutôt le but qui leur donne une raison d'être et auquel il les ramène toutes, c'est la philosophie. Suivant sa magnifique expression, nous ne devons considérer tous ces arts que comme autant d'hôtelleries que nous rencontrons sur la route en nous dirigeant vers le port, et ne nous y arrêter que comme un voyageur studieux, non comme un habitant, pour connaître les lieux, non pour nous y fixer. Quand Sadolet nous montre la philosophie comme le but final, il faut prendre ce mot dans le sens le plus large et le plus élevé, comme il le répondit lui-même au cardinal Pol, qui lui avait reproché de s'être arrêté à mi-chemin, au port terrestre, et de n'avoir même pas prononcé le nom de la théologie.

Ce *Traité d'éducation* roule donc principalement sur l'instruction de l'esprit, mais envisagée au point de vue moral et dans un but d'utilité pratique, de purification et de perfection : « Embrassez la philosophie, dit-il en finissant, pour résumer son livre, de manière à comprendre qu'elle est l'art de vivre honnêtement et heureusement, qu'elle n'enseigne pas seulement à bien penser, mais à bien agir, etc. » En cela, comme en plus d'un autre point, Sadolet offre des traits de ressemblance avec Rollin, qui a reproduit plusieurs de ses idées et de ses vues; comme lui, il est tout pénétré de l'antiquité, dont il a tracé un splendide panégyrique, et où il va continuellement puiser ses exemples et ses comparaisons. Il passe en revue ses historiens, ses orateurs, ses poëtes, et les apprécie au double critérium de l'utilité et de la beauté; c'est dans leurs livres qu'il prend ses héros, ses exemples, quelquefois ses préceptes. En un mot, il présente ce phénomène de la plus pure morale évangélique sans cesse appuyée par des citations profanes, et semblant même s'en inspirer.

[1] Sadolet s'explique lui-même nettement là-dessus (p. 212).

Sadolet a adopté la forme du dialogue, comme Platon et Cicéron, et il n'est pas malaisé de s'apercevoir qu'il tient de l'un et de l'autre et qu'il a probablement tâché de les imiter : Platon, dans le mode et les formes du raisonnement, dans les descriptions poétiques qu'il mêle volontiers à la trame de la discussion, — Cicéron, surtout dans l'ampleur redondante de sa large et solennelle période. Il y a dans ce livre un arrière-goût des *Tusculanes*, que les lettrés sentiront. Comme tous deux encore, il est poëte et parfois orateur tout en restant logicien, et il aime à emprunter aux beaux-arts des images et des rapprochements.

Remarquons, en finissant, que ce traité a été écrit par un homme qui joignait l'expérience pratique aux spéculations de la théorie, car il avait élevé lui-même son neveu, Paul Sadolet, qui fut, après lui, évêque de Carpentras, et c'est son propre système qu'il a mis par écrit. Je doute que les novateurs passionnés et *entortillés* de nos jours, les inventeurs d'éducations basées sur les attractions passionnelles, les pédagogues patentés de telle ou telle secte en train d'élaborer sa formule, y trouvent une pâture suffisante pour eux : cela est beaucoup trop simple, trop large et trop vrai. J'avouerai volontiers, d'ailleurs, qu'il ne faut pas prendre ce livre comme un traité complet et catégorique sur la matière, un manuel *ex professo* fait par un homme du métier. Non, sans doute ; mais, tel qu'il est et que je l'ai montré, il mérite incontestablement de prendre place à côté des éducateurs chrétiens, de la Tour Landry, de Fénelon, de Rollin, de madame de Maintenon, et d'être lu par ceux qui aiment un beau langage mis au service d'une pensée généreuse et d'un système bien conçu.

VICTOR FOURNEL.

DON MIGUEL DE MAÑARA ; *sa Vie, son Discours sur la Vérité, son Testament, sa Profession de foi*, par M. ANTOINE DE LATOUR. — Un vol. in-12, chez *Michel Lévy*. 1857.

Voici un grand chrétien — sinon un saint — que nous ne connaissions pas même de nom ; un contemporain de saint Vincent de Paul, son émule sans le savoir, et dont les institutions, inconnues de nous, subsistent encore en Espagne et pourraient nous servir de modèle ; un homme du pays le plus monastique du monde dont la piété fut toute séculière, et qui, dès la première moitié du dix-septième siècle, avait réalisé une œuvre de charité qu'on dirait née de l'esprit du XIXe siècle. Nous ne croyons donc pas nous tromper en pensant qu'on lira avec autant de fruit que d'intérêt la vie que vient de tracer de ce personnage la plume élégante et sympathique qui a fait passer dans notre langue, avec tout leur charme, les Mémoires et la Correspondance de Silvio Pellico.

Don Miguel de Mañara naquit à Séville, en 1626. Ce n'était pas un de ces tempéraments heureux à qui la vertu semble ne rien coûter. La passion faisait le fonds de sa nature, et il connut d'abord d'autres ardeurs que celles de la charité. Gentilhomme de vieille souche, et trempé comme on l'était alors au delà des Pyrénées, il porta dans des entreprises galantes tout le feu qu'un siècle plus tôt il eût mis dans des aventures de guerre. Ses tristes succès

furent si nombreux, que la chronique de sa jeunesse s'est confondue avec celle de don Juan Tenorio, le héros de Molière, de Mozart et de lord Byron. Mais la ressemblance n'était qu'extérieure : don Miguel de Mañara n'avait pas l'âme sceptique; chez lui, même au milieu de ses désordres, le cœur était resté haut et la foi profonde. Aussi ses nuits de plaisirs étaient-elles traversées par des visions étranges où sans doute les hallucinations d'un esprit ardent et poursuivi par le remords se mêlaient aux mystérieux avertissements de la grâce. Toutes ces visions avaient un caractère lugubre et présentaient la terrible leçon de la mort. Voici la dernière, celle qui produisit un effet décisif sur l'âme de don Miguel de Mañara. « Une nuit que, revenant de quelque orgie, il passait devant l'église de Santiago, il s'étonna de voir les portes ouvertes et l'église elle-même illuminée d'un grand nombre de cierges. Il avance la tête, il entre et aperçoit environ vingt prêtres assis autour d'un catafalque ; ils ne faisaient entendre aucun chant, et ce silence ajoutait encore à l'étrangeté du spectacle. Il se rapproche, intérieurement effrayé du bruit de ses pas sous les voûtes, sur les dalles sonores. Arrivé près de l'immobile assemblée, il se penche vers celui qui est le plus proche et lui demande : « — Qui enterrez-vous? — Miguel de Mañara, » répondit le prêtre. Mañara, qui se sait connu de tout Séville, prend cette réponse pour une plaisanterie hors de saison et s'adresse au second : même réponse; au troisième, encore la même. Poussé par une peur irrésistible, il interroge encore ; toujours et toujours le même son vient frapper son oreille. Il se sent prêt à défaillir; mais, se roidissant contre sa propre terreur, il se redresse avec arrogance, marche droit au catafalque, écarte brusquement le drap mortuaire et regarde : les prêtres ne l'ont pas trompé, il s'est reconnu lui-même dans le mort. Ceci fait, tout son courage l'abandonne, et il tombe sur les dalles. Le lendemain matin en entrant dans l'église, le sacristain fut bien étonné de trouver là gisant le seigneur don Miguel de Mañara. »

Ce qui nous étonne aussi, nous, c'est qu'une conversion opérée par de telles voies n'ait rien eu de foudroyant et n'ait pas précipité le pénitent au fond d'un cloître. Don Miguel de Mañara se serait enfui au désert, que rien, ce semble, n'eût été plus naturel. Il n'en fut pas ainsi; le loyal hidalgo comprit, nous ne dirons certes pas mieux, mais d'une autre façon les devoirs qu'il avait désormais à remplir. Cette grande cité de Séville qu'il avait scandalisée par les désordres de sa jeunesse, il voulut l'édifier par le spectacle d'une vie désormais vouée à la pratique commune et familière du bien. « Les âmes qui se vouent à Dieu, dit avec grâce M. de Latour, sont de deux natures, dont Marthe et Marie sont, dans l'évangile, les deux types charmants. Les unes, ne sentant d'attrait que pour la contemplation et la prière, peuplent la solitude des cloîtres et n'ont goût qu'aux choses divines. Tout commerce avec le siècle leur est odieux; elles ne reconnaissent plus que la voix de Dieu, et pourtant elles entendent et attendent son appel. Les autres, que l'action attire irrésistiblement, et chez qui toute aspiration aboutit à l'œuvre, ou pour mieux dire à la lutte, prennent intrépidement pied sur le territoire ennemi, et, de l'épée de la foi, elles combattent devant tous et pour tous. » Don Miguel de Mañara était évidemment de ce nombre. Il était gentilhomme, et, comme cet autre gentilhomme son compatriote qui un siècle auparavant

avait créé la société de Jésus pour être toujours et partout en armes sur la brèche de l'édifice catholique entamé, il s'inscrivit au service actif de Dieu.

La charité fut le champ qu'il choisit. Dans un royaume aussi chrétien que l'Espagne, les aumônes devaient être abondantes; mais la distribution en était-elle toujours intelligente, et les fondations, qui ne manquaient pas, à coup sûr, répondaient-elles à tous les besoins des malheureux? La charité, en un mot, était-elle bien organisée? Nous pouvons en douter, puisque nous voyons à Séville les pèlerins errer la nuit sans asile au milieu des rues, les pauvres mourir sous les auvents des maisons, sans personne pour les porter aux hospices, et un service d'inhumation si mal fait, que, quand un indigent succombait, il fallait porter son cadavre de porte en porte pour recueillir de quoi le faire enterrer. Tous les pays de l'Europe, au sortir du moyen âge, offraient ce vice d'administration, héritage d'une époque où tout n'était point parfait, quoi qu'on dise. Partout aussi, il est vrai, le zèle chrétien s'efforçait de remédier au mal. La première moitié du XVIIe siècle est l'époque des principales institutions charitables. En France c'est le temps des grandes créations de saint Vincent de Paul Nous ne savons si l'Espagne entière était entrée dans ce mouvement comme tous les autres peuples catholiques, M. de Latour, qui mieux qu'un autre, aurait pu nous le dire, s'étant borné à nous raconter ce qui fut fait à Séville, avec le concours ou sous l'impulsion de don Miguel de Mañara. Là, il s'était formé, pour aller au secours des malheureux, une confrérie de séculiers qui se réunissait sur la rive gauche du Guadalquivir, dans un petit ermitage consacré à saint Georges. Don Miguel de Mañara, qui depuis quelque temps était rentré par le mariage et la pratique régulière des devoirs domestiques, dans le sérieux de la vie chrétienne, se fit recevoir dans cette association, dont il devint bientôt le président, ou, comme on dit en Espagne, le frère aîné, l'*hermano-mayor*. Le gouvernement et l'extension de cette œuvre furent dès lors l'affaire principale de sa vie : une épreuve cruelle, la mort de sa jeune femme, l'avait détaché de tout bien dans la vie. Le caractère de l'œuvre était tout laïque : il eut grand soin de le lui maintenir. Les membres étaient tous engagés dans le siècle, bourgeois, gentilshommes, artisans. Soumis individuellement et en tant que fidèles à leurs pasteurs respectifs, ils ne reconnaissaient, en qualité d'associés, que l'autorité du président qu'ils avaient choisi parmi eux. Nul ecclésiastique ne paraît en avoir fait partie. L'organisation et l'esprit de la confrérie de Saint-Georges semblent avoir été les mêmes que l'esprit et l'organisation de notre société de Saint-Vincent de Paul. C'est ce qui donne un si grand intérêt, pour nous, à la biographie malheureusement bien sommaire de don Miguel de Mañara. Quoique M. de Latour ne soit pas entré dans des détails assez étendus, à notre gré, sur les voies et moyens qu'employaient dans leur œuvre les confrères de Saint-Georges, ce qui nous en est rapporté suffit à nous montrer chez eux cette sollicitude intelligente, ce zèle ingénieux, ce respect de l'humanité qui font le caractère touchant de la charité chrétienne. Don Miguel de Mañara veilla avec attention à ce que les soins donnés aux malheureux ne fussent jamais dépouillés de ces formes de l'humilité chrétienne qui, en abaissant ceux qui secourent, relèvent ceux qui sont secourus et rétablissent l'égalité que le bienfait tendrait à faire

disparaître. Ses prescriptions à cet égard sembleraient excessives, si on ne songeait qu'elles étaient faites pour un pays où l'esprit chrétien avait élevé très-haut le respect de l'homme pour l'homme. Après avoir fondé des asiles pour les pèlerins et les mendiants, et annexé des infirmeries à ces refuges, il créa une congrégation d'infirmiers dont les membres de la confrérie étaient tenus d'aller partager les travaux. « Il n'y avait parmi eux si fier gentilhomme, dit M. de Latour, qui, en entrant dans l'infirmerie, ne dût quitter son manteau, faire le tour des lits et baiser la main à tous les pauvres, dans la personne des plus vieux d'entre eux. Le chirurgien lui-même ne les pansait qu'à genoux. Venait-on annoncer un malade amené de la ville ou de quelque village voisin, l'infirmier de service courait à la porte pour l'aider à descendre de sa monture, le recevait dans ses bras, et l'introduisait à l'infirmerie, où il lui lavait et lui baisait les pieds avant de le mettre au lit. » Cette préoccupation des égards dus aux malheureux adoucit pour la postérité la figure de don Miguel de Mañara, qui ne s'offre généralement que sous des aspects austères et n'a rien de la simplicité et de la bonhomie affectueuse de saint Vincent de Paul. Ses discours, dont M. de Latour nous donne plusieurs fragments, ne révèlent pas beaucoup d'émotion, et n'ont pas de ces élans de cœur par lesquels le *bon père Vincent* enlevait son auditoire et lui faisait voter, comme malgré lui, les fondations les plus désespérées. L'éloquence de don Miguel de Mañara est forte, mais triste. Il n'avait qu'un côté, mais le côté dominant du génie espagnol, la sévérité ; il se rattache par la piété au père Louis de Grenade plus qu'à sainte Thérèse et à saint Jean-de-la-Croix. La compassion dont son cœur était plein, et qui, chose rare en son temps, s'étendait jusqu'aux Maures et aux hérétiques qu'il recevait dans les hôpitaux de la confrérie et qu'il défendait d'inquiéter au sujet de leur croyance, cette compassion se traduisait chez lui en actes plus qu'en paroles. Mais ce qui le distingue essentiellement, ce qui lui donne une place à part entre les fondateurs d'institutions charitables, c'est le caractère laïque qu'il donna ou que du moins il maintint à la confrérie de Saint-Georges, aïeule inconnue de la société de Saint-Vincent de Paul.

ÉTUDES DE THÉOLOGIE, DE PHILOSOPHIE ET D'HISTOIRE, *publiées par les PP.* CHARLES DANIEL *et* JEAN GAGARIN, *de la compagnie de Jésus, avec la collaboration de plusieurs autres pères de la même compagnie.* Paris, *Julien Lanier et comp.* Tomes Ier et IIe, in-8°.

L'espace nous a manqué jusqu'ici pour annoncer cette savante et curieuse publication. Mais nous ne le regrettons point, puisque ce retard nous permet d'en mieux constater l'importance. En effet, le deuxième volume qui vient de paraître ajoute encore à ce que promettait le premier. Celui-ci offrait déjà un intérêt très-haut et très-varié; il contenait, entre autres sujets: 1° *De l'Enseignement de la théologie dans l'église russe*, par le P. Jean Gagarin ; 2° *De l'Exégèse rationaliste*, par le P. Godfroy; 3° *De la Morale philosophique avant et après l'Évangile*, par le P. Daniel ; 4° *L'Authenticité des évangiles et les philosophes païens aux quatre premiers siècles de l'Église;* 5° *Un Document inédit sur l'expulsion des jésuites de Moscou en* 1689 ; 6° *Fragments glagolitiques*, par le P. Martinoff, etc., etc. Le second est plus étendu et ne touche

pas à de moins graves sujets. En voici la liste : *Les Starovères, l'Église russe et le Pape*, par le P. J. Gagarin ; — *Du Procédé dialectique*, par le P. Ramière; — *Une Tragédie latine à Rome en* 1600, par le P. Alet; — *Origines catholiques de l'église russe*, par le P. Verdière; — *Lettres inédites du P. Brunoy*, par le P. Prat; — *Essai de conciliation sur le dogme de la procession du Saint-Esprit*, par le P. de Buck; — *Réflexions politiques de l'empereur chinois Kang-hi sur les Européens*, empruntées à un manuscrit du P. Goubil ; — *Conversion de la princesse Galitzin*, etc.

Comme on le voit, la Russie et son schisme tiennent une grande place dans ces études. Dix articles sur vingt-deux y sont consacrés ou s'y rapportent de plus ou moins près. Nous sommes loin d'en faire un sujet de blâme ; ces travaux forment la partie plus spécialement neuve du recueil et lui donnent une valeur considérable et vraiment de circonstance. Cette église dont les adhérents occupent un huitième du globe, et que gouverne un clergé subordonné à des souverains ambitieux d'influence et de conquêtes, ne nous est qu'imparfaitement connue, et nous ne soupçonnons pas de quels dangers elle peut, dans des circonstances possibles, menacer le catholicisme. Ses prêtres ne sont point ou ne sont plus abrutis, comme on le croit, par l'ignorance; un premier mémoire du P. Gagarin nous révèle chez eux un mouvement d'études fort vif, mais animé d'un esprit fort hostile à Rome. La haineuse subtilité des écoles byzantines tend à revivre dans les couvents russes. La lumière qu'un autre mémoire du même auteur répand sur les sectes dissidentes du catholicisme oriental, comme le schisme russe aime à s'appeler, rassure, à la vérité, sur sa force et ses moyens d'actions, mais nous montre aussi tous les efforts qu'il tente et toutes les transactions auxquelles il est prêt à consentir pour se rattacher ces communions séparées que le principe de leur division pourrait, un jour, porter vers Rome. Des renseignements d'une autre sorte, des documents historiques publiés ici pour la première fois, des biographies singulières ou touchantes empruntées à des archives inexplorées ou à des papiers de familles, nous font pénétrer dans l'intérieur de la haute société slave, et nous montrent ce monde, en apparence si préoccupé de plaisir et d'ambition, tourmenté en réalité, à toutes les époques, d'un profond besoin de vérité et d'un anxieux attrait pour le catholicisme. Deux notices de ce genre, la relation du séjour du feld-maréchal Chérémétief à Rome et le récit de la conversion de la princesse Galitzin seront lues avec surprise et émotion.

La théologie proprement dite, la philosophie et la littérature ont leur place aussi dans les *Études* des PP. Daniel et Gagarin, et les questions qui y sont traitées le sont avec ampleur. L'article du P. Godfroy sur l'exégèse rationaliste est le tableau complet des évolutions de cette science orgueilleuse qui, à force d'interpréter les livres divins, a fini par n'y trouver que d'assez médiocres œuvres humaines. Sous ce titre : *La Morale philosophique avant et après l'Evangile*, le P. Daniel a écrit une péremptoire réfutation des livres de M. Jules Simon sur le *Devoir* et la *Religion naturelle*. Le P. J. T. H. D. a traité d'un point de vue ingénieux et neuf la question de l'authenticité des quatre évangiles. *L'Essai de conciliation sur le dogme de la procession du Saint-Esprit*, du P. de Buck, offre aux deux églises une savante base de

négociations théologiques. Quant à la dissertation du P. Ramière sur le *Procédé dialectique*, ce sont les derniers ouvrages du P. Gratry, de l'Oratoire, qui en ont fourni le sujet.

Quoiqu'elles ne soient pas une revue proprement dite, puis qu'elles n'ont pas une périodicité régulière, les *Études* des PP. Daniel et Gagarin se rapprochent en quelques points, comme on le voit, de ce genre de publication. Nous souhaitons qu'elles ne visent pas à y ressembler davantage; elles y perdraient infailliblement cette gravité de sujets, cette solidité de recherches et cette mesure de langage qui les distinguent entre toutes les productions collectives de ce temps-ci. Nous reparlerons et moins brièvement, nous voulons l'espérer, de cet important recueil à l'occasion du troisième volume qui est sous presse.

P. S. Aux *Études* des RR. PP. Gagarin et Daniel se rattache par plus d'un côté le savant mémoire que l'un de leurs collaborateurs, le P. Martinoff, vient de publier sous ce titre modeste : Les *Manuscrits slaves de la Bibliothèque impériale de Paris*. (Julien Lanier et Cie., in-8°.) C'est le catalogue raisonné d'un petit mais précieux trésor, dont l'existence et la valeur étaient à peine soupçonnées. Ces manuscrits avaient été jusqu'ici superficiellement examinés et décrits pour la plupart à vue de titres. Le P. Martinoff y a regardé de plus près et y a trouvé des richesses inappréciables, des textes entièrement inédits et que nous enviera la bibliothèque du synode russe, Nous espérons revenir sur ces fouilles bibliographiques que nous ne pouvons que signaler aujourd'hui.

Le Mémoire du P. Martinoff devait entrer dans les *Études;* si sa longueur l'en a fait écarter, il n'en reste pas moins l'essentiel complément.

NOUVELLE MORALE EN ACTION, par M. C. Hournon. 1 vol. in-12. Paris, *Pillet* aîné, éditeur. 1837.

Que de livres n'a-t-on pas faits à l'imitation de la *Morale en action* et dans le but de la remplacer ! Les rivaux de ce vieux et charmant recueil ont tout mis en œuvre pour se substituer à lui; le romantisme, le pittoresque, les vers, la prose. Mais les tentatives ont eu peu de succès. Celle de M. Hournon nous semble devoir être plus heureuse. Elle est conçue dans un meilleur esprit et dans un meilleur système littéraire; une pensée complétement chrétienne a présidé au choix des exemples, qui se distinguent presque tous par un caractère formel d'authenticité. Quant au langage dans lequel ils sont racontés, on ne saurait en désirer de plus irréprochable, puisque la plupart sont empruntés aux rapports de l'Académie sur les prix de vertu. C'est à cette source en effet que l'orateur a plus particulièrement puisé, pensant, non sans raison, que des actions réelles et prises autour de nous seraient de nature à agir plus fortement et plus efficacement sur les jeunes esprits auxquels son livre est destiné que des traits d'une date éloignée et sans garantie historique. Toutefois M. Hournon n'a pas pris au hasard dans le recueil des récits académiques, où les appréciations comme les styles sont un peu mêlés. Ses choix, au point de vue moral, sont pour la plupart excellents; nous n'en exceptons qu'un ou deux, notamment l'histoire de cette vieille paysanne des

environs de Paris qui, pour ne pas être à charge à ses enfants, artisans pauvres et chargés de famille, s'en va se faire ramasser par la police et jeter en prison. L'inspiration à laquelle obéit cette femme n'est ni belle, ni chrétienne. L'origine de cette anecdote n'est pas académique, il est vrai; comme quelques autres du même genre, elle est empruntée à la chronique des tribunaux, où l'auteur de la *Nouvelle Morale en action* a cru devoir descendre aussi pour varier les récits un peu trop uniformément beaux de messieurs les rapporteurs de l'Académie. Nous ne voulons pas répondre que la peur d'un mal ne l'ait pas fait tomber ainsi dans un pire; mais cela lui est arrivé si peu souvent, que nous n'en eussions point parlé si nous n'avions tenu à montrer que c'est à bon escient que nous l'avons loué.

P. Douhaire.

DU RÉALISME EN THÉOLOGIE ET EN PHILOSOPHIE. *Opuscules sur le dogme de la Trinité et de l'Incarnation du Verbe, et sur la Conception virginale et le Péché originel*, par saint Anselme, archevêque de Cantorbéry et docteur de l'Eglise; suivies de *deux Lettres de saint* Anselme, et du IIe *livre sur le Péché originel du* B. Odon, évêque de Cambrai. Texte latin, révisé en partie d'après un ancien manuscrit, accompagné d'une traduction française, d'une préface, de notes et d'une table analytique des matières, par G. C. Ubaghs, professeur à l'Université catholique de Louvain. — Louvain, *Vanlinthout et* Cie, 1856. In-16 VIII et 551 pages.

Dans un opuscule publié en 1845, sous le titre de *Problème ontologique des universaux*, M. Ubaghs a exposé et discuté les trois grands systèmes du nominalisme, du réalisme et du conceptualisme; il a fait ressortir la gravité des questions qui se cachaient sous ces formes aujourd'hui si vieillies, déterminé leur véritable nature, montré les rapports plus ou moins directs qu'elles avaient avec le dogme religieux, et justifié contre certaines attaques peu réfléchies l'intervention à laquelle l'Église se vit parfois contrainte; il a expliqué enfin les vices de méthode qui avaient empêché au moyen âge toute solution sérieuse du problème et essayé de fixer, à l'aide des découvertes et des procédés de la science moderne, ce que l'on peut conclure de plus certain et de plus raisonnable de ces disputes séculaires.

Le réalisme ainsi dégagé de tout élément vicieux ou arbitraire, M. Ubagh nous le montre aujourd'hui en action chez deux des plus excellents esprits du onzième siècle, saint Anselme et le bienheureux Odon. Saint Anselme le pratique sans le formuler; Odon en fait à la fois l'application et la théorie; mais le savant professeur de Louvain, en publiant, traduisant et commentant ceux de leurs écrits où la question est plus particulièrement traitée, n'a pas eu pour but principal de résoudre par le meilleur procédé possible un problème de pure science; il a montré, de plus, combien cette solution, faite en harmonie avec les conclusions les plus acceptables de la logique et de l'expérience, jetait de lumière sur les dogmes de la Trinité, de l'Incarnation, du péché originel; il a entouré de nouvelles défenses ces vérités aujourd'hui si combattues, il a continué surtout à rendre au grand archevêque de

Cantorbéry, si étudié et si travesti depuis quelques années, sa véritable physionomie doctrinale.

Par ce côté, en effet, autant que par son caractère et sa méthode, le livre du *Réalisme en théologie et en philosophie* est la suite naturelle de la *Connaissance de Dieu* et de la *Théodicée chrétienne*, publiés par l'auteur en 1854 et dont nous avons rendu compte dans ce recueil. Travail d'épuration du texte, exactitude presque puritaine de la traduction, exposition préliminaire du sujet et de la méthode employée, notes finales de critique ou d'érudition, résumé analytique des matières, tout, jusqu'à la ressemblance typographique, rattache ce nouvel ouvrage à ses deux aînés; et nous ne pourrions que nous répéter ici en insistant davantage. Ajoutons seulement que plusieurs de ces notes sont à elles seules de véritables traités où les questions les plus délicates se trouvent résumées en quelques lignes avec une netteté dont M. Ubaghs ne nous a peut-être jamais donné de meilleurs exemples, et une science théologique qui contraste singulièrement avec les distractions commises dans ces mêmes parages par des écrivains d'ailleurs très-méritants.

L'INSTRUCTION DES SOURDS-MUETS *mise à la portée des instituteurs primaires et des parents;* Mémoire qui a remporté la médaille d'or au concours de la Société centrale des sourds-muets, à Paris, par l'abbé C. Carton, directeur de l'Institution des sourds-muets de Bruges. — Paris, J. *Lecoffre*, 1856, in-16 de IX-252 pages.

La question mise au concours par la Société centrale d'éducation et d'assistance pour les sourds-muets en France était celle-ci : « Indiquer les meilleurs moyens théoriques et pratiques de mettre les instituteurs primaires et toutes les personnes instruites en état de commencer l'éducation d'un sourd-muet. » M. l'abbé Carton, pour enlever les suffrages de ses juges, n'a eu qu'à laisser parler sa longue expérience, ou, mieux encore, qu'à raconter un de ses succès; car son livre n'est pas un traité, mais bien une histoire, et il a pu l'intituler sans mentir à son contenu : *Vie de maître Thomas et de son disciple sourd-muet petit Paul.* Maître Thomas est un digne instituteur de campagne, qui entreprend, sous la direction de notre auteur, l'éducation première d'un jeune enfant sans ouïe ni parole. Ses hésitations en présence d'une tâche qu'il regarde comme impossible et en quelque sorte surnaturelle, les explications pleines de sens et de lumière au moyen desquelles son guide parvient à triompher de ses scrupules, l'exposé méthodique et progressif de la marche et des résultats du travail une fois entrepris, les joies trop légitimes d'un succès qui va toujours se développant : telles sont les divisions du livre ou plutôt les péripéties du drame. La parole, comme l'établit très-bien M. Carton, n'a aucun lien essentiel avec la pensée; c'est un signe plus commode, plus complet que les autres, mais de même nature; et tant que le *mot* n'a pas été associé à la *chose*, il demeure un pur *son*, absolument vide de *sens*. La privation de la parole n'entraîne donc pas nécessairement la privation de la pensée; elle ne fait que détruire l'un de ses modes d'expression, celui qui s'adresse spécialement à l'un de nos sens, à l'ouïe. Autant il nous reste d'autres sens, autant il nous reste d'autres modes, d'un usage plus ou moins facile, sans doute, mais tout aussi naturels, et que chacun de nous peut ainsi cultiver chez lui-même et chez les autres. De ces principes qui nous

paraissent incontestables, l'auteur tire des conséquences qui ne le sont pas moins et dont l'importance n'échappera à personne : c'est que l'éducation du sourd-muet peut et doit être entreprise aussitôt que celle des autres enfants; que tous ceux qui prennent part à celle-ci, père, mère, amis, serviteurs, peuvent et doivent prendre part à celle-là; qu'à cette première ébauche, commencée dans l'intérieur de la famille, peut et doit succéder l'œuvre déjà plus complète de l'institution primaire; qu'aux efforts personnels du maître peuvent et doivent être associés ceux de tous les autres élèves de l'école; enfin, que les institutions spéciales peuvent et doivent être réservées, ici comme ailleurs, pour les degrés supérieurs de l'enseignement. Ceci n'est pas moins, on le voit, qu'une révolution complète dans l'existence de ces déshérités de la nature et de la société; et les juges du concours ont bien entendu que c'était en effet de cela qu'il s'agissait, lorsqu'ils ont écrit dans leur rapport : « Est-il rien qui puisse flatter davantage un homme de bien que de voir son nom attaché à un progrès utile à l'humanité? » M. Puybonnieux, qui portait la parole au nom de la commission, n'a signalé d'autre défaut dans le livre de M. Carton que celui d'être « un peu trop dramatique; » mais l'excès du dramatique est un vice si peu commun dans les manuels d'enseignement, que bien des personnes seront curieuses et charmées de le rencontrer dans celui-ci. Le vénérable rapporteur ajoutait à ce léger reproche un *desiderata* qu'il formulait en ces termes : « Nous aurions voulu que l'auteur, qui possède si bien son sujet, eût donné un peu plus de développement à la partie pratique; mais le cadre en est largement tracé. » M. l'abbé Carton a relevé le gant qui lui était si gracieusement jeté, en promettant de consacrer aux développements demandés une publication spéciale : ce sera une bonne nouvelle à annoncer bientôt, nous l'espérons, aux petits sourds-muets et à leurs instituteurs.

J. A. Schmit.

Sous le titre de *Nouvelles Veillées bretonnes*, M. Violeau vient de publier la deuxième série des *Veillées bretonnes*. Ce livre recevra comme le premier un accueil favorable des familles chrétiennes. Ceux de nos lecteurs qui connaissent tout le charme et le mérite de la *Vie réelle* ne seront pas étonnés d'apprendre qu'en moins de huit mois elle est parvenue à la troisième édition. Ces deux ouvrages se trouvent chez A. Bray, qui vient de mettre en vente les *Combats de la vie*, par M. Bouniol; la deuxième édition des *Scènes de la vie chrétienne*, de M. Eugène de Margerie; de très-jolies éditions de l'*Imitation de J. C.*, traduction et réflexions de M. de Lamennais; des ouvrages du R. P. Faber, auteur de *Tout pour Jésus*, etc.

Le même libraire vient d'acquérir de M. L. Maison, les Histoires de Luther, Calvin, Léon X, Henri VIII, par M. Audin. (*Voir aux Annonces.*)

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

TABLE

DU TOME SIXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(QUARANTE-DEUXIÈME DE LA COLLECTION)

SEPTEMBRE.

Du gouvernement pontifical. (3e art.) Voyage du Saint-Père dans ses États, par M. F. de Corcelle. 5
Des Assurances agricoles, par M. Alfred de Courcy. 32
La Hongrie, par M. Louis Énault. 57
L'Inde et les Anglais, par M. J. de Bertou. 82
Cécile, traduit de l'anglais par Mme Audley. 98
Mélanges. — Fête séculaire de l'école de Sorèze, sous la direction du R. P. Lacordaire, par M. A. Mahul. 137
Bénédiction de la statue monumentale de Notre-Dame de Boulogne. Rétablissement de l'ancien pèlerinage, par M. Francis Nettement. 144
Séance annuelle de l'Académie française. 147
Poésie. — Les Étoiles, par M. Charles de Mouy. 150
Nécrologie. — Mme la Comtesse de Swetchine, par M. Augustin Cochin. . . 162
Le Comte de Chastellux, par M. Raudot. 165
Bibliographie étrangère :
Revues anglaises et américaines du troisième semestre de 1857, par M. Georges Seigneur. 168
Heidenthum und Judenthum, de M. Dollinger, par M. E. Grégoire. . 174
Bibliographie française :
Le Monde dantesque, par Sébastien Rhéal de Césena. Traités de la Monarchie universelle et de la langue vulgaire, de Dante Alighieri, traduits pour la première fois en français, par M. Léopold de Gaillard. 180
Œuvres complètes de saint François de Sales, d'après les manuscrits et les éditions les plus correctes, par M. Foisset. 185
Vie de l'abbé Nicolle, vicaire général et chanoine honoraire de Paris, etc., par l'abbé Frappaz, chanoine honoraire d'Agen, du clergé de Paris. 186
Vie de M. de Bonnefond, prêtre et curé de Marmande, par feu M. le comte de Marcellus, ancien député et ancien pair de France; deuxième édition, publiée par les soins de M. le comte de Marcellus, ancien ministre plénipotentiaire, par M. H. Mercier de Lacombe. . *Ib.*
Lettre sur l'agriculture, par M. Victor de Tracy, ancien député de l'Allier et de l'Orne, par M. Léon Vingtain. 190
Œuvres complètes et inédites de Vauvenargues, précédées de l'éloge de Vauvenargues couronné par l'Académie française, et accompagnées de notes et commentaires: D. L. Gilbert, par M. P. Douhaire. 192

OCTOBRE.

Mme de Swetchine, par M. H. D. Lacordaire 195
La Conquête de l'Algérie (troisième et dernier article), par M. Amédée Hennequin 210
Le Protestantisme et les Sœurs de charité, par M. Augustin Cochin. . . . 251
Fondation du royaume de Belgique (seconde partie), par M. F. de B. . . . 278
Histoire du Consulat et de l'Empire : Thiers (t. XVe), par M. le vicomte de Meaux. 298
Études américaines. — Les États de la Plata, par M. A. Hournon. 316
Le Christianisme en Chine et au Thibet : M. l'abbé Huc, par M. Franz de Champagny 340
Mélanges. — M. Boissonnade et M. Quatremère, par M. François Lenormant. 354
Une seconde église catholique à Genève 360
Bibliographie française :
Histoire de l'empereur Nicolas (trente années de règne), de M. A. Balleydier, par M. P. Douhaire 365
Études statistiques sur Rome et la partie occidentale des États romains, du comte de Tournon, ancien préfet de Rome, par M. Anatole de Gallier. 368
Vie du R. P. Muard, Marie-Jean-Baptiste du Cœur de Jésus, ancien curé de Joux-la-Ville et de Saint-Martin d'Avallon, fondateur de la maison des frères de Saint-Edme à Pontigny, et des Bénédictins prêcheurs, etc., de M. l'abbé Brullée, aumônier du monastère de Sainte-Colombe-les-Sens, par M. V. de Chalambert. 372
Histoire du règne de Louis Philippe Ier, roi des Français, 1830-1848, de M. Victor de Nouvion, par M. Ch. de Montalembert. 376

NOVEMBRE.

Le Général Cavaignac, par M. P. Douhaire. 385
Une Visite au camp du général Cavaignac en 1846, par M. de Salvandy. . . 388
Politique de Fénelon. — Directions pour la conscience d'un roi, composées pour l'instruction de Louis de France, duc de Bourgogne, par M. Barante. 398
Vie de la sœur Rosalie : M. le vicomte de Melun, par M. A. de Falloux. . . 421
Du Psychologisme et de l'Ontologisme : réponse à M. E. Saisset, par M. l'abbé F. Hugonin. 435
La Hongrie, par M. Louis Énault. 463
Poésie allemande. — Les Minnesinger du douzième et du treizième siècle, par M. Octave d'Assailly. 495
Le Nouveau Ministère et la Dissolution de la Chambre en Belgique, par M. Ch. de Montalembert. 517
Mélanges. — De la Crise financière, par M. V. Bonnet. 537
Hippolyte Bonnardel, par M. Ferjus Boissard. 547
Bibliographie étrangère :
Les Revues anglaises et américaines du quatrième trimestre 1857, par M. Georges Seigneur. 554
Albertus Magnus. — *Sein Leben und seine Vissenschaft* (Albert le Grand, sa vie et sa science), par M. Sighars, professeur de philosophie à Freisingen. 560

Geschichte des deutschen ritter-ordens *in seinen zwolf Balleien in Deutschland* (Histoire de l'ordre Teutonique et de ses douze bailliages), de M. Jean Voigt, par M. D. Charles Brandes. 561

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE :

L'Église et l'Empire romain du quatrième siècle, de M. le prince Albert de Broglie, par M. Albert Gigot. 562

Les Dogmes catholiques, *exposés, prouvés et vengés*, de M. Laforêt, professeur à l'Université catholique de Louvain, par M. Foisset. . . . 566

Deux Ans de révolution en Italie, de F. T. Perrens, par M. H. Moreau. 568

Vie de Mgr Sibour, archevêque de Paris, ses œuvres, sa mort, de M. Poujoulat, par M. l'abbé A. F. Deschamps. 571

Vie d'Antoine de Prat, de M. le marquis de Prat, par M. Augustin Galitzin. 572

Entretiens sur la vie cachée de Jésus-Christ en l'Eucharistie, du P. Lallemant, de la Compagnie de Jésus, par M. Louis Lescœur. 574

DÉCEMBRE.

Souvenir de 1848. Première intervention dans les affaires de Rome, par M. F. DE CORCELLE. 577

Historiens anglais : MACAULAY, par M. Georges SEIGNEUR. 600

Du Prétendu Mariage d'Anne d'Autriche, avec le cardinal Mazarin, par M. V. DE CHALAMBERT 625

De l'Affranchissement des serfs en Russie, par M. OLGUERDOVITCH. 648

Situation de la race juive après la chute de Jérusalem, par M. F. DE CHAMPAGNY. 668

La Forêt-Noire, par M. X. MARMIER. 682

Les Droits et les Devoirs de la France en Cochinchine, par M. P. DOUHAIRE.. 701

MÉLANGES. — La Tribune moderne, par M. Villemain. 723

De l'éloquence judiciaire au dix-septième siècle. — Antoine Lemaître, par M. Anatole Desglageux. 725

Les Élections en Belgique et en Piémont. 735

Les Dernières Élections dans les États sardes, par M. Bixio. . . . 738

Lettre de Turin. 744

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE :

Le Livre des Malades, lectures tirées de l'Écriture sainte, de M. Frédéric Ozanam, par M. Augustin Cochin 748

Témoignages et Souvenirs, de M. le comte Anatole de Ségur, par M. Augustin Cochin. 949

Histoire de Jésus-Christ, de M. Foisset, par M. Augustin Cochin . . . 750

Traité d'éducation, du cardinal Sadolet, traduction de M. Charpenne, par M. Victor Fournel 753

Don Miguel de Mañara, de M. Antoine de Latour, par M. P. Douhaire. 757

Études de théologie, de philosophie et d'histoire, par les PP. Daniel et Gagarin, par M. P. Douhaire. 760

Nouvelle Morale en action, de M. Hournon, par M. P. Douhaire. . . 762

Du réalisme en philosophie et en théologie, de M. C. Uboghs, par M. Schmit. 763

L'instruction des Sourds-Muets, de M. l'abbé Carton, par le même. . 764

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME QUARANTE-DEUXIÈME

(SIXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE.)

ACADÉMIE FRANÇAISE. — Séance annuelle. Rapport de M. Villemain, 148.

AGRICULTURE. — *Des Assurances agricoles*, par Alfred de Courcy, 32-56. — *Lettre sur l'Agriculture: V.* de TRACY.

ALGÉRIE. — *La Conquête de l'Algérie*, 210 *V.* HENNEQUIN.

ALLEMAGNE. — Poésie allemande, 493 : *V.* D'ASSAILLY. — Nouvelles de l'Allemagne, 551. — *La Forêt-Noire*, par X. Marmier, 682-700.

AMÉRIQUE. — *Études américaines*, 316: *V.* HOURNON.

ANGLETERRE. — *L'Inde et les Anglais*, 82-97. — Historiens anglais, 600: *V.* MACAULAY.

ANNE D'AUTRICHE. — *Du prétendu mariage de la reine Anne d'Autriche avec le cardinal Mazarin*, par V. de Chalambert, 624-647.

ASSAILLY (Octave D'). — Poésie allemande. — *Les Minnesinger du douzième et du treizième siècle.* — Walther von der Vogelweide, 493-516.

AUDLEY (Mme). — *Cécile*, nouvelle traduite par Mme Audley, 98-136.

BALLEYDIER (M. A.). — *Histoire de l'empereur Nicolas* (Trente années de règne), 364.

BARANTE (le baron de). — *La Politique de Fénelon*, 398.

BELGIQUE. — *Fondation du royaume de Belgique*, 2e partie, 278 : *V.* BOURGOING. — Le nouveau ministère et la dissolution de la Chambre en Belgique, 517 : *V.* Montalembert. — Des dernières élections en Belgique, 735.

BERTOU (J. DE). — *L'Inde et les Anglais*, 82-97.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE.—*Le Monde dantesque*, par Sébastien Rhéal de Césena : — *Traités de la monarchie universelle et de la langue vulgaire*, de Dante Aïghieri, traduits pour la première fois en français, 180, art. de M. L. de Gaillard. — *Œuvres complètes de saint François de Sales*, d'après les manuscrits et les éditions les plus correctes, 185. — *Vie*

de l'abbé Nicolle, par l'abbé Frappaz, du clergé de Paris, 186. — *Vie de M. de Bonnefond*, prêtre et curé de Marmande, par feu M. le comte de Marcellus, 186, art. de M. H. Mercier de Lacombe. — *Lettres sur l'Agriculture*, par M. Victor de Tracy, 190, art. de M. Vingtain. — *Œuvres complètes et inédites de Vauvenargues*, précédées de l'éloge de Vauvenargues, couronné par l'Académie française, et accompagnées de notes et commentaires, par D. L. Gilbert, 192. — *Histoire de l'empereur Nicolas*, de M. Balleydier, art. de M. Douhaire, 365. — *Études statistiques sur Rome*, du comte de Tournon, art. de M. de Gallier, 368. — *Vie du R. P. Muard*, de M. l'abbé Brullée, art. de M. de Chalambert, 372. — *Histoire du règne de Louis-Philippe Ier*, de M. de Nouvion, art. de M. le comte de Montalembert, 376. — *Le Livre des Malades*, lectures tirées de l'Écriture Sainte, de Frédéric Ozanam. — *Témoignages et souvenirs*, de M. le comte Anatole de Ségur, 749. — *Histoire de Jésus-Christ*, de M. Foisset, art. de M. Augustin Cochin, 750. — *Traité d'éducation*, du cardinal Sadolet, traduction de M. Charpenne, art. de M. Victor Fournel, 753. — *Don Miguel de Mañara*, de M. Antoine de Latour, 757; — *Études de théologie, de philosophie et d'histoire*, des PP. Charles Daniel et Jean Gagarin, 760; — *Nouvelle morale en action*, de M. Hournon, art. de M. P. Douhaire, 762. — *Du Réalisme en théologie et en philosophie*, de M. Ubaghs, 763; — *L'Instruction des sourds-muets*, de M. l'abbé C. Carton, art. de M. J. A. Schmit, 764.

Bibliographie étrangère. — Revue anglaise et américaine du troisième trimestre de 1857. — *The Quarterly review*. — *The Edimburgh review*. — *Brownson's quarterly review* (july 1857). — *The Rambler* (august 1857), art. de M. G. Seigneur, 168. — Heidenthum und judenthum. — *Vorhalle zur Geschichte de Christenthunes*. (Paganisme et judaïsme. Propylées d'une histoire du christianisme), de M. Dollinger, prévôt de la Collégiale et professeur de la Faculté de théologie de Munich, art. de M. Grégoire, 174. — Les revues anglaises et américaines du quatrième trimestre 1857 : *The Edimburgh review*. — *The Quarterly review*. — *The Wesminster review*. — *The Rambler*. — *The Britich Quarterly review* (October). — *The North Britich review*. — *The North American review* (November), art. de M. G. Seigneur, 554. — *Albertus Magnus*, de M. Sighart, 560; — *Geschichte des Deutschen Ritter Ordens*, de M. Jean Voigt, 561, art. de D. C. Brandes.

Bixio (Henri). — Lettre sur les dernières élections dans les États sardes, 738.

Boissard (Ferjus). — Mort d'Hippolyte Bonnardel, 547.

Boissonnade. — Sa mort, 355.

Bonnardel (Hippolyte). — Sa mort, 547.

Bonnefond. — *Vie de M. de Bonnefond*, prêtre et curé de Marmande, par feu M. le comte de Marcellus, ancien député et ancien pair de France ; deuxième édition publiée par les soins de M. le comte de Marcellus, art. de M. Mercier de Lacombe, 186.

Bonnet (V.). — De la crise financière, 537.

Bourgoing (François de). — *Fondation du royaume de Belgique*. — Seconde partie. — *La Belgique sous le règne de Léopold Ier*, études d'histoire contemporaine, par J. J. Thonissen, professeur à l'Université catholique de Louvain, 278-306.

Brandes (D. Charles), bénédictin d'Einsiedlen. V. Articles bibliographiques, 560 : Sighars et Voigt.

Broglie (le prince Albert de). — *L'Église et l'empire romain au quatrième siècle*, de M. le prince Albert de Broglie, par M. Albert Gigot, 562.

Brullée (M. l'abbé), aumônier du monastère de Sainte-Colombe-lez-Sens. — *Vie du R. P. Muard*, Marie-Jean-Baptiste du Cœur de Jésus, ancien curé de Joux-la-Ville et de Saint-Martin-d'Avallon, fondateur de la maison des frères de Saint-Edme à Pontigny et des Bénédictins prêcheurs, etc., par M. V. de Chalembert, 372.

Carton (l'abbé C.). — *L'Instruction des Sourds-Muets*, mise à la portée des instituteurs primaires et des parents ; Mémoire qui a remporté la médaille d'or au concours de la Société centrale des Sourds-Muets, à Paris, par l'abbé C.

Carton, directeur de l'instutition des Sourds-Muets de Bruges, par M. Schmit, 765.

Catholicisme. — *Le Protestantisme et les Sœurs de charité*, 251-277 : V. Cochin.

Cavaignac. — Le général Cavaignac, par feu le comte de Salvandy, 385. — Souvenirs de 1848, 578 : V. Corcelle.

Chalambert (V. de). — Article bibliographique : V. Brullée. — *Du prétendu mariage de la reine Anne d'Autriche avec le cardinal Mazarin*, 624.

Champagny (Franz de). — *Le Christianisme en Chine et au Thibet*, par M. l'abbé Huc, 340. — *De la situation de la race juive après la chute de Jérusalem*, 668.

Charpenne. — *Traité d'éducation*, par le cardinal Sadolet, et vie de l'auteur, par Antoine Florebelli, traduits pour la première fois, avec le texte latin, notes explicatives et justificatives, par P. Charpenne, 753.

Chastellux. — Mort de M. le comte de Chastellux, par M. Baudot, 165.

Christianisme. — *Le Christianisme en Chine et au Thibet*, 340 : V. F. de Champagny.

Cochin (Augustin). — Mort de madame de Swetchine, 162. — *Le Protestantisme et les Sœurs de charité*. (*Des corporations monastiques au sein du protestantisme*, par l'auteur du Mariage au point de vue chrétien. — *Eastern Hospitals and english nurses, by a lady volunter*), 250-277. V. Articles bibliographiques : Foisset, Ozanam, Ségur.

Cochinchine. — *Les droits et les devoirs de la France en Cochinchine*, par P. Douhaire, 701.

Corcelle (F. de). — *Du gouvernement pontifical*. (Troisième article) : *Voyage du Saint-Père dans ses États*, 1-31. — *Souvenirs de* 1848 : — *Première intervention dans les affaires de Rome*, 577-599.

Courcy (Alfred de). — *Les Assurances agricoles*, 32-56.

Daniel (le P. Charles). — *Études de théologie, de philosophie et d'histoire*, publiées par les PP. Charles Daniel et Jean Gagarin de la Compagnie de Jésus, avec la collaboration de plusieurs autres pères de la même compagnie, 760.

Deschamps (l'abbé A. F.). — Article bibliographique : V. Poujoulat.

Dollinger, prévôt de la Collégiale et professeur de la Faculté de théologie de Munich : — *Heidenthum und Judenthum*. (Paganisme et judaïsme), 174.

Douhaire (P.). — Séance annuelle de l'Académie française, 147. V. Articles bibliographiques : Vauvenargues, Daniel, Hournon, Balleydier. — *Les droits et les devoirs de la France en Cochinchine*, 700. — Des dernières élections en Belgique et en Piémont, 735.

Education. — *Traité d'éducation*, 755 : V. Sadolet.

Enault (Louis). — *La Hongrie*, 1re partie, 57-81. — Deven, 57. — Presbourg, 59. — Difficultés des voyages en Hongrie, 65. — Le château d'Eterhaz, 70. — Le Hansag, 75, 2e partie. — Le cours du Waag, 463. — Le Worspann, 464. — Freystadt, 465. — Les Slowacks, 465. — Tours et tourelles, 470. — La légende et l'histoire, 471. — Arva, 489. — Demenfalva, 490.

Enseignement. — Fête séculaire de l'école de Sorèze, sous la direction du R. P. Lacordaire, par A. Mahut, 137.

Falloux (A. de). — *Vie de la sœur Rosalie*, par M. de Melun : V. Melun.

Fénelon. — *La politique de Fénelon*. — Directions pour la conscience d'un roi, composées pour l'instruction de Louis de France, duc de Bourgogne, 398-420.

Finances. — De la crise financière, 537 : V. Bonnet.

Foisset. — Articles bibliographiques : V. François de Sales, Laforet. — *Histoire de Jésus-Christ*, d'après les textes contemporains, compte rendu, par A. Cochin, 750.

Fournel (Victor). — Article bibliographique : V. Charpenne.

France. — *Histoire du Consulat et de l'Empire*, de M. Thiers, 298 : V. de Meaux. *Histoire du règne de Louis-Philippe Ier*, 576 : V. Nouvion. — *Le général Cavaignac*, par feu le comte de Salvandy, 385. — *Les droits et les devoirs de la France en Cochinchine*, 701.

François de Sales (saint). — Œuvres com-

plètes, 185. V. *bibliographie française*.
Frappaz. — *Vie de l'abbé Nicolle*: V. Nicolle.
Gagarin (le P. Jean), l'un des auteurs des *Études de théologie*, etc., 760: V. Daniel.
Gaillard (Léopold de). — Article bibliographique: V. Sébastien Rhéal, 180.
Galitzin (le prince Augustin). — Article bibliographique: V. du Prat.
Gallier (Anatole de). — Article bibliographique: V. Tournon.
Gigot (Albert). — Article bibliographique: V. de Broglie.
Gilbert (D. L.). — Éditeur et commentateur de Vauvenargues: V. Vauvenargues.
Grégoire (Ernest). — Bibliographie étrangère, 174.
Glajeux (Anatole des). — Article bibliographique: V. Lemaitre.
Hennequin (Amédée). — *La Conquête de l'Algérie*, troisième et dernier article; les bureaux arabes. (*Histoire de la conquête d'Alger*, écrite sur les documents inédits et authentiques, suivie du tableau de la Conquête de l'Algérie, par Alfred Nettement), 210-250.
Histoire. — Nouvelles publications historiques: V. Balleydier, Tournon, Nouvion, Perrens, Poujoulat, Prat, Latour. — Historiens anglais, 600: V. Macaulay. — *De la situation de la race juive après la chute de Jérusalem*, 668.
Histoire ecclésiastique. — *Du gouvernement pontifical*. — *Voyage du Saint-Père dans ses États*, par F. de Corcelle, 1-31. — *Concordat de Fontainebleau*, 298: V. de Meaux. — *Souvenirs de 1848*, 578: V. Corcelle. — *Études de théologie et d'histoire*, 760: V. Daniel. — Nouvelles publications d'histoire ecclésiastique: V. Brullée, Broglie, Falloux, Poujoulat, Foisset, Melun.
Hongrie. — V. Enault.
Hournon (A.). — *Études américaines*. — Les États de la Plata. — I. Les Pampas et les Gauchos, 316. — II. L'Argentin, 326. — Le Rastreador, 328. — Le Baqueano, 330. — Le Gaucho malo, 331. Le Chanteur, 333. — III. L'Association de la Pulperia, 335.
Hournon (C.). — *Nouvelle morale en action*, 762.
Huc (M. l'abbé). — *Le Christianisme en Chine et au Thibet*, 340-353.
Hugonin (M. l'abbé), directeur à l'école ecclésiastique des Carmes: *Du psychologisme et de l'ontologisme*, réponse à M. Saisset, 435-462.
Inde. — *L'Inde et les Anglais*, 82-97.
Italie. — *Études statistiques du comte de Tournon*: V. Tournon. — Nouvelles de Turin, 362-551. — *Deux ans de révolution en Italie*, 568. — Des dernières élections en Piémont, 735. — Des dernières élections dans les États sardes et la nouvelle droite à la Chambre des députés, 738. — Lettre de Turin, 744.
Juifs. — *De la situation de la race juive après la chute de Jérusalem*, 668.
Lacordaire (R. P.). — Fête séculaire de l'école de Sorèze sous la direction du R. P. Lacordaire: V. A. Mahul, 137. — Mme de Swetchine, 193-209.
Laforêt, professeur à l'Université catholique de Louvain: *Les dogmes catholiques*, exposés, prouvés et vengés, V. *Bibliographie française*, 566.
Lallemant. — *Entretiens sur la vie cachée de Jésus-Christ en l'eucharistie*, par le P. Lallemant, de la Compagnie de Jésus, V. *Bibliographie française*, 574.
Latour (Antoine de). — *Don Miguel de Mañara*; sa vie, son discours sur la vérité, son testament, sa profession de foi: V. *Bibliographie française*, 757.
Lemaitre. — De l'éloquence judiciaire au dix-septième siècle, 725: V. Vallée.
Lenormant (François). — Mort de M. Boissonnade et de M. Quatremère, 354.
Lescœur (Louis), pr. O. J. C. — Article bibliographique: V. Lallemant.
Littérature. — *Cécile*, nouvelle (*suite*), 98-136. — Poésie allemande du moyen âge, 493: V. d'Assailly.
Macaulay. — Historiens anglais. — Macaulay. *History of England by Thomas Maucauly*, tom. IV, V, VI, VII, VIII. — Article de Georges Seigneur, 600-624.
Mahul (A.). — Fête séculaire de l'école de Sorèze, 137.
Marcellus (comte de). — Auteur de la vie de M. de Bonnefond: V. Bonnefond.
Marie (la sainte Vierge). — Bénédiction de la statue monumentale de Notre-Dame de Boulogne et rétablissement de l'ancien pèlerinage, 144.

Marmier (X.). — *La Forêt-Noire*, 682.
Mazarin (le cardinal). — De son prétendu mariage avec la reine Anne d'Autriche, 625 : *V.* Anne d'Autriche.
Meaux (le vicomte de). — *Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers (t. XV). — Concordat de Fontainebleau, 298-315.
Melun (le vicomte de). — *Vie de la sœur Rosalie*, 420-434.
Mercier de Lacombe (H.). — Article bibliographique : *V.* Nicolle.
Montalembert (comte de). — Article bibliographique : *V.* Nouvion. — Le nouveau ministère et la dissolution de la chambre en Belgique, 517-536.
Moreau (Henri). — Article bibliographique : *V.* Perrens.
Mouy (Charles de). — *Les Étoiles*, poésie, 150.
Muard. — *Vie du R. P. Muard*, 375 : *V.* Brullée.
Nettement (Francis). — Bénédiction de la statue monumentale de Notre-Dame de Boulogne. Rétablissement de l'ancien pèlerinage, 144.
Nicolle. — *Vie de l'abbé Nicolle*, vicaire général et chanoine honoraire de Paris, par l'abbé Frappaz, du clergé de Paris, 186.
Nouvion. — *Histoire du règne de Louis-Philippe Ier*, roi des Français, 1830-1848, par Victor de Nouvion, t. I et II, art. de M. Montalembert, 376.
Olguerdovitch. — *De l'affranchissement des serfs en Russie*, 648-667.
Ozanam (Frédéric). — *Le livre des malades*, lectures tirées de l'Écriture sainte, 748.
Papauté. — *Du gouvernement pontifical* : *V.* Corcelle.
Perrens (F T.). — *Deux ans de révolution en Italie*, compte rendu par M. H. Moreau, 568.
Philosophie. — Œuvres de Vauvenargues : *V.* Vauvenargues. — *Du psychologisme et de l'ontologisme*, 435 : *V.* Hugonin. — *Études de philosophie*, 760 : *V.* Daniel. — *Du Réalisme en philosophie*, 763.
Poésie. — *Les Étoiles*, par Charles de Mouy, 150.
Politique. — *La politique de Fénelon*, 398 : *V.* Fénelon.
Poujoulat. — *Vie de Mgr Sibour*, archevêque de Paris, ses œuvres, sa mort, 571.
Prat (marquis du). — *Vie d'Antoine du Prat*, 572.
Protestantisme. — *Le Protestantisme et les sœurs de charité*, 231 : *V.* Cochin.
Prusse. — Nouvelle politique de la Prusse, 159.
Psychologisme et Ontologisme : *V.* Hugonin.
Quatremère. — Mort de ce savant, 354.
Raudot, ancien représentant de l'Yonne : Mort de M. le comte de Chastellux, 165.
Religion. — *V.* Marie. — Une seconde église catholique à Genève, 360.
Rosalie. — *Vie de la sœur Rosalie*, par le vicomte de Melun, art. de M. de Falloux, 421-434.
Russie. — *Histoire de l'empereur Nicolas*, 364 : *V.* Balleydier. — *De l'affranchissement des serfs en Russie*, 648-667.
Sadolet (le cardinal). — *Traité d'éducation*, 755 : *V.* Charpenne.
Salvandy. — *Le général Cavaignac*, par feu le comte de Salvandy, 385.
Saisset — Réponse à M. Saisset, 435 : *V.* Hugonin.
Schmit (J. A.). — Article bibliographique : *V.* Carton et Ubaghs.
Sculpture. — Hippolyte Bonnardel, 547.
Ségur (le comte Anatole de). — *Témoignages et Souvenirs*, 749.
Seigneur (Georges). — Bibliographie étrangère, 168-551. — Historiens anglais, 600 : *V.* Macaulay.
Sibour (Mgr). — Sa vie par M. Poujoulat, 571.
Sighart, professeur de philosophie à Freisingen. — *Albertus Magnus, Sein Leben und sein Wissenschaft.* Albert le Grand, sa vie et sa science, 561.
Sourds-Muets. — *L'Instruction des sourds-muets*, 764 : *V.* Carton.
Swetchine. — Mort de Mme de Swetchine, 162. — *Madame de Swetchine*, par le R. P. Lacordaire, 195-209.
Théologie. — *Études de théologie*, 760 : *V.* Daniel. — *Du réalisme en théologie*, 763 : *V.* Ubaghs.
Thiers. — *Histoire du Consulat et de l'Empire*, (t. XV) 298 : *V.* de Meaux.
Tournon (comte de), ancien préfet de Rome. — *Études statistiques sur Rome et la partie occidentale des États romains*, 368.
Tracy (Victor de). — *Lettre sur l'Agriculture*, par M. Victor de Tracy, ancien

député de l'Allier et de l'Orne, 190.

Ubaghs. — *Du réalisme en théologie et en philosophie.* — Opuscules sur le dogme de la Trinité et de l'incarnation du Verbe, et sur la conception virginale et le péché originel, par saint Anselme, archevêque de Cantorbéry et docteur de l'Église; suivis de *Deux lettres de saint Anselme* et du *Deuxième livre sur le péché originel,* du B. Odon, évêque de Cambrai. Texte latin, revisé en partie d'après un ancien manuscrit, accompagné d'une traduction française, d'une préface, de notes et d'une table analytique des matières par G. C. Ubaghs, professeur à l'Université catholique de Louvain, 763.

Vallée (Oscar de). — *Antoine Lemaître et ses contemporains,* par Oscar de Vallée, avocat général à la Cour impériale de Paris, 725, art. de M. des Glajeux.

Vauvenargues. — *Œuvres complètes et inédites de Vauvenargues,* précédées de l'éloge de Vauvenargues, couronné par l'Académie française, et accompagnées de notes et commentaires, par D. L. Gilbert, 192.

Villemain. — Ses Rapports à l'Académie française, 148. — La Tribune moderne, 723.

Vingtain (Léon). — Article bibliographique : *V.* Tracy.

Voigt (Jean). — *Geschichte des Deutschen ritter-orden in seinen zwœlf Balleien in Deutschland.* (Histoire de l'ordre Teutonique et de ces douze baillages en Allemagne), 561.

Voyages. — *La Hongrie: V.* Enault. — *Études américaines,* 316 : *V.* Hournon. — *Le Christianisme en Chine et au Thibet,* 340. — *La Forêt-Noire,* 682. *V.* Huc, X. Marmier.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME QUARANTE-DEUXIÈME.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

ERRATA

Article de M. de Meaux, page 299, ligne 4 en partant du bas, lire : « Comme s'il avait encore pu faire *illusion* à quelqu'un en blâmant d'autres que lui, » au lieu de : « faire *allusion*, etc. »

Article de M. le comte de Montalembert sur l'*Histoire du règne de Louis-Philippe*, par M. de Nouvion, page 379, ligne 26, au lieu de : « la France littéralement annulée par la censure, » lisez : « la France *littérairement* annulée. »

Article de M. de Corcelle, intitulé : *Souvenirs de* 1848, page 593, ligne 7, au lieu de : « Aux îles Ponce, » lisez : *Dans un des points appartenant à l'Eglise.*

Dans l'article signé Olguendovitch sur l'Affranchissement des serfs en Russie, quelques expressions ont échappé qui n'ont point une exactitude suffisante. Ainsi on a rendu plus difficile, mais non pas *aboli*, comme il a été dit page 650, la faculté d'obtenir la noblesse héréditaire par le *Tchine*. On n'a pas non plus aboli le *Tchine;* seulement plusieurs mesures prises par le gouvernement semblent indiquer qu'il pense à l'abolir.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00669 6708